Digitized by Google

George Sand

~~UNS 8° 1210 2~~
~~Room 3.~~

DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA

Taylor Institution.

B. Per

Digitized by Google

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J CLAYE,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIX^e ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1859

ELLE ET LUI

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XI.

Il fut décidé que le mariage aurait lieu en Amérique. Palmer se faisait une joie suprême de présenter Thérèse à sa mère et de recevoir sous les yeux de celle-ci la bénédiction nuptiale. La mère de Thérèse ne pouvait se promettre le bonheur d'y assister, quand même la cérémonie aurait lieu en France. Elle en était dédommagée par la joie qu'elle éprouvait de voir sa fille engagée à un homme raisonnable et dévoué. Elle ne pouvait souffrir Laurent, et elle avait toujours tremblé que Thérèse ne retombât sous son joug.

L'*Union* faisait ses apprêts de départ. Le capitaine Lawson offrait d'emmener Palmer et sa fiancée. C'était une fête à bord de penser qu'on ferait la traversée avec ce couple aimé. Le jeune enseigne réparait son impertinente entreprise par l'attitude la plus respectueuse et par l'estime la plus sincère pour Thérèse.

Thérèse, ayant tout préparé pour s'embarquer le 18 août, reçut une lettre de sa mère, qui la suppliait de venir d'abord à Paris, ne fût-ce que pour vingt-quatre heures. Elle devait y venir elle-même pour des affaires de famille. Qui savait quand Thérèse pourrait re-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et 15 février.

venir d'Amérique? Cette pauvre mère n'était pas heureuse par ses autres enfans, que l'exemple d'un père défiant et irrité rendait insoumis et froids envers elle. Aussi elle adorait Thérèse, qui seule avait été vraiment pour elle une fille tendre et une amie dévouée. Elle voulait la bénir et l'embrasser, peut-être pour la dernière fois, car elle se sentait vieille avant l'âge, malade et fatiguée d'une vie sans sécurité et sans expansion.

Palmer fut plus contrarié de cette lettre qu'il ne voulut l'avouer. Bien qu'il eût toujours admis avec une apparente satisfaction la certitude d'une amitié durable entre lui et Laurent, il n'avait pas cessé d'être inquiet, malgré lui, des sentimens qui pouvaient se réveiller dans le cœur de Thérèse lorsqu'elle le reverrait. A coup sûr il ne s'en rendait pas compte quand il proclamait le contraire; mais il s'en aperçut quand le canon du navire américain fit retentir les échos du golfe de la Spezzia de ses adieux répétés durant toute la journée du 18 août. Chacune de ces explosions le faisait tressaillir, et à la dernière il se tordit les mains jusqu'à les faire craquer.

Thérèse s'en étonna. Elle n'avait plus rien pressenti des anxiétés de Palmer depuis l'explication qu'ils avaient eue ensemble au commencement de leur séjour en ce pays. — Mon Dieu, qu'est-ce donc? s'écria-t-elle en le regardant avec attention. Quel pressentiment avez-vous?

— Oui! c'est cela, répondit Palmer à la hâte. C'est un pressentiment... pour Lawson, mon ami d'enfance. Je ne sais pas pourquoi... Oui, oui, c'est un pressentiment!

— Vous croyez qu'un malheur lui arrivera en mer?

— Peut-être! Qui sait? Enfin vous n'y serez pas exposée, grâce au ciel, puisque nous allons à Paris.

— Mais l'*Union* passe à Brest et s'y arrête quinze jours. C'est là que nous irons nous embarquer?

— Oui, oui, sans doute, si d'ici là il n'arrive pas une catastrophe!

Et Palmer resta triste et accablé, sans que Thérèse devinât ce qui se passait en lui. Comment l'eût-elle deviné? Laurent était aux eaux de Baden. Palmer le savait bien, et Laurent était occupé aussi de projets de mariage, il l'avait écrit.

Ils partirent le lendemain en poste, et, sans s'arrêter nulle part, ils rentrèrent en France par Turin et le Mont-Cenis.

Ce voyage fut d'une tristesse extraordinaire. Palmer voyait partout des signes de malheur; il avouait des superstitions et des faiblesses d'esprit qui n'étaient nullement dans son caractère. Lui, si calme et si facile à servir, il s'abandonnait à des colères inouïes contre les postillons, contre les routes, contre les douaniers, con-

tre les passans. Thérèse ne l'avait jamais vu ainsi. Elle ne put se défendre de le lui dire. Il lui répondit un mot insignifiant, mais avec une expression de visage si sombre et un accent de dépit si marqué, qu'elle eut peur de lui, de l'avenir par conséquent.

Il y a une destinée implacable pour certaines existences. Pendant que Thérèse et Palmer rentraient en France par le Mont-Cenis, Laurent y rentrait par Genève. Il arriva à Paris quelques heures avant eux, préoccupé d'un vif souci. Il avait enfin découvert que, pour le faire voyager pendant quelques mois, Thérèse s'était dépouillée en Italie de tout ce qu'elle possédait alors, et il avait appris (car tout se découvre tôt ou tard) d'une personne qui avait passé à la Spezzia à cette époque que M[lle] Jacques vivait à Porto-Venere dans un état de gêne extraordinaire, et faisait de la dentelle pour payer un logement de six livres par mois.

Humilié et repentant, irrité et désolé, il voulait savoir à quoi s'en tenir sur la situation présente de Thérèse. Il la savait trop fière pour vouloir rien accepter de Palmer, et il se disait avec vraisemblance que, si elle n'avait pas été payée de ses travaux à Gênes, elle avait dû faire vendre ses meubles à Paris.

Il courut aux Champs-Élysées, frémissant de trouver des inconnus installés dans cette chère petite maison dont il n'approchait qu'avec un violent battement de cœur. Comme il n'y avait pas de portier, il dut sonner à la grille du jardin, sans savoir quelle figure allait venir lui répondre. Il ignorait le prochain mariage de Thérèse, il ignorait même qu'elle fût libre de se marier. Une dernière lettre qu'elle lui avait écrite à ce sujet était arrivée à Baden le lendemain de son départ.

Sa joie fut extrême de voir la porte ouverte par la vieille Catherine. Il lui sauta au cou; mais tout aussitôt il devint triste en voyant la figure consternée de cette bonne femme.

— Et que venez-vous faire ici? lui dit-elle avec humeur. Vous savez donc que mademoiselle arrive aujourd'hui? Ne pouvez-vous la laisser tranquille? Venez-vous encore faire son malheur? On m'avait dit que vous vous étiez quittés, et j'en étais contente, car après vous avoir aimé, je vous détestais. Je voyais bien que vous étiez l'*auteur* de ses embarras et de ses peines. Allons, allons, ne restez pas ici à l'attendre, à moins que vous n'ayez juré de la faire mourir!

— Vous dites qu'elle arrive aujourd'hui? s'écria Laurent à plusieurs reprises. — C'est tout ce qu'il avait entendu de la mercuriale de la vieille servante. Il entra dans l'atelier de Thérèse, dans le petit salon lilas et jusque dans la chambre à coucher, soulevant les toiles grises que Catherine avait étendues partout pour garantir les meubles. Il les regardait un à un, tous ces petits meubles cu-

rieux et charmans, objets d'art et de goût que Thérèse avait payés de son travail; aucun ne manquait. Le congé de l'appartement n'avait pas été donné. Rien ne paraissait changé dans la situation que Thérèse s'était faite à Paris, et Laurent répétait d'un air un peu égaré en regardant Catherine, qui le suivait pas à pas d'un air soucieux : — Elle arrive aujourd'hui!

En disant qu'il aimait une belle enfant d'un amour pur et blond comme elle, Laurent s'était vanté. Il avait pensé dire la vérité en écrivant à Thérèse avec l'exaltation à laquelle il s'abandonnait pour lui parler de lui-même, et qui contrastait si étrangement avec le ton moqueur et froid qu'il se croyait obligé de porter dans le monde. La déclaration qu'il avait dû faire à la jeune fille objet de ses rêves, il ne l'avait pas faite. Un oiseau ou un nuage qui avait passé le soir dans le ciel avait suffi pour déranger le fragile édifice de bonheur et d'expansion éclos le matin dans cette imagination d'enfant et de poète. La peur d'être ridicule s'était emparée de lui, ou bien la crainte de guérir de son invincible et fatale passion pour Thérèse.

Il était là, ne répondant rien à Catherine, qui, pressée de tout préparer pour l'arrivée de sa chère maîtresse, se décida à le laisser seul. Laurent était en proie à une agitation inouie. Il se demandait pourquoi Thérèse revenait à Paris sans l'en avoir averti. Y venait-elle en secret avec Palmer, ou bien avait-elle fait comme Laurent lui-même? Lui avait-elle annoncé un bonheur qui n'existait pas encore, et dont la pensée était déjà évanouie? Ce brusque et mystérieux retour ne cachait-il pas une rupture avec Dick?

Laurent s'en réjouissait et s'en effrayait à la fois. Mille idées, mille émotions se contrariaient dans sa tête et dans ses nerfs. Il y eut un moment où il oublia insensiblement la réalité et se persuada que ces meubles couverts de toiles grises étaient des tombes dans un cimetière. Il avait toujours eu horreur de la mort, et malgré lui il y pensait sans cesse. Il la voyait autour de lui sous toutes les formes. Il se crut entouré de linceuls, et se leva avec effroi en s'écriant : — Qui donc est mort? Est-ce Thérèse? est-ce Palmer? Je le vois, je le sens, quelqu'un est mort dans la région où je viens de rentrer!... Non, c'est toi, répondit-il en se parlant à lui-même, c'est toi qui as vécu dans cette maison les seuls jours de ta vie, et qui y rentres inerte, abandonné, oublié comme un cadavre!

Catherine revint sans qu'il y fît attention, enleva les toiles, épousseta les meubles, ouvrit toutes grandes les croisées, qui étaient fermées, ainsi que les persiennes, et mit des fleurs dans les grands vases de Chine posés sur les consoles dorées. Puis elle s'approcha de lui et lui dit : — Eh bien! voyons, que faites-vous ici?

Laurent sortit de son rêve, et, regardant autour de lui avec éga-

rement, il vit les fleurs répétées dans les glaces, les meubles de Boule brillans au soleil, et tout cet air de fête qui avait succédé, comme par magie, à l'aspect funèbre de l'absence, qui ressemble tant en effet à celui de la mort.

Son hallucination prit un autre cours. — Ce que je fais ici? dit-il en souriant d'un air sombre; oui, qu'est-ce que je fais ici? C'est fête aujourd'hui chez Thérèse, c'est un jour d'ivresse et d'oubli. C'est un rendez-vous d'amour que la maîtresse du logis a donné, et certes ce n'est pas moi qu'elle attend, moi, un mort! Qu'est-ce qu'un cadavre a à voir dans cette chambre de noces? Aussi que va-t-elle dire en me voyant là? Elle dira comme toi, pauvre vieille, elle me dira : Va-t'en, ta place est dans un cercueil!

Laurent parlait comme dans la fièvre. Catherine eut pitié de lui. — Il est fou, pensa-t-elle, il l'a toujours été. — Et comme elle songeait à ce qu'elle lui dirait pour le renvoyer avec douceur, elle entendit qu'une voiture s'arrêtait dans la rue. Dans sa joie de revoir Thérèse, elle oublia Laurent et courut ouvrir.

Palmer était à la porte avec Thérèse; mais, pressé de se débarrasser de la poussière du voyage et ne voulant pas laisser à Thérèse l'ennui de faire décharger la chaise de poste chez elle, il y remonta aussitôt, et donna l'ordre qu'on le conduisît à l'hôtel Meurice, en disant à Thérèse qu'il lui rapporterait ses malles dans deux heures et viendrait dîner avec elle.

Thérèse embrassa sa bonne Catherine, et, tout en lui demandant comment elle s'était portée en son absence, elle entra dans la maison avec cette curiosité impatiente, inquiète ou joyeuse, que l'on éprouve instinctivement à revoir un lieu où l'on a longtemps vécu, si bien que Catherine n'eut pas le loisir de lui dire que Laurent était là, et qu'elle le surprit pâle, absorbé, et comme pétrifié sur le sofa du salon. Il n'avait entendu ni la voiture, ni le bruit des portes ouvertes précipitamment. Il était encore plongé dans ses rêveries lugubres, quand il la vit devant lui. Il poussa un cri terrible, s'élança vers elle pour l'embrasser, et tomba suffoqué, presque évanoui à ses pieds.

Il fallut lui ôter sa cravate et lui faire respirer de l'éther; il étouffait, et les battemens de son cœur étaient si violens que tout son corps en était ébranlé comme de commotions électriques. Thérèse, effrayée de le voir ainsi, crut qu'il était retombé malade. Cependant la fraîcheur de la jeunesse lui revint bientôt, et elle remarqua qu'il avait engraissé. Il lui jura mille fois qu'il ne s'était jamais mieux porté, et qu'il était heureux de la voir embellie et de lui retrouver l'œil pur comme elle l'avait le premier jour de leur amour. Il se mit à genoux devant elle et lui baisa les pieds pour lui témoigner son

respect et son adoration. Ses effusions étaient si vives que Thérèse en fut inquiète et crut devoir se hâter de lui rappeler son prochain départ et son prochain mariage avec Palmer.

— Quoi? qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que tu dis? s'écria Laurent, pâle comme si la foudre fût tombée à ses pieds. Départ! mariage!... Comment? pourquoi? Est-ce que je rêve encore? est-ce que tu as dit ces mots-là?

— Oui, répondit-elle, je te les dis. Je te les avais écrits, tu n'as donc pas reçu ma lettre?

— Départ! mariage! répétait Laurent; mais tu disais autrefois que c'était impossible! Souviens-toi! Il y a eu des jours où je regrettais de ne pouvoir faire taire les gens qui te déchiraient, en te donnant mon nom et ma vie entière. Et toi, tu disais : — Jamais, jamais, tant que cet homme vivra! — Il est donc mort? ou bien tu aimes Palmer comme tu ne m'as jamais aimé, puisque tu braves pour lui des scrupules que je trouvais fondés et un scandale affreux que je crois inévitable?

— Le comte de *** n'est plus, et je suis libre.

Laurent fut si étourdi de cette révélation qu'il oublia tous ses projets d'amitié fraternelle et désintéressée. Ce que Thérèse avait prévu à Gênes se réalisa dans les conditions les plus singulièrement déchirantes. Laurent se fit une idée exaltée du bonheur qu'il eût pu goûter en devenant le mari de Thérèse, et il versa des torrens de larmes sans qu'aucune parole de raison et de remontrance eût prise sur son âme troublée et désespérée. Sa douleur était si énergiquement exprimée et ses larmes si vraies que Thérèse ne put se soustraire à l'émotion d'une scène pathétique et navrante. Elle n'avait jamais pu voir souffrir Laurent sans ressentir toutes les pitiés de la maternité grondeuse, mais vaincue. Elle essaya en vain de retenir ses propres larmes. Ce n'étaient pas des larmes de regret, elle ne s'abusait pas sur ce vertige que Laurent éprouvait, et qui n'était pas autre chose qu'un vertige; mais il agissait sur ses nerfs, et les nerfs d'une femme comme elle, c'étaient les propres fibres de son cœur, froissées par une souffrance qu'elle ne s'expliquait pas.

Elle réussit enfin à le calmer et, en lui parlant avec douceur et tendresse, à lui faire accepter son mariage comme la plus sage et la meilleure solution pour elle et pour lui-même. Laurent en convenait avec un triste sourire. — Oui, certes, disait-il, j'eusse fait un mari détestable, et *lui*, il te rendra heureuse! Le ciel te devait cette récompense et ce dédommagement. Tu as bien raison de l'en remercier et de trouver que cela nous préserve, toi d'une existence misérable, moi de remords pires que les anciens. C'est parce que

tout cela est si vrai, si sage, si logique et si bien arrangé que je suis si malheureux ! — Et il recommençait à sangloter.

Palmer rentra sans qu'on l'eût entendu venir. Il était en effet sous le coup d'un pressentiment terrible, et, sans rien préméditer, il venait comme un jaloux en défiance, sonnant à peine et marchant sans faire crier les parquets.

Il s'arrêta à la porte du salon et reconnut la voix de Laurent. — Ah! j'en étais bien sûr! se dit-il en déchirant le gant qu'il s'était réservé de mettre justement à cette porte, apparemment pour se donner le temps de la réflexion avant d'entrer. Il crut devoir frapper.

— Entrez! cria vivement Thérèse, étonnée que quelqu'un lui fît cette insulte de frapper à la porte de son salon. En voyant que c'était Palmer, elle pâlit. Ce qu'il venait de faire était plus éloquent que bien des paroles, il la soupçonnait.

Palmer vit cette pâleur, et n'en put comprendre la véritable cause. Il vit aussi que Thérèse avait pleuré, et la physionomie décomposée de Laurent acheva de le troubler lui-même. Le premier regard qu'échangèrent involontairement ces deux hommes fut un regard de haine et de provocation; puis ils marchèrent l'un sur l'autre, incertains s'ils se tendraient la main ou s'ils s'étrangleraient.

Laurent fut en ce moment le meilleur et le plus sincère des deux, car il avait des mouvemens spontanés qui rachetaient toutes ses fautes. Il ouvrit les bras et embrassa Palmer avec effusion, sans lui cacher ses larmes, qui recommençaient à l'étouffer.

— Qu'est-ce donc? lui dit Palmer en regardant Thérèse.

— Je ne sais, répondit-elle avec fermeté; je viens de lui dire que nous partons pour nous marier. Il en prend du chagrin. Il croit apparemment que nous allons l'oublier. Dites-lui, Palmer, que, de loin comme de près, nous l'aimerons toujours.

— C'est un enfant gâté! reprit Palmer. Il devrait savoir que je n'ai qu'une parole, et que je veux votre bonheur avant tout. Faudra-t-il donc que nous l'emmenions en Amérique pour qu'il cesse de s'affliger et de vous faire pleurer, Thérèse?

Ces paroles furent dites d'un ton indéfinissable. C'était l'accent de l'amitié paternelle, mêlé de je ne sais quelle aigreur profonde et invincible.

Thérèse comprit. Elle demanda son châle et son chapeau en disant à Palmer : — Nous allons dîner *au cabaret*. Catherine n'attendait que moi, et il n'y aurait pas ici de quoi dîner pour nous deux.

— Vous voulez dire pour nous trois, reprit Palmer, toujours moitié amer, moitié tendre.

— Mais moi, je ne dîne pas avec vous, répondit Laurent, qui comprit enfin ce qui se passait dans l'esprit de Palmer. Je vous quitte; je reviendrai vous dire adieu. Quel jour partez-vous?

— Dans quatre jours, dit Thérèse.

— Au moins! ajouta Palmer en la regardant d'une manière étrange; mais ce n'est pas une raison pour que nous ne dînions pas tous trois ensemble aujourd'hui. Laurent, faites-moi ce plaisir. Nous irons aux Frères-Provençaux, et de là nous ferons un tour en voiture au bois de Boulogne. Cela nous rappellera Florence et les *Cascine*. Voyons, je vous prie.

— Je suis engagé, dit Laurent.

— Eh bien! dégagez-vous, reprit Palmer. Voilà du papier et des plumes! Écrivez, écrivez, je vous prie!

Palmer parlait d'un ton si décidé qu'il en était absolu. Laurent crut se rappeler que c'était son accent de rondeur accoutumé. Thérèse eût voulu qu'il refusât, et d'un regard elle eût pu le lui faire comprendre; mais Palmer ne la perdait pas de vue, et il paraissait en train d'interpréter toutes choses d'une manière funeste.

Laurent était très sincère. Quand il mentait, il était sa première dupe. Il se crut assez fort pour braver cette situation délicate, et il eut l'intention droite et généreuse de rendre à Palmer sa confiance d'autrefois. Malheureusement, lorsque l'esprit humain, emporté par de grandes aspirations, a gravi de certains sommets, s'il est pris de vertige, il ne descend plus, il se précipite. C'est ce qui arrivait à Palmer. Homme de cœur et de loyauté entre tous, il avait eu l'ambition de vouloir dominer les émotions intérieures d'une situation trop délicate. Ses forces le trahissaient; qui pourrait l'en blâmer? Et il s'élançait dans l'abîme, entraînant Thérèse et Laurent lui-même avec lui. Qui ne les plaindrait tous trois? Tous trois avaient rêvé d'escalader le ciel et d'atteindre ces régions sereines où les passions n'ont plus rien de terrestre; mais cela n'est pas donné à l'homme : c'est déjà beaucoup pour lui de se croire un instant capable d'aimer sans trouble et sans méfiance.

Le dîner fut d'une tristesse mortelle; bien que Palmer, qui s'était emparé du rôle d'amphitryon, prît à cœur de faire servir à ses convives les mets et les vins les plus recherchés, tout leur parut amer, et Laurent, après de vains efforts pour se retrouver dans la situation d'esprit qu'il avait savourée doucement à Florence au lendemain de sa maladie entre ces deux personnes, refusa de les suivre au bois de Boulogne. Palmer, qui pour s'étourdir avait bu un peu plus que de coutume, insista d'une manière impatientante pour Thérèse. — Voyons, dit-elle, ne vous obstinez pas ainsi. Laurent a raison de refuser; au bois de Boulogne, dans votre calèche décou-

verte, nous serons en vue, et nous pouvons rencontrer des gens qui nous connaissent. Ils ne sont pas obligés de savoir dans quelle position exceptionnelle nous nous trouvons tous les trois, et pourraient bien penser sur le compte de chacun de nous des choses assez fâcheuses.

— Eh bien! rentrons chez vous, dit Palmer; j'irai ensuite me promener seul, j'ai besoin de prendre l'air.

Laurent s'esquiva en voyant que c'était comme un parti-pris chez Palmer de le laisser seul avec Thérèse, apparemment pour les surveiller ou les surprendre. Il rentra chez lui fort triste, en se disant que Thérèse n'était peut-être pas heureuse, et un peu content aussi malgré lui de pouvoir se dire que Palmer n'était pas au-dessus de la nature humaine, comme il se l'était imaginé, et comme Thérèse le lui avait dépeint dans ses lettres.

Nous passerons rapidement sur les huit jours qui suivirent, huit jours qui firent d'heure en heure tomber plus bas l'héroïque roman rêvé plus ou moins fortement par ces trois malheureux amis. La plus illusionnée avait été Thérèse, puisqu'après des craintes et des prévisions assez sages, elle s'était résolue à engager sa vie, et que, quelles que fussent désormais les injustices de Palmer, elle devait et voulait lui tenir parole.

Palmer l'en dégagea tout d'un coup, après une série de soupçons plus outrageans par le silence que ne l'avaient été toutes les injures de Laurent. Un matin, Palmer, après avoir passé la nuit caché dans le jardin de Thérèse, allait se retirer lorsqu'elle parut auprès de la grille et l'arrêta. — Eh bien! lui dit-elle, vous avez veillé là pendant six heures, et je vous voyais de ma chambre. Êtes-vous bien convaincu que personne n'est venu chez moi cette nuit?

Thérèse était irritée, et cependant, en provoquant l'explication que lui refusait Palmer, elle espérait encore le ramener à la confiance; mais il en jugea autrement. — Je vois, Thérèse, lui dit-il, que vous êtes lasse de moi, puisque vous exigez une confession après laquelle je serai méprisable à vos yeux. Il ne vous en eût pas coûté beaucoup cependant de les fermer sur une faiblesse dont je ne vous ai pas beaucoup importunée. Que ne me laissiez-vous souffrir en silence? Vous ai-je injuriée et obsédée de sarcasmes amers, moi? Vous ai-je écrit des volumes d'outrages pour venir le lendemain pleurer à vos pieds et vous faire des protestations délirantes, sauf à recommencer à vous torturer le lendemain? Vous ai-je seulement adressé une question indiscrète? Que ne dormiez-vous tranquillement cette nuit, pendant que j'étais assis sur ce banc sans troubler votre repos par des cris et des larmes? Ne pouvez-vous me pardonner une souffrance dont je rougis peut-être, et que j'ai du moins l'orgueil de

vouloir et de savoir cacher? Vous avez pardonné bien plus à quelqu'un qui n'avait pas le même courage!

— Je ne lui ai rien pardonné, Palmer, puisque je l'ai quitté sans retour. Quant à cette souffrance que vous avouez, et que vous croyez cacher si bien, sachez qu'elle est claire comme le jour à mes yeux, et que j'en souffre plus que vous-même. Sachez qu'elle m'humilie profondément, et que, venant d'un homme fort et réfléchi comme vous, elle me blesse cent fois plus que les outrages d'un enfant en délire.

— Oui, oui, c'est vrai, reprit Palmer. Ainsi vous voilà froissée par ma faute et à jamais irritée contre moi! Eh bien! Thérèse, tout est fini entre nous. Faites pour moi ce que vous avez fait pour Laurent : gardez-moi votre amitié.

— Ainsi vous me quittez?

— Oui, Thérèse; mais je n'oublie pas que quand vous avez daigné vous engager à moi, j'avais mis mon nom, ma fortune et ma considération à vos pieds. Je n'ai qu'une parole, et je tiendrai ce que je vous ai promis : marions-nous ici, sans bruit et sans joie, acceptez mon nom et la moitié de mes revenus, et après...

— Après? dit Thérèse.

— Après, je partirai, j'irai embrasser ma mère,... et vous serez libre!

— Est-ce une menace de suicide que vous me faites là?

— Non, sur l'honneur! Le suicide est une lâcheté, surtout quand on a une mère comme la mienne. Je voyagerai, je recommencerai le tour du monde, et vous n'entendrez plus parler de moi!

Thérèse fut révoltée d'une telle proposition.

— Ceci, Palmer, lui dit-elle, me paraîtrait une mauvaise plaisanterie, si je ne vous connaissais pour un homme sérieux. J'aime à croire que vous ne me jugez pas capable d'accepter ce nom et cet argent que vous m'offrez comme la solution d'un cas de conscience. Ne revenez jamais sur une pareille proposition, j'en serais offensée.

— Thérèse! Thérèse! s'écria Palmer avec violence, en lui serrant le bras jusqu'à le meurtrir, jurez-moi, sur le souvenir de l'enfant que vous avez perdu, que vous n'aimez plus Laurent, et je tombe à vos pieds pour vous supplier de me pardonner mon injustice.

Thérèse retira son bras meurtri et le regarda en silence. Elle était offensée jusqu'au fond de l'âme du serment qu'on lui demandait, et elle en trouvait la formule plus cruelle et plus brutale encore que le mal physique qu'elle venait de subir.

— Mon enfant, s'écria-t-elle enfin avec des sanglots étouffés, je te

jure, à toi qui es dans le ciel, qu'aucun homme n'avilira plus ta pauvre mère!

Elle se leva et rentra dans sa chambre, où elle s'enferma. Elle se sentait tellement innocente envers Palmer, qu'elle ne pouvait accepter de descendre à une justification, comme une femme coupable. Et puis elle voyait un avenir horrible avec un homme qui savait si bien couver une jalousie profonde, et qui, après avoir par deux fois provoqué ce qu'il croyait être un danger pour elle, lui faisait un crime de sa propre imprudence. Elle songeait à l'affreuse existence de sa mère avec un mari jaloux du passé, et elle se disait avec raison qu'après le malheur d'avoir subi une passion comme celle de Laurent, elle avait été insensée de croire au bonheur avec un autre homme.

Palmer avait un fonds de raison et de fierté qui ne lui permettait pas non plus d'espérer de rendre Thérèse heureuse après une scène comme celle qui venait de se passer. Il sentait que sa jalousie ne guérirait pas, et il persistait à la croire fondée. Il écrivit à Thérèse :

« Mon amie, pardonnez-moi si je vous ai affligée; mais il m'est impossible de ne pas reconnaître que j'allais vous entraîner dans un abîme de désespoir. Vous aimez Laurent, vous l'avez toujours aimé malgré vous, et vous l'aimerez peut-être toujours. C'est votre destinée. J'ai voulu vous y soustraire, vous le vouliez aussi. Je reconnais encore qu'en acceptant mon amour, vous étiez sincère, et que vous avez fait tout votre possible pour y répondre. Je me suis fait, moi, beaucoup d'illusions; mais chaque jour, depuis Florence, je les sentais s'échapper. S'*il* eût persisté à être ingrat, j'étais sauvé; mais son repentir et sa reconnaissance vous ont attendrie. Moi-même j'en ai été touché, et je me suis pourtant efforcé de me croire tranquille. C'était en vain. Il y a eu dès lors entre vous deux, à cause de moi, des douleurs que vous ne m'avez jamais racontées, mais que j'ai bien devinées. Il reprenait son ancien amour pour vous, et vous, tout en vous défendant, vous regrettiez de m'appartenir. Hélas! Thérèse, c'est alors pourtant que vous eussiez dû reprendre votre parole. J'étais prêt à vous la rendre. Je vous laissais libre de partir avec lui de la Spezzia : que ne l'avez-vous fait?

« Pardonnez-moi, je vous reproche d'avoir beaucoup souffert pour me rendre heureux et pour vous rattacher à moi. J'ai bien lutté aussi, je vous jure! Et à présent, si vous voulez encore accepter mon dévouement, je suis prêt à lutter et à souffrir encore. Voyez si vous voulez souffrir vous-même, et si, en me suivant en Amérique, vous espérez guérir de cette malheureuse passion qui vous menace d'un avenir déplorable. Je suis prêt à vous emmener; mais ne parlons plus de Laurent, je vous en supplie, et ne me faites pas un crime

d'avoir deviné la vérité. Restons amis, venez demeurer chez ma mère, et si, dans quelques années, vous ne me trouvez pas indigne de vous, acceptez mon nom et le séjour de l'Amérique sans aucune pensée de revenir jamais en France.

« J'attendrai votre réponse huit jours à Paris.

« RICHARD. »

Thérèse rejeta une offre qui blessait sa fierté. Elle aimait encore Palmer, et cependant elle se sentait si offensée d'être reçue à merci sans avoir rien à se reprocher, qu'elle lui cacha le déchirement de son âme. Elle sentait aussi qu'elle ne pouvait reprendre aucune espèce de lien avec lui sans faire durer un supplice qu'il n'avait plus la force de dissimuler, et que leur vie serait désormais une lutte ou une amertume de tous les instans. Elle quitta Paris avec Catherine sans dire à personne où elle allait, et s'enferma dans une petite maison de campagne qu'elle loua, pour trois mois, en province.

XII.

Palmer partit pour l'Amérique, emportant avec dignité une blessure profonde, mais ne pouvant admettre qu'il se fût trompé. Il avait dans l'esprit une obstination qui réagissait parfois sur son caractère, mais seulement pour lui faire accomplir résolûment tel ou tel acte, et non pour persister dans une voie douloureuse et vraiment difficile. Il s'était cru capable de guérir Thérèse de son fatal amour, et par sa foi exaltée, imprudente si l'on veut, il avait fait ce miracle; mais voilà qu'il en perdait le fruit au moment de le recueillir, parce qu'au moment de la dernière épreuve la foi lui manquait.

Il faut bien dire aussi que la plus mauvaise circonstance possible pour établir un lien sérieux, c'est de vouloir trop vite posséder une âme qui vient d'être brisée. L'aurore d'une pareille union se présente avec des illusions généreuses; mais la jalousie rétrospective est un mal incurable, et engendre des orages que la vieillesse même ne dissipe pas toujours.

Si Palmer eût été un homme vraiment fort, ou si sa force eût été plus calme et mieux raisonnée, il eût pu sauver Thérèse des désastres qu'il pressentait pour elle. Il l'eût dû peut-être, car elle s'était confiée à lui avec une sincérité et un désintéressement dignes de sollicitude et de respect; mais beaucoup d'hommes qui ont l'aspiration et l'illusion de la force n'ont que de l'énergie, et Palmer était de ceux sur lesquels on peut se tromper longtemps. Tel qu'il était, il méritait à coup sûr les regrets de Thérèse. On verra bientôt

qu'il était capable des mouvemens les plus nobles et des actions les plus courageuses. Tout son tort était d'avoir cru à la durée inébranlable de ce qui était chez lui un effort spontané de la volonté.

Laurent ignora d'abord le départ de Palmer pour l'Amérique; il fut consterné de trouver Thérèse partie aussi sans recevoir ses adieux. Il n'avait reçu d'elle que trois lignes : « Vous avez été le seul confident en France de mon mariage projeté avec Palmer. Ce mariage est rompu. Gardez-nous-en le secret. Je pars. »

En écrivant ce peu de mots glacés à Laurent, Thérèse éprouvait une sorte d'amertume contre lui. Ce fatal enfant n'était-il pas la cause de tous les malheurs et de tous les chagrins de sa vie?

Elle sentit pourtant bientôt que cette fois son dépit était injuste. Laurent s'était admirablement conduit avec Palmer et avec elle durant ces malheureux huit jours qui avaient tout perdu. Après la première émotion, il avait accepté la situation avec une grande candeur, et il avait fait tout son possible pour ne pas porter ombrage à Palmer. Il n'avait pas cherché une seule fois à tirer parti auprès de Thérèse des injustices de son fiancé. Il n'avait cessé de parler de lui avec respect et amitié. Par un bizarre concours de circonstances morales, c'est lui qui cette fois avait eu le beau rôle. Et puis Thérèse ne pouvait s'empêcher de reconnaître que si Laurent était parfois insensé jusqu'à en être atroce, rien de petit et de bas ne pouvait approcher de sa pensée.

Durant les trois mois qui suivirent le départ de Palmer, Laurent continua à se montrer digne de l'amitié de Thérèse. Il avait su découvrir sa retraite, et il ne fit rien pour l'y troubler. Il lui écrivit pour se plaindre doucement de la froideur de son adieu, pour lui reprocher de n'avoir pas eu confiance en lui dans ses chagrins, de ne l'avoir pas traité comme son frère; « n'était-il pas créé et mis au monde pour la servir, la consoler, la venger au besoin? » Puis venaient des questions auxquelles Thérèse était bien forcée de répondre. Palmer l'avait-il outragée? Fallait-il aller lui en demander raison?

« Ai-je fait quelque imprudence qui l'ait blessé? as-tu quelque chose à me reprocher? Je ne le croyais pas, mon Dieu! Si je suis la cause de ta douleur, gronde-moi, et si je n'y suis pour rien, dis-moi que tu me permets de pleurer avec toi. »

Thérèse justifia Richard sans vouloir rien expliquer. Elle défendit à Laurent de lui parler de Palmer. Dans sa généreuse résolution de ne pas laisser une tache sur le souvenir de son fiancé, elle laissa croire que la rupture venait d'elle seule. C'était peut-être rendre à Laurent des espérances qu'elle n'avait jamais voulu lui laisser; mais il

est des situations où, quoi qu'on fasse, on commet des maladresses, et où l'on court fatalement à sa perte.

Les lettres de Laurent furent d'une douceur et d'une tendresse infinies. Laurent écrivait sans art, sans prétention, et souvent sans goût et sans correction. Il était tantôt emphatique de bonne foi et tantôt trivial sans pruderie. Avec tous leurs défauts, ses lettres étaient dictées par une conviction qui les rendait irrésistiblement persuasives, et on y sentait à chaque mot le feu de la jeunesse et la séve bouillante d'un artiste de génie.

En outre, Laurent se remit à travailler avec ardeur, avec la résolution de ne jamais retomber dans le désordre. Son cœur saignait des privations que Thérèse avait souffertes pour lui donner le mouvement, le bon air et la santé du voyage en Suisse. Il était résolu à s'acquitter au plus vite.

Thérèse sentit bientôt que l'affection de son *pauvre enfant*, comme il s'intitulait toujours, lui était douce, et que, si elle pouvait continuer ainsi, elle serait le plus pur et le meilleur sentiment de sa vie.

Elle l'encouragea par des réponses toutes maternelles à persévérer dans la voie de travail où il se disait rentré pour toujours. Ces lettres furent douces, résignées et d'une tendresse chaste; mais Laurent y vit percer une tristesse mortelle. Thérèse avouait être un peu malade, et il lui venait des idées de mort dont elle riait avec une mélancolie navrante. Elle était réellement malade. Sans amour et sans travail, l'ennui la dévorait. Elle avait emporté une petite somme qui était le reste de ce qu'elle avait gagné à Gênes, et elle l'économisait strictement pour rester à la campagne le plus longtemps possible. Elle avait pris Paris en horreur. Et puis peut-être avait-elle senti peu à peu quelque désir et en même temps quelque frayeur de revoir Laurent changé, soumis et amendé de toutes façons, comme il se montrait dans ses lettres.

Elle espérait qu'il se marierait; puisqu'il en avait eu une fois la velléité, cette bonne pensée pouvait revenir. Elle l'y encourageait. Il disait tantôt oui et tantôt non. Thérèse attendait toujours qu'aucune trace de l'ancien amour ne reparût dans les lettres de Laurent: il revenait bien toujours un peu, mais c'était avec une délicatesse exquise désormais, et ce qui dominait ces retours à un sentiment mal étouffé, c'était une tendresse suave, une sensibilité expansive, une sorte de piété filiale enthousiaste.

Quand l'hiver fut venu, Thérèse, se voyant au bout de ses ressources, fut forcée de revenir à Paris, où étaient sa clientèle et ses devoirs vis-à-vis d'elle-même. Elle cacha son retour à Laurent, ne voulant pas le revoir trop vite; mais, par je ne sais quelle divination, il passa dans la rue peu fréquentée où était la petite maison.

Il vit les contrevents ouverts et entra, ivre de joie. C'était une joie naïve et presque enfantine, qui eût rendu ridicule et *bégueule* toute attitude de méfiance et de réserve. Il laissa dîner Thérèse, en la suppliant de venir le soir chez lui pour voir un tableau qu'il venait de finir et sur lequel il voulait absolument son avis avant de le livrer. C'était vendu et payé ; mais si elle lui faisait quelque critique, il y travaillerait encore quelques jours. Ce n'était plus le temps déplorable où Thérèse « ne s'y connaissait pas, où elle avait le jugement étroit et réaliste des peintres de portrait, où elle était incapable de comprendre une œuvre d'imagination, etc. » Elle était maintenant « sa muse et sa puissance inspiratrice. Sans le secours de son divin souffle, il ne pouvait rien. Avec ses conseils et ses encouragemens, son talent, à lui, tiendrait toutes ses promesses. »

Thérèse oublia le passé, et, sans être trop enivrée du présent, elle ne crut pas devoir refuser ce qu'un artiste ne refuse jamais à un confrère. Elle prit une voiture après son dîner et alla chez Laurent.

Elle trouva l'atelier illuminé et le tableau magnifiquement éclairé. C'était une belle et bonne chose que ce tableau. Cet étrange génie avait la faculté de faire, en se reposant, des progrès rapides que ne font pas toujours ceux qui travaillent avec persévérance. Il y avait eu, par suite de ses voyages et de sa maladie, une lacune d'un an dans son travail, et il semblait que, par la seule réflexion, il se fût débarrassé des défauts de sa première exubérance. En même temps il avait acquis des qualités nouvelles qu'on n'eût pas cru appartenir à sa nature, la correction du dessin, la suavité des types, le charme de l'exécution, tout ce qui devait plaire désormais au public sans démériter auprès des artistes.

Thérèse fut attendrie et ravie. Elle lui exprima vivement son admiration. Elle lui dit tout ce qu'elle jugea propre à faire dominer chez lui le noble orgueil du talent sur tous les mauvais entraînemens du passé. Elle ne trouva aucune critique à faire et lui défendit même de rien retoucher.

Laurent, modeste en ses manières et en son langage, avait plus d'orgueil que Thérèse ne voulait lui en donner. Il était, au fond du cœur, enivré de ses éloges. Il sentait bien que, de toutes les personnes capables de l'apprécier, elle était la plus ingénieuse et la plus attentive. Il sentait aussi revenir impérieusement ce besoin qu'il avait d'elle pour partager ses tourmens et ses joies d'artiste, et cet espoir de devenir un maître, c'est-à-dire un homme, qu'elle seule pouvait lui rendre dans ses défaillances.

Quand Thérèse eut longtemps contemplé le tableau, elle se retourna pour voir une figure que Laurent la priait de regarder, en lui disant qu'elle en serait encore plus contente ; mais, au lieu d'une

toile, Thérèse vit sa mère debout et souriante sur le seuil de la chambre de Laurent.

Mme C... était venue à Paris, ne sachant pas au juste le jour où Thérèse y reviendrait. Cette fois elle y était attirée par des affaires sérieuses : son fils se mariait, et M. C... était lui-même à Paris depuis quelque temps. La mère de Thérèse, sachant par elle qu'elle avait renoué sa correspondance avec Laurent et craignant l'avenir, était venue le surprendre pour lui dire tout ce qu'une mère peut dire à un homme pour l'empêcher de faire le malheur de sa fille.

Laurent était doué de l'éloquence du cœur. Il avait rassuré cette pauvre mère, et il l'avait retenue en lui disant : — Thérèse va venir, c'est à vos pieds que je veux lui jurer d'être toujours pour elle ce qu'elle voudra, son frère ou son mari, mais dans tous les cas son esclave.

Ce fut une bien douce surprise pour Thérèse de trouver là sa mère, qu'elle ne s'attendait pas à voir si tôt. Elles s'embrassèrent en pleurant de joie. Laurent les conduisit dans un petit salon rempli de fleurs, où le thé était servi avec luxe. Laurent était riche, il venait de gagner dix mille francs. Il était heureux et fier de pouvoir restituer à Thérèse tout ce qu'elle avait dépensé pour lui. Il fut adorable dans cette soirée; il gagna le cœur de la fille et la confiance de la mère, et il eut pourtant la délicatesse de ne pas dire un mot d'amour à Thérèse. Loin de là, en baisant les mains unies ensemble de ces deux femmes, il s'écria avec sincérité que c'était là le plus beau jour de sa vie, et que jamais, en tête-à-tête avec Thérèse, il ne s'était senti si heureux et si content de lui-même.

Ce fut Mme C... la première qui, au bout de quelques jours, parla de mariage à Thérèse. Cette pauvre femme, qui avait tout sacrifié à la considération extérieure, qui, malgré ses chagrins domestiques, croyait avoir bien fait, ne pouvait supporter l'idée de voir sa fille délaissée par Palmer, et elle pensait que désormais Thérèse devait avoir raison du monde en faisant un autre choix. Laurent était tout à fait célèbre et en vogue. Jamais mariage n'avait paru mieux assorti. Le jeune et grand artiste était corrigé de ses travers. Thérèse avait sur lui une influence qui avait dominé les plus grandes crises de sa pénible transformation. Il avait pour elle un attachement invincible. C'était devenu un devoir pour tous deux de renouer pour toujours une chaîne qui n'avait jamais été complétement brisée, et qui, quelque effort qu'ils fissent désormais, ne pouvait jamais l'être.

Laurent excusait ses torts dans le passé par un raisonnement très spécieux. Thérèse, disait-il, l'avait gâté dans le principe par trop de douceur et de résignation. Si, dès sa première ingratitude, elle

se fût montrée offensée, elle l'eût corrigé de la mauvaise habitude, contractée avec les mauvaises femmes, de céder à ses emportemens et à ses caprices. Elle lui eût enseigné le respect que l'on doit à la femme qui s'est donnée par amour.

Et puis une autre considération que faisait encore valoir Laurent pour se disculper, et qui semblait plus sérieuse, était celle-ci, que déjà il avait fait entrevoir dans ses lettres : — Probablement, lui disait-il, j'étais malade sans le savoir quand, pour la première fois, j'ai été coupable envers toi. Une fièvre cérébrale, cela semble tomber sur vous comme la foudre, et pourtant il n'est pas possible de croire que, chez un homme jeune et fort, il ne se soit pas opéré, peut-être longtemps à l'avance, une crise terrible où sa raison ait été déjà troublée, et contre laquelle sa volonté n'ait pas pu réagir. N'est-ce pas ce qui s'est passé en moi, ma pauvre Thérèse, à l'approche de cette maladie où j'ai failli succomber? Ni toi ni moi ne pouvions nous en rendre compte, et, quant à moi, il m'arrivait souvent de m'éveiller le matin et de songer à tes douleurs de la veille sans pouvoir distinguer la réalité de mes rêves de la nuit. Tu sais bien que je ne pouvais pas travailler, que le lieu où nous étions m'inspirait une aversion maladive, que déjà, dans la forêt de ***, j'avais eu une hallucination extraordinaire; enfin que, quand tu me reprochais doucement certains mots cruels et certaines accusations injustes, je t'écoutais d'un air hébété, croyant que c'était toi-même qui avais rêvé tout cela. Pauvre femme! c'est moi qui t'accusais d'être folle! Tu vois bien que j'étais fou, et ne peux-tu pardonner des torts involontaires? Compare ma conduite après ma maladie avec ce qu'elle était auparavant! N'était-ce pas comme un réveil de mon âme? Ne m'as-tu pas trouvé tout à coup aussi confiant, aussi soumis, aussi dévoué que j'étais sceptique, irascible, égoïste, avant cette crise qui me rendait à moi-même? Et depuis ce moment as-tu quelque chose à me reprocher? N'avais-je pas accepté ton mariage avec Palmer comme un châtiment qui m'était bien dû? Tu m'as vu mourir de douleur à l'idée de te perdre pour toujours : t'ai-je dit un mot contre ton fiancé? Si tu m'eusses ordonné de courir après lui et même de me brûler la cervelle pour te le ramener, je l'eusse fait, tant mon âme et ma vie t'appartiennent! Est-ce là ce que tu veux encore? Dis un mot, et si mon existence te gêne et te perd, je suis prêt à la supprimer. Dis un mot, Thérèse, et tu n'entendras plus jamais parler de ce malheureux qui n'a rien à faire au monde que de vivre ou de mourir pour toi!

Le caractère de Thérèse s'était affaibli dans ce double amour, qui en somme n'avait été que deux actes du même drame. Sans cet amour froissé et brisé, jamais Palmer n'eût songé à l'épouser, et

l'effort qu'elle avait fait pour s'engager à lui n'était peut-être qu'une réaction du désespoir. Laurent n'avait jamais disparu de sa vie, puisque le thème de persuasion que Palmer avait dû employer pour la convaincre était un retour perpétuel sur cette funeste liaison qu'il voulait lui faire oublier, et qu'il était fatalement entraîné à lui rappeler sans cesse.

Et puis le retour à l'amitié après la rupture avait été pour Laurent un véritable retour à la passion, tandis que pour Thérèse ç'avait été une nouvelle phase de dévouement plus délicat et plus tendre que l'amour même. Elle avait souffert de l'abandon de Palmer, mais sans lâcheté. Elle avait encore de la force contre l'injustice, et l'on peut même dire que toute sa force était là. Elle n'était pas la femme éternellement souffrante et plaintive des inutiles regrets et des incurables désirs. Il se faisait en elle de puissantes réactions, et son intelligence, qui était assez développée, l'y aidait naturellement. Elle se faisait une haute idée de la liberté morale, et quand l'amour et la foi d'autrui lui faisaient banqueroute, elle avait le juste orgueil de ne pas disputer lambeau par lambeau le pacte déchiré. Elle se plaisait même alors à l'idée de rendre généreusement et sans reproche l'indépendance et le repos à qui les réclamait.

Mais elle était devenue beaucoup moins forte que dans sa première jeunesse, en ce sens qu'elle avait recouvré le besoin d'aimer et de croire, longtemps assoupi en elle par un désastre exceptionnel. Elle s'était longtemps imaginé qu'elle vivrait ainsi, et que l'art serait son unique passion. Elle s'était trompée, et elle ne pouvait plus se faire d'illusions sur l'avenir. Il lui fallait aimer, et son plus grand malheur, c'est qu'il lui fallait aimer avec douceur, avec abnégation, et satisfaire à tout prix cet élan maternel qui était comme une fatalité de sa nature et de sa vie. Elle avait pris l'habitude de souffrir pour quelqu'un, elle avait besoin de souffrir encore, et si ce besoin étrange, mais bien caractérisé chez certaines femmes et même chez certains hommes, ne l'avait pas rendue aussi miséricordieuse envers Palmer qu'envers Laurent, c'est parce que Palmer lui avait semblé trop fort pour avoir besoin lui-même de son dévouement. Palmer s'était donc trompé en lui offrant un appui et une consolation. Il avait manqué à Thérèse de se croire nécessaire à cet homme, qui voulait qu'elle ne songeât qu'à elle-même.

Laurent, plus naïf, avait ce charme particulier dont elle était fatalement éprise, la faiblesse! Il ne s'en cachait pas, il proclamait cette touchante infirmité de son génie avec des transports de sincérité et des attendrissemens inépuisables. Hélas! il se trompait aussi. Il n'était pas plus réellement faible que Palmer n'était réellement fort. Il avait ses heures. Il parlait toujours comme un enfant

du ciel, et, dès que sa faiblesse avait vaincu, il reprenait sa force pour faire souffrir, comme font tous les enfans que l'on adore.

Laurent était voué à une fatalité inexorable. Il le disait lui-même dans ses momens de lucidité. Il semblait que, né du commerce de deux anges, il eût sucé le lait d'une furie, et qu'il lui en fût resté dans le sang un levain de rage et de désespoir. Il était de ces natures, plus répandues qu'on ne pense dans l'espèce humaine et dans les deux sexes, qui, avec toutes les sublimités de l'idée et tous les élans du cœur, ne peuvent arriver à l'apogée de leurs facultés sans tomber aussitôt dans une sorte d'épilepsie intellectuelle.

Et puis, tout aussi bien que Palmer, il voulait entreprendre l'impossible, qui est de prétendre greffer le bonheur sur le désespoir et de goûter les joies célestes de la foi conjugale et de l'amitié sainte sur les ruines d'un passé fraîchement dévasté. Il eût fallu du repos à ces deux âmes saignantes des blessures qu'elles avaient reçues : Thérèse en demandait avec l'angoisse d'un affreux pressentiment; mais Laurent croyait avoir vécu dix siècles durant les dix mois de leur séparation, et il devenait malade de l'excès d'un désir de l'âme, qui eût dû effrayer Thérèse plus qu'un désir des sens.

C'est par la nature de ce désir que malheureusement elle se laissa rassurer. Laurent semblait être régénéré au point d'avoir réintégré l'amour moral à la place qu'il doit occuper en première ligne, et il se retrouvait seul avec Thérèse, sans l'inquiéter comme autrefois de ses transports. Il savait, durant des heures entières, lui parler avec l'affection la plus sublime, lui qui s'était cru longtemps muet, disait-il, et qui sentait enfin son génie se dilater et prendre son vol dans une région supérieure! Il s'imposait à l'avenir de Thérèse en lui montrant sans cesse qu'elle avait à remplir envers lui une tâche sacrée, celle de le soustraire aux entraînemens de la jeunesse, aux mauvaises ambitions de l'âge mûr et à l'égoïsme dépravé de la vieillesse. Il lui parlait de lui-même et toujours de lui-même; pourquoi non? Il en parlait si bien! Par elle, il serait un grand artiste, un grand cœur, un grand homme; elle lui devait cela, parce qu'elle lui avait sauvé la vie! Et Thérèse, avec la fatale simplicité des cœurs aimans, arrivait à trouver ce raisonnement irréfutable, et à se faire un devoir de ce qui avait été d'abord imploré comme un pardon.

Thérèse arriva donc à renouer cette fatale chaîne; elle eut seulement l'heureuse inspiration d'ajourner le mariage, voulant éprouver la résolution de Laurent sur ce point, et craignant pour lui seul l'engagement irrévocable. S'il ne se fût agi que d'elle, l'imprudente se fût liée sans retour.

Le premier bonheur de Thérèse n'avait pas duré *toute une semaine*, comme dit tristement une chanson gaie; le second ne dura

pas vingt-quatre heures. Les réactions de Laurent étaient soudaines et violentes, en raison de la vivacité de ses joies. Nous disons ses réactions, Thérèse disait ses *rétractations*, et c'était le mot véritable. Il obéissait à cet inexorable besoin que certains adolescens éprouvent de tuer ou de détruire ce qui leur plaît jusqu'à la passion. On a remarqué ces cruels instincts chez des hommes de caractères très différens, et l'histoire les a qualifiés d'instincts pervers : il serait plus juste de les qualifier d'instincts pervertis soit par une maladie du cerveau contractée dans le milieu où ces hommes sont nés, soit par l'impunité, mortelle à la raison, que certaines situations leur ont assurée dès leurs premiers pas dans la vie. On a vu de jeunes rois égorger des biches qu'ils semblaient chérir, pour le seul plaisir de voir palpiter leurs entrailles. Les hommes de génie sont aussi des rois dans le milieu où ils se développent; ce sont même des rois très absolus, et que leur pouvoir enivre. Il en est que la soif de dominer torture, et que la joie d'une domination assurée exalte jusqu'à la fureur.

Tel était Laurent, en qui certes deux hommes bien distincts se combattaient. L'on eût dit que deux âmes, s'étant disputé le soin d'animer son corps, se livraient une lutte acharnée pour se chasser l'une l'autre. Au milieu de ces souffles contraires, l'infortuné perdait son libre arbitre, et tombait épuisé chaque jour sur la victoire de l'ange ou du démon qui se l'arrachaient.

Et quand il s'analysait lui-même, il semblait parfois lire dans un livre de magie, et donner avec une effrayante et magnifique lucidité la clé de ces mystérieuses conjurations dont il était la proie. — Oui, disait-il à Thérèse, je subis le phénomène que les thaumaturges appelaient la *possession*. Deux esprits se sont emparés de moi. Y en a-t-il réellement un bon et un mauvais? Non, je ne le crois pas : celui qui t'effraie, le sceptique, le violent, le terrible, ne fait le mal que parce qu'il n'est pas le maître de faire le bien comme il l'entendrait. Il voudrait être calme, philosophe, enjoué, tolérant; *l'autre* ne veut pas qu'il en soit ainsi. Il veut faire son état de bon ange : il veut être ardent, enthousiaste, exclusif, dévoué, et comme son contraire le raille, le nie et le blesse, il devient sombre et cruel à son tour, si bien que deux anges qui sont en moi arrivent à enfanter un démon.

Et Laurent disait et écrivait à Thérèse sur ce bizarre sujet des choses aussi belles qu'effrayantes, qui paraissaient être vraies et ajouter de nouveaux droits à l'impunité qu'il semblait s'être réservée vis-à-vis d'elle.

Tout ce que Thérèse avait craint de souffrir à cause de Laurent en devenant la femme de Palmer, elle eut à le souffrir à cause de

Palmer en redevenant la compagne de Laurent. L'horrible jalousie rétrospective, la pire de toutes, parce qu'elle se prend à tout sans pouvoir s'assurer de rien, rongea le cœur et brisa le cerveau du malheureux artiste. Le souvenir de Palmer devint pour lui un spectre, un vampire. Sa pensée s'acharna à vouloir que Thérèse lui rendît compte de tous les détails de sa vie à Gênes et à Porto-Venere, et, comme elle s'y refusait, il l'accusa d'avoir cherché dès lors à *le tromper*. Oubliant qu'à cette époque Thérèse lui avait écrit : *J'aime Palmer*, et qu'un peu plus tard elle lui avait écrit : *Je l'épouse*, il lui reprochait d'avoir toujours tenu d'une main sûre et perfide la chaîne d'espoir et de désir qui l'attachait à elle. Thérèse lui remit sous les yeux toute leur correspondance, et il reconnut qu'elle lui avait dit en temps et lieu tout ce que la loyauté lui prescrivait de dire pour le détacher d'elle. Il s'apaisa et convint qu'elle avait ménagé sa passion mal éteinte avec une excessive délicatesse, lui disant peu à peu toute la vérité à mesure qu'il se montrait disposé à la recevoir sans douleur, et aussi à mesure qu'elle-même avait pu prendre confiance dans l'avenir où Palmer l'entraînait. Il reconnut qu'elle ne lui avait jamais fait l'ombre d'un mensonge, même lorsqu'elle avait refusé de s'expliquer, et qu'au lendemain de sa maladie, lorsqu'il se faisait encore illusion sur une réconciliation impossible, elle lui avait dit : « Tout est fini entre nous. Ce que j'ai résolu et accepté pour moi-même est mon secret, et tu n'as pas le droit de m'interroger. »

— Oui, oui, tu as raison, s'écria Laurent. J'étais injuste, et ma fatale curiosité est une torture que je suis vraiment criminel de vouloir te faire partager. Oui, pauvre Thérèse, je te fais subir d'humilians interrogatoires, à toi qui ne me devais que l'oubli, et qui m'accordes un pardon généreux! Je change les rôles : j'instruis ton procès, et j'oublie que c'est moi le coupable et le condamné! Je cherche d'une main impie à arracher les voiles de pudeur dont ton âme a le droit et sans doute aussi le devoir de s'envelopper pour tout ce qui tient à tes relations avec Palmer. Eh bien! je te remercie de ton fier silence. Je t'en estime d'autant plus. Il me prouve que jamais tu n'as laissé Palmer t'interroger sur les mystères de nos douleurs et de nos joies. Et je le comprends maintenant : non-seulement une femme ne doit pas ces confidences intimes à son amant, mais encore elle se doit de les lui refuser. L'homme qui les demande avilit celle qu'il aime. Il exige d'elle une lâcheté, en même temps qu'il la souille dans sa pensée, en associant son image à celle de tous les fantômes qui l'obsèdent. Oui, Thérèse, tu as raison : il faut travailler soi-même à entretenir la pureté de son idéal, et moi, je m'évertue sans cesse à le profaner et à l'arracher du temple que je lui avais bâti!

Il semblait qu'après de telles explications, et lorsque Laurent se disait prêt à les signer de son sang et de ses larmes, le calme dût renaître et le bonheur commencer. Il n'en était pas ainsi. Laurent, dévoré d'une secrète rage, revenait le lendemain à ses questions, à ses outrages, à ses sarcasmes. Des nuits entières se passaient en discussions déplorables, où il semblait qu'il eût absolument besoin de travailler son propre génie à coups de fouet, de le blesser, de le torturer pour le rendre fécond en malédictions d'une effroyable éloquence, et pour faire atteindre à Thérèse et à lui les dernières limites du désespoir. Après ces orages, il semblait qu'il n'y eût plus qu'à se tuer ensemble. Thérèse s'y attendait toujours et se tenait prête, car elle prenait la vie en horreur; mais Laurent n'avait pas encore cette pensée. Accablé de lassitude, il s'endormait, et son bon ange semblait revenir pour bercer son sommeil et mettre sur ses traits le divin sourire des visions célestes.

Règle invariable, inouie, mais absolue dans cette étrange organisation : le sommeil changeait toutes ses résolutions. S'il s'endormait le cœur plein de tendresse, il s'éveillait l'esprit avide de combat et de meurtre, et réciproquement, s'il était parti la veille en maudissant, il accourait le lendemain pour bénir.

Trois fois Thérèse le quitta et s'enfuit loin de Paris. Trois fois il courut après elle et la força de pardonner à son désespoir, car aussitôt qu'il l'avait perdue, il l'adorait et recommençait à l'implorer avec toutes les larmes d'un repentir exalté.

Thérèse fut à la fois misérable et sublime dans cet enfer où elle s'était replongée en fermant les yeux et en faisant le sacrifice de sa vie. Elle poussa le dévouement jusqu'à des immolations qui faisaient frémir ses amis, et qui lui valurent quelquefois le blâme, presque le mépris des gens fiers et sages, qui ne savent ce que c'est que d'aimer.

Et d'ailleurs cet amour de Thérèse pour Laurent était incompréhensible pour elle-même. Elle n'y était pas entraînée par les sens, car Laurent, souillé par la débauche où il se replongeait pour tuer un amour qu'il ne pouvait éteindre par sa volonté, lui était devenu un objet de dégoût pire qu'un cadavre. Elle n'avait plus de caresses pour lui, et il n'osait plus lui en demander. Elle n'était plus vaincue et dominée par le charme de son éloquence et par les grâces enfantines de ses repentirs. Elle ne pouvait plus croire au lendemain, et les attendrissemens splendides qui les avaient tant de fois réconciliés n'étaient plus pour elle que les effrayans symptômes de la tempête et du naufrage.

Ce qui l'attachait à lui, c'était cette immense pitié dont on contracte l'impérieuse habitude avec les êtres à qui l'on a beaucoup

pardonné. Il semble que le pardon engendre le pardon jusqu'à la satiété, jusqu'à la faiblesse imbécile. Quand une mère s'est dit que son enfant est incorrigible, et qu'il faut qu'il meure ou qu'il tue, elle n'a plus rien à faire qu'à l'abandonner ou à tout accepter. Thérèse s'était trompée toutes les fois qu'elle avait cru guérir Laurent par l'abandon. Il est bien vrai qu'alors il redevenait meilleur, mais c'était à la condition d'espérer son pardon. Quand il ne l'espérait plus, il se jetait à corps perdu dans la paresse et le désordre. Elle revenait alors pour l'en tirer, et elle réussissait à le faire travailler pendant quelques jours. Mais combien elle payait cher ce peu de bien qu'elle parvenait à lui faire! Quand il revenait au dégoût d'une vie normale, il n'avait pas assez d'invectives pour lui reprocher de vouloir faire de lui « ce que *sa patronne Thérèse Levasseur* avait fait de Jean-Jacques, » c'est-à-dire, selon lui, « un idiot et un maniaque. »

Et pourtant, dans cette pitié de Thérèse qu'il implorait si ardemment pour s'en offenser aussitôt qu'elle lui était rendue, il y avait un respect enthousiaste et peut-être même un peu fanatique pour le génie de l'artiste. Cette femme, qu'il accusait d'être bourgeoise et inintelligente quand il la voyait travailler à son bien-être à lui avec candeur et persévérance, elle était grandement artiste, au moins dans son amour, puisqu'elle acceptait la tyrannie de Laurent comme étant de droit divin, et lui sacrifiait sa propre fierté, son propre travail, et ce qu'une autre moins dévouée eût peut-être appelé sa propre gloire.

Et lui, l'infortuné, il voyait et comprenait ce dévouement, et lorsqu'il s'apercevait de son ingratitude, il était dévoré de remords qui le brisaient. Il lui eût fallu une maîtresse insouciante et robuste qui se fût moquée de ses colères comme de ses repentirs, qui n'eût souffert de rien, pourvu qu'elle le dominât. Telle n'était pas Thérèse. Elle se mourait de fatigue et de chagrin, et, en la voyant dépérir, Laurent cherchait dans le suicide de son intelligence, dans le poison de l'ivresse, l'oubli momentané de ses propres larmes.

XIII.

Un soir, il lui fit une si longue et si incompréhensible querelle, qu'elle ne l'entendit plus et s'assoupit sur son fauteuil. Au bout de quelques instans, un léger frôlement lui fit ouvrir les yeux. Laurent jeta convulsivement par terre quelque chose de brillant : c'était un poignard. Thérèse sourit et referma les yeux. Elle comprenait faiblement, et comme à travers le voile d'un rêve, qu'il avait songé à la tuer. En ce moment, tout était indifférent à Thérèse. Se reposer

de vivre et de penser, que ce fût sommeil ou mort, elle laissait le choix à la destinée.

C'était la mort qu'elle méprisait. Laurent crut que c'était lui, et, se méprisant lui-même, il la quitta enfin.

Trois jours après, Thérèse, décidée à faire un emprunt qui lui permît un voyage sérieux, une absence réelle (cette vie de déchiremens et de bourrasques tuait son travail et ruinait son existence), alla au quai aux Fleurs et acheta un rosier blanc, qu'elle envoya à Laurent sans donner son nom au porteur. C'était son adieu. En rentrant chez elle, elle y trouva un rosier blanc anonyme : c'était aussi l'adieu de Laurent. Tous deux partaient, tous deux restèrent. La coïncidence de ces rosiers blancs émut Laurent jusqu'aux larmes. Il courut chez Thérèse, et la trouva achevant ses paquets. Sa place était retenue dans le courrier pour six heures du soir. Celle de Laurent l'était aussi dans la même voiture. Tous deux avaient pensé à revoir l'Italie l'un sans l'autre.

— Eh bien! partons ensemble! s'écria-t-il.

— Non, je ne pars plus, répondit-elle.

— Thérèse, lui dit-il, nous aurons beau vouloir! ce lien atroce qui nous unit ne se rompra jamais. C'est folie d'y songer encore. Mon amour a résisté à tout ce qui peut briser un sentiment, à tout ce qui peut tuer une âme. Il faut que tu m'aimes comme je suis, ou que nous mourions ensemble. Veux-tu m'aimer?

— Je le voudrais en vain, je ne peux plus, dit Thérèse. Je sens mon cœur épuisé : je crois qu'il est mort.

— Eh bien! veux-tu mourir?

— Il m'est indifférent de mourir, tu le sais; mais je ne veux ni de ta vie ni de ta mort avec moi.

— Ah! oui, tu crois à l'éternité du *moi!* Tu ne veux pas me retrouver dans l'autre vie! Pauvre martyre, je comprends cela!

— Nous ne nous retrouverons pas, Laurent, j'en ai la certitude. Chaque âme va vers son foyer d'attraction. Le repos m'appelle, et toi, tu seras toujours et partout attiré par la tempête.

— C'est-à-dire que tu n'as pas mérité l'enfer, toi!

— Tu ne l'as pas mérité non plus. Tu auras un autre ciel, voilà tout!

— Et en ce monde qu'est-ce qui m'attend, si tu me quittes?

— La gloire, quand tu ne chercheras plus l'amour.

Laurent devint pensif. Il répéta machinalement plusieurs fois : — La gloire! — puis il s'agenouilla devant la cheminée en tisonnant, comme il avait coutume de faire quand il voulait être seul avec lui-même. Thérèse sortit pour décommander son départ. Elle savait bien que Laurent l'eût suivie.

Quand elle rentra, elle le trouva très calme et très enjoué. — Ce monde, lui dit-il, n'est qu'une plate comédie; mais pourquoi vouloir s'élever au-dessus de lui, puisque nous ne savons pas ce qu'il y a plus haut, et même s'il y a quelque chose? La gloire, dont tu ris intérieurement, je le sais fort bien...

— Je ne ris pas de celle des autres...

— Qui, les autres?

— Ceux qui y croient et qui l'aiment.

— Dieu sait si j'y crois, Thérèse, et si je ne m'en moque pas comme d'une farce! Mais on peut bien aimer une chose dont on sait le peu de valeur. On aime un cheval quinteux qui vous casse le cou, le tabac qui vous empoisonne, une mauvaise pièce qui vous fait rire, et la gloire qui n'est qu'une mascarade! La gloire! quoi pour un artiste vivant? Des articles de journaux qui vous éreintent et qui font parler de vous, et puis des éloges que personne ne lit, car le public ne s'amuse que des critiques acerbes, et quand on porte son idole aux nues, il ne s'en soucie plus du tout. Et puis des groupes qui se pressent et se succèdent devant une toile peinte, et puis des commandes monumentales qui vous transportent de joie et d'ambition, et qui vous laissent moitié mort de fatigue sans avoir réalisé votre idée... Et puis... l'Institut,... une réunion de gens qui vous détestent, et qui eux-mêmes...

Ici Laurent se livra aux plus amers sarcasmes, et termina son dithyrambe en disant : — N'importe! voilà la gloire de ce monde! On crache dessus, mais on ne peut s'en passer, puisqu'il n'y a rien de mieux!

Leur entretien se prolongea ainsi jusqu'au soir, railleur, philosophique, et peu à peu tout à fait impersonnel. On eût dit, à les entendre et à les voir, deux paisibles amis qui ne s'étaient jamais brouillés. Cette situation étrange s'était répétée plusieurs fois au beau milieu de leurs plus grandes crises : c'est que, quand leurs cœurs se taisaient, leurs intelligences se convenaient et s'entendaient encore.

Laurent eut faim et demanda à dîner avec Thérèse. — Et votre départ? lui dit-elle; voici l'heure qui approche.

— Puisque vous ne partez plus, vous!

— Je partirai si vous restez.

— Eh bien! je partirai, Thérèse. Adieu!

Il sortit brusquement et revint au bout d'une heure. — J'ai manqué le courrier, dit-il, ce sera pour demain. Vous n'avez donc pas encore dîné?

Thérèse, préoccupée, avait oublié son repas sur la table.

— Ma chère Thérèse, lui dit-il, accordez-moi une dernière grâce;

venez dîner avec moi quelque part, et allons ce soir ensemble à quelque spectacle. Je veux redevenir votre ami, rien que votre ami. Ce sera ma guérison et notre salut à tous les deux. Éprouvez-moi. Je ne serai plus ni jaloux, ni exigeant, ni même amoureux. Tenez, sachez-le, j'ai une autre maîtresse, une jolie petite femme du monde, menue comme une fauvette, blanche et fine comme une brin de muguet. C'est une femme mariée. Je suis l'ami de son amant, que je trompe. J'ai deux rivaux, deux dangers de mort à braver chaque fois que j'obtiens un tête-à-tête. C'est fort piquant, et c'est là tout le secret de mon amour. Donc mes sens et mon imagination sont satisfaits de ce côté-là; c'est mon cœur tout seul et l'échange de mes idées avec les vôtres que je vous offre.

— Je les refuse, dit Thérèse.

— Comment! vous aurez la vanité d'être jalouse d'un être que vous n'aimez plus?

— Certes, non! Je n'ai plus ma vie à donner, et je ne comprends pas une amitié comme celle que vous me demandez sans un dévouement exclusif. Venez me voir comme mes autres amis, je le veux bien; mais ne me demandez plus d'intimité particulière, même apparente.

— Je comprends, Thérèse; vous avez un autre amant!

Thérèse leva les épaules et ne répondit rien. Il mourait d'envie qu'elle se vantât d'un caprice, comme il venait de le faire vis-à-vis d'elle. Sa force abattue se ranimait et avait besoin d'un combat. Il attendait avec anxiété qu'elle répondît à son défi pour l'accabler de reproches et de dédains, et lui déclarer peut-être qu'il venait d'inventer cette maîtresse pour la forcer à se trahir elle-même. Il ne comprenait plus la force d'inertie de Thérèse. Il aimait mieux se croire haï et trompé qu'importun ou indifférent.

Elle le lassa par son mutisme. — Bonsoir, lui dit-il. Je vais dîner, et de là au bal de l'Opéra, si je ne suis pas trop gris.

Thérèse, restée seule, creusa, pour la millième fois en elle-même, l'abîme de cette mystérieuse destinée. Que lui manquait-il donc pour être une des plus belles destinées humaines? La raison.

Mais qu'est-ce donc que la raison? se demandait Thérèse, et comment le génie peut-il exister sans elle? Est-ce parce qu'il est une si grande force qu'il peut la tuer et lui survivre? Ou bien la raison n'est-elle qu'une faculté isolée dont l'union avec le reste des facultés n'est pas toujours nécessaire?

Elle tomba dans une sorte de rêverie métaphysique. Il lui avait toujours semblé que la raison était un ensemble d'idées et non pas un détail, que toutes les facultés d'un être bien organisé lui empruntaient et lui fournissaient tour à tour quelque chose, qu'elle

était à la fois le moyen et le but, qu'aucun chef-d'œuvre ne pouvait s'affranchir de sa loi, et qu'aucun homme ne pouvait avoir de valeur réelle après l'avoir résolûment foulée aux pieds.

Elle repassait dans sa mémoire la vie des grands artistes, et regardait aussi celle des artistes contemporains. Elle voyait partout la règle du vrai associée au rêve du beau, et partout cependant des exceptions, des anomalies effrayantes, des figures rayonnantes et foudroyées comme celle de Laurent. L'aspiration au sublime était même une maladie du temps et du milieu où se trouvait Thérèse. C'était quelque chose de fiévreux qui s'emparait de la jeunesse et qui lui faisait mépriser les conditions du bonheur normal en même temps que les devoirs de la vie ordinaire. Par la force des choses, Thérèse elle-même se trouvait jetée, sans l'avoir désiré ni prévu, dans ce cercle fatal de l'enfer humain. Elle était devenue la compagne, la moitié intellectuelle d'un de ces fous sublimes, d'un de ces génies extravagans; elle assistait à la perpétuelle agonie de Prométhée, aux renaissantes fureurs d'Oreste; elle subissait le contre-coup de ces inexprimables douleurs sans en comprendre la cause, sans en pouvoir trouver le remède.

Dieu était encore dans ces âmes rebelles et torturées cependant, puisqu'à certaines heures Laurent redevenait enthousiaste et bon, puisque la source pure de l'inspiration sacrée n'était pas tarie; ce n'était point là un talent épuisé, c'était peut-être encore un homme de beaucoup d'avenir. Fallait-il l'abandonner à l'envahissement du délire et à l'hébétement de la fatigue?

Thérèse avait, disons-nous, trop côtoyé cet abîme pour n'en pas partager quelquefois le vertige. Son propre talent comme son propre caractère avaient failli s'engager à son insu dans cette voie désespérée. Elle avait eu cette exaltation de la souffrance qui fait voir en grand les misères de la vie, et qui flotte entre les limites du réel et de l'imaginaire; mais, par une réaction naturelle, son esprit aspirait désormais au *vrai*, qui n'est ni l'un ni l'autre, ni l'idéal sans frein, ni le fait sans poésie. Elle sentait que c'était là le beau, et qu'il fallait chercher la vie matérielle simple et digne pour rentrer dans la vie logique de l'âme. Elle se faisait de graves reproches de s'être manqué si longtemps à elle-même, puis un instant après elle se reprochait également de se trop préoccuper de son propre sort en présence du péril extrême où celui de Laurent restait engagé.

Par toutes ses voix, par celle de l'amitié comme par celle de l'opinion, le monde lui criait de se relever et de se reprendre. C'était là le devoir en effet selon le monde, dont le nom en pareil cas équivaut à celui d'ordre général, d'intérêt de la société : « Suivez le

bon chemin, laissez périr ceux qui s'en écartent. » — Et la religion officielle ajoutait : « Les sages et les bons pour l'éternel bonheur, les aveugles et les rebelles pour l'enfer! » — Donc peu importe au sage que l'insensé périsse?

Thérèse se révolta contre cette conclusion. — Le jour où je me croirai l'être le plus parfait, le plus précieux et le plus excellent de la terre, se dit-elle, j'admettrai l'arrêt de mort de tous les autres; mais si ce jour-là m'arrive, ne serai-je pas plus folle que tous les autres fous? Arrière la folie de la vanité, mère de l'égoïsme! Souffrons encore pour un autre que moi!

Il était près de minuit lorsqu'elle se leva du fauteuil où elle s'était laissée tomber inerte et brisée quatre heures auparavant. On venait de sonner. Un commissionnaire apportait un carton et un billet. Le carton contenait un domino et un masque de satin noir. Le billet contenait ce peu de mots de la main de Laurent : *Senza veder, senza parlar.*

Sans se voir et sans se parler... que signifiait cette énigme? Voulait-il qu'elle vînt au bal masqué l'intriguer par une aventure banale? voulait-il essayer de l'aimer sans la reconnaître? Était-ce fantaisie de poète ou insulte de libertin?

Thérèse renvoya le carton et retomba dans son fauteuil; mais l'inquiétude ne l'y laissa plus réfléchir. Ne devait-elle pas tout tenter pour arracher cette victime à l'égarement infernal?

J'irai, dit-elle, je le suivrai pas à pas. Je verrai, j'entendrai sa vie en dehors de moi, je saurai ce qu'il y a de vrai dans les turpitudes qu'il me raconte, à quel point il aime le mal naïvement ou avec affectation, s'il a vraiment des goûts dépravés, ou s'il ne cherche qu'à s'étourdir. Sachant tout ce que j'ai voulu ignorer de lui et de ce mauvais monde, tout ce que j'éloignais avec dégoût de ses souvenirs et de mon imagination, je découvrirai peut-être un joint, un biais, pour l'arracher à ce vertige.

Elle se rappela le domino que Laurent venait de lui envoyer, et sur lequel elle avait pourtant à peine jeté les yeux. Il était en satin. Elle en envoya chercher un en gros de Naples, mit un masque, cacha ses cheveux avec soin, se munit de nœuds de rubans de diverses couleurs, afin de changer l'aspect de sa personne, dans le cas où Laurent viendrait à la soupçonner sous ce costume, et, demandant une voiture, elle se rendit toute seule et résolûment au bal de l'Opéra.

Elle n'y avait jamais mis les pieds. Le masque lui semblait une chose insupportable, étouffante. Elle n'avait jamais essayé de contrefaire sa voix, et ne voulait être devinée de personne. Elle se glissa muette dans les corridors, cherchant les coins isolés quand

elle était lasse de marcher, ne s'y arrêtant pas quand elle voyait quelqu'un approcher d'elle, ayant toujours l'air de passer, et réussissant plus facilement qu'elle ne l'avait espéré à être complétement seule et libre dans cette foule agitée.

C'était l'époque où l'on ne dansait pas au bal de l'Opéra, et où le seul déguisement admis était le domino noir. C'était donc une cohue sombre et grave en apparence, occupée peut-être d'intrigues aussi peu morales que les bacchanales des autres réunions de ce genre, mais d'un aspect imposant, vu de haut, dans son ensemble. Puis tout à coup, d'heure en heure, un bruyant orchestre jouait des quadrilles effrénés, comme si l'administration, luttant contre la police, eût voulu entraîner la foule à enfreindre sa défense; mais personne ne paraissait y songer. La noire fourmilière continuait à marcher lentement et à chuchoter au milieu de ce vacarme, qui se terminait par un coup de pistolet, finale étrange, fantastique, qui semblait impuissant à dissiper la vision de cette fête lugubre.

Pendant quelques instans, Thérèse fut frappée de ce spectacle au point d'oublier où elle était et de se croire dans le monde des rêves tristes. Elle cherchait Laurent, et ne le trouvait pas.

Elle se hasarda dans le foyer, où se tenaient, sans masque et sans déguisement, les hommes connus de tout Paris, et quand elle en eut fait le tour, elle allait se retirer, lorsqu'elle entendit prononcer son nom dans un coin. Elle se retourna, et vit l'homme qu'elle avait tant aimé assis entre deux filles masquées, dont la voix et l'accent avaient ce je ne sais quoi de mou et d'aigre tout ensemble qui révèle la fatigue des sens et l'amertume de l'esprit.

— Eh bien! disait l'une d'elles, tu l'as donc enfin abandonnée, ta fameuse Thérèse? Il paraît qu'elle t'a trompé là-bas, en Italie, et que tu ne voulais pas le croire?

— Il a commencé à s'en douter, reprit l'autre, le jour où il a réussi à chasser le rival heureux.

Thérèse fut mortellement blessée de voir le douloureux roman de sa vie livré à de pareilles interprétations, mais plus encore de voir Laurent sourire, répondre à ces filles qu'elles ne savaient ce qu'elles disaient, et leur parler d'autre chose, sans indignation et comme sans mémoire ou sans souci de ce qu'il venait d'entendre. Thérèse n'eût jamais cru qu'il n'était pas même son ami. Elle en était sûre maintenant! Elle resta, elle écouta encore; elle sentait une sueur glacée coller son masque à sa figure.

Cependant Laurent ne disait à ces filles rien qui ne pût être entendu de tout le monde. Il babillait, s'amusait de leur caquet, et y répondait en homme de bonne compagnie. Elles n'avaient aucun esprit, et deux ou trois fois il bâilla en se cachant un peu. Néan-

moins il restait là, se souciant peu d'être vu de tous en cette compagnie, se laissant faire la cour, bâillant de fatigue et non d'ennui réel, doux, distrait, mais aimable, et parlant à ces compagnes de rencontre comme si elles eussent été des femmes du meilleur monde, presque de bonnes et sérieuses amies, mêlées à des souvenirs agréables de plaisirs que l'on peut avouer.

Cela dura bien un quart d'heure. Thérèse restait toujours. Laurent lui tournait le dos. La banquette où il était assis se trouvait placée dans l'embrasure d'une porte de glace sans tain, fermée en face de lui. Lorsque des groupes errant dans les couloirs extérieurs s'arrêtaient contre cette porte, les habits et les dominos faisaient un fond opaque, et la vitre devenait une glace noire où l'image de Thérèse se répétait sans qu'elle s'en aperçût. Laurent la vit à divers intervalles sans songer à elle; mais peu à peu l'immobilité de cette figure masquée l'inquiéta, et il dit à ses compagnes en la leur montrant dans le sombre miroir : — Est-ce que vous ne trouvez pas ça effrayant, le masque?

— Nous te faisons donc peur?

— Non, pas vous : je sais comment vous avez le nez fait sous ce morceau de satin; mais une figure qu'on ne devine pas, que l'on ne connaît pas, et qui vous fixe avec cette prunelle ardente; je m'en vais d'ici, moi, j'en ai assez.

— C'est-à-dire, reprirent-elles, que tu as assez de nous?

— Non, dit-il, j'ai assez du bal. On y étouffe. Voulez-vous venir voir tomber la neige? Je vais au bois de Boulogne.

— Mais il y a de quoi mourir?

— Ah bien oui! Est-ce qu'on meurt? Venez-vous?

— Ma foi non!

— Qui veut venir en domino au bois de Boulogne avec moi? dit-il en élevant la voix.

Un groupe de figures noires s'abattit comme une volée de chauves-souris autour de lui.

— Combien cela vaut-il? disait l'une.

— Me feras-tu mon portrait? disait l'autre.

— Est-ce à pied ou à cheval? disait une troisième.

— Cent francs par tête, répondit-il, rien que pour se promener les pieds dans la neige au clair de la lune. Je vous suivrai de loin. C'est pour voir l'effet... Combien êtes-vous? ajouta-t-il au bout de quelques instans. Dix! ce n'est guère. N'importe, marchons!

Trois restèrent en disant : — Il n'a pas le sou. Il nous fera attraper une fluxion de poitrine, et ce sera tout.

— Vous restez? reprit-il : reste sept! Bravo, nombre cabalistique, les sept péchés capitaux! Vive Dieu! je craignais de m'ennuyer, mais voilà une invention qui me sauve.

— Allons, dit Thérèse, une fantaisie d'artiste!... Il se souvient qu'il est peintre. Rien n'est perdu.

Elle suivit cette étrange compagnie jusqu'au péristyle, pour s'assurer qu'en effet l'idée fantasque était mise à exécution; mais le froid fit reculer les plus déterminées, et Laurent se laissa persuader d'y renoncer. On voulait qu'il changeât la partie en un souper général. — Ma foi non! dit-il, vous n'êtes que des peureuses et des égoïstes, absolument comme les femmes honnêtes. Je vais dans la bonne compagnie. Tant pis pour vous!

Mais elles le remmenèrent dans le foyer, et il s'y établit entre lui, d'autres jeunes gens de ses amis, et une troupe d'effrontées, une causerie si vive, avec de si beaux projets, que Thérèse, vaincue par le dégoût, se retira en se disant qu'il était trop tard. Laurent aimait le vice : elle ne pouvait plus rien pour lui.

Laurent aimait-il le vice en effet? Non, l'esclave n'aime pas le joug et le fouet; mais quand il est esclave par sa faute, quand il s'est laissé prendre sa liberté, faute d'un jour de courage ou de prudence, il s'habitue au servage et à toutes ses douleurs : il justifie ce mot profond de l'antiquité, que quand Jupiter réduit un homme en cet état, il lui ôte la moitié de son âme.

Quand l'esclavage du corps était le fruit terrible de la victoire, le ciel agissait ainsi par pitié pour le vaincu; mais quand c'est l'âme qui subit l'étreinte funeste de la débauche, le châtiment est là tout entier. Désormais Laurent le méritait, ce châtiment. Il avait pu se racheter, Thérèse y avait risqué, elle aussi, la moitié de son âme : il n'en avait pas profité.

Comme elle remontait en voiture pour rentrer chez elle, un homme éperdu s'élança à ses côtés. C'était Laurent. Il l'avait reconnue au moment où elle quittait le foyer, à un geste d'horreur involontaire dont elle n'avait pas eu conscience.

— Thérèse, lui dit-il, rentrons dans ce bal. Je veux dire à tous ces hommes : « Vous êtes des brutes! » à toutes ces femmes : « Vous êtes des infâmes! » Je veux crier ton nom, ton nom sacré à cette foule imbécile, me rouler à tes pieds, et mordre la poussière en appelant sur moi tous les mépris, toutes les insultes, toutes les hontes! Je veux faire ma confession à haute voix dans cette mascarade immense, comme les premiers chrétiens la faisaient dans les temples païens, purifiés tout à coup par les larmes de la pénitence et lavés par le sang des martyrs...

Cette exaltation dura jusqu'à ce que Thérèse l'eût ramené à sa porte. Elle ne comprenait plus du tout pourquoi et comment cet homme si peu enivré, si maître de lui-même, si agréablement discoureur au milieu des filles du bal masqué, redevenait passionné

jusqu'à l'extravagance aussitôt qu'elle lui apparaissait. — C'est moi qui vous rends fou, lui dit-elle. Tout à l'heure on vous parlait de moi comme d'une misérable, et cela même ne vous réveillait pas. Je suis devenue pour vous comme un spectre vengeur. Ce n'était pas là ce que je voulais. Quittons-nous donc, puisque je ne peux plus vous faire que du mal.

XIV.

Ils se revirent pourtant le lendemain. Il la supplia de lui donner une dernière journée de causerie fraternelle et de promenade *bourgeoise*, amicale, tranquille. Ils allèrent ensemble au Jardin des Plantes, s'assirent sous le grand cèdre, et montèrent au labyrinthe. Il faisait doux; plus de traces de neige. Un soleil pâle perçait à travers des nuages lilas. Les bourgeons des plantes étaient déjà gonflés de séve. Laurent était poète, rien que poète et artiste contemplatif ce jour-là : un calme profond, inoui, pas de remords, pas de désirs ni d'espérances; de la gaieté ingénue encore par momens. Pour Thérèse, qui l'observait avec étonnement, c'était à ne pas croire que tout fût brisé entre eux.

L'orage revint effroyable le lendemain, sans cause, sans prétexte, et absolument comme il se forme dans le ciel d'été, par la seule raison qu'il a fait beau la veille.

Puis, de jour en jour, tout s'obscurcit, et ce fut comme une fin du monde, comme de continuels éclats de foudre au sein des ténèbres.

Une nuit, il entra chez elle fort tard, dans un état d'égarement complet, et, sans savoir où il était, sans lui dire un mot, il se laissa tomber endormi sur le sofa du salon.

Thérèse passa dans son atelier, et pria Dieu avec ardeur et désespoir de la soustraire à ce supplice. Elle était découragée; la mesure était comble. Elle pleura et pria toute la nuit.

Le jour paraissait lorsqu'elle entendit sonner à sa porte. Catherine dormait, et Thérèse crut que quelque passant attardé se trompait de domicile. On sonna encore; on sonna trois fois. Thérèse alla regarder par la lucarne de l'escalier qui donnait au-dessus de la porte d'entrée. Elle vit un enfant de dix à douze ans, dont les vêtemens annonçaient l'aisance, dont la figure levée vers elle lui parut angélique. — Qu'est-ce donc, mon petit ami? lui dit-elle; êtes-vous égaré dans le quartier?

— Non, répondit-il, on m'a amené ici; je cherche une dame qui s'appelle M[lle] Jacques.

Thérèse descendit, ouvrit à l'enfant, et le regarda avec une émotion extraordinaire. Il lui semblait qu'elle l'avait déjà vu, ou qu'il

ressemblait à quelqu'un qu'elle connaissait et dont elle ne pouvait retrouver le nom. L'enfant aussi paraissait troublé et indécis.

Elle l'emmena dans le jardin pour le questionner; mais, au lieu de répondre : — C'est donc vous, lui dit-il tout tremblant, qui êtes Mlle Thérèse?

— C'est moi, mon enfant; que me voulez-vous? que puis-je faire pour vous?

— Il faut me prendre avec vous et me garder si vous voulez de moi!

— Qui êtes-vous donc?

— Je suis le fils du comte de ***.

Thérèse retint un cri, et son premier mouvement fut de repousser l'enfant; mais tout à coup elle fut frappée de sa ressemblance avec une figure qu'elle avait peinte dernièrement en la regardant dans une glace pour l'envoyer à sa mère, et cette figure, c'était la sienne propre.

— Attends! s'écria-t-elle en saisissant le jeune garçon dans ses bras avec un mouvement convulsif. Comment t'appelles-tu?

— Manoël.

— Oh! mon Dieu! qui donc est ta mère?

— C'est... on m'a bien recommandé de ne pas vous le dire tout de suite! Ma mère... c'était d'abord la comtesse de *** qui est là-bas, à La Havane; elle ne m'aimait pas et elle me disait bien souvent : « Tu n'es pas mon fils, je ne suis pas obligée de t'aimer. » Mais mon père m'aimait, et il me disait souvent : « Tu n'es qu'à moi, tu n'as pas de mère. » Et puis il est mort il y a dix-huit mois, et la comtesse a dit : « Tu es à moi et tu vas rester avec moi. » C'est parce que mon père lui avait laissé de l'argent, à la condition que je passerais pour leur fils à tous les deux. Cependant elle continuait à ne pas m'aimer, et je m'ennuyais beaucoup avec elle, quand un monsieur des États-Unis, qui s'appelle M. Richard Palmer, est venu tout d'un coup me demander. La comtesse a dit : « Non, je ne veux pas. » Alors M. Palmer m'a dit : « Veux-tu que je te reconduise à ta vraie mère, qui croit que tu es mort, et qui sera bien contente de te revoir? » J'ai dit oui, bien sûr! Alors M. Palmer est venu la nuit, dans une barque, parce que nous demeurions au bord de la mer; et moi, je me suis levé bien doucement, bien doucement, et nous avons navigué tous les deux jusqu'à un grand navire, et puis nous avons traversé toute la grande mer, et nous voilà.

— Vous voilà! dit Thérèse, qui tenait l'enfant pressé contre sa poitrine, et qui, agitée d'un tremblement d'ivresse, le couvait et l'enveloppait d'un seul et ardent baiser pendant qu'il parlait; où est-il, Palmer?

— Je ne sais pas, dit l'enfant. Il m'a amené à la porte, il m'a dit *sonne*, et puis je ne l'ai plus vu.

— Cherchons-le, dit Thérèse en se levant; il ne peut pas être loin!

Et, courant avec l'enfant, elle rejoignit Palmer, qui se tenait à quelque distance, attendant de pouvoir s'assurer que l'enfant était reconnu par sa mère.

— Richard! Richard! s'écria Thérèse en se jetant à ses pieds au milieu de la rue encore déserte, comme elle l'eût fait quand même elle eût été pleine de monde. Vous êtes *Dieu* pour moi!... — Elle n'en put dire davantage; suffoquée par les larmes de la joie, elle devenait folle.

Palmer l'emmena sous les arbres des Champs-Élysées et la fit asseoir. Il lui fallut au moins une heure pour se calmer et se reconnaître, et pour réussir à caresser son fils sans risquer de l'étouffer.

— A présent, lui dit Palmer, j'ai payé ma dette. Vous m'avez donné des jours d'espoir et de bonheur, je ne voulais pas rester insolvable. Je vous rends une vie entière de tendresse et de consolation, car cet enfant est un ange, et il m'en coûte de me séparer de lui. Je l'ai privé d'un héritage et je lui en dois un en échange. Vous n'avez pas le droit de vous y opposer; mes mesures sont prises et tous ses intérêts sont réglés. Il a dans sa poche un portefeuille qui lui assure le présent et l'avenir. Adieu, Thérèse! Comptez que je suis votre ami à la vie et à la mort.

Palmer s'en alla heureux : il avait fait une bonne action. Thérèse ne voulut pas remettre les pieds dans la maison où Laurent dormait. Elle prit un fiacre, après avoir envoyé un commissionnaire à Catherine avec ses instructions, qu'elle écrivit d'un petit café où elle déjeuna avec son fils. Ils passèrent la journée à courir Paris ensemble, afin de s'équiper pour un long voyage. Le soir, Catherine vint les rejoindre avec les paquets qu'elle avait faits dans la journée, et Thérèse alla cacher son enfant, son bonheur, son repos, son travail, sa joie, sa vie, au fond de l'Allemagne. Elle eut le bonheur égoïste : elle ne pensa plus à ce que Laurent deviendrait sans elle. Elle était mère, et la mère avait irrévocablement tué l'amante.

Laurent dormit tout le jour et s'éveilla dans la solitude. Il se leva, maudissant Thérèse d'avoir été à la promenade sans songer à lui faire faire à souper. Il s'étonna de ne pas trouver Catherine, donna la maison au diable, et sortit.

Ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il comprit ce qui lui arrivait. Quand il vit la maison de Thérèse sous-louée, les meubles emballés ou vendus, et qu'il attendit des semaines et des mois sans recevoir un mot d'elle, il n'eut plus d'espoir et ne songea plus qu'à s'étourdir.

Ce n'est qu'au bout d'un an qu'il sut le moyen de faire parvenir une lettre à Thérèse. Il s'accusait de tout son malheur et demandait le retour de l'ancienne amitié; puis, revenant à la passion, il finissait ainsi :

« Je sais bien que de toi je ne mérite pas même cela, car je t'ai maudite, et, dans mon désespoir de t'avoir perdue, j'ai fait pour me guérir des efforts de désespéré. Oui, je me suis efforcé de dénaturer ton caractère et ta conduite à mes propres yeux; j'ai dit du mal de toi avec ceux qui te haïssent, et j'ai pris plaisir à en entendre dire à ceux qui ne te connaissent pas. Je t'ai traitée absente comme je te traitais quand tu étais là! Et pourquoi n'es-tu plus là? C'est ta faute si je deviens fou; il ne fallait pas m'abandonner... Oh! malheureux que je suis, je sens que je te hais en même temps que je t'adore. Je sens que toute ma vie se passera à t'aimer et à te maudire... Et je vois bien que tu me hais! Et je voudrais te tuer! Et si tu étais là, je tomberais à tes pieds!.... Thérèse, Thérèse, tu es donc devenue un monstre, que tu ne connais plus la pitié? Oh! l'affreux châtiment que celui de cet incurable amour avec cette colère inassouvie! Qu'ai-je donc fait, mon Dieu, pour en être réduit à perdre tout, jusqu'à la liberté d'aimer ou de haïr! »

Thérèse lui répondit :

« Adieu pour toujours! Mais sache que tu n'as rien fait contre moi que je n'aie pardonné, et que tu ne pourras rien faire que je ne puisse pardonner encore. Dieu condamne certains hommes de génie à errer dans la tempête et à créer dans la douleur. Je t'ai assez étudié dans tes ombres et dans ta lumière, dans ta grandeur et dans ta faiblesse, pour savoir que tu es la victime d'une destinée, et que tu ne dois pas être pesé dans la même balance que la plupart des autres hommes. Ta souffrance et ton doute, ce que tu appelles ton châtiment, c'est peut-être la condition de ta gloire. Apprends donc à le subir. Tu as aspiré de toutes tes forces à l'idéal du bonheur, et tu ne l'as saisi que dans tes rêves. Eh bien! tes rêves, mon enfant, c'est ta réalité, à toi, c'est ton talent, c'est ta vie : n'es-tu pas artiste?

« Sois tranquille, va, Dieu te pardonnera de n'avoir pu aimer! Il t'avait condamné à cette insatiable aspiration pour que ta jeunesse ne fût pas absorbée par une femme. Les femmes de l'avenir, celles qui contempleront ton œuvre de siècle en siècle, voilà tes sœurs et tes amantes. »

GEORGE SAND.

Gargilesse, 30 mai 1858.

UN

HUMORISTE SATIRIQUE

DU THÉATRE ANGLAIS

DOUGLAS WILLIAM JERROLD.

I. *The Life and Remains of Douglas Jerrold*, by his son; London, W. Kent and C°., 1859. — II. *The Writings of Douglas Jerrold*, collected edition; London, Bradbury and Evans, 1852.

Avez-vous jamais visité les établissemens maritimes et militaires si multipliés dans le voisinage de Londres? En ce cas, en quittant Chatham, vous avez dù descendre la Medway entre deux rangées de vaisseaux de guerre, de canonnières, de batteries flottantes, et bientôt vous abordiez devant Sheerness. A ceux qui ne le connaissent pas, c'est tout au plus si nous conseillerons d'affronter les fanges de ce petit port, dénué, pour qui n'est pas ingénieur ou manufacturier, de toute poésie, de tout intérêt comme de toute beauté. Sheerness en effet est un énorme atelier où le laisser-aller de la gent marine s'étale tout à l'aise et sans scrupule parmi les fumées du goudron, les sifflemens de la vapeur, le fracas des lourds marteaux : aucune élégance, peu de *comfort*, et nul plaisir. Contrairement aux us et coutumes de toute ville anglaise qui se respecte, Sheerness n'a point avec Londres de rapports télégraphiques; le gaz municipal n'y brille qu'à défaut de lune; on n'y saurait trouver un *guide* imprimé. Bref, et c'est tout dire, Sheerness n'a point de théâtre. Le malheureux marin, qui ne sait où dépenser ses soirées oisives, n'a le choix qu'entre de sales *beer-shops* ou les distractions par

trop orthodoxes que le zèle du clergé lui ménage dans un de ces établissemens, moitié prêches, moitié cours gratuits, qui constituent ce qu'on appelle une *cooperative-hall*.

Autrefois il n'en était pas ainsi, et sur l'emplacement actuel d'un vaste chantier de bois de charpente, au coin de *Victory Street*, les anciens de la cité se rappellent avoir vu subsister une vieille salle de spectacle où, dans les premières années du siècle, la tragédie, le drame et la farce avaient encore droit de passage. La *ville bleue* de Sheerness (*blue town*) était alors encombrée de matelots et d'officiers. C'était le temps des grandes guerres avec la France, le temps des invasions menaçantes, des apprêts de défense poussés avec une activité fiévreuse. Sheerness, moins vaste, moins bien ordonnée qu'on ne la voit aujourd'hui, était en revanche plus peuplée, plus bruyante, plus avide de plaisirs. L'argent des *prises* y affluait. Le théâtre y faisait ses affaires. *Hamlet, Richard III, Macbeth*, revenus à leur destinée originelle, retrouvaient dans cette petite ville, avec l'architecture élémentaire de la salle où jouait Shakspeare, l'auditoire naïf et enthousiaste qui, du temps d'Élisabeth, boxait aux portes du *Globe*.

L'*impresario* du théâtre de Sheerness était en 1807 M. Samuel Jerrold, sous le nom duquel mistress Jerrold, plus jeune, plus intelligente, plus *voulante*, régnait et gouvernait sans trop s'en cacher. Quatre ans auparavant (3 janvier 1803), un enfant leur était né, auquel on avait donné pour prénom le nom de famille de sa grand'-mère; celle-ci était une Douglas et habitait Cranbrook, une des jolies petites villes agricoles du comté de Kent. Elle garda son petit-fils auprès d'elle tant que Mr. et mistress Samuel Jerrold, promenant de bourgade en bourgade et de grange en grange leurs talens plus ou moins méconnus, ne purent associer le marmot à ces hasardeux vagabondages. A peine fixés à Sheerness, ils le rappelèrent cependant, et il leur revint blond comme un chaume, blanc comme un agneau nouveau-né, frais et gaillard comme les petits bergers parmi lesquels il avait grandi. On eut quelque peine, semble-t-il, à ménager pour lui cette transition soudaine de l'air des champs à l'atmosphère des coulisses, mais on en vint à bout, et l'enfant de la balle dut subir sa vocation prédestinée. Le brodequin tragique remplaça les sabots qu'il avait portés jusqu'alors, et le petit polisson qui se vautrait naguère, heureux et libre, dans les fossés de Cranbrook, devint, bon gré, mal gré, un de ces pauvres mannequins vivans que les Hermione échevelées, les Glocester en fureur, étouffent tour à tour dans leurs convulsions factices d'amour ou de haine. Il eut ainsi ses soirées de gloire et d'ennui, mêlées de terreur et d'orgueil, de menaces et de bonbons. Certain vieux sacristain de

Sheerness, qui était en 1807 un simple allumeur de quinquets au service de M. Samuel Jerrold, — l'honnête Jogrum Brown, il faut le nommer, — se rappelle encore le petit Douglas dans les bras d'Edmund Kean jouant *Rolla* (1).

En 1813, année à jamais sinistre, l'Angleterre en péril, épuisée d'hommes, arrivée au dernier ban de ses soldats et de ses matelots, donnait des armes à qui en demandait, sans choisir, sans compter, sans regarder. Le petit apprenti-comédien, qui depuis sept ans, mêlé à la belliqueuse populace de Sheerness, s'était fortement imbu des passions nationales, lève un jour ses bras débiles et demande, lui aussi, à se battre. Il sera marin comme Nelson. Il luttera, lui aussi, contre *Buonaparte*. On le prend au mot, chose étrange à dire, et ce héros de onze ans est enrôlé parmi les volontaires de première classe : il revêt l'uniforme; on l'envoie (décembre 1813) à bord du vaisseau-gardien le *Namur*, sentinelle flottante à l'embouchure de la Nore. L'enfant, il est vrai, n'a pour ainsi dire pas quitté le toit paternel. Le capitaine sous les ordres duquel on l'a placé admet familièrement dans sa cabine ce *midshipman* imberbe, auquel les matelots n'obéissent qu'en souriant. Le petit Douglas passe ses journées à lire et relire Buffon, passionné qu'il est pour l'histoire naturelle, à élever des pigeons, qu'il aime à voir tournoyer au-dessus des mâts de l'escadre, enfin à organiser un théâtre dont les décorations sont hardiment brossées par un autre marin, un peu plus âgé, un peu plus sérieux, qui sera plus tard un des premiers paysagistes anglais (2). Tels sont ses passe-temps, mais il s'indigne d'y être réduit. Il écoute d'ailleurs, il observe, et de cette précoce étude on verra ce qui devait sortir. Pour le moment, l'écrivain futur s'ignore encore. Il demande à marcher, à combattre. Cette immobilité du *guard-ship*, cette faction qu'il monte depuis deux ans déjà lui pèse et le fatigue. Il est marin de cœur et d'âme : il a le feu sacré de ce rude métier, le courage véhément, l'enthousiaste

(1) Il n'est peut-être pas sans intérêt pour les biographes de savoir que ce phénomène tragique, Edmund Kean, avait débuté à Sheerness en 1804, sous le nom de Carey. C'était à peine un adolescent, et on le payait à raison de 15 shillings par semaine pour jouer indifféremment la tragédie, la comédie, la *farce*, l'opéra, l'intermède et la pantomime. Il y reparut en 1807, après un voyage en Irlande, dans le rôle d'Alexandre le Grand. « Alexandre le Petit, s'écria l'un des spectateurs, faisant allusion à la taille exiguë du jeune acteur. — Petit, c'est possible, repartit celui-ci, les bras croisés sur la poitrine et jetant un regard terrible au mauvais plaisant déconcerté,... mais *avec une grande âme!* » Le même soir, dans un médiocre vaudeville intitulé *le Jeune Hussard*, son jeu fut tellement nerveux, tellement expressif, qu'une des actrices qui lui donnaient la réplique se trouva mal et fut emportée sans connaissance hors de la scène. Ces souvenirs étaient personnels à Douglas Jerrold, et c'est grâce à la précocité de sa mémoire qu'ils ont été transmis à M. Procter, le biographe d'Edmund Kean.

(2) Clarkson Stanfield.

insouciance. Par malheur, il n'a pas quatorze ans encore, et son inexpérience juvénile l'expose à d'étranges mésaventures; on dirait celles que le capitaine Marryat accumule sur la tête de son *Peter Simple*. Cependant on fait droit à ses demandes réitérées. Il prend, à bord d'un brick de transport, non pas tout à fait le poste de combat qu'il ambitionnait, mais un service actif, qui compte, et qui peut former un homme. Il porte à Ostende, à Heligoland, ces approvisionnemens de guerre qui ont trouvé leur emploi sur le champ de bataille de Waterloo. Sa haine des Français, des *mounseers*, comme il dit, y trouve enfin une demi-satisfaction. Mais quoi! Waterloo même va le désarmer et terminer brusquement cette carrière ébauchée. Le 10 juillet 1815, le brick l'*Ernest*, que montait Douglas, charge dans les Dunes, à destination de Sheerness, quarante-sept blessés, deux femmes veuves, deux enfans orphelins, tristes débris de la grande bataille livrée vingt jours auparavant, et qui avait dignement clos l'épopée impériale. Le 21 octobre suivant, le jeune volontaire, licencié par l'amirauté, dit adieu, non sans regret, au pavillon, à l'uniforme, aux rêves de gloire. Il ne s'agit plus de savoir si jamais il gagnera la pairie, comme Nelson, mais si demain, comme le premier venu, il gagnera son dîner.

Pendant qu'il naviguait en effet, les affaires de la famille n'avaient point prospéré, bien loin de là. Le théâtre de Sheerness était en pleine déconfiture, et le directeur, exproprié, ne savait plus de quel bois faire flèche. Abattu par l'âge autant que par les coups répétés de la fortune, M. Samuel Jerrold ne pouvait plus compter que sur l'intelligence et l'énergie de sa femme, devenue le véritable chef de cette famille désolée. Elle partit pour Londres, laissant à Sheerness, en attendant qu'elle les appelât dans la capitale, Douglas et sa sœur sous la garde du vieux père. Ils passèrent ainsi tout l'automne; mais le 1^{er} janvier 1816 ils débarquèrent à Londres, et Douglas faisait connaissance du même coup avec les brouillards et les voleurs de cette immense ville, celle où il devait désormais vivre, lutter et mourir. Il y débutait mal, transi de honte et de froid, car il s'était laissé dérober son surtout, et la matinée était glaciale. A peine remis de ses premières émotions, et un soir qu'il avait promené de tous côtés l'uniforme dont il se parait encore, il imagina d'entrer au théâtre Adelphi (qui s'appelait alors le théâtre de Scot). Au moment où il s'engageait dans les couloirs obscurs, un inconnu lui barra le passage. « C'est ici qu'on paie, » lui dit, la main tendue, ce farouche argus, et Douglas paya, comme de raison. Quelques pas plus loin, et comme il avançait en toute assurance, une voix irritée le fit retourner. « C'est *ici* qu'on paie, » lui criait un petit vieillard, passant la tête au guichet d'un petit bureau caché

dans l'épaisseur du mur. L'ex-*midshipman* venait d'expérimenter pour la seconde fois l'habileté des escrocs de Londres.

Franchissons quelques années. Au seuil de quelqu'un des petits théâtres de Londres erre un homme jeune encore, mais déjà fatigué, de petite taille, les épaules légèrement voûtées, portant les cheveux longs, et volontiers drapé dans un manteau brun. Les habitués des salles Coburg et Surrey, — petites scènes d'outre-Tamise, dont l'infimité trouverait à grand'peine un équivalent parmi les plus humbles de la banlieue parisienne, — connaissent bien ce visage expressif, cette physionomie décidée, cette allure vaillante, ce regard inspiré. On sait qu'il est le poète attitré de l'endroit. On l'a baptisé *le petit Shakspeare au manteau de drap* (1). Ce sobriquet à demi bienveillant, à demi railleur, ne blesse aucunement les oreilles de l'homme qu'on désigne ainsi. Au besoin même, s'il cessait d'en sourire, il s'en trouverait honoré, car Shakspeare est son dieu littéraire. Avec la Bible, Shakspeare et Milton, volontiers il se passerait d'autres modèles; c'est d'après ceux-ci qu'il s'est formé, poète d'abord, critique ensuite, vaudevilliste et dramaturge en fin de compte. Et pourquoi s'en étonner? Nous sommes dans la traditionnelle Angleterre, où Milton, Shakspeare et la Bible formeront encore bien des générations d'écrivains.

Ce Shakspeare de faubourg, on l'a reconnu, c'est Douglas Jerrold. Après avoir mis au clou le poignard du *midshipman*, pressé par l'impérieuse nécessité, il s'était placé, comme apprenti, chez l'imprimeur Sidney. Là, il avait appris quelques-uns des dessous de carte du journalisme: Sidney était propriétaire d'une des feuilles les plus accréditées parmi celles que les *sportsmen* lisent et consultent (2). Sidney venant à faillir peu de temps après, Douglas passa dans une autre imprimerie, où s'éditait un recueil hebdomadaire intitulé *the Sunday Monitor*. Déjà, dans un obscur *magazine* (*Arliss's Magazine*), il avait en cachette glissé quelques sonnets, quelques épigrammes, quelques menus articles, anonymes et gratuits. Un soir, en sortant d'une représentation du *Freischütz*, le jeune ouvrier imagina de formuler à son tour un jugement sur ce chef-d'œuvre, et, content de son article, il le glissa furtivement dans la boîte du journal. Quelle ne fut pas sa joie le lendemain lorsqu'il reçut de la main même du *patron* sa propre *copie* à composer! Une note, également insérée dans le journal, demandait de nouvelles communications à l'auteur du compte-rendu anonyme. Le Rubicon était franchi.

(1) *Little Shakspeare in a camlet cloak.*

(2) *Bell's Life in London*, qui avait emprunté son titre originaire à un roman très connu. Ce journal s'appelait en 1816, alors que Sidney l'imprimait encore : *Pierce Egan's Life in London.*

Douglas Jerrold rentra chez lui dans un vrai délire : « L'y voilà! l'y voilà! » criait-il à ses sœurs étonnées en leur montrant la feuille encore humide où sa première prose venait de trouver issue.

L'histoire de son début dans la carrière dramatique le peint mieux encore. Ses premières relations à Londres avaient été naturellement celles que son passé lui assignait. Il y avait retrouvé Kean à Drury-Lane, John Kemble à Covent-Garden, Mathews à l'*English Opera-House*. Toutes ces étoiles, maintenant au zénith, il les avait vues poindre à l'horizon, et planer pour ainsi dire sur son berceau. Elles souriaient encore à sa jeunesse, et le pauvre enfant, pénétré du bon accueil qu'il trouvait, nonobstant le désarroi de sa fortune, chez les anciens pensionnaires du théâtre de Sheerness, leur en gardait une vive reconnaissance. Un soir qu'il vit arriver à Londres un de ces acteurs, comique célèbre en province, il se hâta, dans un accès d'enthousiasme, de lui pronostiquer les plus beaux succès : «Vous réussirez, lui disait-il, vous réussirez sans aucun doute,... et j'écrirai un rôle pour vous. » Douglas avait quatorze ans lorsqu'il prenait ainsi cet engagement irréfléchi. Sa hardiesse fit sourire. L'année suivante, la pièce promise était écrite et présentée au directeur de l'*English Opera-House*, qui la déposa dans un carton et ne prit pas même la peine de la lire; à grand'peine put-on la retirer de ses mains deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1821, lorsque Wilkinson, pour qui elle avait été composée, se crut en passe de la faire admettre à la faveur d'une de ces lacunes qu'un directeur embarrassé comble comme il peut, et sans y regarder. Elle était intitulée *les Duellistes*. Wilkinson la débaptisa de son chef, et y mit une étiquette plus en rapport avec les besoins de l'affiche. *Plus de peur que de mal* (*More frightened than hurt*) fut ainsi représenté à *Sadler's Wells-Theatre*, le lundi 30 avril 1821, avec un certain succès. L'auteur entrait dans sa dix-huitième année (1).

Immédiatement commença pour lui un troisième ou quatrième apprentissage, et l'un des plus durs qu'il y ait au monde, celui de l'écrivain dramatique. Il n'en connut d'abord que les misères. Le directeur de *Sadler's Wells* n'exagérait ni la reconnaissance ni la générosité. Le jeune débutant lui avait paru de bonne prise; il l'exploita sans scrupule, et les quatre premiers ouvrages que Douglas Jerrold fit jouer lui furent payés en bloc 20 livres sterling (soit un

(1) Les destinées ultérieures de cette première comédie-vaudeville sont assez curieuses. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, elle fut traduite ou plutôt imitée en français, et un écrivain anglais (M. Kenney), l'ayant vue à Paris, sans en reconnaître l'origine, savamment déguisée, la retraduisit pour le *Théâtre-Olympique* de M[me] Vestris. Chemin faisant, elle avait encore changé de nom, et s'appelait alors *le Duel par procuration* (*Fighting by proxy*). Liston y jouait le rôle écrit pour son camarade Wilkinson.

peu plus de 500 francs). N'importe : ce médiocre salaire, grossi du produit de quelques biographies de comédiens secondaires publiées dans le *Mirror of the Stage*, complétait, pour le jeune imprimeur, un revenu qu'il jugeait sans doute suffisant, puisque dès lors il songeait au mariage. Lié d'une étroite amitié avec un autre débutant littéraire qui, lui aussi, creusait péniblement sa voie dans les régions inférieures de la presse, Laman Blanchard, ils avaient mis en commun leur ambition d'écrivain et leurs rêves amoureux. Après une semaine de labeurs acharnés, ils partaient, le dimanche venu, avec leurs jeunes fiancées, et, dans toute la liberté autorisée par les mœurs de leur pays, pauvres d'argent, riches de poésie et d'espérance, parcouraient les rians abords de la sombre capitale anglaise : deux enfans, deux enthousiastes!

« C'était en 1823, nous raconte le fils de Douglas Jerrold. *Le Libéral* (1) avait manqué. Byron était à Gênes, tournant vers la Grèce ses regards inquiets, et prêt à tout quitter, même la comtesse Guiccioli, afin d'aller sur ces champs de bataille pour lesquels alors il se croyait né... Au comité grec de Londres arrivaient ses lettres, pressantes, impérieuses, demandant des armes, de la poudre, des médicamens, et ces lignes vaillantes, ces appels sonores trouvaient à Londres plus d'un écho. Par un jour sombre et pluvieux, au bruit des pieds qui clapotent dans la boue et des fiacres roulant sur le macadam de Holborn, deux jeunes gens, abrités sous une porte, causent avec une ardeur fébrile. L'un est de taille haute, élancée. Une chevelure noire et abondante couronne son front large et blanc; il y a des éclairs dans ses yeux noirs, et mainte jeune fille lui envierait la délicatesse de son teint. Son interlocuteur, plus petit que lui, a des cheveux blonds et flottans, un nez aquilin d'un relief prononcé, des yeux de feu sous d'épais sourcils, des lèvres expressives, qui, par leur jeu mobile, soulignent en quelque sorte chacune des paroles qu'elles articulent... Il ne faut pas être magicien pour prédire à ces deux amis la destinée qui les attend. Le premier, doué d'une exquise sensibilité, marchera dans la vie entouré de sympathies nombreuses et de chagrins plus nombreux encore. Le second, avec sa tête de lion, ses regards ardens, ses mains de lutteur, combattra pied à pied, sans fléchir jamais, et finira par saisir le pavillon ennemi dans sa victorieuse étreinte.

« Laman Blanchard et Douglas Jerrold, — car ce sont eux, — parlent en ce moment, sous l'auvent protecteur, de Byron et de la liberté. Tout noble qu'il est, Byron est leur idole. N'est-il pas poète? ne combat-il pas pour l'indépendance? Pourquoi ne le suivraient-ils pas? pourquoi n'iraient-ils pas le rejoindre au pied du mont Olympe? Tandis qu'ils s'exaltent à l'envi sous l'empire de cette tentation soudaine, l'un d'eux, le blond aux yeux bleus, est tout à coup frappé par le contraste de leurs paroles sublimes et de leur attitude un peu trop bourgeoise. Deux futurs croisés qui se laissent intimider par une ondée de printemps! Aussi, s'élançant sur la chaussée :

(1) Titre du journal fondé par lord Byron et Leigh Hunt.

« Allons, Sam, s'écrie-t-il, s'il faut aller délivrer la Grèce, montrons que quelques gouttes d'eau ne nous font pas peur! » La pluie cependant les trempa bel et bien jusqu'aux os, et refroidit leur ardeur belliqueuse. « Je crains bien, disait Douglas Jerrold quelques années plus tard, je crains bien que cette pluie-là n'ait emporté, comme une peinture en détrempe, notre *philhellénie* encore trop fraîche. » En revanche, Laman Blanchard et lui restèrent fidèles à Byron... »

A Byron cependant un peu moins qu'à la liberté, on le verra plus tard. En revanche les deux amis se restèrent également fidèles l'un à l'autre, et les lettres, imprimées en petit nombre, qui attestent la durée de cette liaison étonnent, surtout celles de Laman Blanchard, par leur caractère sérieux, pénétré, presque solennel. Ce sont pourtant là deux hommes d'esprit, deux journalistes, deux vaudevillistes. Ils gagnent leur vie à ce jeu terrible de l'esprit quotidien, de l'épigramme obligée, de la gaieté sur commande, qui semble devoir, à la longue, transformer l'intelligence la plus virile en je ne sais quel gaz phosphorescent et malsain, émousser la sensibilité la plus vive, oblitérer la raison la plus solide. De tout cela rien n'arrive, grâce sans doute à cette force propre de l'individualité anglaise, qui, soit dans le bien, soit dans le mal, reste elle-même et se soustrait aux influences du dehors. Plus malléables de ce côté de la Manche et plus logiques aussi, nous subissons plus généralement le joug des circonstances, les exigences professionnelles, l'action du milieu ambiant où le sort nous place. Parmi les satiriques du petit journal, cherchez un lecteur assidu de l'Écriture sainte et de Corneille; demandez aux vaudevillistes de profession s'ils ont à vous citer chez eux bon nombre de ces fortes et solides amitiés, fondées sur une estime réciproque, cimentées par un dévouement à toute épreuve. Celles-là d'ailleurs sont assez rares partout. Plus rarement encore, quand elles existent, admettent-elles un tiers aux charges et bénéfices du contrat tacite qu'elles ont établi. Il en survint un pourtant, amené par le hasard, et que nos deux jeunes écrivains accueillirent à bras ouverts. C'était Kenny Meadows, un des derniers noms que la caricature ait illustrés chez nos voisins.

Laman Blanchard, mieux patroné que Douglas Jerrold, et arrivé plus tôt aux conditions d'une existence à peu près stable et garantie, se maria le premier. En 1824, à vingt et un ans par conséquent, son ami crut aussi pouvoir, sans trop d'imprudence, aborder la redoutable épreuve du mariage. Il épousa la fille d'un employé des postes. Mary Swann vint vivre avec lui, d'une existence étroite et précaire, dans la petite maison d'Holborn, qui abritait déjà, outre la mère et les sœurs de Douglas, une femme qui, tout enfant, lui avait prodigué les plus tendres soins. C'est au milieu de ce groupe d'êtres

aimés, dont il était l'unique soutien, le généreux défenseur, le protecteur courageux, qu'il faut désormais se représenter Douglas Jerrold. On comprendra mieux alors pourquoi de ses œuvres les plus frivoles se dégage si souvent une moralité sérieuse, pourquoi les caprices de son imagination le ramènent si vite à de saisissantes réalités, pourquoi ses lèvres se crispent et ses dents se serrent tout à coup au milieu d'un éclat de rire jovial. Prenez garde! C'est là un homme, et c'est un poète. Il a souffert et il a pleuré. Vous attendez de lui qu'il vous égaie, et sa vie est à ce prix, sa vie dont tant d'autres dépendent. Il obéira donc, et parfois en frémissant; mais il aura sa revanche : ils auront aussi la leur, tous ces déshérités de la vie, parmi lesquels il se compte, et qu'à bon droit il traite en frères! N'attendez de lui aucune pitié pour les inégalités ou iniquités sociales dont il n'a pas seulement *vu*, mais dont il a *senti* le dur froissement. Dès son enfance, son enfance de comédien, il a porté sans plier le poids du préjugé méprisant et hostile. La hiérarchie des castes, la loi muette, plus terrible mille fois que celle des codes écrits, le refoulait aux derniers rangs, et ne lui a permis d'être « quelqu'un » que le jour où, tout enfant, il a offert sa vie au pays. Le lendemain, n'ayant plus besoin de sa vie, le pays l'a rejeté où il l'avait pris, c'est-à-dire à peu près dans la boue. Puis à cet enfant qui avait porté l'uniforme, à cet esprit précoce et cultivé qui se sentait des ailes, un travail de manœuvre a été prescrit sous peine de mort. Pur de toute faute, il a pu se croire condamné. Son cœur, sa raison, son intelligence, tout en lui gémissait à la fois. Jamais il n'oubliera ce supplice.

« ... J'insiste sur ce sentiment de son cœur, nous dit son fils, et je voudrais le bien expliquer, parce que c'est la base fondamentale de son intelligence, le secret de l'emploi qu'il en a fait. Frapper sur les superbes qui oppriment les humbles, montrer le glaive des lois émoussé pour les premiers, affilé pour les seconds..., telle fut la mission qu'il se crut appelé à remplir. A ceci devaient être consacrés et sa féconde imagination, et son esprit de fine trempe, et sa gaieté enjouée, et ce fonds de poésie émue qui était, pour ainsi dire, le *tuf* de sa nature intellectuelle... Dans le drame, dans la comédie, dans le roman bourgeois ou le conte de fées, partout et toujours il voulut parler pour ceux qui n'ont pas voix au chapitre... »

Avocat volontaire de cette grande cause, il allait au-devant des censures et des calomnies. Tantôt à bon droit, tantôt sans raison ni loyauté, — lorsqu'il fut plus connu qu'il ne l'était à l'époque de ses débuts dramatiques, — on l'accusa d'amertume, d'injustice, d'aveuglement passionné, voire de grossièreté, de cynisme. Sa seule réponse à des imputations qui l'affectaient sans doute, mais qu'il

traitait d'assez haut, glissée dans une de ses préfaces, pourrait se résumer ainsi : « On a pu voir dans Covent-Garden un étalage de confiseur où, par un bizarre caprice, les types les plus monstrueux, les actions les plus odieuses étaient figurés *en sucre*, et passaient, doux comme miel, par les lèvres des marmots alléchés. L'horrible masque de Fieschi, entre autres friandises, y figurait avec sa grimace convulsive, ses cicatrices hideuses. Il effrayait l'œil, mais fondait en doux sirop dans la bouche... L'auteur de la présente comédie (1), en réponse aux accusations portées contre presque tous ses personnages, doit reconnaître qu'il n'a point agi comme le confiseur de Covent-Garden. Il s'était proposé de mettre en relief les absurdités, les bassesses des imbéciles et des coquins, et il ne lui est pas venu à la pensée de les couler en... sucre. »

Il aurait pu ajouter, — maint et maint critique l'a reconnu depuis qu'il est mort, — que sous les dehors d'un impitoyable satirique il abritait un cœur plein de charité, de tendres et pathétiques inspirations. « Son amertume était saine, a dit l'un d'eux, saine comme celle de certaines écorces médicinales. Sa sympathie pour la classe pauvre était le plus intense de tous ses instincts. Il fallait entendre l'accent de sa voix quand il récitait ces vers de Thomas Hood, son poëte favori, où nous apparaît Peggy, la bouquetière des rues, lasse de son riant métier et « détestant l'odeur des roses (2). » Qu'on lui pardonne donc sa méfiance excessive et sa sévérité parfois outrée envers les riches et leurs dépravations. »

Peut-être anticipons-nous quelque peu. Le caractère de Douglas Jerrold, caractère d'une remarquable consistance, dut être formé de bonne heure; mais les tendances de son talent ne s'accusèrent qu'après un développement complet, auquel il ne parvint pas du premier élan. Il n'était pas entré dans la carrière tout armé, tout préparé, comme les lauréats de Cambridge ou d'Oxford. Il s'y était jeté presque nu, avec la confiance étourdie de la jeunesse, l'urgente impétuosité du besoin qui ne peut attendre. Ouvrier de la pensée, il avait eu ses outils à forger lui-même, et ce premier travail avait été sa seule initiation. Tout ceci nous explique et l'imperfection de ses premiers écrits et la lenteur relative de ses progrès. Que de prose, que de vers, que de petites pièces fabriquées en hâte, semées çà et là devant un public indifférent, avant qu'un premier rayon, attendu longtemps, espéré toujours, perce pour lui les ténè-

(1) *The Bubbles of the Day.*

(2) Poor Peggy sells flowers from street to street,
And — think of that, ye who find life sweet! —
She hates the smell of roses.

bres d'un sombre avenir! Pendant des années et des années encore, il reste engagé, à tant par semaine, comme fournisseur des théâtres où s'amuse la populace, où la *fashion* ne se risque jamais : *Coburg-Theatre*, *Sadler's Wells*, voire le *Vauxhall*, bas-fonds où meurt inconnu le succès, même décisif. Mélodrames, drames, farces, *burlettas*, féeries, pièces à décors, pièces à ballets, à singes, à éléphans, jusqu'à des pièces *aquatiques* (1), Jerrold dut tout aborder et suffire à tout. Naturellement on lui permet de tirer à vue sur toute renommée, de glaner sur tout domaine étranger. Macpherson ne lui disputera pas Ossian, ni Walter Scott *Guy Mannering* (2), et cela par une excellente raison : c'est que le premier dans sa tombe, et le second dans son manoir d'Écosse, ignoraient également l'existence du pauvre hère qu'ils aidaient à vivre. Toutefois ces emprunts, consciencieusement reconnus d'ailleurs, ne le dispensaient pas d'inventer, et les titres seuls de ses pièces, — on n'en connaît guère que cela, — attestent qu'il tirait de son propre fonds plus qu'il ne demandait à celui des autres. Au surplus, il ne réclamait de tout ce bagage qu'un genre dont il s'estimait l'inventeur : le drame domestique, le drame de la vie privée anglaise, dont on peut regarder ses *Quinze ans de la Vie d'un Ivrogne* comme le premier spécimen. « Peu de chose, disait-il, mais bien à moi; *a poor thing, but mine own.* »

Bien qu'il fût journaliste en même temps qu'auteur dramatique, il n'échappait point à l'inintelligente tyrannie des directeurs de théâtre; mais il avait la ressource de se moquer d'eux, et il ne se refusait pas toujours cette vengeance, relativement très douce. *Bajazet Gag* (*gag* veut dire *bâillon*), *ou le Directeur à la recherche d'une étoile*, n'est pas autre chose qu'une ingénieuse revanche à l'adresse de ces maîtres exigeans et durs, de Davidge surtout, ex-arlequin, devenu le propriétaire du *Coburg-Theatre*, et le plus impérieux, le plus capricieux de tous ceux à qui Douglas Jerrold avait encore eu affaire. De sa batte, l'ancien mime avait fait une férule, et le « petit Shakspeare » en portait les marques sur ses doigts meurtris. Il se lassa un beau jour, et le cœur gros, emportant un manuscrit refusé, on le vit du théâtre Cobourg s'en aller droit au *Surrey-Theatre*, alors dirigé par Elliston. Cet établissement n'était pas en

(1) *The Chieftain's Oath, grand aquatic spectacle*, tiré des poèmes d'Ossian, et joué à Sadler's Wells.

(2) *The Witch of Derncleugh* est tirée de ce beau roman. C'est une des quatre pièces de Douglas Jerrold vendues à raison de 5 livres sterling chacune. Outre celles que nous avons nommées, voici, pour les curieux, la liste des pièces *inconnues* de Douglas Jerrold : *the Smoked Miser, Christian and his Comrades, the Living Skeleton, the Statue Lover, Wives by advertisement, Ambrose Gwinett or a Seaside Story, Law and Lions, Sally in our Alley, John Overy, Mammon, London Characters, the Flying Dutchman, Martha Willis.*

bonne veine, et l'administration était peu disposée à risquer de grands frais. Cependant on commençait à compter avec la fécondité inépuisable de Douglas Jerrold, qui devint le fournisseur ordinaire du théâtre, à raison de 5 livres, ou 125 fr. par semaine. Comme arrhes du marché, le manuscrit dédaigné par Davidge resta sur la table d'Elliston. C'était tout simplement, pour l'auteur comme pour le théâtre, un de ces coups de fortune qui se rencontrent à peine une fois sur cent dans la loterie des hasards scéniques.

Suzanne aux Yeux noirs (*Black Eyed Suzan, or All in the Downs*) fut représentée pour la première fois le 8 juin 1829, devant l'auditoire le plus bruyant, mais le moins choisi, dont on puisse briguer ou redouter les suffrages. Tout au plus écouta-t-on les premières scènes, et ce fut un dénoûment ingénieux qui, prenant l'auditoire par surprise, fit tout à coup éclater des bravos enthousiastes. La bataille était gagnée, gagnée au moment où l'auteur en désespérait peut-être, et sans qu'il pût apprécier encore toute l'importance de cette victoire. Comment deviner en effet dès ce soir-là que *Suzanne* avec ses *yeux noirs* ferait le tour du monde, et de reprise en reprise, constamment heureuse, constamment applaudie, prendrait sa place dans le répertoire à côté des œuvres classiques? Tel était pourtant le sort tout exceptionnel réservé à ce petit drame maritime. Douglas Jerrold y avait mis en œuvre quelques-uns de ses souvenirs de jeunesse, déjà exploités, mais sans autant de bonheur, dans son *Ambrose Gwinett*, cette *histoire du bord de la mer* où se retrouvaient des scènes étudiées sur nature, soit à bord de l'*Ernest*, soit parmi les ouvriers des *docks* de Sheerness. Or la sympathie nationale qu'inspire au pays qu'elle défend la première marine du monde, la marine anglaise, était encore en 1829 plus passionnée qu'on ne la voit aujourd'hui. Tous les enthousiasmes étaient en baisse depuis trente ans; mais l'esprit qui animait Nelson vivait encore chez ses contemporains. Il vivait, nous l'avons dit, chez l'ex-*midshipman* de 1813; il vivait chez les bourgeois de Borough et de London-Road qui venaient applaudir son œuvre; il vivait enfin chez cette vaste population de Londres, qui se mit, tout étonnée, à passer les ponts pour aller s'entasser sur les banquettes naguère désertes du petit théâtre Surrey.

Jouée quatre cents fois, dès sa première année d'existence, sur presque toutes les scènes de Londres, la pièce alla aux nues, et remit à flot le théâtre à peu près échoué qui l'avait lancée. Elle rapporta bien des milliers de livres à l'heureux *impresario*. Douglas Jerrold, pour sa part, empocha la somme triomphale de... dix sept cent cinquante francs; mais il était populaire : son nom, murmuré jusque-là dans quelques officines de la presse inférieure, éclatait

enfin, et emplissait l'air, répété par les foules émues. Un peu plus, un peu moins d'argent n'importait guère. Il ressentit pourtant l'iniquité du partage léonin qui enrichissait le directeur Elliston et l'acteur Cooke, chargé du principal rôle, tandis que lui, Douglas Jerrold, le créateur de cette fortune, l'inventeur de cette mine aux filons inépuisables, restait pauvre comme devant, et comme devant fort en peine de faire vivre sa nombreuse famille. Les complimens le trouvaient mécontent et rétif : « Vous êtes, lui disait quelqu'un, vous êtes le Shakspeare de Surrey. — Oui-da, répondit-il, jouant sur les mots, vous voulez dire un Shakspeare triste (1). »

Il est probable, malgré cette plaisanterie, qu'il appréciait les avantages de toute espèce qui dérivaient pour lui de l'immense succès de son drame. Depuis neuf ans, il frappait en vain aux portes des *grands* théâtres, Covent-Garden et Drury-Lane. Du jour au lendemain, elles s'ouvraient toutes grandes pour lui livrer passage. Les directeurs étaient à ses ordres, et ils lui offraient les conditions pécuniaires les plus séduisantes. Ils se chargeaient de lui fournir aussi des sujets : la France n'était-elle pas là, pays conquis pour la scène anglaise? Mais Douglas Jerrold n'entendait pas ainsi son métier. Emprunter aux Français, à ces Français odieux, à ces ogres de son enfance, dont il avait à l'âge de dix ans rêvé l'extermination!... D'ailleurs il nourrissait une noble chimère. Il ambitionnait la gloire de régénérer la scène anglaise. Il voulait ramener l'art où il ne voyait que le métier. Vis-à-vis de ses confrères, traducteurs experts pour la plupart, il ne contenait pas toujours dans les bornes de la politesse la plus stricte l'espèce de dédain qu'ils lui inspiraient. L'un d'eux, M. Planché, réclamait le bénéfice de certaines créations originales glissées dans des comédies d'emprunt : « N'avez-vous pas été frappé, lui disait-il, de ce personnage de *la baronne* dans?.. — Je n'ai jamais été frappé que d'une chose en voyant vos pièces, interrompit Douglas Jerrold,... c'est de votre stérilité. »

Ainsi parlait-il, et, conformant sa conduite à ses dires, il voulut rester ce qu'il était ou croyait être, un créateur original. Son talent, de si bon aloi qu'il fût, justifiait-il cette fierté d'ailleurs fort légitime et fort louable? Il faut reconnaître que non, à moins de s'en prendre, comme il l'a fait après tant d'autres, à l'ineptie toujours

(1) *A Surrey Shakspeare. — A sorry Shakspeare, you mean. — Surrey* et *sorry* se prononcent à peu près de même. Les reparties de Douglas Jerrold ont eu leur réputation. « Comment! s'écriait un important qui venait de frapper en vain à la porte du cabinet d'Elliston, comment! moi qui vois les ministres quand je veux, je ne verrai pas cet ivrogne de directeur? — Soyez tranquille, repartit l'auteur de *Suzan*, témoin de cette incartade; invisible ce matin, il vous en dédommagera cette après-midi... Il vous verra double. »

croissante d'un public que les directeurs de théâtre, — race inepte, — abrutissent à plaisir. Or, depuis que le théâtre existe, c'est là le langage de tous les *incompris*, et ce langage, si spécieux qu'il puisse être, est démenti par une expérience plus que séculaire. A la scène comme ailleurs, plus qu'ailleurs encore, si l'habile médiocrité peut se faire place, le génie aussi, voire le talent, sait conquérir et garder la sienne. Des succès immérités, on en a vu, on en verra toujours; mais ce qu'on n'a jamais vu, ce qu'on ne verra jamais sans doute, c'est un écrivain de premier ordre, ayant les qualités de la mission par lui choisie, salué une fois des acclamations populaires, et qui manque ensuite à se faire compter pour ce qu'il vaut.

C'est ce qui serait arrivé à Douglas Jerrold, s'il en fallait croire son biographe, aveuglé par un sentiment trop respectable pour qu'on le réfute avec amertume. A *Suzanne aux yeux noirs* succédèrent *Thomas A'Becket*, tragédie historique, *le Ducat du Diable*, drame romantique, en vers blancs (joué au théâtre Adelphi), et à Drury-Lane enfin *la Fiancée de Ludgate*, en deux actes, pièce de cape et d'épée, où Charles II joue un rôle travesti, très digne de ce joyeux monarque. A Drury-Lane encore, cette première épreuve n'ayant pas été absolument défavorable, Douglas Jerrold donna *le Jour des loyers* (*Rent-Day*), drame de la vie privée, tiré du tableau si connu de David Wilkie. *Nell-Gwynn*, *la Ménagère* (*the House-Keeper*), *la Robe de noce* (*the Wedding-Gown*), *Beau Nash* (1), toutes ces pièces bien purement, bien exclusivement anglaises, se succédèrent, de 1831 à 1834, sur les théâtres de Drury-Lane et de Hay-Market — toujours avec succès, nous dit-on. Néanmoins la cause nationale n'était pas gagnée. La France ne perdait pas un pouce de terrain. Les œuvres de MM. Scribe, Bayard, etc., convenablement *anglicisées* par MM. Peake ou Planché, tenaient victorieusement tête à l'originalité de Douglas Jerrold, à son travail énergique, à son esprit alerte, à son dialogue hérissé de *mots*, de saillies, de concetti plus ou moins heureux. Le vaillant Breton ne se déconcerte, ne se décourage pas. En 1835, il ouvre sa plus rude campagne dramatique, et coup sur coup, à Drury-Lane, au Théâtre de la Reine, à l'*Olympic*, à l'Adelphi, *les Hasards du Dé*, *les Camarades d'École*, *l'Homme est un âne*, *les Pigeons en cage*, attestent la fécondité de sa verve. En 1836, — toujours après de grands succès! — il entreprend la direction du *Strand-Theatre*, et là, sous un pseudonyme transparent (Henry Brownrigg), il fait re-

(1) Richard Nash, surnommé le *roi de Bath*, est un de ces princes de la mode qui, depuis plus de deux cents ans, se sont succédé dans la traditionnelle Angleterre. Brummel, et plus récemment le comte d'Orsay, ont tenu le sceptre jadis échu à *Beau Nash*. On nous pardonnera peut-être de croire cette dynastie épuisée.

présenter trois ou quatre pièces, dont une tragédie en un acte (*le Peintre de Gand*), dans laquelle il entreprend de jouer lui-même le principal rôle : tentative singulière dont il se dégoûta heureusement après quinze jours d'inutile exhibition, et qui s'explique, qui s'excuse peut-être par les impatiences que lui causaient ses luttes avec l'inintelligente obstination des comédiens chargés d'interpréter sa pensée. Il s'en repentit du reste longtemps, et ne parlait qu'avec une certaine répugnance de ce qu'il appelait « sa folie de 1836. »

De cette époque désastreuse à 1841, il y a dans la carrière dramatique de Douglas Jerrold une lacune que son biographe n'a pas pris soin de nous expliquer. Ces cinq années ne furent point oisives. Les *revues*, les *magazines*, la *Belle Assemblée*, le *Blackwood*, le *New Monthly*, la *Freemason's Quarterly*, voire le *Forget-me-not* et les autres *Annuals* recevaient à chaque instant les communications de l'infatigable écrivain. Beaucoup furent datées de Paris, où d'assez sérieux embarras pécuniaires avaient exilé Douglas Jerrold : pauvreté honorable d'ailleurs, car elle provenait de l'extrême facilité avec laquelle il se laissait engager, par les instances de ses amis, à se mettre de moitié dans leur gêne, et à contracter pour eux des engagemens au-dessus de ses forces. En France, il connut littéralement, pour lui et les siens, les angoisses de la misère, et ce fut dans une chambre sans feu, pendant l'hiver de 1835-1836, qu'il écrivit, outre deux comédies, bon nombre de nouvelles publiées à Édimbourg dans le *Blackwood*. Une grande partie de ces ingénieux récits se trouve dans le recueil intitulé : *Men of character*.

A Paris, en même temps que lui, travaillaient loin de leur pays des écrivains, des artistes promis à une juste célébrité, Makepeace Thackeray, Henry Mayhew, le musicien Barnett. Ils se voyaient, s'entr'aidaient, et Thackeray, préludant à ses brillans travaux d'écrivain par de spirituelles caricatures, préparait sans doute déjà les illustrations dont s'est enrichie la première édition du recueil dont nous venons de parler (1). Encouragé par le succès de *Men of Character*, Douglas Jerrold eut l'idée de se faire éditeur, et son début fut un coup de maître. Il publia (1840) une série d'esquisses contemporaines (*Heads of People*), où l'esprit d'opposition radicale revêt tous les caractères d'une tendance sérieuse, d'une préoccupation sincère. Il avait abordé de bonne heure, quoiqu'en sous-ordre, la presse politique. Il avait travaillé régulièrement au *Ballot*, depuis fondu dans l'*Examiner*, où il était entré comme *sub-editor* à côté du rédacteur en chef, une des grandes réputations de la presse

(1) Les *Men of Character*, trois volumes, publiés pour la première fois en 1838, ont obtenu le succès singulier d'une traduction russe, et cela pendant les premiers mois de la campagne de Crimée.

anglaise, M. Albany Fonblanque. Dès l'origine du *Punch in London*, origine malheureuse qui devait aboutir, mais plus tard, à une brillante transformation, il avait aussi pris position parmi les plus implacables railleurs du régime oligarchique. Trop frappé de quelques puérilités extérieures et aussi de quelques priviléges abusifs, peut-être ne comptait-il pas assez les garanties que l'existence d'une aristocratie libérale doit offrir, contre certains dangers, à l'indépendance du pays; peut-être n'appréciait-il pas assez le droit de libre moquerie dont il usait et abusait sans péril ni gêne, et que ne lui eût pas laissé une autre forme de gouvernement : maintenant, ceci soit dit à sa décharge, il n'était pas tenu de penser en 1832 ou en 1840 comme pensent en 1859 bon nombre de ceux qui l'ont naguère applaudi.

Dans la préface des *Heads of People*, Douglas Jerrold dessine nettement l'attitude qu'il entend conserver. Il tance hardiment John Bull, qui se croit le plus probe, le plus franc, le plus loyal, le plus sage des êtres humains, et il lui montre le revers de cette médaille brillante où si complaisamment il se mire. Ici la physionomie change. John Bull, l'honnête homme par excellence, ne déteste pas un bon petit vol, par-ci par-là..., mais à la condition que ce vol soit entouré de formes légales et sanctionné par un acte du parlement. Après cette petite cérémonie, qui est en quelque sorte le baptême rédempteur de l'enfant adoptif, John Bull se met à aimer son larcin, il l'admire, le choie, le presse sur son cœur, lui donne mille jolis petits noms, et si on veut le lui disputer, crie en toute bonne foi son *haro sur le voleur!*... John Bull fait aussi profession de ne point vénérer la richesse; mais en réalité sa large échine a la souplesse du roseau, un niais et respectueux sourire plisse ses grosses joues à l'aspect du veau d'or, et il se baisse, et il baise les pieds de l'animal immonde. Il est vrai qu'il se redresse tout aussitôt, essuie ses lèvres du revers de la manche, prend un air magnanime, et envoie au diable quiconque fait attention à l'argent. Et les titres? Ah! oui, venez lui parler des titres. Écoutez-le, à la taverne de *King's head*, discourir sur la noblesse : « Qu'est-ce qu'un titre? Est-ce l'homme, dites? » Mais si, la semaine qui vient, lord Bubblebrain se met en tête de représenter le comté, s'il condescend à entrer chez John Bull pour solliciter son vote, John, fasciné, reste les pieds cloués sous l'auvent de sa porte; il lisse sa chevelure, ricane, se tortille, s'incline, et comprend quelle magie blanche il y a dans les regards d'un lord et dans ses paroles. Puis, encouragé par sa femme, John ira voter, avec cette simple remarque « qu'un *gentleman*, après tout, ne saurait faire moins... et qu'il faut bien montrer quelque savoir-vivre. »

Le même esprit se retrouve dans les dernières pièces de Douglas

Jerrold, les moins heureuses devant le public, les plus goûtées cependant des connaisseurs. Dans *la Modiste Blanche* (1) (*The White Milliner*), lisez la scène entre un ex-pauvre diable devenu riche et le juge qui naguère l'avait puni de n'avoir pas le sou. Voyez, dans les *Bubbles of the Day*, ce lord Skindeep, pseudo-philanthrope, au jargon imposant et menteur ; ce Brown tourmenté par l'ambition paternelle, et qui tient absolument à ce que son fils « devienne *quelqu'un;* » ce charlatan municipal, sir Phœnix Clearcake, qui monte un bazar par esprit national, « afin de peindre à neuf l'église Saint-Paul; » ce capitaine Smoke, ingénieux spéculateur, qui veut prendre à bail le mont Vésuve et y établir une manufacture d'allumettes chimiques. C'est toujours l'aristocratie qui est en scène, avec ses faux dehors, son langage pompeux et prestigieux, les mystifications sociales à l'aide desquelles elle se maintient.

Ce qui est assez remarquable, c'est que toutes ces épigrammes décochées à la société anglaise sont datées de Paris d'abord, puis de Boulogne (1840), où Douglas Jerrold était allé s'établir, en vue du pays qu'on l'avait forcé de quitter; il y occupait le *cottage* qui jadis a vu mourir l'infortunée M[rs] Jordan, cette triste victime d'un caprice royal. Là furent écrites les deux comédies dont nous venons de parler, puis deux autres pièces, en deux actes chacune (*The Prisoner of War* et *Gertrude's Cherries*, jouées en 1842, la première à Drury-Lane, la seconde à Covent-Garden). Celles-ci portent avec elles leurs certificats d'origine, puisque la scène de l'une est Verdun, et que la seconde se passe sur l'ancien champ de bataille de Waterloo, où l'on nous montre la bonhomie curieuse des pèlerins anglais cruellement exploitée par les fabricans de reliques militaires. Quand elles parurent, le laborieux auteur avait enfin recouvré son indépendance. Dès la fin de 1841, il avait pu rentrer en Angleterre et s'établir dans une de ces jolies villas suburbaines où il passa le reste de sa vie (2), jardinant pour se délasser d'écrire, entouré d'arbres, de fleurs et d'animaux. C'est un attrayant tableau d'intérieur que celui où M. Blanchard Jerrold nous raconte les journées de son père. On y voit le publiciste violent, le satirique amer, l'effervescent créateur de tant de publications diverses, sous un aspect inattendu, sortant dès le matin, en veste de chasse et

(1) C'était le surnom donné à une marchande de modes établie après 1688 dans les magasins ouverts autour de New-Exchange. Elle était toujours vêtue et masquée de blanc. On croyait reconnaître en elle la veuve du duc de Tyrconnel (lieutenant-général d'Irlande sous Jacques II), réduite par la mort de son mari et la déchéance des Stuarts à gagner ainsi sa vie.

(2) D'abord à Park-Village-East, Regent's Park, puis à West-Lodge, Putney-Lower-Common.

sans cravate, pour errer librement sur les bruyères d'alentour. Un gros bâton lui sert de canne, et son *terrier* brun l'accompagne. Un camp de *gypsies* n'est pas loin de là, et c'est vers ces bohémiens que le promeneur matinal va de préférence. Au retour, quelques fraises et un bol de lait composeront le déjeuner de ce *buveur de sang*. Puis commence le travail austère, acharné, condition *sine quâ non* de ce modeste bien-être.

« Le cabinet est commode : des livres tout autour; Milton et Shakspeare sur les rayons supérieurs; sur la cheminée, comme relique, un morceau du fameux mûrier de Stratford; au-dessus du sofa deux gravures de Wilkie, le *Rent-Day* et le *Distraining for rent* (*le Jour des loyers* et *la Saisie*). Le meuble est de chêne, simple et solide. Le petit chien a suivi son maître et dort à ses pieds.

« Le travail commence. Si c'est une comédie, l'écrivain se lève par momens et parcourt la chambre à grands pas, s'adressant des apostrophes incohérentes; s'il prépare la *copie* du *Punch*, vous l'entendrez éclater de rire amusé de quelque facétie qui lui vient en tête. Tout à coup il pose la plume, et par une petite serre, sans que personne le voie, il va se glisser dans le jardin, où il s'amusera, tout en causant avec le jardinier, à guetter les allures quêteuses du petit *terrier*, qui çà et là bat les buissons de groseilliers. Puis, cueillant un brin d'aubépine, qu'il s'en va mordillant sans y songer, il revient le long des murs tièdes reprendre la besogne interrompue.

« A l'œuvre, et plus fort que jamais : l'idée s'est offerte, et en caractères plus menus que ceux dont l'imprimeur va tout à l'heure la revêtir, elle s'étend sur les longues bandelettes de papier bleu préparées pour la recevoir. Une main chérie, une main de femme apporte quelques simples alimens, un morceau de pain, un verre de vin généreux; mais pas une parole n'est échangée, et l'ange gardien a disparu... Enfin la plume est jetée de côté. On retourne au jardin. Il est temps de penser à la volaille, aux pigeons, de voir si la vache et le cheval ont leur provende. Puis encore une promenade sur les bruyères, et enfin, sous la tente, à l'ombre du grand mûrier, on s'assoit, quelque vieux volume à la main. »

Ce volume, c'est Rabelais, c'est Jeremy Taylor, c'est Jean-Paul ou sir Thomas Browne. Et c'est d'eux, plutôt que du roman nouveau, qu'il sera question tout à l'heure, quand au dîner les amis de Londres seront venus s'asseoir, soit que la littérature y envoie John Forster le critique ou Dickens le romancier, soit que les arts s'y fassent représenter par Mulready ou Maclise, car il ne faut pas s'imaginer que tant de travaux, tant d'activité, tant d'esprit prodigué, tant d'épreuves courageusement subies, n'ont pas graduellement élevé Douglas Jerrold au rang social qui lui était dû. Que telle ou telle coterie lui soit hostile, — et nous le croirons, puisqu'il s'en plaint, — que tel ou tel lord rudement malmené par le *Punch* lui garde par rancune un mépris plutôt affecté que réel, tout cela est

bien possible; mais l'estime publique lui est acquise, car il est irréprochable, et la sympathie publique aussi, car sous ses dehors un peu brusques, et derrière ce masque satirique, on a su deviner un cœur chaleureux, un brave et digne homme.

Rejeton déchu d'une race aristocratique, — ses aïeux avaient été de riches propriétaires terriens, — Douglas a remonté degré à degré l'échelle sociale. Son fils nous parle en ces termes des invitations qui pleuvaient chez le publiciste : « Tantôt c'était lord Melbourne qui le conviait à rencontrer chez lui « les Gordons, » lord Morpeth, etc., tantôt lord Nugent ou sir E. Lytton Bulwer l'appelant dans leurs seigneuriales résidences, *the Lilies* ou *Knebworth*, tantôt enfin le docteur Mackay lui offrant de lui présenter M. Jules Janin, ou bien Thomas Landseer, sir Joseph Paxton lui proposant quelque délassement du dimanche. » La protection de lord John Russell, acceptée un peu à regret par l'écrivain radical, avait ouvert à son fils une carrière administrative. Il comptait pour amis presque toutes les notabilités de l'art ou des lettres : Savage Landor, Forster, Talfourd, miss Mitford, lady Morgan, etc. Des pèlerins littéraires venus de l'étranger frappaient à la porte du romancier. D'illustres proscrits politiques venaient remercier le publiciste toujours prêt à les défendre. Autre symptôme encore, très expressif pour qui connaît la vie anglaise et ses convenances hiérarchiques : Douglas Jerrold, qui jadis en 1824, pour être d'un club, en fondait un (celui des *Feuilles de Mûrier*, devenu longtemps après le *Shakspeare-Club*, et mort depuis dans tout l'éclat du luxe qui avait succédé à sa jeunesse vigoureuse et pauvre), Douglas Jerrold est enfin de l'*Athenæum*, du *Museum*, du *Hooks and Eyes;* surtout il est d'*Our-Club*, où ses dires heureux sont recueillis *con amore*. On les compare à ceux de Théodore Hook, de Sidney Smith, de Thomas Hood, de tous les humoristes célèbres. « Il les surpassait tous, a dit un critique distingué, M. Hepworth Dixon, par l'éclat soudain et la force. Son esprit était comme hérissé d'acier brillant, et sa parole réveillait l'idée de lanciers manœuvrant par escadrons. Nous avons entendu dire qu'on ne trouverait pas un seul calembour dans tout ce qu'il a écrit. Son esprit inclinait plutôt vers la fantaisie des poètes que vers la plaisanterie facile et le gros rire. »

Il existe encore, sténographiées, des conversations de club où les opinions de Jerrold sont fixées comme, sur certains cadres, les ailes bariolées des papillons. En général, sténographie et cadres éveillent peu la curiosité. Cependant nous avons noté un fragment de ces *propos de table*, où se trouve abordée une question assez délicate. Jerrold parlait avec enthousiasme de Wordsworth, le poète auquel, Shakspeare mis à part, il reconnaissait devoir le plus, Byron n'étant

pour lui qu'un « amour de jeunesse. » Wordsworth au contraire, admiré plus tard, lu et relu sans cesse, l'avait souvent consolé dans ses chagrins, guéri dans ses maladies morales. Un des assistans se récrie; il a contre Wordsworth comme contre Southey des objections politiques. Il déteste leurs opinions, et n'a jamais pu prendre sur lui d'aimer leurs vers.

« JERROLD. — Laissez donc là leurs opinions. L'homme Wordsworth peut avoir été un *snob*, un coquin, si vous voulez. Notre cher Hood voulait me présenter à lui, j'ai refusé. Je haïssais l'homme; mais le poète m'a donné de grandes idées, et je lui en garde une vraie reconnaissance. Séparez toujours l'écrivain de son œuvre.

« H... — Impossible. Je ne saurais envisager comme n'ayant aucun rapport l'un avec l'autre l'artiste et l'art, les créateurs et les créations... On veut connaître l'homme dont on accepte l'enseignement. Il y a échange entre votre lecteur et vous. Vous sollicitez sa confiance; il s'enquiert de votre caractère.

« JERROLD. — Il a tort, et vous aussi. Une vérité est une vérité; une belle pensée est une belle pensée. Que m'importe d'où sort l'une ou l'autre? Lorsque Coleridge dit :

Le vieil hiver dormait dans son linceul de neiges;
Sur son front qui sourit un rêve de printemps
Passe... (1)

vais-je m'inquiéter de ce que Coleridge a été un ivrogne abruti et un tyran domestique?

« H... — Moi, je m'en inquiète. L'Évangile prêché par le diable n'est plus l'Évangile pour moi; l'eau pure ne vient pas de sources infectées. Je refuse l'oracle que me jette un charlatan...

« JERROLD. — Il vaut mieux sans doute que le poète soit un honnête homme; mais son poème n'en sera ni pire ni meilleur. La méthode inductive n'est pas fausse, que je sache, parce que Bacon a trafiqué de sa conscience et a courtisé lâchement un prince oppresseur. La théorie de la gravitation serait vraie, découverte par le premier charlatan venu. Mistress Siddons fut une grande actrice, sans que cela eût le moindre rapport avec ses vertus maternelles et sa fidélité à son mari. Le caractère privé de l'artiste n'importe en rien au public. Les cartons de Hampton-Court seront-ils moins divins parce que Raphaël vivait avec une maîtresse? L'art reste l'art, la vérité est la vérité, quels que soient les interprètes par lesquels ils se révèlent. »

Une plaisanterie termine l'entretien. A propos de M[lle] Rachel, on parle de la race israélite. « C'est vrai, dit Jerrold après une pause,... *nous devons beaucoup* aux Juifs. » Tous ses *mots* ne valent pas celui-là, du moins ceux qu'on a imprimés. Et à vrai dire le *mot* imprimé a rarement bonne grâce. Ceux de notre misanthrope ont quelque chose de trop âpre pour le tempérament gaulois. — J'ai

(1) Old winter slept upon the snowy earth
And on his smiling face a dream of spring...

failli en mourir de rire, lui disait un ennuyeux conteur à la fin d'un long et lourd récit. — Pourquoi diable avez-vous *failli?* lui demanda Jerrold, réprimant à grand'peine un bâillement. — Certain quêteur se présentait pour la dixième fois au nom d'un ami besoigneux : — Voyons, combien lui faut-il? — Oh! presque rien. Un *quatre* et deux *zéros* (400 livres) feront l'affaire. — A la bonne heure. Inscrivez-moi pour *un* des zéros. — Un jour qu'on discutait l'emplacement d'un nouveau club à créer, quelqu'un proposa de le bâtir près de Pall-Mall, dans le quartier de l'aristocratie. — Pas là, jeunes gens, pas là!... s'écria Jerrold. Nous y attraperions des... armoiries. — A propos, disait-il au trop fidèle Achate de quelque Énée fashionable, savez-vous qu'*un tel* (Énée) paie pour vous la taxe d'un chien? — Un autre jour, dans le feu d'une discussion qui menaçait de devenir trop vive, quelqu'un s'étant écrié : « Voyons, messieurs, je ne vous demande qu'un peu de bon sens... — Accordé! interrompit Jerrold, et maintenant vous manque-t-il encore autre chose? » Ce n'est pas là, il faut en convenir, l'idéal de notre atticisme, et ces saillies trop anglaises sont aux plaisanteries parisiennes ce que les comédies de Douglas Jerrold sont aux ingénieux vaudevilles dont Paris alimente l'univers. La grâce et la légèreté manquent à ces personnalités trop directes, véritables morsures de *bull-dog;* mais faut-il s'en étonner? Apprend-on à tourner un vaudeville en lisant Milton et la Bible? Se forme-t-on à l'escrime légère des causeries de salon en étudiant Shakspeare et Worsdworth?

Douglas Jerrold continuait, malgré le découragement qui peu à peu le gagnait, son *emprise* en faveur du drame national anglais. Il y mettait le même zèle obstiné que l'acteur Macready déployait pour rendre sa popularité à Shakspeare. Les deux tentatives devaient également échouer, incomprises et mal secondées : grand sujet de récriminations que se renvoient encore aujourd'hui les auteurs et les comédiens, sans parler du public, dont les uns et les autres médisent très volontiers, et des mauvaises lois qui régissent chez nos voisins la propriété littéraire. Le 26 avril 1845, une comédie intitulée *le Temps fait des miracles* (*Time works wonders*) avait obtenu à Hay-Market un succès notable, et au dire de Charles Dickens (1) c'était, sans comparaison, le chef-d'œuvre de l'auteur. Cinq ans s'écoulèrent cependant avant que celui-ci se décidât à risquer une nouvelle bataille. Une comédie en cinq actes, *the Catspaw,* fut jouée en 1850. Dans l'intervalle, Douglas Jerrold s'était consacré tout entier au journalisme. Son active collaboration au *Punch*, son *Shilling Magazine* (1846) et le *Weekly Newspaper*, qui

(1) Lettre de Dickens à Douglas Jerrold, citée dans la biographie de ce dernier, p. 169 et 170. Voyez, sur cette comédie, la *Revue* du 15 décembre 1846.

porte son nom (1847), l'avaient mis, comme écrivain politique, sur un pied formidable. En 1848, il était venu à Paris étudier de près cette révolution qui semblait en présager tant d'autres. Sa comédie, née parmi tant de travaux divers, s'en ressentit peut-être, et n'obtint qu'un succès médiocre. Quelques envieux, — ils n'avaient guère manqué à Jerrold depuis que sa fortune littéraire s'établissait sur des bases solides, — insinuèrent que l'influence du journaliste avait servi à faire accueillir sa pièce. Un démenti formel et catégorique leur fut adressé par Jerrold dans l'*Athenæum* (1), et trois ans après il faisait encore jouer une pièce en trois actes, *Saint Cupidon, ou les Chances de Dorothée,* — *St Cupid, or Dorothy's Fortune,* — qui eut le singulier bonheur d'être jouée pour la première fois à Windsor-Castle, devant la cour d'Angleterre. L'auteur, contrairement à ce qui devrait être d'usage et aux prescriptions du bon goût le plus vulgaire, ne reçut pas d'invitation pour la royale soirée dont son esprit faisait les frais, et ce ne fut là que le moindre des dégoûts dont il paraît avoir été abreuvé à cette occasion. Aussi, déplorant ses longues illusions, renonça-t-il dès lors à écrire pour la scène. La seule comédie qu'on ait depuis obtenue de lui, *le Cœur d'Or,* — *a Heart of Gold,* était écrite avant ces dernières déconvenues. Elle l'avait été à la sollicitation de l'acteur-directeur Charles Kean, qui devait, avec sa femme, y remplir les deux principaux rôles; puis, violemment attaqué dans le *Punch,* Kean s'était cru délivré de son engagement. Propriétaire de la pièce, qu'il avait payée d'avance, il l'avait *distribuée* sans avoir égard aux protestations formelles de l'auteur, qui refusa d'en suivre les répétitions, et se vit ainsi traduit malgré lui devant le public. Rien de tout ceci ne fut pris en considération, et la comédie, mal jouée, n'eut aucun succès. Ainsi finit, — assez mal, comme on voit, — la longue carrière dramatique de Douglas Jerrold (2).

Comme publiciste et comme conteur, il réussissait mieux. Le *Punch,* dont l'enfance avait été débile, mais qui refleurit plus tard entre les mains de *publishers* intelligens, lui a dû des séries fort remarquées : celle qu'on nomme, de l'initiale qui les faisait reconnaître, les *Q's Papers* (1841-1842), les *Jenkins Papers,* où l'idolâtrie patricienne du *Morning Post* était impitoyablement flagellée, *les Lettres de Punch à son fils, Notre Lune de Miel,* mais surtout et avant tout les fameux *Sermons sur l'Oreiller,* de l'excellente mistress Caudle. Ceux-ci, comme les chapitres dont peu à peu se forma le *Livre des Snobs,* échappés du petit journal satirique, ont

(1) Lettre datée du 4 juillet 1850, biographie, pages 174-175.

(2) Son fils annonce pourtant qu'il a laissé une pièce en cinq actes (*the Spendthrift*), dont le principal rôle était destiné à Macready. Il n'est guère douteux qu'elle ne soit tôt ou tard mise à la scène.

fait véritablement le tour du monde. La Hollande elle-même en possède une traduction, et nous leur devons de trop bons rires pour contester leur droit à cette brillante destinée. Chance bizarre! la vraie célébrité de Douglas Jerrold, — celle qu'il n'avait pas acquise par trente ou quarante ouvrages dramatiques, huit ou dix volumes d'*Essais*, huit ou dix autres de contes et de romans, — quelque cent pages de plaisanterie bourgeoise, tombées de son bureau comme les miettes tombent d'une table richement servie, allaient précisément la lui donner. Il s'en indignait quelquefois, et s'irritait de n'être pour le public pris en masse que l'auteur des *Sermons de Mistress Caudle*; mais le zéphyr railleur qui emportait ses imprécations lui amenait l'écho des applaudissemens et des rires que cette heureuse bluette soulève encore, à l'heure présente, partout où l'anglais se lit.

Mistress Caudle, c'est sous quelques rapports la madame Honesta de Machiavel et de La Fontaine. Il manque bien des choses à M. Caudle pour être un vrai Belphégor; mais enfin, dans ce ménage comme dans celui du faux Roderic, ce sont

Toujours débats, toujours quelque sermon
Plein de sottise en un degré suprême.

Et Caudle n'a pas la ressource, comme le diable en question, de s'aller cacher, avec la permission de son chef, dans le corps des princesses napolitaines ou autres. Aussi demeure-t-il, patient et penaud, sous le feu des remontrances conjugales qui chaque soir recommencent, variant de sujet, d'accent, de caractère, tour à tour ironiques et attendries, amères et pathétiques, arrosées de verjus ou trempées de larmes. Jamais le *home* (*sweet home*) anglais n'avait été si plaisamment parodié; jamais les échos de l'alcôve n'avaient été à ce point indiscrets et moqueurs; jamais les taquineries, les pruderies, les jalousies, les économies de la ménagère grondeuse n'avaient été sténographiées avec une aussi scrupuleuse exactitude. Cependant, pour bien apprécier ces harangues bourgeoises, il ne faut pas les lire en bloc dans le volume où on les a réunies (1). La plaisanterie semble alors un peu prolongée; mais en les prenant un à un, comme ils furent écrits et publiés, ces petits drames domestiques sont d'un irrésistible effet. Nous disons *drames*, bien qu'il s'agisse de *monologues*. Caudle, l'honnête Caudle, dans sa longanimité quelque peu insouciante et blasée, ne prend guère la parole, bien que son éloquente moitié l'y provoque par mille défis; mais s'il ne répond jamais que par interjections ou monosyllabes, elle se charge, elle, d'interpréter sa pensée et de la discuter, de la réfuter, de la réduire

(1) Le tome III de la collection des écrits de Douglas Jerrold.

en poudre, de l'anéantir. Qu'il s'avise de faire la mine à son dîner, et il aura une belle homélie sur la tempérance. Il faut entendre alors le panégyrique du gigot froid! Que s'il s'est permis de prêter à un ami le parapluie de famille, ou d'aller seul à la foire de Greenwich, s'il s'est impatienté contre une chemise à laquelle manquait un bouton, s'il prétend à une clé du logis qui lui permette de rentrer à l'heure où il voudra, s'il se permet d'intervenir dans le choix d'un parrain pour son dernier né, s'il met en question l'opportunité des lessives domestiques, s'il a été salué en pleine rue, et au bras de mistress Caudle, par une femme plus jeune et plus jolie qu'elle... Mais au fait écoutons cette fois la *Curtain's Lecture.*

« ... Pour me voir insultée chaque fois que je sors, monsieur Caudle, eh bien! autant vaut rester toute ma vie au logis... Quoi?... *que je vous laisse au moins une soirée de repos?...* Voilà qui est un peu fort!... Certainement il ne m'arrive pas souvent de sortir à votre bras;... mais il est dur que je ne puisse le faire sans voir ainsi fouler aux pieds tous mes sentimens... Il y a des femmes bien effrontées!... *Ce que je radote?...* Oh! vous le savez très bien, M. Caudle... Il faut n'être pas grand'chose pour faire ainsi des signes à un homme quand il se promène avec sa femme... Vous dites que c'est miss Prettyman?... Eh bien! après?... Que m'est, à moi, miss Prettyman?... *Vous l'avez rencontrée une ou deux fois chez son frère...* Oui-da, et plus souvent aussi, je m'en doute... Je m'étais toujours demandé ce qui vous attirait par là... Maintenant je le sais de reste... Oh! monsieur Caudle, pas de grands bras et pas tant de bruit... Innocent comme l'enfant qui vient de naître, n'est-ce pas?... Je ne suis plus dupe de ces belles protestations... Autrefois, à la bonne heure... J'avais la niaiserie d'y croire. A présent, Dieu merci! je sais à quoi m'en tenir.

« L'effrontée!... Pensez-vous que je n'aie pas vu comme elle riait tout en vous envoyant ce petit signe de tête? Je devine assez ce qu'elle pensait, et comme elle m'avait en pitié!... Oh! vous me voudriez aveugle, n'est-il pas vrai? mais je jouis encore de toutes mes facultés... Croyez-vous, par exemple, que je n'aie pas vu le blanc dont elle est plâtrée?... *Vous ne l'avez pas vu*, dites-vous? C'est tout simple, mais je l'ai vu, moi... Et vous prétendez que *je l'ai fait rougir?...* Comme si la rougeur paraissait à travers toute cette peinture... Non, monsieur, non, *je ne suis pas sans cesse à médire...* Vous pouvez vous lever si bon vous semble... Vous ne m'empêcherez pas de dire ce que j'ai sur le cœur... Je me connais, je crois, en teints naturels... J'en avais un, ce me semble, avant que votre conduite et mes chagrins l'eussent gâté... Lorsque nous étions encore étrangers l'un à l'autre, on m'avait surnommée *Lis et Rose...* De quoi riez-vous?... Qu'y a-t-il de risible là-dedans?

« En sorte donc que je ne pourrai plus sortir avec vous sans vous voir salué par toutes les femmes... *Ce que je veux dire, puisqu'il ne s'agit que de miss Prettyman?...* Est-ce que je sais, moi, qui vous saluez quand je ne suis pas là?... Et celles qui ne vous regardent pas, à coup sûr vous les regardez, vous... Vous les regardez sous mon nez, à plus forte raison quand je ne suis pas là... Oh! Caudle, ne vous en défendez pas! C'est devenu chez vous une

habitude si invétérée, que vous vous y livrez maintenant sans vous en apercevoir... Mais moi, je m'en aperçois de reste.

« Que dites-vous?... *Vous ne pouvez tranquillement écouter ces calomnies contre une si excellente personne?...* Ah! sans doute, vous lui devez bien de prendre parti pour elle. D'ailleurs ce n'est pas *elle* qui est à blâmer : saitelle si vous êtes marié? Jamais on ne vous voit dans la rue avec votre femme, jamais! Partout où vous allez, vous êtes seul; tout le monde vous tient pour célibataire... Vous dites?... *Vous savez trop que vous ne l'êtes plus?...* Qu'importe? Je demande seulement ce qu'on doit penser de vous, quand on ne nous voit jamais ensemble. Les autres femmes vont avec leurs maris; mais je vous le dis souvent, je ne suis pas une femme comme une autre, moi!.. Pourquoi ricanez-vous, monsieur Caudle?... *Comment je sais que vous ricanez?...* Ne l'ai-je pas bien vu au mouvement de l'oreiller?

« *C'est ma faute si je ne vous accompagne pas?...* Peut-on s'excuser aussi pauvrement! Mes éternelles objections vous fatiguent, je sais; mais voyons, puis-je sortir faite comme une voleuse?... Aussi prenez-vous bien votre temps, et quand vous m'offrez de m'emmener, c'est que mon chapeau est chez la modiste... ou que ma robe n'est pas revenue... ou que je ne puis quitter les enfans,... et vous saisissez l'occasion. Oh! vous êtes un habile homme!... Puis, quand j'accepte, je suis sûre d'avoir à m'en repentir... oui, monsieur, je le répète, *à m'en repentir.* Croyez-vous donc que je n'aie pas de cœur?... Vous êtes sans doute le seul qui en ayez?... Ah! j'oubliais : miss Prettyman peut-être, elle aussi, naturellement.

« Voilà donc pourquoi tant de fois vous me fîtes veiller jusqu'à minuit, tandis que vous passiez la soirée chez M. Prettyman... Oh! jurez à votre aise, monsieur Caudle... Si je n'étais pas une femme, ce serait à moi de jurer... Mais que cela vous ressemble, à vous autres hommes... les *maîtres de la création,* comme vous vous appelez!... Beaux maîtres en vérité!... et vous faites joliment esclaves les pauvres créatures qui sont liées à votre destin!... Mais je vous quitterai, Caudle,... et je ferai savoir ensuite à l'univers entier les traitemens que vous m'avez infligés... Plaît-il?... *Je puis dire tout ce qui me plaira...* Ah! Caudle, ne tentez jamais la langue d'une femme; vous ne savez pas tout ce que j'aurais à raconter... Ne me poussez pas à bout!

« Miss Prettyman!... Mais j'y pense... je vois clair dans tout ceci... Je comprends pourquoi vous vouliez donner un thé à Mr. et mistress Prettyman... Et moi, pauvre aveugle, qui les allais inviter!... Et vous auriez osé, malheureux, la faire venir ici, sous mon toit!... dans cette maison même où... »

A ce moment, Caudle, complétement à bout, se jette hors du lit et va coucher dans un coin de la *nursery*; mais demain il sera d'un dîner de noces, en compagnie de miss Prettyman, et mistress Caudle en aura long à dire après ce dîner, où l'imprudent ne s'est pas conduit envers elle « comme un mari vis-à-vis de sa femme. »

L'*Histoire d'une Plume* parut aussi dans le *Punch*, et tient une place importante dans l'œuvre de Jerrold. Cette plume, qui de la boutique d'un Juif passe sur le berceau du prince de Galles (1762), qui, dérobée, — pour ne pas dire volée, — par une dame d'honneur, devient la cause première des malheurs d'une pauvre fille du peu-

ple, — cette plume raconte elle-même ses aventures et ses impressions. C'est assez dire que nous sommes en pleine fantaisie; mais nous y sommes avec un romancier qui a le sentiment profond des réalités humaines, et on peut se fier à lui pour mettre dans ce conte de fée tous les enseignemens qui peuvent le faire goûter du peuple et le rendre utile à la cause des réformes. Les années n'ont pas en vain mûri cette pensée active. L'écrivain émérite, constamment en rapport avec les masses populaires, constamment penché sur le mystérieux abîme où elles s'agitent, n'a pas vainement étudié le sens des vagues clameurs qui montaient vers lui. Ses derniers romans s'en ressentent : les *Chronicles of Clovernook* (1) et le *Man made of money*, comme la *Story of a feather*, et comme l'histoire si populaire de *Saint Giles et Saint James* dans le *Shilling Magazine*.

Le radicalisme de Douglas Jerrold était celui d'un artiste. « Il tranchait, a dit un spirituel appréciateur, sur le fond prosaïque de la littérature radicale. Celle-ci est utilitaire et systématique; Douglas n'était ni l'un ni l'autre : homme de cœur et d'esprit, obéissant à ses impulsions, à ses sentimens, à son penchant épigrammatique, il se jetait gaiement sur un abus constitutionnel, sur un privilége institué, comme le *picador* sur un taureau. Je ne saurais affirmer qu'il ait jamais pris au grand sérieux la science politique, ni qu'il ait eu pour telle ou telle forme de gouvernement une préférence raisonnée : son radicalisme fut affaire d'*humour* et tour d'esprit invincible. Il avait en mépris les gros bonnets, les *perruques* de toute dimension, les pompes vieillies, le formalisme, l'étiquette menteuse, tout ce qui constitue la mise en scène, la comédie, le *humbug* politiques. Ce radicalisme n'était pourtant pas sans importance; il attestait que nos institutions se dépoétisent et n'ont plus leur ancien prestige. A sa cause il rendit de grands services : qu'il s'agît ou d'une corruption séculaire ou d'une injustice récente, Douglas était toujours là, sa fronde à la main. L'épigramme partait, et le coup était porté... »

Tel fut en effet son rôle, et dans le *Punch*, où, dix-sept années durant, il fit paraître un article par semaine, et dans le *Weekly Newspaper*, fondé en 1846, qui se mourait au bout de deux ans, et dont il retira son nom après la révolution de février. Cette révolution, qu'il était venu étudier sur place, il déclara toujours n'y avoir pas compris grand'chose. En 1852, on lui offrit la rédaction en chef d'un recueil hebdomadaire déjà en possession de nombreux lecteurs, le *Lloyd's Weekly Newspaper*. Les émolumens attachés à ce travail (25,000 fr. par an) lui garantissaient une indépendance

(1) Publiées dans l'*Illuminated Magazine*, une des nombreuses créations de Jerrold. Elles y parurent avec des *illustrations* de son ami Kenny Meadows. L'*Illuminated Magazine* n'a fourni qu'une courte carrière, de 1843 à 1845.

plus complète, moins menacée surtout, que celle dont il avait pu jouir jusque-là, au prix d'un travail énorme et souvent perdu. Les années lui rendaient nécessaire un loisir qu'il n'avait guère connu, et d'ailleurs il se trouvait de plus en plus attiré par l'espèce d'apostolat social qu'il avait pris à cœur dès le début de sa carrière. Il se sentait écouté, il avait beaucoup à dire. Les cinq dernières années de sa vie, à part le temps que lui dérobaient les souffrances d'un corps épuisé, furent consacrées à semer sur un sol fécond la parole de liberté.

A Boulogne, pendant l'été de 1856, les soldats du camp de Wimereux purent voir passer dans leurs lignes un vieillard à cheveux blancs, qui promenait de tous côtés ses vifs regards et sa gaieté juvénile : c'était Douglas Jerrold, ramené en France par ses souvenirs d'exil. Un coup très durement ressenti, — espèce de pronostic sinistre, — vint tout à coup l'y frapper (1). Il repartit pour l'Angleterre, où la mort allait venir le chercher quelques mois plus tard.

En 1857, le dernier dimanche du mois de mai, à une de ces réunions où M. Russell (le chroniqueur militaire du *Times*, celui qu'on a surnommé la *plume de guerre*, — *pen of war*) racontait ou *lecturait*, comme on dit chez nos voisins, la campagne de Crimée, Charles Dickens rencontra Douglas Jerrold. Ce dernier était souffrant. Il se laissa pourtant entraîner à Greenwich, où M. Russell avait convié les plus illustres de ses auditeurs. La soirée se passa mieux que Jerrold n'y avait compté. Dickens et lui se séparèrent gaiement après avoir échangé une poignée de main. — « Huit jours plus tard, en revenant de Gad's-Hill, où il m'avait promis une visite, a écrit le célèbre romancier, une des personnes qui étaient dans le même wagon que moi déplia son journal du matin : — Ah! dit-elle, Douglas Jerrold est mort! »

Il était mort en effet le 8 juin, avec un grand calme et une résignation stoïque. « Comment allez-vous? lui demandait son médecin quelques minutes avant le moment suprême. — Comme quelqu'un qui attend... et qu'on attend,... » lui répondit le moribond. Ses dernières paroles furent le nom du Christ, répété deux fois.

Douglas Jerrold est un écrivain tout anglais, de race pure, un descendant direct de Swift, de Sterne, qu'il n'aimait pas, de Daniel de Foë, de Goldsmith aussi, qu'il leur préférait; encore ceux-ci sont-ils peut-être plus cosmopolites que lui, moins imbus de cet élément national qui répugne à toute espèce d'amalgame. Quand on veut caractériser d'un seul mot ce mélange de poésie et de bon

(1) La mort, dans des circonstances particulièrement tristes, de son ami et collaborateur M. A'Beckett.

sens pratique, de tendres aspirations et d'âpreté dans la satire, de bonhomie patriarcale et de misanthropie atrabilaire, qui donne à l'œuvre de Jerrold son aspect spécial, et met à part celles de ses productions qui ont chance de survivre, on s'étonne, au premier abord, de ne trouver qu'un vocable anglais, et cependant rien de plus naturel, toute réflexion faite. Ce mot, c'est l'adjectif *quaint*, dont l'équivalent n'existe pas chez nous, tant y est rare la qualité qu'il exprime : une originalité franche et sournoise tout à la fois, vivacité de nature contenue et mise en relief par quelque affectation pédante, parfum de rose et de vieux bouquin, veine comique dans un esprit sérieux, fantaisie d'enfant sous des cheveux gris. On nous comprendra peut-être mieux si nous disons tout simplement que Douglas Jerrold, plus concentré en lui-même, moins pressé par les nécessités d'une incessante production, eût pu rappeler çà et là, dans ses *essais* et dans ses *contes*, quelques chapitres de Rabelais, quelques pages de Montaigne, quelques billets d'Henri IV, qu'il y a une certaine affinité lointaine entre Charles Nodier et lui, qu'il ne s'était pas impunément nourri de Jean-Paul, et enfin qu'il rappelle plus directement encore (car il faut revenir en Angleterre pour lui trouver ses véritables analogues) Charles Lamb, Bunyan, sir Thomas Browne, Donne, Fuller, Cowley, et tous ces beaux esprits, si à l'aise dans leurs hauts collets goudronnés, qui ont illustré l'*Elisabethan Æra*.

Écrivain de vocation, toujours prêt, laborieux, infatigable, l'homme dont on vient d'esquisser la vie a tenu une place considérable dans son pays. Le *Lloyd's Weekly Newspaper* avait conquis sous sa direction une énorme publicité (1). Publiciste et en quelque sorte poète politique, Douglas Jerrold a dû exercer très certainement sur le progrès intellectuel de ses compatriotes une influence notable, et cela dans le sens des idées auxquelles l'avenir semble dévolu. Cette renommée, cette autorité passagère lui ont coûté pendant sa vie beaucoup d'heureux loisirs, et après sa mort une bonne portion de la durée qu'il eût pu assurer à son nom ; mais en somme, s'il n'est pas de ceux qu'il faut imiter, il n'est pas non plus de ceux qu'il faut plaindre. Ce fut une âme honnête et vaillante, une imagination active et féconde, un esprit ingénieux, alerte et vif. Enfin, vigoureux athlète, il est tombé sur un monceau de couronnes, regretté de plus d'un noble cœur qui battait à l'unisson du sien. Souhaiter une fortune meilleure, c'est être ambitieux.

E.-D. FORGUES.

(1) Il se vendait, en 1857, à 182,000 exemplaires.

DE LA

MONARCHIE REPRÉSENTATIVE

EN ITALIE

II.

CÉSAR BALBO ET LA PAPAUTÉ LIBÉRALE.

Jusqu'à l'avénement de Pie IX, César Balbo avait précédé Charles-Albert dans un acheminement timide vers l'indépendance et la liberté (1); on les avait vus tous deux se rapprocher insensiblement de la nation, adhérer implicitement à ses vœux et se couvrir, dans cette marche, qui paraissait hasardeuse, d'une alliance ambitionnée hautement, — l'alliance des souverains et du pape. Balbo, penseur isolé, porté aux spéculations théoriques, fondait volontiers ses espérances sur l'avénement possible d'un pape libéral, tandis que Charles-Albert se préoccupait avant tout d'une régénération de la péninsule par les armes. L'un et l'autre d'ailleurs ne semblaient pas regarder comme très prochaine l'heure où les actes devraient succéder aux théories. Aussi n'est-ce pas sans une émotion profonde qu'ils virent cette heure devancer leurs calculs, et les premières réformes de Pie IX déterminer un mouvement national trop subit pour ne pas devenir bientôt effréné.

Quelle a été l'attitude de l'écrivain et du roi dans les graves événemens qui remplirent les années 1848 et 1849 au-delà des Alpes?

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1859.

Peu inquiet des résultats mêmes, le théoricien s'abandonne d'abord à la joyeuse confiance d'un savant qui voit s'ébranler et se mettre en marche un mécanisme de son invention, car le mouvement prit au début l'apparence d'une véritable résurrection religieuse, où la politique se transformait sous les auspices du pape. Le roi est moins prompt à s'exalter; l'essai lui semble prématuré, l'entrée en matière trop brusque. Plus sincère que les autres princes italiens, qui feignent de s'associer à un élan dont ils s'effraient pour l'abandonner bientôt, Charles-Albert mesure du regard les dangers d'une voie où il persistera jusqu'au bout une fois qu'il s'y sera engagé. Prévoit-il l'insuccès? doute-t-il de la consistance de cette association italienne qui repose sur une seule tête, celle de Pie IX? N'est-il qu'irrésolu, comme il l'a été en tant de circonstances? En ces agitations premières, il laisse voir certainement quelques appréhensions; mais son incertitude n'est rien, comparée aux tourmens qui l'ont assiégé jusqu'alors. On sent qu'il ne voudrait pour rien au monde revenir sur ses pas. La guerre prochaine, heureuse ou non, ne peut lui causer autant d'angoisses que la lutte intime à laquelle il échappe. Les pires combats, il vient de l'éprouver, sont les combats intérieurs. Il partage, autant que son caractère le lui permet, l'allégresse qui s'est emparée de Balbo et de la masse de la nation; il est l'un des premiers délivrés dans cet affranchissement qui commence, et le soulagement qu'il ressent compense bien les embarras de sa nouvelle position.

Il n'est plus permis d'hésiter pourtant : l'occasion s'offre de mettre en pratique les théories qui placent sous les auspices de la papauté la régénération de l'Italie. Le récit de cette grande expérience n'est pas simplement un épisode mémorable de la vie de Charles-Albert et de Balbo; c'est un des chapitres les plus instructifs de l'histoire italienne au XIX^e siècle. L'Italie, à un certain moment, s'est trouvée unie tout entière pour la conquête de l'indépendance; l'Autriche n'existait plus qu'en Lombardie : d'où vient que l'Autriche se relève encore une fois, et que l'Italie est écrasée? Quel élément fatal, introduit dans l'entreprise, la fait avorter au premier revers de Charles-Albert, et dissout l'association des Italiens? Cet élément ne serait-il point l'idée fausse que Balbo et Gioberti avaient eue jusqu'alors sur la papauté? Jamais, il est permis de le croire, un pape d'un meilleur vouloir ne pourra donner le mot d'ordre de la cause nationale à des peuples mieux disposés à le seconder, et si l'idée de Balbo et de Gioberti n'a pas sauvé l'Italie en ce temps-là, il faut que cette idée soit impuissante, il faut que le pape ne soit réellement pas la clé de voûte de l'édifice où tant d'héroïques dévouemens ont apporté leur pierre inutile.

I.

L'avénement de Pie IX en 1846 n'apparut point tout d'abord comme un fait important pour l'Italie. Quelles que fussent les espérances des catholiques libéraux, quelle que fût la disposition de tous les partis à profiter des innovations qu'entraînent toujours les débuts d'un nouveau règne, on avait été loin de prévoir que la mort de Grégoire XVI serait si tôt suivie d'une personnification de la papauté idéale imaginée par quelques rêveurs, invoquée comme une espérance unique par Charles-Albert et César Balbo. Même pendant les jours qui précédèrent la fameuse amnistie de 1847, on ne saluait encore dans le saint-père que le prestige d'un caractère noble et doux; personne ne s'attendait aux réformes pontificales et à l'explosion d'enthousiasme qu'elles devaient exciter. Charles-Albert et César Balbo, qui continuent à être après 1848 une fidèle expression du libéralisme catholique, furent surpris, on l'a vu, comme tout le monde par la grandeur et la véhémence du mouvement qu'ils avaient pourtant préparé. Ils se trouvaient tout à coup, l'un sans armée suffisamment prête, l'autre sans combinaisons méditées au point de vue pratique, en face d'une situation qu'ils avaient passé leur vie à appeler, mais qui leur causait une sorte de joie craintive, parce qu'elle se présentait tout entière et à l'improviste.

Néanmoins, à tout prendre, les jours qui suivirent les premières réformes papales furent des jours de satisfaction indicible pour le libéralisme catholique. Depuis l'élection de Pie IX, Charles-Albert, engagé dans une querelle de douane avec l'Autriche, n'était plus le même homme : il s'était redressé comme par une secousse électrique en sentant venir la guerre. Si en effet la liberté paraissait dépendre de Pie IX, l'indépendance, premier objet du désir national, était aux mains de Charles-Albert, et toutes les espérances se fondaient sur lui. Dans une lettre particulière, dont les termes circulèrent bientôt dans le public, Charles-Albert promettait de monter à cheval avec ses fils, si la guerre de l'indépendance devenait opportune. Après la violation du territoire pontifical par les Autrichiens à Ferrare, il s'offrait à combattre pour le pape et pour la patrie « jusqu'à extinction. » Il écrivait aux membres du congrès de Casal qu'il désirait faire avant peu en Italie ce que faisait Schamyl dans le Caucase. Il se contenait devant les manifestations populaires, et paraissait même les éviter; mais dans le palais il ressemblait, disait un témoin, à un homme qui a longtemps manqué d'air, et qui se trouve dans les champs en plein soleil.

Tandis que le roi de Piémont, rajeuni, retrouvait ses idées et son

énergie de 1820, le monde entier s'exaltait à ce fait, sans exemple depuis des siècles dans les annales catholiques, d'un pape libérateur. Le 14 janvier 1847, un ambassadeur extraordinaire du sultan vint complimenter Pie IX. Il avait été précédé par un des fils du roi des Français. Bientôt après vinrent le prince Maximilien de Bavière, la reine d'Espagne Marie-Christine et un ambassadeur du Chili. O'Connell, parti d'Irlande pour aller féliciter le nouveau pontife, étant mort en route, fut salué d'une oraison funèbre par le père Lacordaire, qui unit le nom de Pie IX à celui de l'illustre défenseur des Irlandais, et prononça de magnifiques paroles sur la tolérance universelle. Les États-Unis eux-mêmes se joignirent à l'applaudissement général. Le pape usant envers les peuples de son pouvoir de délier sur la terre, la raison et la foi unies, l'autorité et la liberté conciliées, l'association de tous les peuples du globe fondée sur le christianisme, tous ces songes paraissaient réalisés par cet avénement providentiel. Des prédicateurs parcouraient les campagnes, prêchant la croisade nationale. Il semblait que cette chose mystérieuse et inexplicable, la liberté, qui transfigurait jusqu'à la papauté antique, fût devenue le *fatum* inévitable, l'irrésistible destin des temps modernes. C'est à peine du reste si à l'origine on se préoccupait de constitutions et de réformes. La guerre était le vœu principal, car l'Autriche était le seul danger visible qui menaçât ces réformes et ces constitutions, consenties en apparence par tous les pouvoirs intérieurs. Toute constitution accordée à un état italien était, comme on l'a dit tant de fois, une provocation permanente.

Telle était la disposition des esprits, quand furent posées, comme au hasard, les premières assises du régime représentatif en Piémont. Le 7 février 1848, le roi réunit en conférence tous les ministres, plusieurs membres du conseil d'état et quelques magistrats éminens. Il leur déclara son intention de réaliser immédiatement les promesses faites depuis quelques mois par la couronne. Dans un discours étendu et travaillé, il insista sur le renfort apporté aux idées libérales par le concours du pape et du clergé. Il justifia d'après cette pensée la politique suivie par son gouvernement durant les longues années où ce concours n'existait pas encore, et en concluant il se montra résolu à toutes les réformes nécessaires au salut de l'état, et compatibles avec le maintien de la religion et de la monarchie. Le lendemain, une notification royale publiait les bases définitives du *statut*. Quinze jours plus tard, César Balbo était nommé président d'une commission chargée de proposer une loi électorale.

La discussion de cette loi fut troublée par des événemens d'une gravité sans égale. Gênes et Turin s'agitaient; la révolution de fé-

vrier éclatait en France, mettant en cause un principe inapplicable en Piémont, celui du suffrage universel. Au milieu d'une effervescence qui allait croissant, livrés à des doutes presque insolubles sur la statistique des diverses provinces, obligés de suppléer au silence de la notification royale, qui ne donnait aux droits électoraux d'autre base que le cens, les membres de la commission s'acquittèrent de leur tâche avec un rare bonheur, puisque la loi qu'ils rédigèrent n'a subi jusqu'à ce jour que des modifications sans importance. Le point fondamental de tout système constitutionnel étant ainsi fixé, Balbo, sur l'ordre du roi, procéda à la formation du nouveau ministère. Les difficultés de la situation alarmaient quelques-uns des hommes de bien appelés par le roi à ce poste difficile; les scrupules politiques l'emportaient chez eux sur l'ambition d'inaugurer en Piémont la monarchie représentative. Le portefeuille de l'intérieur surtout était une charge redoutable qui faisait reculer les plus intrépides. César Balbo parvint cependant à réunir autour de lui des hommes investis de la confiance publique : le comte Sclopis, le général Franzini, le comte de Revel, le chevalier des Ambrois, le chevalier Buoncompagni, le marquis Pareto. Le comte Balbo avait la présidence du conseil. Le programme ministériel, daté du 15 mars 1848, fut le suivant : « Préparatifs de guerre sans provocations contre l'Autriche, alliance avec l'Angleterre et reconnaissance des nouveaux gouvernemens européens d'accord avec elle, alliance avec les états constitutionnels italiens sous la condition résolutoire qu'ils ne provoqueront pas de prise d'armes. » Le peuple piémontais répondait à ces vues avec une confiance sans limites. Nobles, bourgeois, peuple, prêtres, soldats, tous s'unissaient dans cet enthousiasme sérieux particulier aux races subalpines. La nation piémontaise n'avait réellement qu'une âme à cette heure-là. Une seule haine lui restait, celle de l'étranger, et cette haine, exaspérée par des affronts longtemps subis, s'éveillait de toutes parts, jusqu'au fond des plus humbles villages (1).

(1) « Quelle récompense pour César Balbo, — a dit à ce propos M. Ricotti, son collègue à la commission électorale, puis son historien, — quelle récompense pour lui, après tant de travaux et de déceptions, d'être au milieu de ce splendide réveil le chef du premier cabinet constitutionnel du Piémont, et de proclamer le premier, aux applaudissemens de toute l'Italie, le droit à l'indépendance! » Lorsque, seul avec quelques amis, il pouvait donner un libre cours aux sentimens dont son cœur était plein, Balbo se livrait à des accès de joie qui tenaient parfois du délire. Il lui semblait que la tâche de toute sa vie était accomplie, qu'un succès durable la couronnait, que le pape enfin était converti pour toujours. Il se répétait à lui-même ces paroles qu'on trouve dans une de ses lettres familières écrite lors des premières réformes de Pie IX, et qui sont aujourd'hui tristes et touchantes à lire : « Il en est qui disent que Pie IX fait fausse route, et qu'avant un an tous, pape et sujets, seront mécontens les uns des autres. Nous verrons. Si cela arrive, je

Il est important de remarquer que dans le moment qui précéda la guerre, tout reposait sur Rome. L'élan donné par le nouveau pape lui avait valu le pouvoir unanimement reconnu de tout diriger en dictateur. Plus d'un indice, il faut en convenir, confirmait cependant les prophéties de malheur des adversaires de César Balbo, et faisait pressentir combien était aventureuse et fragile l'alliance du pontificat romain avec la liberté. Voyant qu'il ne pouvait s'arrêter à mi-chemin, Pie IX avait dit un premier mot de frayeur et de révolte : « Je ne puis pourtant pas me damner pour plaire aux libéraux! » Pressé sans relâche (1), inquiet du mécontentement qui accueillait ses temporisations, il avait promis une constitution; mais déjà l'on avait pu remarquer qu'il était « mobile comme une femme, » selon l'expression de Pietro Ferretti, l'un de ses parens, conseiller ordinaire du cardinal-ministre Ferretti. Cette mobilité n'était qu'un inconvénient secondaire; le mal véritable était dans les idées tout ecclésiastiques du pape, en qui l'on s'obstinait, en dépit de tout, à voir plus qu'un prêtre romain. Pie IX croyait naïvement que les institutions de l'Europe constitutionnelle étaient imitées de celles qui avaient toujours régné dans les états de l'église. « Qu'est-ce qu'une chambre des députés, disait-il, sinon notre collége d'avocats consistoriaux? Et qu'est-ce que le collége des cardinaux, sinon une chambre des pairs? » Contraint à donner une constitution qu'il comprenait mal, Pie IX se réserva du moins un pouvoir absolu sur toute matière ecclésiastique; il interdit aux deux conseils de s'occuper de matières mixtes. C'était réduire à néant les attributions du corps législatif. Les catholiques seuls pouvaient être admis aux emplois; la presse n'était pas assez libre, au dire de M. d'Azeglio lui-même. Le pape néanmoins, consultant la prudence plus que la logique, continuait à dire ce qu'il disait à chacune des haltes qui lui étaient accordées dans sa marche désormais forcée : « Cette fois, on doit être content; je ne puis aller plus loin, je ne puis faire davantage. » En effet, le mot seul de constitution donnait une satisfaction

donne gain de cause aux amateurs les plus enragés de la sévérité, du *segretume*, des antiquailles, et de l'ignorance forcée dans le peuple... On ne peut dire le désappointement, la fureur des amis du bon vieux temps. — Patience pour le roi de Sardaigne! disent-ils : s'il veut se perdre, libre à lui de le faire; mais le pape! le saint-père! accorder la liberté de la presse, en autoriser la licence! (C'est ainsi qu'ils appellent toute concession.) Où allons-nous? où sommes-nous déjà arrivés? O temps! ô mœurs! etc... C'est pourtant ainsi qu'on agit lorsqu'on est un homme consistant et conséquent avec soi-même, lorsqu'on a des principes arrêtés de véritable charité évangélique, de cette vaste et large charité de saint Paul, qui elle aussi, — que dis-je? — qui, elle seule, est un vrai libéralisme. »

(1) « Nous n'avions jamais accepté les réformes du régime consultatif que comme un acheminement à de véritables institutions représentatives, » a dit et écrit Balbo.

passagère aux aspirations peu raisonnées du peuple, et les défauts de l'organisation nouvelle ne pouvaient être sensibles à la foule tant que cette organisation ne fonctionnait pas encore.

En même temps que le gouvernement pontifical entrait, sans savoir au juste ce qu'il faisait, dans le régime représentatif, la question de la guerre demandait une prompte décision, et la liberté, l'indépendance, irrésistibles et impérieuses, forçaient ensemble les portes du Quirinal. Ce fut l'œuvre d'indépendance qui fut répudiée la première comme incompatible avec la nature du pontificat. Les événemens commençaient une réfutation radicale de l'idée de Balbo. L'auteur des *Speranze* avait appelé le pape à l'indépendance avant toute chose, et c'est la cause de l'indépendance que le pape abandonnait avant celle de la liberté. Non-seulement Pie IX n'était point fait pour tirer du fourreau l'épée de Jules II; mais, l'eût-il été, ce n'était pas contre l'Autriche qu'il pouvait remettre en honneur les habitudes des papes guerriers du moyen âge. Qu'on ne s'y trompe point : ce n'est pas l'impossibilité de participer moralement à la guerre qui a décidé le pape à se séparer du mouvement national. L'histoire de la papauté lui offrait bien des exemples de semblables interventions; ce n'est pas sans effusion de sang d'ailleurs que s'est effectuée en son nom par les armes françaises la restauration de la papauté. Il y a, nous l'avons dit, affinité naturelle entre le saint-siége et l'Autriche; le pape et l'empereur affaiblis sont intéressés tous deux à s'unir contre des ennemis communs, suscités par la révolution et la réforme. Le péril les a réconciliés. Si l'esprit de l'église demandait un rapprochement anti-national, ses affaires ne l'exigeaient pas moins. Quelles que fussent les prédilections du saint-père pour ses fils opprimés, la politique, exempte d'amour comme de haine, le forçait à refouler ces sentimens au fond de son cœur. L'inimitié de l'Autriche était trop redoutable pour qu'il l'affrontât. Pour le pouvoir temporel du pape, une guerre contre l'Autriche était un suicide. C'est contre ces obstacles faciles à prévoir que vinrent se heurter les plans de Balbo.

L'histoire de ce temps fournit de curieux exemples des tergiversations et des réticences familières à la cour de Rome. Ainsi, lorsque les milices romaines furent arrivées sur les rives du Pô, sous le commandement du général Durando, elles demandèrent la permission de combattre. Durando, qui était parti avec l'ordre de n'agir que pour la défense du territoire pontifical, pria le pape de lever une consigne contre laquelle s'élevait l'impatience des troupes; le pape, comptant sur le caractère scrupuleux du général, répondit en l'engageant à prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires *pour la tranquillité et le bien des états pontificaux*. Les circonstances

ne permirent pas qu'on se réfugiât longtemps dans de semblables équivoques. L'opinion appelait hautement les milices romaines au combat, les ministres de Pie IX pensaient de même; Mgr Antonelli, animé pour lors d'une belle ardeur, ne rêvait que croisade et guerre sainte. C'est en ce moment que tous les motifs d'hésitation qui faisaient violence au bon vouloir de Pie IX se renforcèrent, si l'on en croit le témoignage de Balbo, d'une menace de schisme faite solennellement à Rome par le clergé autrichien. Le pape n'hésita plus. Dans un consistoire tenu le 29 avril, il répudia toute solidarité avec ceux qui combattaient *les Allemands, ses fils*, dans la Haute-Italie, et déserta ouvertement la cause de l'indépendance. « Ces résistances, remarque à ce sujet Balbo, ces scrupules, ces craintes, excités trop naturellement par le parti autrichien ou rétrograde, trop follement par les *libéraux* (1), éclatèrent enfin dans l'allocution consistoriale du 29 avril, par laquelle Pie IX repoussait toute participation à la guerre, et surtout la présidence de la ligue ou confédération, qu'il appelait *une sorte de nouvelle république de tous les peuples de l'Italie*. De ce jour, la cause italienne perdit sa force principale; le parti modéré, qui s'appuyait sur le concours des princes, et surtout de celui-là, perdit son meilleur moyen d'action. »

Ainsi se dérobaient les frêles fondations sur lesquelles des hommes de trop de foi avaient fait reposer tout l'avenir de leur pays. « Pauvre pape! s'écrie Balbo en apprenant cette nouvelle; je suis grand *papalino* à l'ordinaire, mais non pas cette fois. » Pauvre pape en effet, et pauvre Italie! pouvait-on répondre. Pendant ce temps, le Piémont se battait. Ce petit peuple et ce petit roi avaient entamé la lutte; ils la soutenaient bravement, et à eux seuls tenaient tête à un empire de trente-six millions d'hommes, appuyé sur l'alliance européenne de 1815. La gravité des événemens de Rome fut à peine aperçue tant que durèrent les succès de l'armée piémontaise; ceux qui comprenaient l'importance de la nouvelle attitude du pape n'en suivaient qu'avec plus d'anxiété les vicissitudes de la guerre, espérant que quelques victoires pourraient réunir autour de Charles-Albert toutes les forces diverses que la défection de Rome avait dispersées. Les Piémontais sentaient d'instinct que la guerre était le moyen suprême de salut; ils s'y jetaient à corps perdu, sans se préoccuper de la conduite que pouvait tenir le pape. César Balbo lui-même avait demandé un commandement dans l'armée, et ne l'avait pas obtenu. Le 20 avril, écrivant au comte de Castagneto, secrétaire du roi pendant la campagne, il s'écriait, après avoir déploré la ré-

(1) C'est-à-dire les républicains, intéressés à compromettre le pape avec l'Autriche, afin de se débarrasser du même coup de ces deux ennemis.

solution du pape, qui commençait à être connue : « J'ai honte, je suis tourmenté de n'être bon à rien ici, tandis que vous, messieurs, vous faites si bien et si dignement là-bas. » Il ne faut pas oublier que cet homme inutile présidait le conseil des ministres.

A la fin d'avril 1848, Balbo, n'y tenant plus, part pour le théâtre de la guerre. Charles-Albert était à quelques lieues de Vérone, et se préparait à disputer à Radetzky une forte position qui assurait le libre passage de l'Adige. Le 30 avril, après que les soldats eurent entendu la messe, la bataille fut engagée à onze heures du matin. Malgré l'heure avancée, les Piémontais enlevèrent les positions ennemies après cinq heures de lutte. César Balbo, qui se battit avec ses cinq fils pendant toute la journée, disait que jamais il ne s'était trouvé à pareille fête. « Il y eut à ce combat, dit-il dans un appendice au *Sommario*, onze soldats du même nom et de la même maison (1); » cette maison était la sienne. « L'indépendance avant tout, » avait-il dit dans ses livres; la guerre avant tout, disait son cœur. Plus gentilhomme que citoyen, il n'estimait pas les travaux d'un ministre constitutionnel à l'égal des dévouemens périlleux d'un soldat. Il avait toujours aspiré à la vie des camps, qui s'allie mieux qu'on ne croit à des habitudes méditatives. « Ma place est à l'armée, » disait-il souvent. Au moins eut-il la joie de prendre part à la *guerre sainte*. Ce ne fut qu'un jour, il est vrai; mais ce fut un jour de bataille! En revenant occuper son poste à Turin, Balbo vit à Milan le comte Casati, président du gouvernement provisoire, et lui parla de la question brûlante du moment, l'annexion de la Lombardie au Piémont. La démocratie exigeait comme condition de l'annexion une constituante lombarde, qui déciderait de tous les points douteux. Des rivalités municipales s'en mêlaient, Turin craignant d'être dépossédée en faveur de Milan de sa qualité de capitale du royaume. César Balbo voulait qu'on décrétât l'annexion pure et simple; la clause révolutionnaire d'une constituante fut cependant maintenue par les Lombards : triste symptôme de dissentimens qui allaient éclater au premier jour! Le ministère Balbo, qui avait raison de craindre la révolution en Italie, fut moins bien avisé en attendant jusqu'au mois de juillet pour reconnaître la république française. Il eût mieux valu alors compter sur la France que sur Rome. Quoi qu'il

(1) Il ajoute quelques exemples de l'ardeur qui animait les Piémontais. Un vieux colonel en retraite, dit-il, porte le fusil pendant toute la première guerre. Sept frères Brunetta font les deux campagnes. Un enfant quitte sa famille et s'en va faire le coup de fusil devant Peschiera; il reçoit une balle dans son chapeau, vient tout fier à Turin montrer le chapeau troué à sa mère, et retourne se battre à Pastrengo. A l'académie militaire, les élèves des cours supérieurs étant partis pour l'armée, les autres se soulèvent, prétendant qu'à défaut de science leurs dix-huit ans leur donnent le droit de se battre; on leur refuse le grade d'officier, ils partent comme sous-officiers, etc.

en soit, l'armée piémontaise, espérance unique de l'Italie, fut défaite le 25 juillet à Custoza. Le 27, le ministère Balbo tombait. Le 29, le parlement confiait à la couronne le pouvoir législatif, dont il n'avait que faire dans cette crise suprême.

Alors on vit quelque chose d'étrange. Ce qui aurait dû n'être qu'un simple échec militaire fut un signal de ruine complète. Non-seulement le pape et le roi de Naples se montraient les adversaires décidés du Piémont, mais encore les populations de presque toute l'Italie se séparaient du malheureux Charles-Albert. L'union des souverains n'était plus après Custoza qu'une coalition pour le retour de l'ancien régime, l'union des peuples ne servait plus que les intérêts de la révolution. Tout était perdu : la défection du pape avait été mise à profit par les sociétés secrètes démocratiques et religieuses; elles avaient tout miné, et tout s'effondrait au premier choc. Le pape, en cessant de prêter sa force au parti modéré, avait dissous une association préparée pendant quinze ans : le temps manquait pour la reconstituer sur d'autres bases. La dictature papale prêchée par Balbo et par Gioberti avait été si bien acceptée dans l'origine comme la clé de la situation, que, par le seul fait de la retraite de Pie IX, l'anarchie se déclarait, l'œuvre d'indépendance se transformait en révolution. La question de prééminence ne se débattait plus qu'entre des cercles populaires, qui parlaient trop, et des cénacles d'un autre genre, qui se remuaient sans mot dire. Les complots mûrissaient, la révolte et la réaction employaient la force ouverte, se livrant des combats désordonnés, et le royaume subalpin, toujours monarchique et toujours libéral, était englouti dans cette mêlée, dont toute modération était exclue.

Pour bien définir cette situation, il faut remonter à l'allocution pontificale du 29 avril. Le pape, comme on sait, avait éprouvé de graves hésitations avant de se résoudre à cet acte, qui ne fut pas chez lui le résultat d'une détermination subite. On avait constaté dès le 30 mars un revirement dans ses allures; à cette date, il avait fermé les maisons de jésuites à l'occasion de quelques manifestations de la populace, et aussitôt on avait senti dans les rouages du gouvernement comme une gêne indéfinissable, quelque chose de semblable à ce que Gioberti, ministre en Piémont, appelait plus tard « le gouvernement occulte que je ne vois pas, et qui est plus fort que moi. » En effet, réduire une partie aussi puissante du clergé à manœuvrer secrètement, c'était doubler l'activité des associations clandestines de toute sorte. On a pu reconnaître que les premières tergiversations de Pie IX portent un cachet décrit à merveille dans les *Provinciales*. La puissance de la congrégation s'est relevée en effet sitôt qu'ont été closes les portes de la compagnie. Dès les premiers embarras,

elle triomphe. L'atmosphère calme et douce des premiers jours ne convenait pas à son tempérament; ses statuts et sa santé veulent qu'elle soit persécutée, ou qu'elle persécute. L'ombre lui est précieuse; elle fait rayer du nombre des personnages appelés à siéger dans le haut conseil le père Vico, savant astronome, de peur que la présence d'un jésuite en si haut lieu ne prouve que la compagnie n'est pas persécutée. Poussé par ce vent qui le ramène à l'Autriche, le saint-père revient sur ses pas, prononce sa fameuse allocution en latin, et la fait publier sans la traduire. Le peuple de Rome, au premier moment, ne comprend pas. Seulement, lorsqu'après quelques jours il voit les ministres qui tenaient pour la guerre donner leur démission, et surtout lorsqu'il apprend que les Autrichiens ont pendu un soldat du pape avec cette inscription édifiante : *c'est ainsi que l'on traite les soldats de Pie IX*, l'idée lui vient de savoir ce que pense le pape; on traduit l'allocution. Sur-le-champ un cri général s'élève, la garde civique prend les armes, le peuple s'assemble. Pie IX stupéfait déclare que, si *on continue à le tourmenter*, il abandonnera Rome; puis il appelle au ministère le philosophe Mamiani, pur de toute alliance avec Mazzini et constitutionnel très modéré. De ce moment, où le pape commence à former des projets de départ, date son abdication morale.

En même temps, et comme on venait de constater des mouvemens souterrains de sociétés absolutistes, on s'aperçut que Mazzini donnait signe de vie. Le célèbre républicain écrit au pape une lettre mystique où il l'exhorte à se mettre à la tête de la démocratie, et à représenter Dieu au milieu des peuples affranchis; ses amis répandent des insinuations vagues sur la possibilité d'une république italienne. La contre-mine répond à la mine, l'équilibre d'affiliations observé par César Balbo aux deux extrémités du corps social s'établit peu à peu au détriment de l'ordre. Aussitôt cet équilibre obtenu, les corporations clandestines se multiplient indéfiniment, les unes par opposition aux autres. « Aux sociétés libérales, dit Balbo, on oppose quantité de sociétés absolutistes, et, ce qui est pis, religieuses, *calderari*, *guelfi*, *ferdinandei*, *san-fedisti*, que sais-je encore? A celles-là se joignent incontestablement, peu ou beaucoup, quelques congrégations qui auraient dû rester religieuses... Je vois en elles un grand inconvénient, un scandale plus grand encore : c'est d'avoir abusé plus que les sectes libérales du mélange des choses divines avec les choses humaines. »

Le ministère Mamiani fut de courte durée, et d'autres combinaisons qui le suivirent ne furent pas plus heureuses. Enfin M. Rossi prit le portefeuille de l'intérieur; quoiqu'il fût bien tard, il s'efforça de contenir la multitude et de conclure une ligue entre tous les états

taliens. Le Piémont, se défiant du pape, qui inclinait à une réaction, pressentant que le ministère Rossi ne serait pas de longue durée et ne voulant pas s'exposer à avoir bientôt pour allié un pape absolu ou une république, eut le tort de prendre trop d'ombrage du mauvais état des affaires romaines et de se refuser à la ligue proposée. M. Rossi formait d'excellens projets; il voulait entourer Pie IX de l'élite des citoyens, le soustraire aux influences autrichiennes qui le circonvenaient, conjurer, à l'aide d'une sorte de tiers-état composé d'hommes pratiques, les efforts coupables des deux partis extrêmes qui contrariaient toutes les mesures modérées. Il imposa toutes les propriétés, même celles des ecclésiastiques; il modifia l'ordre judiciaire d'après le régime français; la révolution et la camarilla eurent un instant le dessous. Les prêtres lui portaient une haine sans bornes; la démocratie, moins irritée, lui reprochait pourtant d'avoir menacé Garibaldi, soldat intrépide de l'indépendance, et connu pour son honnêteté parfaite. Au fond, comme il voulait établir sérieusement la monarchie représentative pour le salut des libéraux modérés, il gênait tous les autres, et un coup de poignard vint tirer d'affaire les exaltés de toute sorte qui voulaient pousser toute chose à l'extrémité. A qui appartenait l'assassin? Au parti autrichien ou à la démocratie? Les accusations se sont croisées jusqu'ici sans que la conscience publique ait été éclairée. Quoi qu'il en soit, la joie fut égale chez les uns et les autres; plusieurs démocrates et plusieurs amis de la ligue austro-romaine dirent très haut que cette mort devait être fêtée. Du reste, personne n'ignore que des agens autrichiens furent aperçus parmi les meneurs des démonstrations dirigées plus tard contre le saint-père. Ces complicités, naturelles au point qu'elles pourraient se passer de preuves, si ces preuves n'existaient pas, aboutirent au triomphe éphémère des républicains et à la restauration précaire de l'ancienne servitude (1). Grâce à elles, les préparatifs qu'on avait faits sur les côtes méridionales de France pour protéger la constitution romaine contre l'Autriche durent servir à installer solennellement à Rome, dans la personne toujours passive du pape, la prépotence autrichienne, que la France n'a pu parvenir encore à détrôner. Ainsi force était restée aux congrégations et à l'Autriche, force était restée aussi aux conjurés de la Jeune-Italie, et

(1) Au risque de multiplier à l'excès les citations, voici encore sur ce triste régime un passage des *Meditazioni storiche* de Balbo : « Quant à Rome et à Modène, mal restaurés en 1814, elles furent plus mal gouvernées de jour en jour pendant tout ce temps (1814-1846); ces deux états inaugurèrent à l'envi les persécutions et les mauvaises polices; les états du pape eurent pour caractère spécial le désordre dans les finances, les occupations étrangères et la perte de la dignité sacerdotale par suite de l'intrusion du régime ecclésiastique dans les affaires des laïques. »

c'est entre ces deux formidables périls qu'est encore aujourd'hui placée la cause italienne.

Cette double conspiration, ourdie par les révolutionnaires les plus déterminés et par les membres les plus habiles d'un clergé rétrograde, avait Rome pour centre; partie de Rome, la désagrégation gagnait nécessairement de proche en proche toutes les forces nationales. Deux fanatismes puissans attaquaient avec opiniâtreté les institutions représentatives, l'un parce qu'il y restait quelque chose de la vieille souveraineté, l'autre parce que le peuple y occupait une place; de plus, la congrégation étant convaincue que la démagogie ne pourrait jamais durer, et la démagogie ayant la même opinion sur la congrégation, elles faisaient volontiers les affaires l'une de l'autre afin de saper dans tous les cas la monarchie représentative, qui seule avait de l'avenir et seule les inquiétait. La dissolution, qui venait ainsi du point d'où l'on avait compté recevoir toute direction, pénétrait facilement dans toute la péninsule, armait l'église contre les libéraux et les libéraux contre l'église, calomniait les princes, irritait le peuple, dépeçait enfin l'Italie artificielle de Gioberti et de Balbo, qui, privée du pape, se mourait comme un corps sans tête. Tous les désastres du gouvernement pontifical étaient autant de coups portés au Piémont, qui n'avait pas su puiser ailleurs qu'à Rome une force morale pour suffire à sa tâche.

Les agitations qui aboutirent à la défaite de Novare ne furent donc accompagnées d'aucune illusion. Au contraire les défiances se montraient excessives. La vie de Charles-Albert et celle de Balbo étaient appelées en témoignage contre eux-mêmes; on cherchait matière à soupçons dans les actes de l'un et dans les écrits de l'autre. Les *Speranze*, en parlant d'arrangemens amiables avec l'Autriche, laissaient supposer que Charles-Albert n'avait contre l'ennemi national d'autre grief que celui d'une ambition contrariée et facile à satisfaire. La guerre, disait-on, n'était peut-être pour le roi qu'un moyen de mettre à un plus haut prix une défection imitée de celle du pape, car il s'était trop lié au pape, qui maintenant perdait tout. On ne voulait pas se souvenir de la contrainte qui avait pesé sur le roi et sur son interprète, on les prenait au mot; on constatait le despotisme prolongé de Charles-Albert et la timidité pieuse de César Balbo; on leur faisait un crime de ce qui avait été leur supplice. On a pu voir combien ces deux hommes avaient conservé, sous l'impression d'une violence morale trop prolongée, l'unité de leurs véritables convictions; mais qui donc savait cela? Comment imaginer que cette hautaine figure de Charles-Albert, si rude au combat, avait été dix-sept ans humiliée sous la discipline des congrégations? « Pourquoi, s'écriait-on, ce libérateur vient-il si

tard? Que n'a-t-il commencé chez lui depuis longtemps? Comment se montre-t-il si généreux envers les Italiens, après avoir pesé si lourdement sur son peuple? Ses longues années d'absolutisme sont-elles des antécédens qui doivent rassurer? N'a-t-on pas lieu de suspecter la sincérité de cette intervention, inspirée peut-être par la crainte du poignard républicain, et prête probablement à s'éclipser devant les premières menaces de l'Europe malveillante? » Ainsi parlait la foule, égarée par les sociétés secrètes, et le désordre dépassait toutes limites.

Un désastre comme celui de Novare était le dénoûment inévitable d'une pareille situation. La campagne de 1849 n'était pas la reprise d'une tentative téméraire, c'était un déchirement qui continuait, une explosion qui finissait, de fausses positions qui achevaient de se dégager. Les embarras étaient si grands, que pour en sortir on jeta une armée démoralisée sur un champ de bataille mal choisi, comme un joueur à bout de ressources jette les dés au hasard. La conflagration intérieure précipitait la nation aux frontières par une fatalité semblable à celle qui entraîna vers le Rhin les volontaires français de 1793. Les plus clairvoyans étaient désorientés, les plus énergiques ne savaient où se prendre. On s'en remit au roi, comme Balbo le conseillait à la chambre : le roi voulait la guerre, parce qu'il voulait mourir. Non-seulement les deux partis anti-constitutionnels, les absolutistes et les républicains, poussaient à la guerre, mais le sentiment public partageait cette sorte d'ivresse funèbre, qu'on exprimait par un mot frappant : *le besoin d'en finir*. Charles-Albert et Balbo se sentaient reportés aux plus mauvais jours de leur existence passée. Privés de tout appui, placés de nouveau entre une démocratie frappée de vertige et la cour de Rome retombée dans son aveuglement, ils se reprenaient à chercher l'étourdissement des batailles. On jeta le cri suprême : « En avant! » et ce fut comme un cri d'angoisse. Le roi ne croyait pas s'être trompé; mais aux yeux du pape, qui l'accusait d'erreur, et à ceux du peuple, qui l'accusait de trahison, il désirait que son propre sang le lavât de tout reproche. C'est ainsi qu'on le vit à Novare courir au danger comme un insensé, et le poursuivre encore après que la bataille était finie. Il se laissait aller tête baissée au tourbillon qui l'emportait de Novare à Oporto, de la défaite à l'exil et à la mort. Il s'immolait à la cause qu'il avait longtemps portée dans le secret de son cœur, sous la torture d'une obsédante inquisition. Quelque influence qu'aient eue sur ses résolutions les agitations de l'Europe en 1848, il n'est pas permis de dénier à l'unité de sa vie politique la justice qui lui est due. Tout ce qu'on lui laissa de volonté tendit sans cesse au même but. Dans sa première jeunesse comme à son dernier jour,

à ces deux momens de franchise suprême, il se montra libéral et patriote autant que son *métier de roi*, selon le mot d'Alfieri, le lui permettait. Lorsqu'il refusa de prendre la Lombardie, en abandonnant la Vénétie à l'Autriche, il avait déjà perdu toute espérance; mais, la dernière heure venue, il ne voulut pas laisser une ombre sur sa mémoire. Son rôle était fini; il ne lui restait qu'à mourir. Catholique et libéral, il avait été deux fois martyr : de ses scrupules religieux avant 1848, plus tard de son libéralisme. Il s'était sacrifié aux deux plus hautes aspirations humaines, la religion et la liberté. Déçu dans la double foi qui avait inspiré et tourmenté sa difficile existence, il s'en alla mourir au loin, sombre et grave comme toujours, dans le silence qui sied aux grandes infortunes.

II.

L'idée du libéralisme papal avait perdu dans Charles-Albert son meilleur soldat; il lui restait encore dans Balbo un penseur et un publiciste. Après l'échec glorieux du champ de bataille, elle devait rencontrer la réfutation lente et positive des expériences parlementaires. Déjà cette réfutation avait commencé avec le ministère même du comte Balbo. Qu'avait-il fait comme président du conseil? On regretterait d'avoir à dire que pas un acte mémorable ne marque son passage aux affaires, s'il n'était évident que le meilleur soldat est réduit à l'impuissance lorsque ses chefs semblent faillir à la cause nationale. Dès les premiers bruits qui coururent sur le revirement de la politique romaine, le ministère Balbo, à peine entré en fonctions, ne sut plus où se rattacher, et fut enveloppé dans la débâcle. Au temps où chacun était papiste, Balbo, papiste libéral, avait eu l'air d'un démocrate; alors que tout le monde était libéral avant tout, il n'était plus pris que pour un papiste. Il dut disparaître avec la planche de salut hasardeuse à laquelle sa piété l'avait porté à se confier. Voici l'histoire de ses dernières actions, dictée par lui-même à une époque de lassitude et de désenchantement, où il semblait avoir perdu la mémoire des joyeuses espérances qu'il avait partagées lors de son entrée au ministère :

« Deux années, les deux fatales années 1848 et 1849, ont passé depuis mes derniers écrits. Appelé inopinément par Charles-Albert à former le premier ministère constitutionnel de mon pays, et voyant que d'autres refusaient cette charge, qui exposait les réputations à tant de dangers, sinon matériels, du moins politiques, je considérai et j'acceptai le péril, pensant que c'était mon devoir. Je prévis et je dis que le ministère durerait quatre mois et demi; il dura quatre mois et douze jours. Je prévis et je dis que quiconque s'élance le premier dans le tourbillon des révolutions, où les réputations sont si vite

dévorées, y perd tout ou partie de la sienne; en cela non plus, je ne me suis pas trompé. — Je composai sciemment ce ministère des divers élémens qui constituaient alors le grand parti libéral, et je crois qu'on devait agir ainsi, et qu'on devra agir de même en tout temps et en tout parti; mais le cours de la révolution qui montait divisa bientôt ce ministère, — nous l'avions tous prévu, — et il devint bientôt en apparence, puis en réalité, un ministère de coalition, la pire espèce des combinaisons de gouvernement. Alors nous donnâmes tous notre démission, unanimes en cela seul. Les difficultés croissantes de la situation empêchèrent le prince, qui était au camp, d'accepter notre démission aussitôt, et nous restâmes démissionnaires, agonisans, impuissans, tout un mois et demi encore. Ce fut là aussi un cruel, mais strict devoir, et ce fut aussi un préjudice grave, non-seulement pour nous, mais, ce qui est pis, pour tous et pour toutes choses. Tombés le jour même où arriva à Turin la nouvelle du désastre de Custoza, qui n'eut d'égal que celui de Novare, nous subîmes tous la responsabilité de ce malheur, chacun se trouvant responsable de ses collègues, séparés pourtant par les opinions et en désaccord dans les intentions et les mesures exécutives. Cette position était la conséquence naturelle de notre sacrifice primitif, du péril auquel chacun de nous s'était soumis avec pleine science et consentement. Les sacrifices sont toujours plus pénibles à faire jour par jour, un à un, que lorsqu'on les accepte en masse dès le principe. Je ne prétends point n'avoir pas ressenti les colères que savent exciter chez les plus forts d'expérience les injures et les calomnies de leurs ennemis, et surtout le silence, le délaissement, la trahison de leurs amis. Dieu et un petit nombre de ces derniers me préservèrent de publier mes réponses, souvent commencées et toujours abandonnées..... De tous les écrits de ce genre qui parurent alors, renvoyant de l'un à l'autre les reproches et les accusations, aucun ne m'a fait regretter d'avoir gardé le silence, aucun ne m'a semblé avoir été utile à la patrie. — Je l'ai servie dans les chambres qui se succédèrent dès lors jusqu'à ce jour, à l'exception de deux ou trois séances, que je manquai à l'occasion d'une douleur intime à laquelle j'étais préparé, mais qui fut bien cruelle. Orateur sans expérience, éprouvant la difficulté bien connue d'acquérir à soixante ans une faculté nouvelle, et sentant du reste que je ne pourrais persuader ni des adversaires trop éloignés de mes idées, ni mes amis, qui ne les adoptaient presque jamais, je parlai peu et rarement, tout au plus pour protester contre les erreurs qui donnaient naissance à toutes celles que l'on commettait alors. Et je votai contre elles, souvent avec bien peu de députés, et parfois presque seul. Dans une mission temporaire qui me fut confiée en mai 1849 par le gouvernement où siégeaient mes amis politiques, je tentai de persuader le pape Pie IX et son ministre de faire comme nous, et de se tenir attaché au statut qu'il avait accordé. Nous n'avions pas l'espoir de réussir; ce fut du moins une protestation honorable de la part de ce gouvernement et de ce roi, qui demeurent et demeureront inébranlables dans la voie droite, où Dieu veuille faire bientôt revenir les autres. »

Ainsi le ministre, pour avoir persisté dans sa déférence politique envers le pape, n'a pu accomplir aucune des grandes choses qu'a-

vaient fait présager la sagesse et le sens pénétrant de l'écrivain. Nous allons, malgré la tristesse qu'inspire ce spectacle, constater dans la carrière du député les résultats de cette même influence. Le Piémont n'avait plus rien à espérer de la cour de Rome. Il ne ressentait pas d'animosité contre elle; mais il était résolu à ne pas sacrifier aux influences dont elle était l'instrument les réformes que réclamait l'organisation laïque de l'état. La paix avec le saint-siége était généralement désirée; mais on voulait que cette paix fût conclue de puissance à puissance, que l'église cessât d'absorber le domaine civil, et que la société civile fût enfin constituée sur ses bases propres tout en formant des liens avec la société ecclésiastique. Or l'église est tenace, et les délimitations de terrains sont avec elle des opérations difficiles. Le Piémont vit bientôt que la cour de Rome le traitait en ennemi. Accoutumé à une politique de termes moyens, dérouté par la netteté des oppositions qui se déclarent, incapable de prendre parti pour le roi contre le saint-siége ou pour le saint-siége contre le roi, César Balbo ne prêche que fantastiques unanimités et temporisations accommodantes. Il a été tellement frappé des malheurs causés en 1848 par la désunion des Italiens, qu'il ne veut plus que l'union partout. Il demande du temps, toujours du temps. Il veut qu'on attende un consentement hypothétique de Rome pour organiser l'état sur les bases constitutionnelles, pour établir l'égalité des citoyens même ecclésiastiques devant la loi, pour conférer à la loi civile une compétence qui lui appartient naturellement sur les contrats matrimoniaux. L'esprit vraiment élevé des derniers ouvrages de Balbo témoigne néanmoins qu'il ne se fait pas illusion sur la part laissée au saint-père par la force des choses dans les destinées de l'Italie nouvelle. Il prêche la concorde par amour de la paix, mais jamais il ne conteste la légitimité absolue des réformes, et quelque inopportune qu'il juge la revendication des droits de l'état, jamais il ne soutient que ces droits aient pu être cédés à l'église valablement et à perpétuité, jamais il ne conteste le principe inviolable de l'inaliénabilité du droit public. Seulement il s'étudie à empêcher qu'on ne rompe avec le pape; il voudrait que la différence des deux gouvernemens n'altérât en rien leurs rapports amicaux; il s'interpose dans toutes les contestations et se préoccupe de concilier tout le monde. C'est un excellent député du centre.

Le 28 février 1849, à la chambre des députés, il était question d'insérer dans la réponse au discours de la couronne quelques mots sur la république romaine. La commission proposait cette phrase: « Nous avons confiance que le gouvernement voudra s'unir aux peuples italiens, quelle que puisse être, par suite des changemens récens, la forme des gouvernemens qui les régissent, et que, recon-

naissant au peuple le droit de se constituer, il saura protester au besoin contre toute intervention dans l'Italie centrale. » C'était clair. M. Costa de Beauregard demanda au contraire que l'on exprimât le vœu de la restauration du pape. César Balbo, qui ne pouvait rester silencieux sur un sujet qui lui appartenait en quelque sorte, proposa l'amendement peu compromettant que voici : « Nous avons confiance que le gouvernement voudra persévérer dans cette politique de conciliation entre les peuples et les princes italiens qu'il nous a exposée, et qui l'assure de notre concours. » Pour expliquer sa pensée, il prononça un long discours où la papauté était représentée dans l'histoire comme *le noyau* de l'indépendance italienne. Il déclara qu'à ses yeux, le pouvoir temporel du pape n'était point nécessaire à la religion catholique, mais que la destruction en serait présentement funeste à l'Italie, qu'enfin plusieurs raisons de convenance et d'utilité devaient concilier au pape la faveur des véritables Italiens. Cette jeune république d'ailleurs n'était-elle pas pour la monarchie représentative une menace toute semblable à celle de l'ancien absolutisme papal? Le vieillard termina par un retour sur sa jeunesse, et rappela ce qu'il nommait ses fautes contre Pie VII. Tout cela par malheur n'était pas de saison. Il était fâcheux de rappeler, au moment même où le pape seul attirait en Italie l'intervention étrangère, que le pape avait été jadis le noyau de l'indépendance; mais enfin ce discours était un bon procédé envers le pape, et cela suffisait pour que Balbo le prononçât. Dans son livre sur la monarchie représentative en Italie, certains passages témoignent du jugement qu'il portait sur les moyens employés pour la restauration papale; il est intéressant de rapprocher du discours dont il vient d'être parlé le curieux fragment qu'on va lire : « L'impuissance matérielle de la France dans l'expédition de Rome apparut par les envois de troupes qui furent faits successivement, bataillon par bataillon pour ainsi dire, et d'une façon peu digne de la grandeur de la France; puis on vit son impuissance morale, lorsque la volonté de soutenir la révolution (1) lui manqua tout à fait. Je ne veux pas entrer dans les détails diplomatiques; l'ensemble des faits montre trop clairement qu'on n'a jamais bien su ce qu'on allait faire à Rome. Il était très naturel que la chose tournât comme elle a tourné, et que la petite république romaine ne fût pas aidée par la grande république française, que les Français eux-mêmes ne tenaient point à affermir. Il était très naturel aussi que ce mauvais ou médiocre vouloir à l'égard de la répu-

(1) Balbo entend par là les réformes libérales, et prend, comme il le fait souvent, le mot révolution en bonne part.

blique ne fût avoué de personne. De là les confusions et les contradictions de cette affaire, le plus grand gâchis (*pasticcio*) politique qu'on ait vu depuis bien longtemps. » Il est facile de voir que Balbo, tout désireux qu'il est d'une restauration papale et toujours persuadé que le pape peut cesser d'être absorbé par l'Autriche, regrette néanmoins que les armes françaises aient servi à rétablir à Rome la prépondérance autrichienne.

Tout concourait ainsi à le désabuser de ses illusions obstinées. La mission de Balbo à Gaëte fut complétement stérile, et ne diminua en rien la profonde défiance que Pie IX gardait contre les constitutions et les idées d'indépendance. On retrouve César Balbo à la chambre dans la discussion de la loi pour l'abolition du for ecclésiastique. Atteint d'une cécité presque complète depuis son voyage à Gaëte, il dut faire lire en son nom le discours qu'il avait dicté. « Je ne suis pas légiste, disait-il, et je connais moins encore le droit canon que le droit civil; je laisse donc à d'autres la tâche de discuter le point de droit;... je n'en veux qu'aux faits incontestables. Or un fait certain, c'est que l'église est en possession de ce droit, de cet usage, de cette coutume, comme il vous plaira, et je conclus dès à présent que nous n'y devons rien changer sans le consentement de qui en a la *possession matérielle.* » Il ajoutait que la voie des accommodemens était plus sûre, quoique plus longue, et présentait moins d'inconvéniens. « Comment, messieurs! dix ou quinze ans vous semblent donc un terme trop long pour la destruction de ce qui dure depuis quinze siècles, pour une destruction légale, faite avec douceur, et non pas point force, faite avec la satisfaction générale, et en évitant de troubler des consciences alarmées à tort ou à raison! » Il concluait en demandant qu'on différât la discussion jusqu'après l'approbation des budgets de 1849 et de 1850. La loi fut votée cependant malgré l'opposition de vingt-six députés qui se séparèrent du ministère d'Azeglio, et formèrent ce qu'on nomma depuis l'extrême droite.

Balbo fut dès lors dans l'isolement, comme il le dit lui-même dans une page citée plus haut; il n'appartint plus à aucun parti, et, pour servir à quelque chose, il se mit à travailler dans les commissions qui préparaient la discussion des projets de loi présentés aux chambres. Il se montrait chagrin de l'attitude prise par la droite, qui avait fait pencher le ministère de l'autre côté et donné lieu au fameux *connubio* du cabinet avec le centre gauche. Balbo se trouvait déclassé, ne pouvant consentir à faire la petite guerre à Rome, et ne partageant pas les besoins de représailles que manifestait l'extrême droite. Isolé de la sorte, il songeait sérieusement à renoncer à ses fonctions de député, dont il s'acquittait du reste avec un zèle

et une exactitude assez rares dans toute chambre législative. Comme il faisait part un jour à l'un de ses collègues de ses projets de retraite, celui-ci lui fit observer que sa présence pouvait être utile à la formation d'un cabinet plus modéré, quoique libéral encore, dans le cas où le ministère d'Azeglio viendrait à tomber. Cette prévision ne tarda pas à se réaliser. En juin 1852, le ministère proposa une loi sur le mariage civil. La loi était mal préparée. Le comte Balbo demanda encore un délai, mais avec beaucoup de raison cette fois. « La discussion pourrait être renvoyée à l'automne, la dignité du parlement voulant que cette loi soit bien faite. Je fais cette motion, ajoutait-il, contre mon propre sentiment, car mon opinion, — que la chambre me pardonnera si elle est exagérée, — sans apprécier si l'état a en ceci le droit pour lui, ce que j'ignore, n'ayant jamais étudié le droit que pendant sept mois, — mon opinion est qu'il ne convient à aucun état de se mêler du contrat de mariage. » Cette phrase embarrassée ne semble-t-elle pas indiquer le caractère naïf et honnête de cet homme de bien, arrêté à chaque mot par la crainte de faire tort à quelqu'un ou à quelque chose? La loi, mal rédigée et votée par la chambre, qui en reconnaissait cependant les défauts, fut rejetée par le sénat pour des motifs indépendans des remontrances de la cour de Rome. Quelque temps après, le ministère d'Azeglio, faiblement soutenu par la chambre, se démit de ses fonctions. Le roi invita M. de Cavour à composer un ministère, sous la condition d'un accord avec le pape. M[gr] Charvaz, qui revenait de Rome, fut consulté sur la possibilité de l'accord désiré; il répondit qu'il croyait l'accord difficile, mais possible, pourvu que M. de Cavour ne fît pas partie du nouveau cabinet; sur quoi M. de Cavour se retira. Alors le comte Balbo fut chargé de former un ministère. Il déclara qu'il voulait le comte de Revel pour collègue, et lui réserva, avec une modestie qui était un trait de son caractère, la présidence du conseil; mais M. de Revel objecta qu'il ne comptait pas assez sur l'appui de la chambre pour accepter un portefeuille. On a cru pouvoir supposer qu'en réalité il craignait le contact du comte Balbo, qui passait pour n'être pas heureux dans la pratique des affaires. Il faut convenir en effet qu'il y avait dans Balbo beaucoup plus de douceur et un peu moins de fermeté qu'il n'en faut à un homme d'état. La combinaison fut abandonnée.

Cette crise ministérielle, qui signale la dernière intervention notable du comte Balbo dans les affaires de gouvernement, fut mal vue par l'opinion publique. On prêtait à Balbo ainsi qu'à M. de Revel des intentions qu'ils n'avaient pas, celles de dissoudre la chambre, de restreindre les franchises de la presse, la liberté des électeurs, d'abolir enfin la constitution en fait, sinon en droit. Ces supposi-

tions étaient si accréditées, que le comte Balbo ayant prié M. de Cavour de venir conférer avec lui sur la marche que devait suivre le ministère Balbo-Revel, M. de Cavour jugea prudent de se refuser à cette entrevue. Au fond, si l'opinion avait tort dans ses soupçons, elle avait raison dans ses défiances, et il faut bien reconnaître que les choses n'étaient pas aussi faciles et aussi nettes que ces deux hommes étaient droits et loyaux.

Se rapprocher du pape en effet, c'était, malgré tout le bon vouloir imaginable, entrer en pleine réaction et renoncer à la liberté et à la possibilité de l'indépendance, car le pape considérait la liberté et l'indépendance comme deux moyens de détruire son pouvoir temporel, et rien ne pouvait lui enlever cette conviction. Balbo espérait maintenir un parallélisme pacifique entre l'absolutisme austro-romain et la constitution piémontaise : c'était le propre de cette excellente nature de toujours juger témérairement par charité; il n'était pourtant pas douteux que l'accord ne pouvait s'établir que sur une réduction du statut à l'état de lettre morte. L'Italie est un grand corps dont l'unité est profondément sentie par tous les membres qui la composent; nulle partie ne s'y peut isoler des autres, et, Balbo l'a dit, il faut que la monarchie représentative finisse par y triompher partout, ou par disparaître du territoire entier. Des régimes contraires n'y peuvent vivre en paix côte à côte. Cela étant donné, se pouvait-il rien de plus chimérique en 1852 que l'espérance de ramener le pape, retombé sous l'influence de l'Autriche et des congrégations, à quelque bienveillance pour les libertés représentatives instituées si près de lui? Pouvait-on sérieusement combiner une nouvelle fusion de l'église de Rome avec les libéraux? L'impossibilité d'un accommodement pareil explique les défiances qui planèrent alors sur Balbo, soupçonné de préférer à la liberté l'alliance du pape. Et d'ailleurs, quel que fût son attachement aux principes constitutionnels, du moment où il était également attaché à une institution contraire, les ménagemens qu'il avait coutume de garder en toute circonstance douteuse devaient cette fois le condamner à une inaction absolue. Or il fallait de l'énergie et de la décision pour faire entrer définitivement le pays dans la voie constitutionnelle où il était à peine engagé.

Non-seulement César Balbo n'était pas l'homme de la situation, mais son passé, si méritoire pourtant, lui faisait quelque tort. Il éprouvait lui-même le sort qui avait poursuivi son roi jusqu'à la tombe; il était méconnu. De même que le parti rétrograde avait traité Charles-Albert de révolutionnaire ambitieux, la niaiserie populaire classait César Balbo parmi les ennemis de la liberté. Sa naïve et sublime confiance dans le pape lui avait fait une situation

fausse d'où il ne pouvait sortir sans se répandre contre lui en récriminations inconvenantes à ses yeux, et en tout cas inutiles. Il avait été irréprochable comme Charles-Albert, mais comme lui il s'était trompé. Réduite à ces termes et dépouillée de toute intention accusatrice, la critique qu'ils subissaient tous deux était juste. La défection du pape déjouait toutes leurs combinaisons et donnait tort à toutes leurs conjectures. On était fondé à leur reprocher d'avoir confié les destinées de la nation à des mains peu sûres, et de n'avoir pas su distinguer les faux alliés des véritables. Ils avaient été aussi imprudens, disait-on, en remettant le sort des monarchies représentatives italiennes aux mains du pape que s'ils les eussent données en garde à un affilié de Mazzini; le premier est forcément absolutiste, le second nécessairement républicain.

Mais tandis que l'idée du libéralisme papal expirait ainsi, et que l'impossibilité de la mettre en pratique résultait de l'inaction forcée de César Balbo, le Piémont faisait l'apprentissage d'un libéralisme vraiment national et indépendant. Le régime constitutionnel donnait au peuple une meilleure éducation; l'esprit public, déjà rallié dans une heureuse unité par l'attachement séculaire de la nation à sa dynastie, s'éclairait, se fortifiait, s'élevait; la liberté rehaussait le pays en dignité extérieure, et en améliorait les conditions morales. Il est douloureux sans doute de signaler l'impuissance de cet homme qui se survit à lui-même, et dont les fidélités n'ont plus d'objet, — de s'arrêter avec Balbo sur le seuil de cette terre où il avait conduit ses concitoyens avec tant de foi et de persévérance; mais si l'on ne peut se défendre de quelques regrets en le voyant s'appuyer sur son bâton de voyage sans pouvoir atteindre au but souhaité, si l'on doit déplorer qu'il n'ait pu participer au défrichement du sol conquis, il est bon du moins de recueillir et de méditer ses dernières paroles, car elles sont pleines d'encouragemens et d'espérances. Léguées à son pays dans ses œuvres posthumes, elles sont le résumé de cette vie de croyances souvent déçues et d'illusions corrigées par bien des expériences amères. Il reste donc à comparer ce testament politique de César Balbo avec ses autres ouvrages, afin d'apprécier la valeur définitive de son œuvre.

III.

La race italienne est une race de diplomates. Elle est habile à cacher ce qu'elle pense, et son histoire offre peu d'exemples d'indiscrétions inutiles ou de révélations inconsidérées; il faut s'en souvenir en essayant de juger César Balbo, qui paraît à première vue un homme de cœur et d'imagination plutôt qu'un profond politique.

En Italie, on excelle à calculer les résultats, à donner aux moyens dont on dispose la force précisément nécessaire pour atteindre le but, à éviter de compromettre le succès par des paroles ou des démarches inopportunes. On y voit parfois une nation tout entière garder un silence avisé sur une question fondamentale : que l'opinion ait des organes suffisamment libres, que la préoccupation soit extrême, il n'importe; il est expédient que l'on se taise, et l'on se tait.

Ainsi s'explique la réserve qu'on a pu remarquer chez d'illustres Piémontais, tels que d'Azeglio, Gioberti, et surtout César Balbo, le centre conciliateur de ce triumvirat de patriotes. Son œuvre antérieure à 1848 ne peut être bien comprise, si on ne la rapproche de celle de ses contemporains. S'il met si peu d'âpreté dans ses remontrances contre les ennemis de la liberté, c'est que l'abbé Gioberti en a dit assez sur eux dans *le Jésuite moderne.* S'il ne fait pas sentir aux autorités despotiques quelle part de responsabilité leur incombe dans les désastres des insurrections populaires, c'est que les *Casi di Romagna* de Maxime d'Azeglio ont donné cette leçon aux princes autant qu'elle pouvait leur être donnée. Son rôle à lui, c'est de rassurer tout le monde, et de faire mettre le sceau papal à l'alliance que toutes les puissances italiennes doivent conclure un jour ou l'autre. Pour s'en acquitter utilement, Balbo se soumet à tout; il ne dit même pas un mot de son idée favorite, la monarchie représentative; et il s'en tient, avec une héroïque abstinence de langage, à son programme modestement libéral de 1821. Il fait pénétrer ainsi l'idée rénovatrice jusque dans le Vatican, où n'aurait pas eu accès une déclaration de droits trop nette et trop claire. Il se fait, de son propre chef, le ministre prudent d'un roi timide; un bruit généralement accrédité attribue aux inspirations de Charles-Albert le livre des *Speranze,* tant l'auteur a discrètement remis sur le tapis les anciennes vues du prince de Carignan. Malgré son isolement des affaires et son éloignement de la cour, le publiciste indique si bien les véritables intérêts de la nation, que ses ennemis ont beau jeu à dire qu'il est un émissaire, et que son livre est un manifeste.

On vient d'accorder une juste part d'éloges aux mérites de ce qui pourrait s'appeler la première manière de Balbo. Il ne faudrait pas oublier cependant que les qualités du sujet ne sont pas toujours celles du citoyen, et qu'il est certaines vertus propres à l'asservissement qui deviennent des vices chez les hommes libres. Tels sont ces déguisemens de pensée qu'il a fallu signaler chez Balbo, et qui ne s'accordent point avec la liberté et la franchise d'opinions sur lesquelles repose le système parlementaire. La critique ne peut tenir compte, en thèse absolue, ni des transactions imposées à l'écri-

vain par la censure, ni même des concessions faites par sa plume, moins hardie que sa pensée, aux scrupules de sa dévotion; elle doit être impassible, et après avoir expliqué les circonstances qui ont agi sur l'auteur, elle doit juger le livre comme s'il ne portait ni date ni signature. Il faut donc indiquer les défauts que présentent les ouvrages de César Balbo en eux-mêmes, quand on ne les étudie point à l'aide des élémens d'interprétation que nous avons tenté de fournir.

Souvent l'auteur n'ose pas être exact, de peur d'être brutal. Son royalisme exquis l'a rendu obéissant même envers les événemens, qu'il accepte avec politesse, même envers les pouvoirs malfaisans, qu'il reconnaît afin de n'être pas forcé de les maltraiter. Ainsi les *Speranze* prient l'Autriche de céder sa place en Italie, mais elles lui offrent une fort belle compensation sur le Danube. Fidèle à ses habitudes, le député de Chieri disait au parlement un jour de février 1852 : « Un bon député ministériel doit, selon moi, appuyer le ministère dans toutes les questions d'opportunité, et ne se détacher de son parti que dans les questions primordiales où la conscience le commande absolument. » De même que Charles-Albert, Balbo se risque rarement à être personnel. Il compte beaucoup sur les autres, il en appelle à ceux qui l'entourent, il s'inquiète de l'opinion; c'est au loin, hors de portée, qu'il cherche ses points d'appui et ses ressources; toujours il s'efface devant quelque chose, comme il efface le Piémont devant Rome, l'Italie devant l'Orient. Est-ce là une faiblesse, une infirmité contractée sous la pression d'un absolutisme qui parvenait à intimider jusqu'aux consciences? Peut-être; mais c'est aussi et surtout de la bonté. C'est à cette bonté servie par une imagination vive que nous devons sa conception d'une papauté fantastique, brûlant de mystiques charités, embrassant le monde avec amour, et semant à chaque parole des germes évangéliques de paix et de liberté croissantes. Le type pontifical de César Balbo serait, d'après quelques hommes de bien, digne d'être opposé au type florentin du *Principe*, et ceux-là ont surnommé Balbo *un Machiavel chrétien*. Soit; mais du point de vue pratique où nous devons nous maintenir ici, l'optimisme inconsidéré de l'un ne paraît pas offrir autant d'avantages que le pessimisme raisonné de l'autre. Machiavel a la grande qualité de l'observateur, le sang-froid. Il ne laisse pas son cœur barrer la route à son intelligence; avant d'entrer en campagne, il a soin de congédier religions, prédilections et tendresses, *tante donne*. Opérateur, il ne ressent aucune pitié; médecin, il ne connaît pas le dégoût; philosophe, il ne recule devant aucun des secrets honteux de la nature humaine. Les sociétés sont à ses yeux comme un grand règne animal à l'état sauvage, où les républiques,

les oligarchies, les monarchies, espèces rivales, se déchirent successivement. Machiavel regarde, et pose une théorie d'attaque et de défense à l'usage du héros de son choix, qui sera le dernier terme de cette série de dévorans et de dévorés. César Balbo, tout au contraire, ne veut voir aucun des faits qui froisseraient la délicatesse de ses sympathies et terniraient la pureté de sa foi. Il n'accorde pas à la réalité le droit de démentir son idéal. Quel que soit le résultat de ses recherches abstraites, quelque novateur que soit son système en théorie, sitôt qu'il s'agira de l'appliquer, le pape en occupera le sommet, en dépit des disparates. Il le juge selon sa dignité et non pas selon ses œuvres. Il appelle le pape à se mettre à la tête de la révolution, parce que, révolutionnaire pieux, il voudrait avoir le pape à son bord. Ce serait de la politique de bonne compagnie, si c'était de la politique. Balbo oublie qu'il n'est pas toujours possible de tout ménager, et que la bienveillance doit se garder de la banalité : il ressemble à Pellico quand il faudrait ressembler à Dante. L'abaissement de l'église après 1848 ne lui arrache qu'une plainte mélancolique, et pourtant il sait que cet abaissement a ruiné sa patrie. Sa conscience n'a point abdiqué, on va le voir; mais quelle inconcevable résignation que celle de mourir sans avoir protesté!

Le patriote cependant n'a pu se taire jusqu'au-delà du tombeau; il a laissé à son pays la preuve que l'expérience de 1848 avait modifié sa théorie. Parmi ses œuvres posthumes, celles qui portent une date postérieure à la révolution de 1848 désignent la liberté, conquête unique de la guerre, comme la pierre angulaire de l'édifice italien, dont on reprend la construction sur des bases plus solides; elles indiquent qu'après l'appel inutile fait à des souverainetés incapables, il convient d'appeler enfin le peuple à s'élever de lui-même par degrés à la dignité de nation. A ses yeux, il faut déplorer le parti pris par le saint-père, et lui accorder le respect attristé dû à une auguste erreur, mais se garder de le suivre. Ainsi, devenu moins confiant à l'école des mécomptes de 1848, Balbo sépare ce qui doit être séparé : il écarte la papauté de la mission libérale que poursuit le Piémont, seul fidèle à son serment constitutionnel; il sent que le peuple n'a plus qu'à marcher seul, par la pratique de la liberté, vers le but où la théorie de l'indépendance pure et simple n'a pu le conduire. Ce n'est guère dans sa vie politique qu'on peut surprendre ce progrès d'idées par lequel Balbo passe de la conception étroite de l'indépendance pure et simple à celle de l'indépendance par la liberté; mais ce progrès est sensible dans tout ce qu'il écrit après 1849, et si, maître de ses actions, il les astreint à des fidélités trop longtemps observées, sa pensée, qu'il ne peut contenir, rompt tout lien et transmet au pays, comme

par un testament secret, les précieux avis qu'il n'a pas jugé opportun de rendre publics durant sa vie.

D'après les témoignages des dernières convictions de César Balbo, le Piémont est entré sous Victor-Emmanuel II dans « l'état normal où la Grande-Bretagne, depuis 1688, défie les révolutions avec des transformations civiles, une sagesse politique, une fortune croissante jusqu'à présent, dignes d'être données en exemple à tous les peuples. Dès l'an 1688, dit-il en divers passages du *Discorso sulle Rivoluzioni*, une révolution pacifique se développe sans cesse en Angleterre par des réformes mesurées. De même l'Amérique, depuis trois quarts de siècle, est récompensée de sa modération politique par des progrès merveilleux. La Belgique, depuis vingt ans, — ceci date de 1852, — met à profit son indépendance et sa liberté. La Grèce elle-même se ressent de quinze ans d'améliorations. Voilà, ajoute Balbo, voilà les pays qu'il faut imiter, et non pas l'Espagne, la France ou l'Allemagne. »

« Attristés, disait-il à la chambre, du sort de l'Italie, comptons sur la Providence, et gardons, gardons bien nos libertés intérieures. Je pense que nous devons nous proposer actuellement de développer toutes les libertés. Nous voulons la liberté commerciale,... la liberté de l'agriculture,... les libertés communales et provinciales,... la liberté d'enseignement et aussi la liberté religieuse (1). Accordons cette dernière liberté, même aux exagérés, ecclésiastiques ou séculiers; laissons-leur la liberté qu'il faut laisser à tous les exagérés du monde... » — « En 1848, dit-il ailleurs (2), nous avons acquis une seule chose, ou plutôt le commencement d'une chose, un commencement de liberté. Nous n'avons qu'un moyen d'utiliser nos sacrifices, c'est de développer précieusement cette conquête unique, la liberté, par laquelle s'opérera la renaissance de la nation italienne à la civilisation commune de la chrétienté. » — « Un seul état italien (3) persiste dans la voie des réformes; cet état, qui a sacrifié incomparablement plus d'or et de sang que tout autre pour la grande révolution italienne, est aussi incomparablement plus heureux que les autres; imploré, loué, béni, il est invoqué comme un secours et désigné comme un exemple pour les révolutions futures..... L'Europe a été disposé par les traités de 1815 de manière à ne pouvoir trouver le repos qu'après une refonte totale. *Des politiques roués et viveurs se sont arrangé une solidité à vie, sans souci des déluges ou des incendies futurs* (4).

(1) On lit d'autre part, dans un canevas de la portion inachevée du livre *Della Monarchia rappresentativa*, les titres de chapitres suivans : *Bons effets de la liberté religieuse pour le catholicisme. — Difficultés de la liberté religieuse (on ne peut l'établir par des lois civiles) dans les pays catholiques où le catholicisme est la religion de l'état. — Impossibilité là où le prince est chef de la religion catholique.* — Ces textes significatifs font vivement regretter que l'auteur n'ait pas eu le temps de terminer son livre.

(2) Préface des *Meditazioni storiche*.

(3) *Discorso sulle Rivoluzioni*.

(4) *Della Monarchia rappresentativa*.

En 1814, la monarchie représentative aurait pu être fondée dans tous les états d'Europe qui sont en-deçà du Niémen et de la Moldavie, excepté un seul, l'Autriche, qui ne peut subsister que par l'absolutisme ; un seul homme d'état parvint à faire sacrifier à cet intérêt unique la tranquillité à venir de plusieurs générations. Par là les lentes améliorations sont devenues impossibles, et la bonne cause a dû se faire révolutionnaire... Des réformes préventives eussent pu calmer l'orage avant 1848. Des souverains intelligens pouvaient, selon le précepte de Machiavel, ne se faire tyrans qu'afin d'être législateurs, et conjurer l'approche du désastre ; mais la révolution pacifique de 1848 ayant avorté, l'exhumation absurde de l'ancien ordre de choses étouffant de nouveau les germes des institutions nouvelles, des catastrophes sont à craindre. Les réformes qui auraient suffi en 1840 ne satisferaient personne aujourd'hui ; elles seraient regardées non plus comme des concessions amiables, mais comme des restitutions insuffisantes, car *les droits et les devoirs sont changés*... Un seul moyen de salut reste aux princes, c'est de rétablir la représentation nationale, qu'ils n'ont pas le droit de supprimer. D'autres réformes moins complètes seraient bâtardes, *spurie,* fausses, inopportunes ; elles offriraient des dangers sans avantages... Comment ne pas s'attendre à voir surgir en Italie, *dans un avenir prochain,* les révolutions qui depuis soixante ans combattent en Europe pour la liberté ?... Car les Italiens ont reçu une leçon si mémorable, qu'ils en sont bien changés. La présence de l'étranger ne pourra plus donner un souffle de vie aux événemens, un nom à l'histoire italienne. L'année 1848 commence un nouvel âge dans cette grande et douloureuse histoire. La lutte se prolongeât-elle au-delà de toute prévision, les asservis ne pourront plus être serviles devant l'Autriche, *tête de l'absolutisme, centre de résistance au mouvement libéral de l'Europe.* »

Mais le gouvernement pontifical est-il aussi condamné à accepter la représentation nationale ou à périr? Oui, dit toujours Balbo.

« Le 14 avril 1847, on institua à Rome un système de gouvernement qu'on prit pour une invention merveilleuse, cela s'appelait le gouvernement consultatif. Dans ce système, une *consulte*, c'est-à-dire un conseil d'état, ou plutôt un ensemble de commissions portant des dénominations diverses, conseillait et assistait le prince dans ses travaux législatifs, sans avoir néanmoins sur ses décisions aucun droit de *veto,* ni même de délibération sérieuse... Ce mécanisme fallacieux, mis en usage à Naples et à Turin, n'avait nui en rien à la prospérité du despotisme ; à Rome, soutenu patiemment par l'opinion, qui s'en servait pour arriver au régime représentatif pur, il conduisit effectivement aux résultats qu'on en attendait... Forme hybride, laquelle ne sortira jamais de ce dilemme : révolution rétrograde vers l'absolutisme, révolution progressive vers la représentation nationale..... »

Enfin aux derniers jours de sa vie Balbo écrivait ceci (1) :

« Le territoire conquis en 1848 par la liberté représentative ne sera pas diminué, les limites où elle s'est étendue ne seront point réduites désormais

(1) *Discorso sulle Rivoluzioni,* c. v.

d'une manière durable. Il pourra arriver, il arrive déjà que cette liberté se trouve suspendue dans la plus grande partie des pays qu'elle a occupée; mais l'expérience d'un passé bien récent nous apprend à quoi servent des suspensions semblables..... Après qu'elles auront cessé, on en viendra aux fausses applications du principe de liberté, à des impostures; mais ici encore, ici plus que jamais, nous nous sentons réconfortés par de grands exemples (1)..... Et si quelque part, en Italie, on recourait, non pas même à une représentation mensongère, mais à de nouveaux essais de gouvernemens consultatifs, nous rappellerions, non-seulement les événemens qui précédèrent de peu 1848, mais encore ceux du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, qui tous prouvent la vanité, l'inefficacité d'un pareil terme moyen à empêcher les révolutions représentatives, la vanité, l'inefficacité de cette politique qui se dit pratique, mais qui n'est en réalité qu'égoïste, empirique, viagère, malavisée et immorale. »

Celui qui parle ainsi est certes un libéral irréprochable. Maintenant, si nous parvenons à démontrer que la théorie de Balbo a toujours fait reposer sur les bases réelles de la liberté et du travail le sort de l'Italie, même quand il lui donnait pour époux mystique un pape de fantaisie, si nous établissons ainsi l'unité de conviction qui a dominé sa vie intellectuelle, nous aurons achevé notre tâche. Or cette unité ressort de quelques ouvrages posthumes écrits par César Balbo avant 1848 et publiés par M. Prosper Balbo après la mort de son père. Tels sont entre autres les *Pensieri sulla storia d'Italia* et les *Pensieri ed esempi*, auxquels il faut ajouter les *Meditazioni storiche*, publiées à Turin en 1842 et rééditées à Florence avec des additions en 1854. Il y a là quelques vues, quelques considérations sur les faits présens qui ne sont pas moins utiles à connaître que les songes des *Speranze*. A côté des brillantes utopies du catholique romain, il est bon d'examiner les remarques positives de l'observateur; celles-ci achèvent de prouver l'inanité de celles-là.

D'après Balbo, la grande tâche des nations est la diffusion du christianisme. Non-seulement les nations chrétiennes seules sont admises au grand concours de la *primatie* universelle, mais encore la prospérité les accompagne ou les abandonne suivant qu'elles restent ou non fidèles à leur devoir de propagande. La France à ce point de vue exerce peu d'influence lointaine; elle inspire parfois le reste de l'Europe, mais c'est toujours le reste de l'Europe qui inspire le monde; son histoire est surtout intérieure. Elle peut prétendre à diriger le catholicisme (2), mais la primatie de la chrétienté

(1) « Ci confortano, » ajoute-t-il, « gli esempi, quello grandissimo sopra tutti della impostura napoleonica, di quella libertà rappresentativa così ben ordinata da lui ad impostura, ma fatta reale dopo di lui, od anzi lui vivente e presente. »

(2) Nous avons cité, dans la *Revue* du 1[er] janvier 1859, quelques lignes où Balbo paraît appeler la France à prendre à Rome la place occupée par l'esprit autrichien.

ne lui appartient pas. C'est l'Angleterre qui est aujourd'hui à la tête de l'apostolat qui doit civiliser le globe. Depuis l'an 1500, on l'a vue répandre son nom, sa langue, sa race, son commerce et son industrie jusqu'aux bornes du monde habité, bien au-delà du cercle ancien de la chrétienté. Elle fut la première, au XVI[e] siècle, à suivre dans l'Inde et en Amérique les excursions espagnoles; elle y fut suivie à son tour par les Français, les Hollandais et par d'autres nations de moindre importance. Dès le commencement du XVIII[e] siècle, on vit croître et s'enrichir ses colonies à mesure que toutes les autres déclinaient; la perte de l'Amérique du Nord fut à peine sensible à la nation-mère, qui porta ailleurs sa fécondité. De nos jours, son action s'étend aux confins orientaux de l'Asie; elle commence à pénétrer assez avant dans le littoral africain; elle s'implante chaque jour dans l'Océanie, où des continens futurs s'élèvent du sein des mers, et grandissent pour recueillir la succession du vieux monde; elle gagne chaque jour, et par le cachet qu'elle laisse sur tout ce qu'elle a une fois possédé, il s'en faut de peu que la moitié de l'univers ne vive aujourd'hui de la vie anglaise. Ainsi cette race laborieuse est presque seule à répandre le christianisme. Elle seule sait encore faire des conquêtes lointaines, les coloniser, les conserver; les autres essaient de temps à autre de l'imiter et de rivaliser avec elle, mais sans résultat. Sans doute sa domination sur les pays qu'elle régénère ne pourra durer toujours, et ces agglomérations secondaires se détacheront du tronc principal; mais la séve évangélique qu'elles en auront reçue sera le principe de leur vie nouvelle, et, perdues pour l'Angleterre, elles ne le seront pas pour la chrétienté. L'Angleterre est donc à la tête du progrès moderne. Sa prospérité et l'activité de sa mission sont deux faits corrélatifs. Elle est la plus puissante parce que c'est elle qui civilise le plus au dehors par son activité industrielle et commerciale, et au dedans par sa liberté. « Il ne peut être douteux pour personne, dit Balbo dans sa *Monarchie représentative*, que cette glorieuse et féconde *primatie*, et cette avance d'un siècle que la nation anglaise a prise sur les autres nations de l'Europe dans la pratique d'un régime représentatif bien ordonné, ont été la cause principale qui la préparèrent à soutenir sans s'ébranler les orages de notre époque, qui lui assurèrent une force grandissante au milieu de l'affaiblissement de toutes les autres, et qui lui conférèrent sa prépotence sur le globe, sans cesse accrue par le déclin de ses rivales. »

Bien loin après l'Angleterre dans l'œuvre de diffusion vient la Russie. Moins civilisée, mais plus animée de cette vigueur qui distingue les races neuves, elle forme une barrière inerte à l'entrée de l'Orient, où se glisse néanmoins l'Angleterre. Son erreur consiste à

peser sur le midi au lieu de s'étendre à l'est; elle a une propension malheureuse à suivre le méridien, et ne sait point voir que ce n'est pas l'Europe, dont Constantinople est la clé pour elle, qui est destinée à recevoir le trop-plein de sa vie à demi sauvage. Elle n'a pas su s'approprier encore l'Asie centrale, ou du moins y exercer une prépondérance. L'Europe l'inquiète. Croit-elle possible une seconde époque d'invasions du nord au midi? Le christianisme a donné aux nations la vertu de se transformer sans périr, et c'est en vain que la Russie compterait sur la dissolution de la vieille Europe pour s'y transporter et s'y établir. Les efforts qu'elle ferait dans ce sens n'amèneraient qu'un choc inutile, ne pourraient que neutraliser des forces semblables. C'est sur les régions non chrétiennes qu'elle doit diriger son action; là elle verra des succès certains accompagner ses entreprises, profitables aux races qu'elle assujettira autant qu'à elle-même.

Au reste, ce n'est pas le sang slave qui s'est mêlé au sang méridional dans les invasions du moyen âge: c'est le sang germanique. Le monde moderne est issu des Germains et des Romains. Les races tudesques eurent pour fonction, aux derniers jours de l'empire romain en Occident, de détruire le monde ancien pour ouvrir la carrière au christianisme. Ce grand fait est admiré par Balbo, mais l'admiration fait place chez lui à un sentiment de regret, lorsqu'il considère la suite des destinées de la Germanie. Il la voit résister à Charlemagne, n'accepter de lui des dogmes et un culte que par la force de l'épée, l'empêcher enfin de pénétrer en Espagne et d'y détruire ce nid de mahométans qui n'en devait disparaître que sept siècles plus tard. Ce début, qui attriste Balbo, n'est pourtant que la continuation des tendances antérieures. Charlemagne adopte le vieux principe romain dont il veut se servir; avec l'aide du pape, il restaure en grande partie le droit des Quirites: la Germanie se pose dès lors en adversaire inévitable de Rome, et l'antinomie continue pour se développer dans toute l'histoire du moyen âge jusqu'à Luther.

César Balbo, Romain de race (1), de religion et d'esprit, ne sent pas l'utilité de cette antithèse; il ne la voit pas préparer la division moderne des pouvoirs spirituel et temporel, il n'est frappé que de la contrariété soufferte par la race latine, et s'écrie que la mission de son antagoniste n'est que d'opposer à la religion les obstacles et les dangers dont elle a besoin pour triompher et grandir dans les épreuves. « Au lieu de se dilater, dit-il, au nord parmi des nations consanguines, et à l'est chez des nations alliées, les Tudesques ne se défendent contre ces dernières que lorsqu'il le faut absolument,

(1) Une tradition fait descendre les Balbo des Balbus de l'ancienne Rome.

et ne s'occupent qu'à gêner l'Italie, centre de l'expansion chrétienne. A peine se mêlent-ils aux croisades, eux qui sont placés pour cela mieux que personne. Sous le nom de gibelins, ils persévèrent dans leurs luttes contre les chrétiens méridionaux. Enfin au moment où la papauté et l'empire, fatigués tous deux, auraient pu s'unir contre les Turcs plus menaçans que jamais, à ce moment vient la réforme, qui occasionne les plus grands maux en armant les chrétiens les uns contre les autres (1). Maintenant l'Allemagne continuera-t-elle à ne jouer jamais qu'un rôle d'obstacles et d'empêchemens? Sa mission à l'intérieur de la chrétienté est depuis trois siècles d'opposer la critique radicale de ses philosophes et de ses savans à la foi passionnée des méridionaux. Il était bon qu'elle servît ainsi à démontrer l'impuissance de la raison humaine contre l'ordre surnaturel; mais le moment n'est-il pas venu pour elle de remplir sa mission extérieure? L'Autriche, qui est de toutes les puissances germaniques la plus propre à remplir cette seconde mission, ne se transportera-t-elle pas vers l'Orient pour faire son devoir? »

On touche ici au cœur de la question. César Balbo voit juste, à cela près qu'il confond la politique de la maison d'Autriche avec l'esprit allemand. Avec ses yeux d'Italien, il ne reconnaît pas le caractère romain dans l'empire autrichien; il ne voit pas que les Habsbourg-Lorraine, pour bien assurer leur domination sur la mosaïque de petits états qui constitue leur empire, ont dû adopter le système centralisateur de la vieille Rome, qu'ils représentent en Germanie l'élément romain, que c'est cet élément usurpé et dépaysé chez eux qui les rend intolérables aux races latines, qu'enfin les entraves que le gouvernement autrichien oppose au progrès italien n'ont rien de commun avec la critique salutaire que la vraie Germanie oppose perpétuellement à Rome, depuis les gibelins, depuis la réforme, jusqu'aux philosophes et aux historiens de l'Allemagne moderne.

Abordons enfin l'Italie, cette terre mère des plus hardis et des plus adroits dompteurs d'hommes qui aient existé. La race latine, habile à séduire lorsqu'elle ne peut vaincre, à envahir lorsqu'elle ne peut absorber, remplit, selon Balbo, la plus grande mission qui ait été donnée à aucune nation chrétienne. Elle précède le christianisme, lui donne l'hospitalité, le présente au monde, combat et souffre pour lui, et unit son sort à celui de son hôte. L'Italie a

(1) César Balbo semble n'avoir pas d'autre grief contre la révolution religieuse du XVIe siècle. Il lui reproche, comme à toutes les révolutions, la violence. La conclusion des *Pensieri* contient cette phrase : « La civilisation allemande ne fut jamais aussi avancée qu'au milieu du XVIIIe siècle, époque où la ferveur de la réforme était remplacée par l'indifférence religieuse, qui est beaucoup moins contraire au progrès. »

donc intérêt à sauvegarder l'indépendance de l'église, qui n'est autre que la sienne propre. Quand l'Italie s'acquitte mal de cette fonction, elle souffre, et toute la chrétienté souffre. La civilisation dépend plus qu'on ne le croit de l'Italie. Au temps de Constantin, les grands de Rome, conservateurs des traditions, combattaient l'installation du christianisme; aussitôt Rome perdit sa puissance temporelle, qu'elle ne retrouva jamais, et son indépendance, qui de longtemps ne devait revivre. Après la chute de l'empire d'Occident, Grégoire II relève contre l'empereur iconoclaste la bannière de l'indépendance, et forme autour de lui le noyau d'une nation où germent les idées encore élémentaires de la ligue et des communes du XIe siècle. Puis le pape et le peuple se séparent; le pontife appelle la France à son secours contre les Lombards et les Grecs : c'est le début d'une période de misère où les papes n'ont plus de dignité dans leurs domaines agrandis, où les peuples végètent sous une féodalité corrompue. Au XIe siècle, le peuple et l'église s'unissent de nouveau; alors commence l'ère glorieuse des communes, de la ligue lombarde, des grands papes, des grands citoyens, des lettrés, des artistes, et pendant quatre siècles cette brillante renaissance s'étend à l'Europe entière. Enfin la désunion survient de nouveau, la civilisation et la religion se séparent. « L'Italie, dit Balbo, abandonna le soin de son indépendance, et fut à la merci de l'un ou de l'autre de ses deux voisins... L'église tomba en décadence et en dissolution, le catholicisme ne comprit plus la chrétienté, le pape ne fut plus le chef de la chrétienté tout entière, et, déchu de son ancienne puissance, il ne put rien pour l'Italie, comme l'Italie ne put rien pour lui (1)... » Mais un présage consolateur se montre aux yeux de Balbo dans cette période malheureuse : la papauté se relève dans Pie VII, qui, par sa résistance à Napoléon, se concilie les sympathies de tout le christianisme indépendant, et surtout de l'Angleterre. Cet exemple peut trouver des imitateurs; il se peut que le pape apprenne à se passer de la France et de l'Autriche, à agir par lui-même, à vivre de sa propre vie.

Tels sont les traits généraux du système politique exposé par César Balbo avant la révolution de 1848. Tout ce qu'il y remarque de positif et de précis concourt à établir la supériorité présente du christianisme indépendant. Dépouillée de tout mysticisme, sa philosophie historique conclut à ce qu'on adopte les moyens qui font prospérer l'Angleterre, en attendant que la papauté embrasse de nouveau l'univers moral agrandi. Que si Balbo ne peut faire allusion à la liberté politique, s'il ne peut encore écrire son beau livre sur la monarchie

(1) *Pensieri della Storia d'Italia. Conchiusione.*

représentative en Italie, il recommande au moins l'industrie et le commerce, et sa parole s'animant en ce grave sujet :

« Élevons, dit-il, élevons notre âme, élargissons nos idées, et, affranchis de vaines et petites craintes, considérons en liberté d'esprit les conditions et les probabilités du progrès actuel. Ce progrès sort évidemment d'une tempête grossie par d'anciens vices et de vieilles erreurs, restes de la civilisation antique, apportés par la barbarie et demeurés dans la féodalité, développés dans la corruption des gouvernans et dans la colère vengeresse des asservis. Mais cette tempête se calme, et il n'en reste que des agitations décroissantes. Le progrès chrétien, interrompu une fois encore, recommence et continue... Une égalité religieuse fait disparaître les castes. Les partis se mêlent, se confondent... Le genre humain, ranimé par une sorte de jeunesse nouvelle, présente le plus certain des symptômes de santé : il devient laborieux. Il en est qui dédaignent cette activité, inspirée par ce qu'on appelle avec mépris des *intérêts matériels*... Sachons rejeter cette nouvelle pierre de scandale, ce mur de séparation que voudraient élever ceux qui s'effraient de n'en plus voir entre eux et le monde. Il n'est pas vrai que les intérêts matériels soient contraires aux intérêts intellectuels ou aux spirituels. Qui donc a conduit les intérêts spirituels aux Indes et en Amérique, si ce n'est l'intérêt matériel du commerce et de la conquête? Et quand ce dernier intérêt ouvre aujourd'hui au christianisme les chemins intérieurs, les fleuves, les montagnes, les déserts de tous les continens, comment ne pas attendre d'une cause semblable de semblables effets?... On se plaît à croire qu'il y a de l'humilité à pratiquer la médiocrité scientifique et matérielle; mais qui sont ceux qui méritent le reproche d'orgueil, si ce n'est ceux qui rejettent les dons de la Providence, proscrivent tout ce qu'ils ne possèdent pas, et réduisent à leur personnalité l'idéal de ce monde? Mais le genre humain marche sans eux... Non-seulement il y a expansion extérieure, mais le commerce intérieur s'accroît. La chrétienté devient comme une seule nation. Les petits états font des lignes douanières; les grands états diminuent ou suppriment ces péages de frontières qui protégent les industries privées aux dépens de l'industrie générale, et la production de quelques-uns aux dépens de la production d'un grand nombre et de la consommation de tous; la science économique tend à favoriser la distribution des diverses spécialités productrices aux populations les mieux disposées à les adopter, et à préparer ces populations à des échanges faciles. La chrétienté enfin rompt, depuis le siècle dernier, les derniers liens de la féodalité, que nous allons voir disparaître (1). »

(1) César Balbo ne se bornait pas à annoncer sous cette forme quelque peu lyrique la transformation du globe par l'industrie; il étudiait aussi les conditions spéciales où se trouve la péninsule relativement à cette transformation. L'*Osservatore Triestino* du 25 janvier 1846, en rendant compte d'un livre du comte Petitti sur les chemins de fer italiens, se montrait jaloux de l'extension prise en Piémont et en France par ce système de communications. « Que ces deux pays, disait-il, construisent des chemins de fer tant qu'il leur plaira; ils pourront participer au commerce général, mais sans détruire la prépondérance de l'Autriche, que personne ne peut empêcher d'être la plus proche de

L'esprit évangélique doit donc descendre par la liberté jusqu'aux bas-fonds des couches sociales, s'étendre jusqu'aux extrémités du monde par le travail, et Balbo demande que cette diffusion s'opère partout, au loin comme auprès de nous. La représentation nationale à l'intérieur, — monarchique ou républicaine, peu lui importe (1), — l'industrie et le commerce au dehors, tels sont à ses yeux les instrumens positifs de cette renaissance, de cette ère nouvelle que le XIXe siècle lui paraît avoir déjà inaugurée. Voilà pour le réel.

Maintenant quelle figure fait la papauté, posée comme couronnement au-dessus de ce grandiose projet d'édifice? Comment l'admiration exclusive de César Balbo pour les civilisations de la chrétienté dissidente s'accorde-t-elle dans son esprit avec l'espoir qu'il fonde sur le catholicisme romain? Comment le pape s'y prendra-t-il pour présider une Italie constitutionnelle, pour partager son autorité avec des représentans de la nation, pour mettre le droit canonique en harmonie avec un code réellement civil? Comment s'obtiendra dans les États-Romains cette indépendance du pouvoir civil, dans laquelle Joseph de Maistre voyait, et avec quelque raison, une concession à l'esprit de la réforme? Comment en outre la papauté pourra-t-elle prendre en main, d'une part l'industrie et le commerce, instrumens uniques de la diffusion extérieure tant recommandée, de l'autre les sciences et les arts, moyens d'amélioration intérieure? Comment, à l'aide de ces forces nouvelles pour lui, le président de la confédération italienne présidera-t-il effectivement à la renaissance nationale, lui dont le royaume n'est pas de ce monde? Les problèmes s'accumulent, les difficultés se multiplient. Balbo cherche à concilier les croyances modernes qui ont convaincu son esprit avec les traditions auxquelles son cœur reste fidèle. Ces mélanges hybrides sont particuliers aux époques de transition. De même les poètes chrétiens des premiers siècles faisaient figurer l'Olympe dans la mythologie que crée toute religion, et mêlaient les demi-dieux aux anges et les saints aux héros. L'esprit humain, comme la nature, a besoin de transitions, et se refuse aux brusques

l'Orient. » Le même journal, organe des intérêts autrichiens dans l'Adriatique, prétendait que le Pô et la mer étaient des voies de communication suffisantes pour l'Italie du nord, et combattait les plans proposés par le comte Petitti, qui voulait une ligne d'Ancône à Pesaro, Forli, Bologne, Parme, Plaisance, etc. — Le comte Balbo écrivit là-dessus des lettres remarquables au comte Petitti. Il fit ressortir la naïveté de cet aveu de l'Autriche, qui trahissait sa propre cause en indiquant par ses craintes mêmes précisément le système de routes qui peut faire anéantir cette prépondérance. « La France, dit-il, peut faire aboutir en Italie des voies importantes; l'Italie peut les continuer chez elle. Cela fait, les pyroscaphes de Trieste en seront pour leurs prétentions, et l'on pourra se passer d'eux. »

(1) Voyez à ce sujet le curieux chapitre IV de la *Monarchia rappresentativa*.

changemens et aux ruptures violentes. Comme la plupart des grands catholiques de notre temps, Balbo imagine une église idéale, et en célébrant l'œuvre que cette église doit accomplir, il fait, à son insu, une critique radicale de l'œuvre qu'elle accomplit en réalité. En deux mots, il voit clairement que l'église a terminé son ancienne carrière, et il l'appelle à en commencer une autre, à se succéder à elle-même.

Ce qui est frappant, c'est que le principal remède ordonné par Balbo à la papauté malade ne consiste pas dans des améliorations matérielles qu'il ne serait point impossible certes à un pape intelligent d'organiser avec succès. Le remède absolu, nécessaire, enjoint sous peine de mort, c'est la *représentation nationale* franche et vraie dans les États-Romains, chose bien autrement difficile que la création d'une marine ou d'une cité de manufactures. Toute la carrière de Balbo, ses études, son expérience, ses méditations le conduisent à ceci : le souverain de Rome, comme les autres souverains italiens, doit s'appuyer sur le peuple, légalement et réellement représenté. Si le pape ne le peut ou ne le veut, il est perdu. Ce jugement, dont la logique est faite pour inquiéter ceux qui ne croient pas à la possibilité d'un pape constitutionnel, est d'autant plus remarquable qu'il n'est accompagné d'aucune révolte, d'aucune désobéissance. Si dans le calme de sa conscience intérieure Balbo prononce l'arrêt que tout s'accorde à lui dicter, il ne veut pas même prendre part aux événemens qui doivent en faciliter l'exécution. Il est trop aimant et trop doux pour accepter un rôle actif dans la rude tâche que la Providence assigne aux hommes de son siècle. Il est resté silencieux devant les erreurs du pontificat de Grégoire XVI; il ne retracera que dans ses œuvres posthumes les impossibilités qui suivent le retour de Gaëte. Il s'abstient, il s'efforce même de retarder les atteintes que doivent subir les prérogatives pontificales. L'impétueux Gioberti meurt en désavouant ses illusions sur le pape; Balbo fait davantage en continuant à s'incliner devant le pontife égaré. Il y a des reproches insupportables dans sa vénération désolée. Le silence et la modération excessive du député donnent un grand poids au témoignage de l'écrivain sur l'impuissance papale. Avec Balbo finit tout entière l'idée du libéralisme pontifical, née avec Gioberti et lui. Nul n'invoquera plus cette chimère, cette décevante illusion. Les fautes commises servent d'enseignement pour l'avenir.

Après sa tentative inutile pour former un ministère, l'illustre débris du règne de Charles-Albert était rentré dans sa retraite. Il était, pour le redire encore, l'homme de Charles-Albert; depuis 1849, il ne faisait plus en quelque sorte que vivre dans le passé; il se trouvait dépaysé dans le règne nouveau, qu'il ne suivait que du

regard. Victor-Emmanuel II était appelé à continuer l'œuvre de son père, mais non à la recommencer; César Balbo restait uniquement attaché au souvenir de son ancien maître. L'image de son roi martyr ne le quittait pas. Il dictait pour ses derniers manuscrits des dédicaces comme celle-ci :

« A mon roi Charles-Albert, qui, plein de foi et d'espoir, combattit, souffrit, mourut pour la patrie et la chrétienté, — impérissable comme elles. — Mes yeux furent toujours fixés sur toi. Appelé, j'accourus, je fis selon mes forces, et je survis maintenant, dans la douleur de mes souvenirs. Accueille ce dernier hommage de ton fidèle. »

« Je fis selon mes forces; *feci quel che potei.* » Telle était bien la confession de cette âme excellente, tel était le résumé de cette noble vie. Quand l'auteur des *Speranze* sentit approcher sa dernière heure, la guerre d'Orient se préparait; il s'émut à l'idée de la division probable de l'empire ottoman, amenée par une guerre décisive. Il adressa au ciel un dernier vœu pour que la rédemption de sa patrie en fût avancée. La veille de sa mort, Balbo recommanda à son fils Prosper de supprimer dans la prochaine édition des *Speranze* l'épigraphe *Porro unum est necessarium*, se reprochant d'avoir détourné le sens tout spirituel du texte. Depuis plusieurs jours déjà, il avait témoigné le désir qu'on ne lui parlât plus de politique, afin de prendre du moins quelques jours de repos avant de mourir. Le 3 juin 1853, il expira doucement, dans la paix promise aux hommes de bonne volonté.

Quoi qu'il arrive dans la période hasardeuse qui vient de s'ouvrir, l'Italie doit étudier et observer le legs précieux de Balbo, que nous venons d'expliquer en partie; elle doit se persuader que, si la résistance armée est légitime devant la force brutale qui arrête son développement, la liberté et le travail peuvent seuls fonder sa prospérité intérieure et extérieure, que si la France militaire peut lui être utile un instant, l'exemple de l'industrieuse et libre Angleterre lui sera toujours profitable. Si donc la Rome pontificale est destinée à se ranimer sous l'influence gallicane, l'Italie doit se pénétrer de cet esprit plus large encore auquel l'Angleterre doit sa prospérité, de cet esprit de liberté et de travail par lequel s'obtiennent aujourd'hui les primaties. Tel serait probablement le conseil de César Balbo à l'Italie de nos jours. Plus de rêves donc : les Italiens ne peuvent plus sans folie s'absorber dans une évocation stérile du passé; ils ont un grand avenir à se faire, et c'est avec le présent que l'on fait l'avenir. Or le présent n'est plus ni guelfe ni gibelin; il ne promène plus son choix amoureux de l'absolutisme à l'infaillibilité; il n'est plus le vassal du pape ou de l'empereur. Ni

la république antique ni la papauté du moyen âge ne peuvent être regardées comme des primaties toutes faites qu'il serait commode d'exhumer. Ce sont pourtant là des illusions qu'une partie de l'Italie caresse encore. Il semble étrange que la plus humiliée peut-être de toutes les nationalités ne se lasse pas de désigner avec audace le monde entier comme le théâtre de sa future domination. Pour expliquer ce phénomène, on a mis en avant l'imagination vive des méridionaux, leur aptitude à généraliser, leur culte pour les souvenirs antiques dont la tradition jalouse les aveugle sur leurs devoirs présens; mais ne faudrait-il pas en chercher surtout la cause dans les prétentions de la cour de Rome à une dictature morale sur les peuples? C'est pour balancer de pareilles prétentions que se sont produites en Italie les plus vastes théories d'unité; telle a été l'esquisse d'un empire continental tracée par Dante dans son livre *de Monarchià;* telle est de nos jours l'utopie de la république universelle, dont le partisan le plus habile, Mazzini, choisit justement la capitale du catholicisme pour centre de ses opérations. La révolution et l'église, dans la péninsule, se modèlent l'une sur l'autre, et c'est ce qui les rend impuissantes au même titre. Des deux côtés, l'activité sérieuse décroît au profit de l'exaltation. En ce sujet redoutable, l'historien ne rencontre que théocraties démocratiques ou sacerdotales. Prendre les choses de si haut, c'est bâtir en l'air; or les lois de l'équilibre défendent de commencer une construction par le faîte, comme l'a essayé César Balbo. Ce n'est pas impunément qu'on intervertit, par un pieux excès d'égards pour les traditions, l'ordre naturel des choses humaines; les institutions politiques n'ont pas des bases arbitraires qu'on puisse changer au gré de son cœur : Balbo et bien d'autres l'ont appris à leurs dépens en 1848. La force des choses prévaut toujours contre ces artifices, qui sont nuisibles, même lorsqu'ils sont innocens. Il serait temps enfin de ne plus voir dans le pape un rédempteur nécessaire ou un irréconciliable ennemi; il serait temps de laisser en paix une institution qui a pu avoir dans les affaires politiques de l'Europe ses jours d'intervention efficace, mais qui aujourd'hui ne suffit même plus à sa défense intérieure. Il faut mettre la main à l'œuvre véritable, au labeur des fondations, labeur tenace, humble et patient, qui ne s'accorde pas avec des aspirations trop hâtives vers des tâches plus hautes. Que la race italienne, ambitieuse comme toutes les races bien douées, aime sagement la liberté et s'efforce de devenir laborieuse : à cette condition, comme Balbo l'a dit souvent, l'année 1848 sera peut-être proclamée un jour la première d'un nouvel âge de grandeurs italiennes.

ALBERT BLANC.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

V.

LES INDUSTRIES EXCENTRIQUES.

LES MUSICIENS DES RUES DE LONDRES. — LES EXHIBITEURS FORAINS. — LES ACTEURS DES CAMPAGNES.

Le célèbre docteur Prichard a divisé le genre humain en trois rameaux : les races fixées (*settled*), les races demi-errantes, les races errantes. Il n'est aucune de ces trois manières d'être qu'on ne rencontre au sein de la grande civilisation qui est l'objet de ces études (1). A côté des industries sédentaires qui concourent à la richesse ou à la splendeur morale d'un état, il y a les industries que nous appellerons *excentriques*. Parmi ces dernières, les unes limitent leurs courses perpétuelles à l'enceinte, quelquefois même à certains quartiers des villes populeuses; d'autres au contraire mènent tout à fait la vie nomade, courant de hameau en hameau, de cité en cité. Cette division se fonde sur les habitudes, peut-être même sur le développement intellectuel et moral des différentes tribus civilisées. Les industries excentriques occupent, et avec raison, un rang inférieur; mais elles se distinguent par des traits fortement tran-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1857, du 15 février, 15 juin et 15 novembre 1858.

chés, des mœurs à part et des façons de vivre singulières. Rien n'est petit, rien n'est ridicule de ce qui procure à l'homme les moyens de vivre, et les Anglais, vrais économistes pratiques, deviennent sérieux dès qu'on leur parle d'intérêts. Je ne dirai point qu'ils professent beaucoup d'estime ni un sentiment très vif de bienveillance pour les industries qui donnent naissance à des classes vagabondes, mais ils admettent franchement la division du travail, et comme il faut que tout le monde se tire d'affaire, ils ne condamnent guère en principe aucun métier; ils ne réprouvent que les pratiques illicites.

Les poètes et les romanciers anglais ont témoigné de tout temps, mais surtout dans ces dernières années (1), une vive sympathie pour les classes abaissées, dont les pratiques se rattachent, par des racines très souterraines il est vrai, au grand arbre des arts libéraux. Ce qui a sans doute attiré les *fantaisistes* de Londres, ce qui m'attire moi-même, quoique à un autre point de vue, vers l'étude d'une famille sociale intéressante, c'est que cette race si curieuse est condamnée à disparaître un jour ou l'autre. Greffée sur l'ancienne géographie des villes ou sur l'institution des foires anglaises, elle tombe avec le théâtre même de sa vieille popularité, qui décline. On peut diviser les industries excentriques de l'Angleterre en trois branches : les *street-musicians* (musiciens des rues), les *showmen* (2) et les *strolling* ou *travelling stage-players* (acteurs errans). La vie de cette bohème saxonne présente un ensemble de faits peu connus et attachans pour l'observateur, car c'est surtout dans les classes exceptionnelles que se trahissent et se gravent avec le plus de vigueur les caractères d'une nation.

I.

Londres est la ville des contrastes : à côté de l'excessive misère s'étalent la richesse, le luxe, toutes les splendeurs merveilleuses et accablantes du commerce; de sombres ruelles où penchent des huttes de brique débouchent dans de larges rues où les maisons deviennent des palais, et dans le voisinage des quartiers étouffés s'étendent des parcs immenses qu'on a bien nommés les poumons de la ville, car la ville respire par ces tissus de feuillage. Au sein de cette grande

(1) Je me bornerai à citer *Old Curiosity-Shop*, par Charles Dickens, et *Christopher Tadpole*, par Albert Smith.

(2) Ce mot, qu'il est difficile de traduire en français par un équivalent, est formé de *show* (*montrer*), et de *man* (*homme*). La langue anglaise affirme toujours la personnalité humaine comme dans *Englishman*, *alderman*, *yeoman*, *liveryman*. L'individu, — et c'est un des traits de la race anglo-saxonne, — ne disparaît ni sous la nationalité ni sous la condition sociale.

Babel, il y a place pour tous les bruits, pour tous les théâtres, pour tous les divertissemens, depuis les plus raffinés jusqu'aux plus simples. Vers neuf heures du matin, au moment où la foule se répand et s'enfle dans les rues comme une marée, la grande armée des chanteurs et des musiciens ambulans s'avance de Spitalfields, de Leather-Lane, de Holborn, de Wapping et de Clerkenwell vers les régions du West-End. On peut alors rencontrer sous les murs des grands théâtres, *Covent-Garden* ou *Drury-Lane*, un Paganini aux cheveux blancs qui joue depuis un demi-siècle le même air sur la même corde. Je ne dirai point que cette musique des rues, souvent plus bruyante que mélodieuse, soit un divertissement pour tout le monde. Hogarth, ce grand peintre de mœurs, dans une gravure publiée en 1741, nous représente les tribulations d'un maître de musique dont les fenêtres se trouvent assiégées par une bande de musiciens enragés. Le charivari est complet : une femme braille une ballade; un aveugle joue du hautbois; des enfans chantent, battent du tambour ou agitent une crécelle; un perroquet jase à tue-tête; la laitière jette son cri matinal : *milk! ho!* un chien aboie; le gagne-petit fait grincer la lame d'un couteau contre sa meule; le *dustman* (1) brandit sa lourde sonnette, et la poissonnière annonce à pleine voix sa marchandise : *mackerel alive! alive, o!* Les choses, Dieu merci, ont un peu changé depuis le temps de Hogarth : il s'en faut pourtant de beaucoup que les bruits et les cris du Londres moderne conviennent aux oreilles délicates; mais tout le monde n'est point le docteur Arne, le célèbre maestro anglais (2). Comme la société tout entière s'appuie sur un échange de concessions, il faut que le repos de quelques-uns se sacrifie à l'utilité du commerce et aux plaisirs du plus grand nombre. Ce qui est un enfer pour le dilettante ou pour l'homme d'études est un paradis pour les servantes, les gardes-malades et les nourrices, qui ont besoin d'apprendre un air pour endormir leur nourrisson. Plus d'une jeune Anglaise écoute à la fenêtre entr'ouverte l'écho de ses rêves dans les mélodies qui passent. Et puis ne nous montrons pas trop sévères pour ce que les Anglais appellent non sans un certain charme *street-minstrelsy*. L'exécution, je l'avoue, n'est pas toujours irréprochable; mais que fait à l'ensemble du concert le caractère plus ou moins discordant de ces sons que balaie le vent, qu'emporte la roue foudroyante des chars, que broie, pour ainsi dire, le pic du paveur? Ce divertissement en plein air se distingue par d'autres qualités qu'il serait injuste de méconnaître : il se fait accessible à tous et ne taxe point le prix de

(1) Celui qui ramasse la poussière à la porte des maisons.

(2) Les Irlandais prétendent que le martyr représenté par Hogarth est Festin, le maître de musique; les Anglais soutiennent que c'est Arne. Je ne trancherai point la question.

ses services. C'est l'opéra, le concert du pauvre. Et puis la musique des rues de Londres répond à des harmonies qui sont dans l'âme humaine, mais surtout à trois cordes qu'on fait aisément vibrer dans le cœur des Anglais : la tradition, la famille, la patrie.

De temps en temps, cette musique nomade se compose de vieux airs et de vieilles ballades que chantaient les grand'mères de la génération actuelle : — *Il y avait un savetier qui vivait dans une échoppe* (*a cobbler there was and he liv'd in a stall*), — *le Fantôme de Cock Lane*, — *les Enfans dans la forêt*, — *Barbara Allen*, etc. Or la voix du chanteur ou de la chanteuse exposée à la bise rappelle volontiers en passant la voix tremblante de l'aïeule, glacée qu'elle était par le froid des ans. D'autres fois ces airs appartiennent aux différentes provinces du royaume-uni : aux Bretons du pays de Galles, ils parlent de la montagne; aux Irlandais, des lacs de la verte Érin; aux Anglais du pays plat, ils rappellent les bruyères, les humides prairies et les feux-follets, *the will o' the wisp*, ces esprits de la nuit qu'ils ont vus dans leur enfance courir à la surface des marécages. Il y en a d'autres qui sont des chants nationaux, des hymnes de victoire ou de deuil : *La Mort de Nelson*, — *O Bretagne, l'orgueil de l'Océan* (*Oh! Britannia, the pride of the Ocean*), — *le Drapeau croisé de rouge* (*the red cross Banner*). Les musiciens ambulans connaissent d'ailleurs leur terrain; dans le port de Londres, ils font surtout entendre des ballades dont l'air et les paroles se rapportent à la vie des matelots : *Loin, loin sur la mer!* — *Poor Joe the mariner*, — *les vieux Escaliers de Wapping*, — *My Mary Anne*, — *la jolie Fille à laquelle il faut dire adieu*, etc. On pense bien que l'amour, cette « grande mine du cœur humain, » comme dit John Dryden, est aussi exploité dans les romances populaires, telles que : *Oh! seras-tu ma fiancée, Katheleen?* — *Kitty Tyrrel, qui est fraiche comme la rosée du matin*, — *Annie Laurie, dont le front a la blancheur d'une couche de neige*, — *Kate Kearney, qui vit près des lacs de Killarney et dont le sourire est fatal*, etc. Comme Londres sert de rendez-vous à tous les peuples, à toutes les races de la terre, la musique des rues reflète ce caractère cosmopolite. On y voit des Indiens qui chantent quelque chose en langue hindoue et qui battent du *tom-tom*, instrument monotone, mais dont la sourde tristesse exprime bien le mal de la patrie absente; je dois avouer qu'ils sont tombés en défaveur depuis la dernière guerre des Indes. Des Chinois égratignent les cordes d'une espèce de mandoline, et récitent d'une voix grelottante un air aussi étrange que les paroles. Enfin des Éthiopiens, connus sous le nom de *serenaders*, jouent du tambourin et du *banjo*. La vérité m'oblige pourtant à dire que ces derniers n'ont du nègre que la couleur, et

cette couleur, ils la doivent à un mélange de graisse et de noir animal (1). Le chant et la musique dans les rues de Londres, ainsi que dans toutes les grandes villes de l'Angleterre, constituent, comme on peut le voir, une branche d'industrie qui fait vivre beaucoup de monde, et dont l'origine mérite d'être connue.

Les musiciens et les chanteurs des rues descendent en ligne directe des anciens ménestrels. En Angleterre, les *minstrels*, même plusieurs siècles après la conquête, étaient presque tous Normands. Ils jouissaient d'une haute estime et de priviléges considérables. L'entrée des châteaux et des riches monastères leur était ouverte comme à des hérauts ou à des ambassadeurs. On raconte dans l'histoire du comté d'Oxfordshire que, sous le règne de Charles Ier, deux voyageurs se présentèrent un soir à la porte d'une abbaye : ils furent reçus par les moines, qui les prirent d'abord pour des ménestrels; mais le sommelier, le sacristain et quelques autres frères, ayant reconnu que ces voyageurs étaient tout simplement de pauvres prêtres, les battirent et les chassèrent. Les services des trouvères étaient largement rémunérés; les bénéfices qu'ils tiraient de leur art décidèrent un grand nombre d'oisifs et de débauchés à se joindre à eux dans la même fraternité. Ces intrus ne tardèrent point à déshonorer la profession. Dans les châteaux et les monastères, où ils se rendaient par bandes considérables, surtout à l'occasion de certaines fêtes, ils ne se contentaient pas toujours de la libéralité de leurs hôtes : ils traitaient la cave, le garde-manger et toute la maison en pays conquis. Ces abus provoquèrent, contre les confrères de la gaie science, des édits peu favorables signés par Édouard II et par Édouard IV. La condition de ces artistes, jadis si florissante, déclina ainsi de siècle en siècle dans l'estime des An-

(1) La première bande de ces *nigger-melodits* qui se fit entendre à Londres venait d'Amérique. C'étaient des descendans de la race anglo-saxonne, et ils étaient aussi blancs que les Anglais, ce qui n'est pas peu dire; mais avant de paraître en scène ils donnaient à leur visage et à leurs mains la couleur du charbon. Ils jouèrent du banjo sur plusieurs des théâtres de Londres et de la province, faisant profession de répéter les airs originaux qui allégent les travaux des noirs sur la terre de la captivité. C'étaient en somme des artistes habiles qui représentaient au naturel la vie et le langage des nègres. Leur succès fut contagieux : d'autres bandes de musiciens qui n'avaient sans doute jamais été en Amérique suivirent l'exemple donné, mais non avec le même talent. Aujourd'hui une telle branche d'industrie est tombée très bas : c'est pourtant encore une des plus fructueuses dans ce genre de spéculation, la musique des rues. Les mélodistes nègres de fabrication anglaise courent les rues en costume extravagant, avec un habit bleu à longue queue d'hirondelle, un col de chemise qui leur cache presque la tête et un énorme lorgnon qui leur pend sur la poitrine. Je dois ajouter, pour en finir avec la musique éthiopienne en Angleterre, qu'un vocaliste estimé, M. Henry Russell, qui a demeuré en Amérique, contrefait les manières des nègres et chante quelques-unes de leurs mélodies avec un talent comique et une fidélité très remarquables.

glais. Sous le règne d'Élisabeth, une autre cause de décadence fut le développement de la littérature qui s'accomplissait dans les régions dorées de la société britannique, et auquel les trouvères restèrent étrangers. Leur profession était dès lors si dégradée qu'on trouve dans un statut pénal de cette reine les *minstrels* classés avec les vagabonds et les mendians. Cromwell, durant son protectorat, traita avec le même mépris et la même sévérité « ces gens vulgairement appelés joueurs de violon ou ménestrels. » L'industrie des *minstrels* se maintint en dépit des ordonnances publiques; seulement les nobles trouvères étaient descendus du château dans la taverne ou dans la rue. Nous les voyons encore aujourd'hui promener dans la ville de Londres l'ombre d'une prospérité morte et d'une grandeur éteinte, car les musiciens et les chanteurs en plein vent forment, — et ils ne s'en doutent guère, — les restes d'une caste déchue, mais autrefois puissante et considérée (1).

Les fonctions de poète, de chanteur et de musicien se trouvent quelquefois réunies chez le ménestrel des temps modernes, ainsi qu'elles l'étaient dans certains cas chez les ménestrels du temps passé; mais le plus souvent ces branches du *bel art* se montrent tout à fait séparées. Il y a trois classes distinctes de personnes qui se rattachent à la musique des rues : les auteurs, les chanteurs et les joueurs d'instrumens. L'ordre de dignité veut qu'on s'occupe d'abord des auteurs, véritables descendans des anciens trouvères normands ou *rimours*. Les modernes écrivains qui travaillent pour la voie publique constituent dans la bohême littéraire un ordre à part. Les deux genres de poésie qu'ils cultivent avec le plus de succès sont la ballade et la complainte, *sorrowful lamentation*. A en croire certains Anglais, la ballade serait d'origine britannique; on ne peut du moins nier que ce ne soit un des monumens les plus anciens et les plus populaires de leur littérature. L'auteur des rues, *street-author*, est payé un shilling pour chaque chanson; mais si l'éditeur est très content des vers ou du produit de la vente, il ajoute parfois dans sa munificence quelques *pence* aux conditions ordinaires du marché. Il y a quelques années, la ballade des rues constituait pour les éditeurs et les imprimeurs anglais une branche de commerce très fructueuse; aujourd'hui cette industrie est en dé-

(1) Voyez au sujet des anciens ménestrels anglais le livre de M. Chappel intitulé *Popular Music of the Olden Time*. L'auteur, qui est un antiquaire enthousiaste, a passé plusieurs années de sa vie à recueillir ou à copier d'anciens livres et manuscrits de musique oubliés dans les bibliothèques. On trouve dans cette curieuse collection les chansons caractéristiques de chaque époque. Il est surtout intéressant d'y lire les paroles et la musique des anciennes ballades auxquelles Shakspeare et les autres auteurs du XVI[e] et du XVII[e] siècle font allusion dans leurs ouvrages. Là se retrouve cette chanson que chantait, nous dit Desdemona, la domestique de sa mère.

cadence. Les poètes des rues accusent les salles de chant et de musique, *singing rooms*, à présent si nombreuses dans toutes les villes importantes de la Grande-Bretagne, d'avoir *gâté le métier*. L'éditeur n'a plus besoin de recourir à leurs services : il trouve plus simple de se procurer un recueil de ballades toutes faites et d'en détacher celles qui lui conviennent, en faisant imprimer en tête de la feuille volante ces mots détestés du *street-author*, mais bien vus du public : « chantées dans les concerts de Londres. » La demande des chansons écrites expressément pour la rue s'étant beaucoup restreinte depuis ces derniers temps, le nombre des poètes qui vivaient de cette spécialité a sensiblement diminué et diminue encore tous les jours. On n'en comptait déjà plus que six en 1852. Ils écrivent sur tous les sujets, et leur verve est intarissable. Les guerres, les victoires, les événemens politiques, l'amour, tous ces motifs qui faisaient vibrer la harpe des anciens ménestrels continuent d'inspirer le rimeur populaire. Pourtant sa partie favorite est la satire. On devine bien qu'il ne faut pas chercher dans ces chansons qui courent les rues un spécimen de la littérature anglaise; mais on y trouve çà et là quelques gros traits d'esprit, le plus souvent intraduisibles, qui complètent aux yeux du moraliste la physionomie du caractère national. Le poète des rues fait preuve d'une très grande fécondité; mais le placement de ses œuvres est difficile : il ne peut guère vendre aux éditeurs que deux ou trois ballades par semaine, ce qui ne lui fait guère plus de deux ou trois shillings (1). Sa condition est donc la plus triste et la plus misérable de toutes celles qui contribuent aux plaisirs de la classe ouvrière et des servantes. La plupart de ces auteurs ajoutent à leur profession une petite industrie, et le plus souvent une industrie errante, comme celle d'étameur ou de marchand d'allumettes. La grande ambition (qui n'a la sienne ?) du poète qui n'a jamais signé son nom au bas de ses ballades serait d'avoir une épitaphe en vers écrite par lui-même et gravée sur son tombeau; mais pour graver il faut une pierre, et où est l'espoir que ce pauvre rimeur puisse jamais jouir, autrement qu'en rêve, de son monument funèbre? Son épitaphe, quoique tracée à la plume avec un soin religieux, est donc destinée, et il le regrette profondément, à demeurer la seule de ses œuvres inédites (2).

(1) Il trouve une autre source de petits profits dans la rédaction des feuilles volantes qu'on désigne sous le nom de *Gallows Literature of the street*, et qui contiennent le récit des crimes commis avec une complainte en vers.

(2) M. Mayhew a publié l'une de ces épitaphes dans *London Labour and the London Poor*. M. Henri Mayhew est un des écrivains anglais qui connaissent le mieux la condition des classes pauvres. Non content de décrire dans ses ouvrages les caractères les plus

La ballade écrite serait lettre morte, si une autre industrie ne se chargeait de lui donner l'air, le mouvement et la vie : je parle du chanteur des rues. Quelquefois ce dernier s'accompagne lui-même sur le violon. Souvent aussi on se partage les rôles : l'homme joue et la femme chante. Il y a néanmoins un grand nombre de chanteurs solitaires dont le principal bénéfice est de vendre les ballades dont ils viennent de réciter l'air et les paroles. Quoique cet artiste ambulant, si connu dans les faubourgs de Londres, prodigue sa voix à toutes les gloires et à toutes les infortunes passées, il affectionne surtout les sujets de circonstance. Quand l'horizon politique est chargé de nuages et gros d'éventualités, il espère que l'orage descendra pour lui sur le pavé en une pluie de cuivre. Tout ce qui agite les passions populaires rehausse l'importance de ses fonctions. Il y a quelques années, lors de la grande levée de boucliers contre le *papisme*, le chanteur des rues était devenu tout à coup un personnage. Il avait, il est vrai, de sérieuses luttes à soutenir sur la voie publique avec les Irlandais; il recevait des coups, mais il ramassait çà et là des six-pence, même des shillings, qui tombaient au bruit de ses satires en vers contre le pape et contre le cardinal Wiseman. Pour la première fois il vit des *clergymen* eux-mêmes tendre la main au pauvre chanteur des rues et se déclarer ses patrons. Cette gloire, cette prospérité, durèrent ce que durent chez un peuple libre les excitations du moment. Le chanteur des rues est philosophe, il avait prévu ces vicissitudes de la fortune, et il en revint à son violon, qu'il n'avait d'ailleurs jamais quitté. Il joua des airs quelconques, attendant toujours un nouveau mouvement de la marée, je veux dire de l'opinion publique. Une autre source de gain fut l'arrivée de Haynau en Angleterre. Cette fois le chanteur des rues s'adressait surtout aux femmes : or les femmes sont ses meilleures pratiques. Il est toujours certain d'une abondante récolte de petite monnaie quand, à l'aide de l'air et des paroles, il réussit à toucher la partie sensible de l'auditoire. Toutes les fêtes et les cérémonies publiques fournissent au *street-singer* un prétexte pour exercer son talent de vocaliste. J'étais à Londres lors du mariage de la princesse royale, et les échos des rues redisaient en vers grivois, souvent même cyniques, la nouvelle de l'événement. La licence était le caractère saillant des anciennes poésies chantées par les ménestrels : ce caractère ne s'est point effacé chez les modernes troubadours des rues.

saillans du grand drame social, il joue les personnages de ce drame en acteur consommé. J'ai assisté avec infiniment de plaisir, dans *Saint-Martin's Hall*, à ses *entertainments*, sorte de comédies de mœurs dans lesquelles l'artiste changeait à chaque instant de rôle, et représentait les divers types de Londres avec une vérité un peu triviale, mais qui annonçait de sérieuses et profondes études.

La profession de chanteur sur la voie publique n'est soumise à aucune censure ni à aucune prohibition. Le gouvernement anglais est de l'avis de Mazarin, il laisse chanter. Ne se sent-il pas d'ailleurs assez fort pour tolérer une industrie qui, sous une forme parfois irrespectueuse, ne cache dans tous les cas aucune animosité contre les institutions du pays ni contre la famille régnante? Il y a encore un autre terrain sur lequel les services du chanteur public sont souvent acceptés et même réclamés : c'est celui des élections. Affublé des couleurs politiques sous lesquelles il s'enrôle pour la circonstance, armé de son violon et d'une ballade à la louange d'un des deux candidats, il entre bravement en lice. On devine que les traits de la satire ne sont point épargnés à l'adversaire du patron. Quoiqu'il appuie de toute son influence le succès de la cause qu'il a embrassée, le chanteur des rues n'a réellement de sympathie bien chaude ni pour un parti ni pour un autre. Son violon et sa voix sont à tout le monde, — je veux dire à qui le paie.

Le *street-singer* étant une des figures les plus excentriques de la population anglaise, j'étais curieux de connaître sa vie. On est toujours certain de le rencontrer dans trois endroits, la rue, la taverne et le *low lodging-house*. Durant la journée, la rue est son théâtre : là il joue, il chante, il débite sa marchandise. Dans le *public-house*, où il entre souvent pour se rafraîchir la voix, il prend place au comptoir ou dans le *tap-room*. Si la société des buveurs est nombreuse et de belle humeur, il trouve aisément le moyen de vendre quelques ballades, en régalant les oreilles d'un peu de musique. Somme toute, il recueille souvent plus d'argent que n'en gagnent les ouvriers ordinaires; mais ses profits sont variables, et cette incertitude explique l'irrégularité de ses mœurs. Il a d'ailleurs des goûts d'artiste, c'est-à-dire des goûts de dissipation et de liberté. La nature de son commerce ambulant, et plus encore son humeur errante, lui font mépriser le domicile. Il y a sans doute quelques chanteurs des rues qui résident avec leurs familles dans de pauvres maisons de Londres et des autres villes; mais le plus grand nombre d'entre eux logent à la nuit dans d'étranges et ténébreux repaires. Quiconque a visité avec soin les quartiers populeux et caractéristiques de la ville de Londres a dû rencontrer ces mots écrits à la main ou imprimés sur une affiche : « Bons lits, — eau chaude en abondance, — gaz toute la nuit. » La maison qui porte cet écriteau ne se distingue guère, à vrai dire, des autres maisons du voisinage, si ce n'est par un caractère de tristesse et de malpropreté. Quelquefois cependant on la reconnaît à un autre signe : les fenêtres, presque de plain-pied avec le pavé de la rue, ont plus de feuilles de papier que de carreaux de verre. C'est un principe admis

dans le monde de ces établissemens que les fenêtres ne sont pas faites pour donner passage à la lumière, mais pour intercepter l'air froid. On distingue deux classes de *low lodging-houses*. Il y a d'abord les maisons tout à fait basses et qui méritent ce titre à deux points de vue : sur celles-ci, il faut jeter un voile. Les écrivains anglais ou français qui ont chargé de sombres couleurs un tableau déjà trop sombre par lui-même ont plutôt fait, — je suis heureux de le dire, — l'histoire du vieux Londres que l'histoire du Londres moderne. Il existe bien encore quelques maisons de logement dans l'ancien style (1); mais ces maisons deviennent plus rares de jour en jour : plusieurs d'entre elles ont été abattues, d'autres ont été restaurées et améliorées, surtout depuis l'acte du parlement qui, en 1851, a fait passer les *common lodging-houses* sous la surveillance de la police.

Comme type de la seconde classe de ces hôtels du pauvre, je choisirai le *farm-house* dans le Mint (Borough). La tradition veut que cette maison ait appartenu autrefois au cardinal Wolsey et plus tard à la reine Anne. Les bâtimens ont leurs destinées, *habent sua fata*, et celui-ci n'a rien conservé qui annonce une ancienne résidence royale. Triste, il se tient à l'écart des voies fréquentées et semble rentrer sous terre comme pour cacher son infortune. Il est si bas et mérite si bien, sous ce rapport du moins, l'épithète de *low-house* qu'il faut être dans la cour pour l'apercevoir. Dans cette maison, il y a deux cents lits et trois cuisines qui ont vu de meilleurs jours. La plus grande de ces cuisines, laquelle se détache des chambres à coucher, est la seule où l'on prépare les alimens; les deux autres sont consacrées à d'autres usages. Là, comme dans la plupart des *lodging houses*, chaque pensionnaire à la nuit est son propre cuisinier. Dans la cour s'élève un lavoir bâti il y a quelques années, et cette cour même sert à faire sécher le linge blanchi par la main des habitués, *customers*. Ici la vue de la misère peut être pénible sans doute, mais elle n'a rien de révoltant. Par malheur, il s'en faut de beaucoup que tous les logemens de *voyageurs* (c'est un mot poli) présentent ce caractère d'ordre et de propreté. Il y en a où règnent le bruit, la confusion, une saleté impossible à décrire, où des murs

(1) Je suis entré, accompagné d'un *policeman*, dans plusieurs de ces établissemens et à différentes heures du jour ou de la nuit. La plus affreuse maison que j'aie visitée est dans *Fox-Court* (*Gray's-inn-Lane*); elle n'est habitée que par des prostituées et des voleurs. La première fois que je fis appel à l'obligeance du *policeman* qui était de service dans ce quartier, il nous fut interdit de franchir le seuil de ce logement, parce que les pensionnaires n'étaient pas levés. Il était onze heures du matin, et il faisait un épais brouillard. Mon guide me dit que cette dernière circonstance, si elle avait été connue des dormeurs, les aurait certainement attirés dans la rue, car c'était une belle occasion de se livrer à leur industrie.

livides et chancelans abritent assez mal des visages plus livides encore que les murailles, où l'on étouffe l'été, où l'on gèle l'hiver. Un *voyageur* raconte avoir couché, non loin de *Drury-Lane*, dans une chambre dont le plafond consistait en un toit d'ardoises qui, effeuillées par les coups de vent, laissaient entrevoir le ciel et compter les étoiles.

Le personnel qui fréquente ces logemens est très mêlé, mais il se recrute surtout parmi les industries errantes. Les hommes se groupent dans de tels établissemens en vertu de cette loi chimique : « les semblables se recherchent. » Ceux dont les mœurs et les occupations présentent pendant le jour sur la voie publique des traits d'analogie vivent ensemble sous le même toit pendant la nuit. Je n'affirmerai point que le chanteur de ballades, quoique relativement plus instruit que les autres individus de la classe nomade, choisisse toujours les *common lodging-houses* du meilleur caractère. Il loge un peu partout, et souvent dans les réduits les plus obscurs (1). L'intérieur de ces maisons, excepté dans certains cas et dans certains quartiers, ne présente pas les scènes de tumulte auxquelles on pourrait croire que donne lieu une réunion d'individus si bruyans dans les rues et les carrefours. Le caractère dominant parmi les membres de cette confrérie errante est au contraire le silence. Les uns fument, d'autres sommeillent, d'autres encore préparent leur souper. Le chanteur de ballades lui-même se dépouille, en entrant dans ces logemens, de son caractère joyeux et de sa loquacité : cette joie était un masque. Tout le monde se presse contre la cheminée, car ce que ces hommes, exposés durant tout le jour aux intempéries de la rue, recherchent le plus, c'est la chaleur. L'expression taciturne des visages me frappa; mais je fus bien autrement étonné de trouver dans la plupart des *lodging-houses* que j'ai visités au moins un journal. Quelques-uns, parmi les meilleurs de ces établissemens, ont même des bibliothèques de quatre à cinq cents volumes. L'une des anciennes cuisines du *farm-house* a été transformée en un cabinet de lecture où l'on rencontre des journaux et des recueils périodiques. Chaque membre paie pour alimenter ce cabinet de lecture un *penny* par semaine, et comme l'ensemble de la souscription est plus que suffisant pour couvrir les frais, le reste de la somme est consacré à venir au secours des malades. Dans une des cuisines dont j'ai parlé,

(1) Il est à observer que le degré plus ou moins inférieur de ces maisons ne coïncide pas toujours avec le caractère ou la condition sociale de ceux qui les fréquentent. Des hommes qui ont reçu de l'éducation, qui ont occupé un certain rang dans le monde, mais que des revers de fortune ou une vie dissipée ont précipités dans la misère, hantent souvent les plus mauvais endroits : comme la pierre détachée de la montagne et qui ne s'arrête point dans sa chute, ils roulent volontiers au plus profond de l'abîme.

un service religieux se célèbre le dimanche matin. Il y en a ainsi pour tous les goûts : les croyans se rendent au prêche, et les esprits forts se dirigent vers la salle de lecture.

La plupart des moralistes anglais considèrent et avec raison le plus grand nombre des *low lodging-houses* comme des écoles de vice et comme des antres d'immoralité. Quelques-uns d'entre eux ont même cru voir dans l'existence de ces maisons un obstacle invincible au développement et à l'amélioration des classes pauvres. L'entassement des individus dans des chambres privées d'air, la confusion des sexes, au moins dans les cuisines, les mauvais exemples et les mauvaises leçons exercent très certainement une influence pernicieuse sur la santé et sur le moral des *voyageurs*. On trouve pêle-mêle dans ces repaires de cohabitation nocturne des jeunes filles de quinze ans et des enfans séparés de leur famille. Supprimer ces maisons serait une mesure incompatible avec les notions des Anglais sur le droit de propriété et sur la liberté individuelle; il n'y faut point penser. Tout ce qu'on pourrait faire serait de leur opposer des refuges de nuit où le pauvre trouverait des avantages notables. La charité britannique est déjà entrée dans cette voie; mais il y a des obstacles à vaincre, et l'un de ces obstacles est la chaîne des habitudes. Le chanteur des rues, car c'est surtout lui que j'ai en vue, n'a point de plus mauvaises mœurs que ses confrères des autres industries errantes; mais il est porté à regarder comme une servitude la discipline nécessaire qui règne dans les *model lodging-houses* (1). Le fond de son caractère est l'indépendance, et pourvu qu'il chante le jour, il sait toujours où aller coucher pendant la nuit, sans se soucier beaucoup, ainsi que certains oiseaux à beau ramage, de la nature du nid.

Du chanteur des rues au musicien proprement dit, il y a la différence qui existait autrefois entre les *chanterres* et les *minstrels* instrumentistes, lesquels, dit un auteur anglais, Strutt, représentaient

(1) Je me bornerai à citer une seule des institutions en faveur du pauvre sans feu ni lieu, *houseless poor*. Elle est située dans White-Cross Street. Les portes de l'établissement s'ouvrent durant la saison la plus inclémente de l'année à tous ceux qui n'ont point d'abri. On donne des billets de logement pour trois nuits aux habitans de Londres et pour sept nuits aux gens de la campagne. Soir et matin, on leur distribue une livre de pain. L'eau abonde pour les soins de toilette. Chaque lit se compose d'un matelas et d'une couverture. Il y a un médecin attaché à la maison et un chapelain qui officie le dimanche. Cette institution est soutenue par des contributions volontaires. Je me suis d'ailleurs assuré que le personnel flottant de cette maison de refuge appartenait en immense majorité à une classe d'ouvriers que différentes causes, mais surtout la stagnation des travaux, avaient privés d'un toit. Sur 6,092 individus, hommes et femmes, qui furent admis dans l'hiver de 1857, je ne crois pas qu'il y ait eu un seul vendeur de ballades des rues.

dans la maison des riches au moyen âge l'orchestre de l'opéra ou des concerts. Seulement aujourd'hui ils se sont séparés et vont chacun de son côté. La musique des rues de Londres se compose surtout de joueurs de harpe, de guitare, de flûte, de cornet à piston et d'autres instrumens de cuivre. Je ne parlerai point ici des joueurs d'orgue de Barbarie, parce qu'ils sont tous ou presque tous étrangers. Il y a des musiciens solitaires qui parcourent la ville et les campagnes; j'ai rencontré plusieurs fois avec tristesse dans Pimlico un pauvre jeune homme d'une vingtaine d'années jouant d'une espèce de vielle qui n'a plus qu'une note : cet instrument mélancolique et monotone ne se trouve que trop bien en harmonie avec l'âme du musicien, car ce malheureux est idiot; mais le plus ordinairement les *perambulating musicians* vont par bandes, souvent même assez nombreuses. Ces bandes sont ou allemandes ou anglaises. Il ne faut pas les confondre avec les *itinerant musicians*, qui parcourent la campagne et les villes du royaume-uni. Les vrais musiciens ambulans ne quittent point la ville de Londres, si ce n'est quelquefois pendant l'été pour aller faire des excursions au bord de la mer ou ailleurs. Un caractère singulier dans la vie de ces artistes demi-nomades, c'est la régularité de leur travail. Ils se sont partagé la ville de Londres en plusieurs districts, et ils souffrent avec peine que d'autres bandes viennent chasser sur leurs terres. Leurs courses se trouvent ainsi non-seulement limitées, mais réglées : ils ont leurs jours et pour ainsi dire leurs heures pour visiter les différentes rues de leur département musical. Si la comparaison n'était beaucoup trop ambitieuse, on pourrait dire qu'ils ressemblent à des astres errans, mais dont les mouvemens vagabonds sont déterminés par une loi. Nul ne connaît comme eux la ville ou du moins les quartiers de la ville qu'ils exploitent. Je les ai vus plus d'une fois s'engager dans les labyrinthes de rues les plus emmêlées, dans les *lanes* pauvres et solitaires, les sombres *courts*, les allées étroites, les passages tortueux et inconnus même des habitans de Londres. Tout cela leur est aussi familier que l'est à l'oiseleur la partie de la forêt où il fait parler ses pipeaux. Ils savent les murs qui ont des oreilles et ceux qui n'en ont pas; ils se rendent compte en outre des airs qui conviennent à chaque quartier, à chaque rue, souvent même à chaque maison. En général ils recherchent les endroits calmes, et profitent des heures de la journée où la population ouvrière du lieu jouit d'un instant de loisir. Leur grande ennemie est la cloche des écoles ou des fabriques, laquelle, quand elle vient à sonner en plein concert, leur enlève le meilleur de l'auditoire. Le plus souvent ils sont décemment vêtus, et se distinguent par leurs manières du commun chanteur de ballades, avec lequel ils n'ont peut-être qu'un trait

de ressemblance, l'amour de la boisson. C'est un axiome parmi eux que le cuivre altère. Quoique moins atteints dans leur industrie que le poète de ballades populaires, les musiciens des rues se plaignent avec amertume du développement des concerts dans les *music-halls*. « Ces concerts, me disait l'un d'eux, nous enlèvent notre pain. Les amateurs y deviennent d'année en année plus difficiles. Il n'y a pas un flâneur des rues de Londres (*street-idler*) qui s'arrêterait aujourd'hui cinq minutes pour écouter saint Dastan lui-même jouant de son orgue, car vous savez que ce saint était un musicien ambulant comme nous (*a perambulating musician*), et qu'il avait inventé de ses propres mains un instrument, père de l'orgue actuel de Barbarie. »

La plupart des musiciens ambulans, — comme d'ailleurs toutes les classes errantes ou demi-errantes, — témoignent une grande indifférence en matière de religion. Il y a pourtant des exceptions curieuses. J'ai connu, il y a trois ans, dans Wapping un ouvrier écossais qui, incapable de nourrir ses enfans par son travail, avait eu plusieurs fois l'idée de les envoyer faire de la musique dans les rues. Le barde écossais est une spécialité : son costume théâtral, la rude originalité de ses airs nationaux, le son rauque, mais primitif de sa cornemuse (*bagpipe*), tout chez lui attire les yeux et les oreilles des passans. Et puis il n'y a guère de rue, surtout dans les anciens quartiers de Londres, où il ne se trouve au moins une famille écossaise. Or, pour un vrai cœur calédonien, ces airs-là valent mieux que tous les plus beaux airs d'opéra : c'est l'écho de la montagne, c'est la voix du pays. Le projet de suivre cette carrière d'aventures apparaissait donc à la pauvre famille comme un rêve de fortune. Cependant le père lutta et résista longtemps. Sévère presbytérien, il redoutait, et avec raison, pour ses deux enfans, — un garçon de douze ans et une fille de sept ans, — les mauvaises influences de la rue. Les circonstances se montrèrent, hélas! plus fortes que sa volonté, et le départ des enfans fut résolu. La mère, qui devait les accompagner, tira un jour d'une vieille armoire un double costume de jeune garçon et de jeune fille *highlanders*. L'aîné revêtit avec l'insouciance et l'orgueil de son âge les bas à carreaux verts et rouges, le *kilt* qui protége sans les voiler les jambes nues, la veste collante, le *plaid* attaché sur l'épaule par une broche en argent représentant la fleur emblématique de l'Écosse, le chardon (*thistle*). Il devait jouer de la cornemuse, et sa sœur devait danser une des danses caractéristiques du pays (*highland-fling*). Quand ces apprêts de toilette furent terminés, le père ouvrit gravement une vieille Bible, dont il lut un chapitre à haute voix, donna d'excellens conseils à sa femme et à ses enfans, les bénit, puis se détourna pour

dévorer une larme. Le jeune *itinerant musician* et la petite danseuse parcoururent une grande partie du sud de l'Angleterre et s'embarquèrent même pour l'île de Jersey. Je ne sais si ce fut un effet des ferventes bénédictions du père, mais la mère et les enfans revinrent six mois après avec une bourse bien garnie, et qui arriva fort à propos, car le pauvre homme était malade depuis deux semaines dans son lit.

A Londres et dans les autres villes, les musiciens ambulans jouent presque tous les jours, quand le ciel n'est ni trop rayé de pluie, ni trop chargé de neige, et leur concert en plein vent dure plus ou moins, selon la générosité des auditeurs; mais le beau temps de l'année pour eux, c'est celui des *waits* (1). Les *waits* commencent quinze jours ou trois semaines avant Noël et se terminent le jour de cette fête. C'est surtout dans cette circonstance que la musique des rues revêt un caractère poétique. Il est minuit : la ville repose, autant du moins que peut reposer cette colossale ruche industrielle qu'on appelle Londres. Des bandes de musiciens ambulans se répandent à cette heure de nuit dans les différens quartiers de la métropole. Une telle coutume a évidemment une origine religieuse. Les *waits* sont un écho prolongé à travers les âges du cantique, ou, comme dit le vieux Milton, du *carol* que chantèrent les anges quand ils annoncèrent aux bergers la naissance du petit enfant couché dans une crèche. D'authentiques monumens proclament en effet que cette musique nocturne était autrefois une sorte de sérénade sacrée (2). Il paraît du reste que dès le XIII^e siècle les *carols* et les *waits* avaient dévié, au moins en partie, du sentiment des âges primitifs. Aujourd'hui le caractère de cette musique est tout profane. Des troupes de musiciens, dans lesquelles il est difficile de retrouver une image, même effacée, des anges qui apparurent aux bergers, rôdent de rue en rue, s'arrêtent de distance en distance, et jouent un air d'opéra suivi d'un air plus gai. Les instrumens sont le plus souvent une harpe, un ou deux violoncelles, une basse et une clarinette. L'exécution est ce que les Anglais appellent moyenne, *middling;* mais l'heure, le silence, l'immensité de la nuit, l'imprévu de ce concert, tout prête un sentiment indéfinissable aux sons plus ou moins mélodieux que disperse le vent. Quand les instrumens ont cessé de jouer, un des musiciens souhaite d'une voix sonore aux habitans des maisons voisines, *masters and mistresses,* « une bonne nuit, un joyeux Noël et une heureuse année. » La classe moyenne de Londres, surtout celle des boutiquiers, professe un faible pour les

(1) *Waits* vient de *watch* (veillée); *watchmen,* veilleurs de nuit.

(2) Voyez *Popular Antiquities* de Brand.

waits; elle en parle avec ravissement comme d'une musique céleste, *heavenly music.* Faut-il l'avouer? Je partage jusqu'à un certain point cette admiration naïve des bourgeois de la Cité. La première fois que, sans être prévenu, j'entendis, il y a trois ans, retentir sous ma fenêtre, entre une heure et deux heures du matin, un groupe de notes ailées qui s'envolaient dans l'air froid et taciturne de la nuit, je ne savais plus trop dans quel monde mes rêves se trouvaient transportés. J'allais me rendormir, quand ce concert invisible recommença à une courte distance, et se répéta ensuite de trois maisons en trois maisons. A mesure que les sons s'éloignaient, ils prenaient plus de douceur, et revêtaient un caractère plus aérien, en harmonie avec le calme de la nature, le sommeil de la ville et la beauté du clair de lune. J'écoutais, et j'écoutais encore; mais le bruit, qui était venu comme un rêve, s'éteignait comme une vision : ce fut de moment en moment une harmonie confuse, puis un écho affaibli, puis rien. Autrefois les musiciens des *waits* frappaient la nuit aux portes des maisons pour réclamer le fruit de leurs peines: cet abus a été réformé. Aujourd'hui ils se présentent, la semaine qui précède le premier jour de l'an, dans les habitations particulières et chez les boutiquiers avec leur *Christmas-box.* Il est facile de deviner, d'après l'amour des Anglais pour un usage si ancien et pour une musique si bien appropriée au caractère des fêtes de Noël, que ces artistes récoltent d'ordinaire une bonne moisson.

Le musicien *ambulant* et le musicien *errant* ne diffèrent entre eux que par des nuances. Une des plus curieuses excursions auxquelles se livrent les *itinerant musicians* fut entreprise, il y a quelques années, par un jeune homme de Londres. Il était de bonne famille et avait reçu de l'éducation; mais, un désappointement étant survenu dans ses affaires domestiques, il résolut, par une de ces excentricités propres au caractère anglais, d'essayer le rôle de ménestrel errant. Il parlait très couramment l'espagnol : cette circonstance détermina le caractère du personnage qu'il allait jouer. Ayant annoncé à sa famille qu'il allait faire un tour sur le continent, il se rendit chez un juif de Londres, acheta un manteau, une veste, une paire de culottes dans le style castillan, changea son nom en celui du señor Juan de Vega, et, muni d'une ballade anglaise qu'un de ses amis avait composée pour la circonstance, — *the Spanish exile,* — il se mit bravement en route. Les exilés espagnols étaient alors en faveur dans la Grande-Bretagne, et le ménestrel improvisé crut ajouter à ses chances de succès en se donnant comme une victime des guerres civiles. Sa physionomie se prêtait à l'espèce de roman dont il allait être le héros : il avait les yeux et la moustache noirs, le teint légèrement bronzé, la démarche fière. Son principal but, en jouant le rôle d'un

chanteur espagnol, était de voir l'Angleterre, le paysage, les mœurs, les différentes classes de la société. Il prit d'abord le chemin de Rochester, d'où il visita tout le comté de Kent, allant de ville en ville, de village en village, chantant et jouant de la guitare dans les rues. Sa jeunesse, sa voix, son costume, ses *malheurs*, tout intéressa. Il recueillit quelquefois, en pluie d'argent et de cuivre, jusqu'à 8 shillings en quelques heures. Tout pourtant n'était pas couleur de rose dans la vie du troubadour voyageur. Après les beaux jours la pluie, après les temps d'abondance les temps de disette. Le jeune aventurier surmonta les fatigues, les vicissitudes, les déboires de sa nouvelle condition avec une persévérance toute britannique. Grâce à son déguisement, il s'introduisit dans les *tap-rooms*, dans les échoppes, quelquefois même dans les salons. Plus d'une lady mélancolique lui fit signe de venir avec la guitare charmer sous ses fenêtres, ou même dans sa chambre, les ennuis de la vie de province, *country-life*. Chemin faisant, il se trouva en rapport avec des Irlandais, des tailleurs ambulans, *itinerant tailors*, des gypsies, des marins, des mendians. Deux ou trois fois il s'assit dans les casernes, à la somptueuse table des officiers anglais (*mess*), et cela à titre d'ancien officier lui-même dans la révolution espagnole. A pied, ou dans de mauvais coches, il parcourut cinq ou six provinces de l'Angleterre, le pays de Galles, l'Irlande et l'Écosse. Pour mieux jouer son personnage fictif, il avait l'air de ne point entendre beaucoup la langue anglaise, et affectait de la parler très mal. Sa grande crainte était toujours d'être découvert par ses anciens amis. Dans une des maisons où il avait été appelé, une très jolie fille examina la guitare, en toucha les cordes avec ses doigts, et fit observer avec un sourire qu'elle aimerait bien à jouer de cet instrument. A la vue de cette beauté, le *gentleman* déguisé avait une furieuse envie de risquer quelques paroles galantes, ou du moins quelques œillades; mais le regard inquisiteur d'un officier qui était dans la chambre, et que le faux Juan de Vega avait connu à Londres, le rappela bien malgré lui à l'humilité de son rôle. Dans cette vie de ménestrel, les aventures de cœur ne manquèrent point, on le pense bien, mais c'étaient les amours d'un oiseau de passage. Des mains délicates lui firent cadeau de manchettes et d'ajustemens dans le goût espagnol, intéressans souvenirs que par les mauvais jours il fut quelquefois contraint de mettre en gage. A Dublin, il donna un concert sur le théâtre. En Écosse, il visita inconnu les ruines d'un ancien château qui avait appartenu à sa famille. Les Écossais sont soupçonneux à l'égard des étrangers; aussi le pauvre ménestrel errant frappa-t-il en vain, pour obtenir un logement, à la porte de quelques maisons dont son père était le propriétaire, et qu'il avait louées à des tenanciers. L'un d'entre eux,

auquel il se découvrit, lui demanda avec inquiétude s'il n'avait pas « une abeille dans son bonnet (1). » Dix mois s'étaient écoulés depuis que Juan de Vega avait commencé sa carrière romanesque. Il était temps d'y mettre un terme. L'habitude de parler en mauvais anglais lui avait presque fait oublier sa langue maternelle. Il redevint ce qu'il était par la naissance, M. Charles Cochrane, mais non sans regretter, du moins dans le commencement, le costume et la vie de ménestrel. Il se trouvait à la torture dans la cravate et dans les habits à la mode. Juan de Vega avait recueilli dans son tour à travers la Grande-Bretagne et l'Irlande 58 livres sterling, qu'à titre de don il adressa au comité des réfugiés espagnols. C'était un devoir, et le seul moyen de racheter ce qu'il y avait d'indélicat dans le choix d'une qualité fausse. M. Charles Cochrane rapportait d'ailleurs de son voyage quelque chose de mieux que les livres sterling : il avait appris à sympathiser avec des misères sociales qu'il ignorait jusque-là. Pour étudier à fond les classes pauvres, il faut être ou se faire pauvre soi-même. La leçon ne fut point perdue : M. Cochrane épousa plus tard une femme riche, et devint un philanthrope. C'est à lui que l'on doit quelques institutions utiles, et surtout celle des *street-orderlies*, qui concourt au nettoyage de la ville de Londres (2).

A côté des professions qui vivent du chant et de la musique, il y en a d'autres qui se servent bien encore de certains instrumens plus ou moins harmonieux, plus ou moins bruyans, mais seulement comme d'un moyen pour attirer, pour *humaniser* le public, ainsi que me disait l'un de ces industriels. Leur but est de montrer quelque chose. Nous entrons ici sur un nouveau théâtre de faits auquel se rattache la grande famille des *showmen*.

II.

Un jour que je remontais le *Strand*, j'entrevis sous un porche soutenu par quatre colonnes, et conduisant à une allée connue sous le nom de *Clement's Passage*, un théâtre de marionnettes qu'on venait de poser à terre. L'endroit était bien choisi pour une représentation de ce genre, car il se trouvait à l'abri du bruit et du mouvement des voitures. Un homme assez pauvrement vêtu, coiffé d'un

(1) S'il n'était pas un peu fou.

(2) Les *street-orderlies* parurent pour la première fois dans les rues de Londres en 1843. M. Charles Cochrane, en formant cette société philanthropique, s'était proposé d'atteindre deux buts : la propreté, qui contribue à la santé des habitans dans les grandes villes, et l'amélioration du sort des balayeuses, dont il éleva le salaire de 7 ou 8 shillings à 12 shillings par semaine.

chapeau qui avait été gris, cravaté d'un chalumeau de Pan à plusieurs tuyaux, *pandæan pipe*, soufflait dans cet instrument et frappait à la fois de ses deux mains sur un large tambour. L'effet de ce signal fut magique. De même que le bruit de l'airain, dit Virgile, rassemble en grappes les abeilles vagabondes, ainsi, aux premiers sons du chalumeau et aux premiers coups du tambour, des essaims d'enfans accoururent, sortant de tous les coins de rue, et se groupèrent devant le théâtre dont la toile était baissée. Au lever du rideau, M. Punch vint réciter un prologue qui fut bien accueilli, à en juger par les pence qui tombèrent dans une soucoupe. J'avais sous les yeux deux spectacles attachans : les marionnettes et la foule. Tous les regards étaient suspendus par un fil magnétique à ces hommes de bois qui faisaient l'un après l'autre leur entrée, gesticulaient, causaient entre eux, et finissaient presque toujours par se donner des coups de bâton. Un rire d'un accent tout britannique courait autour du cercle des spectateurs, sur le visage desquels on lisait la joie, la surprise, l'approbation. Je distinguai parmi eux un vieillard à cheveux blancs et à figure intelligente qui semblait prendre un intérêt tout particulier au dialogue des acteurs et aux péripeties du drame. Punch venait d'assommer sa femme à grands coups de gourdin, et, ravi de sa victoire, il chantait sur un air fort gai les plaisirs du veuvage, quand le spectre de Judy apparut dans un coin du théâtre, s'avança lentement, et appliqua un vigoureux soufflet sur la joue du pécheur insolent et endurci. Étourdi du coup, effrayé de revoir sa femme, Punch se sauve; mais le spectre le poursuit : c'est une course furieuse et fantastique, à la suite de laquelle Punch, épuisé, terrifié, vaincu, tombe sans vie sur le devant de la scène. Un constable vient et constate le décès. La toile tomba un peu brusquement sur ce coup de théâtre, et un léger murmure circula parmi les spectateurs, qui se dispersèrent.

Le vieillard vint à moi et me dit : « Voilà un dénoûment tout nouveau, mais qui n'aura point de succès. » Il est rare qu'un *gentleman* adresse la parole dans la rue à un étranger, et j'attribuai cette manière d'agir au besoin que l'inconnu éprouvait de justifier ses rires immodérés durant la représentation, car il avait remarqué que je l'observais. « Vous vous étonnez peut-être, reprit-il, qu'un homme de mon âge s'intéresse à ces jeux. Que voulez-vous? j'ai un faible pour ce théâtre ambulant, qui ajoute des points de vue nouveaux au spectacle des rues et des notes particulières au concert des cris de Londres. J'aime la voix de Punch, j'aime ces sons aigus que j'ai écoutés tant de fois et qui m'ont si fort réjoui dans mon enfance. C'est un bruit qui me semble aussi bien en harmonie avec le mouvement de la grande ville que l'est au printemps le chant du coucou

avec le joyeux silence des vallées et la fraîche verdure des bois. Je ne suis pas le seul qui se divertisse aux aventures tragiques de *Punch* et de *Judy* ; je connais des artistes, des hommes de lettres, deux membres de la chambres des communes, qui s'arrêtent volontiers comme moi devant ce théâtre en plein vent. Nous autres Anglais, nous sommes plus naïfs que nous n'en avons l'air, et nous nous amusons de peu ; vous avez dû vous en apercevoir, si vous avez remarqué le grand concours de personnes de tout âge et de toute condition qui se pressent, par un beau jour d'été, autour de ces acteurs de bois qu'anime la main invisible du *puppet-showman*. Un de mes amis, philosophe et homme du monde, passe des soirées amusantes à jouer le drame de *Punch and Judy* devant sa famille et devant un petit cercle de connaisseurs. Quant aux *puppet-showmen* des rues, il existe parmi eux autant de différence, — je parle du talent, — que parmi les artistes de nos grands théâtres. Celui que vous venez d'entendre est moyen. J'en ai connu un, il y a de cela bien des années, qui était un grand homme dans son genre, *in his line*. Croyez-moi, j'ai assisté depuis à bien des représentations dramatiques ; j'ai vu les astres, *the stars*, de la scène anglaise ; j'ai vu les deux Kean, Charles Young, Kemble, Macready : eh bien ! soit que les impressions de la jeunesse restent toujours les plus vives, soit que le *showman* fût vraiment un artiste habile, je n'ai jamais été si ému dans ma vie que devant ce théâtre de marionnettes. C'est de là peut-être que vient mon goût pour ce genre de spectacle. Et puis, je suis de l'avis d'Olivier Goldsmith, j'aime à voir autour de moi des figures souriantes. *Punch and Judy* est le théâtre du peuple et des enfans. Le pauvre lui doit ses heures de récréation et l'oubli de ses maux. Le *puppet-showman* lui-même est un type. Son ambition, — en est-il de plus innocente ? — est d'amuser. Ne croyez point qu'il soit insensible à l'effet qu'il produit sur l'auditoire ; il a son amour-propre, et il est heureux de faire plaisir aux autres. Quant à moi, j'ai plus de satisfaction à applaudir un joueur de marionnettes ou un acteur de foire qu'un grand tragédien. Ce dernier n'a que faire de mes accens d'enthousiasme qui se perdent dans le tumulte de la salle, tandis que le dernier y trouve une source d'encouragement. Si jamais vous désirez faire connaissance avec un *puppet-showman*, ne lui épargnez point la louange : il n'y a jamais de mal à flatter les malheureux. »

Sous une apparence de bonhomie, ce vieillard était instruit : j'obtins de lui des renseignemens sur l'histoire des marionnettes en Angleterre, sur l'origine, la biographie et le caractère de *Punch*, sur la vie du *puppet-showman*. Les marionnettes jouent depuis un temps immémorial un grand rôle dans les récréations des Anglais, et j'oserais presque dire dans leur littérature. Le grave docteur Johnson

s'avança jusqu'à dire que les marionnettes pouvaient représenter les pièces de Shakspeare tout aussi bien que des acteurs vivans. Ce n'est point là tout à fait un paradoxe, car vers 1797 un Anglais, nommé Henri Rowe, jouait avec des figures de bois le drame de *Macbeth*, et récitait lui-même la part du dialogue qui revenait à chaque personnage. Henri Rowe mourut en 1800; il était de la ville d'York, aussi l'avait-on surnommé *York trumpeter*. De son vivant, il publia une édition de *Macbeth*, avec des notes et des corrections (1). Southey, dans son *Doctor*, raconte aussi que la ville d'Ingleton acquit, il y a une centaine d'années, une grande célébrité pour avoir servi de quartier-général à Rowland Dixon, le *gesticulator maximus*, et à sa troupe de marionnettes. Ces marionnettes-là étaient des hommes de grandeur naturelle, et pour les transporter d'une ville à l'autre il fallait un véhicule qui a été comparé à l'arche de Noé. Tous les écrivains anglais ne se sont point montrés également favorables, on doit l'avouer, à ces représentations dramatiques, dont les acteurs cessaient de vivre en rentrant dans la coulisse, les auteurs comiques ont même parlé avec mépris des *motions* (2); mais, prenez-y garde, c'était de leur part jalousie de métier. Les pièces jouées par les marionnettes faisaient, dans les temps passés, une concurrence très sérieuse aux pièces représentées par des acteurs en chair et en os. Les propriétaires des théâtres situés dans *Drury-Lane* et près de *Lincoln's-inn-Fields* adressèrent une pétition à Charles II pour demander qu'un théâtre de marionnettes, qui stationnait alors dans l'endroit où est maintenant bâti *Cecil-Street*, fût ou supprimé ou transporté dans un autre quartier de la ville. L'attrait était si fort que le *puppet-show* ne nuisait pas seulement à la prospérité matérielle des théâtres, mais qu'il faisait encore déserter les églises. Dans la foule des marionnettes qui défilaient alors sous les yeux du public anglais figurait le docteur Faust.

De ces anciennes pièces, il n'est guère resté que *Punch and Judy*. Quelques érudits veulent que le nom de *Punch* dérive de *Punchio*, et que le personnage soit d'origine italienne. Cette opinion était combattue par le vieillard que j'avais rencontré dans *Clement's Passage*; suivant lui, le type de Punch, tel du moins qu'on le représente aujourd'hui dans les rues de Londres, est bien anglais. Les auteurs du XVI[e] et du XVII[e] siècle ne font aucune mention de son arrivée dans la Grande-Bretagne. La popularité de M. Punch était établie en Angleterre dès l'époque de la reine Anne, et personne alors ne le con-

(1) La plupart des acteurs célèbres en Angleterre ont l'habitude de faire sous leur nom une édition du théâtre de Shakspeare ou du moins de la pièce qu'ils affectionnent le plus.

(2) C'était le terme dont on se servait autrefois pour désigner les marionnettes.

sidérait comme une nouveauté, ni surtout comme un étranger venu d'outre-mer. Des monumens écrits proclament au contraire qu'il a succédé, par voie de transformation, au personnage du *Vice*, qui jouait un grand rôle dans les anciens mystères de la Grande-Bretagne. C'était, ainsi que le *clown* du théâtre anglais moderne ou comme le *gracioso* des Espagnols, un être de fantaisie qui aimait à répandre sur les parties sérieuses du drame les traits de l'humour ou du ridicule. Il existe parmi les *Selecta Poemata Anglorum*, publiés par M. Popham, une pièce de vers latins dans laquelle le caractère de Punch se trouve gravé en traits reconnaissables, et qui ne se sont guère altérés avec le temps. On le représente comme un *homuncio* à figure comique, à ventre immense, qui surgit tout à coup au milieu des intrigues de la pièce, trouble tout, jette ses plaisanteries à travers les scènes les plus graves, lorgne les jeunes filles d'un œil qui les fait rougir, et provoque, par des bons mots obscènes, le rire des jeunes gens. Son nom, ajoute l'auteur du poème latin, est *Punchius*. La tradition anglaise veut en effet que Punch ait joué un rôle dans tous les drames sacrés ou profanes qui ont précédé la renaissance des lettres : elle le fait intervenir dans la pièce du *Déluge*, où il saluait le patriarche par cette exclamation : « Un triste temps, maître Noë! (*a hazy weather, master Noe!*) » D'où un *puppet-showman* concluait un jour devant moi que le type de Punch était aussi vieux que le déluge et aussi immortel que l'Angleterre! Mais le beau temps de notre héros fut celui de Steele, d'Addison, de Gay, de Swift, qui n'ont pas dédaigné de décrire en prose et même en vers les merveilles des drames de bois, *wooden dramas*, dans lesquels ce don Juan bossu jouait toujours le premier rôle. *Le Spectateur* a même rendu célèbres les représentations de Powell, qui tenait un théâtre de marionnettes à Londres. Je dois pourtant dire que Punch ne fut pas toujours une simple marionnette : des acteurs bien vivans et bien anglais ont essayé plus d'une fois de représenter ce caractère sur la scène, particulièrement dans les foires et les théâtres de province. Après tout, il n'a manqué jusqu'ici à Punch qu'un génie dramatique de premier ordre pour le tirer de l'obscurité du *puppet-show*.

Il y a aujourd'hui mille manières de jouer dans les rues le petit drame de *Punch and Judy*. C'est un thème qui se prête à toutes les variations selon la fantaisie ou le talent du *showman*. Je croirais puéril de m'arrêter aux incidens, mais j'ai dû rechercher comment ce type du vice jouissait d'une si grande popularité en Angleterre. Il est d'ailleurs à remarquer que les querelles de ménage, trop souvent accompagnées de coups de bâton, se sont introduites dans la vie dramatique de *master Punch* à une époque relativement récente

et à mesure que le théâtre de marionnettes descendait vers les rangs inférieurs de la société. A cause de son caractère de tyran domestique, *Punch* n'est point un favori du beau sexe, et vous verrez, si vous vous arrêtez devant un *puppet-show*, que l'auditoire se compose beaucoup plus d'hommes que de femmes. Malgré les mauvaises actions de sa vie, M. Punch, — et c'est à cause de cela que je m'y arrête, — personnifie un côté du caractère anglais, la force d'âme, la présence d'esprit, l'empire sur soi-même. C'est aussi à ce point de vue que le vieux *gentleman*, si au fait de la vie des marionnettes, defendait le personnage dramatique auquel s'intéresse le peuple de Londres.

« Après tout, me disait-il, nous ne devons point chercher la perfection dans la nature humaine, et il serait injuste de demander aux marionnettes, faites à l'image de l'homme, plus que nous n'exigeons de l'homme lui-même, fait à l'image de Dieu. Je n'aime point la manière dont, poussé par la jalousie ou aigri par les discordes conjugales, Punch jette à travers la fenêtre son enfant unique, la petite fille au maillot qu'il berçait et soignait tout à l'heure avec une dévotion de nourrice. Je n'approuve pas non plus sa conduite brutale envers *mistress Judy*, laquelle est très certainement une femme sacrifiée; mais je sympathise avec lui dès qu'il lutte contre les afflictions de la vie avec une force de volonté inébranlable. J'applaudis à l'énergie railleuse avec laquelle il brave l'horreur des cachots et il entend prononcer sa sentence de mort. La foule rit, et je ris avec la foule à la vue de la ruse qu'il emploie pour pendre en son lieu et place *Jack Ketch* lui-même (1). Le dénoûment, je l'avoue, n'est pas très moral : après avoir échappé à la justice humaine, le coupable échappe encore à la justice divine; mais malheur au *showman* qui essaie de changer la conclusion! Je me souviens d'avoir vu jeter de la boue dans les rues de Londres à un joueur de marionnettes qui, par un motif honorable sans doute, avait refusé de donner la victoire à Punch sur l'exécuteur des hautes-œuvres et sur le démon. Un esprit tenace et fertile en expédiens qui triomphe de la force matérielle sous la forme d'un gros chien noir, de la maladie sous la forme d'un médecin, de la mort sous la forme d'un squelette ou du bourreau, de tous les ennemis du genre humain sons la forme du diable, qui triomphe en tout et toujours, voilà le Punch qu'il faut au public anglais. Cela rentre dans le caractère britannique, lequel ne veut point être vaincu, même quand il a tort. C'est surtout dans sa lutte avec *Shalla-ba-la* que j'apprécie la fermeté de Punch. Celui qui a tourmenté les autres est tourmenté à son tour. Le

(1) Nom populaire qu'on donne dans la Grande-Bretagne au bourreau, *hangman*.

sombre démon agite aux oreilles de sa victime, qu'il persécute de toutes manières, une monstrueuse sonnette; mais à peine a-t-il tourné le dos que Punch oublie son horrible cauchemar, reprend sa joyeuse humeur et entonne d'une voix calme la chanson de *Jim Crow* ou toute autre mélodie également folâtre. Shalla-ba-la revient; Punch tient bravement tête à son ennemi intime, et finit par le vaincre. Une telle grandeur d'âme dans l'adversité me réconcilie avec ce mythe populaire. Tout le monde a dans sa vie un Shalla-ba-la sous une forme ou sous une autre, mais tout le monde n'a pas l'admirable philosophie de M. Punch (1). »

La vie du *puppet-showman* a beaucoup de rapports avec celle des autres exhibiteurs sur la voie publique; j'indiquerai seulement les caractères qui lui sont particuliers. Le personnel de ces représentations ambulantes se compose le plus souvent de deux hommes, l'un qui porte le théâtre et qui déguise sa voix au moyen d'un sifflet d'étain, l'autre qui porte la boîte de marionnettes et qui souffle de la trompette ou bat du tambour; mais pour jouer *Punch and Judy* avec ce que les Anglais appellent *great attraction*, il faut de plus une voix de femme et un chien, l'immortel chien *Toby*. Le *puppet-showman* est un philosophe, un Diogène; il se soucie médiocrement du caractère de son costume, lequel est d'ordinaire pauvre et négligé. Ne vous fiez d'ailleurs point à ces apparences de misère. Ici le gain s'appuie entièrement, il est vrai, sur les contributions volontaires; mais cette source de profits est plus abondante qu'on ne le croirait. Les joueurs de marionnettes recueillent souvent de deux à quatre shillings par chaque représentation : or dans les jours d'été, où ils jouent jusqu'à dix fois, ces deux hommes ne laissent pas d'obtenir une rémunération assez forte. Quand la collecte n'est point suffisante, ils refusent quelquefois leurs services. Le vieillard me racontait avoir vu dans une occasion semblable la toile se lever, Punch saluer l'auditoire et lui adresser la parole en ces termes : « Je n'ai jamais joué jusqu'ici pour sept pence et demi, et je ne jouerai jamais pour ce prix-là; ainsi adieu. » Et les hommes plièrent bagage.

Le gain dépend, il est vrai, en grande partie de l'habileté du *puppet-showman*. Il lui faut un certain esprit, du tact et la connaissance de son public. Les allusions aux événemens politiques sont le plus souvent accueillies avec faveur, et cette veine bien exploitée constitue un des élémens matériels du succès. Il y a quelques années, durant les élections, un *showman* mettait en scène un candidat

(1) Le caractère de Punch a servi de prototype au plus spirituel des journaux anglais. On peut également consulter les très remarquables croquis de *Punch and Judy* dessinés par un artiste habile, George Cruikshank.

pour la représentation de Westminster qui embrassait Judy, ainsi que l'enfant, et qui sollicitait le vote de M. Punch. Lorsque le *divorce bill*, admis par la chambre des communes, était pendant devant la chambre des lords, j'ai entendu moi-même un joueur de marionnettes qui tirait parti des infortunes conjugales de *Punch* et de *Judy* pour appuyer la sanction de cette loi. Il y a deux ans, un certain mouvement se déclara dans l'opinion publique contre la peine de mort, et un autre *puppet-showman* mettait aussitôt dans la bouche de M. Punch, — lequel était partie intéressée dans la question, — quelques paroles en faveur de l'abolition du gibet, *gallows*. Le théâtre de *Punch and Judy* devient dans ces occasions une tribune en plein vent; cependant il y a peu de joueurs de marionnettes, je dois le dire, qui s'élèvent jusqu'à la hauteur des intérêts publics. Dans sa vie de péripatéticien, le *puppet-showman* mange ce qu'il trouve et couche où il peut. Son moindre défaut est la prévoyance. Le plus souvent il limite ses courses à la ville où il demeure, je dirais volontiers où il perche; mais quelquefois un démon errant le pousse à travers la province et même par-delà les mers. On raconte que Bayle sortit plus d'une fois de sa studieuse retraite au son d'une trompette, qui annonçait de son temps l'arrivée d'un joueur de marionnettes anglaises à Rotterdam. Punch voyage : il y a quelques années, il trouva le chemin de Canton, et on l'a rencontré aussi sur le revers occidental des Andes.

Les autres *showmen* peuvent se diviser en deux classes : ceux qui s'établissent, du moins pour quelque temps, dans une ville, et ceux qui courent perpétuellement les foires ou les fêtes de campagne. Les premiers constituent l'aristocratie du métier; les seconds en forment la plèbe. Parmi les plus illustres figure au premier rang M. Barnum, qui s'est surnommé lui-même *prince of humbugs* (1). Barnum n'est point Anglais, il est né dans l'état de Connecticut; mais il séjourne depuis quelques années en Angleterre, et il donne en ce moment à Londres, devant un auditoire nombreux et brillant, des leçons (*lectures*) sur l'art de gagner de l'argent, *money making*. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, M. Barnum est certainement un type, et il mérite, à ce titre du moins, l'attention que lui prête depuis quelques années toute la presse britannique (2).

La Grande-Bretagne est la terre classique du *puff*. L'Américain Barnum devait y rencontrer des concurrens. Le grand art du *showman*, quand il a découvert quelque nouveauté vraie ou fausse, consiste à inventer une légende qui recommande sa marchandise à la

(1) Le prince de la *blague* ou des *blagueurs*.
(2) Voyez sur M. Barnum la *Revue* du 1er avril 1855.

curiosité publique. L'histoire la moins vraisemblable et la plus merveilleuse est ordinairement la meilleure. Il y a quelques années, on montrait avec grand succès dans les villes d'Angleterre deux enfans qu'on disait avoir été tirés des mystérieuses cités du centre de l'Amérique, où ils avaient été adorés comme idoles. C'étaient, prétendait-on, les descendans dégénérés des anciens *birdmen* conservés dans les temples d'Iximay. Les deux enfans étaient sourds-muets, et l'on donnait ce silence comme une preuve de leur caractère sacré : il ne leur avait jamais été permis d'entendre la voix humaine. Une sorte de roman illustré de gravures sur bois racontait même les dangers qu'on avait courus en les enlevant du temple : je dis roman, car tout cela était faux. Les deux enfans avaient bien été trouvés en Amérique, mais dans une tente de *showman*, où ils figuraient de compagnie avec un cochon de très haute taille. Les prétendus dieux étaient deux pauvres êtres plus ou moins acéphales, c'est-à-dire idiots.

Une autre source de succès consiste à émouvoir les sentimens généreux de la nation. On connaît l'horreur que les Anglais professent pour l'esclavage des noirs et combien il est aisé de faire vibrer chez eux sur ce point les cordes délicates de la pitié. La ville d'Édimbourg reçut un jour la visite d'un *showman* accompagné de deux jeunes négresses que la nature avait unies entre elles par des liens aussi indissolubles que ceux des jumeaux siamois. Un récit imprimé et distribué gratis exposait les aventures de Christina et de Milley Makoy (c'était le nom des deux sœurs), leurs infortunes, leur pénible traversée et le triste sort de leurs parens. Le prix d'admission était fixé à 2 shillings pendant le jour, à 1 shilling dans la soirée. Le fruit de cette exhibition toute sentimentale était destiné, ajoutait-on, à racheter de l'esclavage le père et la mère des deux jumelles. A cet avis, comme à l'histoire touchante des deux négresses, il ne manquait que la vérité. Les deux pauvres filles étaient exhibées par leur maître, un propriétaire de noirs, qui les avait amenées comme objet de commerce sur une terre de liberté, et qui, trouvant que la spéculation ne marchait pas assez vite, les remmena esclaves dans le Nouveau-Monde.

A la vie d'un aristocratique *showman* écrite par M. Barnum, et qui a fait tant de bruit en Angleterre (1), M. Miller a opposé la vie d'un *showman* vulgaire (2). Le contraste est trop frappant pour que je ne le signale pas. M. Miller était clerc d'avocat à Londres et plus tard employé dans un *mercantile agency office*. Il fit un jour la ren-

(1) *Life of P. T. Barnum the Yankee Showman and prince of Humbug written by himself.*

(2) *Life of a Showman of David Prince Miller.*

contre d'une troupe de saltimbanques avec lesquels il entra pour boire dans un *public-house*. Le lendemain, il se réveilla dans un affreux taudis, un *low lodging-house*, n'ayant aucun souvenir de ce qui s'était passé. Des dix-huit souverains qu'il avait la veille dans sa poche et qui appartenaient à son père, il n'en trouva plus que seize. Cette circonstance le détermina à parcourir une carrière d'aventures, n'osant plus se représenter dans la maison paternelle, ni avouer sa faute. Il traversa bientôt des fortunes diverses. A Leeds, dans l'Yorkshire, il fit connaissance avec un *showman* qui avait montré quelques années auparavant une géante noire. Cette géante, s'étant mariée, avait quitté le métier, mais elle avait laissé sa toilette dans un coin de la tente. Le *showman* proposa au jeune homme de jouer le rôle de cette femme : il fallut consentir, car l'enfant prodigue était à bout de ressources. On annonça donc à son de trompe que cette grande curiosité avait été amenée à grands frais par un capitaine de navire. Le public afflua, mais un jour un homme ivre voulut embrasser la négresse : Miller se défendit mal, et à la suite de la lutte le vainqueur emporta une joue presque aussi noire que celle de Miller lui-même. La foule se retira de la baraque en murmurant, mais les tambours battirent, et le bruit couvre tant de choses !... Dégoûté pourtant de cette vie de négresse et de géante, Miller voulut reprendre sa liberté. *Showman* pour son propre compte, escamoteur (*conjuror*), acteur errant, il traversa tous les degrés de la hiérarchie foraine, non sans rencontrer partout d'amers déboires et des tribulations nombreuses. Un instant il fut directeur de l'*Adelphi-Theatre* de Glasgow, mais son théâtre brûla. Il écrivit pour quelques publications littéraires, donna des *lectures*, prit, quitta, reprit le métier de *showman*, et, malgré tous ses efforts, ne put jamais sortir de l'abîme de misère dans lequel l'avait précipité un moment de faiblesse. La vie de M. Barnum est le roman de la profession, la vie de M. Miller en est l'histoire. Les récits du riche *Yankee* sont de nature à faire naître dans certaines têtes des illusions dangereuses qu'il était de mon devoir de détruire.

La seconde classe de *showmen*, quoique généralement pauvre et obscure, présente, selon moi, beaucoup plus d'intérêt que la première. C'est dans le champ de foire qu'elle livre et soutient vaillamment la grande bataille de la vie. L'argent dépensé chaque année dans la Grande-Bretagne pour les exhibitions foraines constitue un impôt considérable prélevé sur la curiosité humaine. Il y a aussi parmi ces *itinerant showmen* des célébrités. Tout le monde dans les villes et les campagnes de l'Angleterre connaît le nom de Richardson. Lorsqu'il vint à Londres, M. Richardson était un pauvre enfant orphelin; après avoir logé plusieurs nuits dans une écurie, il fut en-

gagé par le maître de l'hôtel en qualité de garçon (*pot-boy*). Il exerçait ses humbles fonctions, quand arriva dans l'hôtellerie un malheureux vieillard avec un théâtre d'optique sur le dos. Le vieillard tomba malade et mourut. Comme Richardson avait été bon pour lui durant sa maladie, le pauvre homme lui laissa tout ce qu'il possédait sur la terre, son *peep-show*. Quelques semaines après, Richardson quitta son emploi, au grand déplaisir du maître de l'hôtel, et s'en alla courir les aventures. A force d'industrie et de frugalité, il amassa bientôt une certaine somme d'argent. Un jour qu'il passait près de Londres dans un village, il remarqua parmi le groupe d'adolescens qui s'étaient rassemblés devant son spectacle d'optique un enfant qui avait la figure tachetée. L'idée lui vint que ce ne serait point une mauvaise spéculation : il s'informa et apprit que la mère de cet enfant tacheté était une pauvre veuve chargée d'une nombreuse famille; il lui proposa d'engager le phénomène vivant, et lui offrit tout de suite cinq guinées avec la promesse de renouveler ce même paiement tous les trimestres. Après quelques momens d'hésitation, les cinq guinées furent acceptées. Richardson quitta donc le village, emmenant avec un air de triomphe le captif de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Il acheta une caravane, et se mit à montrer « la merveille des merveilles. » Le prix d'entrée était d'abord très modeste, 1 penny par personne; mais le spectacle eut tant de succès et le concours des visiteurs devint si nombreux que le *showman* éleva ce prix à 2 pence, puis à 6 pence, enfin à 1 shilling. Après avoir été deux ans avec Richardson, l'enfant mourut de la rougeole. Richardson, qui avait partagé avec lui son pain et son lit, se montra très affligé; il en parlait encore vingt ans après avec des larmes dans les yeux. Ce n'était point la valeur de l'enfant qu'il regrettait, c'était sa perte. Il lui éleva un monument funèbre, et continua pendant longtemps d'envoyer des présens à la mère, dont il avait doublé la pension durant la vie de l'enfant.

Richardson était un homme bon et généreux. Durant la foire de Saint-Albans, le feu avait pris dans la ville : Richardson, qui était alors propriétaire d'un théâtre portatif, arrêta la représentation, et, à la tête de sa troupe d'acteurs, lutta vaillamment contre l'incendie pour sauver les meubles et la vie des habitans. La perte était néanmoins considérable. On ouvrit une souscription en faveur des victimes de la catastrophe. Les gentilshommes de Saint-Albans et des environs envoyèrent une, deux ou même cinq guinées par tête. Un jour se présenta au bureau de la souscription un homme avec une paire de petites culottes noires, des bas de laine et un long habit bleu; il jeta sur la table cent guinées. « Quel nom inscrirai-je? demanda le caissier. — Écrivez : un ami, » répondit l'inconnu, et il

sortit; mais une des personnes présentes avait reconnu Richardson le *showman*, et son nom figura sur la liste des donateurs. Malgré son bon cœur, il mourut riche. On nous assure qu'il laissa 50,000 liv. sterling à ses héritiers.

Une autre illustration foraine de l'Angleterre, c'est Wombwell. Il avait commencé par montrer à Londres deux boas constrictors; plus tard il acheta quelques animaux, avec lesquels il voyagea à la tête d'une petite caravane; enfin, le succès aidant, il acquit le musée zoologique le plus étendu et le plus précieux, — je parle des musées errans, — qui existât en Europe. Wombwell était de plus un artiste vétérinaire très habile. Il fut appelé par le prince Albert pour guérir une meute de chiens attaquée d'une maladie qui avait résisté à tous les efforts de la science, et découvrit la cause du mal, qui consistait dans la mauvaise qualité des eaux. Le prince, charmé, lui demanda ce qu'il attendait pour prix de ses services : « Rien, reprit le vieux Wombwell, je ne manque d'aucune chose dans le monde. » Comme pourtant le prince insistait, Wombwell dit que si son altesse royale tenait à lui faire un cadeau, il accepterait volontiers un cercueil construit avec les planches d'un vaisseau qui venait alors de faire naufrage et dont on avait retrouvé les débris, le *Royal-George*. Sa demande fut accueillie, et ce singulier meuble de chêne figura quelque temps dans la maison du *showman*. Hélas! c'est dans le même cercueil que Wombwell (l'homme aux bêtes sauvages, *wild beast man*) repose aujourd'hui à *Kensal-Green* (1).

Le caractère de l'exhibiteur forain présente des traits singuliers. Un poète anglais a comparé la vie humaine à un paysage dans lequel on rencontre alternativement des montagnes, des précipices, des collines, des vallées. De tous les horizons, celui que le *showman* déteste le plus, c'est la plaine. Il ne saurait supporter la monotonie d'un emploi régulier, il a horreur d'un traitement fixe; mais aussi avec quelle philosophie il traverse cette existence éventuelle, semée de succès et de revers! Il ne se plaint point quand il est sous le nuage, et il sourit au premier rayon de soleil. Il aime les hauts et les bas de la fortune. J'avoue qu'il est plus souvent en bas qu'en haut; mais il espère toujours remonter. Le sentiment indomptable de la confiance dans le lendemain l'anime, le soutient, l'encourage; il a vu si souvent, sous le climat changeant de l'Angleterre, le temps tourner de la pluie ou de la neige au ciel bleu, qu'il compte malgré

(1) Un exemple non moins frappant de la prospérité, d'ailleurs peu commune, de certains *showmen* errans est M. Hughes, qui traversa, il y a quelques années, les campagnes de l'Angleterre à la tête d'une procession d'éléphans, de chameaux et d'autres animaux rares. Ayant amassé une petite fortune avec son *Mammoth Circus*, il a établi, dit-on, une maison de banque à Liverpool.

tout sur une éclaircie semblable dans ses affaires. Il vit d'illusions, et il le faut bien, car je regrette de dire que souvent il n'a pas à son service d'aliment plus substantiel. Sur le champ de foire comme sur tout autre théâtre, l'habileté de l'homme est d'ailleurs pour beaucoup dans les moyens de succès. « Le succès, me disait un *showman*, dépend moins de l'objet qui est montré que de la manière dont on le montre. Le grand serpent de mer lui-même ne serait rien sans une chronique orale qui parle à l'imagination de la foule. » Le *showman* a toujours deux auditoires auxquels il doit plaire : l'un qui est dans la baraque, l'autre qui s'arrête à la porte ou qui rôde autour des toiles. Le grand art est de les tenir l'un et l'autre en belle humeur. Les exhibiteurs forains ne se font pas plus scrupule que leurs aristocratiques confrères d'abuser de la crédulité du public; mais ils ont du moins une excuse, leur misère. Quelques-uns d'entre eux ont même inventé à ce sujet une théorie pour mettre leur conscience en repos. Toute personne, disent-ils, qui entre dans ces endroits-là se dévoue à être trompée, et ce serait de notre part un manque de respect, presque un acte de mauvaise foi, que de frustrer l'attente des spectateurs. Toute la science du *showman* consiste à bien déguiser le subterfuge, car si le public consent à être dupe, il n'aime point à découvrir lui-même la fraude. Le vrai est souvent ce qu'il y a de moins vraisemblable : de réels sauvages, des Bosjesmans, ayant été montrés pour 1 penny à la foire de Glasgow, la foule, — et elle était nombreuse, — prétendit que c'étaient des Irlandais ou des ramoneurs déguisés. Quand je réfléchis d'ailleurs à toutes les qualités qu'il faut pour faire un bon *showman*, — l'énergie, la persévérance, l'esprit d'impromptu, le courage stoïque au milieu des privations les plus amères, — je suis tenté de regretter que ces dons de la nature se dispersent en fumée, en bruit, en essais inutiles et chimériques. L'économiste doit contempler d'un œil triste toutes ces forces perdues.

Parmi les vertus des *itinerant showmen*, il en est une que je ne dois point oublier et qui rachète, en partie du moins, les ruses dont ils se servent pour leurrer le public : je parle de leur humanité. Il arrive souvent que sur le même champ de foire se rencontrent deux ou trois *empereurs des jongleurs*, deux ou trois *rois des géans*, deux ou trois *princes des albinos*. Ces puissances-là, comme on doit s'y attendre, se font la guerre; mais à peine le temps des exhibitions est-il écoulé que les liens d'une sorte de franc-maçonnerie se rétablissent entre les membres de cette famille plus ou moins étrangère aux habitudes générales de la société. On a vu alors plus d'une fois un *showman* heureux prêter de l'argent à un confrère dans l'embarras pour que ce dernier retirât ses effets du

chemin de fer ou des mains de l'hôtelier. Un coureur de foire avare est une exception, *rara avis*. Dans la localité de Newcastle, tout le monde connaît Billy Purvis, qui n'est pas moins célèbre pour ses talens de violoniste, de danseur et de magicien que pour ses bonnes actions et ses bons mots. Une veuve n'avait pu payer son loyer, et tout ce qu'elle possédait était saisi. M. Purvis se rend à la vente, et achète l'un après l'autre tous les articles; puis alors, au grand étonnement de la pauvre femme, il lui présente le mobilier, n'exigeant d'elle, par manière de jeu, qu'un baiser bien désintéressé. Un autre artiste forain, M. Miller, rencontre un jour sur le chemin de Belford une Irlandaise avec un enfant dans ses bras et un autre qui pleurait en marchant, parce qu'il voulait être porté. Le bon Samaritain songe à sa petite famille, qui va aussi courant par le monde, et il met bravement l'enfant sur son dos.

La vie de l'*itinerant showman* est une vie à part et semée d'épisodes. Après avoir marché le jour par la pluie ou la neige, il arrive le soir, bien las, bien mouillé, bien transi, dans quelque humble *public house*. Ces sortes de *low lodging-houses*, qui se trouvent situées dans les coins obscurs et retirés des villages, sont tenus le plus souvent par d'anciens saltimbanques, qui connaissent le personnel des foires et des courses de chevaux. Une telle manière de vivre n'est d'ailleurs pratiquée, je dois le dire, que par les plus pauvres voyageurs de la profession. L'amour du *home* est tellement gravé dans le cœur de l'Anglais, qu'il lui faut des pénates, fût-ce même des pénates mouvans. La grande ambition du *showman* est d'avoir une voiture couverte, sorte de boîte ou de maison roulante dans laquelle il demeure, il couche, il abrite sa famille. Quelquefois cet édifice portatif est construit par l'exhibiteur forain lui-même, et l'on devine, en pareil cas, quelle singulière figure présente aux yeux la masse tremblante et informe du véhicule. Souvent encore les *chariots vivans*, comme on les appelle (*living wagons*), se transmettent de main en main, de génération en génération. Il suffit alors de reboucher les trous, de repeindre les parois, et d'accommoder à la convenance des personnes ces fourgons, qui ont servi parfois à loger des bêtes sauvages. Enfin quelques *showmen* heureux possèdent des habitations neuves et élégantes, assises sur des roues, et qui voyagent de ville en ville. Si bon marché que soit, dans certaines conditions, l'établissement d'un tel moyen de transport, tout le monde n'arrive point à se le procurer, tandis que d'autres voyageurs forains qui avaient conquis cette position si enviée la perdent par divers accidens. Il ne suffit d'ailleurs point d'avoir une voiture, il faut un animal quelconque pour la traîner. Un *itinerant showman* me racontait ainsi ses infortunes : « J'ai eu autrefois un cheval;

mais comme ce noble animal coûtait trop cher à nourrir, je l'échangeai contre un poney. Le poney étant venu à boiter, je le cédai pour un âne, qui est mort la semaine dernière. Maintenant je suis à pied, mais je compte me relever à la foire prochaine. » Il est pourtant vrai de dire que le cheval ou l'âne du *showman* se conforme admirablement aux mœurs frugales de son maître. Les bonnes bêtes, c'est une justice à leur rendre, se contentent le plus souvent de brouter l'herbe qui croît dans les sentiers solitaires. Quand le voyageur forain est marié, — et en général il ne trouve pas bon que l'homme soit seul, — sa vie domestique présente un contraste touchant avec les excitations d'une industrie turbulente. La femme du *showman* est généralement un modèle d'ordre et de propreté. Créature dévouée, elle s'est faite la juive errante du juif errant. Il faut que les qualités solides et délicates qui rendent un intérieur heureux soient bien empreintes dans le caractère de la femme anglaise pour que la vie nomade ne les ait point altérées. Tout, jusqu'au marteau de la porte, *knoker*, — car il y a une porte et un marteau, — reluit sous le frottement d'une main industrieuse. L'intérieur de ces *homes* mouvans se divise en plusieurs compartimens, on pourrait dire en plusieurs chambres. Il y a le salon, qui est orné d'un tapis et de quelques meubles; la chambre à coucher, où l'on dort non sur des lits, mais dans des hamacs; la cuisine et un atelier pour les outils. Le *showman* errant, dont la vie est une tempête perpétuelle, a plus besoin qu'un autre d'un nid pour reposer sa tête. Là, il trouve une table bien frugale, mais servie avec un certain goût, un feu qui brûle dans un âtre frotté à la mine de plomb, et des enfans auxquels leur mère a inculqué de bonne heure les habitudes du ménage. Sous ces toits domestiques habitent encore, avec la famille de l'exhibiteur, les phénomènes vivans qu'on exhibe, un géant, un nain, une jeune fille aux cheveux blancs, un porc savant, *a learned pig* (1).

Sur le champ de foire, où nous devons le suivre, le *showman* a souvent à lutter contre les hommes et même contre les élémens. Des nuits tempêtueuses telles qu'il n'en existe peut-être qu'en Angleterre, surtout près des côtes, mettent plus d'une fois en danger les murs de toile du théâtre qu'il vient d'élever à grand'peine avec

(1) Le porc savant est une des plus anciennes, mais des plus immortelles curiosités de l'Angleterre. L'histoire a conservé le nom du fameux Toby, qui fit ses débuts en 1817 et qui florissait encore en 1833. Il s'intitulait lui-même le *vrai porc savant*, par allusion à un sosie qui figurait de son côté sous le titre de *amazing pig of knowledge*. Une des particularités de l'éducation de ce dernier est qu'il connaissait la valeur de l'argent. Quelques graves écrivains ont même attribué à cette circonstance l'air chétif et râpé (*shabby*) du pauvre animal.

des perches. Il n'est pas rare de voir des baraques, *booths*, ainsi complétement démolies par le vent : heureux encore si un taureau furieux, échappé d'un des districts de la foire, et trouvant peu à son goût la bordure rouge qui tapisse le devant de la tente, n'emporte point l'ornement entre ses cornes! Les enfans, — cet âge est sans pitié, — s'amusent de leur côté à jeter des pierres pendant la nuit contre ces fragiles édifices, à quoi le *showman* est en droit de répondre, avec les grenouilles d'une fable anglaise : « Si c'est un jeu pour vous, pour nous c'est la mort. » Ce théâtre est en effet son seul moyen de subsistance : à l'heure où tout dort, il est obligé de veiller sur sa propriété chancelante. L'un d'eux me faisait en ces termes le récit de ses pertes : « Je possédais autrefois tout un appareil de magie, une *tempête de neige* et une *tempête sur mer* (1). C'était une position sociale. Mais un jour mes instrumens de physique amusante furent retenus par un propriétaire inhumain; ma tempête de neige prit feu par suite de la maladresse de mon garçon, qui approcha la chandelle trop près des pièces, et ma tempête sur l'eau fut balayée par une tempête trop réelle, qui en dispersa les lambeaux jusque sur la vraie mer. » Les intervalles des foires, plus ou moins éloignées les unes des autres, les mauvais temps, rendent l'existence du *showman* extrêmement précaire. Quand il pleut, on a beau souffler de la trompette jusqu'à devenir bleu et courir la ville en costume bizarre : on excite plus le rire, — je voudrais pouvoir dire la pitié, — qu'on n'attire à soi la curiosité publique. Un autre ennemi très sérieux du *showman*, c'est le *preacher*. Dans quelques foires se répandent des prêcheurs en plein vent qui distribuent pour rien des *tracts* et cherchent à tourner l'esprit de la multitude vers des sujets religieux. Il arrive même qu'une de ces bandes d'*itinerant preachers* loue pour une heure ou deux l'estrade du *showman* et se met à déclamer contre les amusemens profanes. Le malheureux, qui voit son industrie menacée, n'a d'autre ressource alors que de recourir au geste de Santerre et de faire battre les tambours. Malgré les luttes, les privations, les revers de fortune, il faut que cette vie d'*itinerant showman* ait des attraits qui attachent, car la plupart de ceux qui l'ont embrassée y persévèrent et refusent d'en sortir, même quand on leur ouvre des perspectives plus calmes.

Le personnel des foires se compose de deux classes d'individus bien distincts, ceux qui montrent et ceux qui sont montrés. Les journaux anglais, — et je suis loin de les en blâmer, — se sont intéressés dans ces derniers temps à la condition sociale des pau-

(1) Sortes de dioramas sur une petite échelle, et qui étaient très en faveur il y a quelques années dans les foires de l'Angleterre.

tres êtres qui forment l'élément des exhibitions foraines. Si c'est de dignité humaine qu'on parle, il est certain qu'il est triste et immoral de battre monnaie sur les infirmités de notre nature. Seulement il ne faut rien exagérer, et un journal grave a peut-être été trop loin en représentant le *show* (je me sers de l'expression anglaise) comme la victime du *showman*. Un des exemples invoqués pour exciter en faveur de ces victimes la pitié britannique était la *fille à figure de porc* (*pig-faced lady*); mais comme il a été reconnu que cette demoiselle (*her ladyship*) était un ours rasé, on conviendra qu'il y avait quelques raisons pour la tenir en captivité. Quant aux géans, ils sont assez grands pour se défendre eux-mêmes, et pour l'*enfant gras* (*fat boy*) ou la *femme pesant trois cents kilos*, leur bonne mine parle assez en faveur du régime diététique qui leur est appliqué. En fait, les phénomènes vivans considèrent le *showman* comme un instrument de publicité, et ils ne se font aucun scrupule de le quitter pour passer sous un autre maître, quand les conditions du traité ne leur semblent point avantageuses. La scène des foires britanniques est d'ailleurs pleine de changemens à vue, et il arrive qu'un géant, après avoir été montré pour de l'argent, montre à son tour un autre géant ou une géante. D'autres fois les individus exhibés vivent dans une telle intimité avec la famille de l'exhibiteur, que, des *sauvages* ayant fait leurs exercices dans une baraque, les enfans du *showman* deviennent *sauvages* à leur tour, et continuent les représentations après le départ des hommes de couleur. Les nains auraient peut-être plus besoin que les autres d'être protégés; mais la nature a tout prévu : elle leur a donné l'esprit de malice et cette sorte d'égoïsme qui est particulier aux êtres faibles; ils savent donc très bien revendiquer leurs droits. Si l'impartialité m'obligeait à faire ces réserves, je n'en reconnais pas moins et avec tristesse tout ce qu'a de pénible la vie de ces créatures infortunées, sévèrement enfermées durant les chaleurs de l'été en d'étroites boîtes roulantes, et qui se condamnent à ne rien voir pour satisfaire la curiosité des autres.

Le groupe errant avec lequel nous venons de faire connaissance montre un objet quelconque; il y a une autre famille foraine dont les individus cultivent un art ou un talent particulier : ce sont les *mountebanks* (écuyers ou bateleurs), les *pugilists*, les *conjurors* et surtout les acteurs, *strolling players*, dont j'ai été à même d'étudier la vie, ayant été admis dans leur société.

III.

Je m'étais rendu l'année dernière à Chatam la veille des courses, *Chatam races*, qui ont lieu vers la fin de juin, non pour voir courir

les chevaux, mais parce que j'étais sûr d'y rencontrer toute sorte de théâtres en plein vent et des scènes de mœurs. Comme la foire n'était pas encore ouverte, je visitai les environs, qui sont charmans, et je m'arrêtai dans le cimetière. J'ai un goût pour les cimetières de campagne anglais : ils sont si calmes, si verts, si pleins d'ombre et de silence! La courte biographie inscrite sur les pierres tumulaires m'intéresse : c'est comme une histoire du village. Sur plusieurs tombes, je lus le même nom patronymique, signe évident que dans ces enclos champêtres les morts dorment en pays de connaissance et pour ainsi dire en famille. Des affections brisées, mais dont le lien se continue jusque dans les abîmes de l'éternité, un tel spectacle a quelque chose de touchant, et fait envier le sort de ceux qui se sont enracinés à la terre natale. Quelques-uns de ces morts, avant d'entreprendre le grand voyage dont on ne revient plus, avaient été aux Indes ou dans d'autres colonies lointaines, et cette circonstance était gravée sur leur pierre, rongée par la mousse ou le temps.

Le jour commençait à décliner, et le gardien du cimetière, *churchyard-keeper*, vieillard gris comme les tombes, traversa l'enclos funèbre pour ouvrir les portes de l'église. J'allais me retirer, quand à la lumière du crépuscule je distinguai une femme assise sur un tertre vert qui marquait la place d'une sépulture. Elle avait la tête appuyée sur sa main, et une abondante grappe de cheveux noirs élégamment frisés pendait jusqu'à son épaule. Comme j'étais caché derrière une tombe, elle ne pouvait guère m'apercevoir. A un mouvement qu'elle fit en se baissant pour cueillir une petite fleur blanche épanouie dans l'herbe, le long manteau brun dont elle était couverte s'entr'ouvrit par devant, et laissa paraître, à ma grande surprise, des souliers de satin noir, des bas rouges et une jupe de soie bleue parsemée de clinquant. Cette folle toilette formait avec la tristesse du lieu et avec l'attitude mélancolique de cette femme un contraste qui piqua vivement ma curiosité. Elle se leva, essuya une larme, et sortit du cimetière. Je la suivis, dans l'espoir de découvrir plus tard le secret de cette douleur associée à des circonstances si bizarres.

Comme je m'y attendais, elle prit le chemin du champ de foire; là, tout présentait une scène bien différente de celle que je venais de quitter. On était en train de bâtir pour deux ou trois jours seulement une ville de toile. Le bruit de la scie et du marteau retentissait de toutes parts; la main des architectes était vivement occupée à enfoncer des pieux et à dresser des charpentes qui devaient servir de squelettes aux futurs édifices. Déjà quelques tentes et quelques baraques, *booths*, s'alignaient de manière à former de vé-

ritables rues. Je vis alors l'inconnue que j'avais rencontrée dans le cimetière monter lestement les degrés d'une façade qui promettait de devenir l'entrée d'un théâtre. La colline nue sur laquelle on préparait la fête offrait d'ailleurs dans cet instant-là un spectacle trop animé pour que je consentisse à m'en éloigner avant une certaine heure. De moment en moment arrivaient de nouvelles caravanes et de nouvelles boutiques portatives. Le chemin de la foire est comme le chemin de la vie, semé d'inégalités. Il y avait les aristocrates de la profession qui s'acheminaient avec leur famille dans des voitures traînées par de bons chevaux, tandis qu'un groupe de pauvres gens chassait devant lui un âne chargé de toiles et de perches, sur lesquelles était assis un petit enfant. Je me promenais avec curiosité autour des tentes, où brûlaient des chandelles qui les faisaient ressembler à de grandes lanternes chinoises. Ce fouillis de lumières, ce bruit, ce mouvement contrastaient avec le silence de la nature et avec la petite ville de Chatam, un nid de maisons où toutes les fenêtres étaient éteintes. Les oiseaux, ne comprenant rien à la fête, s'étaient couchés, et les habitans dormaient comme les oiseaux. J'apercevais au clair de lune le Medway, qui coulait argenté, et dont les grands navires détachaient dans le ciel leurs agrès frémissans; mais mon attention était sans cesse ramenée vers le champ de foire. C'était pour moi un monde nouveau, et je me demandais dans ce moment-là quel besoin avaient les voyageurs anglais de courir le monde quand ils ont sous les yeux dans leur pays une race tout aussi nomade, tout aussi extraordinaire, tout aussi tatouée que les races indigènes de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud. Je savais d'ailleurs que les sauvages vivant sous ces tentes, quoique plus ou moins anthropophages, — à en croire les inscriptions du *showman*, — ne me mangeraient point, et j'avais grande envie de faire connaissance avec eux. Il me fallut pourtant remettre au lendemain, car tout ce peuple était trop affairé cette nuit-là pour se prêter aux recherches d'un oisif et d'un curieux.

Le lendemain, tout était changé: la fête s'était épanouie en une seule nuit, comme le printemps, qui, dans certaines latitudes du Nord, sort tout à coup d'un voile de neige. Je parcourais les exhibitions en me rappelant ces deux vers de Byron : « Nous pouvons rire de toutes les choses que nous désirons connaître, car que sont-elles après tout? une parade, » quand sur l'estrade d'un des théâtres que j'avais vu bâtir la veille, j'avisai une danse forcenée mêlée d'hommes et de femmes, parmi lesquelles se distinguait, par ses sourires et surtout par l'énergie de ses bonds, l'actrice que j'avais rencontrée dans le cimetière. Un homme annonça à travers un porte-voix le programme du spectacle; la foule se précipita dans l'intérieur, et

j'entrai avec la foule. Ce qu'on jouait était très beau, et je regrette d'en avoir oublié le titre. C'était peut-être *Jack Sheppard*, ou *le Mystère*, ou *Jane Shore*, ou *George Barnwell*, ou *Richard Corderand*, car telles sont les pièces de théâtre qu'on représente le plus souvent dans les foires. Je reconnus avec plaisir que la femme qui pleurait la veille sur une tombe était l'étoile conductrice, *leading star*, de cette bande de tragédiens. Malgré une voix un peu rauque, elle avait un germe de talent étouffé par une mauvaise pratique, de la beauté et des manières presque distinguées. Après la pièce sérieuse, dans laquelle apparurent à la fin les ombres de tous les personnages tués durant l'action, — imposant tableau! — vint une comédie. Les deux principaux rôles de cette pièce légère étaient remplis par le *clown* et par le bas comédien, *low comedian*. Le *clown* est ce que les Anglais appellent une *création*, c'est-à-dire un prodige. La figure peinte ou plutôt barbouillée de rouge et de blanc, affublé d'un habit grotesque, il attire et amuse à la porte du théâtre le peuple des campagnes; à l'intérieur, il fait encore rire les spectateurs par ses bons mots, ses tours et ses grosses bouffonneries, aussi vieilles que les robes des actrices. On peut dire qu'il n'y a qu'un *clown*, tant ils se ressemblent tous. Les annales de l'art dramatique distinguent pourtant parmi eux des célébrités, Bolenos, Wallet, Nelson, Seal. Quand la comédie fut terminée, une jeune fille d'une douzaine d'années qui avait représenté l'Amour dans le première pièce intervint cette fois à titre d'ange, et elle convenait très bien aux deux rôles, car elle avait une paire d'ailes, de beaux cheveux blonds et des joues rondes, sur lesquelles s'épanouissaient à la guise de chacun les roses de l'olympe ou du paradis.

Tout cela n'avait duré qu'un quart d'heure, car l'art des acteurs forains consiste surtout à réduire le dialogue et à parler vite. On les a vus jouer *Richard III* jusqu'à vingt fois dans une demi-journée. Durant tout le temps de la représentation, ma curiosité était beaucoup moins éveillée, je l'avoue, par ce qui se passait sur la scène que par la comédie humaine qui devait se jouer derrière ces toiles, — autrement dit par la vie de ces acteurs et de ces actrices nomades. J'avais bien lu les volumineux mémoires d'un comédien errant qui vivait au commencement de ce siècle (1); mais les livres apprennent peu, et j'étais résolu à voir par moi-même. Un intervalle très court sépare une représentation d'une autre : je ne perdis donc point de temps et adressai la parole à la jeune fille aux ailes blanches, au pantalon de tricot rose et à la jupe courte semée d'étoiles d'or; seule elle était restée dans la salle ou du moins dans le *booth*. La connaissance se noua sans peine, car l'ange n'était nulle-

(1) *The Itinerant, or Memoirs of an Actor*, par Ryley, 1808-27.

ment ennemi des *gingerbread-nuts* (1), et je profitai de cette circonstance pour lui faire ma cour. Le *stage-manager* (directeur de la scène), qui était le père de la jeune fille, s'approcha de moi avec un air grave : je vis tout de suite qu'il se méprenait sur la nature de mes intentions. Il avait sans doute cru que j'étais un artiste qui cherchait de l'emploi. La vérité est que la troupe venait tout dernièrement de perdre un excellent sujet; c'était un homme du pays de Galles, qui jouait le rôle d'un Français dans une pièce où il faisait beaucoup rire, parce qu'il se donnait pour tout nouvellement débarqué du continent, et était ainsi censé ne rien entendre au langage des Anglo-Saxons. Le manuscrit de la pièce, en cela d'accord avec la couleur locale, aurait voulu qu'il parlât français; mais comme il ne savait pas prononcer un seul mot de cette langue, il se contentait de parler *welsh*, et le peuple des campagnes anglaises, également étranger à l'un et à l'autre idiome, se montrait toujours satisfait. Le *stage-manager* avait néanmoins jugé qu'il y aurait avantage à utiliser les petits moyens d'un Français en chair et en os, récitant des phrases dans sa propre langue. Il m'apprit donc que si le succès de la recette répondait à son attente, comme il y avait tout lieu de l'espérer, car le temps était magnifique, un souper, sorte de pique-nique, aurait lieu entre les acteurs à la suite des courses, et que j'étais libre de m'y rendre. Pourquoi aurais-je refusé? C'était une entrée dans le monde que je désirais connaître, et je poussai un peu étourdiment sans doute cette porte entr'ouverte. Il fut convenu que je souperais avec la troupe, et ce rendez-vous devait être comme un premier pas dans ce que le *stage-manager* appelait ma carrière publique. Cela dit, il saisit son porte-voix et courut vers l'estrade extérieure, où l'appelaient ses fonctions, car la troupe, dans toute sa gloire et dans toute la pompe de ses vêtemens pailletés, venait de tourner, de danser et de parader trois ou quatre fois sur la plate-forme (2).

Les courses de chevaux, auxquelles je prêtai peu d'attention, mais qui étaient la grande affaire des fermiers, venus de très loin dans d'élégantes voitures découvertes, se terminèrent à la fin du troisième jour, et la fête s'éteignit avec les courses. Le lendemain, la magie de la scène avait disparu, laissant pour une dizaine de mois (3) la colline de Chatam au silence, à la solitude et aux rendez-vous d'amour entre les servantes et les soldats. On reploya les

(1) Sorte de macarons en pain d'épice.

(2) Le régisseur d'un théâtre forain est un personnage très occupé. L'une de ses fonctions est d'appeler sur la brèche les soldats de son régiment, qui ne se montrent que trop disposés à se disséminer çà et là.

(3) Outr es courses de chevaux, il y a la foire proprement dite, qui a lieu au mois de mai.

tentes, on démantela les pavillons, on démolit les baraques, et les caravanes reprirent avec leurs bagages le chemin d'une autre foire. Il en est toujours ainsi de ces villages locomotifs : une nuit les apporta, et un matin les remporte. Les acteurs de la troupe avec laquelle je devais rompre le pain de l'amitié éprouvèrent, chemin faisant, quelques difficultés à trouver une table d'hôte. La femme du propriétaire d'un *public house* à laquelle ils s'adressèrent les reçut fort mal : son fils s'était engagé bien malgré elle, quelques mois auparavant, dans une bande de comédiens errans, et elle détestait de toute son affection maternelle la figure des *heavy men* (1) et des *clowns*. Les autres taverniers, qui n'avaient point de fils acteur, se défiaient de la bourse de ces gens-là et de la mauvaise réputation qu'ils donnent à une maison respectable. Enfin on découvrit une auberge assez propre, mais qui, située à l'écart de la route, dans un endroit désert, attirait peu les voyageurs. Là se trouvèrent réunis, à ma grande satisfaction, non-seulement les artistes dramatiques, mais encore un pugiliste, un *conjuror*, un acrobate, et quelques autres individus appartenant à la nombreuse franc-maçonnerie des courses de chevaux et des foires anglaises. L'endroit dans lequel on mit le couvert n'avait rien, je l'avoue, des splendeurs que j'avais vu figurer à *Aston-Hall Exhibition*, dans un tableau peint par Maclise, et qui représente un festin d'acteurs. C'était une salle basse dont les deux fenêtres s'ouvraient sur un jardin bien soigné, comme tous les jardins du Kent, avec des buissons de cassis et des cerisiers dont les fruits commençaient à rougir. Les murs étaient tapissés d'un papier peint et verni, consacrant le souvenir d'une foire célèbre qui eut lieu sur la Tamise dans l'hiver de 1813 à 1814, et parmi d'autres scènes se distinguait un groupe d'hommes et de femmes qui étaient en train de faire rôtir un bœuf devant un feu allumé sur la glace. Les mœurs frugales du *strolling player* sont connues de ceux qui ont lu les mémoires de William Ryley, et le souper qu'on nous servit ne démentit nullement cette réputation de sobriété. Une des utilités de la troupe, le *lamplighter* (allumeur de quinquets et plus souvent de chandelles) venait de poser sur la table quelques pots d'*ale*, quand le *stage-manager* éleva son verre et dit d'une voix solennelle : « Aux absens ! » Je ne saisissais pas bien le sens de ce toast; mais mon voisin de droite, le *old man* (2), se chargea de me l'expliquer. Il m'apprit que la troupe, telle qu'elle se trouvait assise à table, n'était point complète : Ils avaient été obligés de laisser à quinze milles de Chatam, comme otages, le *walking gentleman* et le

(1) Emploi comique : mot à mot *homme lourd*.
(2) Celui qui joue les vieillards.

light comedian entre les mains d'un *landlord* impitoyable. Les habits de ville des femmes étaient également restés en gage. Cette dernière circonstance m'expliquait comment la première tragédienne, *leading tragedian*, s'était rendue l'autre soir au cimetière dans un costume si peu approprié à la sainteté du lieu et au sentiment de tristesse qu'exprimait alors sa figure. Le *old man* ajouta, non sans un air de satisfaction, que, la recette ayant été bonne durant les courses, ils allaient délivrer leurs frères. Jusqu'ici, la conversation était peu animée, et la scène du souper ne présentait nullement ce désordre de discours, ce tapage, ces feux croisés de saillies, qu'on prête dans certains romans anglais aux réunions d'acteurs forains. Le *clown* lui-même était silencieux et morne. J'en fis l'observation à ma voisine de gauche, l'*étoile* de la tragédie. « Cet homme, me dit-elle à voix basse, a deux visages, l'un gai et l'autre triste : le premier appartient aux autres, le second est à lui-même. Il rira tout à l'heure pour nous faire rire. »

Une sorte de discussion générale s'engagea pourtant entre les convives sur le sujet qui les intéressait le plus, l'état présent des foires en Angleterre. Je transcrirai cette conversation en ne supprimant que le langage trivial (*low english*) et quelques plaisanteries grossières. Un *showman*, dont les cheveux commençaient à blanchir et dont le front était marqué de rides, creusées moins encore par l'âge que par les injures de la bise et par les soucis d'une vie errante, soutint le rôle de *laudator temporis acti*. « Hélas! s'écria-t-il, notre profession décline de jour en jour. Le public n'est plus aujourd'hui ce qu'il était dans mon enfance. Autrefois les personnes qui, poussées par la curiosité, s'étaient glissées dans une tente où l'on exposait des sauvages vivans avaient si peur qu'après avoir payé 1 penny pour le droit d'entrée, elles donnaient volontiers 2 pence pour qu'on les laissât sortir avant la fin de la représentation. A présent les sauvages ont beau être tatoués jusqu'aux dents et faire semblant de manger de la viande crue, les femmes elles-mêmes ne s'effraient plus, elles rient. Le monde est devenu incrédule, depuis surtout que des transfuges tels que Barnum et Miller ont révélé aux profanes les mystères de l'art. Le voile du temple, — c'est la toile de la tente que je veux dire, — est déchiré.

— Vous avez raison, dit le *conjuror* en retournant son verre, comme s'il allait faire un tour d'escamotage; mais ce n'est pas seulement la bonne et naïve curiosité de nos campagnes qui s'en va, les foires elles-mêmes, cette noble et antique institution de la vieille Angleterre, les foires meurent. J'ai vu finir dans mon enfance *St. Bartholomew fair*, qui existait depuis des siècles, et dont la célébrité attirait avec les habitans de Londres un grand nombre de pay-

sans et d'étrangers (1). On vient tout dernièrement d'abolir la foire de Greenwich, sous prétexte que c'était un nid de *pick-pockets* (filous), et qu'il s'y commettait toute sorte de grosses immoralités (2). Je ne dis pas le contraire, mais les honorables membres du parlement devraient bien considérer que nous avons des femmes et des familles à nourrir. Les autres foires qui existent encore tombent e perdent leur importance d'année en année, sans même que l'autorité s'en mêle. Durant la belle saison, les excursions en chemin de fer, les jeux en plein champ et les *trips* (voyages) au bord de la mer ont ouvert à nos concitoyens d'autres sources de divertissemens.

— Les chemins de fer nous font du mal, répliqua l'acrobate; mais vous oubliez la principale cause de la tiédeur du public à notre endroit. On imprime aujourd'hui tant de journaux, de *magazines*, de volumes à bon marché, et les ouvriers eux-mêmes ont tellement pris le goût de la lecture, qu'ils dédaignent les tours de force. A mesure que la curiosité publique se retire de nous, le talent se perd et la profession se dégrade. Il ne se forme plus dans notre partie des sujets de premier ordre, comme il s'en formait autrefois dans l'âge d'or des foires et des exhibitions. Où trouver maintenant un Joseph Clark? Avez-vous entendu parler de Clark l'acrobate? C'était dans le dernier siècle, m'a dit mon père, une des gloires de notre pays (3). Il est toujours plus dans le caractère des Anglais que dans celui des autres peuples (je le sais, car j'ai voyagé sur le continent) d'admirer les exercices du corps; mais la plupart des enfans pratiquent aujourd'hui la gymnastique dans les écoles, et quelques-uns d'entre eux y sont devenus si habiles qu'ils en remontreraient aux maîtres de l'art. C'est moi qui vous le dis, les lumières nous tuent.

— Bah! murmura le *pugilist* en retroussant sa manche et en laissant voir un bras herculéen, vous avez beau dire, la force sera toujours la force. J'ai assisté, il y a quelques jours, à un combat qui, je

(1) Voyez *Memoirs of S. Bartholomew fair*, par Morley.

(2) La foire de Greenwich a été supprimée depuis que je suis en Angleterre. Cette mesure fut réclamée, au nom de la morale publique, par deux mille habitans de la ville, et il n'y a que les *showmen* qui s'en plaignent.

(3) Joseph Clark, le fameux *posture master*, avait l'art de changer de figure à volonté. Toute sa personne elle-même se prêtait aux transformations les plus étranges. Un de ses tours favoris était de faire prendre mesure à un tailleur devant lequel il jouait le rôle de bossu. Quand l'habit était fait, le tailleur s'accusait lui-même d'inadvertance, en reconnaissant, à sa grande surprise, que la bosse qu'il croyait être placée sur l'épaule droite s'élevait sur l'épaule gauche. Il apportait au bout de quelques jours un habit nouveau; mais quelle était sa mortification, en reconnaissant que le dos de son client était parfaitement droit! Joseph Clark imitait tous les genres de difformité. Il se rendit plusieurs fois aux consultations de M. Molins, un grand chirurgien du temps, et se fit examiner pour toute sorte d'horribles dislocations. Le docteur déclara à différentes reprises ces cas-là très intéressans au point de vue de la science, mais tout à fait incurables.

vous l'assure, avait attiré une foule immense de curieux et d'amateurs. Une bonne partie des habitans de Londres, venus de grand matin par le chemin de fer, entourait le champ clos, qui s'étendait près de la ville de Gravesend, dans les marais situés en face de Greenhithe. La lutte devait avoir lieu entre Johnny Waker et Bob Travers dit le Noir, car il est de la race de Cham; mais Waker, quoique bien connu pour être un vaillant athlète, déclina la rencontre avec un aussi rude antagoniste que l'hercule de couleur. Le prix du combat était fixé à 100 livres sterling. Bob, maître du terrain sans coup férir, réclama l'enjeu. Ce n'était pas l'affaire de la multitude, qui était accourue de loin pour voir battre des hommes. Elle cria, tempêta, et demanda que d'autres lutteurs prissent la place de Waker, qui s'était retiré. Ses vœux furent satisfaits, et deux autres athlètes, Sullivan et Havey, combattirent longtemps, mais sans succès, contre l'inébranlable nègre. Leurs forces étaient épuisées, et j'avais grande envie de me mettre sur les rangs pour continuer les hostilités; mais deux hommes qui se dirent les amis personnels de Sullivan et de Havey se présentèrent. La lutte durait depuis environ une heure, lorsque l'un de ces deux hommes, nommé Philipp Redwood et âgé de vingt-six ans, tomba raide comme une pierre sur le terrain. Ce fut une scène triste et lamentable, car le moribond, qui respirait encore, fut placé dans un bateau et conduit de l'autre côté de la rivière vers la jetée (*pier*) de Gravesend, où l'on essaya, mais en vain, de le rappeler à la vie. Je me retirai dans un *public house* pour boire un verre de *gin*, tant la vue de cet accident avait remué en moi de mauvais souvenirs. On dit que la justice informe contre Bob Travers, qui s'est sauvé à Londres, où il se cache, mais où il sera bien vite découvert à cause de sa couleur et de sa célébrité. Je ne dis point que la justice ait tort, mais une fois sur le terrain il est bien difficile pour un lutteur de mesurer ses coups. Le plus malheureux est que le mort laisse derrière lui une veuve et deux jeunes enfans sans ressources. J'avais tout de suite reconnu à sa pauvre stature et à ses membres relativement grêles que ce jeune homme n'était pas de force à rencontrer un jouteur comme Bob Travers. En cela, je blâme le Goliath noir; il n'aurait pas dû accepter le défi.

Le *old man*, mon voisin, me raconta que le *pugilist* ou *fighting man* qui venait de parler avait eu lui-même le malheur de blesser mortellement son adversaire dans un combat qui avait eu lieu en 1853 (1). J'ai peu de goût dans tous les cas pour les exercices violens; mais, vu à la lumière d'un tel épisode tragique, cet homme me fit horreur. Ma voisine de gauche lut sans doute un sentiment peu

(1) Cet adversaire avait, m'a-t-on dit, succombé dans l'année aux suites d'un coup qu'il avait reçu dans la poitrine.

charitable sur ma physionomie, car elle me dit : « Cet homme n'est pas aussi mauvais que vous le croyez. Il a une mère vieille et infirme qu'il soutient par son travail, des enfans qu'il élève avec grand soin, et qu'il chérit. Après le fatal accident, il livra des combats au bénéfice de la veuve et de la famille de la victime. Les autres *fighting men* le secondèrent et l'aidèrent à réparer ce qu'il y avait de réparable dans un tel désastre, car les lutteurs s'aiment et se soutiennent entre eux. » Ces quelques mots me réconcilièrent avec l'espèce humaine; je reconnus à ma honte que mes sentimens étaient en partie injustes, car dans les professions les plus basses, dans les âmes les plus obscurcies par les ténèbres de la force brutale, il y a toujours quelques traces de générosité et comme un rayon de la nature divine. C'est le *green spot*, le point vert, l'oasis dont parlent les moralistes anglais, et qui se rencontre jusque dans les cœurs où règnent la rudesse et la stérilité du désert.

— Toutes les professions, dit à son tour le *conjuror*, qui avait écouté avec attention et non sans attendrissement l'histoire de l'homme tué par Bob Travers, ont leurs infortunes. La mienne, Dieu merci, est inoffensive : je n'ai guère à me reprocher que quelques mensonges bien innocens, car personne ne croit à la parole d'un escamoteur; mais, nous autres *conjurors*, nous avons un ennemi inventé par la nature, c'est le sourd. A la dernière séance que j'ai donnée durant les courses de Chatam, j'étais singulièrement mortifié par la présence d'un vieux *gentleman* qui découvrait le fil de tous mes tours et qui riait d'un air malicieux. Comme la science d'un professeur de *legerdemain* (prestidigitation) consiste surtout à détourner l'attention de l'auditoire par les remarques qu'il fait, et comme ce vieillard, — je le reconnus tout de suite, — n'entendait point mes paroles, il mettait toute mon habileté en défaut. Notre grand art est de tromper les yeux en occupant et en distrayant l'esprit; l'adresse des doigts s'acquiert, mais l'autre faculté ne s'acquiert point. C'est un don du ciel, *a heavenly gift*.

Le *showman*, l'acrobate, le professeur de *legerdemain* et le pugiliste se retirèrent, car l'heure était déjà avancée dans la nuit. Le *stage-manager* profita de leur départ pour célébrer la vie d'acteur. A l'entendre, le *strolling player* était comme le lis des champs, qui ne file ni ne travaille, mais qui est mieux vêtu que Salomon dans toute sa gloire. L'existence se déroulait devant lui comme un continuel voyage, une scène pleine de changemens à vue, un fleuve dont les rivages se succèdent sans monotonie et avec des perspectives enchantées. Cette peinture, beaucoup trop flatteuse, excita des rires d'incrédulité. Pour imposer silence aux démentis, il fit l'éloge de sa troupe, laquelle, disait-il, était la meilleure qui courût les campagnes de l'Angleterre. Il avoua que quelques-uns des sujets ne

savaient pas lire, mais il se hâta d'ajouter que c'étaient ceux qui savaient le mieux leurs rôles par cœur. Ces phénomènes de mémoire ne sont pas rares chez les acteurs illettrés. Il prétendit que les plus grands artistes dont s'honore la scène anglaise avaient fait leurs débuts sous des tentes. Edmund Kean lui-même n'avait-il pas figuré dans sa jeunesse à *St. Bartholomew fair*, et plus tard n'avait-il pas rempli le rôle de *Harlequin* dans la troupe de Richardson, l'ancien *showman* (1)? N'était-ce point une bande d'acteurs plus ou moins errans qui, s'étant arrêtés dans la ville de Strafford, inspirérent à William Shakspeare lui-même le goût du théâtre?...

Au nom de Shakspeare, je l'interrompis pour lui demander si sa troupe jouait les drames de ce grand poète.

— Nous jouons tout, reprit-il d'un air capable (2). Durant le temps des foires, il faut faire de l'argent, et nous sommes obligés de n'offrir au public que des raccourcis; mais l'hiver nous donnons des représentations de trois ou quatre heures dans les granges ou dans les étables, et alors nous faisons de l'art. Le théâtre de Shakspeare n'a qu'un défaut : ses pièces coûtent trop cher à monter. Nous avons dû obvier de notre mieux à cet inconvénient, et suppléer par notre industrie à l'insuffisance de nos moyens pécuniaires. Nos décorations ne répondent pas toujours, je l'avoue, au lieu de la scène indiqué par le poète, et les spectateurs ont quelquefois ri de nous voir jouer dans une forêt l'acte du *Roi Lear* qui devrait se passer sur un rocher nu au bord de la mer. Nous en sommes quittes pour annoncer alors au public que la grande toile sur laquelle nous comptions n'a pu venir à temps par le chemin de fer ou par le coche. L'année dernière, nous avons joué avec beaucoup de succès *Venise sauvée* (3); mais comme nous n'avions pas de cloche à notre service, un apothicaire de la ville nous prêta un pilon et un mortier qui produisirent exactement le même effet. Le *first tragedian* que vous voyez au bout de la table est très beau dans la scène du souper de *Macbeth*, où apparaît le spectre de Banquo. Seulement nous avons

(1) Il est très vrai que quelques-uns des directeurs de théâtre ou des bons comédiens de Londres ont commencé par être des *stage-managers* forains ou des *strolling players*.

(2) Un journal français déclarait, il y a quelque temps, avec une rare assurance, que le théâtre de Shakspeare n'était plus en Angleterre qu'un théâtre de bibliothèque. Or il y a d'abord à Londres une salle de spectacle, *Sadler's-Wells*, qui fait profession de jouer tous les jours les pièces du dramaturge anglais. Outre cela, non-seulement les grands et petits théâtres de Londres, mais encore tous les théâtres de villes de province donnent de temps en temps des représentations de Shakspeare. Il n'y a point si mince acteur qui n'ait figuré cinq ou six cents fois dans sa vie comme un des personnages de *Hamlet*. Il est vraiment incroyable que sept ou huit lieues d'eau et une différence de langage élèvent de telles barrières morales entre deux peuples qui ont tout intérêt à se connaître.

(3) *Venice preserved or a Plot discover'd* n'est point de Shakspeare; cette pièce a été écrite en 1628 par Thomas Otway.

trouvé que cette scène, telle qu'elle se représente d'ordinaire sur le théâtre (1), entraînait une trop grande dépense de verres cassés, et chez nous Macbeth se contente de jeter par terre à la vue du spectre un pot de bière en étain, *a pewter pint-pot*. Ces petits changemens n'altèrent en rien la morale de la pièce. Un jour que nous donnions *Othello*, nous ne pûmes trouver entre nous tous un mouchoir blanc pour jouer la fameuse scène que vous savez; un mouchoir à gros carreaux rouges y suppléa. Pourquoi d'ailleurs le célèbre More n'aurait-il point aimé les mouchoirs à carreaux rouges?

Le *first tragedian*, jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, qui avait écouté avec surprise et avec des airs d'ironie les premières paroles du *stage-manager*, rompit enfin le silence. « Je n'affirmerai point, dit-il, que la vie du *strolling player* soit aussi douce et aussi agréable que veut bien le croire notre régisseur. Heureusement pour lui, le comédien errant constitue une race, et l'on pourrait dire un animal à part dans l'espèce humaine. Endurci à toutes les privations, il a l'estomac patient du chameau; quand il trouve à manger, il mange; à boire, il boit : quand les moyens de se procurer la nourriture et la boisson lui manquent, il s'en passe avec philosophie durant des journées entières. J'avoue que quelques-uns d'entre nous sont enclins à noyer dans l'ivresse les chagrins d'une ambition déçue; mais ce n'est pas leur faute, c'est la faute du public. Le *strolling player* a beaucoup d'amis, ou du moins il connaît beaucoup de monde; c'est à qui le régalera d'un verre de bonne *ale*. On ferait mieux souvent de lui offrir à déjeuner. Je ne sais pas non plus si nos habits de théâtre ont l'éclat du lis, ni s'ils ressemblent à la gloire du feu roi Salomon; mais je sais bien qu'ils ont été achetés pour une bagatelle à un juif, entre les mains duquel ils avaient été laissés en gage par d'autres malheureux *strollers*. Après tout, qu'est la vie humaine? Un théâtre, dit Shakspeare, une scène sur laquelle les hommes et les femmes ne sont que des acteurs et des actrices; ils s'agitent pendant une heure, et puis l'on n'entend plus parler d'eux. Plus qu'aucune autre, il faut l'avouer, notre vie donne raison au poète dramatique; mais cette vie, nous l'avons choisie, et nous n'avons point le droit de nous en plaindre. Elle a d'ailleurs ses mirages, ses flux et ses reflux. J'avoue que nos affaires sont, dans ce moment, plus à sec qu'à flot; ici encore croyons-en Shakspeare, notre père à tous, « il y a dans les affaires humaines une marée qui, prise à temps, conduit à la fortune; » nous attendrons la marée. J'ai fait mes études à Londres, et je me crois aussi habile dans mon art que bien d'autres qui recueillent chaque soir des applaudissemens sur nos grands

(1) C'est une erreur : le spectre de Banquo ne se montre plus guère sur le théâtre anglais; mais il se montrait autrefois, et les *strolling players*, d'accord en cela avec M. Charles Kean, veulent que la pièce se joue telle qu'elle a été écrite.

théâtres. Que m'a-t-il manqué jusqu'ici pour réussir? L'occasion. Le talent mérite la notoriété, mais c'est l'accident qui la donne. Combien parmi les acteurs ressemblent à cet homme dont parle Byron, qui le soir se coucha obscur, mais qui le lendemain «s'éveilla et se trouva célèbre! »

J'avais déjà remarqué que la vanité est le trait caractéristique du *strolling player*. La plupart de ces comédiens errans se sont enrôlés dans une carrière ingrate, pleine de troubles et généralement méprisée, poussés, — le croirait-on? — par l'amour de la gloire. A la vue de telles illusions, je me demandai si l'orgueil n'était pas dans ce cas un voile jeté par la Providence sur les faiblesses humaines et sur les misères inséparables de la condition d'acteur forain pour rendre à des infortunés la vie supportable. Sans l'estime de soi-même, beaucoup de pauvres créatures mourraient désespérées.

Quelques nouveaux pots de bière ayant été servis sur la table, la conversation s'échauffa. Le *clown*, qui était resté jusque-là taciturne, répéta quelques-unes des vieilles plaisanteries qui avaient déjà fait rire depuis un temps immémorial le public et les acteurs eux-mêmes. Je profitai de ce moment de confusion pour interroger ma voisine de gauche sur les motifs de la visite mystérieuse qu'elle avait rendue, la veille de la foire, au cimetière de Chatam. Après un moment d'hésitation, elle me raconta une partie de son histoire. « Je suis née, me dit-elle, dans le nord de l'Angleterre. Ma mère étant morte quand j'étais encore au berceau, et mon père s'étant séparé de sa seconde femme, je fus élevée par les soins d'une vieille grand'mère. Pauvre *granny* (1)! c'était une bonne âme, *a good soul;* elle m'aimait, et je lui étais attachée, mais mon cœur ne valait pas le sien. J'avais quinze ans, et mon principal défaut était la coquetterie, quand une troupe de comédiens errans passa dans le village et s'arrêta pour la fête. Je fus éblouie par le costume des femmes qui dansaient sur l'estrade, et qui m'apparurent dans un nuage de dentelle comme autant de visions du paradis. Ce fut bien autre chose quand, ayant donné mon sou, je fus admise dans le *booth* et vis jouer pour la première fois de ma vie une tragédie dont l'héroïne était Jane Shore. Il faut croire que la nature m'avait douée de moyens dramatiques, car mon émotion fut extrême. J'y rêvai toute la nuit et récitai à haute voix des parties du rôle de Jane Shore condamnée à mourir de faim dans les rues de Londres. Je me voyais moi-même sur les planches avec une sorte d'extase; si une fée m'avait proposé dans ce moment-là d'être actrice ou reine, j'aurais choisi sans hésiter la vie d'actrice. Le lendemain, je retournai de bonne heure devant le théâtre, et un homme de la

(1) Nom familier que donnent les enfans à leur aïeule.

troupe, remarquant les regards d'envie que j'attachais sur les femmes en costume, me demanda si j'aimerais à jouer la comédie.— De toute mon âme, lui dis-je. Il répondit qu'il ne tenait qu'à moi et que j'avais une assez jolie figure pour faire fortune dans un théâtre. Flattée du compliment, mais plus ravie encore de la perspective qui s'ouvrait devant moi, je résolus de m'engager. L'homme me demanda si j'avais des parens; je lui répondis que j'étais orpheline et maîtresse de mes actions. Comme vous pensez, je me gardai bien de lui parler de ma pauvre grand'mère. En retournant dans notre *cottage*, je fis de ma garde-robe un paquet qui n'était pas lourd, et avec le plus grand mystère je préparai mes moyens de fuite. Avant même qu'il fît jour, je traversai sur la pointe du pied la chambre à coucher de ma grand'mère et je tirai à moi la porte de la rue, qui se ferma sans bruit. Il m'en coûtait de la quitter ainsi sans l'embrasser, ma pauvre *granny*, sans même lui jeter un dernier regard; mais je sentais que si je m'étais approchée du lit, les forces nécessaires pour l'exécution de mon projet m'auraient abandonnée. J'avais commis une faute, une grande faute; l'expiation ne se fit point attendre. D'abord je fus comme folle de joie en essayant des habits de théâtre et en récitant quelques bouts de rôle. L'enivrement dura peu. Si j'avais une couronne de roses fanées sur la tête, j'avais une épine au cœur. Comme ma bonne grand'mère m'avait élevée religieusement, je reconnus bien vite ce qu'il y avait de blâmable dans ma conduite, et j'en éprouvai du remords; mais je m'étais avancée trop loin pour reculer. Qu'étais-je pourtant sur la terre? Une vagabonde. Plus tard, je me mariai avec le *first tragedian*. Une fois mariée, je cédai mon tricot couleur de chair et mes ailes à la petite Kitty, l'ange actuel de la troupe, et qui rit dans ce moment-ci de nous entendre parler ensemble. Nous traversâmes de bons et de mauvais jours : souvent la robe que je portais en ville ne m'appartenait même pas; je la louais à raison de trois ou quatre pence par jour dans un *second hand cloths-shop* (boutique de revendeuse à la toilette). Je me résignais pourtant à cette vie d'aventures, qui, d'un autre côté, n'est pas sans charme, car on voit beaucoup de pays et beaucoup de monde, quand je rencontrai un jour à Berry-Saint-Edmund un garçon de l'endroit où j'étais née. Il s'était fait lui-même marchand dans les foires et m'apprit que ma grand'mère, depuis mon départ, avait quitté le village pour aller à Chatam, où l'appelaient une vieille sœur et de petits intérêts de famille. J'avais toujours évité, depuis cinq ans, de mettre les pieds dans mon hameau, et j'avais détourné la troupe de s'y rendre à l'époque de la fête, car la vue de l'église, de l'école et des grands arbres sous lesquels je jouais étant enfant m'aurait fait mal; mais, croyant que ma chère *granny* vivait encore à Chatam, je résolus

cette année de me jeter dans ses bras et d'implorer l'absolution de ma faute. Hélas! je découvris en arrivant qu'elle était morte depuis sept mois. Vous savez maintenant pourquoi vous m'avez rencontrée dans le cimetière. C'était plus qu'un tribut de regret que je payais ce soir-là à celle qui avait été bonne pour moi, c'était une larme que je versais sur ma vie et un pardon que je demandais à la tombe. »

A ce moment, l'hôtelier entra avec un groupe de chandeliers et de chandelles allumées dans les bras. Il annonça qu'il y avait trois bonnes chambres vacantes, plus une grande salle avec des lits. Le *clown* s'écria : « Le pas aux dames! » Il voulait dire que les bonnes chambres appartenaient de droit aux actrices (1). Les hommes se rendirent en conséquence dans une espèce de grenier où il y avait une douzaine de lits avec des draps de calicot grossier, mais blanc. Je dormis peu pour mon compte : toutes les splendeurs d'une nuit d'été entraient par la fenêtre, dont les vitres étaient cassées et versaient comme une sorte de consolation sur les souvenirs généralement pénibles que m'avait laissés la soirée. Je rêvais donc les yeux ouverts, quand une apparition singulière se dessina avec un léger bruit dans le clair-obscur de la chambre; c'était un jeune garçon d'une douzaine d'années qui arpentait le plancher de la salle en marchant sur ses mains et en tenant les jambes élevées en l'air. Après avoir fait ainsi deux ou trois fois le tour d'un cercle très régulier, il se recoucha paisiblement. Ce garçon était le fils de l'acrobate, et je sus le lendemain qu'il était sujet à des accès de somnambulisme. Une vieille horloge de bois, armée d'un *alarm-watch* (réveil-matin), carillonna de bonne heure, — et je lui en sus gré, — le moment du lever, car les acteurs avaient annoncé l'intention de se remettre en route avant la chaleur du jour. Au déjeuner, qui consista en une tasse de thé et un morceau de pain, le *stage-manager* me fit des propositions directes; elles étaient brillantes : durant le premier mois, mes gages devaient s'élever à zéro (car il faut que tout le monde fasse son apprentissage); mais ensuite je devais participer à la recette dans la mesure de mes talens et de mes forces. A la grande surprise et, si je ne craignais de manquer aux lois de la modestie, je dirais au grand déplaisir du *stage-manager*, qui tenait beaucoup à la comédie du *Français dans l'embarras* (*the Frenchman in trouble*), je déclinai cet engagement.

Il me reste à rechercher, — et ce sera la conclusion naturelle de cette étude, — quelle peut être la mission sociale (2) des *street*

(1) L'une de ces actrices, jeune femme blonde, avait été marchande d'oranges à Londres; ses moyens dramatiques s'étaient révélés un soir qu'elle avait été à *Garrick-Theatre*.

(2) Cette alliance de mots semblera peut-être bien ambitieuse; mais elle n'est pas de moi : je l'emprunte à un journal anglais.

musicians, des *showmen* et des *strolling players*. Ces industries excentriques sont-elles aussi inutiles et aussi parasites qu'on est trop souvent porté à le croire? Quelques réflexions peuvent servir à résoudre ce problème, qui intéresse le moraliste. Il faut d'abord se souvenir qu'il y a dans les fabriques de Londres, de Manchester, de Birmingham, de Sheffield, des légions d'ouvriers qui travaillent durement du matin jusqu'au soir, et pour lesquels les moyens de divertissement n'abondent pas. Un peu de musique à la fin de la journée ou durant les courtes heures de récréation leur fait du bien au cœur. Quels moyens auraient-ils de connaître les airs des opéras plus ou moins nouveaux, si ces airs ne leur étaient apportés par les instrumens qui courent les rues? Le *showman* vit sur la curiosité; mais ce sentiment dont on abuse quelquefois est la racine de toutes les grandes découvertes, le germe même de la civilisation. Certains propriétaires de ménageries foraines rendent des services réels en propageant quelques connaissances d'histoire naturelle dans les campagnes. Les monstres eux-mêmes appartiennent à la science, et l'on m'assure qu'un grand physiologiste anglais, Richard Owen, en cela d'accord avec Geoffroy Saint-Hilaire, ne manque jamais l'occasion de visiter les *booths* où se trouvent des sujets intéressans. D'autres *showmen* colportent avec eux des instrumens scientifiques, des télescopes, des microscopes et des machines électriques. Quant au *strolling player*, il a aussi son genre d'utilité : il sert à dorer d'un rayon de joie la vie des pauvres gens, à balayer, selon l'expression d'un poète anglais (James Smith), les toiles d'araignée qui chargent le front de l'ennui. Il cultive le rire, cette faculté qui distingue l'homme des animaux. Quand on songe d'ailleurs au prix de quels sacrifices ces comédiens errans dérident le visage sérieux des villageois, on oublie volontiers le caractère grotesque de leurs manières et l'excentricité de leurs mœurs. Ils divertissent la foule, et ils souffrent. Bien ou mal ils interprètent dans certains temps de l'année les chefs-d'œuvre de la scène anglaise, et il faut bien se dire que tout est relatif : les couronnes de papier doré représentent aux yeux du peuple des campagnes les grandeurs de ce monde aussi bien que les couronnes d'or massif; elles sont d'ailleurs aussi lourdes pour le front qui les porte. La voix de l'acteur, récitant même sans beaucoup d'art les vers de Shakspeare, donne toujours aux passions humaines une forme qui les purifie. Les solennelles et héroïques péripéties du drame enlèvent, par un sentiment confus de grandeur, le public le plus ignorant à la vie des intérêts matériels, et entr'ouvrent dans la nuit, ne fût-ce que pour un instant, les portes du monde idéal.

ALPHONSE ESQUIROS.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LA CANNE A SUCRE ET LES NOUVELLES SUCRERIES COLONIALES.

L'exploitation de la canne à sucre traverse depuis plusieurs années dans nos colonies une de ces périodes critiques où une grande industrie se voit forcée d'invoquer le concours de la science. Étudier ce grave problème au point de vue de l'alimentation, des intérêts commerciaux et maritimes, agricoles et manufacturiers, ce sera continuer une série de recherches sur diverses questions non moins importantes (1), dont la science a déjà pu préparer ou obtenir, grâce à de persévérans efforts, l'heureuse solution. Comment parviendra-t-on à perfectionner la principale industrie des Antilles au point de lui faire affronter l'industrie, en apparence plus vivace, des sucreries indigènes de France, d'Allemagne, de Russie, ou des grandes exploitations qu'on voit chaque jour se développer dans l'Inde? Il semblerait qu'une seule circonstance, l'extension extraordinaire des sucreries indigènes, dût suffire pour fermer bientôt à nos produits coloniaux le marché où déjà ils s'écoulent difficilement. Tels sont les doutes qui s'offrent à l'esprit dès qu'on examine la situation présente de l'industrie sucrière dans nos colonies; mais cette situation même, observée avec attention, ne justifie pas toutes les alarmes qui peuvent naître d'un examen superficiel. Les notions

(1) *Les Céréales et le Pain, la Viande de boucherie, la Viticulture*, dans la *Revue* du 15 octobre, 15 novembre 1855, et 1er septembre 1856.

qu'on a recueillies sur la structure, sur les caractères distinctifs de la plante, sur la production et la consommation du sucre, les procédés de fabrication qu'on a découverts, ceux qu'on indique ou qu'on étudie encore chaque jour, ce sont là autant d'élémens d'une question où la part des difficultés vaincues balance déjà, on va le voir, et peut surpasser un jour celle des difficultés à vaincre.

I.

La canne à sucre croît spontanément sur les rives de l'Euphrate; mais on la regarde comme originaire de l'Inde et de la Chine, où depuis un temps immémorial le jus extrait des tiges de cette plante est utilisé pour l'alimentation des habitans. Les Indiens et les Chinois en ont fait les premiers un usage direct, et sont parvenus à en obtenir, par des moyens très simples, des sirops et le principe immédiat solide, en cristaux plus ou moins volumineux, type du sucre le meilleur que l'on puisse tirer des différens végétaux. Le témoignage des anciens confirme cette origine du sucre, car c'est aux Indiens que s'applique ce vers de Lucain :

Quique bibunt tenerà dulces ab arundine succos.

Le nom même donné au sucre, qui signifie *suc doux*, vient du sanscrit *scharkara*, et *scharkar*, chez les Persans, a la même signification.

Ce sont, au dire de plusieurs historiens, les Chinois qui ont porté la canne à sucre en Arabie, d'où la culture s'en répandit en Égypte, puis en Éthiopie. Vers 1420, le régent de Portugal, dom Henri, fit importer la canne à sucre de Madère en Sicile; mais jusqu'en 1471 on n'obtint du jus de la canne qu'une sorte de *moscouade* fauve, plus ou moins impure. A cette époque enfin, le procédé de raffinage du sucre en pains fut découvert à Venise, dans cette belle et active cité où la verrerie, la cristallerie, le raffinage du borax, le raffinage du camphre et tant d'autres industries furent portés à un si haut point de perfection. Les Chinois sans doute étaient, longtemps avant la fin du XV^e^ siècle, parvenus à épurer complétement le sucre, notamment sous la forme de cristaux isolés d'une grande pureté, que l'on a retrouvés dans de très anciennes collections, et qui semblent avoir été préparés suivant la méthode de cristallisation lente par un étuvage prolongé; mais il avait été impossible d'imiter leurs procédés par suite des obstacles de tout genre qui séparaient ce pays du reste du monde, et qu'il était réservé à notre époque de surmonter. Chose bien remarquable d'ailleurs, un produit semblable, préparé dans

nos colonies d'après une méthode récemment introduite, différente certainement de celle des Chinois, apparaît aujourd'hui même dans le commerce, et cette méthode économique, qui doit rendre directement consommable le produit d'une première concentration des jus, ne peut manquer de concourir efficacement à la solution du problème qui intéresse si gravement nos colonies.

La canne à sucre fut successivement transplantée à Saint-Thomas par les Portugais, dès qu'ils connurent cette île; des Canaries à Saint-Domingue, vers 1506, peu d'années après la découverte de l'Amérique. Ce n'est qu'à partir de cette époque que le sucre, jusque-là destiné presque exclusivement aux préparations médicinales, se répandit peu à peu dans les usages alimentaires; encore ne fut-il d'abord employé qu'avec beaucoup de réserve, en raison surtout d'un préjugé qui de nos jours n'est pas entièrement dissipé, et qui attribuait au sucre des propriétés spéciales parfois contraires à l'hygiène. L'application du sucre à l'alimentation n'en devait pas moins prendre une extension croissante, et si l'on peut se féliciter d'un tel résultat au point de vue économique, il sera aisé de montrer par quelques détails sur les caractères distinctifs, comme sur les propriétés du sucre de canne, que l'hygiène aussi ne peut qu'y applaudir.

On crut d'abord pouvoir placer les caractères distinctifs du sucre végétal dans la saveur même si aisée à reconnaître qui le distingue des autres substances usitées dans l'alimentation des hommes; mais les progrès de la chimie firent bientôt abandonner ce moyen de vérification. En effet, on avait retrouvé la saveur sucrée dans plusieurs composés minéraux absolument dépourvus de qualités nutritives, ou même présentant des propriétés toxiques. De ce nombre étaient plusieurs sels de *glucine*, cette base découverte par Vauquelin dans l'émeraude et plusieurs autres pierres précieuses, et qui emprunte son nom au mot grec *glykos* (doux), — l'acétate de plomb, sel vénéneux appelé *sucre de Saturne* par les anciens chimistes, etc. On crut alors prendre pour un signe distinctif plus sûr une propriété remarquable des substances ou principes immédiats sucrés et alimentaires extraits des végétaux ou du miel. Parmi ces divers sucres comestibles, — sucre de canne, sucre de betterave, sucre tiré de diverses racines, de toutes les plantes de la famille des graminées, blés (1), orges, seigles, maïs, etc., sucre obtenu de

(1) Chacun peut aisément reconnaître la présence du sucre dans une tige de froment : que l'on saisisse par exemple l'extrémité supérieure de cette tige près et au-dessous de l'épi, et qu'on la tire graduellement comme si on voulait arracher la plante; lorsque les épis sont en fleurs, on parviendra sans peine à faire détacher au-dessus d'un nœud une portion de tige sortant aussitôt de la feuille engaînante; la portion tendre et gorgée de

la noix de coco, de l'ananas, des oignons, des séves de l'érable, du bouleau, des palmiers; sucre de nature différente contenu dans le miel, le raisin, etc., — il n'en était aucun qui ne se transformât facilement par une fermentation bien connue, dite fermentation alcoolique, en alcool et en acide carbonique. Au contraire, les autres substances sucrées, minérales ou organiques, ne pouvaient subir une telle fermentation ou ne l'éprouvaient qu'à grand'-peine. Suivant les données acquises à cette époque, le sucre de canne ou de betterave pouvait occuper le premier rang parmi les sucres *fermentescibles*, car à poids égal c'est celui qui par la fermentation spéciale produit la plus grande quantité d'alcool. Néanmoins les progrès de la science démontrèrent bientôt, grâce aux recherches expérimentales de MM. Biot, Dubrunfaut, etc., que le sucre de canne lui-même n'entrait en fermentation, sous les influences favorables ordinaires et à la température convenable (de 16 à 28 degrés), qu'après s'être changé dans ces conditions en sucre dit *de raisin*, et qu'en éprouvant un pareil changement, plusieurs autres sucres extraits de produits végétaux et animaux subissaient aussi la *fermentation* alcoolique.

Abandonnant dès lors une distinction devenue incertaine, on en vint à distinguer chaque sucre en particulier d'après ses propriétés spéciales. A ce titre, le *sucre de canne* (ainsi dénommé dans le vocabulaire scientifique, bien qu'il se présente identiquement le même dans les différens végétaux déjà spécifiés) offre des caractères très nets et tellement précis qu'il ne peut être confondu avec aucun autre sucre. C'est celui qui donne la saveur sucrée la plus franche, la plus intense et la plus agréable; seul entre tous, il produit des cristaux de formes régulières, solides, blancs, diaphanes, plus ou moins volumineux, suivant que les sirops sont en masses plus ou moins grandes, et refroidies avec une vitesse plus ou moins lente et régulière. Ce sont ces cristaux que l'on connaît sous la dénomination de sucre candi. Sous le même volume, il est plus lourd que l'eau dans le rapport de 100 à 160. Il est trois fois plus soluble que le sucre tiré du raisin ou de la fécule saccharifiée par la diastase (1) ou par l'acide sulfurique. Il ne faut en effet, pour dissoudre le sucre de canne, que le tiers de son poids d'eau froide, et moins que la moitié de cette quantité d'eau à la température de l'eau bouillante ou de 100° du thermomètre centésimal.

jus qui adhérait au nœud, mise et broyée dans la bouche, y produira une saveur très sucrée.

(1) Principe naturel de saccharification qui se développe dans l'acte de la germination des graines féculentes, et peut transformer en matière sucrée deux mille fois son poids de fécule. On nomme glucose cette sorte de sucre.

Lorsque les solutions de sucre ou sirop de canne sont évaporées sur le feu ou par la vapeur circulant dans un double fond de la chaudière, si l'on arrête l'évaporation lorsque le sirop ne contient plus que 12 ou 15 centièmes d'eau, le refroidissement lent ou rapide du liquide sirupeux donnera des cristaux gros ou menus; mais si l'on continue à faire chauffer et bouillir le sirop jusqu'à ce que toute l'eau se trouve vaporisée, le sucre, au lieu de former des cristaux, éprouve une sorte de fusion et prend toutes les formes qu'on veut lui donner, soit en le coulant dans des moules, soit en l'étendant en plaques sur le plan uni et légèrement lubrifié d'une table de marbre. Avant de devenir solide, dur et fragile par le refroidissement complet, il conserve une certaine ductilité, puis une souplesse qui permettent de l'étirer en fils, en torsades, de le découper à l'emporte-pièce, de le rouler en cylindres et de le courber ou tordre de façon à lui faire prendre les formes variées, parfois gracieuses, des grandes pièces de dessert qui décorent nos tables. Néanmoins les objets divers en sucre coulé ou roulé que l'on désigne par les noms de sucre d'orge, de pomme, etc. (1), ne gardent pas très longtemps leur transparence; ils se troublent au bout de quelques semaines et deviennent par degré complétement opaques. Ce phénomène ne résulte pas, comme on pourrait le croire, d'une altération des qualités du sucre : c'est bien plutôt le retour spontané à ses propriétés naturelles et à ses formes cristallines, attributs des corps bien définis et non organisés (2). Quant à l'opacité survenue dans la masse du sucre en ce cas, elle n'est qu'apparente, car chacun de ses minimes cristaux, isolément examiné à la loupe ou sous le microscope, apparaît diaphane. L'opacité de la masse résulte du retrait et de la séparation des particules, qui, laissant une mince lame

(1) Dénominations qui tirent leur origine de ce qu'autrefois on employait soit une infusion d'orge, soit du jus de pomme au lieu d'eau, pour dissoudre le sucre destiné à confectionner ces produits. On attribuait alors des vertus rafraîchissantes à ces liquides. Ces propriétés paraissent incertaines aujourd'hui. Les fabricans sont d'autant mieux disposés à n'y pas croire que l'emploi de l'eau simple est moins dispendieux et leur donne des produits plus beaux, plus transparens et moins colorés.

(2) Ce sont des phénomènes analogues, des cristallisations spontanées ayant une grande importance, parfois même une haute gravité, qui se manifestent dans d'autres corps solides simples ou composés. On voit par exemple le soufre *trempé* (coulé très chaud en minces filets dans l'eau froide) devenir mou et translucide d'abord, puis opaque, dur et fragile, — les compositions vitreuses, de transparentes et homogènes lorsqu'elles étaient en fusion, acquérir une opacité notable en passant à l'état cristallin, — le fer changer spontanément aussi sa texture fibreuse, produite à dessein par le corroyage ou l'étirage, en une texture cristalline qui lui enlève une grande partie de sa ténacité. Ainsi s'expliquent la rupture des essieux de voitures et de ces ponts suspendus en tringles ou fils de fer, tous fatalement destinés à tomber un jour, entraînant dans leur chute des pertes énormes et quelquefois d'irréparables malheurs.

d'air s'insinuer entre elles, brisent tous les rayons lumineux par l'effet de la grande différence de densité et de pouvoir réfringent qui existent entre l'air, corps gazeux, et le sucre, corps solide et dense.

Sans insister sur les autres propriétés du sucre de canne, qui ont un intérêt purement scientifique, il en est une encore qu'il faut noter comme pouvant exercer quelque influence sur la fabrication. Le sucre de canne, en s'unissant au sel marin, forme un composé cristallisable à saveur saline, découvert par M. Péligot, et dont il importe d'éviter la formation en proscrivant l'emploi des sels ou composés alcalins dans le traitement des jus sucrés. Il faut remarquer aussi une particularité caractéristique du sucre de canne. C'est que la composition intime de ce sucre est précisément intermédiaire entre la composition de la fécule amylacée et celle de la glucose; or comme la fécule, par divers agens chimiques ou naturels, se transforme facilement dans nos usines en glucose, il ne paraît pas déraisonnable de supposer qu'en arrêtant à point la réaction, on changerait la fécule en sucre de canne. Une supposition de ce genre ne semblera point étrange aux personnes qui savent que plusieurs chimistes de nos jours sont parvenus à former de toutes pièces de l'urée, des corps gras, des alcalis organiques, et d'autres principes sécrétés ordinairement dans les organismes des animaux et des plantes.

Quant au rôle important que peuvent remplir les sucres, et plus particulièrement encore le sucre de canne, dans l'alimentation des hommes et des animaux de nos fermes, il ne peut rester de doute à ce sujet. On peut regarder la question de l'utilité hygiénique du sucre comme pleinement résolue, et avant d'arriver au problème de la culture et de la préparation du sucre colonial, j'aborderai un dernier ordre de considérations en étudiant la structure de la canne et le siége du sucre dans ses tissus.

Les notions d'organographie et d'analyse comparées qui font connaître la composition de la canne à sucre à ses différens âges et vers l'époque de sa maturité dans ses différentes parties, bien qu'elles aient nécessité de longues et pénibles recherches, qu'elles aient été assez récemment admises dans la science (1), sont très faciles à comprendre, surtout en ce qui touche les résultats pratiques. La plupart des observateurs avaient admis que dans toute son étendue, comme à ses différens âges, la canne devait offrir la même

(1) La composition des cannes vers l'époque de leur maturité aux colonies et à la Louisiane a été particulièrement l'objet des travaux de MM. Dupuy, Plagne, Hervy, Avequin. M. Peligot a jeté de vives lumières sur cette composition chimique, ainsi que sur les propriétés des sucres.

composition, le sucre également pur dans tout son tissu cellulaire; il n'en saurait être ainsi d'après les lois générales du développement des végétaux. Dans les tissus jeunes ou en voie de formation dominent toujours les substances indispensables à la vie la plus active : ce sont, outre les cellules et les vaisseaux qui les renferment ou les charrient, des matières azotées analogues à celles qui constituent les parties molles des animaux, des substances grasses, salines, des solutions mucilagineuses. Puis viennent des sécrétions amylacées et sucrées; cette dernière sécrétion, s'accumulant de plus en plus, devient abondante, surtout dans le tissu spécial saccharifère le plus anciennement formé. Vers l'époque de la maturité toujours irrégulière de la canne à sucre, les parties inférieures de la tige seraient à ce compte les plus riches, si les fibres ligneuses ne s'y étaient également augmentées, et si déjà diverses causes n'avaient souvent produit quelques altérations dans le principe sucré. Les entre-nœuds ou mérithalles qui se succèdent de bas en haut se trouvent graduellement plus jeunes, en sorte que la sécrétion saccharine s'y rencontre de moins en moins abondante. Aussi comprend-on qu'une longue pratique ait appris aux colons les avantages de la suppression des parties inférieures trop ligneuses, dures parfois, ainsi que des derniers nœuds de la partie supérieure, trop jeunes pour être abondans en sucre, et contenant de trop fortes doses de substances étrangères pour que leur jus sucré ne soit pas très altérable et difficile à traiter dans les manufactures. Les jeunes mérithalles peuvent servir à faire des boutures dans des plantations renouvelées, ou bien être employés sous les chaudières comme combustible après la dessiccation. Ces faits physiologiques expliquent les difficultés qu'offre souvent l'extraction du sucre dans les contrées favorables d'ailleurs à la végétation de la canne, où, comme à la Louisiane, en Espagne, dans l'Algérie, la somme des températures jusqu'à la récolte est insuffisante pour amener une complète maturité. Dans ces contrées, le jus de la canne offre une densité variable ordinairement entre 6 1/2 et 9 degrés de l'aréomètre Baumé, tandis qu'aux Antilles, au Brésil et dans l'Inde la densité du jus au même aréomètre s'élève de 10 à 13 degrés.

Pour donner une idée des différences déterminées par l'âge des cannes à sucre dans la richesse saccharine et les proportions de substances étrangères unies à la plante, je citerai les résultats généraux de l'analyse comparée d'une canne à sucre de Taïti à l'état de maturité convenable et d'une canne parvenue au tiers de son développement. La première contenait 18 centièmes de sucre et 1,30 de matières étrangères miscibles au jus et nuisibles plus ou moins à l'extraction du sucre. La seconde ne renfermait que 9,06 de sucre

et contenait 4,21 de substances étrangères. Ainsi la quantité de sucre était moindre de moitié, et les difficultés de l'extraction eussent été augmentées par la présence de matières étrangères en proportions trois fois plus considérables. Si l'on compare en outre la composition des cannes à sucre parvenues à leur état normal de maturité dans nos colonies, et contenant alors de 20 à 22 de sucre pur pour 100 de leur jus, avec la composition des betteraves, qui pour 100 renferment en moyenne 10 de sucre et 5 ou 6 de substances étrangères, on voit que dans le jus de la canne il se trouve le double de la quantité de sucre et seulement la moitié des matières impures à éliminer que l'on rencontre dans le jus de la racine saccharifère indigène.

Ce sucre, objet de l'exploitation, est assez inégalement réparti dans la plante; les feuilles n'en renferment pas de quantités appréciables; les nœuds où le tissu ligneux est plus serré et les cellules saccharifères rétrécies contiennent naturellement moins de sucre que les tissus des mérithalles ou entre-nœuds. Voici au surplus suivant quel ordre dans ceux-ci sont répartis les divers tissus depuis la superficie jusqu'au centre de la tige. — Une couche blanchâtre toute superficielle n'est autre chose qu'une excrétion d'une cire particulière observée et recueillie par MM. Plagne et Avequin, puis analysée par M. Dumas, et désignée sous le nom de cérosie, composition analogue à la cire, quoique plus dure à froid et moins fusible à chaud. — La surface lisse sur laquelle était l'efflorescence de cérosie, qu'un léger frottement suffit pour enlever, est une membrane appelée *cuticule* épidermique, qui enveloppe la tige de toutes parts. Cette membrane, de même que toutes les portions superficielles protectrices des tissus végétaux, est rendue très résistante aux agens extérieurs par sa forte cohésion, qu'augmentent trois substances injectées dans son épaisseur : la silice (identique chimiquement avec celle qui constitue les sables quartzeux, les cailloux, etc.), une matière grasse inattaquable à l'eau, et une substance azotée. — Audessous de la cuticule se trouve un tissu épidermique formé de cellules longues à parois très épaisses, et dont les cavités sont en communication les unes avec les autres par des canalicules qui en traversent les parois; cet épiderme lui-même recouvre une couche de tissu cellulaire. Ces trois premières couches externes, la cuticule, l'épiderme et le tissu cellulaire sous-jacent, sont entièrement dépourvues de sucre. Ce principe immédiat réside dans les portions internes de la tige, il est sécrété autour des nombreux faisceaux vasculaires où passe la séve, et que soutiennent des fibres ligneuses épaisses et résistantes. La sécrétion sucrée s'accumule peu à peu à l'état de solution de plus en plus riche ou sirupeuse autour de ces

filets vasculaires et ligneux, dans de grandes cellules cylindriques à très minces parois, et qui sont criblées de très petits trous. Ces grandes et minces cellules, latéralement poreuses, sont closes par deux membranes imperméables qui en bouchent les deux extrémités inférieure et supérieure.

En considérant la disposition du liquide sucré renfermé dans de grandes cellules à très minces parois, il est facile de comprendre que sous une pression énergique ce liquide détermine la rupture des cellules et s'en écoule librement. On sait que dans la betterave (1) le tissu spécial qui renferme le sucre est également disposé autour des faisceaux vasculaires qui traversent dans toute sa longueur la racine saccharifère; mais ce tissu spécial, disposé d'ailleurs par zones concentriques, est formé de cellules allongées, tellement petites et résistantes que la plus énergique pression exercée sur les betteraves entières n'en saurait faire sortir le jus, et qu'il est indispensable de diviser à la râpe ces racines en une pulpe très fine pour en obtenir le jus sucré.

La canne à sucre dans son ensemble offre la plus grande ressemblance avec le sorgho sucré, qui a été précédemment décrit (2). Ses tiges élancées, hautes de 2 ou 3 mètres, sont de même garnies à chaque nœud de feuilles engaînantes, longues de 60 à 80 centimètres, offrant une fine denture acérée sur leurs bords. Ces longues feuilles se développent successivement de bas en haut à mesure que la plante grandit, puis aux approches de la maturité elles tombent dans le même ordre. Aussi, lorsque l'époque de la maturité est arrivée, et que les tiges amincies à leurs sommets développent en un seul jet le scion terminal allongé qui se ramifie et se couronne d'une panicule argentée, la plante ne présente plus que les feuilles verdâtres de sa partie supérieure; toutes les autres feuilles jaunies et caduques jonchent le sol, ramenant à la superficie une partie des élémens organiques et minéraux qu'elles ont puisés dans la terre ou empruntés aux gaz atmosphériques. C'est alors que la récolte des tiges commence; on les coupe au-dessus de la souche, puis en deux ou trois bouts, suivant la hauteur, et en supprimant avec la flèche l'extrémité encore verte, pauvre en matière sucrée, relativement abondante en substances étrangères. Dès ce moment aussi commencent les altérations spontanées, plus rapides sous ces climats chauds, qui accroissent les difficultés de l'extraction du sucre aux colonies, et nécessitent des précautions particulières, des moyens prompts, et les garanties les plus sûres contre toute inter-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1857.
(2) *Revue* du 1er mai 1858.

ruption du travail. Des questions scientifiques relatives à la canne, on est ainsi conduit aux questions agricoles et industrielles.

II.

La culture de la canne est soumise à des difficultés particulières. En dehors des intempéries des saisons, contre lesquelles il y a peu de chose à faire, des ouragans et des incendies fortuits, dont on pourrait sans doute atténuer les dommages locaux par un système d'assurances générales, on est exposé dans les habitations aux dangers des incendies allumés par la malveillance, dangers moindres sans doute depuis l'affranchissement des nègres, mais qui exigent les précautions d'une surveillance bien organisée et que l'on parvient à limiter en isolant par des intervalles libres les champs de cannes d'une grande étendue. Au nombre des causes de pertes assez graves, il faut aussi compter les ravages occasionnés par les rats, qui pullulent en beaucoup de lieux, et contre lesquels les procédés usuels d'empoisonnement par le phosphore ou l'arsenic, ou la chasse à l'aide de chiens bien dressés sont encore insuffisans. Pour montrer ce que de tels ravages ont de grave quelquefois, il faut rappeler un singulier mécompte auquel donna lieu l'emploi d'un engrais riche expédié de France aux Antilles il y a déjà plusieurs années.

C'était en 1824. M. Derosne, concessionnaire du sang des abattoirs de Paris, obtenait de ce liquide desséché sur des bâtimens de graduation ou sur des claies, après une coagulation produite par la vapeur, plus d'un million de kilogrammes de sang sec, livré au port d'embarquement au prix de 20 francs et coûtant, rendu aux colonies, de 38 à 40 francs les 100 kilogrammes. Le sang sec pulvérulent déposé par petites poignées au pied de chaque touffe de cannes produisit dès la première campagne des effets remarquables. La végétation, excitée fortement et soutenue par ce puissant engrais, donna de vigoureuses pousses et des tiges volumineuses, pesantes, renfermant un jus dense, sucré en proportion; mais à la campagne suivante le désappointement fut complet: la précieuse fumure, employée avec quelque ménagement, n'empêcha pas les champs de cannes, après avoir développé une végétation luxuriante, de montrer de toutes parts des touffes fanées même dans leurs plus jeunes feuilles, jusqu'alors verticalement dressées au faîte de chaque plante. En cherchant à découvrir la cause de ce fâcheux événement, on reconnut bientôt au pied de chaque touffe des affouissemens qui exposaient les radicelles à l'action desséchante de l'atmosphère, et devaient nécessairement arrêter le cours de la séve ascendante.

D'où provenaient ces affouissemens? On le devina sans peine en remarquant que tous correspondaient aux endroits où le sang en poudre avait été déposé et en surprenant à l'œuvre quelques-uns des petits animaux, des rats surtout, qui, trouvant à leur convenance l'aliment négligé par eux l'année précédente, l'avaient complétement dévoré, fouillant au pied des cannes et déterrant les moindres parcelles enfouies autour des racines qu'ils mettaient à nu.

Si l'on passe des difficultés de la culture aux procédés de fabrication, d'importans résultats devront être constatés; mais, pour bien apprécier l'action féconde des procédés nouveaux, il faut se rendre compte des quantités de sucre cristallisable que les tiges de la canne renferment et des proportions que l'on en obtient en moyenne à l'aide des anciens modes de fabrication : la différence entre la quantité réellement contenue et la proportion extraite indiquera les limites théoriques de l'augmentation du rendement. Nous verrons ensuite par des faits positifs, et d'après des calculs approximativement exacts, jusqu'à quel degré il est permis de croire que l'on approchera de la limite maximum.

La canne à sucre venue sous des climats favorables contient en moyenne, d'après les auteurs que nous avons cités et nos propres expériences, 18 de sucre cristallisable pour 100 du poids total de ses tiges telles qu'on les apporte au *moulin* (1). En employant des cannes de cette nature, on obtient généralement par les procédés anciens, pour 100 kilos, de 5 à 6 kilos de sucre. Or, sur de vastes habitations où des usines centrales ont été convenablement installées avec de nouveaux appareils, on a pu obtenir dans la fabrication courante pour 100 de cannes fraîches de 10 à 12 de sucre plus beau et mieux cristallisé; il est donc évidemment possible de doubler le rendement en épuisant mieux la canne. Grâce à des procédés réalisables en grand sous des conditions que nous ferons connaître, on est parvenu même à obtenir 15 centièmes sur 18 qui existent certainement, c'est-à-dire de deux fois et demie à trois fois autant que les produits réalisés aujourd'hui dans les anciennes usines, de beaucoup encore les plus nombreuses.

En parlant des procédés anciens, je ne fais pas allusion à ces

(1) On pourrait présumer, en consultant les résultats de diverses analyses chimiques et optiques, que la canne à sucre ne renferme que du sucre cristallisable d'une seule espèce : cela est vrai seulement pour les cannes exemptes de toute altération; mais il n'en saurait être ainsi dans les usines où l'extraction se fait en grand, car toutes les portions de jus qui restent exposées à l'air sur les sections et déchirures, avant de parvenir aux presses et aux chaudières, subissent une première fermentation qui a pour effet de transformer une petite quantité de sucre en sirop incristallisable.

opérations primitives encore en usage dans les Indes-Orientales. Qu'on imagine des presses formées de deux cylindres en bois munis chacun à l'un de ses bouts d'un moulinet qu'un Indien fait lentement tourner; un troisième travailleur apporte les cannes; un quatrième les engage entre les cylindres; un cinquième les reprend; un sixième les étend sur le sol pour les faire dessécher; un septième puise dans un petit récipient le jus au fur et à mesure qu'il s'écoule et le transporte à la *galère*, où vingt, souvent même trente marmites chauffées par la flamme de la bagasse sont desservies par trois autres ouvriers. Deux Indiens dirigent la cristallisation confuse et l'égouttage du sucre, en sorte que douze hommes sont occupés à ces manipulations grossières qui fournissent en petites masses un sucre brut en menus cristaux rendus visqueux par la mélasse interposée. Parfois à l'aide d'un terrage ces sucres sont incomplétement blanchis, et nous arrivent sous la dénomination de sucre terré de l'Inde. On ne peut cependant passer sous silence cette industrie stationnaire, qui ne tire encore de la canne que de 40 à 45 de jus sur 90 qu'elle renferme, et n'extrait de ce jus qu'à peine 3 parties de sucre sur les 8 qu'il contient, car jusqu'à ces derniers temps les sucres bruts et terrés de l'Inde, malgré l'excessif travail qui les produisait, revenaient à bien meilleur marché que les produits similaires de toutes les autres parties du monde, et paraissaient menacer l'industrie saccharine des différentes nations d'une insurmontable concurrence, lorsqu'on voudrait étendre à ses produits la liberté du commerce. Pour démontrer qu'une telle concurrence ne serait pas sans doute aussi redoutable qu'on le pourrait croire, il nous suffira d'indiquer l'instabilité des bases sur lesquelles ce bon marché extraordinaire repose. C'est que la journée de six travailleurs dans une de ces anciennes sucreries de l'Inde coûte moins que le travail d'un seul de nos ouvriers intelligens, et ce bas prix de la main-d'œuvre tient lui-même aux habitudes d'une population qui ne connaît d'autre nourriture que le riz à l'eau assaisonné avec les débris desséchés de poissons à l'odeur nauséabonde, ou quelques racines fades que la terre fournit gratuitement.

Un tel état de choses ne peut cependant pas toujours durer : les changemens que depuis longues années on devait prévoir seront hâtés sans doute soit par les graves événemens qui agitent l'Inde en ce moment, soit par les immigrations considérables des *coolies*, appelés dans les colonies des puissances européennes pour suppléer au travail presque nul des esclaves mis en liberté. Ces circonstances nouvelles, mettant de toutes parts les populations de l'Inde en contact avec les peuples civilisés, leur feront bientôt connaître et partager des goûts de bien-être qui deviendront pour eux de véritables

besoins, et ne leur permettront plus de se contenter du modeste salaire de 20 ou 25 centimes par jour. Ces changemens inévitables et prochains sont entrés dans les calculs des habiles ingénieurs manufacturiers empressés d'exporter sur tous les points du globe où l'industrie commence à prendre son essor les machines et appareils qui doivent suppléer à la cherté croissante de la main-d'œuvre, et qu'il reste à décrire.

Les machines, appareils et procédés anciens, en usage encore dans nos colonies, ainsi que dans les possessions anglaises, hollandaises, espagnoles et portugaises, et à la Louisiane, n'ont rien de commun assurément avec les engins et moyens grossiers employés dans les sucreries de l'Inde; ils représentent toutefois un état intermédiaire entre ces derniers et les procédés nouveaux, qui, avec le cortége de leurs appareils plus ou moins perfectionnés, s'introduisent d'année en année dans les sucreries coloniales. Les appareils les plus anciennement employés pour extraire le jus se composent en général, dans nos sucreries, de moulins à trois cylindres horizontaux en fonte, qui, convenablement dirigés et ralentis dans la vitesse de leur rotation, peuvent donner de 55 à 60 de jus pour 100 de cannes effeuillées. Ils ont remplacé dans la plupart des habitations les premiers moulins à cylindres et engrenages en pierre construits dans les colonies espagnoles, puis les presses à deux ou trois cylindres verticaux en fonte, très dispendieux de main-d'œuvre, et qui produisaient à peine 50 de jus pour 100 de cannes. La force motrice, en tout cas, est fournie dans ces usines par un cours d'eau, le vent, les bêtes de trait ou la vapeur.

Le jus sucré, appelé *vesou*, s'écoule dans un grand réservoir, où souvent on le laisse déposer pendant une heure, et bien à tort, car cet intervalle de temps suffit pour occasionner un commencement de fermentation, toujours fort préjudiciable, tandis que le peu de substances terreuses éliminées par ce repos n'auraient pu nuire sensiblement aux nouvelles opérations que l'on fait subir au jus pour l'amener à donner du sucre brut cristallisé ou *moscouade*. Dans cette nouvelle série de travaux, on rencontre d'abord l'épuration désignée sous le nom de *défécation* en France et d'*énivrage* aux colonies, puis l'évaporation ou concentration qui amène le jus plusieurs fois écumé à l'état de sirop, enfin une *cuite* ou dernière concentration au degré où la cristallisation doit s'effectuer par le refroidissement.

Une fois mises en train, toutes ces opérations se poursuivent simultanément dans un *équipage* formé de cinq chaudières, disposées en une seule série dans le même fourneau : les jus et sirops s'y succèdent, passant de l'une à l'autre suivant l'ordre méthodique de

la concentration graduée. La première chaudière, devant contenir le plus grand volume de jus, se nomme *la grande*. Avant que l'ébullition s'y manifeste, on délaie dans le *vesou* de 2 à 5 dix millièmes de son poids de chaux, préalablement éteinte en un lait assez épais. Bientôt les substances albuminoïdes, coagulées par la chaux, qui se combine avec elles, et par la chaleur, qui contracte ce composé, produisent dans toute la masse du liquide une sorte de réseau qui s'élève, soutenu par des bulles de gaz et de vapeur, et arrive à la superficie sous la forme d'une écume, après avoir entraîné les corps étrangers en suspension qui troublaient, au sortir des presses, la transparence du *vesou*. Cette écume, soigneusement enlevée, laisse, si cette sorte de clarification a été bien faite, un jus limpide d'une couleur jaune ambrée. On décante ce liquide dans la chaudière suivante, un peu moins grande, que l'on nomme *la propre*, parce que le jus a été *nettoyé* de ses écumes dans la première chaudière. L'ébullition amenant de nouvelles écumes, on les enlève pour les reporter dans *la grande*, où elles se réunissent aux écumes d'une deuxième défécation du jus arrivant des presses.

De la deuxième chaudière, le jus, clair et plus ou moins concentré, est transvasé, à l'aide d'une grande et profonde cuiller (appelée *puisoir* ou *pucheux*), dans la troisième chaudière, désignée sous le nom de *flambeau* par suite de certains indices qui s'y manifestent, auxquels les ouvriers spéciaux reconnaissent ou croient distinguer si la première clarification a bien réussi, ou si elle est insuffisante. L'évaporation continuant toujours dans toutes les chaudières, on transvase le liquide de la troisième dans une quatrième appelée *le sirop*, nom qui dérive du degré de concentration donnant au liquide l'apparence sirupeuse. De cette quatrième chaudière, le sirop est versé dans la cinquième et dernière de l'*équipage*, désignée par sa dénomination de *batterie* en raison du bruit particulier qu'y détermine l'ébullition par soubresauts du sirop lourd, soulevé par la vapeur du fond de la chaudière et retombant avec force. On a fait une sorte d'assimilation entre l'ébullition bruyante ainsi produite et le bruit sourd de coups que se portent entre eux des gens qui se battent. De là cette locution de *batterie*, acceptée anciennement et transmise d'âge en âge dans les ateliers.

La dernière concentration, appelée la *cuite*, s'effectue dans *la batterie*; elle exige les plus grands soins. On ne peut sans une habileté due à une longue expérience saisir le moment opportun de terminer l'opération, en retirant avec la promptitude voulue tout le sirop bouillant. Quelques minutes avant ou après le terme précis, la *cuite* donnerait très peu de cristaux, ou formerait dans le *cristallisoir* une seule masse confuse, d'où la mélasse ne pourrait sortir ou s'é-

goutter convenablement. Si même ce terme était un peu dépassé en terminant la cuite, une portion du sirop pourrait être caramélisée; il en résulterait une coloration brune du sucre obtenu, et qui en diminuerait beaucoup la valeur commerciale, en même temps que la quantité amoindrie du sucre cristallisable présenterait une deuxième cause de perte. Durant tout le cours de l'évaporation des jus et de la concentration des sirops, surtout lors des transvasemens d'une chaudière dans l'autre, de semblables accidens d'altération du sucre par des *coups de feu* sont à craindre. C'est à l'effet d'éviter ces causes de graves préjudices que beaucoup de colons, dépourvus de capitaux suffisans pour monter des appareils plus parfaits à l'instar des sucreries indigènes, ont adopté pour la concentration des sirops les appareils rotatifs de Bour et de Wetzel. Le système de ces ingénieux appareils, d'une construction assez simple et faciles à réparer, est emprunté lui-même au principe appliqué pour la première fois en France par M. Chaussenot.

Cet habile ingénieur, auquel l'industrie manufacturière est redevable de plusieurs inventions utiles, avait imaginé, pour la concentration des sirops de dextrine, de chauffer et d'agiter à la fois le liquide mucilagineux, d'où la vapeur avait peine à s'échapper. Il parvint à résoudre le problème qu'il s'était posé par un moyen bien simple : dans une chaudière demi-cylindrique à double fond, il faisait circuler de la vapeur échauffant le sirop, et en outre il agitait ce liquide à l'aide d'un tube serpentin couché horizontalement, tournant sur son axe creux en même temps qu'il recevait par un bout de la vapeur qui sortait condensée en eau à l'autre bout. On voit clairement qu'ici l'invention consiste à faciliter l'évaporation sur une plus grande surface, en mettant en mouvement le liquide par un agitateur mécanique, qui lui-même fournit une source continuelle de chaleur.

Les deux appareils usités aux colonies offrent la réalisation de la même idée, seulement par des dispositions un peu différentes. L'un, celui de M. Wetzel, consiste en une chaudière à double fond, chauffée par la vapeur, et dans laquelle tourne continuellement un agitateur formé de deux disques lenticulaires creux, à chaque bout de la chaudière, communiquant entre eux par des tubes horizontaux nombreux. Cet ensemble des disques et tubes reçoit par un axe également creux la vapeur qui concourt au chauffage du sirop, pendant que l'agitation du liquide renouvelle et multiplie les surfaces en contact avec l'air ambiant. — On reconnaîtra sans peine des dispositions analogues dans l'appareil Bour, car il se compose, comme les deux précédens, d'une chaudière demi-cylindrique à double fond, dans laquelle tourne un agitateur formé d'un axe creux, trans-

mettant la vapeur dans cinq ou six disques lenticulaires, qui, pendant la rotation, puisent, à l'aide de quatre godets fixés à leur circonférence, le sirop qui doit en arroser la superficie à mesure qu'elle se trouve émergée du liquide. Dans les mêmes usines et dans plusieurs autres, on a sensiblement amélioré le service des premières opérations à l'aide d'équipages offrant au niveau des bords supérieurs des cinq chaudières une plate-forme présentant deux rigoles longitudinales. On évite ainsi les pertes de jus et sirop par le débordement du liquide, et on facilite beaucoup l'écumage et les transvasemens. Cette innovation est connue aux colonies sous le nom de *batterie Gimart*.

Il faut convenir cependant que ces divers perfectionnemens de détail changeaient bien peu la situation économique des sucreries; ils laissaient sans solution le principal problème, très difficile, presque insoluble en apparence. Il s'agissait d'extraire de la canne une plus forte proportion de jus, de 70 à 80 par exemple au lieu de 55 à 60, et de ce jus une quantité plus grande de sucre, c'est-à-dire de 10 à 12 sur les 18 que renferme la tige de la plante, au lieu des 5 ou 6 centièmes que, par les moyens employés généralement, on parvient seulement à extraire. On pouvait espérer plus encore, si du premier jet on parvenait à obtenir du sucre assez pur, nettement cristallisé, consommable directement. Les difficultés étaient grandes et semblaient insurmontables. D'abord, si l'on extrayait de la canne un volume de jus plus grand d'un tiers, comment parvenir à l'évaporer, lorsque déjà le seul combustible dont on pût disposer sur la plupart des habitations, les cannes pressées (dites *bagasse*), était à peine suffisant pour évaporer les 60 centièmes du jus? Comment se procurer les capitaux nécessaires pour installer des appareils analogues à ceux des sucreries indigènes, bien plus dispendieux encore en raison de leurs surfaces agrandies afin d'accroître l'évaporation, en raison surtout des frais considérables du transport et du montage par des mécaniciens venus de France? Comment se procurer du charbon d'os en quantité suffisante pour la décoloration des sirops? Par quel moyen rendrait-on les formes cristallines assez nettes, assez régulières, pour permettre l'égouttage complet des mélasses, égouttage indispensable pour obtenir du sucre livrable directement à la consommation? Comment enfin développer la consommation au point d'écouler les produits doublés des sucreries en progrès et résister à l'aggravation des droits d'accès à la métropole imposés aux sucres bruts d'une qualité aussi belle et aussi bonne?

Toutes ces questions cependant sont en ce moment résolues, sauf la dernière, qui sans doute aura aussi sa solution favorable dès qu'on en comprendra bien l'importance. Il y a longtemps en effet

que la transformation définitive des sucreries coloniales se prépare, principalement sous l'influence active, incessante de nos ingénieurs manufacturiers, puissamment secondés par de nombreux et habiles ingénieurs mécaniciens sortis de nos grandes écoles.

III.

Des changemens radicaux n'ont pu s'introduire dans les sucreries coloniales qu'en surmontant de redoutables obstacles. Un des premiers et des principaux novateurs est mort à la peine dans cette lutte suprême entre les anciennes routines et les intérêts froissés par la nouvelle organisation. En 1835, M. Vincent, manufacturier entreprenant et actif, après avoir étudié les procédés des sucreries indigènes, avait, suivant les conseils éclairés de MM. Derosne et Caïl, dressé les plans de grandes sucreries centrales destinées aux colonies. Entièrement dévoué à la réalisation de ce projet, il se mit immédiatement à l'œuvre, se rendit à Bourbon, où l'avait précédé l'envoi des machines et appareils perfectionnés, s'occupa de les installer, et prépara des marchés avec les planteurs, auxquels il offrait, de leurs cannes sur pied, pour plusieurs années, un prix plus rémunérateur que celui obtenu par leurs exploitations sucrières. Les objections ne furent pas épargnées au nouveau-venu. Dès la première campagne, les résultats heureux n'en dépassèrent pas moins les espérances. Des sentimens d'envie, de haine contre un novateur qui anéantissait le savoir des gens du métier, succédèrent aux doutes irréfléchis. Les deux années suivantes vinrent assurer le succès définitif de l'entreprise, et il fallut renoncer à voir s'accomplir les prédictions malveillantes. Un jour cependant M. Vincent ne revint pas d'une excursion qu'il avait faite aux environs de sa demeure, et depuis lors toutes les recherches qu'on multiplia pour le retrouver restèrent vaines. Son œuvre heureusement ne pouvait demeurer sans résultats; le grand exemple qu'il avait donné d'une production économique plus abondante d'un sucre plus beau, à l'aide de procédés plus indépendans de l'adresse acquise par d'anciennes pratiques, avait frappé l'imagination des fabricans, et bientôt plusieurs d'entre eux se mirent en mesure de réaliser à leur profit les avantages dont ils avaient été témoins.

Ce procédé devait subir sans doute le sort des applications nouvelles qui, tentées dans des usines fort éloignées des lieux où les machines et appareils nécessaires sont construits, ne peuvent se soustraire à des accidens qui entraînent parfois des dommages considérables. Néanmoins les chances ont été de moins en moins contraires

à mesure que le nombre et l'importance des installations nouvelles se multipliaient, que les usines recevaient des perfectionnemens notables et attiraient aux colonies des ingénieurs et des ouvriers mécaniciens capables de mieux diriger les travaux, de réparer au besoin les pièces accidentellement endommagées. Ces améliorations graduelles et d'heureuses et récentes innovations ont enfin résolu les principales questions posées plus haut, notamment dans les belles colonies espagnole et française de la Havane et de la Réunion. C'est à la Havane surtout que se sont rencontrées les circonstances les plus favorables à l'établissement des grandes sucreries coloniales, exploitées par les moyens les plus économiques dont la science de nos jours ait doté l'industrie, et c'est aussi dans cette île privilégiée que se sont fondées et que se développent en ce moment les plus vastes installations récemment acquises par de puissantes compagnies (1). Le sol de la Havane, bien moins accidenté que celui de la Réunion, a permis d'accélérer et de rendre plus économiques la récolte et le transport des cannes aux usines à l'aide de chemins de fer traversant les champs en culture : une telle rapidité dans le transport de la matière première est d'une haute importance pour le succès des opérations dans ces usines, car, sous le climat chaud où la canne se développe, la formation rapide des fermens dans les sucs dès qu'ils sont exposés à l'air, sur toutes les coupes des tiges, doit engager les colons à employer tous les moyens praticables de hâter la récolte, la mise en travail des cannes et le traitement des jus (2).

Les cannes immédiatement soumises à la pression énergique des nouvelles presses à cylindre donnent, dans les deux colonies espagnole et française, de 70 à 80 centièmes de jus au lieu de 55 ou 60 qu'on en obtenait autrefois. Ce remarquable résultat est dû non-seulement à la solidité de construction et à la puissance énorme

(1) Il a paru dans ces derniers temps un magnifique album qui représente en perspective, par des dessins coloriés, les principales sucreries de Cuba.

(2) Sous ce rapport, on espère obtenir de nouveaux avantages en ajoutant au jus, au moment même où il s'écoule des presses à cylindre, quelques millièmes de bisulfite de chaux en dissolution. Cet agent antiseptique, qui s'oppose énergiquement aux fermentations de la matière sucrée, paraît être employé avec succès à la Louisiane, où les jus, moins riches en sucre et plus chargés de substances étrangères, offrent des chances d'autant plus graves d'altération. Le sulfite de chaux a dans son action spéciale beaucoup d'analogie avec l'acide sulfureux, anciennement employé par Proust pour prévenir la fermentation des moûts de raisin destinés à la préparation des sucres et sirops. Dans nos sucreries indigènes actuelles, où les circonstances de température hivernale laissent moins de prise aux fermentations que dans les sucreries exotiques, l'application du sulfite de chaux n'a pas donné en grand de résultats avantageux.

des presses des différens modèles, mais encore à la lenteur calculée et bien régulière avec laquelle cette pression s'exerce. Les cylindres n'accomplissent qu'une révolution sur leur axe en deux minutes et demie, tandis qu'ils accomplissaient naguère deux révolutions dans le même temps. Cette importante modification a nécessité l'emploi de presses de plus grandes dimensions. Les usines de MM. Caïl et C[e], où se construisent la plupart de ces puissantes machines, en expédient des modèles qui ont jusqu'à 1 mètre de diamètre, 2[m]10 de longueur; elles exigent une force de 90 chevaux de vapeur pour être mises en mouvement, et produisent alors de 3 à 400,000 litres de jus par jour..

Pour une augmentation de rendement en jus aussi considérable, les moyens de chauffage étaient insuffisans, puisque les cannes, au sortir des presses, ne renfermaient plus la proportion considérable de sucre qui constitue dans les anciennes sucreries la plus grande partie du combustible (1). A la vérité, les premiers appareils d'évaporation construits par M. Derosne pouvaient satisfaire jusqu'à un certain point à cette exigence nouvelle; mais les appareils bien plus économiques et plus récemment introduits à la Réunion et à la Havane ne laissent presque plus rien à désirer sous ce rapport. Les appareils à triple effet, dont j'ai parlé précédemment à propos des sucreries indigènes (2), après avoir utilisé une première fois la vapeur pour le développement de la force mécanique, s'appliquent deux fois successivement à produire l'évaporation. On remarque dans une des installations de la Réunion un appareil à quadruple effet, de MM. Caïl et C[e], produisant une quatrième évaporation par la condensation de la vapeur naguère perdue, et qui passe maintenant dans un serpentin faisant fonction de condensateur pour déterminer le vide.

Quant à la cristallisation du sucre, une innovation remarquable

(1) Lorsque par exemple on n'extrait que 50 centièmes de jus, le résidu ou la bagasse retient pour 100 de son poids : 11 de sucre, plus 10 de tissus ligneux équivalant ensemble comme combustible à 20 de bois de chauffage. Dans les installations récentes, si l'on obtient 70 de jus, il ne reste que l'équivalent de 4 de sucre, plus 10 de tissus ligneux, représentant à peine 13 de combustible analogue au bois, ou 1/3 de moins que dans le premier cas.

(2) *Revue des Deux Mondes*, 1[er] novembre 1857. Nous avions dit alors que la fabrication du sucre indigène en 1858 s'annonçait sous des auspices si favorables qu'elle produirait au-delà de 100 millions de kilogrammes. A cet égard nos prévisions se sont complétement réalisées, car la production en France s'est élevée à 151,514,400 kilogrammes. Parmi les hommes auxquels on doit cet heureux progrès, il convient de nommer particulièrement M. Benjamin Delessert, qui a provoqué par son exemple la mise en pratique de plusieurs systèmes de fabrication dont l'utilité est aujourd'hui pleinement démontrée.

se répand aujourd'hui dans les îles de la Réunion et de Cuba : c'est un ingénieux procédé imaginé et mis en pratique d'abord en France, dans nos sucreries indigènes, et qui consiste à produire régulièrement les cristaux de sucre directement dans la chaudière où s'effectue la concentration des sirops sous une pression affaiblie par les pompes à faire le vide. Cette disposition nouvelle permet d'évaporer à plus basse température, ce qui évite l'altération du sucre et procure des cristaux plus purs et moins colorés. L'avantage est plus marqué encore aux colonies que dans les sucreries de France, car les produits, participant de l'odeur aromatique légère de la canne à sucre, sont plus directement applicables à la consommation.

Les progrès réalisés depuis l'introduction de ces nouveaux appareils dans les sucreries coloniales ont décidé la formation de compagnies puissantes. A Cuba notamment, il s'est formé une compagnie sucrière. Dans chacune des trois fabriques de cette île, connues sous les noms de Sainte-Suzanne, Saint-Martin et Saint-Thomas, on obtenait par jour 32,000 kilos de sucre. En y joignant aujourd'hui une quatrième usine, celle de Zuluetta, la *Compagnie sucrière* de Cuba produira par jour l'énorme quantité de 125 ou 130,000 kilogrammes de sucre.

On a vu qu'à la Réunion les installations n'offrent pas isolément une aussi grande puissance de production qu'à Cuba; mais il est bon d'ajouter que d'heureux efforts tendent à modifier cette situation. Un jeune ingénieur, représentant de la compagnie des constructeurs de Paris, ne s'est pas borné à diriger le montage, toujours difficile en ces contrées, des appareils nouveaux, assez compliqués, notamment de ceux dits *évaporateurs à triple effet;* il a établi lui-même un atelier de construction et de réparation où toutes les pièces accessoires, où les organes de machines détériorés par quelques ruptures accidentelles peuvent être promptement reproduits ou remis en état de servir, diminuant ainsi pour les manufacturiers les inconvéniens toujours si graves des longues interruptions de travail. Cet ingénieur, qui vient de transformer complétement l'usine de Savanna(1), en y installant les nouveaux moulins à canne, a reçu de la compagnie Caïl (2), et introduit dans la seule île de la

(1) Appartenant à M. Hoarau de la Source, propriétaire aussi instruit que dévoué aux progrès des usines coloniales.

(2) Les établissemens de cette association à Paris, à Grenelle, et les usines succursales formées à Valenciennes, Denain et Bruxelles exportent dans toutes les parties du monde des machines et appareils pour les sucreries, et livrent en outre des locomotives, locomobiles, wagons, tables à couler les glaces, machines à raboter, etc. La fabrication annuelle représente une valeur de 15 millions de francs.

Réunion des machines et appareils représentant une valeur de plus de 3 millions de francs; il a pu même en importer à l'île Maurice, malgré la concurrence anglaise.

Grâce à l'intervention active du jeune ingénieur français et de plusieurs habiles régisseurs d'usines, empressés de répondre à ses vues, de grandes améliorations ont été introduites dans les exploitations de notre colonie de la Réunion. En même temps que les nouveaux appareils s'y propageaient, la production totale s'élevait rapidement, et livrait au commerce des sucres de plus belle qualité. La moyenne des productions annuelles de sucre brut à la Réunion, de 1815 à 1819, était seulement de 696,623 kilogrammes. De 1820 à 1829, elle s'est décuplée, en s'élevant à 6,901,026 kil. Pour la période suivante, comprise entre les années 1830 et 1849, on trouve une production annuelle trois fois plus grande, ou de 22,666,990 kil. C'est vers cette époque que l'on introduisait les premiers appareils et ustensiles perfectionnés. Les commandes en 1850 ne représentaient encore qu'une valeur de 43,930 fr. L'importance de ces commandes s'est chaque année agrandie, à mesure que se répandait de proche en proche l'évidence des avantages présentés par les procédés nouveaux. En 1851 et 1852, la moyenne annuelle fut de 129,250 fr. La valeur des importations de machines, appareils et ustensiles, s'est élevée, de 1853 à 1856, à 636,885 fr. Durant chacune des deux années dernières, 1857 et 1858, elle atteignit 1,205,450 fr. La fabrication du sucre durant les mêmes périodes se développait suivant une progression non moins notable. En effet, la production annuelle s'est élevée, de 1851 à 1853, à 31,647,961 kilog., et depuis cette époque elle dépasse 55 millions de kilogrammes. Elle s'est donc encore plus que doublée depuis l'année 1851 (1). En ce moment la colonie de la Réunion produit près de quatre-vingts fois plus de sucre qu'elle n'en produisait de 1815 à 1819.

La belle colonie qui développe si rapidement sa production améliore aussi le régime du travail et les procédés de culture. Depuis l'émancipation des esclaves, les propriétaires et régisseurs de la Réunion ne se sont pas seulement décidés, sous la pression d'une nécessité suprême, à chercher les moyens de suppléer à la main-d'œuvre qui leur échappait en ayant recours au travail libre des Africains, des *coolies* de l'Inde ou des ouvriers chinois; ils se sont encore préoccupés d'une réforme dans les anciennes pratiques des cultures épuisantes sans engrais. Suivant en cela l'exemple des

(1) D'après le *Journal du Commerce* publié à la Réunion, la production du sucre atteignit 55,464,871 kilog. en 1857.

agriculteurs anglais, quelques-uns sont parvenus à ramener graduellement le sol à sa fertilité primitive en lui restituant chaque année par le guano les principes nutritifs des plantes que les récoltes enlèvent, notamment les phosphates et les substances azotées, trop rares sur la plupart des terres en culture, et qui nulle part ne s'y rencontrent en excès. En ce moment, les sucreries progressives de la Réunion, comme celles de la Havane, se trouvent même dans des conditions meilleures que beaucoup d'exploitations coloniales anglaises, où l'application du noir animal à la décoloration des sirops est moins développée, et laisse pour résidu des engrais moins abondans que ceux dont on dispose dans les deux colonies française et espagnole.

Un résultat remarquable entre autres a été obtenu dans l'île de la Réunion par l'habile régisseur de Savanna, qui a su tirer parti de toutes les ressources offertes par les engrais commerciaux, et utiliser en même temps les résidus des usines, ainsi que les feuilles tombées ou jetées sur le sol (1). Après avoir fait en 1852 une récolte ordinaire qui lui donna 175,000 kilogrammes de sucre, produit moyen des années précédentes, il est parvenu graduellement à augmenter ses récoltes au point de réaliser dès l'année 1854 un produit de 330,000 kilogrammes, qui s'est élevé progressivement, et qui était de 500,000 kilogrammes en 1857. On peut croire que la progression ne s'arrêtera pas là, et que l'usine arrivera, sauf les chances inévitables de l'intempérie des saisons, à produire 850,000 kilogrammes d'un sucre brut bien supérieur en qualité aux sucres anciens.

Pour soutenir et développer encore ce grand mouvement industriel, commercial et agricole, un moyen bien simple se présente : il se recommande à toute la sollicitude de nos grandes administrations publiques dans l'intérêt de la production économique des deux sucres, comme dans l'intérêt plus pressant encore de la santé des populations de nos campagnes. On sait que depuis deux ans surtout la consommation du sucre, longtemps stationnaire, a commencé à prendre un plus grand essor chez nous; mais cet accroissement,

(1) Dans cette exploitation, les cannes à sucre fournissent trois récoltes, dont deux obtenues en rejetons, en sorte que pour la quatrième campagne on procède à une plantation nouvelle. L'économie réalisée sur le combustible à l'aide des chaudières tubulaires et appareils à triple effet permet de laisser ou d'étendre sur le sol les feuilles naguère ramassées pour le chauffage des chaudières anciennes. Ces débris foliacés, par une désagrégation spontanée, cèdent en grande partie la nourriture puisée par la plante dans le sol et l'atmosphère : ils interceptent, en formant une sorte de couverture, la radiation solaire, et peuvent arrêter l'énorme déperdition de vapeurs fécondantes qu'amenait l'action du soleil frappant à plomb sur le sol dénudé.

qui élève à 170 millions notre consommation annuelle (1), ne révèle guère encore qu'une consommation de luxe restreinte en grande partie dans les villes. Ce serait dans nos campagnes que le développement de la consommation du sucre aurait une haute utilité : tout le monde est d'accord sur ce point. On sait que le sucre ne s'y emploie guère que comme moyen d'édulcorer les boissons durant les maladies; mais alors souvent il est trop tard, et tel paysan qui eût évité la maladie elle-même en disposant d'une alimentation que le sucre aurait rendue plus salubre succombe à l'influence d'une nourriture insuffisante ou malsaine. Sans doute un abaissement notable du droit, qui aujourd'hui dépasse la valeur des sucres bruts, remédierait le mieux à ce fâcheux état de choses; mais en attendant que les besoins du trésor permettent de supporter une baisse momentanée des produits de l'impôt, une mesure administrative moins radicale apporterait le plus efficace concours aux progrès des industries indigènes et coloniales. Il suffirait de transformer les droits variables, et souvent d'une application incertaine, imposés sur les sucres en raison de la qualité en un seul droit fixe appliqué au sucre brut, quelles que fussent la nuance et la qualité, réservant le droit plus élevé pour les seuls sucres raffinés. Tous les fabricans seraient alors directement intéressés à perfectionner leurs procédés, et à livrer par exemple des sucres bruts directement consommables, qui seraient sans aucun doute bientôt entrés dans la consommation des gens de la campagne, car ils leur seraient livrés à 10 ou 15 francs pour 100 kilogrammes au-dessous du prix des beaux sucres en pain. La consommation augmenterait, et le fisc percevrait bientôt des droits plus considérables.

(1) Voici les divers élémens de cette consommation pour la France en 1857 :

Sucre colonial	84,961,781 k.	
— étranger	51,279,036	
Total	136,240,817 k.	
Sucres bruts réexportés ou raffinés...	45,241,005 k.	représentant 33,930,754 k. raffinés exportés avec prime.
	90,999,812 k.	
Sucre indigène	79,208,514	
Total des sucres indigènes et exotiques entrés dans la consommation	170,208,326 k.	

La France a vu encore la consommation du sucre s'accroître en 1858, et s'élever à 202,220,111 kilog. Sur cette quantité, 118,820,623 kilog. provenaient de nos sucreries indigènes, 83,399,488 kilog. de nos sucreries coloniales. Si l'on ajoute à ces quantités produites par nos usines les 72,999,629 kilog. de sucre brut étranger livrés à nos raffineries, on reconnaîtra que l'industrie saccharine en France a produit ou raffiné 275,219,740 kilog. de sucre pendant l'année 1858.

A cette mesure déjà proposée une seule objection spécieuse a été faite en ce qui touche les colonies. On a dit : Le sucre brut le plus beau, ayant subi une plus complète évaporation, pèsera moins; de là des chargemens moins considérables pour nos navires et un préjudice pour notre navigation. C'est là une erreur facile à combattre. Les procédés perfectionnés qui donnent les beaux sucres bruts en cristaux réguliers, diaphanes, produisent une quantité presque double. En employant le même poids de cannes à sucre, on obtient 10 pour 100 au lieu de 5 ou 6 que réalisent seulement les procédés anciens. Les chargemens des navires pour une égale surface de terre cultivée en canne à sucre dans nos colonies seraient donc évidemment plus considérables, si le plus grand nombre de nos sucreries étaient transformées.

Une dernière objection se présente : la consommation doit-elle, peut-elle beaucoup s'accroître en France? A cet égard, le doute n'est plus permis en présence de ces deux faits constans, que chez nous la consommation du sel est encore à peu près supérieure du double à la consommation du sucre. N'est-il pas de toute évidence que ce serait la proportion inverse qui serait normale? Alors les quantités consommées seraient triplées au moins, si les populations pauvres pouvaient régler à cet égard leur consommation sur leurs goûts et l'intérêt de leur santé. N'oublions pas d'ailleurs qu'en France la consommation du sucre est inférieure des deux tiers à la consommation en Angleterre, où pourtant elle est loin encore de se trouver également répartie entre les différentes classes de la population.

Que conclure de cet ensemble de données acquises à la science sur l'état présent, sur les développemens possibles de la production du sucre colonial? Un premier point est à noter : c'est que l'industrie sucrière de plusieurs de nos possessions d'outre-mer est en mesure, grâce aux derniers perfectionnemens, qui sans doute se propageront dans toutes nos colonies, de lutter contre les concurrences de tout genre qui avaient paru un moment menacer son avenir. L'attention doit se porter maintenant sur les moyens d'assurer complétement cette heureuse situation. Il reste à multiplier les débouchés de notre industrie sucrière d'outre-mer, en favorisant par de sages mesures l'extension qu'a prise en France la consommation du sucre, en faisant pénétrer dans nos campagnes le précieux produit que recherchent surtout nos villes. La science est intervenue utilement pour améliorer et développer la production du sucre : c'est à l'administration maintenant qu'il appartient d'en faciliter la consommation et de rendre plus accessible à toutes les classes un des élémens les plus salubres de l'alimentation publique.

PAYEN, de l'Institut.

LA FIN

DE

LA FRONDE A PARIS

SCÈNES HISTORIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

État des affaires de la fronde au commencement de l'année 1652. — Condé part de Bordeaux pour aller prendre le commandement de l'armée sur les bords de la Loire; combat de Bleneau. — La fronde à Paris; intérieur du parti : le duc d'Orléans et Retz; Condé, La Rochefoucauld et le duc de Nemours, Mme de Châtillon; intrigues politiques et galantes. — Négociations inutiles; trahison du duc d'Orléans et de Retz, trahison du duc de Lorraine. — Combat du faubourg Saint-Antoine, noble conduite de Mademoiselle. — Excès de la fronde à Paris dans l'été de 1652; scène du 4 juillet à l'Hôtel de Ville; mesures violentes du parlement; misère du peuple. — Amnistie générale du 26 août; rentrée de Louis XIV à Paris le 21 octobre.

I.

Au commencement de l'année 1652, les affaires de la fronde se trouvaient dans un état critique. Mazarin, forcé de sortir de France en février 1651, avait rompu son ban à la fin de novembre, quitté sa retraite de Dinan, et avec une petite armée rassemblée par ses deux fidèles amis, le marquis de Navailles et le comte de Broglie, et conduite par le maréchal d'Hocquincourt, il était entré résolûment en France, et presque sans rencontrer d'obstacles il avait, en janvier 1652, gagné Poitiers, où l'attendaient Anne d'Autriche et le jeune Louis XIV. Là, appuyé sur l'affection courageuse de la reine, disposant à son gré du jeune roi, son élève, bientôt délivré de Châ-

teauneuf, trop fier et trop capable pour se résigner au second rang, secondé par des amis habiles et dévoués, le ferme et judicieux Servien, le conciliant Le Tellier, le pénétrant Lyonne, le premier président et garde des sceaux Mathieu Molé, le L'Hôpital du XVII[e] siècle, Mazarin avait rendu au gouvernement royal de l'activité et de l'unité. De Poitiers, il s'était porté rapidement sur Angers, et avait enlevé toute la province au duc de Rohan-Chabot. Ensuite il était venu à Tours et s'approchait peu à peu de Paris. Il avait devant lui l'armée de la fronde, composée de deux corps distincts, l'un que conduisait le duc de Beaufort au nom du duc d'Orléans, l'autre, presque tout étranger, que le duc de Nemours avait amené des Pays-Bas. Ces deux corps formaient une armée assez considérable, mais ses généraux étaient plutôt de vaillans soldats que des capitaines, et, quoique beaux-frères, ils ne s'entendaient pas, tandis que l'armée royale avait deux chefs d'une capacité incontestée bien qu'inégale : le maréchal d'Hocquincourt, homme de guerre d'une rare vigueur, et Turenne, le meilleur lieutenant de Condé à Fribourg, à Nordlingen, à Stenay, jusqu'alors son disciple et bientôt son rival. Turenne, sans avoir le commandement suprême, avait pourtant l'autorité principale, et par sa propre supériorité et par le crédit de son frère, le duc de Bouillon, qui s'était définitivement accommodé avec Mazarin et l'assistait de ses conseils. Enfin le meilleur officier de toute l'armée de Nemours et de Beaufort, le baron Sirot, depuis longtemps lieutenant-général et l'un des héros de Rocroy, venait d'être mortellement blessé à l'attaque du pont de Gergeau (1).

D'autre part, à Paris, le faible duc d'Orléans, devenu comme le roi de la fronde, incapable de gouverner lui-même, était tombé de plus en plus entre les mains du cardinal de Retz, qu'il importe de bien faire connaître pour montrer tout le péril de la situation.

Né plus remuant encore qu'ambitieux, mauvais prêtre, impatient de son état et s'étant longtemps agité pour en sortir, Paul de Gondy s'était formé aux cabales en composant ou traduisant la vie d'un conspirateur célèbre; puis, passant vite de la théorie à la pratique, il était entré dans un des sinistres complots ourdis contre Richelieu, et pour son coup d'essai il avait fait la partie, lui jeune abbé, d'assassiner le cardinal à l'autel pendant les cérémonies du baptême de Mademoiselle (2). En 1643, il n'eût pas manqué de se jeter parmi les *importans;* mais le titre de coadjuteur de Paris, qu'on venait de lui accorder en récompense des services et des vertus de son père,

(1) Mort à Orléans de ses blessures le 8 avril 1652. Sur le baron de Sirot, voyez *la Jeunesse de Madame de Longueville,* chap. III, p. 215, *Appendice, Bataille de Rocroy.*

(2) C'est ce que nous apprend Retz lui-même, t. I[er], liv. I[er], p. 23, édit. d'Amsterdam, 1731.

l'arrêta. La fronde semblait faite tout exprès pour lui. Il en fut un des pères avec La Rochefoucauld. En vain dans ses mémoires il met en avant des considérations générales : il ne travaillait que pour lui-même ainsi que La Rochefoucauld, lequel du moins a la bonne foi d'en convenir, et confesse qu'il se proposait d'arracher de la reine par la crainte ce qu'il n'avait pu obtenir de sa faveur. Forcé de rester dans l'église, Retz voulait y monter le plus haut possible. L'ambition de La Rochefoucauld était à l'unisson de son caractère un peu timide; s'il était sans vertu, il n'était pas sans honneur, tandis que l'ambition de Retz était, comme son audace, sans borne et sans scrupule. Il venait enfin de surprendre ce chapeau de cardinal, l'objet de ses ardens désirs, grâce à d'incroyables manœuvres et par la connivence secrète de la reine, qui avait été bien aise de l'enlever au prince de Conti. De coadjuteur devenu cardinal, il aspirait maintenant au poste de premier ministre, et pour y parvenir, voici le double jeu qu'il imagina et qu'il joua jusqu'au bout. Voyant que Mazarin et Condé n'étaient pas des chefs de gouvernement qui pussent laisser à d'autres à côté d'eux une grande importance, il entreprit de les renverser l'un par l'autre, de faire sa route entre eux deux, et d'élever sur leur ruine le duc d'Orléans, sous le nom duquel il eût gouverné. C'est pourquoi il poussait incessamment et le duc d'Orléans et le parlement et le peuple à exiger, comme la première condition de tout accommodement avec la cour, le renvoi de Mazarin, et en même temps il se portait dans l'ombre comme un bienveillant conciliateur entre la royauté et la fronde, promettant à la reine, le sacrifice indispensable accompli, d'aplanir toutes les difficultés et de lui donner Monsieur, en le séparant de Condé, que la reine craignait et détestait par-dessus tout. Tel est le vrai ressort de tous les mouvemens de Retz en apparence les plus contraires : d'abord le cardinalat, puis le ministère sous les auspices du duc d'Orléans associé en quelque sorte à la royauté, sans Mazarin ni Condé. Il a beau envelopper son secret sous un voile de bien public, ce secret éclate par les efforts mêmes qu'il fait pour le cacher, et il n'a pas échappé à la pénétration de La Rochefoucauld, son complice au début de la fronde, puis son adversaire, qui l'a parfaitement connu et l'a peint de main de maître, comme aussi Retz a très bien connu et peint admirablement La Rochefoucauld. Retz a été le mauvais génie de la fronde : il l'a toujours empêchée d'aboutir soit avec Mazarin, soit avec Condé, parce qu'il ne voulait qu'un gouvernement faible où il pût dominer. Pour arriver à son but, il était capable de tout : intrigues souterraines, pamphlets anonymes, sermons hypocrites dans la chaire sacrée, discours étudiés au parlement, émeutes populaires et coups de main désespé-

rés. Les amis de Condé le savaient si bien, qu'un jour l'un d'eux, frondeur intrépide et tout aussi résolu que Retz, le comte de Fiesque proposa de s'en défaire (1). Voilà l'homme qui, sous Monsieur, en 1652, tenait les clés de Paris.

Cependant Condé était depuis plusieurs mois en Guienne, occupé à fortifier et à étendre l'insurrection à la tête de laquelle il était venu se mettre, et à repousser le plus loin possible dans le midi l'armée royale, commandée par l'habile et expérimenté comte d'Harcourt. Au milieu de succès assez mêlés, il apprit de divers côtés le mauvais tour que prenaient les affaires de la fronde dans le cœur du royaume, les intrigues de Retz à Paris et le fâcheux état de l'armée sur les bords de la Loire.

En recevant ces nouvelles à Bordeaux au mois de mars 1652, Condé vit nettement le double péril qui le menaçait, et sur-le-champ il y fit face à sa manière. Au lieu d'attendre les événemens qui allaient se passer au loin, il se décida à les prévenir, et prit une résolution extraordinaire, assez semblable à ses grandes manœuvres de guerre, qui au premier coup d'œil paraît extravagante, mais que la raison la plus sévère justifie, et où la témérité même n'est qu'une forte prudence. Il forma le dessein de s'échapper de Bordeaux, de traverser les lignes du comte d'Harcourt, de faire comme il pourrait les cent cinquante lieues qui le séparaient de la Loire et de Paris, d'y paraître tout à coup, et de se mettre lui-même à la tête de ses affaires.

Il laissait derrière lui en Guienne des forces imposantes qui permettaient d'y attendre avec sécurité les succès qu'il allait chercher. En s'emparant d'Agen, de Bergerac, de Périgueux, de Cognac, et même un moment de Saintes, et en poussant ses conquêtes dans la Haute-Guienne, du côté de Mont-de-Marsan, de Dax et de Pau, il avait fait de Bordeaux la capitale d'un petit royaume riche et populeux, entouré de tous côtés d'une ceinture de places fortes, communiquant avec la mer par la Gironde, et admirablement placé pour attaquer et pour se défendre. Ce royaume, comme adossé à l'Espagne, en pouvait recevoir de continuels secours par Santander et par Saint-Sébastien, et une flotte espagnole devait s'avancer vers la tour de Cordouan, amenant des subsides et des troupes, tandis que la flotte du comte du Dognon, partie des îles de Ré et d'Oleron, venant la rejoindre, pouvait aisément contenir et même battre la flotte royale, qui se formait à Brouage sous le duc de Vendôme. En 1650, pendant la prison des princes, Bordeaux s'était défendue plus de six mois contre une armée considérable où la reine avait con-

(1) *Mémoires de Lenet*, édit. de M. Aimé Champollion, partie inédite, p. 535.

duit le jeune roi, et que Mazarin dirigeait en personne. Condé y était adoré, lui et toute sa famille, en raison de la haine qu'on portait à son prédécesseur, l'impérieux duc d'Épernon. Le parlement de Bordeaux était tout aussi engagé dans la fronde que celui de Paris, avec qui il s'était uni par une déclaration solennelle. Au-dessous du parlement était un peuple ardent et brave, qui fournissait une nombreuse milice. Condé avait nommé le prince de Conti son lieutenant-général : un prince du sang donnait du lustre à l'autorité, dominait toutes les rivalités, et devait rendre l'obéissance plus facile. Il connaissait la légèreté de Conti, mais il savait aussi qu'il ne manquait ni d'esprit ni de bravoure. Il croyait à l'ascendant que M^me^ de Longueville avait toujours exercé sur son jeune frère, et il espérait qu'elle le guiderait encore. Il avait confiance en cette sœur qu'autrefois il avait tant aimée, et quoique des intrigues et une triste influence, que bientôt nous ferons connaître, eussent diminué la haute admiration qu'il avait eue pour elle et à laquelle il revint plus tard, il comptait sur son esprit, sur sa fierté, sur ce courage dont elle avait donné tant de preuves à Stenay. A côté de sa sœur, il laissait sa femme, Claire Clémence de Maillé-Brézé, qui s'était si bien conduite dans la première guerre de Guienne. Il la laissait enceinte d'un second enfant, et avec elle il donnait à Bordeaux, et mettait pour ainsi dire en gage entre ses mains, pour lui tenir lieu de lui-même, le duc d'Enghien, l'espoir et le soutien de sa maison, l'objet particulier de toutes ses tendresses. C'était là un gouvernement qui avait bon air aux yeux de la France et de l'Europe; mais sa force réelle résidait en deux hommes, investis de toute la confiance du prince, et qui en secret tenaient de lui des pouvoirs absolus. Ces deux hommes étaient Lenet pour toutes les affaires civiles, et Marsin pour la guerre. Lenet, ancien conseiller au parlement de Dijon, depuis conseiller d'état, de tout temps l'homme d'affaires des Condé, était merveilleusement propre à son rôle : esprit solide et fin, rompu à toutes les intrigues, capable de conduire en même temps les négociations les plus diverses, avec l'Espagne, avec Mazarin, avec la fronde, jouant, au gré de son maître, tous les personnages, et, sous tous les masques, d'une fidélité à toute épreuve. Le comte de Marsin, né à Liége, était par-dessus tout un militaire, un officier de fortune, comme Sirot, Gassion, Rantzau, Fontaine, Merci. Il ne leur était guère inférieur. Il avait pris part aux plus grandes batailles de Condé, il avait été vice-roi en Catalogne, et Condé demandait pour lui depuis longtemps le bâton de maréchal de France. Il le demandait aussi pour Foucault, comte du Dognon, marin habile, qui avait servi de second à son beau-frère Armand de Brézé, et commandait à Ré et à Oleron. Il n'ignorait pas que Du Dognon

n'avait d'autre règle que son intérêt et n'était pas d'une fidélité bien sûre; il la soutenait de son mieux par la promesse formelle de n'entendre à rien avec la cour qu'autant qu'on le ferait maréchal, et cette promesse, il la tint religieusement. Lenet était chargé de négocier en son nom avec l'Espagne, tantôt directement, en allant lui-même conférer avec don Luis de Haro à Madrid, tantôt par l'intermédiaire du comte de Fiesque (1), frondeur loyal et obstiné, qui déjà en 1643 avait été un des chefs des *importans*, et qui était resté fidèle à sa haine contre Mazarin. Marsin avait sous lui des officiers de mérite, tels que le comte de Maure (2), le frère cadet du marquis de Mortemart, et le célèbre colonel Balthazard, Allemand de naissance, passé au service de France avec les troupes du grand-duc Bernard (3). Lenet et Marsin devaient reconnaître la suprématie du prince de Conti, ménager son amour-propre et lui prodiguer toutes les marques publiques de déférence; mais en réalité ils ne relevaient que de Condé, et toute l'autorité était entre leurs mains.

Ainsi ce n'était pas une illusion de penser qu'avec de telles forces de terre et de mer, avec l'assistance continuelle de l'Espagne, avec un prince du sang pour chef, que secondait l'héroïne de Stenay, avec l'habileté de Lenet, la bravoure et l'expérience de Marsin, Bordeaux pouvait tenir au moins une année, et donner à Condé le temps de frapper ailleurs des coups décisifs. La résolution qu'il prit était donc aussi raisonnable qu'elle était grande. Il eût été d'une souveraine imprudence de rester en Guienne pour livrer de petits combats à d'Harcourt et y prendre à grand'peine quelques bicoques, lorsqu'au cœur du royaume une trahison ou une défaite perdait tout sans ressource, et condamnait Bordeaux à partager le sort commun, après avoir plus ou moins prolongé la résistance. Dans l'ensemble des affaires, la Guienne était sans doute un accessoire considérable; mais le principal n'était pas là : c'était à Paris et sur les bords de la Loire que se jouaient évidemment la destinée de la fronde et celle de Condé; c'était donc là qu'il fallait courir. Chaque jour, on lui mandait que les jalousies, les divisions, les querelles, augmentaient dans l'armée, et il tremblait de recevoir un matin la nouvelle que Turenne et d'Hocquincourt avaient battu Nemours et Beaufort, et marchaient sur Paris. Il voulut prévenir à tout prix ce désastre irréparable, et il s'élança sur le point où était le péril suprême, où sa présence inattendue devait jeter la terreur dans l'âme de ses ennemis, relever le courage des siens, et faire passer la fortune de son

(1) Voyez dans *la Société française au dix-septième siècle*, t. I[er], chap. v, p. 233, un portrait de Fiesque sous le nom de Pisistrate.

(2) Sur le comte de Maure, voyez *Madame de Sablé*, 2[e] édit., chap. v, vi, etc.

(3) Balthazard est auteur d'une *Histoire de la guerre de Guienne*, Cologne 1694.

côté. Quand César, arrivé en Grèce, apprit que la flotte qui le suivait et portait son armée avait été dispersée et détruite par celle de Pompée, il se jeta seul la nuit dans un bateau de pêcheur pour aller chercher en Asie, à travers la mer, les légions d'Antoine, et revenir avec elles gagner la bataille de Pharsale. Quand Napoléon connut en Égypte l'état de la France, les hontes du directoire, l'agitation des partis, et que déjà plus d'un général songeait à un dix-huit brumaire, il n'hésita pas, et quelque folie qu'il y eût en apparence à tenter de traverser la flotte anglaise sur une faible embarcation, au risque d'être pris ou coulé à fond, il affronta tous ces dangers, et à force d'adresse et d'audace parvint à gagner les côtes de France. Condé fit de même, et sur la fin de mars 1652 il entreprit de se faire jour des bords de la Gironde aux bords de la Loire, sans autre escorte qu'un petit nombre d'amis intrépides, la vive conscience de la nécessité de cette démarche aventureuse, l'habitude et le goût secret du danger, son incomparable présence d'esprit et sa gaieté accoutumée.

II.

Il sortit d'Agen le dimanche des Rameaux, en plein midi, faisant annoncer qu'il s'en allait pour quelques jours à Bordeaux. Il était accompagné de six personnes, La Rochefoucauld et son jeune fils le prince de Marsillac, le comte de Guitaut, le comte de Chavagnac, Gourville, et un valet de chambre nommé Rochefort. Ils suivirent quelque temps la route de Bordeaux, puis, arrivés à un certain endroit, ils la quittèrent, s'engagèrent à travers les lignes ennemies, et commencèrent ce voyage extraordinaire qui dura plus de huit jours avec mille incidens périlleux de toute espèce et d'incroyables fatigues, toujours sur les mêmes chevaux, ne s'arrêtant jamais plus de deux heures pour manger et pour dormir, évitant les villes, passant les rivières comme ils pouvaient, se jetant d'abord dans les montagnes de l'Auvergne, puis en descendant, et par le Bec-d'Allier, se dirigeant du côté de la Loire. Il faut lire dans les mémoires de La Rochefoucauld et de Gourville (1) l'histoire de ce voyage et tous les dangers qu'ils coururent. Dix fois ils manquèrent d'être pris et tués. Leurs chevaux épuisés ne les portaient plus. La Rochefoucauld

(1) Nous ne citons pas les *Mémoires de Chavagnac*, qui ne sont pas authentiques, et ont été vraisemblablement composés sur des notes et des oui-dires par Gatien de Courtils, le spirituel et fécond auteur de tant de mémoires apocryphes et romanesques, tels que ceux du comte de Rochefort et la vie de Turenne, attribuée à Du Buisson. Indiquons encore *les Particularités de la route de M. le prince de Condé, et le sujet de son retardement, avec le passage des troupes du cardinal Mazarin*, Paris, 1652, in-4°.

était tourmenté par sa goutte, le jeune Marsillac tombait de sommeil. Condé seul était infatigable, dormant et s'éveillant à volonté, et toujours de bonne humeur.

Ils arrivèrent le samedi soir aux portes de La Charité. Là, Condé dépêcha Gourville à Paris pour avertir qu'il allait s'y rendre après avoir visité l'armée. Il ne savait où elle était, et tâcha de gagner Châtillon-sur-Loing pour en apprendre des nouvelles, et aussi pour se reposer au château, qui appartenait à la duchesse de Châtillon; mais la cour, qui était à Gien, avait eu vent de son voyage et savait la route qu'il avait suivie. On fit courir après lui vingt maîtres, comme on disait alors, c'est-à-dire vingt cavaliers bien montés et déterminés, avec ordre de le prendre mort ou vif. Condé n'échappa que par miracle; il avait envoyé son valet de chambre à Châtillon afin qu'on tînt la porte du parc ouverte. Guitaut et Chavagnac étaient en avant, à la découverte. Il n'avait avec lui que La Rochefoucauld et le jeune Marsillac; celui-ci marchait cent pas devant le prince, et La Rochefoucauld allait après lui à la même distance, afin qu'en cas de malheur, averti par l'un ou par l'autre, il pût avoir le temps de se sauver. Ils n'avaient pas fait ainsi quelque chemin qu'ils virent paraître quatre cavaliers qui marchaient vers eux. Ils crurent que c'étaient les gens qui les cherchaient et se préparaient à les charger, résolus à se faire tuer plutôt qu'à se laisser prendre; mais c'étaient Guitaut et Chavagnac avec deux gentilshommes de leur connaissance. A Châtillon, Condé apprit que l'armée était à huit lieues de là; il y courut en toute hâte, et rencontra les avant-postes le 1er avril 1652.

Il trouva l'armée de la fronde aussi divisée que ses chefs. Il en prit sur-le-champ le commandement, ôtant ainsi la principale cause des jalousies de Nemours et de Beaufort; il la réunit, la fit reposer un jour, s'empara sans coup férir de Montargis et de Château-Renard, et se porta rapidement sur l'armée royale. Elle était dispersée dans des quartiers éloignés les uns des autres pour la commodité des fourrages, et à cause du peu de crainte qu'inspiraient Beaufort et Nemours. Le maréchal d'Hocquincourt était campé à Bleneau, et Turenne un peu plus loin, à Briare. Les deux maréchaux devaient réunir leurs troupes le lendemain. Condé ne leur en laissa pas le temps; le soir même, dans la nuit du 6 au 7 avril 1652, il tomba sur le premier quartier du maréchal d'Hocquincourt, le culbuta, et parvint à faire plier tous les autres grâce à une de ces charges de flanc où il payait énergiquement de sa personne. D'Hocquincourt, après s'être battu en soldat, fut contraint de céder et de se retirer à quelques lieues du côté d'Auxerre, ayant perdu tout son bagage et trois mille chevaux. Cependant on était venu dire à Turenne ce qui

se passait à Bleneau; il crut d'abord que c'était une attaque du duc de Nemours, et il ne s'en mit pas fort en peine. Il vint au milieu de la nuit avec quelque infanterie pour soutenir son collègue et rétablir le combat; mais en voyant, à la lueur des villages en feu, avec quel ensemble l'attaque avait été conduite, il reconnut qu'il n'avait pas affaire à Nemours et s'écria : *Ah! M. le Prince est arrivé* (1). Il se garda bien de l'attendre, n'ayant ni cavalerie ni artillerie, et après avoir fait dire à d'Hocquincourt de se rallier à lui au plus vite, il marcha en bon ordre, pendant cette longue et obscure nuit, à la rencontre du gros de ses troupes, que Navailles et Palluau lui amenaient. Un moment il s'arrêta dans une plaine où il avait un assez grand bois à sa gauche et à sa droite des marais. Autour de Condé, on trouvait ce poste avantageux; Condé en jugea bien différemment. « Si M. de Turenne demeure là, dit-il, je m'en vais le tailler en pièces; mais il se gardera bien d'y demeurer (2). » Il n'avait pas achevé qu'on vit Turenne se retirer, trop habile pour attendre Condé en plaine et s'exposer à ses redoutables manœuvres. Un peu plus loin, il trouva une position tout autrement favorable; là il fit ferme, résolu à combattre. En vain ses officiers le pressèrent-ils de n'en rien faire, de ne pas hasarder la dernière armée qui restât à la monarchie, et de se borner à couvrir Gien en attendant d'Hocquincourt: *Non*, répondit-il, *il faut vaincre ou périr ici* (3). Turenne, il est vrai, était bien inférieur en cavalerie à Condé; mais il avait une artillerie puissante et bien servie. Il se plaça sur une hauteur qu'il couvrit d'infanterie et d'artillerie, mit au bas sa cavalerie dans une plaine trop étroite pour que Condé pût y déployer la sienne, et où l'on ne pouvait arriver qu'à travers un grand bois et par un seul défilé coupé de fossés et rempli de marécages. A cette forte position, Condé put reconnaître à son tour son illustre disciple. Il n'y avait pas là de grandes manœuvres à tenter; on n'avait pas le temps d'essayer de tourner Turenne : il fallait l'écraser sur-le-champ, s'il était possible, avant qu'il eût été rejoint par d'Hocquincourt. Le défilé était la clef de la situation: on s'y battit avec acharnement de part et d'autre. Turenne le défendit lui-même l'épée à la main, et aux six escadrons qu'y lança Condé il opposa une batterie d'un effet terrible, montrant un courage égal à celui de son héroïque adversaire, bien que dans un genre différent; car Turenne, on ne le sait pas assez, était aussi grenadier que général. Bussy, dans son

(1) Ramsay tenait cette anecdote « de feu M. le duc de La Rochefoucauld, alors prince de Marsillac. » Le jeune prince de Marsillac était en effet à Bleneau, et s'y distingua; il a donc très bien pu recueillir le mot de Turenne.

(2) C'est Tavannes qui nous a conservé ce précieux détail.

(3) Ramsay, l. III, p. 245.

admirable portrait de Turenne (1), qu'égale ou surpasse encore celui qu'il a laissé de Condé (2), a prétendu que Turenne avait commencé par être plus circonspect qu'entreprenant, que sur la fin de sa vie il ne se ménagea plus tant qu'il l'avait fait d'abord, sa prudence venant de son tempérament et sa hardiesse de son expérience. Un paradoxe si bien tourné ne pouvait manquer de faire fortune, et il a séduit Napoléon lui-même; mais il est démenti par les faits. De très bonne heure Turenne fit paraître un courage bien voisin de la témérité, et presque toutes ses fautes viennent d'un excès de hardiesse. A Mariendal, il pouvait, il devait battre en retraite et éviter de combattre, n'ayant pas toutes ses troupes réunies; à Réthel surtout, il aurait dû rompre devant Du Plessis et savoir fuir : la raison la plus vulgaire prescrivait cet unique moyen de salut; Turenne ne s'y put résigner, et il manqua d'être tué ou fait prisonnier en déployant une valeur inutile. A Bleneau, pour la première fois il faisait tête à Condé et se montra digne de lui et comme capitaine et comme soldat : on ne saurait à qui des deux donner le prix de la bravoure. Vers le soir, d'Hocquincourt rejoignit Turenne, et le duc de Bouillon amena de Gien quelques renforts à son frère. Les deux armées, sans avoir rien pu gagner l'une sur l'autre, se retirèrent l'une vers Gien, l'autre à Châtillon, et quelques jours après Condé remettait la sienne entre les mains du comte de Tavannes, et lui-même s'en allait à Paris (3).

Ici Napoléon (4), qui a raconté et apprécié cette courte campagne avec sa supériorité accoutumée, est également sévère envers Turenne et envers Condé. Il blâme la résolution que prit Turenne d'affronter toute l'armée de la fronde avec une seule division de l'armée royale, et il prétend qu'il aurait dû attendre le maréchal d'Hocquincourt et les renforts du duc de Bouillon, afin de combattre en nombre égal ou supérieur. En principe, rien de plus juste assurément; mais il est des situations où le comble de l'art est de se mettre au-dessus de l'art ordinaire. Si Turenne, selon les conseils de son état-major et l'avis de Napoléon, eût reculé davantage, il courait le risque de ne pas retrouver une position aussi avantageuse que celle qu'il avait

(1) *Mémoires*, t. I^er, p. 477.

(2) *Lettres de Bussy*, édit. d'Amsterdam, 1751, t. V, p. 309.

(3) Nous avons cinq relations de l'affaire de Bleneau par des témoins plus ou moins importans : du côté de Condé, La Rochefoucauld, Tavannes et Gourville; du côté de Turenne, Navailles et Turenne lui-même, sans parler des nombreuses mazarinades pour et contre, où la vérité est sacrifiée à l'esprit de parti. Chavagnac aussi prit part au combat, mais ce qu'il dit dans ses prétendus mémoires manque à la fois d'importance et de certitude. Le récit de Ramsay a pour base celui du duc d'York, qui n'était pas à Bleneau, et qui parle d'après Turenne. Napoléon n'a connu que Turenne, York et Ramsay.

(4) *Mémoires*, t. V, p. 63-67.

rencontrée; il donnait à Condé le temps de l'atteindre et de l'envelopper de sa nombreuse cavalerie; il pouvait être contraint d'accepter la bataille en rase campagne, exposé aux manœuvres du grand stratégiste. Il lui était impossible de savoir à quelle heure précise d'Hocquincourt le rejoindrait, et l'illustre vaincu de Waterloo était payé, ce semble, pour ne pas trop faire fonds sur la promptitude des secours qu'on peut attendre d'une division éloignée.

Napoléon n'épargne pas davantage les critiques à Condé. Il les résume toutes par un mot piquant auquel il n'a pas pu résister, et qui le fait sourire lui-même : « Condé, dit-il, manqua cette fois d'audace. » L'épigramme est jolie, mais, nous en demandons pardon à Napoléon, elle n'est pas fondée, au moins militairement. Non, Condé n'a pas manqué d'audace dans cette campagne : loin de là, toute sa conduite est une suite de combinaisons et d'actions audacieuses. Quoi de plus audacieux que cette course de près de dix jours pendant cent cinquante lieues avec six personnes pour venir prendre le commandement de l'armée? Quoi de plus audacieux que la résolution prise sur-le-champ de se jeter entre d'Hocquincourt et Turenne, de couper en deux l'armée royale et d'en disperser une partie avant d'attaquer l'autre? Condé a-t-il perdu un moment pour marcher sur Turenne et le poursuivre l'épée dans les reins? Est-ce sa faute s'il avait affaire à un grand capitaine, qui sut choisir une excellente position et s'y tenir avec une constance inébranlable? Dans l'attaque de cette position, Napoléon reproche-t-il à Condé d'avoir manqué d'audace? Turenne s'est couvert de gloire, car il a résisté heureusement à Condé; mais Condé, pour n'avoir pas été victorieux, n'a pas été le moins du monde vaincu. Le militaire est donc ici à l'abri de tout reproche. Comme nous allons le voir, c'est le politique qui a failli. Condé a quitté l'armée fort mal à propos, selon nous, mais ç'a été par des considérations qui n'ont rien à voir avec l'art de la guerre.

Même avant le combat de Bleneau, Gourville était revenu de Paris, apportant à Condé des nouvelles et des lettres. Les amis du prince étaient fort partagés sur la conduite qu'il avait à tenir. Les uns étaient d'avis qu'il restât à l'armée et poursuivît ses succès; les autres insistaient avec force pour qu'il se rendit immédiatement à Paris, afin d'y relever la fronde expirante. Cette dernière opinion était celle du duc de Rohan-Chabot, un des amis intimes de Condé, et aussi d'un autre personnage qui lui inspirait une confiance particulière, le comte de Chavigny, fils de M. Le Bouthillier, ancien surintendant des finances, et lui-même quelque temps ministre des affaires étrangères sous Richelieu. Formé à l'école du grand cardinal, ainsi que Mazarin, Chavigny avait vu d'assez mauvais œil,

après la mort de leur commun maître, la subite élévation d'un collègue, qui même avait commencé par être un peu son protégé (1). Dès 1643, la vanité l'avait détourné des grandes voies de l'ambition, et il s'était jeté dans des intrigues très compliquées. La Rochefoucauld (2) insinue qu'au fond Chavigny poursuivait alors le même but que Retz, et aspirait aussi à gouverner le duc d'Orléans. Il demandait avant tout un grand conseil, semblable à celui qu'il avait poussé Louis XIII à imposer à la régente, bien persuadé qu'avec ses liaisons et son crédit il ne pouvait manquer de faire partie d'un tel conseil, et qu'une fois là sa capacité ferait le reste. A ce point de vue, l'essentiel pour lui était d'arrêter les sourdes menées de Retz, toujours puissant dans le parlement et dans l'opinion, et qui le devenait de jour en jour davantage auprès du duc d'Orléans. Chavigny avait donc écrit à Condé que, s'il tardait un jour à se rendre à Paris, ses affaires étaient perdues sans ressource. Le duc d'Orléans, conduit par Retz, était tout près de s'accommoder avec la cour. Les partisans de Mazarin levaient partout la tête. Le parlement était à bout. Le peuple, n'ayant plus là son idole, le duc de Beaufort, pour le ranimer sans cesse, commençait à s'apaiser, et il était fort partagé. La bourgeoisie presque entière demandait le roi et la paix. Paris pouvait d'un moment à l'autre échapper à la fronde, et quelques avantages de plus du côté de la Loire étaient peu de chose devant la crainte d'un pareil désastre. L'avis de Chavigny entraîna Condé. Lui aussi il s'imagina qu'en arrivant à Paris le front ceint de la merveilleuse auréole que lui faisaient et cette course extraordinaire à travers la France et ses derniers exploits, il ressaisirait son ascendant sur le duc d'Orléans, déjouerait les intrigues de Retz, et, en ralliant tout ce qui restait de partisans accrédités à la fronde autour de sa propre gloire, il fonderait un grand gouvernement capable de se soutenir devant celui de la reine. Mais c'étaient là des espérances plus brillantes que solides. Le meilleur moyen de s'assurer de la fidélité du duc d'Orléans, de se mettre à l'abri de ses trahisons et de celles de son digne conseiller, c'était d'être le plus fort et le maître des événemens. Paris serait toujours le prix du vainqueur. On y pouvait envoyer des hommes mille fois plus en état que Condé de tenir tête au dangereux cardinal, La Rochefoucauld par exemple et le duc de Nemours, qui, réunis au duc de Rohan, à Chavigny et au président Viole, tout dévoué à Condé, pouvaient au moins lui garder le duc d'Orléans et Paris jusqu'à la fin de la campagne. Le comte de Tavannes, qu'il avait choisi pour le remplacer, était sans doute un excellent officier, l'un de ces vaillans

(1) *Mémoires* du jeune Brienne, gendre de Chavigny, publiés par M. Barrière, t. Ier, p. 288, etc.

(2) *Mémoires de La Rochefoucauld*, dans la collection de Petitot, t. LII, p. 145.

petits-maîtres qui, sur les champs de bataille, servaient d'ailes à sa pensée, portaient partout ses ordres, exécutaient les manœuvres les plus périlleuses, tantôt chargeant avec une impétuosité irrésistible, tantôt soutenant les charges les plus terribles avec une constance et une solidité à toute épreuve. Mais si l'intrépide Tavannes pouvait fort bien conduire une division dans une grande armée, il n'était pas de force à commander en chef, et il n'avait pas d'autorité sur les troupes étrangères que le duc de Nemours avait amenées de Flandre, et qu'il remit, en se rendant à Paris avec Condé, entre les mains du comte de Clinchamp. L'armée, ainsi partagée, n'était capable de rien de grand. Condé seul pouvait achever ce qu'il avait commencé. Une fois engagé dans la formidable entreprise qu'il avait formée contre la reine et Mazarin, il n'y avait de salut pour lui qu'en la poussant jusqu'au bout. Il devait donc, s'il est permis de s'exprimer ainsi, s'acharner sur Turenne, périr ou le vaincre, et contraindre Mazarin à s'enfuir une dernière fois en Allemagne ou en Italie, et la reine à lui remettre le jeune roi. Pour cela, il aurait fallu à Condé une ambition fixe, un but bien déterminé; il aurait fallu qu'il se proposât nettement d'être régent ou du moins lieutenant-général du royaume à la place de Monsieur, de gré ou de force, qu'il concentrât tous les pouvoirs dans sa main, qu'il fût enfin Cromwell ou Guillaume III, et Condé n'était ni l'un ni l'autre. Depuis sa prison, son esprit avait été traversé par de mauvais rêves; mais il y avait dans son cœur un fonds invincible de loyauté. L'ambition était bien plus autour de lui qu'en lui-même. Il n'avait pas même songé à effacer les d'Orléans, à supprimer entre le trône et sa maison un intermédiaire qui depuis vingt années n'avait cessé d'être funeste à la monarchie et à la France. Au contraire, il avait contracté avec Monsieur des engagemens auxquels il entendait rester fidèle. Il exigeait impérieusement pour ses parens et pour ses amis des avantages considérables : pour lui-même, il ne savait trop ce qu'il voulait. Mais quoi qu'il voulût et dans toutes les hypothèses, car son secret est demeuré entre Dieu et lui, il eut tort de s'éloigner de la Loire en laissant Turenne debout. Voilà sa véritable faute, et non pas d'avoir manqué d'audace, comme le dit Napoléon. Ce n'est pas une faute militaire, c'est une faute politique immense, irréparable. Il pouvait écraser Turenne, il devait le tenter du moins; il le laissa échapper. L'occasion une fois manquée ne revint plus. Turenne jusque-là n'était qu'au second rang; par une résistance glorieuse, il eut dès ce moment et on s'appliqua à lui donner l'importance d'un rival de Condé. Mazarin s'enhardit de jour en jour davantage; la royauté, qui avait été à deux doigts de sa perte, se releva, et la cour se rapprocha de Paris, tandis que, poussé par son mauvais génie, quittant les champs de bataille où était sa véri-

table force, Condé s'en alla consumer un temps précieux dans un dédale d'intrigues pour lesquelles il n'était pas fait, et où il se perdit lui et la fronde.

III.

Il arriva à Paris le 11 avril, et trouva toutes choses dans la dernière confusion. Il s'appliqua à ménager et à caresser la vanité ombrageuse de Monsieur, lui prodiguant toute sorte de déférences et ayant bien soin de garder partout le second rang. Le lendemain, il se rendit au parlement, et quoique le président Bailleul, qui remplaçait Mathieu Molé, lui fût ouvertement contraire, loin de se laisser aller à ses emportemens ordinaires, il eut l'air d'approuver les sentimens de la compagnie pour le roi et pour la paix, et déclara qu'il n'avait d'autre prétention que de servir le parlement et de faire exécuter ses arrêts, c'est-à-dire d'obtenir la sortie de Mazarin du royaume. Sur ce point seul il se montra inflexible. Il tint le même langage à la cour des comptes et à la cour des aides. On lui témoignait les plus grands respects; mais il ne lui était pas difficile de reconnaître que les temps étaient bien changés, qu'on était las de la guerre, et qu'on souhaitait la paix. Le président Bailleul avait exprimé sa douleur de voir un prince du sang royal les mains teintes du sang des sujets du roi (1). A la cour des comptes, le premier président, Nicolaï, avait conjuré Monsieur de s'entremettre pour un accommodement pacifique (2). A la cour des aides, le premier président, Amelot, s'était plaint hautement (3) qu'il semblât y avoir un traité avec l'Espagne, puisque c'était avec des deniers espagnols qu'on payait les nouvelles recrues. Condé faisait-il battre le tambour pour rassembler la milice bourgeoise, on demandait au nom de qui battait le tambour, et on se plaignait qu'on usurpât l'autorité royale. Évidemment il fallait prendre un parti, ou traiter avec la cour à des conditions acceptables, ou ranimer la fronde et pousser vivement Mazarin. Les perpétuelles hésitations de Monsieur étaient un obstacle à tout. Condé ne savait ni comment se servir du duc d'Orléans, ni comment s'en passer. A moins de se résoudre à se faire lui-même le chef du parti, il fallait bien, pour conserver une ombre de légalité, précisément parce qu'il tirait l'épée contre le roi, respecter le lieutenant-général du royaume. Il lui

(1) *Journal ou Histoire du temps présent*, contenant toutes les déclarations du roi vérifiées en parlement et tous les arrêts rendus, les chambres assemblées, pour les affaires publiques, depuis le mois d'avril 1651 jusqu'en juin 1652. — Séance du 12 avril, p. 262.

(2) *Ibid.*, p. 290.

(3) Conrart donne le discours même du premier président Amelot et toute la scène. *Mémoires de Conrart* dans la collection Petitot, t. XLVIII, p. 33 et suiv.

faisait donc une cour assidue, mais sans rien gagner sur ce prince égoïste, vain et pusillanime, qui, au lieu d'être touché de la fidélité de Condé et d'y répondre par la sienne, plus il était forcé de reconnaître ses grandes qualités, plus en secret il en était jaloux, et dans son dépit prêtait l'oreille aux perfides suggestions de Retz.

Condé, il est vrai, avait bien des appuis au Luxembourg. La duchesse d'Orléans, cette belle Marguerite de Lorraine que Gaston avait épousée à Bruxelles malgré Louis XIII, n'était pas sans pouvoir sur lui, et elle l'animait contre le successeur de Richelieu. Au mois de janvier 1652, elle avait réussi à faire conclure un traité entre Monsieur, Condé et le duc Charles de Lorraine : elle l'avait signé au nom de son frère, et le comte de Fiesque au nom de Condé. De son côté, Mademoiselle, un peu fantasque, mais loyale et courageuse, s'était jointe à sa belle-mère, et elle était déclarée pour la guerre, moitié par goût de l'éclat et du bruit, pour parader à la tête des troupes avec ses deux dames d'honneur, la comtesse de Frontenac et la comtesse de Fiesque, transformées en aides de camp, moitié par l'espoir secret que dans la défaite de Mazarin et dans le triomphe de son père elle parviendrait à épouser le jeune roi et à échanger le casque de la fronde pour la couronne de France (1). Madame et Mademoiselle, fidèles à la parole donnée, parlaient à Monsieur le langage de l'honneur; mais Retz, s'adressant à ses mauvais instincts, était bien plus sûr d'être écouté. Il fomentait ses soupçons jaloux par le récit envenimé des traits de hauteur qui échappaient à Condé; il flattait le goût du repos qui renaissait bien vite dans le cœur de Monsieur après quelques agitations et à la vue du péril; il l'engageait à ne se pas sacrifier pour Condé, et à traiter sans lui avec la reine, puisque la reine repoussait absolument cet impérieux personnage. En même temps il lui faisait voir que Mazarin maintenu à la tête des affaires était un triomphe remporté sur lui et une humiliation insupportable. En un mot, il le poussait par où il penchait, marchant lui-même à ses propres fins sous le masque d'un faux dévouement. En vain La Rochefoucauld, Rohan, Nemours, et les autres amis de Condé le combattaient-ils de toutes leurs forces : Retz, en fait d'intrigues et de complots, leur était bien supérieur. Il était à Paris sur son vrai champ de bataille, manœuvrant avec un art consommé dans les sens les plus différens, et toujours vers le même but, la perte de Condé. Il excitait aisément contre lui le parti royaliste, et le minait chaque jour dans le parlement et dans les autres cours, en laissant entendre que Monsieur n'était pas si intimement uni qu'on le pouvait croire à M. le Prince. Il avait aussi conservé ses vieilles intel-

(1) Voyez le portrait de Mademoiselle en Pallas, le casque en tête, si admirablement gravé par Poilly.

ligences dans le peuple : il y était presque aussi puissant que Beaufort, et pouvait lancer à son gré sur la place publique des gens apostés pour crier tour à tour, selon les occasions : *A bas le Mazarin!* et *vive la paix!* c'est-à-dire : à bas M. le Prince! Celui-ci, égaré dans la fronde comme dans un monde étranger, cherchait péniblement sa route à travers toutes ces intrigues, luttant sans cesse contre lui-même, s'efforçant de retenir son humeur bouillante, et se laissant volontiers conduire aux conseils de ses amis.

La plupart étaient d'avis de sortir de cette situation incertaine et de s'accommoder honorablement et sûrement avec la cour. Condé ne s'y refusa point, et se laissa entraîner, dit La Rochefoucauld, qui y fut bien pour quelque chose, « dans un abîme de négociations dont on n'a jamais vu le fond, et qui a toujours été le salut de Mazarin et la perte de ses ennemis. » De concert avec le duc d'Orléans, Condé autorisa une démarche auprès de la reine, et chargea Chavigny de ses propositions. Comme le duc d'Orléans, poussé par Retz, faisait une condition absolue du renvoi de Mazarin, Condé se joignit à lui sur ce point, et pour lui-même il demandait seulement qu'on acquittât les promesses qu'il avait faites à ses partisans, et qui étaient à ses yeux des engagemens d'honneur. Cependant, si nous en croyons La Rochefoucauld, Chavigny songea plus à ses propres intérêts qu'aux intérêts de celui qui l'avait envoyé. Il ne devait voir que le roi et la reine, et il vit aussi Mazarin; il traita même avec lui sans insister sur cette condition que Mazarin sortît du royaume, ce qui donnait à Condé envers le duc d'Orléans une apparence de déloyauté qui le mit dans le plus grand courroux.

Les choses en étaient là, et « tout ce qu'il y a de plus raffiné et de plus sérieux dans la politique, dit encore La Rochefoucauld, étoit exposé aux yeux de M. le Prince pour prendre un de ces deux partis, de faire la paix ou de continuer la guerre, lorsque Mme de Châtillon lui fit naître le désir de la paix par des moyens plus agréables. Elle crut qu'un si grand bien devoit être l'ouvrage de sa beauté, et, mêlant de l'ambition avec le dessein de faire une nouvelle conquête, elle voulut en même temps triompher du cœur de M. le Prince et tirer des avantages de la négociation. »

Ailleurs, en parlant des jeunes amies de Mme de Longueville, nous avons dit un mot de la duchesse de Châtillon (1). Il est indispensable d'y insister pour l'entière intelligence de ce qui va suivre.

Isabelle-Angélique de Montmorency était l'une des deux filles de ce brave et infortuné comte de Montmorency-Bouteville, qui, victime d'un faux point d'honneur et de sa passion effrénée pour le

(1) *La Jeunesse de Madame de Longueville*, chapitre II, p. 177-180.

duel, eut la tête tranchée en place de Grève le 21 juin 1627. Elle était sœur de François de Montmorency, comte de Bouteville, depuis l'illustre maréchal de Luxembourg. Née en 1626, elle avait été mariée en 1645 au dernier des Coligny, duc de Châtillon, l'un des héros de Lens, tué au combat de Charenton en 1649. Veuve à vingt-trois ans, sa rare beauté lui fit mille adorateurs; elle fut une des reines de la galanterie pendant toute la fronde, et même, après bien des aventures, à trente-huit ans elle séduisit encore le duc de Meck-lembourg, qui l'épousa en 1664. A la beauté, Mme de Châtillon joignait beaucoup d'esprit, mais de l esprit tourné à l'intrigue. Elle était vaine et ambitieuse, en même temps fort intéressée, médiocrement scrupuleuse, et un peu de l'école de Mme de Montbazon. De bonne heure, elle avait frappé Condé; mais il n'y avait plus songé, tout entier à sa passion pour Mlle Du Vigean. Depuis ces nobles amours, si tristement terminées, et après l'émotion passagère que lui donna encore un moment la belle et vertueuse Mlle de Toussy, Condé étouffa ses instincts chevaleresques et dit adieu à la haute galanterie de sa jeunesse et de l'hôtel de Rambouillet; il n'a plus eu que des attachemens légers et vulgaires, dont on n'a pas gardé le souvenir. Mme de Châtillon seule est connue pour avoir une dernière fois captivé son cœur, et cette liaison a exercé sur Condé et sur ses affaires, à l'époque où nous en sommes arrivés, une assez grande influence pour que l'histoire s'en doive occuper, si elle ne veut pas se contenter de retracer la suite et comme la figure des événemens qui se passent sur la scène du monde sans les comprendre, sans en pénétrer les causes véritables, qui résident dans le caractère des hommes et dans leurs passions. Or, de toutes les passions, il n'en est pas une plus énergique à la fois et plus étendue que l'amour. Il tient une place immense dans la vie humaine, et dans les plus hautes comme dans les plus humbles conditions. De nos jours, nous l'avons vu faire et défaire des rois. Jadis, en retenant trop longtemps César à Alexandrie auprès de Cléopâtre, il amassa sur sa tête l'orage formidable qui pensa l'accabler à Munda. Il était pour beaucoup dans la guerre qu'Henri IV allait entreprendre, lorsque la mort le vint arrêter. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant la plupart des historiens n'en tenir aucun compte, comme d'une chose trop frivole, et le reléguer dans la vie privée, comme si la vie privée n'était pas le fond même de la vie publique, comme si ce qui s'agite dans l'âme n'était pas le principe de ce qui éclate au dehors! Non, l'empire de la beauté ne connaît pas de limites, et nulle part il n'est plus puissant que sur ces grands cœurs qu'on appelle Alexandre, César, Charlemagne, Henri IV. On peut bien mettre Condé dans cette illustre compagnie.

Nous connaissons un gracieux monument du pouvoir de Mme de Châtillon sur Condé. A Châtillon-sur-Loing, dans ce qui subsiste de l'antique château des Coligny, qu'Isabelle de Montmorency tenait de son mari et qu'elle laissa à son frère, dans ce salon du noble héritier des Luxembourg, aussi précieux pour l'histoire que pour l'art, où l'on voit rassemblés, à côté de l'épée du connétable Anne, le portrait de Luxembourg à cheval avec sa mine si fine et si fière, ainsi que le portrait en pied de Charlotte Marguerite de Montmorency, princesse de Condé, en habit de veuve, est un grand et magnifique tableau d'une main inconnue, mais qui doit être celle de Juste ou de Ferdinand, représentant une jeune femme d'une beauté ravissante, aux traits parfaitement réguliers, avec les plus jolis cheveux d'un châtain clair, et des yeux gris de l'éclat le plus doux, au cou de cygne, à la taille fine et légère, peinte de grandeur naturelle, et parée de tous les attraits de la jeunesse relevés par une exquise coquetterie. Elle est assise dans une molle attitude. Une de ses mains, nonchalamment étendue, tient un bouquet de fleurs; l'autre est posée sur la crinière d'un lion, dont la tête se montre de face, et dont les yeux flamboyans sont, à ne s'y pouvoir méprendre, les yeux terribles de Condé lorsqu'il avait les armes à la main. Voilà bien la belle duchesse de Châtillon à vingt-cinq ou vingt-six ans, et à peu près telle qu'elle a pris soin de se décrire elle-même dans les *Divers Portraits* de Mademoiselle (1). La tête se détache merveilleusement (2). On ne peut voir une figure plus gracieuse; mais elle manque un peu de caractère et de grandeur, et ce n'est pas là Mme de Longueville. Celle-ci n'était pas aussi régulièrement belle; mais elle avait un bien plus grand air, et une suprême distinction reluisait dans toute sa personne.

Mme de Châtillon et Mme de Longueville avaient été élevées ensemble, et fort liées pendant toute leur première jeunesse. Peu à peu il se mit entre elles quelque rivalité de beauté, et elles se brouillèrent tout à fait lorsque Mme de Longueville s'aperçut, après la

(1) *XLe portrait de madame de Châtillon fait par elle-même.*

(2) Cette tête est évidemment l'original du charmant portrait gravé de Frosne, que Moncornet a si médiocrement reproduit. — A Châtillon-sur-Loing, il y avait autrefois une ancienne maison du Temple, dont l'amiral de Coligny avait fait une sorte de collége et d'académie pour y élever des gentilshommes protestans, et que Mme de Mecklembourg transforma en un couvent où elle venait faire de fréquentes retraites. Elle fit cadeau de son portrait aux religieuses. Le couvent est devenu un hôtel-Dieu encore desservi par des religieuses, qui ont conservé avec soin le portrait donné à leurs devancières. Ce portrait subsiste parfaitement intact. C'est bien Mme de Châtillon du salon de M. le duc de Montmorency-Luxembourg. Elle est plus âgée, mais encore bien belle. Elle a plus d'embonpoint, et la bouche est déjà moins fine. Elle est peinte à demi-corps, un peu en Madeleine, et plus tard on lui a mis une croix entre les mains. Ce morceau est d'un coloris exquis, et on l'attribue avec toute vraisemblance à Mignard.

mort de Châtillon, que la jeune et belle veuve, tout en accueillant fort bien les hommages du duc de Nemours, portait aussi ses vues sur Condé. Mme de Longueville avait ses raisons pour ne pas être alors très sévère, mais elle connaissait le cœur intéressé de la belle duchesse, et elle la redoutait pour son frère : elle craignait que Mme de Châtillon, ayant grand besoin des faveurs de la cour, ne retînt Condé dans les engagemens qu'il avait avec Mazarin, tandis qu'elle-même s'efforçait de l'entraîner dans la fronde. La querelle s'était renouvelée en 1651, quand Condé sortit de prison, et elle était dans toute sa force en 1652. Mme de Châtillon et Mme de Longueville se disputaient le cœur de Condé : l'une l'attirait vers la cour, espérant bien que la cour ne serait pas ingrate envers elle, l'autre le poussait de plus en plus dans le parti de la guerre. Mme de Longueville, sachant combien Condé avait d'amitié pour le duc de Nemours, qui était dans la main de la duchesse, pendant un court voyage qu'ils firent ensemble de Montrond à Bordeaux, mêla fort mal à propos la politique et la coquetterie, et essaya sur Nemours le pouvoir de ses charmes, afin de l'enlever à Mme de Châtillon et au parti de la paix. Le voyage n'avait pas duré deux jours en compagnie de la princesse de Condé, et après être resté bien peu de temps à Bordeaux, Nemours en était parti pour aller en Flandre prendre le commandement des troupes promises par l'Espagne. Nul ne sait jusqu'où avait été la faute de Mme de Longueville; mais la moindre apparence suffit à La Rochefoucauld. Comme il n'avait cherché que ses avantages dans la fronde, ne les y trouvant pas, il commençait à se lasser, et ne demandait pas mieux que de mettre fin à la vie errante et aventureuse qu'il menait depuis plusieurs années par un bon accommodement. La conduite de Mme de Longueville, en le blessant jusqu'au vif dans ce qui pouvait lui rester de tendres sentimens pour elle, et surtout dans la partie la plus sensible de son cœur, la vanité et l'amour-propre, lui fut une occasion, et, dit une contemporaine très bien informée, un prétexte (1) qu'il saisit avec empressement, de rompre une liaison devenue contraire à ses intérêts. Aussi en avril 1652, quand il revint à Paris avec Condé, et y trouva Mme de Châtillon, il entra dans toutes ses passions et dans tous ses desseins, comme lui-même l'avoua depuis à Mme de Motteville (2); il mit à son service tout ce qu'il y avait en lui d'adresse et d'habileté, et descendit envers Mme de Longueville à des vengeances

(1) *Mémoires de la duchesse de Nemours*, édit. d'Amsterdam, 1758, p. 154 : « M. de La Rochefoucauld, ayant envie de la quitter depuis longtemps, prit cette occasion avec joie. »

(2) Mme de Motteville, *Mémoires,* édition d'Amsterdam, 1750, t. V, p. 132 : « M. de La Rochefoucauld m'a dit que la jalousie et la vengeance le firent agir soigneusement, et qu'il fit tout ce que Mme de Châtillon voulut. »

indignes d'un galant homme, et qui nous révoltent encore, au bout de deux siècles, comme elles ont fait les contemporains.

M^me^ de Châtillon ne se contenta pas d'arracher l'inconstant et léger duc de Nemours à sa nouvelle amie absente; elle exigea qu'il se tournât contre elle et lui en fît un public et outrageant sacrifice. Ce n'étaient encore là que les représailles de la vanité féminine : l'ambitieuse duchesse alla plus loin : elle entreprit de ruiner M^me^ de Longueville dans l'esprit de son frère. Pour cela, elle s'appliqua à la décrier de toute manière auprès de lui, et tâcha même de lui persuader que sa sœur ne lui était pas aussi attachée qu'elle le faisait paraître, qu'elle avait promis au duc de Nemours de le servir à ses dépens, et qu'elle en ferait autant pour un autre, si une passion semblable la prenait (1) : calomnie aussi absurde qu'odieuse, car M^me^ de Longueville n'avait pas songé le moins du monde à enlever le duc de Nemours à Condé, mais à M^me^ de Châtillon, précisément pour l'engager davantage dans les intérêts de Condé, tels qu'elle les entendait.

La politique de M^me^ de Longueville était fort simple, et c'était la vraie, la fronde une fois admise. Certes il eût bien mieux valu et pour M^me^ de Longueville et pour Condé et pour la France ne pas entrer dans cette voie fatale où la grandeur nationale fut arrêtée pendant dix années et où la maison de Condé pensa périr; mais après avoir embrassé ce funeste parti, il ne restait plus à un esprit conséquent et ferme qu'à en poursuivre résolûment le triomphe. Or ce triomphe aux yeux de M^me^ de Longueville était dans le renversement de Mazarin, condition nécessaire de la domination de Condé. Voilà le but que lui avait montré La Rochefoucauld en l'engageant dans la fronde au commencement de 1648, et elle ne l'avait jamais perdu de vue. C'est pour l'atteindre qu'elle s'était jetée dans la guerre civile, et qu'elle avait fini par y entraîner son frère; que, vaincue à Paris en 1649, elle avait tenté en 1650 de soulever la Normandie; qu'elle avait risqué sa vie, bravé l'exil, fait alliance avec l'étranger et maintenu à Stenay le drapeau des princes. En 1651, elle avait été d'avis de reprendre les armes, et maintenant elle pensait qu'il ne fallait pas les quitter, et qu'au lieu de se perdre en négociations inutiles avec le rusé et habile cardinal, c'était sur son épée seule que Condé devait compter. Elle le savait incapable de se tirer à son avantage des intrigues qui l'environnaient, et elle le poussait sur les champs de bataille. Elle était ouvertement du parti de la guerre, et par là elle était d'intelligence avec tous les instincts de Condé. Elle avait toujours eu sur lui un assez grand empire, parce qu'il lui savait un cœur de la trempe du sien, et si l'amour ne l'eût

(1) *Mémoires de La Rochefoucauld*, édition de 1662, p. 198.

aveuglé, il aurait repoussé avec mépris les indignes accusations qu'on osait élever contre elle, comme il avait fait en 1643 dans l'affaire des lettres que lui attribuait Mme de Montbazon (1). Jamais femme en effet ne fut naturellement moins portée à la galanterie qu'Anne de Bourbon; elle aimait les hommages, mais les plaisirs des sens ne l'attiraient point (2). Il est certain qu'elle ne fut pas le moins du monde touchée des agrémens du beau duc de Nemours (3), et La Rochefoucauld, qui l'avait bien étudiée, ne trouva pas de plus sûr moyen de la séduire que de flatter sa passion innée pour la gloire et pour la grandeur. Là étaient à la fois la faiblesse et la force de Mme de Longueville, le principe de sa coquetterie parmi les amusemens de la paix comme de son intrépidité au milieu des plus tragiques aventures. Sa fierté nourrissait l'espérance de voir un jour les Condé remplacer les d'Orléans, et lorsqu'en 1650 Monsieur eut un fils, le petit duc de Valois, elle s'affligea d'un événement qui menaçait d'affermir et de perpétuer une maison qu'elle n'aimait point, et dans une lettre jusqu'à présent restée inédite elle laisse paraître les pensées qui s'étaient glissées dans son cœur. « Je pense, écrit-elle à Lenet le 22 août 1650, que la nouvelle de la naissance du fils de M. d'Orléans ne réjouira pas plus ma belle-sœur qu'elle m'a réjouie. C'est à mon neveu qu'il en faut faire des doléances (4). » En un mot, on peut le dire avec la plus parfaite vérité, Mme de Longueville avait pour Condé plus d'ambition qu'il n'en avait lui-même.

De bonne heure le soupçonneux et pénétrant Mazarin en avait jugé ainsi, et dans les carnets où il dépose ses sentimens les plus intimes, il la représente en ennemi, mais en ennemi très bien informé. « Mme de Longueville, dit-il, a tout pouvoir sur son frère. Elle fait vanité de dédaigner la cour, de haïr la faveur... Elle voudroit voir Condé dominer et disposer de toutes les grâces... Si elle aime la galanterie, ce n'est pas du tout qu'elle songe à mal, mais pour faire des serviteurs et des amis à son frère. Elle lui insinue des pensées ambitieuses auxquelles il n'est déjà que trop porté. » Mazarin avait raison, et son témoignage est bien autrement sûr que les accusations bassement intéressées de Mme de Châtillon, de Nemours et de La Rochefoucauld, car tous les trois la noircissaient à l'envi auprès

(1) *La Jeunesse de Madame de Longueville*, chap. III.

(2) *Confession de Madame de Longueville* du 14 novembre 1661.

(3) Nous croyons volontiers à cet égard ce que dit une personne fort bien instruite et qui n'aimait pas du tout Mme de Longueville, sa belle-fille, la duchesse de Nemours, *Mémoires*, page 149 : « M. de Nemours autrefois ne lui avoit pas trop plu, et malgré l'attachement qu'il paroissoit avoir pour elle, aussi bien que tout ce qu'il avoit de bonnes qualités et de grands airs, elle n'a rien su trouver en lui de charmant que le plaisir qu'il témoignoit lui vouloir faire de quitter Mme de Châtillon pour elle, et celui qu'elle eut d'ôter à une femme qu'elle n'aimoit pas un ami de cette conséquence. »

(4) Bibliothèque impériale, papiers de Lenet, t. II.

de Condé, comme une créature vulgaire toujours prête à le trahir pour le premier amant, dans le dessein manifeste et avoué de lui ôter toute influence sur son frère, de s'emparer de celui-ci, et de le faire servir à leurs vues particulières. Devant quel tribunal équitable de pareilles accusations seraient-elles admises? Nemours seul savait ce qui s'était passé entre M[me] de Longueville et lui, et l'homme assez lâche pour se faire le dénonciateur d'une femme après l'avoir entourée d'hommages n'est pas fort digne d'être cru sur sa parole. D'ailleurs le duc de Nemours n'a pas parlé lui-même, c'est M[me] de Châtillon, c'est La Rochefoucauld qui l'ont fait parler, et nous savons par quel motif.

Il est difficile d'imaginer une conspiration plus honteuse que celle qui s'était alors formée contre M[me] de Longueville, et ce qu'il y a de plus honteux peut-être, c'est que La Rochefoucauld se vante lui-même d'avoir inventé et conduit cette machine, comme il l'appelle. Les trois conjurés étaient mus par des raisons différentes, mais également méprisables : M[me] de Châtillon voulait seule gouverner Condé, et seule le représenter auprès de la cour, afin d'avoir les profits de la négociation; Nemours voulait complaire à M[me] de Châtillon, et prétendait aussi avoir sa part des grands avantages qu'on se promettait; enfin La Rochefoncauld agissait par un impitoyable esprit de vengeance et dans l'espoir d'un accommodement nécessaire à sa fortune

Mais il y avait ici un point délicat, si l'on peut parler de délicatesse en une pareille affaire : de toute la cabale, le moins mauvais était encore le duc de Nemours, plus frivole que perfide, et qui était sincèrement épris de M[me] de Châtillon. Il l'aimait et il en était aimé. Le retour de M. le Prince, avec ses prétentions bien déclarées, le faisait cruellement souffrir, et son dépit menaçait de troubler le plan si bien concerté. La belle dame elle-même ne laissait pas d'être quelquefois embarrassée entre un prince impérieux et un amant jaloux. Heureusement le futur auteur des *Maximes* était là. La Rochefoucauld, c'est lui-même qui nous l'apprend, se chargea d'arranger tout pour le mieux. Il ne lui fut pas très difficile d'enseigner à M[me] de Châtillon à ménager à la fois Condé et Nemours, et à faire en sorte qu'elle les conservât tous les deux. Il fit comprendre à l'ombrageux duc de Nemours qu'en vérité il n'aurait pas raison de se fâcher d'une liaison inévitable, « qui ne lui devait pas être suspecte, puisqu'on voulait lui en rendre compte, et ne s'en servir que pour lui donner la principale part aux affaires. » En même temps « il porta M. le Prince à s'engager avec M[me] de Châtillon, et à lui donner en propre la terre de Merlou. » De cette façon, grâce à l'honnête entremise de La Rochefoucauld, l'accord se soutint, et la conspiration marcha doucement à son but. Condé ne se doutait de rien. On avait mis un voile

sur ses yeux; on endormait son humeur martiale dans les plaisirs et les négociations; on le berçait de l'espoir d'une paix prochaine.

IV.

Pour donner aux nouvelles négociations qu'il entamait une base ferme et empêcher que ses vraies intentions pussent être altérées comme elles l'avaient été par Chavigny, Condé fit dresser sous ses yeux, devant Mme de Châtillon, Nemours et La Rochefoucauld, une instruction précise et détaillée qu'il chargea Gourville de porter à la cour. La Rochefoucauld nous en a conservé une copie (1). Condé y déclare que ces propositions contiennent son dernier mot, qu'il agit sincèrement, et qu'il lui faut une réponse positive sur chacune d'elles. Il demeure fidèle à ses engagemens avec Monsieur, et il ne demande pour lui-même que l'honneur de travailler à la paix générale de concert avec le duc d'Orléans. Hors de là, il ne stipule qu'en faveur de ses amis. La liste de ces amis est un peu longue, il est vrai; mais en l'examinant avec soin, on reconnaît que tous ceux dont les noms s'y rencontrent y figurent à bon droit, et qu'on ne réclame pour eux rien d'excessif. Ainsi Condé demande pour son frère le gouvernement de Provence au lieu de celui de Champagne, des brevets de maréchaux de France pour Marsin et pour Du Dognon, le gouvernement de Bergerac pour M. de La Force, pour le président Viole la permission de traiter d'une charge de président à mortier ou de secrétaire d'état; qu'on rétablisse le duc de Rohan-Chabot dans son gouvernement d'Anjou; qu'on donne au duc de Nemours le gouvernement d'Auvergne; enfin qu'on accorde à La Rochefoucauld deux avantages d'un ordre différent : l'un pour sa vanité, à savoir le même rang et les mêmes honneurs que M. de Bouillon; l'autre pour sa fortune, 120,000 écus, afin de traiter du gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, ou de tout autre à son gré. On voit que La Rochefoucauld ne s'était pas maltraité. Pour Mme de Châtillon, elle ne pouvait être mentionnée dans l'acte officiel; mais, comme on le pense bien, elle n'avait pas été oubliée, et Mademoiselle nous apprend (2) qu'il était convenu que pour ses divers services elle toucherait la somme de 100,000 écus. Il n'est question de Mme de Longueville ni dans l'instruction, ni dans aucune clause patente ou secrète. Et pourtant que de sacrifices n'avait-elle point faits? Elle avait contracté des dettes énormes, elle avait vendu jusqu'à ses pierreries, et l'honneur de paraître en une façon quelconque dans un semblable traité lui eût été bien nécessaire pour la relever aux

(1) *Mémoires*, p. 150.
(2) *Mémoires*, édition d'Amsterdam, 1735, t. II, p. 129.

yeux de la France et à ceux de son mari. Après tout, n'ayant pas travaillé pour elle-même, on peut la féliciter d'avoir conservé jusqu'au bout le lustre incomparable, la gloire unique du désintéressement.

Toutes les conditions que nous venons d'énumérer pouvaient être acceptées sans danger; mais la partie épineuse de la transaction proposée était dans les articles relatifs à Mazarin. Ils étaient assez modérés, sans être pourtant bien rassurans. D'un côté, on souhaitait que le cardinal sortît présentement du royaume, et de l'autre on promettait de consentir de bonne foi à tout ce qui lui serait avantageux et même à son retour dans trois mois; il était même dit que M. le Prince ne signerait la paix qu'après le retour du cardinal. Ainsi la condition préalable était dure, et les promesses un peu vagues. Mazarin croyait à la loyauté de Condé, mais il avait fait l'expérience de ses hauteurs, de ses exigences impérieuses et sans cesse renaissantes. Il craignait avec raison de se remettre entre les mains d'un homme qui n'avait pas toujours le gouvernement de lui-même, et dont il était difficile d'être bien sûr, parce que, ne poursuivant pas un objet bien déterminé, on n'était jamais certain de l'avoir définitivement satisfait. Mazarin ne se pressa donc pas de répondre, et, trop habile pour ne pas accepter la négociation, il s'appliqua à la tirer en longueur. Il en trouva une fort bonne raison. Le duc de Bouillon, si considérable et par lui-même et par son frère *Turenne*, élevait des prétentions sur le duché d'Albret, qui *appartenait* aux Condé. Il fallait avant tout résoudre cette difficulté. Cependant le voyage de Gourville n'avait pas été si secret qu'il ne fût venu aux oreilles de Retz. Celui-ci comprit sur-le-champ qu'il était perdu et tout son plan renversé, si Mazarin et Condé s'entendaient. Il se mit donc promptement à l'œuvre : il peignit au duc d'Orléans la négociation entamée comme une trahison envers lui et la ruine de toute son autorité; il lui persuada de parer le coup qui le menaçait en faisant à Mazarin de bien meilleures conditions que M. le Prince, et le duc de Damville, intermédiaire ordinaire du duc d'Orléans et de la cour, fut envoyé en secret à la reine pour l'engager à ne rien conclure avec Condé, l'assurant que Monsieur souhaitait seulement avoir le mérite de la paix, qu'il était prêt à se rendre de sa personne auprès du roi, et à donner un exemple qui serait suivi par le parlement et par le peuple de Paris. Des propositions aussi flatteuses ne pouvaient manquer d'être prises en très grande considération, et elles devaient beaucoup refroidir pour celles qu'avait apportées Gourville. On n'en voulait pas davantage; on se réservait de voir ensuite jusqu'à quel point on tiendrait la parole donnée.

C'est ainsi que le palais d'Orléans répondait à l'hôtel de Condé,

et Retz à La Rochefoucauld. De toutes parts des intrigues se croisant en sens contraire : mines et contre-mines, luttes intestines, inimitiés sourdes et violentes au sein des alliances les plus solennelles; le bien public compté pour rien; le parlement et le peuple servant d'instrumens et de jouets à l'ambition de quelques grands seigneurs; pas la moindre foi entre les chefs, tous se trahissant à l'envi. Une trahison plus éclatante et plus dangereuse que toutes les autres vint mettre encore plus à nu l'état misérable des affaires de la fronde.

Charles IV, duc de Lorraine, qui avait signé par la main de sa sœur, en janvier 1652, un traité avec le duc d'Orléans et Condé, après s'être fait longtemps attendre, avait enfin paru avec ses vieux régimens, moitié lorrains, moitié allemands, et en concertant ses mouvemens avec ceux de la division française du comte de Tavannes et de la division étrangère du comte de Clinchamp, il aurait pu aisément forcer l'armée royale, inférieure en nombre, à reculer et à regagner les bords de la Loire. Malheureusement les troupes de la fronde avaient ainsi trois chefs s'entendant très médiocrement, tandis que depuis l'affaire de Bleneau Turenne, bien plus en faveur auprès de la reine et de Mazarin, commandait à peu près seul, et avait dans sa main une armée peu nombreuse, il est vrai, mais unie sous des généraux dociles et intelligens. Il avait manœuvré avec habileté pour tenir séparés le plus possible Tavannes et Clinchamp; plus fort que chacun d'eux, il était parvenu à les pousser toujours devant lui, et en laissant à sa gauche Orléans, qu'occupait Mademoiselle, il s'était avancé vers Paris, et avait mis le siége devant Étampes. A l'approche du duc de Lorraine, craignant d'être enveloppé par ses trois adversaires, il avait levé le siége commencé, et sans donner le temps à Charles IV de faire sa jonction avec Clinchamp et Tavannes, il s'était porté à sa rencontre pour le battre séparément. Le duc était campé à Villeneuve-Saint-George. Il avait une bonne position qu'il venait de fortifier, cinq mille hommes de cavalerie, trois mille d'infanterie, avec une artillerie bien servie, placée sur une hauteur (1). Il était d'une bravoure éprouvée, et savait fort bien la guerre; il avait même autrefois vaincu une armée française à Tudelingen. Il pouvait donc combattre Turenne avec avantage, ou du moins le contenir, pendant que Tavannes et Clinchamp, sortis d'Étampes, tomberaient sur ses derrières. Mais Charles IV, de faute en faute ayant perdu ses états, se trouvait depuis longtemps réduit au rôle d'aventurier, de *condottiere;* il n'avait plus d'autre fortune que ses troupes : aussi les ménageait-il avec le plus grand soin. Il s'offrait et se vendait à peu

(1) *Mémoires du duc d'York*, livre I^er^.

près à tous les partis, sans se piquer de fidélité envers aucun d'eux. En même temps qu'il avait traité avec la fronde, le duc d'Orléans et Condé, il avait négocié aussi avec la cour, faisant son compte de se tirer d'affaire et de gagner son argent au moyen de quelques démonstrations, mais bien décidé à ne pas compromettre sa petite armée, sa suprême ressource. Quand donc il vit venir à lui Turenne, il crut pouvoir l'amuser avec ses artifices accoutumés, en lui représentant qu'il était un ami et un allié du roi de France. Turenne, n'entendant rien à toutes ces façons, lui déclara nettement qu'il allait le charger sur l'heure, s'il ne décampait et ne se retirait en Flandre. Le duc, qui n'en était pas à son coup d'essai en ce genre, prit bien vite son parti, et sauva ses troupes aux dépens de sa parole. Les Lorrains sortirent de leurs retranchemens, défilèrent devant l'armée royale en bataille, regagnèrent la frontière, et Charles IV, qui assaisonnait ses fourberies de badinages et de railleries, prétendit qu'il était parfaitement quitte avec l'Espagne et avec son beau-frère, puisqu'ayant été appelé au secours d'Étampes il en avait fait lever le siége. A cette nouvelle Madame, qui était de bonne foi, versa des larmes de honte et d'indignation, et le duc d'Orléans ne put faire moins que d'avoir l'air de partager les sentimens de sa femme. Condé, trahi de tous côtés, put enfin reconnaître quelle faute il avait faite de quitter l'armée pour venir se perdre en intrigues impuissantes, et d'avoir préféré les conseils vulgaires d'une maîtresse telle que M^me^ de Châtillon à ceux d'une sœur courageuse et dévouée telle que M^me^ de Longueville. Vers la fin de juin, il monta à cheval avec un petit nombre d'amis intrépides, et sortit de Paris pour tenter une dernière fois le sort des armes.

Il n'était plus temps. Le maréchal de La Ferté-Senneterre avait amené de Lorraine de puissans renforts à l'armée royale, qui comptait ainsi de dix à douze mille hommes. Celle de la fronde en avait à peine la moitié; elle était découragée, divisée, incapable de livrer une bataille, et elle ne tint quelques jours la campagne autour de Paris que grâce aux habiles manœuvres et à l'énergie partout présente de son chef. Il était évident qu'il ne restait à Condé d'autre alternative que de traiter avec la cour à tout prix, ou de se jeter entre les bras de l'Espagne, et le fameux combat de Saint-Antoine, sérieusement considéré, n'est qu'un acte de désespoir, une héroïque et vaine protestation du courage contre la fortune : le succès ne remédiait à rien, et on devait s'attendre à une défaite où Condé pouvait laisser sa gloire et sa vie. Ce n'était pas une moindre faute à Turenne de risquer un combat contre un tel adversaire sans disposer de toutes ses forces, et en ce moment La Ferté-Senneterre était encore avec l'artillerie devant la barrière Saint-Denis. Réunis,

les deux généraux de la reine pouvaient accabler Condé; séparés, La Ferté-Senneterre demeurait inutile, et Turenne tout seul devait acheter bien cher la victoire. Aussi demandait-il qu'on pressât La Ferté de venir le rejoindre à marches forcées, et qu'on ne commençât pas l'attaque avant son arrivée (1); mais les ordres de la cour n'admettaient aucun retard, et le duc de Bouillon lui-même fut d'avis d'attaquer sur-le-champ pour ne pas avoir l'air de ménager Condé (2). De là ce fatal combat du 2 juillet 1652 où périrent inutilement tant de vaillans officiers, l'espoir de l'armée.

Les historiens ont raconté les détails de cette déplorable journée (3), quel courage et quel talent déploya Condé sur ce petit espace, dans cette espèce de patte d'oie qui s'étend depuis la barrière du Trône, par la grande rue du Faubourg-Saint-Antoine et par plusieurs rues latérales, coupées elles-mêmes de nombreuses rues de traverse, jusqu'à la grande place de la Porte-Saint-Antoine, devant la Bastille. Selon sa coutume, il avait formé un escadron d'élite avec lequel il se portait partout, conduisant lui-même les charges les plus périlleuses. Il s'était posté en face de Turenne, lui disputant pied à pied la grande rue Saint-Antoine, et dans les momens de relâche il s'échappait pour aller du côté de Picpus encourager Tavannes, qui résistait avec sa vigueur ordinaire à toutes les attaques de Saint-Mégrin, ou du côté de la Seine et de Charenton contenir Navailles, un des meilleurs lieutenans de Turenne. C'est dans la grande rue que se portèrent les plus rudes coups. Turenne et Condé y rivalisèrent de constance et d'audace, chargeant l'un et l'autre à la tête de leurs soldats, tous deux couverts de sang, et sans cesse exposés au feu de la mousqueterie. Turenne, bien supérieur en nombre, gagnait du terrain; puis tout à coup Condé, l'épée à la main, à la tête de son escadron, le forçait de reculer, et l'affaire demeurait indécise, jusqu'à ce que Navailles, qui venait de recevoir du renfort et du canon, renversa toutes les barricades qui lui étaient opposées, et s'avança, menaçant d'envelopper Condé. Celui-ci, se portant rapidement sur ce point, vit à la dernière barricade ses deux amis, Nemours et La Rochefoucauld, l'un blessé en plusieurs endroits et ne se soutenant plus, l'autre atteint d'une balle qui, lui perçant le visage au-dessous des yeux, lui avait à l'instant

(1) Turenne l'insinue, et le duc d'York le dit très clairement.

(2) Duc d'York.

(3) Nous ne parlons que des historiens contemporains qui ont pris part à l'affaire, d'un côté Turenne, York et Navailles, de l'autre Tavannes et La Rochefoucauld. Le récit le plus clair est celui du duc d'York. La relation faite au nom de la fronde, et qu'on attribue à Marigny, est digne de ce triste bel-esprit et ne mérite aucune foi, si ce n'est pour le détail des régimens engagés, des blessés et des morts. C'est une mazarinade, et il ne faut se servir de ces sortes de pièces qu'avec une grande circonspection et beaucoup de critique.

fait perdre la vue; ils allaient être pris. Tout épuisé qu'il était, Condé trouva dans son cœur la force de pousser une dernière charge qui les délivra, et on put les emmener dans la ville. Pendant ce temps, La Ferté-Senneterre était arrivé : dès lors tout plia, et le prince, mal secondé par ses soldats épouvantés, eut toutes les peines du monde à gagner la place de la Bastille. Là il trouva les portes de Paris fermées. En vain Beaufort pressa-t-il la milice bourgeoise d'aller au secours de cette poignée de braves près de succomber : fatiguée de trois ans de discordes et travaillée par Mazarin, elle ne répondait plus à la voix de son ancien chef. Retz et la peur avaient glacé le duc d'Orléans; il allait laisser périr Condé, qui se battait en désespéré, et Mazarin, des hauteurs de Charonne où il s'était placé avec le jeune roi, put croire que c'en était fait de son dernier ennemi, lorsque Mademoiselle indignée (1) arracha à son père, à force de supplications et de larmes, un ordre avec lequel elle fit ouvrir à Condé et à ses troupes les portes de Paris, et tirer même sur l'armée royale le canon de la Bastille. « Voilà, dit Mazarin, un coup de canon qui a tué son mari, » faisant allusion à l'ambition qu'avait toujours eue Mademoiselle d'épouser le jeune Louis XIV. Oui, ce jour-là, Mademoiselle détruisit de sa propre main ses plus chères espérances; mais ce trait de générosité et de grandeur d'âme l'honore à jamais, et protége sa mémoire contre bien des fautes et quelques ridicules. Après s'être solennellement engagée avec Condé, c'eût été le comble de l'opprobre pour la maison d'Orléans de laisser Condé tomber sous ses yeux : il valait mieux se perdre avec lui, et sauver du moins l'honneur.

Mademoiselle nous raconte en quel état elle trouva Condé, lorsque, s'étant rendue à une petite maison, près de la Bastille, pour voir passer les troupes qui entraient dans la ville, il vint l'y saluer. Il ne pensait ni à lui-même, qui était tout couvert de sang, ni même à sa cause, à peu près désespérée : il ne pensait qu'aux amis qu'il avait perdus. Il ne lui venait point à l'esprit que c'étaient eux qui l'avaient embarqué dans des négociations dont les résultats avaient été si funestes : il les croyait morts, et il éclatait en sanglots. « Il étoit, dit Mademoiselle (2), dans un état pitoyable; il avoit deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet et sa chemise étoient pleins de sang; quoiqu'il n'eût pas été blessé, sa cuirasse étoit pleine de coups, et il tenoit son épée nue à la main, ayant perdu le fourreau. Il la donna à mon écuyer. Il me dit : « Vous voyez un homme au désespoir, j'ai perdu tous mes amis; MM. de Nemours, La Rochefoucauld, Clinchamp, sont blessés à

(1) Mademoiselle, *Mémoires*, t. II, p. 135-145.
(2) *Mémoires*, p. 140.

mort. » Je l'assurai qu'ils étoient en meilleur état qu'il ne croyoit, que les chirurgiens ne les croyoient pas blessés dangereusement, et que tout présentement je venois de savoir des nouvelles de Clinchamp, qu'il n'étoit en aucun danger. Cela le réjouit un peu, il étoit tout à fait affligé. Lorsqu'il entra, il se jeta sur un siége; il pleuroit, et me disoit : « Pardonnez à la douleur où je suis. » Et Mademoiselle ajoute : « Après cela, qu'on dise qu'il n'aime rien! Pour moi, je l'ai toujours connu tendre pour ses amis et pour ce qu'il aimoit. » Noble et sincère témoignage que l'histoire doit recueillir et opposer à des calomnies honteuses et intéressées, démenties par toute la conduite de Condé dans cette négociation même dont nous avons donné les principaux articles, et dans celle qu'il entreprit en 1659 pour son retour, où il recommande constamment à ses agens de sacrifier ses intérêts à ceux de ses amis et de la France (1).

Quelques jours après ce terrible combat, Condé revit le duc d'Orléans, « qui l'embrassa d'une mine aussi gaie que s'il ne lui eût manqué en rien (2). » Condé ne lui adressa pas le moindre reproche par respect pour sa fille. Il ne se conduisit pas tout à fait de même avec M^{me} de Châtillon. Elle lui avait fait écrire un billet pour l'engager à venir. Elle montra ce billet à Mademoiselle, disant : « Il verra au moins par là l'inquiétude où l'on est pour lui. » Mais Condé était désabusé, et quand il rencontra celle qui l'avait perdu, « il lui fit les plus terribles yeux du monde, lui marquant par sa mine qu'il la méprisoit. » Heureux si bientôt après le petit-neveu de Henri IV n'eût pas de nouveau prêté l'oreille au chant de la sirène et repris d'indignes fers!

V.

Comment retracer les tristes scènes qui, après le combat de Saint-Antoine et pendant le reste du mois de juillet 1652, se passèrent à Paris? C'est ici qu'il faut se donner le spectacle de l'agonie et des suprêmes convulsions d'un parti vaincu, se débattant en vain pour échapper à son sort, et cherchant son salut dans des excès qui ne font que précipiter sa perte.

Condé, à peine rentré dans Paris, tint conseil avec ce qu'il lui restait d'amis sur l'état de leurs communes affaires. Les propositions d'accommodement qu'on avait précédemment adressées à Mazarin n'ayant pas eu de suites, on ne vit d'autre parti à prendre que de se lier plus étroitement que jamais avec l'Espagne, et, en atten-

(1) Voyez les *Mémoires de Lenet*, édition de M. Champollion, p. 627 : *Instruction pour le sieur Caillet allant en Espagne.*

(2) Mademoiselle, *Mémoires*, p. 148.

dant les secours qu'elle promettait, de ranimer le plus qu'il se pourrait le vieil esprit de la fronde. Pour cela, il fallait descendre assez bas dans le peuple, car tous les honnêtes gens soupiraient après la paix. On faisait mine de condescendre à ce vœu, et, comme on était sûr que Mazarin victorieux n'irait pas reprendre le chemin de l'exil, on se donnait un air de modération en envoyant à la reine des députations où l'on proposait de se rendre sans autre condition que celle-là, qui ne pouvait pas être acceptée. En même temps on pesait sur toutes les autorités municipales pour les entraîner de gré ou de force, et le 4 juillet eut lieu à l'Hôtel de Ville une scène révolutionnaire (1), digne des plus mauvais jours de la ligue, où la populace déchaînée, soutenue par une soldatesque mal déguisée, se porta aux derniers excès envers les magistrats assemblés, et, sans bien distinguer entre eux, les maltraita à tort et à travers, en blessant beaucoup et en massacrant quelques-uns. Un cri de douleur retentit dans toute la bourgeoisie parisienne. Par pudeur, il fallut bien arrêter un certain nombre de ces misérables, et deux même furent pendus; mais l'horreur générale qu'excita cette sanglante émeute n'en fut pas diminuée.

Le 20 juillet, on fit un pas de plus : le parlement intimidé, et réduit à un petit nombre de membres déjà trop compromis pour avoir été rejoindre leurs collègues convoqués par le roi à Pontoise, rendit, sur la proposition du fameux président Broussel, un arrêt solennel par lequel le duc d'Orléans était déclaré lieutenant-général du royaume pour le service du roi « prisonnier du cardinal Mazarin, » le prince de Condé généralissime, et le duc de Beaufort gouverneur de Paris à la place du maréchal de L'Hôpital. Le même jour, ce bel arrêt était adressé à tous les parlemens de France; le 23 juillet, le duc d'Orléans écrivait aux divers gouverneurs de province en la nouvelle qualité dont il venait d'être revêtu, et le 24 il venait au parlement avec M. le Prince, demandant qu'on avisât aux moyens de trouver de l'argent pour faire de nouvelles levées, solder les gens de guerre, et compléter les 150,000 livres destinées à récompenser celui qui apporterait la tête du cardinal Mazarin. Immédiatement un arrêt était pris, enjoignant de procéder sans délai à la vente de ce qui restait des meubles, tableaux et statues du cardinal, de saisir tous ses revenus, et d'ajouter cet argent à celui qu'avait

(1) Il y en a bien des relations. Voyez celles de Tavannes et de Conrart. La Rochefoucauld nous paraît avoir très bien vu le dessous des cartes de cette malheureuse affaire. « Pour moi, dit-il, je pense que Monsieur et M. le Prince s'étoient servis de M. de Beaufort pour faire peur à ceux de l'assemblée qui n'étoient pas dans leurs intérêts, mais qu'en effet pas un d'eux n'eut dessein de faire mal à personne. Ils apaisèrent promptement le désordre, mais ils n'effacèrent pas l'impression qu'il avoit faite dans les esprits. »

déjà produit la vente de sa riche bibliothèque jusqu'à concurrence des 150,000 livres affectées à payer sa tête (1), toutes mesures iniques et extravagantes qui décriaient de plus en plus la fronde. Au début des troubles, quand les imaginations enivrées s'élancent à la poursuite d'un objet mal défini, et qui par cela même émeut davantage, il est des hardiesses, des violences même qui, par un faux semblant d'énergie, répondant à l'état des esprits et des âmes, réussissent et accroissent le mouvement commencé; il en est tout autrement à la fin des discordes civiles, quand l'expérience a ôté les illusions et que la fièvre est tombée : les mêmes violences, qui d'abord avaient été applaudies, envisagées de sang-froid, révoltent, et redoublent le besoin du repos.

Le 30 juillet, l'indignation des cœurs honnêtes s'accrut encore par un événement odieux : le duc de Nemours périt dans un duel abominable de la main du duc de Beaufort, son beau-frère. Le duc de Nemours était le provocateur, et tous les torts étaient de son côté; mais, en qualité de victime, il fut pleuré de tous ceux qui ne savaient pas comment s'étaient passées les choses, et pendant quelque temps le nouveau gouverneur de Paris ne se put pas montrer en public (2).

Cependant les arrêts du parlement recevaient leur exécution. On mit sur la ville de Paris une imposition extraordinaire de 800,000 livres, et il fut résolu « qu'à cette fin chaque porte cochère paierait 75 livres, les portes carrées et les boutiques des marchands chacune 30 livres, et les petites 15 (3). » On rétablit aussi et on augmenta les droits sur les marchandises à l'entrée et au dedans de Paris. Tout le petit commerce et les pauvres gens murmurèrent. Le 1er août, le roi, en son conseil d'état, siégeant à Pontoise, cassa toutes ces taxes comme illégales, et fit défense de les acquitter. Le 9 août, un arrêt du parlement de Paris avait ordonné aux présidens et aux conseillers absens de revenir exercer leurs charges dans la huitaine, sous peine d'en être privés et de voir leurs noms rayés des registres du parlement. De son côté, le roi publia une déclaration enjoignant à ceux des membres du parlement qui étaient encore à Paris d'y cesser leurs fonctions, et de se transporter à Pontoise, ne reconnaissant d'autre parlement que celui de cette ville, qu'inaugura solennellement le garde des sceaux et premier président Mathieu Molé, assisté d'un bon nombre de présidens à mortier, de conseillers et de maîtres des requêtes, en sorte que les peuples ne savaient plus où étaient la justice, l'autorité et l'obéissance légitime. On avait renouvelé les magistrats de l'Hôtel de Ville comme trop mazarins,

(1) *Relation contenant la suite et conclusion de tout ce qui s'est passé au parlement pour les affaires publiques, depuis Pasques* 1652 *jusqu'en janvier* 1653, in-4°, p. 70-71.

(2) *Mémoires de Conrart*, p. 172-179.

(3) *Relation*, etc.

et à leur place on avait élu de nouveaux échevins : le vieux Broussel avait été nommé prévôt des marchands; mais le roi n'avait pas manqué de déclarer toutes ces nominations contraires « à la liberté publique, » et de frapper de nullité toutes les délibérations et les résolutions qui seraient prises à l'Hôtel de Ville jusqu'à ce que « le gouverneur de Paris, le prévôt des marchands légitime, et les autres magistrats qui ont été contraints d'en sortir, aient été remis en la fonction de leurs charges. » L'anarchie était à son comble dans le gouvernement et dans les esprits.

Pendant ce temps-là, l'Espagne, intéressée à nourrir parmi nous la guerre civile, avait renouvelé avec le duc de Lorraine une alliance qu'elle croyait plus solide que la première, et avait renvoyé le duc à la tête d'une armée considérable. Il arriva dans les premiers jours de septembre; mais Condé ne put se joindre à lui : il était tombé assez gravement malade, et son inaction forcée pendant tout le mois de septembre porta le dernier coup aux affaires du parti. Turenne contint le duc de Lorraine et le contraignit habilement de s'arrêter dans les environs de la capitale, où ses troupes ne pouvaient manquer de se livrer à des pillages et à des brigandages qui soulevèrent les paysans ruinés et Paris affamé. Les maladies vinrent à la suite de la famine. Bientôt il n'y eut plus qu'un seul sentiment, un seul besoin, un seul cri, la paix, la fin d'une guerre abhorrée.

Pour soutenir et accroître cette disposition, Mazarin conseilla au roi une amnistie générale qui rassurât tous ceux qui avaient pris quelque part aux événemens des dernières années. Quiconque accepterait l'amnistie et ferait sa soumission ne serait pas recherché; le passé était clos, l'avenir seul serait compté. Cet acte habile, promulgué le 26 août, en se répandant à Paris et dans toute la France, y fut le signal de la déroute de la fronde. L'altier Condé n'accepta point l'amnistie, et, au lieu de poser les armes, de licencier ses troupes et de rompre avec l'Espagne, comme le roi l'y invitait expressément dans l'édit du 26 août, par une erreur à jamais déplorable il s'enfonça de plus en plus dans son alliance avec l'Espagne et s'éloigna de Paris avec le duc de Lorraine, se jetant aveuglément dans une guerre plus affreuse encore et plus criminelle que la guerre civile, *plus quam civilia bella*. Son exemple ne fut pas suivi. Il garda ses propres régimens et les officiers les plus dévoués à sa fortune; mais plus d'un et des meilleurs, Tavannes par exemple, refusèrent de quitter la France et de passer au service de l'étranger. A Paris ce fut comme une émulation à qui profiterait le plus tôt de l'amnistie. On ne voyait que députations se dirigeant vers Compiègne, où était la cour. Le 24 septembre, l'Hôtel de Ville s'assembla pour délibérer sur l'ordre du roi qui interdisait de reconnaître les magistrats nom-

més depuis les derniers troubles, et Broussel donna sa démission de prévôt des marchands. Le 29, les six corps de marchands allèrent supplier le roi de donner la paix à son peuple. L'un de ces députés (1), « les larmes aux yeux et courbé jusqu'à terre, pressa leurs majestés de retourner à Paris en des termes que la véhémence de son affection ne rendit pas moins agréables et puissans que s'ils avoient été plus étudiés, puisqu'ils tirèrent aussi des larmes à l'assemblée. Deux autres députés parlèrent ensuite, dont le dernier représenta la misère des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il dit se monter à trois mille, lesquels on seroit obligé d'abandonner, si on ne mettoit bientôt fin à cette guerre, qui avoit fait perdre à cet hôpital la plus grande partie de son revenu. Et ces bons bourgeois, qui faisoient paroître plus de cœur que de langue, s'exprimèrent néanmoins si heureusement que leurs majestés en furent beaucoup touchées. » Les colonels et les officiers de la milice bourgeoise allèrent aussi protester de leur dévouement. Le jeune Louis XIV recevait toutes ces députations avec ce grand air qui lui était naturel, ces grâces et cette majesté précoce qui donnaient du charme et de l'autorité à toutes ses paroles. Inspiré par sa mère, qu'inspirait Mazarin, il répondait qu'il était impatient de revoir sa bonne ville de Paris, mais qu'il n'y voulait rencontrer que de fidèles sujets et non des gens qui se laissaient gouverner par ses ennemis et qui souffraient le joug de l'étranger. En revenant à Paris, les députés racontaient ce que le roi leur avait dit; on se rassemblait dans les différens quartiers pour aviser aux moyens de surmonter les obstacles qui s'opposaient encore au vœu général; on faisait choix de couleurs pour se reconnaître; le papier était le signe des amis de la paix, comme autrefois la paille l'avait été des amis de la fronde. Poussés et conduits par des chefs hardis qui s'entendaient ouvertement avec la cour, les bourgeois s'emparèrent des portes de la ville. Enfin le 21 octobre le jeune roi et sa mère Anne d'Autriche entrèrent dans Paris avec un cortége militaire imposant et aux joyeuses acclamations du peuple. Le lendemain, le roi tint un lit de justice où furent convoqués tous les membres de l'un et de l'autre parlement, excepté quelques membres par trop compromis. L'amnistie promulguée le 26 août fut solennellement enregistrée. Il n'y eut plus qu'un seul parlement, une seule justice. Le maréchal de L'Hôpital reprit le gouvernement de Paris; les anciens échevins et prévôts des marchands revinrent à l'Hôtel de Ville, et tout rentra peu à peu dans l'ordre accoutumé.

VICTOR COUSIN.

(1) *Gazette*, n° 119, p. 946.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

ET LES

COMÉDIES DE M. BARRIÈRE

Les Filles de Marbre. — Les Faux Bonshommes. — Les Parisiens. — Les Fausses Bonnes Femmes. — L'Héritage de M. Plumet. — Cendrillon, drames et comédies, par M. Théodore Barrière, 1852-1858.

On nous a reproché plusieurs fois de ne pas nous occuper assez fréquemment du théâtre. Nous acceptons le reproche, et nous n'essaierons pas d'y répondre autrement qu'en disant que notre négligence est volontaire. Le théâtre est devenu de nos jours une puissance tyrannique et exclusive, pleine de caprices absolus et de prétentions injustifiables : elle a réduit la critique en servage, et l'absorbe entièrement à son profit à l'exclusion des autres branches de la littérature. Historiens, poètes, philosophes, romanciers doivent attendre pendant des mois et des années qu'on veuille bien les présenter devant le public. Au contraire, un théâtre exhibe-t-il un méchant mélodrame ou un équivoque vaudeville, aussitôt tous les critiques taillent leurs plumes pour informer l'univers de l'apparition de ces tristes météores. La critique des livres se fait capricieusement, irrégulièrement; mais chaque lundi ramène régulièrement une nouvelle semaine et un nouveau feuilleton théâtral. Or, je le demande, est-ce l'importance littéraire du théâtre contemporain qui justifie une pareille servitude? Non, et au fond les intérêts de

la littérature n'ont rien à démêler avec cet empressement de la critique; des intérêts beaucoup moins élevés, mais beaucoup plus matériels et pratiques, sont engagés dans cette question. La critique théâtrale ne parle pas des pièces parce qu'elles sont bonnes ou mauvaises, elle en parle tout simplement parce qu'elles sont représentées. Ce n'est pas la pièce, c'est le théâtre où elle se joue qui est l'affaire principale. Il importe peu que l'auteur soit un sot, et qu'il ait accouché d'une rapsodie; mais il importe beaucoup que le public soit informé que cette rapsodie se joue dans tel ou tel théâtre, et qu'il fera plaisir au directeur du susdit théâtre, s'il veut bien aller en remplir la salle pendant un nombre indéterminé de semaines.

D'ailleurs une pièce n'a pas absolument besoin d'avoir un mérite littéraire véritable pour attirer la foule, et même, ajouterai-je, pour justifier le succès; l'auteur ne se présente pas seul, il se présente doublé d'un acteur, qui la plupart du temps pourrait s'intituler le véritable auteur de la pièce. Si la prose ou les vers de l'auteur ne valent pas la peine qu'on en parle, il n'en est pas ainsi du jeu de l'acteur qui communique la vie à cette prose inerte, et l'harmonie à ces vers informes. Il serait injuste de faire participer ces habiles interprètes à l'ostracisme légitime qui doit frapper les mauvaises œuvres. Enfin le théâtre est avant tout pour le public un divertissement, comme un bal masqué, comme une fête de nuit, comme une exhibition de clowns et de danseurs. On ne va pas au théâtre pour chercher un plaisir élevé et sérieux; on y va pour trouver un délassement, une diversion à une journée laborieuse. Il est bien rare qu'une représentation dramatique n'offre pas une particularité quelconque qui puisse vous faire passer agréablement une heure ou deux. La pièce est exécrable, mais les décors sont si beaux! L'intrigue agace les nerfs, mais avez-vous vu comme M^me^ L..., dans son costume d'homme, monte bien l'échelle périlleuse au troisième acte! Ce mélodrame est la profanation d'une œuvre de génie, et mériterait que l'auteur reçût les férules pour avoir permis à ses doigts malhabiles d'accomplir cette profanation; oui, mais il y a de jolies danses, et surtout un certain danseur excentrique qui se compose de deux jambes et d'un nez! Cet acteur rugit comme une bête fauve, mais regardez donc marcher le vaisseau; ne dirait-on pas qu'il navigue en pleine mer? Cette actrice est froide et sans intelligence; oui, mais sa toilette du second acte est ravissante, et puis elle a de bien jolis yeux. Rien que sa toilette et ses yeux valent l'argent payé au contrôle. Les théâtres, comme on le voit, n'ont donc pas une manière de faire parler d'eux, ils en ont cent, et par conséquent les journaux, bon gré, mal gré, sont obligés de s'occuper des pro-

ductions dramatiques beaucoup plus que de toutes les autres branches de la littérature.

Est-ce un reproche que nous adressons à la critique hebdomadaire des feuilles quotidiennes? Pas le moins du monde. En agissant comme ils le font, les journaux restent dans leur rôle, qui est celui d'informateurs publics. Le public ne veut pas savoir seulement si la pièce est bonne ou mauvaise; il veut savoir encore si les acteurs sont divertissans, si les actrices sont jolies, si les décors sont beaux. En un mot, il veut savoir s'il y a pour lui une raison quelconque de se déranger, et si en échange de son argent on lui donnera un plaisir, quel qu'il soit. La multiplicité complexe des intérêts engagés dans le métier dramatique ne permet donc pas aux théâtres de se passer des recommandations de la presse, et cela est si vrai que les comptes-rendus hebdomadaires ne leur suffisent pas, et qu'il leur faut comme à l'industrie des feuilles spéciales toutes dévouées à leur service. Ces intérêts sont fort recommandables sans doute, mais ils nous laissent assez froids, nous devons l'avouer, car ils ne touchent que fort indirectement aux intérêts de la littérature. Pour nous, le théâtre représente simplement une des formes de l'art, une des manifestations de la pensée humaine; le directeur, l'acteur, le costumier, le décorateur, nous sont parfaitement indifférens, ou pour mieux dire nous ne les connaissons pas. Dans le théâtre, nous ne connaissons que l'auteur; c'est à lui seul que revient le privilége de nous occuper.

Nous disions que les journaux étaient dans leur rôle en acceptant l'espèce de servitude que leur imposent les théâtres, parce qu'ils sont avant tout des informateurs publics. Un journal sans compte-rendu théâtral hebdomadaire serait en effet aussi incomplet qu'un journal sans faits divers et sans compte-rendu judiciaire. Ils sont dans leur rôle, tâchons par conséquent de rester dans le nôtre. Si les théâtres sont une affaire d'industrie, renvoyons la question aux économistes. Si c'est une affaire de morale administrative et de bonne police, laissons la censure s'occuper d'eux à notre place. Si on les considère comme une affaire de divertissement, ils nous intéressent beaucoup moins encore; nous n'avons aucune raison de nous faire les *ciceroni* des plaisirs publics, et d'informer les oisifs des lieux où ils peuvent aller passer leur soirée plus ou moins agréablement. Les intérêts seuls de la littérature ont donc le droit de nous toucher. Réduite à ces termes, la question devient très simple, et notre devoir est tout tracé. Nous devons faire pour le théâtre ce que nous faisons pour toutes les autres branches de la production intellectuelle. La librairie met au jour chaque semaine des centaines de volumes; où en serions-nous, nous et nos confrères de la presse, s'il

nous fallait nous occuper également de toutes ces publications? La critique est venue au monde précisément pour séparer le froment de l'ivraie, les bonnes œuvres des mauvaises, car qui dit critique dit jugement et discernement, et par conséquent, si le critique est condamné à tout lire et à tout voir, il doit bien se garder de parler indifféremment de ce qu'il a vu ou de ce qu'il a lu. Vous êtes-vous jamais trouvé pour quelques heures dans une société mélangée et vulgaire où pleuvaient les coq-à-l'âne, les plaisanteries saugrenues, les inepties absurdes des absurdes *diseurs de rien* de M. Henri Monnier, et ne vous est-il pas arrivé de faire effort sur vous-même pour effacer de votre mémoire le souvenir de ces insignifiantes conversations? Le critique aussi doit tout écouter, à la condition d'oublier tout ce qui est insignifiant et vulgaire. Il ne doit pas plus désirer entretenir le public d'une œuvre insignifiante qu'il ne voudrait rappeler devant des hommes sensés le souvenir des conversations ridicules qu'il a eu le malheur d'écouter. Le droit et le devoir du critique est de choisir; il exerce ce droit et ce devoir sur le roman, sur la poésie, sur la philosophie, sur l'histoire, et il ne pourrait pas l'exercer sur le théâtre! Ce roman est exécrable, il le jette au feu; ce gros livre de morale balbutie dans sa lourde prose tous les éternels lieux-communs qui courent les écoles depuis que l'homme a commencé à penser, il le dépose dans le panier aux inutilités; ce prétendu livre d'histoire reflète les brillans événemens du passé comme un miroir d'auberge reflète votre image, il s'en détourne avec dégoût. Cependant toutes ces mauvaises œuvres lui ont fait la politesse de venir le trouver à domicile, et une méchante production dramatique aurait droit à plus d'indulgence, parce qu'il a fallu au contraire aller la chercher dans un brillant théâtre, parce qu'elle est exécutée devant une assemblée nombreuse, par des mimes habiles, au milieu des féeries artificielles du décorateur! Est-ce que par hasard la critique devrait payer un léger tribut pour les feux du lustre et les dorures des loges? Non, l'oubli et le silence qui enveloppent le mauvais roman, le mauvais poème, le mauvais livre d'histoire, doivent également envelopper les mauvaises productions dramatiques, du moment que la critique ne considère dans le théâtre que les intérêts de la littérature.

Nous avons cependant voulu faire acte de bonne volonté. Aucune des productions nouvelles ne se recommandant par un mérite quelconque (jamais hiver n'a été plus stérile), nous avons eu un instant la pensée de jeter un coup d'œil sur la littérature dramatique des dernières années, et d'exposer en même temps la situation du théâtre moderne. Hélas! il s'est trouvé que nous avions, sans nous en douter, épuisé la question il y a un peu plus d'un an déjà, en parlant de

M. Dumas fils et de M. Augier, les deux représentans les plus sérieux de l'art dramatique contemporain, et qu'il ne nous restait presque rien à dire. En eux, en eux seuls à peu près, se résument bien nettement la situation et les tendances du théâtre à l'heure où nous écrivons. Avec M. Dumas fils, la réalité crue, cynique, brutale, déjà maîtresse dans les domaines du roman, fait son entrée triomphale au théâtre. Tous ceux qui, de près ou de loin, essaient de s'inspirer de la réalité ne sont que des copistes plus ou moins maladroits de ses sèches et vigoureuses photographies. Avec M. Augier, l'art élevé et les traditions littéraires essaient de lutter contre cette invasion violente de la réalité : lutte habile, et non sans gloire, que le poète, à moitié gagné à la cause de ses adversaires, déclare lui-même inutile, et à laquellé il renoncera bientôt pour passer, avec *le Mariage d'Olympe* et *les Lionnes pauvres*, dans le camp ennemi. Ainsi un seul mot suffit pour caractériser la situation du théâtre contemporain : par ses deux plus habiles interprètes, il proclame le triomphe définitif, irrécusable, de la réalité. Il y a bien encore les tentatives désespérées des derniers sectateurs de l'école romantique, qui continuent à proclamer les droits souverains de la poésie au théâtre, et qui prétendent qu'un drame doit être une succession d'élégies, d'odes et d'idylles, cousues les unes aux autres tant bien que mal, une succession de chants alternés comme les églogues de Virgile; mais ces tentatives sont aussi stériles que désespérées, et nous avons regret de voir de jeunes poètes consacrer à défendre une cause perdue des facultés précieuses qui méritent de trouver un meilleur emploi d'elles-mêmes. En dehors de M. Dumas fils et de M. Augier, en dehors de M. Octave Feuillet et de M. Jules Sandeau, le théâtre contemporain ne nous offre que le spectacle de la plus complète impuissance : rien, mais rien, pas le plus petit relief d'ortolan, pas le plus petit grain de mil à offrir à nos lecteurs, pas une seule obole dont l'effigie nette et bien frappée nous oblige à rendre hommage au monnayeur. J'ai lu et relu, avec une attention qui méritait une meilleure récompense, une vingtaine de pièces *choisies* des deux dernières années : inutile labeur! j'ai déjà tout oublié. Ma mémoire ne me rappelle pas un mot, pas une scène, pas un caractère. Les actions les plus insignifiantes de chaque journée qui passe laissent une plus longue trace dans le souvenir. J'ai ressenti l'impression qu'éprouve le promeneur qui s'est engagé trop avant sur une bruyère stérile ou dans une lande sablonneuse; il appelle la vie de tous ses désirs, et regarde avec une ardente curiosité s'il n'apercevra pas quelques marques de la puissance créatrice. Une touffe d'herbes, le chant d'un grillon, un reptile qui s'enfuit à votre approche, les objets les plus infimes seront les bienvenus dans un tel

moment. L'âme humaine n'est exigeante que lorsqu'elle est environnée d'opulence; mais dans l'absolue pauvreté elle se contente de peu de chose, et se montre reconnaissante de ce que le ciel lui envoie. C'est aussi ce qui m'est arrivé dans mon excursion dramatique, dont je serais revenu complétement désappointé, si, au milieu de la foule de pâles ombres qui m'entouraient, je n'avais remarqué certaines créatures vulgaires et bizarres que je ne pouvais prendre pour des ombres, car elles accusaient leur existence par leur mimique fiévreuse, leur physionomie agitée, leurs regards provocateurs et même impertinens. Ces créatures vivantes rencontrées au milieu des ombres sont les personnages des drames de M. Théodore Barrière. Qu'ils soient les bienvenus, ma foi! Si grossiers qu'ils paraissent, je leur suis reconnaissant de m'avoir arraché à un cauchemar désagréable, et comme je ne suis pas ingrat, je ne veux pas permettre qu'on les confonde avec ces pâles ombres parmi lesquelles je les ai rencontrés. J'atteste donc qu'ils sont vivans, oui, vivans comme votre portier, votre bottier ou votre blanchisseuse. Qu'importe après tout? La turbulente liqueur de la vie fait battre leurs ridicules cœurs de pauvres diables, la flamme de la vie brille dans leurs yeux bêtes et cupides. Ils jouissent du plus grand de tous les priviléges, de celui du goujat debout sur l'empereur enterré.

Laissons-les un instant faire antichambre, les jolis métiers qu'ils exercent dans la vie les y ont souvent obligés, car il n'en est pour ainsi dire pas un qui, parlant de lui-même, ne pût s'écrier, comme le héros d'Aristophane : « J'en atteste les dieux, j'appartiens à la canaille! » Agioteurs véreux, hommes d'affaires tarés, exploiteurs impudens, tous ces personnages sont habitués dans la vie à avoir toujours le chapeau à la main; ils ne se sentiront pas humiliés d'attendre pendant que je vous apprendrai dans quelles régions dramatiques je les ai rencontrés. Eh! mon Dieu! je les ai rencontrés là où, parmi la foule des drames mort-nés et des comédies étiolées, on rencontre encore quelques productions dramatiques douées de force et de vitalité, dans des théâtres autrefois réputés secondaires, et qui aujourd'hui ont le double privilége d'attirer la masse des spectateurs et l'élite des lettrés, au Vaudeville et au Gymnase. Je vais très probablement affliger les fidèles adorateurs des grandes traditions littéraires, et mon cœur en saigne; mais, dans le siècle où ils ont eu le malheur de vivre, il leur a fallu subir tant de révolutions romantiques ou autres, et gémir tant de fois sur la disparition du poème didactique ou de l'épître en vers, qu'une mauvaise nouvelle de plus ou de moins n'ajoutera pas beaucoup à leur incurable désespoir. Je leur annonce donc, à mon grand déplaisir, que le drame contemporain n'habite plus le Théâtre-Français, mais a élu domicile dans ces deux

petits théâtres dédaignés des tragiques, le Vaudeville et le Gymnase. C'est là qu'habite la muse Thalie pendant les rares séjours qu'elle fait encore parmi nous. Est-ce volontairement ou malgré son désir qu'elle a déserté son ancienne demeure? A-t-elle trouvé la porte fermée un certain jour qu'elle voulait rentrer, ou bien s'est-elle trouvée trop à l'étroit dans son vieux domicile, et a-t-elle cru se rajeunir en allant habiter des quartiers plus bruyans et plus animés? Nous ne savons; mais, quels que soient les motifs de cette désertion, un fait est certain, c'est que la Comédie-Française n'est plus guère que la solennelle nécropole où dorment les glorieux morts du passé. Oh! qu'ils doivent bien dormir, ces morts! Le tapage des vivans ne trouble pas leur repos. Si jadis ils ont été réveillés en sursaut par les vacarmes d'*Henri III* et d'*Hernani*, ils n'ont plus rien à craindre de pareil aujourd'hui : chaque soir, fête des ombres, qu'interrompent de loin en loin seulement les productions chevrotantes de vieux vaudevillistes à la voix affaiblie, que, par respect pour leur grand âge, spectateurs et critiques font semblant d'entendre, alors même qu'ils n'ont pu saisir aucune syllabe de leurs séniles radotages; dans les grands jours, visites de la littérature officielle, qui, en personne bien élevée qu'elle est, sait qu'il est malséant de parler haut, et qu'il est de bon goût de chuchoter à voix basse. Chuchotemens, murmures, voix affaiblies, il n'y a pas dans tout cela de quoi troubler le sommeil léger d'un vieillard. En vérité le Théâtre-Français, à l'heure qu'il est, fait penser à ces paisibles villages de province qui sont à peine plus bruyans que le cimetière autour duquel ils sont bâtis. Je me trompe cependant : il y a des jours où le silence de ce mausolée est troublé par d'autres pas que les pas discrets des poètes inoffensifs et des vaudevillistes sur le retour. Les personnes les plus respectables et les plus soigneuses de leur dignité, les plus difficiles dans le choix de leurs amis, prennent souvent en vieillissant une indulgence extraordinaire qu'on ne sait comment s'expliquer. Un beau jour il leur vient l'envie de déroger à leurs habitudes et d'élargir le cercle de leur intimité. Vous croyez que leur choix va tomber sur les hommes qui, n'étant pas de leur monde, peuvent cependant fréquenter leur société sans y faire ombre : détrompez-vous. Un certain soir, dans ce salon, plein de grands artistes, d'habiles diplomates et d'hommes du monde accomplis, vous voyez arriver... un intrus, que personne ne connaît et ne voudrait connaître. On se regarde avec étonnement et on se chuchote à l'oreille : « Quel est donc ce mystère? » Il valait bien la peine, ma foi, d'être si scrupuleux pour devenir un jour si peu difficile! Ce mystère, si vous tenez à le connaître, vous sera expliqué par une fable de La Fontaine intitulée *le Héron et les Poissons*. Le dédaigneux héron,

après avoir trouvé que la carpe et la tanche n'étaient pas un déjeuner convenable pour sa seigneurie, se trouve trop heureux à la fin de rencontrer un colimaçon.

Si l'on veut rencontrer le drame contemporain, ce n'est donc pas au théâtre qui s'intitule fièrement le Théâtre-Français qu'il faut aller le chercher. Pas un seul des grands succès dramatiques des dernières années ne s'est produit sur la scène de la rue Richelieu. Les drames et les comédies de M. Dumas fils, *les Faux Bonshommes*, *Dalila*, ont fait leur apparition sur les scènes du Gymnase et du Vaudeville. M. Ponsard et M. Augier, qu'on aurait pu croire cependant les poètes assermentés du Théâtre-Français, ont obtenu à l'Odéon leurs meilleurs succès. Inexplicable à tous égards est la conduite du Théâtre-Français. S'il a tant de dédain pour les nouveaux poètes et pour les nouveaux dramaturges, il ferait mieux de prononcer un ostracisme absolu que de s'obstiner dans la ligne de conduite qu'il suit depuis quelques années. Il veut et ne veut pas, il accueille et il repousse. Est-ce coquetterie de sa part, est-ce diplomatie? Si c'est coquetterie, elle lui a mal réussi, car il lui est arrivé ce qui arrive généralement aux coquettes, d'être abandonnées de leurs courtisans et de leurs adorateurs. Si c'est diplomatie, elle lui a moins réussi encore, car il n'est généralement pas heureux dans ses rapports avec les auteurs nouveaux. Toutes les fois qu'il consent à représenter une de leurs pièces, c'est presque toujours une œuvre inférieure à tout ce qu'ils ont fait, une erreur de leur talent. Il s'empresse de représenter *le Joueur de Flûte* de M. Augier, mais il laisse aller *la Jeunesse* à l'Odéon et *le Gendre de M. Poirier* au Gymnase. S'il s'adresse à M. Octave Feuillet, ce n'est pas, soyez-en sûr, pour produire *Dalila* sur la scène. Si on lui avait parlé des *Faux Bonshommes*, il se serait voilé d'un crêpe; cependant quelques mois auparavant il avait accepté de M. Théodore Barrière une rapsodie dramatique tirée d'un roman célèbre, *le Lys dans la Vallée*. Il semble que ce théâtre ait un goût particulier pour les œuvres médiocres, goût que depuis quelques années il satisfait à cœur-joie, et sans aucun souci de l'opinion publique.

Bref la situation du Théâtre-Français manque de netteté et de franchise. Il est temps qu'il dise enfin ce qu'il veut et ce qu'il prétend être, en un mot qu'il adopte un parti. S'il ne renonce pas à la littérature contemporaine, qu'il prenne donc à l'avenir ses mesures, et qu'il ne se résigne plus à accepter les productions inférieures de cette littérature. S'il y renonce au contraire, eh bien! qu'il y renonce tout à fait; qu'il se renferme dans son rôle de gardien des grandes traditions littéraires et d'interprète des chefs-d'œuvre de l'art français; mais, pour Dieu! qu'il tienne alors ses portes bien fermées, et

qu'il ne les ouvre plus à deux battans devant la première rapsodie qui passe. S'il pense que le vieux répertoire soit le seul digne de lui, qu'a-t-il besoin d'accueillir des vaudevilles comme *Feu Lionel* et des comédies comme *le Luxe?* Il y a dans une telle conduite une erreur de jugement qui frappe à bon droit tous les esprits. Et maintenant que nous avons constaté la présente inertie et l'insignifiance, momentanée seulement, nous l'espérons, du Théâtre-Français, retournons là où nous trouvons encore un peu de vie et de chaleur, quelques efforts dignes d'intérêt, un semblant de passion, un reste de verve comique.

C'est par devoir beaucoup plus que par plaisir que nous venons parler ici de M. Théodore Barrière. Il serait impossible de tracer une esquisse complète du théâtre contemporain sans s'arrêter un instant devant cette physionomie, et cependant je ne sais pas d'auteur dramatique qui rende aussi difficile la tâche du critique. Connaissez-vous ces jours mêlés de pluie, de soleil, de neige et de vent, si pleins de contrastes subits et de caprices irritans, qu'on ne saurait dire s'il fait beau ou mauvais temps? Connaissez-vous ces visages dont l'inquiétante mobilité vous attire et vous éloigne, qu'on ne surprend jamais au repos, et dont on ne peut saisir le trait caractéristique? Tel est le talent de M. Théodore Barrière. Violent, affecté, inégal, heurté, naïf et artificiel, sincère et retors, exalté et prosaïque, il autorise les jugemens les plus contradictoires, rebute la sympathie qu'il appelle, fatigue l'attention qu'il commande, rend excusable la sévérité à outrance et difficile la justice. Il connaît à fond toutes les *ficelles* de la scène, et il ignore les premières lois de la composition. On ne sait avec lui si on a affaire à un mélodramaturge, à un auteur comique ou à un vaudevilliste. Et sa fortune dramatique ressemble à son talent : il marche de chute en succès et de succès en chute; il tombe, se relève, retombe encore. Il tente les genres les plus divers, le drame passionné à la manière de M. Dumas fils, la comédie sentimentale, la comédie de mœurs. Il a fait des pamphlets dramatiques qui donnaient à croire qu'il aspirait à la gloire d'un Aristophane du boulevard. Le lendemain, il écrivait des comédies maladroites qui témoignaient d'une étude aussi patiente que stérile du dialogue et du style de Molière. Sa carrière dramatique est pleine d'efforts honorables et de tentatives variées pour atteindre à un genre nouveau qui se dérobe à ses poursuites, et pleine en même temps de ces précipitations et de ces négligences qu'on ne pardonne aisément qu'aux hommes qui ne se prennent pas au sérieux. Nature évidemment spontanée et mobile, la patience et la volonté lui font défaut. Il exécute ses projets, non pas avec énergie, mais avec fièvre. Il n'a pas pour ses idées la tendresse et la

sollicitude nécessaires à l'artiste; il les traite avec brusquerie, et ne se donne pas le temps de connaître familièrement ces enfans de son esprit. Il produit comme on agiote, sans réfléchir, avec précipitation et en se remettant aux chances du hasard. Faut-il s'étonner si la conséquence de ce jeu, au théâtre comme à la Bourse, est quelquefois une spéculation heureuse, et le plus souvent une belle et bonne faillite? Sans doute M. Barrière se relève heureusement de ses faillites; mais voilà bien des fois qu'on l'exécute à la bourse du Vaudeville et du Gymnase.

Cette mobilité d'intentions bonnes et mauvaises, cette macédoine de qualités et de défauts, cette alliance extraordinaire d'efforts sérieux et de négligences, l'inconsistance inexplicable de cette nature bien douée, rendent extrêmement difficile la tâche du critique. Le plus dur jugement peut-être que je puisse porter sur lui est de déclarer qu'après avoir cherché longtemps comment je devais m'y prendre pour expliquer son talent au lecteur, j'ai dû renoncer à mettre de l'unité dans mes impressions. Ses œuvres me frappent par des contrastes inattendus dont je ne puis parvenir à me rendre compte; ses qualités ne m'expliquent pas ses défauts, et ses défauts ne me rendent pas compte de ses qualités. Comment mes impressions auraient-elles de l'unité alors que l'unité manque entièrement au talent qui me les a données? Ordinairement le talent consiste dans un mélange de qualités et de défauts fondus comme une sorte de métal de Corinthe au feu de l'âme et de l'intelligence. Le critique qui examine ce métal surprend immédiatement la nature du mélange et la valeur des métaux qui le composent; il pourrait dire le degré de chaleur qui a opéré la fusion, et par conséquent si cette fusion est complète ou incomplète; il retrouve la forme du moule dans la forme que garde le métal. Ici rien de semblable. Tous les élémens nécessaires à cette fusion existent, mais elle-même n'est pas accomplie. Je vois bien la fournaise, mais elle est froide; les métaux, mais ils sont à l'état de minerai. Le combustible surtout ne manque pas, mais il attend qu'on l'emploie. Je vois bien les élémens et les instrumens essentiels du travail juxtaposés pêle-mêle, comme dans le désordre d'un atelier; mais quelle sera la valeur du travail, et quel est le mérite véritable de l'ouvrier? Je n'en puis rien dire. Tout s'enchaîne et se relie généralement dans l'œuvre d'un artiste ou d'un écrivain : le tempérament auquel il obéit, le but moral ou littéraire qu'il poursuit, les procédés de travail qu'il emploie, ses aspirations et ses méthodes. L'œuvre et l'artiste, la nature et l'art, la conception et l'exécution sont liés ensemble et s'expliquent pour ainsi dire simultanément. Bien habile sera celui qui se vantera d'avoir surpris l'unité du talent de M. Barrière! Je ne

vois chez lui que des facultés qui agissent isolément, des détails indisciplinés qui usurpent une place qui ne leur appartient pas, des conceptions qui se montrent et qui disparaissent, des idées qui se poursuivent capricieusement. M. Barrière est pour ainsi dire un talent en lambeaux, *disjecti membra poetæ.* Si par hasard il y a une unité dans le talent de M. Barrière, cette unité est toute négative, et peut s'appeler absence de volonté sur lui-même, de contrôle sur ses facultés.

Je ne puis donc présenter ici du talent de M. Barrière que ce que j'en ai pu surprendre, c'est-à-dire des surfaces, ou, pour mieux parler, des *aspects.* Il en a de très divers et de très inattendus. Par exemple, croiriez-vous qu'il représente dans le théâtre moderne la moralité, et que c'est dans ses pièces seulement que nous avons trouvé quelques idées et quelques sentimens moraux réellement naïfs, qui ne relevassent en rien de cette morale de convention qui a été de tout temps employée au théâtre, mais jamais plus qu'à notre époque? Il n'y a sans doute pas songé, et il s'étonnera peut-être du compliment que je lui fais; cependant je le prie de l'accepter, car je l'assure qu'il l'a mérité. Cette moralité est plus instinctive que réfléchie, mais elle n'en est que plus vive, et quand elle s'exprime sur la scène, ses paroles ont un effet irrésistible. Il n'y a pas à s'y tromper, ce sentiment moral n'est pas joué ou prémédité; il est tout spontané et involontaire; ses expressions sont soudaines, inattendues, dramatiques comme un cri de la chair, comme une explosion de l'âme. M. Barrière a contre le mal, l'injustice et la sottise des sorties, ou pour mieux dire des *ruades* vigoureuses qui sont tout à fait d'un honnête et naïf esprit. Il ne sait pas, comme M. Dumas fils, regarder nonchalamment, lorgnon dans l'œil et badine en main, les vilains spectacles de son temps : il s'irrite, il invective, il apostrophe, il intervient comme un honnête plébéien dans une bataille des rues. Esprit droit, mais sans finesse et sans élégance, plus robuste que ferme, ses colères ont toutes le cachet des colères plébéiennes, la spontanéité, l'imprudence, la témérité irréfléchie. Il n'engage pas avec ses coquins et ses hypocrites ces duels habiles de dandy sûr de lui-même, de dandy dont la main ne tremble pas et dont l'œil ne se trouble pas, dans lesquels excelle le jeune auteur du *Demi-Monde.* Non, il distribue à droite et à gauche de vigoureux coups de poing démocratiques et de sonores soufflets populaires. Avec lui, pas de sous-entendus ni d'impertinences voilées; les vérités qu'il exprime revêtent la forme de l'insulte directe, brutale. Voilà l'originalité véritable de M. Théodore Barrière. Dans ses boutades brusques et inattendues, dans ses colères intempestives, on sent palpiter un cœur humain. Il y a du cynisme, de la dureté dans son

talent, mais il n'y a aucune sécheresse, rare qualité par la littérature qui court. Ce talent manque de sang-froid, de tenue et de toutes les qualités mondaines, mais il a de la spontanéité et de la naïveté; il manque de grâce et de fraîcheur, sans pour cela manquer de jeunesse ni d'élan. Ces drames trahissent une nature incorrigible, que l'expérience a pu maltraiter, mais qu'elle n'a pu réconcilier avec l'injustice. L'auteur n'a pas pris son parti du mal et de l'injustice sociale. En vérité, ce talent a quelque chose de très sympathique en dépit des formes crues et brutales qu'il affectionne. La morale, chez lui, parle souvent un singulier langage; ses personnages moraux parlent l'argot des ateliers et des coulisses, et il y a tel de ses mots qui vient en droite ligne du royaume d'histrionie et du puissant empire du cabotinage; mais qu'importe la forme après tout, si sous le déguisement qu'elle revêt la vérité se laisse reconnaître?

Malheureusement pour M. Barrière, cette verve violente et misanthropique s'exprime par des mots et des tirades; elle ne s'est pas incarnée dans des types vivans, et qui restent dans la mémoire du spectateur. Je sais bien que M. Barrière pourrait me répondre par son type favori de Desgenais; mais, outre que l'idée première de ce personnage ne lui appartient pas, la transformation qu'il lui a fait subir n'est pas précisément heureuse. Du sec et froid sceptique de *la Confession d'un Enfant du siècle*, il a voulu faire une sorte d'Alceste bourgeois et de Diogène parisien : c'était son droit, mais il n'a pas atteint le but qu'il poursuivait. Son Desgenais n'est pas un type, c'est ce qu'on appelle au théâtre et même dans le roman une grande *utilité*. Dans une scène des *Parisiens*, Desgenais se compare lui-même à un des anciens bouffons de cour; la comparaison est excellente. Desgenais n'est pas plus un caractère que L'Angély ou Triboulet : c'est un composé de saillies et de boutades, un sac à épigrammes, un pamphlet vivant. Dès qu'il apparaît sur la scène et qu'il ouvre la bouche, on sait d'avance ce qu'il va dire et faire, car il ne représente pas un individu nommé Desgenais, il représente l'opinion publique, la voix de la conscience, la justice vengeresse au pas lent, mais sûr, tout ce que vous voudrez de général et d'abstrait. Il n'est pas misanthrope par caractère, mais par métier. Et néanmoins dans ce personnage, comme du reste dans tous les personnages vertueux de M. Barrière, se laissent apercevoir les rudimens de deux caractères qu'il serait glorieux à un auteur comique de tenter sur la scène. Le premier serait celui d'un Alceste moderne, mais je ne me charge pas d'indiquer comment un pareil personnage pourrait être conçu et exécuté. Le second caractère est d'exécution plus facile, car les élémens en existent et n'attendent qu'un poète qui leur donnera l'unité et l'harmo-

nie. Ce caractère, c'est celui du jeune Français d'aujourd'hui, doué de qualités élevées et délicates, mis en contact avec une société positive et matérielle, rapidement instruit par une dure expérience, et qui se fait extérieurement semblable aux hommes de son temps pour ne pas être leur victime. Il arrive vite à reconnaître que ce serait pure duperie que de prodiguer sa sensibilité ou sa générosité dans un monde qui considère ces qualités comme des qualités de luxe. Dès lors la crainte d'être dupe devient le mobile de toutes ses actions, et l'horreur du ridicule, le *criterium* de sa conduite. Il voit le monde armé contre lui, et cherche avant tout à combattre à armes égales; à la dureté il oppose le cynisme. Il n'a ni défiance ni confiance à l'endroit de ceux qu'il fréquente; il a l'absolue conviction qu'ils cherchent à abuser de lui à leur profit, et que par conséquent il doit s'arranger pour user d'eux à son bénéfice. Dans l'organisation sociale, il ne voit pas autre chose qu'un échange réciproque de services immédiats qui doivent se solder en profits immédiats. Il n'a aucun espoir à long terme; la sauvage et vulgaire maxime, *donnant donnant*, est sa devise. Il est dur et cruel sans remords : s'il est généreux, c'est avec orgueil et sans chaleur; s'il fait le bien, c'est avec mépris. Ses haines n'ont aucune ténacité, parce que la haine est un sentiment qui ne rapporte aucun bénéfice; il croit aussi inutile de se venger que de pardonner, mais il n'oublie rien. Ainsi armé d'indifférence, de dureté et de cynisme, il marche dans la vie, n'attendant rien que de lui-même, convaincu que l'homme est l'ennemi naturel de l'homme. Cette remarquable vérité étant donnée, quels sont ses devoirs et ses droits? Comme il est moral et honnête, sa conscience l'avertit que son devoir est de ne manger personne, mais qu'une fois ce devoir négatif accompli, son droit incontestable est de combattre à outrance pour n'être pas mangé. Voilà le type du jeune Français moderne quand il est réellement moral et bien doué; jugez un peu de ce qu'il doit être quand il est immoral et sans esprit. Le type n'est pas aimable, comme vous voyez; en revanche il est très ferme et très accusé. Je regrette que ce type, qui se laisse apercevoir à chaque instant dans M. Barrière, n'ait pas été saisi et rendu comme il méritait de l'être, et je le recommande à l'attention des auteurs dramatiques contemporains.

La morale dans les drames de M. Barrière n'a pas toujours raison. L'indignation contre le mal est d'autant plus sincère qu'elle est plus spontanée, je le reconnais; cependant, si spontanée qu'elle soit, elle ne doit jamais être intempestive. Or la morale de M. Barrière est trop souvent intempestive et flagelle avec une fureur aveugle, sans prudence et sans discernement. C'est ici que ces qualités

mondaines qui distinguent le talent de M. Dumas fils, le sang-froid, le calme, la tenue, voire la sécheresse, apparaissent avec tous leurs avantages. Ces qualités sont toutes négatives, mais elles ont le privilége d'empêcher celui qui les possède de tomber dans la puérilité et de dépenser inutilement son indignation. Il est bon de s'indigner contre le mal, mais il est puéril de s'étonner qu'un coquin le commette. C'est ce qui est arrivé plus d'une fois à M. Barrière, et entre autres dans son fameux drame des *Filles de Marbre*, mauvais ouvrage dont l'immense succès est un des plus déplorables symptômes de l'état du sens moral à notre époque. Ce drame, longue et incohérente tirade contre la cruauté des courtisanes, pourrait se résumer dans le singulier aphorisme que voici : — vos vices, mesdemoiselles, ne sont pas désagréables, mais vous devriez y joindre quelques vertus. Vous êtes belles, aimables, amusantes; vous devriez être encore bonnes, tendres et dévouées. — Comment M. Barrière a-t-il pu commettre une erreur de jugement aussi monstrueuse, et comment le public n'a-t-il pas aperçu tout ce qu'il y a de choquant dans une pareille donnée? Pourquoi donc s'étonner que les courtisanes n'aient pas de vertus? Elles n'y ont aucun droit, et leur métier n'est pas d'en avoir. Leur reprocher d'être cruelles est aussi puéril que de reprocher au tigre sa férocité. Le métier de courtisane n'est pas plus fait pour enseigner la bonté que l'ivrognerie pour enseigner la tempérance, et la passion du jeu la prudence. Récriminer contre les vices est aussi inutile que puéril, c'est une véritable perte de temps. En définitive, le personnage immoral me semble encore plutôt dans ce cas la dupe que le charlatan, et j'avoue que M. Raphaël Didier me semble beaucoup plus coupable que Mlle Marco, laquelle ne manque, si l'on y regarde bien, ni de bon sens, ni de sensibilité.

« Mais vraiment! pourrait-elle dire à son très faible amant, vous m'accusez à tort de cruauté et de froideur; moi, je vous accuse à meilleur droit de manquer d'esprit et de vertu. Si l'un de nous deux est immoral, c'est vous, car il est immoral d'attendre de quelqu'un ce que ce quelqu'un ne peut lui donner. Vous savez qui je suis et où vous m'avez prise; pourquoi me forcez-vous à vous le rappeler? Il y a des choses qu'on n'aime pas cependant à se dire même à soi-même. Vous savez qui je suis et quel métier j'exerce; or votre présence nuit à mes intérêts, et cependant vous vous obstinez à rester malgré moi. Du rôle d'amant vous descendez au rôle d'importun et de fâcheux. Si vous n'étiez que jaloux, vous ne seriez que ridicule; mais vous m'êtes un obstacle, et vous ne voyez pas que par conséquent vous allez devenir odieux. Je vous ai donné tout ce que je pouvais vous donner, sachant que vous n'aviez à me don-

ner que peu de chose en échange; il y a tant d'autres à qui je demande sans leur rien donner. Dix fois, vingt fois depuis deux longs actes que vous m'invectivez à tort et à travers, je vous ai fait comprendre, avec tous les ménagemens possibles, que votre place n'était plus auprès de moi. Est-ce donc moi qui ai manqué de cœur lorsque je vous ai rappelé que vous négligiez votre travail, que vous négligiez vos amis, que vous abandonniez votre mère? Ai-je manqué de cœur le jour où je vous ai averti que votre présence chez moi pourrait vous attirer un affront que vous avez dû accepter pour n'avoir pas voulu suivre mon conseil? Est-ce moi qui ai manqué de cœur, lorsque, poussée à bout par vos violences intempestives et vos inqualifiables provocations, j'ai dû vous renier publiquement? Je suis cruelle, dites-vous; mais que vaut-il mieux à votre avis? Être cruelle comme moi, ou lâche comme vous! Vous êtes peut-être un grand artiste, mon cher Raphaël, mais un grand sot certainement. » Ce discours est le résumé fidèle du caractère et de la conduite de M^lle^ Marco, qui pendant tout le drame se montre infiniment plus sensible, plus intelligente et à tout prendre plus morale que ses accusateurs. S'il ressort un enseignement du drame des *Filles de Marbre*, c'est à coup sûr que la morale à contre-temps est la pire de toutes les morales, et frise de bien près l'immoralité.

La nature toute spontanée de M. Barrière manque du contrepoids des facultés réfléchies. Par là s'expliquent et ses colères intempestives et les irrégularités de son talent. Lorsque le tempérament parle en lui et que la spontanéité lui vient en aide, il trouve des mouvemens d'éloquence sauvage, ou des mots amers et sanglans; mais lorsqu'il est de sang-froid et que le secours momentané que donnent ces mouvemens de l'âme lui fait défaut, alors il tombe affaissé sur lui-même et se traîne péniblement. Il paie ces rapides minutes de fièvre brûlante par une prostration de plusieurs scènes quand elle n'est pas de plusieurs actes. Ce qu'il est en bien, en mal, il le doit entièrement à sa nature; les ressources de l'art lui manquent absolument. Il ne sait ni combiner, ni composer, ni présenter ses sujets. Ses drames nous ramènent à l'enfance de l'art, et font penser involontairement aux peintures chinoises et aux sculptures assyriennes. Pas de perspective, pas de distribution d'ombres et de lumières; tous les personnages semblent superposés les uns aux autres et mis sur le même plan. Il ne conçoit pas un drame, il conçoit une situation, de sorte que le drame est vide d'intérêt tant que la situation n'a pas été amenée, et qu'il est terminé aussitôt qu'elle s'est présentée, fût-ce même dès la première scène. Dans *Cendrillon* par exemple, l'exposition dure trois longs actes, et il est évident que le drame a été écrit pour la scène capitale du cin-

quième acte entre Marie et M[me] de Fontenay. *Les Faux Bonshommes* pourraient avoir dix actes aussi bien que quatre, car cette comédie n'est pas autre chose qu'une galerie de tableaux dramatiques, une suite d'esquisses cousues tant bien que mal à la suite les unes des autres, au milieu desquelles se détache la fameuse scène du contrat, scène beaucoup trop vantée, mais pleine d'esprit comique franc et naturel. Dans *l'Héritage de M. Plumet*, il se trouve que la situation conçue par l'auteur se présente dès la première scène, de sorte que cette première scène se répète pendant cinq actes, et que la comédie, tournant autour d'elle-même jusqu'au dénoûment, ressemble à ces œuvres dramatiques :

Où l'intrigue, enlacée et roulée en feston,
Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.

Et cependant malgré tout il y a dans ces œuvres sans art des qualités dramatiques précieuses, et par exemple quantité de mots réellement comiques et qui peignent d'un trait un caractère, un vice, une laideur morale. Çà et là la nature humaine est prise sur le fait, brutalement, comme un papillon saisi soudain par la main d'un enfant. Par instant, le dialogue s'anime et frise de très près la véritable comédie. Connaissez-vous M. Dufouré, l'homme sensible, qui, lorsqu'il donne deux francs à un pauvre, en emploie vingt pour se faire faire une réclame dans les journaux; tout sucre et tout miel pour sa femme tant qu'il est devant le public, tout fiel et tout vinaigre dans son ménage? Il faut voir comme les époux se gourment entre eux lorsqu'ils ont la douleur d'être seuls. « Vous êtes un calomniateur, monsieur! mon fils ne me gène pas... Il ne m'a jamais gênée, car je n'ai jamais eu rien à me reprocher, moi! je suis toujours restée un modèle de fidélité, de constance,... j'ai même été joliment bête! — Madame!... Au fait, ça m'est égal,... il n'est plus temps! — Qu'en savez-vous, monsieur?... J'ai dix-huit mois de moins que vous... Jour de Dieu, Ernest! ne me poussez pas à bout. » Et leur progéniture, le jeune Raoul Dufouré, comme il montre bien qu'il a profité des leçons paternelles, lorsque l'auteur de ses jours lui reproche les dettes qu'il paie pour lui! « J'ai lu l'article des successions. Or ma tante Anastasie m'a laissé cent cinquante mille francs. Vous les détenez illégalement, puisque je suis majeur et que j'ai droit à ma fortune. Donnez-moi mes cent cinquante mille francs, et je ne vous demanderai plus rien! — Malheureux! — Dame! depuis que je suis au monde, vous m'avez toujours répété : « La fortune est le premier des biens; si tu veux être recherché, aie de l'argent; si tu veux avoir des amis, aie de l'argent, et toujours de l'argent! » Eh bien! j'en veux, voilà tout. » Et M. Péponnet, qui, désirant rompre le mariage de sa fille, prête une oreille complaisante

aux sycophantes qui lui disent que son futur gendre, gaillard d'apparence herculéenne, est menacé d'une phthisie prochaine! « Mon ami, vous devriez vous soigner. » Et ce mari qui ne rentre pas chez lui afin de donner à sa femme le temps de trépasser, et qui répond par d'hypocrites larmes aux consolations hypocrites d'amis sournois. « Je préférerais suivre ma pauvre femme assurément. — Oh! je le pense bien; mais vous avez de la religion, n'est-ce pas? — Oui, oui, mon ami, et d'abord je regarde le suicide comme une lâcheté, — Dites comme un crime! — Eh bien! oui, comme un crime. — Vous vivrez? — *Je vivrai! je vous le promets!* » Si la science des passions et des mouvemens de l'âme est inconnue à M. Barrière, personne, en revanche, n'a mieux attrapé de notre temps les cris de la bête humaine.

Quelque inférieur que soit le mérite des pièces de M. Barrière, elles ont pour nous une sorte de valeur historique. Ce sont des documens et des chroniques dialoguées qui nous aident à juger l'état du goût public, la situation morale des esprits, le mouvement des mœurs. Ce sont des phénomènes littéraires qui, si l'on y regardait bien, correspondent à des phénomènes sociaux. Littérairement, ces comédies nous aident à constater deux faits importans : le premier, c'est que le théâtre moderne traverse en ce moment un état de transition; le second, c'est que la reproduction littérale de la réalité triomphe définitivement. Si vous doutez que le théâtre traverse en ce moment un état de transition, lisez attentivement les comédies de M. Barrière. Tous les anciens cadres du théâtre y sont rompus, et de tous les vieux genres si tranchés que nous avons connus, il ne reste plus que des débris. Le vaudeville a fourni les personnages, le mélodrame les situations, la comédie le dialogue de ces œuvres hybrides. On sent dans certaines scènes que l'auteur est contemporain de M. Dumas fils, dans d'autres qu'il a lu Molière et les anciens auteurs comiques, dans la plupart que sa mémoire est hantée par les souvenirs dramatiques du boulevard. Vous y rencontrez les personnages du réalisme contemporain côte à côte avec les amoureux et les séduisans officiers de M. Scribe et du Gymnase. Ces œuvres signifient donc, à ne pas s'y tromper, que les anciens genres dramatiques ont dit leur dernier mot, et que le théâtre, à la recherche d'un genre nouveau, traverse une période de crise.

Dans le théâtre de M. Barrière, la démocratie coule à pleins bords. Avec lui, on peut dire que la populace a fait son avénement sur la scène. Tous ses personnages appartiennent à ces classes flottantes de la société, suspendues entre ciel et terre, si nombreuses dans notre moderne civilisation, flibustiers de terre ferme, forbans des rues et des boulevards, trappeurs des savanes immenses de la crédulité et de la bêtise. C'est tout un monde de sauvages, de sau-

vages fort peu pittoresques, qui font la chasse aux espèces sonnantes, au lieu de faire la chasse au renard bleu. Vous les avez vus sous le péristyle de la Bourse, où ils cherchent une dupe, à la police correctionnelle, où ils viennent rendre compte de leurs actions, dans les alentours des lieux publics, où ils viennent chercher un divertissement entre deux friponneries. Ils ont bien tous les traits que vous leur connaissez : l'œil rusé de la pie, le front bas et bestial du taureau, la physionomie futée de la fouine ou grimaçante de la hyène, tous les signes distinctifs de la bête qui n'est pas susceptible d'éducation, et qu'on ne peut apprivoiser qu'en la mettant en cage et à grands renforts de coups de fouet. Leurs caractères et leurs mœurs sont en parfait accord avec leurs noms. Plumet, Péponnet, Dufouré, Bassecourt, Galouzou, des noms à se faire consigner à la porte, et, comme on dit dans l'expressif langage populaire, à coucher dehors : tel est l'aimable monde que M. Barrière a mis en scène, et celui qu'il excelle à faire vivre. Quand il a essayé de peindre un monde plus délicat et des sentimens plus raffinés, il a généralement échoué; mais quand il s'est adressé à ce monde qu'il connaît comme pas un et qu'il traite selon ses mérites, sa verve violente a toujours trouvé un heureux emploi d'elle-même. *Les Fausses Bonnes Femmes* ne valent pas *les Faux Bonshommes*, et *Cendrillon* ne vaut pas, à mon avis, *l'Héritage de M. Plumet*, quelqu'informe que soit cette dernière comédie.

Ces personnages, que M. Barrière excelle à peindre, sont cependant aussi insignifians qu'ils sont laids et déplaisans. Ce sont des coquins et des fourbes sans doute, mais avant tout ce sont les *premiers venus*. Aussi le théâtre de M. Barrière est-il la constatation, la confirmation éclatante de l'avénement définitif du réalisme au théâtre. Il semble admettre en principe que tout est digne d'intérêt, et qu'il n'y a qu'à copier toutes les formes que la réalité nous présente. Ainsi fait-il. Il descend bravement, le crayon en main, sur le trottoir du boulevard, dessine et note indifféremment tout ce qu'il voit et tout ce qu'il entend, les visages d'agioteurs, l'argot de la petite bourse du passage de l'Opéra, les anecdotes des coulisses, les conversations des promeneurs, les chroniques scandaleuses des boudoirs des filles en renom. D'autres réalistes choisissaient au moins leurs personnages et leurs sujets. Et cependant M. Barrière a trouvé moyen de nous intéresser un instant. Pourquoi? Parce que la vérité, même repoussante, a sur l'homme un souverain empire; parce que, de tous les sujets d'étude, le plus intéressant pour l'homme, c'est l'homme, même lorsqu'il est abject, et qu'il ne mérite pas un seul regard de l'artiste, une seule minute de l'attention du philosophe.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1859.

La période de l'action est commencée pour la question italienne. Nous voilà déjà loin de ces incertitudes du mois de janvier, de ces dénégations, contradictions et tergiversations étranges, auxquelles fut en proie pendant plusieurs semaines cette partie de la presse qui passe auprès du public pour obéir à de hautes directions et pour jouir du privilége des informations sûres. Nous n'avions pas attendu, quant à nous, l'incident du 1er janvier pour pressentir et donner à entendre qu'une grande évolution se préparait dans les affaires d'Italie; mais, touchant la façon dont cette évolution se pourrait accomplir, nous partagions le sort commun, et nous étions réduits à la fastidieuse perplexité des conjectures. Le premier débat du parlement anglais sur les affaires d'Italie, promptement suivi du discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session des assemblées françaises, nous avait sans doute apporté de grandes lumières : l'on avait pu y voir comme l'ouverture et l'exposition du drame qui allait se jouer; mais ce n'étaient encore que des paroles de prélude, ce n'étaient point des actes. Maintenant les actes se produisent. *Le Moniteur* nous apprend que, sur la demande du saint-père, les armées française et autrichienne vont dans un bref délai évacuer le territoire pontifical; l'Angleterre, en envoyant lord Cowley à Vienne, vient de faire une démarche d'une très haute portée. Enfin ne peut-on pas compter, parmi les signes de cette phase de l'action où nous sommes entrés, ce frémissement redoublé de l'opinion européenne à l'approche d'un dénoûment décisif pour la paix ou pour la guerre, ce sentiment général d'attente impatiente dont le parlement anglais vient encore une fois de se faire l'organe ?

Parmi ces actes, sans doute il en est un, la mission de lord Cowley, dont les conséquences sont encore conjecturales. Rapproché pourtant de l'évacuation des états pontificaux par les troupes françaises et autrichiennes, il

fournit déjà des données sur lesquelles l'opinion publique peut s'appuyer non-seulement pour asseoir ses espérances, mais pour établir, avec plus de précision qu'elle ne l'a pu faire jusqu'à ce jour, ses appréciations, son jugement et ses vœux sur la conduite de la question qui agite l'Europe. Examinons d'abord le caractère de ces deux actes : l'évacuation annoncée des États Romains et la mission de lord Cowley.

Au point de vue de la France, nous ne pouvons nous empêcher de considérer comme une grande satisfaction pour notre politique la cessation de l'occupation de Rome. Cette occupation imposait, suivant nous, à la France une responsabilité trop douloureuse dans les destinées de l'Italie. Si la présence du drapeau français dans les états de l'église avait été le gage et le signe de l'efficacité de notre influence employée à l'amélioration politique de l'Italie centrale, la France libérale aurait pu prendre son parti de cette anomalie; mais il est évident que le concours militaire prêté par nous au souverain pontife n'a pas réussi à donner de l'autorité à nos conseils. Ainsi en notre présence, sous notre protection, le gouvernement pontifical a persévéré dans les fâcheux erremens d'où l'Europe, à tant de reprises, s'est efforcée vainement de le tirer. Dans de telles conditions, continuer à faire à Rome un service de gendarmerie, c'était subir et presque accepter devant l'Italie et devant l'Europe une sorte de complicité dans les erreurs et les fautes du gouvernement du saint-père; c'était encourager peut-être le gouvernement romain par la sécurité anormale que nous lui procurions à s'obstiner dans sa malheureuse immobilité. L'inconvénient était plus grave encore : à tort ou à raison, les libéraux italiens regardent Rome comme l'obstacle fatal qui s'oppose à l'affranchissement et aux progrès politiques de l'Italie, et c'est aux interventions étrangères qui protégent le souverain temporel dans le chef du catholicisme qu'ils attribuent l'invincible puissance de cet obstacle. L'occupation prolongée de Rome par les troupes françaises donnait lieu ainsi à une regrettable méprise de l'opinion italienne, même en dehors des états pontificaux, sur les tendances réelles et les sympathies véritables de la politique de la France. Il y a longtemps que cette position nous paraissait cruelle pour la bonne renommée de notre pays et intolérable pour les intérêts de sa politique. Nous considérons donc comme un acte très heureux la résolution du saint-père annoncée aux ambassadeurs de France et d'Autriche. La France, dégagée d'une pénible solidarité, pourra reprendre vis-à-vis de l'Italie, nous ne dirons pas sa liberté d'action, qu'elle n'avait point aliénée, mais la franchise de son attitude, dont une fausse position avait trop longtemps altéré l'apparence aux yeux de l'Italie.

Ce n'est point à nous de faire ressortir les avantages de cette solution pour l'Autriche elle-même dans les circonstances actuelles. L'évacuation des états du pape fait disparaître un des plus grands embarras de la politique autrichienne en Italie, car la présence simultanée de ses troupes et des nôtres sur le territoire pontifical mettait nécessairement en relief l'antagonisme des deux puissances dans les affaires de la péninsule, irritait la lutte des influences, et pouvait être pour elles, suivant les circonstances, une occasion prochaine de conflit. Envisagée au point de vue du gouvernement pontifical, la résolution annoncée par le cardinal Antonelli peut être l'objet

d'appréciations et de conjectures diverses; mais, quelles qu'en soient les conséquences, elle fait incontestablement honneur à Pie IX. Le pape n'a pas voulu, dans un moment où les relations de la France et de l'Autriche sont si tendues, que son gouvernement fût la cause ou le prétexte et que ses états fussent le champ de bataille d'une lutte entre deux puissances catholiques. En prenant une telle décision, le pape a non-seulement agi en souverain habile, mais en prince honnête; il n'a pas fait seulement de la politique sage, il a rempli un devoir en quelque sorte religieux. Nous espérons que cette conduite lui portera bonheur. « Son gouvernement est assez fort, suivant les paroles du cardinal Antonelli, pour suffire à sa propre sécurité et pour maintenir la paix dans ses états. » Nous souhaitons qu'il en soit ainsi, et nous désirons que le pape, délivré de la protection des troupes françaises et autrichiennes, se retrouvant en face de ses sujets affranchi de la tutelle au moins apparente et inévitablement blessante d'une double intervention étrangère, cherche dans les réformes attendues par son peuple les élémens les mieux assurés et les plus durables de sa force. Cependant, si nous avions le malheur de nous tromper dans cette espérance, si après le départ des Autrichiens et des Français des difficultés devaient s'élever de nouveau entre le gouvernement pontifical et les populations romaines, nous regarderions encore comme salutaire l'expérience qui va s'ouvrir. Après les questions qui ont été aujourd'hui soulevées, l'opinion de l'Europe a besoin d'être édifiée encore une fois sur la vertu, la vitalité et la légitimité du gouvernement temporel du pape. De deux choses l'une : ou les embarras du gouvernement pontifical naîtront de ses défauts mêmes, qu'il s'obstinera à ne point vouloir corriger, ou bien, comme cela est arrivé déjà en 1848, les passions anarchiques déjoueront les généreux desseins du saint-père. Dans le premier cas, il faudra que l'Europe avise définitivement à l'organisation politique des provinces qui forment le patrimoine temporel de saint Pierre; dans le second cas, les libéraux européens seront bien contraints d'ajourner encore leurs espérances dans la régénération politique de l'Italie. Nous le répétons, quelle que puisse être l'issue de cette expérience, la conscience de l'Europe, autant que l'intérêt de la paix du monde, exige qu'elle soit tentée librement, naturellement, entre le pape et les populations romaines, sans être entravée, dénaturée, compromise par des interventions étrangères.

Mais ces éventualités, si graves qu'elles puissent être un jour, n'appartiennent point à la phase actuelle de la question italienne. L'on n'a point à les apprécier pour mesurer l'influence que peut avoir l'évacuation des États-Romains sur la question de paix ou de guerre qui se débat aujourd'hui. Cette évacuation est, suivant nous, la solution de la plus grave des difficultés diplomatiques que présentait la situation de l'Italie. Quelques personnes se sont étonnées de l'importance qu'on y attachait dans le parlement anglais. Ce qui nous surprend, nous, c'est cet étonnement même. Nous avons assez de confiance dans nos contemporains pour croire que, dans l'époque où nous vivons, les motifs et les prétextes de guerre ne puissent être puisés dans le caprice ou l'ambition d'aucun gouvernement, pour penser qu'ils ne peuvent être cherchés que dans les irrégularités exceptionnelles qui constituent des infractions aux traités et des déviations au droit public et à la lé-

galité internationale. Or dans la situation de l'Italie, envisagée au point de vue diplomatique, l'irrégularité la plus choquante et la plus périlleuse était jusqu'à ce jour la présence des Autrichiens dans les Légations et des Français à Rome. Il est donc naturel que les hommes d'état anglais aient vu dans ce fait la cause de guerre la plus dangereuse, et que la chambre des communes ait applaudi avec confiance à la nouvelle de l'évacuation, qui enlève à la guerre immédiate un de ses plus graves prétextes. Du reste, l'intervention étrangère à Rome n'a-t-elle pas été considérée depuis plusieurs années par les avocats de l'affranchissement de l'Italie comme leur grief le plus sérieux? M. de Cavour, qui a eu l'honneur de tracer dès 1856 le programme de ces griefs de l'Italie, que le gouvernement français s'est approprié maintenant, ne dénonçait-il pas surtout dans ses notes, adressées il y a trois ans à lord Clarendon et à M. le comte Walewski, la présence des Autrichiens dans les Légations? Lorsque l'empereur, dans son récent discours, a voulu définir d'un trait le péril de la question italienne, n'a-t-il pas parlé de la situation anormale de ce pays, où l'ordre ne peut être maintenu que par des troupes étrangères, et n'était-ce pas aux États-Romains que s'appliquait cette énergique et brève allusion? Il n'est donc pas plus permis aux amis de la guerre, si la guerre pouvait avoir des partisans systématiques, qu'aux amis de la paix de méconnaître que l'évacuation des États-Romains est un vrai soulagement pour la politique française, un grand rassérénement dans les perspectives de l'Europe, et qu'elle supprime dans le présent la chance de guerre la plus redoutable.

Un autre acte d'une extrême importance, que le public a connu avant la résolution arrêtée de mettre un terme prochain à l'occupation militaire de Rome et des Légations, c'est la mission de lord Cowley à Vienne. Il y a deux choses dans cette mission : le fond même de la négociation que lord Cowley porte à Vienne, et l'intention qui a inspiré au gouvernement anglais une démarche si extraordinaire, et l'on pourrait presque dire si insolite.

Sur le fond de la négociation, nous ne pouvons avoir que des pressentimens plus ou moins plausibles et d'hypothétiques lueurs. Cependant nous appréhenderions peu de nous tromper sur le sens général des conseils que lord Cowley est confidentiellement chargé d'adresser à la cour d'Autriche, en supposant que ces conseils auront trait aux conventions particulières contractées depuis 1815 entre l'Autriche et plusieurs des petits états de l'Italie. Après l'occupation des États-Romains par les troupes étrangères, ces conventions ont été le principal grief des amis de la liberté italienne. M. de Cavour faisait dès 1856 valoir ce grief auprès de la France et de l'Angleterre, en signalant comme contraires à l'esprit et à la lettre des traités de 1815 ces conventions particulières, qui rendent l'Autriche présente partout en Italie, qui étendent sa prépondérance politique et militaire au-delà de ses frontières légitimes, qui enlèvent toute indépendance à la vie intérieure et nationale des populations partagées entre les petits gouvernemens de la péninsule. Ces traités particuliers sont en effet une des plus choquantes anomalies de la situation de l'Italie. Ils consacrent le vicieux principe dont la présence des troupes étrangères dans les États-Romains est depuis dix ans en fait la conséquence la plus apparente, le principe de l'intervention étrangère dans

les questions intérieures qui peuvent s'élever entre les populations et les gouvernemens, intervention irrésistible, écrasante, oppressive et toujours exercée au profit des gouvernemens contre les peuples. M. de Cavour vient encore, devant le sénat de Turin, de tirer très habilement parti de ces traités, exagération abusive des avantages que les arrangemens de 1815 ont assurés à l'Autriche. C'est évidemment sur ce point que lord Cowley va demander à la cour de Vienne de conciliantes concessions. Quelle sera la mesure, quelle sera la forme de ces concessions? Nous n'essaierons pas de le deviner, et cependant lord Palmerston, qui en sait plus long sur la mission de lord Cowley qu'il ne veut en avoir l'air, a, dans la séance de la chambre des communes de vendredi dernier, donné une indication qui peut mettre le public sur la voie de la vérité. « Nous savons tous, a-t-il dit, que l'Autriche a certains traités avec les états de l'Italie. Ces traités contiennent, je crois, des engagemens de deux natures : les uns stipulent la protection de ces états contre des agressions étrangères; les autres ont pour objet d'assurer aux gouvernemens l'assistance de l'Autriche dans leurs affaires intérieures. » Personne, suivant lord Palmerston, ne pourrait demander à l'Autriche d'abandonner la partie de ces traités qui se rapporte aux éventualités extérieures. Il rappelle les liens de parenté qui unissent la plupart des maisons régnantes d'Italie à la maison d'Autriche, et qui justifient de semblables engagemens; même en dehors des considérations de famille, il peut convenir à une grande puissance de se lier ainsi à la défense d'un état plus faible contre les attaques étrangères, et c'est, dit lord Palmerston, ce qu'a fait l'Angleterre par ses traités avec le Portugal. « Mais, ajoute-t-il, les engagemens d'autre sorte, ceux qui ont trait à l'intervention dans les affaires intérieures des états, sont de telle nature que l'Autriche peut honorablement, et avec un parfait sentiment de sa dignité, y mettre fin. » L'évacuation par laquelle cesserait le fait de l'intervention étrangère à Rome serait pour lord Palmerston une garantie insuffisante, si elle n'était qu'un accident passager, si elle n'était accompagnée de la répudiation même de ce principe d'intervention, origine de tous les maux et cause des perturbations actuelles. Tel est sans doute le sens des concessions que lord Cowley demande en ce moment à la cour de Vienne.

Mais, sans aller plus avant dans les conjectures sur l'objet de la mission de lord Cowley, cette mission révèle chez le gouvernement anglais des intentions favorables à la paix si fortement accusées, qu'elles méritent d'être prises en très sérieuse considération, et par les gouvernemens qui ne pourraient sans injustice et sans imprudence répondre par un mauvais procédé au bon vouloir de l'Angleterre, et par l'opinion publique en Europe, trop heureuse de rencontrer un concours si puissant à ses vœux pour la paix. Nous savions, par la discussion de l'adresse dans le parlement anglais, que l'Angleterre avait recommandé à la France et à l'Autriche une sérieuse négociation sur les affaires d'Italie avant d'en venir à des extrémités irréparables; mais comment pouvait s'engager cette négociation? Il ne semblait pas que ni l'une ni l'autre des deux puissances que divise la question italienne en pût prendre l'initiative. L'Angleterre au contraire, qui conseillait la négociation, qui en croyait le succès possible, et qui n'était point compromise

par des actes antérieurs, pouvait remplir avec efficacité le rôle d'intermédiaire conciliateur entre la France et l'Autriche. C'est le rôle qu'elle a pris avec éclat, en envoyant à Vienne lord Cowley. Nous disons qu'elle l'a pris avec éclat : l'acte qui distrait un personnage tel que lord Cowley de ses fonctions ordinaires d'ambassadeur à Paris, pour le dépêcher avec tant de promptitude vers la cour qu'il s'agit de mettre d'accord avec la France, est en effet une mesure à laquelle on ne trouverait guère de précédens dans l'histoire diplomatique. Au premier aspect, ne dirait-on pas que l'Angleterre a mis un de ses pairs et un de ses représentans les plus distingués à la disposition de la France? Quand on voit l'Angleterre prendre une résolution dont l'apparence est si énorme, l'on est fondé à en conclure, et que l'Angleterre apporte à la conservation de la paix une volonté bien ardente, et qu'en même temps elle a de très puissantes raisons de croire au succès de ses efforts et à la conservation de la paix. Il entre sans doute dans ses plans de donner à tout événement à l'Europe un témoignage signalé de son attachement à la paix: mais si elle eût redouté un échec, elle pouvait sans doute convaincre à un moindre prix l'opinion européenne de la sincérité de sa politique pacifique, et ne point s'exposer à compromettre dans une tentative impuissante la situation et la réputation de son ambassadeur à Paris. A la vérité, s'il était permis de pénétrer dans des considérations plus intimes, il suffirait de songer à la position particulière du négociateur choisi par l'Angleterre pour écarter la prévision d'un échec. N'est-il pas probable que c'est lord Cowley lui-même qui a eu la pensée de l'arrangement qu'il va proposer à Vienne? N'est-il pas probable qu'après l'avoir fait agréer à Paris, où il a dû en discuter les bases, et à Londres, où il est allé l'expliquer, il a sollicité lui-même la mission confidentielle dont il est chargé auprès du cabinet autrichien? N'est-il pas probable enfin que l'Autriche, de son côté, n'a point absolument ignoré ce qui se débattait à Paris et à Londres, et que l'on a dû savoir, avant d'aller lui proposer les détails d'un arrangement, qu'elle n'en repousserait point les bases principales? Il nous paraît plus naturel d'admettre ces probabilités que de croire que de grands gouvernemens et des hommes politiques expérimentés se sont exposés témérairement à des déconvenues personnelles qui seraient en même temps pour l'Europe de cruelles déceptions.

Nous avons été pleinement confirmés dans cette façon de voir par la séance de la chambre des communes où lord Palmerston a demandé au gouvernement de la reine des explications sur la situation de l'Europe. Lord Palmerston n'a point parlé en homme de parti, il a parlé en homme d'état, représentant et conseiller du gouvernement d'un grand empire; il n'a point été seulement l'écho des anxiétés et des suggestions de la raison de son pays, il a été l'organe des inquiétudes et des vœux de l'opinion européenne; ses paroles, quoique prononcées dans une étroite enceinte, iront retentir dans le monde entier comme une saine diffusion de modération et de bon sens. Cette lucide, sage, spirituelle et sobre discussion des causes et des solutions de la crise actuelle sera l'un des plus solides succès qui puissent honorer la verte vieillesse de ce vétéran vivace des grandes luttes politiques de l'Angleterre et de l'Europe. Nous lui savons un gré particulier d'avoir

placé ses interpellations sous l'invocation des intérêts commerciaux que la crise actuelle trouble dans son pays comme dans le reste de l'Europe. C'était agir en véritable homme d'état moderne qui connait le rôle que ces intérêts jouent dans notre civilisation; c'était d'un contraste heureux et instructif avec un travers auquel on s'abandonne parmi nous depuis quelque temps, avec le dédain que l'on affiche pour les intérêts que l'on appelle matériels, nous ne savons trop pourquoi, car ils sont essentiellement moraux, puisqu'il se confondent avec les intérêts du travail, et ils sont politiques au premier chef, puisque c'est d'eux que les gouvernemens tirent les élémens de leur puissance financière.

Lord Palmerston a défini avec une précision et une clarté saisissantes, et les positions respectives des puissances de l'Europe, qui semblent sur le point d'en venir aux mains, et la position libre et naturellement arbitrale que les conflits du continent assignent à l'Angleterre. Entre les grandes puissances qui font de si vastes apprêts militaires, il n'y a point eu de ces collisions d'honneur et de ces chocs subits d'intérêts qui animent les ressentimens des peuples, et ne leur laissent d'autre recours que la guerre. Cela est si vrai que les peuples du continent se sont aperçus des dispositions militaires prises par leurs gouvernemens bien avant d'en connaître ou d'en comprendre les motifs, et cela est si heureux que les peuples ne se sont point passionnés, et ne demandent et n'attendent pas d'autre satisfaction que d'apprendre que leurs gouvernemens se tiennent eux-mêmes pour satisfaits, et que la paix n'est plus en péril. La guerre n'est donc pas nécessaire; elle ne pourrait éclater que si quelqu'un voulait prendre sans provocation l'initiative et la responsabilité d'une violation gratuite des traités qui forment le droit public de l'Europe. Lord Palmerston n'a pas de peine à écarter cette hypothèse en passant en revue les puissances dont l'attitude, et non les prétentions avouées, fait craindre un conflit européen. Aucune de ces puissances, lord Palmerston le croit, et M. Disraeli, organe du gouvernement, l'affirme, ne veut violer les traités. La difficulté et le péril sont donc dans les choses, et non dans les desseins des gouvernemens. Ces difficultés naissent de la situation de l'Italie centrale, du fait de la double intervention française et autrichienne dans les États-Romains, du principe de l'intervention de l'Autriche dans les affaires intérieures des petits états italiens, principe inscrit dans les traités particuliers de l'Autriche avec ces états. Il faut extirper des choses les périls qu'elles contiennent. Le premier de ces périls, l'occupation des États-Romains, va disparaître : M. Disraeli l'annonce aux applaudissemens prolongés de la chambre des communes; le second peut être conjuré, si l'Angleterre, qui n'a dans ces questions qu'à donner des conseils amicaux et désintéressés aux deux parties, sait user avec vigilance du bénéfice de sa position impartiale, laquelle lui permet de défendre le grand intérêt européen de la paix sans abdiquer ses sympathies libérales pour le sort des populations italiennes. Cette position, le gouvernement anglais l'a comprise, et il en remplit les devoirs avec confiance en envoyant à Vienne lord Cowley : il le déclare par l'organe de M. Disraeli. Lord John Russell, après avoir félicité la chambre des nouvelles annoncées et des déclarations faites par le ministre, couronne ce grand entretien politique par une exhortation honnête et sen-

sée à l'Italie : il l'adjure d'être patiente et pacifique, et lui promet, avec l'autorité de la raison et de l'histoire, des succès plus sûrs par la paix que ceux qu'elle pourrait obtenir même par une guerre heureuse, entreprise sans assistance étrangère. L'on ne saurait lire cette séance parlementaire sans être frappé du tact généreux qu'y ont montré tour à tour les chefs de l'opposition et l'orateur du ministère, et sans féliciter la chambre des communes de la réserve qu'elle a su garder. La chambre était nombreuse, émue, palpitante. Bien des pensées diverses agitaient toutes ces têtes attentives; pas une parole n'a jailli qui pût compromettre l'intérêt, nous ne dirons point patriotique, mais humain, de la paix. Nous lisions récemment, et non sans un frémissement de révolte intérieure, dans un journal populaire anglais qu'il n'y a plus en ce moment de liberté dans le monde que pour les races qui parlent la langue de Shakspeare; mais ni les épreuves de la liberté dans le reste de l'Europe ni l'orgueil anglais ne nous rendront jaloux ni injustes, et nous reconnaîtrons volontiers avec le *Times* qu'il serait impossible à l'ennemi le plus invétéré des assemblées populaires et des gouvernemens représentatifs de refuser son admiration au spectacle qu'a donné au monde vendredi soir la chambre des communes.

Nous ne doutons point qu'en France comme en Europe l'opinion, éclairée par ces grands débats, ne sanctionne les jugemens qui y ont été portés et les solutions qui y ont été indiquées. Il n'existe point, Dieu merci, en France, pas plus dans les masses que chez les esprits éclairés, de prévention en faveur de la guerre : l'esprit de parti même ne cherche plus parmi nous dans le prestige de la guerre des moyens de tactique ou de propagande. Nous venons d'en faire la consolante épreuve : la majorité de tous les partis a montré hautement dans les circonstances que nous venons de traverser ses préférences pour la paix. Il y a là un grand progrès de la civilisation moderne, fruit des quarante années de liberté et de paix qui ont succédé aux grandes guerres si malheureusement dénouées du commencement de ce siècle. Libéraux, nous avons appris que la plus irrésistible propagande que nous pouvions exercer au profit des peuples moins avancés que nous n'était pas celle des armes, mais celle des idées. Patriotes, nous avons acquis par les preuves les plus décisives, par l'expérience pratique, la conviction que c'est bien plus par les conquêtes intérieures, celles qui sont accomplies à la faveur de la paix par le travail et l'industrie, que par les promenades aventureuses de ses armées au-delà de ses frontières qu'un peuple accroît sa véritable puissance. Comme nation, nous n'avons plus besoin de gloire, nous avons le sentiment de notre force, et la guerre pour la guerre ne saurait plus nous séduire. Du progrès des idées comme du développement des intérêts s'est formé un sentiment général qui est aussi bien une sauvegarde pour nous qu'une garantie pour le repos du monde, — le sentiment que la guerre est un malheur qu'il faut subir énergiquement et bravement s'il nous est imposé par une inévitable nécessité, mais qu'il serait imprudent et coupable de provoquer témérairement, même sous le charme des plus séduisans prétextes. Les éclaircissemens fournis par le parlement anglais nous font espérer que ce sentiment ne sera point mis à l'épreuve. Ainsi que l'avait dit l'empereur dans son discours, la situation de l'Italie n'est point un motif suffi-

sant de croire à la guerre. Si l'Autriche, se rendant aux avis de l'Angleterre, modifie ses traités avec les petits états de l'Italie de telle sorte que le développement politique intérieur de la péninsule ne soit plus entravé par les ingérences étrangères et par une perpétuelle menace d'intervention, la crise actuelle sera conjurée. Alors commencera en Italie une situation nouvelle, dont les débuts ne seront sans doute pas exempts de troubles et de difficultés : peut-être les gouvernemens de l'Italie seront-ils incommodés d'un état de choses si nouveau, où ils auront à régler sans intermédiaire leurs comptes avec leurs sujets; mais si c'est un malheur pour eux, ce n'est pas nous qui les plaindrons. Nous souhaitons au contraire avec lord Palmerston, qui a illustré cette conclusion par une si plaisante anecdote, qu'on les abandonne le plus tôt possible à la calamité si redoutée qui les forcera de transiger avec leurs peuples et de se réformer. Si difficile que soit l'expérience, nous le répétons, la conscience de l'Europe exige qu'elle soit tentée. Ce serait un grand résultat que de l'avoir rendue possible, et ce résultat, dû à la persévérance de M. de Cavour, et à la France, qui l'a soutenu, terminerait cette première phase de la question italienne par un succès très honorable pour la politique sarde et la politique française.

Les perspectives qu'ouvre la mission de lord Cowley et l'appui que la Prusse donnera certainement aux conseils du négociateur anglais nous permettent, croyons-nous, de ne point faire attention à l'agitation excitée en Allemagne par l'appréhension de la guerre. Que l'esprit teutonique se réveille avec énergie, nous en sommes plus affligés que surpris; mais si l'Autriche croit trouver quelque force dans ce mouvement dont le Hanovre et la Bavière semblent prendre la direction, nous espérons qu'elle ne s'en servira que pour faire plus honorablement et de meilleure grâce la retraite que l'opinion de l'Europe attend d'elle. Parmi les satisfactions que la certitude de la paix donnerait aux intérêts européens, il en est qui ne doivent point être indifférentes aux intérêts particuliers de l'Autriche. Ne serait-il pas fort périlleux pour elle par exemple d'avoir à soutenir une lutte formidable en Italie en ayant sur sa frontière orientale la conflagration des provinces chrétiennes de la Turquie, que la dernière guerre a conduites si près de l'indépendance absolue? Ce qui se passe en Servie et dans les principautés roumaines est évidemment le début d'un grand travail de fermentation et de réorganisation parmi les races danubiennes. Quant à nous, qui portons à ces populations une sympathie désintéressée, nous serions heureux pour elles que ce travail difficile se pût accomplir au milieu de la paix générale, et ne courût point le risque d'être compromis par les incertitudes et les vicissitudes inséparables d'une guerre continentale. Nous ne voudrions point réveiller contre la politique russe en Orient des ombrages intempestifs; mais serait-il prudent d'oublier que le temps n'est pas loin de nous où la Russie exerçait sur les provinces slaves et grecques de religion un protectorat habituel ou un actif patronage? Déjà l'on peut considérer la révolution qui s'est opérée en Servie comme une revanche partielle, pour l'influence russe, des échecs de la dernière guerre. Le grand grief du peuple serbe contre le prince Alexandre, grief habilement exploité par le clergé, c'était la résistance qu'il avait opposée pendant la guerre aux sympathies qui attiraient les Serbes vers la cause de leurs coreligionnaires de Russie. Les premiers efforts des

populations roumaines pour constituer leur nationalité par l'unité politique méritent jusqu'à présent les applaudissemens de l'Europe libérale. L'habileté avec laquelle les Moldo-Valaques ont réalisé l'unité de l'hospodarat par la double élection du colonel Couza triomphera, nous l'espérons, au sein de la conférence des objections et des résistances de la Porte; mais cet incident, où se sont manifestées avec un entraînement si généreux les aspirations des Roumains, n'indique-t-il pas les difficultés que peut rencontrer dans la pratique des institutions qui lui ont été données un peuple encore novice dans la vie politique? Si, au milieu des terribles distractions d'une grande guerre occidentale, des difficultés auxquelles il faut bien s'attendre s'élevaient dans le gouvernement intérieur des principautés, si les Roumains avaient à combattre les prétentions et les empiétemens de la Porte, la France serait bien loin et la Russie bien près, et le tsar reprendrait inévitablement ses vieilles habitudes de protection. Pour que l'établissement roumain s'affermisse et échappe aux tutelles étrangères, il est donc très désirable que la paix générale ne soit point troublée.

L'Angleterre a, comme on sait, elle aussi dans les Iles-Ioniennes sa question des nationalités en miniature. Les Ioniens, excités par leur clergé, veulent à tout prix s'absorber dans le royaume de Grèce, et préfèrent cette incorporation aux institutions les plus libérales dont l'Angleterre, représentée par un de ses hommes d'état les plus illustres, voulait les doter. Vainement M. Gladstone, pour se faire le mentor de ce petit peuple, a-t-il consenti à déroger à sa grande situation politique et a-t-il accepté des fonctions bien modestes pour un homme de sa valeur; les Ioniens n'ont pas plus tenu compte de l'honneur qu'on leur faisait que des avantages qui leur étaient offerts; le commentateur passionné d'Homère y a perdu son grec, sinon son éloquence, et n'a point réussi à persuader les rebelles descendans des sujets d'Ulysse. M. Gladstone a fait de grands sacrifices à la cause des Ioniens, car, pour eux, il est allé jusqu'à encourir le ridicule. Arrivé à Corfou en qualité de lord haut-commissaire extraordinaire, pour accomplir sa mission il a consenti à devenir lord haut-commissaire ordinaire après la retraite de sir John Young. Ces fonctions l'obligeaient à se démettre momentanément de son siège au parlement : il les a bientôt quittées pour les remettre à son successeur, sir Henry Storks, et s'est fait réélire par l'université d'Oxford; mais il tenait à tenter un dernier effort auprès de ses maladroits protégés, il lui fallait encore pour cela une position officielle dans l'administration des Iles-Ioniennes et une position qui ne l'obligeât point à donner encore une fois sa démission de membre de la chambre des communes et à troubler l'université d'Oxford de l'ennui d'une nouvelle élection. Il n'a pas trouvé d'autre issue, pour échapper à ce double embarras, que de se faire nommer par sir Henry Storks vice-haut-commissaire. Il a donc fini son séjour à Corfou après avoir descendu trois degrés dans les fonctions qu'il était venu y exercer. Telle a été la fin des mésaventures de M. Gladstone, qui n'ôtent rien pourtant au mérite de ses bonnes intentions et de ses patiens efforts, et qui ne rendront pas les Ioniens plus intéressans aux yeux de l'Europe. — Puisque ces petits incidens réussissent encore, par un certain côté plaisant, à se faire remarquer au milieu des graves préoccupations qui agitent le monde politique, nous n'avons pas le droit de passer sous silence

la chute de l'empereur Soulouque. La *Revue* a raconté avec une curiosité trop amusée la fortune du tyran grotesque et féroce de Saint-Domingue pour qu'il lui soit permis de ne pas s'applaudir, au nom de l'humanité, de la fin de cette parodie bouffonne et sanglante dont l'empereur Soulouque a été le héros.

La session du parlement espagnol se prolonge à travers des incidens qui n'ont point une extrême nouveauté, et qui forment une sorte de lutte intermittente dont le dernier mot est loin d'être dit encore. C'est une chose assez étrange vraiment que, même après plusieurs mois de discussions, après des succès qui semblaient décisifs et dans une situation où les partis neutralisés ne brillent nullement par la fécondité et la puissance, on se demande toujours quelle est la force véritable, quelles sont les chances de durée du gouvernement actuel. Le cabinet du général O'Donnell a depuis longtemps proclamé sa politique de fusion et de conciliation, mais il n'en a pas fait une réalité. Il a une majorité qui lui vient en aide dans les circonstances décisives, mais il n'a pas réussi à faire de tous ces soldats épars et bariolés une armée disciplinée et animée d'un même esprit. Il présente des projets qui sont votés, ou discutés, ou ajournés; mais il n'arrive pas à dissiper les doutes qui pèsent sur une situation confuse, et à tout instant, soit dans le congrès, soit dans le sénat, surgissent des difficultés, nées quelquefois de la force des choses, assez souvent aussi provoquées par le ministère lui-même. Un des symptômes les plus évidens de cette situation, c'est l'indécision universelle de la politique. A vrai dire, on ne sait trop ce que veut le général O'Donnell, si ce n'est qu'il veut vivre et qu'il se défend avec une persistance qui serait sans doute plus efficace, qui aurait des effets plus durables, si le but était plus clair. Si le général O'Donnell tient à pacifier les esprits et à faire prévaloir par cette pacification même la vérité du régime constitutionnel, il se sert quelquefois d'étranges moyens. Il n'y a pas longtemps encore, il frappait subitement de révocation quelques généraux sénateurs qui occupaient des fonctions actives et qui s'étaient laissé aller à l'illusion qu'ils pouvaient voter librement. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le général O'Donnell, dans un rapport signé de lui en 1854, proposait à la reine la réintégration de plusieurs sénateurs fonctionnaires qui avaient été destitués dans des circonstances analogues par le gouvernement précédent pour ce même délit d'indépendance et de liberté de vote. La contradiction était flagrante. Quelle est l'opinion réelle du chef du cabinet? Est-ce son opinion de 1854? Est-ce l'opinion manifestée par les révocations récentes des généraux sénateurs? On serait induit à croire que le président du conseil entend la vérité du régime constitutionnel et l'indépendance parlementaire à sa façon, à la condition qu'il n'y ait point d'opposition contre lui.

Ces impatiences du pouvoir ne sont point absolument étrangères à un incident qui vient de surgir, et qui peut devenir la source de difficultés de plus d'un genre. Il existait en Espagne, jusqu'à une époque assez récente, une institution semi-religieuse, semi-administrative, qu'on appelait la commission de la *Cruzada*. Cette institution avait pour objet la distribution des indulgences pontificales et l'octroi, moyennant rétribution des fidèles, des dispenses du maigre pendant le carême; elle avait d'habitude à sa tête un ecclésiastique d'un ordre élevé qui dans tous les cas jouissait du rang d'ar-

chevêque par le simple effet de la dignité de ses fonctions. Le dernier commissaire apostolique de la *Cruzada*, avant la suppression de l'institution, était M. Santaella, chanoine du chapitre de Cuença et sénateur du royaume. Ce commissaire ne laissait point d'être un personnage d'importance, car il avait à administrer un budget assez considérable; l'indult quadragésimal seul produisait 16 millions de réaux. C'était, à vrai dire, un budget secret de 4 à 5 millions de francs, qui en principe devait être consacré à des actes de bienfaisance, à des aumônes. Les fonds de la *Cruzada* ont-ils toujours reçu la destination voulue? On en a souvent douté. Le budget secret a inspiré bien des soupçons, devenus un moment assez forts il y a quelques années pour qu'une enquête fût ordonnée. La gestion du dernier commissaire apostolique a été déférée à la cour des comptes. Le ministère a trouvé les choses en cet état, et il y a quelques jours, par une sorte de résolution subite, il a porté l'affaire devant le sénat, transformé en cour de justice pour juger M. Santaella. Malheureusement c'était le lendemain d'une délibération du sénat, et d'une délibération dans laquelle M. Santaella avait voté contre le cabinet, de sorte que dans cet acte imprévu on a cru voir une vengeance, un mouvement d'irritation du ministère contre un membre de l'opposition. Maintenant le sénat va-t-il se déclarer compétent et juger M. Santaella? Il ne semble nullement disposé à accepter ce rôle de juge, et il se fonde sur ce que la commission de la *Cruzada* relevait uniquement et exclusivement de la juridiction ecclésiastique. D'un autre côté d'ailleurs, des influences puissantes n'ont pas manqué d'intervenir. Le nonce du pape a réclamé par la voie diplomatique contre ce qu'il appelle un empiétement de l'autorité civile au détriment d'un délégué apostolique. On s'est adressé aux sentimens pieux de la reine, et il est infiniment probable que tout se terminera par une déclaration d'incompétence du sénat; mais alors le ministère ne va-t-il pas se trouver quelque peu embarrassé de la brusque mise en accusation de M. Santaella?

Ce n'est pas tout: on a eu l'idée, il y a quelques années, en Espagne qu'on faisait une révolution en prenant pour drapeau la moralité. C'était une illusion à coup sûr; mais enfin cette illusion a pris place dans la politique. De là une multitude d'accusations incessamment dirigées contre les administrations antérieures à 1854, et notamment contre celle du comte de San-Luis. Plusieurs fois déjà, depuis qu'il est rentré au congrès, le comte de San-Luis a voulu provoquer une enquête et une discussion solennelle sur tous ces faits; il s'est toujours arrêté par des considérations de parti, dans la pensée de ne point ajouter aux lamentables fractionnemens de l'opinion conservatrice. Les cortès constituantes avaient rédigé une sorte d'acte d'accusation qui était tombé dans l'eau avec tant d'autres choses. Il y a peu de jours cependant, un député, M. Sagasta, prenait l'initiative d'une proposition tendant à provoquer une enquête relativement à une opération spéciale, celle de la construction du canal du Manzanarès. Le comte de San-Luis s'est rallié aussitôt à cette pensée d'une enquête; le général O'Donnell a cherché, il est vrai, à démontrer tout le danger de ces luttes rétrospectives et de ces récriminations incessantes. La proposition de M. Sagasta n'a pas moins été votée unanimement par les progressistes, par les modérés intéressés à éclaircir toutes ces obscurités, et par les amis du gouvernement,

dont l'ardeur a paru dépasser en cette affaire celle du cabinet lui-même. Que sortira-t-il de cette enquête? En apparence, elle ne concerne pas le ministère actuel; au fond toutes ces questions, toutes ces discussions incessamment soulevées sont un élément perpétuel d'incertitude dans l'état politique de la péninsule. Le cabinet du général O'Donnell vit et ne s'affermit pas politiquement, parce qu'il s'appuie non sur une opinion, mais sur des débris d'opinions qui ne sont arrivés nullement encore à former le parti nouveau qu'on aspirait à constituer. Par le fait, il est à la merci d'une discussion, d'un incident, et sa force la plus visible est dans la faiblesse de tous les partis, comme aussi il se trouverait sans doute singulièrement en danger le jour où les modérés se présenteraient avec toutes les garanties d'un parti reconstitué, rajeuni, éclairé par l'expérience des divisions anciennes, et prêt à maintenir l'Espagne dans les voies d'un régime constitutionnel sincèrement et libéralement pratiqué.

Si le présent a ses anxiétés et ses tristesses, convenons qu'il n'est point au pouvoir des hommes de notre génération de chercher au moins des consolations dans leurs souvenirs. Qu'est-ce en effet que le présent pour la plupart des hommes d'état de notre pays et de notre temps, sinon le pénible avortement des aspirations de leur jeunesse et des ardens efforts de leur virilité? Y a-t-il rien de plus mélancolique que de ne trouver autour de soi d'autre écho que des déceptions à ses espérances passées? Nous ne pouvions nous défendre de cette pensée en ouvrant le second volume des *Mémoires* de M. Guizot où est écrite l'histoire de la révolution de juillet et des deux premières années de la monarchie de 1830. Avons-nous besoin de dire que nous n'y avons trouvé aucune de ces tristesses qu'exprimait Dante, lorsqu'il s'écriait :

Nessun maggior dolore
Che ricordarsi dal tempo felice
Nella miseria?

M. Guizot donne un démenti vaillant au cri de douleur du poète. Alfred de Musset avait, lui aussi, dans une de ses plus belles inspirations, répondu à « cette grande âme immortellement triste : »

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur.

Nous pensions que cette protestation intrépide convenait mieux au poète et à l'amoureux qu'à l'homme politique : nous remercions M. Guizot de nous avoir détrompés.

Une des plus belles qualités de l'esprit de M. Guizot est cette calme et imperturbable confiance qui plane sur les événemens et ne s'en laisse point étonner. Il a, lui aussi, quelque chose de la vertu de ces forts caractères et de ces grandes montagnes que comparait Bossuet dans une superbe image, et qui trouvent la sérénité dans leur hauteur. C'est cette sérénité qui communique aux jugemens de M. Guizot cette élévation simple et sévère qui domine ses lecteurs. « Quand il exposait à la tribune quelque principe constitutionnel, quelque théorie générale de gouvernement, nous disait peu de

temps après le naufrage de 1848 le plus éloquent et le plus aimable de ses rivaux, il était notre Périclès. » On retrouvera dans le second volume des *Mémoires* quelques-unes de ces belles pages d'enseignement politique où la mâle simplicité du langage resserre si fortement l'énergie de la pensée, semblables à ces morceaux d'éloquence sculpturale qui arrachaient à l'adversaire du grand orateur le généreux témoignage que nous nous plaisons à reproduire. Nous ne pouvons essayer d'apprécier ici le second volume des *Mémoires*. Il nous semble d'ailleurs que, pour porter un jugement équitable et complet sur la carrière politique de M. Guizot, il faut attendre l'entière publication du livre où il s'est chargé de la retracer lui-même. Nous n'avons pas besoin de dire l'intérêt historique et politique qui s'attache aux deux années du règne de Louis-Philippe qu'embrasse ce second volume. C'est la révolution de juillet dans son exubérance que commencent à contenir, à fixer, à diriger, le roi avec sa pénétration et sa prudence revêtue d'aimable et spirituelle bonhomie, et l'énergique Casimir Périer, cet homme d'état qui, jeté dans une grande convulsion politique, se trouva « doué, ainsi que disait M. Royer-Collard, de ces instincts merveilleux qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner. » Les événemens, les hommes, les systèmes politiques se pressent dans le volume de M. Guizot. Le mouvement des esprits et des choses y est peut-être, suivant nous, traité avec trop de sobriété; pour reproduire ces époques agitées, pour en rendre le sentiment et la vie, peut-être un historien coloriste et abondant à la façon de Macaulay réussirait-il mieux qu'un austère dessinateur. Les physionomies personnelles sont retracées avec plus de bonheur : avec quelques traits, sans appuyer, M. Guizot a fait des portraits très fins du général Lafayette, de M. Laffitte, du roi Louis-Philippe. L'exposition des systèmes politiques est la partie excellente et tout à fait supérieure du livre; nous signalerons, entre autres, dans ce genre les belles pages qui ouvrent le chapitre intitulé : *Casimir Périer et la paix*. Nous parlons surtout de la forme de ces exposés, car sur les systèmes de M. Guizot, malgré l'autorité de l'écrivain et la justesse habituelle de ses vues, nous nous permettrions d'émettre certaines dissidences, si nous avions à les juger. Nous regrettons par exemple les tendances excessives de cette politique de résistance trop durement accusée que nous voyons poindre dès le lendemain de la révolution. M. Guizot annonce noblement qu'il sera sévère pour lui-même; si, dans la suite de ses mémoires, il avoue que la politique de résistance avait fini par rendre si étroite la base de la monarchie de juillet qu'elle n'a pas pu, malgré l'honnête et glorieuse popularité de son origine, y conserver son aplomb, s'il reconnait que sur le terrain de la liberté la conciliation était possible non-seulement entre la monarchie et ceux qu'une méprise qui n'a pas survécu à sa chute avait rendus ses adversaires apparens, mais entre la monarchie et la démocratie intelligente et progressive, M. Guizot aura légué aux générations présentes et à l'avenir une leçon féconde. Hélas! bien peu d'années après 1830, la politique de résistance laissait voir ses périls aux observateurs les plus pénétrans. « Ayons plus de confiance dans notre pays, s'écriait en 1835 M. Royer-Collard, rendons-lui honneur. Les sentimens honnêtes y abondent; adressons-nous à ces sentimens. Ils nous entendront, ils nous répondront. »

Quel malheur que cette grande voix n'ait point été écoutée, et qu'après avoir été impuissante à prévenir les malheurs qu'elle annonçait, il ne nous soit plus possible de l'invoquer que pour préparer un meilleur avenir.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE LAVATER (1).

Il n'y a pas encore cent ans, la plus riante partie du département du Doubs était entre des mains allemandes. Le duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg tenait une cour à Montbéliard. Destiné à l'état ecclésiastique, ce prince avait été tonsuré et pourvu d'un canonicat à Constance avant de se distinguer dans la guerre de sept ans. La bravoure qu'il y déploya sous les yeux du grand Frédéric lui valut la main de sa nièce, la princesse Frédérique-Dorothée-Sophie de Brandebourg-Schwedt, qui lui donna cinq fils et trois filles. L'aînée de celle-ci, la princesse Dorothée, était merveilleusement douée sous le triple rapport de l'esprit, du cœur et de la beauté. Elle était sur le point en 1776 d'épouser une de ces altesses germaniques qui peuvent embrasser des yeux leur principauté tout entière, lorsqu'arriva au château de Montbéliard un courrier qui y causa un étrange émoi. Catherine, la grande Catherine, sollicitait la main de la princesse Dorothée pour son fils, autocrate futur du plus vaste empire du monde. Dès le lendemain, la jeune princesse fut conduite à Berlin, où se trouvait le grand-duc Paul, et deux mois plus tard ce mariage inespéré fut conclu à Saint-Pétersbourg. En 1780, le grand-duc Paul obtint de sa mère l'autorisation de parcourir l'Europe avec sa femme. On sait de quelle bienveillante façon le comte et la comtesse du Nord furent accueillis par la cour et la société françaises.

Avant d'entrer en France, les illustres touristes étaient restés quelque temps en Suisse. La comtesse du Nord avait voulu connaître Lavater, et cet homme remarquable avait produit sur elle une impression si profonde que ce fut au pasteur de Zurich qu'elle s'adressa lorsque, bien des années plus tard, impératrice de Russie, elle s'aperçut que sur le trône plus encore que dans toute autre condition tout n'est que vanité. Quelle était donc sa préoccupation? Elle désirait savoir ce que deviendrait un jour son âme; elle voulait être certaine de son immortalité.

Les lettres de l'impératrice à Lavater sont malheureusement inconnues, mais celles de ce dernier viennent d'être découvertes parmi les papiers du grand-duc Constantin. M. le baron de Korf, dont le nom, lié à l'histoire moderne de Russie, n'est pas étranger au public français (2), les a soigneuse-

(1) Saint-Pétersbourg, 1858.

(2) Membre du conseil de l'empire et directeur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, M. le baron de Korf a publié l'an dernier une curieuse relation de l'*Avénement au trône de l'empereur Nicolas* et un grand nombre de travaux littéraires qui le placent au premier rang des bibliophiles les plus éclairés.

ment rassemblées. Lavater s'y entretient librement et sans gêne avec l'impératrice; il ne l'appelle pas majesté, ce titre lui paraît peu en harmonie avec le sujet qu'elle lui demande de traiter, à savoir : l'état des âmes après la mort. Quel est cet état? Le savant et le philosophe n'osent se prononcer, mais le disciple du Christ en sait assez pour se maintenir intrépide et calme. Le savant convient que l'âme, séparée du corps matériel, doit apercevoir et sentir d'une manière toute différente. Pendant notre vie, nous sommes semblables à des enfans dans le sein de leurs mères : nous respirons, mais notre souffle est incomplet; nous sommes liés par la matière; nos sens, nos organes déterminent la manière d'apercevoir et de sentir de notre âme; celle-ci, séparée du corps, sentira le monde physique s'évanouir comme il disparaît dans le sommeil, ou, pour mieux dire, le monde physique se montrera alors tout autre. Le savant a l'instinct de cette spiritualité future, mais le plus souvent il s'arrête à cette idée. Plus heureux que lui, le chrétien est certain que l'état de l'âme après la mort repose sur cet immuable principe : *l'homme récoltera ce qu'il aura semé*, et il agit en conséquence.

A ce décret divin Lavater ajoute la loi générale de la nature, qui veut que *le semblable se joigne au semblable,—que tout ce qui est semblable s'attire*, et selon lui, toute la doctrine de l'état de l'âme après la mort est fondée sur ce double critérium. Dès qu'elle ne sera plus liée par la nature, dit-il, l'âme sera invitée par un irrésistible penchant à s'approcher de tout ce qui lui est semblable, à s'éloigner de tout ce qui ne lui ressemble pas. Elle sera entraînée vers d'horribles abîmes, ou bien, pareille à l'étincelle que la légèreté de son essence emporte dans les airs, elle montera vers des régions éthérées et libres de toute oppression. L'âme se donne à elle-même son propre poids; sa valeur ou ses défauts la poussent en haut ou en bas, suivant une direction immuable. Si pendant son emprisonnement dans le corps les passions de l'esprit ont été nobles et légitimes, sa félicité consistera à rencontrer ce qui pourra les contenter; si elles n'ont été que matérielles, son supplice sera de ne trouver absolument rien dans l'autre monde de matériel. Examinez vos passions, dit hardiment notre professeur à son auguste élève, appelez-les par leurs noms. Demandez-vous : Sont-elles possibles dans un monde moins matériel? Y trouveront-elles leur contentement? Et selon la réponse que votre conscience vous fera, soyez paisible ou inquiète. Notre première passion est-elle la passion de Dieu? notre tendance consiste-t-elle à s'approcher du père invisible des esprits? S'il en est ainsi, nous ne devons pas trembler pour notre état futur, nous ne devons pas redouter le moment où tombera le voile qui couvre Dieu; mais d'autre part, de même que l'œil faible et malade ne peut fixer le soleil, l'esprit impur, entouré du brouillard dont une vie entièrement matérielle l'enveloppait encore au moment de sa séparation, ne pourra contempler le Seigneur dans l'éclat et le rayonnement qui pénètre les bienheureux du sentiment de son éternité.

Fidèles à la méthode germanique, les argumens de Lavater sont subtils, vaporeux, malaisés à transporter dans un autre idiome; mais lorsqu'on a la patience d'en suivre le fil, on est forcé de convenir qu'ils sont logiques et qu'ils renferment plus d'une vérité. Il multiplie les comparaisons pour rendre sa thèse plus saisissable, il l'entoure continuellement d'images; il se tait souvent et laisse la parole à des âmes qu'il fait revenir tout exprès de l'autre

monde pour achever de tranquilliser l'impératrice. S'il cherche à lui inspirer de la confiance, il ne transige avec aucun précepte de la morale; il a soin de la prémunir contre les dangers particuliers de sa position, et lui parle ainsi : « Les bons seuls sont attirés vers les bons; les cœurs nobles seuls sont aptes à jouir d'une société d'élite. Qui le sait mieux que vous, madame, qui êtes condamnée à subir la présence d'improbes flatteurs, d'hypocrites épiant chaque mot, d'esclaves se courbant au moindre signe, et qui ne sentez pas comme tous ces êtres qui semblent vouloir faire douter qu'ils aient une âme? Ah! vous devez bien le comprendre, — aucune âme hypocrite n'est heureuse dans le voisinage d'une âme loyale qui a la force de la pénétrer. Chaque âme impure délivrée du corps doit donc fuir inévitablement les êtres lumineux, et tâcher, s'il est possible, de porter hors de leur vue ses mille défauts, qu'elle ne peut plus se cacher à elle-même... » — « S'il n'était pas écrit, poursuit-il, que personne ne verra le Seigneur sans être sanctifié, cela serait dans la nature des choses. Une âme impure ne peut avoir aucun rapport réel, aucune sympathie avec ce qui est pur. Une âme redoutant la lumière ne peut être attirée vers la source de la lumière; la lumière doit être pour elle un feu dévorant. » Qu'entend-il par une âme impure? C'est celle qui ne tend pas à se purifier, à se simplifier, à se perfectionner; c'est l'égoïste, c'est celui qui sert deux maîtres. Lavater adjure l'impératrice de ne pas servir Dieu comme la servent ses courtisans. « Soyons remplis d'un amour pur, et nos efforts nous mèneront aux embrassemens des âmes pleines d'amour. Purifions-nous chaque jour davantage de tout égoïsme, et alors nous pourrons rendre paisiblement ce corps mortel à la terre. Nous pourrons partir aujourd'hui ou demain, n'importe! Notre esprit montera avec la rapidité de l'éclair vers les sources de l'amour, et ira se joindre avec d'ineffables délices à tous ceux qui aiment. »

Si nos sentimens sont destinés à ne jamais périr, ils sont destinés par cela même à devenir plus vifs et plus profonds; ils ne feront que se transformer merveilleusement. Comment cette transformation s'opérera-t-elle? Lavater l'explique d'une façon plus ingénieuse qu'orthodoxe. « Le bon deviendra meilleur, le saint deviendra plus saint, rien que par la contemplation des esprits qui sont plus purs et plus saints que lui; l'aimant sera plus aimant, mais aussi le méchant deviendra plus méchant par le commerce de ses semblables. Sur cette terre déjà, qu'y a-t-il de plus contagieux et de plus entraînant que la vertu et le vice, l'amour et la haine? De l'autre côté de la rive, chaque perfection morale ou religieuse, chaque sensation immorale ou irréligieuse aura une force à laquelle on ne pourra plus résister. Ce qui me restera encore d'égoïsme et d'indifférence pour le règne de Dieu sera, si le sens de l'amour est pourtant dominant en moi, graduellement purifié par l'approche des esprits aimans; mais Dieu ne se révélera pas tout à coup à notre âme dans toute sa splendeur et sa magnificence; ce spectacle pourrait trop l'intimider. Il sera d'abord méconnaissable. C'est ainsi qu'il a toujours procédé ici-bas. Qui chérissait plus l'incognito que Jésus? Qui a mieux réussi à s'en couvrir? Il est venu sous la forme la plus humble, et jusqu'à sa mort l'adoré des cieux resta fidèle à la personnalité du Nazaréen. Même après sa résurrection, il ne se fait pas toujours connaître. Il apparaît à Marie sous l'habit d'un jardinier, et ce n'est qu'après lui avoir longtemps parlé qu'il se dé-

couvre à elle. Il était voilé, lorsqu'il s'approcha des disciples d'Emmaüs; il marcha durant la moitié du jour avec eux. Leurs cœurs brûlaient; ils devinaient que leur compagnon était un être supérieur; ils étaient loin toutefois de supposer que c'était leur maître lui-même, qui ne dessilla leurs yeux qu'en disparaissant après la fraction du pain. Comme Jésus s'est conduit avec ses disciples, le Père céleste se conduira avec ses enfans. »

Lavater consacre plus d'une page à cette hypothèse, et la termine par cette chaleureuse exclamation : « O Christ! tu paraîtras à l'âme aimante à laquelle j'écris, ainsi qu'à moi, d'abord voilé; puis tu te montreras de telle sorte qu'on ne puisse plus te méconnaître. Nous te verrons mille fois, toujours autre, toujours le même, à chaque instant plus beau, *à mesure que notre âme s'embellira*, et jamais nous ne te verrons pour la dernière fois. »

Telles sont les pensées que Lavater expose à l'impératrice, non sans quelque désordre, mais avec une naïveté et une délicatesse qui s'adressent au plus profond de notre cœur. Sans doute saint Augustin, Bossuet, Nicole dans son chef-d'œuvre *sur les quatre fins*, ont depuis longtemps et bien mieux précisé nos destinées futures que ne l'a fait l'honnête curé suisse; mais, habitués à ne lui demander que des notions *physiognomoniques*, nous sommes surpris de l'entendre professer de plus graves enseignemens, et c'est avec émotion que nous découvrons en lui une de ces mille intelligences égarées qu'un point seulement sépare de l'éternelle doctrine. En signalant ces pages inédites de Lavater, j'éprouve aussi, je l'avoue, un singulier plaisir à mettre en lumière les graves et sérieuses idées d'une princesse dont la mémoire est justement vénérée par les populations russes. Assurément cette belle intelligence ne leur a pas été enlevée tout entière, car elle a transmis sa générosité, sa franchise au souverain qui règne aujourd'hui en Russie, et qui, joignant à ces vertus natives l'énergie que réclament les circonstances, saura, nous l'espérons, continuer et compléter l'œuvre de Pierre Ier.

Pce AUGUSTIN GALITZIN.

REVUE LITTÉRAIRE.

La confusion des arts et les emprunts qu'ils se font l'un à l'autre sont des symptômes qui attestent dans les œuvres d'imagination une décadence réelle. On a plus d'une fois signalé ici même la fâcheuse influence exercée sur la langue par cette poésie plastique et pittoresque qui florissait il y a quelques années. Aujourd'hui d'autres procédés tendent à prévaloir. Ce n'est plus avec le peintre et le sculpteur, c'est avec le musicien qu'on prétend rivaliser. Au lieu de s'en prendre aux préoccupations matérielles, qui tuent la poésie, dit-on, n'est-ce pas aux poètes eux-mêmes qu'il faudrait reprocher de compromettre la cause qu'ils prétendent servir? Est-ce défendre la poésie que de la livrer aux hasards de ces révolutions d'esthétique qui trahissent l'indécision plutôt que la force? Est-ce même la respecter que de la faire tour à tour l'humble servante des procédés qui appartiennent aux autres arts? Si l'on sait ce qu'il faut craindre, on ignore ce qu'il faut espérer. Cette inquiétude n'est pas dissipée par la préface du nouveau recueil poétique de

M. de Laprade, les *Idylles héroïques* (1). Voici en quelques mots le singulier raisonnement qu'on y trouve développé, ou plutôt enveloppé dans une forme un peu trop syllogistique. Chaque période historique offre un art-type, sur lequel se règlent les autres arts, et dont ils reproduisent le caractère; — or la musique est l'art de notre temps, et qui dit musique dit poésie; — donc la poésie, un moment délaissée, doit reprendre sa place dans le concert universel dont elle est le premier virtuose.

Qui dit musique dit poésie. C'est le renversement, on le voit, du vieil adage qui assimilait la poésie à la peinture. Où mènent cependant de tels oublis des limites assignées à chaque domaine de l'art? M. de Laprade est sans doute pénétré plus que personne du noble rôle de la poésie, et ce n'est pas lui qui appliquera imprudemment, nous voulons le croire, les belles théories de sa préface; mais viennent des disciples trop ardens, et l'on verra bientôt aux ciseleurs, aux coloristes, qui supprimaient l'art de penser, succéder des symphonistes qui supprimeront l'art de parler. Aux objections que leur fera la critique ils pourront répondre : Que voulez-vous! La musique est l'art populaire, l'art de notre temps. Il faut que nos aspirations, que l'état de notre intelligence et de notre cœur s'expriment dans un langage indéterminé comme le sien. Ce qui nous gêne, c'est la forme exacte et précise de la parole, *surtout de la parole française*. Désormais, pour être poète, il suffira d'éprouver de vagues sensations et de les interpréter en termes confus; désormais, avec une pensée indéterminée qui n'aura aucune prise directe sur la raison, il suffira de faire vibrer une corde quelconque de la sensibilité. Nous ignorons de quelle façon nous pourrons traduire ainsi les passions du cœur humain, et si l'analyse morale se trouvera bien de ce système; mais nous nous prendrons aux objets physiques, et nous essaierons, si faire se peut, de leur *imposer* une signification spirituelle. En ceci, le paysage peut nous servir à souhait : comme la musique, il n'a pour l'âme qu'une signification vague et indirecte; le paysage est une symphonie. Nous aurons un orchestre poétique, comme nous avons un orchestre instrumental. Chacun des objets qui restent ordinairement dans les ombres du cadre sera chargé de quelques lignes de récitatif, et cet accompagnement complétera et développera d'une manière suffisante une idée que le vulgaire ne comprendra pas, que les initiés seuls seront admis à deviner!

Avec les meilleures intentions, avec un talent digne de toute sympathie, M. de Laprade se méprend sur le rôle de la poésie, et il arrive à faire d'elle ce que M. Michelet a fait de la femme dans son livre de *l'Amour* : il l'abaisse en voulant l'exalter. Son erreur est de vouloir la présenter comme une réalité indépendante et personnelle, tandis qu'elle n'est véritablement qu'une abstraction. La poésie est un effet et non une cause, une qualité et non une essence. Aussi, en voulant lui conserver ces limites perdues dans l'idéal que lui ont assignées les transformations successives et aussi les maladroites complaisances de l'esprit critique, l'auteur des *Idylles héroïques* semble-t-il plaider surtout pour lui-même. La poésie de M. de Laprade est entièrement impersonnelle : elle ne traduit point la nature, comme M. Victor Hugo; elle n'explique point l'homme, comme Alfred de Musset. Elle s'élève continuelle-

(1) 1 vol. grand in-18, Michel Lévy.

ment d'un vol trop uniforme vers des alpes immaculées que nos pieds ne sauraient franchir, vers des horizons infinis que l'œil humain ne saurait percer. M. de Laprade oublie qu'avant d'être un système exclusif de mysticisme et de religiosité, la poésie a daigné se soumettre à des lois de précision et de clarté. Toute âme peut sentir, mais le poète est celui qui explique ses sensations. La théorie musicale de M. de Laprade, malgré quelques vérités de détail, est donc en dehors de la littérature au même titre que les systèmes plastiques.

« L'excès du naturalisme, lisons-nous encore dans la préface des *Idylles héroïques,* conduit à deux erreurs qui semblent inconciliables, et qui néanmoins se touchent aujourd'hui par bien des côtés : le *réalisme* et un certain genre de mysticisme... » Ici on ne peut qu'applaudir, et nous voilà conduits à parler d'une erreur bien plus grave que celle où mènent de trop vagues aspirations vers l'idéal. Il s'agit du réalisme et d'un écrivain qui s'est fait le propagateur de cette doctrine, M. Champfleury, jusqu'à présent resté seul, comme un burgrave, dans sa petite citadelle, où ne pénétreront jamais, s'il faut l'en croire, ni le style, ni la langue française, ni même cette qualité fondamentale dont ne sauraient se passer les plus humbles conteurs, l'intérêt. « Je ne me suis jamais, dit-il quelque part dans son nouveau roman (1), prosterné aux pieds de *l'intérêt,* cette fausse idole à laquelle il est temps d'échapper. » C'est en effet de toutes les tentatives de M. Champfleury celle qui lui a le mieux réussi. Pour le reste, il semble s'en remettre volontiers à la fatalité, ou à cette loi providentielle qui doit à la longue faire triompher la vérité. « Le *réalisme* est un grelot que l'on attache de force à mon cou, » disait-il il y a quelques années, et aujourd'hui le grelot n'y reste pas moins attaché, « sauf à jouir du résultat ou à en être victime, » fait observer l'auteur. Ainsi justifie-t-il par son exemple la parole de Sénèque : *Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.* Depuis plus de dix ans, M. Champfleury est donc *traîné* à se présenter comme le prophète d'une nouvelle église littéraire, et bien que les disciples aient manqué, le corps du système existe : œuvres nombreuses couronnées par une sorte d'*évangile* critique, où, entre autres axiomes, l'auteur des *Bourgeois de Molinchart* semble justifier contre M. de Laprade lui-même l'observation que nous lui empruntions tout à l'heure : « J'aime la poésie, mais je ne la comprends que l'esclave de la musique. » Encore la poésie préférée du réalisme, est-ce « la chanson d'après-dîner et les malices grivoises ou sentimentales de Désaugiers et de Bérat. »

Il suffirait d'une telle opinion pour donner la clé du tempérament littéraire de M. Champfleury, si la lecture de ses nombreux ouvrages ne démontrait complétement qu'il appartient à la grande famille des artistes bourgeois. Il se contente de saisir la plupart de ses scènes au daguerréotype, et son unique préoccupation, c'est de les faire voir de la même manière à ses lecteurs, qu'il remplace simplement auprès des objets dont il prend pour eux copie. Personne n'eût su mieux que lui dresser un procès-verbal ou un état de lieux. M. Champfleury n'invente donc pas, et il s'en défend d'ailleurs avec une grâce modeste. De plus, il n'est pas écrivain. Pour qui a lu ses œuvres, l'assertion est évidente ; mais ce que tout le monde ne remarque pas

(1) *Les Amoureux de Sainte-Périne,* 1 vol. grand in-18, Librairie-Nouvelle.

assez, c'est qu'il était interdit à l'auteur de *Mademoiselle Mariette* de savoir écrire. La raison en est simple : il ne se propose d'autre but que l'exacte et *complète* reproduction des choses réelles. Or le style réside souverainement dans le choix des idées et des expressions, et M. Champfleury s'est volontairement fait l'esclave de la réalité, qu'il ne se permet ni de modifier ni de transformer, ignorant ou voulant ignorer que l'art des modifications ou des transformations imposées à la réalité est ce qui constitue la qualité d'écrivain, avant même de constituer le talent. M. Champfleury, qui paraît si ennemi et qui se moque si agréablement de ce qu'en langage d'atelier on appelle le style *poncif*, ne possède guère que cette espèce de style. Il fait plus qu'il ne le croit lui-même suite aux Drolling et aux Duval Le Camus. Quand il comprendra ce résultat, il en sera certainement au désespoir. Ses ouvrages ont en somme beaucoup de rapport avec le genre adopté par M. Henri Monnier : c'est le même soin précieux et méticuleux, la même confusion du grotesque avec le ridicule, et le même amour de petits détails superflus, qui ont chez M. Champfleury le tort de ne point se rattacher à la situation qu'il expose.

La moindre étude dans la réalité serait encore de l'art; mais ici ce n'est pas même la réalité, c'est la trivialité, pour ne pas dire plus quelquefois. La lecture des *Amoureux de Sainte-Périne* laisse une impression fâcheuse de tristesse et de dégoût. Le précédent ouvrage de M. Champfleury, *la Succession Le Camus* (1), permet au moins qu'on l'examine dans quelques-uns de ses détails. C'est une scène de la vie de province. Elle peut se résumer en deux mots : la domination exercée sur une vieille dame par sa demoiselle de compagnie, et les platitudes de quelques cousins et cousines, ses inévitables héritiers. Sans être bien neuf, le sujet laissait cependant carrière à de curieux développemens. M. Champfleury n'est arrivé à construire sur sa donnée qu'une fable assez peu intéressante. On retrouve dans cette œuvre beaucoup de ces détails locaux, de ces imperceptibles ridicules, de ces murmures à peine distinctifs, qui demandent, pour être observés et traduits, plus de patience que de talent. Malheureusement il n'y a là qu'une succession de petites scènes artificiellement reliées, indépendantes les unes des autres, et qui constituent autant de hors-d'œuvre séparés. L'auteur était pourtant placé sur son terrain. Un tel sujet comportait une série de portraits, une variété d'appétits brutaux, une lutte d'intérêts dont M. Champfleury n'a saisi que le côté grotesque et mesquin, au lieu d'en creuser le ridicule profond qui est de tous les temps et de tous les pays. Il ne nous fait assister ni à un drame, ni à une véritable comédie; il ne sort pas des limites de l'esquisse ou de la caricature.

Pourquoi donc M. Champfleury, qui a de réelles qualités de conteur, se fait-il ainsi la victime d'une mauvaise thèse? Il est observateur, il peint avec délicatesse certaines affections, et il a parfois le sentiment du véritable comique. C'est la vanité d'un faux système qui l'a donc entraîné; il se trompe lui-même plus qu'il ne cherche à tromper les autres. Contenu dans la nouvelle, son talent eût sans doute produit des œuvres agréables; il eût été, avec plus de grammaire et moins de trivialité, un de ces écrivains qu'on

(1) 1 vol. in-16, Cadot.

peut relire, car l'analyse psychologique ne lui fait pas défaut, et l'on ne peut nier qu'il n'y ait chez lui de consciencieux efforts. Il est fâcheux que tant de travail uni à des qualités sérieuses l'ait conduit à une impasse d'où il est impossible de sortir après quelques années d'un semblable exercice. M. Champfleury paraît convaincu « que l'homme de génie n'arrive à une œuvre remarquable qu'après des essais nombreux. » Espérons que ceci le regarde; mais en attendant constatons, en lui empruntant une dernière phrase, que ses efforts n'ont abouti « qu'à semer le pepin du mécontentement sur une terre fertile. »

S'il est quelques reproches que la critique puisse adresser à M. Amédée Achard, assurément ce n'est point celui de *réalisme*. M. Achard pèche plutôt par une affectation trop visible de bon goût, par la recherche trop exclusive d'un idéal convenu. Ses personnages, qu'il réussit ordinairement à rendre sympathiques, manquent quelquefois de consistance. Il semble qu'il n'ose pas donner à ses caractères, qu'il étudie soigneusement du reste, toute la franchise qu'ils comportent, et la première des deux nouvelles que renferment *les Vocations* (1) se ressent de cette absence de fermeté. Urbain Lefort est un de ces artistes que tuent peu à peu la débauche et la paresse; mais ce n'est pas seulement eux-mêmes qu'ils sacrifient à ces deux impures, ce sont aussi les âmes innocentes et résignées qui se sont dévouées à être les compagnes d'une aussi misérable existence, et que la douleur d'en rester les témoins condamne au supplice du désespoir et de la jalousie. Le sujet est vrai, mais il n'est pas traité avec la vigueur nécessaire; on ne sent point assez la conviction de l'auteur. La seconde nouvelle, qui a pour titre *la Maitresse de Dessin*, se rapproche un peu plus d'une charmante étude que les lecteurs de la *Revue* n'ont point oubliée, *Mademoiselle Du Rosier*. Il y a là un caractère de jeune fille finement et fermement tracé; il se distingue avec bonheur des figures féminines dont M. Achard aime trop d'ordinaire à estomper les contours. L'analyse et l'intérêt ne font pas défaut à l'écrivain; on peut lui demander un peu plus de concentration, moins de formules et d'appellations mondaines, et, je le répète, moins de *convenu*. Ces défauts ne peuvent compter comme causes d'insuccès, mais à la longue ils deviennent des écueils.

Au-dessous des inventeurs qui se recommandent par de grandes qualités d'action dramatique et d'analyse morale se placent des écrivains qui tendent simplement à se montrer agréables, et qui se contentent de chercher dans les sentimens les plus généraux et dans les événemens de la vie commune des sujets d'une facile intelligence et d'un intérêt presque certain. M^me^ Louis Figuier, dont la première nouvelle, *Mos de Larène*, a paru dans la *Revue*, semble devoir appartenir à cette classe d'écrivains qui plaisent et qui reposent. Une fable naïve et touchante, l'exposition d'un dévouement maternel à la fois simple et élevé, d'intéressans détails sur la vie méridionale suffisent à remplir heureusement le petit cadre que l'auteur a choisi. On retrouve à peu près les mêmes élémens de succès dans *les Filles du Boër*. M. Alfred de Bréhat, l'auteur de ce roman, y a retracé d'une façon intéressante des souvenirs du cap de Bonne-Espérance. Études des mœurs particu-

(1) 1 vol. in-12, L. Hachette.

lières aux habitans semi-colons, semi-soldats de cette contrée, opposition du caractère hollandais au caractère anglais, chasses, paysages, tels sont les principaux élémens d'un livre qui s'achève sans fatigue, et peut passer pour un curieux récit de voyage où le drame fait heureusement ressortir les observations du touriste. — Quant aux *Nouveaux contes excentriques,* par M. Charles Newill, la rapidité avec laquelle ils nous paraissent écrits nous dispense de nous y arrêter longuement. Constatons-y la présence d'une sorte d'*humour* plus affectée que naturelle; mais ce ne sont que des esquisses fugitives qui peuvent tromper pour un moment l'ennui des voyageurs auxquels elles sont destinées. Ainsi passent et passeront une foule d'œuvres dont nous n'avons pas à parler, que le mouvement social rend pour ainsi dire nécessaires, mais qui n'ont aucune valeur absolue, et qui ne doivent leur existence qu'à ce besoin invincible du public de relire les vieilles histoires dont on a bercé son enfance, imprimées sous un nouveau titre et sur du papier neuf.

Les préoccupations générales qui se tournent à l'heure qu'il est vers ces Alpes, dont les échos redisent tant de misères après avoir propagé tant de grandeurs, donnent une opportunité toute particulière au livre que vient de publier M. Laurent Pichat, *la Sibylle* (1). A proprement parler, ce n'est point un roman, c'est une étude politique. Il est impossible de lire *la Sibylle* sans se rappeler à chaque page une œuvre conçue dans un tout autre esprit, mais qui donnait du caractère italien un calque bien plus fidèle et plus net, *la Chartreuse de Parme.* Entre les deux romans, il y a des différences de toute espèce sur lesquelles il est inutile d'insister. *La Chartreuse de Parme* est en quelque sorte le roman autrichien de l'Italie, et le comte Mosca, la principale figure du livre, est le portrait le plus remarquable qu'on ait jamais tracé du prince de Metternich. *La Sibylle* plaide au contraire pour l'indépendance et pour la liberté, mais les idées en sont encore plus françaises qu'italiennes. *Le Prince* de Machiavel a inspiré Stendahl; *Dio è popolo* pourrait servir d'épigraphe au roman de M. Pichat. Où ils se rencontrent tous deux néanmoins, c'est dans la conception du jeune Italien moderne : Fabrice et Giusto Salvi sont bien le même personnage. A côté de ce type, qui réunit l'exaltation naïve et la confiance présomptueuse, se place dans *la Sibylle* une double antithèse : d'une part le jésuite et l'apôtre, de l'autre la femme qui ne connaît que les passions de son cœur et la femme inspirée qui se consume pour l'idée politique, qui cache les proscrits et qui devient l'Egérie secrète du prince Ænéas, représentant d'une personnalité royale que tout le monde nommera. L'intérêt du livre de M. Laurent Pichat réside presque tout entier dans ces types considérés séparément, car il n'offre ni la lutte de passions et d'intérêts, ni le choc des caractères qui remplissent *la Chartreuse de Parme* d'épisodes si dramatiques. Le livre n'en est pas moins instructif, parce qu'il est sincère, parce que M. Laurent Pichat n'y a rien caché, soit qu'il ait obéi à une impartialité rare devant les brûlantes passions qui se combattent avec tant d'acharnement, soit qu'il adopte lui-même et approuve les inconséquences et les fièvres de ces âmes dont on ne peut méconnaître la noblesse, mais chez qui l'impatience tue le raisonnement,

(1) 1 vol. grand-18 jésus, Librairie-Nouvelle.

chez qui encore l'imagination absorbe le sentiment de la réalité. On pourrait peut-être reprocher à l'auteur d'avoir fait son prêtre ultramontain trop vil et trop méprisable : un peu plus de grandeur dans ce caractère eût contribué à grandir les types opposés. La figure la plus curieuse et la mieux étudiée est sans contredit celle du prince Ænéas : on sent qu'un modèle vivant posait devant le peintre, et M. Laurent Pichat a exprimé avec bonheur ce singulier mélange d'énergie et de faiblesse, d'ambition et de désintéressement, et surtout cet entraînement fatal qui domina toute la vie du vaincu de Novare, et le rapproche en quelque sorte de ces grandes figures de l'antiquité contre lesquelles s'acharna le destin.

Il est des génies qui demeureront pour l'humanité un inépuisable sujet d'étude, et qui demanderont à l'avenir des commentaires sans cesse renouvelés et sans cesse différens, car chaque siècle, chaque nation les expliquera suivant son tempérament, et se mettra pour les contempler aux points de vue nouveaux que lui créeront inévitablement la succession des faits et la transformation des idées. Ceux qui doivent jouir de cet honneur n'y peuvent prétendre que parce qu'ils sont humains : Shakspeare est au premier rang de ces créateurs immortels. Aussi la nouvelle traduction française de ses chefs-d'œuvre, qui s'annonce comme une interprétation très-rigoureuse du texte, mériterait-elle d'attirer notre attention, si elle n'était recommandée d'une façon toute spéciale par le nom qui la signe. On a spirituellement plaint les personnes qui avaient à se faire pardonner le nom illustre qu'elles portaient; M. François-Victor Hugo ne pouvait choisir un meilleur moyen de montrer qu'il saurait être lui-même : il faut être homme pour se prendre à Shakspeare. Le premier volume de cette traduction (1) contient *les deux Hamlet*, et il est précédé de quelques pages intéressantes, où M. F.-V. Hugo compare et éclaircit les différences des deux versions, et où il jette quelques lumières sur un type qui ne sera jamais complétement défini, parce qu'il appartient maintenant à la conscience humaine. Le premier de ces deux *Hamlet*, découvert seulement en 1825, fut écrit vers 1584; Shakspeare avait alors vingt et un ans. Entre cette première forme de sa pensée et la seconde, Shakspeare laissa passer quinze ans pendant lesquels, éclairé sans doute et par les représentations publiques de son drame et par ses méditations solitaires, il revit et remania son œuvre en plusieurs endroits, nous laissant ainsi la preuve qu'un écrivain de génie doit savoir être à lui-même son propre critique. L'*Hamlet* que nous connaissons parut pour la première fois vers l'année 1600. La modification la plus importante que Shakspeare ait introduite dans son œuvre montre bien quelles furent la grandeur et la pénétration de ce génie tragique. Dans le premier *Hamlet*, Gertrude ignore le crime de Claudius et devient, dès qu'il le lui a révélé, la confidente active des projets de son fils; dans l'autre, elle est la complice silencieuse de son second époux, et sa mort, cet empoisonnement involontaire de sa propre main, semble obéir aux lois de la fatalité antique. Shakspeare a montré ainsi qu'il brûlait du génie d'Eschyle, mais son inspiration possédait encore d'autres fermens, qui le font surtout grand pour nous : l'étude constante de l'homme et la pénétration des nouveaux sentimens propres aux sociétés

(1) In-8°, chez Pagnerre.

modernes. Quant au type d'Hamlet lui-même, on l'a commenté et interprété de mille façons, toutes peut-être également vraies. Goethe, dans *Wilhelm Meister*, en fait une âme chargée d'une grande action et incapable de l'accomplir. Il y a quinze ans, on le rapprochait, non sans quelque raison, de René et d'Obermann, on le rattachait à la grande famille des incompris. Dans une éloquente étude que les lecteurs de la *Revue* n'ont point oubliée (1), M. Émile Montégut démontre qu'Hamlet doit sa grandeur et sa beauté à un amour inaltérable, ardent, pour la vérité, et c'est en cela, ajoute-t-il, qu'il est profondément moderne. Pour nous, Hamlet est moins un impuissant et un rêveur qu'un homme livré par la recherche de la certitude aux horribles tortures du doute. Qu'il sorte de sa sphère féodale pour entrer, par exemple, dans le domaine des idées religieuses, et ce sera Pascal. Notre siècle a connu des Hamlet politiques. — La traduction de M. François-Victor Hugo va nous donner enfin le véritable Shakspeare avec toutes ses beautés et toutes ses hardiesses. Évidemment quelques détails demanderont toujours qu'on fasse la part du milieu où Shakspeare vivait et des nécessités auxquelles il était soumis, mais devant un aussi puissant idéal porté sur les bases franches de la réalité, on comprendra ce qu'offrent de radicalement faux, et la poursuite mystique des pensées les plus vagues, et le calque inintelligent des détails vulgaires : double courant dans lequel semblent engagées nos habitudes et notre imagination, et qui se termine également par un infranchissable écueil.

EUGÈNE LATAYE.

Travels and discoveries in North and Central Africa,
by H. Barth; t. IV and V. Longman, 1858.

La relation du docteur Barth vient d'être complétée par la publication des deux derniers tomes, qui compuennent les voyages à travers les pays du Libtako et de Hombori, le séjour à Timbuktu, et le retour par les bords du Niger. C'est pour nous une occasion de revenir non sur les grands résultats de cette exploration déjà indiqués, mais sur l'intérêt général qu'offre, au point de vue scientifique, une œuvre qui comptera dans l'avenir parmi les monumens les plus utiles et les plus glorieux de l'activité humaine au XIXe siècle.

Presque toutes les branches des connaissances modernes se trouvent représentées dans les volumes du docteur Barth. L'auteur nous fait pénétrer dans l'histoire ancienne par l'archéologie, puis par des documens locaux; dans l'histoire actuelle par des tables chronologiques servant de cadre à des peintures pleines de mouvement; dans l'ethnologie, par l'étude du langage et des caractères physiques qui distinguent les races; dans la géographie, par la description topographique du terrain, le relèvement des cours d'eau, l'indication précise de la situation des localités. Détails de mœurs, côtés pittoresques, l'infatigable voyageur n'a rien négligé. Enfin nous avons désormais le droit de dire que l'Afrique nous est en grande partie connue, et si le rêve des savans géographes du dernier siècle, c'est-à-dire l'explication des notions relatives à l'Afrique qui procèdent de Pline, de Ptolémée et des

(1) Voyez la livraison du 1er avril 1856.

autres anciens, doit être réalisé, c'est aujourd'hui seulement, et grâce à l'ouvrage de M. Barth, que ce résultat peut être obtenu.

Les seules données qui soient rejetées au second plan dans la relation du voyageur sont celles qui concernent l'histoire naturelle, faune et flore, la géologie et les relèvemens astronomiques; mais si puissant que soit l'esprit d'un homme, il ne saurait embrasser un ordre de connaissances universel, et il serait injuste de demander au docteur Barth plus qu'il ne nous a donné. A son début, l'expédition emmenait un naturaliste, et plus tard elle s'adjoignait un astronome : or ces jeunes hommes, qui portaient une part de nos espérances, la terre d'Afrique ne les a pas rendus.

La forme de journal adoptée par l'auteur, et qui aujourd'hui paraît prévaloir dans les relations sérieuses et étendues, nous semble de beaucoup préférable à toute autre ; elle témoigne de notes presque quotidiennes, et fait ainsi preuve de sincérité. Si d'abord elle paraît un peu lente et monotone, elle ne tarde pas à racheter cette apparence de défaut par l'intérêt qu'elle excite, car, en vivant tous les jours avec le voyageur, on finit par s'identifier avec lui; on partage ses émotions, ses dangers, ses craintes, ses espérances, et les conclusions qui ressortent des faits frappent d'autant plus le lecteur, qu'il croit les avoir tirées lui-même du simple récit qui a passé sous ses yeux.

Dans les volumes déjà publiés, il a été bien des fois question des Fellani, ces hommes distincts des noirs par les caractères de leur visage et leur couleur non moins que par leur ferveur religieuse et leur esprit conquérant. Pendant des siècles ils ont vécu obscurément, nomades et sédentaires, dans les régions extrêmes de l'Afrique occidentale; puis tout d'un coup, se levant à la voix d'un chef religieux, ils ont porté leur domination jusqu'au fond du Soudan. M. Baïkie nous les a montrés établis tout le long du Niger inférieur; Sokoto est aujourd'hui le siége principal de leur empire, et nous les avons vus, avec M. Barth, assiégeant du Katsena et de l'Adamawa les frontières du Bornu; puis nous les retrouvons à Timbuktu. D'où sont venus les ancêtres de ces hommes qui ne sauraient être confondus avec aucun mélange de Berbers ou d'Arabes, et chez qui cependant l'aspect physique, le langage et les habitudes témoignent d'une origine en partie étrangère à l'Afrique? C'est une des questions qui éveillent le plus de curiosité dans l'esprit du lecteur.

Leur nom a d'innombrables variantes, parmi lesquelles les plus générales sont celles de Fula et Fulbé, employées par les Mandingues; de Fellani, en usage chez les Hausa; de Fellata chez les Kanuri, et de Fellan chez les Arabes. Ils se sont incorporé un grand nombre des tribus de l'Afrique occidentale, que l'analyse ethnologique permet en partie de distinguer, et comme ces tribus, en s'amalgamant dans un commun ensemble, ont cependant conservé quelques restes d'individualité et vécu selon des fortunes diverses, il en résulte parmi les Fellani des divisions de castes. De ces tribus, certaines forment une aristocratie dominante, tandis que d'autres, tombées dans une sorte de dégradation, se trouvent vouées aux professions de marchand, de charpentier, de cordonnier, de tailleur, de chanteur. Il y en a une qui exerce celle de mendiant. La race dominante, celle dont le mélange avec des tribus indigènes a constitué le grand corps des Fellani, présente d'intimes rapports avec ces Yolofs de la côte bien connus aujourd'hui par les expéditions mili-

taires et les récits de M. le commandant Faidherbe. Elle-même, d'où vient-elle? L'ethnologie, s'appuyant sur quelques analogies de langage assez peu voisines et assez peu nombreuses, songeait à l'identifier avec les races malaisiennes, qui, après avoir franchi la mer des Indes, auraient traversé l'Afrique dans son épaisseur sous la latitude de Meroë. Peut-être en effet, pense M. Barth, ces hommes sont-ils venus de l'est, mais c'est à une époque si lointaine, qu'on ne saurait plus retrouver trace de leurs migrations. Peut-être aussi, à un âge qu'on ne peut estimer moins éloigné que celui des Pharaons, y a-t-il eu quelque lointaine affinité entre les Fellani et certaines des tribus de l'Afrique méridionale. La question d'origine ne paraît donc pas pouvoir être résolue, et si nous voulons étudier l'action des Fellani, il faut que nous nous bornions encore, avec la relation du docteur Barth, à les prendre au XIII[e] siècle, à leur première apparition dans l'histoire, et à les suivre jusqu'à cet extrême développement de l'heure présente qui, par plus d'un point, les met en contact avec les Européens.

Ce ne sont pas seulement de rares voyageurs et quelques consuls anglais que les Fellani et les Berbers doivent désormais rencontrer : ceux de l'ouest ont devant eux un voisin plus immédiat, dont les succès ont retenti à travers le désert jusque dans la cité de Timbuktu. Les deux derniers volumes de la relation de M. Barth tirent, au point de vue français, un intérêt particulier des renseignemens que le voyageur fournit sur l'état politique de la ville. Il est singulier de voir que Timbuktu va par ses craintes au-devant des desseins et des intérêts de la France : nous n'avons encore songé qu'à lui envoyer un voyageur; une récompense est promise à celui qui dans la traversée du désert occidental relierait l'Algérie au Sénégal ou le Sénégal à l'Algérie par Timbuktu, et ce n'est pas un voyageur isolé, c'est une armée que la ville noire attend. Pendant le séjour de M. Barth à Timbuktu, la nouvelle vint par Ghadames que les Français dirigeaient une expédition militaire sur Wargela à la limite du grand désert, et le bruit de leurs succès, grossi de tribu en tribu, arrivait comme une menace imminente et était l'objet de toutes les conversations : on disait qu'ils allaient se jeter sur Tawat, au cœur du Sahara, et que ce ne serait qu'une étape vers Timbuktu. Le voyageur était obligé de dissimuler sa présence, car peu de ses hôtes étaient dans le cas de distinguer entre un envoyé de l'Angleterre et un de ces Français craints et détestés; et ils enveloppent dans une commune aversion tous les chrétiens mangeurs de porc et, ce qui est encore pis, d'œufs non brisés, c'est-à-dire d'œufs à la coque, qu'ils prennent pour des œufs crus. Dans l'opinion des politiques de la ville, Barth était un espion dont la présence se rattachait aux succès menaçans des Français. Deux fois dans une même après-midi le sheikh, ami et protecteur du voyageur, vint le trouver pour l'entretenir de l'opportunité qu'il y aurait à réunir les forces des Berbers de Timbuktu à celles des Tawati pour les précipiter contre les Français, et celui-ci eut bien du mal à détourner son hôte de ce projet trop hardi. Il ne put du moins pas l'empêcher d'écrire aux Français pour leur interdire tout empiétement ultérieur. Cette singulière missive fut envoyée de Timbuktu en Algérie vers le mois de mai 1854. Depuis ce temps, les Français n'ont ni occupé Tawat, ni marché sur Timbuktu. Cette conduite a sans doute comblé le sheikh de satisfaction sur le résultat de sa démarche,

s'il ne s'est pas appliqué à considérer que d'Alger à Timbuktu il y a le désert et environ cinq cents lieues, et que si, de Saint-Louis, la distance est moindre, le climat, les accidens topographiques et la grande densité des populations hostiles la rendent peut-être encore plus difficile à franchir.

Telles sont les véritables barrières qui, peut-être longtemps encore, sépareront de Timbuktu nos possessions françaises de l'Afrique. Il n'est pas dit qu'un jour ces barrières ne doivent pas être surmontées; mais en attendant, la France peut remplir un rôle très utile et très élevé, quoique moins personnellement profitable. Ce rôle, M. Barth l'indique : ce serait de faire la police de la portion du désert qui avoisine nos colonies, pour mettre un terme aux brigandages des Berbers. Il est vrai que pour cela il faudra probablement occuper Tawat, de même que, pour délivrer la Méditerranée des pirates barbaresques, on a dû prendre Alger; mais cette conquête ne paraît pas impossible : elle faciliterait les relations commerciales et préparerait l'influence française dans le cœur du Soudan. Si les Anglais ont mérité par leurs persévérans efforts d'exploiter les richesses du bassin du Tsad, les régions de l'ouest et Timbuktu, qu'un Français a le premier fait connaître, reviennent de droit à la France.

En dehors de ces considérations, il en est d'autres propres à toucher les esprits qui s'élèvent au-dessus des rivalités commerciales et des espérances mercantiles, et pensent que la civilisation, accomplissant sur notre terre une évolution lente, mais complète, doit finir par admettre tous les peuples, ceux mêmes de l'Afrique, au partage de ses bienfaits : c'est que le contact, l'influence des Européens, leur mélange avec les races noires et leur constante action sur elles pourront opérer le changement de celles-ci, et faire leur éducation. Je n'ignore pas qu'une semblable espérance doit sembler aujourd'hui bien chimérique, lorsqu'à côté de nos sociétés nous contemplons les ébauches grossières de ces sociétés encore à l'état d'enfance, et que, jetant à la fois les yeux sur ces deux pôles de l'humanité, nous saisissons entre nos races et les leurs des différences morales qui semblent aussi indélébiles que les couleurs de nos visages. Mais peut-on admettre d'autre part que tant d'hommes aient été créés pour toujours vivre, à travers les siècles, dans un état de même abjection, et l'histoire ne montre-t-elle pas que toutes les grandes révolutions de ce monde ne se sont accomplies que par l'œuvre du temps et le travail successif des générations? D'ailleurs, une telle espérance ne fût-elle qu'un rêve, il serait beau de l'avoir conçue, et si incertaine qu'elle puisse être, elle mérite bien que la France, l'Angleterre et toutes les nations intelligentes se donnent la main sans récriminations et sans envie sur cette terre d'Afrique où tant d'hommes de tous pays ont trouvé la mort, et où il y a encore autant à souffrir qu'à profiter.

Si jamais elle se réalise dans un bien lointain avenir, quelques noms devront être particulièrement chers à l'Afrique relevée et rachetée, — les noms des hommes qui, au péril de leur vie, sont allés lui porter des paroles d'espérance et de pitié, — et M. Barth n'a-t-il pas trouvé une vraie compensation à ses longues souffrances dans l'idée que son nom figurerait au premier rang sur cette liste des bienfaiteurs d'une portion de l'humanité? ALFRED JACOBS.

V. DE MARS.

LA FIN

DE

LA FRONDE A PARIS

SCÈNES HISTORIQUES.

SECONDE PARTIE.[1]

Mazarin revient à Paris : sa réception au Louvre le 3 février 1653. — Presque tous ses anciens ennemis soumis, la Palatine, Mme de Chevreuse, les Vendôme, les Bouillon, etc. — Appréciation de la conduite de l'aristocratie dans la fronde ; si la fronde est une anticipation de la révolution française ou une imitation de la révolution d'Angleterre ; soumission de l'aristocratie, et à quelles conditions. — Le parlement, vice radical de sa constitution : le mélange de la justice et de la politique ; ses griefs contre Mazarin, ses actes pendant la fronde. — Nicolas Fouquet et Matthieu Molé. — Déclaration royale du 22 octobre 1652 ; Mazarin soumet à la fois le parlement et le satisfait. — Soumission empressée de la bourgeoisie, rétablissement du crédit, grandes fêtes dans Paris, triomphe solide et définitif de la royauté et de Mazarin.

VI.

Mazarin aurait bien eu le droit d'accompagner à Paris, le 21 octobre 1652, Louis XIV et Anne d'Autriche, et de partager la joie de leur victoire sur la fronde, car il en était le véritable auteur. C'est lui qui, en se retirant à propos, en livrant la fronde à elle-même, l'avait laissée montrer tout à son aise ses fureurs et son impuissance ; c'est lui qui, du fond de son exil, avait rassemblé des troupes, rallié autour de lui des généraux accrédités, marché au secours du jeune roi et de sa mère, relevé le drapeau de la monarchie, et de succès en succès l'avait porté jusqu'à Paris. Mais en y reparaissant trop tôt, Mazarin pouvait ranimer des rancunes mal éteintes. Lui-même

(1) Voyez la livraison du 1er mars.

avait été d'avis de seconder l'effet de l'amnistie de la nouvelle de son éloignement momentané, afin de ne laisser aucun prétexte à ceux qui si souvent avaient promis de se rendre, s'il quittait le royaume. Sûr du jeune roi, plus sûr encore de sa mère, leur laissant ses instructions et des conseillers éprouvés, Mazarin s'était effacé, et s'était retiré d'abord à Bouillon, un peu au-delà de la frontière; puis, à mesure que le gouvernement du roi se consolidait à Paris, il s'était rapproché et était venu à Sedan; puis il était allé ouvertement rejoindre l'armée royale, amenant avec lui de puissans renforts, des munitions, des vivres, de l'argent. Admirablement servi par Turenne et par La Ferté-Senneterre, il avait forcé la petite armée de Condé et celle du duc de Lorraine de battre en retraite peu à peu du côté des Pays-Bas. Actif, résolu, infatigable, il n'avait pas hésité à prolonger la campagne au-delà de ses limites ordinaires, jusqu'à la fin de décembre et même jusqu'en janvier 1653. Il n'avait quitté l'armée qu'après avoir vu l'ennemi abandonner le territoire français et avoir mis la frontière de Champagne et de Picardie à l'abri de tout retour offensif. C'est alors seulement qu'il avait établi ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, et que lui-même, précédé et soutenu par ces solides succès, il avait pris le chemin de Paris.

Il y avait à peu près deux ans qu'il en était sorti, en février 1651, objet de la haine universelle, condamné par le parlement, proscrit par l'aristocratie, presque maudit par le peuple, et ne sachant où il trouverait un lieu pour reposer sa tête. Le 3 février 1653, il y fit une rentrée vraiment triomphale. Le jeune roi, accompagné de son frère, le duc d'Anjou, alla plus d'une lieue au-devant de lui, le reçut avec les plus grandes tendresses, le fit mettre dans son carrosse, et ils entrèrent ensemble, à côté l'un de l'autre, par la porte Saint-Denis, à deux heures après midi, en grande pompe, à travers les flots joyeux et les cris d'allégresse de ce même peuple qui, deux ans auparavant, le poursuivait de ses imprécations. Le cardinal fut ainsi conduit jusqu'au Louvre, où l'attendait Anne d'Autriche.

Il la revit, cette reine admirable, que l'histoire, abusée par les écrivains imposteurs de la fronde, a trop méconnue, cette amie courageuse, exemple unique entre toutes les reines, et presque entre toutes les femmes, d'une fidélité à l'épreuve de l'une et de l'autre fortune; qui de bonne heure, en 1643, avait reconnu les grandes qualités de Mazarin et discerné en lui le seul homme capable de bien conduire les affaires de la France; qui, après lui avoir dû cinq longues années de gloire, l'avait en 1648 et 1649 défendu contre l'aristocratie, le parlement et le peuple réunis; qui plus tard n'avait consenti à sa retraite que parce que lui-même l'avait jugée nécessaire; qui pendant son absence avait résisté à toutes les séductions

comme à toutes les menaces, et n'avait jamais cessé de se gouverner par ses conseils; qui l'avait appelé à Poitiers; qui, à Gien, apprenant la déroute de Bleneau pendant qu'elle était à sa toilette, la continua paisiblement, quand tout le monde parlait de fuir, disputant de courage et de sang-froid avec Mazarin lui-même. En se retrouvant dans la demeure des rois après tant de séparations douloureuses, après s'être vus si souvent à deux doigts de leur perte, ils pouvaient être fiers de leur constance, qui avait mérité et amené les prospérités de ce grand jour, et rêver ensemble pour la fin de leur vie un repos glorieux.

Autour de la reine, le cardinal rencontra un brillant cortége de grands seigneurs et de grandes dames, naguère ennemis du successeur de Richelieu, et qui venaient le complimenter sur son heureux retour.

Parmi ces dames était au premier rang la Palatine, Anne de Gonzague, une des personnes les plus éminentes du XVII^e^ siècle, d'une admirable beauté (1), qui servait en quelque sorte de parure à l'esprit le plus solide, aussi capable de prendre part à des délibérations d'hommes d'état qu'à des assemblées de beaux esprits ou à de galantes intrigues, cherchant, il est vrai, ses avantages, mais avec une loyauté parfaite, qui, sans trahir la royauté, avait donné à la fronde les plus judicieux conseils, et l'aurait sauvée, si la fronde avait pu l'être. Comme elle avait toujours entretenu avec Mazarin la meilleure intelligence, elle pouvait fort bien s'associer à son triomphe (2).

Elle était là aussi, cette autre politique, d'un ordre encore plus relevé, aussi belle et aussi galante, d'un esprit moins gracieux, mais plus fort peut-être, plus capable encore de grandes entreprises, et ne s'arrêtant ni devant aucun danger ni devant aucun scrupule : la veuve du connétable de Luynes, Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse (3), qui autrefois avait mis la main dans tous les complots ourdis contre Mazarin, et, de concert avec la Palatine, avait proposé la seule mesure qui pût mettre ensemble tous ses ennemis et former un grand parti aristocratique en état de tenir tête à la royauté : le mariage du fils de Condé avec une fille du duc d'Orléans, et celui de sa propre fille avec le prince de Conti (4). Ce double mariage ayant échoué, dégoûtée d'un parti où les conseils de la politique étaient toujours sacrifiés à la passion et le véritable

(1) Voyez son portrait à Versailles au-dessus de celui de M^me^ de Longueville.

(2) L'oraison funèbre de la princesse Palatine mérite une entière confiance, bien entendu le ton du panégyrique admis. Toutes les fautes sont indiquées, et les éloges se peuvent justifier par les témoignages les plus certains, et par celui de Retz lui-même.

(3) Voyez *Madame de Chevreuse* dans la *Revue* du 15 décembre 1855.

(4) *La Société française au dix-septième siècle*, t. I^er^, chap. I^er^, p. 54.

intérêt à la vanité, Mme de Chevreuse, habilement et doucement conduite par son dernier ami, le marquis de Laigues, que Mazarin avait su gagner, était revenue à sa première amie, Anne d'Autriche, et s'était résignée au pouvoir d'un homme qui savait au moins ce qu'il voulait, et dont la forte ambition ne chancelait pas au gré des événemens. Le crédit et les honneurs qu'elle pouvait attendre de la fronde, Mazarin les lui avait offerts, et en retour Mme de Chevreuse apportait à la royauté l'appui déclaré de ses trois illustres familles, les Rohan, les Luynes et les Lorrains. C'est elle qui, toujours puissante sur le duc de Lorraine, avait ménagé un traité secret entre le cardinal et lui, et qui tour à tour l'avait fait mouvoir en des sens si contraires. Rentrée dans toute la faveur de la reine, Mme de Chevreuse était au Louvre, à côté d'elle, applaudissant au retour de l'heureux cardinal.

Après Mme de Chevreuse, Mazarin n'avait pas eu de plus dangereux adversaires que les Vendôme et les Bouillon. Et pourtant dans cette mémorable journée du 3 février 1653 il pouvait considérer les chefs de ces deux puissantes familles comme les plus fermes appuis de sa grandeur.

César, duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV, était plus redoutable encore par son esprit, sa valeur et ses artifices que par sa naissance. Il n'y avait pas jusqu'aux vertus de sa femme, réputée une sainte, qui ne profitassent à l'ambition de son mari. Sa fille, la belle Mlle de Vendôme, avait épousé ce brillant duc de Nemours, qui venait de finir si tristement. Son fils aîné, le duc de Mercœur, était un prince sage et estimé, et le duc de Beaufort, son cadet, était l'idole du peuple de Paris. C'est Beaufort qui, en 1643, poussé par Mme de Montbazon et Mme de Chevreuse, avait formé le dessein d'assassiner Mazarin (1). Le duc de Vendôme avait été soupçonné d'avoir eu la main dans cette affaire; il avait du moins donné asile en son château d'Anet à tous les complices de son fils, et, forcé de quitter la France pour prévenir la menace d'une arrestation, il avait erré plusieurs années en Italie et en Angleterre, faisant partout des ennemis au cardinal. Celui-ci reconnut qu'il valait beaucoup mieux acquérir un fils d'Henri IV, en y mettant le prix, que de le persécuter sans le moindre avantage. Après tout, que désirait le duc de Vendôme, et qu'avait-il demandé au début du ministère de Mazarin? Ou qu'on lui rendît le gouvernement de Bretagne, que lui avait destiné son père Henri IV, et que possédait son beau-père, Philibert-Emmanuel de Lorraine, ou qu'on lui donnât l'amirauté, une des plus grandes charges de l'état. Mazarin avait repoussé ces

(1) *Madame de Chevreuse* dans la *Revue* du 15 décembre 1855.

prétentions en 1643, il les accueillit en 1652; il fit le duc de Vendôme grand-amiral, lui conféra même le titre de ministre d'état, avec entrée dans le conseil d'en haut, après s'être assuré que Vendôme, arrivé où il avait toujours voulu parvenir, le servirait aussi fermement qu'il l'avait autrefois combattu. Il avait un gage infaillible de sa fidélité. Le fils aîné du duc de Vendôme, le loyal et pieux duc de Mercœur, avait épousé une des nièces du cardinal, l'aimable et vertueuse Laure Mancini, en sorte que la maison de Vendôme était intéressée et inséparablement unie à la fortune de Mazarin. Aussi le 3 février 1653 le grand-amiral César de Vendôme était occupé à poursuivre la flotte espagnole dans la mer de Gascogne, entrait dans la Gironde, et menaçait à Bordeaux les restes de la fronde. De son côté, le duc de Mercœur, nommé gouverneur de Provence, gardait au roi et à Mazarin cette importante province, tandis que le duc de Beaufort, qui autrefois avait voulu porter la main sur le cardinal, et qui, tout récemment encore, s'était montré son implacable ennemi, couvert et protégé par les services de son père et de son frère, se retirait à Anet, sans y être le moins du monde inquiété, content de voir Mme de Montbazon contente parce qu'on lui avait donné beaucoup d'argent, et attendait tranquillement le moment où il succéderait à son père dans le commandement de la flotte, et donnerait son sang pour le service du roi.

Les Bouillon n'étaient guère moins considérables que les Vendôme. Le duc de Bouillon était un politique et un homme de guerre du premier ordre, capable de conduire un gouvernement ou une armée, et qui n'avait qu'un sentiment et une pensée dans la tête et dans le cœur, l'agrandissement de sa maison. Déjà prince souverain de Sedan, poussé par sa femme, encore plus ambitieuse que lui, il avait en 1641, dans l'espérance d'accroissemens nouveaux, traité avec l'Espagne, pris part à la révolte du comte de Soissons, et gagné contre l'armée royale la bataille de La Marfée. En 1642, il était entré dans la conspiration du duc d'Orléans et de Cinq-Mars, et arrêté, jeté dans les fers à Pierre-Encise, il n'avait sauvé sa tête de l'échafaud qu'en abandonnant sa principauté. Depuis, il n'avait cessé de remuer pour ressaisir ce qu'il avait perdu. Il avait redemandé Sedan à Mazarin en 1643, et n'ayant pu obtenir de ce grand serviteur de la couronne que, pour satisfaire un intérêt particulier, la France renonçât à une de ses meilleures places fortes du côté des Pays-Bas, il s'était rangé parmi les ennemis du cardinal, et, forcé de s'enfuir d'abord, comme le duc de Vendôme, à peine rentré en France il avait embrassé avec ardeur la fronde, bien entendu sans la moindre conviction, et dans la seule espérance d'obtenir aisément d'elle ce qu'il n'avait pu arracher à la royauté. Il avait engagé avec lui dans la

fronde son frère Turenne, dont il disposait absolument, et qui était tout aussi ambitieux, tout aussi passionné pour la grandeur de leur famille, mais à sa manière, et selon la tournure de son caractère froid, réfléchi et profondément dissimulé. A la paix de Ruel, en 1649, le duc de Bouillon avait demandé (1) « son rétablissement dans Sedan, si mieux n'aimoit la reine en faire faire présentement l'estimation à un prix certain; le rang promis et dû à sa maison; pour lui, le gouvernement d'Auvergne, et pour son frère le gouvernement de la Haute et Basse-Alsace, avec celui de Philipsbourg, et le commandement de toutes les armées d'Allemagne. » Mazarin avait fait alors la faute de ne pas contenter l'ambitieuse et puissante maison; de là en 1650 la conduite du duc de Bouillon en Guienne et celle de Turenne à Stenay et en Flandre. L'un et l'autre avaient bien compté que, pour prix de tant de services, la fronde victorieuse leur accorderait ce que leur avait refusé Mazarin. La fronde hésita; mais cette fois Mazarin n'hésita pas, et il traita sérieusement avec le duc. Ne voulant à aucun prix lui rendre Sedan, il accorda l'équivalent demandé, un grand domaine à Château-Thierry, plus riche encore que celui de Sedan, et, sans souveraineté effective, ce titre de prince, si cher à la vanité des Bouillon, que le chef de la famille ne devait pas seulement transmettre à ses enfans, mais qui devait s'étendre jusqu'à son frère Turenne. Mazarin acquit ainsi la seconde épée de France et la meilleure tête de la fronde. Le duc de Bouillon, ayant une fois pris son parti de servir le roi, le fit avec la même énergie qu'il avait déployée à Paris et à Bordeaux. Il ne quitta plus Mazarin, l'assista de ses conseils, et paya même plus d'une fois de sa personne, avec sa vigueur accoutumée et l'ardeur opiniâtre de son pays et de sa race. Lui-même, le soir du combat de Bleneau, il amena des renforts à Turenne, qui venait d'arrêter Condé. C'est encore lui, qui, le 2 juillet 1652, pour bien faire voir à Mazarin qu'il lui était acquis sans retour, se joignit au cardinal pour presser Turenne, contre toutes les règles de la guerre, de ne pas attendre les troupes de La Ferté-Senneterre. Un témoin véridique, et l'un des principaux acteurs de cette sanglante journée, Navailles (2) affirme même que le duc de Bouillon prit part à l'affaire, et qu'il était à l'attaque où périt Saint-Mégrin. Si Bouillon eût vécu, avec son ambition démesurée et sa capacité égale à son ambition, se serait-il toujours contenté du second rang, et serait-il demeuré le serviteur dévoué du cardinal?

(1) *Mémoires de Madame de Motteville*, t. III, p. 233, etc.

(2) *Mémoires*, p. 134. « Je me mis en bataille dans un fond où M. de Bouillon et M. le marquis de Saint-Maigrin me joignirent... Notre infanterie avoit toujours marché... M. de Bouillon, sans considérer qu'elle étoit hors d'haleine, nous pressa d'attaquer les ennemis. »

Nul ne le sait : le duc de Bouillon n'a pas rempli toute sa destinée, il est mort le 9 août 1652, il n'a pas joui de ces biens, de ces honneurs qu'il avait tant souhaités; mais avant de se fermer ses yeux les virent passer sur la tête de ses enfans. Turenne, particulièrement ménagé et caressé, fut fait à la mort de son frère gouverneur d'Auvergne, et la vicomté de Turenne érigée en principauté. Bientôt même il reçut le titre de ministre d'état. Mazarin alla plus loin : voulant combler l'illustre capitaine dont il connaissait depuis longtemps l'honnêteté et l'ambition, voulant en même temps s'attacher en sa personne tout le parti protestant par des actes décisifs, en établissant d'une manière éclatante que quiconque servirait bien serait fidèlement récompensé, sans distinction de religion, l'habile et politique cardinal fit le duc de La Force, protestant et beau-père de Turenne, maréchal de France, comme l'avait été son père. Aussi, le 3 février 1653, Turenne était-il au Louvre, à côté de Mazarin, y représentant tous les siens, et déjà occupé des préparatifs de la campagne qui devait s'ouvrir au printemps prochain dans les Pays-Bas, et où il devait commander l'armée française.

Mais si Mazarin avait pris soin de gagner successivement les chefs des importans et des frondeurs dans lesquels son œil exercé avait reconnu de sincères dispositions à une soumission loyale, il s'était bien gardé cette fois de se laisser séduire à de vaines apparences, et il ne s'était pas fait faute de frapper ou du moins d'écarter de Paris ceux qu'il désespérait d'acquérir. Il s'était prêté de bonne grâce à l'accommodement demandé par le duc d'Orléans : il n'avait pas voulu donner à la France et à l'Europe le spectacle de l'oncle du roi maltraité, et le contraindre peut-être à aller de nouveau chercher un asile à l'étranger; mais en le ménageant comme il convenait, il avait pris ses sûretés envers lui, et s'étant convaincu que trop de douceur ne ferait que l'enhardir à se mêler de nouvelles intrigues, il n'avait pas souffert qu'il restât à Paris, lorsque le roi y revint, de peur qu'en son palais du Luxembourg, entouré de conseils perfides, tout en prodiguant d'abord de grandes marques de déférence à la reine et au jeune roi, il n'entretînt et ne ranimât dans l'occasion les espérances de la fronde. Ainsi le duc d'Orléans dut quitter Paris la veille du jour où le roi y rentra, et se retira d'abord à Limours, puis à Blois, refuge ordinaire de ses trahisons et de ses lâchetés, où, nullement persécuté, mais surveillé et contenu, il acheva dans l'indifférence publique le reste de sa triste carrière. Mademoiselle demeura aussi quelque temps en disgrâce à Saint-Fargeau et se consola peu à peu de la ruine de ses diverses prétentions avec sa grande fortune et sa petite cour. Le cardinal de Retz, faisant bonne mine à mauvais jeu, ou abusé par la feinte retraite de Mazarin, s'était rendu

des premiers à Compiègne auprès du roi à la tête du clergé de Paris, et il lui avait adressé une harangue hardie et artificieuse, dans le genre de celle de César dans l'affaire de Catilina, couvrant habilement la défaite de son parti, recommandant la modération au nom de la politique, rappelant à plusieurs reprises la conduite d'Henri IV avec les ligueurs, et de peur qu'on ne comprît pas assez qu'il entendait parler pour lui-même, citant les paroles pacifiques d'Henri IV à son grand-oncle le cardinal de Gondi. Il y avait même dans ce discours (1) de grands complimens pour la reine, comme s'il avait repris ses anciennes espérances. Après le retour du roi, il avait poussé l'audace jusqu'à se présenter au Louvre pour rendre, comme un sujet fidèle, ses hommages à leurs majestés. Le 1er décembre, il avait prêché avec éclat à Notre-Dame, et recommençait son train de vie de 1648, faisant de pieux sermons dans les intervalles de ses galans rendez-vous, le matin à l'église, le soir en bonne fortune, et renouant dans l'ombre la trame de ses vieilles intrigues. Mais Mazarin le connaissait : il était persuadé que Retz était incapable de se renfermer dans ses fonctions ecclésiastiques, incompatibles avec ses habitudes dissipées et déréglées, avec sa nature inquiète et remuante, et c'est par ses conseils qu'au moindre soupçon le roi le fit arrêter au Louvre même, le 19 décembre 1652.

Mazarin était trop avisé pour traiter ainsi La Rochefoucauld. Il savait à merveille que, séparé de Condé et de Mme de Longueville, qui faisaient toute son importance, La Rochefoucauld n'était plus à craindre, et qu'il n'était pas d'humeur à se faire le champion et le martyr d'un parti vaincu. La grave blessure que La Rochefoucauld avait reçue au combat de Saint-Antoine lui tourna pour ainsi dire en avantage. Atteint d'une balle qui lui traversa les deux joues et lui ôta momentanément la vue, il lui était impossible de continuer la guerre et de suivre l'armée. Il ne trahit donc pas Condé en n'acceptant point le commandement des troupes qui restaient à la fronde, commandement qui à son défaut fut offert au prince de Tarente. Il devait avant tout soigner sa blessure, et ce motif très réel couvrant sa lassitude et des dégoûts déjà anciens, il n'alla pas, comme Bouteville et Vauban, retrouver le prince en Flandre. D'autre part il ne réclama point l'amnistie, et on ne put pas ne pas le comprendre dans la déclaration royale lancée le 13 novembre contre Condé, le prince de Conti, Mme de Longueville et leurs principaux adhérens (2). Mazarin se garda bien pourtant de l'inquiéter dans la retraite où il alla se faire oublier quelque temps et goûter le repos dont il avait

(1) Il nous a été conservé. — *Relation contenant la suite et la conclusion de tout ce qui s'est passé au parlement*, etc., p. 163.

(2) *Relation*, etc., p. 252.

grand besoin. Puis il sortit de sa retraite et reparut à Paris. Il lui fallait revenir de bien loin pour rentrer en grâce; il y réussit en sauvant les apparences, et en ménageant habilement la transition, comme on dirait aujourd'hui. Il fit sa paix avec le politique et débonnaire cardinal, monta dans son carrosse, en disant avec autant de raison que d'esprit : Tout arrive en France. Il s'arrangea pour faire entrer son fils Marsillac dans l'intimité du jeune roi, et, chose admirable, il obtint de Mazarin, en dédommagement des pertes qu'il avait éprouvées en lui faisant la guerre, une bonne pension de huit mille livres (1).

VII.

Si le temps nous permettait de parcourir ainsi successivement la liste de tous les grands seigneurs qui autrefois avaient mis la main dans la fronde, il nous serait aisé de faire voir que, le 3 février 1653, les plus ardents et les plus illustres, et ceux que nous avons cités, et bien d'autres, tels que le duc d'Elbeuf et ses enfans, le duc de Guise, le maréchal de Lamothe Houdancourt, presque tous enfin étaient rangés autour de Mazarin, et combattaient avec lui et pour lui, et cela par une seule raison, mais très suffisante : c'est que l'habile cardinal avait su leur faire comprendre où était leur intérêt véritable.

L'intérêt, l'intérêt, voilà, à bien peu d'exceptions près, le mobile *unique* de l'aristocratie dans la fronde, et La Rochefoucauld n'a fait qu'ériger en maxime et généraliser même avec excès ce qu'il avait vu pratiquer autour de lui. On peut juger par là si, comme on le répète sans la moindre connaissance des faits, la fronde est une grande cause généreuse à laquelle la fortune a manqué. Non, c'est tout simplement une coalition puissante d'intérêts particuliers, et il s'en faut tellement qu'elle soit une anticipation avortée de la révolution française, que si l'on veut à toute force y trouver un dessein général, c'est bien plutôt celui d'étouffer dans leur berceau les principes de cette révolution.

Que voulait en effet la France en 1789? En un seul mot, l'abolition définitive du régime féodal. La royauté avait devancé et guidé la nation dans cette longue et difficile entreprise. Henri IV avait fait les premiers pas décisifs; Richelieu avait continué l'œuvre d'Henri IV, et Mazarin celle de Richelieu. Tous les trois avaient eu naturellement pour adversaires les grands du royaume, intéressés à maintenir leurs antiques priviléges, leur haute et basse justice, les places fortes où ils trouvaient au besoin un asile, les régimens qu'ils levaient, sou-

(1) Bibliothèque impériale, papiers de Gaignières, n° 771, p. 567 : « Pension de huit mille livres au duc de La Rochefoucauld, le 11 juillet 1659. »

doyaient et commandaient eux-mêmes, pouvant ainsi former dans l'état bien des états différens et entraîner les populations dans leurs querelles, comme si ces populations leur appartenaient, ayant à leur solde de petits gentilshommes qui les servaient comme des rois, et eux-mêmes toujours prêts à tirer l'épée contre le roi, si le roi ne les contentait pas, et même à conspirer avec l'étranger, les catholiques avec l'Espagne, les protestans avec l'Angleterre. Depuis les premières années du XVII[e] siècle, ils s'étaient sentis plus particulièrement menacés, et tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, selon les circonstances, ils s'étaient efforcés d'arrêter ou de suspendre les progrès de l'esprit nouveau. De là ces célèbres révoltes des grands, diverses dans leurs moyens, toujours dirigées vers le même but. La fronde est la dernière de ces révoltes.

Le premier ancêtre des frondeurs est le maréchal de Biron, sous Henri IV. Vient ensuite la ligue des princes, Marie de Médicis à leur tête, contre le connétable de Luynes; puis, sous Richelieu, M[me] de Chevreuse, Chalais, Rohan et Soubise, les Vendôme, Henri de Montmorency, le comte de Soissons et le duc de Bouillon. Croyez-vous par hasard que ce soient là des patriotes méconnus par l'histoire, des philosophes et des démocrates qui ont payé de leur défaite le noble tort d'être venus avant le temps? On aurait bien fait sourire ces grands seigneurs et ces grandes dames, ou plutôt on leur aurait fait horreur, si on leur eût parlé des principes qui ont fait battre le cœur à nos pères, et qu'il nous a fallu conquérir avec des flots de notre propre sang. Lorsqu'en 1641, pour ne point remonter plus haut, le comte de Soissons et le duc de Bouillon levèrent à Sedan l'étendard de la révolte en s'appuyant sur l'Espagne, et livrèrent à la royauté la bataille de La Marfée, ils ne rêvaient point la liberté et l'égalité future, l'accessibilité de tous à tous les emplois, l'impôt proportionnel, l'émancipation de la bourgeoisie et du peuple : ils songeaient à l'agrandissement de leurs maisons; ils se proposaient le démembrement du pouvoir royal au profit de principautés indépendantes. L'insurrection de 1641 s'est renouvelée en 1642. Le duc d'Orléans et Cinq-Mars traitent encore avec l'Espagne, et c'est encore le duc de Bouillon qui est l'âme et l'épée de l'entreprise. Que voulait Bouillon? Nous l'avons vu : vainqueur, sa principauté de Sedan se serait étendue en une sorte de petit royaume; vaincu, il perdit sa principauté et cessa d'être un souverain féodal, un vassal indépendant. Après la mort de Richelieu, que prétendaient ceux qui s'opposèrent à l'établissement de son successeur? Quel objet poursuivait en 1643 la faction des importans? Il n'y a point à s'y tromper : c'est bien la même cause, car ce sont les mêmes hommes. Ici tous les voiles sont levés, et nous avons mis dans une irrésistible lumière les intentions, les desseins, les intrigues des importans;

ils continuaient l'œuvre de leurs devanciers, et ils eurent recours aux mêmes armes (1). On avait tenté d'assassiner Richelieu, on tenta d'assassiner Mazarin. On réclama de celui-ci ce qu'on avait espéré arracher à celui-là, des principautés indépendantes, des places fortes, des gouvernemens héréditaires. L'hérédité des charges et des gouvernemens, voilà le seul principe qui s'agite dans ces tristes querelles. Le duc de Bouillon veut ravoir sa principauté de Sedan; Vendôme, le gouvernement de Bretagne, comme héritage de son beau-père; La Rochefoucauld, le gouvernement du Poitou, parce que son père l'avait occupé. La royauté fait effort pour résister à ces prétentions et pour faire prévaloir le principe que les charges sont personnelles et émanent de la couronne. Maintenant n'est-il pas évident que les importans de 1643 sont les frondeurs de 1648? Encore une fois, c'est la même cause servie par les mêmes hommes. Mme de Motteville nous a conservé les demandes des chefs de la fronde et les conditions auxquelles ils consentaient alors à désarmer et à se soumettre. Le catalogue de ces demandes (2) est fort long : nous avouons n'y avoir rien trouvé qui ressemble au bill des droits et aux principes de 1789. Des charges de cour, des gouvernemens, des pensions, tel est l'unique sujet de toutes ces demandes, qui fatiguent de leur uniformité et révoltent par leur impudence.

Si on veut voir clair dans la fronde et connaître un peu le dessous des cartes, il faut lire les correspondances confidentielles, les lettres échappées dans l'action même et où les cœurs et les intentions véritables se montrent à découvert, et ne se fier qu'avec une grande circonspection aux manifestes officiels, surtout aux mémoires. Les mémoires en effet ne sont pour la plupart que des apologies mensongères, des plaidoyers composés après l'événement pour se défendre soi-même ou pour attaquer les autres, et en imposer à la postérité, qui se laisse prendre aux apparences comme les contemporains, et, comme eux et plus qu'eux peut-être, cède au prestige du talent. Or il n'y a point de meilleurs écrivains que Retz et La Rochefoucauld, en attendant Saint-Simon. Leur style a toutes les grâces de la plus fine aristocratie : pas la moindre rhétorique, le dédain des règles pédantesques, une simplicité et une vivacité charmantes, et ce grand air si puissant sur la bourgeoisie dans les livres comme dans le monde. On ne se lasse point de les relire, et à force de les admirer on les croit. C'est là ce qui protége et protégera toujours la fronde auprès de la postérité. Mais résistez un peu, s'il vous est possible, à la séduction de ces récits entraînans, de ces portraits inimitables, et cherchez ce que nous disent de leurs desseins Retz

(1) Voyez *Madame de Chevreuse* dans la *Revue* du 15 décembre 1855.

(2) *Mémoires de Madame de Motteville*, t. III, etc.

et La Rochefoucauld. Qu'y trouvez-vous? Rien de net : ils se bornent à accuser Richelieu et Mazarin d'avoir porté atteinte à l'ancienne constitution de la France. Or cette accusation, bien comprise, absout et relève Richelieu et Mazarin aux yeux de tout juge impartial, et elle accable les importans et les frondeurs, car qu'était-ce que cette fameuse constitution de la France avant Richelieu, sinon le reste des dominations du moyen âge, le gouvernement féodal affaibli, mais formidable encore, avec des tempéramens de peu d'importance?

Est-il plus vrai que la fronde, comme on l'a aussi prétendu, est un contre-coup, une sorte d'imitation malheureuse de la révolution qui agitait alors l'Angleterre? Pas le moins du monde : cette autre erreur, plus étrange encore que la précédente, repose sur une fausse et trompeuse analogie, cet ordinaire écueil des considérations et des comparaisons historiques. Au fond, la première révolution d'Angleterre était presque toute religieuse, tandis que chez nous les querelles religieuses ne sont point intervenues dans la fronde, grâce à la protection éclairée dont jouissaient les protestans. On leur avait, il est vrai, enlevé leurs places fortes de Montauban et de La Rochelle, refuge commode aux ministres fanatiques et aux chefs ambitieux qui poussaient les peuples à la révolte; mais ils exerçaient librement leur culte, ils pouvaient parvenir à tous les emplois, ils étaient même admis dans les parlemens dont le ressort comprenait un grand nombre de religionnaires, et dans l'armée leur mérite et leur fidélité les élevaient aux plus hautes dignités, à ce point qu'un jour on avait vu cinq protestans en même temps maréchaux de France : La Force, Chatillon, Gassion, Rantzau et Turenne. Tout au contraire l'Angleterre n'avait pas alors la moindre idée de la liberté religieuse, et ce qu'elle appelait, et appela même longtemps ainsi, n'était pas autre chose que le droit de persécuter à son aise les catholiques, de les exclure de tous les emplois publics, de la chambre des lords, de la chambre des communes, et même des universités, le droit enfin de les traiter à peu près comme on traitait les Juifs au moyen âge. La reine elle-même, la noble fille d'Henri IV, n'avait-elle pas été indignement tourmentée par un Buckingham, et plus tard livrée aux plus basses calomnies, complaisamment recueillies par les historiens protestans, pour avoir réclamé en faveur du libre exercice de sa religion les garanties solennellement stipulées dans son acte de mariage, et qui en France étaient reconnues et inviolablement respectées dans le plus humble membre de la communion de la minorité? Il n'y avait donc aucune vraie ressemblance dans la situation des deux royaumes. On oublie toujours que la France de 1648 à 1653 ne voyait pas au-delà de la Manche la glorieuse monarchie constitutionnelle fondée par le génie de Guillaume III : elle n'y voyait qu'une anarchie san-

glante, nulle ombre de liberté, ni civile ni religieuse, l'oppression des catholiques, l'Irlande mise à feu et à sang, toutes les divisions et les extravagances du calvinisme victorieux, la prison et l'échafaud de Charles Ier, les sombres intrigues et la tyrannie de Cromwell. Voilà le spectacle que donnait alors l'Angleterre : en vérité il n'était pas contagieux, et le triste rôle que joua l'aristocratie anglaise à cette époque n'était guère propre à séduire la nôtre.

Pour revenir à l'aristocratie française, il est certain qu'elle ne laisse paraître aucun autre dessein dans la fronde que de ressaisir la puissance qu'elle exerçait à la fin du XVIe siècle, et à laquelle Richelieu avait porté de si rudes coups. L'altier cardinal, patriote et despote, comme l'a très bien dit M. Guizot, eût tenté peut-être d'exterminer par l'épée cette nouvelle conspiration comme il avait fait les précédentes; peut-être il eût relevé pour les chefs des importans et des frondeurs l'échafaud de Chalais, de Montmorency et de Cinq-Mars. Son habile successeur s'y prit d'une façon plus douce et plus sûre. Voyant qu'il avait affaire, non pas à des principes, mais à des intérêts, il entreprit de les gagner en s'adressant successivement à chacun d'eux. Il négocia donc avec ces illustres mécontens, et les acquit l'un après l'autre, en leur accordant à peu près ce qu'ils demandaient, sans rien céder des droits de la royauté, sans rétablir des pouvoirs indépendans, incompatibles avec l'idée naissante de l'état, mais en faisant à propos des concessions nécessaires, plus apparentes qu'effectives, en prodiguant des titres un peu vains et de brillans honneurs de cour, et en se réservant la puissance réelle à lui-même et au roi qu'il représentait. Le traité que fit Mazarin avec les Bouillon et les Vendôme est l'image de ceux qu'il finit par conclure avec tous les autres grands seigneurs de la fronde. Il leur dit en quelque sorte : « Vous désirez l'agrandissement de votre maison et de votre fortune, vous avez raison; seulement vous vous trompez de chemin : celui de la révolte ne peut plus vous réussir comme autrefois; la fidélité et la soumission vous réussiront mieux. Les temps sont changés. Une faible royauté vous avait laissés usurper sur elle ce qu'ensuite elle s'efforçait de vous reprendre; une royauté forte vous donnera sans retour, sous des formes un peu différentes, presqu'autant que vous n'avez jamais eu. » Un pareil langage, qui eût été repoussé en 1648, dans le premier enivrement de l'espérance, était fait pour être écouté dans la lassitude qu'amènent à leur suite les agitations stériles. Mazarin a cette gloire unique que, dans sa longue carrière, parmi les dangers les plus capables de le pousser à de violentes représailles, et quelquefois dans une prospérité qui lui promettait l'impunité, il ne fit monter sur l'échafaud aucun de ses plus acharnés ennemis, pas même ceux qui avaient voulu l'assassiner; il n'en proscrivit aucun, et il les gagna presque tous par des

transactions heureuses, à l'aide de son fidèle allié, le temps. « Le temps et moi, » disait-il souvent. Le temps et lui étaient venus à bout de l'aristocratie française, et le 3 février 1653 elle lui servait au Louvre de rempart et d'ornement.

VIII.

Mazarin avait fait sur le parlement un travail à la fois différent et semblable, et qui fut couronné d'un égal succès.

Nous vénérons le souvenir et jusqu'au nom du parlement de Paris. Jamais nulle autre part l'œil des hommes n'a vu une pareille magistrature, aussi imposante par son indépendance, par son savoir, par la gravité de ses mœurs et la vie austère à laquelle elle était vouée. C'est une institution originale et toute française, qui, sortie un jour, dans une circonstance extraordinaire, des besoins de la royauté (1), s'établit peu à peu, s'enracine, se popularise, et traverse de longs siècles, environnée du respect public, jusqu'au XVIIIe siècle, où elle s'énerve avec tout le reste, et, comme tout le reste encore, succombe sous ses fautes (2) et s'abîme dans le naufrage universel. Mais dans le sein de cette grande institution était un vice qui devait, avec le temps, amener sa ruine après lui avoir donné quelquefois un éclat plein de dangers : nous voulons dire le mélange de la justice et de la politique. En effet, le parlement n'était pas seulement une cour de justice; en tant que cour des pairs, il se transformait en une assemblée politique qui délibérait sur les plus grandes affaires de l'état, et où l'éducation particulière de la plupart des membres, leurs études habituelles, les qualités même qui faisaient l'honneur de leur profession, leur devenaient un écueil. La justice repose sur des maximes inflexibles comme les lois de la morale éternelle; elle demande par-dessus tout à ses interprètes une conscience droite et pure. Il n'en est pas ainsi de la politique : elle n'a point de principes absolus; elle exige donc un tout autre esprit, et les magistrats les plus savans et les plus intègres, les plus capables de bien juger en matière de droit civil, quand ils étaient jetés

(1) « Un jour, un roi de France, ayant besoin d'argent, trouva simple de mettre en vente, quoi? La puissance publique. Elle fut achetée; elle devint la propriété des acheteurs. Qui l'eût cru? De cet opprobre de la vénalité des offices sortit une magistrature admirable, la lumière et la force des derniers siècles de la monarchie. » M. Royer-Collard, discours sur *la septennalité*, le 3 juin 1824.

(2) Rappelez-vous d'abord l'intolérant jansénisme du parlement, puis le parlement Maupeou, enfin la fatale décision que les états-généraux seraient convoqués en leur forme accoutumée, c'est-à-dire en trois ordres différens comme au moyen âge, tandis que le roi, s'il n'eût pas été enchaîné par la déclaration du parlement, aurait pu, en réduisant les trois ordres à deux et en rendant les états-généraux périodiques, donner la monarchie constitutionnelle et éviter une révolution.

dans des questions toutes différentes où il ne s'agissait plus de discerner ce qui était juste, mais ce qui convenait le mieux dans des circonstances mobiles qu'ils connaissaient à peine, y étaient fort embarrassés ou s'y égaraient aisément, et suppléaient mal les états-généraux du royaume, tout autrement composés, et qui étaient la vraie représentation politique de la nation. Il y avait encore dans les attributions supérieures du parlement un autre péril. Dans la cour des pairs, les grands seigneurs prenaient place à côté des simples magistrats, et leur naissance, leur fortune, leurs manières, leur donnaient un ascendant presque irrésistible. On était flatté de se rencontrer avec d'aussi hauts personnages. Un sourire, un mot flatteur, une invitation, étaient des grâces dont on était fier; des grands seigneurs habiles pouvaient entraîner ainsi dans leurs intérêts, et même dans leurs querelles, des gens de robe qui connaissaient mieux leurs livres que le monde, surtout les jeunes conseillers des enquêtes, plus faciles à séduire à des prévenances intéressées. Enfin le parlement était peu favorable en général aux innovations même les plus utiles; il inclinait à la routine, au maintien superstitieux du passé. Il ne comprit donc point toujours et il contraria quelquefois les grands desseins de la royauté, au dedans et au dehors. Les gens du roi, comme on disait, c'est-à-dire le procureur-général et les avocats-généraux, qui représentaient le gouvernement, ne lui étaient pas eux-mêmes d'un grand secours, car, sortis du sein de la compagnie, ils étaient imbus de son esprit, de ses maximes, de ses préjugés même; ils n'entendaient guère mieux les affaires d'état, et dans leurs remontrances ils portaient souvent la parole avec la hardiesse de l'inexpérience.

Henri IV s'appliqua à renfermer le plus possible le parlement dans ses attributions judiciaires, et il avait bien raison, car c'était là qu'étaient sa suprême utilité, sa vertu et sa grandeur; mais, avec sa bonté accoutumée, il se contenta de peser doucement sur ces esprits très peu politiques, par exemple dans l'affaire des jésuites, que le roi rappela, malgré la vive opposition des meilleurs magistrats, par des considérations qui passaient leur portée. D'ailleurs, n'ayant pas eu le temps de commencer ses grandes entreprises militaires, il n'eut à présenter aucun édit pénible à enregistrer. Un peu plus tard, quand Richelieu reprit l'œuvre d'Henri IV, il ne rencontra dans le parlement que des obstacles. Richelieu était sorti des états-généraux, il en était un des orateurs les plus autorisés, et quoiqu'il fît partie de la chambre du clergé, il connaissait et appréciait si bien les vœux du tiers-état qu'il s'y conforma presque toujours dans sa longue administration. Il aimait ces grands conseils nationaux, parce qu'il était sûr de leur faire entendre sa politique toute nationale. En 1626, il assembla les notables, leur soumit ses plans, et les

laissa discuter à Paris, pendant près de deux années, ses vues administratives et financières; mais il désespérait de se faire comprendre d'un corps de magistrats qui la veille jugeaient des procès de mur mitoyen, et le lendemain voulaient traiter avec lui de la paix et de la guerre, sans la moindre connaissance de la France et de l'Europe. Aussi, au lieu d'écouter tranquillement leurs doléances, de supporter et d'user leur résistance, cet impérieux génie préféra la briser, et s'emporta en une suite de mesures illégales et violentes que ses ennemis ont justement relevées, et que nous-même nous condamnons hautement, n'admettant pas du tout que l'excellence d'une cause autorise tous les moyens. Richelieu crut pouvoir se conduire envers le parlement comme envers l'aristocratie, et en cela il eut grand tort, car, l'aristocratie opprimant la nation autant qu'elle entravait la royauté, il avait contre elle l'appui de la nation et de l'opinion, tandis que le parlement, par ses attributions judiciaires, qu'il remplissait admirablement, était populaire et méritait de l'être. Non-seulement Richelieu brava ses remontrances, mais il fit souvent casser ses arrêts par le conseil d'état; il lança des lettres de cachet contre ceux de ses membres dont l'opposition le gênait le plus, et les exila loin de Paris; il enleva à sa juridiction d'illustres accusés, et les fit juger par des commissions extraordinaires, par exemple le maréchal de Marillac, dont le procès pèse encore sur la mémoire du cardinal, et mêle des ombres sinistres à l'admiration que nous inspire la grandeur de son caractère et de ses desseins. Tantôt il amenait le roi au parlement, pour faire enregistrer de force certains édits; tantôt il faisait venir au Louvre, et dans la chambre même du roi, un certain nombre de membres pour leur arracher la condamnation à mort du duc d'Épernon (1). Comment s'étonner que tous ces actes de tyrannie eussent amassé dans le sein du parlement une colère et des haines qui éclatèrent après la mort de Richelieu? Le parlement vit avec peine arriver à la tête du gouvernement un des disciples et des favoris du redouté cardinal, et un assez grand nombre de parlementaires, poussés par les grands seigneurs qui siégeaient avec eux, se jetèrent dans la faction des importans. On ne peut reprocher à Mazarin les violences de son devancier. Pas une seule fois il ne renouvela les commissions extraordinaires du règne passé; il respecta toujours la juridiction du parlement, et c'est à cette juridiction qu'en 1643, dans la tentative d'assassinat formée contre sa personne et qui est aujourd'hui bien démontrée, il remit le procès de Beaufort et de ses complices; il souffrit même que le parlement, moins instruit ou plus indulgent que l'histoire, décidât qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour condamner. La seule

(1) Voyez les *Mémoires d'Omer Talon*.

mesure à la Richelieu que Mazarin se permit est l'exil de Barillon, un des présidens des enquêtes, juge intègre, homme de bien, mais esprit borné, opiniâtre et violent, qui faisait vanité d'être toujours dans l'opposition, et déclamait à tout propos contre la reine et le cardinal. Ses déclamations ne s'arrètant pas, on le relégua dans la citadelle de Pignerol, où il mourut.

Mais ce fut un tout autre et moins noble motif qui souleva le parlement contre Mazarin. On sait que dans l'origine tous les membres de la compagnie avaient acheté leurs charges de la couronne, et ils pouvaient les transmettre à leurs enfans ou les vendre à d'autres, plus ou moins cher, selon les circonstances. Moins ces charges étaient nombreuses, plus elles avaient de valeur. Le parlement vit donc de très mauvais œil que la couronne, usant de son incontestable droit, créât de nouvelles charges, et les donnât moyennant finance comme elle avait fait les premières, très souvent dans l'intérêt du service, toujours dans celui du trésor, fort embarrassé pour suffire à des dépenses impérieuses et nécessaires. Il élevait à cet égard des réclamations très peu fondées. L'administration de la justice souffrait-elle donc, parce qu'elle n'était pas resserrée dans un petit nombre de familles? Et même ce fameux droit de la *paulette*, contre lequel les parlemens ont tant protesté, et qu'ils ont fait abolir pendant leur triomphe éphémère, n'était-il pas l'impôt le plus naturel et le plus juste en lui-même? Mazarin ne l'avait pas créé, il en avait hérité, et c'est Henri IV qui en était l'auteur. Les membres du parlement possédaient leurs charges pendant toute leur vie; ils pouvaient même les transmettre à leurs enfans, mais seulement avec la permission du roi : le roi pouvait donc mettre à cette permission des conditions équitables. Henri IV ayant besoin d'argent, un de ses secrétaires, nommé Paulet, inventa un moyen de lui en procurer sans augmenter les impôts ordinaires : il conseilla d'exiger de tout membre d'un parlement qui voudrait transmettre sa place à un de ses enfans de payer chaque année une redevance. C'était là un impôt spécial qui n'atteignait pas le peuple et enrichissait l'état, sans faire grand tort à des familles en général opulentes. Le père du peuple approuva cet impôt, qui du nom de son inventeur fut appelé la *paulette*. Nous le demandons, qu'avaient ici de bien touchant les remontrances des parlemens? Toutes les mutations de propriété, toutes les ventes étaient frappées d'un droit, et les parlemens auraient voulu que la justice leur fût une propriété dont ils pussent disposer sans aucune redevance, et apparemment sans la permission du roi! Voilà pourtant le principal motif de tant de plaintes. Les parlemens criaient à la tyrannie dans l'intérêt d'un monopole; ils se disaient opprimés parce qu'on les forçait de contribuer aussi aux charges accablantes qui

pesaient sur la nation. Leurs murmures contre la multiplication des offices de judicature n'étaient pas plus raisonnables. En vérité ils auraient bien dû indiquer un autre moyen de suffire aux énormes dépenses de la guerre. Auraient-ils mieux aimé qu'on augmentât les impôts? Mais ces impôts n'étaient déjà que trop lourds, et encore on était souvent forcé de les anticiper de la façon la plus fâcheuse. La création de nouveaux offices, presque toujours utile, ne portait préjudice qu'aux priviléges déjà bien grands de quelques familles qui auraient voulu former, non-seulement un corps inamovible, ce qui était juste et nécessaire, mais un corps héréditaire, clos et fermé, absolument indépendant, et que l'état ne pût pas même accroître, parce que cet accroissement du corps tout entier blessait l'amour-propre et l'intérêt des particuliers. Remarquez que ces créations d'office devaient être enregistrées dans les parlemens, qui demeuraient investis de leur droit de remontrances. Si on ne consentait pas à venir au secours de l'état par ces remèdes innocens, il n'y avait plus qu'à faire la paix, et c'était là en effet le mot d'ordre que les chefs des importans et des frondeurs répandaient habilement, bien sûrs de répondre ainsi au vœu naturel de pacifiques magistrats, et se donnant les airs de protecteurs du peuple : lâche habileté, trahison criminelle des intérêts les plus sacrés de la France! Quelle politique que celle qui aurait mis au néant l'entreprise d'Henri IV et de Richelieu, et n'aurait tenu aucun compte des sacrifices de trente années, de tant de sang versé sur tous les champs de bataille de l'Europe pour faire tête à la maison d'Autriche, relever un peu la France, et tâcher de lui acquérir au moins quelques-unes des frontières qui lui sont indispensables! Le parlement et l'aristocratie voulaient la paix, mais Mazarin la voulait aussi; seulement il la voulait solide, glorieuse, utile. Il fallait redoubler d'efforts pour frapper un grand coup, et remporter cette victoire de Lens qui décida le traité de Westphalie et nous donna notre frontière d'Allemagne. La politique, l'honneur, l'intérêt véritable interdisaient tout doute à cet égard; mais le parlement ne connaissait pas le moins du monde les affaires de l'Europe, et les grands seigneurs, travestis en tribuns du peuple, n'avaient pas dans le cœur la noble flamme du patriotisme. En même temps qu'ils invoquaient la paix à Paris, ils l'entravaient à Münster par toute sorte d'intrigues, et leur opprobre éternel sera d'avoir encouragé l'Espagne à ne pas faire la paix en 1648, à ne pas signer le traité qui lui était offert, en la flattant de l'espoir que bientôt allaient éclater des troubles qui arracheraient l'épée de la France des mains de Condé et de Mazarin, et rendraient à l'Espagne sa vieille prépondérance du temps de la ligue. Ils savaient très bien aussi qu'ils

ne pouvaient affronter l'armée royale avec leurs seuls régimens et des bourgeois un moment séduits et égarés; ils savaient que pour l'emporter, pour se soutenir même, le secours de l'étranger leur était indispensable. Ils ne cessèrent de l'invoquer, de demander à l'Espagne de l'argent et des soldats, et les choses en vinrent à ce point qu'un jour sur les fleurs de lis étonnées le parlement de Paris reçut un envoyé de l'archiduc!

Quand on lit avec soin et qu'on examine à la lumière des événemens contemporains toutes les résolutions prises par le parlement pendant la fronde, on n'y trouve guère que des actes de parti et de continuelles usurpations tantôt sur l'autorité royale, tantôt sur les états-généraux. On a beaucoup vanté les délibérations de la chambre de Saint-Louis en juin et juillet 1648 : elles ont pour objet avant tout le maintien et l'agrandissement des priviléges du parlement. Il y est déclaré que « l'établissement ancien des parlemens et des autres compagnies souveraines ne pourra être changé ni altéré, soit par augmentation d'offices et de chambres, ou par démembrement du ressort desdites compagnies pour en établir de nouvelles (1). » Et en conséquence sont révoqués la cour des aides de Saintes et le parlement d'Aix. On a fait grand bruit de cet article que nul « ne pourra être détenu prisonnier passé vingt-quatre heures sans être interrogé et rendu à ses juges naturels, » comme si c'était là une conquête de la fronde, comme si cette excellente et libérale prescription n'était pas depuis longtemps dans toutes les ordonnances, et particulièrement dans la grande ordonnance de Blois! Ajoutez qu'en présence de cet article, protecteur de la sûreté individuelle, on arrêtait arbitrairement quiconque était suspect d'être mazarin, et un jour, comme nous l'avons vu, sur la place de l'Hôtel-de-Ville on avait massacré comme mazarins les magistrats les plus opposés à la cour. De nobles cœurs proposèrent une fois de convoquer les états-généraux, et Mazarin n'y répugnait point; ce fut le parlement qui s'y opposa pour retenir entre ses mains toute l'autorité législative ainsi que l'autorité judiciaire, se portant sans aucun titre, sans aucun mandat, comme le seul représentant et le seul interprète de la nation.

Disons-le donc : la plupart du temps dans la fronde, le parlement a fait paraître le vice secret de son institution. Par le mélange de la justice et de la politique, il est trop souvent sorti de ses grandes attributions judiciaires pour se jeter dans des intrigues politiques à la suite de grands seigneurs ambitieux et mécontens. Avouons-le

(1) *Journal* contenant tout ce qui s'est fait et passé en la cour du parlement de Paris, toutes les chambres assemblées, sur le sujet des affaires du temps présent, p. 19 et 20.

encore, Mazarin commit à son tour de grandes fautes. Sans exercer sur le parlement une autorité aussi dure que Richelieu, il ne le ménagea pas assez, il ne sentit pas assez la nécessité d'enlever à une aristocratie factieuse l'appui d'un corps en possession d'une vieille et légitime influence. Tout occupé de ses grands desseins, passant les jours et les nuits en continuels travaux pour fortifier notre flotte de la Méditerranée, entretenir nos cinq armées d'Italie, de Catalogne, de Lorraine, d'Allemagne et de Flandre, et préparer des victoires nécessaires à la conquête de la paix, il n'aperçut pas la conspiration qui se formait contre lui sur les bancs mêmes du parlement, et pressé par d'impérieux besoins d'argent, il eut trop souvent recours à des créations de nouveaux offices. L'origine de la fronde et des premiers troubles qui éclatèrent à Paris est un édit du surintendant des finances d'Hémery, instituant dix nouvelles places de maîtres des requêtes. Le 8 janvier 1648, les autres maîtres des requêtes réclamèrent, et ils allèrent jusqu'à refuser de faire leur service accoutumé, comme au moyen âge l'église et l'université, au moindre grief, suspendaient l'enseignement public et l'office divin. De même en 1648 les maîtres des requêtes considéraient tellement leurs charges comme leur appartenant en propre qu'ils croyaient pouvoir à leur gré les exercer ou ne les exercer pas. Mandés et sévèrement admonestés par la reine, leur ressentiment n'en devint que plus vif. Le parlement épousa leur cause, et le nouvel édit ne fut enregistré qu'au moyen de la mesure extraordinaire d'un lit de justice. Par-dessus tout diplomate et militaire, Mazarin ne devina pas les orages qui pouvaient sortir d'un conflit du gouvernement avec une compagnie très puissante dans Paris; il ne vit pas derrière elle ses éternels ennemis, les anciens importans, contenus, mais non pas détruits, et qui n'attendaient qu'un prétexte et une occasion pour renouer leurs trames et entreprendre de le renverser à tout prix, aux dépens du repos et de l'honneur de la France, en prenant tous les masques, en parlant tous les langages, en s'appuyant tour à tour sur le parlement et sur la populace, en invoquant au besoin l'or et l'épée de l'étranger. Mazarin manqua ici de prévoyance. A la première résistance du parlement il fit arrêter le vieux président Broussel, comme cinq ans auparavant il avait fait arrêter Barillon; mais la ligue qui s'était formée contre lui n'était pas aisée à désarmer, et ayant envoyé presque toutes les troupes disponibles à la frontière, il se trouva dans Paris hors d'état de faire tête aux frondeurs, qui, à mesure qu'ils voyaient sa faiblesse, s'enhardissaient de plus en plus et se montraient à découvert, en sorte que la glorieuse journée de Lens se rencontra presque avec la triste journée des barricades.

Plus d'une fois dans le cours de la fronde, Mazarin fit la même faute : il méprisa trop ses ennemis et compta trop sur lui-même et sur sa fortune. Éclairé cependant par l'expérience, lorsqu'il revint en France en 1652, il s'appliqua à reconquérir le parlement, et dans toute sa conduite avec l'orgueilleuse compagnie il eut le bon sens de se laisser guider par deux hommes qui la connaissaient bien et y étaient fort puissans, le procureur-général Nicolas Fouquet et le premier président Matthieu Molé.

IX.

Fouquet n'était point un homme ordinaire. Sans doute il n'était pas fait pour le premier rang, et après la mort de Mazarin, lorsqu'un moment il gouverna seul, cette prospérité excessive et venue trop vite l'aveugla. Il fit trop montre de ses richesses et de sa magnificence devant un jeune roi superbe, et l'implacable jalousie de Colbert, secondée par l'intérêt et l'influence de Mme de Chevreuse, profita de ses fautes pour le détruire; mais les illustres amitiés qu'il conserva après sa chute marquent assez qu'il possédait plus d'une qualité éminente. Formé à l'école de Mazarin, il avait l'esprit des grandes affaires; il était capable d'une conduite habile et ferme. Il aimait la gloire et faisait le plus noble usage de son immense fortune, qui n'était guère plus mal acquise que celle de Mazarin et de Colbert lui-même, car apparemment celui-ci n'était pas parvenu à doter les trois duchesses, ses filles, et à bâtir sa magnifique maison de Sceaux avec les économies faites sur ses appointemens. Fouquet avait le tort d'être homme de plaisir comme son frère l'abbé Fouquet; mais l'un et l'autre, pendant toute la fronde, avaient été d'une fidélité exemplaire à Mazarin et lui avaient rendu tout autant de services que Servien, Le Tellier et Lyonne. Fouquet, en qualité de procureur-général, avait une grande autorité dans le parlement. Il était resté sur la brèche pendant les jours les plus difficiles, affrontant avec courage la tempête, et avec les présidens Bailleul, Novion et de Mesmes rappelant et défendant les droits du roi, tandis que son frère entretenait avec Mazarin une correspondance où il l'instruisait du véritable état des affaires et des esprits (1). L'abbé s'était si fort compromis que le 25 avril 1652 il avait été arrêté aux environs de Paris porteur de lettres adressées au cardinal. Le procureur-général alla rejoindre le parlement de Pontoise, et au retour du roi il exerça la plus utile influence. Il fit en quelque sorte la po-

(1) On conserve à la Bibliothèque impériale la correspondance inédite et autographe de Mazarin avec l'abbé Fouquet, qui contient le dessous des cartes de bien des choses et montre l'habileté de l'abbé et la confiance qu'avait en lui Mazarin.

lice du parlement en 1652 et 1653, désignant à Mazarin les amis solides qu'il devait hautement récompenser, les amis douteux qu'il fallait s'attacher davantage, les anciens ennemis qu'on pouvait gagner, et ceux qui étaient trop dangereux pour être épargnés. Cependant l'homme qui servit le plus Mazarin dans cette œuvre de nécessaire sévérité et de judicieuse indulgence fut sans contredit le premier président Matthieu Molé.

Rappelons ici du moins les principaux traits de cette grande figure. Le fils d'Édouard Molé avait par-dessus tout l'esprit et le cœur magistrat. Il aimait sincèrement la vérité et la justice, et son âme droite et ferme craignait Dieu plus que les hommes. Sa piété était profonde, sans aucune ombre de superstition. Ami de Saint-Cyran et de Bérulle, il était au plus haut degré gallican, il défendit constamment la cause de l'université et n'aimait point les jésuites. Sorti d'une famille parlementaire, entré de bonne heure dans la compagnie, il en avait toutes les maximes, et il en chérissait les priviléges. Il avait peu de goût pour les états-généraux, et le parlement était à ses yeux le véritable sénat destiné à servir d'appui et de contrôle à la royauté. Il était né sénateur pour ainsi dire, et nul jamais, à Rome ou ailleurs, ne fut mieux fait pour représenter un grand corps. Sous Louis XI, il eût été Jacques de La Vacquerie. Sa vie privée était simple et grave. Il avait reçu du ciel l'âme la plus conforme à son esprit, sereine, calme, intrépide, et le dedans se réfléchissait admirablement au dehors dans un corps sain et robuste et dans une figure où la force était empreinte (1). Sa parole était concise et ferme, sans nulle élégance, et son ton presque toujours celui du commandement et de l'autorité jusque dans la vie ordinaire. Voilà ce qui a porté plus d'un historien à représenter Matthieu Molé comme un homme tout d'une pièce; mais en général les hommes ne sont pas ainsi faits, et la nature avait mieux traité Matthieu Molé que ne l'ont fait ses panégyristes. Il avait en effet beaucoup d'esprit et de finesse, et il était loin de manquer d'ambition. Il avait appris de son père Édouard à faire sa route à travers les nécessités les plus diverses. Comme lui, il eût accepté d'être le procureur-général de la ligue, sauf à travailler ensuite au rétablissement de la royauté légitime. De bonne heure il avait fait l'apprentissage de la patience et de la longanimité, et Richelieu l'avait accoutumé à faire fléchir quelquefois ses maximes de magistrat sous l'empire des circonstances. Sa jeunesse

(1) On connaît par les deux admirables portraits de Nanteuil et de Mellan le président du parlement de la fronde dans sa verte vieillesse, avec son aspect imposant et sa majestueuse barbe blanche; mais il faut voir le procureur-général Matthieu Molé tel que l'a gravé Michel Lasne : nulle figure ne donne plus l'idée de la force; c'est la tête de Corneille et de Saint-Cyran.

est marquée par un grand acte d'indépendance et de vigueur, où paraissent ses instincts naturels. Il était fort lié avec les Marillac, et quand Richelieu exila le garde des sceaux à Châteaudun, et livra le maréchal à une commission extraordinaire, parfaitement bien composée pour l'envoyer à l'échafaud, le maréchal ayant réclamé la juridiction du parlement, dont il relevait comme grand-officier de la couronne, Matthieu Molé, alors procureur-général, n'hésita pas à accueillir cette réclamation, et il la porta lui-même au parlement. Le cardinal irrité fit rendre au conseil d'état un arrêt qui mettait au néant les conclusions du procureur-général, lui enjoignait de comparaître en personne pour rendre compte de sa conduite, et lui interdisait l'exercice de sa charge. Molé se présenta devant le roi et devant Richelieu avec le calme et la dignité que donne une bonne conscience, et le cardinal, sur lequel le courage ne manquait jamais son effet, l'estimant d'ailleurs et le sachant sans intrigue, trouva bien plus sage d'acquérir un tel homme que de le briser, et fit lui-même sa paix avec le roi. Un des parens de Richelieu, le maréchal La Meilleraye, vit le procureur-général, et dans un entretien qui nous a été conservé par un contemporain véridique, Omer Talon, alors avocat-général, La Meilleraye fit doucement comprendre à Matthieu Molé qu'il fallait s'accommoder au temps. Si Matthieu Molé eût été l'homme tout d'une pièce qu'on a rêvé, il eût répondu à La Meilleraye que la justice est la justice, que Marillac avait un droit certain d'être jugé par ses juges naturels *et non* par une commission, que cette juridiction légitime, c'était le devoir du procureur-général de la revendiquer, dût-il y périr. Molé ne fit point cette réponse. « Le procureur-général, dit Omer Talon, déféra aux raisons du maréchal La Meilleraye, et commença à rabattre quelque chose de son ancienne sévérité. » Il ploya donc sous la main de fer de Richelieu, et laissa faire ce qu'il ne pouvait empêcher. Il vit avec douleur, mais sans murmurer, Richelieu frapper à coups redoublés sur l'indépendance de la compagnie, casser ses arrêts, exiler et emprisonner plusieurs de ses membres, et fouler aux pieds, particulièrement dans le procès du duc d'Épernon, les formes les plus substantielles de la justice. C'est ainsi qu'en 1641, de procureur-général il devint premier président de la main de celui qui avait fait monter Marillac sur un échafaud, et qui tenait encore Saint-Cyran à Vincennes. Claude Le Pelletier, depuis contrôleur-général des finances, si digne de foi et par sa scrupuleuse probité et par sa haute admiration pour Molé (1), nous apprend

(1) Bibliothèque impériale, *Supplément français*, n° 2431, *Mémoire sur la Vie et les Actions de M. Molé, garde des sceaux de France*. Voici le début de ce curieux mémoire,

que malgré tous les gages de déférence que le procureur-général avait donnés à Richelieu, celui-ci dans sa prudence soupçonneuse, avant de le nommer premier président, lui demanda et en obtint une promesse écrite de sa propre main de ne jamais assembler le parlement sans un ordre exprès du roi. Matthieu Molé passait tellement pour une créature de Richelieu qu'après sa mort, et dans la tempête qui s'éleva en 1643 contre la mémoire et les partisans du terrible cardinal, il tomba en disgrâce, comme La Meilleraye, le duc de Brézé et bien d'autres, et courut risque de perdre sa charge. On parlait déjà, vu son veuvage et sa haute piété, de l'envoyer dans quelque évêché, avec l'espérance du cardinalat (1). Dans cette critique circonstance, Matthieu Molé se conduisit avec la dignité qui était dans sa nature, et avec la prudence et l'habileté que l'expérience lui avait enseignées. Il devait trop à Richelieu pour se joindre à ses ennemis, sans se croire obligé de le défendre : il se ménagea et attendit. A mesure que Mazarin le connut, il discerna sa capacité et le releva aux yeux de la reine. Bientôt ils marchèrent à peu près de concert. Molé vit avec plaisir le parlement reprendre une juste autorité; mais il n'était pas disposé à la mettre au service des importans, et dès lors il se montra aussi modéré que ferme, et favorable au nouveau ministre sans servilité. Voici quelques lignes de Mazarin, qui, dans leur simplicité, contiennent un bien grand éloge : « Il faut caresser le premier président; il aime l'état, et on le peut contenter aisément (2). » Touché de ses services, il s'avertit lui-même « qu'il faut lui faire quelque cadeau, lui accorder quelque gratification, » et il s'assure que « l'austérité de Matthieu Molé ne l'empêchera pas de recevoir volontiers les grâces que la reine voudra bien lui faire (3). » Mazarin ne témoigne pour personne autant d'estime que pour Molé; il l'honore sincèrement, et le sachant sans fortune et resté veuf avec beaucoup d'enfans, il entra dans les soucis du père de famille, il veilla sur les intérêts de l'abbé François

jusqu'ici resté inédit : « La vénération que j'ai toujours eue pour la mémoire de M. Molé, qui a été procureur-général, premier président et garde des sceaux, m'engage à ne pas laisser perdre par ma mort les choses singulières que j'ai sues de ce grand homme. Il avoit honoré feu mon père de son amitié, et il m'a souffert l'approcher lorsque j'étois encore fort jeune... »

(1) *Journal d'Olivier d'Ormesson*, 19 septembre 1643 : « Le soir, M. Pichotel (un des greffiers du conseil d'état) nous dit que l'on parloit de faire le premier président Molé archevêque d'Auch avec promesse du chapeau de cardinal... C'est le bruit de Paris. » Mazarin répète ce bruit dans ses carnets, IIe carnet, page 24.

(2) IIIe carnet, page 12 : « Far carezze al primo presidente, affezionato suddito allo stato; e con facilità si puol contentar. »

(3) VIe carnet, page 22 : « Donar qualche cosa al primo presidente, poichè sono certo che la sua rigidità non l'impedirà di ricevere dà S. M. le grazie che vorrà farli. »

Molé, fit vaquer pour lui l'abbaye de Sainte-Croix, de Bordeaux (1), et porta Édouard Molé, déjà trésorier de la Sainte-Chapelle, sur une liste de futurs évêques (2). Enfin, comme le premier président portait un attachement particulier à son fils aîné Champlâtreux, chargé de soutenir et de continuer sa maison, Mazarin, trouvant déjà Champlâtreux conseiller au parlement, lui confia successivement les plus considérables intendances de justice, de police et de finances auprès des armées de Flandre, d'Allemagne et de Catalogne (3).

Quand vint la fronde, Matthieu Molé déploya la grandeur d'âme et la force de caractère à laquelle tout le monde a rendu hommage, et en même temps une habileté consommée, qui n'a pas été assez reconnue. Dans la journée des barricades, il fit voir à la populace soulevée le visage et le cœur d'un grand magistrat, et, au milieu des plus grands périls, une présence d'esprit et une sérénité intrépide que Retz peint à merveille, et qui lui font égaler avec raison le courage de Molé à celui de Condé. Il voulait sincèrement la réforme des abus, et servit souvent d'interprète assez altier à sa compagnie; il demeura néanmoins fidèle à la royauté, et lorsqu'en public il parlait le plus énergiquement à la reine, sous main il lui donnait les meilleurs conseils. Il contribua beaucoup à la paix de Ruel en 1649, mais il n'approuva pas l'arrestation violente des princes en 1650, et quand ils sortirent de prison en 1651 et que Mazarin quitta le royaume, il se serait fort bien accommodé d'un gouvernement nouveau, si ce gouvernement avait pu s'établir. Mais la fronde avait accru le mal au lieu d'y porter remède, et le premier président reconnut à la fin de 1651, comme Mme de Chevreuse et la Palatine, qu'un pouvoir fort était absolument nécessaire à la France; il se sépara de ses collègues, se rendit à Poitiers auprès de

(1) VIIIe carnet, page 20. — François Molé devint en effet abbé de Sainte-Croix de Bordeaux en 1646, et plus tard abbé de Saint-Paul à Verdun. Il ne poussa pas plus loin sa carrière ecclésiastique. Conseiller au parlement en 1650, il fut nommé maître des requêtes en 1657. On en a un très beau portrait, gravé par Nanteuil, de l'année 1649.

(2) *Ibid.*, page 1. — Édouard Molé a été évêque de Bayeux, et il est mort en 1652, à l'âge de quarante-trois ans. On en conserve à Champlâtreux, dans la noble demeure des Molé, un assez bon portrait peint du temps. Le premier président a eu aussi un autre fils, plus jeune, qui s'appelait Matthieu Molé, fut chevalier de Malte, et devint plus tard chef d'escadre. Fronton, chancelier de l'université, qui a prononcé en latin l'éloge de Molé dans l'église de Sainte-Geneviève, dit avec raison que, tout homme de guerre qu'il est, le jeune chevalier de Malte peut très bien prendre pour modèle l'intrépide magistrat auquel il doit le jour.

(3) Voyez aux archives du ministère de la guerre les papiers manuscrits de Le Tellier, particulièrement le tome VIII, fol. 124, où se trouve la commission donnée à M. de Champlâtreux, le 4 mars 1647, auprès de l'armée de Catalogne, rappelant les services qu'il a déjà rendus dans l'intendance des armées d'Allemagne et de Flandre, sous les ordres du duc d'Enghien.

la reine, et se mit à ses ordres. Pendant son exil, Mazarin avait traité avec lui, par l'entremise de Fouquet et de l'abbé son frère, et à son retour à Poitiers, lorsque Châteauneuf se retira, il fit donner la place vacante à Matthieu Molé, le revêtit de la simarre, et ajouta les sceaux à la première présidence, faveur jusqu'alors sans exemple, et qui depuis ne s'est jamais renouvelée, mais qui avait pour Mazarin le double avantage de lui attacher à jamais le premier magistrat du royaume en couronnant sa juste ambition, et de donner à tous les parlemens une garantie certaine pour leurs priviléges et pour tous leurs intérêts, puisque celui qui devait représenter la couronne et le ministère auprès d'eux était précisément l'homme de France qui tenait le plus à leur dignité, et qu'ils auraient volontiers chargé de la défendre. Molé, garde des sceaux et premier président, avait successivement appelé à Pontoise tous ceux de ses collègues qui voulaient rester fidèles à la royauté, et n'avaient cédé qu'à un entraînement passager. Quand le jeune roi rentra à Paris, le 21 octobre 1652, avec une amnistie solennelle, le nom seul du ministre de la justice disait assez que l'amnistie proclamée n'était pas un piége, et qu'elle serait loyalement pratiquée.

Mais Molé n'était pas homme à confondre la loyauté avec la faiblesse. Il était trop éclairé pour ne pas comprendre qu'il fallait profiter sérieusement d'une victoire si péniblement obtenue pour prévenir le retour des calamités passées. Depuis que l'amnistie avait été promulguée le 26 août, plusieurs des membres du parlement de Paris, loin de l'accepter et d'obéir aux ordres du roi, s'étaient jetés encore plus avant dans la révolte et avaient pris part aux actes les plus coupables. Les maintenir au sein du parlement eût été y laisser subsister un foyer permanent d'opposition systématique. Ainsi que nous l'avons dit, on ne les convoqua point au lit de justice du 22 octobre, où l'amnistie devait être vérifiée, et il leur fut enjoint de sortir momentanément de Paris. En tout, ils étaient onze, tant présidens que conseillers. Les plus gravement compromis, le président Viole par exemple, suivirent le prince de Condé jusqu'au bout, et quittèrent la France; tous les autres, et parmi eux le président Broussel, se retirèrent dans leurs maisons de campagne, et n'y furent point recherchés : on se borna à surveiller leur conduite présente. On ne fit donc que ce qui était indispensable, mais on le fit.

Ce qui avait égaré le parlement était, nous l'avons vu, ce commerce assidu avec des grands seigneurs consommés dans l'art de la flatterie et de l'intrigue, qui, en caressant l'amour-propre de magistrats inexpérimentés, les entraînaient aisément dans leurs intérêts et dans leurs querelles. Il était impossible de remédier entièrement

à ce danger sans toucher à la constitution même du parlement: cette constitution fut scrupuleusement respectée; mais on prit une mesure qui diminua un peu le vice originel que nous avons signalé sans abaisser la compagnie, ou plutôt en rehaussant sa dignité et sa vraie indépendance.

Le mal qu'avait toujours fait le mélange des magistrats et des grands seigneurs avait été porté à son comble pendant la fronde. Les écrivains qui se font les panégyristes du parlement de la fronde ne se doutent peut-être pas que, parmi ces Brutus et ces Caton déclamant si haut contre le premier ministre, les plus emportés étaient aux gages des grands seigneurs leurs collègues, en tenaient des pensions pour avoir soin de leurs affaires de tout genre, souvent même faisaient partie de leur haute domesticité. Qu'on juge de leur indépendance en matière politique, et même en matière civile! Pour couper court à ces honteux abus, le premier président et garde des sceaux crut bien mériter du parlement en lui adressant, dans le lit de justice du 22 octobre, une déclaration royale parfaitement fondée en principe, dont les termes naïfs et forts sont précieux à recueillir : « Considérant que la plus grande partie des désordres a procédé de la liberté que nos officiers se sont donnée de s'intéresser dans les affaires des princes et des grands de notre royaume, soit en prenant la conduite d'icelles, soit en recevant des pensions et gratifications, soit en leur faisant une cour ordinaire au préjudice du devoir et honneur de leurs charges, soit en assistant à leurs conseils, ce qui les a engagés ensuite à avoir une aveugle complaisance pour eux et pour tous leurs desseins, jusques à révéler les secrets des délibérations contre leur propre serment et le service qu'ils nous doivent, et prendre leurs sentimens pour les porter dans les délibérations de leurs compagnies, étant notoire que ceux de nos officiers qui se sont dévoués auxdits princes et grands ont eu l'artifice de les faire assister dans toutes les assemblées pour être fortifiées par leurs présences et ôter à leurs confrères la liberté des suffrages, faisant intimider les uns, interrompre et contredire impérieusement les autres, nous défendons à tous nosdits officiers, de quelque qualité qu'ils soient, de prendre soin ou direction des affaires desdits princes et grands de notre royaume, de recevoir d'eux des pensions, gratifications et autres bienfaits, de leur faire la cour par des fréquentes visites, d'assister à leurs conseils et s'intéresser à leurs desseins, à peine d'être procédé contre les contrevenans selon la rigueur des ordonnances, et ce nonobstant tous brevets et lettres qu'ils pourroient avoir obtenus de nous, que nous révoquons par ces présentes. »

Il ne suffisait pas d'avoir préservé le parlement du commerce con-

tagieux de l'aristocratie, si on lui laissait le droit, qu'il s'était impunément arrogé, de se saisir lui-même des plus grandes affaires de l'état, d'intervenir dans les négociations diplomatiques, de s'ingérer même dans l'administration, et de prendre l'initiative de toute sorte de mesures financières, au lieu d'attendre que le gouvernement soumît à son enregistrement et à ses délibérations des édits de ce genre. On fit donc justice de ce prétendu droit, et on renferma le plus qu'on put le parlement dans ses attributions judiciaires. « Considérant, dit le roi dans la déclaration précitée, que tous ceux qui ont voulu commencer la guerre civile ou exciter quelque révolte dans notre état ont ordinairement essayé de surprendre la religion de notre parlement, en gagnant ou séduisant les esprits de plusieurs particuliers qu'ils ont engagés dans leur parti, auxquels ils ont fait employer l'autorité que nous leur avons donnée, par les charges qu'ils exercent dans la compagnie, pour décrier nos affaires, *dont leur profession leur avoit donné peu de connoissance*, et que, pour faire réussir leurs desseins, ils ont artificieusement suscité des assemblées générales de toutes les chambres, pour y faire délibérer indifféremment sur toutes les propositions que les moindres particuliers ont voulu faire; et voulant éviter que les maux que notre royaume en a soufferts n'arrivent plus à l'avenir, nous avons fait et faisons très expresses inhibitions et défenses aux gens tenant notredite cour de parlement de Paris de prendre encore connoissance des affaires générales de notre état et de la direction de nos finances, ni de rien ordonner ou entreprendre pour raison de ce contre ceux à qui nous en avons confié l'administration, à peine de désobéissance, déclarant dès à présent nul et de nul effet tout ce qui a été ci-devant ou pourroit être résolu et arrêté sur ce sujet dans ladite compagnie, au préjudice de ces présentes, et voulons qu'en ce cas nos sujets n'y aient aucun égard. »

On reconnaît ici le bon sens courageux de Matthieu Molé; mais s'il eût été aussi grand homme d'état qu'il était grand magistrat, il eût proposé au roi et à Mazarin une nouvelle déclaration qui eût dignement couronné toutes les autres : le roi, après avoir ôté à un corps essentiellement judiciaire les attributions politiques qui ne lui appartenaient point, les eût remises à qui elles appartenaient légitimement, et rétabli les états-généraux du royaume, en les rendant périodiques et obligatoires dans certaines circonstances, selon la tradition française, toute vivante encore, un grand nombre des amis et des contemporains de Molé ayant assisté aux états-généraux de 1614 et à la grande assemblée des notables de 1626. Mais la fronde n'était pas digne de l'immortel honneur d'avoir amené la liberté véritable, et les criminelles révoltes d'une aristocratie égoïste

et les déclamations intéressées de gens de loi incapables méritaient le châtiment du pouvoir absolu.

Molé, comme premier président et comme garde des sceaux, prit la plus grande part à ces diverses mesures, avec le chancelier Seguier. Le procureur-général Fouquet les apporta devant le parlement le 22 octobre, et il en enleva l'enregistrement, grâce à la présence du roi. Les frondeurs qui étaient restés à Paris et parurent s'agiter furent contenus et réprimés, et Retz, comme nous l'avons dit, ayant mêlé à ses grandes démonstrations de respect et de soumission des menées suspectes, se vit arrêter en plein Louvre et conduire à Vincennes. Ce coup de vigueur intimida les plus hardis, et le lendemain le vieil archevêque de Paris étant venu avec son clergé adresser à la reine des doléances sur l'arrestation d'un cardinal, il lui fut nettement répondu que, le roi ayant agi dans l'intérêt de l'état, il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il changeât rien à ce qu'il avait fait. On publia dans la *Gazette* (1) cette ferme réponse, ainsi que les motifs de l'arrestation de Retz. Le parlement, averti par un tel exemple, garda le silence, se résigna peu à peu à sa condition nouvelle, et reprit les habitudes qui conviennent à l'exercice impartial et paisible de la justice.

Ainsi Mazarin, en revenant à Paris, n'avait plus de tristes sévérités à exercer; Fouquet et Molé les avaient prises sur eux, et sans en avoir l'odieux, il en recueillit le fruit.

Il trouva au Louvre le 3 février 1653 le parlement de Paris, conduit par ses deux chefs, le procureur-général et le premier président, qui venait en corps, avec les autres ordres de l'état, lui présenter ses hommages. Mazarin l'accueillit avec sa bonne grâce accoutumée, et sans avoir l'air de se souvenir qu'à plusieurs reprises depuis 1648 ce même parlement l'avait condamné au bannissement, avait fait vendre à l'encan, sur la place du Châtelet, ses meubles, ses tableaux, sa bibliothèque, l'avait déclaré ennemi de l'état, perturbateur du repos public, et avait mis sa tête à prix. Il eut des sourires pour tout le monde et laissa tout le monde satisfait. Il prodigua sans doute les faveurs à ses amis, mais il n'ajouta pas la moindre rigueur à celles que la politique avait d'abord imposées : il les adoucit plutôt. Les conseillers qui avaient souffert pour sa cause furent promus à des places importantes. En même temps que Servien, Le Tellier et Lyonne recevaient de hautes récompenses de leur fidélité courageuse, le procureur-général Fouquet, nommé ministre d'état, prit séance au conseil d'en haut, et partagea la surintendance des finances avec Servien. Matthieu Molé,

(1) *Gazette* de Renaudot, 1652, n° 149, p. 1175-1176.

déjà comblé d'honneurs, vit sa fille la religieuse pourvue de l'abbaye de Saint-Antoine, et Champlâtreux eut le gouvernement de Vincennes, avec l'assurance d'une charge de président à mortier à la retraite de son père. Quelque temps après, l'illustre vieillard conserva les sceaux et résigna la première présidence. Mazarin aurait pu nommer à cette charge éminente l'un des présidens à mortier qui lui avaient été le plus favorables : il fut assez maître de lui-même, assez politique, pour la donner à l'homme que la compagnie tout entière lui eût désigné, Pomponne de Bellièvre, qui plus d'une fois avait été très vif dans la cause du parlement, et qui désormais allait mettre la haute influence que lui assuraient son habileté et sa grande fortune au service de la royauté et de son ministre. Le parlement fut très flatté de ce choix. Au fond, il n'était pas fort difficile de bien vivre avec des magistrats nourris ordinairement dans le culte de l'ordre public, et qui n'avaient aucune raison de chercher querelle à la royauté. L'aristocratie qui siégeait à côté d'eux les avait égarés en ayant l'air d'entrer dans leurs intérêts pour les engager au service des siens; mais, l'aristocratie vaincue et soumise n'agitant plus le parlement, il rentrait aisément dans son assiette accoutumée, et dès qu'on n'avait plus devant soi que des griefs plus ou moins légitimes, on les pouvait prendre en considération et les satisfaire dans une mesure convenable. Le plus sérieux de ces griefs était la multiplication des offices. N'ayant plus que l'Espagne à combattre depuis le traité de Westphalie, Mazarin avait moins besoin de ressources extraordinaires : il s'abstint donc, autant qu'il put, de créer de nouveaux emplois de judicature, et il respecta plus que jamais la juridiction du parlement. Un des plus fougueux frondeurs, le conseiller Fouquet de Croissy, invité à sortir de Paris avec ceux de ses confrères qui étaient enveloppés dans la même disgrâce, au lieu de suivre l'exemple du président Viole et d'aller conspirer ouvertement à Bruxelles, s'était obstiné à rester dans la capitale, et là, par ses correspondances factieuses et par ses efforts pour raviver le vieux levain de la fronde, il avait en quelque sorte forcé le vigilant Mazarin à le faire arrêter; mais cette arrestation, commandée par la nécessité, fut au cardinal une occasion heureuse de bien faire voir que les anciens abus ne reparaîtraient plus, et que la déclaration du parlement, en juillet 1648, sur la sûreté des personnes serait désormais un peu mieux observée que pendant la fronde. On ne livra point Croissy à une commission extraordinaire, et on ne l'ensevelit point en prison; selon son droit de conseiller au parlement, il fut immédiatement déféré au parlement lui-même, qui procéda à son égard dans les formes accoutumées. Le parlement ne pouvait manquer d'être touché d'une pa-

reille conduite, et il le fut encore davantage de la modération, de la délicatesse même que Mazarin montra envers le fils du fameux président Broussel. Nul n'avait plus persécuté Mazarin que cet ardent et opiniâtre parlementaire. Au milieu de la fronde, il avait été nommé gouverneur de la Bastille, et il avait passé ce gouvernement à son fils Louvière. C'était celui-ci qui, sur l'ordre apporté par Mademoiselle, avait tiré le canon de la Bastille sur les troupes du roi à la fin du combat de Saint-Antoine. Mazarin victorieux laissa le père s'éteindre tranquillement dans la retraite et dans l'oubli, et il aurait bien pu, sans être accusé de violence, destituer au moins le jeune Broussel : il aima mieux tirer doucement de ses mains cette place importante, en lui en payant convenablement le prix, comme cela se faisait alors, afin de ne pas avoir l'air de flétrir un nom qui ne laissait pas d'être cher encore au parlement. On ne pouvait pas mieux établir dans tous les esprits que le passé était effacé, et que les fautes présentes seraient seules punies. C'est par une semblable politique qu'on termine les révolutions sur leur déclin, et qu'on fonde solidement son propre pouvoir en y ralliant tous les intérêts.

X.

Nous pouvons donc le dire en toute assurance : le 3 février 1653, les deux grandes forces de la fronde, l'aristocratie et le parlement, étaient rentrées sous l'obéissance du roi et reconnaissaient l'autorité de son ministre.

Pour la bourgeoisie, depuis longtemps elle était bien revenue de ses premières illusions. Une douloureuse expérience lui avait appris combien elle s'était trompée en se séparant de la royauté, sa fidèle amie depuis tant de siècles, qui jadis l'avait tirée des ignominies du servage féodal, qui avait encouragé et protégé ses pacifiques travaux, et l'avait peu à peu formée à l'art du commandement en lui remettant la police des villes et cette multitude de charges municipales qui lui avaient été autant d'écoles d'instruction politique et d'utiles degrés pour monter plus haut et participer enfin au gouvernement de l'état. La bourgeoisie et la royauté n'avaient pas un seul intérêt contraire; elles avaient grandi ensemble, et elles avaient encore grand besoin l'une de l'autre contre l'ennemi commun. Cet ennemi était l'aristocratie féodale, dont les priviléges héréditaires étaient à la bourgeoisie un joug honteux et à la royauté une chaîne insupportable. Ces priviléges, un peu affaiblis par le temps, subsistaient presque tout entiers au commencement du XVII^e siècle, et composaient un ordre de choses où certes le tiers-état n'était pas rien,

comme depuis l'a prétendu l'abbé Sieyès, mais où il devait à la royauté le peu qu'il était. C'était là ce que les écrivains aristocratiques de la fronde ont appelé l'ancienne constitution de la France. Jamais la royauté ne songea à détruire une aristocratie nécessaire, et il faut bien peu connaître Richelieu pour lui imputer une telle pensée (1). Tout l'effort de la royauté, de Richelieu, et plus tard de Mazarin était de réduire l'aristocratie féodale à une grande magistrature politique et surtout militaire, qui guidât la nation et ne l'asservît point. Et c'était dans une semblable entreprise que la bourgeoisie était venue arrêter la royauté, pour se joindre à qui? aux représentans de ceux qui jadis s'étaient opposés à son émancipation, et qui maintenant refusaient d'échanger une domination qui avait fait son temps pour une puissance bien considérable encore, mais régulière, et ne pouvant impunément fouler à ses pieds le peuple. La bourgeoisie reconnaissait que les ducs et pairs qui l'avaient appelée à la révolte avaient travaillé pour eux et non pas pour elle, que s'ils avaient employé les paroles flatteuses et les belles promesses, tandis qu'autrefois ils procédaient bien différemment, les moyens avaient changé, mais le but était le même. Elle se demandait ce qu'elle avait gagné aux longs désordres de ces derniers temps. Le travail, le commerce, l'industrie, qui faisaient sa force, avaient été interrompus. On avait mis sur elle plus d'impôts qu'il n'en eût fallu à Mazarin pour envoyer deux armées françaises à Bruxelles et à Madrid. Au lieu d'accroître ses libertés municipales, on lui avait imposé comme prévôt des marchands le vieux et incapable Broussel, et le 4 juillet on avait insulté, maltraité, massacré ses magistrats. On lui avait promis une prospérité inouie, et elle était ruinée. Le paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, cette épargne sacrée de la médiocrité laborieuse et économe, était depuis longtemps suspendu. La famine était dans Paris, amenée par le ravage incessant des campagnes environnantes; avec la famine étaient venues toutes les maladies et une épidémie qui décimait particulièrement les quartiers pauvres de la capitale. Elle s'était aussi demandé, cette bourgeoisie, si ces grands seigneurs, qui, sous de faux semblans, l'avaient jetée dans une sédition contraire à tous ses intérêts, avaient su diriger une affaire aussi difficile avec le concert et l'habileté qu'on avait droit d'attendre de personnages depuis longtemps accoutumés à commander. Loin de là, elle avait vu tous ces chefs de l'aristocratie divisés entre eux, intriguant les uns contre

(1) Ennemi déclaré de l'aristocratie féodale, Richelieu est en même temps un ami de la noblesse; loin de l'abaisser, il la veut relever, mais en empêchant qu'elle n'opprime le peuple comme elle-même est trop souvent opprimée par les grands. *Testament politique*, chap. III, section 1.

les autres, s'accusant tous de trahison, finissant par se battre entre eux, et même beaux-frères contre beaux-frères. Aussi à quoi avait abouti une entreprise ainsi conduite? On avait commencé par dire bien haut, on avait répandu dans cent pamphlets, on avait écrit dans tous les arrêts du parlement qu'il était honteux de se laisser gouverner par un étranger, à moitié Italien, à moitié Espagnol, comme si Mazarin n'avait pas été depuis plus de douze ans naturalisé Français pour services rendus à la France, selon toutes les formes accoutumées, et par des lettres royales dûment enregistrées (1)! Et contre ce prétendu étranger, quel secours avaient invoqué ces grands patriotes? Le secours de l'étranger. L'aristocratie s'était adressée à un duc de Lorraine, aventurier sans foi, se battant pour quiconque le payait, et traînant avec lui dans nos campagnes désolées le brigandage et la débauche. Elle avait introduit dans le cœur de notre pays une armée espagnole pour faire tête à l'armée du roi. Des régimens espagnols s'étaient avancés à travers la Picardie et la Champagne jusqu'auprès des bords de la Loire, que depuis Charles VII l'œil de l'étranger n'avait pas vus. La fronde avait perdu toutes les conquêtes de Richelieu et de Mazarin. En Flandre, Gravelines, faute d'être secourue, avait été forcée de se rendre le 18 mai 1652, et quelques mois après, le 6 septembre, Dunkerque avait fait de même malgré la belle défense du comte d'Estrades. Le 13 octobre, Barcelone nous était enlevée, la Catalogne nous échappait, le Roussillon était menacé; encore une année, et le drapeau de l'Espagne allait flotter sur les murs de Rocroy (2)! Un tel spectacle n'avait rien qui étonnât et affligeât les princes et les grands, ils y étaient accoutumés, ils y fondaient leurs espérances. Il n'en était pas ainsi de la bourgeoisie; elle en était profondément humiliée, et sa fierté naissante en rougissait, comme si déjà elle eût pressenti qu'un jour, après avoir pendant de longs siècles fécondé de son travail et de ses sueurs le sol de la patrie, elle le défendrait seule au prix de son sang, laisserait bien loin derrière elle tous les exploits du moyen âge, et enfanterait à son tour des héros dignes de figurer dans l'histoire à côté des plus illustres des temps passés!

La bourgeoisie parisienne invoquait depuis longtemps la présence du roi, redevenu à ses yeux le symbole vénéré de la liberté et de l'ordre. Le 21 octobre 1652, elle l'avait reçu avec des transports d'allégresse. Le 3 février 1653, elle reçut de même celui qui par son courage et sa persévérance était parvenu à lui rendre son roi, et

(1) Nous les avons retrouvées aux archives des affaires étrangères, *France*, t. XCI, fol. 115-125, datées d'avril 1639.

(2) Rocroy se rendit aux Espagnols le 30 septembre 1653.

à contraindre tous les étrangers à abandonner le territoire français. Aussitôt que les corps de l'Hôtel de Ville surent que Mazarin était au Louvre, ils s'y rendirent tous sur-le-champ, et, « reconnoissant l'obligation que la France devoit à ses grands et illustres travaux, lui vinrent témoigner leur joie de son heureux retour (1). » On conçoit quel accueil leur fit l'aimable et habile cardinal. Il leur prodigua les paroles bienveillantes; il fit mieux : le même jour, une ordonnance royale annonçait une mesure qui fut bénie par toute la petite bourgeoisie de Paris, le paiement depuis longtemps suspendu de la rente. Cette ordonnance « enjoignoit aux prévôts des marchands et échevins de faire ouvrir au premier jour le bureau pour le paiement des rentes, et d'y faire employer les sommes qui ont été et seront incessamment fournies à cet effet, de semaine en semaine. »

Mazarin voulut aussi que le peuple, depuis si longtemps misérable, et dont la fronde avait eu l'art de tourner les souffrances contre le seul homme qui les pût faire cesser, eût sa part de la joie commune. Pendant deux jours entiers, il fit distribuer aux pauvres d'abondantes aumônes; le soir du 3 février, des réjouissances publiques eurent lieu par ses soins et à ses frais dans les divers quartiers de Paris, et de nombreux feux d'artifice les prolongèrent pendant la nuit tout entière.

Enfin, pour ajouter à l'éclat de ce beau jour, les nombreuses nièces de Mazarin, gracieuse parure de sa puissance, qui déjà même en faisaient partie et devaient tant l'accroître, étaient arrivées à Paris par la porte Saint-Antoine. La princesse de Carignan, la maréchale de Guébriant, et d'autres dames de la plus haute distinction, étaient allées au-devant d'elles et les accompagnèrent jusqu'à l'hôtel Vendôme, où la vieille et respectée duchesse, entourée aussi d'un cortége de grandes dames, les reçut avec mille témoignages d'affection, qu'elle prodigua surtout à sa belle-fille, l'aimable et vertueuse duchesse de Mercœur. De là on les conduisit au Louvre auprès de leurs majestés, qui leur firent le plus gracieux accueil, et voulurent qu'elles logeassent au Louvre ainsi que leur oncle.

Et ce n'était pas là une journée brillante qui pût avoir ses éclipses, une de ces bonnes fortunes du sort souvent suivies de longues disgrâces. Non, le triomphe de Mazarin reposait sur des fondemens solides. Non-seulement il voyait à ses pieds, au Louvre, tous ses anciens ennemis vaincus, mais aucun d'eux ne se pouvait relever, et toute leur force était épuisée. La bourgeoisie fatiguée avait besoin de repos, et mettait dans la royauté toutes ses espérances. Les parlemens, honteux d'avoir laissé surprendre leur

(1) *Gazette* pour l'année 1653, n° 18, p. 139.

vieille loyauté aux trompeuses caresses de grands seigneurs mécontens, rentraient volontiers dans les sages limites de leur institution, satisfaits d'avoir vu le gouvernement reconnaître ce qu'il y avait de légitime dans leurs griefs, et s'engager à respecter leur juste et nécessaire indépendance. L'aristocratie se trouvait encore bien heureuse de s'être ainsi tirée de cette dernière défaite. Elle laissait, il est vrai, sur le champ de bataille quelques-unes de ses prétentions féodales, mais en échange on lui prodiguait les titres, les honneurs, la richesse, et sa vanité pouvait au moins consoler son ambition. La fortune de Mazarin ouvrait aussi les yeux sur son mérite. On ne pouvait s'empêcher d'applaudir à sa constance et à sa capacité. Malheureux, on n'avait vu en lui qu'un second Concini; victorieux, c'était un autre Richelieu sous lequel il fallait bien fléchir, mais qu'on pouvait servir honorablement, parce qu'après avoir montré qu'il était aussi ferme sur les principes de l'état que son impérieux devancier, il n'affectait point la tyrannie, et loin de faire sentir le poids de sa puissance, il s'efforçait plutôt de la dissimuler sous de flatteuses paroles, ne montrait pas le moindre ressentiment des injures passées, tendait la main à qui venait à lui, écoutait toutes les plaintes un peu légitimes, entrait dans toutes les prétentions un peu raisonnables, et semblait disposé à fonder son gouvernement sur des concessions habiles et non sur d'inutiles rigueurs. On croyait à son étoile, on se fiait à sa modération, on s'empressait de participer à son triomphe. Déjà un Vendôme, un petit-fils d'Henri IV, avait épousé une de ses nièces; la plus fière aristocratie allait bientôt se disputer toutes les autres, et le persécuté de la fronde allait placer sa famille sur les marches du trône. La solennelle réception que le roi et la reine firent à Mazarin au Louvre, le 3 février 1653, n'était donc pas une vaine cérémonie. Ce jour-là, Mazarin put comprendre qu'une ère nouvelle se levait pour lui, aussi brillante et plus sûre que celle de 1643, après la défaite du parti des importans, et que cette halte stérile et sanglante dans la route des réformes et dans la marche civilisatrice de la royauté qu'on appelle la fronde était enfin et pour toujours terminée.

V. Cousin.

LA

LOCA CUERDA

RÉCIT DE LA CÔTE DU CHILI.

I.

Le *Méridien* était un beau navire, d'une marche supérieure, grand comme une corvette. Dans ses longs voyages, qui duraient plusieurs années, il traversait les mers les plus lointaines, allant des côtes de la Chine aux ports du Pérou et du Chili. Ce sont là de magnifiques promenades, et je n'en sais pas de plus propres à distraire les esprits mélancoliques. Effleurer la surface du globe et le parcourir en tous sens à la recherche de l'inconnu, poser partout le pied et ne prendre racine nulle part, alimenter ses regards d'horizons toujours nouveaux et agrandir sans cesse le champ de ses observations, n'est-ce pas jouir de la vie dans toute sa plénitude et réaliser, en partie du moins, ce double vœu des imaginations ardentes : voir et savoir?

Il y avait à bord du *Méridien* un jeune médecin qui pensait ainsi. Après avoir achevé ses études à Paris, il était revenu près de ses parens dans une petite ville de la Basse-Normandie, où l'attendait la clientèle que devait lui laisser son père; mais avant de s'enfouir dans les verts bocages du pays natal, il voulut connaître autrement que par les cartes géographiques les contrées mystérieuses dont les voyageurs font de séduisans récits. On blâma sa résolution, cela va sans dire. On lui reprocha de sacrifier à des instincts aventureux une existence tranquille et heureuse, comme s'il existait un bonheur absolu et indépendant de l'imagination de chacun de nous. Le

jeune docteur tint bon; décidé à courir les mers à ses risques et périls, il s'embarqua en qualité de médecin à bord du *Méridien*, prêt à mettre à la voile pour un voyage de deux années. Vingt-cinq personnes, en y comprenant le maître *cook* et son aide, composaient tout le petit monde au milieu duquel vivait le docteur. Lorsque le navire stationnait dans un port, il lui restait du loisir pour faire des excursions dans les terres et rassembler les élémens d'une collection de minéraux, de plantes et d'insectes. Durant les traversées, il avait le temps de mettre en ordre les objets de toute sorte recueillis par ses soins. Quant aux malades, il les tenait là sous sa main, et n'avait qu'à passer de la dunette à l'avant du navire pour leur tâter le pouls. Ainsi, tout en naviguant d'un pôle à l'autre, le jeune médecin trouvait l'occasion de cultiver la science et de rendre service à ses semblables. Eût-il mieux fait dans sa petite ville? Non, sans doute; il n'y eût pas non plus joui d'une plus complète indépendance. A bord du *Méridien*, nul concurrent jaloux ne le troublait dans l'exercice de ses fonctions, et tous les habitans du navire le traitaient avec égard, parce que tous avaient besoin de lui. Les braves marins qu'il soignait avec une égale sollicitude dans le calme et dans la tempête ne s'étaient jamais occupés de savoir son nom; ils le nommaient simplement le docteur. Au Callao et à Valparaiso, où on le connaissait beaucoup il y a vingt-cinq ans, on l'appelait le docteur Henri.

Parti d'Europe par la route du cap de Bonne-Espérance, le *Méridien* devait y rentrer en doublant le cap Horn, et c'était à Valparaiso qu'il était venu mouiller pour prendre de l'eau douce et des vivres. Ces préparatifs demandaient du temps; le docteur Henri mettait à profit cette longue relâche en explorant les environs. Un jour, monté sur un cheval au pas rapide et sûr, il avait gravi les premières rampes qui dominent la ville et la rade de Valparaiso. A sa gauche se creusaient des ravins profonds, aux flancs desquels pendent, la tête en bas, de vieux palmiers déracinés par les tremblemens de terre. Quelques plateaux légèrement inclinés vers l'ouest et coupés de rocs à pic se déroulaient devant lui : paysage étrange et saisissant, qui donne un avant-goût de ces pittoresques campagnes du Chili, formées de rians vallons et de plaines verdoyantes que traversent et hérissent en tous sens des montagnes aux sommets aigus et des croupes prolongées à l'infini, s'élevant toujours et par degré jusqu'à la région des Andes neigeuses. Sur toute cette côte, le sol, bouleversé par des cataclysmes anciens, offre l'aspect d'un affreux désordre; c'est un pêle-mêle de lignes brisées qui présente l'image du chaos, et pourtant, comme le climat est doux, comme les ruisseaux murmurent dans le fond des vallées et entretiennent au milieu des rochers une végétation vigoureuse, l'œil est

plutôt séduit qu'attristé par ces tableaux grandioses. On sent que la nature sourit à travers les horizons sévères qui rappellent ses colères passées; on oublie que demain peut-être la terre tremblera de nouveau, et fera chanceler sur leurs bases les clochers des églises et les rocs gigantesques.

Ce jour-là, le docteur était en quête de plantes; il allait devant lui au hasard, oubliant l'heure et fuyant les routes battues. Arrivé à l'entrée d'un vallon dont le sol profond et friable était cultivé avec soin et planté d'arbres à fruits, le docteur mit pied à terre. Il attacha son cheval aux branches d'un arbre et se mit à cueillir des plantes nouvelles pour lui, qui croissaient sous les rocs, parmi les cactus. Dans sa promenade de botaniste, il parcourait toute la lisière des champs cultivés, foulant avec attention et curiosité les terrains volcaniques et pierreux que le pic et la charrue n'avaient point entamés. Tout occupé de ses plantes, le jeune docteur poursuivait ses recherches la tête baissée et se parlant à lui-même. Quand il eut fait ainsi quelques centaines de pas, il leva les yeux et aperçut, immobile devant lui, une jeune fille qui le regardait avec attention.

— *Señor caballero,* dit la jeune fille en faisant un pas pour s'approcher de lui, sont-ce des fleurs que vous cherchez ainsi?

— Oui, mon enfant, répliqua le docteur.

— Voyons donc!... Oh! les vilaines petites plantes que vous arrachez là!... Qu'en voulez-vous faire?

— C'est mon secret, dit le docteur en souriant; vous êtes curieuse, *señorita.*

La jeune fille rougit un peu et cueillit sur un cactus une magnifique fleur rouge, aux reflets violets, dont les vives couleurs éblouissaient le regard; puis elle se mit à la faire tourner machinalement entre ses doigts.

— Cette fleur est très belle, j'en conviens, dit le docteur, mais je la connais, nous l'élevons en serre dans nos pays, tandis que ces petites plantes sauvages que vous méprisez ont pour moi le charme de la nouveauté.

— Vous êtes sans doute un savant, *caballero?*

— Oh! non, répondit modestement le jeune docteur; les savans restent dans le sanctuaire de leur cabinet; ils sont trop grands seigneurs pour prendre la peine de courir le monde.

— Vous allez dire encore que je suis bien curieuse, reprit la jeune fille, mais je vais vous adresser une autre question : êtes-vous médecin?

— Oui, *señorita,* vous l'avez dit, je suis médecin, et j'étudie la botanique.

— Je m'en doutais bien, dit la jeune fille, et voilà pourquoi j'ai

été assez hardie pour vous aborder en pleine campagne... C'est que voyez-vous, docteur, il y a quelqu'un dans notre maison qui aurait grand besoin de vos soins...

— Je n'ai ni le droit ni le désir d'exercer ma profession dans ce pays, objecta le docteur; vous avez ici des médecins reçus et patentés, et aussi fort habiles, je le suppose...

— Sans doute, mais mon père n'en veut appeler aucun, et ma pauvre sœur va mourir d'une maladie de langueur... Je vous en conjure, docteur, faites-lui une visite. Vous avez bien le droit de vous reposer à la maison, de manger des fraises de la montagne auprès d'une pauvre malade et de prescrire un remède tout en causant...

— Je suis à vos ordres, *señorita*, dit le docteur; mais il est bien entendu que le hasard seul m'aura conduit près de votre sœur...

—Vous serez un étranger, un voyageur égaré qui demande sa route... Allons, suivez-moi, docteur, par ici...

Le docteur Henri prit la bride de son cheval et se mit à marcher à côté de la jeune fille. Celle-ci s'avançait d'un pas leste et rapide, ramenant à chaque instant sur son front le châle de soie que la brise rejetait sur ses épaules. Au tournant d'un sentier, elle montra du doigt au docteur une jolie maison à toit plat, ornée d'une galerie, autour de laquelle s'étendait une cour spacieuse.

— Tenez, dit-elle, voici la demeure de mon père, don Ignacio Moreno: tous ces champs lui appartiennent, ainsi que cette troupe de chevaux que vous voyez galoper là-bas sous la conduite d'une demi-douzaine de cavaliers.

— Mais c'est là une habitation charmante, s'écria le docteur.

— Oh! reprit la jeune fille, vous dites cela par politesse... Moi, je m'y plais parce que j'y suis née. Ma grande sœur Mercedès, qui a été élevée à la capitale, ne peut plus s'habituer ici; d'ailleurs elle est trop belle pour vivre dans la solitude. Toute malade qu'elle est, vous allez voir, docteur, combien elle a de grâce et de beauté.

Don Ignacio arrivait à cheval par un chemin opposé à celui que suivaient le docteur Henri et la jeune fille. Au moment où celle-ci posait le pied sur la première marche du perron conduisant à la galerie, le vieux *hidalgo* descendait de sa monture.

— Holà! Luisa, dit-il à haute voix et d'un ton d'humeur, quel est ce cavalier qui vient à pied, tenant son cheval par la bride?

Luisa, c'était la jeune fille qui avait emmené le docteur. Tandis qu'elle parlait bas à l'oreille de son père, le jeune médecin regardait autour de lui. Du côté de l'est se dressaient de hautes montagnes couronnées de nuages blancs; vers l'ouest s'abaissaient les horizons immenses que l'Océan-Pacifique borde au loin de ses flots bleus confondus avec le ciel.

— Au milieu d'un si beau pays, avec un air si pur et sous l'influence d'un climat aussi choisi, pensa le docteur, comment peut-on être malade! N'est-ce pas là cette vallée qu'on a nommée avec toute raison *Valparaiso*, la Vallée du Paradis?

Comme il parlait ainsi, don Ignacio s'avança vers lui et le pria de venir s'asseoir sous son toit. — Seigneur cavalier, lui dit-il en ôtant son large chapeau de paille, soyez le bienvenu. De quelque point du globe que vous arriviez, tout ce qu'il y a dans cette demeure est à votre disposition.

II.

L'hospitalité, qui a été de tout temps l'une des vertus de la race espagnole, s'exerce encore libéralement envers les étrangers dans l'Amérique du Sud. Accueilli comme un voyageur éloigné de son chemin, le jeune docteur fut invité à prendre sa part du repas copieux servi pour la famille. Don Ignacio quitta le *poncho* blanc, à franges de couleur, qui lui couvrait les épaules, délia ses éperons d'argent aux molettes longues et sonores, et détacha ses bottes faites en poil de vigogne, que des ganses de soie liaient au-dessous de ses genoux. Des servantes métisses, *cholas*, au visage aplati, au teint cuivré, dont les grands yeux, doux et humides comme ceux de l'alpaca, regardaient fixement l'étranger, déposèrent sur la table des plats profonds chargés de tranches de bœuf qui nageaient dans des sauces longues, et de hautes bouteilles remplies de vin de Tarragone. Luisa s'était assise en face de son père et à la gauche du docteur. Sa sœur, doña Mercedès, étendue sur un fauteuil de cuir, à quelque distance de la table, demeurait immobile et silencieuse, portant à sa bouche une orange de Lima, dont elle exprimait le jus. Elle semblait éviter les regards du docteur, qui, de son côté, affectait de se tourner rarement vers elle et s'entretenait avec don Ignacio, essayant de deviner au courant d'une conversation assez peu animée ce qu'étaient ses hôtes, et de quel mal souffrait la belle jeune fille près de laquelle il avait été appelé. Un miroir placé devant ses yeux lui permettait de voir le profil de Mercedès, profil sévère, d'une pureté irréprochable. Aucune altération ne se peignait sur les traits de la jeune malade; son œil noir semblait ne rien voir; elle paraissait en proie à une mélancolie profonde.

— C'est le moral qui souffre, pensa le docteur; une idée fixe est venue se loger dans cette belle tête pleine d'énergie et de fierté. Il y a là un mystère!... Comment l'éclaircir?...

Après le dîner, tandis que don Ignacio roulait une cigarette entre ses doigts, le jeune docteur alla s'asseoir devant un piano qui n'avait pas été ouvert depuis longtemps, et se mit à préluder par quel-

ques phrases mélancoliques. A la première note, doña Mercedès se leva d'un pas grave, et avec la dignité d'une reine elle s'avança au milieu du salon, comme si elle sortait d'un rêve. De lointains souvenirs s'éveillaient dans son esprit; sa respiration devenait plus pressée, et une légère rougeur colorait ses joues, qui avaient peu d'instans auparavant la pâleur transparente du marbre. Don Ignacio la regardait avec surprise, n'osant faire un mouvement dans la crainte de l'arracher brusquement à cette espèce de somnambulisme; sa sœur était là, debout, inquiète, les bras tendus vers elle, comme pour la soutenir.

— Doucement, se dit le docteur, la voilà qui marche... Essayons de redonner complétement la vie à cette statue si gracieuse.

D'une main rapide et exercée, il exécuta brillamment une de ces valses andalouses que les Espagnols ont portées avec eux dans les deux hémisphères. Doña Mercedès, entraînée par le rhythme de la mesure et levant sa main comme si elle l'eût appuyée sur l'épaule d'un cavalier invisible, se prit à parcourir le salon en tournant sur elle-même avec la rapidité d'un tourbillon. Puis, s'arrêtant tout à coup, elle se précipita sur son fauteuil, poussa un cri d'effroi, et retomba dans son immobilité accoutumée. Des larmes coulaient lentement de ses grands yeux, et ruisselaient comme des perles sur ses joues, qui avaient repris leur pâleur.

— Ma sœur, ma chère sœur! s'écria doña Luisa en se jetant dans ses bras. Qu'as-tu, *mi querida?* pourquoi pleurer ainsi?

Elle essuyait les larmes de sa grande sœur, et couvrait de baisers ses froides mains; puis, se tournant vers le docteur : — Oh! mon Dieu, lui dit-elle, qu'avez-vous fait là?...

— J'ai fait ce que vous m'avez demandé, *señorita*, répondit tout bas le docteur; j'ai cherché à connaître de quel mal souffre mademoiselle votre sœur...

Don Ignacio, le visage coloré par l'émotion, s'était placé devant le fauteuil de sa fille. Après l'avoir considérée quelque temps, il leva ses yeux humides sur le docteur, et l'emmenant sous la galerie : — Vous êtes médecin, monsieur? lui demanda-t-il. Eh bien! je me confie à votre discrétion; vous venez d'être témoin d'une triste scène,... et je mourrais de chagrin si un autre qu'un étranger, si un autre que vous, docteur, m'avait vu verser des larmes... C'est la première fois depuis trois mois que ma pauvre fille sort de sa mélancolie, et elle y retombe avec des symptômes plus alarmans encore... Sa raison est égarée!...

— Le cas est grave sans doute, répondit le docteur; mais il n'est pas sans remède peut-être... Quand la raison s'égare, il y a presque toujours une cause...

— Ah! si l'homme savait prévoir les causes, que de malheurs

n'arriveraient jamais! Quand on a des filles, monsieur, il faut les conduire dans le monde!... La danse, et encore la danse, voilà le seul plaisir qu'on peut leur procurer dans nos pays!...

— Et celui qu'elles préfèrent en Europe comme en Amérique, reprit à demi-voix le docteur.

— Il y avait des fêtes à la capitale, à Santiago, l'hiver passé; j'y menai mes deux filles. Luisa n'était encore qu'un enfant, on fit peu d'attention à elle; mais dès que Mercedès parut, elle attira tous les regards... Les jeunes gens s'empressaient autour d'elle, et les hommes sérieux me félicitaient à l'envi. « Ah! don Ignacio, que vous êtes heureux d'avoir une fille aussi belle! » Et moi, monsieur, je vous dis : « Dieu vous préserve d'un pareil bonheur! » Environnée d'hommages, fêtée dans tous les bals, Mercedès devenait folle de danse et de plaisirs. J'essayai de lui adresser quelques observations; mais le moyen de se faire écouter d'une enfant que l'on a gâtée, que l'on a trop aimée!... En elle revivait l'image de sa pauvre mère que j'ai tant pleurée, et quand mes paroles un peu trop vives arrachaient une larme à Mercedès, je croyais les voir couler de ces autres yeux qui sont fermés pour toujours!... Ainsi la faiblesse et la fermeté se combattaient en moi; je donnais à tous les diables l'hiver et ses interminables fêtes!... Et puis, parmi les jeunes gens qui poursuivaient Mercedès de leurs hommages empressés, il y en avait un dont les assiduités me causaient un vif déplaisir. C'était un cavalier de bonne mine, de noble race, j'en conviens; mais toutes les qualités qu'il pouvait avoir disparaissaient à mes yeux devant un impardonnable défaut...

Et se penchant à l'oreille du docteur, don Ignacio ajouta d'une voix creuse : — C'était un *Godo!*

— Un Goth, un Espagnol! répliqua le médecin; quel mal trouvez-vous à cela? N'êtes-vous pas vous-même un Espagnol de race?

— Moi! reprit don Ignacio d'un accent sévère, je suis un *hijo del pais*, un enfant du Chili, un *Americano*, et j'ai juré haine éternelle à cette faction des Goths qui voulaient asservir notre patrie... Ma jeunesse a été employée à les combattre, docteur, et j'aurais permis à l'un d'eux de rechercher ma fille!... Indigné de l'audace de celui-ci, je le montrai du doigt à mon neveu don Ramon, officier dans nos armées, en lui disant : « Si j'avais ton âge, je mettrais à la raison ce fat de *Godo*. » Don Ramon courut droit à l'Espagnol, et vous devinez le reste...

— Ils se sont battus?...

— Nos lois défendent le duel, répondit don Ignacio; au moment où les deux jeunes gens sortaient en se menaçant, la police leur signifia de se séparer sous des peines sévères. Don Ramon dut rejoindre son régiment, qui tient garnison dans les provinces du sud,

et don Agustin, l'Espagnol, reçut l'ordre formel de s'éloigner de la capitale. Ont-ils obéi aux injonctions de la police? Je l'ignore; le bruit a couru qu'une rencontre avait eu lieu. Les partisans de l'Espagnol prétendent que celui-ci a grièvement blessé son adversaire; les amis de mon neveu affirment qu'il a donné une bonne leçon au *Godo*. L'un d'eux est peut-être mort au moment où je parle... Ces nouvelles contradictoires ont vivement ému la société de Santiago; elles sont arrivées aux oreilles de ma fille, et depuis lors elle est tombée dans une mélancolie profonde. Il m'a fallu la ramener à la campagne, et pour avoir eu la fatale idée de lancer dans le tourbillon du monde une enfant chérie, j'en suis réduit à la tenir confinée au milieu des champs, cachant à tout ce qui m'entoure sa folie et mes profondes douleurs... Vous savez maintenant les causes de sa maladie; vous seul êtes instruit de son état misérable. Et dire que c'est un *Godo* qui a plongé dans ces malheurs sans remède une famille qui aurait pu être si heureuse!

Le docteur Henri ne partageait pas l'indignation de don Ignacio contre le jeune Espagnol; il lui semblait même que la vivacité du père avait été la cause directe et immédiate de cet imbroglio, dans lequel la vie de deux jeunes gens de bonne famille et la raison de sa fille étaient en jeu. Gardant pour lui les réflexions qu'il eût été inutile d'exprimer, le docteur se contenta de demander à don Ignacio la permission de retourner un instant auprès de Mercedès. Il la retrouva assise dans son fauteuil, immobile et versant encore quelques larmes silencieuses. Sa jeune sœur Luisa restait à genoux près d'elle, lui prodiguant ses caresses avec un dévouement tout filial.

— Elle est un peu mieux; voilà qu'elle se calme, mon père, dit Luisa en se relevant. N'est-ce pas, docteur, la crise est passée?

Don Ignacio prit dans sa main brûlante la main blanche et froide de sa fille malade. Doña Mercedès leva sur lui ses yeux humides et languissans.

— Mon enfant, ma chère enfant! s'écria son père en la baisant au front, où souffres-tu? qu'éprouves-tu?... Parle, dis-moi un mot, un seul mot; il y a si longtemps que je n'ai entendu le son de ta voix!

Pour toute réponse, doña Mercedès posa sa main sur son cœur, et dit d'une voix étouffée : — Là, je souffre là!... — Puis elle fit comprendre par un geste qu'elle désirait être seule.

— Monsieur le docteur, dit tout bas Luisa, vous reviendrez, n'est-ce pas?... Mon père, priez donc le docteur de revenir; puisque le hasard a fait arriver un médecin auprès de ma pauvre sœur, cachée aux regards de tout le monde, recourons à ses conseils...

Don Ignacio invita poliment le docteur Henri à le visiter de nouveau. — J'avais juré d'ensevelir mes chagrins dans une ombre éter-

nelle, dit-il avec tristesse. Vous ne guérirez pas ma pauvre Mercedès, je le sais bien; mais enfin, puisque vous connaissez tous nos malheurs, votre présence nous consolera, sa sœur et moi. Voyez, docteur; le ciel m'a donné deux filles accomplies : Luisa est une ange de douceur et de bonté; Mercedès est une ange de beauté! J'avais pour celle-ci trop de faiblesse, et il a plu à Dieu de la frapper... Que sa volonté soit faite!

— Il vous la rendra, je l'espère, reprit le docteur; nous essaierons de la rappeler à la santé. Puissé-je dire avant peu, comme notre vieux et savant Ambroise Paré : Je la pansai, Dieu la guérit!

III.

Le soleil se couchait au moment où le jeune docteur, après avoir échangé une cordiale poignée de main avec don Ignacio Moreno, mettait le pied dans l'étrier. Il trotta quelque temps sur un plateau élevé, d'où ses regards s'étendaient vers les cimes des montagnes, nuancées d'une teinte rose par les derniers rayons du jour; puis il s'engagea dans un ravin profond, déjà envahi par l'obscurité du soir. Par instans, le fer de son cheval, heurtant un caillou, en faisait jaillir une vive étincelle. Le docteur regagnait la ville de Valparaiso sans trop se presser, jouissant du plaisir, bien rare désormais, qu'éprouve le voyageur à chevaucher par monts et par vaux à la clarté des étoiles. Tout en suivant sa route, il songeait à la jeune malade près de laquelle le hasard l'avait conduit.

— Voilà un cas difficile, se disait-il en laissant flotter la bride; de la mélancolie à la folie il n'y a qu'un pas, et la folie née de la tristesse dégénère en un affaissement moral qui résiste à tout traitement. Cette jeune fille n'a pas perdu la raison : non, son regard n'a rien d'égaré; elle rêve, elle se souvient et elle souffre... Mais à force de se concentrer dans sa douleur et de s'y renfermer pour nourrir en silence ses regrets et son chagrin, il se peut qu'elle arrive à une véritable folie... Notre pauvre raison humaine est comme un précieux liquide enfermé dans un vase fragile... Il faut si peu de chose pour fêler le vase! L'amour, l'ambition, la peur...

— Halte! cria tout à coup une voix vibrante.

Surpris par cette brusque interpellation, le docteur ne se souvint plus qu'il était porteur d'une paire de pistolets. Il serra si fortement la bride de son cheval que l'animal faillit s'abattre sur les pieds de derrière. Au même instant parut devant lui un cavalier portant le costume complet du *guapo* (1) chilien; un *poncho* de couleur foncée couvrait ses épaules, des bottes en poil d'alpaca enveloppaient le

(1) Homme de la campagne, hardi cavalier. Le *guapo* du Chili fait à peu près le pendant du *gaucho* des pampas.

bas de ses jambes, de grands éperons d'acier pendaient à ses talons. L'inconnu cachait son visage sous les plis d'un mouchoir de soie qui ne laissait voir que ses yeux et ses moustaches.

— Qui êtes-vous? demanda le *guapo* d'un ton d'autorité; votre nom, votre profession?

— Je me nomme Henri Normandin, docteur-médecin de la Faculté de Paris, embarqué à bord du trois-mâts français le *Méridien*.

— D'où venez-vous, s'il vous plaît?

— D'une promenade d'herborisation dans la campagne, répliqua le docteur, de plus en plus intrigué. Je n'ai sur moi d'autre trésor que des plantes, assez rares à la vérité, mais qui n'ont aucune valeur pour vous, mon ami.

— *Amigo*, poursuivit l'inconnu en riant aux éclats, gardez votre trésor... Je n'en veux ni à votre bourse ni à votre montre, dont vous laissez imprudemment flotter la chaîne et pendre les breloques. Rassurez-vous, monsieur le docteur, et touchez là, je vous prie.

Le docteur serra la main que lui tendait le *guapo;* elle était douce comme celle d'un *caballero* habitué à porter des gants. — A qui ai-je l'honneur de parler? demanda le médecin, un peu remis de son premier mouvement de frayeur.

— Votre promenade d'herborisation vous a conduit sur les terres de don Ignacio Moreno, reprit l'inconnu; vous avez pénétré dans sa maison, qui ne s'ouvre à personne depuis longtemps. Vous y avez peut-être entendu parler de don Agustin *el Godo?*

— Don Ignacio m'a entretenu de sa fille...

— Je ne vous demande pas ce qu'il a dit de don Agustin, mais seulement s'il l'a nommé devant vous. Agustin *el Godo*, c'est moi, monsieur; vous comprenez maintenant si je suis désireux d'apprendre des nouvelles de doña Mercedès.

— Voilà qui passe toutes les bornes de l'indiscrétion; je n'ai de compte à rendre à personne, répliqua vivement le docteur. Laissez-moi poursuivre ma route, sinon...

Parlant ainsi, il tirait des fontes de sa selle un long pistolet d'arçon.

— Vous avez des armes et je n'en ai pas, reprit don Agustin; je vous adresse une simple question, et vous me menacez! Vous avez eu peur sans raison, et maintenant que vous êtes assuré de n'avoir rien à craindre, vous me montrez le canon d'un pistolet!... Eh! mon Dieu, je ne vous empêche pas de poursuivre votre route. Continuons de marcher, si vous voulez bien, et veuillez m'écouter. Depuis bien des mois, je suis sans nouvelles de doña Mercedès; vous venez de la voir, et j'insiste près de vous pour savoir ce que vous pensez de son état. Est-ce donc là commettre une grande indiscrétion?

— Son état est grave, alarmant, répondit le docteur.

— Ah! reprit don Agustin, il y a quelque chose de plus alarmant, de plus incurable, c'est l'obstination de son père! Il ne permet à personne de l'approcher. Croyez-vous que Mercedès soit folle?

— Son père le dit, sa sœur le croit.

— Et vous, docteur, qu'en pensez-vous?

— Si elle ne l'est pas tout à fait, elle est peut-être en train de le devenir.

— Don Ignacio a perdu la tête, et il fera mourir sa fille de chagrin!... J'aurais pu tenter un coup hardi, pénétrer sous un déguisement près de Mercedès, obtenir de lui parler, ou au moins de lui écrire, en glissant quelques pièces d'argent dans la main des servantes; ce sont là de tristes moyens, docteur, des ruses de comédie qui répugnent à ma loyauté... Je me permets quelquefois de rôder par ici, comme un exilé qui s'approche furtivement des frontières de sa patrie, voilà tout... Tenez, docteur, pour redonner la vie à cette famille qui végète tristement dans la douleur, il faudrait qu'un homme sensé, intelligent, un homme de cœur, fît connaître à don Ignacio et à Mercedès le dénoûment fort simple et peu dramatique de l'imbroglio dont vous savez le premier acte... Voulez-vous être cet homme, docteur?... Ce serait une cure qui vous ferait le plus grand honneur.

— Je ne suis qu'un étranger, un inconnu, que le hasard a conduit au milieu de cette famille.

— Le hasard! reprit vivement don Agustin, dites plutôt la Providence et le bon ange de la maison, doña Luisa. Ne m'avez-vous pas dit que c'est elle qui est allée vous chercher au milieu de votre promenade? Oh! la charmante enfant! Et sa vie se passe entre deux grandes douleurs dont elle porte tout le fardeau!

— Eh bien! demanda le docteur, que faudrait-il donc faire?

— D'abord il faut bien comprendre la situation et avoir une connaissance exacte du caractère des deux malades. Je dis les deux malades, docteur, car don Ignacio ne jouit pas de la plénitude de sa raison. Il est obsédé par une idée fixe, la haine qu'il porte aux *Godos*. Au fond de son cœur, il est bon, il aime tendrement sa fille, il s'en veut de ce mouvement de colère qui a amené un duel entre don Ramon et moi; mais il est de l'école des pères absolus, et croirait compromettre, humilier sa dignité paternelle, s'il consentait à s'expliquer sur cet incident fâcheux. Il a beau se répéter à lui-même qu'il a eu raison, qu'il agirait de la même manière, si la chose était à recommencer: il a regret de ce qui s'est passé... Plus il a de repentir, moins il veut se l'avouer, et plus il se raidit contre un aveu qui lui rendrait pourtant le calme qu'il a perdu. De son côté, doña Mercedès a été profondément blessée de l'affront que lui a fait

son père; son orgueil de jeune fille a cruellement souffert, mais elle a trop de fierté pour se plaindre. Soumise à la volonté paternelle, mais non résignée, elle se complaît dans le rôle de victime. Entre le père et la fille, docteur, il y a plus qu'un malentendu; don Ignacio ne peut faire à son enfant chérie, à sa Mercedès, qu'il aime de toute son âme, le sacrifice de son amour-propre paternel. — Doña Mercedès, qui a une grande affection pour l'auteur de ses jours, veut lutter avec lui de silence et de raideur. Non, je vous le jure, sa raison n'est pas égarée; tout au plus serait-elle ce que nous appelons une *loca cuerda*, une folle de bon sens; elle se revêt de sa douleur pour dire à son père, sans sortir du mutisme auquel elle se condamne : « Voilà dans quel état vous m'avez mise! » — Et son père, au lieu d'y regarder de plus près, au lieu de lui tendre la main et d'interroger son cœur, se laisse tromper lui-même, et répète : « Elle est folle! » Oh! non, docteur, doña Mercedès n'a point perdu la tête; mais elle souffre, et Dieu sait si sa raison résisterait jusqu'au bout à une pareille lutte. Et la pauvre petite Luisa, la voyez-vous entre ces deux souffrances, entre ces deux orgueils, si vous voulez, s'épuisant en vaines caresses, en prévenances inutiles?

— Oh! oui, reprit le docteur, je l'ai vue aux pieds de sa sœur, dont elle baisait les mains avec une tendresse inexprimable, la pauvre enfant!

— Eh bien! continua don Agustin, entre le père et la fille il s'est creusé un abîme qui va s'élargissant toujours, et à force d'y plonger leurs regards, ils ont l'un et l'autre le vertige. Doña Mercedès a de l'orgueil, je vous l'ai dit; cet orgueil n'est au fond que la délicate susceptibilité d'une jeune fille qui ne reconnaît à personne, pas même à un père, le droit de donner du retentissement à son nom. Don Ignacio s'obstine à abriter derrière la dignité paternelle les vivacités de son humeur et l'impétuosité de son caractère. Qui cédera dans ce conflit? La fille doit-elle se jeter dans les bras de son père, et lui demander pardon du mal qu'il lui a fait?... Après une résistance prolongée, le père viendra-t-il, les larmes aux yeux, reconnaître qu'il a tort d'exécrer les *Godos* et prier Mercedès de retourner au bal pour y recommencer avec moi la contredanse interrompue? Ce serait là une faiblesse impardonnable, et don Ignacio, s'il agissait ainsi, passerait à bon droit pour un vieillard en démence. Combien il eût mieux valu pour don Ignacio et pour doña Mercedès ne pas fuir précipitamment de la capitale, et surtout ne pas venir s'enfermer dans une campagne où ils se trouvent livrés sans distraction, lui à son ressentiment, elle à ses douleurs! Ils auraient su la suite de cet esclandre, qui a été vite oublié ailleurs, et dont ils gardent l'un et l'autre le trop vif souvenir. Des amis discrets leur

auraient dit : — Eh bien ! oui, don Ramon et don Agustin, le cousin de Mercedès et le *Godo* se sont battus malgré les menaces de la police, mais ils ne se sont pas fait grand mal. Aux paroles que son oncle lui adressait devant tant de monde, don Ramon a répondu comme jadis le Cid à son père ; cependant, le *Godo* n'ayant insulté personne, entre don Ramon et lui il n'y avait aucune animosité. Aussi, après nous être fait l'un à l'autre une légère égratignure, nous nous sommes loyalement donné la main. — Don Agustin, m'a dit le neveu de don Ignacio, vous croyez peut-être que je cherche à épouser ma cousine ? Rassurez-vous ; j'ai porté mes regards d'un autre côté, et je ne serai jamais votre rival. La police nous cherche, fuyons de compagnie. — Il m'emmena dans la province de Valdivia, près d'une famille espagnole qui y possède de grands biens. J'ai compris alors que les paroles de don Ramon étaient sincères, quand il disait : « Je ne serai jamais votre rival. » Il a épousé la fille du *Godo* qui nous a donné asile, et ne sachant comment annoncer à son oncle don Ignacio une nouvelle qui l'eût bouleversé, il a préféré ne lui en rien dire. Ce silence a aggravé les soucis et accru les préventions de don Ignacio et de doña Mercedès : ils croient l'un et l'autre à quelques grands coups d'épée, à une catastrophe peut-être !... Ah ! docteur, c'est une mauvaise tactique de ne point vouloir parler de ce qui nous trouble et nous inquiète ; on se crée des fantômes qui obsèdent l'imagination.

— Et vous croyez sérieusement, don Agustin, qu'il est en mon pouvoir de chasser ces fantômes ?

— Plus qu'un autre vous le pouvez, répondit don Agustin ; vous avez accès auprès de Mercedès et de son père, vous êtes désintéressé dans la question, et votre caractère de médecin vous autorise à parler avec franchise ; enfin, si la tâche est difficile, n'êtes-vous pas certain de trouver dans la petite sœur Luisa un auxiliaire intelligent et affectueux ?...

— Nous verrons, nous verrons, répliqua le docteur Henri : je voudrais avoir dix ans, vingt ans de plus, pour que mes paroles eussent plus de poids !...

— Ne criez pas si fort après les années, elles viennent, et surtout elles s'en vont assez vite... Adieu, cher docteur, au revoir.

En achevant ces paroles, don Agustin piqua son cheval et se perdit dans les ténèbres. Le bruit de la vague battant la plage avertit le docteur du voisinage de la mer, qui bientôt lui apparut à la clarté des étoiles au fond d'un ravin. La teinte sombre des rochers suspendus de chaque côté de la route rendait plus visible la surface argentée de l'Océan-Pacifique. Un quart d'heure après, il atteignit les premières maisons du faubourg de l'Almendral, et à ses oreilles retentissait la voix du veilleur de nuit jetant au milieu du silence

des rues son cri monotone : *Las doce han dado, sereno; viva Chile indepedente!* « Il est minuit sonné, temps serein; vive le Chili indépendant! »

IV.

Quelques jours après la rencontre que nous venons de raconter, le docteur Henri était allé faire sa visite accoutumée à bord du *Méridien*, mouillé en grande rade : il y a toujours dans un nombreux équipage quelque matelot maladroit qui se laisse choir dans la cale ou se blesse en travaillant aux agrès. Sa tournée achevée, le docteur revenait à terre dans un joli canot poussé par six avirons. La brise fraîche du matin chassait gaiement les vagues vers le rivage, et faisait flotter majestueusement en tête des mâts les pavillons des frégates et des corvettes envoyées en station dans les mers du sud par les grandes puissances maritimes; les navires baleiniers de toutes nations laissaient sécher au soleil leurs voiles usées par les tempêtes du cap Horn. Plus près de la plage s'alignaient, en avant des trois-mâts à la marche rapide qui portent à travers le monde les produits de l'Europe et de l'Amérique du Nord, les bricks et les goëlettes à la fine carène venus du Callao, de Guyaquil ou de Panama; les légères polacres de Marseille, de Gênes, de Livourne, mieux faites pour louvoyer au milieu de l'archipel grec que pour braver les grosses houles de l'Océan-Pacifique, et les bâtimens chiliens chargés de ces belles feuilles de cuivre rouge tirées des mines de Coquimbo, qui reluisent sur le flanc des vaisseaux comme des cuirasses. Il n'y a que la mer qui puisse offrir ces spectacles pleins d'animation dans lesquels se révèlent l'audace et l'énergie du génie de l'homme.

Tout en traversant cette flotte réunie sur un seul point de tous les pays du monde, le docteur laissait errer son regard sur la côte de Valparaiso, si pittoresque, si imposante à voir du large, et qui s'élève par rampes régulières depuis les sables du rivage jusqu'à la Cordillère, cachée sous la nue. Dans un pli de terrain, au second plan de l'immense panorama déroulé devant ses yeux, s'abritait la vallée riante où le hasard lui avait fait découvrir don Ignacio et ses deux filles. Le docteur n'oubliait point qu'il devait aussi une visite à cette famille souffrante. Il songeait au rôle difficile que don Agustin lui avait tracé lors de leur entrevue, et il s'étudiait d'avance à le remplir de son mieux.

Lorsque son canot toucha l'extrémité du môle, le docteur sauta lestement à terre; puis, après s'être arrêté un instant pour s'assurer que les matelots du *Méridien* retournaient à leur bord sans pas-

ser par la taverne, il marcha vers la ville. Un jeune homme au teint brun, à la fine moustache noire, qui l'attendait à la porte de l'hôtel, l'aborda poliment. — Est-ce bien au docteur Henri que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, monsieur, répliqua le docteur, un peu surpris; veuillez entrer et me dire le motif de votre visite...

— Vous connaissez don Ignacio et ses deux filles, docteur; vous connaissez aussi don Agustin Herrera, qu'on nomme *el Godo*. Celui qui prend la liberté de s'introduire près de vous n'est autre que don Ramon Hurtado, le neveu de don Ignacio...

— Allons, pensa le docteur, voilà que l'affaire se complique; je ne cherchais que des plantes, et j'ai trouvé des aventures!... Après tout, les aventures font partie des voyages... Eh bien! don Ramon, que voulez-vous de moi? Votre blessure vous ferait-elle souffrir?

— C'était une bagatelle, et je n'y pense plus. Oserais-je vous prier de remettre à don Ignacio la lettre que voici?... Demain, si vous le permettez, je viendrai savoir de vous ce qu'en a dit mon oncle; car, pour une réponse écrite, je suis certain qu'il n'en fera pas!...

Après avoir ainsi parlé, don Ramon se retira, laissant entre les mains du docteur la lettre qu'il lui recommandait de remettre à don Ignacio.

Le docteur fit seller son cheval. — Difficile affaire! pensait-il en attachant ses éperons; j'aimerais mieux avoir à rajuster dix bras et autant de jambes... Don Ignacio a dans le caractère une vivacité sans pareille; il est sanguin, impétueux... Doña Mercedès me paraît avoir une volonté de fer; elle en tient pour son Espagnol, c'est clair... Malgré sa beauté, elle me fait peur. Ah! combien je préférerais sa petite sœur Luisa!... Bah! je n'ai pas le temps d'être amoureux, et si j'ai préféré la vie errante aux douceurs du foyer paternel, ce n'est pas pour abdiquer mon indépendance en pays étranger... Puisqu'on fait de moi aujourd'hui un diplomate, un négociateur, un courrier, à cheval donc!... Et à la grâce de Dieu!

Le docteur partit au grand trot, dispos de corps et d'esprit, beaucoup moins contrarié de son message qu'il ne l'avait cru d'abord. La pureté de l'air et la chaleur vivifiante des premiers jours d'un été pareil à celui de l'Andalousie donnaient à tout son être une joyeuse énergie. Il avait presque oublié qu'au bout de cette promenade pittoresque il devait trouver une famille plongée dans la douleur. Cependant la maison de don Ignacio se montra bientôt à lui, à demi cachée sous les arbres qui l'entouraient, et il ralentit le trot de son cheval pour réfléchir un instant sur la délicate mission qui lui était confiée.

Le docteur mit pied à terre à l'entrée de la cour, et monta les

marches conduisant au salon du pas discret d'un médecin qui ne veut pas réveiller son malade. Les deux sœurs s'y trouvaient seules; Mercedès, assise dans le grand fauteuil de cuir, s'y balançait en agitant son éventail d'une main indolente; Luisa, assise à ses côtés et veillant sur elle avec sollicitude, travaillait à un ouvrage d'aiguille et chantait à demi-voix un refrain plaintif et doux. L'aînée l'emportait sur sa jeune sœur de tout l'éclat d'une beauté souveraine, elle trônait comme une reine auprès de sa suivante; mais si la beauté fière qui a conscience d'elle-même éblouit le regard et subjugue l'imagination, la grâce naïve qui s'ignore produit une impression plus profonde sur les esprits attentifs. En se faisant l'humble servante de sa sœur, Luisa, toute parée des charmes de l'adolescence, mettait sur son front, sans le savoir et sans y prétendre, l'auréole du dévouement et de la résignation. Elle accueillit le docteur avec empressement, heureuse de voir arriver celui qui pouvait soulager les souffrances de sa sœur aînée. Quant à Mercedès, elle cessa d'agiter son éventail en rougissant un peu, et retomba dans une immobilité complète.

— Eh bien! *señorita*, lui dit le docteur en lui tendant la main, comment vous trouvez-vous? — Doña Mercedès fit un geste hautain et garda le silence. — Ah! ah! on fait la grimace, on a juré de garder le silence...

— Prenez garde, docteur, dit tout bas Luisa; ne la tourmentez pas, je vous en prie : elle pourrait avoir une crise.

— Laissez-moi faire, *señorita*, répondit le docteur. — Et s'adressant de nouveau à Mercedès : — Voyons, *señorita*, regardez-moi, s'il vous plaît. Voulez-vous parier que je vous fais recouvrer l'usage de la parole?...

— Jamais, jamais, *nunca, jamas*, répliqua doña Mercedès avec impatience.

— Très bien! voilà déjà deux mots de prononcés... Ah! *señorita*, vous avez un gros chagrin, je le sais, et vous avez juré de ne rien dire jusqu'à ce que... Où est votre père? où est don Ignacio? A faire sa ronde dans ses propriétés? Il a raison; ces promenades sont nécessaires à sa santé. Don Ignacio a le sang vif; il est porté à l'exaltation, et prompt à se mettre en colère... Ces hommes sanguins s'enflamment comme la poudre; ils ont le cœur sensible, ils sont expansifs et affectueux, mais il leur est impossible de raisonner de sang-froid.

En parlant ainsi, le docteur se promenait de long en large dans le salon. Luisa l'écoutait avec étonnement débiter ses aphorismes; Mercedès, gênée par sa présence et un peu effarouchée de la hardiesse de ses paroles, le regardait du coin de l'œil en cachant son visage derrière l'éventail. Au même instant, un bruit de pas se fit

entendre sur la galerie, et don Ignacio entra, donnant le bras à une petite femme âgée, qui s'avança lestement au milieu du salon.

— Ah! voici doña Mariana, la tante et la marraine de mon père, dit Luisa au docteur. — Et elle courut embrasser la petite vieille. Celle-ci avait l'œil vif et la physionomie animée; elle parlait avec assurance, d'une voix sonore, et relevait souvent les boucles de ses cheveux gris pour montrer la petitesse de sa main.

— Eh! bonjour, mes enfans, dit doña Mariana. Vous vivez ici dans une telle retraite qu'il faut venir vous y relancer pour avoir de vos nouvelles. Ignacio, mon neveu, vous avez là de charmantes filles!... Votre Mercedès est bien la plus belle personne de la province, et je ne m'étonne plus qu'elle ait fait sensation dans la capitale...

— Ma tante,... interrompit Ignacio.

— Eh bien! quoi? Elle a fait sensation, votre Mercedès; croyez-vous qu'elle ne le sait pas? Que voulez-vous dire avec vos gestes?... Et la petite!... Viens ici, ma Luisa, que je te regarde; tu as été si prompte à venir te jeter dans mes bras que je n'avais pas eu le temps de te voir. Eh! la voilà toute grande; jolis yeux noirs, beaux cheveux châtains. Elle est charmante, ma foi! Je crois me voir à son âge... Ah! mes enfans, la jeunesse passe vite; profitez-en. Dans mon temps, on savait s'amuser, on était de joyeuse humeur, on aimait le plaisir. Depuis ces grands changemens politiques, il n'en est plus ainsi. Les révolutions rendent-elles les hommes plus sages? Je n'en sais rien, mais à coup sûr elles ne les rendent pas plus gais... — Puis, se tournant vers le docteur : — *Señor caballero*, lui dit-elle, vous qui êtes étranger, que pensez-vous de notre pays?

Le docteur n'eut pas la peine d'articuler la réponse; la petite vieille, s'asseyant auprès de la fenêtre, en face du miroir où elle se plaisait à voir l'image de sa propre physionomie, alluma une cigarette de maïs, et resta bien une demi-minute sans rien dire. Elle se reposait et prenait des forces pour recommencer une conversation dont jusqu'ici elle faisait tous les frais. Don Ignacio et ses deux filles semblaient embarrassés de sa visite; la loquacité désordonnée de la vieille tante pouvait soulever de délicates questions. De son côté, le docteur craignait que la franchise indiscrète de doña Mariana ne compromît le succès des démarches qu'il devait tenter. Il régna donc au salon un profond silence, tandis que la tante de don Ignacio lançait dans l'air les premières bouffées de sa cigarette.

— Ah çà! mes enfans, dit-elle en promenant sur ses petites-nièces des regards surpris, est-ce qu'il est de mode maintenant que les jeunes filles ne parlent pas? Et vous-même, don Ignacio, avez-vous perdu l'usage de la parole? Qu'y a-t-il donc? Que se passe-t-il entre vous?... Suis-je de trop ici?

Don Ignacio lui dit à l'oreille quelques mots qui la firent se retourner vivement vers Mercedès.

— Petite, viens près de moi, viens ici! — Doña Mercedès se leva lentement, fit un pas vers sa grand'tante, et resta debout, l'œil fixe, droite comme une statue. Doña Mariana lui prit la main : — Mon enfant, est-il vrai que tu sois folle?

— Ma tante, ma chère tante, s'écria don Ignacio, pouvez-vous lui faire une pareille question?

— Mais qui donc saura mieux qu'elle si elle est réellement folle? Voyons, Mercedès ma belle, tu n'es pas folle, n'est-ce pas?... Tu pleures, pauvre petite, tu as du chagrin; on t'a fait de la peine... Oh! ne te mets pas à genoux devant moi, tu n'as pas de pardon à me demander...

Mercedès ne s'était pas mise aux pieds de doña Mariana; vivement émue, elle s'était affaissée et reposait sa belle tête sur les genoux de la vieille tante. Une parole affectueuse et tendre avait fait déborder ce cœur ulcéré et fier. Luisa, qui pleurait aussi, s'était rapprochée de son père; elle lui prenait la main, essayant de calmer par ses caresses l'agitation qui se trahissait sur son visage contracté.

— Don Ignacio, mon neveu, réponds-moi, dit doña Mariana; j'ai le droit de te parler comme un grand parent, car si je ne suis ton aînée que de sept ans, je suis la sœur de ta mère, et je t'ai tenu sur les fonts du baptême... Il y a quelque chose entre ta fille et toi!...

— Ma tante, si je suis votre neveu et votre filleul, je suis le père de mes filles, répliqua vivement don Ignacio. Brisons là.

— Voilà bien les hommes!... absolus, tout d'une pièce. Ils veulent que les pauvres femmes se taisent et souffrent. Eh bien! je ne me tairai pas...

— Depuis trois mois, reprit don Ignacio avec exaltation, depuis trois mois, cette fille que j'aime plus que moi-même s'obstine à m'affliger par son mutisme... Pas un mot n'est sorti de sa bouche; à toute heure du jour, elle fixe sur moi ses regards immobiles; j'ai cru, j'ai voulu croire à de la folie!...

— Est-ce vrai, ma chère Mercedès? demanda la tante en pressant la tête de la jeune fille.

— Mais non, continua don Ignacio, il paraît que c'était une vengeance!... Ah! ces filles qui pleurent toujours ont parfois le cœur plus dur que les hommes auxquels on reproche souvent d'être emportés et insensibles.

— Mon père! dit Mercedès en s'accrochant toujours aux genoux de la vieille tante, mon père!... Les sanglots l'empêchèrent de continuer.

— Laisse-moi, s'écria don Ignacio en se débarrassant des étreintes de Luisa, qui cherchait à le contenir, et faisant un pas vers Mercedès : — Ma chère enfant, répète-moi ce mot-là, tu ne me l'as pas fait entendre depuis un siècle !... — Mercedès, se levant, se jeta dans les bras de son père.

— A la bonne heure! dit la vieille tante, à la bonne heure!... Puis, appelant d'un geste le docteur qui se tenait à l'écart : — Vous, monsieur, qui paraissez être l'ami de la maison, dites-moi donc un peu ; ne s'agirait-il point de certaine affaire qui a fait du bruit à la capitale l'hiver passé?

— Je le crois, madame, dit brièvement le docteur.

— Ah! j'y suis maintenant; don Ignacio, mon neveu, puisque vous voilà réconciliés, il faut oublier le passé et ne pas garder rancune au jeune homme. Hein?... tu entends. *Godo* ou fils du pays, qu'importe? Il a du bien, il est de bonne famille...

— C'est là un nom qu'on ne doit pas prononcer ici, répliqua don Ignacio.

— Et pourquoi? Il a trouvé ta fille charmante; avait-il tort? Tu as lancé contre lui ton neveu, don Ramon, en plein bal; avais-tu raison?

— J'ai eu tort d'exposer aux coups d'un *Godo* un neveu que j'aime, répliqua don Ignacio; mais j'avais le droit de faire entendre à cet impudent *Godo* que ma fille ne serait jamais à lui. Pauvre Ramon! il a eu affaire à un spadassin, à une fine lame, et depuis lors je n'ai plus reçu de ses nouvelles!...

— Et le *Godo* n'a pas donné des siennes non plus, répliqua doña Mariana. Ce pauvre don Agustin! vous le traitez de spadassin parce qu'il répond à une provocation!

Mercedès était allée reprendre sa place accoutumée dans le grand fauteuil de cuir. Elle baissait la tête et prêtait au dialogue une oreille inquiète. S'approchant d'elle furtivement, le docteur lui dit à voix basse : — Courage, *señorita!* courage; je vais entrer pour vous dans la mêlée... S'avançant entre don Ignacio et doña Mariana, il se prit à dire en souriant :

— Ce pauvre Ramon et ce pauvre Agustin que vous plaignez se portent l'un et l'autre à merveille. Ils sont bons amis; il n'existe entre eux aucune rivalité désormais; il est superflu de tenir la campagne pour deux ennemis dont l'hostilité n'a duré qu'une minute, le temps de se faire réciproquement une légère blessure qui a cimenté leur alliance.

— Que dites-vous là, docteur! s'écria don Ignacio. Vous paraissez bien informé des suites d'une affaire dont vous ne saviez pas le premier mot il y a trois jours? Je ne vous avais pas tout dit : mon neveu, don Ramon, pensait à doña Mercedès, et je l'encourageais dans ses prétentions.

Pour toute réponse, le docteur tira de sa poche la lettre que don Ramon lui avait confiée le matin même, et il la présenta à don Ignacio : — Prenez et lisez !

A mesure qu'il avançait dans la lecture de cette lettre, le visage de don Ignacio se colorait d'une rougeur plus intense. Quand il l'eut achevée, le papier lui échappa des mains, et il se laissa tomber sur un fauteuil dans un état complet d'insensibilité. Luisa et le docteur s'empressèrent de le rappeler à lui ; Mercedès, prenant dans ses mains la tête de son père, l'embrassa avec ardeur, comme si elle eût voulu profiter de son évanouissement pour lui demander pardon de ce qu'il souffrait à cause d'elle. La belle et orgueilleuse jeune fille, à peine sortie de sa rêverie profonde, comprenait qu'une humiliation inattendue atteignait don Ignacio dans ses plus chères illusions.

Doña Mariana, en sa qualité de grand'tante, avait ramassé la lettre tombée aux pieds de son neveu, et tandis que celui-ci reprenait ses sens, elle la parcourait à haute voix et la commentait : — Eh bien! mes enfans, votre cousin don Ramon se marie,.. que dis-je! il est marié... Ah ! je comprends ta désolation, mon pauvre Ignacio... Il a épousé la fille d'un *Godo!*... Il va donner sa démission du service militaire et vivre de ses revenus,... ou plutôt de ceux de sa femme... Voilà un garçon sensé, et que les préjugés n'empêchent pas de saisir son bonheur là où il le trouve. En vérité, sa lettre est très joliment tournée, et j'y vois des complimens faits galamment à l'adresse de ses aimables cousines... Il est content, on le devine à son style. C'est tout naturel, une femme riche, de l'indépendance...

— Ma tante, dit tout bas Mercedès, grâce pour mon pauvre père! Ne voyez-vous pas combien il souffre?...

— Ah! oui, je l'ai dit, les femmes sont sans pitié comme les enfans, murmura don Ignacio en ouvrant les yeux. C'est une trahison, les *Godos* se donnent le mot pour mettre le siége devant ma famille; mais, sur l'honneur, je me défendrai chez moi comme jadis j'ai défendu contre eux le sol de la patrie... Luisa, ma bonne fille, donne-moi ta main, que je me lève; docteur, aidez-moi à marcher!... Et c'est vous, vous que j'avais accueilli comme un ami, c'est vous, docteur, qui venez jeter une pareille bombe au milieu de ma maison!...

— Ma chère nièce, laisse-le parler, ne l'interromps pas, disait la tante Mariana à Mercedès, qui n'avait à coup sûr aucune envie d'entrer en discussion avec son père, la colère est pour les hommes ce que sont les pleurs pour les femmes... Ça les soulage...

Mercedès jetait sur son père des regards effrayés et n'osait toucher sa main. L'autorité paternelle, contre laquelle elle avait lutté jusqu'à devenir à moitié folle, lui paraissait, vaincue et terrassée par la douleur, digne de tout son respect; mais les paroles douces

et affectueuses qui consolent un cœur blessé ne se pressaient point sur sa bouche, que la fierté avait tenue si longtemps close. Il n'y avait pas d'ailleurs dans son esprit cette sereine candeur qui communique aux autres le calme et la quiétude. Ce rôle charmant de consolatrice, c'était doña Luisa qui le remplissait tout naturellement auprès de son père; ne s'étant jamais comptée pour rien, elle s'était habituée à sortir d'elle-même pour courir au-devant des siens et les assister dans leurs peines.

V.

Il était tard lorsque le docteur Henri se mit en route pour regagner Valparaiso. L'état dans lequel il avait laissé don Ignacio lui causait quelque inquiétude, et il eût volontiers passé la nuit auprès de son hôte, si la tante doña Mariana ne se fût trouvée là pour lui donner des soins. Ce soir-là, le jeune médecin ne fit aucune rencontre sur son chemin; son cheval, impatient de rentrer au gîte, le ramena tout d'une traite à la ville. Au moment où il atteignait les premières maisons des faubourgs, les horloges des églises sonnaient minuit, et à bord des navires endormis sur leurs ancres huit coups frappés sur la cloche annonçaient la fin du dernier quart de la journée. Fatigué de sa longue course, le docteur avait grand besoin de repos; mais, l'esprit troublé par les scènes douloureuses dont il venait d'être témoin, il appelait vainement le sommeil. A la longue il se calma. Depuis longtemps, le jour brillait, et il dormait enfin à *pierna tendida*, comme disent les Espagnols, profondément et tout d'une pièce, quand un petit coup frappé à la porte de sa chambre l'éveilla en sursaut.

— Entrez, dit le docteur; qu'y a-t-il de nouveau à bord? Entrez donc!

La porte s'ouvrit; au lieu des marins de son navire, auxquels il croyait avoir affaire, le docteur vit paraître devant lui deux jeunes gens de bonne mine qui s'avancèrent en s'excusant de le déranger si matin. C'étaient don Agustin *el Godo* et don Ramon Hurtado.

— Eh bien! que se passe-t-il chez don Ignacio? — Comment va doña Mercedès? — Qu'a dit mon oncle à la lecture de ma lettre?

— Messieurs, répliqua le docteur en se frottant les yeux, je ne puis répondre aux questions que vous m'adressez tous les deux à la fois... Veuillez vous asseoir, et j'essaierai de satisfaire votre curiosité. Il se passe chez don Ignacio de telles choses que je ne vous conseille pas de paraître devant lui... Doña Mercedès va mieux, beaucoup mieux que son père maintenant. Ah! don Ramon, votre oncle a été douloureusement surpris de la nouvelle de votre mariage; sa fille, je vous le confesse, en a paru beaucoup moins attris-

tée. Don Ignacio a été si vivement affecté que j'ai craint pour lui une congestion cérébrale. Il est tombé sans connaissance sur un fauteuil; son visage était pourpre, il tremblait dans tous ses membres; je me reprochais de lui avoir remis cette lettre fatale.

— Je ne puis pourtant me reprocher de l'avoir écrite, dit don Ramon avec vivacité; en le faisant, j'accomplissais un devoir. Pour lui obéir, j'ai couru étourdiment provoquer ce brave *caballero* que voici; j'ai risqué ma vie par déférence à ses volontés!... Don Ignacio serait mon père, qu'il n'aurait pas le droit d'exiger davantage. Adieu, monsieur, j'espère que le temps calmera l'irritation de mon oncle, et que sa porte s'ouvrira un jour pour me recevoir ainsi que ma femme; mais vous, monsieur, soyez assuré de la reconnaissance que je vous porte, et recevez mes excuses pour la légèreté avec laquelle je vous ai chargé d'une mission délicate.

— Et sa fille, parlez-moi de sa fille, dit don Agustin lorsque son ami eut pris congé du docteur.

— Laquelle? répliqua celui-ci d'un air distrait... Ah! oui, doña Mercedès; peu vous importe l'autre! Que Luisa pourtant a été charmante dans ces momens difficiles! Il y a des hommes énergiques, fiers, sûrs d'eux-mêmes, qui n'ont d'admiration que pour la beauté; ils recherchent dans le monde les astres qui brillent, comme l'aigle est attiré par le soleil. Vous êtes de ceux-là, don Agustin. Je ne connaissais encore que le son de votre voix, il faisait bien nuit, vous vous rappelez, quand nous nous sommes rencontrés l'autre soir. Maintenant que je vous vois à la clarté du jour, je comprends qu'il y ait entre Mercedès et vous une affinité secrète... Mes réflexions vous font perdre patience? Eh bien! j'arrive au fait. Doña Mercedès va mieux, je vous l'ai dit : elle s'est relevée du même coup qui a abattu son père. La défaite de l'un semblait être la victoire de l'autre. N'allez pas croire cependant que don Ignacio ait capitulé : plus que jamais il se renfermera dans le silence, comme dans les derniers retranchemens de sa dignité offensée. La réflexion, le temps surtout pourra modifier ses dispositions.

— Le temps! interrompit don Agustin, le temps!... Mais il y a plus de trois mois que je n'ai vu doña Mercedès, même de loin!

— Le temps guérit plus de maux que la médecine, reprit le docteur. Résignez-vous, faites comme doña Mercedès. Quand la vérité a brillé à ses yeux, quand elle a compris que don Ramon, en se mariant, laissait son père isolé et sans appui contre d'autres prétentions, elle n'a point fait éclater sa joie. A peine échappée aux angoisses qui l'oppressaient, elle a eu pitié des douleurs de son père.

— Noble cœur! s'écria don Agustin.

— Elle a compris que ces douleurs méritaient d'être respectées,

et que bien des nuages allaient obscurcir son horizon pour longtemps peut-être. Tout en sortant de sa torpeur et de sa mélancolie, elle semblait rêver encore et ne pas croire à un réveil complet. Les choses n'ont donc pas beaucoup changé de face, don Agustin; le jour s'est fait : on sait maintenant que vous n'êtes morts ni l'un ni l'autre, et que vous avez été à peine blessés. C'est quelque chose; mais moins que jamais don Ignacio permettra à qui que ce soit de prononcer devant lui le nom du *Godo*, et cette maison qui renferme toutes vos espérances restera close pour vous.

— Vous avez dit là une dure parole, docteur, répliqua don Agustin. Vous voyez les choses en noir!... Moi, je persiste à croire que la journée d'hier n'a pas été mauvaise. Je reviendrai vous voir; vous le permettez, n'est-ce pas? Si je ne vous avais pas ici pour me donner des nouvelles de Mercedès, peut-être me risquerais-je à en aller chercher moi-même.

— De la patience, don Agustin, de la patience; ne brusquez rien. Il y aurait de la cruauté à braver chez lui don Ignacio malade, attristé...

— Dites plutôt de la lâcheté, interrompit don Agustin, et Mercedès ne me le pardonnerait jamais.

Habitué à la discrétion, le docteur n'avait point parlé de la tante Mariana, qui semblait disposée à favoriser les projets de don Agustin. Il craignait que celui-ci, encouragé dans ses espérances, ne tentât quelque folle équipée. Le même sentiment de délicatesse lui interdisait de faire connaître à doña Mercedès qu'il était devenu le confident de don Agustin. Entre ces deux jeunes gens, attirés l'un vers l'autre par une sympathie passionnée, s'interposait toujours la volonté paternelle. Don Ignacio considérait le mariage de son neveu comme une trahison; il était en proie à une irritation extrême. La tante Mariana essayait parfois de lui faire entendre raison. — Don Ignacio, disait-elle, vous vous rendez malade à plaisir, et vous causerez le malheur de votre fille!... N'y a-t-il donc aucun moyen de s'entendre?

Le père secouait la tête et ne répondait rien.

— En persistant dans cette résistance, reprenait la tante Mariana, vous faites deux malheureux, et vous vous condamnez à voir souffrir votre fille sous vos yeux. En sacrifiant vos antipathies, vos répugnances, vous ramèneriez la joie sous votre toit, et vous renaîtriez vous-même à la santé. Une parole suffirait à changer en bonheur ces tristesses, et vous ne la prononceriez pas!...

Don Ignacio, haussant les épaules avec dédain, allait lentement s'asseoir près de la fenêtre pour respirer l'air frais du dehors, et passait sa main sur son front brûlant. Rebutée du côté du père, la pauvre tante Mariana allait trouver la belle Mercedès, et, lui jetant

les bras autour du cou : — Ma chère enfant, disait-elle, tu l'aimes donc bien, ce... *Godo!*

La jeune fille relevait fièrement son front, et promenait autour d'elle ses regards distraits.

— Ah! petite, reprenait la tante en hochant la tête, c'est ton secret, et tu es trop orgueilleuse pour me le confier. On te croirait folle, et tu ne fais que te plonger dans tes rêves égoïstes; oh! *loca cuerda!* tu ne vois rien de ce qui t'entoure : ton cœur, ton esprit, tes pensées, sont ailleurs!...

Désespérée de ne pouvoir pas plus provoquer les confidences de Mercedès qu'amener le père de celle-ci à une explication, la vieille tante courait vers la petite Luisa et l'embrassait avec effusion. La douceur résignée de cette charmante créature l'attirait et la touchait jusqu'aux larmes; mais elle n'osait dire tout ce qu'elle pensait devant une si jeune fille. Alors, pour donner un libre cours à sa loquacité naturelle, la tante Mariana faisait une promenade solitaire dans le jardin et se parlait à elle-même en agitant l'éventail comme si elle avait eu à convaincre quelqu'un. — Après tout, murmurait-elle, c'est le père qui a tort... A qui s'en prend-il? Les événemens ont détruit ses prévisions, et il se fâche... Vous avez beau résister, don Ignacio, ce qui est fait est fait... Votre neveu a pris la femme qui lui convenait, et vous n'empêcherez pas votre fille de souhaiter un mari qui lui plaise... Bah! les pères ne s'entendent point à conduire les filles! Si j'avais été là, les choses auraient marché tout autrement... La Mercedès a de la tête, j'en conviens; elle est fière... Elle a tort de repousser les consolations que je m'empresse de lui apporter! C'est très mal... Que voulez-vous? sa nature est ainsi. Dans les grands cœurs naissent les grandes passions, et les grandes passions sont impitoyables...

Parfois, tandis qu'elle débitait ces beaux raisonnemens avec une volubilité extrême et des gestes animés, le docteur se montrait de loin, et elle s'empressait d'aller à sa rencontre. Avec lui, elle pouvait parler beaucoup et sans contrainte; ne portait-il pas un intérêt sincère à cette famille dont il connaissait tous les secrets? Cependant il s'élevait souvent entre eux des discussions assez vives. La petite tante Mariana, pétulante malgré son âge et sympathique à la jeunesse, voulait que l'on enlevât de force, pour ainsi dire d'assaut, le consentement de don Ignacio, son neveu. Selon elle, il fallait qu'ils l'attaquassent tous à la fois; au moment où le pauvre père, forcé dans ses retranchemens, n'aurait plus qu'à se rendre, don Agustin paraîtrait tout à coup, tenant doña Mercedès par la main, et, tombant à genoux, ils obtiendraient de don Ignacio attendri et vaincu la permission de s'unir l'un à l'autre. Le docteur répondait que les choses se passent ainsi dans les comédies pour la plus

grande édification des spectateurs, mais qu'on devait d'abord donner à don Ignacio le temps de se rétablir complétement. — Laissez-le se nourrir de son chagrin, de son entêtement, si vous voulez, ajoutait le docteur; montrez de la déférence pour ses volontés absolues. Dans ce caractère impétueux, il s'opérera bientôt un changement facile à prévoir; les sentimens paternels refoulés par la colère prendront le dessus; le cœur comprimé battra avec plus de force, et il se rendra aux vœux de sa fille, parce qu'en cédant il croira faire encore un acte spontané de son autorité!

Quelques semaines se passèrent ainsi, pendant lesquelles le docteur eut beaucoup de peine à empêcher la petite tante Mariana de risquer une attaque imprudente. Les impatiences de don Agustin n'étaient pas moins difficiles à calmer; le jeune homme parlait souvent de la résolution qu'il avait prise de se rendre auprès de don Ignacio et d'essayer de vaincre ses résistances par les plus humbles protestations de respect et de dévouement.

— Dans quinze jours, mon navire aura mis à la voile, je serai parti, répondait le docteur, et alors vous ferez ce qui vous plaira; mais tant que je serai ici, je tenterai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous forcer à ne pas compromettre vos plus chers intérêts... Patience, vous dis-je; don Ignacio aime tendrement sa fille; il a beau se raidir, il n'y tiendra pas longtemps.

Ce mot de patience faisait bondir don Agustin, et les raisonnemens du docteur n'avaient pas le pouvoir de le convaincre. Il formait mille projets incohérens pour hâter le dénoûment d'une situation qui lui semblait insupportable, et les exposait à son ami. Celui-ci combattait par des argumens fort raisonnables les plans romanesques de don Agustin, et après chaque entrevue l'Espagnol se retirait en disant avec l'accent du désespoir : — Vous n'aimez pas, docteur, vous avez le cœur froid, vous n'aimerez jamais!

VI.

Un jour don Agustin entra dans la chambre du docteur, plus agité encore que de coutume. Vêtu à la façon d'un *guapo*, il portait à la main sa *chicota* (1), et des éperons d'acier sonnaient à ses talons. — Docteur, partons, vite à cheval!

— Pour aller où, s'il vous plaît?

— Là-bas, chez don Ignacio... Pourvu que nous arrivions à temps! Tenez, entendez-vous?

— J'entends le bruit d'un chariot qui roule sur les pierres de la rue!

(1) Espèce de fouet en usage dans l'Amérique espagnole.

— C'est un *temblor* (1), vous dis-je, reprit vivement don Agustin, et dans une heure ce sera peut-être un *terremoto*. De grâce, cher docteur, hâtons-nous !

— Soyez franc, don Agustin ; n'est-ce point un prétexte que vous inventez pour entrer avec moi sous ce toit ?...

— *Por amor de Dios!* s'écria don Agustin, il s'agit bien de prétexte !... Ne sentez-vous pas sous vos pieds l'ébranlement du sol ?... Encore une fois, partons avant que les chevaux épouvantés refusent de se laisser conduire.

Le docteur, ayant jeté un regard sur son baromètre, put se convaincre qu'il avait considérablement baissé. Dans la rue s'agitait déjà avec une sourde rumeur la population en émoi, qui observait le ciel assombri et chargé de nuages. Il fit seller son cheval en toute hâte, et sortit au galop, accompagné de don Agustin, qui éperonnait vivement sa monture et criait aux passans de se ranger. Les deux cavaliers avaient dépassé le faubourg de l'Almendral avant que de nouvelles secousses se fussent fait sentir. Tout à coup leurs chevaux inquiets se cabrèrent en frémissant, la terre trembla avec force, et du côté de la ville retentirent les cris de la foule éperdue, qui sortait des maisons en criant : *Misericordia, misericordia!*

— Si j'avais autant de mille piastres qu'il se fait à cette heure de signes de croix à Valparaiso, je serais bien riche ! dit don Agustin. Demain matin, on comptera dans la ville plus d'une église lézardée, plus d'une maison écroulée... Écoutez le bruit des vagues qui semblent s'agiter avec frayeur et répondre aux clameurs des hommes !...

Le docteur entendait parfaitement le triple bruit de la mer soulevée, de la terre qui tremblait, et des habitans qui se lamentaient ; mais, les écarts de son cheval lui faisant craindre à chaque pas d'être lancé sur les pierres de la route, il ne répondait rien.

— Eh bien ? reprit don Agustin, vous restez en arrière ! Ah ! votre cheval est un vieux routier qui sent le péril ! Le mien est un peu plus jeune et partant plus hardi. Si vous voulez, nous les laisserons tous les deux à la première maison qui se rencontrera, et nous continuerons à pied notre course.

— Soit, dit le docteur ; mon pauvre vieux poney trébuche comme s'il était ivre...

Les deux cavaliers confièrent leurs chevaux à des gens de la campagne qui se tenaient assis hors de leur demeure, sur le bord de la route, et priaient la tête nue ; puis ils continuèrent leur route à pied. La course leur paraissait bien longue à tous les deux ; il y avait des

(1) On nomme ainsi, au Chili et au Pérou, les frémissemens qui précèdent un tremblement de terre, *terremoto*.

rampes à gravir, et le bruit sourd de la terre tremblant sous leurs pas à de fréquens intervalles leur communiquait une commotion électrique qui les arrêtait court. La nuit était noire; le docteur faisait de temps à autre sonner sa montre à répétition. — Une heure, deux heures,... disait-il à demi-voix; le jour est loin encore! — Et toujours retentissait aux oreilles des deux amis le roulement de l'orage souterrain, courant à travers les entrailles de la terre et secouant les hautes montagnes, dont les cimes neigeuses recèlent des volcans. Les arbres frissonnaient, quoiqu'il n'y eût pas dans l'air la plus légère brise; les oiseaux volaient dans les ténèbres, et s'élevaient au milieu de l'air avec des cris aigus.

— Voici le jour! s'écria enfin don Agustin, et nous devons être tout près du lieu que nous cherchons...

Le jour se montrait en effet, non pas serein et lumineux comme les matinées précédentes, mais sombre et blafard : on eût dit qu'un astre funèbre répandait sa pâle clarté sur toute cette côte, menacée d'une catastrophe. Les secousses se succédaient à des intervalles plus rapprochés; il y en eut une plus brusque, plus retentissante aussi, qui fit craquer les rocs. La vallée entière oscilla avec ses arbres et ses buissons, comme une houle immense qui balance les navires et les canots. Un ruisseau, qui coulait au fond du ravin, disparut dans une large fissure, comme s'absorbe entre les fentes d'une terre séchée par le soleil l'eau qui s'épanche d'un arrosoir. Au même instant, la maison de don Ignacio se renversait sur le côté, lançant au milieu des airs une poussière épaisse qui l'enveloppa complétement pendant une minute. Les chevaux et les bœufs de l'habitation galopaient éperdus à travers la campagne. Les serviteurs, hommes et femmes, fuyaient au hasard avec des cris de terreur. Don Agustin et le docteur se précipitèrent sur la galerie de cette maison à moitié écroulée, et construite en bois, comme la plupart de celles que l'on bâtit au Chili dans les campagnes. Ses portes brisées et ses fenêtres défoncées lui donnaient l'apparence d'une cage dont un chat a forcé les barreaux pour enlever les oiseaux qu'elle renferme. Les plafonds, à demi effondrés, pendaient par lambeaux, et les escaliers disjoints se détachaient de la muraille pièce à pièce.

— Docteur, dit don Agustin, courez au secours de Mercedès, et montrez-moi la chambre de son père.

— Holà, qui vient ici? Au secours!... criait une voix aiguë, que le docteur reconnut pour celle de la tante Mariana; au secours!... Me voilà suspendue dans les airs, prise entre deux solives!... Je leur disais bien que c'était un *terremoto*; ils n'ont pas voulu me croire... Les gens qui ont du chagrin sont d'une apathie incroyable en face du danger!... Par ici, *caballero!*... Ah! mon Dieu! avec cela que je suis dans un négligé à faire peur...

Le docteur gravit le plus vite qu'il put l'escalier disloqué. Rendu sur le palier de l'étage supérieur, il tendit la main à la tante Mariana, qui se dégagea avec quelque peine de sa position difficile. Sans écouter ni les remerciemens ni les explications de la duègne, qui se vantait un peu tard d'avoir seule prévu la catastrophe, il courut vers l'appartement des deux jeunes filles. La porte s'était ouverte d'elle-même. Dans un coin de la chambre, il aperçut Luisa, qui tenait dans ses bras sa sœur Mercedès, et cherchait à la préserver de la chute des planches déjà presque détachées du plafond.

— Sauve-toi, ma sœur, disait Mercedès, sauve-toi si tu veux, et laisse-moi mourir. Je ne tiens pas à la vie!... D'ailleurs tu n'es pas de force à me garantir.

— O âme trois fois hautaine! murmura le docteur; toujours du dédain, et de la tendresse... jamais! — Il saisit dans ses bras doña Mercedès, un peu effrayée de le voir paraître, et malgré sa résistance il l'emporta sous un hangar légèrement construit qui était resté debout. Luisa et la tante Mariana l'y rejoignirent aussi.

— Et mon père! s'écria doña Luisa, notre pauvre père, l'oubliez-vous, docteur?

A ce mot, doña Mercedès, redressant la tête, s'était levée avec impétuosité. Elle s'avançait hardiment vers l'aile de la maison qu'habitait son père. Arrachée au sentiment égoïste de son chagrin, elle sentait le besoin de braver un grand péril et de faire une action courageuse. Doña Luisa partait avec elle, et la tante Mariana voulait aussi la suivre. Le docteur les retint toutes les trois : — Don Ignacio n'a point été oublié, dit-il avec assurance; quelqu'un a volé à son secours tandis que je songeais à vous sauver.

Pendant que les trois dames, rassurées par la présence du docteur Henri, se tenaient blotties sous le hangar, don Agustin pénétrait, non sans peine, jusqu'auprès de don Ignacio, emprisonné au fond de son appartement par un amas de planches et de solives qui l'enveloppaient comme une palissade. La terre ne tremblait plus, tout danger avait cessé de ce côté; mais la maison, ébranlée jusque dans ses fondemens, craquait encore et s'affaissait toujours.

— Plus vite si c'est possible, disait l'*hidalgo*; qui donc est là? Est-ce toi, Pedro? est-ce toi, Manuel?... Bah! tous ces lâches serviteurs se sont enfuis au moment du danger. Ils nous ont abandonnés ici... Et mes filles, mes pauvres filles!...

— Elles sont en lieu de sûreté, don Ignacio, répondit le jeune homme; je les ai vues traverser la cour et s'abriter sous un hangar. Il y a quelqu'un près d'elles.

— Brave homme, tu me rends deux fois la vie, reprit don Ignacio, qui aidait son libérateur à déblayer le passage. Tu seras récompensé de ta peine... Hélas! ma maison est en ruines. C'est une

grosse perte pour moi... Par ici, par ici, donne-moi ta main, que je la serre à travers ces planches.

Don Agustin baisa respectueusement la main du vieux *hidalgo* et se remit à enlever courageusement les obstacles qui s'opposaient à la délivrance de celui-ci, tout en ayant soin d'étayer les parties les plus chancelantes du plancher.

Ce travail avait demandé du temps. Les deux filles de don Ignacio et la tante Mariana, inquiètes de ne pas le voir sortir, entraînèrent le docteur du côté de son appartement. Quand il entendit à quelques pas de lui la voix de ses deux filles, don Ignacio, qui voyait enfin le passage libre, s'écria avec l'accent de la reconnaissance : — Dieu soit loué, mes enfans! Vous êtes saines et sauves. Remerciez cet homme de bien, ce courageux garçon que le ciel a envoyé vers moi.

Don Agustin portait ce jour-là son costume de *guapo*, mais doña Mercedès le reconnut, quoiqu'il osât à peine se tourner vers elle. La jeune fille poussa un grand cri, et ses bras, qu'elle tenait levés vers le ciel dans un transport d'émotion et de surprise, s'enlacèrent autour du cou de son père. On eût dit qu'elle voulait empêcher celui-ci de reconnaître trop brusquement don Agustin.

— Je vous l'avais annoncé, répétait la tante Mariana; vous n'avez pas voulu me croire.

— Eh bien! eh bien! répliqua don Ignacio, nous avons tous échappé... — Relevant alors la tête, il aperçut le visage de celui qu'il nommait hautement son libérateur. Une rougeur subite colora ses joues; il se recueillit un instant pour maîtriser son émotion. Doña Mercedès avait repris sa pâleur de marbre; elle tremblait. Un grand combat se livrait dans le cœur de don Ignacio; à la vue du *Godo*, il avait frémi de colère et prononcé entre ses dents le mot de trahison; puis, faisant un retour sur lui-même et se résignant à la volonté de Dieu, qui s'était servi du bras d'un ennemi pour l'arracher à un péril imminent, il recouvra la sérénité de son esprit. Après quelques momens de silence, le vieux *hidalgo*, regardant en face don Agustin, lui dit enfin d'un ton lent et solennel : — *Amigo*, j'ai armé contre toi la main de mon neveu don Ramon, et tu as baisé la mienne!... Je t'ai haï, et tu as volé à mon secours!... Tu n'es qu'un *Godo*, mais tu as le cœur noble et généreux... Pourquoi te refuserais-je le prix que tu as mérité? Prends le bras de ma fille, de Mercedès, et allons ensemble chercher un refuge dans les *ranchos* (1) de mon habitation. Ma demeure est détruite... Je suis à moitié ruiné...

— N'en croyez rien, jeune homme, interrompit doña Mariana; je

(1) Cabanes habitées par les serviteurs des grandes exploitations rurales.

donnerai à mon neveu de quoi la faire rebâtir. Vous ne me connaissez pas, *caballero?* Je suis la tante de don Ignacio,... et sa marraine encore!

Doña Luisa prit le bras du docteur; sur celui de don Ignacio s'appuyait la petite tante Mariana, qui n'interrompait ses lamentations sur le négligé de sa toilette que pour admirer sans restriction la bonne mine et les manières distinguées de don Agustin : — Oh! don Ignacio, oh! mon neveu, disait-elle, quel cavalier accompli!... Il a pourtant fallu que la terre tremblât pour vous décider à l'accueillir!

La famille de don Ignacio s'établit comme elle le put dans les *ranchos* dépendans de l'habitation. Après les heures de péril, les serviteurs y revinrent à la hâte, et firent de leur mieux pour effacer par des soins attentifs le souvenir de leur fuite honteuse. La réédification de la maison écroulée ne demanda que quelques mois; elle sortit de terre plus fraîche, plus commode qu'auparavant, grâce aux libéralités de la tante Mariana. Quand les désastres qui avaient désolé la vallée furent complétement réparés, don Agustin *el Godo* épousa doña Mercedès, qui n'avait gardé de sa mélancolie passée qu'une fierté rêveuse et distraite. Le jeune couple alla s'établir à la capitale; ils n'avaient de goût ni l'un ni l'autre pour la vie des champs. Don Ignacio se réconcilia avec son neveu don Ramon, bien qu'il fût devenu l'époux d'une *Goda*. Il l'accueillit, ainsi que sa jeune femme; mais il ne put jamais se décider à les retenir plus d'un jour sous son toit. Par un reste de rancune contre les salons de Santiago, il continua de vivre à la campagne avec sa fille Luisa, et la bonne tante Mariana vint se fixer auprès d'eux.

Tandis que l'heureux don Agustin présentait sa belle Mercedès dans les cercles les plus brillans de la capitale, son ami et confident, le docteur Henri, ballotté par les tempêtes du cap Horn, faisait route pour l'Europe. Le tremblement de terre dont il avait suivi les phases diverses au milieu d'une vallée, à quelques lieues de la mer, devait changer sa destinée. En rentrant à Valparaiso, il avait trouvé des blessés à soigner, tant parmi les équipages des navires jetés à la côte que parmi les habitans des maisons écroulées. Plus heureux que bien d'autres bâtimens de toutes les nations, le *Méridien* en avait été quitte pour de légères avaries; son départ ne fut retardé que de quelques semaines. Cette relâche avait fourni au docteur l'occasion de se rendre utile de plus d'une manière, de se faire connaître et aimer dans le pays; il ne s'en éloigna donc qu'avec regret. Tout en se rapprochant de l'Europe, il se reportait par la pensée vers cette côte du Chili, que l'on ne quitte pas sans tristesse, tant elle est imposante, grandiose et souriante aussi. A travers ses

courses aventureuses, un lieu s'était rencontré dont le souvenir lui revenait sans cesse à la pensée. Et puis sa trentième année venait de sonner; après avoir beaucoup voyagé, il en était arrivé à rêver le repos. A peine de retour en France, il quitta le *Méridien* pour s'embarquer sur un autre navire qui se rendait *en droiture* au Chili. Son cœur battit avec force quand il aperçut, après trois grands mois de traversée, la rade où il lui tardait de jeter l'ancre. Il se découvrit avec allégresse devant cette terre retrouvée; il lui semblait que les rochers, les horizons lointains et les cimes blanches des Andes le reconnaissaient et répondaient à son joyeux salut. Son émotion redoubla quand il revit la demeure de don Ignacio. Doña Luisa, dans tout l'éclat de la première jeunesse, passait obscurément sa vie entre son père et sa vieille tante, sans envier l'existence plus brillante de sa sœur aînée. Comme le paisible héros du conte persan, au lieu de lancer son imagination à la recherche du bonheur, elle l'attendait sous le toit paternel.

Un jour, don Ignacio tenait en main un journal dans lequel il était question des premières découvertes des *placeres* de la Californie. Il le parcourut à haute voix; puis, s'adressant au docteur Henri, qui entrait au même instant : — Eh bien! docteur, dit-il avec un sourire amical, vous n'avez pas envie de faire comme les autres, d'aller à la recherche des trésors?

— Qui vous a dit cela? Si j'ai doublé le cap Horn une fois de plus, ç'a été tout exprès pour retrouver au bord du Pacifique un trésor que je savais y être caché!

Le visage de doña Luisa se couvrit d'une telle rougeur, que son père comprit clairement le sens des paroles prononcées par le docteur. — Mon ami, reprit-il en lui tendant la main, vous ne craignez donc plus d'aliéner cette indépendance à laquelle vous teniez tant?

— Tout bien considéré, répondit le docteur Henri, l'indépendance du cœur convient seulement à l'extrême jeunesse; elle perd son charme quand la réflexion nous fait voir dans cet amour désordonné de la vie errante une des formes de l'égoïsme. Ceux qui m'ont traité d'insensé quand j'ai quitté mon pays pour courir le monde ne manqueront pas de m'appeler un fou parce que je viens chercher ici le bonheur... Eh bien! j'accepte cette qualification, qui n'a rien d'injurieux à mon avis. Quiconque poursuit son idée envers et contre tous est un fou, mais un fou raisonnable, et qui sait ce qu'il fait; c'est un *loco cuerdo!*

TH. PAVIE.

LES

EUROPÉENS DANS L'OCÉANIE

NOS ANTIPODES, LA TASMANIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

I. *Australia, Tasmania and New-Zealand*, by an Englishman, London 1857. — II. *History of Van Diemen's land from 1824 to 1835. — Two years in Victoria with visits to Van Diemen's land*, by W. Howitt, 1858. — III. *New-Zealand or Zealandia, the Britain of the South*, by C. Hursthouse, 2 vol., London 1857, etc.

A l'époque où Tacite écrivait ses *Annales*, la Bretagne était, vers le nord, l'extrême limite du monde. Si alors on demandait aux hommes qui étaient le plus curieux de science et de voyages ce qu'il y avait au-delà de cette terre brumeuse, ils répondaient par quelques noms vagues auxquels s'attachaient des idées plutôt fabuleuses que précises. Dans la Bretagne même, où César avait posé son pied, où les légions reparaissaient presque à chaque règne, la toute-puissante Rome faisait quelques essais d'établissement, mais elle ne réussissait guère, et ne prévoyait point que les habitans de cette île dussent jamais participer à son industrie et à ses lumières, car ils étaient farouches, belliqueux, et ne craignaient pas de verser sur leurs autels le sang des captifs. Eh bien! cette Bretagne inculte, patrie de barbares que n'effrayait pas le sang humain, n'a pas seulement colonisé le monde et fondé partout des empires : jouant à son tour le rôle que Rome remplissait vis-à-vis d'elle, elle essaie de porter la vie à des régions qui gisent bien réellement aux confins du monde, aux antipodes, dans ce groupe de la Nouvelle-Zélande où subsistent les dernières grandes tribus de sauvages belliqueux et

s'abreuvant de sang humain. Pour que ce coin de l'empire romain, qui semblait voué à la barbarie, devînt à son tour un foyer de civilisation, il a suffi de quelques siècles à l'histoire; mais dans cette période de temps la forme de la terre n'a été déterminée, les diverses parties n'en ont été connues qu'à la suite de longues études et de recherches réitérées. Des vérités qui nous semblent simples et faciles, parce que nous les contemplons du haut de la science que nos prédécesseurs nous ont acquise, ont passé par bien des vicissitudes avant de prévaloir, et elles ont eu de longues heures d'obscurcissement et d'oubli. Aujourd'hui que, dans leur pleine possession du globe, les sociétés civilisées ne se bornent plus à tourner vers les régions les plus lointaines un regard furtif et curieux, peut-être, avant d'étudier l'Angleterre transportant à ses pieds, sous un autre ciel, ses habitans, son industrie, sa fécondante activité, ne sera-t-il pas sans intérêt, sans opportunité même, de jeter en arrière un rapide coup d'œil sur les théories plus ou moins judicieuses qu'imagina l'antiquité relativement aux antipodes, et sur les systèmes naïfs ou bizarres que lui opposa l'ignorance du moyen âge.

Lorsque l'homme des sociétés primitives commença à détourner ses regards de lui-même pour les porter sur la création, dans son inexpérience de tout ce qui l'environnait, il s'abandonna aux vaines apparences, et imagina un monde fait aux proportions de sa petitesse. La Grèce, qui nous a transmis par la poésie ses premières idées cosmographiques, se représentait la terre comme un grand disque séparant deux voûtes hémisphériques; l'une, qu'illuminaient les astres, était le ciel; l'autre en dessous, froide et sombre, était le Tartare. Autour du disque terrestre courait le *fleuve Océan*, profond, rapide, tournant sur lui-même, d'où sortaient à l'orient le soleil, la lune et les étoiles, pour s'y replonger à l'occident. Au-delà de ces limites cessait la lumière, et c'est là que se trouvait le séjour des morts. De telles notions ne pouvaient suffire à des esprits observateurs. Bien des hypothèses furent émises : la terre était un cube, un cylindre, une montagne dont la base plongeait à l'infini dans la mer. Enfin un marin, en naviguant de Grèce en Égypte, remarqua que les étoiles du nord s'abaissaient et que de nouvelles étoiles apparaissaient dans le sud, et il s'écria : La terre est ronde!

Cette découverte, qui peut remonter à Thalès ou à Pythagore, ouvrit le champ à de nouvelles conjectures. Si la terre est une sphère, quelle en est la circonférence? Qu'y a-t-il à l'autre bout de son diamètre? Et comme les sciences marchaient d'un pas plus lent que l'imagination, Platon crut à une sphère immense où la Méditerranée n'était qu'une baie imperceptible; puis Aristote, tout en la diminuant, lui donna deux fois encore son volume. Ces hommes de

génie ne faisaient plus, comme les peuples enfans, du lieu de leur habitation le centre du monde, et ne se croyaient plus l'unique objet de la création : leur pensée s'étendait au-delà de l'horizon qu'embrassaient leurs yeux, et les anciens préjugés commençaient à faire place à de plus pardonnables erreurs.

Cependant savans et voyageurs étaient à l'œuvre. Les uns, par la comparaison des ombres solaires, s'efforçaient de mesurer le globe; les autres s'aventuraient au-delà des colonnes d'Hercule, pour jeter un regard curieux sur le monde. Dans le premier siècle de l'ère chrétienne, au temps de Strabon, la sphère terrestre est partagée en cinq zones : l'équateur brûlant, une double ceinture de glaces aux pôles, deux zones tempérées. Si le monde est sphérique, une conséquence doit en résulter, devant laquelle Strabon ne recule pas : c'est qu'en partant de la Bretagne ou de l'Ibérie, et en s'avançant droit devant lui, le navigateur doit arriver aux Indes. De plus, dans la zone tempérée méridionale, est-il invraisemblable qu'il y ait des habitans? Strabon ne le pense pas; seulement ces habitans, sans communication avec les régions que nous habitons, doivent différer de nous.

Telle est, sous forme d'induction, la première mention de ce monde austral, peuplé par les Zélandais, par les Mélanésiens, par des hommes en effet si dissemblables des peuples de la Grèce. Pomponius Mela affirme leur existence : il les appelle les habitans de l'autre terre, *antichthones*, comme aujourd'hui nous les appelons les hommes qui vivent sous nos pieds, les *antipodes*. En ce temps-là, il y a dix-huit siècles, si les terres du monde austral étaient peuplées, comme il est vraisemblable, si les sauvages qui se sont répandus dans la Nouvelle-Zélande et dans l'Australie avaient accompli leurs migrations et leurs mélanges, ils devaient être incultes comme aujourd'hui, et de même se repaître de chair humaine. Ce n'était pas là pourtant ce qu'inventait le génie grec : dans ces régions, séparées des pays connus par le soleil, quelques tronçons de fables et de légendes nous permettent de supposer que la Grèce plaçait, comme dans Thulé, comme chez les Hyperboréens, le séjour des bienheureux. Aux fatigues d'une incessante activité les poètes opposaient, comme image du bonheur, le repos et la facile abondance. C'est ainsi que l'esprit humain conduit toujours son rêve au-delà des réalités, et embellit ce qu'il ne connaît pas. Les traditions confuses qui se rattachent aux antiques déplacemens de nos pères nous racontent de même qu'en descendant des plateaux de l'Asie, ils s'en venaient vers l'Occident chercher des terres fortunées. Pour nous, les régions de l'Inde, où naît le soleil, ont été jadis cette terre d'abondance et de prospérité que l'homme place vers des horizons qui

reculent toujours; là, dans les croyances du moyen âge, était situé le paradis, et la Grèce elle-même, aux plus beaux jours de son existence, cherchait l'idéal du bonheur dans des régions qu'habitaient en réalité la barbarie et la misère.

Un siècle après Strabon et Mela, la science de la terre faisait un grand progrès avec Ptolémée, et la géographie mathématique donnait une base certaine aux découvertes des voyageurs. On pourrait croire qu'à la suite de cet homme, en qui se résume la science géographique de l'antiquité, la connaissance du globe va multiplier ses progrès; mais les Barbares envahissent le monde, le moyen âge abandonne les conquêtes des anciens, la terre n'est plus ronde : la géographie ne sait plus invoquer que les témoignages de Moïse, du roi David et des pères de l'église. Le moine égyptien Cosmas, que ses lointains voyages ont fait surnommer *Indicopleustès*, s'applique à démontrer que croire la terre sphérique est une hérésie. Le seul système qui puisse concilier les apparences, l'Écriture sainte et les récits des voyageurs, le voici : la terre est une plaine oblongue entourée d'une muraille supportant la voûte de cristal que nous appelons firmament. Au-delà roule le cortége des constellations, et le soleil circule à l'intérieur autour d'une haute montagne qui produit les alternatives du jour et de la nuit. Ce beau système n'obtient pas une approbation unanime. Le moine anglais Bède le Vénérable imagine bientôt que la terre est placée au milieu du monde comme le jaune au milieu de l'œuf; elle est enveloppée d'eau comme le jaune est enveloppé de blanc; puis vient l'air, qui en est comme la membrane, et le feu comme la coquille. Avec sa comparaison étrange, celui-ci fait du moins un retour vers la sphéricité. Virgile de Saltzbourg va plus loin : il suppose un hémisphère austral avec des habitans, un soleil, une lune, des saisons, tout un autre monde; mais l'église jugea qu'il touchait à l'hérésie.

C'est ainsi qu'au fond de leur retraite monacale nombre d'hommes, obéissant aux instincts de curiosité qui ont toujours animé l'Occident, s'efforçaient de pénétrer l'ordonnance de la terre. Seulement, détournés de la voie scientifique, lente et certaine, sur laquelle l'antiquité restait délaissée, dépourvus des notions qui auraient pu diriger leur raisonnement, tremblant de ne pas concilier leurs systèmes avec les Écritures, ils cherchaient au hasard et croyaient, dans leur présomptueuse ignorance, tout régler par quelque bizarre invention. Vers le commencement du IXe siècle, un de ces moines, le plus ignorant peut-être et le plus naïf de tous, se trouva posséder à sa discrétion, dans un monastère de Ravenne, des trésors de science, cartes et livres, qui sans doute venaient du grand Théodoric. Il voulut être savant ou du moins le paraître; il réunit et

mêla ces matériaux : des noms de consuls, de personnages fameux, ceux même des Amazones, devinrent sous sa plume grossière des noms d'auteurs, et il créa de la sorte une compilation qui, malgré sa forme aride et son obscurité, est un des plus précieux monumens du moyen âge, grâce aux matériaux à l'aide desquels elle a été composée. Suivant ce barbare, les régions sont disposées sur le bord d'un océan infranchissable qui les enveloppe de son large circuit, et elles présentent dans leur ensemble l'aspect d'une vaste horloge dont le soleil éclaire successivement les divisions. Dans la partie inférieure du cadran se trouvent les douze heures du jour, chacune répondant à une région, et dans la partie supérieure les douze heures de la nuit. Six vents soufflent par les régions de la nuit et six par les régions du jour. Si le soleil qui s'éteint à l'occident reparaît le lendemain à l'orient, c'est parce que, durant la nuit, il a suivi du côté du nord un invisible chemin sous l'océan.

Voilà où en fut la géographie jusqu'au jour où le mouvement des croisades, entraînant les hommes au-delà des limites étroites dans lesquelles ils vivaient, les jeta hors des vaines spéculations dans la pratique des voyages. Les Arabes, dans l'éclat de leur puissance, sillonnaient le monde; les hommes du Nord, sans se soucier de la forme de la terre, lançaient leurs barques aventureuses jusqu'aux rivages qui sont l'avant-garde de l'Amérique. Colomb, cherchant les Indes, trouva le nouveau continent; les Portugais doublèrent l'Afrique, et Magellan fit le tour du monde. Les temps modernes donnaient la main à l'antiquité par-dessus le moyen âge pour renouer la chaîne des saines traditions, et le grand mouvement de conquêtes scientifiques, d'industrie, de colonisation, qui fait la gloire de notre temps, était inauguré.

Pénibles efforts, intuitions du génie, réactions de l'ignorance, longs retards, telle a donc été l'histoire de la connaissance du globe. La vérité a été éclipsée longtemps, mais ne nous plaignons pas : les idées qui s'élaboraient dans quelques têtes ingénieuses et sages, les recherches des savans et des voyageurs n'ont pas été vaines, puisque, mesurant aujourd'hui d'un regard les vastes hémisphères qui s'étendent entre les deux extrémités de notre diamètre terrestre, nous pouvons de Paris et de Londres, foyers de la civilisation contemporaine, écouter à notre aise le bruit de la barbarie qui s'éteint et des sociétés qui s'efforcent de naître au pays des *antichthones*, dans la Tasmanie et dans la Nouvelle-Zélande.

I.

La Tasmanie se rattache entièrement par sa constitution physique à la partie orientale de l'Australie, et la chaîne de montagnes qui la

parcourt n'est que la continuation de la longue cordillère des Montagnes-Bleues. La nature, dans ses convulsions, a brisé un des anneaux de cette chaîne, et, livrant ainsi passage au courant d'eau que nous appelons le détroit de Bass, elle a isolé la Tasmanie de la Nouvelle-Hollande. Cours d'eau nombreux, fertilité, bois et vastes pâturages, cette île possède les mêmes avantages que toute cette portion orientale de l'Australie, qui seule est abondamment arrosée. La Tasmanie n'a pas, il est vrai, les mines d'or de la Nouvelle-Galles. Elle n'est pas cependant entièrement dépourvue du précieux métal, il y a même eu quelques essais d'extraction; mais le produit n'a pas couvert les frais de l'exploitation. En revanche à Fingal, sur la côte, à une distance de soixante-dix milles de Launceston, on vient de découvrir une couche épaisse de houille.

L'hémisphère austral est, on le sait, beaucoup plus froid que le nôtre. Pourquoi? C'est ce que la science n'a pas bien déterminé encore, quoique ce grand courant d'eau chaude, le *gulf-stream*, qui vient des tropiques américains fondre les glaces de la Norvége et chauffer la portion que nous habitons de l'hémisphère boréal, ne soit pas à coup sûr étranger à ce phénomène. La Tasmanie, traversée à peu près dans sa moitié par le 42e parallèle, qui, au sud de l'équateur, correspond à celui qui, au nord de la même ligne, passe à Rome et à Barcelone, ne jouit cependant que d'un climat fort tempéré. Avec ses plaines sillonnées de cours d'eau, ses hauteurs boisées, qui n'ont plus ni la sombre majesté, ni la tristesse aride des montagnes de l'Australie, cette île a rappelé bien des fois aux voyageurs et aux marins de notre nation le nord de la France. Cependant elle a sur notre pays quelques avantages : les saisons y sont moins tranchées, l'air y est plus pur, la moyenne durée des pluies de l'année ne dépasse pas cinquante ou soixante jours, et à l'exception de quelques localités où le voisinage des montagnes amène de brusques changemens de température, cette région, avec sa riche végétation, mêlée de plantes aromatiques, son air tout chargé d'oxygène, est une des plus salubres du monde. Les fruits de l'Europe centrale y viennent en abondance; nos arbustes et nos plantes y ont pu être facilement acclimatés, à l'exception de la vigne; même quelques plantes parasites que le sol ne connaissait pas, et dont les semences étaient mélangées au blé ou à d'autres graines, s'y sont introduites; c'est ainsi que le chardon, se propageant de proche en proche, couvre aujourd'hui de vastes espaces.

Lorsque le Hollandais Tasman découvrit l'île qui porte aujourd'hui son nom, et qu'il prenait pour un prolongement de la Nouvelle-Hollande, il l'appela Van-Diémen en l'honneur du gouverneur des possessions hollandaises dans l'Inde; mais la postérité, plus juste, a restitué à cette terre le nom du navigateur qui l'avait dé-

couverte. Cook et d'Entrecasteaux l'ont depuis visitée. Celui-ci avait été envoyé par l'assemblée nationale en 1791 à la recherche de La Pérouse; il accomplit sur la côte méridionale des découvertes et des reconnaissances importantes, et plus d'un point conserve sur cette terre anglaise, avec des noms français, le souvenir des travaux qui ont marqué le passage de notre expédition. L'île a environ la superficie de l'Écosse, et elle présente à peu près la forme d'un triangle; une chaîne de montagnes y dessine deux principaux bassins, arrosés par les rivières Tamar, qui coule du sud au nord, et Derwent, qui coule du nord-ouest au sud-est. Au fond du long estuaire que forme la première s'élève Launceston, et à l'embouchure de l'autre a été bâtie, dans une position aussi belle qu'avantageuse, la capitale Hobart-Town. Ainsi, en se rendant de l'une à l'autre de ces deux villes principales, on traverse l'île à peu près dans sa longueur.

C'est à Launceston que débarquent d'ordinaire, après avoir franchi le détroit de Bass, les voyageurs et les négocians qui viennent de la Nouvelle-Galles et du Victoria. De Melbourne, le trajet est en moyenne de seize heures. A mesure que se déroulent sur cette partie de la Tasmanie les côtes dominées par des hauteurs boisées que surmontent des pics plus élevés, puis les rives du Tamar, couvertes alternativement de cultures, de rochers et de grands bois, le paysage est de toute beauté. Quand, à partir de Port-Dalrymple, à l'extrémité septentrionale de l'île, on a remonté dans un espace de quarante milles la rivière, Launceston apparaît en amphithéâtre dans une enceinte de hauteurs. Sa position pittoresque et favorable au commerce n'est point toutefois exempte d'inconvéniens; le fleuve s'y rétrécit d'une façon sensible, et un vaste marécage qui en couvre les bords suspend sur la ville, durant l'hiver, un brouillard épais et malsain. A une courte distance, le *South-Esk*, affluent du Tamar, descend avec impétuosité de hauteurs qui ont de sept à huit cents pieds, en formant des cataractes et des rapides. L'eau s'élance d'une gorge de la montagne et se précipite en bondissant à travers un vallon pierreux dans un petit lac; elle en sort divisée par les rochers et court ainsi vers la plaine, qu'elle sillonne lentement jusqu'à ce qu'elle ait atteint le fleuve. Du milieu des arbres séculaires qui y plongent leurs racines et de l'entassement de roches qui dominent les chutes, on voit sortir çà et là quelques rians cottages. Launceston compte environ onze mille âmes : elle a des quais commodes et de vastes magasins; on y voit deux églises épiscopales, une presbytérienne, une catholique, celle-ci bâtie dans le style ogival, une synagogue et des chapelles pour les nombreuses communions vivant pêle-mêle sur ce sol, qui, par les mœurs de ses hôtes et la variété des nationalités, ressemble plutôt à l'Amérique qu'à l'Angleterre. Une cour de justice, une prison, une maison de

correction, complètent l'ensemble des établissemens publics. On trouve encore dans cette jeune cité des banques, des compagnies d'assurance, des sociétés savantes, des imprimeries, des écoles, des hôtels, des *magazines* et deux journaux bi-hebdomadaires; enfin elle a deux loges maçonniques.

Le vice radical de la Tasmanie, aussi bien que des colonies australiennes, c'est l'énorme abus des boissons spiritueuses. La distance de cent vingt milles qui sépare Launceston de Hobart-Town est divisée en vingt stations, à chacune desquelles il y a en moyenne trois auberges; les voitures s'y arrêtent toujours. Le cocher, l'escorte et nombre de voyageurs y descendent pour prendre, disent-ils, un coup de *brandy*, c'est-à-dire un demi-verre d'une liqueur dévorante. Dans toute l'île, pour une population de quatre-vingt-un mille âmes (1), le droit annuel sur les spiritueux s'élève à 90,000 livres sterling. Les classes supérieures ont demandé qu'une limite à ces excès fût imposée par une loi de tempérance, et quelques personnes, allant plus loin, ont proposé l'interdiction absolue des liqueurs. Cette question est, après celle de la transportation, la plus agitée par la presse tasmanienne; mais les mêmes hommes que l'on va voir, sous le nom d'*emancipists*, plaider, et pour cause, les intérêts des anciens *convicts*, sont assez nombreux pour empêcher qu'on ne touche à leurs *grog-shops*, et qu'on ne les prive de porto, de gin et de brandy.

La plupart des petites villes et bourgades sont groupées dans un rayon peu étendu autour de Launceston et d'Hobart-Town; le reste de l'île est couvert de forêts et de pâturages; là un champ moins vaste qu'en Australie, mais encore considérable, est ouvert au *squatterism*. Moyennant une livre annuelle par cent acres, tout homme dont l'honorabilité est constatée peut obtenir une étendue considérable de terres de la couronne pour y promener ses troupeaux. Les établissemens plus réguliers des *settlers* sont épars en grand nombre dans l'intérieur, et tendent à se propager sur la rive gauche du Tamar, vers la pointe occidentale de l'île, dans le bassin fertile de la rivière Mersey. Ces établissemens offrent un remarquable comfort, et leurs propriétaires tirent des profits considérables de la culture du sol et de l'exploitation des bois; malheureusement les bras font défaut : les mines de l'Australie, qui ont rendu à la Tasmanie le service de la débarrasser de la plus grande partie des *convicts* qui l'infestaient, ont aussi enlevé beaucoup d'hommes exercés au travail de la terre. Telle est la pénurie de bras pour l'agriculture que le gouvernement colonial offre des primes à l'immigration : 20 livres pour les adultes du royaume-uni, 16 pour les autres Eu-

(1) Recensement de mars 1857.

ropéens; pour un enfant de trois à quatorze ans, 10 liv., et 8 pour l'enfant au-dessous de trois ans. En 1854, la société d'immigration a envoyé en Écosse un agent avec 3,500 livres pour en ramener cinq mille travailleurs.

Pendant une assez longue période de temps, l'habitation des fermes ne fut pas sans danger; l'île était alors un théâtre de meurtres et de brigandages presque continuels. Avant de disparaître, les derniers indigènes, race plus forte et plus vaillante que celle de l'Australie, ont exercé sur les blancs, qui les poursuivaient comme des bêtes fauves, plus d'une sanglante représaille; il a fallu pour les réduire une guerre qui n'a pas duré moins de sept semaines en 1830. Ce fut une guerre sans merci : tout noir indistinctement était un but pour le fusil du *squatter* et du fermier; mais aussi quelques-uns de ces malheureux parvenaient-ils à se saisir d'un colon, ils le mettaient en pièces, et si dans la nuit ils surprenaient une ferme, les femmes, les enfans, les animaux même étaient égorgés. A la faveur du désordre résultant de cette lutte incessante, des *convicts* évadés, réunis en bandes peu nombreuses, menaient dans les bois une vie à demi sauvage, et portaient partout le ravage et la terreur. Noirs et blancs tombaient également sous leurs coups: poursuivis, ils avaient derrière eux de vastes espaces pour la retraite, de véritables expéditions militaires étaient souvent le seul moyen de les disperser. Enfin l'île s'est débarrassée de ce double fléau : attirés par le bruit de l'or, les bandits ont franchi le détroit, comptant trouver le long des routes par où l'on revient des *placers* de plus amples profits. Quant aux pauvres indigènes, presque anéantis, traqués dans leurs forêts, ils ont écouté les propositions de quelques missionnaires; les derniers survivans ont consenti à gagner Hobart-Town, d'où ils ont été transportés dans les îles Flinders, petit groupe séparé de la Tasmanie septentrionale par le détroit de Banks. C'est là que, déportés au nombre de trois cent dix, hommes, femmes et enfans, les derniers de cette race déshéritée par la nature et persécutée par les blancs se sont éteints dans la misère. La colonie a enfin conquis par ce terrible moyen une tranquillité suffisante, sinon absolue. On peut aujourd'hui juger de sa prospérité par le nombre de villages, de maisons de plaisance qui se pressent dans les environs d'Hobart-Town, sur les bords des rivières et des moindres cours d'eau affluens du Derwent.

Du côté de la terre, on arrive à la capitale par un vallon étroit, enfermé entre deux rangées de hauteurs assez peu escarpées pour être parfois en culture, et offrant les lignes les plus variées; puis on franchit sur le Derwent un pont qui n'a pas moins d'un demi-mille de long. Le spectacle, à mesure qu'on avance, devient plus magnifique : à gauche, le Mont-Direction dresse sa tête abrupte et

solitaire; à droite, le Mont-Wellington projette sa masse énorme. Primitivement on l'appelait *Table-Mount*. Le sommet, entièrement plat, se présente en effet de loin comme une table gigantesque; c'est un plateau de plusieurs milles d'étendue, qui termine brusquement une chaîne de hautes montagnes. Du côté de la ville, il finit à pic par un précipice de près de 1,500 mètres, et ouvre aux yeux une perspective de quarante milles dans l'île et sur l'Océan. De toutes parts se dressent de gigantesques colonnes de basalte, parfois si régulières qu'on les croirait taillées par la main de l'homme, et d'énormes débris gisent entassés comme une image du chaos. De l'autre côté du Derwent se dessinent des montagnes moins abruptes, chargées de bois et de cultures, du milieu desquels se détachent de jolies villas. Au pied même du Wellington, sur des éminences d'où l'œil domine encore le cours de la rivière, apparaissent les premiers établissemens et les maisons de la ville. La pierre qui a servi à les construire est belle et abonde aux environs; les rues sont larges, bien pavées; on y trouve de somptueux magasins et de beaux quais. Le port peut contenir cent soixante-quatorze bâtimens; la population dépasse vingt-trois mille âmes. Enfin, outre la *gazette* du gouvernement, cinq journaux bi-hebdomadaires sont publiés à Hobart-Town. Des bâtimens de cent tonneaux seulement peuvent remonter le Derwent jusqu'à New-Norfolk, petite ville récente, mais déjà industrieuse et prospère, qui est située dans une belle position à vingt et un milles de la capitale. New-Norfolk est renommée pour les magnifiques forêts d'érables et de pins qui l'enveloppent et s'étendent jusqu'aux bords de la rivière à laquelle l'officier français Huon a laissé son nom lors du passage du contre-amiral d'Entrecasteaux. A partir de ce point, le Derwent, qui jusque-là était large et bordé de plaines magnifiques, prend un aspect inégal et torrentueux.

La société d'Hobart-Town paraît se ressentir beaucoup de son origine. Le mélange des anciens *convicts* a exercé sur ses habitudes une fâcheuse influence, et les touristes anglais se plaignent de n'y rien retrouver du calme et de la politesse de la métropole. Un mouvement continu, du bruit, de l'intempérance, quelque chose de la rudesse, pour ne pas dire de la grossièreté des mœurs américaines, tels en sont les caractères. On y discute sans cesse, et avec une ardeur qui ne se lasse jamais, des questions ardues et irritantes. Il y a quelques années, c'était l'*émancipation*, aujourd'hui c'est la *transportation*.

En 1803, l'Angleterre jeta sur l'île ses premiers condamnés; l'année suivante, elle bâtit Hobart-Town. Peu à peu la geôle devint une ville; des employés du gouvernement, quelques colons y constituèrent une classe d'hommes libres, *free men*, comme ils s'appellent avec un orgueil qui blesse profondément les autres. Les condamnés

libérés et rentrés dans le sein de la société, mais avec une tache originelle, forment au-dessous une couche d'année en année plus large, d'où provient la majeure partie de la population actuelle. Enfin les *convicts* composent une troisième classe, qui naturellement est tout à fait distincte des deux autres. Voici quel a été à leur égard le système employé dès l'origine, lequel est encore en vigueur : en arrivant dans la colonie, ceux d'entre eux qui ont les moins mauvais antécédens, ou dont la conduite a été la meilleure pendant la traversée, sont assignés comme serviteurs aux colons. Ceux-ci leur doivent la nourriture, le vêtement, le coucher et des soins hygiéniques. Il est interdit de leur allouer aucune rétribution, leur ration journalière est fixée légalement; en outre, les maîtres donnent, si cela leur plaît, à ceux dont ils sont contens du thé, du sucre et du tabac. Les heures de travail sont également réglées. Tous les ans, les maîtres sont tenus d'adresser à l'administration un rapport circonstancié sur le travail et la conduite des *convicts* à leur service. Le règlement porte aussi qu'ils doivent tendre de tout leur pouvoir, par l'exemple et les conseils, à l'amélioration morale de ces hommes; le dimanche, il faut les conduire à l'église, ou, si la distance pour s'y rendre est de plus de deux milles, leur lire des prières et leur faire une exhortation chrétienne.

Il y a une catégorie de condamnés qui jouit de plus de liberté, ceux qui, au bout d'un certain temps de travail chez les colons ou dans les ateliers du gouvernement, ont obtenu le laissez-passer, *ticket of leave*. Ouvriers ou cultivateurs, ils emploient leur temps à leur profit; placés sous la surveillance de la police, ils sont seulement tenus de répondre à un appel que fait le magistrat à l'église tous les dimanches. Voici à quelles conditions s'obtient cette faveur : selon la durée de la peine, fixée à cinq, sept, quatorze années, ou enfin pour la vie, le condamné doit servir pendant quatre, cinq, six et huit années. Les individus dans cette condition n'ont pas le droit d'acquérir des propriétés, et ils ne peuvent ni poursuivre ni être poursuivis en justice. Beaucoup d'entre eux se font constables et surveillans. Délivrés des obligations du *ticket* par l'expiration de leur peine, ils rentrent dans la jouissance de tous les droits civiques, et c'est ainsi que nombre de *convicts*, leur crime expié, ont acquis souvent de grandes fortunes. Plusieurs d'entre eux ou leurs enfans comptent parmi les plus riches propriétaires de la Tasmanie. Une ligne de démarcation ne les en sépare pas moins des *free men*; le préjugé subsistant contre eux est presque aussi fort que celui qui sépare les blancs des noirs aux États-Unis, et la fille d'un *convict*, si gracieuse, si bien élevée, si riche qu'elle soit, trouve difficilement un mari dans la classe libre de la colonie.

Les statistiques attestent que parmi les hommes qui subissent

leur peine un quart montre une excellente conduite, la moitié une conduite assez bonne, un huitième des mœurs irrégulières; enfin le dernier huitième touche à la dernière limite du crime et de la dépravation. Les femmes sont généralement pires que les hommes: elles vivent à peu près sous la même discipline; elles sont renfermées dans des maisons de correction ou allouées comme servantes aux colons. A Ross, petit village situé sur le Macquarie, affluent du Tamar, non loin de Campbell-Town, entre Launceston et Hobart-Town, il y a un établissement que l'on appelle le comptoir des femmes, *the female factory*; c'est un dépôt considérable dans lequel elles sont employées à des travaux de diverse nature, en attendant que les colons viennent choisir parmi elles des domestiques. L'établissement est bien situé, entretenu avec un soin et une propreté extrêmes, et la surveillance, aidée par l'isolement, y a, dit-on, produit de bons effets. En général pourtant, les femmes qui parviennent à jouir des bénéfices du *ticket of leave* alimentent les maisons de prostitution des deux principales villes, et les autres recherchent toutes les occasions de s'enivrer de *gin*, en dépit des châtimens. Ces châtimens sont ainsi gradués, selon la gravité des délits : réprimande, fouet, condamnation à tourner la roue d'un moulin pendant un temps limité, travaux forcés le jour et emprisonnement solitaire la nuit, travaux forcés sur les grands chemins, travaux forcés dans des escouades, envoi à l'établissement pénal de Port-Arthur. Outre la réprimande, on inflige aux femmes des immersions dans l'eau froide, la prison, le séjour dans un établissement où elles travaillent en silence. Pour les *convicts* employés à la confection des chemins, on dresse des baraques sur le lieu même des travaux; ils y prennent leurs repas, et y sont enfermés le soir par escouades de dix ou douze hommes, sous la surveillance des constables, et des sentinelles sont disposées à des intervalles rapprochés pour empêcher les évasions. A Hobart-Town, ils sont logés dans un vaste édifice, solide construction en pierre, aux sombres et fortes murailles, et on les emploie dans la ville à enlever les immondices et à porter les fardeaux.

Le fameux établissement de Port-Arthur, si redouté des *convicts*, est situé dans un endroit des plus pittoresques, à l'extrémité de la péninsule de Tasman, qui elle-même fait suite à la péninsule de Forestier, au sud-est de l'île. Ce point, théâtre particulier des travaux de l'expédition commandée par d'Entrecasteaux, était en ce temps-là couvert de grandes forêts, vieilles comme le monde, dont subsistent encore d'imposans débris, et sur la plage les indigènes, que ce navigateur ne cesse de louer dans sa relation pour leur bienveillance et leur douceur, venaient durant l'été recueillir les coquilles et pêcher le poisson dont ils faisaient leur nourriture. Aujourd'hui,

au milieu des arbres tombés sous la hache et à côté du long et sombre pénitentiaire, il y a une exploitation de charbon de terre. C'est là que se trouve le puits qui, avant la découverte des couches houillères de Fingal, alimentait seul la colonie. Il a 140 mètres de profondeur; le nombre des *convicts* qu'on y emploie est considérable; cependant les évasions sont rares à cause de la difficulté de vivre dans les bois, et surtout grâce à des précautions multipliées. On trouve à Port-Arthur deux établissemens distincts : celui des hommes et celui des enfans. Celui-ci est bâti à une extrémité de la péninsule que l'on nomme *Point-Puer;* il consiste en une série de baraques en bois, complétement isolées et gardées par une ligne de constables. Cinq cents enfans de douze à dix-huit ans y sont employés dans de nombreux ateliers à des travaux de menuiserie, de charpentage, de chaussure, etc.; ils travaillent en silence sous la direction de constables qui se promènent dans les salles, le fouet à la main. Quelques-uns d'entre eux deviennent, dit-on, de très bons ouvriers; mais le ministre chargé de leur éducation morale se plaint de n'obtenir auprès d'eux que bien peu de succès.

Dans le pénitentiaire des hommes, il y a de sept à huit cents misérables, la lie des bandits de l'Angleterre, ayant subi, pour la plupart, des séries de condamnations au-delà desquelles il n'y a plus que la mort; aussi ne leur épargne-t-on pas les corrections. Un officier de notre marine, M. Demas, qui a été retenu en Tasmanie par une longue convalescence et dont le journal abonde en détails intéressans sur Port-Arthur, vit un jour fouetter un de ces misérables. « Je me trouvais par hasard, dit-il, dans la cour de la prison au moment où on allait fustiger un *convict* que l'on venait de reprendre dans les bois après une évasion de plusieurs jours; il était condamné à recevoir quatre-vingt-dix coups sur les reins. L'exécuteur, armé du terrible *cat,* fouet à neuf branches grosses comme des lignes d'amarrage, frappait à tour de bras; chaque branche laissait sur les chairs un sanglant sillon. Je n'eus pas le courage de supporter cet affreux spectacle : cet homme endurait son supplice sans pousser un cri; seulement à chaque coup tout son corps se tordait, et les muscles de sa figure se contractaient d'une manière hideuse. »

Les évasions sont extrêmement rares; à Port-Arthur cependant, un jour six détenus se saisirent d'une barque et disparurent; on n'en a jamais entendu reparler, il est probable qu'ils ont chaviré en pleine mer. D'autres parvenaient à s'enfuir dans les bois; mais ils y menaient une vie si misérable, que le plus souvent il leur fallait revenir. Deux ou trois néanmoins, surmontant tous les obstacles, se sont faits les chefs de ces bandes déprédatrices qui ravageaient l'île au temps de la dernière guerre contre les indigènes. Pour sor-

tir de la péninsule, le *convict* qui est parvenu à s'évader de la prison et à tromper les postes de constables et la ligne de sentinelles a un terrible pas à franchir : c'est l'isthme qui joint entre elles les presqu'îles de Tasman et de Forestier. Cet isthme est une langue de sable étroite que l'on s'est avisé de couper par une ligne de chiens furieux; leurs chaînes sont juste assez longues pour leur permettre de se flairer le museau; le malheureux qui tente de franchir cette formidable barrière est mis en pièces. Le long des grèves, on a placé à des distances rapprochées, sur des pilotis, des niches dans lesquelles sont établis d'autres chiens qui, en cas d'évasion, donnent l'alarme aux sentinelles échelonnées sur le rivage, et la mer déferle au large avec trop de force pour qu'un homme puisse se hasarder sur les récifs.

La façon dont sont traités les *convicts*, l'obligation qui leur est imposée de travailler gratuitement chez les colons, bien plus encore, le mépris qui les suit lorsqu'ils sont rentrés dans la vie régulière, tout le système en vigueur et les préjugés qui en sont la conséquence inséparable n'ont cessé de provoquer l'indignation de la classe d'hommes que l'on appelle *emancipists*, laquelle se compose de libérés, de leurs enfans et de leurs petits-enfans. Ils n'ont cessé de provoquer des réformes : durant de longues années, les feuilles locales ont retenti de leurs plaintes et quelquefois de leurs menaces; mais que faire? Ils auraient bien pu réclamer en vain pendant longtemps encore; contre des préjugés enracinés par l'usage et entretenus par une continuelle importation de malfaiteurs, il n'y a ni législation, ni actes administratifs qui puissent quelque chose. Enfin un fait impatiemment attendu est venu donner, avec un but plus précis, une nouvelle force à ces demandes : c'est la suppression de la transportation à Sydney. La Tasmanie ne cesse depuis 1840 de solliciter la même faveur; pourquoi la lui refuserait-on? S'en est-elle montrée indigne? Hobart-Town mérite-t-elle moins d'égards que Sydney? La plus belle terre du monde doit-elle toujours être souillée par le contact des bandits? Les *emancipists* se sont jetés avec ardeur dans cette voie de nouvelles réclamations : ils n'auront plus sous les yeux des misérables rappelant toujours par leur présence et leur condition une origine détestée; peu à peu ils se confondront dans la foule des honnêtes gens, émigrans libres affluant de l'Angleterre. Ils ont conquis des partisans et de nombreux auxiliaires dans la classe des *free men*, en général peu satisfaits de voir la métropole se décharger de ses malfaiteurs sur la Tasmanie; mais ils ont aussi, dans la colonie même, des adversaires opiniâtres. Et les ponts, les chemins, les édifices, qui les a bâtis? La Tasmanie tout entière est due à la transportation; faut-il la priver de cette ressource au moment où les bras manquent à la terre et à tous les tra-

vaux, à tel point que l'administration dépense en primes des sommes énormes sans se procurer un nombre suffisant de travailleurs?

Voilà où en est la question. Toutefois les *emancipists* prennent le dessus; les convois de condamnés se dirigent aujourd'hui plutôt vers Perth que du côté d'Hobart-Town. La Tasmanie échange en ce moment sa condition de colonie pénitentiaire contre celle de colonie libre, en attendant le jour peut-être où elle deviendra une province des États-Unis indépendans d'Australie.

II.

C'est dans la Nouvelle-Zélande que subsistent les derniers des sauvages belliqueux, énergiques dans leur hostilité contre les Européens et franchement cannibales. *Que je te dévore la tête! mange ton père!* telles sont leurs imprécations familières. Au surplus, il suffit de jeter les yeux sur les dessins rapportés par Polack ou par quelque autre des nombreux visiteurs de la Nouvelle-Zélande pour saisir toute la différence qui sépare des autres populations océaniennes les énergiques Polynésiens de ce groupe. Leur grande taille, leurs membres agiles et musculeux, de couleur cuivrée, leur visage altier et farouche, au nez droit, aux pommettes saillantes, aux lèvres surmontées de longs poils, le tatouage qui sillonne leur front et leurs joues, leurs colliers d'os, leurs cheveux relevés en touffe et chargés de plumes, leur fière démarche sous leurs nattes de phormium, tout en eux indique la hardiesse et la férocité. On leur croirait quelque parenté avec les Peaux-Rouges plutôt qu'avec les races molles et craintives de l'Australie. Eux-mêmes se donnent le nom de *Maoris*, qui a la signification d'*autochthones* ou indigènes, et ils ne paraissent avoir gardé aucun souvenir des lieux qu'ils ont pu habiter avant de s'être fixés dans l'archipel zélandais.

Aujourd'hui il faut distinguer entre les Zélandais des côtes et ceux de l'intérieur. Ces fiers sauvages n'ont pas plus que les autres échappé aux désastreux effets du contact avec les matelots, et là, comme en tant d'autres régions, l'Europe, en transmettant au sol l'activité qui lui est propre, menace d'en éteindre les habitans. Autrefois les chefs qui abordaient les bâtimens européens se faisaient suivre de quelques femmes esclaves qu'ils livraient aux équipages; aujourd'hui ils prostituent leurs filles et leurs femmes pour un couteau ou un verre d'eau-de-vie. Les liqueurs les ont dégradés : ils ont échangé leurs nattes riches et artistement tressées contre des haillons de laine ou d'indienne, leurs allures et leur industrie native portent, comme leur costume, les tristes empreintes de leur dégradation; mais ils n'auront pas succombé sans résistance : les

Européens ont chèrement payé la possession des rivages, et de loin en loin quelque sanglante catastrophe vient encore jeter l'épouvante au sein des colonies anglaises.

Dès le premier jour, les relations entre les indigènes et leurs visiteurs eurent un caractère hostile. Tasman quittait les terres de Van-Diémen quand il accosta, en décembre 1642, un rivage également inconnu. Ses canots, envoyés à la découverte, revinrent suivis de pirogues longues et étroites, réunies deux à deux, ornées sur les bords et aux extrémités de riches et bizarres sculptures, manœuvrées à l'aide de pagaies longues de deux mètres, et montées par un nombre d'hommes variant de douze à quarante. Indigènes et Européens s'observèrent avec défiance et curiosité; les premiers sonnèrent de la conque marine, les autres répondirent avec la trompette. On était ainsi dans une sorte d'indécision; les sauvages refusaient d'approcher, quand Tasman, qui avait deux bâtimens, détache de l'un vers l'autre un canot monté par sept hommes. Les pirogues se mirent aussitôt en mouvement, se jetèrent sur l'embarcation avec une telle impétuosité qu'elle chavira, et ils assommèrent avec leurs casse-têtes quatre matelots; les trois autres purent se sauver à la nage. L'artillerie des deux vaisseaux fit aussitôt feu sur les pirogues et tua quelques sauvages. Après cette vengeance, n'espérant plus nouer de relations amicales et se procurer des vivres, Tasman fit lever l'ancre, abandonnant ce rivage, qui a conservé le nom de *Baie du Massacre*. Telle fut la découverte de la Nouvelle-Zélande.

Cook et Surville, cent trente ans plus tard, ne furent pas mieux reçus, et en 1772 le capitaine français Marion y fut massacré avec une partie de son équipage, après avoir été accueilli par les démonstrations les plus amicales. L'année suivante, Furneaux, commandant d'un navire qui avait longtemps accompagné celui de Cook, ne voyant pas revenir un canot, envoya à sa recherche. A la vue de l'embarcation armée qui se dirigeait vers eux, les sauvages prirent la fuite vers les bois. Alors, sur la grève restée déserte, on reconnut les débris du canot, puis divers vêtemens européens; plus loin se trouvaient une vingtaine de corbeilles, dont les unes étaient pleines de fougère et les autres de chair humaine rôtie. Parmi ces hideux tronçons, une main portait les lettres T H : c'était la main du matelot Thomas Hill. Il est juste de dire que la plupart de ces faits horribles avaient été provoqués par les injustices et les brutalités des Européens. En traitant les Nouveaux-Zélandais avec justice et bienveillance, en leur épargnant les représailles auxquelles ils s'attendaient, car le talion le plus rigoureux est en vigueur parmi eux, Cook, dans son troisième voyage, parvint à gagner et à s'attacher même quelques-unes de leurs tribus, et il revint disant que si

ces hommes sont des ennemis sanguinaires et implacables dans leur vengeance, ils peuvent être aussi des amis dévoués et courageux. De leur côté, les Zélandais étudièrent les Européens et surent les apprécier; ils se montrèrent reconnaissans des dons en plantes et en animaux que ceux-ci firent à leur sol; puis, comme ils virent que leur supériorité la plus réelle consistait dans la possession des armes à feu, ils n'épargnèrent rien pour s'en procurer. Dans l'origine, ils donnaient jusqu'à douze cochons et des centaines de corbeilles de patates pour un seul fusil.

A partir de ce moment, les rapports furent tantôt bienveillans et tantôt hostiles. Les Zélandais se prêtaient volontiers aux échanges; mais un coup, un meurtre, de la part de ces matelots de baleiniers et de vaisseaux marchands, toujours prompts aux rixes et aux brutalités, devenait le signal d'une série de boucheries humaines. Toutefois, dans ces circonstances même, des blancs ont été épargnés, et il y a deux ou trois exemples d'Européens ayant vécu dans l'île tatoués et soumis aux usages des Zélandais. En janvier 1826, le capitaine d'un brick américain, faisant le commerce dans les mers du sud, avait touché à une des côtes orientales de la Nouvelle-Zélande. Six hommes montèrent à son bord dans le costume indigène; quel ne fut pas son étonnement en voyant à l'un d'eux des cheveux blonds et une peau blanche sous le tatouage qui la recouvrait! « Un Zélandais blanc ! » s'écriait-il, quand l'autre, en bon anglais, s'empressa de lui apprendre qu'il avait échappé, il y avait dix ans, au massacre d'un équipage, et que depuis ce temps il avait vécu parmi les sauvages; il ajouta que ceux-ci avaient projeté de saccager le brick, et que le capitaine n'avait rien de mieux à faire que de repartir promptement; il demanda à être emmené et pria qu'on renvoyât sans leur faire de mal ses cinq compagnons, qui étaient un fils de chef et quatre esclaves. Cet homme était John Rutherford, dont les aventures ont eu un grand retentissement en Angleterre.

Rutherford était embarqué sur l'*Agnès*, bâtiment américain de quatorze hommes d'équipage, commandé par le capitaine Coffin, et faisant le commerce de l'écaille de tortue et des perles dans les îles du Pacifique. Après avoir touché à l'embouchure de la Tamise, rivière qui coule du sud au nord dans Eaheïno-Mauwé, l'île la plus septentrionale du groupe, le bâtiment avait été porté par les vents et les courans vers l'extrémité nord-est de l'île. Là il trouva une belle et vaste baie, qui peut bien être Poverty-Bay de Cook, et dans laquelle le capitaine jeta l'ancre, ayant grand besoin d'eau. Il avait à peine mouillé que de tous les points de la côte accoururent des pirogues manœuvrées par une trentaine de rameurs. Ce jour-là, peu d'hommes montèrent à bord; mais les femmes s'entassèrent sur le

pont, s'offrant aux matelots pour quelques bagatelles et dérobant tous les objets qui étaient à portée de leurs mains. Le lendemain, un chef du nom de Aimi aborda l'Américain, avec une pirogue de guerre longue de soixante pieds, montée par cent hommes et chargée d'ustensiles, d'armes et de nattes qu'il apportait, disait-il, pour commercer. Après quelques échanges, le capitaine, qui n'était pas sans inquiétude, craignant de dégarnir le bâtiment d'une partie de son équipage, demanda par signes à Aimi s'il voudrait se charger d'aller chercher de l'eau. Celui-ci y consentit; pendant ce temps, nombre de naturels affluèrent encore, apportant des porcs et des racines de fougère. Jusque-là on n'avait à se plaindre que des vols des indigènes, ils avaient dépouillé l'arrière du bâtiment d'une partie de son plomb et enlevé tous les clous à un canot; néanmoins le capitaine réglait son compte avec le chef pour le transport de l'eau, il lui donnait deux mousquets, de la poudre et du plomb. Il y avait à bord plus de trois cents indigènes armés de leurs *merys*; on appelle ainsi une pierre plate, de couleur verte, longue d'un pied, qui se termine à une extrémité par une poignée, à l'autre par un double tranchant, et dont ces sauvages se servent pour frapper sur l'occiput et sur le cou. A ce moment, de grands feux brillèrent sur les hauteurs, et les naturels se montrèrent en foule sur le rivage. Le capitaine, de plus en plus effrayé, commanda les manœuvres pour le départ; les hommes s'étaient élancés dans la mâture, et le capitaine restait seul sur le pont avec le coq et le maître, quand le chef zélandais se dressa de dessus la natte qui lui servait alternativement de siége et de manteau, brandissant son tomahawk et entonnant un chant de guerre; les autres bondirent à son exemple, entièrement nus, et se livrèrent à une danse furieuse. Un sauvage se glissa derrière le capitaine, qui était penché vers son compagnon, le frappa sur le derrière de la tête et le tua. Le coq voulut se mettre en défense, il fut en un instant massacré; le maître tenta de s'élancer sur une échelle, il reçut un coup sur la nuque qui le fit tomber, sans le tuer tout de suite; puis des sauvages se précipitèrent contre la porte de la cabine, tandis que d'autres montaient dans les agrès pour en faire descendre le reste de l'équipage. Deux matelots se jetèrent à la mer et furent ramassés par les pirogues; les autres ne firent pas de résistance: on les dépouilla de leurs couteaux, de leurs boîtes, de leurs pipes, on leur lia les pieds et les mains, et on les entassa dans une pirogue avec les deux cadavres et le maître, qui râlait horriblement. La pirogue se dirigea vers la terre, et durant tout le trajet un sauvage, agenouillé sur le maître, léchait le sang qui coulait de sa blessure. Les femmes restées à bord coupèrent le câble et gagnèrent la rive à la nage; les voiles avaient été tranchées à coups

de *merys*, le bâtiment vint s'échouer à l'embouchure d'une petite rivière où il fut mis au pillage. Vers le soir, les cadavres et les captifs, au nombre de douze, furent transportés à un village peu distant de la côte. Les survivans furent attachés par les mains, chacun à un arbre, et les trois cadavres (le maître avait expiré) furent suspendus par les talons à des branches pour que les chiens ne pussent y toucher. La nuit était obscure, il pleuvait à verse; des feux allumés tout le long du rivage servirent à diriger les pirogues, qui n'abandonnèrent le vaisseau que quand il n'y eut plus un clou, un morceau de fer, et qui y mirent alors le feu. Au matin, cinq chefs, au nombre desquels était Aimi, suivis d'une foule considérable, vinrent s'asseoir en cercle dans un terrain nu, à côté du rivage, et se mirent à délibérer avec des gestes véhémens et de longs discours. Puis Aimi vint vers Rutherford, le délia lui et un autre, et les fit asseoir. Les quatre autres chefs prirent de même chacun un homme; ensuite, faisant un signe à un indigène qui se tenait à l'écart, ils lui dirent quelques mots. Celui-ci se leva sans hésitation, prit son tomahawk, se dirigea vers les arbres où six hommes étaient encore attachés, brandit six fois son arme, et en abattit un à chaque coup. Les naturels faisaient de hideuses contorsions et poussaient de grands éclats de rire en entendant les cris et les râlemens de ces malheureux, tandis que d'autres brandissaient leurs *merys* sur la tête des survivans. Le carnage achevé, ils creusèrent huit larges trous, profonds d'un pied, les emplirent de bois sec et les couvrirent de pierres plates. Cependant d'autres dépeçaient les cadavres et les coupaient en morceaux; le bois avait été allumé; quand les pierres furent rouges, des membres et des lambeaux de chair, après avoir été lavés dans la rivière, y furent appliqués; puis les sauvages s'assirent en cercle sur un tas de feuilles et procédèrent à leur horrible festin. Pendant qu'ils mangeaient, les enfans se disputaient autour d'eux des ossemens à demi rongés, et les femmes préparaient du poisson et de la racine de fougère pour les captifs. Le lendemain, les chefs, assis en cercle, se firent apporter de grands baquets dans lesquels on avait préparé le restant des cadavres avec du porc et des pommes de terre, et firent une distribution à la multitude. Ensuite, après quelques échanges ou partages de butin, ils se séparèrent.

Quatre des compagnons de Rutherford furent ainsi dispersés, et jamais celui-ci n'eut de leurs nouvelles. Le cinquième, épargné pendant un an, fut assommé au bout de ce temps pour avoir, disait-on, contribué par des maléfices à la mort d'une vieille femme, mère d'un chef; mais on ne le dévora pas, son cadavre fut livré à Rutherford pour être inhumé comme il lui plairait. Quant à notre matelot, qui était alors un jeune homme de vingt-quatre ans (la catastrophe

avait eu lieu le 7 mars 1816), il fut pris en amitié par le terrible Aimi, qui se l'attacha, finit par lui donner deux de ses filles en mariage, et l'éleva à un certain rang. On lui couvrit le corps de tatouages; il se plia aux habitudes de ses hôtes, participa à leurs travaux et fut mêlé à leurs guerres. C'est ainsi qu'il pénétra dans l'intérieur jusqu'au détroit de Cook, qui sépare Eaheïno-Mauwé de la grande île Tawaï-Pounamou. Là il vit le fameux chef Pomaree, qui promenait, avec la conquête, les dévastations sur la côte sud-ouest de l'île. De temps à autre, après une expédition heureuse, quelque chef ami de Rutherford lui envoyait une corbeille pleine de la chair des ennemis tombés sur le champ de bataille. A son tour, il distribuait ce présent entre ses compagnons, qui trouvaient ce mets succulent et plus délicat que la chair de porc. Dans les premiers mois de son séjour, Rutherford essaya de mesurer le temps à l'aide de coches faites à un bâton; mais à la longue il se perdit dans son calcul : il ne réussit pas non plus à se reconnaître dans le comput des indigènes, qui comptent par nuits, par lunes, par mois, et qui, au bout de vingt ou trente de ces périodes, n'ont plus que des supputations très inexactes. Quand le brick américain emmena le matelot, il fut tout étonné d'apprendre qu'il avait dix ans de plus qu'à l'époque du massacre; le temps ne lui avait pas semblé long durant sa captivité.

Quelques années auparavant, en 1809, le *Boyd*, bâtiment anglais dont le capitaine s'était rendu coupable de mauvais traitemens à l'égard d'un indigène du nom de Taara, avait abordé à la baie de Wangaroa, à la pointe septentrionale de Eaheïno-Mauwé. Tippouie, père de Taara, envahit le bâtiment avec les hommes de sa tribu, et massacra l'équipage, malgré les efforts que fit pour l'en empêcher un chef de la Baie des Iles, Tippahee, qui durant plusieurs années avait consenti à naviguer sur un bâtiment européen. Cette fois, comme au massacre de l'*Agnès*, les victimes furent dévorées.

Les causes de l'anthropophagie chez les Zélandais ont été expliquées diversement; on ne saurait attribuer cette horrible coutume à la rareté des alimens, car la Nouvelle-Zélande, située entre le 34^e et le 47^e parallèle sud environ, jouit, dans sa plus grande partie, du climat le plus tempéré, et si elle a peu de quadrupèdes (seulement une sorte de chien-renard et de gros rats), elle produit en abondance toute espèce de légumes. D'ailleurs les Zélandais n'auraient plus même le prétexte de la rareté des animaux depuis l'introduction des porcs dans leurs îles par Cook. Il est fort probable que l'anthropophagie doit son origine à quelque rite superstitieux, et qu'elle a été entretenue par la fureur que ces sauvages apportent dans leurs guerres et dans leurs rancunes personnelles.

Leurs croyances religieuses sont encore assez peu connues. *Atoua* chez eux, comme dans plusieurs îles plus septentrionales de l'Océanie, représente une divinité supérieure, mal définie, au-dessous de laquelle se rangent, dans une sorte de hiérarchie, des dieux secondaires et des esprits. *Atoua* revêt toutes les formes, mais surtout celle du lézard, et il signale sa présence par un sifflement sourd et léger, qui n'est perceptible que pour le prêtre ou *tahounga*. Celui-ci calme les vents, prévient les orages et surveille la stricte observance du *tabou* ou *tapou*, pratique superstitieuse familière à la plupart des peuplades océaniennes, et dont les moindres détails sont connus par nombre de relations et de récits. Les Zélandais admettent une sorte d'âme, un esprit, *waidoua*, distinct du corps, et, par une singulière analogie avec des croyances jadis familières à des races de l'Europe, ils prétendent que dans les demeures célestes les esprits passent le temps en combats et en festins. Ils se sont fait de la création une idée fort singulière : une de leurs légendes raconte que le ciel et la terre furent longtemps unis dans un embrassement qui ne permettait pas à la lumière de se faire place et d'éclairer le monde. Ce fut un de leurs fils, *Tane-Mahuta*, le père des forêts, qui dans un irrésistible effort, pressant l'un de ses pieds et l'autre de sa tête, a séparé ses parens. Le ciel et la terre en ont gémi, et les Zélandais disent dans une fiction pleine de poésie que c'est en souvenir de cette alliance, en témoignage de leurs regrets, que la terre exhale vers le ciel ses soupirs sous forme de brouillards, et que le ciel répand le matin sur son épouse les pleurs de sa rosée.

Ces sauvages ne connaissent, à part quelques rhythmes religieux, que des danses et des chants de guerre; ils préludent à leurs combats par des cris et des contorsions qui surexcitent leur fureur. Leurs instrumens de musique consistent en une trompe marine et en diverses sortes de flûtes percées d'un petit nombre de trous; ils en tirent, en y soufflant avec les narines, des sons sourds et discordans. Cependant leur langue, dont quelques missionnaires anglais ont fait une étude assez approfondie, ne manque pas d'harmonie, et elle semble féconde en ressources oratoires, à en juger par les vives impressions que les harangues des chefs font passer dans les esprits et sur les visages des guerriers qui les entourent. On sait que le salut des Zélandais consiste, comme chez les autres Polynésiens, dans le frottement des nez. La polygamie règne dans ces îles; l'adultère est sévèrement puni, et l'on a vu que, par une contradiction étrange, les filles ont la liberté de se prostituer à qui bon leur semble jusqu'au moment du mariage. Les femmes sont moins belles et moins fortes que les hommes; ce sont elles, comme chez tous les sauvages, qui se trouvent chargées des travaux pénibles :

elles n'ont pas droit au *moko*, c'est-à-dire à ces incisions profondes et compliquées qui sillonnent le visage des guerriers, attestant par leur multiplicité l'importance et la valeur militaire de chaque individu. Les Zélandais sont plus curieux, plus industrieux que ne le sont en général les sauvages. Ils savent fortifier de solides palissades les huttes quelquefois élégantes qui composent leurs *pas* ou villages. Leurs sculptures sur bois et sur os sont d'une extrême richesse de détails et d'un fini qui peut étonner d'autant plus qu'avant l'introduction du fer dans leurs îles, qui ne date que des relations avec les Européens, ils n'avaient pour les exécuter que des coquilles et des pierres grossièrement taillées. Ils ne répugnent pas aux voyages: plusieurs d'entre eux sont allés de leur plein gré visiter les villes anglaises de l'Australie, et ils écoutent avec une attention et une intelligence peu communes chez des sauvages les récits qu'on leur fait de l'Europe.

Tels sont les hommes au milieu desquels la civilisation anglaise, toujours débordant, est venue s'installer il y a quelques années. C'est en 1840 que la Nouvelle-Zélande, officiellement occupée, est devenue la troisième division de l'Australasie. Le pavillon britannique n'y flottait jusque-là que sur des pêcheries et des huttes de missionnaires; mais depuis longtemps le génie anglais s'était tourné vers ces rivages bien découpés, et préparés par leur situation et leur climat à une colonisation anglaise. La prise de possession de la Nouvelle-Zélande a préoccupé les esprits longtemps avant d'être effectuée, et il n'y a peut-être pas de région sur laquelle il ait été publié chez nos voisins autant d'ouvrages depuis trente ans. « Elle est prédestinée à devenir l'Angleterre des mers australes, » disait l'un. « C'est un vrai paradis! » s'écriait en plein parlement M. Barrow Montefiore, ancien négociant de Sydney, faisant allusion au climat, aux sites pittoresques et aux avantages commerciaux de l'archipel. « Bien que la dernière acquise, elle n'est pas la moindre dans notre estime, » a écrit en tête de son livre, le dernier publié sur ce sujet, un observateur calme et précis, appartenant à cette famille de touristes anglais que quatre mille lieues n'étonnent pas lorsqu'il s'agit d'étudier une question d'intérêt national. On peut juger en effet de l'importance que l'Angleterre attache à sa récente acquisition par l'activité qu'elle y déploie. Sydney et Hobart-Town, qui sont devenues de grandes villes, surtout la première, n'avaient pas, au bout de dix-neuf années d'existence, le mouvement et la population que nous voyons aujourd'hui à la ville d'Auckland, capitale des colonies de la Nouvelle-Zélande.

Les deux grandes îles Eaheïno-Mauwé et Tawaï-Pounamou ont été seules occupées; la troisième, Stewart, qui est séparée de Tawaï

par le détroit de Foveaux, est d'une étendue peu considérable; elle est coupée par le 47e parallèle sud, et à cette latitude le climat commence à devenir rigoureux dans cet hémisphère austral. Les grandes îles ont été partagées chacune en trois provinces : Auckland, Taranaki ou New-Plymouth et Wellington dans la première; Nelson, Canterbury et Otago dans la seconde. Vers 1839, la France songea à fonder un établissement colonial à la Nouvelle-Zélande; mais elle fut devancée par l'Angleterre, et tout ce qu'elle a pu faire depuis a été d'acquérir un petit territoire sur la presqu'île de Banks, dans l'île Tawaï et dans la province de Canterbury. Là, dans le port d'Akaroa, qui est avantageusement situé, elle a installé un établissement où ses baleiniers viennent se ravitailler; c'est tout ce qu'elle possède sur le riche territoire de la Nouvelle-Zélande. Les établissemens anglais n'occupent que des portions de rivages peu considérables; mais les divisions coloniales embrassent le sol entier, témoignant du désir qu'aurait l'Angleterre de s'étendre dans l'intérieur. Chaque province est administrée, sous le contrôle d'un gouverneur-général, par un surintendant, qu'elle choisit, et par un conseil provincial; de plus, elle envoie des représentans à la chambre législative d'Auckland. La population européenne de la Nouvelle-Zélande se monte à cinquante mille âmes, dont les deux tiers appartiennent aux établissemens d'Auckland et de Wellington.

Auckland est une ville admirablement située, sur le 37e parallèle, avec un port vaste et profond, à l'entrée de l'étroite et longue presqu'île qui termine Eaheïno au nord-ouest. Elle n'est pas vieille de vingt ans, et déjà le long de ses rues, bien alignées, se dressent des hôtels, des églises, des hôpitaux, et toutes les constructions d'utilité publique. Toutefois Auckland, pas plus que Wellington et Nelson, ses voisines et ses émules, ne possède encore ni le luxe ni le comfortable de la métropole; quelque chose de primitif se révèle dans les constructions de ces villes naissantes et dans le caractère plutôt sauvage qu'agreste de leurs environs. Cette physionomie même a son intérêt particulier : telles devaient être à l'origine les capitales des colonies qui forment aujourd'hui l'Union américaine, telle fut Sydney il y a quarante ans. Si nous voulons simultanément embrasser du regard les villes nouvelles, filles de l'Angleterre, aux diverses périodes de leur développement, jetons les yeux à la fois sur l'Amérique et l'Océanie : ici Auckland à l'état d'ébauche, là Sydney grandissant encore, là-bas New-York, une des reines du monde, et à côté d'elles l'or improvisant Melbourne et San-Francisco. La société néo-zélandaise a un caractère particulier et très distinct de celui des autres sociétés australasiennes. Comme l'occupation de la Nouvelle-Zélande avait été préméditée longtemps avant

d'être effectuée et que nombre de publications avaient renseigné l'Angleterre au sujet de cette contrée nouvelle, on n'a pas vu s'y précipiter seulement une population de *convicts* libérés, de mineurs déçus, et les aventuriers des trois royaumes; la Zélande a été mieux partagée : d'honnêtes gens disposant d'un petit capital, des colons sérieux suivis de leurs femmes et de leurs enfans, quelques rejetons même de grandes familles, des officiers retraités de l'armée des Indes, sont venus tenter la fortune, qui ne peut guère, sur cette terre féconde, échapper à l'ordre et au travail. La Nouvelle-Zélande est à cette heure un pays de classe moyenne, où on ne voit ni les fortunes extravagantes que la spéculation sur les terrains a données à quelques habitans de Melbourne, ni la misère et l'abjection profondes que l'on rencontre à chaque pas dans les rues et sur les quais des villes tasmaniennes et australiennes. Le touriste est, à ce qu'il paraît, agréablement surpris lorsqu'il passe du Victoria dans la province d'Auckland, et plus encore dans celle de Wellington, de trouver, au lieu d'une fiévreuse agitation, des mœurs affables et policées, et d'apprendre que le chiffre des crimes et des délits y est deux fois moins considérable. Il y a dans ces faits un indice particulier, comme l'observe fort bien M. Hursthouse : c'est que la colonisation tend à n'être plus seulement dans la mère-patrie la ressource des misérables et des vagabonds, et qu'elle promet de devenir un moyen honorable d'augmenter les ressources et le bien-être de familles qui vivaient dans une honnête médiocrité. Les conditions pour l'acquisition du terrain sont : 10 shillings comptans par acre; on peut acquérir des lots de vingt à cent acres à crédit en payant 1 shilling par acre pendant quatre années, et le surplus la cinquième. D'ailleurs il y a place dans les six provinces pour quiconque a les mains endurcies au travail et ne craint pas la fatigue. Le taux de l'intérêt est de 10 et de 12 pour 100. Une des meilleures spéculations consiste, dit-on, à exploiter dans les villes naissantes un petit capital de 60 à 100,000 francs. D'ailleurs pas de maisons de jeu, peu de représentations scéniques; on défriche, on travaille, on vit en famille. Ce n'est qu'à des époques annuelles, par exemple pour l'anniversaire de la naissance de la reine, que sont donnés quelques bals dans les principaux centres. Il y a aussi des concerts, des lectures. Auckland possède un collége, et partout où sont agglomérées quelques centaines de personnes, on trouve des écoles, des églises, des réunions, sinon des sociétés littéraires et savantes.

C'est ainsi que la colonisation de la Nouvelle-Zélande se distingue, à côté des autres colonisations australiennes, par des tendances vers l'ordre et par un caractère sérieux, et la terre sur laquelle viennent

se déployer ces qualités, assez nouvelles dans l'Océanie, est parfaitement propre à les récompenser. Par sa fertilité naturelle et l'abondance de ses cours d'eau, la Nouvelle-Zélande promet au pâturage et à l'exploitation agricole des ressources encore plus étendues que l'Australie et la Tasmanie. L'orge et le houblon y viennent facilement, et déjà elle envoie à l'Australie diverses sortes de bière. Le lin indigène, ce *phormium* avec lequel les Zélandais fabriquent les belles nattes qui leur servent de vêtement, peut fournir aux métiers anglais une matière première abondante et précieuse. Le sol renferme de la houille, du cuivre, des minerais de fer, que les indigènes ne savaient pas exploiter. On dit aussi qu'au pied de la chaîne, toujours couverte de neige, qui forme l'arête des deux grandes îles, il y a des gisemens aurifères. Il est certain qu'on a trouvé de l'or aux environs d'Auckland, mais en petite quantité. Dans Tawaï, non loin de l'établissement de Nelson, il y a une exploitation de quelque rapport. Que l'on découvre des mines plus productives, et d'ici à peu d'années toutes les espérances que l'Angleterre fonde sur l'acquisition de cette nouvelle colonie pourront être dépassées.

La Nouvelle-Zélande se trouve donc entraînée elle-même dans le mouvement industriel et commercial qui, grâce au génie entreprenant de l'Europe et aux moyens de rapide locomotion dont elle dispose de nos jours, gagne de proche en proche les régions les plus lointaines. D'ici à quelques années, la terre dont les ombrages ont abrité tant de boucheries humaines sera couverte de pâturages, de champs fertiles, de villes populeuses. La conquête du sol s'accomplit au profit de l'Occident industrieux; que deviendront dans ce mouvement les populations indigènes?

On estime aujourd'hui le nombre des Zélandais à soixante ou soixante-dix mille, répartis en une douzaine de tribus qui sont plus particulièrement confinées dans Eaheïno-Mauwé. Depuis soixante ans, le chiffre de cette population a diminué des deux tiers. Est-ce encore une race destinée à périr? Ici cependant les Européens ne se trouvent plus en présence de quelques misérables tribus vagabondes, ne vivant que de chasse ou de pêche, rebelles à l'agriculture, étrangères aux premiers rudimens de l'industrie : les Polynésiens zélandais sont une race autrement vivace et énergique que les Mélanésiens de l'Australie, et leur climat ne les a pas énervés comme les hommes de la même race vivant sous l'équateur. Si beaucoup d'entre eux ont été corrompus par le contact des misérables, rebut de l'Europe et de l'Amérique, qui se sont les premiers mêlés à eux, il en est d'autres qui ont conservé toute leur énergie guerrière, et qui ont tenté de s'opposer à l'invasion des blancs. C'est ainsi qu'en juin 1843, deux chefs, Rauperaha et Rangihaiata, ont exterminé les

colons qui venaient prendre possession de leurs territoires. Ce sanglant épisode a pris le nom de *massacre de Waïroa*, d'une rivière sur les bords de laquelle il s'est accompli, au nord de Tawaï-Pounamou.

Parmi ces indigènes, il en est heureusement un grand nombre qui, animés d'une curiosité intelligente, regardent fonctionner auprès d'eux les sociétés nouvelles, en témoignant un certain désir de s'initier à leurs procédés. Les nouveautés ne leur répugnent pas comme à tant d'autres sauvages; ils ont su se défaire de plusieurs de leurs pratiques héréditaires. M. Hursthouse affirme qu'en 1857 l'anthropophagie avait entièrement cessé parmi les Zélandais. On ne peut néanmoins se dissimuler qu'ils sont dans des conditions défavorables pour s'élever et s'instruire, à cause des habitudes exclusives, peu sympathiques aux races étrangères, qui forment un des traits distinctifs du caractère anglo-saxon. Les colons anglais leur envoient des missionnaires, ils prennent des mesures louables pour les former et leur procurer quelque bien-être, mais ils ne consentiront jamais à les admettre à un niveau d'égalité. Cependant, par plus d'un côté, avec leur intelligence, leurs goûts belliqueux, leurs croyances et leur énergie, ces hommes ont comme une lointaine ressemblance avec nos ancêtres germains. Ceux-ci ont été favorisés par les circonstances; ils se sont imposés en maîtres aux sociétés civilisées de leur temps, et pour vivre les vaincus ont dû s'appliquer à polir et à façonner leurs vainqueurs. Tel est le sort de la barbarie : quand elle envahit la civilisation, elle est conquise par elle; quand au contraire ce sont les hommes civilisés qui vont trouver les barbares, ils ne se donnent pas la peine de les élever jusqu'à eux. Ceux-ci s'éloignent et s'éteignent. Le contact des Européens et leur exemple seront-ils plus profitables aux Zélandais? Les survivans de cette race sont-ils condamnés à disparaître, ou leur sera-t-il donné d'avoir aussi leur histoire, et de prendre un jour quelque part à l'œuvre collective que nos sociétés accomplissent? C'est une de ces questions que l'esprit aime à se poser après avoir étudié les aptitudes et les usages de ces peuples lointains; mais il ne saurait la décider, la solution en appartient à l'avenir. Nous pouvons seulement prévoir qu'il leur faudra pour vivre entrer dans les voies nouvelles de la civilisation : cesser d'être sauvages ou cesser d'exister, telle est l'inflexible alternative qui s'ouvre devant eux.

Quoi qu'il en puisse advenir, soit que la Nouvelle-Zélande doive désormais sa prospérité à des étrangers ou à des indigènes, elle a définitivement pris place dans le mouvement général. Elle est née sous nos yeux, nous la voyons grandir, et déjà nous pouvons entrevoir pour elle un avenir de vigueur et de prospérité qui lui permet-

tra d'aspirer aussi à une vie indépendante et personnelle. Nous voici loin du temps des fabuleux *antichthones*. Ce que sont ces habitans du monde opposé au nôtre, nous ne l'ignorons plus; quelle terre est leur patrie, ce ne sont plus des poètes, inventeurs de légendes, qui le demandent à leur imagination; nos naturalistes et nos géologues, avec des échantillons du sol et des plantes dans la main, sont venus nous le dire, et l'Angleterre a couvert de son commerce et de son industrie cette région lointaine, dernier refuge de la fable et de l'hypothèse. Dans les îles de l'Océan austral, l'or résonne, le *convict* mêle ses réclamations bruyantes aux rudes voix des *squatters;* on entend retentir sous la hache les vieux arbres transformés en charpentes, on voit défiler en bandes innombrables les troupeaux importés d'Europe; l'artillerie tonne, les pavillons se saluent, les vaisseaux débarquent leur peuple d'émigrans, la foule avide se mêle et se presse, et devant ces bruits nouveaux le passé tout entier s'efface, et, avec ses sauvages et pittoresques épisodes, disparaissent aussi les sites incultes, les forêts séculaires, sombres décors de la nature qui servaient de cadre aux danses bizarres, aux coutumes étranges, aux repas de chair humaine. Un grand changement s'effectue de nos jours, au commandement de l'Europe, sur le théâtre du monde : là où il y avait isolement, nous avons imposé les relations et le mélange; aux régions silencieuses de la barbarie, nous avons fait connaître le tumulte de notre civilisation. Il est aisé de pressentir quel intérêt offrira l'histoire des sociétés nouvelles de l'Océanie, si leur avenir répond à leurs commencemens. — Pour signaler tout d'abord l'idée qui domine son livre, le dernier historien de la colonisation zélandaise, M. Hursthouse, l'intitule *Zealandia, the Britain of the south* (la Bretagne du sud), et peut-être a-t-il raison; la Nouvelle-Zélande ne le cédera sans doute en rien dans l'avenir à l'Angleterre. Le beau-père de Tacite, Agricola, se fût bien étonné si on fût venu lui dire : Le sol barbare que foulent vos légions sera un des foyers de la civilisation dans le monde; le petit fleuve au large estuaire, derrière lequel s'abritent les tribus farouches des Angles et des Pictes, baignera les pieds d'une ville grande comme la capitale de l'empire. Pour nous, en présence des faits qui s'accomplissent incessamment sous nos yeux, nous ne sommes pas en droit d'être surpris à la pensée que les générations qui nous auront succédé comptent un jour parmi les centres les plus actifs de leur puissance Hobart-Town, l'industrieuse capitale de la Tasmanie, et Auckland, cette ville qui vient de naître à l'extrémité de la Nouvelle-Zélande.

ALFRED JACOBS.

LE CHEVALIER

DE CHASOT

Mémoires et Souvenirs du chevalier de Chasot, recueillis et publiés par M. Kurd de Schloezer; Berlin, Wilhelm Hertz, 1858.

A Berlin, dans l'un des appartemens du château royal, figure un portrait qu'il est impossible de ne pas remarquer en passant. La toile, peinte par Antoine Pesne, représente un jeune officier aux gardes en costume de bal. Sous le domino rose aux plis flottans apparaît l'élégant uniforme des dragons de Baireuth avec la croix émaillée de bleu de l'ordre *pour le mérite*, que le personnage en question porte attachée au cou par le ruban noir à liséré blanc. La main droite tient négligemment un masque de satin, et la tête est couverte d'un léger tricorne à ganse d'argent. Quant à la physionomie, rien de plus fier, de plus vainqueur : un aplomb à tout braver, l'intrépide assurance d'une âme jeune et superbe dans un corps dispos et bien tourné, quelque chose de hautain, de provocant, d'aventureux, qui trahit le soldat de fortune et l'homme de guerre. — Ce paladin et ce masque, c'est le chevalier François Egmont de Chasot, né à Caen le 18 février 1716, élevé au collége des jésuites de Rouen, puis incorporé aux *cadets gentilshommes*, et qui, après une existence des plus romanesques, après avoir abandonné le service du roi de France pour s'enrôler sous les drapeaux de Frédéric, dont il fut le compagnon d'armes et l'ami, finit à quatre-vingt-un ans (24 août 1797) par mourir à Lubeck commandant de place, lieutenant-général, chargé de titres et d'honneurs récoltés par toute l'Europe.

Les résidences des souverains du Nord sont peuplées de ces figures avec lesquelles le visiteur français aime à se retrouver en pays de connaissance. Je sais parfaitement tout ce qu'on pourrait dire sur la manière au moins étrange dont ce monde-là entendait le patriotisme, mais il faut voir aussi que chez la plupart de ces chevaliers normands ou bourguignons l'esprit du moyen âge survivait, et qu'on serait mal venu de les vouloir juger d'après les notions de la morale actuelle. A mesure qu'on s'éloigne du moyen âge, le nombre de ces héroïques aventuriers diminue; s'ils figurent encore par centaines dans la guerre de trente ans, la guerre de sept ans n'en a que quelques-uns à nous montrer, et au milieu d'eux brille le chevalier de Chasot. Retiré à Lubeck sur ses vieux jours, par suite d'une brouille avec son royal ami, Chasot entreprit d'écrire des mémoires qui, tout incomplets qu'ils fussent restés de son vivant, et en dépit d'altérations causées par la regrettable négligence des divers héritiers qui se les sont transmis, n'en conservent pas moins un intérêt réel pour les amateurs de curiosités historiques. Un archiviste intelligent et qui d'ordinaire a la main heureuse, M. Kurd de Schloezer, vient de remettre en lumière ces fragmens épars et tronqués, qui encore, pour n'être pas une simple découverte de savant, pour valoir quelque chose aux yeux du public, auraient besoin d'être étendus, complétés et reliés entre eux à l'aide de documens recueillis dans les diverses correspondances de l'époque, et surtout dans les souvenirs de famille. Quelqu'un qui de la sorte écrirait la monographie du chevalier de Chasot arriverait peut-être à produire un travail qui, même après l'ouvrage de M. Carlyle, pourrait ajouter quelques pages piquantes à l'histoire de Frédéric et de son temps. Comme prince et comme général d'armée, Frédéric est une de ces figures de premier plan qui ne souffrent pas de voisinage : avec lui, vous pouvez contempler le roi sans songer à ses ministres, le capitaine sans vous informer de ses lieutenans; mais si vous changez le lieu de la scène, si de son existence politique et militaire vous passez à la vie privée du monarque, des conditions toutes contraires se présentent. Ici le tableau succède au portrait, et c'est au milieu du groupe de ses amis qu'il faut voir cet homme pour se rendre compte de son caractère et de son activité.

Que Chasot appartînt à ce groupe, qu'il en fût un des membres les plus importans, les lettres de Voltaire nous le disent assez, et cependant Voltaire ne l'aimait pas. A Rheinsberg, Chasot faisait la pluie et le beau temps; nous l'y trouvons installé en 1740, sans trop savoir comment il y est arrivé. Tout ce qu'il raconte, c'est qu'à l'âge de dix-huit ans, servant à l'armée du Rhin en qualité de lieutenant sous les drapeaux du maréchal de Berwick, il lui arriva de dégaîner avec

un *jeune Parisien à talons rouges*, auquel il jugea convenable de donner une leçon. « Je n'ai jamais été querelleur, et je suis ressorti d'une école de six cents cadets, où il y avait chaque semaine quelques tués ou blessés, sans avoir eu la moindre mauvaise affaire; cependant je ne pus échapper à la mauvaise humeur des Parisiens ferrailleurs, ni soutenir plus longtemps les airs d'arrogance d'un fat à talons rouges, parent éloigné du duc de Boufflers. Il fallut donc se battre encore et laisser mon dangereux adversaire étendu sur la place. » Ce n'est pas le seul duel qui devait venir à la traverse de la carrière de Chasot, et le cas devait se renouveler plus tard, on le verra, sous de non moins fâcheux auspices. Cette fois le malheur voulut que le *petit-maître* laissé pour mort sur le terrain fût le propre cousin du duc de Boufflers, pair de France et propriétaire du régiment de Bourbonnais, où servait Chasot; il fallait déguerpir au plus vite ou risquer d'être fusillé. Chasot, sans même penser à prendre avec lui ses chevaux, passa au camp du prince Eugène. L'accueil qu'il reçut des officiers impériaux fut des meilleurs : tous connaissaient sa bravoure et la parfaite loyauté qu'il avait montrée dans la funeste rencontre dont les suites le condamnaient à l'exil, non à la trahison. Le prince Eugène comprit du moins ainsi la chose, et Chasot, libre de ses mouvemens, n'eut dès lors rien de plus pressé que de se faire présenter au prince royal de Prusse, qui campait sur le Rhin. « Un jour, le prince Frédéric dit à M. de Brender : Si vous avez le temps demain, amenez-moi ce jeune Français. Le lendemain, mon mentor m'ayant fait seller un de ses chevaux, je l'accompagnai chez le prince, qui nous reçut dans sa tente, derrière laquelle il avait fait creuser à trois ou quatre pieds de profondeur une grande salle à manger. Son altesse royale, après deux heures d'entretien et après m'avoir fait cent questions, nous congédia, et m'ordonna en la quittant de revenir souvent la voir. » Quelques jours après, Chasot dînait avec le prince dans cette même salle à manger, lorsqu'un trompette du commandant en chef de l'armée française lui ramena ses trois chevaux, qu'on lui renvoyait galamment. Était-ce assez de courtoisie pour un transfuge? On l'eût assurément fait fusiller de la meilleure grâce du monde; mais lui confisquer ses chevaux, quelle vilenie! On aura beau médire de ce temps, c'était le siècle du savoir-vivre par excellence. Partout mêmes traditions de politesse, même grand air. « Le prince Eugène, qui était présent et de bonne humeur, dit : Il faut vendre ces chevaux-là qui ne parlent pas l'allemand. Aussitôt le prince de Lichtenstein mit un prix à mes chevaux, qui furent vendus sur place trois fois plus qu'ils ne valaient. Le prince d'Orange, qui était de ce repas, me dit un peu bas : Monsieur, il n'y a rien de tel que de vendre ses

chevaux à des gens qui ont bien dîné! » Après cette visite, Chasot se trouva plus riche qu'il n'avait jamais été. Chaque jour, le prince royal lui envoyait un palefrenier avec un cheval de main pour se rendre chez lui et l'accompagner dans ses courses. La sympathie, on le voit, existait déjà de part et d'autre; le temps et les circonstances allaient se charger du reste.

I.

Au printemps de l'année 1735, on se préparait des deux côtés du Rhin à une nouvelle campagne. L'armée française, sous le commandement supérieur du maréchal de Coigny, avait son quartier-général à Spire. Au mois de juin, le prince Eugène rejoignit les troupes impériales et s'établit à Heidelberg. Néanmoins les premiers mois s'écoulèrent sans engagemens sérieux, et ce ne fut guère que vers le milieu d'août que le commandant en chef de l'armée impériale fit mine de se vouloir mettre en mouvement pour le combat.

Cependant le prince Frédéric, installé à Ruppin, suivait de là tout ce qui se passait sur le Rhin, avec quel intérêt fiévreux, on le devine. Frédéric guettait de l'œil les événemens, espérant, au premier coup de canon, obtenir le congé de son père pour voler en personne dans les rangs de l'armée impériale, où le prince Léopold de Dessau s'était déjà porté! « A la fin des fins, écrit-il à sa sœur la margrave de Baireuth à la date du 3 juillet, le roi m'a accordé la permission de faire la campagne. Je compte de partir entre ci et quinze jours. » Toutefois sur ces entrefaites Frédéric-Guillaume changea d'avis, se refusant à croire, en dépit des mille bruits qu'on répandait, que rien de sérieux fût au moment de se passer sur le Rhin, et trouvant qu'il ne convenait pas à un prince royal de Prusse d'assister l'arme au bras à l'inaction forcée des impériaux. Pour le dédommager tant bien que mal de cette campagne manquée, le roi proposa à son fils un voyage d'agrément à travers la Prusse. Frédéric, auquel ce plan souriait peu, l'accepta cependant à la condition de s'adjoindre, en qualité de compagnon de route, le chevalier de Chasot, dont l'esprit, la vivacité, l'humeur aventureuse et fantasque, avaient charmé naguère les longs mois d'hiver passés en garnison à Ruppin. Le but de ce voyage, qui ne devait pas se prolonger au-delà de cinq ou six semaines, était d'inspecter les régimens, d'étudier sur les lieux l'administration et de se rendre compte des réformes devenues nécessaires pour couper court à un état de choses de jour en jour plus déplorable. Le prince s'acquitta de cette mission avec un zèle et une intelligence qui remplirent de joie le cœur de son père, lequel approuva toutes les mesures prises par Frédéric et l'assura « du parfait con-

tentement que cette application et ces lumières lui causaient. » Il paraît même qu'à dater de cette époque de meilleurs rapports s'établirent entre Frédéric-Guillaume et son fils, et qu'on entendit beaucoup moins parler de ces déplorables querelles domestiques qui avaient si cruellement assombri les années de jeunesse du prince royal. Revenu à des sentimens tout paternels, le roi semblait désormais se faire un plaisir de rendre hommage aux saisissantes facultés de son fils, et à mesure que le vieux maître, courbé sur sa canne, s'acheminait en maugréant vers sa fin, les intimes confidens de son petit cercle l'entendaient grommeler volontiers entre ses dents qu'*on ne savait pas tout ce qu'il y avait dans Frédéric*. A cet heureux changement dans les manières de Frédéric-Guillaume envers son fils vinrent bientôt se joindre d'autres favorables circonstances, qui projetèrent sur les années suivantes du jeune prince un bien-être, un calme jusqu'alors ignorés, et qu'il ne devait ultérieurement plus retrouver.

A trois milles environ de Neu-Ruppin s'élève, au sein d'une nature pittoresque, la jolie petite ville de Rheinsberg, célèbre, ainsi que tant d'autres cités de la Marche, par l'hospitalité que, lors de la révocation de l'édit de Nantes, elle offrit à des colonies d'émigrés français, dont quelques-uns s'y établirent définitivement. Sur les bords du beau lac si délicieusement entouré de riches collines boisées, on voyait à cette époque les ruines d'un vieux *burg* appelé Klingenberg. Combien de fois, pendant qu'il avait son quartier à Ruppin, le prince Frédéric s'était plu à diriger ses promenades à cheval du côté de cet aimable Rheinsberg! Le site et les environs le charmaient tous les jours davantage et possédaient le secret de le distraire des occupations uniformes et des monotones plaisirs de la vie de garnison, si bien que l'idée lui vint d'y installer sa demeure. Frédéric-Guillaume accéda pleinement à ce vœu, et quelques mois après le mariage de son fils avec la princesse Élisabeth de Brunswick-Bevern, le domaine de Rheinsberg, acquis à beaux deniers comptans par les ordres du roi, fut retourné de fond en comble et reconstruit de nouveau sous la direction du baron de Knobelsdorff, vieux reître qui avait déposé le harnais militaire pour se vouer entièrement à l'architecture et à la peinture. Tout cela fit qu'aux premiers jours de l'été de 1736 le château se trouvait en état d'être habité, et qu'au mois d'août le prince et la princesse vinrent y fixer leur résidence et s'y installer avec leur cour et leur chapelle, dont le célèbre *maestro* Graun dirigeait la musique. Le 4 septembre, le roi et la reine de Prusse voulurent consacrer par leur présence l'inauguration du château. Pendant trois jours, les chasses, les concerts et les feux d'artifice se succédèrent sans interruption; puis,

leurs majestés étant retournées à Potsdam, Frédéric et sa femme restèrent les seuls maîtres de ces aimables lieux, dont ils allaient enfin librement goûter les charmes en compagnie de quelques amis délicats et raffinés.

Dès l'origine, on trouve le chevalier de Chasot installé à Rheinsberg en qualité de boute-en-train, dirigeant toutes les entreprises, qu'il s'agisse d'un bal ou d'une chasse à courre, d'un spectacle ou d'une mascarade, et se mêlant aux plaisirs du prince, qui la plupart du temps l'associe à ses travaux, et ne perd pas une occasion de raconter à ses correspondans ordinaires le détail des faits et gestes du joyeux chevalier. La chronique de cette petite cour de Rheinsberg ne se retrouve plus guère aujourd'hui que par bribes, et comme disséminée à travers les mille correspondances du temps. C'est en vérité grand dommage, car il y avait là des élémens à foison. Que d'aimables riens et de piquantes anecdotes se sont ainsi perdus faute d'un Dangeau pour les enregistrer! Tant de physionomies diverses allant et venant, tant de caractères plus ou moins originaux offraient à l'œil de l'observateur de curieuses particularités! Ajoutez des distractions continuelles, bals, concerts, spectacles de société, qui faisaient s'entrechoquer tous ces amours-propres. « Nous nous divertissons de rien, écrit Frédéric à sa sœur de Baireuth (février 1737), et n'avons aucun soin des choses de la vie qui la rendent désagréable et qui jettent du dégoût sur les plaisirs : nous faisons la tragédie et la comédie; nous avons bal, mascarade et musique à toute sauce. Voilà un abrégé de nos amusemens. » Mais les représentations théâtrales font surtout la grande occupation de cette cour. Dès qu'il s'agit de mise en scène et de rôles à distribuer, le prince de Prusse est tout zèle et tout flammes. Les soirs où chôment le spectacle et le bal, il y a d'ordinaire concert : la chapelle du prince, composée des meilleurs artistes du temps, se réunit, et les quelques élus admis par invitation spéciale goûtent, entre autres jouissances, l'ineffable bonheur d'entendre Frédéric exécuter sur la flûte traversière tantôt un air de sa composition, tantôt divers morceaux de Quantz, de Hasse ou de Graun.

Si les séances musicales n'ont guère lieu qu'en très petit comité, en revanche au dîner figurent sans restriction et toute la cour et tous les hôtes du théâtre. «Nous avons assez nombreuse compagnie ici, écrit Frédéric à sa sœur pendant l'hiver de 1737. Quand nous sommes rassemblés, notre table est ordinairement de vingt-deux à vingt-quatre couverts. Brandt, M. Kannenberg avec son épouse, Keyserling, le jeune Grumbkow, un certain capitaine Kalnein, quelques officiers de mon régiment, Chasot et Jordan composent notre société. » Après le dîner, le prince et la princesse se retiraient dans

leurs appartemens pour le reste de la journée. Vers six heures, on se réunissait de nouveau au cercle de la princesse, mais seulement les personnes invitées; les autres se rassemblaient chez la grande-maîtresse, qui tenait salon, et là, quand le temps était favorable, on combinait quelque joyeuse promenade en gondole.

Cependant ces aimables passe-temps où se laissaient absorber les esprits superficiels n'étaient point l'unique préoccupation de tout le monde au château de Rheinsberg, et parmi les intimes du prince il s'en trouvait plusieurs que de sérieux desseins animaient en secret. C'est ici le cas de dire un mot d'une association restée assez mystérieuse, et dont le but semblait être, en même temps que l'étude approfondie des sciences militaires et de la discipline, une sorte d'émulation morale pour réaliser le type du parfait soldat. C'est à la France que cette fois encore on emprunte son modèle, et la devise de l'ordre, « sans peur et sans reproche, » nous indique suffisamment l'idéal qu'on se propose. Il y a douze chevaliers, reconnaissant pour grand-maître Fouqué, de qui chacun reçoit l'accolade, sans en excepter le royal fondateur. Parmi les autres membres de l'association, on cite les princes Guillaume et Henri de Prusse, frères de Frédéric, le duc Guillaume de Brunswick-Bevern, Keyserling, enfin Chasot, qui, bien que n'exerçant dans cet état-major du prince aucun emploi défini, donne à son entourage, si l'on en croit un des intimes du cercle de Rheinsberg, le baron Bielfeld, une grande idée de ses talens militaires. « Chasot a, si je ne me trompe, beaucoup de dispositions à devenir un jour un général habile, si jamais il est employé dans le militaire, comme je le suppose. » Tous les chevaliers, en entrant dans l'ordre, prennent un nom de guerre : Frédéric s'appelle *le constant*, Fouqué *le chaste*; celui-ci s'intitule *le sobre*, celui-là *le gaillard*, et les lettres qu'on s'adresse mutuellement portent l'empreinte d'une bague qui sert de signe de reconnaissance, et sur laquelle sont gravés ces mots : « vivent les sans-quartier! » On marchait ainsi à son but sans rien dire en étudiant l'art et l'histoire de la guerre, en traitant à fond les questions les plus importantes de tactique militaire et de stratégie, en cherchant à se rendre un compte exact et précis des campagnes et des opérations des grands généraux de l'antiquité et des temps modernes. On travaillait de concert en vue de l'avenir, on se mettait en mesure d'aborder dignement l'ère nouvelle que chacun pressentait grosse d'événemens, et qui en effet s'approchait à grandes journées. Depuis le commencement de 1740, l'état de santé du roi devenait de plus en plus critique. Dès le mois de février, Frédéric, alors à Berlin, écrivait à sa sœur de Baireuth : « Selon toutes les apparences, vous ne reverrez jamais le roi. Pour à présent, sa fièvre est

si véhémente qu'il ne peut guère parler et que nous avons tout lieu de craindre une inflammation de bas-ventre. » Trois semaines plus tard, il écrivait encore : « Comme le roi se trouve beaucoup plus mal que par le passé, j'ai cru de mon devoir de vous en avertir. Ne vous faites plus d'espérance de sa guérison, car il a l'inflammation dans les poumons, et il est impossible qu'il en réchappe. »

Vers la fin d'avril, le roi se rendit à Potsdam dans l'espoir qu'un air plus salutaire relèverait quelque peu sa santé; mais là son état ne fit que s'aggraver, à ce point que, sentant sa mort prochaine, il jugea que le moment était venu de mettre au courant des affaires générales du royaume son fils le prince Frédéric, qui sur ces entrefaites s'était rendu à Neu-Ruppin. Un membre du cabinet et deux ministres d'état lui furent dépêchés à cet effet. Frédéric, qui touchait alors à sa vingt-neuvième année, était au niveau du rôle qui l'attendait; le fardeau des affaires n'avait rien qui pût alarmer un esprit tel que le sien. « Vous pouvez bien juger, écrit-il à Suhm, un de ses fidèles amis, que je suis assez tracassé dans la situation où je me trouve. On me laisse peu de repos, mais l'intérieur est tranquille, et je puis vous assurer que je n'ai jamais été plus philosophe qu'en cette occasion-ci. Je regarde avec des yeux d'indifférence tout ce qui m'attend, sans désirer la fortune ni la craindre, plein de compassion pour ceux qui souffrent, d'estime pour les honnêtes gens et de tendresse pour mes amis. »

Le 18 mai 1740, Frédéric est encore à Ruppin, et nous le retrouvons le lendemain au milieu de la petite cour de Rheinsberg; mais déjà les beaux jours de cette résidence tiraient à leur fin. Dans la nuit du 26 au 27 mai, un courrier arrive en toute hâte de Potsdam, apportant la nouvelle que le roi est au plus mal. Immédiatement les préparatifs de départ sont commandés. Chasot prend les devans, et Frédéric, laissant à Rheinsberg la princesse royale, arrive à Potsdam le même jour. Le prince trouva son illustre père dans un état qui ne laissait plus aucun espoir. Les quelques journées qui restaient au père et au fils pour leurs suprêmes entrevues furent pleines d'émotion; la tendresse avec laquelle le roi l'accueillit, l'affectueuse confiance qu'il lui témoigna, prouvèrent à Frédéric qu'il ne restait plus trace d'anciens ressentimens dans le cœur du vieillard moribond. Avant de quitter ce monde, Frédéric-Guillaume voulut exposer longuement à l'héritier de sa puissance la situation de la Prusse vis-à-vis des divers états de l'Europe. L'histoire doit à M. de Podewils, alors ministre, quelques précieux renseignemens sur cette conversation, dont il fut l'unique témoin. Selon l'idée fixe de Frédéric-Guillaume dictant au lit de mort ses dernières recommandations, il y a deux points fondamentaux sur lesquels il importe qu'un roi de

Prusse ait constamment l'œil attaché : l'agrandissement de sa maison et le bonheur de ses sujets; tout dépend d'une pareille règle de conduite, pourvu que l'on se garde en outre des alliances capables de servir un intérêt étranger. Après avoir d'une voix ferme et calme développé ces principes de politique nationale, le roi éleva sa pensée vers Dieu et termina en s'écriant : « Je meurs satisfait, car je connais maintenant la valeur de celui que j'ai pour successeur. » Trois jours plus tard, le 31 mai 1740, Frédéric-Guillaume rendit l'âme.

Cinq mois se sont écoulés depuis la mort de Frédéric-Guillaume, et le jeune roi, qu'un zèle trop ardent aux affaires a rendu malade à son tour, habite de nouveau Rheinsberg, où il vient se délasser des premières fatigues et des premiers soucis du trône et tâcher de se guérir par le changement d'air d'une fièvre qui le travaille obstinément depuis plusieurs semaines. Bientôt la résidence s'anime d'une vie active, le va-et-vient continuel des visites recommence, et voilà les beaux jours du passé qui semblent renaître. Déjà Frédéric s'apprête à reprendre le cours de ses chères études, si souvent interrompues en ces derniers temps par les voyages forcés et les exigences de la politique; déjà les représentations théâtrales sont remises en question. On parle de monter *la Mort de César*, et il ne s'agit de rien moins que de fonder à Berlin une scène française, laquelle doit s'ouvrir au mois de juin de l'année suivante sous la direction de l'acteur La Noue, chargé par Voltaire au nom de sa majesté prussienne d'engager une troupe assez complète pour jouer la comédie et la tragédie, — lorsque tout à coup un événement inattendu renvoie tous ces projets au second plan.

Le 20 octobre, l'empereur Charles VI était mort en son château de *la Favorite* à la suite d'un léger malaise qu'il avait ressenti à la chasse quelques jours auparavant. Au moment où cette nouvelle parvint à Rheinsberg, Frédéric tenait le lit dans un accès de fièvre si violent que l'adjudant-général Finckenstein crut devoir attendre pour lui communiquer la dépêche que la crise eût un peu cédé. A l'annonce de cet événement, Frédéric ne témoigna pas la moindre émotion; il se contenta de sauter à bas de son lit et d'ordonner à son secrétaire intime de mander sur-le-champ à Rheinsberg le feld-maréchal comte de Schwerin et M. de Podewils, ministre de cabinet. Puis il écrivit tranquillement à Voltaire : « Mon cher Voltaire, l'événement le moins prévu du monde m'empêche pour cette fois d'ouvrir mon âme à la vôtre comme d'ordinaire et de bavarder comme je le voudrais : l'empereur est mort. Cette mort dérange toutes mes idées pacifiques, et je crois qu'il s'agira au mois de juin prochain plutôt de poudre à canon, de soldats, de tranchées, que d'actrices, de ballet et de théâtre... Je vais faire passer ma

fièvre, car j'ai besoin de ma machine, et il en faut tirer à présent tout le parti possible. » Sitôt l'arrivée de Schwerin et de Podewils, on tint conseil, et les conférences ayant duré cinq jours, pendant lesquels le roi ne parut pas une seule fois à la table de la reine, on se sépara, et les ministres retournèrent à Berlin sans que personne entrevît le résultat des délibérations. Frédéric cependant avait tout combiné d'avance en prévision de l'avenir, et ce qui devait se passer n'allait être que la réalisation de plans dès longtemps médités, témoin cette lettre que dès le 27 octobre il adressait à Algarotti : « Une bagatelle comme est la mort de l'empereur ne demande pas de grands mouvemens. Tout était prévu, tout était arrangé. Ainsi il ne s'agit que d'exécuter des desseins que j'ai roulés dès longtemps dans ma tête. »

De ces beaux desseins, le plus profondément enraciné, le plus vivace, c'était l'occupation immédiate de certaines provinces sur lesquelles, dans la pensée de Frédéric, la maison de Brandebourg avait les meilleurs droits à faire valoir. Le 23 décembre 1740, l'armée prussienne entre en Silésie, et treize mois après, à la fin de janvier 1742, le pays tout entier lui appartient. On raconte que lorsque le feu roi, dans un moment d'exaspération, s'avisa de vouloir condamner son coquin de fils à mort, le comte de Seckendorff, ministre d'Autriche à la cour de Berlin, remua ciel et terre pour sauver le jeune prince, dont l'intempérant monarque finit par lui accorder la grâce en grommelant ces paroles prophétiques : « Vous le voulez, soit; mais souvenez-vous bien de ce que je vous dis aujourd'hui : l'Autriche ne sait point quel serpent elle réchauffe là. » Et en effet mieux eût valu, pour la fortune des Habsbourg, que la sentence s'accomplît. A dater de ce jour, l'aigle de Prusse prend son vol et ne s'arrête plus. En vain les balles sifflent dans l'air, en vain les traits s'enfoncent dans ses robustes ailes : s'il tombe farouche et sanglant sur le sol, c'est pour se relever aussitôt, plus fier et plus menaçant dans la défaite que dans la victoire. Tandis que Frédéric s'agitait ainsi de corps et d'âme pour sa gloire et l'agrandissement de ses états, ses amis autour de lui ne s'endormaient pas, et le prince Léopold d'Anhalt-Dessau, comme le chevalier de Chasot, comme tous les autres, tâchaient de suffire à la besogne qu'on leur taillait. A la bataille de Mollwitz, la cavalerie ennemie ayant culbuté l'aile gauche de l'armée prussienne, Frédéric s'efforçait de rallier les fuyards, lorsque tout à coup lui et les quelques amis qui formaient en ce moment son état-major se virent investis par un groupe de cavaliers autrichiens. « Le roi, messieurs ! où est le roi? » s'écriait déjà l'officier ennemi, croyant tenir son prisonnier. A ces mots, Chasot, entraîné par une inspiration soudaine, s'avance résolûment : « Vous demandez le roi,

dit-il, le voici! » La lutte s'engage acharnée, terrible, inégale, car l'intrépide chevalier voit à chaque seconde croître le nombre des assaillans. Il se bat comme un lion, et son courage n'est rien auprès de l'incroyable habileté qu'il déploie à parer les horions qui pleuvent sur sa tête. Encore s'il les évitait tous! mais dans le nombre il suffit d'un qui porte, et celui-là, vigoureusement assené par une lourde latte de cuirassier, va le jeter à bas de sa monture, lorsque fort heureusement ses amis arrivent pour le tirer d'embarras. Deux minutes plus tard, et c'en était fait. On emporte Chasot tout sanglant; sa blessure est profonde, mais le roi est sauvé! Frédéric n'a que des transports de reconnaissance, des hymnes d'action de grâces pour cet héroïque compagnon, proposé pour le moment à l'admiration universelle de l'armée, et dont Voltaire se chargera plus tard de célébrer la gloire en vers détestables :

Il me souvient encor de ce jour mémorable
Où l'illustre Chasot, ce guerrier formidable,
Sauva par sa valeur le plus grand de nos rois.
O Prusse, élève un temple à ses fameux exploits!

On n'éleva point de temple à Chasot, mais on le fit chevalier de l'ordre *pour le mérite*, et on le nomma major du régiment des dragons de Baireuth. Chasot avait alors vingt-six ans, et son dévouement ne devait pas en rester là. Tout le monde connaît l'histoire de la seconde campagne de Silésie au commencement de l'année 1745. L'Autriche s'était liée, par le traité de Varsovie, avec l'Angleterre, la Hollande et la Saxe; les deux puissances maritimes avaient promis de fournir à Marie-Thérèse les subsides nécessaires à une vigoureuse reprise d'hostilités contre la Prusse. Grande fut donc alors la perplexité de Frédéric, qui, de quelque côté qu'il regardât, n'apercevait que des ennemis. La France, en dépit d'un bon vouloir énoncé mainte fois, semblait ne se pouvoir résoudre à attaquer l'Autriche, et à Saint-Pétersbourg un parti très nombreux, qui tirait ses inspirations de la cour de Vienne, se flattait d'amener avant peu l'impératrice Élisabeth à se déclarer ouvertement, elle aussi, contre la maison de Brandebourg. Le roi ne se faisait aucune illusion sur l'état des choses, et sentait qu'il n'avait à s'en remettre désormais qu'à ses propres forces. Un moment l'idée lui vint de s'adresser à Louis XV, pour lui demander son appui; mais lorsqu'il fallut envoyer la lettre, Frédéric hésita, son orgueil se raidit, et plutôt que de consentir à cette démarche, il aima mieux affronter seul la coalition. « La situation présente est aussi violente que désagréable, écrit-il de Neisse, le 19 avril 1745 à son ministre, M. de Podewils. Mon parti est tout pris. S'il s'agit de se battre, nous le ferons en dés-

espérés. Enfin jamais crise n'a été plus grande que la mienne; il faut laisser au temps de débrouiller cette fusée, et au destin, s'il y en a un, à décider de l'événement. Le jeu que je joue est si considérable, qu'il est impossible d'en voir l'issue avec sang-froid. Faites quelques vœux pour le retour de mon heureuse étoile. » Et ailleurs, presque à la même date : « J'ai jeté le bonnet par-dessus les moulins; je me prépare à tous les événemens qui peuvent m'arriver. Que la fortune me soit contraire ou favorable, cela ne m'abaissera ni m'enorgueillira, et s'il faut périr, ce sera avec gloire et l'épée à la main! » Le plan du roi était de se tenir tranquille en Silésie et d'y attendre les mouvemens de ses ennemis, résolu à se porter à leur rencontre avec toutes ses forces, et à provoquer une bataille décisive pour savoir qui, des Hohenzollern ou des Habsbourg, resterait à l'avenir maître de cette province. Toutes les mesures avaient habilement été prises pour amener dans la plaine les Autrichiens et les Saxons, et Frédéric voyait avec joie leurs marches se combiner au gré de sa tactique. On devait livrer bataille le 4 juin. La veille au soir, l'envoyé de Louis XV, M. le marquis de Valori, se fait annoncer chez le roi pour lui donner la nouvelle de l'occupation de Tournay par l'armée française. Frédéric reçoit le marquis dans sa tente; puis, après avoir entendu son rapport : « Je vous en fais mon compliment, » dit-il, et il ajoute avec un accent dont la précision double l'autorité de ses paroles : « J'espère que demain j'aurai de bonnes nouvelles à mander au roi. *Les ennemis sont où je les voulais*, et je les attaque demain. »

Ainsi se leva cette glorieuse journée de Hohenfriedberg. Jamais on n'avait vu plus belle matinée de printemps. Après avoir dormi quelques heures enveloppé dans son manteau, Frédéric tint conseil un peu avant l'aurore; les généraux avaient à peine rejoint leurs divers postes, que déjà grondait la canonnade. L'affaire fut chaude, et malgré les avantages obtenus d'abord par le duc de Brunswick, l'ennemi, soutenu par de nombreux renforts, avait fini par maltraiter les bataillons prussiens de telle sorte qu'on pouvait les croire arrivés à ce degré d'exténuement où il devient facile de calculer combien de minutes va durer encore la résistance. Tout à coup les fanfares éclatent, le sol frémit sous les pieds des chevaux. Hourra! ce sont les dragons de Baireuth qui chargent comme la tempête; le sabre au poing, les voici qui accourent en formant deux colonnes : Schwerin commande l'une, à la tête de l'autre galopent le général Gessler, et près de lui Chasot, qui n'a garde de manquer une si belle fête. L'infanterie autrichienne est pourfendue et culbutée; deux mille cinq cents prisonniers, plus de soixante drapeaux conquis, l'armée alliée regagnant éperdue les montagnes d'où la veille elle

descendait dans l'entière sécurité de la victoire, tels furent les résultats de cette charge héroïque des dragons de Baireuth. Quelques heures après, Frédéric s'écriait en traçant le bulletin de la journée : « Action inouie dans l'histoire, et dont le succès est dû aux généraux Gessler et Schmettau, au colonel Schwerin, et au brave major Chasot, dont la valeur et la conduite se sont fait connaître dans trois batailles également. » Ce fut le plus beau moment de la gloire et de la faveur du chevalier. A dater de ce jour, que Frédéric appelait *le plus décisif de sa fortune*, et auquel Chasot en présence de toute l'armée avait pris une part si active, le chevalier porta l'aigle de Prusse dans ses armes, et le roi s'apprêtait à le nommer colonel de son régiment de Baireuth, lorsqu'une fâcheuse affaire vint se mettre en travers de sa carrière et pour un temps du moins couper court à ses espérances.

Il y avait aux dragons de Baireuth un officier du même grade que Chasot, Polonais de naissance, et nommé Stanislas de Bronickowski. Cet homme, grand, beau, taillé en hercule, avec cela d'un tempérament impraticable, passait pour l'un des plus féroces duellistes de l'armée et professait en outre une souveraine répulsion à l'égard de tout ce qui portait un nom français. A ce seul titre, M. de Chasot lui déplaisait infiniment, et pour s'attirer la haine de ce farouche *bourreau des crânes*, le jeune chevalier n'aurait pas même eu besoin de tant se distinguer. Ici les actions d'éclat étaient un luxe véritablement inutile; la qualité de gentilhomme français suffisait. Plusieurs fois, à propos d'affaires de service, on avait essayé d'escarmoucher, mais sans résultat, et c'était toujours partie remise, au grand mécontentement de Bronickowski, dont la sourde animosité ne désarmait pas. Cependant, comme en pareil cas il ne s'agit que de bien vouloir, l'occasion dépend toujours plus ou moins de celui qui la cherche, et notre homme finit par avoir sa rencontre. Laissons Chasot nous donner lui-même le détail de l'aventure dans un passage de ses mémoires.

« La paix ayant été signée à Dresde le 25 décembre, le régiment de Baireuth, dont le général Schwerin reprit alors le commandement, se mit en marche, et M. de Schwerin eut l'attention que l'escadron du major en question ne se trouvât jamais avec le mien dans le même village. Ce ne fut qu'à Pasewalk que ces mêmes escadrons ne purent éviter de se rencontrer et de passer la nuit. Le lendemain, il y eut un *picnic* en l'honneur des dames du régiment. Le major en question, étant de la garnison de Pasewalk, voulut aussi être du *picnic*, où il se comporta mal, ne nous entretenant que de ses prouesses, de l'ancienneté de sa famille, de sa force et de tous ceux que sa valeur avait envoyés dormir à l'autre monde, et finissant par insulter toute la compagnie l'un après l'autre, ce qu'il continua jusqu'à minuit. Il me fit

l'honneur pendant toute cette fête de me qualifier de *marquis français*, et de me suivre pour m'inquiéter à toutes les places où je me retirais pour m'entretenir avec des personnes à qui j'avais à parler. Je crus m'en débarrasser en lui disant à l'oreille de se tranquilliser jusqu'au lendemain; mais bientôt, le voyant s'adresser à M. de Schwerin et s'approcher très brusquement de lui, je le pris fortement par le bras pour le faire se ressouvenir du respect qu'il devait à son général, et que c'était à un autre qu'il avait affaire. »

Cependant toute la compagnie se retire : Chasot donne la main aux dames, et sitôt libre s'empresse de revenir à son major.

« Je rentrais pour lui faire compagnie, lorsqu'en me demandant si j'étais sorti pour commander mon cercueil, il me porta, à un pas de la porte que j'avais fermée, et sans me laisser le temps de me mettre en garde, un coup de sabre à la tête qui m'atteignit à la tempe droite, et fendit d'outre en outre mon chapeau, garni d'un point d'Espagne très fort en argent, ce qui diminua la force de ce coup mortel. Je tirai mon sabre, et bientôt le combat fut à mon avantage. Après avoir d'un coup de sabre emporté l'*éguillette* et parsemé la salle des lambeaux de son uniforme, je n'ambitionnais que la satisfaction de désarmer un homme plus grand et qui se croyait plus fort que moi. Je lui avais déjà fait faire le tour de la salle jusqu'auprès d'un fourneau, où je voulus lui arracher le sabre de la main; mais le pied me glissa, et je reçus un coup de pointe dans le bras droit qui perça jusqu'à l'os. La douleur que j'en ressentis m'anima trop contre mon adversaire, auquel j'eus le malheur d'enlever le crâne d'un coup de sabre contre la porte où j'avais reçu ma première blessure, et où il tomba raide. »

Chasot écrivit au roi, ne lui demandant d'autre grâce que celle de faire examiner et juger son duel avec toute la sévérité possible, mais en même temps « suppliant sa majesté de se ressouvenir qu'elle seule avait donné lieu à cette malheureuse affaire. » Frédéric prit très mal la chose, et voulut absolument y voir une sorte de complot des officiers du régiment de Baireuth contre un militaire qu'il avait très souvent honoré de sa faveur. « On en veut aux étrangers, écrivait-il à cette occasion au général Schwerin, et c'est un parti-pris de leur rendre la vie impossible dans mon armée. Eh bien! justement Bronickowski sera remplacé dans les rangs par un officier de sa nation, et j'entends que ces messieurs qui se mêlent de faire de l'opposition sachent une fois pour toutes que c'est moi qui suis le maître, et que je puis placer qui il me plaît! » Traduit devant un conseil de guerre, Chasot fut acquitté à l'unanimité; mais le roi, intraitable jusqu'au bout, mit en marge de la sentence : « Un an de forteresse à Spandau. »

Chasot passa deux mois à soigner ses blessures tout en méditant sur l'instabilité des amitiés royales, et le printemps venu, il se mit en devoir d'obéir.

« J'arrivai le soir dans la ville de Spandau, où le régiment du prince de Prusse, frère du roi, était en garnison. J'y passai la nuit. Le lendemain, à dix heures avant midi, je montai dans ma voiture pour me rendre à la forteresse, éloignée de quatre cents pas de la ville. J'avais déjà passé un bout de la chaussée et me trouvais à quarante pas du premier pont-levis, lorsque j'aperçus une quantité de chevaux et entendis une voix qui criait à mon cocher d'arrêter. Cette voix était celle de son altesse royale le prince de Prusse, qui mit pied à terre, s'approcha de ma voiture, m'ordonna d'en descendre et de l'accompagner à la forteresse, où il voulait me livrer lui-même au commandant, nommé M. de Kleist. Celui-ci parut étonné de me voir arriver à côté du prince de Prusse à la tête d'une grande escorte, composée de princes, de généraux et de plusieurs ministres étrangers. Son altesse royale eut la bonté de me mener avec elle sur tout le rempart jusqu'au bel appartement qu'elle m'y avait destiné, et dont elle voulait bien elle-même me mettre en possession. Cet aimable et généreux prince me dit alors ce peu de mots, qui resteront toujours gravés dans ma mémoire et dans mon cœur : « Adieu, Chasot; gardez votre bonne humeur, je viendrai vous voir. Les honnêtes gens vous feront compagnie, et, comme la belle promenade sur le rempart vous donnera à tous de l'appétit, ma cuisine et ma cave en ville ne laisseront rien manquer à votre table, quelque nombreuse que soit votre compagnie. »

Au reste, le séjour dans la forteresse de Spandau, qui s'annonçait, comme on voit, sous les plus favorables auspices, ne devait point se prolonger au-delà de quelques semaines. Le roi, de retour à Potsdam d'une tournée qu'il venait de faire aux eaux de Pyrmont, ne tarda pas à se reprendre au souvenir de son ami captif. Soit revirement d'idée, soit qu'il eût d'avance résolu de s'en tenir à l'impression morale, il écrivait, en date du 17 juin, au général Schwerin : « Quoique je n'aie pas pour habitude de me départir des jugemens et arrêts prononcés par moi, et que bien au contraire j'entende qu'ils soient exécutés dans leur rigueur, j'ai néanmoins décidé, en considération de sa vaillance et de ses bons services, de relever le major Chasot, du régiment de Baireuth, du temps de forteresse qui lui reste à faire, et comme j'ai à lui parler, vous aurez à lui intimer l'ordre de se rendre ici à Potsdam, auprès de moi, pour rejoindre ensuite son régiment, quand je le jugerai convenable. » Quelques jours après, les deux amis se revoyaient. Frédéric essaya bien d'abord de froncer le sourcil et de parler d'un ton bourru; mais Chasot n'était point homme à se laisser déconcerter. Quand il eut exposé les faits tels qu'ils s'étaient passés, et prouvé qu'il avait agi sans reproche et seulement selon ce que l'honneur et les circonstances commandaient, force fut à son royal maître de s'humaniser et de finir la scène comme il n'aurait peut-être pas demandé mieux que de la commencer, en le pressant dans ses bras.

Tout était oublié. Frédéric, partant pour une inspection en Silésie, emmena Chasot dans son état-major. Pendant toute la durée du voyage, le chevalier vécut en intimité avec le prince Ferdinand, frère du roi, et le prince Ferdinand de Brunswick. Ce ne fut qu'au retour à Berlin, et après avoir passé quelques jours au château, qu'on lui permit de prendre congé pour rejoindre son régiment. Les dragons de Baireuth étaient alors casernés à Treptow, sur la frontière du Mecklembourg, et à quelques milles de la jolie résidence d'Alt-Strelitz, où le duc Adolphe-Frédéric III et son élégante compagne, la duchesse Sophie-Dorothée, tenaient leur cour. Chasot n'eut garde de négliger le précieux voisinage, et devint bientôt un des membres les plus assidus de l'aimable coterie. La duchesse, excellente musicienne, avait une chapelle fort renommée; le chevalier de son côté ne haïssait pas la musique, et savait même au besoin mettre à profit les leçons de flûte qu'il avait reçues de Frédéric. Tout cela faisait qu'on s'entendait à merveille et qu'on bénissait chaque jour le sort d'un si ingénieux rapprochement. Chasot dirigeait tout, menait tout; l'orchestre lui paraissant trop peu nombreux, il l'augmenta. Puis, s'étant aperçu qu'il n'y avait point de salle de concert dans le château, il en fit bâtir une, et la duchesse, émerveillée de voir un tel héros jouer si galamment de la flûte traversière, en perdait le boire et le manger. Quant au duc, il ne cessait de se récrier d'admiration, et cédant à l'entraînement général, Jean-Guillaume Hertel lui-même, le maître de chapelle de la cour, écrivait sa *Théorie de la musique pour servir à l'usage de M. le chevalier de Chasot*.

C'était, on l'avouera, échapper galamment aux ennuis de la vie de garnison, qui du reste pour Chasot ne se prolongeait guère au-delà des mois d'automne. Sitôt le carnaval ouvert, le roi rappelait à la cour son favori, et Dieu sait quelle joie on avait alors à se retrouver entre gens de plaisir et de guerre, tous beaux esprits et bons vivans. L'Opéra de Berlin comptait à cette époque parmi les merveilles du genre; Graun et Hasse y donnaient leurs chefs-d'œuvre, qui rencontraient là pour interprètes les plus illustres virtuoses de l'Italie : Salimbeni, Romani, Bruscolini, Porporino, la Venturini et la Masi. Chaque saison voyait au moins se produire deux opéras de Graun; ainsi se succédèrent en quelques années (1744-1748) *Artaxerce*, *Caton d'Utique*, *Alexandre et Porus*, *Lucius Papirius*, *Adrien en Syrie*, *Démophon*, *Caïus Fabricius* et *Cinna*. Frédéric, en amateur expert, ne manquait pas une répétition; il réglait les mouvemens, mettait en scène et faisait manœuvrer le corps de ballet du bout de cette même canne à bec de corbin dont il se servait sur les champs de bataille. Quand la dernière

épreuve avait eu lieu à la satisfaction générale, c'était encore lui, le roi, qui fixait le jour si impatiemment attendu de la représentation.

Ce jour-là, tout Berlin avait la fièvre. A cinq heures s'ouvrait le théâtre, à six commençait la symphonie d'introduction. Il fallait voir en ces solennités les lourds carrosses de gala s'ébranler des quatre points de l'horizon. Aux abords du théâtre, quel tumulte et quel remue-ménage! Peu à peu se remplissent les loges et les galeries de la vaste salle illuminée *a giorno*; à l'entrée du parterre sont apostés deux gardes du corps en habits rouges à broderies d'argent, et de chaque côté de la scène deux grenadiers de Potsdam se tiennent immobiles, l'arme au pied. L'un après l'autre apparaissent dans l'orchestre les divers membres de la chapelle, trente ou quarante exécutans environ, que va diriger le maestro Graun en personne; le voilà qui s'assied au clavecin, perruque en tête et manteau rouge sur l'épaule. Tout à coup la musique des gardes du corps et du régiment des gendarmes, installée dans les loges découvertes du troisième rang, sonne une fanfare: c'est la reine-mère et la reine qui entrent et prennent place avec tout un cortége d'altesses dans la grande loge du milieu. Les princes du sang occupent le parquet et se rangent autour du fauteuil du roi, dressé près de l'orchestre. Les portes s'ouvrent, clairons et timbales de saluer de nouveau: cette fois une émotion parcourt la salle; Frédéric marche droit à sa place, passe la salle en revue du bout de sa lorgnette, s'assied. L'ouverture commence.

Un opéra de Graun était alors le fin régal des connaisseurs; mais le public, tout en professant une juste et profonde estime à l'endroit de ces élucubrations méritoires, réservait son enthousiasme pour d'autres divertissemens: la danse et le ballet par exemple, qu'il ne se lassait pas d'applaudir et de célébrer dans la personne de la Barbarina, leur plus illustre coryphée. Parmi ces reines de l'air et ces étoiles qui brillent un soir et disparaissent dans un nuage de gaze et de tarlatane, je doute qu'il y en ait eu dont la renommée ait fait plus de bruit. Si extraordinaires que soient les succès de ce genre auxquels ont assisté les générations nouvelles, il faut croire que rien de tout cela ne saurait se comparer à la prestigieuse puissance que vers l'an de grâce 1744 exerçait la Barbarina sur le public de Berlin, et certes dans cet immense applaudissement, dans cette acclamation unanime de la ville et de la cour, sa beauté, ses talens, son esprit entraient pour beaucoup; mais alors pourquoi l'aimable virtuose, qui n'en était plus à ses débuts, aurait-elle passé à Paris, à Londres, à Venise, je ne dirai point sans être remarquée, à Dieu ne plaise! mais sans y provoquer ces explosions de fanatisme? C'est qu'à Berlin seulement ces avantages se compliquaient de l'attrait irrésistible

qui s'attache aux aventures romanesques, et qu'ici la ballerine était une héroïne. Il va sans dire que sa majesté le roi de Prusse avait travaillé de son mieux à lui créer cette position exceptionnelle : terrible *impresario* que le grand Frédéric, et qui vous menait tambour battant ses pensionnaires ! Quatre hommes avec un caporal, et huit jours de casemate, c'était sa manière d'avoir raison des enrouemens et des foulures (1), et aussi facilement qu'il vous envoyait une cantatrice à Spandau, il eût mis le feu aux quatre coins de l'Europe pour avoir à Berlin la danseuse qui lui plaisait. *Enlevons Hermione !* ce despote dilettante ne connaissait pas d'autre devise. Comme trait de mœurs, son histoire avec la Barbarina mérite d'être racontée.

En novembre 1743, le comte Cataneo, diplomate au service du roi de Prusse, avait engagé à Venise, au nom de son auguste maître, la belle et triomphante signora Barbarina Campanini. Déjà la nouvelle de la signature du contrat était parvenue à Potsdam, déjà chacun se faisait une fête de voir danser l'étoile au firmament du carnaval prochain, lorsque l'aimable bayadère, ayant subitement tourné la tête à lord Stuart de Mackenzie, un jeune et riche damoiseau qui ne parlait que de l'épouser, déclara au comte Cataneo qu'elle changeait d'avis et n'irait point à Berlin, mais à Londres. Le comte voulut d'abord mettre en avant la question de l'engagement; mais on lui répondit, en pirouettant sur la jambe gauche, qu'on était mariée avec lord Stuart, et que le contrat n'offrait rien de sérieux, n'ayant pas été paraphé de la main du *caro sposo*. Inutile de peindre l'embarras et les perplexités du négociateur. Le plénipotentiaire aux

(1) On sait comment il en agit avec la Mara. Voici en quels termes le *Mercure de France* de 1780 rend compte de cet acte, assez barbare par lui-même pour se pouvoir passer de l'appareil déclamatoire évidemment inspiré au journaliste par les besoins de la polémique du moment. « M^me^ Mara ne peut chanter, parce que M^me^ Mara est malade; le roi ordonne qu'elle chante, et en conséquence de cet ordre inique, des soldats viennent l'arracher de son lit de douleur où elle vient de recevoir les sacremens, la jettent dans une voiture qui ne sert qu'à transférer des condamnés au lieu du supplice, et la traînent ainsi jusqu'au théâtre. Là un officier avec ses six dragons la reçoit, et après l'avoir prise des mains du sous-officier de gendarmerie qui escortait la voiture, il l'accompagne jusqu'à sa loge, où il se poste en sentinelle pour voir par ses yeux que Sémiramis ne néglige aucun des soins de sa toilette. Se figure-t-on pareille barbarie : une jeune femme, sans égard pour ce qu'on doit à la pudeur de son sexe, à son orgueil d'artiste, exposée aux regards offensans d'un lieutenant de dragons! Mais ce n'est pas tout. Lorsqu'elle entre en scène, deux grenadiers se placent à ses côtés, et voilà les géans fameux de la garde de Potsdam, l'amour et le joujou de l'ambition du roi de Prusse, qui se mettent à surveiller les sons d'une cantatrice, toujours prêts à l'écraser de leurs baïonnettes au cas où elle ferait mine de vouloir se taire. Et tandis que de telles horreurs, dignes du moyen âge, se passent sur la scène, le docte et philosophique Berlin est assis tranquillement au parterre, et se réjouit de voir son sage roi causer et rire avec un prince du Nord qui le visite en ce moment. En vérité, tout cela semble incroyable, et nous-mêmes n'y ajoutons foi que parce que nous le tenons d'une source irrécusable. »

abois se mit en devoir d'en référer à son souverain, lequel, peu endurant de sa nature, entra dans une colère folle à l'idée d'avoir été bafoué par une ballerine. La réponse de Frédéric fut qu'il fallait réclamer immédiatement l'intervention de la république de Venise en cette affaire, et au besoin employer les mesures coercitives pour amener la signora à remplir son engagement. La sérénissime république déclina sa compétence et allégua pour excuse que le comte Cataneo, n'étant point accrédité en qualité d'envoyé de sa majesté prussienne, n'avait pu agir que comme personne privée. Alors on eut recours, sans réussir davantage, aux ministres de France et d'Espagne. Cependant le carnaval s'avançait, et Berlin continuait à ne pas voir venir sa danseuse; mais le roi n'était point homme à en démordre. Le comte Dohna, son ministre à Vienne, reçut l'ordre péremptoire de régler le différend avec M. de Contarini, envoyé de la république près la cour d'Autriche, et comme le sénat continuait à faire la sourde oreille, les autorités prussiennes s'empressèrent de saisir les équipages de l'ambassadeur vénitien Capello, qui, voulant se rendre à Londres par Hambourg, avait eu l'imprudence de s'aventurer sur les terres de Frédéric. L'attentat produisit au palais ducal l'effet qu'on en espérait, et peu de temps après M. de Contarini était en mesure d'annoncer au comte Dohna que le gouvernement de la république, afin de complaire aux légitimes vœux de sa majesté, venait de faire arrêter la signora Barbarina Campanini.

Restait maintenant à transférer la belle de Venise à Berlin et à la soustraire pendant toute la durée de l'expédition aux tentatives et coups de main du jeune lord, plus éperdûment épris de son idole depuis qu'on la lui enlevait pour le roi de Prusse. La chose était de conséquence, et le cabinet de Saint-Marc, s'éclairant en ce point si délicat des instructions du comte Dohna, n'eut garde de rien négliger pour mener à bien une œuvre si heureusement commencée. A la faveur des ombres de la nuit, ou, si l'on aime mieux, *per amica silentia lunæ*, la brillante signora, dûment accompagnée de sa respectable mère et d'une suivante, fut conduite sous bonne escorte hors de Venise. Puis, une berline de voyage hermétiquement close l'ayant transportée à Palmanuova, elle y trouva, en mettant le pied sur la frontière autrichienne, un ancien intendant du comte Dohna, nommé Mayer, et d'une résolution à toute épreuve. Cet honnête fonctionnaire exhiba aux yeux du commandant militaire vénitien les pleins pouvoirs qu'il tenait de son excellence l'ambassadeur Contarini, et l'aimable captive lui fut à l'instant remise, ainsi que la responsabilité ultérieure du voyage. Outre les mesures de sécurité auxquelles naturellement Mayer avait à pourvoir jour et nuit, le comte Dohna s'était fait un plaisir de lui tracer de sa propre

main les instructions les plus précises au sujet des soins à prendre pour maintenir la demoiselle en belle humeur. Multiplier les complimens et les flatteries, ne rien épargner pour tromper les ennuis de la route, et célébrer sur tous les tons à la jolie voyageuse les beautés de la capitale, les pompes de la cour et la magnificence du grand monarque qui s'apprêtait à la recevoir, tel était le programme auquel maître Mayer se conforma de son mieux et sans trop d'encombre, du moins jusqu'à Goritz. Là, comme on relayait, notre honnête homme d'intendant vit tout à coup apparaître à ses yeux lord Stuart. Ménélas, en compagnie d'un nombreux domestique, arrivait pour délivrer Hélène. Cependant, avant d'en venir aux mains, le courtois chevalier offrit de payer à prix d'or la rançon de la captive; mais l'intendant fut incorruptible et répondit aux propositions du jeune seigneur britannique par une attitude de nature à justifier la confiance qu'on avait placée en lui. En face d'un si sublime désintéressement, lord Stuart comprit qu'il n'avait plus qu'à recourir aux grands moyens, et tandis que ses gens précipitaient le cocher à bas de son siége, il se mit à faire pleuvoir les coups de canne sur le dos de Mayer. Malheureusement pour sa seigneurie, la police était sur ses gardes. Aux premiers cris de la victime, la force armée accourut, et lord Stuart, conduit chez le commandant militaire, ne recouvra sa liberté qu'après avoir signé l'engagement de ne plus arrêter les diligences. Les rapports de Mayer au comte Dohna disent que la danseuse « reprit sa route, mais fort troublée par cet événement et se mourant presque d'amour et de chagrin. »

Le ministre de Prusse à Vienne avait à peine eu le temps d'être mis au courant de l'aventure, qu'un beau matin lord Stuart tombe chez lui, et réussit à l'émouvoir tellement au récit de sa flamme et de ses infortunes, qu'il en obtient un passeport pour Berlin, et, mieux encore, une lettre de recommandation pour l'un des ministres de Frédéric, M. de Podewils, à l'aide duquel notre amoureux espère bien arriver jusqu'au roi. Hélas! jamais héros de roman n'eut plus mauvaise chance. Tandis qu'on se le renvoyait de chancellerie en chancellerie, tandis qu'il brûlait le pavé des routes pour regagner les momens perdus, Barbarina débutait à Berlin aux applaudissemens frénétiques de toute la cour, et le roi, charmé par les talens et la beauté de la danseuse, et sans doute aussi piqué au jeu par tout ce qui venait de se passer dans l'avant-scène, s'inscrivait en tête de ses adorateurs. L'instant, on l'avouera, était bien choisi pour essayer d'attendrir Frédéric. Lord Stuart, avec cette imperturbable étourderie particulière aux amoureux, vint donner tête baissée dans la muraille, et s'y rompit le crâne. Dans ce jeune pair d'Angleterre réclamant à tous les échos sa maîtresse ou sa femme, le roi ne

vit qu'une sorte de maniaque dont il fallait se débarrasser au plus vite. Bientôt, les plaintes de cet Orphée l'ennuyant outre mesure, il lui fit dire poliment que, s'il ne s'empressait de quitter Berlin dans les vingt-quatre heures, on l'enverrait chercher son Eurydice, non point dans les enfers, mais au fin fond d'une casemate, et lord Stuart obéit en invoquant Erinnys. Quelques lettres qu'il écrivit de Hambourg à l'objet de ses feux furent interceptées par la police. Pensant qu'on dédaignait de lui répondre, le jeune lord s'en retourna dans son pays, entra au parlement et y devint l'un des adversaires les plus éloquens de la politique étrangère du roi de Prusse. Quant à la signora Barbarina, les succès, la fortune et la faveur d'un illustre monarque ne tardèrent pas à lui faire prendre Berlin en patience. Tout est bien qui finit bien, a dit le grand Shakspeare, et Danaé se console en bonne fille d'habiter sous les cieux les plus inclémens, pourvu que la pluie d'or en tombe.

Toute reine de théâtre a sa cour. L'hôtel de la Barbarina devint alors le rendez-vous d'une société d'élite; Frédéric y installa ses petits soupers, dont le comte Algarotti, le général de Rothenbourg et le chevalier de Chasot furent les commensaux habituels. Le spectacle terminé, on se réunissait là en cercle tout à fait privé, et, le vin de Champagne aidant, la nuit se prolongeait au milieu des libres propos et des éclats de rire. La Barbarina, phénomène très rare chez les danseuses, ne manquait pas d'un certain piquant dans l'esprit, et sa conversation n'avait rien de décourageant pour les admirateurs de ses charmes et de ses talens chorégraphiques; le roi aimait ses reparties presque à l'égal de ses œillades, et c'était un besoin pour lui de ne voir à la ronde que des cœurs tendrement épris pour la belle sultane. Chasot surtout possédait le privilége de provoquer sur ce point son malicieux persifflage, et peut-être, en ayant toujours à la bouche les prétendus succès de son ami, le monarque trop peu jaloux ne se trompait-il pas tant qu'il en avait l'air. Quant au chevalier, il se laissait berner le mieux du monde, et jamais on ne se prêta plus galamment à la plaisanterie. Le roi criblait de traits aigus le front de sa victime, qui supportait d'ailleurs son sort sans trop d'ennui. Longtemps après que la signora se fut retirée de la scène pour épouser le fils du chancelier Cocceji, la plaisanterie continuait encore; Frédéric, dans son *Épître sur la modération dans l'amour*, s'égayait sur les bonnes fortunes du chevalier, et d'un ton moitié philosophique et moitié paterne s'efforçait de le prémunir contre les dangers et les écueils de la passion.

Ainsi pour l'heureux Chasot s'écoulaient les années dans la faveur et les divertissemens. Le carnaval le ramenait régulièrement à la cour, d'où il ne s'exilait guère qu'au printemps, pour aller rejoindre

sa garnison, et en se promettant bien d'accourir de nouveau dès le premier prétexte. Un opéra, un concert, un ballet, le simple début d'une danseuse, tout lui était occasion de reparaître, et sans lui le *directeur des plaisirs du roi*, le fameux baron de Poellnitz lui-même, n'eût point voulu disposer le programme d'une fête. En 1750, la margrave de Baireuth et son époux étant venus faire visite à leur royal frère, tous les ducs, princes et dynastes relevant plus ou moins de la couronne de Prusse furent conviés. Comme il s'agissait de célébrer dignement la présence de si nobles hôtes, Frédéric ordonna d'immenses préparatifs dans ses résidences de Potsdam, de Charlottenbourg et de Berlin, et pour clore une série de festins, d'illuminations et de représentations théâtrales comme on n'en avait certes jamais vu au pays qu'arrose la Sprée, il imagina un carrousel dont la pompe rappela toutes les splendeurs du règne de Louis XIV. Chasot se plaît à retracer dans ses mémoires les diverses péripéties de cette solennité qui tint en émoi la plupart des cours d'Allemagne, et dont les détails nous initient au train de vie de cette époque.

« Le carrousel attira un nombre prodigieux d'étrangers de toutes les nations à Berlin. Bientôt les villes de Prague, Dresde, Leipzig, Nuremberg, Francfort et autres ne purent fournir la quantité suffisante de grosses perles et de pierreries pour les magnifiques habillemens des chevaliers, pour les harnais de leurs chevaux, couverts de housses brodées et pendantes jusqu'à terre. Pour mon costume, on m'avait envoyé secrètement de Dresde, par le premier danseur, nommé Pitro, une si grande quantité de diamans faux, qu'on aurait pu en garnir deux équipages complets. Ces diamans de toute beauté, montés en argent, appartenaient au roi de Pologne, et étaient destinés pour le théâtre. Le service qu'on me rendit en me prêtant ces pierreries m'épargna une grande dépense et la peine sans doute inutile d'en chercher partout ailleurs. Malgré cependant cette grande épargne, le compte des dépenses occasionnées par le carrousel, par un long séjour, avec beaucoup de chevaux, à Potsdam et à Berlin, pour les exercices ou les répétitions analogues à cette fête guerrière, se montait à onze mille et trois cents écus. L'on ne se trompe certainement pas beaucoup dans son calcul en faisant monter la dépense des chefs de quadrille, surtout celle du prince de Prusse et du prince Henri, à trente-sept et même quarante mille écus pour cette fête. »

A ces galas solennels dont s'occupait l'Europe succédaient les réunions privées, les petits cercles de musique intime. Sur ce champ de bataille comme sur les autres, le grand Frédéric aimait à vaincre. On sait quel habile, quel imperturbable dilettante c'était que ce puissant monarque, et combien il excellait dans l'art de jouer de la flûte traversière. Ce goût, qu'il n'abandonna du reste que fort tard, et lorsque ses doigts, raidis par l'âge et la maladie, se refusè-

rent à toute espèce d'évolution chromatique, — ce goût faisait alors ses délices. La flûte était devenue entre ses mains un terrible instrument de tyrannie. L'entendre, l'applaudir, ne suffisaient point : il fallait encore pouvoir faire sa partie, *concerter*. On n'était son aide de camp et son ami qu'à ce titre; aussi maréchaux, généraux, capitaines, et jusqu'aux simples lieutenans, tout le monde plus ou moins s'en escrimait, et pour enlever un arpége on n'eût point dans l'armée entière trouvé de plus vaillant officier que le colonel de Chasot. Au clavecin était assise l'abbesse de Quedlinbourg, cette aimable et spirituelle princesse Amélie, si cruellement martyrisée par son auguste frère. A côté de la gracieuse accompagnatrice, debout à son pupitre, se tenait le roi, grave, attentif, irréprochable en son maintien, et vis-à-vis de lui, jouant la seconde flûte, le prince héréditaire de Strélitz, virtuose, hélas! trop peccable, dont l'embouchure trahissait la bonne volonté, et qui ne manquait jamais de commettre aux mêmes endroits les mêmes écarts de mesure et d'intonation, ce qui faisait rouler à Frédéric des yeux d'aigle plumé, et causait dans l'auditoire un petit sourire à fleur de lèvres aussitôt comprimé. Comme habitué de ces concerts, et aussi comme exécutant, Chasot avait plus que tout autre qualité pour en parler, et les divers renseignemens qu'il donne à ce propos sur l'organisation générale de la musique du roi offrent un certain intérêt.

« Quelqu'un demande : En quoi consistait donc cette musique si vantée? Cette musique, où j'ai assisté, depuis l'année 1734, à Ruppin, où le roi avait son régiment comme prince royal, à Rheinsberg, où la princesse et toute la cour se trouvaient; enfin en campagne, dans la tente du roi, ensuite à Breslau et partout où sa majesté passait la nuit, — cette musique a toujours été composée des meilleurs musiciens de l'Europe. Le roi savait les règles de la composition et excellait sur la flûte traversière. Le matin, il composait lui-même sur le clavecin, pendant qu'on le frisait, tous les solos qu'il jouait ensuite en perfection sur la flûte. Ses concerts étaient tous de la composition du fameux Quantz, dont il avait été l'écolier... Le roi lui payait trente louis pour chaque concert, vingt louis pour un trio et dix louis pour un solo. Je lui ai vu payer quarante et même une fois deux cents louis pour une flûte avec des sons bien organisés que Quantz faisait lui-même. La main de cet homme était divine, et tous les Italiens sont convenus que jamais compositeur n'a surpassé, peut-être égalé Quantz, en fait de compositions instrumentales, surtout pour la flûte traversière. A Potsdam, le concert journalier se tenait dans un cabinet de vingt et un pieds de diamètre, un peu arrondi dans les angles, de seize pieds jusqu'à la corniche, le tout en boiserie, avec de beaux compartimens magnifiquement dorés, une très belle cheminée de marbre incarnat d'Égypte, et au milieu un superbe et très grand lustre de cristal. Ce concert consistait en un seul premier et un second violon (rarement le double), une basse de violon, un violoncelle, et

pour clavecin un forte-piano de Silbermann, une flûte ou deux, quand le roi jouait des trios avec Quantz. Un ou deux *castrati* et de temps à autre une des meilleures chanteuses de l'Opéra recevaient ordre et une voiture du roi pour son voyage de Potsdam. L'on n'entendait dans ces concerts que des voix ou des flûtes; tous les autres instrumens n'étaient là que pour l'accompagnement. »

Dans cette vie de fête, les tribulations avaient cependant aussi leur part, et Chasot devait bientôt l'éprouver lui-même. « Chasot, ce Chasot que vous avez vu maudissant la destinée doit la bénir; il est major, et a un grand escadron qui lui vaut seize mille francs au moins par an : » voilà ce qu'en 1743 Voltaire écrivait à Mauvillon. Depuis cette époque, le brillant officier de fortune était devenu lieutenant-colonel, et Dieu sait quel chemin il avait fait dans la faveur du maître! Malheureusement Chasot était dépensier et prodigue à l'excès. Nous l'avons vu tout à l'heure dépenser dans une fête onze mille trois cents écus; son train ordinaire était sur ce pied-là. Beau joueur, galant compagnon, viveur superbe et raffiné, il aimait à jeter l'argent par les fenêtres. Et comme ce n'est pas avec les appointemens d'un lieutenant-colonel et douze ou quinze mille livres de rente, qu'il pouvait avoir en son particulier, qu'on subvient longtemps à de pareilles équipées, force fut bien dans les momens trop difficiles de recourir à la munificence du roi et d'implorer les beaux yeux de sa cassette. Frédéric était économe, point avare, et n'avait d'autre souci que d'accroître le nombre de ses soldats. Son armée, on peut le dire, faisait son unique dépense, son seul luxe; il mettait sa gloire à l'augmenter, à l'instruire, à la pomponner, et dès qu'il avait de côté la moindre épargne, il éprouvait une satisfaction d'amateur et de collectionneur à se donner un ou deux régimens de plus (1). Les hommes pratiques (et le roi de Prusse l'était en dépit de Pégase) ont mieux à faire qu'à aider aux folies des dissipateurs. Comme ce géomètre qui disait d'une tragédie de Racine : « Qu'est-ce que cela prouve? » ils veulent, quand ils vident leurs poches, que cela leur serve à quelque chose. Or rien au monde n'est plus inutile que de payer les dettes d'un joueur; c'est le tonneau des Danaïdes, et les finances d'une monarchie y passeraient. A ces demandes d'argent incessamment répétées, Frédéric répondit d'abord d'assez bonne grâce, puis en rechignant, puis enfin il se dit que c'étaient quatre ou cinq régimens de grenadiers qu'il avait perdus à la bataille, et

(1) Dans les occasions où la population de ses états ne fournissait pas au roi de quoi se passer cette fantaisie, il envoyait au dehors des officiers recruteurs. Chasot eut lui-même en 1750 une mission de ce genre auprès des ducs de Mecklembourg-Schwerin et de Mecklembourg-Strelitz, et reçut à cet effet une somme de 90,000 thalers qu'il employa très utilement, s'il faut l'en croire.

que, s'il n'y prenait garde, cette guerre du brelan et du lansquenet finirait par lui coûter plus cher que l'autre. A une grande manœuvre du mois de mai 1751, tous les amis de Chasot furent témoins de sa disgrâce. Le roi ne se contenta pas de lui tourner le dos, mais, lui cherchant querelle à propos de je ne sais quelle prétendue infraction, il l'apostropha d'une façon telle qu'après une pareille scène il devenait impossible au chevalier de rester au service. Plusieurs ont cru voir dans cette boutade du monarque l'effet d'une conversation récente où Chasot, sans doute mécontenté par quelque refus d'argent, aurait parlé de la lésinerie de Frédéric avec une très grande irrévérence, disant : « Je ne sais quel malheureux guignon poursuit le roi; mais ce guignon se reproduit dans tout ce que sa majesté entreprend ou ordonne. Toujours ses vues sont bonnes, ses plans sont sages, réfléchis et justes, et toujours le succès est nul ou très imparfait. Et pourquoi? Toujours pour la même cause, parce qu'il manque un louis à l'exécution! Un louis de plus, et tout irait à merveille! Son guignon veut que partout il retienne ce maudit louis, et tout se fait mal. » Quoi qu'il en soit, la brouille eut lieu; Chasot, fort désireux de faire un voyage en France, mit en avant des raisons de santé, qui furent aussitôt accueillies, bien qu'au fond personne n'y crût. « Pour le major Chasot, écrit Voltaire à M^me^ Denis (14 novembre 1751), qui a dû vous rendre une lettre, il s'était emmaillotté la tête et avait feint une grosse maladie pour avoir la permission d'aller à Paris. Il se porte bien celui-là, et si bien qu'il ne reviendra plus. Il avait pris son parti depuis longtemps. » Et quelques mois plus tard, toujours à la même personne : « Le roi me disait hier qu'il m'aurait donné une province pour m'avoir auprès de lui. Apparemment qu'il n'a pas promis de province au chevalier de Chasot (1). Je suis très sûr qu'il ne reviendra point; il est fort mécontent, et il a d'ailleurs des affaires plus agréables. »

Cependant peu à peu le vide commençait à se faire autour du roi, et six mois s'étaient à peine écoulés que déjà s'éclaircissait à vue d'œil le groupe intime auquel Chasot avait appartenu. Les uns étaient morts de mort violente, les autres avaient fini par divorcer pour incompatibilité d'humeur : danse macabre s'il en fut, et qu'avait ouverte La Mettrie au sortir de ce joyeux souper chez lord Tyrcon-

(1) J'ai dit que Voltaire n'aimait point Chasot, et peut-être avait-il de bonnes raisons pour cela. Le chevalier, à ce qu'on raconte, s'emportait aisément dans la controverse, et poussa même un jour l'oubli des bienséances jusqu'à vouloir répondre avec sa canne à certaines épigrammes. « J'ai eu le malheur d'être traité par Chasot comme le curé de Mecklembourg. On a dit alors que votre majesté ne souffriroit plus que je logeasse dans son palais de Berlin. *Je n'ai pas proféré la moindre plainte contre Chasot.* Je ne me plaindrai jamais de lui ni de quiconque a pu l'aigrir. » Voltaire, lettre à Frédéric, 1751.

nell! « Il est mort pour une plaisanterie, en mangeant tout un pâté de faisan; il était gai, bon diable, bon médecin et très mauvais auteur! » L'oraison funèbre manque peut-être de cœur, mais elle est d'un grand roi qui n'en eut jamais à revendre, et gardait précieusement le peu de sensibilité qu'il avait pour s'apitoyer sur lui-même dans l'occasion. Quelques semaines plus tard mourut le général de Rothenbourg, un autre affilié à la petite coterie française, dont il était par son éducation, son esprit, et par son mariage avec la fille du marquis de Peschère. « Je ne vois que ma douleur, » écrit Frédéric à sa sœur de Baireuth, et l'affliction causée par cette perte se prolonge encore que déjà son fidèle secrétaire Darget lui demande son congé et part pour Paris, dans la ferme intention de ne plus revenir. Même histoire avec Algarotti, le confident éprouvé que rappelait la France, et que Frédéric ne devait aussi plus revoir. Ici prennent place également à tour de rôle les démêlés avec Voltaire, ainsi que l'ignoble procès du philosophe de Ferney avec le Juif Hirschel et sa scandaleuse querelle avec Maupertuis. « Si vous êtes curieux de nouvelles, je vous apprendrai que Voltaire s'est conduit comme un méchant fou, qu'il a attaqué cruellement Maupertuis, et qu'il a fait tant de friponneries que sans son esprit, qui me séduit encore, j'aurais en honneur été obligé de le mettre dehors (1). » Tant de catastrophes et d'ennuis affectèrent vivement le roi; le moral s'assombrit, de revêche et d'acariâtre son humeur devint mélancolique.

Une seule âme pouvait encore à cette époque s'ouvrir à ses douleurs et tendrement y compatir, c'était cette aimable margrave de Baireuth. « Je roule dans ma tête le moyen de me sauver à Potsdam, où je suis plus à moi-même et où je puis être mélancolique sans que personne y ait à redire. » Et penser que ces paroles venaient à Frédéric en plein carnaval! Une autre fois la généreuse sympathie qu'on lui témoigne le pénètre si à fond que son cœur trouve pour remercier l'expression vraie et sincèrement émue : « Il est toujours bien doux pour moi de trouver dans votre compassion et dans votre sensibilité un soulagement que je ne puis espérer ici de presque personne. Je vous l'avoue, ma chère sœur, la plupart du monde, insensible ou indifférent, trouve l'amitié et ses regrets ridicules; cela oblige à des contraintes qui sont d'autant plus insupportables qu'on s'est fait quelques reproches à soi-même. J'étudie beaucoup, et cela me soulage réellement; mais lorsque mon esprit fait des retours sur les temps passés, alors les plaies du cœur se rouvrent, et je regrette inutilement les pertes que j'ai faites! » Heure mélancolique où les voix les plus aimées des anciens jours manquaient à

(1) Correspondance avec la margrave de Baireuth, décembre 1751.

l'appel : Suhm, Camas, Jordan, Keyserling, Manteuffel, combien s'en étaient allés pour ne plus reparaître! Des joyeux compagnons d'autrefois, des hôtes de Rheinsberg, deux seulement restaient encore, Knobelsdorff et Chasot. Et le roi, déjà fort mal depuis longtemps avec Knobelsdorff, allait voir sa brouille avec Chasot se changer en une rupture complète.

En quittant Berlin, le colonel aux dragons de Baireuth n'avait, quoi que Voltaire en dise, aucunement résolu d'abandonner le service prussien. Il se proposait tout simplement d'aller prendre l'air à Paris et *revoir sa Normandie*, se disant que pendant cette absence la mauvaise humeur de Frédéric aurait le temps de se dissiper, et qu'on n'en serait ensuite que meilleurs amis. Après quelques mois passés à Caen chez sa vieille mère, il revint à Paris, et ce fut là que l'idée le prit de rompre avec son ancien maître. Soit légèreté de caractère, soit lassitude ou rancune, il planta là le roi de Prusse, et avec si peu de façon que pour trouver le cas pendable il n'était en vérité pas besoin d'avoir l'humeur atrabilaire. Au lieu de s'adresser à Frédéric, dont il relevait après tout, ayant depuis vingt ans guerroyé à son service, Chasot estima plus convenable de régler directement la chose avec le roi de France. « Le roi de France crut pouvoir accorder lui-même la démission à un gentilhomme français qui avait servi avec honneur sa majesté prussienne. » On devine comment la nouvelle d'une pareille énormité fut reçue à Potsdam. Aux yeux de Frédéric, une telle violation du code militaire de ses états était un crime sans exemple. Son indignation ne se contenait pas. Les diverses pensions dont jouissait Chasot furent à l'instant supprimées, et le congé si incongrument réclamé lui fut, par ordre exprès du roi, expédié sous forme de révocation. Là ne devait point s'en tenir la colère de Frédéric. Dans le manuscrit originaire de l'*Histoire de mon temps*, terminé par le roi en 1746, le nom de Chasot se trouvait cité à deux reprises : une fois à propos de l'escarmouche malheureuse de Marschendorf, où quatre-vingts hommes avaient péri, l'autre à l'occasion de la bataille de Hohenfriedberg et de cette fameuse charge des dragons de Baireuth, qui, comme on sait, décida du succès de la journée. « Un fait aussi rare, aussi glorieux, mérite d'être écrit en lettres d'or dans les fastes prussiens. Le général Schwerin, le major Chasot et beaucoup d'officiers s'y firent un nom immortel : » tel était le texte primitif, maintenu jusqu'en 1752. A cette époque, le roi raya de ce passage le nom de Chasot, trouvant sans doute qu'il y faisait longueur, et dans le remaniement général que Frédéric fit de son œuvre en 1775, cette omission fut observée. Quant à la rédaction du paragraphe concernant la malheureuse affaire de Marschendorf, inutile d'ajouter qu'elle n'a pas

varié d'un seul mot, attendu qu'un grand monarque écrivant l'histoire de son temps se doit tout à la vérité, et que s'il est parfois permis de raturer d'un trait de plume les hauts faits de nos bons amis, il ne saurait jamais l'être de passer leurs erreurs sous silence.

II.

Nous sommes à Lubeck en l'an de grâce 1759 : le commandant militaire de la ville libre et impériale vient de mourir; il s'agit de nommer son successeur, et de tous les pays voisins les candidats arrivent. A ce nom seul de Lubeck, quelles idées ne se réveillent pas de richesse et de grandeur commerciales! On voit revivre la Venise teutonique avec ses comptoirs opulens, ses factoreries florissantes, ses colonies nombreuses que protége une flotte active, moitié marchande et moitié guerrière, capable, avec le double esprit qui l'anime, de nouer des relations sur tous les points du globe et de maintenir sa suprématie dans la Baltique. Plus de cinquante villes de la Mer du Nord saluaient dans Lubeck leur capitale; là se tenait le conseil suprême, ce sénat de bourgeois non moins habiles à négocier avec les puissances étrangères qu'intrépides à commander le feu dans l'occasion, et dont Æneas Silvius Piccolomini écrivait au xv^e^ siècle « qu'ils avaient assez d'influence dans trois grands pays, la Suède, le Danemark et la Norvége, pour y pouvoir faire et défaire des rois! » Au xviii^e^ siècle, avons-nous besoin de le dire? l'éclat de cette gloire s'était, hélas! terriblement amoindri : de sa couronne anséatique, la ville impériale avait vu choir une perle après l'autre; depuis 1669, Lubeck n'avait pas revu de congrès, et cependant la cité « sérénissime et impériale » brillait encore au premier rang parmi les villes d'Allemagne. A défaut de son importance politique évanouie, il lui restait le crédit que donnent les richesses; sa bourse prospérait, son pavillon faisait partout bonne figure. D'ailleurs on y menait gaiement la vie. Après comme avant, Lubeck était le port par excellence pour passer d'Allemagne en Livonie, à Pétersbourg, en Danemark, en Suède. Les voyageurs qui affluaient là toute l'année ne demandaient pas mieux que de s'y attarder au milieu des vieux souvenirs de la métropole anséatique, qui, par ses monumens et ses églises, par son hôtel de ville, son arsenal, ses remparts, ses ponts, ses forteresses, montrait encore ce qu'elle avait pu être dans le passé. Un autre intérêt que vers cette période la ville de Lubeck offrait à l'observateur, c'était la physionomie originale de sa société, composée non point seulement, comme on pourrait croire, de riches négocians et de patriciens autochthones, mais aussi de ce qu'il y avait de plus élevé dans les diverses aristocraties du voisinage. Appartenir au magnifique chapitre de Lubeck

était alors un honneur que recherchaient les plus illustres, et vous trouvez inscrits sur ce livre d'or tous les noms nobles du Holstein, du Slesvig, du Lauenbourg, du Mecklembourg, des états de Brunswick et de Westphalie. Depuis le XVIe siècle, nulle autre maison que celle des ducs de Holstein-Gottorp n'eut le privilége de fournir des évêques à la hanse. Ces évêques résidaient à Eutin, à deux pas de Lubeck, et tous les membres du chapitre avaient leurs hôtels dans la ville, où, profitant des loisirs respectifs de leurs charges de cour, ils venaient s'installer avec leur suite et faire grande chère. L'effectif de l'armée, infanterie et artillerie, s'élevait en 1759 à un millier d'hommes, dont le gouverneur de la ville, nommé par une commission du sénat, avait le commandement.

C'était donc, ainsi que nous l'avons dit, ce gouverneur qu'il s'agissait de nommer. Le sénat élut sa commission, la commission vota, et qui elle choisit entre vingt, ce fut Chasot, le chevalier François Egmont de Chasot, gentilhomme normand, ancien colonel aux dragons de Baireuth, depuis le 20 juin 1754 devenu bourgeois de la ville libre de Lubeck, et comme tel inscrit sur les registres de l'état civil. Le fait est que Chasot n'y avait pas tenu. Rentré en France après un séjour de près d'un quart de siècle à l'étranger, il s'était dès le lendemain trouvé dépaysé dans sa patrie; esprit aventureux et cosmopolite, n'ayant pour le sol natal proprement dit rien de cette exaltation fiévreuse, de ce sublime enthousiasme qui furent le produit de la révolution française, il se demandait si là où sont les principes et les affections, là n'était point la vraie patrie, et si cette terre d'Allemagne qu'il avait noblement arrosée de son sang, où vivaient ses meilleurs amis, n'était pas pour le moins autant sa mère que cette terre de France où il ne connaissait plus personne. A cette question, la réponse fut qu'il se mourait d'ennui, que l'air de Paris ne lui convenait nullement, et qu'il fallait au plus tôt se remettre à courir le monde. Justement le duc de Mecklembourg venait de mourir (11 décembre 1752). Adolphe-Frédéric III avait pour femme cette charmante Sophie-Dorothée dont Chasot était l'ami, et qu'il visitait si assidûment, quelque dix ans auparavant, pour charmer les monotones solitudes de la vie de garnison. L'auguste veuve, s'étant retirée aux environs de Schwerin, n'eut garde d'oublier Chasot, qui se consola dans cette gracieuse et spirituelle compagnie du chagrin de ne pouvoir rentrer en Prusse, et ce fut alors que le chevalier, pour ne rien perdre de la douceur de cette intimité, songea à s'établir dans le pays.

Lubeck était à peu de distance. Chasot s'y choisit, non dans la ville, mais sur le penchant d'un coteau du voisinage, une agréable maison entourée d'un jardin qu'il appela Marly, et où, comme Cincinnatus, renonçant aux grandeurs de la terre, il s'occupait à tailler

ses poiriers, lorsqu'on vint lui annoncer que le sénat l'avait fait dictateur. C'était du reste la merveille de Lubeck que ce Marly : au dehors, un verger, des promenades, des étangs poissonneux, des fleurs et des fruits en profusion; au dedans, une habitation commode, élégante, bien disposée, chaude en hiver, fraîche en été, beaucoup de livres dans la bibliothèque, beaucoup de vins vieux dans la cave, et la plus belle vue du monde. Un philosophe eût trouvé là son paradis, mais Chasot n'était qu'à moitié philosophe et pensait comme notre père Adam qu'il ne saurait y avoir de paradis sans la femme. Il rêvait donc la solitude à deux, mais une solitude honnête, légitime, et dont un homme de quarante-cinq ans qui se respecte ne puisse avoir jamais à rougir. Il faut bien le dire, Chasot approchait alors du demi-siècle, mais sans que rien chez lui trahît encore l'heure du déclin. Les gens de cette époque ne vieillissaient pas comme ceux de notre temps, et le costume entrait pour beaucoup dans cet avantage. Avec des soins, de l'élégance, et pourvu qu'il sût conserver sa taille, un coureur de Cythère risquait d'aller fort loin sans paraître trop écloppé. Qu'est-ce que la chute des cheveux quand la mode veut qu'on porte perruque? qui s'embarrasse d'une ride que le fard a le droit de masquer? Avoir bon pied, bon œil, c'était la grande et l'unique affaire; le reste ne regardait que le valet de chambre. Les très authentiques fredaines de certains sexagénaires illustres de l'époque ne peuvent même s'expliquer qu'à l'aide de cette espèce de transformation opérée par l'illusion et l'artifice, et c'est seulement du jour où la fiction de la perruque a cessé d'être respectée de tous, que l'âge a repris ses droits sur l'homme. A Dieu ne plaise que rien de ce que nous remarquons là puisse s'adresser à Chasot, resté jeune en dépit des années, et qui, leste et bien découplé, avec son air chevaleresque et sa séduction personnelle, se serait aisément passé au besoin des ressources dont la mode de son temps lui accordait le bénéfice!

Il y avait à Lubeck en ce moment un peintre italien chargé par le sénat de décorer la salle d'audience de l'hôtel de ville. Cet homme s'appelait Stefano Torelli, et rappelait, sinon par le talent, du moins par l'accent vigoureux de sa physionomie et l'âpreté de ses mœurs, le type de l'artiste florentin au XVIe siècle. S'étant pris de querelle à Rome avec un camerlingue, il lui planta son couteau dans le ventre, et dès lors, comme on pense, n'eut rien de mieux à faire que de s'expatrier. L'électeur Auguste III régnait en Saxe, Stefano vint à la cour de Dresde. Il y reçut l'accueil le plus favorable, tant de la part du prince, qui l'avait connu jadis en Italie, que de sa noblesse. Les commandes abondèrent, et en même temps les invitations de toute sorte, car cet artiste passait aux yeux de ce monde pour un gentilhomme déguisé, et, s'il en fallait croire le bruit qui courait, il

n'existait point dans tout le saint-empire de plus grand seigneur que cet honnête étranger vivant de ses chefs-d'œuvre, et rachetant par les cruelles tribulations de l'exil la faiblesse qu'il avait eue d'assassiner un *porporato*. Stefano se rattachait à la lignée princière des Torelli, comtes de Guastalla et de Montechiarugolo, par des liens plus ou moins authentiques; mais nul ne prit la peine de s'en informer. Il y avait d'ailleurs tant d'autres mystères dans l'existence de ce singulier personnage, qu'en vérité à tout ce qu'il disait ou laissait dire, on aimait mieux croire que d'aller voir.

Avec lui, au fond d'une petite maison du faubourg, habitait sa fille, une enfant de seize ou dix-sept ans, dont la mère était morte de bonne heure, et qu'une vieille parente élevait. Comme elle ne sortait que pour se rendre à la messe et fort embéguinée dans ses coiffes, peu de gens auraient pu dire si elle était jolie. Et d'ailleurs il n'eût point fait bon la rencontrer trop souvent sur son chemin, car le Torelli la guettait de près avec cette sollicitude incessante d'un Bartholo farouche, et qui porte à sa ceinture, en guise de trousseau de clés, un poignard teint du sang d'un camerlingue. Quelques rares amis du peintre, ceux que Stefano admettait dans son atelier, prétendaient avoir parfois saisi à travers la cloison les accens d'une voix ravissante; or, comme il semblait difficile d'attribuer ce timbre juvénile et pur à la vieille dame *chargée d'accompagner*, il fallait bien conclure de là que Camille était musicienne. Quant à sa beauté, Dieu merci, rien n'y manquait, ni l'élégance de la taille, ni l'harmonie du visage, ni la suave et mélancolique expression du regard. Stefano ne se lassait pas de la peindre, et pour vivre entouré de cette image chérie, pour l'avoir en quelque sorte toujours sous les yeux, il multipliait ses portraits, mais seulement aux heures où sa porte était dûment fermée à tout venant. Qu'on se figure maintenant quel ennui ce dut être pour le père d'avoir à quitter Dresde et se rendre à Lubeck, où l'appelaient d'importans travaux, dont le patronage de l'électeur de Saxe lui valait la commande. Après bien des hésitations, il consentit cependant à se séparer de sa fille, en se promettant d'arranger les choses de manière à la faire venir avant peu.

Torelli, dès son arrivée à Lubeck, avait naturellement fait la connaissance de Chasot, lequel, en sa triple qualité de militaire, de dilettante et de vert galant, s'était tout de suite pris de sympathie pour cet artiste aventureux, pour cette espèce de luron aux mœurs abruptes. Un soir, le peintre et le chevalier dînaient ensemble chez le comte de Reventlow. Là se trouvaient réunis divers membres du chapitre et quelques-uns des plus notables représentans du patriciat lubeckois. On était à table et le banquet allait son train, lorsque, profitant entre deux services d'un intervalle de liberté, Torelli tire

de sa poche sa tabatière et offre une prise à son voisin le baron de Flessen, grand amateur d'objets d'art, qui demande à examiner la boîte. La chose en valait la peine : c'était un cadeau de l'électeur de Saxe Auguste III, un chef-d'œuvre d'orfévrerie, constellé de pierres précieuses, avec le portrait d'une jeune fille sur le couvercle. Le baron admire et se récrie; tout le monde demande à voir, et la tabatière de voyager. Chemin faisant, elle arrive ainsi jusqu'à Chasot. A la vue de cette miniature, le chevalier se tait et devient pensif; puis, après l'avoir un moment contemplée, il passe la boîte à son voisin et plus ne dit mot. Qui sait quel retour sur lui-même le vieux lion fit à cette heure, quels rêves, quelles espérances, quelles perplexités traversèrent son âme? N'importe, la passion a ses droits sur tous les âges, et, quand elle a sonné la charge, les vieux marchent comme les jeunes; très souvent même, ce sont les vieux qui courent le plus vite. Dès qu'on se fut levé de table, et tandis qu'on prenait le café, Chasot, saisissant Torelli par le bras, l'entraîne à l'écart dans un petit salon, et d'un ton passionnément ému s'informe s'il connaît l'original du portrait peint sur la tabatière. « Si je le connais? répond le peintre; belle question! c'est ma fille. — Votre fille, à vous! mais je ne savais pas que vous fussiez seulement marié. — Ce sont là mes affaires. — Et peut-être bien aussi les miennes, s'il vous plaît. — Que voulez-vous dire? — Qu'il m'a suffi de voir cette figure d'ange pour l'adorer, et que si vous ne consentez à m'avoir pour gendre, je jure de mourir garçon! — A Dieu ne plaise! il n'y aurait donc plus en ce monde de Chasot bataillant pour le roi de Prusse? — Ainsi vous dites oui? — Je ne dis pas non, et c'est tout ce qu'à présent je puis faire, car encore faut-il bien savoir là-dessus le sentiment de la petite. » La conversation en resta là, et les deux amis ne se séparèrent qu'après que Torelli eut promis à Chasot de faire immédiatement venir sa fille et d'écrire à Dresde le soir même à cette intention.

La Saxe entière n'était en ce moment qu'un vaste camp. Depuis le printemps de 1760, les corps d'armée de Frédéric et du maréchal Daun se tenaient en mutuelle observation. Les troupes manœuvraient sur toutes les routes, et le pavé des villes ne cessait d'être ébranlé par les lourds caissons d'artillerie. Voyager à travers de pareils obstacles et sous l'unique sauvegarde d'une vieille parente, ce n'était point, on en conviendra, chose commode pour une personne de l'âge et de la beauté de M[lle] Camille Torelli. D'autre part, Chasot regardait sa montre, et sa montre lui disait qu'avec ses quarante-cinq ans il fallait aller vite en besogne, ou ne pas s'en mêler. L'idée lui vint alors de s'adresser directement à son ancien ami le roi de Prusse. Il écrivit donc à Frédéric, et, tout en l'informant de son prochain mariage, le pria d'accorder aide et protection à la jeune fille, et de

faire qu'elle et sa gouvernante n'eussent à subir aucun affront en traversant le camp.

Grâce aux rigides préceptes qu'elle avait reçus de l'auteur de ses jours, l'aimable Camille ne savait que s'incliner et obéir. Sitôt qu'elle eut pris connaissance du message de son père, elle fit ses arrangemens de départ, et quatre jours après quitta Dresde, et se mit en route avec sa tante. Selon les instructions qu'on lui marquait, sa première étape fut au quartier-général du roi. Sur ces entrefaites, Frédéric, ayant reçu la lettre de Chasot, s'était gracieusement empressé de donner des ordres en conséquence. Il reçut la jolie visiteuse dans une cabane de paysan, debout, une main appuyée sur une table, et tenant de l'autre la missive de son ancien favori. Lorsque Camille entra, le roi fixa sur elle son regard d'épervier, puis, après l'avoir longtemps examinée avec complaisance, il lui demanda « si elle n'avait pas eu grand'peur de s'aventurer ainsi à travers le camp. » La jeune fille se contenta de répondre simplement : « Mon père me l'a ordonné, et je suis partie. » Cette candide soumission charma le roi, qui laissa voir aussitôt dans ses grands beaux yeux l'intérêt que lui inspirait la chère enfant. La conversation se prolongea quelque temps encore, lui de plus en plus bienveillant et paternel, elle de moins en moins effarouchée. Puis Frédéric l'exhorta fort à cacher soigneusement ses bijoux et surtout ce délicieux minois, qui, tout autant que l'or et les pierreries, était capable de tenter les bandes de pillards qui battaient le pays, et ne la congédia qu'après l'avoir dûment mise sous la protection d'un de ses officiers, chargé par lui de l'escorter avec un peloton de cavalerie jusqu'à l'extrême limite du camp. Quelques jours plus tard, Camille arrivait à Lubeck saine et sauve, et son père lui présentait Chasot. Soit que le chevalier fût, comme on dit, *bien conservé*, soit que l'éclat de son renom fît oublier la disproportion d'âge, on peut croire qu'il ne déplut point trop, car les choses s'arrangèrent tout de suite. Partie de Dresde aux derniers jours de juin, Camille Torelli épousait le 17 juillet le chevalier de Chasot, joyeux et triomphant d'avoir ainsi trouvé la châtelaine de sa jolie résidence de Marly.

Cette union, commencée en manière de roman, tourna au parfait ménage. Ainsi qu'il arrive souvent aux roués de son espèce, Chasot, qui n'avait jusqu'alors fréquenté que des comédiennes et des beautés faciles, se trouva fort étonné d'aimer pour la première fois de sa vie. C'était sans aucun doute s'y prendre un peu tard; mais dans ce cœur de gentilhomme et de soldat l'enthousiasme avait persisté, et l'adorable enfant fut courtisée avec toute la tendresse dont elle était digne. Elle aussi commençait à connaître l'amour, et l'initiation n'en avait pas moins de charmes, pour lui venir d'un époux

beaucoup plus âgé, mais auquel l'expérience et le renom donnaient cette autorité protectrice où les belles âmes vraiment féminines aiment à s'abandonner. Du reste, pour Chasot, le crédit allait croissant. La situation qu'il occupait à Lubeck, ses relations avec les divers états du voisinage, faisaient de lui une sorte de puissance. Il n'en fallait pas davantage pour que Frédéric sentît revivre ses meilleures dispositions d'autrefois, et ne demandât qu'à se rapprocher d'un ancien ami qui lui pouvait être utile.

Depuis 1756, l'alarme avait repris. On était en pleine guerre de sept ans, au lendemain des journées de Prague, de Collin, de Rosbach, de Lutzen, de Zorndorf et de Kunersdorf. Pour tenir tête aux forces nombreuses que l'Europe envoyait contre lui de tous côtés, le roi de Prusse avait besoin de renouveler incessamment son armée. Or, à ces continuelles levées d'hommes le pays s'étant bientôt épuisé, on avait dû recourir à l'étranger; mais là des difficultés d'un autre genre se présentaient, grâce aux diplomates accrédités par les cours ennemies près les petits états où les officiers recruteurs de Frédéric avaient à manœuvrer. Ce fut dans ces circonstances difficiles que le roi se souvint de son ancien ami. « Il s'agirait, mande Frédéric à Chasot (28 novembre 1760), il s'agirait de me fournir trois ou quatre cents hommes que vous feriez enrôler dans vos cantons pour mon service. Je m'engagerais volontiers à faire payer pour ces gens, lorsqu'ils nous seraient délivrés, dix écus par tête. La délicatesse dans le choix de ces gens pour la tournure serait hors de saison et nullement nécessaire. Au cas que vous voulussiez me témoigner cette complaisance, je vous prierais de me l'écrire d'abord pour que je puisse vous envoyer sans délai un officier de ma part. » Le grand capitaine, comme on voit, n'y faisait point tant de façons: *la délicatesse dans le choix de ces gens pour la tournure serait hors de saison.* En effet, quand on songe à l'emploi qu'il leur destinait, à ces braves gens payés *dix écus par tête*, on ne voit pas quelle raison il aurait eue de se montrer difficile. Napoléon sur la fin ne faisait pas autrement. Ces mangeurs d'hommes ne cherchent qu'à grossir leur catalogue jusqu'au jour où la destinée vient les arrêter dans leurs conquêtes. Chasot ne pouvait en cette occasion que se montrer digne de la confiance qu'on lui témoignait; il recruta donc beaucoup d'hommes qu'il envoya se faire tuer pour le roi de Prusse. *Suave mari magno*, dit le poète; c'était l'opinion du chevalier, qui du haut de son promontoire écoutait mugir à ses pieds vents et marée, et se délectait pendant la bagarre à cueillir les doux fruits de l'hymen. Hier encore, à la suite de l'heureuse délivrance de la jeune princesse Frédéric-Guillaume, le vieux maréchal Wrangel s'écriait: « Il nous est arrivé une nouvelle recrue! » C'est juste ce qu'au printemps de 1761 Chasot écrivait à Frédéric, qui lui répondait à l'in-

stant (8 avril), de son quartier-général de Meissen : « J'accepte volontiers, cher de Chasot, la *recrue* qui vous doit son être, et je serai parrain de l'enfant. Nous tuons les hommes tandis que vous en faites! » Et Chasot, tout fier de l'illustre compérage, de répliquer avec enthousiasme : « Si ce garçon me ressemble, sire, il n'aura pas une goutte de sang dans les veines qui ne soit à vous. » Cependant les événemens devaient bientôt interrompre ces douces joies de la famille. Jusqu'alors, la ville de Lubeck et son territoire avaient à peine ressenti le contre-coup de la guerre; mais l'année 1762 allait amener de nouvelles complications qui, en menaçant l'existence d'un pays qu'il avait reçu commission de défendre, ne pouvaient manquer de réveiller dans l'époux et le père tous les vieux instincts du soldat.

Le 5 janvier 1762, l'impératrice Élisabeth de Russie étant morte, le duc Charles-Pierre-Ulrich de Holstein-Gottorp prit la couronne sous le nom de Pierre III. On sait quel subit revirement produisit ce changement de règne, et comment le nouveau souverain, uniquement préoccupé d'abord de l'idée d'arracher au Danemark les états du Slesvig, n'eut rien de plus pressé que de se rapprocher du roi de Prusse, dont l'impératrice Élisabeth s'était toujours montrée l'adversaire acharnée, et de conclure avec lui un armistice qui presque aussitôt fut suivi d'un traité d'alliance offensive et défensive. En conséquence de ces dispositions, les troupes russes qui se trouvaient sur le territoire prussien reçurent dès le mois de mars l'ordre de suspendre les hostilités, et le maréchal Wolkonski, dont le corps d'armée occupait une partie de la Poméranie, eut à se rendre dans les états de Holstein, où le prince George-Louis de Holstein-Gottorp, oncle du jeune empereur, exerçait le commandement général.

De son côté, le Danemark se préparait vigoureusement à la lutte, et c'était encore un Français qui présidait là comme ministre de la guerre à la levée des troupes, à l'approvisionnement des forteresses, à l'augmentation et à l'armement de la flotte. Où les Français n'étaient-ils pas à cette heure? Dans les conseils des rois et des nations, à la tête de leurs armées, de leurs écoles, soldats, marins, financiers, diplomates, philosophes, vous les retrouvez partout dans le monde, toujours prêts à donner au pays qui les appelle ou les accueille cette intrépide activité, cette puissance initiatrice, progressive et sociable, dont au début d'un autre siècle, quand un niveau de civilisation et de culture intellectuelle régnera égal à peu près sur toute l'Europe, on les verra s'en aller porter les trésors jusque chez les radjahs indiens. Avant d'organiser les armées de terre et de mer du roi de Danemark, le comte de Saint-Germain avait été ministre du roi de France, et c'était faute de pouvoir s'entendre avec M^{me} de

Pompadour qu'il avait passé du service de Louis XV à celui de Frédéric V. Pour faire face aux énormes dépenses occasionnées par ce nouvel état de choses, le gouvernement danois dut partout lever des impôts extraordinaires, et bientôt même, cette mesure ne suffisant plus, on le vit dans la nécessité de s'adresser à l'opulente ville de Hambourg pour un emprunt d'un million d'écus. Le sénat toutefois fit la sourde oreille, et, comme les armées n'ont été inventées qu'à cette fin de procurer aux gouvernemens un moyen d'enlever par la force ce qu'on se refusait à leur donner de bonne grâce, dix mille hommes de vaillantes troupes apparurent le 16 juin devant la cité marchande, sous la conduite du prince Émile de Holstein-Augustenbourg, et soudain l'ouïe fut rendue par miracle aux sérénissimes banquiers, qui s'exécutèrent fort galamment.

On comprendra cependant qu'une telle situation eût de quoi semer l'alarme dans le voisinage; Lubeck n'était point rassurée, tant s'en faut. Sans doute les Danois n'avaient point encore visité la ville; mais le comte de Saint-Germain campait à peu de distance, et tout donnait à supposer que le besoin de couper les communications avec la Russie amènerait un jour ou l'autre l'occupation. Grande était donc la perplexité de l'aréopage lubeckois, ne voulant pour rien au monde se compromettre aux yeux du roi de Prusse, qu'il ne fallait pas avoir pour ennemi, et porté néanmoins à se concilier de son mieux les ménagemens du gouvernement danois et du comte de Saint-Germain.

Chasot avait son rôle tout tracé. Gouverneur militaire de la ville, il pourvut habilement à la défense, et tout en faisant ce que lui commandait son métier de soldat, il sut pourtant s'arranger de manière à éviter de la part de l'armée danoise une agression qui, en dépit de la plus héroïque résistance, n'aurait pu tourner qu'à la ruine entière de Lubeck. Le comte de Saint-Germain et lui se connaissaient de longue date. Entre Français, gens d'épée et de qualité, il y a toujours moyen de s'entendre; tous deux étaient du même monde et parlaient la même langue. Il y eut donc mutuel accord pour ajourner la collision. Notez qu'on était alors dans l'été de 1762, et que de bien graves événemens se préparaient à Pétersbourg. Le 9 juillet, l'empereur Pierre III, détrôné par son épouse Catherine, était conduit à la résidence de Krasnoe-Selo, où huit jours après il rendait l'âme. Dès lors, toute cause d'inimitié disparaissait entre la Russie et le Danemark, et la jeune souveraine, coupant court aux excentricités du défunt monarque, ordonnait à ses troupes d'évacuer sur-le-champ l'Allemagne. En même temps l'armée danoise quittait les plaines du Mecklembourg, et le comte de Saint-Germain n'était pas plus tôt de retour à Copenhague, qu'il faisait envoyer à Chasot,

par le roi son maître, le titre de lieutenant-général. Impossible, on en conviendra, d'agir d'ennemi à ennemi avec une plus grande courtoisie. C'est pour le coup que Frédéric aurait eu raison de s'écrier :

Heureux Chasot, que la nature
Daigna partager de son mieux !

Tout au rebours de ces caractères malencontreux à qui tous les partis jettent la pierre, il n'entendait monter à ses oreilles que des actions de grâces, et c'était une rage d'avoir été sauvé par lui. Le sénat de Lubeck lui votait d'enthousiasme des remercîmens et des dotations, et le roi de Danemark le nommait lieutenant-général! Quelle admirable occasion de se faire peindre! Il en usa d'autant plus commodément, qu'il avait encore sous la main son beau-père; je dis encore, parce qu'à ce moment le vieux Torelli s'apprêtait à quitter l'Allemagne pour se rendre à Pétersbourg, où l'appelait l'impératrice Catherine, déjà occupée à recruter de par le monde cette phalange d'artistes, de poètes et de philosophes, qui faisait vers cette époque l'indispensable ornement des cours du Nord. Il n'importe : avant de s'éloigner, maître Stefano ne voulut rien oublier de ce qui pouvait recommander un jour son glorieux gendre aux yeux de la postérité. Il peignit Chasot dans tout l'éclat de sa chevalerie, le harnais sur la poitrine et l'épaule droite négligemment drapée d'un manteau de velours cramoisi; à ses côtés repose son casque, où semble s'appuyer sa main, d'un modelé et d'une blancheur aristocratiques qui se révèlent sous la transparence de ses riches manchettes de dentelle. Ses cheveux bouclés ont un œil de poudre, et son visage, un peu haut en couleur, où les traces de l'âge ne s'accusent que par le complet épanouissement de la virilité, son visage porte, à près de cinquante ans, je ne sais quelle expression d'audace et de martiale galanterie; on dirait même que sa bouche, légèrement entr'ouverte, sourit encore au souvenir des beaux jours de Rheinsberg, dont l'heureuse insouciance ne l'a du reste jamais abandonné. A son cou brille l'ordre pour le mérite, et à cet illustre signe, non moins qu'à la dragonne *argent et sable* de son épée, vous reconnaissez le soldat du grand Frédéric, le lieutenant-colonel au fameux régiment de Baireuth.

Cependant vingt-cinq ans environ, *grande mortalis ævi spatium*, s'étaient écoulés depuis que les deux anciens compagnons d'armes ne s'étaient revus. Que d'événemens arrivés pendant ce temps! Et dans l'entourage du roi que de changemens survenus! Combien d'aimables et spirituelles figures de connaissance qui peuplaient jadis ce petit salon de Potsdam, et qu'il fallait, hélas! s'attendre à ne plus retrouver qu'en peinture! « Une chose qui n'est

presque arrivée qu'à moi est que j'ai perdu tous mes amis de cœur et mes anciennes connaissances; ce sont des plaies dont le cœur saigne longtemps, que la philosophie apaise, mais que sa main ne saurait guérir. » Ainsi écrivait à la duchesse de Gotha le monarque sexagénaire autour de qui la mort frappait à coups redoublés. Son frère, le prince Auguste-Guillaume, sa chère sœur de Baireuth, d'Argens, Fouqué, la comtesse Camas qu'il appelle dans ses lettres *ma bonne maman*, partout des pertes douloureuses dont le souvenir assombrissait un présent que le triste cortége des infirmités commençait à rendre bien maussade! Il y en avait pourtant dans le nombre qu'on prenait sur un ton moins lugubre, celle du baron de Poellnitz, par exemple, qui lui faisait écrire à Voltaire (13 août 1775) : « Le vieux Poellnitz est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en friponnant encore la veille de son décès; personne ne le regrette que ses créanciers! » Autre affliction, bien cruellement ressentie: lui aussi, ce vieux grognon de Quantz était parti pour le grand voyage! Lui aussi, le bourru compère, il était allé jouer de la flûte chez les ombres.

Pour charmer l'ennui de la route,
Quantz jouait de la flûte en passant l'Achéron;
— Ramez donc, dit-il à Caron;
Que faites-vous? — J'écoute!

Et Caron, avec tous les égards imaginables, l'avait déposé sur le sombre bord, lui le virtuose indispensable, la vie et l'âme des concerts du roi, qui jamais n'avait voulu entendre parler d'un autre accompagnateur. Cet honnête homme de Quanz trépassé, plus de musique en ce bas monde! Frédéric le Grand avait perdu le goût de la flûte, ses dents pouvaient choir maintenant, et ses mains trembler.

Qu'on pense quelle émotion dut être celle de ce roi chagrin et goutteux, quand on lui vint dire que Chasot demandait à le voir, Chasot, l'hôte des jours heureux, le commensal de Rheinsberg, le dernier survivant de cette héroïque table ronde! Sans doute le chevalier avait plus d'un tort sur la conscience, et Frédéric, qui n'oubliait rien, sentit au premier aspect se réveiller d'anciennes rancunes; mais comment opposer de mauvais griefs à la joie si pure de l'heure présente? Frédéric n'était pas homme à bouder contre son cœur; il se dérida tout aussitôt à la vue de ce visage ami qui lui rappelait ses meilleurs temps. « Le bruit public vous a déjà sans doute appris avec quelle bonté et distinction je suis traité journellement de sa majesté prussienne, mon ancien, digne et gracieux maître; les bonnes intentions du sénat de Lubeck à son égard lui ont été exacte-

ment rendues, et je crois que Lubeck dans le besoin trouvera dans ce juste et sage monarque un protecteur dont nous pourrons nous glorifier. » On voit par ce passage d'une lettre adressée au sénateur Krohn (3 janvier 1780) que Chasot venant à Berlin y devait régler certaines questions pendantes entre *sa majesté prussienne*, *son digne et gracieux maître*, et la sérénissime république lubeckoise, sa troisième patrie, dont il embrassait les intérêts avec l'ardeur la plus méritoire, se faisant une sorte de point d'honneur de célébrer ses moindres avantages (1).

La mission du sénat n'était cependant ici que le prétexte. Chasot avait deux fils qu'il voulait absolument placer dans l'armée. Ce plan, dès longtemps caressé, l'ancien lieutenant-colonel aux dragons de Baireuth s'était vu forcé d'y renoncer lors de sa rupture avec Frédéric, et, faute de mieux, avait pris le parti de se retourner du côté du roi de France, qui tout de suite avait admis les deux jeunes gens en qualité de capitaines au Royal-Allemand. Singulières mœurs de ce temps, où pour les fils d'un gentilhomme français l'armée française pouvait n'être qu'un pis-aller, et où deux jeunes gens, brevetés par Louis XVI du titre de capitaines, regardaient comme un objet digne d'ambition l'exercice du même emploi sous les drapeaux prussiens! Que cette opinion fût celle de Frédéric, passe encore; aussi le vieux caporal agit-il en conséquence : « Si vos fils sont placés au service de France, je vous conseille de les y laisser, car vous n'ignorez pas qu'il est impossible de les agréger en arrivant ici comme capitaines de cavalerie dans mon armée! » Mais Chasot, profitant de la bonne intimité rétablie, revenait à la charge, sans trop avancer cependant, car Frédéric, toujours intraitable sur l'hiérarchie et la discipline, répondait aux sollicitations de plus en plus pressantes par des argumens d'une autorité décourageante. Aux lieu et place du chevalier, plus d'un se fût désisté; mais Chasot n'abandonnait point aisément son idée, et si depuis que ses deux fils étaient au monde, il avait nourri et dorloté celle-là, tout ce qu'il voyait et retrouvait à son retour à Berlin ne faisait que l'y

(1) « Avant-hier, en dînant avec sa majesté, j'ai eu une dispute avec le comte de Finckenstein, premier ministre d'état, qui prétend que les harengs fumés de Hollande sont les meilleurs, et moi je suis du sentiment que ceux fumés à Lubeck, surtout les petits, valent mieux. Il fut décidé de les comparer et goûter en même temps. Je supplie donc le sénat de m'aider à terminer cette affaire avec honneur et d'envoyer deux petites boîtes de ces deux sortes de harengs fumés, l'une au roi, l'autre à son excellence le comte de Finckenstein. Cette bagatelle, venant avec une aussi bonne occasion, ne peut être que très agréable et produira un très bon effet. » — Et ailleurs : « J'ai reçu, cher sénateur, les deux boites avec les *bretlings* qu'on a trouvés excellens, et pour lesquels sa majesté et le comte de Finckenstein m'ont chargé de faire à la bonne ville de Lubeck leurs remercîmens. »

attacher davantage. L'accueil si cordial du roi, l'empressement de ses vieux camarades, et jusqu'au spectacle de ces glorieux régimens dont il pouvait se dire en les saluant *et quorum pars magna fui*, que de sujets d'émotion et d'enthousiasme! Le passé revivait sous ses yeux; que serait-ce lorsque dans cette brave armée, à laquelle par tant de liens il tenait encore, figureraient deux jeunes officiers de son nom et de son sang! Décidément le roi ne pouvait lui refuser sa demande; s'entêter d'avantage, c'était vouloir payer de la plus noire ingratitude toute une vie de services et de dévouement. D'ailleurs, qu'à cela ne tînt, à ces règlemens si cruellement inexorables, on se résignerait à faire une concession, et de capitaines qu'on était, on accepterait au besoin de devenir simples lieutenans. Contre une pareille proposition, Frédéric n'avait rien à objecter, et comme il ne demandait en somme qu'à obliger son ami en sauvant les apparences, il se laissa le plus galamment du monde forcer la main, et signa les patentes de ces deux jeunes gens dont l'aîné avait à peine dix-neuf ans.

Chasot tenait enfin ce qu'il voulait, et s'en retourna à Lubeck le cœur plein de reconnaissance pour son ancien maître, qui, de son côté, bénissait le sort de lui avoir rendu son vieil Achate, de telle façon que tous les deux, en se quittant, furent fort étonnés de se retrouver après tant d'années d'absence et de rancune si fermement attachés l'un à l'autre. On prétend que lorsque notre mémoire s'affaiblit, c'est surtout à l'endroit des événemens de la veille, et que, devenue incapable de retenir le moindre fait nouveau, elle continue à planer à distance; la même chose doit pouvoir se dire de notre cœur, où, passé un certain âge, rien ne vit plus que ce qui survit. Pour Frédéric surtout, morose, attristé, cacochyme, ce retour aux heureux souvenirs d'autrefois avait été bien salutaire. « Le roi, écrivait Chasot de Potsdam (25 décembre 1780), le roi, qui ne s'est point mis à table depuis le 8, m'a fait appeler toutes les après-dînées et ne m'a congédié qu'à huit heures et demie pour se mettre au lit. » Bonnes et franches bavettes qu'on taillait à plein drap dans le passé: quand on en avait fini avec la bataille de Mollwitz, on passait à celle de Collin, puis par quelque agréable transition on arrivait aux belles années de Rheinsberg, et que sais-je? aux galantes médianoches de Berlin chez cette folle de Barbarina, dont la gracieuse image vous sourit encore aujourd'hui dans cette chambre du château royal, à côté du portrait de Chasot. Que d'heureux instans ainsi gagnés sur la goutte et le sombre ennui! Quatre ans plus tard (1er janvier 1784), le roi, envoyant à Chasot ses vœux de nouvel an : « J'espère, lui dit-il, que l'éloignement ne vous empêchera pas de venir me voir cette année, ce qui me fera plaisir. » Et il termine par

ce trait d'une affectueuse mélancolie : « Si nous ne nous revoyons bientôt, nous ne nous reverrons jamais ! »

Ils se revirent pourtant, et à peu de jours de là, car Chasot fit toute diligence pour arriver à Berlin le 24, jour anniversaire de la naissance du roi. Frédéric avait alors soixante-douze ans accomplis, et Chasot soixante-huit. Depuis que les deux amis ne s'étaient vus, les infirmités du roi avaient pris un caractère de plus en plus alarmant. On n'a qu'à consulter les lettres qu'il écrivait vers cette époque pour être édifié sur son état; une entre autres à d'Alembert nous en donne le bulletin détaillé : « A l'égard de ma santé, vous devez présumer naturellement que je me ressens des infirmités de l'âge. Tantôt la goutte, tantôt la sciatique, tantôt quelque fièvre éphémère s'amusent aux dépens de mon existence et me préparent à quitter l'étui usé de mon âme. Il semble que la nature veuille nous dégoûter de la vie par le moyen des infirmités dont elle nous accable sur la fin de nos jours. » Chasot, tout au rebours, conservait la plus triomphante apparence, et sa constitution robuste et inaltérée lui permettait de prolonger sur le tard certaines joviales accoutumances. Aussi par ce côté ne tarda-t-il pas à déplaire. Fût-on trois fois l'ami d'un grand monarque, on doit se bien garder d'avoir l'estomac bon quand il l'a lui-même très mauvais, et Chasot ne se contentait pas de l'avoir bon, il l'avait généreux, commode, excellent, d'une puissance, d'une capacité presque insolentes pour Frédéric, fort adonné de sa personne au goût des plaisirs de la table, et désormais condamné à la plus odieuse abstinence. « Chasot est venu ici de Lubeck, écrit-il au prince Henri (2 février 1784); il ne parle que de mangeaille, de vins de Champagne, du Rhin, de Madère, de Hongrie, etc. » Un roi peut pardonner à son meilleur ami bien des lâchetés et des trahisons, mais il ne lui pardonnera jamais de se mieux porter que lui.

Pendant l'hiver de 1785 à 1786, les forces du roi allèrent toujours s'affaiblissant, et bientôt l'hydropisie se déclara. Une toux sèche, jointe à de violentes angoisses de poitrine, lui ôtait la nuit toute espèce de sommeil. Vinrent les manœuvres du printemps : pour la première fois, il n'y parut pas. Ainsi mai et juin s'écoulèrent dans le travail, les douleurs et les misères d'une organisation qui s'effondre. Vers les premiers jours de juillet, un rayon de mieux se laissant voir, l'envie le prit de faire une promenade sur son fidèle et intrépide cheval blanc : on sella *Condé*; c'était le 4 juillet 1786. Au bout de trois quarts d'heure, il fallut revenir, livide, épuisé, la sueur froide sur les tempes, et dans un état tel que ceux qui l'assistèrent à sa descente ne retrouvèrent plus en lui un malade, mais un moribond qui venait de courir sa dernière étape. Chaque

après-midi, on le poussait dans son fauteuil roulant sur la terrasse de Sans-Souci, et là morne, pensif, enveloppé d'une loque militaire, il se chauffait longuement au soleil. Au milieu de cet affaissement général, son œil gardait pourtant encore toute sa lumière, — son grand œil bleu si vigilant, si mobile, si plein d'intelligence, d'électricité, de malice, — propre au commandement et au sarcasme, l'œil d'un général en chef et d'un *philosophe* dans le sens tout négatif que le XVIII[e] siècle donne à ce mot. Sur cette dernière étincelle, la mort n'allait pas tarder à souffler. Le 16 août amena les signes précurseurs de la catastrophe. Dès le matin, lorsque le lieutenant-général de Rohdich, commandant de Potsdam, entra pour prendre le mot d'ordre, il trouva le roi sans mouvement, incapable d'articuler une parole. Toutefois, durant le jour, la conscience revint à l'illustre malade, et vers minuit sa langue parut se délier. Ce n'était qu'un court répit avant l'effort; quelques instans encore, et, le suprême accès se déclarant, Frédéric expirait vers trois heures.

Huit ans plus tôt, le philosophe de Sans-Souci, recevant la nouvelle de la mort de Voltaire, s'empressait de donner une larme pieuse à la mémoire de son ancien chambellan, et dictait à Darget, séance tenante, l'*éloge* qui fut lu à l'académie de Berlin le 26 novembre 1778. Chasot fit de même lorsqu'il apprit dans sa *comfortable* retraite de Lubeck la fin de son royal ami. Les premiers pleurs essuyés, l'idée à son tour le prit d'écrire non point, grâce à Dieu, des éloges académiques, mais d'honnêtes mémoires, où revivent tant bien que mal les personnages et les événemens de son temps; c'est à ce métier qu'il employa les onze années pendant lesquelles il lui fut donné de survivre à son gracieux maître, dont, soit dit en passant, il paraît préférer de beaucoup la langue à celle de Saint-Simon, travers d'ailleurs fort concevable chez un Français qui avait passé sa vie à guerroyer sous les drapeaux de la Prusse. *Chasot, c'est le matador de ma jeunesse,* disait jadis de lui Frédéric, et ce matador de sa jeunesse fut aussi le dernier des Romains, le dernier d'entre les héros de cette garde du corps philosophique dont le roi vécut entouré. Le conquérant de la Silésie en effet ne quittait un camp que pour entrer dans l'autre, et si volontiers on se le représente à la manœuvre, penché sur son grand cheval blanc, dont il tient les rênes de la main droite, tandis que dans les doigts de la gauche il porte à son nez les restes d'une prise dont il vient de renifler la moitié, — impossible de ne pas se le figurer en même temps au milieu de sa table ronde, allant et venant dans ce petit salon de Potsdam, où tant de beaux esprits accouraient de tous les coins du monde. Pour homme de lettres, il l'était d'enfance, et poète aussi, et musicien : resterait à se demander dans quelles con-

ditions. « Vous croyez peut-être que le grand Frédéric aime la musique, disait un jour Sébastien Bach au compositeur Graun. Erreur, mon cher; il n'aime que la flûte, et si vous vous imaginiez qu'il aime la flûte, vous vous tromperiez encore, car il n'aime que *sa* flûte. » J'en pourrais dire autant de ses goûts littéraires et philosophiques, dans lesquels entraient pour beaucoup certaines satisfactions d'amour-propre qu'il se plaisait à se donner vis-à-vis de l'Europe. Une personne d'un rare esprit, la vieille M^{me} de Rocoules, qui fut sa gouvernante pendant sa première jeunesse, n'avait du reste rien négligé pour lui inculquer cette prédilection pour la langue française. « Vous verrez que mon petit prince sera un de nos plus grands auteurs, » s'écriait-elle un jour en montrant à Charles Duhan, autre Français de l'entourage pédagogique, je ne sais quelles mauvaises rimes échappées à l'inspiration du jeune lieutenant-colonel de seize ans. Voyez pourtant ce que sont les prophéties! Tandis que l'excellente dame croyait entrevoir là *un grand auteur*, le propre père de Frédéric, ce praticien grognon et pédantesque qui ne connut jamais d'autres délices en ce monde que l'école de peloton, Frédéric-Guillaume grommelait amèrement en faisant allusion au double dilettantisme de son fils : « Voilà un joueur de flûte et un poète qui va me gâter toute ma besogne! » Les deux oracles se trompaient sans doute, mais surtout Frédéric-Guillaume, car si l'auteur de l'*Épître sur la modération dans l'amour*, pas plus que l'auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*, ne fut et ne sera jamais, quoi qu'on fasse, ni un grand poète, ni un écrivain remarquable, force est bien aussi de reconnaître qu'en fait d'administration, de politique et de guerre, l'homme qui a ravi la Silésie à l'Autriche, lutté sept ans contre une coalition européenne, et fini après tant de combats et de vicissitudes par laisser en mourant un royaume de six millions d'âmes, un trésor de 70 millions de thalers, et une armée de deux cent trente mille soldats, cet homme-là n'a gâté la besogne de personne, pas même de son glorieux père.

Dans cette histoire un peu intime de Frédéric le Grand, de quelque côté que vous regardiez, sur les champs de bataille ou dans le petit cercle académique, vous trouverez Chasot. Il était, lui aussi, des deux camps. Un tableau de Cunningham, qui représente Frédéric revenant à cheval du champ de manœuvre, nous montre sur le second plan, confondue parmi les officiers d'ordonnance du roi, l'élégante et chevaleresque figure du brave major Chasot. Et ce héros des belles journées de Mollwitz et de Hohenfriedberg, ce personnage que vous avez partout rencontré où il y avait des coups d'épée à échanger, vous n'ouvrez pas un volume de correspondances du temps sans l'y voir faire belle mine au milieu des savans et gens

de lettres dont il recherche la compagnie, quitte à les traiter parfois de *pékins* comme il lui arriva pour Voltaire (1). C'est à cette bonne fortune que Chasot devra de ne pas mourir, à ce titre qu'il méritait d'avoir sa place dans cette histoire anecdotique, je dirai presque épistolaire, qui còtoie l'autre. Il eut entre tous l'amitié de Frédéric; là fut sa gloire et souvent aussi son tourment. « La Mettrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, mais en secret il pleure avec moi. » Ainsi parle Voltaire, qui devait se connaître en semblables tribulations. Chasot eut à les subir comme tant d'autres, et s'il ne pleura pas, mainte fois il eut à quitter la place. Les potentats de l'espèce de Frédéric et de Napoléon exercent sur le génie et le talent une irrésistible attraction, par cela seul qu'ils savent les reconnaître, et que pour le génie comme pour le talent être reconnu par qui de droit est le premier besoin. Aussi les gens qui veulent de la considération et de la renommée n'ont-ils qu'à gagner dans le commerce de ces maîtres du monde; mais quel désappointement inénarrable les attend le jour où il leur arrive de se croire autorisés à compter sur un sentiment quelconque d'humanité de la part de ces sublimes protecteurs! Les héros comme Frédéric et Napoléon savent reconnaître le mérite, mais ils ne savent ni l'aimer ni l'admirer, car l'admirer, ce serait lui élever une sorte de trône auprès du leur, et jamais ils n'y consentiraient. De là ce refroidissement graduel des grands esprits qui les avaient d'abord fréquentés avec ardeur, de là les colériques soubresauts de Voltaire, l'exil volontaire de d'Alembert, et dans une sphère moins relevée, les transports indignés de la Mara et la mauvaise humeur de Chasot, qui lui aussi eut ses jours d'hypocondrie. « La place n'était pas tenable. » C'est ce qu'ils disaient tous : fuir cet horrible Sans-Souci comme la peste, ne plus entendre l'odieux roulement de ce fauteuil qu'on approche de la cheminée, ne plus avoir devant les yeux l'impatientante figure de ce caporal grognon et cacochyme! Et ils n'avaient pas plus tôt quitté Potsdam que le mal du pays les prenait, et qu'il leur fallait y revenir, car l'homme égoïste qui régnait là était au demeurant grand et fort, et s'il tyrannisait son monde et le persécutait par boutades, il possédait seul, entre tous les monarques de son époque, le secret de savoir reconnaître la valeur des gens.

HENRI BLAZE DE BURY.

(1) Voltaire, lettres à M[me] Denis.

LA

LITTÉRATURE DU PRÉSENT

EN ALLEMAGNE

Il n'est pas facile de porter un jugement exact sur la situation des lettres allemandes. Jamais peut-être la confusion n'a été plus grande dans le domaine de l'imagination et de la critique. Beaucoup de talens, beaucoup de forces dispersées, une activité souvent intéressante, une élévation assez sensible du niveau général, mais nul lien, nulle communauté d'efforts, en un mot ni maîtres ni écoles, voilà l'aspect que nous offre à première vue le mouvement littéraire de l'Allemagne. A vrai dire, c'est le chaos. Est-ce un chaos fécond? n'est-ce qu'une agitation stérile? Voilà pour nous toute la question, et c'est parce que cette question intéresse la vie intellectuelle de notre temps que nous continuons de suivre avec sollicitude le développement des lettres germaniques.

Certes, si l'on n'interroge que les sévères travaux de l'intelligence, histoire, philosophie, érudition, critique théologique, philologie comparée, l'Allemagne est toujours un vivant foyer d'études. Les universités sont aussi actives que jamais, les académies font des publications importantes, les congrès de philologues, qui chaque année se transportent de ville en ville, entretiennent dans l'armée des savans l'ardeur et la discipline, ou provoquent, au bénéfice de tous, des discussions d'une portée considérable. Il y a là ce qui manque dans un autre domaine, des chefs de corps et des groupes distincts. Est-il nécessaire de citer MM. Jacob et Wilhelm Grimm, qui continuent avec tant de zèle et de succès ce dictionnaire monumental où se

retrouve en détail toute l'histoire de la langue de Goethe? Faut-il rappeler que M. Fichte, à la tête d'un groupe d'esprits dévoués, poursuit courageusement les adversaires du spiritualisme sur le terrain de la médecine et des sciences naturelles, tandis que MM. Ritter et Brandis maintiennent les traditions de l'histoire de la philosophie, et gardent, si je puis ainsi parler, le temple des antiques doctrines? Ai-je besoin de remettre en lumière cette vaillante école d'historiens, les Mommsen, les Sybel, les Häusser, qui détrônent en ce moment l'école studieuse, subtile, intelligente, mais trop froide et trop diplomatique, de M. Léopold Ranke? Ferai-je le dénombrement des orientalistes, des hellénistes, des germanistes? Quiconque veut élever son esprit, étendre ses vues, acquérir maintes idées fécondes, sous la condition de les rectifier à la française, peut aller moissonner dans ce pays, et n'en reviendra pas sans avoir lié sa gerbe; mais nous sommes de ceux qui croient que ces sévères travaux ne représentent pas toute la littérature. Si l'Allemagne n'était qu'un couvent de bénédictins, les œuvres scientifiques dont elle est justement fière finiraient par subir une déchéance inévitable. Qu'est-ce qui entretient le mouvement de la philosophie, de la théologie elle-même? Quelle séve les anime et leur fait porter de nouveaux fruits? C'est la vie morale de la nation, ce sont les besoins de son cœur et les aspirations de son esprit. S'il n'y avait pas à côté de la légion des savans une armée de laïques, c'est-à-dire un peuple qui vit, qui travaille, qui fait ou subit les événemens, qui en souffre ou s'en réjouit, qui a ses heures de tristesse, de découragement, de réveil généreux, d'action enfin ou publique ou privée, la philosophie et la théologie, condamnées à se nourrir d'abstractions, ne seraient bientôt plus que des exercices d'école. Les plus grands philosophes ont beau emporter notre esprit dans les sphères supérieures, ils sont le produit du temps et de la société qui les a vus naître. Chacun d'eux à sa manière exprime la vie morale du peuple auquel il appartient. Or cette vie d'un peuple, cette conscience d'un pays a bien des façons de se manifester; la plus vive et la plus fidèle, c'est la littérature d'imagination : poésie, roman, théâtre, toutes ces œuvres que le pédant dédaigne, mais dont l'historien sait la valeur, sont les confidentes de la pensée générale. Je veux savoir ce qu'elles nous révèlent aujourd'hui. Si même elles n'ont rien de précis à nous dire, si elles ne nous présentent qu'une image de désordre et de chaos, signaler ce chaos, tâcher d'en faire la description, d'en caractériser les symptômes, ce sera l'obliger peut-être à se connaître lui-même et à dégager enfin les élémens inconnus qu'il renferme. Dans le tableau que nous essayons de tracer, des écrivains d'une valeur très inégale doivent nécessairement trouver place. Un des caractères de

la crise que traverse aujourd'hui la littérature de nos voisins, c'est précisément que tout y est confondu. Plus d'une fois néanmoins il est arrivé à la littérature germanique de se perdre tout à coup, et de se retrouver ensuite pleine de vigueur et d'élan. Un des caractères heureux de cette crise, c'est l'effort même que tente l'Allemagne pour revenir à une situation meilleure, et qu'on voit se reproduire avec trop de persistance, dans des directions trop variées, pour douter d'une prochaine guérison.

I.

Commençons par la poésie, la poésie pure, celle qui chantait tant de suaves *Lieder*, il y a vingt-cinq ans, dans les vallées de la Souabe et de la Thuringe. Il reste encore plus d'un souvenir de ces partitions printanières : Uhland et Rückert sont toujours là ; mais soit que l'inspiration ait cessé de les visiter, soit qu'ils se sentent isolés au milieu des générations nouvelles, on n'entend plus leur voix. Ce sont toujours des noms aimés, ce ne sont plus des chefs qui aient action et autorité sur la foule tumultueuse des survenans. Heureux du moins les poètes illustres qui n'ont pas compromis leur gloire! Ce silence où ils s'enferment, et même l'espèce d'abandon qui en est la suite, ne coûtent rien à leur dignité. Calmes et graves sous leurs cheveux blanchis, ils peuvent se dire : « Nous avons accompli notre tâche; aux nouveau-venus de prendre la parole, et voyons s'ils vaudront leurs pères. »

Si ces nouveau-venus ne donnent pas des successeurs aux Uhland et aux Rückert, aux Justinus Kerner et aux Anastasius Grün, ce n'est pas la bonne volonté qui leur manque. On ne se plaindra pas que l'étude de la poésie soit abandonnée en Allemagne, que le matérialisme envahisse tout, que l'industrie et la spéculation détournent les jeunes esprits de la recherche de l'idéal : l'armée des poètes, je veux dire des candidats à la poésie, va grossissant de jour en jour. Il y a une phrase moqueuse de Pline sur ces années d'abondance où les faiseurs de vers, on ne sait pourquoi, pullulent tout à coup : *Magnum proventum poetarum annus hic attulit*. En Allemagne, depuis quelque temps, ces années exceptionnelles sont les années communes. Ce que j'admire en vérité, c'est qu'il y ait des critiques uniquement occupés à dépouiller tous les mois cette interminable correspondance en strophes et en rimes. J'ai vu à Augsbourg un spectacle qui m'a vivement frappé : cinq écrivains, cinq publicistes, gens d'esprit et de savoir, sont réunis dans un ancien couvent de carmélites, et passent leur vie à lire des dépêches, des lettres, des études, qui leur arrivent chaque jour de tous les

points du globe : long travail, mais quel intérêt il présente! Cette correspondance, c'est la vie, c'est le mouvement de l'humanité, c'est le monde enfin, le vaste, vaste monde, *the wide, wide world*, comme dit le romancier anglais. La ville est déserte; nul travail d'idées, aucun de ces mouvemens d'opinion dont le journal est l'organe; qu'importe? De Londres et de Paris, de Rome et de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne, de New-York et de Washington, de l'Amérique du Sud et du fond de l'extrême Orient, tous les matins, cent lettres viennent les trouver dans leur solitude, et le tableau de la grande association humaine se déroule à leurs yeux. Quand je les voyais, ces laborieux cénobites, si calmes au milieu de l'agitation des intérêts et des idées, lisant, comparant, faisant des extraits, et donnant ainsi jour par jour un des plus curieux recueils d'informations qui existent, je ne pensais plus à leur isolement, j'oubliais les ennuis de leur tâche; volontiers je leur eusse porté envie. Mais qu'on se figure les critiques obligés de dépouiller minutieusement de mois en mois la correspondance poétique de la Prusse et de l'Autriche, de la Bavière et de la Saxe, de tous les royaumes, de tous les duchés et de toutes les villes libres de l'Allemagne : voilà ceux qu'il faut plaindre, voilà les malheureux qui accomplissent un travail sans relâche au milieu d'un isolement glacial. Goethe avait dit, à propos de certaines poésies intimes, que tout journal poétique composé par le premier venu offrirait une lecture attachante, pourvu qu'il fût écrit naïvement, avec franchise et simplicité. Hélas! combien de rêveurs, d'un bout à l'autre des contrées germaniques, ont pris à la lettre ces paroles du maître! Que de pauvres âmes, sans avoir vécu, ont eu la prétention de raconter leur vie! Chacun a révélé ses sentimens, ses ennuis, ses souffrances, ses désirs, et ainsi se multiplient chaque année encore de puériles confidences que des plumes trop scrupuleuses enregistrent avec une régularité exemplaire.

Tant pis pour les critiques, dira-t-on; ils n'ont pas le droit de se plaindre. Que ne se taisent-ils? Pourquoi n'emploient-ils pas leur zèle à de plus sérieuses études? Tant qu'ils prêteront l'oreille à ces chansons, le concert n'est pas près de finir. — Eh! sans doute, c'est là qu'est le mal; mais comment le leur persuader? Les critiques dont je parle sont gens débonnaires et confians. Les uns sont touchés de cette persistance d'illusions chez les innombrables chanteurs; les autres, se souvenant des paroles de Goethe, espèrent toujours trouver un poète dans cette fourmilière : tous d'ailleurs savent que ces vers ont été écrits pour eux, que ces volumes sont à leur adresse, et que si le *Recensent* ne les lisait pas, personne n'y toucherait. Si un seul d'entre eux, modifiant le chiffre de Mirabeau, s'écriait :

« Silence aux cinq cents voix! » il passerait infailliblement pour une âme féroce. Ajoutez que souvent aussi les critiques commentent et lisent les vers à charge de revanche. Peut-on demander, par exemple, à M. Hermann Marggraff de ne pas multiplier des comptes-rendus interminables sur des versificateurs insipides, quand lui-même, écrivain honnête, correct, appliqué, laisse là un beau jour son travail habituel, et sans vocation, sans nécessité,

Sans qu'un commandement exprès du roi lui vienne,

se met à publier son volume de vers? Laissons donc M. Hermann Marggraff et ses collaborateurs, laissons M. Rodolphe Gottschall, M. Thaddaeus Lau, M. Henneberger, et bien d'autres, laissons presque tous les recueils littéraires, le *Morgenblatt* aussi bien que l'*Europa*, et le *Litterarisches Centralblatt* lui-même comme le *Deutsches Museum*, continuer patiemment leur nécrologe; ce sont les vivans que nous cherchons.

Nous serions heureux surtout de saluer quelque talent inconnu. Un talent qui surgit, un écrivain original qui se révèle, ce sont ces premières fleurs d'avril qui annoncent le rajeunissement de la terre. Toute âme d'artiste a une certaine façon particulière de considérer le monde, le monde moral comme le monde matériel. Quand un esprit qui s'ouvre en face de ce grand spectacle exprime spontanément dans une langue fraîche et vigoureuse les impressions qu'il a ressenties, il semble qu'un jour inattendu éclaire la création. Il y a longtemps que les lettres européennes n'ont éprouvé ces saines émotions du renouveau. Parmi tous les chanteurs de mélodies que l'Allemagne a vus naître en ces dernières années, le seul peut-être qui ait fait entendre quelques accens originaux est M. Louis Pfau, esprit juvénile, imagination ardente, qui manie la langue poétique avec une dextérité singulière (1). Le caractère de son recueil, simplement intitulé *Poésies*, c'est une sorte de turbulence impétueuse et voluptueuse. Vous connaissez les vers d'Alfred de Musset :

Oh! dans cette saison de verdeur et de force
Où la chaude jeunesse, arbre à la rude écorce,
Couvre tout de son ombre, horizon et chemin,
Heureux, heureux celui qui frappe de la main
Le col d'un étalon rétif...

Achevez cette citation de *Don Paez*, et vous aurez un résumé assez complet des inspirations de M. Louis Pfau. Ne croyez pas cependant qu'il imite le poète parisien. Forme et pensée, dans ses vers, tout est bien à lui. Ses maîtres, ce seraient plutôt les anciens héros

(1) *Gedichte* von Ludwig Pfau; 1 vol. Stuttgart 1858.

de la *Burschenschaft* ou quelques-uns des docteurs de la jeune école hégélienne. Pauvres maîtres et pauvres doctrines; mais M. Pfau relève tout cela par la sincérité du sentiment, par la vigueur de l'expression. Ce qui a charmé ses lecteurs, qu'il le sache bien, ce n'est pas l'âpreté de son naturalisme, c'est son enthousiasme, même appliqué à faux, c'est l'essor d'un esprit qui veut agir et vivre. Au milieu de l'affaissement général, quand on voit la jeunesse elle-même indifférente à ce qui faisait jadis battre les cœurs, on n'a pas le courage de condamner trop sévèrement ces juvéniles incartades. « L'année a perdu son printemps, » disait l'orateur athénien. Une journée de printemps, fût-elle orageuse et troublée, vaut mieux que les glaces de l'hiver. Le jour où M. Pfau réservera pour des doctrines meilleures la poétique inspiration qui le possède, où il chantera l'amour, la patrie, la philosophie, la liberté, toutes les grandes passions du cœur et de l'esprit, au lieu de chanter la fougue des sens et les voiles déchirés des vierges, le jour enfin où il écrira pour des hommes, je crois que l'Allemagne du XIX^e siècle pourra compter un poète de plus.

En face des ardentes poésies de M. Pfau, nous aurions voulu signaler d'autres symptômes; les poètes religieux ne manquent pas en Allemagne. Depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, de Walther de Vogelweide jusqu'à Stolberg et Novalis, l'inspiration chrétienne tient une grande place dans la poésie germanique. La réforme, loin d'arrêter ce courant, en a rafraîchi et multiplié les sources. Ces voix du passé vibrent encore, et tout récemment un des hommes qui connaissent le mieux la vieille Allemagne, un érudit qui excelle à traduire en poète les chants du moyen âge, le traducteur des *Niebelungen*, du *Heldenbuch*, du *Parceval*, M. Charles Simrock, donnait sous ce titre, *la Harpe allemande de Sion* (1), un recueil très bien composé des poésies religieuses du XII^e et du XIII^e siècle. Les poètes mystiques et tendres que traduit si bien M. Simrock ont-ils aujourd'hui des successeurs? Il y a des poètes piétistes, des poètes méthodistes; un poète vraiment religieux, je le cherche en vain. Je n'appelle pas un poète religieux celui qui chante pour une petite église, celui qu'une communauté porte aux nues et que la communauté voisine ne connaît pas. La voix du poète religieux doit être semblable aux sons de l'orgue; suave ou sévère, humble ou sublime, elle chante pour toutes les âmes. Je veux aussi que, pour produire une action vraiment religieuse, le poète ne s'en tienne pas toujours aux mêmes sujets, qu'il ait vécu, qu'il ait pris part à toutes les émotions de l'humanité; le jour où il exprimera les aspirations reli-

(1) *Deutsche Sions Harfe,* von Karl Simrock; Elberfeld 1857.

gieuses de notre cœur après avoir chanté les autres sentimens naturels, combien sa voix sera plus pénétrante et sa prédication plus efficace! Les poètes qu'a rassemblés M. Simrock, Walther de Vogelweide, Gottfried de Strasbourg, Conrad de Wurzbourg, sont en cela d'excellens modèles : ils n'écrivaient pas leurs hymnes pour un couvent, mais pour l'Allemagne chrétienne; ils se gardaient bien aussi de répéter des litanies sans fin : ils célébraient le printemps, la guerre, la patrie, et de même qu'au milieu d'une vie active l'âme se recueille et s'élève à Dieu, de même au milieu de leurs chants éclatent par instans des strophes religieuses. Voilà les poètes qui parlent dignement du ciel, et qui savent y conduire les âmes; quant à ceux qui chantent pour telle petite coterie, pour les piétistes de Berlin, pour les ultramontains de Munich, pour les abonnés de la *Gazette de la Croix* ou des *Feuilles historiques et politiques*, plus ils accumulent de vers sur les dogmes chrétiens et les vertus théologales, moins il m'est possible de croire à l'efficacité de leur inspiration. Cet avis s'adresse à la plupart des poètes catholiques ou protestans qui ont paru dans ces dernières années. Si l'un d'entre eux, M. Julius Sturm, cœur chrétien et libéral, glorifie l'Évangile dans la langue du XIX[e] siècle, combien d'autres ne font que propager l'esprit de secte!

Les nouveau-venus ne brillent guère; revenons à des écrivains dont la place est déjà faite, et qui essaient de l'agrandir encore. Les poètes les plus distingués que nous présente aujourd'hui la littérature allemande sont ceux dont les débuts remontent à une quinzaine d'années. En voici plusieurs qui ne veulent pas se laisser oublier : M. Hermann Lingg, M. Maurice Hartmann, M. Paul Heyse, M. Emmanuel Geibel, M. Frédéric Bodenstedt. Ce qui les distingue de la foule, c'est le souci de la forme, le culte de l'art, le goût des traditions littéraires de leur pays uni à la recherche empressée des choses nouvelles. Y a-t-il chez eux quelque grande inspiration qui puisse saisir vivement les intelligences et rendre à la poésie une légitime action? Je ne le pense pas. Ils charment les lettrés, les délicats, les esprits fins et curieux; la nation les connaît peu, la conscience publique ne vibre pas à leurs accens. Même dans cette Allemagne contemplative, il faut des voix plus fortes pour vaincre l'indifférence et dominer les préoccupations matérielles. On a beaucoup parlé des poésies de M. Hermann Lingg (1). Un souffle épique anime par instans ses strophes inspirées; l'auteur parcourt à grands pas l'histoire depuis les temps antiques jusqu'aux siècles modernes, et dessine à larges traits d'énergiques ébauches qui rappellent les

(1) *Gedichte* von Hermann Lingg; 1 vol., 3[e] édition; Stuttgart et Augsbourg 1857.

fresques de M. Kaulbach au nouveau musée de Berlin. Par malheur, ce ne sont que des fragmens. On dirait que M. Lingg avait conçu d'abord quelque grand poème sur les destinées du genre humain, et que l'haleine lui a manqué. Les fragmens sont beaux; mais où est la pensée qui devait relier entre elles ces pages décousues? La Grèce ouvre le chœur des nations, annonçant au monde la fin des vieilles ténèbres, l'avénement de la lumière, l'enthousiasme de la beauté éternelle et de l'éternelle vérité. Tout à coup éclate le chant de guerre d'Alexandre, qui se réveille du sein des voluptés de Babylone et se dispose à partir pour la conquête de l'Inde. Tournez la page, vous assisterez à l'entrée triomphale de César, au milieu des acclamations des Romains. Plus loin, c'est la prêtresse d'Orient, transportée dans la Rome des empereurs, qui enseigne ses mystères à la populace. Voici encore Attila qui paraît, puis les Normands, puis la peste noire, puis Timour et ses Tartares, puis la Sainte-Wehme, et cette étrange galerie se termine par le chant de victoire de Lépante et la glorification de don Juan d'Autriche. Je demande encore une fois quel est le sens de ces ébauches. M. Hermann Lingg a trop de talent pour se résigner à des œuvres aussi incomplètes. Les autres cycles qui composent son recueil présentent les mêmes beautés et les mêmes défauts : vigueur du style, grandeur des images, et avec cela incohérence des sentimens et des idées. Il est certain qu'il y a là un poète; pourquoi ce poète ne dit-il pas son secret? pourquoi s'arrête-t-il à la moitié de son chant? pourquoi n'est-il pas en mesure de subir l'épreuve décisive d'une traduction française? Dans l'affaissement général de l'imagination germanique, les vigoureux accens de M. Lingg ont étonné les esprits; si l'on traduisait une seule de ces pièces si vantées au-delà du Rhin, on ne donnerait, j'en suis sûr, qu'une médiocre idée du poète.

M. Hermann Lingg appartient au groupe des poètes de la Bavière, à ce groupe gracieux et fin où brillent MM. Emmanuel Geibel, M. Paul Heyse et M. Frédéric Bodenstedt. Je regrette d'autant plus qu'il n'ait pas donné un libre essor à son imagination; il aurait peut-être introduit quelque élément nouveau dans une réunion d'hommes de talent qui semblent assez disposés à s'endormir. Artistes soigneux, écrivains élégans et purs, MM. Geibel et Heyse ne s'inquiètent pas assez des préoccupations morales de leur époque. Dans ces vers si habilement ciselés, dans ces subtiles études psychologiques, rien de vivant ne s'adresse aux hommes de notre siècle. On dirait que le temps où nous sommes est une espèce d'âge d'or, que le seul devoir du poète soit de cueillir les fleurs de l'art, qu'il n'y ait point de conseils à donner, point de douleurs à consoler, aucune fonction virile à remplir. M. Geibel avait contracté cepen-

dant d'impérieuses obligations envers l'Allemagne: nul poète n'a été accueilli avec autant de bienveillance; son premier recueil de poésies, publié il y a une quinzaine d'années, a déjà eu quarante-cinq éditions! Je ne sais si Uhland lui-même a jamais eu pareil succès. Ce qui avait charmé le lecteur dans les vers de M. Emmanuel Geibel, c'était la pureté des sentimens, la noblesse de la forme, des promesses encore plus que des résultats, mais des promesses juvéniles, que l'Allemagne entière encourageait avec confiance. Aujourd'hui M. Geibel publie, après bien des années, son second recueil de poésies (1), et certes l'occasion était belle pour payer enfin sa dette. Avec quel bonheur on eût entendu cette voix harmonieuse relever les âmes et encourager les esprits! Un poète, un vrai poète, qui, par la colère ou l'enthousiasme, réveillerait aujourd'hui les consciences, quelle nouveauté ce serait pour l'Allemagne! M. Geibel n'a pas eu cette ambition; il emploie son rare talent de style à des frivolités. Rien, excepté la forme, n'assigne une date à ces strophes; elles auraient pu être écrites il y a cent ans, un poète élégant et banal pourra les recommencer dans un siècle. Même remarque à faire sur les poésies de M. Paul Heyse. Prendre un conte de Boccace, l'arranger et le rectifier savamment, introduire dans le récit maintes études psychologiques, lutter de précision et de grâce avec la prose du narrateur italien, ce peut être là un excellent exercice de style; ce n'est pas l'œuvre d'un écrivain qui se trouve placé, avec trois ou quatre autres, au premier rang de sa génération. Lorsqu'on lit *la Fiancée de Chypre* de M. Paul Heyse, on souffre de voir un jeune maître qui veut toujours rester disciple et qui n'ose pas oser (2). M. Bodenstedt au moins ne s'en tient pas aux œuvres du passé; s'il se résigne trop aisément au rôle de traducteur, ce sont des poètes contemporains qu'il traduit, et ses vaillantes investigations sont des conquêtes. Il avait traduit Pouchkine et Lermontof, il nous donne aujourd'hui un recueil de chants russes, la belle ode de Derjavine *à Dieu*, et les vives chansons du poète populaire Koltzov (3). A ces révélations de la poésie des steppes, il mêle ses émotions personnelles: je voudrais qu'il le fît plus hardiment. M. Bodenstedt est une nature pleine de séve; son inspiration est libérale et réfléchie: il a voyagé. Après avoir vu la Russie, la France, l'Orient, enfermé aujourd'hui dans sa studieuse retraite, il peut mettre à profit les trésors qu'il a recueillis au grand soleil; il ne lui manque plus qu'une seule chose, c'est

(1) *Neue Gedichte* von Emanuel Geibel; 1 vol. Stuttgart 1857.

(2) *Die Braut von Cypern. Novelle in Versen*, von Paul Heyse; *mit einem lyrischen Anhang*; 1 vol. Stuttgart 1856.

(3) *Aus der Heimath und Fremde. Neue Gedichte* von Friedrich Bodenstedt; 1 vol. Berlin 1857.

d'avoir confiance en lui-même, et pour ainsi dire de ne pas retenir son souffle. Tous enfin, M. Geibel et M. Heyse comme M. Bodenstedt, je voudrais les voir appliquer à de plus grands sujets cet art du style qu'ils ont si habilement perfectionné. Il y a des gens qui réclament toujours la liberté de pensée à la condition de ne pas en faire usage : à quoi bon avoir délié la langue poétique de l'Allemagne, si cette langue n'a rien à dire? Aimez votre siècle, étudiez-le, vivez de sa vie, soyez de moitié dans ses douleurs et dans ses joies, inspirez-vous enfin de la conscience générale, et bientôt votre gracieux esquif, échoué aujourd'hui sur la rive, sera soulevé par le courant.

La mesure, en toute chose, est difficile à garder. A côté des écrivains qui n'osent pas assez, il y a ceux qui osent trop, ou plutôt qui osent mal. A l'époque où la politique fit irruption dans la poésie, où les stances et les strophes traduisaient les discussions du journal, voilà déjà une vingtaine d'années, un esprit ardent, M. Robert Prutz, était un de ceux qui faisaient le plus de bruit dans ce singulier concert. Il maniait la langue des vers avec une dextérité rare, mais son inspiration sentait la rhétorique, et des voix amies l'invitèrent à ne pas confondre la déclamation et la poésie. On lui conseilla même de se consacrer sans partage à ses travaux d'histoire. C'était un critique en effet, et un critique d'une véritable valeur, instruit, éloquent, préoccupé des questions morales, et enseignant le patriotisme en même temps que l'histoire littéraire de l'Allemagne. Les succès qu'il a obtenus dans sa chaire de l'université de Halle ont montré que l'enseignement et la critique étaient la voie naturelle de son talent. On a de lui des travaux pleins de recherches et d'idées, une histoire de la presse, une série de leçons sur le théâtre allemand, une étude excellente et presque classique sur un des plus curieux épisodes littéraires du XVIII[e] siècle; tout récemment enfin, il donnait une traduction du poète danois Holberg avec des études critiques et des notes qui doublent le prix de son travail. Si de temps à autre M. Prutz publiait des contes, des romans, ces accidens-là ne tiraient pas à conséquence, et le public n'y faisait guère attention. Aujourd'hui M. Prutz reparaît avec un recueil de poésies, et ces poésies sont telles qu'il est impossible de les passer sous silence (1). Si l'auteur a voulu échapper à l'indifférence par le scandale, il n'a que trop bien réussi. Son volume a été, dans les derniers mois de 1858, l'événement littéraire de l'Allemagne. Est-ce donc aux passions politiques que le poète a demandé son succès? Non, certes; à l'âge où il aurait pu chanter l'enthousiasme

(1) *Aus der Heimath. Neue Gedichte*, von Robert Prutz; 1 vol. Leipzig 1858.

et les joies de l'adolescence, M. Robert Prutz mettait en rimes des improvisations démocratiques. Maintenant que sa voix est plus mâle, son expérience plus riche, maintenant qu'il sait parler à la jeunesse et qu'il pourrait lui enseigner, en publiciste sinon en poète, le culte de la patrie, le dévouement à l'humanité, la foi aux choses divines, il se met à célébrer sur tous les tons l'exaltation de l'amour sensuel. Voici en deux mots le sujet du *canzoniere* de M. Prutz. Le poète, à l'âge où le cœur s'ouvre, a aimé une jeune fille qui est devenue la femme de son rival. Quinze ans se sont écoulés; la jeune femme est veuve, elle n'a jamais aimé son mari, elle est restée fidèle à celui qu'elle n'a pas épousé, et, libre désormais, elle vient se donner à lui. Le poète s'était marié de son côté, il l'est encore; qu'importe? Il oublie tout pour tenir dans ses bras la femme qu'il aimait à vingt ans, et que sa mauvaise destinée lui a prise. — C'est peut-être un symbole, me disais-je en lisant les premières pages, c'est le symbole de la jeunesse qui refleurit dans une âme bien née. Cette femme qu'il a perdue et qu'il retrouve, c'est l'idéal, la poésie, l'enthousiasme, maintes croyances altérées au premier contact du monde, et qui s'épanouissent plus vigoureuses dans la seconde saison de la vie morale. — Nullement; le poète lui-même repousse cette explication. « Sache-le bien, ô censeur morose, les baisers dont je parle sont des baisers ardens et donnés à pleine bouche. Tout cela est vrai, ce sont des peintures réelles... » Et le voilà qui déshabille sa maîtresse. — Mais est-on bien sûr qu'il s'agisse du poète lui-même? Ne serait-ce point un thème, une situation qu'il veut peindre avec la liberté permise à l'artiste? Un poète peut bien décrire la passion dans ses emportemens et ses misères, sans qu'on l'accuse de faire publiquement sa confession. Celui-ci a inventé un sujet, assez cynique sans doute, mais qui ne convient pas mal à un certain monde: il a eu peut-être l'ambition d'être traduit en français, et il a pensé qu'il trouverait bon accueil auprès des admirateurs de *Fanny*. C'est pour cela qu'il analyse si longuement le plaisir de la possession, c'est pour cela qu'il décrit avec tant de complaisance... — Point de détails, je vous prie, car, vous avez beau faire, il s'agit bien du poète, et de la femme qu'il a aimée autrefois, et de celle qui porte aujourd'hui son nom. « Les femmes des poètes, dit cavalièrement M. Prutz, doivent supporter bien des choses, bien des infractions à la morale commune. » Et il compare l'impétuosité de sa passion à l'essor de l'aigle qui va regarder le soleil. « Quand je reviendrai de ces régions brûlantes, je jetterai, — il parle à sa femme, — je jetterai en souriant dans ton sein les strophes dorées de mes chansons. »

Si le poème de M. Prutz n'était qu'un incident isolé, il suffirait de le siffler en passant. Il y a là, ce me semble, quelque chose de

plus, et ce n'est pas l'auteur tout seul qui est responsable de son œuvre. Quand un homme grave peut écrire de pareils vers, quand il les voit accueillis par la critique avec indulgence et par le public sans trop d'étonnement, ce n'est plus un incident, c'est un symptôme. Les vers de M. Prutz accusent l'engourdissement des esprits. N'y a-t-il donc que le scandale qui puisse ramener aujourd'hui l'attention aux œuvres de la poésie? Ce qui me frappe douloureusement ici, c'est l'imitation d'une certaine littérature parisienne, et si l'imitation est involontaire, le mal est plus grave encore. M. Prutz ne se lassait pas autrefois de rappeler les écrivains aux traditions germaniques : dans ses études sur Voss et Burger comme dans ses leçons sur le théâtre, il enseignait avant tout le culte de la patrie, la fidélité au génie national. Puisqu'il n'hésite pas à se donner un démenti si manifeste, il faut qu'il redoute bien peu la vigilance de l'opinion publique.

Insouciance de l'opinion, insouciance des écrivains, c'est là malheureusement le caractère que je retrouve à chaque pas dans le domaine des lettres proprement dites. Il semble qu'il y ait une rupture entre la société allemande et les écrivains d'imagination. La littérature n'a plus de prise sur la société, la société n'a plus d'action sur ceux qui prétendent la peindre. Aussi point de règle pour l'artiste, point d'avertissemens pour la fantaisie qui s'égare; la littérature, sans principes, sans frein, se laisse aller à la dérive, et s'il paraît une œuvre bien inspirée, on dirait que le hasard l'a produite. Chose étrange et douloureuse, les meilleures poésies allemandes de ces dernières années ont été composées loin de l'Allemagne. Tandis que M. Robert Prutz, en pleine université, au milieu des étudians du nord et du midi, en face de l'Allemagne brune et de l'Allemagne blonde, comme disait, il y a vingt ans, le tribun littéraire Ludolph Wienbarg, — tandis que M. Prutz oublie le monde qui l'entoure et semble rivaliser avec nos romanciers réalistes, — un vrai poète, M. Maurice Hartmann, exilé du pays qu'il honore, compose à Paris un recueil de chants d'où s'exhalent les suaves parfums de sa terre natale. Le livre a pour titre le nom d'une fleur qui croît en toute saison, fleur d'avril, fleur de janvier, et le nom allemand de cette plante, *Zeitlose*, indique en effet qu'elle est affranchie de l'influence du temps (1). Le poète a-t-il voulu dire que les fleurs de son imagination défiaient aussi les glaces de l'hiver? L'hiver qu'il brave, c'est l'état présent des lettres germaniques. Malgré l'engourdissement général, il chantera gaiement comme aux heures printanières; gaiement? non. Il y a une tristesse voilée sous la grâce de ses strophes :

(1) *Zeitlose. Gedichte*, von Moritz Hartmann; 1 vol. Brunswick 1858.

j'ai voulu dire seulement qu'il avait gardé confiance et espoir. « Malgré maintes choses qui se sont brisées pour ne se relever jamais, malgré tous les malheurs qui m'ont frappé, je t'aime cordialement, ô vie! Comme on reste suspendu au cou de la femme bien-aimée, ainsi je suis attaché à toi, attaché d'âme et de corps. On t'appelle une énigme, une question mystérieuse; on dit que tu es une mer, et que jamais une barque joyeuse ne peut atteindre tes rivages; moi, je t'ai toujours vue claire, brillante, lumineuse, comme les yeux où j'ai lu mon bonheur. Ils disent avec effroi : La vie est un combat! Sois bénie pour cela même, et, dussé-je recevoir cent blessures, je dirais encore : Sois bénie! Un combat! ah! raison de plus pour ne pas s'engourdir. Mieux vaut être un ouvrier sur la terre qu'un Achille au milieu des ombres. » On sent cet amour de la vie dans les chants de M. Maurice Hartmann; la langue qu'il parle est souple, vivace, et dans les sujets les plus simples, il porte une fraîcheur d'inspiration qui sera salutaire à plus d'un. Voici d'abord des récits, tantôt brillans, tantôt légèrement ironiques, et qui rappellent çà et là le *Romancero* d'Henri Heine, puis des souvenirs de voyage, des pages écrites sous le ciel de l'Orient, maints tableaux d'une vie errante à laquelle les émotions n'ont pas manqué. La fleur du recueil, ce sont trois pièces intitulées simplement *Symphonies*. M. Hartmann a dédié son livre à une femme du monde, qui, sans nulle prétention, par le seul prestige de la grâce, est devenue en quelque sorte une reine poétique dans la société viennoise. Si on lui disait qu'elle ressemble à M^me^ Récamier, elle s'en effraierait comme d'un rôle à remplir. Son influence est calme, et d'autant plus pénétrante qu'elle s'ignore. Cette influence candide, si naïvement exercée, si doucement subie par maints esprits d'élite, M. Hartmann a voulu la décrire, et il a composé les *Symphonies*. Ce sont des hymnes à la douceur, à la beauté, à ce don merveilleux de charmer les âmes et de répandre la sérénité autour de soi. Rien de plus pur, rien de plus intimement tendre que cette dévotion à la grâce, et rien d'efféminé cependant : à la mâle douceur du langage, je reconnais le vaillant poète de *la Coupe et l'Épée*. C'est ainsi que le talent se transforme et ne cesse pas de rester fidèle à lui-même. M. Maurice Hartmann est l'un des plus dignes assurément parmi les héritiers des maîtres; remercions-le aujourd'hui de ne pas désespérer. Cette inspiration toujours fraîche, ce sentiment si pur des vertus nationales, indiquent bien ce qu'on peut attendre encore de la poésie allemande, et ce qui lui reste de séve originale en dépit des énervantes influences du présent.

Je pourrais citer d'autres noms; j'ai signalé les principaux représentans de la poésie, ceux qu'on a lus, ceux qui seraient en mesure

d'intéresser la foule. Ce qui manque à cette littérature, c'est bien moins le talent, après tout, que le talent bien dirigé. Ceux-ci sont timides et ne chantent qu'à demi-voix; ceux-là, obéissant au premier caprice, oublient les principes de toute leur vie. On sent enfin que la tradition ne les guide plus, que la conscience publique ne les soutient pas, et il faut même qu'une voix s'élève du dehors pour leur faire entendre quelques accens du génie national.

II.

Les écrivains qui produisent leur pensée sous la forme du roman sont-ils mieux inspirés que les poètes lyriques? Là aussi nous rencontrons bien des ouvriers sans mission; le roman est devenu, comme la poésie lyrique, une sorte de chaire où chacun monte à son tour, et souvent même tous à la fois, pour faire des confidences à la foule; mais la foule passe et n'écoute guère. A qui prêter l'oreille au milieu de ce bourdonnement? Il y a le roman rêvé par l'étudiant amoureux, le roman conté par le voyageur qui revient de l'Australie, le roman imaginé par l'érudit dans la poussière de sa bibliothèque, le roman du philosophe, le roman du politique, le roman du piétiste. La chose la plus rare, c'est le roman du romancier, je veux dire de l'homme qui a vécu, observé, et qui, armé de principes sûrs, aime à peindre le tableau du monde.

On peut signaler néanmoins quelques chefs d'école; M. Berthold Auerbach, qui obtint de si légitimes succès, il y a quinze ans, avec ses *Histoires de Village dans la Forêt-Noire*, est décidément le roi de son domaine. Si c'est une marque de force pour le talent que de se préparer des successeurs, on ne refusera pas à M. Auerbach la vigueur et la fécondité. Un esprit original, M. Otto Ludwig, vient de le suivre sur ce terrain des études populaires; il a fait pour les vallées de la Thuringe ce que l'auteur d'*Ivon le Séminariste* et du *Maître d'École de Lauterbach* a fait pour les villages du Schwarzwald (1). Un autre conteur, venu de la Suisse allemande, M. Gottfried Keller, a donné un roman d'un titre bizarre, *le Vert Henri* (*der Grüne Heinrich*), et un recueil de récits, *les Gens de Seldwyla*, où brillent de véritables inspirations poétiques. M. Ludwig est vigoureux et pénétrant, M. Gottfried Keller est tendre et passionné; ni l'un ni l'autre, à mon avis, n'enlève le sceptre à M. Berthold Auerbach, car ce qui relève ces tableaux de l'existence rustique, ce n'est pas seulement la précision des détails et la vérité des figures, c'est l'idéale inspiration du peintre. La philosophie morale de M. Ber-

(1) *Thuringer Naturen, Charakter-und Sittenbilder in Erzaehlungen,* von Otto Ludwig; 1 vol. Francfort 1857.

thold Auerbach, sa sympathie vraiment humaine, l'optimisme confiant qui le soutient au milieu de ses plus sévères peintures, tout cela donne à ses récits une valeur inestimable. Cette inspiration du conteur est surtout manifeste au moment où M. Auerbach achève de publier l'édition complète de ses œuvres. Cette publication sera doublement bien venue, si elle annonce chez l'ingénieux romancier l'intention de commencer une carrière nouvelle. C'est un grand point de s'arrêter à temps et de ne pas épuiser une veine heureuse. Les paysans de la Forêt-Noire et de la Thuringe, ceux que M. Gottfried Keller met en scène, tous ceux que peignent aussi M. Adalbert Stifter, M. Melchior Meyr, et tant d'autres écrivains à la suite, attirés par le succès de Berthold Auerbach et de Jérémie Gotthelf, ces paysans étudiés avec un soin si curieux sont-ils donc les seuls personnages dont les destinées puissent nous émouvoir? Un critique éminent, M. Julien Schmidt, rappelait à ce propos ces vers de Goethe : « N'as-tu donc pas vu la bonne société? Ton livre ne nous montre que des saltimbanques et des gens du peuple. — La bonne société? Oui, je l'ai vue; on l'appelle la bonne société, parce qu'elle ne fournit pas le moindre texte pour la moindre composition poétique. » Les vers de Goethe étaient une réponse aux censeurs de *Wilhelm Meister*. Au siècle de Goethe en effet, il n'y avait que deux classes de la société qui offrissent au poète des types originaux : c'était le haut et le bas de l'échelle, les grands seigneurs et les vagabonds. Effacée, indécise, sans vices ni vertus, la bourgeoisie semblait ne pas exister. Aujourd'hui au contraire, — ainsi continue le critique, — c'est la bourgeoisie qui est tout, ou plutôt il n'y a plus de castes, le tiers-état est devenu la nation, et c'est la vie de cette nation qu'il faut peindre. Ces conseils de M. Julien Schmidt, il appartient à M. Auerbach de se les appliquer courageusement. Qu'il publie encore ses almanachs populaires (1), puisqu'il sait parler la langue du peuple, et que le peuple l'écoute volontiers; qu'il y insère de nouvelles histoires de village, comme il l'a fait récemment, rien de mieux : ce n'est pas là pourtant que doit se borner son ambition. Un véritable artiste est tenu de se renouveler sans cesse. M. Auerbach a trop de séve pour emprisonner ainsi son imagination.

Il faut le redire une fois pour toutes : cette veine est épuisée. Lorsque l'Allemagne, vers 1840, accueillit avec tant de faveur ces peintures de la vie rustique, on était las des romans de *high life*, on voulait échapper aux salons de M. de Sternberg, et ces parfums des

(1) *Berthold Auerbachs deutscher Familien-Kalender*, 1858. — *Deutscher Volks-Kalender*, 1859; Stuttgart, chez Cotta.

sillons, comme une bouffée de printemps, rafraîchirent les intelligences. Aujourd'hui ce qui fut un remède devient un mal : on avait cherché d'abord le naturel, on finit maintenant par l'affectation et le parti-pris. Un homme dont on ne peut nier l'activité aventureuse, M. Charles Gutzkow, a compris ce que demandait vaguement l'instinct public : il a voulu se mesurer avec les grands sujets. Dans *le Magicien de Rome*, il reprend l'œuvre commencée, il y a cinq ans, avec *les Chevaliers de l'esprit :* vaste tableau des agitations et des espérances de l'Allemagne, tentative louable, mais dont j'ai constaté le succès médiocre en essayant de l'expliquer. Ardeur, persévérance, voilà ce qui manque aux principaux représentans de l'imagination germanique. Ils sont rares, les écrivains qui savent concentrer leurs forces. Le talent s'éparpille en petites œuvres, très fines parfois, mais trop peu fécondées par la méditation. Deux conteurs que nous avons déjà rencontrés parmi les poètes, M. Paul Heyse et M. Maurice Hartmann, viennent de publier des recueils où brillent des qualités exquises. Les *Nouvelles* (1) de M. Paul Heyse sont de remarquables études d'après les maîtres italiens; on y sent un homme amoureux de Boccace et de Machiavel, qui essaie de greffer les fleurs du midi sur les bruyères d'Allemagne. Il corrige ce qu'il imite; son style est net, brillant, son inspiration est chaste autant que passionnée. J'ai lu avec un vif plaisir les *Récits d'un Conteur errant* (2), par M. Maurice Hartmann. Le poète de *la Coupe et l'Épée* excelle à symboliser dans un tableau rapide les impressions des lieux qu'il a visités. Du Languedoc au Bosphore et du Rhône au Danube, il a recueilli maintes indications et les a transformées bientôt en de vivantes peintures. *Guillaume l'aveugle, les Cheveux d'or, Gloria, la Robe de Nessus, une Histoire hindo-germanique, Miss Ellen, les Histoires orientales-occidentales*, ce sont là autant de modèles, si l'on ne demande à une narration qu'une touche légère et fine. Je crois que M. Maurice Hartmann peut donner plus et mieux.

Tandis que les plus ingénieux artistes se résignent à des sujets sans portée, le domaine qui leur appartient de droit, l'histoire, la politique, le tableau de la société contemporaine, est envahi par des écrivains sans mission. Parmi tant de romans qui se proposent de peindre le XIX[e] siècle, et qui n'en donnent que des caricatures, en voici un qui suffit pour caractériser les autres. Nous sommes dans le désert du Sahara; le cheik Atjem, chef des Tuaregs, vient d'exterminer les Beni-Azzi, implacables ennemis de sa race; un seul homme a échappé au massacre, c'est un certain Zerga, qui jure de

(1) *Novellen*, von Paul Heyse.
(2) *Erzaehlungen eines Unstaeten*, von Moritz Hartmann; 2 vol. Berlin 1858.

venger ses frères, et qui en effet, après avoir tué Atjem, enlève son fils Titulan et sa fille Alita. L'auteur, qui a vu le désert et qui prétend ne donner ici qu'un très fidèle résumé de ses notes de voyage, consacre tout un volume à ces scènes de tuerie. Le roman nous transporte ensuite à Naples et à Rome; les enfans du cheik Atjem, arrachés à la vengeance de Zerga, ont passé aux mains d'un gentilhomme espagnol qui les a fait élever avec un soin paternel. L'histoire du Sahara et l'histoire de l'Italie vont ainsi être mêlées de la plus étrange façon; le fils du cheik deviendra jésuite, ce jésuite jouera un rôle dans la révolution romaine; le roi de Naples et M. Delcaretto, le pape Pie IX, le comte Rossi, le chef populaire Cicervacchio, le prince Ruspoli, Mazzini, bien d'autres encore, seront associés aux aventures des enfans d'Atjem. *Rome et le Sahara*, tel est le titre de cette fantasmagorie (1). Assurément ce n'est pas sur de telles œuvres qu'il faut juger l'imagination allemande; puisqu'il y a cependant toute une classe de romans de cette nature, il faut bien en signaler au moins un. L'auteur de celui-ci a beau porter un nom inconnu, il n'est pas absolument sans valeur. Il est évident qu'il a vu de près les révolutions italiennes de 1848, et quand il se borne à retracer des souvenirs au lieu de se livrer à ses combinaisons de mélodrame, il excite parfois l'intérêt. Quelle que soit d'ailleurs l'absurdité d'une telle composition, il s'est trouvé des critiques pour la discuter. Sans exagérer ces épisodes de l'histoire littéraire contemporaine, il convient peut-être de ne pas les dissimuler tout à fait.

On doit répéter à plusieurs écrivains, romanciers ou poètes : Soyez plus hardis, ayez confiance en vous, osez peindre l'homme et la société de votre époque. Combien d'autres à qui il faudrait dire : Soyez modestes ! Soyez modestes, c'est-à-dire, si l'imagination vous manque et que vous vouliez absolument écrire un roman, appuyez-vous sur l'histoire, sur la biographie, ou bien inspirez-vous de vos souvenirs de voyage. C'est ce qu'a fait M. Heribert Rau lorsqu'il a composé l'estimable roman dont le héros est Mozart (2). Le roman est devenu ainsi pour certaines intelligences studieuses une sorte d'appendice à l'histoire de la littérature et de l'art; Milton, Schiller, d'autres encore, ont trouvé dans ces derniers temps de libres biographes qui ont essayé de les replacer au milieu des hommes et des choses de leur siècle. C'est là un genre inférieur sans doute, mais qui exige pourtant bien des qualités : une connaissance précise du sujet, de la sagacité, de la mesure, et qui, traité avec talent, peut rendre

(1) *Rom und Sahara*, von Hans Wachenhusen; 4 vol. Berlin 1858.

(2) *Mozart. Ein Künstlerleben. Culturhistorischer Roman*, von Heribert Rau; 6 vol. Francfort 1858.

des services. Le *Mozart* de M. Héribert Rau, pour ne citer qu'une seule de ces œuvres, n'est pas une composition irréprochable : il y a des puérilités, des vulgarités; il y a aussi d'excellentes parties, et l'impression dernière en définitive n'est pas défavorable. Le chef des écrivains qui mettent en récits et en drames leurs observations de voyageur, c'est l'intrépide M. Gerstaecker, le romancier du Grand-Océan. Il y a quelques années, M. Gerstaecker avait donné une série de tableaux très émouvans sur les pionniers de l'Arkansas, les pirates du Mississipi et les chercheurs d'or de San-Francisco; il s'empare aujourd'hui de la Polynésie et aborde en vainqueur dans la Nouvelle-Hollande. Aux îles Sandwich, aux îles Marquises, sur les côtes de l'Australie, M. Gerstaecker trouve des romans, comme un peintre trouverait des paysages et des costumes. Ses derniers récits, *les Deux forçats, roman australien*, et *Tahiti*, *roman de la mer du Sud* (1), sont bien l'œuvre d'un homme qui sait agir et voir. Je lui conseille seulement de ne pas trop mêler d'aventures romanesques à ses observations de voyageur et d'historien. Plus ces observations seront nettes, plus elles seront précieuses. L'auteur de *Tahiti* n'a pas la plume de Bernardin de Saint-Pierre; ce qu'on cherche dans ses récits, qu'il le sache bien, ce sont des documens, et non des idylles. Les plus curieuses pages de son roman de *Tahiti*, ce sont les descriptions de l'île, les tableaux de mœurs, la reine Pomaré avec sa cour, la lutte de l'influence française et des missionnaires anglicans, les intrigues de Pritchard, maintes scènes d'histoire contemporaine qui paraissent appréciées d'une façon assez impartiale par un témoin bien informé. Le portrait de la reine Pomaré ou plutôt de la reine Aimata (l'autre nom est un sobriquet) est dessiné avec une précision piquante. L'auteur n'a pas craint de mettre en scène tous les personnages qui ont joué un rôle dans ces événemens, l'amiral Dupetit-Thouars, le missionnaire Rowe, Mme Bélard, femme du consul américain, et cette liberté d'allures ne lui messied pas.

Les succès de M. Gerstaecker ont encouragé d'autres écrivains à mettre aussi en roman leur voyage en Amérique. C'est un fait à signaler que l'Amérique n'excite plus comme autrefois l'enthousiasme des écrivains allemands. Il n'y a pas bien longtemps que l'Allemagne accueillait avec enthousiasme les mâles peintures de M. Charles Sealsfield; la démocratie américaine, glorifiée par l'auteur de *Nathan*, apparaissait aux imaginations les plus graves comme l'idéal d'une société virile. Tandis que des milliers d'émigrans partaient

(1) *Die beiden Sträflinge. Australischer Roman*, 3 vol. Leipzig 1857. — *Tahiti, Roman aus der Sudsee*, von Friedrich Gerstaecker; 4 vol. Leipzig 1857.

chaque année pour la Virginie et l'Arkansas, combien d'intelligences émigraient aussi, entraînées par les romanciers et les poètes! Aujourd'hui le désenchantement a commencé; l'expérience a dessillé bien des yeux. De sévères publicistes, M. Baumann, M. Franz Lober, M. Moritz Busch, tout récemment encore M. Julius Froebel, ont révélé d'étranges misères dans cet *Eldorado*. Voici un romancier qui vient compléter l'œuvre des publicistes. Le dernier prestige poétique des États-Unis, c'était la beauté des solitudes, la grandeur des forêts vierges, la lutte de l'homme contre la nature, l'exaltation des sentimens virils en présence de périls de toute sorte. Comme le *squatter* Nathan, le héros de Charles Sealsfield, est majestueux dans sa rudesse! M. d'Halfern, l'auteur du *Squire* (1), a vu les forêts vierges et la vie des hommes de l'ouest; il peint ce qu'il a vu: des aventuriers, des bandits, de lâches hypocrites, des crimes commis au grand soleil, de pauvres Indiens assassinés par les prétendus pionniers de la civilisation, et de temps à autre, seul correctif à ces infamies, la justice sommaire de la foule d'après la loi de Lynch. Si ces tableaux doivent arrêter ou détourner le torrent de l'émigration allemande, ni l'Allemagne ni l'Amérique ne s'en plaindront. Quant à la littérature, elle n'a presque rien à voir en des travaux de cette espèce. Le roman de M. d'Halfern est une œuvre sans art; la sincérité, voilà le mérite de ce livre, et le mérite serait bien plus grand, si l'auteur s'était mis dans le cas d'être plus sincère encore. Quand on a de telles révélations à faire, on n'écrit pas un roman, mais un récit de voyage.

Les romans des voyageurs nous ont conduit hors de l'Allemagne. Revenons à Berlin et à Vienne, et cherchons encore s'il n'y a pas quelque symptôme nouveau, quelque signe de rajeunissement à mettre en lumière. On a beaucoup parlé d'une œuvre mystérieusement publiée sous ce titre : *Amour allemand*. C'est un récit sans nom d'auteur, un récit très court, écrit avec soin, avec trop de soin peut-être, et un peu prétentieux dans sa simplicité (2). Dans une des principautés de l'Allemagne, le fils d'un bourgeois de la ville devient le compagnon de jeux des enfans du prince, et bientôt le voilà qui se prend d'amour pour l'une des jeunes princesses. D'amour? Le mot ne convient guère : c'est une tendresse enfantine, mêlée de pieuses rêveries, d'extases naïves, et qui vous transporte par instans dans le monde des somnambules. Il y a là, l'auteur l'affirme, des souvenirs personnels. Que nous importe? S'il est permis à l'homme de raconter ses histoires d'enfant, il faut qu'il les ra-

(1) *Der Squire. Ein Bild aus den Hinterwaeldern Nord-Amerikas*, von A. von Halfern; 2 vol. Hambourg 1857.

(2) *Deutsche Liebe. Aus den Papieren eines Fremdlings*, Leipzig 1857.

conte en homme. Ce récit n'est que l'écho d'un soupir, l'ombre d'une ombre, et quand on a lu ces gracieuses pages, on se demande ce que l'auteur s'est proposé. Le temps des rêves et du somnambulisme est passé; on ne persuadera pas aux générations nouvelles que le génie de l'Allemagne est là. A l'*Amour allemand* du conteur anonyme j'oppose les *Rêves allemands* de M. Louis Steub (1). Voilà une œuvre piquante, originale, non pas toujours réussie comme on le voudrait, mais hardiment *osée*. Le roman satirique, humoristique, est à peu près inconnu chez nos voisins, ou du moins les œuvres de ce genre, consultées seulement par les historiens littéraires, ont laissé peu de traces dans le souvenir du pays. M. Louis Steub a essayé d'écrire un roman satirique dont le but est de harceler l'Allemagne, de lui rappeler amèrement ce qu'elle a voulu, ce qu'elle a rêvé en politique, et ce qu'elle est impuissante à réaliser. Nous voici encore dans une petite principauté, et c'est aussi de songes enfantins qu'il s'agit: seulement nos jeunes songeurs ne sont pas amoureux de la fille du prince, ils sont amoureux de la patrie allemande. Enivrés de leurs lectures d'histoire, des écoliers rétablissent en imagination la grande Allemagne du saint-empire, l'Allemagne des Othon et des Hohenstaufen. Ils jouent aux soldats, aux chevaliers; ils partent pour maintes expéditions avec les empereurs souabes. Plus tard, les écoliers deviennent des hommes, les jeux se transforment en passions viriles, et les rêveurs allemands veulent reconstruire l'Allemagne. Le contraste de leurs prétentions et du petit théâtre où elles s'agitent produit une impression douloureuse et comique. Ne cherchez pas sur la carte les deux principautés où M. Steub a placé son roman : Schnufflingen, Schnauzlingen, voilà les états rivaux que les patriotes germaniques s'apprêtent à bouleverser de fond en comble pour accomplir les grandes choses qu'ils ont rêvées. Rien de plus divertissant que cette tempête dans un verre d'eau. La lutte des deux cabinets, l'échange des notes diplomatiques, les manifestes des journaux officiels, l'attitude importante des fonctionnaires, l'air effaré des bourgeois, et au milieu de ces caricatures, trois francs étourdis essayant de mettre le feu à des poudrières qui n'existent pas, ce sont là autant de tableaux excellens où se déploie la verve humoristique du conteur. Malheureusement l'unité manque à cette peinture : à côté des scènes bouffonnes, il y a des scènes d'un ton tout différent, et l'esprit du lecteur, un peu déconcerté par ces disparates, ne sait plus s'il assiste à une allégorie satirique ou à une tragédie. Pour mêler ainsi le rire et les larmes, les bouffonneries et le sang, il faut plus d'art que n'en a montré M. Steub. N'importe,

(1) *Deutsche Träume. Roman* von Ludwig Steub; 1 vol. Brunswick 1858.

il y a là des idées, de l'audace, un sentiment élevé des devoirs de l'écrivain, un vif désir d'émouvoir la foule, au lieu de se résigner comme tant d'autres à l'amusement des oisifs.

III.

C'est au théâtre surtout que le poète devrait se préoccuper de l'enseignement, de l'émotion féconde, et non pas du simple divertissement des esprits. Si le roman de nos jours obéit peu à ces hautes inspirations, s'il n'en offre du moins que de rares et imparfaits témoignages, le théâtre, j'en ai peur, sera plus stérile encore. Il y a longtemps que la poésie dramatique est la partie faible des lettres allemandes. Depuis le succès du *Gladiateur de Ravenne*, aucun drame important ne s'est produit sur la scène. M. Halm avait prouvé cependant que, malgré l'absence d'un foyer commun, malgré la dispersion des théâtres, malgré l'indifférence du public et le découragement des poètes, il est possible encore de vaincre tant d'obstacles et de passionner l'Allemagne entière. Que nous offre le théâtre de ces dernières années? Une tragédie de M. Brachvogel, l'auteur de ce drame de *Narcisse* dont nous avons raconté ici les extravagances. *Adalbert de Babanberg*, c'est la tragédie en question (1), atteste chez M. Brachvogel un progrès assez marqué; il s'en faut bien cependant que l'Allemagne puisse saluer en lui un émule de M. Frédéric Halm. Son style, moins boursouflé que dans *Narcisse*, est toujours déclamatoire. Si l'effet en est moins choquant cette fois, c'est que le manque de mesure et de justesse ne devait pas être aussi sensible dans le sujet traité par le poète. L'auteur de *Narcisse* prétendait peindre la France du XVIII^e siècle sous le règne de M^{me} de Pompadour; l'auteur d'*Adalbert de Babanberg* nous transporte dans la période la plus sombre du moyen âge. La scène est au X^e siècle: un seigneur féodal dédaigné par la fille du duc de Saxe entre dans les ordres et devient bientôt évêque, afin d'accomplir plus aisément ses projets de vengeance sous le manteau de la religion. C'est la théorie que le don Juan de Molière explique si bien à Sganarelle. La peinture de cette tartuferie en des âges barbares dépassait les forces de l'auteur : il a écrit, non pas une tragédie, comme il l'annonce, mais un honnête mélodrame, tout plein de crimes et de vertus. Son évêque est un scélérat qui, par la ruse et la violence, fait périr les plus nobles enfans de l'Allemagne. Peut-être, sur tous ces cadavres, s'élèverait-il jusqu'au trône du saint-empire, si une vieille fée carlovingienne, une vieille princesse de quatre-vingts ans, la

(1) *Adalbert von Babanberg. Ein Trauerspiel*, von A. E. Brachvogel, Leipzig 1858.

mère du duc Adalbert, pour venger son fils assassiné, ne perçait le cœur de l'évêque avec le fuseau de sa quenouille. La vénérable Baban, qui de sa tremblante main a frappé le monstre, fait ressortir elle-même ce contraste, où se trouve sans doute la moralité de la pièce. Décidément, ce ne sera pas M. Brachvogel qui régénérera la scène allemande : il faut d'autres quenouilles et d'autres fuseaux que ceux-là pour filer des jours de gloire au théâtre de Schiller et de Goethe.

Il y a toujours en Allemagne deux littératures dramatiques, comme il y a deux sortes de théâtres : d'un côté les théâtres de Berlin, de Vienne, de Munich, de Weimar, de Francfort, etc.; de l'autre un théâtre unique, mais immense, le théâtre des *spectacles dans un fauteuil*. Ce dernier est toujours le plus richement approvisionné. Les drames représentés sur la scène sont peu nombreux; les drames qu'on ne joue pas et qu'on ne lit guère sont innombrables. Cette persistance des écrivains, ces appels incessans au public, cette foi dans l'apparition prochaine d'un messie dramatique, foi naïve, entretenue par les théories de certains critiques, et qui a déjà suscité toute une légion de prétendans, ce sont là des traits que nous avons déjà signalés à plusieurs reprises dans la littérature de nos voisins. La situation n'a pas changé : même ardeur des poètes, même abondance de tragédies et de drames. Il est possible qu'il y ait dans tout cela des efforts heureux, des idées, de l'invention, du style; mais comment se reconnaître au milieu de cette cohue d'œuvres qui s'accumulent autour de nous et que l'épreuve de la scène n'a pas classées? J'ai lu non sans plaisir un drame historique sur Charles-Quint : l'auteur, M. Freese, a conçu son sujet avec force; le dernier acte surtout, qui explique philosophiquement les doutes, les angoisses morales de l'empereur au moment de son abdication, semble promettre un poète. Dans *les Deux Cagliostro*, drame en cinq actes de M. Robert Giseke (1), on retrouve un sujet qui a toujours attiré l'imagination allemande; Goethe l'a porté sur la scène, Schiller en a fait un roman; Carlyle, le disciple de Goethe et le biographe de Schiller, y a consacré des pages étincelantes. Ces souvenirs ont médiocrement inspiré M. Giseke, et ce drame qui devait peindre l'illuminisme de l'Allemagne à la veille de 89, ce drame où les rose-croix et les aventuriers, les mystiques et les charlatans, confrontés, mis aux prises, devaient représenter la fièvre des esprits en cette étrange période, ce drame enfin qui pouvait être plein de mouvement, plein d'idées, n'est qu'une œuvre sans âme et sans vie. On trouverait mieux, n'en doutons pas, en cherchant avec soin.

(1) *Die beiden Cagliostro, Drama in fünf Acten*, von Robert Giseke; Leipzig 1857.

Est-ce bien à nous cependant de faire ces voyages de découvertes? Notre tâche est plus simple : nous ne prétendons pas révéler à nos voisins des richesses qu'ils ignoreraient eux-mêmes; nous voulons connaître l'Allemagne et les divers mouvemens d'idées qui s'y produisent. Les œuvres dont nous avons l'habitude de parler ici ont déjà été jugées au-delà du Rhin; ces jugemens, qui sont des symptômes, nous intéressent quelquefois autant que les œuvres elles-mêmes. Laissons donc les critiques allemands séparer le grain de la paille : quand ils auront fini de vanner, ils diront ce qu'ils pensent de la moisson.

Ces critiques, je dis les plus confians, succomberaient eux-mêmes à la tâche, si de temps à autre des alliés inattendus ne leur prêtaient main-forte. Le roi de Bavière, il y a un an, leur est venu en aide fort à propos. Un concours de poésie dramatique a été ouvert par ses ordres; une commission, composée de trois littérateurs éminens, s'est mise à l'œuvre, et, après dix mois d'un travail sans relâche, le jury a prononcé son verdict. On pense bien que tous les auteurs de drames et de tragédies, assurés d'avoir enfin des lecteurs, n'ont pas manqué d'envoyer leurs manuscrits au tribunal de Munich. Drames gardés en portefeuille, tragédies improvisées, tout est venu à la fois. Le choix des sujets était libre, on s'en est bien aperçu. Les trois membres de la commission ont pu voir l'histoire universelle se dérouler sous leurs yeux dans une série de tableaux en cinq actes et en vers. Nommons ces courageux citoyens : c'était un critique et historien littéraire d'un rare mérite, M. Adolphe de Schack, connu par une histoire savante et enthousiaste du théâtre espagnol; le poète Emmanuel Geibel, dont nous parlions tout à l'heure, et M. de Sybel, historien artiste, à qui l'on doit d'excellentes pages sur la révolution française. Il n'y eut pas moins de cent treize manuscrits envoyés au concours. Parmi ces tragédies, il y en avait vingt-deux sur l'Allemagne, dix-neuf sur des sujets antiques, quatre sur les Juifs, trois sur les Arabes, sept sur les Byzantins et les Grecs modernes, sept sur l'Espagne, six sur la France, quatre sur l'Italie, quatre sur les Slaves et les Magyars, deux sur les Scandinaves, deux sur la Suisse, une sur l'Angleterre, etc. Appius Claudius avait inspiré trois poètes; Lucrèce, Agis et Cléomène, Catilina, Alboin et Rosamonde, Siegfried et Brunhilde, Conradin de Souabe, avaient eu l'honneur d'être choisis par deux des dramaturges. Les trois juges, dans leur rapport, exposent scrupuleusement cette statistique; c'est comme dans les distributions de prix : Catilina, déjà nommé; Appius Claudius, nommé pour la troisième fois. Mais quoi! tant de héros, tant de personnages de tous les temps et de tous les pays! Quoi! cent treize tragédies à

lire, à comparer, à peser dans une même balance, et trois hommes seulement pour une pareille tâche! Que vouliez-vous qu'ils fissent contre cinq cent soixante-cinq actes? Comme le jeune Horace, ils divisèrent l'ennemi. Après un premier triage, qui occupa les mois d'août, de septembre et d'octobre 1857, — le rapport des triumvirs est si scrupuleusement rédigé que de semaine en semaine on peut suivre leur travail, — il ne resta que dix-neuf tragédies entre lesquelles s'établit le débat. On commençait à respirer un peu. Un second assaut amena un second triage; neuf poètes seulement restèrent debout. Bientôt le chiffre se réduisit à quatre, puis à deux. Les deux drames qui survivaient à tant de morts étaient empruntés à l'histoire de l'antiquité; l'un s'appelait *les Sabines*, l'autre *la Veuve d'Agis*. Avant de prononcer le jugement suprême, il fallait soumettre les deux œuvres à l'épreuve de la scène. Les rôles furent distribués aux acteurs du théâtre royal de Munich; les commissaires eux-mêmes, en l'absence des auteurs, surveillèrent les répétitions, et la représentation publique eut lieu le 20 et le 28 mai 1858. Voilà certes un concours mené à bonne fin avec un scrupule et une libéralité exemplaires. Des experts de tous ordres étaient appelés en consultation : après les lecteurs les comédiens, après les comédiens le public. Enfin le tribunal rendit son arrêt : *les Sabines* avaient remporté le prix. C'était le 3 août 1857 que le jury s'était constitué; dans sa dernière séance, le 30 mai 1858, on décacheta les noms des vainqueurs. L'auteur des *Sabines* était M. Paul Heyse; *la Veuve d'Agis*, qui avait longtemps balancé la victoire, était l'œuvre de M. Guillaume Jordan.

Nous ne défendons pas au lecteur de sourire en voyant l'empressement des poètes, le scrupule des juges, la confiante bonhomie de ceux qui ont ouvert et surveillé ce concours. Souriez donc, si vous voulez, mais à une condition : c'est que vous reconnaîtrez ici un sentiment vrai de l'état de la poésie dramatique. Je ne sais pas si de tels concours produiront des chefs-d'œuvre, mais je sais qu'en les instituant on a proclamé l'insuffisance du théâtre allemand contemporain. J'aurais désiré qu'on fît plus encore. Ce n'est pas assez de provoquer les poètes et de les classer, il faut leur donner des conseils. Or le premier conseil à leur donner est celui-ci : Soyez de votre temps. Les vrais poètes sont des confidens et des consolateurs; soit que vous peigniez la société de nos jours, soit que vous mettiez en scène les événemens passés, n'oubliez pas que vous vous adressez aux hommes du XIX^e siècle. Au lieu de donner cette statistique minutieuse sur les sujets traités par les concurrens, pourquoi M. de Schack, M. Geibel et M. de Sybel n'ont-ils pas caractérisé les inspirations diverses que révélaient tous ces poèmes? Pourquoi n'ont-ils

pas dit : Trente-cinq écrivains, dans la légion des cent treize, ont obéi à des tendances frivoles, vingt-cinq à des prétentions abstraites; il en faut ranger quinze parmi les pédans, quinze autres parmi les dilettantes; deux ou trois sont des rêveurs égoïstes, des artistes épris de la forme et oublieux de leur temps? Après cette mémorable expérience, ils auraient pu parler en maîtres et rappeler l'art dramatique au sentiment de sa mission.

IV.

Pour moi, si je résume les impressions laissées dans mon esprit par les œuvres que je viens de parcourir, poésies, romans, œuvres de théâtre, je suis surtout frappé de voir une espèce de scission s'établir de plus en plus entre la littérature et la conscience publique. Il y a bien longtemps qu'une œuvre littéraire n'a ému l'Allemagne : je parle de ces émotions généreuses qui unissent tout à coup des milliers de cœurs, et du nord au midi font naître des pensées semblables chez les enfans d'une même race. Les livres d'imagination se succèdent; on les lit ou on ne les lit pas, peu importe. Ce sont objets d'amusement, curiosités passagères. Vainement l'écrivain a-t-il déployé dans son œuvre des qualités brillantes; pourquoi s'intéresserait-on à des écrits tout personnels où l'élite du pays ne retrouve aucune des pensées qui l'occupent? Si vous ne partagez ni mes tristesses ni mes espérances, en vérité vous n'avez rien à me dire, et je perds mon temps à vous écouter. Voltaire exprime vivement cette idée dans *la Princesse de Babylone*. La princesse, qui du fond de l'Asie poursuit son cher amant à travers les contrées occidentales, se trouve arrêtée tout à coup dans un port de Hollande. Elle avait nolisé deux vaisseaux pour se rendre à Londres avec sa suite, tout était prêt, on allait partir quand un vent violent s'élève, et durant une semaine empêche les navires de démarrer. Afin de tromper son ennui pendant ce siècle de huit jours, la princesse, dit l'auteur, « fit acheter chez Max-Michel Rey tous les contes que l'on avait écrits chez les Ausoniens et chez les Welches... Elle espérait qu'elle trouverait dans ces histoires quelque aventure qui ressemblerait à la sienne et qui charmerait sa douleur. Irla lisait, le Phénix disait son avis, et la princesse ne trouvait rien dans *la Paysanne parvenue*, ni dans *le Sofa*, ni dans *les Quatre Facardins*, qui eût le moindre rapport à ses aventures; elle interrompait à tout moment la lecture pour demander de quel côté venait le vent. » Goethe, qui comprenait si bien Voltaire, aurait pu voir là un symbole. La princesse, c'est l'Allemagne; l'amant qu'elle cherche et qui la fuit, c'est le progrès politique, le sentiment de la vie active, la constitution de

l'unité nationale; le port où elle se trouve forcée de rester immobile, c'est la situation qui lui est faite depuis les secousses de 1848, situation tranquille, mais qui engourdirait les âmes, si une salutaire inquiétude n'en combattait l'influence. Enfin *la Paysanne parvenue* et *les Quatre Facardins*, c'est le marivaudage de sa littérature actuelle. L'Allemagne, d'un air distrait, écoute un instant ses conteurs et ses poètes, puis elle demande de quel côté souffle le vent.

Si quelques écrivains, plus avisés que les autres, semblent avoir compris ce triste état des lettres germaniques, ils proposent d'étranges moyens pour y remédier. Il y a près d'un siècle, après le premier essor de la révolution littéraire, après les premières victoires de Klopstock et de Lessing, il y avait eu comme un temps d'arrêt dans le mouvement des esprits. Wieland avait la parole, et l'élégance apprêtée, l'éclat superficiel de ses écrits faisaient un peu oublier les inspirations du génie national. Une réaction énergique était devenue nécessaire; elle éclata bientôt. De juvéniles intelligences entreprirent de relever hardiment l'inspiration germanique en face du dilettantisme de Wieland : c'est le groupe fameux des poètes de Goettingue, Hoelty, Voss, Burger, Hahn, les deux Miller et les deux comtes de Stolberg. Cette conspiration poétique avait presque les allures d'une société secrète. Le 12 septembre 1772, six d'entre eux se réunissent dans une forêt de chênes, et prêtent serment à l'amitié, à la poésie, à la vertu; la société était fondée. « Tous les sentimens nobles, dit très bien M. Gervinus, étaient vivans dans leur âme, souvent d'une manière touchante, souvent avec une exaltation à demi comique... Klopstock était leur saint; ils vénéraient en lui l'homme, le philosophe, le chrétien, l'Allemand et le poète. Ils célébraient religieusement l'anniversaire de sa naissance. En 1773, ce fut dans une chambre; sur le fauteuil du poète, qui était demeuré vide, on voyait ses œuvres chargées de couronnes, et au-dessous du fauteuil gisait par terre un des ouvrages de Wieland, *Idris*, avec ses feuillets lacérés. On le déchira encore pour allumer les pipes; on but du vin du Rhin avec des toasts à Klopstock, à Luther, à Hermann, à la société de Goettingue, à Herder et à Goethe. En 1774, la fête eut lieu à la belle étoile. » — « Nous allâmes, dit Hahn, sous le chêne à l'ombre duquel nous avions prêté notre serment, afin d'en cueillir quelques rameaux; nous appelâmes trois fois Klopstock notre père; un frémissement soudain agita le chêne de la cime jusqu'au tronc, et les branches s'inclinant enveloppèrent nos têtes... » Cette conspiration poétique, ces sermens de germanisme prononcés sous les chênes, tous ces souvenirs de Goettingue reviennent à l'esprit des Allemands chaque fois qu'il faut prendre un élan vigoureux et se soustraire à une influence énervante. Un ar-

dent écrivain, M. Kruger, voyant bien quelle maladie de langueur frappait l'imagination de son pays, a renouvelé à sa manière l'exemple des poètes de Goettingue. Établi à Hambourg, il a fondé une société littéraire, la *Société des jeunes Germains*, dont la mission est de réveiller, s'il se peut, les fils endormis de Schiller et de Goethe. Je ne sais si les conjurés ont prononcé des vœux, s'ils se sont réunis sous les chênes d'Arminius, et si les branches séculaires ont répondu en frémissant à leurs appels; je ne sais s'ils ont allumé leurs pipes avec les feuillets lacérés des romans d'hier. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont senti le mal de la littérature contemporaine, et qu'ils voudraient bien le guérir.

Excellent désir, mais insuffisant; l'enfer est pavé de bonnes intentions. M. Kruger était-il préparé à la tâche qu'il se donne aujourd'hui? Nullement, et ceux qui se rappellent ses précédens travaux ont dû être fort surpris de cette levée d'armes. M. Kruger est cet orientaliste qui crut trouver dans les poétiques récits du *Shah-Nameh* les documens certains d'une histoire antédiluvienne. Le titre seul de son livre révèle une assurance incomparable : *Histoire primitive de la race indo-germanique. La Conquête de la Haute-Asie, de l'Égypte et de la Grèce par les Indo-Germains.* Ainsi une époque tout entière, une époque antérieure à l'histoire et que l'érudition peut seulement soupçonner, était retrouvée en détail, expliquée de point en point, racontée sans hésitation avec la série des dates. L'auteur avait fait cette petite découverte par des procédés à lui connus, en interprétant avec génie les traditions de la poésie persane. C'était exactement le contre-pied du scepticisme de Niebuhr. Niebuhr, disséquant le récit de Tite-Live, y avait vu des fragmens d'anciens poèmes; M. Kruger prenait un poème persan et y découvrait les primitives annales de la race âryenne. La science allemande, si accoutumée qu'elle soit aux témérités de l'exégèse, fut stupéfaite d'une telle audace. Il est permis, je pense, à la critique littéraire d'éprouver aussi quelque surprise, quand elle voit M. Kruger arriver tout à coup du fond des âges mythiques pour faire la leçon au XIXe siècle. — Le seul moyen de salut pour l'imagination allemande, s'écrie M. Kruger, c'est d'étudier l'Orient, l'antique Orient, le berceau de notre race; étudions surtout le *Shah-Nameh*, et une nouvelle période s'ouvrira pour les imaginations rajeunies (1). — Admirable promesse! Il y a longtemps que les poètes de l'Allemagne ont les yeux tournés vers l'Orient;

(1) L'organisation et le but de l'école poétique des *Jeunes Germains* sont exposés dans une brochure dont voici le titre : *Die Junggermanische Schule. Ziel und Grundsätze derselben dargelegt von ihr selbst*, 2e édition; Altona 1859, in-8°. Les *Jeunes Germains* publient un recueil, *les Feuilles du Nord* (*Nordische Blaetter*), qui paraît à Hambourg sous la direction de MM. F. J. Kruger et Willibald Wulff.

depuis Herder et Goethe, c'est là un des courans de la poésie germanique, et un courant qui ne s'interrompt pas. Qu'a fait Rückert depuis trente ans? Qu'ont fait M. Daumer et M. Bodenstedt? Il y a deux ans, un écrivain très estimable, M. Gruppe, publiait sur Firdousi tout un poème en sept chants. Récemment encore, M. Adolphe de Schack, l'un des trois juges du concours de Munich, traduisait en beaux vers plusieurs fragmens du *Shah-Nameh*, et donnait sous ce titre : *Voix du Gange*, de merveilleux échos des poèmes hindous (1). Les écrivains qui se livrent à ces études savent très bien que ce ne sont que des études. Si l'imitation du *Shah-Nameh* pouvait faire jaillir des sources de poésie, la littérature d'imagination en Allemagne n'en serait pas où elle est. Il est singulier qu'on renouvelle avec fracas la société des poètes de Goettingue, société toute germanique, tout inspirée de l'enthousiasme national, et qu'on arrive à cette conclusion : imiter le *Shah-Nameh* ou mourir. Il est plus singulier encore que ces disciples des vieux Persans s'appellent les *Jeunes Germains*.

J'ai parlé de ce groupe de poètes qui essaya de réagir, vers 1772, contre l'affaissement de l'imagination allemande; il y a un autre épisode célèbre, et amené par des causes analogues, dans l'histoire de la poésie au-delà du Rhin : c'est le recueil des *Xénies*, publié par Goethe et Schiller. Vingt-cinq ans après l'insurrection des enthousiastes de Goettingue, le mal qu'ils avaient voulu combattre sévissait de nouveau; l'indifférence publique favorisait la littérature banale, et l'art sérieux était menacé. Ce fut alors que l'auteur d'*Iphigénie* et l'auteur de *Don Carlos* firent pleuvoir sur les écrivains de leur temps une véritable grêle d'épigrammes. On a voulu renouveler de nos jours la franc-maçonnerie des poètes de Goettingue; on a essayé aussi de reproduire les *Xénies* de Schiller et de Goethe. L'auteur de cette tentative a intitulé son recueil : *Voyage d'Henri Heine aux enfers* (2). Henri Heine est mort et descendu aux enfers; de temps à autre cependant, l'auteur d'*Atta-Troll*, avec la permission du diable, vient voir ce qui se passe sur le *theatrum mundi*, dans le foyer des artistes. « L'Allemagne, dit-il, n'est guère intéressante en ce moment; j'y suis allé toutefois, attiré par un bruit qui s'était répandu jusqu'au pays de Satan, bien plus loin encore, jusque chez les Parisiens eux-mêmes. On parlait d'un art nouveau découvert en Allemagne. Drame de l'avenir, peinture de l'avenir, musique de l'avenir, ces mots retentissaient sans cesse à mes oreilles. Je voulus me réchauffer à ce nouveau soleil de poésie. Dieu! qu'il faisait froid! J'en grelotte encore. » Et le pauvre Henri Heine, en grelot-

(1) *Episohe Dichtungen aus dem Firdusi, — Stimmen vom Ganges*, von Adolf Friedrich von Schack; Berlin 1857.

(2) *Hoellenfahrt von Heinrich Heine*, Hanovre 1857.

tant, raconte ce qu'il a vu dans son pays. C'est une revue satirique de toute la littérature allemande contemporaine. Philosophes, historiens, poètes et romanciers,

Auteurs, commentateurs,
Rimeurs, compilateurs, chansonneurs, traducteurs,

chacun y est marqué d'un trait mordant. L'esprit ne manque pas dans ces pages légères. L'auteur, — M. Wolfgang Müller, assure-t-on, — imite habilement le style d'Henri Heine. C'est bien cette strophe de quatre vers, leste, fringante, avec une extrême simplicité de langage. Ce qu'on cherche en vain, c'est l'imagination de celui qui a composé *Atta-Troll* et *Germania*. Dans ses satires littéraires, Henri Heine est toujours poète; M. Wolfgang Müller croit qu'il suffit d'être méchant. Lorsque Schiller et Goethe perçaient de leurs flèches Nicolaï et ses disciples, ils faisaient ce que fit Boileau vers 1660; ils dispersaient les représentans de la routine et frayaient la route à un art original. Quel est l'idéal de M. Wolfgang Müller? Où sont les poètes auxquels il fraie la route? Comment enfin cette longue satire servira-t-elle la cause des lettres?

Imitation de la société poétique de Goettingue, imitation des *Xénies* de Schiller et de Goethe, toutes ces tentatives, si incomplètes qu'elles soient, indiquent bien le sentiment d'une situation mauvaise. Il suffirait sans doute d'un grand poète, d'une grande et riche imagination pour arracher l'esprit allemand à ses langueurs. Puisque ce poète ne paraît pas, c'est à la critique au moins de remplir son devoir avec courage. Quand je parle des langueurs de l'Allemagne, je ne veux pas dire que le talent y soit rare, je dis seulement que ce talent s'éparpille en petites choses, que les ressources littéraires du pays sont gaspillées, et qu'aucune inspiration commune ne soutient l'écrivain. Tandis que l'histoire, la théologie, la critique conquérante, en un mot la haute littérature d'université passionne encore les intelligences et suscite maintes écoles, la *belle littérature*, comme disent les Allemands, n'a plus qu'un public de hasard. Instruites par les universités, accoutumées aux œuvres de la science, les générations nouvelles sont de plus en plus exigeantes pour les ouvrages de l'esprit. Si vous ne vous efforcez de les satisfaire, on verra se former deux camps, la science d'une part, la littérature de l'autre : une science sublime, qui, n'étant plus tempérée par la pratique des lettres, ira se perdre dans les abstractions; une littérature frivole, qui, n'étant plus nourrie par la science, tombera dans la décrépitude. Entre la science et l'imagination, l'alliance est nécessaire, et c'est le devoir de la critique de rappeler sans cesse les esprits à l'observation de ces principes.

Ce devoir, la critique le remplit-elle? Il y a deux sortes de cri-

tique en Allemagne, celle qui s'occupe seulement d'éclairer l'histoire du passé, et celle qui, portant plus haut son ambition, essaie de diriger l'esprit public. La première n'a pas cessé de produire des œuvres excellentes; la seconde, il faut bien le dire, présente un fâcheux spectacle. La seule chose qui fasse la dignité de la critique, la passion du beau, semble éteinte chez la plupart des juges littéraires. Ceux-ci jugent par métier, et comme ils croient que l'exactitude leur tiendra lieu de principes, ils dressent des catalogues où les œuvres d'élite et les productions vulgaires sont confondues pêle-mêle. Ceux-là, qui tiennent à se faire des amis, ont des sourires pour tout le monde : ils appliquent d'invariables formules de louange aux esprits les plus différens; dans le tableau qu'ils tracent de la société intellectuelle de leur pays, tous les écrivains ont même visage et même costume. En voici d'autres qui ont de la finesse, et qui, au besoin, ne manqueraient pas de franchise. — Pourquoi, se disent-ils, donner une opinion réfléchie sur des œuvres que le temps n'épargnera pas? Le public est fatigué de la poésie, et ce n'est pas nous qui réveillerons son attention. — Il y a en un mot les critiques sans goût, les critiques sans courage, et ceux qui n'ont plus foi dans leur œuvre.

Goethe, pendant sa longue carrière, a eu plus d'une fois l'occasion de signaler dans la littérature de son pays une situation semblable à celle que nous venons de décrire; il la caractérise d'un mot et l'appelle le dilettantisme. Or, frappé de voir le dilettantisme se produire autour de lui sous maintes formes, il l'observe, il l'étudie, comme il étudiait toute chose, avec une impartialité magistrale. Qu'est-ce que le dilettantisme? D'où vient le mot italien *dilettante?* Pourquoi ne se trouve-t-il pas dans les anciens dictionnaires, par exemple dans le dictionnaire *della Crusca?* Quelle en est la signification exacte? A quels symptômes reconnaît-on cette façon de comprendre l'art? Quels en sont les traits distinctifs, les allures, les habitudes, les produits? Quels rapports et quelles différences entre le dilettante et l'artiste? Quels sont les caractères particuliers du dilettantisme dans la peinture, dans l'architecture, dans la musique, dans la poésie lyrique et dramatique, dans l'art du comédien et jusque dans celui de la danse? Le dilettantisme n'a-t-il pas rendu des services? Ne cause-t-il pas de grands dommages? Quels services? quels dommages? Et enfin après cette enquête si précise, après cette espèce d'histoire naturelle du dilettantisme, le grave maître conclut par ces paroles terribles : « Tous les dilettantes sont des plagiaires. Ils énervent, ils anéantissent tout ce qui est original, soit dans l'expression, soit dans la pensée; oui, ils l'énervent et l'anéantissent en le répétant, en l'imitant, en le faisant servir à raccommoder leurs guenilles. C'est ainsi que la langue se remplit peu à peu de phrases et

de formules pillées, qui n'ont plus de sens, et l'on peut lire des livres entiers très bien écrits, qui ne contiennent absolument rien. Bref, tout ce qu'il y a de vraiment beau et bon dans la poésie est profané, prostitué, déshonoré, quand le dilettantisme prend la place de l'art. »

Voilà un rude langage, et bien que l'auteur de *Wilhelm Meister* l'adresse seulement aux prétendus poètes de son temps, je crois que les critiques de nos jours doivent en faire leur profit. C'est le dilettantisme, en effet, qui perd les critiques aussi bien que les poètes. Il n'y a pas de critique sans une sincère passion du beau. S'il vous suffit d'enregistrer toutes les œuvres qui se produisent, si vous craignez de distribuer franchement le blâme et l'éloge, si vous n'avez pas confiance dans l'efficacité de votre tâche, vous êtes un dilettante et vous attirez sur vous la sentence de Goethe.

Quels sont les représentans de la critique depuis quelques années? Il y en a trois surtout qui, soit d'une façon directe, soit par l'entremise de leurs lieutenans, ont la prétention de juger le mouvement continu de la littérature allemande : c'est M. Hermann Marggraff, M. Gustave Kühne et M. Robert Prutz. M. Hermann Marggraff est rédacteur en chef des *Blætter für litterarische Unterhaltung;* M. Gustave Kühne dirige l'*Europa*, et M. Prutz le *Deutsches Museum.* Nous croyons qu'on embarrasserait beaucoup M. Marggraff si on lui demandait quels principes il désire faire triompher. Il s'était signalé, voilà vingt ans déjà, par un livre très vivement écrit qui promettait un critique (1). C'était un manifeste où la franchise du langage égalait l'enthousiasme littéraire. L'auteur se posait cette question : que ferait Lessing au XIX[e] siècle? et, s'inspirant de ce grand souvenir, il se jetait vaillamment au milieu des luttes de l'esprit. Il voulait surtout que la littérature eût un rôle actif dans le monde; l'esprit de frivolité, frivolité légère ou frivolité pédantesque, était à ses yeux la plaie de l'époque, et il appelait une littérature qui sortît, pour ainsi dire, du cœur de la nation. Nous venons de relire ces pages généreuses, et nous en avons ressenti une impression salutaire. Bien que les réflexions du critique ne s'appliquent pas de tout point à la situation présente, que de traits nous pourrions lui emprunter! Il faut signaler surtout un tableau hardiment coloré du journalisme littéraire, comparé à un immense marais où pullulent des milliers d'insectes. Il est impossible de décrire avec plus de force la stagnation des esprits. L'envahissement de la médiocrité, le déluge des productions vulgaires, tout cela est peint de main de maître, et ce n'est pas un esprit chagrin qui parle ainsi, c'est un homme dévoué

(1) *Deutschland's jüngste Litteratur-und Culturepoche. Characteristiken,* von Hermann Marggraff; Leipzig 1839.

à l'art, plein de sympathie pour ses confrères, et qui loue, avec excès souvent, ce qui lui paraît le fruit d'une inspiration virile. Hélas! les rôles ont bien changé; ces eaux marécageuses dont il faisait une peinture si vive, M. Marggraff y navigue pesamment aujourd'hui. Il s'est fait l'analyste patient des œuvres sans initiative et sans vie qu'il maudissait naguère. Ne lui demandez pas de choisir: il accueille tout, l'excellent et le médiocre, avec une banale indifférence. De temps à autre il élève plus hardiment la voix, son ancienne ardeur se réveille: vains efforts! l'atmosphère du marais étouffe bien vite cette flamme légère, et nous retombons dans les ténèbres.

Nous ne voudrions pas blesser M. Hermann Marggraff en lui appliquant les images dont il se servait autrefois. M. Marggraff est un écrivain loyal, qui aimait les lettres, qui honorait sa profession et voulait la faire respecter. Nous le prions de s'interroger lui-même et de répondre à cette question : pourquoi les exigences généreuses de sa critique se sont-elles changées en une complaisance insipide? Est-ce découragement et ennui? est-ce absence de principes ou manque de liberté? On peut adresser la même demande aux rédacteurs de l'*Europa* et du *Deutsches Museum*. M. Gustave Kühne est un esprit judicieux et fin, M. Robert Prutz est une intelligence ardente; l'un et l'autre, ils ont pris part aux batailles littéraires qui ont suivi 1830, et l'on voyait que l'art d'écrire n'était pas pour eux une profession frivole. Pourquoi, lorsqu'ils disposent d'organes qui pourraient exercer une influence sérieuse, font-ils de la critique une causerie insignifiante? Quand ils parlent des productions nouvelles, ils font leur tâche comme l'artisan son métier : on dirait en vérité qu'ils tiennent un bureau d'enregistrement pour quelque grand commerce de librairie. Leurs comptes-rendus sont écrits avec élégance; vous n'y trouverez presque jamais une passion généreuse, le sentiment d'une cause à défendre, d'une victoire à gagner. M. Prutz signalait récemment le triste état des lettres, et il s'en consolait aussitôt par un motif bien inattendu sous la plume d'un écrivain. « Tant mieux! disait M. Prutz. Si les lettres ont perdu en considération, c'est que le peuple allemand s'occupe de choses plus importantes. L'affaiblissement de l'esprit littéraire prouve que nous sommes mieux préparés pour l'action. » Quand de telles opinions se produisent, on voit assez quel est le désarroi de la critique. Nous n'insisterions pas de la sorte, s'il n'y avait point là de vrais talens dont le découragement nous attriste. Chaque fois que M. Hermann Marggraff, M. Gustave Kühne, M. Robert Prutz, détournent leur attention des lettres contemporaines pour s'occuper du passé, on sent qu'ils redeviennent libres; d'excellens travaux d'histoire littéraire ne peuvent remplacer cependant la vive et ferme discussion des œuvres du présent.

Il y avait un homme qui ne craignait pas de dire son avis, et qui s'était ménagé toute liberté à cet égard. M. Julien Schmidt est un esprit austère, tranchant, résolu, un de ces écrivains nés pour avertir leur temps et parler à la conscience publique. Armé d'une clairvoyance impitoyable, il excellait à découvrir les vices littéraires de ses contemporains. Il y avait en lui plusieurs des qualités de Gustave Planche, le sens critique, la netteté du style, la probité courageuse. Il a publié une histoire des lettres allemandes au XIX[e] siècle qui a rendu de grands services, et qui restera, je n'en doute pas, comme un modèle de littérature militante. Ceux-là mêmes qui ne sauraient souscrire à tous les jugemens qu'il a prononcés sont obligés d'en reconnaître l'inspiration virile. Pourquoi donc M. Julien Schmidt s'est-il retiré du champ de bataille? Est-ce la médiocrité des romanciers et des poètes qui a découragé son ardeur? Croit-il que le silence et le dédain soient seuls de mise aujourd'hui? Le plus grand plaisir de la critique assurément, c'est de discuter des œuvres vivantes, de renverser de faux systèmes, d'éclairer d'audacieux esprits qui s'égarent. Si le dilettantisme de nos jours ne la provoque guère à de pareilles luttes, ce n'est pourtant pas le talent qui fait défaut; le mal qu'il est urgent de combattre, c'est l'emploi superficiel de ce talent, c'est l'effémination et la langueur des écrivains. Gustave Planche, que M. Schmidt savait apprécier et dont il a déploré la mort en termes bien sentis, a rempli cette tâche jusqu'au dernier jour, c'est-à-dire à une époque où son esprit exigeant et altier ne manquait pas de prétextes pour garder le silence. Lessing il y a un siècle, Louis Boerne il y a quarante ans, ont traversé aussi de mauvais jours, et l'idée ne leur est pas venue de déserter leur poste. On s'occupe beaucoup de Lessing en ce moment; M. de Maltzahn a publié une édition de ses œuvres, plus complète encore que la belle édition de Lachmann; M. Adolphe Stahr vient de lui consacrer un travail conçu dans un excellent esprit; tous les hommes qui ont qualité pour diriger l'esprit littéraire de leur temps devraient relire chaque matin une page du grand critique. Fatigué de sa prédication d'autrefois, M. Schmidt s'est livré à des travaux d'un autre ordre; l'histoire du passé le dédommage du présent. S'il a tracé un tableau de la littérature française bien inférieur à son tableau de la littérature allemande, et que déparent même des erreurs graves, il a publié l'an dernier sur l'historien Jean de Müller une série d'études aussi remarquables par la nouveauté des faits que par l'élévation des idées. Le recueil dont la direction lui est confiée, *le Messager de la Frontière*, contient depuis quelque temps des travaux historiques et politiques animés du plus sérieux intérêt. Disons-le cependant à M. Schmidt, quel que soit le mérite de son travail sur Jean de Müller, quel que soit l'intérêt des pages po-

litiques signées de son nom, sa vocation véritable, c'est la critique littéraire, la critique militante. L'heure est-elle bien choisie pour y renoncer?

Ce dédain de M. Schmidt après tout, ce n'est pas un signe d'indifférence, c'est la marque d'une généreuse colère. Il y a donc partout un sentiment très vif de la crise qui tourmente la littérature allemande. Si nous nous sommes donné la tâche de rassembler ces œuvres si diverses, c'est afin de mieux mettre en relief les symptômes de malaise et de mécontentement qui se produisent de toutes parts. Isolés, ces symptômes n'ont pas assez d'importance pour frapper les esprits; réunis, ils montrent que l'Allemagne n'ignore pas son mal, et nous pouvons y voir le gage d'une guérison prochaine. Le concours théâtral de Munich, la fondation de l'école des *Jeunes Germains*, l'imitation des *Xénies* de Goethe et de Schiller, toutes ces tentatives, bonnes ou mauvaises, n'indiquent-elles pas le désir de mettre fin à une situation funeste? Parmi ces symptômes du réveil des lettres, il faut signaler surtout l'inspiration qui anime presque tous les travaux d'histoire littéraire. Tandis que les critiques s'endorment ou ne protestent que par leur silence, d'excellens esprits continuent à enseigner leur époque en lui racontant les destinées intellectuelles de l'Allemagne au XVIIIe siècle. Sans cesser d'être impartiale et désintéressée, l'histoire littéraire a pris dans ces derniers temps un caractère de prosélytisme auquel nous sommes heureux de rendre hommage. Ce n'est plus pour satisfaire une curiosité frivole, c'est pour entretenir la foi et l'ardeur des intelligences que l'on commente aujourd'hui les chefs-d'œuvre du passé. La *Biographie de Goethe* par M. Schaefer, la *Vie de Schiller* par M. Palleske, comme le *Lessing* de M. Stahr et le *Jean de Müller* de M. J. Schmidt, contiennent, sous forme détournée, bien des reproches et des admonitions. L'histoire littéraire comprend tous les services qu'elle peut rendre; placée entre l'imagination et la science, elle a un pied dans les deux camps. Elle peut les rapprocher au profit de l'un et de l'autre. Si l'Allemagne lui doit de connaître le mal dont elle souffre, elle lui devra peut-être aussi d'en guérir.

On nous demandera sans doute à quelles causes nous attribuons nous-même la situation que nous venons de décrire. Ces causes peuvent être résumées sous trois chefs : rupture entre le public sérieux et la littérature d'imagination; — dilettantisme des écrivains, facilité superficielle, habitude de travailler sans foi et sans amour; — enfin loquacité banale ou silencieux dédain de la critique. Faut-il ajouter à ces causes particulières une cause plus générale? Rejetterons-nous la faute des lettres sur l'état politique de l'Allemagne? Nous admettons difficilement de telles excuses; les peuples sont toujours responsables de la littérature qu'ils approuvent ou qu'ils

subissent. Cette justification d'ailleurs serait impossible aujourd'hui. D'heureux événemens se sont accomplis dans le pays qui marche à la tête des états germaniques. « Depuis dix ans, s'écriait M. Julien Schmidt à la fin du mois de décembre 1858, depuis dix ans, voici la première nuit de Noël où le peuple allemand peut enfin saluer une nouvelle année avec une foi virile et une joyeuse espérance. Jamais le lien qui unit la Prusse au reste de l'Allemagne n'a été aussi visible que dans ces derniers mois. Avec quelle vivacité d'impressions l'heureuse nouvelle a été accueillie par les états voisins! Partout, chez l'immense majorité des Allemands, la même émotion, le même jugement sur nos affaires publiques, partout le même espoir et la même allégresse. Nous étions sur la pente rapide qui mène aux révolutions. Et le danger était grand, car nous commencions à perdre la plus sûre garantie qui ait été donnée aux peuples comme aux individus contre les outrages de la brutalité, je veux dire la conscience de nous-mêmes. Elle manquait déjà, cette conscience, à l'armée, à l'administration, à la bourgeoisie, surtout à la noblesse. Les meilleurs d'entre nous couraient le risque de tomber dans un découragement inerte; la foule s'était enfermée en murmurant dans l'égoïste souci des intérêts les plus vulgaires; nous ressemblions tous à des vieillards... Le nouveau ministère nous a sauvés de la mort. »

Le grand fait que M. Julien Schmidt annonce en ces termes enthousiastes, c'est la transformation de la Prusse au mois de novembre 1858, l'avénement du frère du roi à la régence, la retraite d'une camarilla détestée, la nomination d'un ministère libéral et résolu à mettre sincèrement en pratique le régime constitutionnel. Puisque l'état général de l'Allemagne, toujours dominé plus ou moins par la situation politique de Berlin, a pu fournir un prétexte d'inertie à des esprits pusillanimes, le réveil de la Prusse ne sera-t-il pas un signal de rénovation intellectuelle? Nous aimons à le croire, et notre dernier mot sera une parole d'encouragement et d'espérance. Ce n'est pas une intention dénigrante qui nous a dicté ces pages; notre sévérité au contraire atteste nos sympathies. Si les nations européennes au XIXe siècle sont encore divisées par les questions politiques, les lettres doivent les unir; la sainte-alliance qu'a célébrée le poète a surtout pour ministres les représentans de la pensée. Chacun des peuples qui forment cette grande association libérale a le droit de dire à son voisin : « Dormez-vous? veillez-vous? » car chacun d'eux cherche à se compléter par l'étude des littératures étrangères, et quand son espérance est déçue, l'avertissement qu'il formule n'est pas un blâme hostile : c'est le cri de la sentinelle au sein de la nuit.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

NATIONALITÉ ROUMAINE

D'APRÈS

LES CHANTS POPULAIRES

Ballades de la Roumanie, recueillies (Iassy, première et deuxième parties, 1852 et 1853) et traduites (Paris 1855) par Basile Alexandri.

Depuis le commencement du siècle, la nation roumaine est, avec la nation grecque, celle qui dans l'Europe orientale a manifesté sa pensée sous les formes les plus diverses. Une telle renaissance est un fait bien digne de préoccuper quiconque s'intéresse au développement intellectuel des nations néo-latines; mais ici une première question se présente. Cette renaissance de la poésie roumaine n'avait-elle pas été précédée par des essais vraiment originaux de poètes inconnus qui conservèrent dans l'âme des multitudes un sentiment très vif de la nationalité et l'espoir légitime de la voir triompher des obstacles de toute espèce qui paralysaient son réveil? Chez les Hellènes, la grande insurrection nationale de 1821 n'a été sauvée que par le dévouement généreusement obstiné de la foule (1); en Servie, les pâtres intrépides qui s'étaient levés avec Tserni-George se gardèrent bien d'approuver les concessions périlleuses auxquelles se laissaient aller leurs chefs. La poésie nationale avait ainsi préparé d'une part et de l'autre un noble élan. Les Roumains ont-ils été moins heureux que les Grecs et les Serbes? Répondre à cette ques-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1858.

tion, ce serait peut-être, en montrant les vraies origines de la nationalité roumaine, éclairer un sujet dont l'à-propos devient de plus en plus manifeste. Parmi les Roumains, aux plus mauvais temps de leur histoire, l'énergique montagnard des Karpathes, en chantant les exploits des Mircéa, des Hunyad (1), des Étienne le Grand et des Michel le Brave, résistait aux tentatives les plus habiles de l'étranger. Profondément convaincu que la race à laquelle il appartient n'est inférieure à aucune autre, qu'il est même supérieur aux peuples voisins, les Autrichiens, les Russes et les Turcs, par l'illustration de ses origines et la haute antiquité de sa civilisation, le paysan répondait avec fierté à ceux qui lui parlaient de l'asservissement prochain de son pays : « Je suis sans peur, car je suis Roumain. » Fils de la cité éternelle, il continuait de croire, même sous le poids des invasions, que le Roumain ne périt pas, *Romanu nu pere*. En effet, l'histoire tout entière démontre que, si l'on peut vaincre les descendans de la vieille louve, on ne parvient jamais à les absorber (2). Même au-delà du Danube, dans les vallées les plus reculées de la péninsule orientale, les pâtres roumains ne se confondent ni avec les Bulgares, ni avec les Turcs, ni avec les Grecs, et quand un de ces rudes pasteurs rencontre un Moldave ou un Valaque, il lui donne sans hésiter ce beau nom de *frate* (frère), qui est resté tellement latin, que la prononciation seule est une protestation en faveur de la nationalité roumaine.

Des tendances nationales aussi fortement prononcées ne pouvaient manquer de laisser leur trace dans les documens poétiques les plus anciens. Il faut étudier ces documens : les Slaves, les Latins, les Hellènes, comptent en effet parmi leurs poètes inconnus de véritables historiens. Ces historiens sont en partie connus de l'Europe savante. On sait que la Grèce moderne revit tout entière dans les chants publiés par M. Spiridion Zambélios. La belliqueuse race des Serbes peut être étudiée dans les poèmes vraiment épiques édités par MM. Vuk Stéphanovitch Karajich et Siméon Milutinovitch. Avant la publication entreprise par un poète moldave, M. Basile Alexandri, on eût en vain cherché en Roumanie un ouvrage analogue aux recueils de MM. Zambélios et Karajich. M. Alexandri consacra plusieurs années à recueillir les chants populaires de son pays, dont l'originalité et l'importance l'avaient depuis longtemps frappé. Il parcourut à pied les plaines fertiles et les vallons solitaires des principautés, consultant les vieillards des villages, visitant les localités

(1) M. Cogalniceano, *Histoire de la Dacie*, a mis hors de doute l'origine roumaine de ce héros.

(2) *Nolumus magyarisari*, disaient les Roumains de Transylvanie dans leur dernière lutte.

où s'était conservée la mémoire de quelque *brigand* fameux, prêtant une oreille attentive aux chansons des pâtres et des jeunes filles. La première série des ballades populaires de la Roumanie, fruit de ces patientes recherches, parut à Iassy en 1852, et la seconde en 1853. Malheureusement M. Alexandri n'a encore mis au jour qu'une partie des poèmes que le temps travaille activement à faire disparaître, et dont il ne restera bientôt que des lambeaux épars. Hâtons-nous, à l'aide de ces précieux documens, de restituer quelques-unes des pages les moins connues de l'histoire roumaine, et de montrer ainsi le lien étroit établi par les mœurs entre le présent et le passé de la Moldo-Valachie.

I.

Le psautier du métropolitain Dosithée, œuvre essentiellement populaire publiée sous les règnes de Grégoire Ghika II et d'Étienne Petricieu, se terminait par ces vers :

« La race de la terre moldave, d'où rayonne-t-elle? — D'Italie, que tout homme le croie. — Flaccus d'abord, puis Trajan, ont amené ici — les ancêtres des heureux habitans de ces pays. — Ils en ont fixé les limites. — Par les signes qui existent, on peut le voir. — Trajan, de la souche de ce peuple, a rempli — la terre roumaine, l'Ardialie (1) et la Moldavie. — Les preuves en sont debout; on les voit par lui faites. — La tour Sévérine se maintient depuis longtemps (2). »

Qu'on ne s'imagine pas que ces détails historiques fussent inintelligibles pour les masses. Lorsque Dosithée, en traduisant les psaumes, nommait Dieu *l'empereur qui n'a point d'égal*, il n'était que l'écho de la poésie populaire, qui ne connaît pas de qualification plus élevée que celle qui a été portée par Trajan. Le peuple a même presque divinisé le vainqueur de Décébale et des Daces intrépides. Non content de perpétuer son souvenir dans les rochers escarpés, dans les plaines nombreuses qui portent son nom (*pratul Trajanului, — campul Trajanului*), il lui a donné une sorte d'autorité sur les phénomènes célestes. C'est ainsi que la voie lactée est devenue *le chemin de Trajan*, et que pendant l'orage on s'imagine entendre le guerrier terrible qui précipita sur la Dacie les légions indomptables de la ville éternelle. De même que Romulus, le fondateur de Rome, idéalisé par l'apothéose, est resté aux yeux de la foule le Romain par excellence, ainsi Trajan a été considéré par l'imagina-

(1) La Transylvanie.

(2) La tour de Sévérin n'a point été bâtie par Trajan, comme le croit le poète d'après Procope, mais par Sévérinus, gouverneur de la Mésie sous l'empereur Philippe.

tion de la multitude comme le Moïse, comme le père de la grande famille roumaine, dont tous les membres se donnent pour cette raison le beau nom de frère. Il est vrai qu'à la place d'une nation exterminée il a établi un nouveau peuple (1).

Le merveilleux que présente le type de Trajan, créé par la poésie légendaire, se retrouve aussi dans l'existence du restaurateur de la nationalité roumaine, Radu-Negru (Rodolphe le Noir, 1241-1265), premier *domnu* (prince, de *dominus*) de Valachie. Ce prince appartenait à la glorieuse dynastie des Bassaraba, qui s'éteignit vers le milieu du XVII[e] siècle. Après d'interminables invasions qui avaient failli anéantir la nationalité roumaine, après que les Wisigoths, les Huns, les Gépides, les Avares, les Magyars, etc., eurent ravagé la fertile vallée du Danube, Radu, qui régnait à Fogaras, fuyant à la fois et la persécution catholique et le fanatisme des hordes de Batou-Khan, passa les Karpathes (1241), et s'établit à Campu-Lungu. On trouve encore dans l'église de cette ville un portrait de Radu. Le voïvode de la *t'era romanesca*, la tête couverte d'un diadème, est vêtu d'un long habit brodé en or et en argent, avec un pardessus garni d'une sombre fourrure. Son visage, fortement accentué, est très brun, ses moustaches et ses cheveux sont noirs. Le caractère impérieux que lui attribuent les ballades est complétement conforme à cet extérieur sévère. Romulus punissant de mort un frère qui franchit l'enceinte consacrée n'est guère plus impitoyable que le *domnu* (2) qui donne des instructions pour bâtir le monastère d'Argis :

« Or vous, mes maçons, — mes maîtres maçons, — jour et nuit en hâte — mettez-vous à l'œuvre — afin de bâtir, — d'élever ici — un beau monastère — sans pareil au monde. — Vous aurez richesses — et rangs de boyards, — ou si non! par Dieu! — je vous fais murer, — murer tout vivans — dans les fondemens (3)! »

Élever un monastère *sans pareil au monde* n'était pas une tâche facile au XIII[e] siècle, époque où de splendides abbayes couvraient toute l'Europe; mais le restaurateur des villes romaines écroulées et des monumens détruits par les Barbares trouva dans l'architecte Manoli un puissant et glorieux auxiliaire. La poésie populaire est ici profondément historique dans son esprit, sinon dans les détails.

(1) Il établit à la place des Daces « des troupes infinies d'hommes; » *infinitas copias hominum* (Eutrope, *Adrien*). Il s'agit donc non de quelques colons, mais d'un peuple entier.

(2) Cette qualification est bien plus nationale que le mot *hospodar*, qui est la traduction slave.

(3) *Ballades et Chants populaires*, traduction française (Paris 1855), XIII, *le Monastère d'Argis*.

Manoli (Manuel, de *manus*) est un idéal comme Romulus, Numa et Homère, qui personnifient à Rome et en Grèce la force, la loi et la poésie. Aussi ne faut-il pas s'étonner des difficultés qu'il rencontre quand il veut exécuter les ordres de Radu. Toutefois la puissance d'organisation dont Radu était l'agent prédestiné finit par triompher des forces indomptées de la barbarie. Les murailles construites par les Romains furent relevées comme par enchantement. Pinum (Pitesti), Thyanus (Bucharest), Tiriscum (Tirgoviste), redevinrent des cités. L'église d'Argis, souvenir glorieux de cette renaissance, est encore l'orgueil d'un peuple qui conserve, sous une forme profondément symbolique, la mémoire des obstacles de toute espèce dont il a dû triompher.

Les premiers vers du *Monastère d'Argis* éveillent dans l'âme la pensée de ces obstacles. Lorsque le prince Radu interroge sur la situation du *mur délaissé* un jeune berger joueur de *doïnas* (1), le berger répond avec une sorte de terreur qu'en voyant ce mur, ses chiens se sont élancés *en hurlant à mort*. Loin d'être effrayé de ce récit, le *domnu* se sent disposé à lutter pour accomplir son œuvre contre les puissances de la terre et de l'enfer. Sans manifester aucune hésitation, il se met en marche, *va droit au mur* et ordonne aux maçons de travailler immédiatement. Ceux-ci s'empressent d'obéir; mais chaque nuit l'ouvrage du jour s'écroule. Le poète, en laissant ignorer à quelle cause il faut attribuer ce prodige, augmente l'impression qu'il produit. Il nous fait comprendre la vague terreur qu'un pays longtemps ravagé et comme frappé par la colère du ciel doit inspirer à ceux qui s'efforcent de le rendre à la civilisation et pour ainsi dire à la vie; il nous donne une idée de l'effroi instinctif que laisse après elle la barbarie trop longtemps triomphante. L'antique croyance de l'Orient aux avertissemens donnés en songe fournit à la poésie populaire un moyen d'avancer l'action. Manoli, le maître-maçon, s'endort découragé. Alors une *voix du ciel*, — cette voix dont parlent si souvent les écrits des rabbins et même les livres saints, — lui annonce que le travail des ouvriers ne réussira que lorsqu'ils auront muré dans l'édifice la première femme qui viendra le matin apporter des vivres à l'un d'entre eux. Les neuf maîtres-maçons s'engagent par serment à satisfaire ainsi la puissance ennemie qui rend leurs efforts inutiles. C'est en effet une opinion fort répandue en Roumanie qu'aucun édifice ne peut subsister sans que la fondation en soit accompagnée de l'immolation d'une personne qui se transforme en *stahié*, une ombre qui devient

(1) Les *doïnas* (*doïne*) sont de petites pièces de vers qui se chantent sur un ton lent et plaintif.

comme l'âme de cet édifice. Encore aujourd'hui les maçons placent dans les fondemens des maisons qu'ils bâtissent de longs roseaux qui leur ont servi à mesurer l'ombre de quelque passant. Ce passant doit, en vertu de cette opération magique, mourir au bout de quarante jours et être métamorphosé en *stahié*.

Cependant les maîtres-maçons, après avoir prêté leur serment, s'endormirent. Le lendemain, à peine l'aurore avait-elle brillé au sommet des Karpathes, que Manoli grimpait sur son échafaudage pour promener au loin ses regards sur les rives de l'Argis, qui roule des paillettes d'or. Tout à coup il aperçoit Flora, sa jeune épouse, digne par sa beauté de porter le doux nom de la déesse des fleurs. A cette vue, saisi d'épouvante, il tombe à genoux, il lève les mains au ciel, il conjure l'Éternel, dans une inexprimable angoisse, de sauver sa compagne bien-aimée. Dieu, — et ce n'est pas un des traits les moins touchans de la ballade, — Dieu prodigue les miracles pour arrêter Flora. Les pluies inondent la plaine, puis un vent furieux tord les platanes et dépouille les sapins; mais la jeune Roumaine n'est pas effrayée de ces convulsions de la nature, son amour semble plus fort que la volonté même de Dieu: elle avance, elle avance toujours, et les impitoyables maçons « éprouvent à sa vue un frisson de joie. » Quant à Manoli, ce Régulus valaque, cet esclave du serment, il dissimule sa profonde douleur, il essaie de faire croire à Flora qu'il s'agit d'une simple plaisanterie : « car nous voulons rire, — pour rire, te murer. » Rassurée par ces paroles, la jeune femme « rit de bon cœur, » tandis que son mari, « fidèle à son rêve, » se met au travail en soupirant; mais Flora, effrayée de sa tristesse, le conjure de cesser « ce jeu fatal. » Manoli écoute ses prières dans un morne silence, et la muraille monte avec rapidité jusqu'aux genoux, jusqu'aux hanches, jusqu'au sein de l'infortunée!

« Manoli, Manol, — ô maître Manol! — assez de ce jeu, — car je vais être mère. — Manoli, Manol, — ô maître Manol! — le mur se resserre — et tue mon enfant! »

Ainsi s'exprime la pauvre Flora; mais ses plaintes pathétiques ne peuvent rien contre le destin. Bientôt elle disparaît, et on entend à peine sa voix « gémir dans le mur. »

« Depuis lors église et couvent, — demeurés fermes sur leur base, — jettent le passant dans l'extase (1). »

La croyance qui sert de fond à cette ballade est populaire dans toute la péninsule orientale, c'est-à-dire depuis les Karpathes jusqu'à la mer qui baigne la Grèce, car on la retrouve chez les Serbes

(1) Ces derniers vers sont d'un poète contemporain, M. C. Bolliac.

et chez les Hellènes. On peut la considérer comme une application de cette foi en l'efficacité du sacrifice qui est la base de toutes les religions de la nature, et que le christianisme a sanctionnée. Roumains, Grecs et Serbes n'ont-ils pas raison de proclamer que les nations comme les individus ne grandissent que par le dévouement et par l'abnégation? Manoli livrant aux exigences de la destinée tout ce qu'il a de plus cher n'est-il pas une figure expressive de ce peuple roumain qui, placé aux avant-postes de l'Europe chrétienne, a versé pour la sauver de la barbarié musulmane le plus pur de son sang? S'il est devenu maintenant comme une ombre de lui-même, n'est-ce point qu'il s'est vu au xv^e siècle obligé par la défection de ses voisins de subir la suzeraineté de l'islamisme? Mais avant de succomber sous les coups de ses ennemis, qui pourtant n'ont jamais pu la réduire en servitude, la Roumanie devait avoir des jours glorieux. Dans ces combats mémorables, les soldats de la Valachie ont joué un rôle énergique, et ce n'est pas sans raison que le plus célèbre de ses poètes contemporains, M. Héliade, a vanté leurs exploits :

« Mircéa a rassemblé ses phalanges guerrières, sa voix a retenti, et Mourad vaincu se retire humilié! La Roumanie est libre des Karpathes à l'Ister, et le Danube, témoin de cette lutte glorieuse, a cru voir les Romains renaître sur ses bords.

« Ici flottent les étendards libres et victorieux de Michel, le brave des braves. Sur ses pas triomphans accourent ces guerriers, vrais enfans du Capitole. Buzesco sème l'épouvante parmi les Tartares; à ses pieds, l'orgueilleux khan mord la poussière. Kalophiresco marche sur ses traces et cueille dans les champs de l'honneur ses plus beaux lauriers.

« L'autel s'écroule sous des coups redoublés; mais, s'armant de la croix, signe du triomphe, Farkas ranime le courage de l'armée, et devient le bras vengeur que Dieu même soutient. L'aigle roumaine prend son vol au-delà de ces monts qui lui restent soumis, et rien ne borne plus son vol impérieux. »

Il ne faut pas chercher en général dans la poésie populaire des souvenirs très précis; cependant on y trouve un admirable sentiment de la réalité. Les peuples que les Roumains ont dû combattre sont caractérisés avec une vérité que l'historien lui-même pourrait envier. Les terribles pasteurs au teint jaune, que les steppes de l'Asie septentrionale ont vomis sur l'Europe et qui l'ont fait trembler au temps d'Attila, de Batou-Khan, fils de Gengis-Khan, et de Timour-Leng, ont causé des maux infinis avant et après l'arrivée des Turcs, qui appartiennent, comme eux et les Magyars, à la famille ougro-tatare ou touranienne. S'ils ont inquiété la France au siècle de Louis IX, la France, que son éloignement et ses res-

sources militaires semblaient mettre à l'abri de leur fureur, on peut s'imaginer quelle épouvante répandaient dans l'Europe orientale « ces fils du diable et de la sorcière, » ces farouches nomades qui voulaient « rendre au monde sa beauté primitive » en le transformant en un désert, et qui construisaient des pyramides avec cent mille têtes coupées! Attila, le fléau de Dieu, son fils Ellah, les *kagans* (chefs) des Avares, firent successivement des vallées que protégent les Karpathes leur séjour favori. A la tête des Magyars, peuple touranien comme les Huns et les Avares, Almus conquit au xe siècle la partie des états d'Attila nommée « pâturages des Roumains; » Tuhutun, son lieutenant, soumit l'Ardialie; Batou, un des successeurs du Mongol Gengis-Khan, après avoir vaincu les Russes, franchit le Dniester et s'établit en Moldavie, où la ville de Botosani rappelle son séjour. Même après la fondation des principautés, les Tatars, tout-puissans en Russie et en Crimée, firent courir à la nationalité roumaine de perpétuels dangers.

« Là-haut sur le plateau du Dniester, au bord de l'horizon et près de la source Yalpéou (1), là où les *zmeïnes* (2) vont accoucher, là où les lionnes vont se désaltérer, là où les *zernines* (3) se rassemblent, on aperçoit une multitude et encore une multitude de tentes de toute grandeur.

« Au centre, il s'en élève une, la plus haute, la plus belle de toutes. Sa forme est ronde, et elle est tendue de châles de Perse de couleur orange. Elle est liée avec des cordons de soie blanche à des poteaux d'argent. On dirait une tente impériale.

« Quel est l'habitant de cette tente splendide, l'habitant et le maître? C'est Ghiraï, le vieux khan, dont la ceinture est ornée d'un riche *kanjar*. De nombreux Tatars l'entourent, des Tatars aux yeux ronds et petits comme les trous d'un crible; ils restent tous agenouillés sur un tapis à la laine frisée. »

Ce début, plein de vie, nous transporte dans la Moldavie du xve siècle, le siècle d'Étienne le Grand, époque véritablement extraordinaire, où la Roumanie semblait voir l'Orient tout entier acharné à sa perte. Infidèles et catholiques s'entendaient fort bien alors contre les Moldaves *schismatiques*. L'armée d'Alexandre le Bon fut écrasée en 1431 par les Polonais et les Tatars réunis. Dans l'intervalle qui s'écoula entre ce désastre et la victoire de Pasta, où Alexandre II anéantit l'armée polonaise, la Moldavie fut exposée à une de ces *razzias* dont parle la ballade intitulée *le Roumain Groué Grozovan*. Cette ballade nous montre dans les guerriers moldaves l'énergie indomptable qui fait comprendre les quarante victoires du

(1) Rivière de la Bessarabie.

(2) Femelles des *zméi*, dragons, monstres fantastiques. Les *zméi* ont donné leur nom à la grande ville roumaine de Zmeïl.

(3) Monstres femelles analogues aux *zméines*.

grand Étienne. Non loin de la tente du khan de Crimée, sous le chêne du Trépassé, un Roumain est enchaîné. Deux Tatars le torturent, deux autres se préparent à l'empaler, et cependant Groué chante « comme s'il allait à une messe. » Les femmes des Tatars, les épouses des *mirzas* (nobles), se précipitent dans la tente de Ghiraï en demandant la mort du « fameux vaillant » qui a changé en désert une partie de leur pays. Disposé à venger ses sujets, « le grand Ghiraï » tire son *kanjar* et interroge le guerrier moldave, qui répond en se moquant de sa colère :

« Holà hé! vieux khan, laisse ton *kanjar* à sa place, car je suis un fils de Roumain, et je me ris d'un païen tel que toi. Tu me demandes si j'ai donné la mort à beaucoup de Tatars. Qu'il y ait ou qu'il n'y ait plus pardon pour moi, n'importe, je te dirai la vérité. Écoute. »

Après avoir énuméré ses exploits avec une verve vraiment guerrière, Groué déclare qu'il est prêt à mourir, mais qu'il « veut confesser ses péchés, » car, dit-il ironiquement, « je suis bien criminel, bien chargé de péchés ! J'ai séduit ta propre sœur, et j'ai tué ta mère, et j'ai massacré ton jeune frère, et j'ai brûlé vif ton vieux père. » Ghiraï consent à envoyer le Moldave auprès d'un prêtre chrétien qui « chante des psaumes nuit et jour dans l'intérieur d'un monastère; » mais Groué se précipite sur son escorte, fait le signe de la croix, saisit une hache, disperse les *mirzas* et leurs gens, puis il pénètre dans l'écurie du khan, où il s'empare d'un « cheval qui n'a jamais vu la lumière du jour depuis que sa mère l'a mis au monde (1). » Monté sur ce « poulain de quatre ans, » il s'élance à l'entrée de la tente du khan, et défie ses coursiers et ses cavaliers. Les Tatars volent à sa poursuite sur le steppe, couvert d'herbes sauvages et d'ivraie, sans pouvoir atteindre le cheval noir, qui dévore l'espace et hennit avec fierté. Tout à coup, au moment où les « païens » sont dispersés dans la plaine sans limites, Groué se retourne, « se précipite comme un ouragan dans un champ de blé, » atteint les Tatars les uns après les autres, et les moissonne avec son glaive comme des gerbes d'épis mûrs. Après cet exploit, le héros moldave quitte le Boudjiak (2) et revient en Moldavie, « pareil au soleil, qui répand à la fois la lumière et la chaleur, car il fit beaucoup de bien en ce monde, afin de racheter son âme. »

L'islamisme, que les Tatars européens finirent par embrasser tous, amena aux bords du Danube des races encore plus hideuses que la race jaune. Lorsqu'une partie de l'Afrique se fut rangée sous

(1) Allusion à un préjugé populaire des Roumains. Tout cheval, pour devenir bon, doit être élevé trois ans dans les ténèbres.

(2) Partie basse de la Bessarabie.

l'étendard de Mahomet, on vit apparaître jusque sur les rives du vieil Ister des représentans de la famille éthiopienne. L'horreur que les nègres inspirèrent aux fils du Latium est exprimée avec une singulière énergie dans la dramatique ballade de *Kira*. Sept bateaux et sept chaloupes sont arrivés dans le port de Braïla. Leur maître est « un Africain noir et hideux, au crâne couvert d'écailles de poisson (1), aux lèvres rouges et épaisses, aux yeux à fleur de tête et aux dents éraillées. » Cet étrange Othello est frappé de la beauté de Kira, et il lui parle ainsi : « O Kira, Kiraline, fleur de jardin, fée enchanteresse, viens avec moi; je te soignerai tendrement et te donnerai de belles robes lamées d'argent qui dessineront ta jolie taille, et de grandes *paftalés* (agrafes) de perles fines et de petites *paftalés* faites d'*irmiliks* (monnaie turque) d'or. » Kira ayant répondu en riant qu'aucune alliance n'est possible entre les corbeaux et les hirondelles, l'ardeur de ces passions africaines que Shakspeare a si bien exprimées décida le nègre couvert d'écailles à ne rien ménager. Il enleva Kira, la jeta dans un de ses caïques, et se mit à descendre le fleuve pour gagner la Turquie; mais les frères de la jeune Roumaine, les « brigands de Braïla, » gagnèrent le caïque à la nage, précipitèrent l'infidèle dans les flots, et malgré les protestations d'innocence que Kira opposait à leurs reproches, la condamnèrent, comme complice du nègre, au plus cruel supplice. Afin qu'elle pût être changée en négresse, ils décidèrent qu'elle serait brûlée vive. Le poète, après avoir décrit d'une manière vigoureuse la mort tragique de la pauvre Kira, raconte que « les serpens du Danube » jetèrent au vent les cendres de leur sœur en s'écriant : « Ossemens chargés de péchés, poudre des ossemens, puisse la terre vous engloutir à jamais! Puissent les vents vous porter dans un désert nu et sans bornes, par-delà neuf océans immenses et par-delà neuf immenses continens! » Cette scène lugubre est empreinte de l'âpre génie de l'Ancien Testament, et de l'horreur qu'il inspire pour les races dégradées ou perverties par le paganisme. Moïse comme Samuel, le législateur comme le prophète du peuple élu, auraient approuvé assurément la conduite des frères de Kira. Il suffit de rappeler l'extermination des Chananéens et le supplice d'Agag. Ces opinions ont en Orient de profondes racines. Les purs adorateurs d'Ormuzd avaient une haine incurable pour la race jaune du Touran glacé; les sectateurs du brahmanisme, les Aryas, favorisés du ciel, abhorraient les autochthones barbares de l'Inde primitive; les Israélites se rappelaient que la malédiction de Noé pèse sur la tête des fils de Chanaan.

(1) Cette expression mythologique est destinée à peindre la chevelure crépue, souvent enduite de graisse et luisante, des nègres.

Les Latins ne pouvaient porter dans leurs conflits avec les Magyars les mêmes sentimens que dans la lutte contre la barbarie asiatique ou africaine. Quoique appartenant, comme les Turcs, à la famille touranienne, les Magyars sont devenus complétement européens par la profession de la foi chrétienne et par leur établissement parmi les peuples indo-germaniques. La Roumanie a eu avec eux de fréquens rapports, et leur a même donné le plus illustre de leurs chefs, le grand Hunyad, dont l'origine valaque n'est plus contestable. Toutefois, avant leur conversion au christianisme, ils ont été de dangereux voisins, et se sont au xe siècle emparés d'une province tout entière, la Transylvanie. Depuis qu'ils sont devenus catholiques romains, leur zèle persécuteur les a plus d'une fois décidés à franchir les Karpathes. Il ne faut donc pas s'étonner de les voir classés par la poésie populaire des Roumains au nombre de leurs adversaires acharnés. Les Valaques pouvaient-ils oublier qu'ils avaient eu à repousser au xive siècle une formidable invasion magyare? Jean Ier Bassaraba (1324-1340) anéantit l'armée de Charles-Robert, qui périt lui-même dans « cette vallée de la mort » où les Valaques l'avaient attiré. *Mihou* et *la Colline de Bourtchel* renferment de brèves réminiscences de ces luttes de la nationalité roumaine contre ces « braves aux larges nuques, — braves sans salaire! — portant grands shakos — et de longues tresses — tombant sur leur dos. »

Étienne le Grand, *domnu* de Moldavie, eut la destinée singulière d'être appelé à combattre tous les peuples voisins de la *t'era romanesca*. La vie de cet homme extraordinaire ne fut qu'une longue bataille contre des adversaires qui semblaient se succéder dans l'arène. Étienne IV monta sur le trône de Bogdan (1) à une époque critique (1436). Depuis la mort d'Alexandre le Bon, ce Louis IX de la Moldavie, le pays était livré aux discordes civiles. Mahomet II, qui venait d'entrer à Constantinople (1453), menaçait de franchir le Danube et ensuite les Karpathes, et de détrôner le césar de Vienne après avoir renversé l'empereur d'Orient. Valaques et Moldaves étaient déplorablement désunis, — c'est la plaie des nations méridionales, — et disposés à se combattre plutôt qu'à s'entr'aider. Les Polonais n'avaient aucune sympathie pour les sujets d'Étienne, qu'ils accusaient d'avoir un esprit intraitable, et ne leur avaient point pardonné la sanglante défaite de Pasta (1450). Polonais et Magyars prétendaient transformer les Moldaves en vassaux obéissans. Toutes les armes étaient bonnes aux yeux des ennemis de la Moldavie; mais Étienne savait tenir tête à tous les genres d'atta-

(1) Fondateur de la principauté à la fin du xiiie siècle, 1292.

ques. Il pensait, comme les Romains ses ancêtres, que « pour combattre un ennemi, la ruse et la force sont également bonnes. » De petite taille, ainsi qu'Alexandre de Macédoine, Guillaume le Conquérant et Napoléon, il était actif et infatigable. Sa sobriété était remarquable, même en Orient. Quoique porté à la colère, il savait dissimuler mieux que personne. Impétueux dans l'attaque, il était calme et résigné dans les revers. Convaincu qu'il fallait frapper de terreur des voisins impitoyables, il versait leur sang par torrens, et luttait de représailles avec les musulmans eux-mêmes. Après la triple victoire qu'il remporta à Leipnitz sur les Tatars, il fit décapiter Carsik, fils de leur khan Maniak, et empaler les ambassadeurs du khan, qui réclamaient avec arrogance le jeune prince prisonnier. Lorsqu'il eut écrasé les Ottomans à la bataille du Burlatu, il jeûna pendant quarante jours et ordonna qu'on empalât ses prisonniers. Le roi de Pologne Jean-Albert s'étant jeté sur la Moldavie avec une armée de quatre-vingt mille hommes, composée de Polonais, de Galiciens et de Russes, Étienne tailla en pièces cette armée dans la forêt de Cosmine, attela ses vingt mille prisonniers à des charrues, leur fit labourer et ensemencer les champs qu'on a depuis nommés la Forêt-Rouge, parce qu'elle était née dans le sang des vaincus. Les rigueurs d'Étienne n'empêchent point la poésie populaire de présenter le vainqueur de Vasloui et de Romano comme le prince chrétien par excellence. Qu'on se rappelle les idées qui dominaient au moyen âge. Les croisés s'enivrèrent de carnage à la prise de Jérusalem; même au XVII^e siècle, les guerres ordonnées par Louis XIV, — M. Michelet l'a prouvé, — avaient un caractère atroce: il suffit de citer l'incendie du Palatinat. Gardons-nous donc de reprocher au plus grand homme de la Roumanie, à cet Étienne qui fut à la fois un législateur, un diplomate et un héros, d'avoir eu les défauts de son temps. En le peignant avec des traits vraiment épiques, la poésie populaire des Roumains lui a conservé sa véritable physionomie.

Le *domnu*, suivi d'un immense cortége, se dirige à cheval vers l'église de Vasloui :

« Par un beau jour de grande fête — se levait un soleil radieux — qui répandait la joie dans le monde — et le couvrait d'un voile d'or. — Les cloches sonnaient à grandes volées; — les clochers tremblaient sur leurs bases. — Les étalons, couverts d'écume, — mordaient leur frein d'impatience. — Les drapeaux se dressaient dans l'air, — puis s'inclinaient respectueusement; — c'est que soudain venait d'apparaître, — brillant comme un second soleil, — le prince Étienne le glorieux, — le prince de Moldavie l'invincible! »

Arrivé près de l'entrée du temple, il entend la voix d'un laboureur

qui excite son attelage : *Haye, ho, hay, ho, boourean* (1)! Saisi par les *pantziri*, le laboureur est amené dans la ville et interrogé par le prince. « Sois sans peur, pauvre Roumain; — dis-nous quel est ton nom. — Je suis sans peur, car je suis Roumain. » Après avoir dit son nom et sa profession, Choïman Bourtchel ajoute avec la mâle énergie d'un vétéran que le malheur n'a pas abattu :

« Avant d'être ce que je suis... un laboureur, — j'avais un superbe étalon — et une massue formidable — hérissée de gros clous pointus, — laquelle, quand je la brandissais, — écrasait huit ennemis à la fois — et laissait de larges vides dans leurs rangs. — Hélas! au temps où j'étais encore — un homme valide pour la guerre, — j'ai abattu bien des ennemis; — mon bras a brisé bien des têtes, — et de Tatars et de Lithuaniens, — et de Hongrois orgueilleux. — Mais au combat de Resboeni — la massue s'échappa de ma main — sous le coup d'un sabre païen. — Hélas! elle ne tomba pas seule à terre, — ma main aussi tomba avec elle — à côté du païen qui tomba. — Depuis lors je ne sais plus que devenir, — car je suis resté pauvre et invalide; — je n'ai ni maison, ni charrue, — ni jeunes bœufs à mettre au joug. — Vainement j'ai prié et encore prié — tous les riches habitans du village — de me prêter une charrue pour une heure, — afin de labourer un coin de terrain. — Pendant six jours, je les ai suppliés — sans qu'ils fissent attention à moi. — Alors, prince, j'ai quitté le village — et suis allé trouver mon frère; — il m'a prêté sa charrue aujourd'hui, — et j'ai commencé aujourd'hui mon labour, — car l'homme pauvre n'a pas sa place au soleil; — il n'a point, hélas! de jours de fête, — mais rien que des jours de labeur! »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'on trouve peu de morceaux dans les chants populaires de l'Europe orientale comparables au discours de ce Bélisaire roumain, de ce vieux soldat mutilé pour la patrie et oublié dans la misère. Avec quelle noble fierté il rappelle son ancienne valeur et son dévouement à la *t'era romanesca!* Comme il mêle habilement ce nom glorieux de Resboeni, justement cher au cœur d'Étienne, au récit de ses services, mettant en quelque sorte son sort sous la protection d'un souvenir dont le prince a le droit d'être fier! Quelle simplicité mâle dans la narration de son infortune! La réponse d'Étienne n'est pas d'une moindre beauté. Il veut récompenser le vétéran tout en lui donnant encore l'occasion de servir la patrie; il veut que sa destinée soit unie à celle de son prince, et qu'il veille pour lui à la frontière, constamment menacée. Bourtchel a perdu son bras en combattant pour la terre roumaine; il lui consacrera ce qui lui reste de forces et de facultés. La colline qu'il vient de labourer lui appartiendra avec six bœufs et

(1) C'est le cri que les paysans roumains adressent aux bœufs et aux chevaux pour les exciter au travail.

une charrue d'Étienne. Une seule charge lui est imposée. — Tu te posteras, dit le *domnu*, au sommet du coteau :

« En sentinelle vigilante, — et à la vue des hordes de Tatars — qui envahiraient le pays, — tu crieras de toute la force de ta voix : — « Alerte! Étienne, aux frontières! — Alerte! voici l'ennemi!... » — A ta voix, à ton cri de guerre, — je me lancerai comme un *zméou*, — et du Tatar sur la terre moldave — il ne restera pas même de traces. »

Un des écrivains les plus distingués de la Moldavie, M. Negruzzi, a aussi cherché un sujet de poème dans cette invasion magyare de 1486, qui se termina par la glorieuse journée de Romano. Il a célébré dans Movila un autre Roumain, qui a dû la faveur d'Étienne à une intrépidité exceptionnelle. A peine Étienne avait-il écrasé l'armée ottomane à la bataille de la Vallée-Blanche qu'il fut obligé de se tourner contre le général magyar Kraïot, qu'il atteignit dans la plaine de Romano (6 mars 1486). Les premiers feux du précoce printemps de la Roumanie resplendissaient sur la brillante armée moldave. Le *vornik* (maire et préfet) Boldur était à la tête de l'infanterie, le *paharnik* (échanson) Costa commandait la cavalerie; les troupes étaient animées d'une belliqueuse ardeur. Les *trabanti* (hallebardiers), aux longs cheveux tressés et pendant jusqu'aux reins, brandissaient leurs armes; les *séiméni* (archers), vêtus d'une courte jaquette, agitaient leur longue massue. Le soleil faisait étinceler les arquebuses des *armasi* (fusiliers), les casques ailés des *pantziri* (gendarmes), et les cottes de mailles dont étaient couverts, ainsi que leurs chevaux, les redoutables *lefedgi* (dragons). La multitude des *mosneni* (propriétaires non nobles) s'avançait sous les ordres des boyards revêtus d'habits brodés d'or, de dolmans aux riches fourrures, et dont le large cimeterre sortait du fourreau en velours rouge. Étienne était à cheval au milieu des pages et des *aprodi* (hérauts) à qui était confié le drapeau qui porte le « signe formidable, » la tête du taureau des Karpathes, l'antique Urus adoré par les Daces.

« Le vieil étendard de la Moldavie flotte devant lui. — A ses côtés se dresse le vétéran de toute l'armée, — le *hetman* Arbure, qui en main porte cette terrible masse — qu'il lançait jadis comme un enfant une balle, — et qu'aujourd'hui le bras le plus robuste pourrait à peine remuer; — d'autre arme, il n'en a point, il n'en a pas voulu, — car il aime à écraser son ennemi d'un seul coup. »

Lorsque les deux chefs ont harangué leurs troupes, le *boutchoum* (trompe en bois de cerisier) donne aux Roumains le signal de l'attaque. La mêlée est affreuse. Kraïot cherche Étienne, tandis que le prince moldave est avide du sang de Kraïot.

« De son bras intrépide, Étienne se fait jour à travers les ennemis, — et de leur sang versé la terre rougit autour de lui. — D'une balle atteint, son cheval — écume, chancelle, tombe, pousse un dernier hennissement et meurt. — Étienne est tombé avec lui. — « Mes pages, s'écrie-t-il, ne vous rendez pas, serrez-vous autour de moi. » — Kraïot, qui a vu sa chute, crie de son côté : « Compagnons, victoire! — L'ennemi est tombé, il est mort; — mettez la main dessus, jetez-le aux corbeaux, qu'ils trouvent aussi — à se réjouir quand nous assouvissons notre vengeance! »

A ce cri : « Enfans, ne vous rendez pas! » Purice, un des *aprodi* d'Étienne, met pied à terre, relève le *domnu* et lui présente son cheval; mais ce cheval étant très grand et Étienne très petit, Purice se met à genoux : « Seigneur (*domnule*), dit-il, permets-moi de te servir de taupinière, » et, plaçant le pied d'Étienne sur son épaule, il l'aide à monter en selle. « Taupinière! répond Étienne avec la gaieté latine; tu seras *movila* (colline)! » Après la bataille, le prince, rentré à Suciava, sa capitale, fit venir Aprod Purice. « Purice, lui dit-il, tu m'as servi de taupinière, tu porteras désormais le nom de Movila; tu m'as prêté ton cheval, je te donne cinq terres; tu m'as apporté la tête de Kraïot, je te fais grand *armas* (maître d'armes, chef de l'artillerie et des fusiliers), et je t'accorde la main de la fille du brave *pârcalab* (maire) de Romano que les Magyars nous ont tué. » Cent ans plus tard, un descendant de Purice, Jérémie Movila Ier (1595-1600), montait sur le trône d'Étienne le Grand.

Après la mort du vainqueur de Romano, les Moldaves, environnés d'ennemis, furent forcés d'accepter sous Bogdan V (1504-1517) la suzeraineté des Turcs. Bogdan se montre dans les ballades aussi résolu que son père; pourtant dans le chant populaire qui porte son nom il est éclipsé par le glorieux prince Étienne, le héros invincible, assis sur un trône doré au milieu d'une vaste salle pleine de boyards, de guerriers, *hetmans* et *vestiars*, «aussi riches qu'ils étaient braves.» L'humiliation que le successeur du héros fut obligé de subir est symbolisée par son alliance avec « la fille du riche Litéan, qui a abjuré sa religion. » Le « renégat, ravi au fond de l'âme, » caressant « sa vieille moustache avec satisfaction, » n'est-il pas le type de ces chrétiens apostats qui virent avec joie les soldats de l'invincible Étienne subir la suzeraineté des padishahs?

Cependant la période de vassalité, trop décriée, eut ses héros et ses martyrs. Dans la ballade intitulée *Codréan*, la poésie populaire nous montre en traits saisissans l'impression que faisait sur le peuple la suzeraineté des Turcs dès l'origine même de cette suzeraineté. Quatre-vingt-dix ans après l'avénement du grand Étienne (1546), Élie II (Iliech-Voda) montait sur le trône des *domni* de la Moldavie, et déjà les inconvéniens de la vassalité ne pouvaient être

dissimulés. Sans doute les traités conclus avec les padishahs avaient en principe sauvegardé tous les droits essentiels des Roumains. Mircéa 1er, qui signa le premier traité avec les Ottomans, n'était pas homme à faire des concessions excessives. Étienne mourant reconnut lui-même la nécessité pour les Moldaves d'un arrangement pareil à celui que les Valaques avaient accepté. Les Roumains conservaient leurs droits civils et religieux : ils élisaient leurs princes, ils pouvaient même interdire l'exercice du mahométisme sur leur territoire; mais l'histoire des protectorats est toujours et partout la même. Si le protégé est fort, il se fatigue d'être vassal; s'il est faible, il finit par se transformer en sujet plus ou moins docile. Assurément jamais le croissant, qui a si tristement brillé sur les murs d'Athènes, de Belgrade et de Moscou, n'a eu la gloire de remplacer la croix, signe auguste de la liberté du monde, sur les tours de Bucharest et de Iassy. Toutefois nos suzerains s'habituèrent à s'immiscer dans nos affaires à mesure que l'esprit militaire s'affaiblissait parmi les « fils du Capitole. »

Codréan nous fait assister au début de ces envahissemens. Le Turc ne parle pas encore en maître : il nomme le *domnu* mon prince, mon seigneur, il se jette à ses genoux pour obtenir la grâce qu'il sollicite; mais déjà Codréan « le brave brigand, » Codréan « l'homme intelligent et expérimenté, » peut s'exprimer ainsi : « O mon prince, n'ajoute pas foi aux paroles perfides des étrangers! » Le poète, organe des sympathies et des rancunes populaires, préfère évidemment les *brigands* aux envoyés de Stamboul et même aux princes, quand ils leur obéissent servilement. Le *brigand*, qui fait ici son apparition pour la première fois dans les ballades roumaines, ne saurait être confondu avec les malfaiteurs de l'Italie ou de l'Espagne. Il est évidemment le frère du klephte hellénique et du *haïdouk* des Serbes et des Bulgares. Assurément il ne professe pas un grand respect pour la loi, parce que rien ne lui paraît légitime quand une volonté étrangère peut influer plus ou moins puissamment, comme cela arrivait en Roumanie, sur les décisions des chefs de l'état, ou quand la loi n'est plus que l'expression des caprices des pachas, comme cela avait lieu en Grèce ou en Servie. Aussi, loin de rougir de la lutte qu'il soutient contre le pouvoir, le *brigand*, qui se donne à lui-même le nom de *brave*, et à qui le prince lui-même ne refuse pas ce titre, Codréan, saisi par la *potira* et mené à Iassy, « où règne Iliech-Voda, » Codréan n'éprouve-t-il aucun embarras à répondre au *domnu :*

« Altesse princière (*domnule, maria ta*), je jure, par le nom de la sainte Vierge, que je n'ai pas tué de chrétiens depuis que je parcours le pays en brave. Quand je faisais rencontre d'un chrétien, je partageais avec lui en

frère : s'il possédait deux chevaux, j'en prenais un pour moi et lui laissais l'autre; s'il possédait dix piastres, j'en prenais cinq et lui en laissais cinq. Quand je rencontrais un pauvre, je cachais ma hache et remplissais ma main d'or pour le donner au malheureux; — mais lorsque j'apercevais un Turc, oh! alors, je ne pouvais résister au désir de lui trancher la tête et de la jeter en proie aux corbeaux! »

Boujor, autre type de *brigand* moldave, n'est pas traité par la poésie populaire avec moins de bienveillance que Codréan. L'auteur de la remarquable ballade qui porte son nom le met aux prises, non pas précisément avec les Turcs, mais avec les instrumens trop dociles de la puissance suzeraine, avec ces *ciocoï* (pieds-plats) qui ont servi et trahi tour à tour tous les adversaires de la nationalité roumaine, et qui se sont consolés de la haine et du mépris qu'ils inspiraient aux âmes honnêtes avec l'argent et les décorations de l'étranger. On comprend sans peine que le peuple ne les plaignait guère, lorsque quelque *brave*, tel que Boujor aux cheveux roux, mettait la main sur un argent aussi mal acquis. Aussi tous font-ils à Boujor l'accueil le plus cordial. Les jeunes filles lui donnent des baisers qui « leur font perdre la raison. » Les juges du *divan* l'ayant interrogé, il montre la même assurance que Codréan.

« Stefanitza, brigand fameux, as-tu fait mourir beaucoup de chrétiens?

« — Je n'ai jamais commis de meurtre, mais j'ai rossé bien des *ciocoï !*

« — Boujor, brigand fameux, avoue franchement où tu as caché tes richesses, si tu veux sauver tes jours.

« — Je les ai enfouies au pied des arbres pour que les pauvres puissent les découvrir et s'acheter des vaches et des bœufs de labour. »

Cette sollicitude de Boujor pour la misère de la multitude lui assure toutes les sympathies de la foule. Lorsqu'il est envoyé à la potence et qu'il monte l'échelle, « noir sentier des morts, » tous « les pauvres se désolent et pleurent amèrement, » comme s'ils avaient perdu un protecteur.

Mihou est peint avec la même complaisance, évidemment à cause de la bravoure qu'il montre contre les Magyars. Les poètes populaires sont indulgens pour ceux qui conservent, même dans une vie désordonnée, l'amour de la patrie et la haine du joug étranger.

« Sur le mont Barbat, — par un chemin creux, — chemine en chantant — le jeune Mihou, — beau, fier comme un paon, — vrai paon des forêts, — vrai chef de brigands. — Il s'en va chantant, — jouant du *kobouz* (1), — d'un *kobouz* en os, — au chant mélodieux. »

Tout en parcourant les bois sur son *mourgouchor* (2), Mihou

(1) Flûte.

(2) Diminutif de *mourgo*, cheval bai.

tombe sur une bande de brigands, « tous Hongrois de cœur, » commandés par Ianock, le vieux Magyar à la barbe hérissée et au cœur d'acier. Sans s'effrayer de leur nombre, Mihou le Moldave les charme d'abord par « un chant fier et beau, un vrai chant de brave. » Il provoque ensuite Ianock à la lutte, le soulève, le jette à terre et lui tranche la tête; puis, se tournant vers les « autres Hongrois » frappés d'épouvante : « Vous, les valeureux, dit-il, — vous, les Haramins! — celui de vous qui — pourra soulever — ma lourde massue, — lourde comme elle est, — et ma carabine, — lourde comme elle est, — et toutes mes armes, — lourdes comme elles sont, — que celui-là vienne — pour fraterniser, — et faire avec moi — le métier de brave — dans les bois profonds! » — Tous les Hongrois ayant échoué, « Mihou le vainqueur, — de son petit doigt — soulève les armes — et reprend sa route. »

Les Roumains de la Transylvanie étaient restés libres jusqu'au xe siècle. Vaincus par les fils d'Attila à Gyula, ils furent soumis au servage par les Magyars et par les Szeklers (1). Ces deux peuples belliqueux s'habituèrent à traiter les descendans des colonies romaines comme une race inférieure. Lors même qu'ils eurent paru abdiquer leur nationalité en se donnant à l'Autriche, ils continuèrent d'exciter le ressentiment des Roumains par leur intolérable orgueil. A la fin du xviiie siècle, à l'époque où la France allait être régénérée par sa mémorable révolution, en 1784, un paysan nommé Horâ osa méditer la délivrance de sa race. Ce pâtre illettré voulait réunir en un seul corps les membres déchirés de la vieille Roumanie. Après avoir satisfait aux colères séculaires de ses compatriotes par de terribles exécutions, il prit le titre significatif d'empereur de la Dacie. Le « césar de Vienne » vit d'abord avec une joie secrète l'humiliation des fiers Magyars; mais, lorsque Horâ ne craignit pas d'avouer l'étendue de ses projets, Autrichiens et Magyars se réunirent contre les paysans roumains, et le 28 février 1785 Horâ et Clasca, son lieutenant, expiraient sur la roue. On voit encore dans quelques chaumières transylvaines le portrait de « l'empereur de la Dacie » avec cette mélancolique inscription : *Hora be si hodineste, — t'era plange si plateste* (2).

Notre siècle réservait un vengeur aux insurgés de 1784. Abraham Ianko, le « roi des montagnes, » fils d'un riche paysan, avait d'abord été destiné à l'église. Reçu avocat, il se retira parmi les montagnards, afin de réveiller parmi eux le sentiment national. M. Papiu Ilarianu, l'historien des *Roumains de la Haute-Dacie*, a raconté

(1) Autre peuplade touranienne qui a précédé les Magyars en Transylvanie.

(2) « Horâ boit et se repose (maintenant). — La patrie gémit et paie. »

comment il profita des événemens de 1848 pour lever contre les Magyars l'étendard tricolore. Soixante mille Roumains, armés de haches et de faux, se rassemblèrent à Blajium, au « champ de la liberté. » Après cette réunion solennelle, Ianko, persuadé que la lutte était imminente, se retrancha dans ses montagnes natales, près d'Abrud-Banya. Bientôt le « pays des mines » devint le centre d'une insurrection nationale. En vain le célèbre Bem, après avoir repoussé les Autrichiens et les Russes, après avoir soumis aux Magyars la Transylvanie entière, essaya-t-il de forcer Ianko dans la retraite où il bravait l'ennemi, partout triomphant. Le major Hatvany, envoyé contre lui avec trois mille hommes, fut complétement battu. Dans une seconde affaire, deux mille de ces cavaliers dont les Magyars sont avec raison si fiers restèrent, sauf quatre-vingts, sur le champ de bataille. Kemeny Forkos ne fut pas plus heureux que Hatvany. Ianko harcelait ses troupes, et ne lui laissait pas une heure de repos. Lorsque les Roumains, pareils à l'avalanche, descendirent de leurs montagnes, l'air menaçant et la pique en avant, on eût cru voir les légionnaires de Rome se précipitant sur les farouches soldats d'Attila. On sait par quelles fautes les Magyars succombèrent. Lorsque l'intervention russe, conséquence naturelle de ces fautes et d'une haine insensée contre les Roumains et les Slaves du sud, eut amené leur défaite, Ianko, qui croyait à la reconnaissance des empereurs apostoliques, réclama en vain ces institutions nationales pour lesquelles il avait combattu. L'Autriche lui offrit ironiquement des décorations et des récompenses. Le « roi des montagnes, » indigné d'une pareille déloyauté, se retira dans les solitudes, théâtre de ses triomphes, en protestant contre l'astucieuse politique dont il ne s'était point assez défié.

J'ai cru devoir insister sur ces faits pour démontrer que nos poètes populaires n'ont pas tort d'attribuer à la nation roumaine, considérée dans son ensemble, un esprit militaire qui n'attend que des circonstances favorables pour se réveiller dans les parties de la Roumanie où il semble le plus endormi. S'il a fallu quatre siècles aux Hellènes pour se préparer aux immortels combats de 1821, faut-il s'étonner des hésitations et des fautes d'un peuple qui renaît à peine à la vie politique?

II.

Les chants populaires de la Roumanie ne contiennent pas seulement une curieuse appréciation de l'histoire des populations roumaines : on y trouve encore une peinture très exacte du caractère et des tendances des Latins du Danube.

Dans les *piesmas* de la Servie, l'amitié paraît plus forte que l'amour même. Ce trait révèle un peuple très susceptible de sacrifier toutes ses divisions et toutes ses convoitises aux nécessités d'une lutte contre l'ennemi commun. Les ballades roumaines prouvent que les habitudes latines l'emporteront toujours dans les principautés unies sur les traditions des autres races. Cependant on retrouve en Roumanie, comme chez les Hellènes et chez les Slaves du sud, les frères d'adoption, les ἀδελφοποιοί des Grecs. Les contes et les ballades font souvent mention des « frères en croix » ou « frères de la croix, » qui contractaient par une cérémonie mystérieuse l'obligation de se sacrifier les uns pour les autres. L'essentiel de cette cérémonie était le mélange du sang, qui s'opérait à l'aide d'incisions en forme de croix pratiquées sur le bras droit. La ballade intitulée *Balaurul* (le serpent) fait allusion à cet usage. Deux Roumains deviennent frères en croix après la mort d'un monstre, « grand serpent aux écailles vertes, » qui essayait de dévorer un « jeune brave. » L'apparition du dragon, ce symbole par excellence du mal et du péché, et sa défaite après un périlleux combat, n'indiquent-elles pas que les frères en croix se proposaient un but plus élevé que la défense des intérêts individuels? Pourtant rien n'atteste que chez les Roumains l'esprit d'association ait joué le rôle considérable que lui ont toujours assigné les Grecs. Ceux-ci ont admirablement compris que leur résurrection nationale devait être préparée par une vaste organisation, devenue célèbre sous le nom d'*Hétérie* (Ἑταιρία). Tout porte à croire que, si l'intrépide Ianko avait eu la prévoyance de Rhigas le Libérateur, l'Autriche eût été forcée, après la défaite des Magyars, de faire au « roi des montagnes » et à ses soldats des concessions considérables. Les défenseurs de la Roumanie, toujours pris au dépourvu, ont nécessairement succombé dans l'isolement, et, ne trouvant pas dans les montagnards des Karpathes ces klephtes indomptés spontanément organisés par un énergique esprit d'association, ce pays n'a jamais eu au moment des invasions le noyau d'une armée disposée à braver tous les dangers. Codréan et Boujor étaient des exceptions, et n'avaient pas même, à ce qu'il semble, pris les armes pour échapper à l'oppression, tandis que les klephtes helléniques formaient, comme les *haïdouks* chez les Serbes, des bataillons indociles si l'on veut, mais d'une intrépidité exceptionnelle, et animés d'une haine héréditaire contre la domination étrangère.

Si la poésie populaire des Roumains est inférieure aux *piesmas* quand il s'agit de peindre l'amitié, elle leur est fort supérieure toutes les fois qu'il est question de décrire les enivremens de l'amour. Dignes fils de l'ardente Italie, qui a consacré à décrire cette passion la plus grande partie de ses chefs-d'œuvre poétiques, les Roumains

parlent avec un enthousiasme souvent dithyrambique de la beauté des « femmes latines à la taille svelte. » La poésie populaire, vive et sincère expression du sentiment national, nous entretient sans cesse des Roumaines, pareilles « à la fleur du muguet, » pour qui l'on épuise toutes les formules que peut suggérer l'admiration. Ces « tourterelles chéries, » ces vierges « aux cheveux dorés, » ces « fées enchanteresses, » aussi « belles que des impératrices, blanches et ravissantes comme des lis d'argent, » dont les lèvres paraissent « semblables à une fleur rose, » sont les femmes les plus respectées de l'Europe orientale. On a déjà ici même remarqué avec raison que la condition des Roumaines est très supérieure à celle que les mœurs ont faite aux femmes en Servie, en Bulgarie, dans la Tsernagora, etc. « La femme, dit M. H. Desprez, au lieu d'être esclave ou séquestrée, règne au foyer roumain; elle en fait librement les honneurs. Le mari ne songe nullement à la cacher aux regards curieux et charmés du visiteur inconnu, et comme elle sait la puissance pénétrante des femmes de sa race, elle manque rarement de paraître pour recueillir d'humbles hommages (1). »

Cette *puissance pénétrante* explique l'amour que la Roumaine inspire, et dont les ballades nous donnent une juste idée. Cet amour n'est point calme comme parmi les Germains; c'est une passion hardie et obstinée. Dans les ballades intitulées *Bogdan* et *la Fille du Kadi*, non-seulement l'amour est assez fort pour triompher de tous les obstacles, mais il ne se préoccupe pas même de la différence des religions, qui élevait autrefois entre les diverses fractions du genre humain des barrières complétement infranchissables. Bogdan, « jeune prince à la taille fine et élancée, » avoue à son père, à l'impitoyable adversaire de l'islam, que « la fiancée de son âme » est fille d'un renégat. Mais qu'importe? « elle a ravi ses yeux, elle est vive comme un oiseau et douce comme une fleur. » Ces motifs paraissent si forts au terrible « Stéfan-Voïvoda, » qu'il accorde avec son consentement de riches présens de noce. Le renégat, moins tolérant que le *domnu* de Moldavie, ordonne de fermer les portes de son manoir dès qu'il aperçoit Bogdan et son cortége; mais l'impétueux jeune homme « fait prendre un élan superbe » à son coursier et franchit les murailles du château. Après être sorti avec le même bonheur de plusieurs autres épreuves, il s'empare de sa fiancée, « couvre ses beaux yeux de baisers ardens, » et, la déposant sur « les coussins d'un riche *radvan* » (ancienne voiture), il part avec elle, accompagné « d'une foule d'autres voitures chargées de belles dames, de vrais jardins remplis de fleurs. »

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1848.

Jovitza, ayant vu la fille du kadi, la nièce du sultan, et en étant devenu amoureux, prend « un poulain, un jeune *zméou,* » et se met en route pour la rejoindre. Arrivé à la porte d'un « jardin plein de fleurs qui souriaient aux *cadines* (dames turques) et de cadines qui souriaient aux fleurs, » Jovitza demande une fleur « afin de soulager son âme. » La fille du kadi, « rougissant à sa voix, » lui en fait porter trois par une de ses compagnes, « une jeune adolescente aux tresses blondes ; » mais Jovitza, tout en serrant sur son cœur ces gages d'amour, n'est pas complétement satisfait. « Toi, la fille du kadi, la nièce du sultan, dit-il, viens m'apporter une fleur, viens me la donner de ta propre main, afin de soulager mon âme. » La belle Turque, ne pouvant résister à cette prière, choisit un œillet, et tandis qu'elle le présente à Jovitza, celui-ci se penche sur sa selle, enlève la jeune fille « comme une plume légère, » la place devant lui sur son cheval, et s'élance fièrement avec sa précieuse conquête.

Cette impétuosité dans la passion éclate avec beaucoup plus d'ardeur dans la ballade *Soarele si Luna* (le soleil et la lune). L'amour inspire à Bogdan et à Jovitza une assez grande indifférence en matière de religion; dans *Soarele,* cette indifférence se transforme en révolte, révolte d'autant plus caractéristique qu'elle a pour théâtre le ciel lui-même, le séjour de la paix éternelle. Le Soleil, personnifié comme au temps du paganisme, le Φοῖβος Ἀπόλλων du divin Homère, n'ayant trouvé aucune femme digne de lui, aucune qui égalât en beauté sa sœur Hélène, « la belle Hélène aux longs cheveux dorés, » lui déclare qu'il est décidé à l'épouser. Hélène lui ayant répondu que « c'est péché, énorme péché, » le Soleil monte vers le trône de « l'empereur qui n'a pas d'égal, » pour lui faire part de sa résolution. Le « seigneur Dieu, » l'ayant écouté en silence, le mène dans l'enfer et dans le paradis; puis il lui dit avec sévérité :

« — Soleil, Soleil radieux, — toi qui es pur de tout péché, — tu as visité le paradis, — tu as parcouru l'enfer; — choisis toi-même entre les deux!

« Mais le Soleil répondit gaiement : — Je choisis l'enfer de mon vivant, — pourvu que je ne sois plus seul, — mais que je vive avec ma sœur Hélène, — Hélène aux longs cheveux dorés. »

Malgré les prodiges que l'Éternel opère pour empêcher cette union coupable, le Soleil s'obstine dans sa révolte. Dieu alors change Hélène en Lune, et les condamne l'un et l'autre « à se suivre des yeux dans l'espace sans pouvoir jamais se rencontrer. » Ne dirait-on pas que le chantre des *Métamorphoses,* relégué au milieu des Gètes, leur a enseigné par quel moyen la Divinité punit les passions criminelles, et que le souvenir de ses discours s'est conservé dans la contrée où il a

vécu exilé? Cette conjecture n'est pas aussi invraisemblable qu'elle le paraît au premier coup d'œil, car la mémoire d'Ovide était restée vivante dans l'imagination du peuple roumain. Lui-même ne nous raconte-t-il point qu'il avait appris à parler comme les Gètes et les Sarmates? Les Roumains de la Bessarabie nomment encore le lac de Cetatea-Alba (ou d'Ackermann) le lac d'Ovide (*lacul Ovidului*). Une ancienne tradition rapporte qu'il est venu des bords du Tibre un homme extraordinaire, qui avait la douceur d'un enfant et la bonté d'un père, que cet homme soupirait sans cesse et parlait quelquefois seul; mais quand il adressait la parole à quelqu'un, le miel semblait couler de ses lèvres.

Le Coucou et la Tourterelle (*Cucul si Turturica*) paraît aussi une idée empruntée aux *Métamorphoses;* mais ici la transformation est volontaire, comme lorsque Jupiter se change en taureau et en cygne pour séduire Europe et Léda. Cette transformation ne fait-elle pas comprendre mieux que tous les discours la puissance d'un amour sans frein, qui ne redoute aucun abaissement pour triompher d'un cœur insensible? Sans s'insurger, ainsi que le Soleil, contre les lois de Dieu, le *coucou* termine son discours à sa « tourterelle chérie » par un trait qui n'indique pas une bien grande orthodoxie, et qui prouve assez qu'à ses yeux l'amour terrestre est bien supérieur à l'amour divin. Quelle différence entre cette ballade et la *piesma* qui nous montre le tsar Lazare abandonnant le trône, la vie et sa chère Militza pour obéir à la voix du ciel!

Cette différence entre le génie mystique des Slaves du sud et l'esprit des Latins du Danube, dignes héritiers de cette Rome qui subordonna constamment la religion à la politique, n'est sans doute pas nettement exposée dans la poésie populaire des Roumains. Cependant l'auteur d'une ballade intitulée *le Pauvre Serbe* (*Serb sarac*) a entrevu la profonde diversité qui existe entre les deux races, du moins dans l'expression de certaines passions. Le Serbe dont ce chant gracieux nous raconte l'aventure est en effet beaucoup moins dominé par les mouvemens impétueux de la sensibilité que Bogdan, Jovitza et le Soleil. *Le Pauvre Serbe* a été évidemment composé à une époque où les fils des vaincus de Kossovo avaient courbé la tête sous le joug ottoman, joug très lourd pour eux, car ils n'avaient pas, comme les Roumains, accepté une suzeraineté qui laissait la nationalité intacte; ils avaient subi tous les inconvéniens de la conquête musulmane. Malgré ce triste état de choses, le jeune Serbe, « pauvre, Dieu sait comme! » conserve le goût des vêtemens splendides qui caractérise sa race. « Ses chausses sont de drap écarlate à cinq ducats l'aune; sa chemise est de soie; ses pieds sont chaussés de sandales festonnées dont chaque feston vaut un ducat, chaque bande une piastre

et chaque courroie un para. » Le cheval qu'il monte est « magnifique. » C'est un cheval du Boudjiak (Bessarabie), et quand ce « brave rejeton des *zméi* hennit, la ville des sultans en retentit tout entière. » La nièce du *padishah*, « fille du khan des Tatares, » entend derrière une fenêtre grillée du *séraï* la voix du Serbe, et elle lui dit:

« Enfant de Serbe pauvre, tu es beau et tu me plais. Approche de la fenêtre; je veux te donner de ma main autant d'*uzluks* (1) qu'il t'en faudra pour soigner comme il faut ton cheval et le ferrer avec des fers en argent, propices pour la course, car sais-tu? frère, chez nous c'est aujourd'hui mercredi et demain jeudi. Demain les Osmanlis doivent se rendre à la plaine de Haïdar-Pacha pour lutter ensemble à la bague, et le khan mon père a résolu d'accorder ma main au vainqueur. »

Le jeudi, les Ottomans arrivent deux à deux à l'endroit désigné pour la lutte. Le sultan à cheval y préside à l'abri d'une tente verte et en caressant sa barbe noire. Les coursiers s'agitent comme les « ailes d'un faucon royal. » Bientôt deux cavaliers devancent tous leurs rivaux. Le premier est un « nègre aux lèvres épaisses et à la tête couverte d'écailles de poisson; » le second est le pauvre Serbe sur son cheval bai du Boudjiak. En vain le nègre a-t-il recours à la ruse pour conserver son avantage : le Serbe, indigné de sa fourberie, l'assomme de « sa main puissante, » enlève la bague et la porte au sultan.

Pour résumer tout ce que j'ai dit de l'influence exercée par l'amour sur les populations roumaines, je ne saurais mieux faire que de citer l'énergique conclusion du *Voile et l'Anneau*. Un fils de roi avait pris pour compagne une « gentille Roumaine, » une simple paysanne. Le roi, indigné de cette mésalliance, fit noyer la jeune fille dans un étang. Lorsque le prince, « beau comme le sapin des forêts au sommet des montagnes, » apprit cette funeste nouvelle, il envoya son cheval à son père et se précipita dans l'étang, « où l'on trouva les deux enfans couchés sur le sable » et les bras entrelacés. Le roi leur ayant fait faire de magnifiques funérailles, du tombeau du prince sortit un sapin et du tombeau de l'épouse surgit un cep de vigne, dont les rameaux flexibles grimpèrent le long des murs de l'église pour aller, le même jour, entourer les branches du sapin. « Dieu! seigneur Dieu! ajoute le poète, frappe de ta foudre vengeresse quiconque brise les liens qui unissent ensemble deux jeunes cœurs. »

L'amour maternel et l'amour filial sont exprimés d'une manière moins pathétique dans les chants des Roumains que dans ceux de la Grèce moderne. Cependant on trouve dans *Miorita*, un des chefs-

(1) Monnaie turque.

d'œuvre de la poésie roumaine, un bel exemple de la tendresse d'un fils pour sa mère et un tableau frappant des angoisses maternelles : — Une petite brebis de Birsa (1) avertit un berger des plaines de la Moldava que ses deux compagnons, un Hongrois et un Vrantchien, ont formé le projet de le tuer. Le berger donne ses instructions à « la gentille brebis : »

« Si tu apercevais jamais, si tu rencontrais une pauvre vieille mère à la ceinture de laine, versant des larmes et courant à travers champs, et demandant et disant à tous :

« Qui de vous a connu, qui a vu un jeune et beau berger, dont la taille svelte passerait par une bague? Il a le visage blanc comme l'écume du lait; sa moustache est pareille à l'épi des blés; ses cheveux sont comme la plume du corbeau, et ses yeux comme la mûre des champs;

« Alors, ma petite brebis, prends pitié de sa douleur et dis-lui simplement que j'ai épousé la fille d'un roi (la mort) dans une contrée belle comme l'entrée du paradis. »

Cette charmante ballade révèle chez le peuple roumain une sensibilité profonde qui ne s'épuise pas dans les manifestations impétueuses des passions ou dans les affections de famille. Pour les Latins du Danube, l'hospitalité s'exerce aussi bien envers les animaux qu'envers les hommes. La cigogne qui s'est perchée sur le toit du paysan, l'hirondelle qui a construit son nid à l'abri de sa fenêtre, le serpent qui vient se réchauffer à son foyer (*serpe di casa*), deviennent des êtres sacrés. Accessibles comme tous les Latins aux émotions qui agissent sur leur sensibilité, les Roumains ne seraient pas de véritables fils de l'Italie, s'ils ne se rendaient point compte du pouvoir de la musique. Il est impossible d'en exprimer la puissance avec plus d'enthousiasme que leurs poètes populaires. Dans *Miorita*, le berger recommande à la petite brebis de placer au chevet de sa tombe « une petite flûte de hêtre aux accens d'amour, une petite flûte de sureau aux notes passionnées, et quand le vent soufflera à travers les tuyaux, il en tirera des sons plaintifs, et soudain mes brebis se rassembleront autour de ma tombe et pleureront avec des larmes de sang. » Le chantre de *Mihou* s'exprime avec plus d'énergie encore, puisque les astres eux-mêmes subissent l'influence de l'harmonie :

« Et voilà, voilà — que Mihou soudain — commence en ce lieu — à dire avec feu, — commence doucement — à dire avec âme — un chant émouvant, — de telle beauté, — que les monts en résonnent, — les aigles accou-

(1) Village de Transylvanie. On nomme « brebis de Birsa » celle qui marche en tête du troupeau. Voilà pourquoi elle joue dans la ballade le premier rôle.

rent, — les pins se balancent, — les feuilles murmurent, — les étoiles brillent — et arrêtent leur course »

Comme toutes les nations néo-latines, sans avoir des instincts religieux bien décidés, la nation roumaine tient pourtant en général à ses traditions plus ou moins mythologiques. La majorité du peuple, qui est restée aussi illettrée que dans les autres pays latins, conserve précieusement la foi aux vieilles légendes transmises par les ancêtres. La plupart de ces légendes sont essentiellement roumaines; d'autres, comme la croyance aux vampires, viennent des nations voisines. La peste, « vieille édentée, bête venimeuse, » est, cela se comprend, plus détestée par le paysan roumain que les plus méchantes fées. Personnifiée dans les chants grecs, elle a sa place dans le panthéon hindou à côté des autres créations du génie chimérique de l'Inde. Divinisé aux bords du Gange comme une puissance malfaisante, le choléra est dans les légendes roumaines une femme âgée et hideuse, « ayant la peau collée sur les os, et portant des serpens entrelacés dans ses cheveux en désordre. » L'horrible apparition marche avec la rapidité de la foudre, l'herbe se flétrit sous ses pas, les hommes tombent morts à sa vue, et les plantes épineuses poussent sur ses traces. Elle possède « les armes de l'enfer, » trois faux invisibles qui fauchent les hommes « par centaines et milliers. » Elle a pour cheval le coursier de Satan, qui ne s'arrête jamais dans son vol et qui jamais ne se fatigue. Lorsqu'elle entoure de ses bras décharnés le corps d'un mortel, lorsqu'elle colle ses lèvres livides sur ses lèvres, elle aspire ses jours dans un baiser et disparaît en ricanant. On reconnaît dans cette image l'idée favorite des Roumains, qui considèrent la mort comme « la fiancée du monde. » Les expressions métaphoriques sont dans le génie des Latins orientaux, qui disent d'un homme qui s'irrite : « Il devient Danube, » et d'une belle personne, qu'elle est « un fragment du soleil. »

Les loups-garous, effroi des paysans français, ne sont pas moins redoutés en Roumanie. Il y a d'autres esprits malfaisans, les *stafii*, qui s'établissent dans les ruines. On est obligé d'aller les servir dans leur retraite avec une ponctualité fort gênante. Malheur à celui qui néglige ces dangereux voisins et qui oublie de leur porter le samedi soir l'eau nécessaire à leurs ablutions! Les *strigoï* (vampires), dont il est question dans la ballade de *Kira*, sont encore plus à craindre. Le bénédictin dom Calmet a montré, dans un curieux ouvrage (1) où la science s'allie à la crédulité, que cette superstition est répandue dans toute l'Europe orientale, aussi bien chez les Serbes catholiques et chez les Magyars que parmi les Hel-

(1) *Traité de l'apparition des esprits, vampires*, etc.

lènes et parmi les Roumains. Il est vraisemblable qu'elle se rattache aux religions que le christianisme a remplacées à l'est de notre continent, et qu'on a encore si peu étudiées. En effet, si nous avons des détails de toute espèce sur le polythéisme gréco-romain, il n'en est pas de même du culte des anciens Slaves. La religion des Daces est encore moins connue. Une croyance analogue au druidisme, apportée sur les rives du Danube par les colonies celtiques, s'était mêlée à l'ancien fétichisme (1) et à des traditions pélasgiques et persanes (2). L'imagination populaire a conservé de vagues souvenirs de ces époques lointaines. Une foule de légendes sont répandues parmi les paysans sur Baba Dokia, qui paraît avoir été le génie protecteur de la Dacie. Il est impossible qu'il ne se soit pas conservé, soit dans les contes, soit dans les ballades, beaucoup de débris de ces dogmes antiques, dont une étude plus approfondie des légendes roumaines finira sans aucun doute par constater la véritable origine.

Quelle idée peut-on se faire en définitive de la nationalité roumaine d'après les chants populaires? Le peuple apparaît au premier coup d'œil comme partagé en deux fractions par la configuration même du pays, les montagnards et les gens de la plaine. Qui ne sait la différence tranchée qui a existé longtemps en Écosse entre les *lowlands* (basses terres) et les *highlands* (hautes terres)? En Suisse, cette différence est aussi marquée qu'au moyen âge. Dans les gorges alpestres des cantons catholiques vivent de rudes pasteurs qui ne ressemblent ni par la religion, ni par les idées, ni par les goûts, aux citadins de Berne, de Zurich, de Bâle ou de Lausanne. Partout la montagne est essentiellement stationnaire et conservatrice. Les *highlanders* se sont battus sous les drapeaux des Stuarts, les petits cantons de la Suisse sous les étendards du *Sonderbund;* les Tyroliens sont en Autriche le plus ferme appui de l'ultramontanisme et de la monarchie absolue. La Roumanie ne présente pas heureusement cette scission profonde dans l'âme de la patrie. Entre le montagnard et l'homme de la plaine, il y a unité de croyances religieuses et politiques. Seulement la diversité des usages est fort grande. L'habitant des Karpathes n'a point encore subi l'influence des mœurs françaises, et tous les touristes qui croient s'être fait une juste idée de la physionomie de la nation en parcourant les rues de Giurgevo, de Galati ou de Iassy (3), ressemblent assez à ces voyageurs qui

(1) Caractérisé par le culte du bœuf Urus, dont l'image se trouve sur le revers de plusieurs médailles daces.

(2) M. César Bolliac a découvert en 1846 un bas-relief représentant un sacrifice à Mithra, le médiateur du culte des mages. Les personnages portent le costume des Daces de la colonne trajane. D'après M. Cogalniceano, *Histoire de la Dacie,* Zamolxis, le législateur pythagoricien des Daces, aurait été aussi divinisé avec le temps.

(3) Ces trois villes rappellent trois grands peuples. Giurgevo doit son nom moderne

s'imaginent que les Bretons, les *huttiers* vendéens (1) et les Basques ressemblent aux Parisiens.

Le pays présente des contrastes non moins dignes d'intérêt. La plaine du sud est une contrée qui n'a de remarquable que ses « fleurs nouvellement écloses » et sa prodigieuse fertilité; la montagne, « belle comme l'entrée du paradis, » offre à l'observateur une multitude de sites admirables qui rivalisent avec les paysages les plus renommés du Tyrol, de la Suisse et de l'Écosse. Le versant méridional des Karpathes unit les magnifiques richesses de la nature alpestre aux produits du midi. Là vivent au milieu de scènes sublimes les descendans de ces Roumains qui ont restauré à Campu-Lungu leur nationalité un moment étouffée par les invasions des Barbares, couverts du large *kojok*, coiffés de la *couchma* en peau d'agneau. Dans ces belles vallées s'est conservé pur le type de la race roumaine : les longs cheveux, « pareils à la plume du corbeau, » la « fine moustache, » les « yeux doux comme le fruit de la mûre, » le regard assuré, les épais sourcils, la barbe noire et les allures robustes. Le costume de ces dignes fils de la Roumanie est celui des prisonniers daces représentés sur la colonne trajane. Les ustensiles dont ils se servent, leurs armes, leurs instrumens de musique, ont le même caractère primitif. Ils portent dans une *ploska*, gourde en bois enrichie de sculptures peintes de diverses couleurs, les vins généreux de Kotnar, de Cruce, de Dragachani, de Soccola ou d'Odobesti. Les soldats du « roi des montagnes » Ianko avaient remplacé par la pique et par la faux le *yatagan*, « la massue grossière, hérissée de gros clous pointus, » et le *paloche* (épée à deux tranchans). Le *boutchoum*, qui donnait autrefois le signal du combat, est encore l'instrument favori des pasteurs des Alpes bastarniques, et la puissance des sons qu'ils en tirent est si grande que lorsque le chef des bergers de Chalga, prisonnier du capitan Caracatouche et de ses *haidouks*, tira de son sein un *boutchoum* doré et se mit à en jouer, « les vallées en retentirent, les feuilles en frissonnèrent, les flots du Danube en bouillonnèrent, et les poissons parurent à la surface. »

Ces chants populaires, qui contiennent tant de renseignemens précieux sur les Roumains des anciens temps, renferment aussi plus d'une indication relative à la femme. L'humble paysanne et l'épouse du *domnu*, la vierge et la mère y paraissent tour à tour avec leur véritable physionomie. Canta, « la jolie cabaretière, » Canta, « qui a de grands yeux provocans, » est sans doute un type vulgaire,

à un fort bâti par les Italiens de Gênes, Galati est la ville des Galates ou Gaulois, Iassy garde son nom latin (*Iassiorum municipium*).

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1850, *les Huttiers et les Cabaniers du marais*, par M. Émile Souvestre.

mais que le poète décrit avec une réserve pleine de goût. Anitza, qui exerce la même profession à Focsani, « sur la frontière, » et qui est moins idéalisée, est probablement plus conforme à la réalité. Sans doute les poètes roumains, aussi portés à l'ironie que les maîtres de la « gaie science, » les troubadours de la France méridionale, n'épargnent point aux vierges du Danube et des Karpathes le reproche d'inconstance. Le *Paunasul codrilor* (paon des forêts) nous parle d'une « jeune fille blonde aux cheveux dorés, » qui, aimée d'un « brave à la figure jeune et fière, » l'abandonne à la suite d'une lutte avec « le paon des forêts, le brave des braves, » et s'éloigne avec le vainqueur dans la solitude des bois. Mais les femmes seules se laissent-elles éblouir par le succès? Les hommes ne sont-ils pas aussi disposés qu'elles à trouver légitime tout ce qui réussit, et à prodiguer les noms les plus beaux aux triomphes de la ruse et de la violence? Il est certaines circonstances d'ailleurs où les femmes roumaines ont lutté de courage avec les soldats d'Étienne et de Michel. Dans *Chalga*, la vieille grand'mère a été avertie par les sons du *boutchoum* du danger que courent les troupeaux de la famille, enlevés par les *haïdouks :*

« Holà, les enfans! holà, les serviteurs! Alerte! cria-t-elle, arrachez-vous aux douceurs du sommeil, et préparez vite un cheval; mettez-lui une selle d'homme, car je veux le monter en brave.

« Elle dit, sauta à cheval, et se dirigea rapidement vers le Danube, sa bouche jetait de longs cris de guerre, et sa main brandissait un *bourdougan* (1) formidable.

« Les *haïdouks* l'entendirent venir de loin, et prirent soudain la fuite; il leur semblait n'avoir pas assez d'espace devant eux... »

Une autre ballade, *Soarele si Luna*, peint avec exactitude la splendeur qui environnait les femmes roumaines dans les hautes conditions sociales. Lorsque le Soleil ordonne les apprêts de la noce, il orne le front d'Hélène « avec les fils d'or des fiancées; » il place sur sa tête « une couronne royale; » il la revêt d'une « robe diaphane brodée de perles fines. » L'auteur de *Serb Sarac* ne craint pas d'affirmer que les noces des hauts seigneurs et des braves guerriers doivent durer un mois. La ballade de *Bogdan* nous parle de beaux présens de noce et de fêtes splendides célébrées à l'occasion de son mariage. Sans être aussi magnifiques, les noces de notre temps ont conservé, même parmi les paysans, un caractère vraiment poétique, et il n'est pas difficile d'y retrouver plus d'un usage de la ville éternelle.

Les chants populaires qu'on vient d'analyser constatent donc avec

(1) Massue en fer ou masse d'armes.

une pleine évidence la glorieuse origine des Roumains. Il devient d'autant plus important de les étudier que l'ère des ballades naïves, des créations spontanées de la muse populaire, semble close en Roumanie. Aux rustiques rapsodes ont succédé les poètes lettrés. A Bucharest, à Iassy, à Galati, à Giurgevo, à Braïla, une nouvelle génération, plus curieuse de la correction littéraire que de la verve primitive du moyen âge, répète les vers des Héliade, des Alexandri, des Bolliac, des Assaki, des Bolintineano, des Alexandresco, des Rosetti, des Cretziano, des Donici, des Negruzzi, etc.; c'est à peine si les *kolinde* (espèce de noëls) appellent un moment l'attention de ces grandes cités sur les bardes des vieux temps.

La poésie des lettrés ne se contenta pas de supplanter dans beaucoup d'endroits la poésie populaire, elle en attaqua les idées fondamentales. De même que Cervantès avait opposé aux romans chevaleresques, qui perpétuaient les idées du moyen âge, un admirable roman satirique, un prêtre transylvain, Cichendela, s'est servi de la poésie pour discréditer les légendes. *Strigoï* (vampires), *zméi* (dragons), *vêrcolaci* (serpens qui dévorent la lune en temps d'éclipse), ont trouvé en lui un adversaire armé de ce bon sens railleur qui désespérait l'excellent don Quichotte. Vaincue dans les villes, la poésie populaire se maintient encore parmi les montagnards des Karpathes. Là, j'ai retrouvé les antiques croyances et les mœurs originales du passé. J'ai conservé un vif souvenir d'une excursion aux sources de la Jalomitza, qui naît dans les Karpathes de Valachie, se dirige vers le sud, et, après avoir reçu le Telagen et la Prahova, va se jeter dans le Danube, vis-à-vis d'Hirsowa. Comme la grand'mère dont parle la ballade de Chalga, je montais « en brave » le cheval d'un *dorobantz* (gendarme). L'imagination toute remplie des récits de nos bardes, je songeais à l'existence aventureuse des Boujor, des Tunsul et des Groza. Les jeunes Roumaines que je rencontrais renouvelaient par leurs chants tous ces souvenirs d'une époque déjà bien éloignée. En les écoutant, je croyais entendre Anitza qui versait du vin à Boujor dans une *vedritza* (mesure d'environ vingt litres), ou la belle « blonde aux cheveux dorés » qui suivait sur la montagne « le paon des forêts, brave, à la figure jeune et fière, » ou encore Canta, « la jolie Canta, » dont Codréan louait « les grands yeux provocans. » Une fois que nous eûmes dépassé Ploïesti, caché dans ses jardins et dans ses massifs d'arbres fruitiers, il me semblait que je rencontrais toutes les héroïnes de nos ballades. A Telega, combien j'aimais à voir les jeunes filles revenir le soir à la fontaine pour y remplir leur *donitza* (vase en bois) en répétant quelque refrain national! C'était la Roumanie primitive, la Roumanie des héros et des poètes, qui ressuscitait devant moi. Je me rappelais en

même temps ces autres élus de la poésie populaire, ces vaillans *outlaws*, tels que les Boujor, les Basile, qui ont trouvé encore des émules même dans ces derniers temps. Le *Scaunu hot' Ilor* (chaire des voleurs), qui fut si souvent le théâtre de leurs conciliabules, est une clairière qui s'étend à l'angle d'une montagne entre Telega et Slani. De la terrasse, ainsi formée par la nature, Boujor et ses héritiers pouvaient surveiller tous les mouvemens de la *potira* (maréchaussée), et pour les y atteindre, il fallait user de quelque moyen merveilleux, comme ces balles d'argent que l'*arnaute* Léonti mit dans son tromblon pour tirer sur Codréan, invulnérable aux projectiles ordinaires.

Cependant les mœurs sauvages dont on retrouve encore les traces dans les chants populaires et dans la mémoire des montagnards ne seront bientôt plus qu'un souvenir. La civilisation occidentale rayonne des rives du Danube jusqu'aux plus lointaines vallées des Karpathes; mais cette civilisation n'a-t-elle pas elle-même ses périls, qu'un esprit vraiment prévoyant ne saurait envisager sans quelque souci? Il s'en faut qu'en Occident triomphent partout la justice, la liberté, la tolérance, une religion éclairée et ce progrès véritable, enfant légitime du travail, de la science, des habitudes réglées, du développement des facultés les plus élevées de l'âme. Les Roumains peuvent déjà constater parmi les Occidentaux bien des faits qu'il est impossible de mettre d'accord, bien des tendances dénuées de la plus vulgaire logique, bien des idées qui se contredisent d'une manière déplorable. Ne leur importe-t-il pas souverainement d'étudier avec une attention persévérante, avec une vigilance défiante les croyances et les institutions qu'on leur propose si souvent comme une règle infaillible? De vastes états, qui paient ordinairement au prix des plus grands sacrifices l'influence qu'ils exercent dans le monde, ne sont pas assurément destinés à servir de modèles à un pays dont l'avenir est nécessairement modeste, et dont les prétentions sont limitées par sa situation et par ses ressources. Quels que soient donc les exemples que la Roumanie veuille choisir en Occident, elle n'oubliera jamais que tout développement durable doit se rattacher au glorieux passé de la patrie, que les improvisations politiques sont condamnées d'avance à une précoce décadence, et que les petits peuples environnés de puissans voisins ne doivent confier leurs destinées qu'à des hommes dont les lumières, l'indépendance et le patriotisme ne sauraient être un moment contestés.

DORA D'ISTRIA.

UNE VIE

D'ÉMIGRÉ ITALIEN

I. *Ricordo d' una Vita italiana*, scritto da Massimo d'Azeglio. — II. *Diario dell' Assedio di Navarino*, memorie di Giacinto Collegno. — III. *Diario di un Viaggio in Spagna nel 1823*, etc.

Les annales entières de l'Italie sont attristées et assombries par les proscriptions. Sans remonter, comme le digne comte Balbo, jusqu'à Coriolan et à Camille, depuis que Dante, avec la sublime amertume de son génie, a décrit cette poignante douleur de quitter ce qu'on aime le plus, — *tu lascerai ogni cosa diletta*, — de manger le pain d'autrui et de gravir l'escalier de la maison étrangère, que de générations de bannis se sont succédé! L'exil est une sorte de tradition nationale au-delà des Alpes; l'expatriation volontaire ou forcée est un élément de la politique. Ce qui n'est en d'autres pays qu'un fait exceptionnel et douloureux apparaît comme une fatalité normale et permanente en Italie. Dans ce siècle même, il y a déjà plusieurs générations de proscrits. Chaque révolution, chaque mouvement imperceptible produit, pour ainsi dire, son alluvion d'émigration qui se répand de toutes parts, et ajoute à cette masse flottante de bannis dispersés dans le monde. Les gouvernemens croient travailler à leur propre tranquillité par ces épurations périodiques, en rejetant hors de la patrie natale des hommes qu'ils redoutent, dont ils suspectent la fidélité ou l'opinion; ils ne font que déplacer le péril. Ils ouvrent de nouvelles blessures et suscitent des haines irréconciliables. Ils avaient des mécontens peut-être inoffensifs, et ces mécontens, aigris, irrités, deviennent des soldats de tous les

complots, prêts à rentrer avec effraction dans leur pays à la première occasion; tout au moins s'en vont-ils, semblables à leurs aïeux les guelfes et les gibelins, exciter les inimitiés du monde contre les pouvoirs dont ils ont essuyé les rigueurs.

Ainsi se forme cette Italie errante et proscrite qui est partout aujourd'hui, et qui, sans être absolument une nouveauté, est un des phénomènes les plus extraordinaires de ce temps. Rossi lui-même, avec sa vie aventureuse illustrée par le talent, glorieusement couronnée par une fin héroïque, Rossi ne fut-il pas le type le plus élevé de l'exilé italien moderne, assez prodigieusement habile pour conquérir en France le droit de s'imposer à ceux qui l'avaient proscrit? Quant aux autres émigrés de l'Italie, où ne sont-ils pas aujourd'hui? Il y en a dans l'Inde et en Amérique; il y a des soldats et des prêtres, des nobles et des artisans, des écrivains et des industriels. Ils sont de toutes les classes et ils viennent de tous les pays de la péninsule, — si ce n'est du Piémont, devenu lui-même terre de refuge, terre libre désormais. Une des plus curieuses histoires serait celle de tous ces bannis, de tous ces vaincus, tribu nomade et embarrassante où les esprits honnêtes sont trop souvent confondus avec les conspirateurs vulgaires, et ont à redouter cet autre supplice que Dante leur prédisait de son temps : « Le poids le plus insupportable pour toi, ce sera la société mauvaise et désunie avec laquelle tu tomberas dans la vallée de l'exil. Cette société, pleine d'ingratitude, de déraison et d'impiété, se tournera contre toi... » Chaque révolution, disais-je, a eu son alluvion d'émigration. Comptez en effet depuis le commencement de ce siècle : 1815 eut des exilés, et 1821 fit aussi des victimes en plus grand nombre. Les mouvemens qui suivirent 1830 multipliaient encore les bannis, et après les amnisties de 1846 et 1847 les révolutions dernières sont venues rouvrir l'ère fatale des grandes fuites et des expatriations. Ne voyez-vous pas aujourd'hui même un épisode de cette cruelle histoire dans ce convoi d'exilés napolitains expédiés vers l'Amérique, et faisant un suprême effort en pleine mer pour regagner les côtes d'Europe?

Ces expatriés de toutes les époques ne furent pas cependant ou ne sont pas tous des coupables. Il y a sans doute des natures violentes que l'exil pervertit. Qui ne sait aussi que parmi tous ces réfugiés, qui se sont succédé dans la proscription, il y en eut souvent qui auraient pu être la force et l'orgueil d'une Italie moins violemment organisée, qui représentaient l'élite, la fleur d'une génération? C'est de cette élite d'une génération décimée par l'exil qu'était un Italien mort ces dernières années à Turin, le général Giacinto Provana de Collegno, — un émigré du temps où le Piémont avait des

émigrés, — un homme qui avait été tour à tour officier dans nos armées et dans l'armée sarde, l'un des fauteurs de la révolution piémontaise de 1821, proscrit, soldat volontaire au service de l'Espagne constitutionnelle de 1823 et de l'indépendance grecque, professeur de sciences en France, puis enfin général, sénateur et conseiller de la couronne à Turin après 1848. M. de Collegno, qu'on a vu un moment représenter la Sardaigne à Paris en 1852, avait donc été émigré, lui aussi, et émigré pendant plus de vingt ans, allant d'un pays à l'autre, parcourant l'Europe, attendant sans cesse l'heure de rentrer dans sa patrie; mais il avait traversé cette épreuve avec une dignité fière et en esprit supérieur, sans laisser s'altérer une intégrité morale native; il n'avait puisé dans l'exil qu'une expérience plus mûre, une singulière connaissance des hommes et des choses, un sentiment plus raisonné et moins exempt d'illusion de tous les devoirs patriotiques, si bien qu'au bout de sa carrière il a été sans effort l'honneur et le conseil du Piémont; il a offert à l'Italie ce qui lui manque peut-être bien plus que le talent, — un caractère, — un caractère moral élevé uni à une grande finesse d'esprit. Dans cet homme de bien une extrême sagesse pratique se combinait avec une confiance inépuisable en l'avenir. Ainsi le peint M. Massimo d'Azeglio dans quelques pages émues qu'il lui a consacrées sous ce titre : *Souvenir d'une Vie italienne.* Ce n'est rien peut-être qu'une existence humaine perdue dans un siècle, au milieu du fracas des événemens; mais quand cette existence a eu pour mobile invariable une pensée patriotique, lorsque, sans avoir rien de romanesque, elle reflète toutes les vicissitudes d'un temps, elle a son intérêt. C'est là, après tout, la vie de ce gentilhomme piémontais qui commençait sa carrière dans nos armées, au milieu des flammes de Moscou, et qui la terminait récemment dans une gracieuse retraite du Lac-Majeur, à Baveno, après avoir représenté dans tout ce qu'elle avait de viril et d'élevé une génération qui disparaît peu à peu.

Une vie italienne! a dit M. Massimo d'Azeglio; non pas une vie bruyante et pleine de complots, mais une vie noblement conduite par un homme fait pour traverser avec aisance des situations qui auraient pu facilement devenir des aventures. M. de Collegno était né en 1794. A dix-huit ans, après avoir été dans les écoles militaires françaises, il avait fait la campagne de Russie comme lieutenant d'artillerie, et même, dans cette fatale retraite, il était tombé entre les mains des Cosaques, auxquels il n'échappa que par un miracle de hardiesse, la nuit, demi-nu et un pied gelé. Les événemens de 1814 le trouvaient capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, et le rendaient à sa patrie natale, le Piémont, qui depuis dix ans avait disparu dans l'empire. Ces événemens, qu'on n'a jamais assez

interrogés dans leurs rapports avec l'état des opinions au-delà des Alpes, eurent un effet singulier : le sentiment italien, qu'on s'était efforcé de soulever contre Napoléon, survivait tout entier et enflammait les âmes; il se répandait dans la jeunesse, et en s'alliant à l'esprit libéral il allait devenir le mobile de la révolution piémontaise de 1821. De toutes les révolutions de ce temps, il n'en est pas peut-être qui ait eu un caractère moins révolutionnaire. La constitution espagnole qu'on lui donna pour drapeau n'était que l'expression bien infidèle de la pensée de ce mouvement, qui était avant tout une insurrection de nationalité servie par des instincts libéraux.

Qui faisait cette révolution? C'étaient des militaires de grande naissance: le marquis de Saint-Marsan était colonel des dragons de la reine et fils du ministre des affaires étrangères; le comte de Santa-Rosa, le plus actif promoteur de l'entreprise, était major d'infanterie et sous-adjudant-général; le comte Lisio était capitaine de chevau-légers; M. de Collegno était major d'artillerie et écuyer du prince de Carignan. Tous étaient dévoués au roi Victor-Emmanuel I^{er} et à la maison de Savoie. Pas un seul n'avait une autre pensée que celle d'arrêter un absolutisme qui compromettait le Piémont et de se tourner contre l'Autriche, qui commençait dès lors cette série d'empiétemens devenus aujourd'hui un des problèmes de la politique européenne. Et ces étranges conjurés avaient, on le sait, pour premier complice un prince du sang, Charles-Albert de Savoie-Carignan. M. Victor Cousin, dans son éloquente biographie de Santa-Rosa (1), raconte qu'après avoir lu le récit de la révolution piémontaise, il disait partout à ses amis : « Il y avait un homme à Turin. » Il y avait plus d'un homme à Turin; il y avait notamment Collegno, jeune homme d'un caractère sûr et d'une audace calme. M. de Collegno, qu'on eût fort surpris quelques années auparavant si on lui avait dit qu'il avait une autre patrie que la France, était désormais tout Italien par l'esprit et par le cœur. Comme écuyer de Charles-Albert, il avait le secret des entraînemens, des velléités et des perplexités de ce malheureux prince, qu'il s'efforçait d'entretenir dans ses aspirations patriotiques.

Ce mouvement dura trente jours, et au réveil de ce songe de quelques esprits généreux, que restait-il? Douze mille Autrichiens campaient dans les villes et les places fortes du Piémont. Le roi Charles-Félix revenait à Turin plus absolu que jamais. Le prince de Carignan était à demi banni et menacé par l'Autriche dans ses droits à la couronne. Les autres conjurés, Santa-Rosa, Collegno, Saint-Marsan, Lisio, étaient condamnés à mort; ils étaient déjà partis pour l'exil, en expiation d'un rêve de patriotisme prématuré. La destinée

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1840.

humaine a pourtant quelquefois des jeux bizarres. Laissez s'écouler trente années. Lorsque Charles-Albert, monté au trône et accablé sous le désastre de Novare, quittait le Piémont en proscrit volontaire, qui rencontrait-il sur son passage? quel était son dernier compagnon de route au moment où il franchissait la frontière du pont du Var? C'était le fils d'un de ces conjurés de 1821, le comte Théodore de Santa-Rosa, alors intendant-général de Nice, aujourd'hui secrétaire-général du ministère de l'intérieur à Turin. Et bientôt après, lorsque le sénat piémontais envoyait une députation pour rendre un suprême hommage à ce prince vaincu dans son humble retraite de Porto, qui comptait au premier rang parmi ces derniers courtisans du malheur? C'était M. de Collegno, qui offrit au roi de partager son exil. Charles-Albert fut ému de cette offre, par laquelle il se sentait en quelque sorte amnistié d'avoir laissé se prolonger pour son ancien écuyer un exil qu'il aurait pu faire cesser plus tôt depuis qu'il était monté au trône. Il n'accepta point ce témoignage de dévouement, ne voulant associer personne à son sacrifice; mais, montrant M. de Collegno à ceux qui venaient le visiter, il leur disait : « Voici un ami qui m'est fidèle depuis trente-deux ans. » Dans la pensée de ces deux hommes, du roi et de l'ancien serviteur, ces deux dates de 1821 et de 1849 semblaient se confondre; tout le reste était effacé.

Rêve d'une régénération libérale pour le Piémont, espoir d'une guerre nationale contre l'Autriche, chances d'une vie d'honneur sous le drapeau, tout s'évanouissait à la fois en 1821 pour ces jeunes officiers, qui se retrouvaient le lendemain proscrits et incertains de l'avenir. C'étaient d'ailleurs des hommes d'une nature singulièrement différente. Santa-Rosa avait plus d'intelligence politique, plus de puissance d'action et d'initiative; il eût été sans nul doute un habile et énergique ministre dans un état constitutionnel régulier. M. de Collegno était un esprit plus fin, d'une sagacité pénétrante et élevée, d'un jugement qui ne se laissait point tromper. Ce n'était pas un émigré vulgaire. Jeté hors de son pays dans la force de la jeunesse, doué d'instincts supérieurs et façonné par la vie militaire, il n'avait aucun goût pour les conspirations et les menées occultes; mais il se sentait prêt à mettre son épée au service de toutes les causes qui avaient alors pour elles une apparence de libéralisme ou de revendication généreuse, et ici commence cette odyssée d'un proscrit qui se sent attiré dans le tourbillon des événemens, moitié par ce besoin d'activité inhérent à la jeunesse, moitié par une certaine curiosité d'intelligence. Ce n'était pas seulement un soldat qui partait successivement pour l'Espagne et pour la Grèce, c'était aussi un observateur, et même quelquefois un observateur sans pitié pour la cause que l'exilé allait servir de son épée. Cette partie de sa vie,

M. de Collegno n'a laissé à nul autre le soin de la dévoiler; il l'a retracée lui-même dans des pages mises récemment au jour sous le titre de *Journal d'un Voyage en Espagne en* 1823 et *Journal du Siége de Navarin*, deux fragmens, deux petits livres qui pourraient aussi bien s'appeler *Journal des pérégrinations et des désabusemens d'un émigré*. M. de Collegno n'a point évidemment des prétentions d'écrivain; il raconte seulement comme un galant homme qui décrit jour par jour ses impressions avec sincérité, qui voit les choses et les hommes non sous le prisme de couleurs artificielles, mais tels qu'ils sont, et qui laisse percer dans ses récits je ne sais quel mélange d'imagination et d'ironie, d'élévation morale et de causticité indépendante. Ce soldat, qui a été formé à la rude école de la grande armée, a un sentiment très fin des contrastes de la vie, des ridicules humains aussi bien que des nuances locales des mœurs et des beautés naturelles.

Rien n'est plus curieux à distance que ces impressions d'un émigré, souvenirs d'un temps évanoui avec tous ses bruits et ses rêves, rapides peintures retracées en courant par un homme que la fortune des révolutions jetait dans des mêlées où il jouait sa vie avec un dédain sans faste. M. de Collegno arrive en Espagne par le Portugal, croyant aller se battre sérieusement pour la liberté, et bientôt il en vient à ne plus se méprendre sur toute cette agitation constitutionnelle de la Péninsule, qui n'était imposante que de loin. Il voit une révolution impuissante, un gouvernement sans nerf, des partis qui se querellent, un pays à peu près étranger aux querelles des partis, des réfugiés accourus de tous côtés comme à un rendez-vous de bataille, le sentiment national en défiance contre ces auxiliaires suspects, puis enfin beaucoup de bruit et nul préparatif militaire sérieux contre l'expédition française menaçante. M. de Collegno avait eu déjà le temps de se familiariser avec ce monde des émigrés qu'il allait rencontrer en Espagne, et qu'il retrouvait dès son débarquement à Lisbonne sous les formes les plus diverses ou les plus bizarres : un Français négociant des emprunts remboursables par la France régénérée, un Grec envoyé par l'insurrection hellénique, un Italien cherchant partout des soldats, tous faiseurs de projets politiques et occupés à sauver l'Europe. « L'Italien, ajoute M. de Collegno, est le plus hardi dans ses spéculations politiques; je l'ai trouvé aujourd'hui plein d'espérance. Dans ces deux ans d'émigration, me disait-il, je n'ai cessé de travailler pour notre pays... Hume est mon ami, et il m'a promis de proposer au parlement anglais une loi qui autorise en Irlande l'enrôlement pour l'extérieur. Voilà maintenant mon projet : j'écris à Londres pour qu'on mette aussitôt la main à cette loi d'enrôlement. Le commerce italien de Lisbonne me fournit

les navires pour aller chercher en Irlande dix mille recrues, — l'Espagne et le Portugal payant, bien entendu, les frais de l'expédition. Hier nous nous sommes entendus avec l'envoyé grec qui est ici pour que ces dix mille hommes soient transportés en Grèce. En peu de mois, ils auront chassé les Turcs, et alors Grecs et Irlandais reviennent débarquer dans les Calabres, où ils ne rencontreront aucune résistance. — Dieu bon! et tous ces faiseurs de projets boivent, mangent, dorment comme feraient des hommes qui auraient la fleur de leur bon sens! »

L'exilé piémontais, on le voit, jugeait sans faiblesse ses chers Italiens. Cette émigration italienne d'Espagne, il la dépeint un peu plus tard sous des traits qui n'ont point, hélas! absolument vieilli. « Les Italiens, qui sont au nombre de cinq, écrit-il de la Corogne, sont divisés en partis qui paraissent se haïr autant que les guelfes et les gibelins. Les uns, — ils sont deux à peine, — veulent que les peuples s'unissent tous pour résister à l'alliance des gouvernemens absolus, et ils forment corps avec le détachement français. Les autres, trois, soutiennent que toute ligue avec l'étranger fut toujours funeste à l'Italie. Ils ont la bannière italienne, — un la porte, et deux la suivent, — et ils refusent de reconnaître le commandant français... *Italiam! Italiam!* » On avait offert à Collegno, dès son arrivée, de se mettre à la tête d'un corps italien; il se hâta de décliner le commandement de ce corps, qui se composait de vingt hommes, et qui aurait probablement commencé par ne pas lui obéir. Il n'était pas du reste personnellement plus heureux avec les Espagnols. Un jour, à Madrid, il allait voir un député, et lui exprimait le désir de prendre du service dans l'armée espagnole en cas de guerre; ce député l'encourageait extrêmement, et pour mieux l'encourager sans doute, il lui annonçait que les cortès venaient de voter une loi qui autorisait l'enrôlement des étrangers, et leur promettait de l'avancement jusqu'au grade de sergent. L'émigré piémontais eut une certaine peine à faire comprendre au député qu'ayant servi comme officier dans deux armées de quelque réputation, il ne pouvait pas être sergent dans l'armée espagnole. Que lui restait-il à faire désormais? Il n'avait plus qu'à servir en volontaire indépendant et libre selon les hasards de la lutte, et comme le seul point où il y eût un péril était la frontière de France, il se rendit sur la Bidassoa, d'autant plus que là était le seul homme en qui il eût foi sans partager sa confiance : c'est celui qu'il désigne sous le nom de Ranieri, et qui n'était autre que le colonel Fabvier, auquel l'unissait une étroite amitié. Le cœur et l'esprit libres d'illusions, Collegno ne marchait pas moins, par point d'honneur, parce qu'il voulait aller jusqu'au bout. Il ne pouvait voir qu'une véritable chimère dans l'espoir que nourrissait encore le colonel Fabvier de séduire l'armée du duc

d'Angoulême par une exhibition de vieux drapeaux, et de la gagner au libéralisme; mais en même temps il considérait comme une lâcheté une fuite sans résistance et sans combat.

C'est ainsi que Collegno se trouvait sur les bords de la Bidassoa au mois d'avril 1823, témoin et acteur dans cet engagement qui fut à un certain point de vue l'épisode le plus sérieux de l'expédition d'Espagne, et qui était dans tous les cas un combat bien inégal entre une armée régulière et une poignée de réfugiés de tous les pays, poussés, comme le disait Carrel, à se faire mitrailler encore une fois pour une cause qu'ils croyaient être celle du libéralisme européen. La veille encore, tous ces émigrés, dont le plus âgé n'avait pas trente ans, étaient réunis à Irun après leur repas, et ils dissertaient sur les théories platoniciennes, sur l'école spiritualiste et l'immortalité de l'âme. « Il se sera dit bien des folies, ajoute Collegno; mais c'étaient des folies généreuses, si elles n'étaient rien de plus. Beny disait particulièrement que comme preuve de l'immatérialité de l'âme, de la présence d'un souffle divin dans l'homme, il lui suffisait de cette rencontre de nous tous réunis ici pour soutenir un principe dont le triomphe ne devait nous procurer aucun avantage matériel d'aucune sorte, tandis que pour ce principe nous avions quitté notre patrie, et nous étions prêts à donner notre vie. » Le lendemain, quelques-uns de ceux qui parlaient ainsi étaient tués aux bords de la Bidassoa, beaucoup étaient blessés. La petite troupe des réfugiés était réduite à une soixantaine d'hommes. « Il était prouvé que l'armée française ne voulait pas nous reconnaître pour frères et amis, » dit Collegno, qui lui-même était resté intrépidement au milieu du feu jusqu'au bout, à côté du colonel Fabvier. Tout était fini par une effusion de sang inutile. Et maintenant voulez-vous voir un petit épilogue de ce drame retracé avec une certaine amertume ironique par l'émigré piémontais : « Ce matin, écrit-il de La Corogne peu de jours après, on célébrait une messe pour nos morts de la Bidassoa. Les autorités et le public avaient été invités; mais les dames ici, à ce qu'il semble, n'aiment les étrangers que vivans : les hommes ne les aiment ni vivans ni morts. Aux obsèques de nos pauvres compagnons il n'y avait que ceux qui les avaient vus mourir. » Et le jeune émigré piémontais se consolait un peu en allant s'asseoir à l'entrée du port de La Corogne, sur les dernières marches de la tour d'Hercule, contemplant sans se lasser l'Océan, dont les flots venaient mourir à ses pieds.

C'était une première expérience pour un proscrit tel que M. de Collegno, ce n'était pas la dernière. Il ne fut pas plus heureux en Grèce; il y trouva même une amertume de plus. Santa-Rosa, avec qui il était lié d'une intime et sérieuse amitié, fortifiée par le malheur, n'avait pas voulu aller en Espagne, où il ne voyait rien de

net, rien qui répondît à ses opinions et à ses principes. La cause de l'indépendance grecque était mieux faite pour séduire un Italien. Santa-Rosa se jeta dans cette entreprise avec l'énergie d'un homme ardent, à qui l'exil et l'inaction pesaient, et qui sentait d'ailleurs chaque jour le sol de l'Europe se dérober sous ses pieds. « Quand on a une âme forte, disait-il, il faut agir, écrire et mourir. » La Grèce devait aussi avoir plus d'attraits que l'Espagne pour Collegno, et les deux proscrits, facilement gagnés à cette cause nouvelle, quittèrent l'Angleterre le 5 novembre 1824, à bord de la *Little Sally*, emportant ostensiblement du moins les plus magnifiques promesses des envoyés helléniques à Londres. Un mois après, ils étaient à Napoli di Romanie. Ici encore cependant qu'arriva-t-il? Le gouvernement grec reçut avec froideur les deux émigrés piémontais; il recula et eut peur de se servir de deux hommes qui s'étaient mis en rébellion contre la sainte-alliance. Santa-Rosa, impatient et déçu, était réduit à servir en soldat, à prendre l'habit du pallikare, et à s'aller faire tuer dans un combat obscur, à la défense de l'île de Sphactérie. Quant à Collegno, il allait s'enfermer à Navarin, où, moins par une délégation du pouvoir que par la force des choses, il se trouvait être une sorte de commandant du génie inavoué, et pourtant réel, dans la citadelle assiégée par Ibrahim-Pacha. C'est l'histoire de cette défense de trente jours que Collegno raconte dans son *Diario dell' assedio di Navarino*, et ces pages volantes d'un exilé ont je ne sais quelle grâce ingénieuse et attachante. Lorsque Collegno raconte la marche sur Navarin, il ne s'arrête pas précisément à décrire l'infanterie commandée par l'évêque de Modon; il se laisse attirer par tout ce qu'il voit dans la campagne grecque; l'officier disparaît, et l'homme parle. « Dans la vallée, après Choris, dit-il, est une petite maison à moitié détruite sur le bord d'un ruisseau, et un peu après nous trouvons une belle cascade qui fait encore tourner la roue d'un moulin. Il y a de la mélancolie à voir la nature obéissant à l'impulsion qui lui a été donnée, même après la disparition des hommes qui ont cherché à utiliser cette force. Qui sait depuis combien de temps cette roue continue à tourner inutilement? Je ne sais comment cette roue me remet en mémoire la sphère de Jean-Paul Richter, qui tourne et tourne sans cesse sur un cadran où les heures ne sont pas marquées. »

Une fois dans la citadelle assiégée cependant, le nouveau commandant du génie veut faire quelque chose; il prépare un rapport pour démontrer la nécessité de certains travaux de défense, et ici commence à se révéler la situation réelle d'un officier européen au milieu des Grecs. Le rapport de Collegno est lu dans une assemblée de généraux, et chaque article éveille une indescriptible hilarité. Quand on en vient à la proposition de faire des terre-pleins pour

protéger les batteries, alors ce n'est plus de l'hilarité, c'est de l'indignation parmi les assistans. « Les Grecs, s'écrient-ils tous d'une seule voix, ne sont pas des esclaves. Si le commandant du génie veut des manœuvres, qu'il aille chercher des Égyptiens : ceux-là travailleront. » Et l'assemblée se dissout ainsi. « Ce n'est pas ma faute, ajoute le président de cet étrange conseil de guerre; vous voyez, ils ne vous comprennent pas. » Le fait est que le commandant du génie de Navarin était un étranger pour les Grecs, comme Santa-Rosa mourant à l'île de Sphactérie était un étranger. Souvent Collegno peut entendre de singuliers propos sur lui et sur son héroïque compagnon : « Que viennent faire ici ces Francs? dit-on; ce n'est point leur pays; ils n'ont ni famille, ni rien de cher à défendre, et pourtant ils partagent nos dangers. — C'est l'amour de la gloire qui les conduit ici, » reprend un autre d'un air de grand docteur. Nul ne se dit qu'il peut y avoir pour ces exilés une passion plus noble, celle d'un dévouement plus désintéressé à une cause juste. Parfois aussi durant ce siége surviennent des scènes d'un joli comique décrites d'un trait vif et avec une sincérité spontanée d'observation qui ne laisse pas d'être piquante. Voici ce qui arrive un jour pendant un combat naval livré devant Navarin : « Tandis que les flottes combattaient, raconte Collegno, j'étais à les regarder armé de ma lunette au milieu d'un groupe de généraux et d'officiers supérieurs. Mon voisin me demande ma lunette, et je la lui cède de bonne grâce; je la laisse passer de main en main, puis, quand je la redemande au bout d'un quart d'heure, elle avait disparu. Depuis que je suis en Grèce, c'est la première chose qu'il m'arrive de perdre ainsi. Si je l'avais confiée à un montagnard, à un berger, j'ai la pleine confiance qu'il me l'aurait remise; mais dans ce groupe il n'y avait que des officiers supérieurs! » On voit percer ici l'impression réelle de Collegno, qui avait une haute et sérieuse idée du peuple grec et une médiocre opinion de ses chefs.

La vie d'un exilé est souvent pleine de rencontres bizarres, et la fortune des révolutions a des combinaisons aussi étranges qu'imprévues. Lorsque la citadelle de Navarin ne peut plus tenir et qu'il faut se résigner à entrer en négociations avec Ibrahim-Pacha, en présence de qui va se trouver tout à coup Collegno? C'est d'abord un Polonais, le colonel Schultz, qui en 1821 a sauvé Santa-Rosa dans sa fuite à Savone, et qui lui-même, obligé de s'enfuir, est allé prendre du service dans l'armée du vice-roi d'Égypte. « La liberté, dit Schultz, la liberté pour laquelle je combattais depuis trente ans dans tous les pays, me laissait sans pain. A mon âge, il était impossible de choisir d'autres occupations; on vint m'offrir de passer au service de Méhémet-Ali : que pouvais-je faire?... Et en parlant

ainsi, deux larmes, deux larmes amères, tombaient des yeux de ce vétéran de la liberté, qui avait honte de servir l'oppresseur de la Grèce. » Ce n'est pas tout. Lorsque Navarin doit être définitivement rendu, Collegno, en sa qualité de commandant du génie, se trouve avoir à remettre la forteresse à un gros Turc qui vient vers lui en l'interpellant par son nom, et qui n'est autre qu'un colonel napolitain, Romei, exilé de 1820 et passé également au service de Méhémet-Ali. « De cette façon, dit Collegno, un major piémontais condamné à mort en 1821 pour amour de la cause italienne avait à remettre à un colonel napolitain, condamné à mort vers la même époque et pour le même motif, une forteresse qu'il venait de défendre contre lui! » D'autres officiers piémontais, condamnés aussi à la suite des événemens de 1821, se trouvaient dans l'armée égyptienne et venaient saluer Collegno; mais celui-ci les recevait froidement et avec cette hauteur qui n'est souvent qu'un signe de supériorité morale, car à ses yeux « des officiers qui étaient ou qui tout au moins s'étaient dits libéraux, et qui servaient contre les Grecs, combattant pour de l'argent contre leurs principes, ne pouvaient plus être considérés comme des amis. » Là est tout l'homme dans son intégrité et sa fierté native.

Un vieux Polonais transformé en Turc, un colonel napolitain, lieutenant d'Ibrahim-Pacha, un major piémontais défendant Navarin, des Français aussi dans les deux camps, que d'événemens supposaient ces étranges rencontres! Combien de choses avaient dû s'accomplir pour que Collegno et Fabvier pussent se retrouver encore une fois dans un jardin de Calamatta ou dans les solitudes de l'Arcadie, s'entretenant de leurs aventures, de la Grèce et de l'Europe! C'est là en effet le propre des temps comme les nôtres d'être merveilleusement favorables à tous ces jeux de la fortune, de les rendre même possibles. Les révolutions publiques ont d'inévitables retentissemens dans la vie privée et produisent mille révolutions particulières, qui se prolongent dans les destinées individuelles en ondulations infinies. Il est des momens où une sorte d'inquiétude ardente, née des grandes commotions, précipite les hommes dans toutes les aventures, partout où est l'inconnu et le danger, qui est souvent l'attrait des cœurs troublés aussi bien que des cœurs virils. Et ce ne sont pas seulement les révolutions générales qui produisent ces mouvemens d'où naît l'imprévu des rencontres et des combinaisons accidentelles; il suffit quelquefois d'une de ces révolutions intimes qui s'accomplissent dans le mystère, d'une crise de l'âme, d'une déception violente; tout se mêle, et le monde continue à marcher. Collegno, je le disais, a un sentiment rare et fin de tous ces contrastes et de tous ces accidens de la vie humaine; il les décrit en philosophe involontaire qui observe et qui passe.

« Le prince Mavrocordato, dit-il quelque part dans son *journal,* m'a fait prier à dîner. Il y avait parmi les convives des officiers de la marine anglaise du *Sparowhack,* des officiers de la marine française de la *Daphné,* des membres du gouvernement et du corps législatif, des philhellènes. De ma place je distinguais deux bâtimens sardes qui étaient entrés dans le port de Napoli depuis une heure, et qui avaient déployé au grand mât leur bannière nationale: je ne pouvais détacher mes yeux de cette bannière, ni m'arracher aux pensées que cette vue réveillait en moi. Pendant ce temps, une musique militaire jouait la valse dite de la reine de Prusse, et mon voisin ému soupira en disant: « Quels souvenirs me rappelle cette valse! » Puis il resta muet comme moi à la vue de ma bannière azurée qui flottait dans le port. Au moment où fut servi le vin de Champagne, mon voisin, qui était un Allemand philhellène, se secoua et me porta un toast en disant: « A votre prochain retour dans votre patrie! au jour où cette bannière sera encore la vôtre! » Je lui répondis par cet autre toast: « A celle avec qui vous avez dansé la valse de la reine de Prusse! Puissiez-vous la revoir bientôt! — Ah! non, jamais! reprit-il avec un soupir comprimé où se révélait un regret profond. » Il se tut un instant, puis il poursuivit: « J'avais ou du moins je croyais avoir des motifs de me plaindre d'elle, et je la laissai pour venir en Grèce; mais au bout d'un an je me persuadai qu'elle était nécessaire à ma vie, et je voulus la revoir. Retourné en Europe, j'accourus à Weimar et je ne la trouvai plus! Elle avait épousé un officier prussien, et elle demeurait avec lui à Coblentz. Je descendis aussitôt le Rhin jusqu'à Coblentz, et j'arrivai le soir d'un gala. Je la revis à ce gala, je dansai encore une fois avec elle cette valse qu'on jouait tout à l'heure, et le lendemain je quittai Coblentz, me dirigeant vers Gênes. Là je m'embarquai pour la Grèce, et de la Grèce je ne partirai plus. » Et voilà le troisième philhellène qui, s'étant ouvert à moi des motifs qui l'ont conduit en Grèce, m'a avoué qu'il avait été conduit ici par un amour malheureux! Fabvier lui-même serait-il ici sans un motif de cette nature? Mme de Staël dit à propos du suicide de Werther, si je ne me trompe: « N'est-il donc pas quelque part quelque noble cause à laquelle puisse se consacrer ce malheureux qui s'ôte la vie avec désespoir? » Pour beaucoup de philhellènes cette *noble cause* est la Grèce! »

Juste et fine observation de tout ce mouvement de la vie et d'une des plus saisissantes particularités morales de notre temps! Appréciation ingénieuse, et qui n'est pas moins vraie, du rôle de ces causes exceptionnelles qui deviennent en certains momens la dernière ressource de toutes les activités et de toutes les inquiétudes! Quant à M. de Collegno, il était allé en Grèce, poussé sans doute par le besoin de secouer par l'action le poids de l'exil, et aussi parce qu'il croyait être utile à une nation sœur ou mère de l'Italie. Il s'était trompé: il n'avait excité que des ombrages; il avait été réduit à un role inavoué et équivoque; il avait perdu plus d'une illusion sur les Grecs, et il avait dépensé un an de sa vie. Lorsqu'il voulut repartir, il se trouva, par je ne sais quelle étrange coïncidence, reprendre passage sur le même navire, la *Little Sally*, qui l'avait

porté en Grèce; mais cette fois Santa-Rosa n'était plus là. « Au moment où je montais à bord, dit-il, le second du navire m'a demandé s'il était vrai que mon ami eût été tué. Je ne puis dire l'impression que m'a causée cette question en ce lieu et en cet instant. Bientôt tout se tait; on n'entend plus que le pas du capitaine sur le pont et le murmure des ondes du golfe fatiguées par le bâtiment. Il y a quelque chose de solennel dans un départ en mer, surtout quand le silence de la nuit porte à la méditation. — Je retourne aujourd'hui vers la civilisation! » Collegno ne voulut pas même devoir aux Grecs le prix de son premier passage, et il le fit remettre aux députés helléniques en ajoutant ces fermes paroles : « Dans le cas où le gouvernement grec aurait eu de graves motifs pour ne pas nous employer, la franchise de notre conduite et le désintéressement de nos offres lui faisaient un devoir de nous le dire ouvertement. S'il eût agi ainsi, il ne porterait pas la responsabilité de la mort du comte de Santa-Rosa, lequel, indigné à bon droit de se voir ainsi traité, est allé combattre comme simple soldat, et a livré sa vie pour une cause qui n'était pas celle de sa patrie, pour une nation qui, dans la solennité funèbre célébrée en l'honneur des morts pour la défense de l'île de Sphactérie, n'a pas daigné prononcer son nom parmi les noms de ceux dont elle déplorait la perte. »

C'était la seconde et la dernière expérience de ce genre pour l'émigré piémontais. Évidemment Collegno quittait la Grèce avec un fier sentiment de dignité blessée; il n'avait plus les illusions qu'il avait encore à son départ pour l'Orient, même après l'épreuve qu'il avait faite en Espagne. Ce serait cependant une singulière erreur de penser que ces déceptions eussent refroidi son âme et altéré ses convictions. Il croyait toujours aux causes justes, aux droits de la liberté et de l'indépendance; il aimait la Grèce elle-même. Seulement il avait vécu et pratiqué les hommes; il avait vu de près de quoi se composent souvent les affaires humaines; en un mot, il avait l'expérience, et ce mélange d'une grande finesse pratique de jugement et d'une conviction morale supérieure à tous les mécomptes est peut-être le côté le plus curieux de son caractère. Si M. de Collegno eût été un émigré vulgaire, il eût trouvé sans doute encore plus d'un champ de bataille, plus d'une cause nouvelle à défendre; mais il sentit que désormais il ne devait plus son épée qu'à sa patrie seule, et que, s'il ne pouvait pour le moment servir l'Italie comme soldat, il pouvait la servir encore d'une autre façon, par le travail, par l'étude, par la dignité de sa vie et de ses actions. Il comprit, comme le dit M. d'Azeglio, qu'il y avait du mérite à faire peu quand il n'était pas possible de faire beaucoup, et que c'était quelque chose de traverser sans se laisser atteindre les ingrates et obscures épreuves de l'exil. Alors commença pour M. de Collegno toute une vie

nouvelle. Ne pouvant plus être soldat, il chercha le genre de travail d'esprit le mieux fait pour lui convenir. Il choisit d'abord la botanique, qu'il alla étudier avec M. de Candolle, auprès de qui il était allé habiter à Genève. L'activité du botaniste explorateur, les courses dans les montagnes et dans les vallées plaisaient encore à ses habitudes militaires. Après avoir étudié la botanique avec M. de Candolle, qui l'avait associé à ses travaux, il se mit à faire de la géologie avec M. Élie de Beaumont, à Paris, où il avait fini par venir se fixer. Cet homme, qui avait été de la retraite de Russie, qui avait vécu dans l'intimité des princes, se fit écolier; il prit ses grades, jusqu'aux plus élevés, dans l'université, et il devint pendant quelques années professeur de géologie et doyen de la faculté des sciences de Bordeaux. M. de Collegno a laissé des travaux scientifiques précieux et estimés sur les élémens de la géologie, sur les terrains des Alpes lombardes, sur la carte géologique de l'Italie, sur l'action destructive de la mer dans nos landes. C'est ainsi qu'il fit honorer ce titre d'émigré, le plus lourd à porter peut-être, car il est sans compensation et sans gloire.

C'est qu'en effet Collegno, par son origine, par ses instincts, par la supériorité de son esprit, n'était nullement de la race des émigrés vulgaires. Il était l'un des premiers dans ce groupe de l'exil qui a longtemps représenté les idées d'indépendance et de libéralisme modéré, et auquel se rattachait un autre Italien, le comte Pietro Ferretti d'Ancône, dont M. Massimo d'Azeglio esquissait aussi récemment la biographie. Esprit positif et sensé, Ferretti n'avait point été soldat comme Collegno; mais, comme lui et plus que lui, il avait connu les plus dures vicissitudes de l'exil. Un jour, à Marseille, pressé par une nécessité extrême, il avait été obligé pour vivre de tenir une petite boutique en plein vent. « Mais, lui disait M. d'Azeglio, n'aurais-tu pas pu trouver mieux? Si seulement tu t'étais fait connaître!... — Mon ami, répondait-il avec une sorte de bonhomie, je voulais me tirer d'affaire comme homme et non comme comte Pietro Ferretti, et tu vois que je réussis. Quelque temps après, j'eus la fortune un peu meilleure d'entrer le dernier des derniers dans une maison de commerce. Quant à la dignité du grade, la promotion était peu sensible. J'étais chargé d'aller porter de l'argent en paiement, de faire les commissions et de tenir le bureau en ordre. Le matin, j'allais à la maison qu'habitait le négociant pour chercher la clé, et la mère, une bonne vieille, sais-tu comment elle me donnait cette clé? Elle entr'ouvrait un peu la porte, et elle me la jetait sur le palier de l'escalier... J'allais au magasin, je mettais tout en ordre, et peu à peu je vis qu'on était content de moi. Il arriva alors qu'un des employés qui tenait la correspondance italienne tomba malade et mourut. Le chef de la maison m'appela dans son

cabinet et me demanda si je me sentais capable d'écrire des lettres en italien. — Eh! je crois que oui, répondis-je. Ainsi je fus mis à la correspondance, et quand on découvrit que je savais écrire, je fus promu et je devins employé!... » Ferretti croyait être plus fidèle à sa dignité en ne demandant l'indépendance qu'au travail, même à un travail vulgaire. Dans un ordre différent, avec des aptitudes diverses, Ferretti, Collegno, sont des hommes d'une même trempe de caractère, et représentent cette génération libérale d'autrefois, dont la vie a été interrompue par un orage et s'est passée en grande partie dans l'émigration. Le premier devait être plus tard appelé à Rome pour seconder son frère le cardinal Ferretti, chargé du ministère par Pie IX en 1847, et c'est lui qui travaillait particulièrement à l'union douanière des états italiens. Le jour devait venir aussi où l'émigré piémontais pourrait rentrer dans son pays après vingt-cinq années d'exil.

Quand vint enfin ce jour, qui n'était après tout que la réalisation du rêve de 1821, de l'alliance entre l'idée d'indépendance nationale et l'idée constitutionnelle, M. de Collegno fut et dut être un des principaux citoyens du Piémont. Rentré à Turin en 1848, il prit place dans le sénat, qui venait d'être formé, et il reçut aussitôt le grade de lieutenant-général. Un moment il remplit une mission militaire à Milan, pendant la lutte entre les Piémontais et les Autrichiens, et peu après il figurait comme ministre de la guerre à côté de MM. Casati, Pareto, Gioia, Paleocapa, dans un cabinet qui représentait le royaume de la Haute-Italie. Il ne fut pas étonné, je pense, de la courte durée de ce cabinet, et si Charles-Albert eut un instant l'idée de le charger de la formation d'un nouveau ministère, cette idée n'eut aucune suite. Hors du pouvoir comme au pouvoir, M. de Collegno n'appartenait pas moins désormais tout entier au Piémont constitutionnel, dont il fut plus d'une fois le conseil écouté. Dans ces conditions nouvelles, il se montrait ce qu'il était réellement, un homme d'un sens droit, d'une résolution calme, d'un esprit mûri par l'expérience des choses. Il s'intéressait à tous les événemens qui se déroulaient chaque jour sous ses yeux, à ce mouvement où s'agitaient les destinées de l'Italie, et sans colère ni malveillance pour des politiques qui dépassaient la mesure de la sienne, il se contentait d'être le juge indulgent et ironique de bien des opinions vaines et futiles. Il était trop clairvoyant pour que les retours de fortune pussent le prendre à l'improviste, et il avait le cœur trop ferme pour livrer ses convictions à la merci d'une défaite. « Il espéra modérément quand la plupart espéraient trop, dit M. d'Azeglio; et quand ceux-ci étaient prêts à désespérer de tout, il conservait dans le cœur persistante et vive l'antique foi. » Il était de ceux qui, après une espérance perdue, disent : *Recommençons!* Un seul fait

durant ces années troubla un instant son jugement et son âme : ce fut l'assassinat de Rossi, avec qui il était lié intimement. Balbo assurait que, dans l'histoire contemporaine de l'Italie, il y avait trois pages qu'il voudrait pouvoir arracher. Une de ces pages était le meurtre de Rossi; les deux autres étaient l'assaut odieux livré par la démagogie au roi Charles-Albert à Milan, et l'insurrection de Gênes après Novare, tentative qui pouvait livrer l'indépendance piémontaise à l'Autriche et ajourner indéfiniment le succès du régime constitutionnel à Turin. M. de Collegno pensait de même. Il se sentait atteint par le meurtre de Rossi dans ses affections personnelles les plus chères et dans tous ses instincts de patriote; il se révoltait à la seule pensée que l'opinion européenne égarée pût envelopper la cause libérale de l'Italie dans une funeste solidarité avec de tels crimes. Depuis ce moment, dit M. d'Azeglio, « il suivit sa voie comme auparavant, mais d'un cœur plus triste et avec une espérance moins vive. »

Nul d'ailleurs n'était moins prompt que M. de Collegno à rechercher les dignités et les avantages d'un régime où il était fait pour figurer au premier rang. On fut obligé de lui faire un devoir de venir représenter le Piémont à Paris en 1852, et le dernier effort imposé à sa santé déjà déclinante fut le commandement militaire de Gênes au moment où l'armée piémontaise allait prendre part à la guerre d'Orient. Dès lors une maladie dont il était atteint depuis quelques années s'aggravait peu à peu, et il allait bientôt s'éteindre à Baveno, près du Lac-Majeur, au mois de septembre 1856. Même dans le temps où il était devenu un homme politique, et où sa santé déclinait déjà, M. de Collegno avait conservé le goût des courses géologiques, et une de ses dernières excursions dans les Alpes italiennes devint pour lui l'occasion d'une aventure singulière qui le remettait tout à coup en présence de sa jeunesse. Un jour de septembre, M. de Collegno se trouvait avec sa femme et un ami dans les vallées qui conduisent aux pieds du Mont-Rosa. On gravit les Alpes jusqu'à une assez grande hauteur. Les nuages s'épaississaient et le froid devenait intense. On ne distinguait plus ni végétation ni trace d'habitation humaine. Le guide aperçut seulement une hutte, et les voyageurs se disposaient à entrer, lorsqu'à leur grande surprise ils se trouvèrent en face d'un vieux berger demeuré seul sur ces sommets avec quelques brebis, tandis que les autres troupeaux étaient descendus dans la plaine. On alluma du feu, et pendant qu'on préparait un repas, M. de Collegno se mit à interroger le vieux berger sur son étrange existence. « Je suis ici, dit le berger, tous les ans depuis la Saint-Joseph jusqu'à la Saint-Michel; je garde quatre-vingt-dix brebis et deux chè-

vres. Je ne sais jamais l'heure du jour ni le jour du mois; mais je n'ai pas été toujours ici : je suis allé à Turin, moi aussi, et j'ai été soldat. — Et quand avez-vous été soldat? demanda M. de Collegno avec intérêt. — Oh! il y a longtemps, en 1814, et j'étais canonnier. — Et dans quelle compagnie? — Dans la première. — Et qui était votre capitaine? — Oh! c'était un bon capitaine, celui-là, qui aimait ses soldats! Attendez, je n'ai pas oublié son nom, c'était Collegno. » M. de Collegno ne put dire un mot, tant il était ému, mais il prit la main du vieux soldat et la serra fortement. « Eh bien! reprit-il après un instant, ne le reconnaissez-vous pas, votre capitaine? Il est ici devant vous, mais aujourd'hui il est général. » Le vieux berger se leva aussitôt, mit son bonnet à la main, regarda fixement son vieux capitaine, et fondit en larmes. Puis ces deux hommes se mirent à parler de leurs campagnes et de leur vie d'autrefois. Bientôt cependant les voyageurs durent redescendre la montagne, et le vieux berger, debout sur la porte de sa hutte, les suivait du regard, moitié riant, moitié pleurant, et répétant toujours : « Qui m'aurait dit que j'aurais revu mon vieux capitaine? » M. de Collegno était plus ému d'une telle scène que de tout ce qui pourrait tenter une ambition vulgaire.

Ce n'est rien, je le disais, qu'une vie humaine perdue dans le bruit d'un siècle. Des existences comme celle de Collegno ou de Ferretti ont cependant cet intérêt supérieur, qu'elles contiennent en quelque sorte le problème des destinées de la péninsule. L'Italie est fondée dans ses douloureuses et permanentes protestations contre le joug étranger; elle a le droit de revendiquer à toute heure sa nationalité. N'est-il pas vrai aussi que la guerre, même une guerre heureuse, ne résout que la moitié du problème, et qu'il reste toujours une autre question, celle de savoir comment s'opérera la régénération morale et intérieure de la péninsule? Il y a bien des genres de libéralisme : il en est un, merveilleux inventeur de recettes impossibles et de procédés chimériques d'émancipation; il en est un autre qui consiste dans tout ce qui rectifie les idées, fortifie les caractères, assainit les mœurs, et prépare l'Italie à rester maîtresse d'elle-même après avoir conquis son indépendance. C'est cette autre partie du problème que résolvent des vies comme celle de M. de Collegno, et qu'on ne saurait oublier même dans les heures de crise, surtout dans ces heures, afin que la justice des revendications ne devienne jamais un piége pour cette terre à qui les grands souvenirs n'interdisent pas heureusement les grands espoirs.

CHARLES DE MAZADE.

DES

RÉFORMES ÉLECTORALES

EN ANGLETERRE

I. *Parliamentary Government considered with a reference to reform of Parliament*, an Essay, by Earl Grey 1858. — II. *Lord Brougham's Speech on Parliamentary reform, in the house of Lords*, 1857.

La France, il faut le reconnaître, lors même qu'elle n'avait pas encore eu de liberté politique régulièrement garantie, en a toujours plus ou moins parlé. Le raisonnement était pour elle une institution naturelle, qui, sous la forme religieuse, historique, littéraire, avait son jour, son heure, et exerçait une influence inégalement tolérée à l'intérieur, mais puissante au dehors. Cette influence agissait selon l'à-propos de la controverse, la situation, le talent de l'écrivain, et en proportion aussi de cette vérité absolue qui réside dans les choses mêmes, et devient parfois irrésistible, si peu qu'elle se montre.

C'est ainsi que la France, si considérable au XVII[e] siècle par ses armes et sa diplomatie, prit encore, dans le siècle suivant, une grande part aux événemens et à la marche générale de l'Europe, malgré l'inaction et la stérilité de son propre gouvernement. L'esprit de la nation suppléait au double inconvénient du pouvoir absolu et du défaut de lumières et de hardiesse dans le maniement de ce périlleux pouvoir. Par là s'explique comment la France, tout en manquant d'une politique ferme et suivie, avait par ses idées et par ses livres tant de crédit au loin. Elle aidait les autres peuples à tirer de leurs propres lois des conséquences nouvelles, et les poussait vers

un avenir qu'elle-même ne se proposait pas encore. Elle jetait un principe de liberté dans la monarchie, toute militaire alors, de la Prusse; elle rendait l'*autocratie* de Naples modérée, protectrice pour les talens, favorable aux innovations et à cette philanthropie dont brillent les écrits de Filangieri; elle forçait indirectement la domination allemande à donner pour un temps au Milanais, par la généreuse tutelle du comte de Firmian, le régime administratif le plus bienfaisant et le plus éclairé qu'on ait jamais vu en pays conquis. Enfin elle concourait à faire mieux sentir à l'Angleterre elle-même tout l'avantage de ses formes politiques, et elle la préparait à se délivrer graduellement des restes d'oppression religieuse dont whigs et tories avaient contracté la trop longue habitude.

L'*Esprit des Lois*, publié il y a aujourd'hui cent dix ans, à Genève, à Paris et à Londres, dans la même année, et lu aussitôt dans notre langue par tous les hommes éclairés, parut pour l'Europe une leçon bien plus sensible, une autorité bien autrement efficace que les débats mêmes du parlement britannique, restreints encore dans leur publicité, et demeurés presque inconnus sur le continent. La constitution anglaise, cet amas laborieux de précédens féodaux et de libres usages, de priviléges et de droits inviolables, le tout vivifié par une habitude générale de discussion publique, par l'esprit tenace de la nation, et par cette procédure de liberté, sans laquelle les déclarations de principes sont peu de chose, c'était là d'abord, même au milieu du XVIIIe siècle, un spectacle peu compris et encore moins envié des autres peuples civilisés.

Un Français, homme de génie, venait porter pour tous l'ordre et l'évidence dans ce dédale d'une liberté étrangère, complexe, lointaine, non par les lieux, mais par la différence des esprits. Écartant ou simplifiant la subtilité technique des formes, il faisait ressortir et briller à tous les yeux le fonds de principes essentiel à une société judicieuse et libre, l'accord nécessaire de ces principes avec le bon sens et l'équité absolue. C'est ainsi que le onzième livre de l'*Esprit des Lois* était rempli d'un seul fait, l'analyse théorique et pratique du gouvernement anglais. Et par cette analyse seule l'auteur expliquait admirablement ce que c'est que la liberté, à quoi elle est bonne, et pourquoi elle doit être défendue; comment ce qu'on a appelé le pouvoir du peuple n'est pas la liberté du peuple, mais tout le contraire; comment il importe de ne pas réunir dans la même personne la puissance législative à la puissance exécutrice; comment la puissance de juger doit elle-même n'être pas immuable, mais souvent représentée par des personnes tirées du corps de la nation, et qui se renouvellent comme les accusés dont elles sont les juges.

La définition et les conséquences de ces divers principes, la manière dont ils se concilient, se fortifient et se limitent l'un l'autre,

leur concours à la puissance régulière de l'état et à la liberté du *sujet*, comme disait la vieille Angleterre, voilà le mémorable tableau que retraçait en 1748 Montesquieu, d'après un modèle vivant dès lors, et aujourd'hui bien grandi, sans être trop changé. On sait quel fut sur les Anglais eux-mêmes le grand effet du livre de Montesquieu. Ils estimèrent davantage une liberté si bien comprise et appréciée si haut par les publicistes d'un peuple rival; ils conçurent d'autant mieux, pour ainsi dire, la théorie de leur propre histoire et la philosophie de ce gouvernement légal, dont ils sentaient surtout les avantages immédiats et pratiques. Un de leurs plus spirituels hommes d'état, lord Chesterfield, rendit cet hommage public à notre illustre compatriote.

En se complaisant à décrire par mille traits caractéristiques le système et l'action du gouvernement britannique, Montesquieu avait ajouté, peut-être pour passeport de ses éloges : « Comme toutes les choses humaines ont une fin, l'état dont nous parlons perdra sa liberté, il périra. Rome, Lacédémone et Carthage ont bien péri. Il périra, lorsque la puissance législative sera plus corrompue que l'exécutrice. » Il insinuait même, quelques pages plus loin, que ce progrès de corruption commençait à se développer, et que les Anglais n'avaient pas la jouissance actuelle de toute la liberté établie par leurs lois. Cette impression était la conséquence inévitable du bruit que fait la liberté, quand elle est assez bien garantie pour se plaindre hautement de n'être pas encore plus forte. C'était aussi une des suites naturelles de la mauvaise renommée qu'avaient laissée le long ministère de Walpole et son art, disait-on, d'accroître et d'assurer par les abus mêmes de l'administration financière la docilité du parlement.

Se fondant sur cette hypothèse fort exagérée, la philosophie politique prévoyait donc pour l'Angleterre, et comme cause de sa destruction future, un mal tout simplement impossible, tant que la liberté existe dans un pays. De quelle manière en effet et par quel prodige la puissance législative pouvait-elle arriver, devant une presse libre, un jury indépendant et un public raisonneur, à cette corruption dernière et fatale? Était-ce par la situation dépendante et le mutisme complaisant des législateurs? Rien de moins vraisemblable. Toute chose se disait dans les deux chambres anglaises avec une grande et rude liberté, bien qu'on n'imprimât pas encore tous les matins dans les journaux ce qui s'était dit la nuit dans le parlement; mais sous cette réserve, dont la franchise intérieure du débat s'accroissait encore dans les véhémentes paroles d'un Pulteney ou de tel autre, la publicité, plus tardive, plus incomplète, n'était guère moins puissante pour l'esprit anglais. Reproduite avec des anagrammes, ou dans des cadres fictifs, renouvelée par les orateurs

eux-mêmes dans des *imprimés* et dans des comptes-rendus populaires, elle ne cessait d'entretenir ce sentiment de la vie politique, qui est la liberté même. Seulement, par la force des choses, le débat, étant réel et animé dans les chambres britanniques, ne pouvait manquer de retentir chaque jour davantage au dehors, et il devait parvenir graduellement à cette régulière, rapide et immense publicité, commencée depuis un siècle, et qui s'accroît sans terme, non pas seulement pour l'Angleterre, mais pour le monde entier, supplée au silence des autres pays, et nous donne parfois de curieux détails sur nos propres affaires.

Placée devant un tel contrôle, organe et centre d'une telle publicité, la puissance législative, comme parle Montesquieu, n'est pas sans doute à l'abri de toute illusion, de toute erreur, de l'ascendant d'un parti politique, et parfois même du prestige passager d'un homme; mais comment serait-elle corrompue dans le sens matériel et vulgaire admis par l'illustre publiciste? Le seul danger pour elle serait de tomber jamais sous la pression illimitée d'une opinion extérieure, d'être entraînée par le flot démocratique, en un mot d'accepter la souveraineté de la foule, au lieu des influences de la raison, de la justice et de l'intérêt public.

C'est là en effet pour les assemblées représentatives une autre source de corruption possible, la domination par en bas, l'action des masses au lieu du gouvernement de l'intelligence, la force au lieu du droit, le nombre au lieu des lumières. Au temps où écrivait Montesquieu, ce dernier danger n'aurait pu apparaître que dans une perspective fort lointaine, et que l'expérience d'un passé historique encore récent devait rendre bien défavorable et bien suspecte. L'Angleterre se souvenait en effet des réformes électorales essayées durant la république et sous Cromwell. On avait fort accru le nombre des électeurs; mais comme le droit commun était sans cesse violé, et le pouvoir arbitraire des *majors-généraux* partout prédominant, il n'y avait eu ni élections libres, ni chambres régulières et durables. Quelques débris vivaces du vieux droit anglais avaient encore lutté çà et là contre le despotisme militaire; mais le nombre plus ou moins grand des électeurs, la part faite au *pauvre peuple*, comme disait le puissant dictateur, n'avait été de rien dans cette résistance. Quand le mouvement est violent et sans contrôle, il entraîne la foule et la précipite d'autant plus qu'elle est plus nombreuse.

Cependant un autre et moins grave abus, l'inconvénient du suffrage inégal et restreint, avait dû se produire et choquer davantage, à mesure que l'Angleterre s'était éloignée de la date de ses deux révolutions, et qu'elle étendait et affermissait sa laborieuse liberté. Dès le milieu du XVIII[e] siècle, malgré quelques *bills* de ré-

paration et de précaution appliqués aux élections de la chambre basse, au choix des *chevaliers* de comté et des *commoners* représentant les villes, de grandes plaintes s'élevaient sur les vices et les anomalies de l'ancien système. On le trouvait avec raison chaque jour plus défectueux et plus contradictoire; on y signalait l'injustice et parfois le scandale de ces *bourgs-pourris*, tantôt sous la dépendance absolue de quelques riches propriétaires, tantôt formés d'un très petit nombre de très pauvres électeurs, qui vendaient leur voix au plus offrant. Ici l'élection était complétement fictive ou mercenaire : ailleurs elle était en apparence très démocratique et tumultuaire, mais également vénale, ou dominée par une seule influence.

A la vérité, quelques avantages semblaient attachés à ces abus mêmes et en sortaient victorieusement. L'extrême diversité, l'origine disparate de l'élection favorisaient l'avénement des mérites et des situations les plus dissemblables. Tel jeune homme de talent sans fortune, encore inconnu, et qui n'aurait pu payer, dans un système d'élection plus populaire, les frais de transport des électeurs au chef-lieu du vote, était nommé sur la recommandation de quelque grand propriétaire whig ou tory. Ailleurs au contraire, toujours à la faveur de ce principe du libre et complet examen, sans lequel le nombre des examinateurs importe peu, un candidat paraissait en personne devant un petit corps de *francs tenanciers*, de bourgeois établis, de commerçans indépendans. Là, par une solide discussion des intérêts du pays les plus accessibles pour eux, il s'assurait leur adhésion. Ou bien même, dans tel autre district fort différemment organisé, dans telle ville populeuse, dans tel grand quartier de la vieille Cité de Londres, un candidat, fût-il ministériel très connu ou même ministre récemment nommé, se présentait devant quelques milliers d'électeurs, en était très démocratiquement applaudi ou sifflé, et finissait souvent par remporter une laborieuse victoire, que les adversaires d'une réforme systématique et générale ne manquaient pas de citer comme un échantillon suffisant de la liberté britannique. On a vu de nos jours comment M. Canning lui-même, lorsqu'il n'était encore qu'un *conservateur* énergique autant que spirituel, avait souvent triomphé dans ces luttes, et dominé par sa parole la foule tumultueuse (1), que ses sarcasmes n'épargnaient pas.

Depuis bien des années cependant, la réforme électorale était demandée à grands cris, et par de bonnes raisons. Il avait fallu les prodigieux événemens de la fin du dernier siècle et des commencemens du nôtre pour la retarder si longtemps. C'était précisément un demi-siècle avant l'époque où elle devait triompher que le jeune

(1) *Swinish mob.*

William Pitt en avait proposé le principe à la chambre des communes, le 7 mai 1782, avec l'appui de Fox, alors ministre, et un concours assez nombreux d'adhérens divers. La motion, habilement soutenue, n'en avait pas moins été tout d'abord écartée par cette sage répugnance des Anglais à changer les anciennes lois, et Pitt était destiné à renouveler plusieurs fois la même tentative inutile, avant de s'en montrer, à son tour, l'adversaire inflexible.

Pour nous, ce changement de rôle dans un si grand esprit indique bien les deux faces de la question, et ce qu'elle avait, selon les temps, de diversement grave et complexe. S'agissait-il des années languissantes et des ministères vacillans qui suivirent la guerre d'Amérique, un jeune homme, né ministre de race et d'instinct, mais pas encore en fonction, un jeune politique plein de feu et d'audace, tel qu'était William Pitt, envoyé à la chambre des communes par le petit bourg d'Appleby, sur un mot de recommandation de son camarade d'université, le duc de Rutland, devait trouver pour lui-même ce mode de promotion bien précaire, et en juger sévèrement l'emploi dans d'autres applications moins heureuses. Avec cette rigueur de logique où se plaît la jeunesse, il n'avait pas de peine à démontrer les nombreuses incohérences, les extrêmes inégalités, les contradictions de tout genre, dont s'étaient chargées successivement les élections anglaises. Mais bientôt d'autres problèmes politiques et d'autres luttes pour sa propre élévation, pour le règlement de l'Inde, pour l'organisation de la régence, vinrent le distraire et employer ailleurs toute sa force.

Puis allaient venir, pour contre-poids et pour avertissement à l'esprit de réforme électorale en Angleterre, les réformes de la France et l'ébranlement de leurs secousses illimitées. Sans doute le zèle réformiste d'une partie des anciens whigs, de ce qu'on pouvait appeler les libéraux anglais, loin d'être découragé par cet exemple, dut y puiser d'abord une ardeur nouvelle : les pétitions se multipliaient, des associations ardentes se formaient; mais les appuis de la réforme n'étaient plus les mêmes, et le bon sens public n'était plus favorable à cette nouveauté, dont les conséquences étaient portées si loin dans un autre pays. Les excès de l'esprit de révolution en France tempéraient et intimidaient l'esprit de réforme en Angleterre. Les mots de *parlement annuel*, de *suffrage universel*, que faisaient retentir les correspondans britanniques des clubs français, frappaient de discrédit et de défiance tout projet, même de réforme judicieuse et modérée.

Le principe d'une *valeur de trois journées de travail* considérée comme suffisante pour conférer le droit électif, cette condition de l'activité civique précieusement recueillie par M. le vicomte de Cormenin et d'autres publicistes de nos jours, épouvantait le bon sens

britannique, et suscitait les plus fortes et les plus prévoyantes objections. Ce n'était pas seulement une grande section des whigs avec Burke à sa tête, et tout le parti religieux et philanthrope de Wilberforce, qui se séparaient hautement d'un pareil système de démocratie sans mesure, comme d'un danger permanent pour la *couronne*, l'*église* et la *propriété*. Fox lui-même cessait de réclamer une réforme électorale compromise par de tels exemples; des whigs très avancés la déclaraient menaçante pour la liberté, favorable à la domination d'un maître et à l'inertie des classes éclairées, sous la pression des masses. Ils rappelaient que les anciennes républiques, les états libres de la Grèce et de l'Italie, avaient péri par l'extension du droit de suffrage aux prolétaires, aux étrangers, aux affranchis. Et, se reportant à ces éloquens axiomes que Montesquieu avait tirés des exemples de leur propre pays, ils répétaient avec lui : « Le ciel n'est pas plus éloigné de la terre que l'esprit de liberté ne l'est de l'esprit d'extrême égalité. »

Ainsi notre extrême égalité de 1791 et des années suivantes fut pour un temps la meilleure réponse de l'aristocratie anglaise à tout projet de réforme parlementaire, et presque un argument pour l'immutabilité même des abus. Tel riche brasseur autrefois démocrate, telle corporation de *dissenters* autrefois mécontente, signaient des pétitions et tenaient des assemblées contre tout plan de réforme et d'élections publiques en la forme adoptée dans un royaume voisin. Devant cette disposition spontanée d'un grand nombre d'esprits et ces inquiétudes de la majorité du pays, accrues encore par les excès de quelques démagogues anglais et par les précautions que leur opposait le pouvoir, M. Pitt n'eut pas de peine à tenir assoupies pendant les épreuves diverses de son long ministère toutes ces questions de réforme électorale et d'épuration parlementaire, qu'il avait autrefois suscitées lui-même.

Ce qui secondait à merveille sur ce point sa politique résistante et stationnaire, ce n'était pas seulement le cours précipité et la contagion électrique des événemens de France; c'était aussi et surtout l'aspect du parlement britannique, la sage vigueur des résolutions, le ralliement des partis sous un intérêt de défense commune, le patriotisme enfin, jaloux, inquiet, excessif, mais fidèle encore à l'esprit de liberté. Devant un tel exemple, le même William Pitt, qui supposait autrefois le parlement trop défectueux dans son origine pour faire véritablement le bien du pays, le déclarait aujourd'hui indispensable dans sa forme actuelle pour tout défendre et tout sauver. Il jugeait avec raison en effet que l'indépendance de fortune, les traditions de races, l'orgueil du nom, l'ambition même, l'ardeur de parvenir, l'attachement au pouvoir, l'intérêt, le talent, toutes ces forces diverses, quand elles sont mises en jeu par la liberté du dé-

bat, sous le contrôle du public, forment une représentation véritable et puissante. Il demandait donc avec confiance à la chambre des communes non *réformée* ce qu'il trouvait réellement en elle, un appui éclairé autant que courageux, passionnant l'opinion pour une grande cause, mais n'essayant pas de l'assujettir, lui servant d'organe, mais ne prétendant pas la rendre insignifiante ou muette, combattant à sa tête sous le drapeau des lois du pays, et avec la ferme intention d'en maintenir intactes les garanties populaires.

Ainsi se passa le temps de ce premier et terrible conflit entre l'esprit de révolution illimitée, devenu bientôt l'esprit de conquête, et les institutions d'une monarchie représentative forte de ses libertés inviolables. Honneur soit rendu par l'histoire aux citoyens anglais membres du parlement, qui même alors tenaient surtout pour la liberté et revendiquaient sans cesse les droits individuels et publics, que la grandeur de la crise et bien des exemples étrangers pouvaient mettre en péril! Mais, et cela se conçoit sans peine, on ne pouvait sérieusement songer dans Westminster à la réforme électorale pendant qu'on défendait l'entrée de la Tamise contre la révolte d'une partie de la flotte britannique, et qu'on voyait, dans les classes les plus pauvres, la violence brutale et le *jacobinisme* du pillage prêts à remplacer toute autre expression des vœux populaires. Si la main d'un politique pouvait alors toucher à la constitution du parlement, ce devait être dans un intérêt non de théorie perfectionnée, mais de solidarité plus intime entre ces grandes îles d'Europe qui forment le *royaume-uni britannique*. Lier plus fortement l'Irlande à son impérieuse dominatrice, jeter cent membres irlandais dans la chambre des communes de la vieille Albion, accroître proportionnellement celle des lords, c'était là ce qu'un instinct de défense et d'avenir suggérait à M. Pitt; c'était toute la réforme parlementaire qu'il pouvait entreprendre et qu'il fit en 1800 avec autant de vigueur que d'à-propos. Rien de plus, on peut le croire, n'était à espérer de l'homme d'état qui n'était pas un législateur d'époques paisibles, mais un champion national dans la plus grande lutte des temps modernes.

Quand cette lutte reprit après la paix passagère d'Amiens, quand elle fut compliquée par les désastres et le prompt abattement des alliés de l'Angleterre, quand elle se ranima cependant, plus opiniâtre et plus vive, sans M. Pitt, mort à la peine, et qu'elle se soutint avec une impulsion croissante, même par des mains plus faibles, il fut moins que jamais question pour l'Angleterre de refaire à loisir son système électoral et de le constituer sur des bases réformées ou nouvelles. Avec lord Castlereagh et Canning unis ou divisés, sous les héritiers inférieurs d'un grand ministre, mais non sans l'autorité de son exemple et l'énergie d'un état puissant, qui se gouverne lui-

même tout à la fois par ses institutions et par les hommes qu'elles produisent et qu'elles renouvellent incessamment, l'Angleterre continua le terrible duel où elle était engagée au dehors, et où elle avait su se donner tant d'auxiliaires. Elle y trouvait, jusqu'au dénoûment et même après, une raison excellente de ne pas prendre une autre affaire sur ses bras, et ne pas s'imposer le fardeau d'une réforme intérieure, même la plus sensée. Elle voyait chaque jour que son parlement lui suffisait, même pour une bien rude et dispendieuse tâche, et elle n'était pas sûre de gagner au change. Ce qui manquait alors à la sincérité des élections anglaises, un autre principe plus vital encore, la liberté publique, y suppléait, et nulle forme électorale n'eût suppléé la liberté publique.

Les coalitions de 1814 et de 1815, la revendication violente du droit public européen, la charte donnée à la France, et les libertés qui devaient en être le passager, mais glorieux résultat, ne pouvaient manquer de réveiller partout bien des questions longtemps assoupies, sans être mortes, ni oubliées. Après la réduction des dépenses publiques, si lourdes pendant une si terrible guerre, la réforme électorale devint, avec l'émancipation des catholiques, le plus urgent problème de la monarchie constitutionnelle d'Angleterre. Et toutefois la solution réclamée à tant de titres, au nom des intérêts les plus divers, par les voix les plus autorisées et les plus énergiques, fut encore éludée, repoussée pendant seize années, tant les terribles échos de la révolution, de la propagande et de la conquête retentissaient encore, comme un motif ou un prétexte de défiance, contre l'extension théorique de la démocratie!

Probablement cette opiniâtre inquiétude de la tradition tory, même après sa victoire la plus populaire, se serait maintenue longtemps, et cette patience de l'esprit anglais à garder la forme qu'après tout il avait sentie puissante et tutélaire aurait duré bien des années encore, sans une catastrophe immense et voisine. La commotion soudaine et provoquée de 1830, cette foudroyante condamnation d'un coup d'état malheureux, mûrit et précipita pour l'Angleterre l'époque tant différée de sa réforme intérieure.

Après la charte française, ébranlée sans doute par sa rénovation même, mais en apparence raffermie sur des bases plus populaires, après notre abaissement du cens électoral et notre nouvelle organisation de royauté consentie et de puissance parlementaire considérablement augmentée, le gouvernement britannique, qui, de bonne heure et d'assez bonne grâce, adhérait à ce changement, pouvait difficilement se refuser lui-même, dans son intérieur, au progrès social de son peuple, à la suppression d'anciens abus si longtemps attaqués, et que rien n'excusait plus. Du moment qu'il gardait la paix, il devait faire la réforme.

Ce fut un beau spectacle, pour les amis de l'humanité et de la liberté, de voir dans cette question les derniers efforts, la dernière résistance de l'ancien esprit conservateur, puis sa reddition loyale et sa retraite momentanée. L'homme dont l'Angleterre avait le droit d'être fière, celui qui lui avait donné sur le champ de bataille de l'Europe une fortune inespérée, était au pouvoir comme l'arc-boutant et la dernière colonne du système de résistance immuable. Il avait pour auxiliaire et pour appui le plus remarquable champion de cette résistance sous la forme civile, un conservateur d'une autre origine et d'une autre date, l'habile et opiniâtre Robert Peel. De pareils hommes, appelés par la couronne comme un renfort suprême, ne voulaient, on le croira facilement, ni céder le pouvoir, ni proposer eux-mêmes la réforme, qu'ils avaient combattue. Une crise formidable semblait donc imminente entre deux principes contraires, entre deux forces inégales de nombre, mais l'une armée de la possession, et l'autre croissante et irritée. Que serait-il arrivé, s'il y avait eu sur le trône l'obstination d'un Charles Ier et au pied du trône l'audace altière et la passion d'un Strafford?... Mais les temps et les hommes étaient autres. Sitôt que, dans la chambre des communes, telle qu'elle existait encore, avec ses précédens et les abus aggravés de son ancien mode, l'esprit de réforme retentissant au dehors eut pénétré par contre-coup, sitôt qu'une majorité de vingt-neuf voix eut marqué son blâme du ministère par l'ajournement du bill de liste civile proposé pour Guillaume IV, les deux puissans ministres qu'avait laissés son prédécesseur sentirent que le terme était venu, et le lendemain, les deux chambres, la chambre des pairs, encore si opposée à la réforme, et la chambre des communes, nommée par l'ancienne loi et les anciens abus, mais dominée par l'évidence et l'opinion, apprenaient, non sans trouble, la dissolution du ministère et l'appel de lord Grey pour former un cabinet nouveau.

C'est qu'en effet la crise politique et sociale était alors impérieuse, irrésistible, et qu'elle offrait, sous des formes menaçantes, ce qui n'existe pas aujourd'hui, même dans un faible degré, et ce que la parole fervente et colorée de M. Bright, ou les rudesses démagogiques de quelques radicaux, ne peuvent ni simuler, ni reproduire. L'Angleterre était réellement debout, impatiente, inquiète, offensée dans ses instincts de bon sens et de fierté. Le duc de Wellington, en déclarant le système de représentation acquis alors à l'Angleterre le plus satisfaisant qu'il fût possible d'atteindre, et la législature actuelle la meilleure des législatures, n'avait fait que précipiter un mouvement déjà si rapide. En vain quelques théoriciens du pouvoir rappelaient avec raison tout ce qu'avait eu de patriotique, de progressif et de libéral l'action du débat public dans ce parle-

ment défectueux d'origine : on répondait de toutes parts qu'un nouveau service à rendre, qu'une dernière et bonne mesure de ce parlement, c'était de se réformer enfin, et de donner à la liberté pratique et au gouvernement du pays la base d'une représentation partout effective et sincère.

Il faut le dire encore, à l'appui de ce vœu si bien réfléchi apparaissaient de redoutables démonstrations, d'un caractère nouveau, même chez nos libres voisins. Ce n'étaient pas seulement d'innombrables pétitions de corporations et d'individus, de grandes assemblées populaires, c'étaient des *meetings* armés, où figuraient et manœuvraient, avant et après les discours des orateurs, plusieurs milliers de citoyens en appareil de guerre, et comme disposés à revendiquer un jour par la force ce qu'ils réclamaient encore au nom du droit, et par les formes de discussion et de liberté consacrées dans le pays.

L'exemple était terrible; la menace était trop forte, bien que contenue dans des limites qu'elle n'excéda point. L'épreuve avait besoin d'être abrégée, et lorsque lord Grey et lord John Russell, fidèles à leur vie passée et aux doctrines d'un grand parti politique, acceptèrent la mission de former un cabinet nouveau, d'accomplir la réforme électorale et de gouverner par elle, ils ne furent pas seulement des hommes de principes, conséquens avec eux-mêmes : ils furent de nobles et utiles citoyens; ils entrèrent avec courage dans une voie nouvelle qui, après tout, n'était pas excessive, puisqu'elle n'a pas, ce semble, compromis les destinées du pays, et qu'après vingt-huit ans d'épreuve on s'occupe de l'élargir encore, sauf à la rectifier sur quelques points.

Mais cela même explique la grande différence des deux époques, la profonde anomalie des deux situations, et partant des conséquences plus ou moins directes qu'elles entraînent. On n'a pas oublié, dans la diplomatie de l'Europe, la secousse de 1830 et les inquiétudes qui suivirent. On ferait un bien gros volume des prophéties menaçantes dont était accompagnée sur le continent, et même en Angleterre, l'inauguration d'une réforme qui augmentait de près d'un million la masse des électeurs du royaume-uni. Disons plus, les procédés par lesquels lutta et triompha cette réforme si combattue n'avaient pas été toujours, même de la part du ministère, prudens et modérés. La question engagée, il voulait vaincre à tout prix. L'agitation, même matérielle, à l'appui de son bill électoral ne lui déplaisait pas, ou du moins n'était pas blâmée par lui, et un illustre lettré, alors membre de la chambre des communes et du cabinet, n'hésitait pas à dire que la liberté de l'agitation était à la liberté de la presse ce que celle-ci avait été à l'emploi plus paisible et plus lent de l'écriture : proposition qui nous étonna, et nous pa-

raissait un peu vive pour un historien et pour un ministre. De là sans doute bien des craintes spécieuses et de fâcheux pronostics.

Savez-vous quel est le moment où ces craintes ont été démenties, et la portée de la réforme justement appréciée? C'est lorsque dix ans après ce bil de réforme si laborieusement débattu pendant deux sessions, voté par une chambre nouvelle, subi avec une résignation calculée par la pairie, on vit la force des choses, l'intérêt anglais bien compris, ramener au pouvoir Robert Peel et lord Aberdeen lui-même. C'était bien là que pouvait se reconnaître le génie même de la constitution anglaise, l'esprit de libre examen et de libre débat, et par suite l'ascendant inévitable du talent et des lumières. Robert Peel avait été non pas seulement le martyr, mais l'adversaire opiniâtre autant que mesuré du bill de réforme. Il en avait nié la nécessité, il en avait attaqué les applications étendues, il y avait signalé quelques contradictions et quelques insuffisances; puis, quand à force de rames et de bras le nouvel esquif fut à flot, il monta dessus en pilote habile, et dans le premier parlement *réformé*, telle fut sa vigoureuse et habile conduite, parfois son adhésion indépendante, plus souvent sa ferme et sage opposition, que dix ans après sa chute il revenait à la tête du ministère par droit de discussion, aux applaudissemens d'une nouvelle chambre des communes (30 août 1841).

Il y revenait pour cinq ans, et s'il dut tomber alors, sans la fatalité qui plus tard abrégea sa vie, on peut le croire, la vicissitude des incidens politiques, combinée avec la puissance du talent, l'eût relevé de nouveau sur le terrain du débat public, pour gouverner encore une fois par l'art habile de modifier à propos sa politique et de s'approprier ce qu'il vaut mieux corriger que combattre.

Une seconde preuve de cette même vérité et un nouvel argument à l'appui de la différence entre les deux réformes, c'est le ministère actuel de lord Derby, le nom même de cet homme d'état, les souvenirs de sa glorieuse carrière dans la chambre des communes, sa situation présente dans celle des lords. Le noble et brillant orateur du torysme modéré, celui qu'il y a vingt ans la chambre des communes admirait sous le nom de Stanley, aujourd'hui renouvelé pour elle avec tant d'éclat, lord Derby, fera maintenant à la chambre des lords ce que lord Grey entreprenait en 1831 et 1832. Il appuie le nouveau bill électoral. Est-il à croire qu'il trouvera les mêmes résistances que son devancier à cette première épreuve, qu'il suscitera les mêmes combats, qu'il aura besoin de recourir à des prophéties comminatoires, ou, ce qui serait pis encore, à une création nouvelle de pairs, à ce débordement qu'en 1832 lord Grey montrait à demi suspendu, et détournait cependant de toute sa force? Rien de pareil à l'horizon, rien de semblable entre les deux époques. En 1831, la réforme parlementaire du royaume-uni était une secousse encore

inconnue, une excitation immense, une révolution possible. En 1859 et en 1860, si elle ne se termine pas cette année, elle est une affaire, une rectification laborieuse, une matière de débats, un bill d'*applications* pratiques et de détails infinis, qu'on peut amender et sous-amender, sans catastrophe imminente pour l'état. Veuillez bien le remarquer en effet, rien de radical dans ce projet, ni dans l'addition même que propose lord Russell. Partout les cadres de l'ancienne loi, les divisions de bourgs et de comtés judicieusement maintenues appellent au *droit électoral*, non pas l'individu, à quelque titre que ce soit, mais le propriétaire, le co-associé à la propriété, le fermier, l'homme ayant une garantie de domicile et d'industrie, l'artisan même cautionné par son dépôt dans une caisse publique d'épargnes.

Nous ne rappelons pas ici des dispositions d'un tout autre ordre maintenues à l'égard de corporations savantes, et qui assurent la diversité en même temps qu'elles élèvent la source de l'élection; mais sur ce terrain des ramifications si nombreuses embrassées par le bill, bien que la *qualité* d'électeur soit rendue très accessible, nous remarquons qu'elle reste ce qu'elle doit être, intelligente et présumée responsable. Voilà le grand point. L'esprit des peuples libres de l'antiquité, moins abstrait et plus pratique parfois que le nôtre, attachait le droit électif non pas à la condition d'homme, mais à la présomption de volonté indépendante. Aristote établissait dans sa *Politique* que les hommes, même libres, qui dépendent de leur salaire du jour, les manœuvres, les artisans, ne doivent pas concourir à l'élection. « Il ne leur croyait pas, disait-il, des sentimens assez élevés, assez libéraux pour cela. » Cette théorie du philosophe peut étonner dans un pays où le gouvernement, provisoire il est vrai, croyait se recommander par l'adjonction sur sa liste du nom d'un simple ouvrier; mais le nouveau bill anglais, présenté par M. Disraeli, nous paraît fondé sur cette idée, que la condition d'homme ou même d'ouvrier ne suffit pas pour constituer le droit électoral, et qu'il est bon d'y joindre une garantie de propriété, d'établissement régulier, de science acquise et exercée, d'économie faite et assurée, quelque chose enfin qui caractérise l'homme intéressé à l'ordre social, et pouvant lui apporter une part de volonté intelligente et libre.

Lord Brougham, un des apôtres les plus véhémens de la grande réforme de 1832, disait en août 1857, au sujet de la nouvelle réforme déjà débattue : « Outre mes deux nobles amis, lord Ripon et lord Glenelg, absens aujourd'hui, je reste seul dans cette chambre de tous les auteurs du bill de 1832, sauf encore mon noble ami, en face de moi, qui est membre du gouvernement. » Remarquable exemple du renouvellement des institutions par la seule marche de la vie, sans les accidens qui le hâtent et qui les brisent! De toute

cette pairie anglaise, si résistante et si menacée en 1832, de tant de protestations et de discours qui retentissaient alors, il n'y avait plus, l'avant-dernier été, que quatre représentans, vingt-cinq années après le grand procès! Mais l'esprit et la pratique de la constitution subsistent. Le droit de discussion et d'examen est partout en Angleterre, s'exerce et se renouvelle sans cesse. Que s'agirait-il d'ajouter à ce droit, appliqué récemment avec tant de force et d'habile modération dans les deux chambres? L'appel d'une masse illimitée d'électeurs, leur répartition rigoureuse en districts numériquement égaux, le scrutin secret, comme seule garantie de l'indépendance de ces hommes qu'on déclare si capables et si dignes des droits politiques! C'est là précisément ce que repoussait le bill de 1832, qu'on prétend compléter sans doute, et non détruire. Il voulait élever un plus grand nombre de sujets britanniques à l'exercice du droit réclamé pour eux. Il maintenait le vote public comme une tradition des libertés anglaises. Il ne se proposait pas de substituer à quelques bourgs électoraux presque sans habitans des foules sans responsabilité, des masses inertes et muettes, au risque d'être un jour aveugles et furieuses, ou de ne représenter qu'un simulacre de peuple dont la volonté n'est pas mieux éclairée qu'elle n'est sûrement constatée.

La réforme permanente et toujours active de l'Angleterre, c'est la puissance légale du parlement, le libre examen par le pays, l'action perpétuelle de la presse, la garantie individuelle du citoyen, et, on peut le remarquer, tel est l'effet de ces premiers et heureux gages du bon état social que rien des passions violentes qui réclamaient, il y a trente ans, une réforme électorale nécessaire sur quelques points ne se reproduit aujourd'hui. Il n'y a plus, dans des proportions notables du moins, de *chartistes* et de radicaux extrêmes voulant un parlement annuel ou triennal, nommé par le suffrage universel. L'esprit de liberté, éclairé par le raisonnement et l'exemple, n'est pas moins contraire à semblable progrès que l'esprit d'ordre et de gouvernement légal. L'esprit de liberté peut ajouter quelques catégories, étendre quelques nombres, supprimer quelques incohérences dans le bill de 1832 : il n'en peut pas changer le caractère intelligent; il ne peut pas le submerger sous le seul et grossier principe de la force numérique. Ce serait pour le principe de liberté se renoncer, s'abdiquer soi-même. Aussi rien de tel ne sortira du parlement, dont l'Europe suit aujourd'hui avec tant d'intérêt et attend chaque jour les libres débats sur les plus graves questions du monde politique. Les nouveaux amendemens au système électoral du royaume-uni viendront à leur tour sans que personne en soit impatient ni effrayé, et ils ne troubleront ni l'Angleterre, ni l'Europe.

VILLEMAIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1859.

Au point de développement et de maturité où est arrivée la crise à laquelle l'Europe est en proie depuis le commencement de l'année, il ne nous est pas possible de cacher notre émotion. Avons-nous besoin de le déclarer? cette émotion n'est pas la crainte d'une guerre dans laquelle notre patrie serait obligée de s'engager, si la nécessité et la justice lui en étaient démontrées. Non; nous ne sommes pas de ceux qui déclinent systématiquement, pour les grandes nations, les pesans, mais glorieux devoirs de la guerre. Que le dilemme de la paix ou de la guerre s'agite devant l'Europe, si nous avons le droit de le regretter, nous n'en sommes point effrayés; mais ce qui nous préoccupe, c'est l'état de l'opinion en France tandis que se débat dans le monde en son nom et pour elle une question aussi vaste, aussi complexe, qui l'intéresse à un si haut degré dans le présent et dans l'avenir, dont la solution peut confirmer ou dénaturer la marche que la civilisation suit en Europe depuis quarante ans. Ce qui nous inquiète, c'est qu'elle soit si peu informée des raisons qui lui imposent aujourd'hui plutôt qu'hier, plutôt que demain, la solution de cet immense et redoutable problème. Ce qui nous afflige enfin, c'est qu'elle soit exposée à prendre un parti précipité et irrévocable sans qu'une enquête et une discussion publique, calme, attentive, réfléchie, aient pesé devant elle tous les motifs et toutes les conséquences de l'une et de l'autre conduite; c'est en un mot que l'opinion ne soit pas assez éclairée pour se prononcer sur une question qui sera peut-être pendant de longues années la plus grande affaire de la France avec cette autorité souveraine que personne cependant ne lui conteste. Hélas! nous avons eu mainte fois, depuis deux mois, le courage de parler avec un triste sourire de l'ignorance, des incertitudes et des inconséquences de l'opinion; nous en exprimons hautement notre repentir : ce n'était point l'ironie, c'était une patriotique sollicitude que devait inspirer un tel spectacle.

L'état de l'opinion en France relativement à la question de paix ou de guerre doit donc, suivant nous, être pour les esprits politiques l'objet de préoccupations sérieuses. Les grands militaires s'accordent à dire que la principale condition du succès à la guerre, c'est la préparation. Ils entendent par là la formation et l'instruction du personnel des armées et les grandes accumulations de matériel. La préparation n'importe pas moins à la bonne et nationale solution des problèmes politiques, une préparation toute morale, celle qui se fait par le travail des esprits et la balance des intérêts au sein de l'opinion publique: voilà, tout le prouve, la préparation qui fait trop défaut dans la crise actuelle. L'opinion témoigne pour la paix des préférences vagues, parce qu'il ne lui a pas été donné d'entrevoir les causes qui pourraient être des raisons précises de guerre. Elle n'a ni fermeté ni résolution, parce qu'elle n'a pu parvenir encore à aucune conclusion raisonnée. Elle ne sait pas conclure, parce qu'elle n'a été guidée jusqu'à ce jour par aucune discussion approfondie. Certes on lui a fait bien de l'honneur en l'appelant récemment la sixième des grandes puissances de l'Europe. Qu'est-ce qu'une puissance à laquelle manquent les lumières et l'initiative, et qui, au lieu de prendre des résolutions décisives, en est réduite à ne montrer que les impressions fugitives et décousues que laissent sur elle non pas même les faits vrais, mais ces folles, puériles et dangereuses contrefaçons de la vérité, ces ombres impalpables qui pullulent à l'état de rumeurs? Si cette fameuse sixième puissance existe en effet, ce n'est pas au sein de l'opinion qu'elle réside en ce moment; elle trône plutôt dans ces agences télégraphiques qui sont apparemment dans la confidence de tous les cabinets, qu'accueillent avec la même uniformité tous les journaux, et dont l'opinion reçoit les ridicules et incohérentes révélations avec une crédulité fiévreuse, mais aussi docile que le fil qui vibre passivement sous le courant électrique. Nous ne craindrons pas de dire que cet affolement de l'opinion est un embarras pour le gouvernement. Nous en trouvons l'aveu dans les récentes déclarations du *Moniteur* et dans un document plus élevé encore, nous voulons parler du discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session. Ces manifestations officielles ne signalent-elles pas avec éclat le mal qu'elles ont justement voulu réparer? Pourquoi cet avertissement donné par *le Moniteur*: « Le public doit donc, en tout état de cause, se mettre en garde contre les inductions fondées sur le langage des journaux? » Pourquoi des plaintes si amères contre « ces vagues et absurdes rumeurs, » contre ces « accusations générales que la malveillance invente, que la crédulité colporte et que la sottise accepte? » Oui, il faut que le mal soit bien réel pour inspirer des protestations dont la vivacité forme un si remarquable contraste avec le calme et la gravité ordinaires du langage officiel; mais suffit-il d'indiquer le mal? n'est-il pas temps enfin d'en rechercher la vraie cause?

Ici nous nous séparerons peut-être du *Moniteur*, ou du moins nous irons probablement plus loin que lui. Le caractère de cette infirmité morale dont souffrent tous les esprits fiers, c'est l'inquiète crédulité de l'opinion, qui, dans sa curiosité passive, s'égare sur la foi des informations frelatées, et ne sait pas prendre un parti par elle-même; mais cet état de l'opinion est un effet et non une cause: il est la conséquence de l'extinction de l'esprit d'ini-

tiative dans la presse et de l'absence des discussions politiques. La raison publique se manifesterait avec une force et un éclat dignes de la France, et donnerait au gouvernement le frein ou l'appui qui lui serait nécessaire, si la presse française ne se bornait point à l'aveugle collectiou des faits que lui transmettent les bureaux de nouvelles, ou qu'elle glane dans les correspondances bavardes des feuilles étrangères, si elle abordait avec une libre et généreuse émulation la discussion des grandes affaires que les complications européennes suscitent aujourd'hui à la France. L'opinion serait-elle arrivée au désarroi où nous la voyons, si les journaux discutaient des systèmes au lieu de colporter des bruits? Pas de raison publique sans discussion active, assidue des intérêts publics : le redressement et l'affermissement de l'opinion sont à ce prix. Certes, quand il s'agit pour un gouvernement et pour un peuple de prendre un parti aussi grave que celui qui est aujourd'hui proposé à la France, lorsqu'il faut choisir entre la paix ou la guerre, nous oserons dire que ni un peuple ni un gouvernement n'ont le droit de décliner les conseils publics des citoyens les plus illustres ou les plus modestes, associés aux mêmes droits et aux mêmes devoirs par l'intérêt du pays. Les grandes voix que la France a plus d'une fois écoutées et applaudies, et qu'elle aimerait à consulter dans une crise de ses destinées, ne sont point éteintes, grâce à Dieu, mais elles se sont elles-mêmes condamnées au silence. Ces hommes illustres qu'il n'est point nécessaire de nommer, ou ces hommes modestes qui n'ont point de nom encore, ne cèdent-ils pas à un découragement extrême, et leur est-il permis de se taire indéfiniment? Nous ne le croyons pas pour notre compte; mais nous sommes forcés de reconnaître qu'ils rencontrent dans la législation de la presse l'excuse au moins de leur regrettable abstention. Nous ne serons que modérés en attribuant à cette législation, qu'il est permis à la France de regarder comme provisoire et susceptible de réforme, une grande part de la paralysie et des défaillances où sont tombés ensemble et les discussions politiques et l'esprit public. *Le Moniteur* a pris soin d'avertir les pays étrangers que la presse française n'est pas soumise à la censure et que l'administration n'a sur elle aucune action préventive; mais les écrivains en France ne peuvent oublier que la presse n'est pas régie par le droit commun, qu'il est impossible de fonder ou de transmettre un journal sans autorisation administrative, et que la pénalité des avertissemens, laquelle peut entraîner avec la suppression d'un journal la propriété qu'il représente, est appliquée par l'administration à des délits qu'elle définit elle-même, et qui ne sont ni caractérisés ni prévus par des lois positives. La pensée seule de ces conditions exceptionnelles qui régissent les journaux, quelle que soit la modération de l'administration dans l'usage qu'elle fait de ses prérogatives, éloigne de la presse un trop grand nombre d'esprits indépendans, et glace dans les journaux cette initiative courageuse et laborieuse qui est l'âme des discussions politiques. Lâchons le grand mot: si l'opinion publique n'est point en France à la hauteur des circonstances, si elle ne satisfait ni les partisans élevés de la paix, ni ceux qui croient à la nécessité et à la justice de la guerre, si l'esprit de la nation s'efface, si les grands intérêts qui sont en jeu et dont le conflit émeut l'Europe ne sont point débattus devant le pays avec l'abondance et la profondeur de vues,

avec la circonspection et le courage, avec la lucidité et la fermeté que nous devrions apporter dans une délibération si vaste, c'est que la France ne possède point une liberté suffisante de la presse.

On pardonnera, nous l'espérons, à des écrivains de revendiquer avec modération l'honneur de leur drapeau et la dignité de leur profession en un moment où il leur est permis de montrer avec orgueil dans cette liberté si injustement calomniée la sauvegarde des plus grands intérêts du pays. Nous ne sommes pas seulement frappés des avantages intérieurs qu'offrirait aujourd'hui une presse vraiment capable soit d'éclairer l'opinion, soit de donner un écho retentissant à ses vœux : elle rendrait d'infaillibles services à la bonne conduite des questions extérieures qui agitent l'Europe. La question italienne, nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le rappeler, a été soulevée par le Piémont. Cette question, ce qui se passe chez nous depuis deux mois le prouve assez, a pris à l'improviste l'opinion française, et la surprise a été l'une des premières causes du peu de faveur que la politique piémontaise a trouvé en France. Une grande nation n'aime point à être compromise, sans être prévenue, dans les affaires d'une autre. Peut-être dans les mouvemens de sa politique M. de Cavour n'a-t-il pas assez tenu compte de l'opinion du grand public parmi nous. L'entreprise à laquelle le ministre de Victor-Emmanuel convie notre pays n'est pas de celles dont l'accomplissement heureux se puisse obtenir par le simple accord des cabinets. Quand une nation demande à une autre nation son concours contre une domination étrangère au nom des principes libéraux, l'accord mystérieux des gouvernemens ne suffit point : il faut entre les peuples une entière cordialité, une complète sympathie. Il faut qu'ils soient à l'unisson. En Piémont, dans un pays qui jouit de toutes les libertés de la tribune et de la presse, M. de Cavour a mis plusieurs années à mûrir ses plans et à les faire accepter par les populations qu'il gouverne. Comment lui, ministre d'un pays libre, accoutumé à agir sur l'opinion par la liberté, a-t-il pu croire que la France en un clin d'œil se monterait au niveau des ardeurs piémontaises pour une cause à laquelle elle n'est qu'indirectement intéressée, et qu'elle ne pourra servir qu'au prix d'incalculables sacrifices? A-t-il pu méconnaître la différence d'institutions qui sépare le Piémont de la France? Le Piémont a commencé par la liberté son audacieux travail d'indépendance italienne, et ce n'est que par la liberté que cette indépendance pourra être organisée le jour où elle sera conquise. Or que demande-t-il à la France? Il lui demande de venir faire pour l'Italie la conquête de libertés qu'elle s'est résignée à abdiquer momentanément. Ce contraste, nous dirions presque cette anomalie qui a frappé tout le monde en France, a-t-il pu échapper à un esprit aussi pénétrant? Nous avons peine à le croire. Si donc la question aujourd'hui engagée doit amener la France à prendre en main la cause du Piémont et de l'Italie, n'est-il pas évident que la principale condition de l'alliance fraternelle des deux peuples doit être le rapprochement de leurs institutions? Tout progrès accompli en ce moment en France vers la liberté nous servirait plus utilement encore peut-être dans nos relations avec les autres peuples. Il faut à notre époque que, dans ces luttes qui mettent les états aux prises, les sentimens des nations interviennent dès l'origine par des manifestations spontanées : c'est peut-

être le seul moyen de prévenir ces animosités irréfléchies et funestes qui ont trop souvent survécu autrefois aux guerres enfantées par la politique des cabinets, et dont les nations, réduites à l'état d'instrumens muets et passifs, ignoraient et les causes et la portée. Qu'a-t-on reproché, et quelquefois avec justice, aux anciens gouvernemens de la France? Nous pouvons l'avouer, car dans ce reproche et dans les jalousies qu'il entretient encore il y a un hommage persévérant rendu à la puissance de notre pays. On a longtemps reproché à nos anciens gouvernemens de vouloir exercer sur l'Europe une prépondérance orgueilleuse et d'aspirer à la monarchie universelle. Cette jalousie serait injuste aujourd'hui, nous en sommes convaincus; elle pourrait cependant se réveiller encore et soulever en Europe des passions nationales contre nos desseins les plus désintéressés : elle tomberait infailliblement devant la France associée par les franches démonstrations de la liberté aux mouvemens de la politique générale. Les peuples en effet ne peuvent plus avoir de nos jours ces passions de domination qui animaient autrefois les souverains absolus, et ils se savent incapables d'attenter, dans leur liberté et dans la pleine possession d'eux-mêmes, à leurs droits mutuels.

Tous les intérêts engagés dans la crise actuelle demandent donc que l'opinion soit promptement édifiée sur les résolutions que la France doit prendre par les discussions les plus complètes. Le moment est arrivé d'ailleurs où, sur la question italienne et l'alternative de paix ou de guerre qu'elle nous présente, il faut sortir de cette attente inquiète qui se repaît de bruits et de conjectures. Quoique incomplétement instruits de la nature exacte et des termes précis du litige où la France est entrée, nous en savons assez pour décider si, étant maîtresse de sa conduite, la France doit vider le différend par une pacifique transaction ou par les armes. Enfin les faits eux-mêmes en sont arrivés à un point de maturité qui va nous obliger à prendre l'un ou l'autre parti. D'un côté, la mission de lord Cowley à Vienne, qui à nos yeux représente le parti des solutions diplomatiques, est accomplie, et nous ne tarderons plus longtemps à en connaître les résultats positifs; de l'autre, le gouvernement piémontais, qui malheureusement dans la direction où il est entré depuis deux mois représente le parti de la guerre, redouble d'impatience, et peut nous compromettre et essayer de nous entraîner par un coup de tête désespéré. Pour nous-mêmes, pour l'Italie, pour l'Europe, sachons clairement et disons fermement ce que nous avons à faire.

La mission de lord Cowley est terminée. Le diplomate anglais a dû arriver hier à Londres. Sa mission, on le sait, était confidentielle, et par conséquent, en dépit des assertions que le télégraphe et les correspondances des journaux étrangers ont multipliées pendant quinze jours, personne n'a pu connaître avant ce moment la nature des ouvertures faites par l'Angleterre à l'Autriche, et l'accueil que cette démarche conciliante a reçu à Vienne. Lord Cowley ne pouvait même point, vis-à-vis du gouvernement français, dont il est l'ami éprouvé, sortir de la réserve que ses devoirs lui imposaient; avant d'en faire part à la France, il fallait qu'il eût rendu compte d'abord à son gouvernement des résultats de sa mission. Nous apprenons cependant par deux voies différentes que la tentative de lord Cowley a réussi. Nous sa-

vons en effet que le gouvernement anglais se montre satisfait de ce qu'il a obtenu à Vienne, et nous savons également que lord Cowley, en quittant l'Autriche, n'a pas laissé ignorer qu'il partait content et qu'il emportait de bons élémens pour la paix. Ainsi que nous le disions il y a quinze jours, l'objet de la mission de lord Cowley à Vienne ne pouvait être d'imposer ou d'obtenir une solution définitive et immédiate. Il allait préparer entre la France et l'Autriche le terrain d'une négociation honorable, chacune de ces puissances répugnant, dans l'état délicat de leurs rapports, à faire le premier pas. Tenant un fil à Paris, il est allé en saisir un autre à Vienne, et le gouvernement britannique va essayer, si l'on nous passe cette expression familière, d'en rapprocher et d'en nouer les deux bouts. Comment se fera la rencontre, et quel sera le nœud? Nous l'apprendrons sans doute avant peu. Le point important, c'est de savoir que le gouvernement anglais et son ambassadeur, tous deux si favorables à la fois à la paix et à l'alliance française, pensent nous avoir ouvert une voie de négociation honorable ; mais en même temps que le terrain diplomatique est déblayé devant nous, il ne faut pas méconnaître que le terrain de l'action, celui sur lequel peuvent se produire en Italie des incidens révolutionnaires et des collisions militaires, devient de jour en jour plus glissant et plus périlleux. Personne en Europe n'a pu, depuis trois mois, se méprendre sur la véritable tendance de la politique piémontaise. M. de Cavour, au lieu de conserver simplement l'attitude défensive qu'il avait prise au congrès de Paris, semble avoir cru que l'alliance de la France lui permettait de prétendre à l'affranchissement immédiat de l'Italie par la guerre. Ces protestations qu'il articulait, avec tant d'autorité suivant nous, contre les occupations militaires faites par l'Autriche au-delà de ses frontières, et contre les traités par lesquels l'Autriche garantissait l'impunité aux mauvais gouvernemens de l'Italie centrale, n'ont plus été dès lors l'objet exclusif de sa politique. Le redressement des griefs était invoqué pour atteindre un autre but; au lieu d'être la fin poursuivie, il devenait le moyen d'une rupture violente qui devait conduire à l'expulsion de l'Autriche de la Lombardie et à l'agrandissement du Piémont.

Nous voudrions nous tromper dans cette interprétation de la politique piémontaise : en tout cas, si elle est erronée, les débats diplomatiques qui vont s'ouvrir fourniront à M. de Cavour une occasion unique de la réfuter. Malheureusement ce que nous apprenons des dispositions de la cour de Turin nous porte à craindre que des négociations n'y soient vues d'un œil de dépit. La récente note du *Moniteur* qui a démenti le bruit des armemens attribués à la France, qui nous a révélé que nous n'étions unis au Piémont que par un traité d'alliance défensive, et qui nous a informés que l'examen des questions pendantes est entré dans la voie diplomatique, semble avoir produit un douloureux effet sur les impatiences piémontaises. L'on prête à la cour de Turin des mouvemens d'irritation non dissimulée et la pensée de résolutions extrêmes qui seraient plus désespérées encore qu'héroïques. Nous ne voulons point attacher une foi absolue aux lettres écrites au milieu de l'effervescence qui règne à Turin. Nous croyons que M. de Cavour jugera plus froidement sa situation, et saura mesurer l'étendue de sa responsabilité vis-à-vis de l'Europe. Toutes les nouvelles d'Italie sont unanimes à reconnaître

la discipline obéissante avec laquelle le parti du mouvement suit à Rome, dans les duchés, en Lombardie, l'impulsion de Turin : nous espérons fermement que le Piémont saura se servir de l'autorité latente qu'il a su prendre sur le parti libéral pour maintenir l'ordre, et ne pas laisser compromettre par des explosions violentes l'action de la diplomatie. Nous voyons même sous ce rapport un motif de confiance dans la promptitude avec laquelle le gouvernement piémontais a prorogé les chambres; il a voulu évidemment prévenir des interpellations intempestives et téméraires. Quoi qu'il en soit, il y a dans la situation un contraste qui doit tenir en éveil tous ceux qui peuvent quelque chose sur le cours des événemens. Les raisons d'espérer et de craindre se présentent à la fois avec un redoublement de force. Des négociations sont presque sûres, et des accidens violens sont possibles. Le dilemme de la paix ou de la guerre se concentre dans le même instant; nous sommes à l'intersection des deux voies. N'est-ce pas, nous le répétons, le moment pour la raison de prendre une résolution décisive, et pour l'action de se porter avec énergie du côté où la raison l'appelle?

Nous ne pouvons que présumer le point sur lequel les négociations seront dirigées. Il s'agit évidemment de soumettre à une calme révision, en présence de l'Europe, les traités particuliers qui permettent à l'Autriche d'intervenir militairement en faveur des gouvernemens établis dans les états de l'Italie centrale. Il nous paraît probable en effet que le cabinet de Vienne aura montré à lord Cowley, à l'endroit de ces traités, des dispositions plus conciliantes que celles dont témoignait la dépêche de M. de Buol au comte Appony qui a été récemment publiée. Cette dépêche remarquable par son argumentation savante est l'expression logique d'un principe politique répudié par la moitié au moins de l'Europe, le principe de la légitimité. Ce principe personnifie dans les maisons régnantes la souveraineté, et ne tient pas compte des droits des populations que ces maisons gouvernent; s'il était admis universellement, l'argumentation de M. de Buol serait inattaquable : la liberté des alliances et le droit de contracter tels traités qu'il lui plaît étant une prérogative essentielle de la souveraineté, il est aisé de faire découler de cette prérogative la faculté pour un souverain de stipuler pour lui le concours d'une puissance étrangère dans l'administration intérieure de ses états. La stipulation a beau être humiliante, la souveraineté a tous les droits, même celui de n'être point fière. Il y a vraiment plus de pédanterie que de bon sens pratique à s'obstiner de notre temps dans une telle dialectique. Nous l'avons dit, la moitié de l'Europe, — l'Angleterre et la France par exemple, — n'admet point ce principe de la légitimité qui efface les droits des peuples. A la légitimité, qui justifie les interventions étrangères dans les affaires intérieures des états, le libéralisme oppose le principe de non-intervention, sauvegarde des droits des peuples, auxquels il permet de régler dans leur indépendance leurs différends avec leurs souverains. Dans la pratique, quelle serait la conséquence du principe légitimiste et du principe libéral soutenus des deux côtés avec énergie? Si dans un état mal gouverné le peuple entre en lutte avec son souverain légitime, il peut arriver qu'un gouvernement de fait s'élève dans la lutte contre le gouvernement de droit. Si le gouvernement de droit a ses alliés, pourquoi le gouverne-

ment de fait n'aurait-il pas les siens? Les uns intervenant pour les princes et les autres pour les peuples, la guerre peut naitre de cette double intervention étrangère dans les affaires d'un état. Or cette hypothèse peut se réaliser à tout moment en Italie. Sans parler de l'anomalie et du trouble qu'ont déjà produits dans le passé les interventions de la France et de l'Autriche dans les états du pape, qui ne voit qu'aujourd'hui, où il existe en Italie un état fondé sur le principe libéral, le Piémont, la collision dont nous parlons est un danger permanent pour la paix de l'Europe? Dans l'intérêt de la paix générale aussi bien que dans l'intérêt bien entendu des peuples et des gouvernemens italiens, il faut que l'Autriche abandonne ce droit d'intervention exclusive et universelle qu'elle s'est arrogé par ses traités particuliers, et que si l'intérêt de l'ordre exige pendant une période transitoire que les gouvernemens puissent compter sur l'appui d'une force étrangère, il soit pourvu à ce besoin par un arrangement impartial et arbitral qui ait le caractère d'une protection collective de l'Europe. Mais si lord Cowley est fondé à croire qu'il rapporte de Vienne de bons élémens, il n'y a plus à s'inquiéter des conséquences extrêmes de la thèse de M. de Buol. L'Autriche accepte le débat sur son principe d'intervention, et cette acceptation même annonce de sa part une sage renonciation aux excès de sa logique légitimiste.

Le terrain sur lequel portera la négociation est donc facile à discerner. Ce n'est pas tout : l'acceptation commune de ce terrain par la France et par l'Autriche et d'autres symptômes également significatifs indiquent que la question italienne ainsi posée serait dégagée des plus graves complications que l'on avait redoutées. Déjà il ressortait des explications données dans la chambre des communes que l'Angleterre se prononçait d'avance contre la perturbation des distributions territoriales réglées par les traités. En Allemagne, le même attachement à l'ordre territorial de l'Europe s'est révélé, sans doute sous une forme fâcheuse. Il est déplorable que les imprudences de cette partie de la presse qui a demandé la guerre pour dépouiller l'Autriche des possessions italiennes qu'elle tient des traités aient réveillé au sein des populations allemandes les vieilles passions de 1813. Des écrivains maladroits et chimériques ont commis une faute non moins lourde en mêlant à la discussion de ces grands intérêts la chimère des questions de races : ils ont voulu que la France, à titre de nation latine, aidât les Latins de la péninsule à chasser les Allemands du nord de l'Italie. Les Allemands, qui ne sont que trop sensibles à ces vagues et faux rapprochemens auxquels donnent lieu en politique les hasardeuses théories historiques qui roulent sur les questions de races, ont répondu à ces maladroites provocations par la résurrection du teutonisme au sein des masses, par d'intempérantes manifestations dans la presse et dans les assemblées des petits états de la confédération. Il est heureux que le ministère prussien ait donné au sentiment du respect des traités une expression plus réservée et par conséquent plus digne d'être prise en considération. Ainsi, dans la voie des négociations que l'Angleterre et la Prusse ont ouverte à la France et à l'Autriche, ces questions, qui étaient la guerre même, sont écartées; il ne s'agit plus de demander à une grande puissance des concessions qui ne peu-

vent être honorablement accordées qu'après des batailles. Le problème se resserre et la solution se laisse voir. Il n'y a plus à considérer alors que jusqu'à quel point il est possible de rendre indépendante de fait la portion de l'Italie qui l'est déjà en vertu des traités, et à commencer, en mettant fin à l'influence abusive et exclusive d'une puissance, une ère d'améliorations et de réformes intérieures au sein des gouvernemens et des populations de la péninsule.

A première vue, il est impossible que la guerre sorte d'une négociation ainsi limitée, si des deux côtés l'on veut sérieusement la paix, c'est-à-dire si l'on s'applique avec énergie à contenir dans les faits les élémens de trouble qui pourraient, par des explosions accidentelles, faire avorter les efforts de la diplomatie. Une pareille négociation mettrait en effet en présence les dissidences qui sont l'origine de la crise actuelle; elle instruirait le procès, et les deux parties seraient entendues; elle forcerait les antagonistes à s'expliquer avec précision et à gagner leur cause par la bonté des argumens et la modération sincère des prétentions. La transaction, on peut le dire, jaillirait toute seule de la conscience de l'Europe, et les puissances adverses ne feraient que s'honorer en y adhérant. Demander donc si une telle négociation peut, une fois entamée, aboutir à la guerre, c'est demander simplement si, parmi les puissances dont les prétentions se combattent aujourd'hui, il en est qui par système peuvent préférer la guerre à la paix! Nous ne rechercherons point si c'est le cas pour l'Autriche, car la perspective d'une guerre contre elle nous effraierait peu, lorsqu'elle se serait montrée intraitable; mais la chose vaut la peine d'être brièvement examinée pour la France et pour l'Italie.

Nous sommes convaincus à l'égard de la France de deux choses : premièrement, qu'elle est en mesure autant que jamais de faire la guerre avec une redoutable supériorité, si elle est provoquée dans son honneur et menacée dans son droit; secondement, qu'il n'y a point chez elle de parti de la guerre. Vainement nous dit-on que, parmi quelques officiers d'élite, le sentiment de notre supériorité militaire excite une tentation bien vive d'éprouver cette supériorité au profit de notre puissance et de notre gloire. Nous serions fâchés qu'un tel sentiment ne régnât point dans nos brillans états-majors. Cette fierté et cette émulation du métier, cette intelligence noblement passionnée des avantages que nous avons sur nos rivaux, ce feu sacré toujours brûlant, sont la condition même de la supériorité militaire qui fait notre sécurité et notre orgueil; mais la passion même intelligente du métier ne peut être assimilée à l'esprit politique, et ce sont les raisons politiques, et non les tentations et les ambitions professionnelles, qui doivent décider de la paix ou de la guerre. Il ne serait pas plus prudent que légitime de se prononcer arbitrairement pour la guerre, parce que la France a la meilleure armée de l'Europe, parce que ses soldats, élevés à la sévère et féconde école de l'Afrique, ont fait de si glorieuses preuves sous les murs de Sébastopol, parce que nos armes de précision nous donneraient un avantage irrésistible sur un ennemi qu'on ne suppose point aussi bien fourni que nous en fusils et en canons rayés, parce que nous avons de jeunes généraux pleins d'esprit et de vaillance, et qui ont donné leur mesure devant les armées russes et dans

les rudes campagnes de l'Algérie. Ce sont là sans doute des élémens magnifiques, mais l'état de civilisation où nous sommes n'admet point comme une considération décisive et prépondérante dans le débat des intérêts qui divisent les peuples la raison du plus fort et du plus brave. A cette énumération de nos forces, on ajoute, il est vrai, quelques idées générales et des réminiscences historiques; on parle des traités de 1815, on dit que c'est pour ne les avoir point biffés par des victoires que les gouvernemens précédens sont tombés. Mauvais rapprochemens: si l'on y regardait de plus près, on verrait au contraire que la chute des gouvernemens a été depuis soixante ans amenée en France par le soin excessif que chacun a mis à éviter les fautes qui avaient perdu ses devanciers. Et quant aux traités de 1815, quelle leçon plus terrible pourrions-nous invoquer contre les conséquences des guerres arbitraires et inutiles? Les raisons purement militaires données en faveur de la guerre ne supporteraient pas l'examen aujourd'hui, s'il était permis de balancer dans une discussion théorique et abstraite les avantages mutuels de la guerre et de la paix. Quarante années de liberté, de travail et de progrès économiques ont, grâce à Dieu, radicalement détruit les vieux et rétrogrades préjugés dont s'inspiraient les politiques belliqueuses du passé. L'on sait maintenant que la véritable force d'un peuple ne réside point dans quelques kilomètres violemment et passagèrement ajoutés ou enlevés à la bordure de son territoire; l'on sait que la puissance et la sécurité de l'agglomération française ne dépendent point d'une montagne ou d'un fleuve; l'on sait qu'un chemin de fer ajouté à nos voies de communication, que des mines ouvertes, des usines élevées sont des acquisitions bien plus fécondes et bien plus solides que la conquête d'une province; l'on sait enfin que si la France est jalouse d'exercer son influence sur le monde, la véritable influence, celle qui est fondée sur la sympathie, elle l'obtiendra toujours par sa prééminence intellectuelle, par la pacifique contagion de ses idées libérales, par le rayonnement de la philosophie, de la littérature et des arts, — rarement par la guerre, qui a excité contre elle tant d'animosités nationales, et qui lui a fait payer ses faveurs par de si cruelles représailles. A la question de paix ou de guerre posée théoriquement et abandonnée à ses préférences instinctives, la France, qui aspire à l'amélioration du sort de ses classes souffrantes par le travail et à son émancipation politique par la liberté, la France moderne en un mot répondra toujours : la paix! Elle croirait rétrograder, si elle voyait revenir l'ère de ces vieilles guerres du passé que commençait le caprice et que finissait le hasard.

En annonçant dans *le Moniteur* que la question italienne est entrée dans les voies diplomatiques, le gouvernement nous a montré une fois de plus qu'il n'entendait point se laisser aller sur cette fatale pente de la guerre arbitraire et systématique. Nous souhaitons qu'il puisse, par une résolution énergique, empêcher l'Italie de s'y précipiter. Nous ne devons pas en effet seconder seulement l'Italie dans ses efforts vers la liberté, nous devons la protéger aussi contre la témérité de ses entraînemens. C'est sur le Piémont qu'il faut amicalement veiller. L'engagement pris par M. de Buol dans sa dépêche au comte Appony, que le Piémont ne serait point attaqué par l'Autriche, est sans doute sérieux : c'est une parole donnée à l'Angleterre et,

par la publicité qu'elle a reçue, à l'Europe entière. Cependant, quoique cette parole enlève aux accumulations de troupes qui se font en Lombardie une partie de leur caractère comminatoire, l'attitude militaire de l'Autriche fournit un prétexte fâcheux aux agitations piémontaises. L'ouverture d'une négociation atténuerait du moins le motif des inquiétudes que le Piémont témoigne. Nous ne comprendrions pas, pour notre part, que le gouvernement sarde voulût mettre obstacle à l'ouverture de cette négociation, ou la traverser lorsqu'elle sera entamée. A ne considérer que les manifestations de la diplomatie sarde depuis trois ans, une pareille négociation n'est-elle pas un succès pour le Piémont? M. de Cavour avait signalé deux anomalies dangereuses dans la question italienne : l'occupation des États-Romains et les traités de l'Autriche avec les duchés, et c'est ce dernier grief qu'il faisait valoir encore avec habileté, le mois passé, et dans sa note circulaire et dans son discours au sénat. L'occupation des États-Romains va cesser, sur la demande du gouvernement pontifical; la question des duchés est à la veille d'être abordée par la diplomatie européenne. Diplomatiquement, le cabinet sarde remporte deux succès; est-ce le moment pour lui de redoubler de mauvaise humeur et d'impatience? Nous ne le pensons pas, et nous voulons mieux augurer de la perspicacité et du caractère de M. de Cavour. De bons conseils ont été donnés récemment au Piémont et à l'Italie par les amis les plus éprouvés que le libéralisme italien compte en Angleterre. On a averti les Italiens qu'ils poursuivaient une chimère, et qu'ils allaient peut-être au-devant de nouvelles infortunes en appelant des armées étrangères pour chasser l'étranger de la péninsule, et en voulant improviser par la guerre leur affranchissement; on leur a montré dans la paix, dans la réforme de leurs mauvais gouvernemens, à laquelle l'Europe est résolue de travailler, et dans la pratique des libertés dont jouit le Piémont, une route lente sans doute, mais sûre, vers la délivrance à laquelle ils aspirent. Ce conseil, que leur propre histoire leur donne depuis des siècles, sera-t-il efficace? Nous savons du moins qu'il a été entendu par quelques intelligences d'élite au sein de ce malheureux pays, et qu'il est conforme aux vœux d'Italiens distingués dont le patriotisme ne peut être mis en doute. Nous en avons sous les yeux une preuve intéressante. Un illustre professeur d'une université italienne, un savant dont le nom est européen, nous adresse des observations honnêtes et sensées sur les moyens qui devraient être employés, s'il en est temps encore, pour épargner à l'Italie la cruelle épreuve d'une guerre, et pour travailler à son émancipation progressive par la paix et par la liberté. « On commettrait une grande injustice, nous écrit-il, si l'on oubliait que la politique actuelle de la France en Italie n'est au fond que la continuation plus accélérée de la politique du gouvernement du roi Louis-Philippe, » et il rappelle à ce sujet, comme nous l'avons fait récemment nous-mêmes, la correspondance diplomatique de M. Rossi pendant son ambassade à Rome. Il rend hommage à l'énergie avec laquelle le Piémont a maintenu jusqu'à ce jour ses institutions, et il redoute que l'Autriche, avec ses traditions militaires et ses tendances opposées à la marche de la civilisation moderne, ne fasse point à temps les concessions et les transactions qui rendraient la tranquillité à l'Italie. La principale de ces transactions serait, suivant lui, l'abandon des traités particuliers arrachés par l'Autriche à la faiblesse des

princes. Il se rallie au sentiment des hommes d'état anglais, qui ne désespèrent pas de la paix, et dans l'hypothèse du succès de leurs efforts, il indique sur quels points devrait porter d'abord le travail pacifique de la diplomatie. C'est par les États-Romains qu'il faudrait commencer, et là l'élément de la réorganisation devrait être pris dans le rétablissement des institutions municipales, autrefois si vivaces en Italie. L'illustre Italien croit que la force qui serait nécessaire peut-être pendant les premiers temps pour contenir les élémens réactionnaires créés par les mauvais gouvernemens devrait être nationale, et empruntée aux armées de la Sardaigne et des Deux-Siciles. Dans cet ordre d'idées, le savant professeur voit « l'Italie, secondée par les grandes puissances, travailler elle-même, et surtout par l'usage de la liberté modérée de la presse, à sa réorganisation, et jeter les fondemens de l'agglomération politique nécessaire pour assurer son indépendance. » Quant à l'Autriche, rentrée dans les limites que lui assignent les traités généraux, elle devrait aviser aux moyens par lesquels, sans faire un sacrifice de dignité trop considérable, elle pourrait laisser la Lombardie et la Vénétie, qui pèsent d'un poids si lourd sur ses finances, et qui lui suscitent des embarras si graves, prendre enfin leur place naturelle au milieu des états libres et indépendans de l'Italie. Nous sommes heureux de pouvoir invoquer un témoignage aussi important en faveur des vœux et des espérances que nous a toujours inspirés la solution de la question italienne par la liberté et par la paix. Si la fatalité veut que ces espérances soient déjouées, que du moins l'Italie comme la France, par un nouvel effort de patience, laissent à l'Autriche la responsabilité terrible d'avoir seule rendu la guerre inévitable.

Devant la crise européenne que menace de provoquer la situation de l'Italie, les questions intérieures s'éclipsent au sein des états du continent. Il n'en est pas tout à fait ainsi en Angleterre. En même temps qu'il travaille par ses bons offices à prévenir une rupture entre la France et l'Autriche, le ministère anglais ne craint pas de jouer sa propre existence sur la réforme électorale. En présentant son bill de réforme, M. Disraeli a dit qu'une erreur dans la législation électorale, changeant d'une façon imprévue la base du gouvernement, pouvait entraîner des maux plus considérables et plus difficiles à réparer que les malheurs d'une guerre imprudemment entreprise et mal conduite. Cette observation toute britannique, car elle répond bien au sentiment de l'Angleterre, qui attache toujours plus d'importance à ses affaires intérieures qu'aux questions étrangères, n'en est pas moins juste dans son application générale. Le bill de réforme du cabinet Derby ne fera du moins courir de danger qu'au ministère ou à la chambre des communes, soit que le ministère voie son projet rejeté par la majorité, soit qu'à la suite d'un échec prévu il dissolve la chambre. Il n'est pas probable qu'aucun bill de réforme soit voté cette année, et il est certain que l'opinion publique en Angleterre n'est point encore pénétrée de l'urgence d'un pareil remaniement du gouvernement parlementaire. A la seconde lecture du bill, qui doit avoir lieu le 21, lord John Russell proposera un amendement qui condamne les deux principes les plus attaqués du projet développé par M. Disraeli. Il est vrai que le gouvernement fait mine de vouloir déjouer la manœuvre de lord John Russell en amendant son bill sur les points les plus contestés;

mais le cabinet de lord Derby dût-il même se trouver en minorité et recourir à l'expédient d'une dissolution, nous croyons que cette mesure n'aurait pas lieu immédiatement : la session serait continuée pendant deux mois encore pour l'expédition des affaires urgentes; les élections n'auraient pas lieu avant l'été, et par conséquent le ministère, même en admettant que l'épreuve électorale dût lui être défavorable, garderait le pouvoir plus longtemps qu'on ne le suppose. Cette considération n'est pas indifférente dans la situation actuelle de l'Europe. Il est encore un incident qu'on ne peut passer sous silence, car il vient avec un singulier à-propos donner à l'Angleterre le parlant spectacle des souffrances de l'Italie. Grâce à la tardive clémence du roi de Naples et à la maladresse avec laquelle le gouvernement napolitain a exécuté sa récente amnistie, l'infortuné Poërio et ses intéressans compagnons sont aujourd'hui les hôtes fêtés de l'Angleterre, et réveillent par leur présence les sympathies du peuple anglais pour la cause de la liberté italienne. Une souscription généreuse s'ouvre au profit de ces victimes du despotisme, et M. Gladstone enfin revenu à Londres, M. Gladstone, qui avait si éloquemment dénoncé à l'Europe les injustes traitemens infligés à M. Poërio, figure parmi les meneurs de cette manifestation nationale. Le séjour de M. Poërio et des exilés napolitains en Angleterre est, dans les circonstances présentes, une bonne fortune imprévue pour la cause italienne.

Les grandes perplexités de la politique, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, ne nous font pas oublier qu'il est des pays modestement appliqués à tout un courant d'affaires embrassant une multitude d'intérêts pratiques. Les questions économiques, les questions de douane et de commerce, les questions coloniales, ont toujours une faveur particulière en Hollande, et sont l'objet permanent des discussions des états-généraux de La Haye. Les chemins de fer surtout occupent les Hollandais depuis quelque temps, et cela s'explique. Il y a plus de vingt-cinq ans que le premier projet d'une voie ferrée de quelque importance était mis à exécution. Cette ligne laborieusement ouverte était bientôt suivie d'une autre, et depuis ce moment le développement d'un système plus complet de communications entre les provinces et avec l'étranger n'a rencontré que des entraves, si bien que l'étendue des chemins de fer hollandais n'a point dépassé 260 kilomètres. Il en est résulté un fait très simple, c'est que le commerce de la Hollande, bien que toujours actif, ne s'est point proportionnellement développé autant que celui de la Belgique, qui a un réseau complet de voies ferrées. Ce n'est que depuis quelques années que la question s'est réveillée à La Haye, en présence de l'extension universelle des lignes de fer, et en quelque sorte sous le coup de la nécessité. Le gouvernement a donc tout d'abord présenté une loi autorisant la concession du chemin dit du nord-est: il laissait dans l'ombre la ligne du centre et du midi. La seconde chambre n'a fait qu'être l'écho de bien des plaintes en se montrant peu satisfaite des conditions proposées pour le chemin du nord-est, conditions considérées comme onéreuses pour l'état. La cause des lignes du centre et du midi a été aussi plaidée devant les états-généraux. Ce premier examen a tout au moins laissé voir une assez grande divergence de vues tant au sujet de la direction des lignes que des conditions mêmes de la concession. Le rapport fait dans la seconde chambre était sans doute dans ses conclusions favorable aux chemins de fer; en réalité, il mesurait assez peu libéra-

lement les sacrifices que l'état pouvait s'imposer, et cependant tous les hommes expérimentés s'accordent à reconnaître que sans ces sacrifices la construction des chemins de fer est à peu près impossible. Aussi l'opinion se prononce-t-elle chaque jour avec plus de netteté. Des pétitions, des écrits spéciaux, pressent tous les pouvoirs d'en venir à une solution de se mettre à l'œuvre, et de voter, s'il le faut, quelques millions plutôt que de laisser souffrir les intérêts du pays et de provoquer une lutte nuisible entre les grands centres de commerce et entre les diverses provinces. Le gouvernement paraît convaincu de cette nécessité d'une solution prompte, et il prépare, dit-on, de nouvelles propositions, qui vont être soumises aux états-généraux. La Hollande se piquera sans doute de regagner le temps qu'elle a perdu.

Les questions économiques et coloniales, disions-nous, sont l'objet d'une préférence et d'une préoccupation visibles en Hollande. En effet, la seconde chambre en est à discuter une réforme nouvelle des tarifs. Il y a peu de temps, c'étaient les affaires des colonies qui provoquaient un laborieux débat. Il s'agissait au premier abord d'une loi approuvant définitivement le boni colonial de 1856; par le fait, cette discussion prolongée réveillait toute sorte de questions d'un intérêt sérieux, celle du travail obligé ou libre aux Indes, celle du système de vente des produits coloniaux. MM. Stolte et van Hall ont défendu le système actuel, qui a jusqu'ici assuré de précieuses ressources à la métropole. MM. van Hoevell et Sloet se sont au contraire prononcés pour des réformes qui ont trouvé également un partisan dans un ancien gouverneur des Indes, M. Duymaer van Twist, — et le ministre des colonies, M. Rochussen enfin, a cherché dans ces débats un terme moyen qui serait évidemment l'idéal de la chambre en ces matières. Cette longue discussion a eu moins pour effet de faire triompher un système que de laisser voir des opinions et des tendances. La loi a été en définitive votée à l'unanimité. Ce dernier résultat n'était pas sans quelque signification politique en présence des attaques assez violentes dirigées depuis quelque temps contre le ministre, à la suite d'une mesure relative au régime commercial des Indes. Une ordonnance qui doit recevoir son exécution au mois de mai prochain a autorisé le gouverneur actuel, M. Pahud, à ouvrir au commerce universel un certain nombre de ports dans les possessions des Indes orientales. Le commerce hollandais s'est ému, surtout lorsqu'il a cru remarquer que l'industrie nationale allait se trouver dans des conditions d'infériorité vis-à-vis de l'industrie étrangère pour les certificats d'origine : un pétitionnement s'est organisé dans les grands centres de commerce. M. Rochussen, qui n'était pas d'ailleurs l'auteur de l'ordonnance, rendue par son prédécesseur M. Myer, n'a point hésité à provoquer un nouvel examen de la question, et cet examen conduira, selon toute apparence, à quelque tempérament. Le régime nouveau introduit dans les colonies n'est, à vrai dire, qu'une conséquence naturelle du système de liberté commerciale qui prévaut en Hollande comme en d'autres pays de l'Europe. Tous les esprits modérés partagent ces idées; on aurait voulu seulement une application plus mesurée, moins brusque, dans une situation où l'on peut déjà remarquer cette assez grave coïncidence de la diminution des importations de l'industrie hollandaise aux Indes et de l'accroissement des importations de l'industrie étrangère.

La Hollande enfin vient de signer une nouvelle convention avec l'empire

du Japon. Déjà, on le sait, son premier traité avait été signé en 1856, et ce traité, un an plus tard, s'était augmenté d'articles additionnels péniblement obtenus par le commissaire néerlandais, M. Donker Curtius. Une commission de la seconde chambre des états-généraux, ayant à examiner ces transactions, fut obligée de reconnaître qu'elles étaient loin de répondre aux besoins du commerce. Le gouvernement lui-même ne le méconnaissait pas; mais il croyait que c'était déjà quelque chose d'avoir amené le Japon dans une voie un peu plus large, et que les concessions obtenues devaient être considérées comme le commencement de concessions nouvelles. Il était si bien persuadé de l'insuffisance de ce qui avait été fait, qu'il songeait déjà à reprendre les tentatives près de l'empereur du Japon. Il négociait encore, et ces négociations ont conduit à un nouveau traité signé le 18 août 1858. La Hollande peut maintenant avoir un représentant diplomatique à Yedo. De nouveaux ports sont ouverts au commerce. Les Hollandais peuvent s'établir dans un certain nombre de villes et de ports; ils ont la faculté de posséder, de louer des terres, de construire des bâtimens, et même de s'instruire dans les sciences et les arts japonais, sous la direction de professeurs japonais. La Hollande contribue ainsi, par des moyens tout pacifiques, par la persuasion, à ouvrir peu à peu cet empire mystérieux, où le commerce, l'industrie et l'esprit de l'Occident pourront s'introduire lentement et progressivement.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Enfin le Théâtre-Lyrique a cessé de vaincre sous la bannière de Mozart. Cent vingt représentations des *Noces de Figaro* n'ont pas épuisé la curiosité, je veux dire l'admiration du public pour un vieil opéra chanté par trois femmes de talent sans doute, mais dont on a beaucoup exagéré le mérite. Ce succès, qui a ému, on peut le dire, toute la France, et qui a réjoui le cœur des vrais fidèles, a fait aussi le désespoir de bien des gens. Les compositeurs en herbe, les marchands de bric-à-brac et de musique du progrès, les faiseurs d'élégies sur *le ruisseau, la prairie, les bois,...* les demi-dieux exilés à l'Institut qui ont les poches pleines d'opéras épiques sur *le siége de Troie, la prise de Babylone, l'incendie de Moscou,...* les chanteurs émérites, les directeurs dans l'embarras, les poètes avariés, etc;... tout ce monde rongeait son frein en maudissant la Providence, qui suscite les grands hommes et les chefs-d'œuvre immortels. Que de blasphèmes j'ai entendu proférer en cette circonstance! « Mozart est bien heureux, disait-on, d'avoir rencontré trois cantatrices aussi distinguées pour faire ressortir ses petites mélodies courtes comme le doigt, accompagnées d'une pâle instrumentation où il n'y a ni tambour, ni trompette, ni saxhorns, ni saxophones, — instrumens très différens qu'il ne faut pas confondre, à ce que veut bien nous apprendre un facétieux faiseur de symphonies qui, depuis trente ans, cherche un public. — Avec le concours de Mmes Carvalho, Vandenheuvel et Ugalde, quel compositeur moderne ne serait pas sûr d'un grand succès? » Ainsi parlait ce peuple impie de musiciens, d'auteurs et de chanteurs, lors-

que l'administration du Théâtre-Lyrique annonça une succession de relâches pour les répétitions de *la Fée Carabosse*, dont la première représentation a eu lieu le 28 février. C'est un opéra féerique, mais peu comique, en trois actes, précédé d'un prologue, illustré de beaux décors, rempli de ballerines, de fantasmagories et d'ennui, le tout accompagné d'un peu de musique, fruit des veilles laborieuses de M. Victor Massé, l'auteur ingénieux de *la Reine Topaze* et des *Noces de Jeannette*. Quand j'affirme sur ma tête qu'il y a peu de musique dans *la Fée Carabosse*, ce n'est pas qu'il y manque une mesure, et que, depuis le prologue sans ouverture jusqu'à la fin du troisième acte, on n'y chante beaucoup de chœurs, d'airs, de nocturnes, ornés à profusion de ce point d'orgue sur la *troisième note du ton* qu'on entend partout, à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, à l'église autant que dans les concerts. Qui nous délivrera, grand Dieu! de cette formule odieuse qui nous obsède depuis vingt-cinq ans? Est-ce M. Gounod dans son *Faust*, ou bien Meyerbeer dans l'ouvrage qu'il prépare au théâtre de Monsigny et de Philidor? Nous leur votons d'avance d'humbles actions de grâce.

On ne discute pas des œuvres comme *la Fée Carabosse*, dont la fable, dépourvue d'intérêt, de gaieté et de tristesse, n'a inspiré au musicien qu'une partition froide, d'un style maniéré et sans consistance. S'il me fallait absolument dire quels sont les morceaux les plus saillans de ces trois actes, d'une mortelle longueur, je citerais les couplets de la *cognée*, avec la réponse du chœur, vieille donnée qui ne manque jamais son effet, une romance à deux voix, chantée par Daniel et Rosalinde, qui a de la grâce, et puis un autre nocturne. On ne peut pas s'imaginer ce qu'est M^me^ Ugalde dans *la Fée Carabosse!* Je renonce à qualifier comme il le faudrait les extravagances vocales qu'elle se permet avec une organe usé, un style et un goût à l'avenant. L'administration a commis presque un crime en permettant cette exposition regrettable. Je demande qu'on me reconduise aux *Trois Nicolas* de M. Clapisson.

L'Opéra, dont on ne parle guère, et à bien juste raison, vient de faire au public le cadeau qu'il lui destine tous les ans, d'un ouvrage en quatre actes au moins et plusieurs tableaux. En effet, la première représentation d'*Herculanum* a eu lieu le 4 mars devant un public nombreux et impatient de connaître le mérite d'une œuvre laborieuse dont l'enfantement a été accompagné de procès et de contestations de toute nature. Si l'on pouvait raconter tout ce qui se rattache à la collaboration du *scenario* d'*Herculanum*, on écrirait une page piquante des mœurs littéraires et politiques de ce temps-ci; mais force nous est de limiter le champ de nos investigations, et de ne dire que ce qui est avouable. L'idée première de l'opéra d'*Herculanum* était une vaste conception dramatico-lyrique ayant pour titre, je crois, *la Fin du Monde*. M. Félicien David avait porté son œuvre au Théâtre-Lyrique, où elle fut mise à l'étude et puis rejetée comme inexécutable. Accueilli par l'administration actuelle de l'Opéra, le poème dont M. Félicien David s'était inspiré a dû être largement modifié, et de remaniemens en remaniemens on en a fait le poème dramatique que nous apprécierons tout à l'heure. Mais sans être initié aux secrets de la collaboration, et sans pouvoir désigner quelles sont les transformations qui ont été imposées à l'idée première, j'ose affirmer que le cadre d'*Herculanum*, avec la catastrophe finale d'une pluie

de feu, ne s'écarte pas beaucoup du plan primitif qui avait inspiré le musicien. A vrai dire, M. Félicien David n'a eu jusqu'ici qu'une seule idée qu'on lui a préparée, comme une toile, sous différentes formes, mais à laquelle il est resté invariablement fidèle. Homme du midi, imagination colorée, âme douce et simple, plus propre à la contemplation qu'aux luttes de l'esprit et des passions, M. Félicien David a reçu des saint-simoniens, qu'il a pratiqués et qui ont protégé ses premiers pas, une sorte d'insufflation épique et cosmique où l'homme et la nature s'entremêlent et s'étreignent d'une manière assez intime. Cette idée, qui est celle du XIX^{e} siècle, s'appelle le panthéisme en philosophie, et dans les arts elle porte le nom de pittoresque. Goethe l'a exprimée dans la poésie allemande; Hegel en a donné la formule philosophique: Beethoven et surtout Weber l'ont reproduite dans la symphonie et dans le drame fantastique et légendaire. C'est cette même idée, réduite à de moindres proportions, qui a inspiré à M. Félicien David *le Désert*, création délicieuse qui a fait sa renommée, et qu'il a reproduite, à peu de choses près, dans une espèce d'oratorio intitulé *Moïse*, puis dans *Christophe Colomb*, et même dans son opéra en trois actes, *la Perle du Brésil*. Je suis certain que si M. Félicien David consulte moins ce qu'il a prétendu faire que son instinct de musicien et de poète, il doit se dire au fond de l'âme : « La critique a raison. » Eh bien! la fable d'*Herculanum* n'est qu'un canevas grossier sous lequel on retrouve la même donnée. Écoutez plutôt.

Vers l'an 79 de l'ère chrétienne, sous le règne du divin Titus, une reine de l'Orient vint en Italie pour recevoir l'investiture de son royaume du chef de cette prétendue démocratie romaine, dont on voudrait nous faire envier le sort. On ne sait pourquoi Olympia, car tel est le nom de cette reine fatale, s'attarde si longtemps à Naples, et de quel droit elle y exerce la souveraine puissance. Son frère Nicanor, proconsul de la Grande-Grèce, l'entoure de respect et partage sa haine pour les chrétiens, qui commencent à troubler le repos légal des dieux établis. Deux de ces novateurs, Hélios et sa fiancée Lilia, sont conduits devant la reine par le peuple furieux, qui demande qu'on les immole. Non-seulement Olympia leur pardonne, mais elle s'éprend d'une belle passion pour le jeune Hélios, qui ne résiste guère, et finit par abjurer sa foi nouvelle pour les voluptés de l'ancien monde. D'un autre côté, le proconsul Nicanor éprouve un sentiment non moins impérieux et non moins imprévu pour la belle et chaste Lilia, qui ne succombe pas, elle, à la tentation de son persécuteur, car la foudre du ciel vient le frapper en pleine poitrine au moment où il croyait tenir sa proie. Il se passe à la suite de cette scène une transformation qu'on a de la peine à comprendre, même le livret à la main. Nicanor revient, comme on dit, sur l'eau ou sur la terre, mais sous la forme de Satan, ou plutôt c'est Satan lui-même qui prend la figure de feu Nicanor pour persécuter encore la pauvre Lilia, à qui il fait voir, dans une vision diabolique, son fiancé Hélios couché et chantant aux pieds d'Olympia. Je vous laisse à penser quel est le désespoir de la jeune chrétienne. Enfin, après tout un acte d'hésitation, de chants élégiaques et de voluptés faciles, que le néophyte Hélios a bien de la peine à quitter, il se décide cependant à aller retrouver sa fiancée au rendez-vous qu'elle lui a donné au commencement du premier acte. Il la retrouve, il implore son pardon, qu'elle lui accorde, et ils se réconcilient dans un élan

de pur amour. C'est la scène du quatrième acte de *la Favorite* retournée. Le ciel gronde, la terre tremble, et une pluie de feu vient tomber sur la ville d'Herculanum, sous laquelle périssent la reine Olympia, Satan et tous les païens, tandis que de l'autre côté de la scène Hélios et sa fiancée Lilia s'enlèvent vers le ciel avec les chrétiens qui les entourent. Telle est la donnée de ce prétendu drame que se disputent de si nombreux collaborateurs, longue et fastidieuse légende où l'on cherche vainement une touche virile qui décèle la connaissance des mœurs et des caractères que l'on prétend mettre en scène. J'avoue d'ailleurs que je suis un peu de l'avis du vieux Boileau, de ce pédant du XVII^e siècle, qui n'était pas poète, à ce qu'on assure : je n'aime pas qu'on abuse au théâtre des sujets religieux et qu'on y découpe les saintes Écritures en couplets galans. Sans invoquer d'autre autorité que celle du goût, qu'on pourrait définir la raison émue, il répugne de voir s'établir une trop grande promiscuité entre des choses d'ordre si différent et de voir apparaître sur une scène de baladins des personnages consacrés qui depuis dix-huit cents ans représentent l'idéal du monde civilisé. Certes je ne veux pas, selon la belle expression de Bacon, mettre des semelles de plomb à la fantaisie ni interdire à l'art aucun des grands sujets qui touchent aux profondeurs des âmes religieuses; mais il faut réussir alors comme Corneille dans *Polyeucte* et comme Racine dans *Athalie;* il faut procéder avec adresse comme l'ont fait Voltaire dans *Zaïre*, Rossini dans *Moïse*, Meyerbeer dans *Robert, les Huguenots* et *le Prophète*. En d'autres termes, pour traduire dans l'art la langue du christianisme, il faut ou la simplicité d'un enfant ou la sublimité du génie.

Il n'y a pas d'ouverture à l'opéra d'*Herculanum*, et cela est bien étonnant de la part de M. Félicien David. Une introduction symphonique de courte haleine, où l'on remarque une jolie phrase confiée aux violoncelles, précède le lever du rideau, qui laisse voir le péristyle du palais d'Olympia à Herculanum. Le premier chœur, que chantent les courtisans de la reine, — *Gloire, gloire à toi!* — est joli, bien accompagné, mais d'un style léger et de demi-caractère. La reine Olympia ayant demandé aux deux fiancés chrétiens qu'on a amenés devant elle de quel crime ils sont coupables, Hélios répond :

> Dans une retraite profonde
> Je vis, par un serment lié,
> Et ne demande rien au monde
> Que le bonheur d'être oublié.

La mélodie de cette espèce de cantique est un peu triste, et rappelle plutôt un de ces vieux noëls de village qu'elle ne donne l'idée de ces hymnes de l'église primitive dont saint Augustin parle avec tant d'enthousiasme dans ses *Confessions*. Après que Lilia a répété à son tour les paroles et le chant de son fiancé, le morceau se termine par un quatuor d'un effet harmonieux. Je remarque dans l'accompagnement de ce chant pieux et contristé un procédé qui est très familier à M. Félicien David, qu'il a employé dans presque tous les morceaux du *Désert*, dans *Christophe Colomb*, dans *la Perle du Brésil*, et que nous retrouverons bien souvent encore dans l'œuvre nouvelle. Ce procédé consiste dans un doux susurrement d'harmonie consonnante tombant, par accords plaqués, sur une note soutenue et persistante, qu'on

nomme dans les écoles une pédale inférieure. L'effet en est d'abord charmant, mais il amène bien vite la monotonie. Olympia, ayant congédié son frère Nicanor et tout ce peuple de satrapes, de princes et de rois tributaires dont elle était entourée, essaie de séduire le cœur et l'imagination d'Hélios, le jeune chrétien, en l'invitant à boire dans une coupe que lui présente l'esclave Locusta, au visage sinistre. Allons, dit la reine :

Bois ce vin que l'amour donne,

et elle chante une mélodie agréable, dont Mme Borghi-Mamo fait ressortir toute la morbidesse. Le mot *extase* surtout est relevé par une légère modulation pleine de grâce. Hélios, après avoir bu à longs traits dans la coupe enivrante, éprouve tout à coup une sorte de délire :

Dieu! quel monde nouveau! quel domaine splendide!

dont le musicien a fait une sorte de récitatif flottant et mesuré du plus heureux effet. On ne saurait trop louer aussi la grâce élégiaque de ce passage que chante Hélios vers la conclusion de ce duo de séduction :

Je veux aimer toujours dans l'air que tu respires,
Déesse de la volupté.

La longue et triste déclamation du prophète Magnus, qui vient troubler la fête de la reine par des menaces tirées textuellement de l'Apocalypse, et toute la scène compliquée qui s'ensuit n'étaient pas de nature à être comprises ni bien traitées par le talent de M. Félicien David. On remarque cependant à la conclusion de ce morceau d'ensemble, qui termine le premier acte, les éclats de rire de la cour païenne opposés aux objurgations furibondes du prophète de malheur; mais ce finale conviendrait mieux à un opéra-comique ou de genre qu'à la donnée épique d'*Herculanum*.

Le second acte, qui transporte la scène dans un site sauvage couvert de ruines, s'ouvre par un chœur de chrétiens qui ne manque pas de caractère. Nicanor, qui survient avec une troupe de soldats, reste seul avec Lilia, dont il cherche à séduire l'innocence. Le duo pour basse et soprano qui résulte de cette situation, assez semblable à celle du troisième acte de *Robert le Diable*, a de bonnes parties. Mme Gueymard chante fort bien, de sa voix pure et métallique, la phrase qui se trouve sous ces paroles :

Je venais, sur ces froides pierres,

qui est heureuse et suffisamment développée. Il y a dans ce duo mal dessiné et fort décousu un passage de la plus grande beauté : c'est la réponse de Nicanor cherchant à désabuser Lilia, qui croit apercevoir dans une clarté furtive la volonté du ciel :

Tes yeux sont abusés; non, rien ne se dévoile,
Dans la nuit je ne vois qu'une pâle clarté :
C'est le douteux rayon de la première étoile
Qui pour mon regard seul éclaire ta beauté.

Si tout l'opéra était écrit de ce style pathétique et tendre comme cette phrase admirable que M. Obin chante avec un véritable sentiment, M. Féli-

cien David aurait fait un chef-d'œuvre. Malheureusement la scène qui succède entre Lilia et Satan est d'une grande faiblesse et trahit la volonté du musicien, qu'on a induit en erreur sur les véritables forces de son talent.

Le troisième acte se passe tout entier en danses, en festins et en libations joyeuses. La reine Olympia, entourée de sa brillante cour, chante d'abord une hymne à la *blonde déesse*, dont la mélodie est sans doute gracieuse, mais un peu molle dans les contours et reproduisant des effets déjà entendus au premier acte. Les airs de ballet sont moins heureux qu'on n'avait le droit de l'attendre de M. Félicien David; mais le chœur des bacchantes a de la couleur, et j'aime ce cri d'*Évoé* jeté successivement par chaque voix sur une note persistante qu'emporte un rhythme aux ondulations voluptueuses. Ce que j'aime beaucoup moins et ce qui me paraît à peu près manqué, c'est la grande scène de contraste qui résulte de l'arrivée de Lilia au milieu de la cour voluptueuse d'Olympia, où elle vient chercher son fiancé Hélios, qu'elle trouve couronné de myrte et fort décontenancé. Une lutte s'engage alors entre les deux femmes ou plutôt entre les deux religions, celle de la volupté et la religion nouvelle du Calvaire, dont Lilia proclame les hautes vérités:

Je crois au Dieu que tout le ciel révère,
Au Dieu qui tient l'infini dans sa main!

Cette profession de foi, imitée de la Pauline de Corneille, n'a inspiré au musicien qu'une déclamation morbide et sans élévation, que l'ensemble confus dans lequel il l'encadre est loin de racheter. Ce sont probablement les amis et les collaborateurs de M. Félicien David qui l'ont engagé dans cette périlleuse aventure d'aborder un sujet qui dépasse de cent coudées la nature délicate de cet aimable talent. Voilà l'influence des billevesées des saint-simoniens.

Le quatrième acte, qui se passe dans l'*atrium* du palais d'Olympia, que représente un magnifique décor, commence par un chœur de démons et un air de Satan, qui, sans être bien nouveau, n'est pas dépourvu de vigueur. Vient ensuite le grand duo entre Hélios et Lilia, duo d'amour et de réconciliation, qui reproduit, nous l'avons déjà remarqué, la situation inverse du quatrième acte de *la Favorite*, puisqu'ici c'est la femme qui pardonne. Le duo a de belles parties, surtout la phrase très mélodique et très bien venue que chante avec beaucoup d'onction M. Roger :

Ange du ciel! oublie
Ce que la terre a fait!

J'avoue que je n'aime pas autant l'élan suprême des deux voix à l'unisson et que le public applaudit avec transport :

Divin séjour
Du pur amour,
Dieu fait éclore
Ton saint jour!

Ce cri séraphique s'élève sur un rhythme sautillant qui manque de noblesse, et qui est loin de l'admirable péroraison du duo de *la Favorite*.

Je crois avoir relevé avec soin toutes les parties saillantes de l'œuvre nou-

velle de M. Félicien David : le chœur du premier acte et la marche qui annonce l'entrée des princes tributaires, le chant plaintif des deux chrétiens, quelques passages du duo de la séduction entre la reine et Hélios et la strette du finale; au second acte, un chœur que chantent les chrétiens proscrits, et le duo entre Nicanor et Lilia; dans l'acte suivant, l'hymne à Vénus de la reine Olympia et le chœur des bacchantes; au quatrième acte, l'air de basse de Nicanor avec le chœur des démons et le grand duo entre les deux fiancés chrétiens. On peut dire que si le christianisme triomphe dans la fable grossière d'*Herculanum*, dans la musique de M. Félicien David c'est le principe contraire qui l'emporte. En effet, c'est par la grâce de certaines mélodies un peu vagues de contour, c'est par des chants élégiaques et d'heureuses combinaisons de voix, par une harmonie plus élégante que variée et par une douceur générale qui finit par alourdir la paupière, que se recommande la nouvelle partition de M. Félicien David ; mais l'accent de la passion virile, le style élevé et soutenu qu'il aurait fallu pour faire ressortir les contrastes de caractère et de situation qu'il y avait à traiter, surtout à la fin du troisième acte; mais le grand art des développemens dramatiques et le coloris puissant de l'instrumentation ne se trouvent pas plus dans la partition d'*Herculanum* que dans les autres productions du charmant compositeur. Les réminiscences y sont même assez nombreuses, ainsi que les formules d'accompagnement renouvelées du *Désert* et de *Christophe Colomb*. J'ai même été étonné de trouver l'instrumentation de M. Félicien David aussi terne, aussi *grise* de ton, comme on le disait justement autour de moi, ne parvenant que rarement à saisir un dessin bien marqué qui s'impose à l'oreille et frappe l'imagination. Son orchestre murmure incessamment, bourdonne et n'exhale que des harmonies suaves dans la partie inférieure de l'échelle.

Malgré ces restrictions, que la critique est obligée de faire au nom de l'art et de la vérité, l'opéra d'*Herculanum*, dont le poème facile est de M. Méry, mérite l'intérêt des amateurs et aura un certain nombre de représentations brillantes. L'exécution d'ailleurs est aussi bonne que possible : M^me^ Borghi-Mamo fait valoir avec talent les parties délicates du rôle d'Olympia, qu'elle chanterait bien mieux encore si elle prononçait davantage. La belle voix de M^me^ Gueymard fait merveille dans le personnage de Lilia, qu'elle représente avec plus d'onction que d'intelligence, tandis que M. Roger supplée, dans le rôle d'Hélios, à l'organe qui trahit ses efforts par du goût, de l'adresse et du sentiment. M. Obin avec sa magnifique voix de basse est un superbe Nicanor. Les costumes et les décors surtout sont fort beaux. Je dois une réparation à M^lle^ Emma Livry, qui a pris de l'aplomb depuis ses débuts et qui danse à ravir pendant le divertissement du troisième acte.

Il y a une quinzaine d'années qu'un jeune homme inconnu donnait un concert dans la salle du Conservatoire pour y faire entendre, à ses frais, une composition vocale et instrumentale dont il était l'auteur : c'était M. Félicien David avec son ode-symphonie *le Désert*. J'assistais à cette séance et je fus témoin du succès prodigieux qu'obtint cette délicieuse rêverie musicale, qui fit la renommée du musicien. L'enthousiasme fut si grand et, disons-le, si disproportionné avec l'objet qui en était la cause, qu'on poussa l'extravagance jusqu'à comparer M. Félicien David à Mozart et à Haydn. Conseillé et exploité par d'indignes faiseurs, M. Félicien David passa

tour à tour de l'obscurité à l'apothéose et de l'apothéose à une réaction inévitable et non moins exagérée que ne l'avait été son succès. Nous fûmes plus équitable que ses admirateurs et ses adversaires, et dans une appréciation de l'ode-symphonie *le Désert*, nous croyons avoir fait la juste part aux qualités exquises, mais limitées, du talent de M. Félicien David; nous eûmes le courage alors, et nous l'aurons toujours en pareille circonstance, de recommander M. Félicien David à l'attention de la direction de l'Opéra, en disant qu'il y avait dans le nouveau compositeur une veine d'inspiration naturelle qu'il fallait se hâter de mettre en œuvre. Je me rappelle même que je donnais le conseil d'associer le talent pittoresque de M. Théophile Gautier à celui de M. Félicien David, dont il fallait ménager l'imagination délicate et guider l'inexpérience. Mais on sait que la critique, comme la pauvre Cassandre, n'est écoutée que de l'opinion publique, et qu'elle n'a aucune influence sur les grands esprits qui dirigent la destinée des théâtres lyriques de Paris. On a laissé pendant quinze ans M. Félicien David se morfondre dans la solitude et gaspiller sa verve sur une foule de sujets peu dignes de son talent. Enfin un homme d'esprit a été mis à la tête de l'administration de l'Opéra, qui s'est empressé de tendre une main secourable à l'auteur du *Désert*, de *Christophe Colomb* et de *la Perle du Brésil*. C'est à M. Royer que le public doit en effet de pouvoir applaudir les jolis morceaux de la partition d'*Herculanum*, qui, sans être un chef-d'œuvre, tiendra honorablement sa place dans le répertoire si peu varié de l'Opéra.

Il faut continuer et ne pas s'arrêter à ces essais. Si j'avais une influence quelconque sur la direction de l'Opéra, ce qu'à Dieu ne plaise! je pousserais l'audace jusqu'à prier M. Berlioz de me faire l'honneur de passer dans mon cabinet et je lui dirais : « Monsieur, les petits journaux qui vous sont dévoués, et aux yeux desquels vous passez depuis trente ans pour un grand compositeur, parlent tous avec enthousiasme d'un opéra en cinq actes, *le Siége de Troie*, dont vous avez fait les paroles et la musique, à l'instar de M. Richard Wagner, l'auteur fameux du *Lohengrin* et du *Tannhauser*. Eh bien! monsieur, je mets le théâtre de l'Opéra à votre disposition, et à moins que vous ne me demandiez de faire enfoncer les murs pour y faire pénétrer le fameux cheval de bois, nécessaire sans doute à l'illusion dramatique de votre sujet, je vous accorde autant de *saxophones*, de *saxhorns* et de *saxotromba* qu'il vous en faudra pour rendre les conceptions sublimes de votre pensée, sans que vous ayez le droit de m'accuser d'avoir jamais confondu des instrumens aussi différens, et dont je n'admire pas autant que vous l'introduction dans nos orchestres. Vous pourrez même y ajouter la trompette marine, sorte de monocorde qui remonte au XVI^e siècle et qui fait les délices de ce brave M. Jourdain, et je vous assure, monsieur, que vous avez tort de vous moquer, comme vous l'avez fait dans une récente publication de haut goût, du public du Théâtre-Français quand il éclate de rire au nom de la trompette marine, ainsi nommée parce que le son que produisait cet instrument informe ressemblait au son rauque d'une conque marine. » Mais que M. Berlioz se rassure : je ne serai jamais qu'un philosophe amateur de belles choses, et je n'aurai jamais le pouvoir de faire exécuter son *Siége de Troie*.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

LES

VOYAGEURS EN ORIENT

V.

LES ILES-IONIENNES.

I. Dépêches de sir John Young, publiées par le *Daily News*. — II. *Parliamentary papers*, 1850, Ionian Islands. — III. *Quarterly Review*, 1823-1852. — IV. *A Short Visit*, by Edward Giffard, 1838. — V. *Les Sept Iles-Ioniennes et les Traités qui les concernent*, par Tom. Bulgari, de Corfou, Leipzig, Brockhaus, 1859.

On se souvient peut-être de l'émotion qu'a causée, il y a quatre ou cinq mois, en Europe la publication des dépêches de sir John Young, gouverneur des Iles-Ioniennes. Le gouvernement anglais a désavoué cette publication, et la personne qui avait eu communication de ces dépêches au ministère des affaires étrangères et qui les avait transmises au *Daily News* a été traduite devant le jury, comme coupable d'avoir dérobé des dépêches appartenant à l'état. Le jury a acquitté l'accusé par cette raison bonne ou mauvaise, mais en tout cas très démocratique, qu'il n'y a point vol de papiers d'état, quand ces papiers ne sont pris que pour être communiqués au public. Le jury anglais a semblé croire que, le public après tout étant l'état, il n'y avait pas de volé et par conséquent pas de voleur, puisque celui à qui on prenait était en même temps celui à qui on rendait.

Quoi qu'il en soit, le procès a prouvé que sir John Young, gouverneur des Iles-Ioniennes, avait écrit ces dépêches, que le ministère anglais s'en était occupé, qu'il les avait même fait imprimer dans son imprimerie particulière pour les communiquer plus com-

modément aux divers membres du cabinet; et s'il les communiquait de cette façon, c'était vraisemblablement pour que les membres du cabinet pussent réfléchir sur les idées contenues dans ces dépêches et en causer (je ne dis pas en délibérer) entre eux. Les événemens ne mettaient pas jusqu'ici la question des Iles-Ioniennes à l'ordre du jour, et le cabinet anglais a pu regretter, il y a quatre ou cinq mois, qu'une indiscrétion l'y mît avant le temps qu'il s'était fixé; mais en même temps le gouvernement anglais croyait que les idées contenues dans les dépêches de sir John Young méritaient, toutes hardies et toutes neuves qu'elles semblaient, une sérieuse attention, que ce n'était pas là une vaine utopie ou une concession débonnaire aux vœux des populations ioniennes, qu'il pouvait enfin y avoir là le commencement d'une conduite nouvelle à tenir pour l'Angleterre en Orient.

Je demande pardon aux Iles-Ioniennes si je ne crois pas que ce soient leurs réclamations patriotiques qui aient décidé sir John Young à proposer leur annexion au royaume de Grèce. Je demande aussi pardon à mes amis d'Athènes si je ne crois pas davantage que ce soit par affection pour la Grèce que le gouverneur des Iles-Ioniennes ait exprimé cette idée. On pourrait attendre cette libéralité d'un philhellène français. Sir John Young a eu, si je ne me trompe, une autre pensée. Quelle est cette pensée?

Ici je suis réduit aux conjectures, et peut-être me reprochera-t-on d'attribuer au cabinet anglais plus de sagesse et plus de libéralisme qu'il ne s'en attribue lui-même; mais, quelles que soient les intentions du cabinet anglais, je le défie de pouvoir retirer désormais de la circulation des idées en Angleterre et en Europe les deux grands principes que contiennent les dépêches de sir John Young. J'ai tort de dire que je l'en défie; je ne le soupçonne même pas de le vouloir. Ces deux grands principes sont : 1° il est temps que l'Angleterre en Orient quitte l'ornière de sa vieille politique, cette politique est devenue une véritable impasse; 2° le principe de la nationalité doit en Orient servir de règle aux décisions de la diplomatie.

Reprenons rapidement ces deux principes, et voyons l'importance qu'ils ont dans l'état actuel de l'Orient.

I.

Sir John Young à Corfou est dans un des meilleurs observatoires du monde pour surveiller en Orient ou plutôt dans l'Europe orientale l'état des choses et des esprits. Dans l'état des choses, il y a un point qu'il signale à l'attention du gouvernement anglais : ce sont les progrès et les projets de l'Autriche dans l'Adriatique. Par Trieste,

l'Autriche étend chaque jour sa puissance maritime en Orient; ce n'est encore qu'une marine de commerce, mais active, intelligente, ambitieuse. A Vienne, l'Autriche est une grande puissance continentale; à Trieste, elle devient chaque jour une puissance maritime. Héritière de Venise qu'elle n'a pas tuée (1), elle se souvient que Venise a régné sur l'Adriatique et dominé dans l'Archipel. Elle voudrait faire de l'Adriatique un lac autrichien, et voilà pourquoi elle ne veut pas que rien s'y crée d'indépendant. L'inertie turque sur la côte orientale de cette mer l'accommode, car elle n'en craint rien, et elle en profite. Partout elle se substitue aux Turcs par ses marins de Trieste, de l'Istrie et de la Dalmatie, qui sont les plus actifs et les plus entreprenans du monde. Elle n'a pas voulu que le Montenegro obtînt un port sur l'Adriatique, non qu'elle craigne le Montenegro, mais ce port monténégrin serait une exception à la souveraineté qu'elle se prépare. Ce sont ces préparatifs ambitieux que sir John Young voit de son observatoire de Corfou et qu'il signale à l'Angleterre. Il lui propose de céder les Iles-Ioniennes à la Grèce, mais de garder Corfou afin d'être toujours en mesure d'empêcher la souveraineté maritime de l'Autriche dans l'Adriatique.

La mauvaise humeur que sir John Young témoigne dans ses dépêches contre l'Autriche ne tient pas seulement, j'en suis persuadé, aux progrès et aux projets de cette puissance dans l'Adriatique. Ce n'en est que la moindre cause. La vraie cause, c'est qu'à Corfou sir John Young voit très-bien que la politique que l'Angleterre suit en Orient profite à l'Autriche seulement et point du tout à l'Angleterre. L'Autriche, se servant habilement des anciennes maximes de la politique anglaise en Orient, fait croire à l'Angleterre qu'elle a toujours le même intérêt qu'autrefois au *statu quo* de l'Orient. Lord Chatam disait qu'il ne faisait pas l'honneur de cinq minutes seulement de conversation à quiconque ne comprenait pas que le maintien de l'empire ottoman était indispensable à l'équilibre européen. Lord Chatam avait raison de son temps, et c'était alors aussi la maxime du gouvernement français avant 1789. Au temps de lord Chatam et avant 89, la Turquie, quoique déjà en décadence, avait encore une certaine force; elle pouvait soutenir et défendre elle-même son *statu quo*. La Turquie aujourd'hui est un état qu'il faut défendre contre ses voisins quand elle en a d'ambitieux, et qui bientôt peut-être demandera qu'on le défende contre ses sujets. Dans cette condition, sert-elle à conserver l'équilibre européen ou à l'ébranler par les embarras de son agonie? A quoi surtout sert-elle à

(1) C'est au traité de Campo-Formio, à la république française et au général Bonaparte, qu'il faut s'en prendre de la mort de Venise.

l'Angleterre? Elle lui est un souci perpétuel ou une cause de dépenses excessives. Que peut désirer l'Angleterre, si la Turquie venait tout à fait à succomber? La Valachie ou la Moldavie? la Bosnie et l'Albanie? Non. Elle peut tout au plus désirer une guérite maritime de plus, un Gibraltar dans l'Archipel ou dans le Bosphore. Le jour de la chute de l'empire ottoman, elle n'a besoin de la permission de personne pour prendre cela; mais elle peut penser que si ce jour-là elle a devant elle des puissances qui, dans le démembrement de l'empire ottoman, se soient créé une position et une force maritimes, si l'Autriche, par exemple, avait toutes les côtes orientales de l'Adriatique et les rives septentrionales de l'Archipel, depuis la Thessalie jusqu'à l'entrée de l'Hellespont, elle peut penser que ce jour-là elle aurait laissé se faire en Orient une puissance bien supérieure à la Turquie. Le *statu quo* actuel, je le reconnais, est commode pour les Anglais; mais peut-il se prolonger? L'impuissance de la Turquie est peut-être pour l'Angleterre la meilleure carte de son jeu; mais cette impuissance peut-elle durer? et surtout sa durée, si elle est possible, ménage-t-elle à l'Angleterre de bonnes ou de médiocres chances? Elle en ménage d'excellentes à l'Autriche et peut-être aussi à la Russie. Pour le reste de l'Europe, elle ne crée que des embarras dans le présent et des dangers dans l'avenir.

Non-seulement l'amitié de l'Autriche et le parti-pris de soutenir l'empire ottoman contre la force des choses peuvent en Orient être pour l'Angleterre une grande duperie à venir; cette conduite a d'autres inconvéniens qui doivent se voir très bien de Corfou. L'Angleterre n'est pas populaire en Orient, et cette impopularité tient en grande partie à son amitié pour la Turquie et pour l'Autriche. S'il éclate de grands événemens, cette impopularité sera un embarras et peut-être même une cause de faiblesse pour l'Angleterre. Assurément le gouvernement anglais a une juste et légitime confiance dans sa force; cependant il aime mieux en général avoir pour soi l'opinion des populations, surtout quand il peut croire que cette opinion trouvera quelque écho dans la presse et dans le parlement anglais. Or il y a, grâce à Dieu, en Angleterre beaucoup de pensées et de voix généreuses qui demandent jusques à quand l'Angleterre fera fi des vœux et des prières des populations orientales pour plaire à un empire décrépit et à un voisin ambitieux. Quelle est cette politique sans issue condamnée à la stérilité si la Turquie dure, ou à la duperie si la Turquie meurt, ayant l'Autriche pour principale héritière? Qu'est-ce que l'Angleterre peut avoir à craindre de la vitalité des populations chrétiennes de l'Orient? Qu'est-ce qu'elle aurait à redouter de l'entrée de ces populations dans le cercle des états européens? Et quand au lieu d'un état mourant il y aurait en

Orient plusieurs états naissans, quel danger ou quelle rivalité ces états pourraient-ils créer à l'Angleterre? Ce qui, politiquement parlant, peut le mieux ressembler à l'impuissance de l'Orient turc en train de mourir, ce sera la faiblesse de l'Orient chrétien en train de naître. Pourquoi donc jalouser cette naissance? De plus, l'Angleterre croit-elle qu'il soit bien sage de laisser les autres puissances européennes avoir en Orient le mérite des bons sentimens? Pourquoi laisser les populations orientales se tourner toujours vers la Russie ou vers la France comme vers leurs seuls protecteurs? Pourquoi ne pas les habituer à se tourner aussi vers l'Angleterre? Pourquoi ne pas se préparer la faveur de l'avenir?

Peut-être vais-je beaucoup plus loin dans mes conjectures que sir John Young dans ses réflexions; cependant, quand je vois le gouverneur des Iles-Ioniennes proposer de garder Corfou pour surveiller l'Autriche dans la mer Adriatique et de céder les autres îles au royaume de Grèce, comment ne pas trouver là l'indice et le principe d'une politique moins autrichienne et plus libérale, ou plus favorable aux chrétiens d'Orient? Or c'est là, selon moi, ce qui est une grande et heureuse innovation de l'Angleterre en Orient. Elle sort par cette initiative de la vieille impasse de cette politique qui, après Navarin, se croyait obligée de renier et de maudire sa gloire.

Je me suis à dessein étendu sur le premier principe que je trouve contenu dans les dépêches de sir John Young : il est temps que l'Angleterre change de politique en Orient. Le second principe de ces dépêches, c'est-à-dire le respect des nationalités en Orient et la proposition d'unir les Iles-Ioniennes au royaume de Grèce, n'est pas un principe qui ait moins de portée. De plus, il indique dans quel sens la politique de l'Angleterre doit changer. Je dirais même volontiers que ce principe des nationalités est en Orient un principe essentiellement révolutionnaire, si ce mot de révolutionnaire ne devait pas effrayer mal à propos beaucoup de nos amis, qui ne se souviennent pas assez qu'il y a des révolutions qui sont bonnes.

Le principe de la nationalité, qui fait que sir John Young propose l'union des Iles-Ioniennes avec la Grèce, n'est pas, chez lui, je le répète, une inspiration du philhellénisme. L'Angleterre n'est pas en général suspecte de philhellénisme, quoiqu'elle ait dans ces derniers temps puissamment contribué à la consolidation du royaume hellénique, car c'est sans le vouloir. Les épreuves que le peuple grec et le roi Othon ont subies ensemble, avec le même sentiment, soit pendant la triste et grotesque affaire de don Pacifico, soit pendant l'occupation du Pirée, ces épreuves que la Grèce a, non sans quelque raison, attribuées à la malveillance de lord Palmerston, ont rapproché tous les Grecs, et il y a désormais non plus seulement un

royaume, mais un roi des Grecs. Cette consolidation patriotique du trône hellénique a été un événement en Orient.

La Grèce peut donc gagner beaucoup à la proclamation du principe de la nationalité en Orient; mais la Grèce doit moins y gagner que la Turquie n'y doit perdre. Ne nous y trompons pas : le principe de la nationalité en Orient est le principe destructif de l'empire ottoman, qui n'est fondé que sur l'oppression des nationalités chrétiennes. Les Turcs sont partout le petit nombre commandant au grand, et un petit nombre qui n'est pas une élite, de telle sorte qu'il n'y a là aucune des causes du pouvoir ou de la force ici-bas, ni la quantité ni la qualité. Pressée de tous côtés par les Roumains, par les Serbes, par les Bulgares, par les Albanais, par les Grecs, en Europe et dans une grande partie de l'Asie-Mineure, que voulez-vous que devienne la race turque, quand l'Angleterre elle-même ou ses agens principaux déclarent que les états en Orient doivent se faire et se défaire selon les sympathies nationales et non plus selon le droit d'une vieille conquête changée en oppression, et par conséquent devenant chaque jour moins légitime? Si les Grecs des Iles-Ioniennes ont droit, de l'aveu même de l'Angleterre, à se réunir au royaume hellénique, pourquoi les Grecs de la Crète, de Rhodes, de Samos, de Chio, n'auraient-ils pas le même droit? pourquoi ceux de la Thessalie, de l'Épire, de la Macédoine, seraient-ils exclus de cette fédération du royaume hellénique?

Tes pourquoi, dit le dieu, ne finiront jamais.

Eh non! il y en a un pour chaque village chrétien opprimé par les Turcs; mais ici encore ne dites pas que ce sont les lettrés qui mettent partout des points d'interrogation, qui soulèvent partout le doute et la difficulté. Je suis persuadé que sir John Young, comme tous les Anglais distingués, est très lettré; cependant ce n'est pas à titre de lettré qu'il propose à l'Angleterre de céder les Iles-Ioniennes au royaume hellénique, c'est comme gouverneur de ces îles, et ce n'est pas non plus dans une correspondance littéraire et archéologique qu'il fait cette proposition; c'est dans des dépêches d'état. Ne vous en prenez donc pas aux lettrés du nouveau point d'interrogation qui vient d'être mis au maintien de l'empire ottoman et à sa laborieuse intégrité; prenez-vous-en aux dépêches de sir John Young. — Il ne les a pas publiées. — C'est vrai; mais qu'importe, s'il les a écrites? Ses dépêches ne vous appartiennent que par une indiscrétion. — Soit; mais sa pensée nous appartient et fortifie notre cause. Nous aimons mille fois mieux pour notre cause que sir John Young ait pensé ainsi, sans vouloir le dire au public, que si,

sans le penser, il l'avait dit au public par je ne sais quel calcul de charlatanisme.

Les dépêches de sir John Young n'ont pas seulement proclamé un changement possible de la politique de l'Angleterre en Orient et le droit des nationalités, elles ont aussi appelé l'attention sur les Iles-Ioniennes. C'était jusque-là une question que la discussion n'osait guère traiter, et je dois dire franchement pourquoi. Personne n'aime à se faire de querelle avec l'Angleterre, ni les rois ni les journalistes. Le roi Louis-Philippe s'est brouillé avec l'Angleterre à la fin de son règne au sujet des mariages espagnols; il avait raison, et l'Angleterre avait tort : les lettres publiées par la *Revue rétrospective* l'ont bien prouvé. Il n'en est pas moins arrivé que sa chute a suivi de près sa brouillerie avec l'Angleterre, et notez que je ne veux pas dire le moins du monde que l'Angleterre ait contribué à la révolution de février 1848 : ce serait donner une cause à la révolution de février; elle n'en a pas plus de ce côté-là que de tous les autres. Il n'en est pas moins vrai pourtant qu'il s'est fait une sorte de superstition sur ce point, comme si tout prince qui vient à se brouiller avec l'Angleterre ne devait pas régner longtemps. Cette superstition atteint aussi les journalistes, les gens les moins superstitieux de la terre. Ils ne craignent pas d'être détrônés, mais ils se disent tout bas que la presse anglaise est le plus grand rempart de la liberté dans le monde, que personne, si obscur qu'il soit, ne peut savoir s'il ne viendra pas un moment où il lui faudra se retirer derrière ce rempart, et voilà pourquoi, toutes les fois que la question des Iles-Ioniennes arrivait à l'ordre du jour, elle n'était traitée, même dans la presse, qu'avec toute sorte de ménagemens et de brièveté. Tout le monde savait bien que l'Angleterre n'avait sur les Iles-Ioniennes qu'un simple droit de protectorat, et non de souveraineté; tout le monde savait bien que depuis qu'il y avait en Orient une Grèce indépendante et libre, les Iles-Ioniennes pensaient que c'était à cette Grèce indépendante qu'elles devaient être réunies, en vertu du principe de la nationalité. Tout cela se savait et même se disait dans la presse continentale, mais sans vivacité et sans persévérance. On pensait sans doute que, pour avoir tout leur effet, ces incontestables vérités devaient d'abord être dites par l'Angleterre. C'était à l'Angleterre qu'il seyait d'ouvrir la discussion sur les Iles-Ioniennes. Elle l'a fait par la publication plus ou moins indiscrète des dépêches de sir John Young, et dès ce moment tout le monde est à son aise pour traiter cette question, parce que personne, en la traitant, n'a plus l'air d'être un ennemi de l'Angleterre.

Examinons donc quel est, aux termes du traité de Paris du 5 novembre 1815, le droit que l'Angleterre exerce sur les Iles-Ioniennes.

II.

Nous ne voulons dire qu'un mot sur la naissance des Iles-Ioniennes comme état européen. Sa naissance date de nos jours, et c'est en Orient le premier des états chrétiens appelés successivement, dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, à remplacer l'empire ottoman : non que je veuille dire que les Iles-Ioniennes aient jamais fait partie de l'empire ottoman; elles faisaient partie des états de Venise, et c'est sur Venise qu'elles s'étaient appuyées pour résister aux Turcs. Venise, Gênes et Malte ont été au midi les boulevards de l'Europe contre les Turcs. Venise, il est vrai, à la fin du dernier siècle, n'avait plus la Morée ni les grandes îles de l'Archipel; mais comme la Turquie s'était affaiblie en même temps que Venise et Gênes, l'Europe, quand Venise, Gênes et Malte furent supprimées par les jeux de la guerre et les calculs de la diplomatie, n'eut point lieu de s'apercevoir, par ses dangers, de la chute de ses grands boulevards méridionaux. C'est une loi instinctive de la politique européenne de ne jamais abandonner complétement à des rivaux de race, de religion et de fortune, ce que j'appelle l'Orient européen, et l'Europe n'a jamais eu et ne peut jamais avoir d'ascendant en ce monde qu'à la condition d'avoir en sa possession les vieux domiciles de la civilisation, l'Égypte, la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Archipel, la Grèce, la Macédoine, la Thrace. Il s'est donc trouvé qu'au commencement de notre siècle, au moment où l'Europe perdait ses postes avancés du côté de l'Orient, Venise, Malte et même la république de Raguse, de nouveaux états chrétiens ont commencé à naître en Orient : en 1800 les Iles-Ioniennes, en 1821 la Grèce, en 1829 la Valachie, la Moldavie et la Servie, reconnues déjà quasi-indépendantes par le traité d'Andrinople. Ces nouveaux états qui naissaient ainsi peu à peu en Orient avaient pour effet de rétablir l'équilibre entre l'Orient et l'Occident, puisque l'équilibre ne s'est jamais fait et ne peut jamais se faire qu'à la condition pour l'Occident d'avoir une partie de l'Orient entre ses mains.

On sait comment les vicissitudes de la guerre créèrent, comme par hasard, les Iles-Ioniennes. Après la destruction de Venise, ce qui de la part de la France ne fut pas seulement un crime, mais une faute en Italie, les troupes françaises en 1797 occupèrent les Iles-Ioniennes. En 1799, les Russes et les Turcs remplacèrent les Français; une lettre du patriarche grec de Constantinople avait engagé les habitans des îles à concourir par leurs efforts à l'expulsion des Français, leur promettant en retour qu'ils formeraient un état indépendant. La convention du 21 mars 1800 entre la Russie et la

Turquie accomplit cette promesse, et les sept îles furent érigées en république, à l'instar de celle de Raguse, sous la suzeraineté de la Porte-Ottomane. L'empereur de Russie se porta garant de l'intégrité du nouvel état et des priviléges qui lui étaient accordés.

N'oublions pas que Venise possédait sur la côte orientale de l'Adriatique quelques villes, Butrinto, Parga, Prevesa, Vonitza, qui furent cédées à la Porte; mais la convention du 21 mars 1800 stipulait que les chrétiens de ces pays cédés à la Porte-Ottomane auraient tous les priviléges et toutes les immunités des principautés de Moldavie et de Valachie : maintien du culte chrétien, exemption de la justice turque, défense aux musulmans d'acquérir des propriétés dans ces villes et dans leur territoire, liberté de réparer les églises et de sonner les cloches. Ces priviléges n'ont été abolis par aucun traité; mais la Porte les a violés effrontément et impunément.

En 1802, le traité d'Amiens reconnut l'existence du nouvel état, et l'Angleterre se déclara garante de la république des Sept-Iles unies, qui envoya et reçut des agens diplomatiques. George III accrédita auprès d'elle un chargé d'affaires.

En 1807, après la paix de Tilsitt, la France occupa de nouveau les Iles-Ioniennes: l'empereur Alexandre les céda à l'empereur Napoléon; mais il ne semble pas que celui-ci ait voulu les incorporer à son vaste empire, car le général César Berthier, après l'occupation des Iles-Ioniennes, ayant déclaré qu'elles étaient réunies à l'empire français, Napoléon écrivit à son frère le roi Joseph le 6 octobre 1807 : « ..... Je n'ai pas chargé le général César Berthier de déclarer que Corfou faisait partie de l'empire, et puisque je m'étais tu, il devait bien aussi se taire. Témoignez-lui mon mécontentement. Il devait déclarer que la constitution était conservée sur le pied où elle se trouve. Ordonnez-lui d'agir avec plus de circonspection et de prudence... Je ne conçois pas comment il peut proposer de rendre Parga à Ali-Pacha; il y a dans cette proposition de la folie. Écrivez-lui fréquemment pour lui refroidir la tête. Faites-lui comprendre qu'il ne sait pas, que personne ne sait ce qu'il fera demain, et qu'ainsi il doit constamment se maintenir dans un grand système de prudence envers tout le monde. Le général César Berthier a eu très grand tort d'arborer le drapeau français (1). »

Je ne veux pas dire que Napoléon, qui avait détruit sans scrupule la vieille république de Venise, aurait respecté toujours la très jeune république des Sept-Iles. Il semblait cependant vouloir en être le protecteur plutôt que le maître, et sa politique de ce côté ne s'opposait pas, en apparence du moins, à la création de petits états

(1) *Correspondance politique et militaire du roi Joseph*, t. IV.

chrétiens en Orient. Comme protecteur, il ne leur aurait pas, je pense, laissé beaucoup d'indépendance; mais les petits états ne pouvaient pas de ce côté demander plus que les grands états eux-mêmes.

En 1809, la Porte-Ottomane céda à la France les droits qu'elle avait sur les Iles-Ioniennes; comme elle n'avait sur ces îles qu'un droit de suzeraineté, elle ne put céder que ce qu'elle avait. Les Sept-Iles changeaient de suzerain et de protecteur; mais elles continuaient de faire un état indépendant, et en février 1809 l'ambassadeur d'Angleterre près la Porte-Ottomane déclarait officiellement « qu'aux yeux du gouvernement britannique, qui avait refusé de reconnaître les transactions de Tilsitt, la convention du 21 mars 1800, » par conséquent l'indépendance de la république des Sept-Iles « n'avait jamais cessé d'être en vigueur. »

Dès 1809 et 1810, les flottes britanniques avaient attaqué les garnisons françaises qui occupaient les îles, et les avaient expulsées, ou plutôt elles avaient délivré les Iles-Ioniennes du joug des Français. C'est ainsi que s'exprimait le général Oswald dans la proclamation qu'il adressait au mois d'octobre 1809 aux habitans de Zante et de Céphalonie : « Des avis réitérés parvenus aux commandans des forces de mer et de terre de sa majesté britannique dans la Méditerranée leur ayant donné l'assurance que les habitans de ces îles voulaient secouer le joug oppressif du gouvernement français, le vice-amiral lord Collingwood et le lieutenant-général sir John Stuart ont été autorisés par sa majesté à leur offrir les secours nécessaires pour chasser leurs oppresseurs, et afin de rétablir chez eux un gouvernement libre et indépendant... Les Anglais, disait encore la proclamation, ne se présentent pas comme des conquérans, mais comme des alliés qui viennent apporter aux Ioniens les avantages de la protection britannique et relever leur liberté et leur commerce. »

Voilà avant 1814 l'histoire des Iles-Ioniennes. Nées en 1800 du contre-coup de nos conquêtes en Italie, reconnues en 1802 par le traité d'Amiens, c'est-à-dire par le traité qui, en essayant l'alliance de la France et de l'Angleterre, inaugurait la nouvelle et la vraie politique de notre siècle, gardant leur drapeau par l'expresse volonté de Napoléon, proclamées indépendantes le jour même où elles sont délivrées par les Anglais, les Iles-Ioniennes arrivaient devant le congrès de Vienne comme un des nombreux états européens laissés sans maître par la chute de Napoléon, comme la Hollande, comme la Hesse, comme la Savoie, comme le Piémont; mais la Savoie, la Hollande, la Hesse et tant d'autres petits états de l'Allemagne retrouvaient leurs anciens maîtres, qui venaient les revendiquer, et cette revendication faisait à l'instant même leur indépendance. Les Iles-Ioniennes ne retrouvaient pas Venise pour les

revendiquer, puisque dans cette restauration presque universelle de l'ancienne Europe, dont la défaite de Napoléon donnait le signal, Venise fut oubliée, comme Gênes, comme Malte. Si nous en croyons les détails que donne M. Bulgari dans son écrit intitulé *les Iles-Ioniennes et les traités qui les concernent*, l'Angleterre à cette époque était fort tentée de garder les Iles-Ioniennes comme une conquête britannique. Le sénat ionien ayant adressé au congrès européen une note pour réclamer l'indépendance des Sept-Iles, le général anglais Campbell déclara à cette assemblée qu'il ne reconnaissait ni l'état ni le sénat ionien, et que les Iles-Ioniennes étaient une conquête de l'Angleterre. On était loin alors des expressions de l'amiral Collingwood en 1809 et des instructions qu'il donnait à ses officiers : « En vous emparant de quelque port de mer des Sept-Iles, vous aurez soin de faire arborer le drapeau septinsulaire et non le drapeau anglais. Cette manifestation et tous vos procédés en général devront faire comprendre aux populations que vous ne visez pas à une conquête, mais à l'expulsion des Français, pour arracher les habitans à la servitude. »

Nous n'attachons pas grande importance aux querelles qui s'élevèrent alors entre le général anglais Campbell et le sénat ionien. Ces querelles cependant témoignent du dissentiment instinctif qui existait dès ce moment entre les Ioniens et l'Angleterre. Sans viser à l'indépendance complète qu'ils sentaient leur être impossible, les Ioniens voulaient au moins choisir leurs protecteurs, et ils ne semblaient pas disposés à choisir l'Angleterre. Ils auraient pris plus volontiers la Russie. De là pour l'Angleterre, quand plus tard elle fut reconnue comme protectrice des Iles-Ioniennes, une secrète défiance des sentimens de ses protégés et une disposition manifeste à changer son protectorat en domination presque absolue. Ce dissentiment originel a eu une grande et fâcheuse influence sur l'histoire des Iles-Ioniennes depuis 1814 jusqu'à nos jours.

En 1814 et en 1815, au congrès de Vienne, la Russie ne demandait pas le protectorat des Iles-Ioniennes; mais elle voulait que ces îles eussent une quasi-indépendance. L'Autriche s'y opposait, et comme elle avait hérité de Venise, elle prétendait que les Iles-Ioniennes et les villes de l'Albanie, Butrinto, Parga, Prevesa et Vonitza, ayant fait partie des états de Venise, devaient naturellement lui appartenir. De cette façon, l'Autriche aurait tourné et enveloppé du même coup l'Italie et la Grèce. L'Angleterre en 1814 consentait à cette prétention; en 1815, après Waterloo, l'Angleterre, mieux avisée pour elle-même et peut-être aussi pour l'Europe, de plus élevant ses prétentions avec ses victoires, pensa qu'elle pouvait prendre pour elle les Iles-Ioniennes et anéantir le protectorat russe et autrichien au profit du sien. Elle demanda la souveraineté

pleine et entière des îles; la Russie résista. Deux projets de traité luttèrent l'un contre l'autre, le projet russe et le projet anglais : le projet russe, qui faisait des Iles-Ioniennes « avec leurs dépendances, soit sur mer, soit sur la côte adjacente, un état libre et indépendant, sous la dénomination de république des Sept-Iles unies, » qui plaçait cette république nouvelle, « quant à ses relations extérieures, sous la protection exclusive et immédiate de l'Angleterre et sous la garantie des trois autres puissances contractantes, la Russie, l'Autriche et la Prusse; » le projet anglais enfin, qui, sans s'inquiéter des engagemens passés et de la reconnaissance que les traités antérieurs avaient faite de l'indépendance du nouvel état, faisait des Iles-Ioniennes une possession pure et simple de l'Angleterre. La contradiction des deux projets révélait la lutte qui commençait dès ce moment entre la Russie et l'Angleterre; mais cette lutte ne pouvait pas dès 1815 aboutir à la guerre, et surtout pour les Iles-Ioniennes. La question ne valait pas une bataille. Il suffisait, pour la discuter et pour la décider, d'un débat diplomatique : le débat eut lieu et finit, comme tous les débats diplomatiques, par une transaction, qui fut le traité du 5 novembre 1815.

Le traité du 5 novembre 1815 est l'acte fondamental des Iles-Ioniennes. Les Ioniens ont droit à tout ce que leur accorde ce traité; ils n'ont droit, selon la loi internationale, à rien de plus. Tout ce que les Ioniens demandent au nom de ce traité, ils le demandent au nom des obligations que l'Angleterre a contractées envers eux et envers l'Europe; tout ce qu'ils demandent en dehors de ce traité, ils le demandent à la bienveillance et à l'équité de l'Angleterre au nom du droit naturel seulement. Examinons donc rapidement quels sont, aux termes du traité du 5 novembre 1815, les droits de l'Angleterre sur les Iles-Ioniennes, les droits des Iles-Ioniennes envers l'Angleterre.

L'article 1er déclare que les Iles-Ioniennes « formeront un seul état libre et indépendant, sous la dénomination des états unis des Iles-Ioniennes. » Ainsi les Iles-Ioniennes sont un état libre et indépendant; seulement elles ne prennent plus le titre de république. En 1815, ce mot commençait à sonner mal aux oreilles de la diplomatie européenne. Les Iles-Ioniennes perdent aussi par cet article leurs dépendances en Albanie, qui sont cédées à la Porte-Ottomane. On peut voir poindre dans cet article le système des complaisances de l'Europe envers la Turquie, complaisances toutes gratuites, puisque l'Europe ne cède certes point à la peur, complaisances cruelles, puisqu'elle sacrifie des populations chrétiennes à la tyrannie musulmane.

L'article 2 du traité place les Iles-Ioniennes sous la protection immédiate et exclusive de l'Angleterre. Ainsi il s'agit d'une protec-

tion et non d'une souveraineté pleine et entière, comme le demandait le projet anglais; mais cette protection n'est pas bornée aux relations extérieures, comme le voulait le projet russe, et le nouvel état n'est pas placé non plus « sous la garantie des puissances européennes. » Il y a donc eu entre les deux systèmes, celui qui voulait une indépendance quasi-absolue et celui qui voulait une subordination pleine et entière, une transaction dont le trait fondamental est que les Iles-Ioniennes forment en Europe un nouvel état, non pas un état vassal de l'Angleterre et lui payant tribut, comme à la Porte-Ottomane en 1800, mais un état placé sous sa protection exclusive, et qu'elle doit défendre de toute attaque extérieure. Comme le nouvel état n'est plus garanti par les puissances européennes, l'Angleterre n'est responsable qu'envers elle-même de l'exercice de son protectorat. Elle ne doit pourtant le confondre ni avec la souveraineté ni même avec la suzeraineté. Les Ioniens ne sont ni les sujets ni les vassaux de l'Angleterre; ils sont seulement ses protégés.

Le traité du 5 novembre 1815 donne à l'Angleterre le droit de tenir garnison à Corfou et dans les autres îles : la force militaire des Iles-Ioniennes est placée sous les ordres d'un commandant anglais; mais ce sont les Iles-Ioniennes qui paient l'entretien des forteresses et de la force militaire. On peut dire, je le sais, qu'en mettant à la charge des Iles-Ioniennes l'entretien des garnisons anglaises, des forteresses occupées par les soldats anglais et de la force militaire ionienne commandée par un officier anglais, l'Angleterre, qui sait compter, a voulu seulement faire une économie; mais on peut dire aussi d'un autre côté que, si les Iles-Ioniennes paient l'entretien de leurs forteresses et de leur armée, c'est parce que ces forteresses et ces armées leur appartiennent. Le paiement est une charge, mais c'est aussi un titre. Il y a partout aux Iles-Ioniennes le noyau et l'intention d'un état libre et indépendant. Les rapports mêmes qui doivent avoir lieu entre la force armée britannique et le gouvernement ionien sont, aux termes de l'article 6 du traité du 5 novembre 1815, réglés par une convention particulière : preuve évidente que les Iles-Ioniennes ne sont pas incorporées à l'Angleterre, qu'elles forment un état à part que l'Angleterre protége, mais qu'elle ne gouverne pas comme elle gouverne Malte et Gibraltar.

Non-seulement on peut prétendre que les Iles-Ioniennes possèdent les forteresses qu'elles entretiennent, et qui ne sont qu'*occupées* par l'Angleterre, c'est le mot de l'article 5 du traité : les Iles-Ioniennes ont de plus un pavillon marchand, reconnu par les puissances européennes comme pavillon d'un état libre et indépendant. Enfin leurs ports sont mis, il est vrai, sous la juridiction britannique (art. 7), mais seulement quant aux droits honorifiques et militaires,

ce qui, selon les Ioniens, laisse au gouvernement ionien le droit de nommer les fonctionnaires chargés de la police des ports, et de faire les règlemens de santé et de douane. L'Angleterre n'a pas cru devoir restreindre sa juridiction dans les ports à ces droits honorifiques et militaires; elle y a exercé pleinement son autorité, et comme, encore un coup, elle n'est responsable qu'envers elle-même et envers sa conscience de l'exercice de son protectorat, quand elle se trompe, il n'y a pas de recours contre ses erreurs, sinon à elle-même.

Nous ne voulons pas commenter plus longuement le traité du 5 novembre 1815. Ce traité procède, comme on le voit, de deux principes différens et contraires, le principe de l'indépendance des Iles-Ioniennes et le principe du protectorat britannique. Comment concilier ces deux principes? Comment, par exemple, ont-ils vécu ensemble depuis 1814? Ils ont vécu assez mal, il faut le reconnaître.

III.

Un des écrivains du *Quarterly Review* a publié en 1823 et en 1852, à trente ans de distance, deux articles sur les Iles-Ioniennes, qui en font l'histoire depuis 1814, et l'histoire racontée avec des sentimens tout anglais. C'est dans cette histoire tout anglaise que je cherche le tableau des Iles-Ioniennes sous le protectorat anglais.

Quand on lit cette histoire, il y a deux choses qu'il est impossible, je crois, de contester : la première, c'est que, sous le protectorat anglais, le bien-être des Iles-Ioniennes s'est singulièrement accru; la seconde, c'est que le protectorat anglais a été une véritable domination, tout à fait contraire à la lettre et à l'esprit du traité du 5 novembre 1815. Peut-être les deux choses tiennent-elles de près l'une à l'autre, peut-être ne fallait-il rien moins que l'autorité presque absolue que s'était attribuée le premier lord haut-commissaire, sir Thomas Maitland, pour donner aux Iles-Ioniennes, presque malgré elles, une prospérité et une sécurité inconnues ailleurs dans l'Europe orientale; mais, chose singulière, cette prospérité et cette sécurité ne semblent pas avoir beaucoup touché le cœur des Ioniens, et d'un autre côté ils ne semblent point non plus avoir attaché une grande importance aux infractions que le haut-commissaire faisait au traité du 5 novembre 1815. Ils s'en plaignent plutôt pour avoir une cause de griefs contre l'Angleterre que pour défendre leur liberté parlementaire. La question d'indépendance prime chez eux la question de liberté. Ils ne disent pas qu'on les gouverne, tandis qu'on devrait seulement les protéger; ils disent qu'ils ne doivent pas être gouvernés par un Anglais. Le roi Tom, c'est le nom qu'on

donnait dans la Méditerranée à sir Thomas Maitland, ne leur aurait pas paru être trop roi, s'il n'eût pas été Anglais. Ils réclament moins contre le maître que contre l'étranger.

La prospérité des Iles-Ioniennes, et surtout de Corfou, sous la domination anglaise, telle que la montre le *Quarterly Review*, est incontestable. J'ai lu beaucoup de voyages à Corfou; tous les voyageurs s'accordent à dire que l'aspect de Corfou et de la campagne est ravissant. J'y ai passé un jour en revenant de Grèce, et j'ai été enchanté comme tout le monde. Partout de belles routes, une campagne bien cultivée, des paysages charmans dont la mer forme l'horizon, un air d'aisance et de prospérité : l'Angleterre enfin avec du soleil. « Si j'étais un jour forcé de quitter mon pays, me disais-je en remontant sur mon bateau à vapeur, c'est à Corfou que je voudrais être à l'auberge. » A ces biens de la nature et de la civilisation ajoutez, selon le *Quarterly Review*, les avantages d'une bonne administration, la justice rendue sans corruption, les impôts perçus sans péculat, la vie et la propriété de chacun assurées, le commerce et l'agriculture florissans, l'instruction partout répandue et encouragée. D'où vient donc que les Ioniens sont insensibles à tant d'avantages? Ils ne sont pas le seul peuple à qui le regret de l'indépendance ôte le goût de tous les autres biens de la vie. Le royaume lombard-vénitien est assurément bien administré; d'où vient donc le malaise des Lombards et des Vénitiens? Ils sont Italiens, et leurs maîtres sont Autrichiens. Les Ioniens sont Grecs, et leurs maîtres sont Anglais. De plus, le *Quarterly Review* reconnaît que les officiers anglais sont « rarement remarquables par le talent de la conciliation. » Les Anglais sont à la fois le peuple le plus voyageur et le moins communicatif. Ils sont partout, et partout ils sont à part. De ce côté, ils ressemblent aux Juifs : ils sont, comme eux, très cosmopolites et très particuliers.

Cette faculté qu'ont les Anglais de n'avoir point besoin d'inspirer la sympathie, faculté qui est peut-être une force, explique comment ils sont depuis trente-cinq ans à Corfou, et toujours étrangers. Un voyageur anglais, sir Edward Giffard, dans son récit d'une excursion faite en 1836 aux Iles-Ioniennes et en Morée, raconte qu'à Corfou il assista au dîner d'adieu que le gouverneur donnait aux sénateurs ioniens après la session. « Il faut peut-être, dit-il, s'en prendre à notre ignorance de leur langue et de leurs habitudes si, d'après ce que nous vîmes de ces sénateurs, nous ne nous fîmes pas une haute idée de l'aristocratie ionienne. Ils étaient silencieux, gênés et maladroits. Peut-être, après tout, ne se faisaient-ils pas de nous une meilleure opinion. Ceux d'entre nous qui leur adressèrent la parole en italien, la seule langue qui nous fût commune avec eux, eurent grand'peine à leur arracher une réponse. Bref, *ils ne*

semblaient pas à leur place, et immédiatement après que nous nous fûmes levés de table, ils firent leur révérence et partirent. Je ne puis pas m'imaginer qu'il y ait jamais une union réelle entre une administration anglaise et un sénat ionien. » L'union est difficile en effet avec des gens si prompts à croire, quand ils sont chez nous et dans notre pays, que c'est nous qui *ne sommes pas à notre place*. Le mot respire un esprit de dédain tout aristocratique et tout anglais, et un esprit d'appropriation tout anglais aussi.

Ainsi, malgré les incontestables bienfaits de leur administration dans les Iles-Ioniennes, les Anglais ne se sont pas concilié la faveur des Ioniens. Il est vrai de dire aussi que toutes les améliorations qu'a faites l'administration anglaise, elle les a faites, comme nous l'avons déjà dit, à l'aide de l'autorité qu'elle s'était attribuée, autorité toute souveraine, et non plus seulement *protectrice*, comme le voulait le traité du 5 novembre 1815. Il y avait deux principes contradictoires dans le traité de 1815, le principe de l'indépendance et le principe du protectorat. Comme le principe de l'indépendance ne se prêtait à aucun genre de gouvernement raisonnable, il fallut bien, dit le *Quarterly Review* de 1852, que le principe du protectorat l'emportât et se confondît avec la vraie souveraineté. Tel fut le but et le résultat de la constitution que sir Thomas Maitland fit voter en 1817 par les Iles-Ioniennes, et qui a duré jusqu'en 1848. Encore un coup, ce n'est pas tant l'allure quasi-despotique de l'administration que son origine étrangère qui déplaisait aux Ioniens. En 1821, l'insurrection de la Grèce vint enflammer encore le sentiment de la nationalité. Il y eut alors un évêque de Céphalonie qui exhorta les Céphaloniens à se joindre à l'insurrection de leurs frères de Morée, et qui fit réciter des prières pour la destruction de l'empire ottoman. Cet évêque fut révoqué, ce qu'approuve fort le *Quarterly Review* de 1823; mais cette révocation n'empêcha pas les Ioniens de donner aux insurgés grecs tous les secours qu'ils pouvaient. Sir Thomas Maitland proclama la neutralité des Iles-Ioniennes, et déclara qu'aucun vaisseau de guerre des parties belligérantes ne serait reçu dans les ports des Sept-Iles. Il ne voulut pourtant pas rompre trop durement en visière avec le patriotisme grec des Ioniens et avec la pitié européenne, en repoussant ceux des insurgés grecs qui pendant les vicissitudes de la guerre furent plusieurs fois forcés de se réfugier dans les Iles-Ioniennes, et surtout d'y chercher un asile pour leurs femmes, leurs enfans et leurs vieillards. Le successeur de sir Thomas Maitland fit de même, et tous deux firent bien: mais comme les gouverneurs anglais, tout en cédant à leurs sentimens d'humanité, semblaient cependant pencher par politique du côté des Turcs, tandis que les Ioniens étaient pleins d'enthousiasme et de dévouement pour leurs frères grecs, la guerre de l'indépendance

grecque augmenta et aigrit le dissentiment national qui séparait les Iles-Ioniennes de l'Angleterre (1).

J'ai indiqué combien en 1823 les sentimens du *Quarterly Review* étaient contraires à la nationalité grecque. En 1852, ces sentimens se sont fort amendés, et je suis très frappé de ce changement. L'écrivain anglais reconnaît que l'existence d'une Grèce indépendante doit avoir excité dans toutes les populations de race grecque en Orient le désir de former un grand état grec indépendant, et que ce désir est vivement ressenti dans les Iles-Ioniennes; mais ici l'écrivain fait une distinction entre la masse de la population ionienne et le parti démagogique, qui depuis trois ans (1852) se sert de ce sentiment populaire pour détruire le protectorat anglais dans les Iles-Ioniennes. « Nous devons soigneusement distinguer, dit-il, l'espérance naturelle et louable qu'ont les Grecs de l'Orient et des Iles-Ioniennes de former un jour un grand état grec de l'impatience maladive de ceux qui veulent immédiatement annexer les Iles-Ioniennes au royaume hellénique. Ce dernier sentiment est le cri d'une faction; le premier au contraire est l'instinct inévitable de la nationalité. » Paroles curieuses et qui montrent le chemin qu'ont fait ces idées de nationalité qu'on rebutait en 1823, et qui dès 1852, en Angleterre même, semblaient devoir devenir les principes du droit nouveau de l'Orient.

Ce n'est pas seulement depuis 1852 que je trouve en Angleterre le sentiment que tôt ou tard les Iles-Ioniennes, étant grecques de race et de langue, se réuniront un jour aux autres Grecs, et même au royaume hellénique. Ce touriste anglais qui en 1836 trouvait que les sénateurs ioniens dînant chez le lord haut-commissaire étaient gênés et maladroits, comme des gens qui ne sont pas à leur place, sir Edward Giffard, raconte qu'assistant à la séance de clôture des chambres ioniennes, il entendit le lord haut-commissaire faire le résumé des lois votées pendant la session et se féliciter surtout de

(1) J'ai suivi, dans ce que je viens de dire de l'influence de la révolution hellénique sur les Iles-Ioniennes, le récit du *Quarterly Review* de 1823. L'écrivain anglais a l'air de croire que la neutralité n'a été appliquée qu'aux Turcs, et il s'en plaint; mais il ne dit pas que la neutralité a été bien plus durement appliquée aux Ioniens. Voyez, dans l'excellente *Histoire de la Révolution grecque* par M. Tricoupi, les proclamations sévères des gouverneurs anglais contre les Ioniens de Zante et de Céphalonie qui prenaient les armes pour aller secourir leurs concitoyens de la Morée. Il ne les menace pas seulement de dénationalisation, c'est-à-dire de leur refuser, s'ils tombent entre les mains des Turcs, la protection du gouvernement anglais : cela n'était que juste; c'était la condition générale de tous les philhellènes européens. Les proclamations anglaises menacent les Ioniens qui vont porter les armes en Morée de peines sévères, s'ils reviennent dans les îles, et de confiscation de leurs biens, s'ils ne reviennent pas. (*Histoire de la Révolution grecque*, t. Ier, chap. 18.)

l'adoption de la loi qui substituait le grec moderne à l'italien comme langue officielle. Il ne sera plus nécessaire, disait-il, d'envoyer les jeunes gens en Italie, où ils prenaient de mauvais principes. « Cela me sembla, continue sir Edward Giffard, indiquer le projet ou tout au moins l'idée que ces îles pourraient bien un jour faire partie de la Grèce, et si le royaume grec prospère, cela en vérité est inévitable. »

A mesure qu'on étudie la question ionienne dans les documens anglais, on arrive à croire que ce qu'on a pris pour un coup de tête ou pour une opinion hardie de la part de sir John Young, pour une grave indiscrétion de la part du *Daily News*, est une idée déjà ancienne en Angleterre et souvent débattue. Le *Quarterly Review* de 1852 pose la question comme l'a posée sir John Young : « A quoi sert à l'Angleterre le protectorat des Iles-Ioniennes? » Déjà lord Grey en 1849, dans une dépêche à sir H. Ward, disait fort nettement que « les Ioniens ne devaient pas oublier que le protectorat avait été établi dans l'intérêt des Iles-Ioniennes plutôt que dans celui de l'Angleterre, et qu'il fallait que cette protection fût estimée et soutenue, si on voulait qu'elle fût maintenue. » — « L'Angleterre n'a, ajoute le *Quarterly Review*, aucun besoin des îles méridionales qui bordent la côte occidentale et méridionale de la Morée. Elle ne doit tenir qu'à Corfou, parce que Corfou est la clé de la mer Adriatique et de la route des Indes vers Trieste, comme Malte est la clé aussi de cette route vers Marseille. L'Angleterre ne peut donc pas abandonner Corfou et Paxo, qui dépend de Corfou. L'intérêt de Corfou est d'être incorporé à l'empire britannique et d'être une colonie anglaise, tandis que Céphalonie, Zante, Sainte-Maure, Ithaque et Cerigo seraient annexées au royaume de Grèce avec la même garantie, c'est-à-dire sous le protectorat collectif de la France, de la Russie et de l'Angleterre. Cette protection est nécessaire pour sauver les Iles-Ioniennes du danger de tomber aux mains de quelque autre puissance. » Puis le *Quarterly Review*, continuant à énumérer les raisons qu'a l'Angleterre d'abandonner les îles méridionales et de garder Corfou, faisant, pour ainsi dire, d'avance et mot à mot les dépêches de sir John Young, explique quelles différences de race, de sentiment et de situation géographique il y a entre Corfou et les cinq îles méridionales; l'écrivain anglais conclut enfin en faisant valoir un motif important pour l'abandon des Iles-Ioniennes, motif qui a dû aussi avoir sa part dans les dépêches de sir John Young. « Tant que nous gardons les Iles-Ioniennes, dit-il, les journaux ioniens jouissant de la liberté de la presse, écrits en grec et lus dans tout l'Orient, ne cessent d'y discréditer l'Angleterre. Ils déclament avec violence contre l'Angleterre et contre les Anglais, et comme ils ne sont pas punis, les Orientaux, qui ne croient qu'à la

force et qui regardent la modération comme un signe de faiblesse, s'habituent à ne plus croire à notre puissance : ils ne nous aiment pas, puisque la presse nous représente sous les plus noires couleurs; ils ne nous craignent pas, puisque nous ne réprimons pas de pareilles attaques. C'est ainsi que le prestige de notre force et de notre grandeur s'évanouit peu à peu. »

Cette dernière réflexion du *Quarterly Review* sur l'influence de la presse en Orient est pleine de sagacité et de justesse. L'Orient autrefois ne lisait pas, n'écrivait pas, n'imprimait pas. L'Orient aujourd'hui lit, écrit, imprime. Il y a à Athènes une université où viennent des jeunes gens de toutes les parties de la Turquie d'Europe et de l'Asie-Mineure. Ils y viennent parce qu'ils sont Grecs de race, de religion et de langue. Ils retournent dans leurs pays plus Grecs que jamais, Grecs de cœur, d'esprit et d'avenir. Les journaux d'Athènes, de Syra, de Patras, de Corfou, de Zante, de Céphalonie, circulent dans tout l'Orient; ils y sont lus avec avidité; ils y font ou plutôt ils y fortifient l'opinion de toutes les populations chrétiennes de l'Orient, c'est-à-dire l'espoir de la délivrance et de l'indépendance des chrétiens. Partout où il y a des Grecs pour parler et pour écrire, cette idée s'éveille dans toutes les âmes. Ce qu'on sentait d'instinct autrefois et ce qu'on cachait par peur, on le dit aujourd'hui, on l'espère, on l'attend. On sait jusque dans les plus obscurs endroits de la Roumélie et de l'Asie-Mineure, on sait quelles sont en Europe les puissances qui sont amies des chrétiens d'Orient, quelles sont celles qui leur sont ennemies. On sait même, et nous en avons de touchans témoignages, le nom des plus humbles écrivains qui se sont voués à la défense longtemps inutile des chrétiens d'Orient, et qui ne se sont pas lassés, croyant que la cause était bonne et que Dieu était juste. Avec cette continuelle circulation des journaux grecs d'Athènes et de Corfou, si les Anglais continuent en Orient à vouloir l'impossible résurrection de l'empire ottoman et le maintien plus impossible encore de la servitude civile, religieuse et politique des chrétiens, quelle idée voulez-vous que l'Orient ait de l'Angleterre et des Anglais! N'est-il donc pas temps d'abandonner une politique qui n'a ni utilité, ni grandeur, ni charité? Et comment l'Angleterre peut-elle mieux prouver qu'elle abandonne cette politique mesquine et dangereuse qu'en proclamant en Orient le respect du principe de la nationalité, et en laissant les Iles-Ioniennes du midi s'annexer, si elles le veulent, au royaume de la Grèce?

Nous avons tenu à montrer la singulière conformité de l'article du *Quarterly Review* de 1852 avec les dépêches de sir John Young de 1858, afin de prouver une fois de plus, s'il en était besoin, que les idées justes ont toujours une chance d'arriver tôt ou tard à être des

faits et des événemens, pourvu qu'elles ne se découragent pas trop vite d'elles-mêmes :

Et nunc historia est quod ratio ante fuit,

a dit Ovide. Oui, l'histoire commence souvent par être une idée. Un rêveur s'avise d'une pensée, il l'exprime, on se moque de lui; utopie et chimère! disent les hommes d'état. Le rêveur recommence à exprimer son idée : monomanie! dit-on. Puis il arrive un jour que l'idée ayant cheminé par je ne sais quelles voies secrètes, elle devient une opinion puissante; l'opinion devient bientôt un fait, le fait devient une loi, et tout le monde alors, direz-vous, s'incline devant le rêveur et le proclame comme un des législateurs du genre humain. Gardez-vous de le croire, et surtout que le rêveur, s'il a quelque bon sens, se garde bien de dire : C'est moi qui ai trouvé tout cela! Qu'il n'aille pas demander un brevet d'invention, sinon il est perdu; tout le monde le bafouera, tout le monde lui prouvera que ce qu'il a été seul à dire pendant longtemps, tout le monde le sentait et le pensait depuis longtemps. Il y a du vrai dans cette opinion; le rêveur n'a fait que découvrir une idée juste dans la conscience ou dans l'instinct d'un peuple; son mérite est d'avoir exprimé et soutenu cette idée avec une obstination salutaire. Sa vertu ne va pas plus loin, et sa gloire non plus. S'il veut la pousser au-delà, c'est vanité, et elle sera punie. D'ailleurs le public est ainsi fait qu'il n'aime pas que les rêveurs se donnent des airs de législateurs. Qu'ils trouvent les idées qui plus tard deviennent des lois, soit; mais qu'ils ne s'en vantent pas, qu'ils gardent l'anonyme; c'est même la meilleure manière de faire réussir leurs idées. Comme elles n'ont pas de père authentique, tout le monde s'y intéresse, tout le monde s'en fait le parrain et croit être pour quelque chose dans leur fortune. Les théories qui ont un auteur patent et manifeste réussissent rarement.

Autre observation qui revient aux dépêches de sir John Young et à l'article du *Quarterly Review* : sir John Young n'a fait qu'exprimer ce qu'avait dit avant lui, en 1852, le *Quarterly Review*. Savait-il ce qu'avait écrit cette *revue?* Il est possible que oui; il est possible aussi que non, et que cette idée lui soit arrivée par je ne sais combien d'intermédiaires. Soyez sûr cependant que la théorie de l'abandon volontaire des Iles-Ioniennes portera désormais le nom de sir John Young, quoique le *Quarterly Review* puisse réclamer la priorité. Le public en effet est encore ainsi fait que lorsqu'une théorie a passé du cercle de la discussion dans le cercle de la législation ou de la diplomatie, il prend volontiers l'introducteur pour l'auteur, et lui en attribue le mérite. Peut-être n'a-t-il pas tout à fait tort. Le rôle

de chambellan, et surtout de chambellan d'une idée nouvelle, exige un talent particulier. Le monde officiel, je parle toujours du monde des idées, est guindé, cérémonieux, exclusif. Quand une idée nouvelle y arrive, elle risque d'y paraître ce que paraissaient à sir Edward Giffard les sénateurs ioniens au dîner du lord haut-commissaire, c'est-à-dire de n'y pas sembler à sa place. — Mais, direz-vous, les idées nouvelles n'entrent dans ce monde-là qu'en forçant la porte. — Non, ne croyez pas cela, à moins que vous ne vouliez passer pour être tout à fait un rêveur et même un homme de mauvaise compagnie. Les idées ont besoin d'un introducteur titré, d'un diplomate, d'un ministre, d'un ambassadeur; le savoir-vivre pour elles est donc de laisser leur père à la porte, d'entrer avec leur parrain, de le remercier et de le présenter au public, qui le bénira. Si le père gronde et murmure, encore un coup c'est un sot vaniteux qui aime mieux le succès de sa personne que de son idée, et qui ne comprend rien au public, lequel même de nos jours a gardé encore une des vertus les plus conservatrices de ce monde, la foi aux enseignes.

IV.

La théorie de l'abandon volontaire des Iles-Ioniennes sera-t-elle un jour adoptée et pratiquée par l'Angleterre? Quand, après la publication indiscrète des dépêches de sir John Young, M. Gladstone accepta la mission que lui confiait le ministère anglais et qu'il arriva à Corfou, beaucoup de personnes crurent qu'il allait traiter avec les Ioniens de la question de l'annexion des îles au royaume de Grèce. Les choses en ce monde ne vont pas si vite. L'Angleterre n'est pas encore persuadée qu'il soit de son intérêt d'abandonner à la Grèce les Iles-Ioniennes. M. Gladstone n'était donc point chargé de traiter avec les Iles-Ioniennes la question nationale, mais la question libérale, qui est toute différente de la question nationale, et dont nous devons dire un mot. On sait que le premier lord haut-commissaire anglais, sir Thomas Maitland, fit voter en 1817, par une assemblée composée de quarante notables des Sept-Iles, une constitution que nous ne voulons pas examiner en détail, mais dont le caractère général est que l'autorité du lord haut-commissaire est décisive et presque illimitée. Il y a bien, il est vrai, à côté du lord haut-commissaire une assemblée législative et un sénat exécutif; mais aucun acte du sénat exécutif n'est valable qu'avec l'approbation du haut-commissaire, aucune loi non plus ne peut être exécutée qu'après avoir été sanctionnée par le gouvernement anglais : d'où il résulte, si je ne me trompe, qu'entre le régime des colonies anglaises ayant des chambres délibératives, mais subordonnées en dernier ressort à la souveraineté du gouvernement ou du parle-

ment anglais, et le régime des Iles-Ioniennes, il n'y a pas grande différence. Nous n'avons pas le droit en France d'être difficiles en fait de gouvernement libéral, et nous pourrions peut-être accepter très volontiers, sinon la constitution de sir Thomas Maitland, du moins les propositions de réforme qu'apportait M. Gladstone, deux chambres délibérant publiquement, un conseil de ministres responsables, le maintien de la liberté de la presse, etc.; mais nous devons faire remarquer que la question aux Iles-Ioniennes n'est pas du tout de savoir si la constitution sera plus ou moins libérale, quelque importe que soit ce point, à notre sens. La question est toute différente sous deux rapports : 1° si nous considérons le sentiment national, 2° si nous considérons le traité du 5 novembre 1815.

Si nous considérons le sentiment national des Ioniens, ils ne s'inquiètent pas en ce moment s'ils seront plus ou moins libres, mais s'ils seront plus ou moins Grecs. Tel est l'état des esprits. Nous ne voulons pas revenir sur ce point.

Si nous considérons le traité du 5 novembre 1815, nous devons reconnaître que le régime politique des Iles-Ioniennes, tel qu'il est établi, soit par la constitution de sir Thomas Maitland, soit par celle de lord Seaton en 1848, soit par les réformes bienveillantes et libérales proposées par M. Gladstone en 1859, s'éloigne beaucoup du gouvernement que le traité du 5 octobre 1815 semblait vouloir établir dans les Iles-Ioniennes. Ce traité en effet accordait aux Iles-Ioniennes les prérogatives d'un état libre et indépendant, et par conséquent l'autonomie. Or la constitution de sir Thomas Maitland consacre la souveraineté et non plus le protectorat de l'Angleterre, puisque aucun acte du sénat exécutif n'est valable qu'avec l'agrément du lord haut-commissaire, puisque aucune loi votée par l'assemblée législative ne peut être exécutée qu'après l'approbation du gouvernement anglais. La constitution de lord Seaton en 1849 est plus libérale, et le *Quarterly Review* de 1852 l'attaque vivement. Il est d'autant plus sévère pour lord Seaton, que celui-ci était un tory, et qu'on devait attendre qu'il tiendrait tête aux factieux des Iles-Ioniennes. Brave sur les champs de bataille, lord Seaton n'a pas eu le courage civil, c'est-à-dire le courage qui sait, selon les momens, résister aux despotes comme aux factieux.

Nous ne voulons pas défendre lord Seaton contre le *Quarterly Review*; cependant nous avons bien de la peine à croire que ce soit seulement par faiblesse morale que lord Seaton ait fait aux Ioniens toutes les concessions qui lui sont reprochées. Ainsi le *Quarterly Review* l'accuse d'avoir accordé aux Ioniens une liberté presque illimitée de la presse. Reconnaissons pourtant que ce n'est pas à l'influence de la révolution parisienne de 1848 qu'il faut attribuer cette concession; nous pouvons croire qu'en la faisant lord Seaton obéis-

sait seulement aux maximes libérales de l'Angleterre. Nous trouvons en effet dans les papiers parlementaires déposés en 1850 sur le bureau des deux chambres du parlement une dépêche de lord Seaton, du 21 février 1848, qui expose que les restrictions imposées à la presse ionienne sont odieuses, sans être utiles, et font détester l'administration qui les applique, sans la défendre, parce que la presse étant libre en Grèce et la circulation des journaux grecs dans les Iles-Ioniennes ne pouvant pas être empêchée, tout s'imprime pour l'attaque et tout est accueilli par l'opinion populaire, tandis que ce qui s'imprime pour la défense est discrédité d'avance comme n'étant pas l'expression d'une pensée libre. Mieux vaut donc avoir la liberté de la presse à la condition de s'en servir que d'avoir son silence à la condition de n'en pas profiter. Où le *Quarterly Review* trouve-t-il que ces idées soient empreintes de faiblesse et de timidité? Il est possible que lord Seaton ait un peu lâché la bride aux passions populaires : 1848 n'était pas le moment le mieux choisi pour serrer le frein. Quoi qu'il en soit, les concessions de lord Seaton, et c'est là le point capital, n'ont rien ôté à la souveraineté de l'Angleterre dans les Iles-Ioniennes; elles n'ont pas ramené cette souveraineté à n'être plus que le protectorat extérieur que voulait le traité du 5 novembre 1815. La presse a été plus libre, les élections municipales ont été plus indépendantes; mais l'état ionien n'a pas été plus indépendant qu'il l'était sous Thomas Maitland, il n'a pas eu plus d'autonomie.

Lord Seaton croyait évidemment qu'en donnant beaucoup à la liberté, il empêcherait la nationalité de prendre son essor. C'est là sans doute ce qui lui inspirait ses concessions. Il n'en a rien été. Le mouvement national a profité des ressources que lui donnait la liberté, et, se sentant plus libres, les Ioniens en ont profité pour demander à être plus Grecs. Le *Quarterly Review* cite à ce sujet des traits curieux et qu'il signale comme des résultats de la faiblesse de lord Seaton. Ainsi un officier municipal électif, mais *fonctionnaire salarié du protectorat britannique*, inspectant les écoles à Céphalonie et voulant vérifier si les élèves savaient écrire correctement, leur a dicté comme composition d'orthographe les phrases que voici : « Tous les maîtres étrangers doivent être expulsés promptement du sol de la Grèce; les Turcs doivent être chassés des provinces grecques du continent, et les Anglais des Iles-Ioniennes par les efforts réunis de toute la race grecque. »

Ce mouvement national fut si vif, que lord Seaton, dans les derniers temps de son séjour à Corfou, crut ne pouvoir pas faire autrement que de s'y associer, et le *Quarterly Review* lui reproche encore amèrement d'avoir fait rédiger en grec moderne ses lettres d'invitation de bal ou de dîner. Ces politesses faites au parti hellé-

nique ne lui inspirèrent aucune reconnaissance. Les journaux ioniens, affranchis par lord Seaton, attribuaient leur liberté non au libéralisme du haut-commissaire, mais à la peur qu'il avait eue, comme tant de princes de ce temps, de la révolution de 1848. Un de ces journaux disait par exemple : « Les autres lords-commissaires ne représentaient que la brutalité des Anglais; lord Seaton a représenté à la fois la brutalité et la perfidie anglaises (1). » Pendant que le lord haut-commissaire était remercié de cette façon de ses réformes, « comment, dit toujours le *Quarterly Review* de 1852, était traitée dans les mêmes journaux la reine d'Angleterre, qui avait bien voulu approuver toutes ces réformes? La reine d'Angleterre était représentée d'un côté et la Grèce de l'autre sous la figure du démon tentateur et du Dieu tenté au désert, la reine Victoria demandant à la Grèce de s'incliner devant elle et de l'adorer, et la Grèce lui répondant : Retire-toi, Satan! »

A Dieu ne plaise que nous songions un instant à excuser ces intempérances de la presse ionienne! Il n'y a rien là, après tout, qui doive étonner les habitués de la presse anglaise; nous voulons seulement remarquer que les réformes de lord Seaton, quelque excessives qu'elles paraissent au *Quarterly Review* de 1852, n'ont pas, encore un coup, changé l'état de la question. Le traité du 5 novembre 1815 n'a reconnu à l'Angleterre dans les Iles-Ioniennes que le droit de protectorat; mais il a dit aussi (art. 3) que « les états unis des Iles-Ioniennes régleraient, avec l'approbation de la puissance protectrice, leur organisation intérieure. » C'est ce règlement d'organisation intérieure, c'est-à-dire la constitution de sir Thomas Maitland en 1817, qui a changé le protectorat anglais en souveraineté, en attribuant au gouvernement anglais le droit d'approuver ou de rejeter les lois votées par l'assemblée législative ionienne, en attribuant au lord haut-commissaire le droit de valider ou d'invalider les actes du sénat exécutif. C'est ce jour-là seulement que les Iles-Ioniennes ont abdiqué l'autonomie que le traité de 1815 leur avait conservée. Or ce qu'elles ont abdiqué par un acte de leur volonté législative, elles peuvent évidemment le reprendre par un autre acte de leur volonté législative. Elles ont pour défaire le même droit qu'elles ont eu pour faire. Elles ont réglé, avec l'approbation de la puissance protectrice, leur organisation d'une certaine manière: elles peuvent, avec la même approbation, la régler d'une autre manière; elles peuvent redemander leur autonomie, de même qu'elles ont pu la céder. Cependant nous ne voyons ni dans les réformes de lord Seaton, ni dans les propositions de M. Gladstone, rien qui touche à cette restauration de l'autonomie des Iles-Ioniennes. Le droit

(1) Θηριωδία καὶ δολιότης.

qu'a le gouvernement anglais d'approuver ou de rejeter les lois que votent les Iles-Ioniennes est partout conservé; la confusion faite par la constitution de Thomas Maitland entre le droit du protectorat, qui émane du traité de 1815, et le droit de souveraineté, qui n'émane que de la volonté législative du peuple ionien, cette confusion, qui est grave, n'est nulle part corrigée.

Il y a plus : il ne semble pas que les Ioniens veuillent mettre la question sur ce point. Ils demandent l'abolition du protectorat anglais et par conséquent la réforme du traité de 1815; ils demandent leur réunion au royaume de Grèce, mais ils ne paraissent pas, quelque justement épris qu'ils soient de leur nationalité hellénique, vouloir la retrouver par l'autonomie de leur état tel qu'il est constitué par le traité du 5 novembre 1815. Ils mettent, par l'abolition du protectorat, la question entre eux, l'Angleterre et l'Europe, au lieu de la concentrer, par la revendication de leur autonomie, entre eux et l'Angleterre.

Tant que rien ne se fera dans le parlement ionien qui ne doive être approuvé par le gouvernement, c'est-à-dire par le parlement anglais, les Iles-Ioniennes sont une colonie anglaise : voilà ce qui est évident à nos yeux; mais ce qui n'est pas moins évident, c'est que ce n'est pas le traité du 5 novembre 1815 qui a constitué cet état de choses, c'est la constitution de sir Thomas Maitland, c'est un acte de la volonté législative des Ioniens. La question de nationalité n'est donc pas seulement, à nos yeux, dans l'annexion au royaume de Grèce, elle est dans la revendication de l'indépendance du parlement ionien. Elle n'est pas dans l'abolition du protectorat anglais créé par le traité de 1815, elle est dans le retour à ce protectorat, limité en même temps que créé par le traité. Ce sont les Ioniens eux-mêmes qui ont étendu et agrandi ce protectorat, qui en ont fait une souveraineté; c'est à eux de le restreindre et de le ramener à sa nature primitive. En demandant à l'Angleterre de demander à l'Europe la réforme du traité de 1815, les Ioniens se préparent contre eux une fin de non-recevoir qui peut durer longtemps. L'Angleterre peut leur dire longtemps ce qu'elle leur dit aujourd'hui : « Je ne puis pas faire seule ce que vous me demandez, et je ne veux demander à personne la faculté de le faire. » En réclamant au contraire de l'Angleterre la réforme de la souveraineté établie par la constitution de sir Thomas Maitland et le retour au protectorat de 1815, les Ioniens demandent à l'Angleterre ce qu'elle a le droit de faire. La question n'est plus qu'entre les Anglais et eux : l'Europe n'y est plus pour rien.

C'est avec une grande défiance de moi-même que je pose la question de nationalité autrement qu'elle n'est posée en ce moment aux

Iles-Ioniennes, et que j'y introduis deux degrés, le premier qui est la revendication de l'autonomie de l'état européen reconnu par le traité du 5 novembre 1815 sous le titre *des états unis des Iles-Ioniennes*, le second qui est l'abolition du protectorat anglais. Les Ioniens me semblent avoir franchi le premier degré sans s'y arrêter, et les Anglais ne me semblent pas avoir beaucoup regretté cette précipitation. Les Ioniens disent : « Nous voulons l'abolition du protectorat anglais et l'annexion au royaume de Grèce; nous voulons cela, et point autre chose. Jusqu'à ce que nous l'obtenions, nous refuserons toutes les propositions que vous nous ferez. » C'est ainsi qu'ils ont refusé les propositions de M. Gladstone. L'Angleterre répond : « Le protectorat ne sera point aboli, et si vous refusez obstinément de délibérer sur les propositions que je vous fais, le haut-commissaire se passera de votre concours et administrera sans vous, sinon contre vous. »

Voilà où en est le débat aujourd'hui entre l'Angleterre et les Iles-Ioniennes, débat sans issue, si nous nous arrêtons aux faits tels qu'ils se présentent en ce moment. Si au contraire, laissant un instant de côté les faits et les difficultés, nous regardons aux doctrines, l'aspect change, et le débat devient intéressant et plein d'avenir. La doctrine qui est débattue en effet n'est rien moins que la doctrine de la nationalité, qui doit ébranler et renouveler l'Orient. Cette doctrine est proclamée avec persévérance par les actes du parlement ionien, peut-être même le parlement et la presse des Iles-Ioniennes ne se sont attachés à proclamer obstinément cette doctrine et à en demander l'application immédiate que pour témoigner qu'elle est l'instinct et le sentiment universel et incontestable de la race hellénique. De ce côté, la persévérance des Ioniens est une bonne politique, quoiqu'elle soit plus de l'avenir que du présent. En effet, loin de reculer, la doctrine de la nationalité fait chaque jour des progrès en Orient. Les dépêches de sir John Young l'admettent; le *Quarterly Review* de 1852 s'y rattache, comme à la règle nécessaire de l'avenir; M. Gladstone ne la conteste pas. Que lui reste-t-il donc à trouver? L'à-propos et la pratique : l'à-propos, qui se compose de deux choses, du hasard propice des événemens, et du soin qu'il faut mettre à ne point se créer soi-même d'obstacles, à ne point bâtir de mur pour aller s'y heurter le front; la pratique, qui se compose aussi de deux choses : du temps d'abord, et de plus de l'habileté à marcher pas à pas, sans jamais perdre de vue le but, et sans vouloir non plus y atteindre du premier coup.

SAINT-MARC GIRARDIN.

PHILOSOPHIE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Traité théorique et pratique d'Économie politique, par M. Courcelle-Seneuil.

Il y a pour les sciences des momens critiques : ce sont ceux où leurs langues et leurs procédés se vulgarisent, où il devient facile, même à des esprits faussés ou médiocres, de prendre une certaine importance aux yeux du public. On voit alors se multiplier les travaux sans méthode et sans portée; les bases posées par les maîtres disparaissent sous le fatras des détails. J'ai peur que l'économie politique n'en soit là : elle présente dans son état actuel des contrastes étranges. La langue d'Adam Smith, de Say, de Bastiat, de Stuart Mill, est comprise, acceptée partout : il se fait un grand remuement d'idées sous l'enseigne économique; mais ce labeur manque d'ensemble et d'autorité. La science n'a pas su encore constater sa légitimité en se résumant d'une manière intelligible pour tous. Quand elle rend des services, ceux qui en profitent en ont à peine conscience; il semble au contraire que le nombre de ses adversaires augmente à mesure qu'elle devient utile. Elle est repoussée par les classes qui aiment à se retrancher dans les traditions du passé, et suspecte aux multitudes où l'on rêve un meilleur avenir. Parmi les hommes d'état qui dirigent l'Europe en ce moment, on en compterait une dizaine qui s'honorent d'être rangés parmi les économistes; mais on en cite beaucoup d'autres, et même des hommes très spirituels, qui trouvent plus simple de nier absolument que l'activité humaine ait

des lois. Cette divergence de sentimens et d'opinions n'est sans doute pas un effet sans cause; je m'étais promis depuis longtemps d'en rechercher l'explication. Il aurait fallu pour cela remonter au principe générateur de l'économie politique, dire où elle va, par quels chemins et comment elle s'est parfois fourvoyée, — montrer, aux lumières qu'elle projette sur l'ensemble de l'histoire, la nature des services qu'elle peut rendre et la cause des résistances qui ralentissent ses progrès. Malheureusement la tâche est difficile, et j'ai dû m'avouer que les travaux antérieurs ne fournissaient pas encore tous les élémens d'une bonne solution.

Après avoir lu et étudié un nouveau traité dont je vais rendre compte, la tentative devant laquelle j'avais reculé m'a semblé plus facile; c'est un devoir pour moi de rendre ce témoignage à M. Courcelle-Seneuil. Son livre n'est pas, à proprement parler, une philosophie de la science. Appelé par le gouvernement du Chili pour professer l'économie politique dans ce pays, c'est le résumé de son enseignement qu'il publie aujourd'hui; mais la méthode rationnelle adoptée par l'auteur, la liaison solide de ses argumens, la nouveauté de plusieurs démonstrations, font sortir de son œuvre une synthèse très satisfaisante. Il y a là évidemment des élémens progressifs, puisque j'y ai trouvé plus de secours qu'ailleurs pour résumer philosophiquement la pensée de l'économie politique. A ce titre, le livre de M. Courcelle-Seneuil mérite d'être analysé attentivement.

I.

On a écrit et disserté de tout temps sur l'administration des peuples; cependant l'économie politique n'a existé à l'état de science que du jour où il a été dit que la création des richesses est un de ces phénomènes naturels auxquels président des lois invariables, et que les nations prospèrent ou s'appauvrissent fatalement, selon qu'elles se rapprochent ou s'éloignent de ces lois. Il n'y a pas plus d'un siècle que cette affirmation est partie d'un groupe de penseurs inspirés par le docteur Quesnay. Frappés par ce trait de génie, des esprits vigilans et sagaces se mirent à la tâche en divers pays, et on n'a pas tardé à dégager un bon nombre de faits et d'observations au moyen desquels on a essayé de constituer un corps de doctrine.

Il était impossible dans l'origine qu'un pareil travail se fît avec une complète indépendance d'esprit. Le désir de porter remède aux abus qu'on observe est si naturel que, même en faisant de la science pure, chacun fut influencé à son insu par les besoins de son pays et de son époque. En France, les préoccupations dominantes avant 1789 se rapportaient aux progrès de l'agriculture, gênée surtout

par les barrières intérieures, aux abus occasionnés par les jurandes et les maîtrises, et avec les physiocrates la science se résume dans ces quatre petits mots : laisser faire, laisser passer. En Angleterre, où grandit une classe industrielle à côté d'une agriculture privilégiée, Smith et ses disciples s'appliquent à prouver que l'industrie manufacturière est aussi productive de richesses. En Italie, où l'on aime à se rappeler la glorieuse indépendance politique conquise autrefois par le commerce, on accorde une importance suprême aux questions monétaires. L'Allemagne, tourmentée par le rêve de son unité nationale, voudrait inventer une économie politique allemande, ce qui serait aussi ingénieux qu'une chimie prussienne ou une physique bavaroise. Après les guerres de la révolution, l'industrie profitant du développement des arts pacifiques et gagnant chaque jour en importance, on se préoccupe des échanges internationaux, si bien que le libre échange devient aux yeux du public l'essence même de la science. En ces derniers temps enfin, l'économie politique, appelée comme auxiliaire par les classes qui se sentent menacées, prend bravement à partie les sectes socialistes, au risque de délayer ses théories dans une polémique de circonstance.

A toutes ces époques, je le répète, les tentatives faites pour constituer scientifiquement l'inspiration de Quesnay ont été diversement influencées par les tendances du moment. Certes je suis loin de méconnaître l'immensité du travail accompli depuis un siècle et les services rendus. Il y a eu une foule de traités généraux et de monographies de la plus haute valeur. Chez les maîtres, la perspicacité devient souvent du génie. L'école, prise dans son ensemble et sous ses drapeaux divers, a dissipé nombre de préjugés : elle a lancé en menue monnaie tout un trésor d'idées utiles; mais le temps aussi fait son œuvre éternelle : il élargit sans cesse la scène des événemens, et provoque ainsi des besoins intellectuels nouveaux. Les sociétés européennes, en faisant à l'industrie une place de plus en plus large, préparent pour l'économie politique une phase nouvelle. Il serait aussi déraisonnable, aussi dangereux de surexciter l'énergie industrielle sans corriger les mauvaises lois économiques qu'il serait difficile de fabriquer beaucoup avec des moteurs défectueux. Nous marchons donc probablement vers un temps où il faudra que la science, mieux comprise et suffisamment vulgarisée, cesse d'être une curiosité d'école pour devenir un principe social, une force active.

L'économie politique, dans son état actuel, répond-elle aux exigences de la situation? Elle a conquis beaucoup de vérités, mais est-elle en mesure de les produire avec cette netteté d'affirmation

et de preuves, cette splendeur du vrai nécessaire pour subjuguer les esprits indifférens ou prévenus? Non malheureusement. Rossi écrivait, il y a vingt ans, en tête de son cours : « Dût-il rougir pour la science, l'économiste doit avouer que la première question à examiner est encore celle-ci : qu'est-ce que l'économie politique? quels en sont l'objet, l'étendue, les limites? » Depuis Rossi, on a cependant fait quelques pas : entre une vingtaine de définitions proposées, on est à peu près tombé d'accord sur les formules qui marquent le mieux le caractère et la portée de la science (1); mais ce qu'il fallait pour maîtriser l'opinion, c'était une synthèse résumant les travaux accomplis en les rattachant aux données principales de la philosophie et de l'histoire, exacte et forte pour les gens instruits, assez lumineuse pour les intelligences réduites aux simples lumières du bon sens.

Je ne sais pas si M. Courcelle-Seneuil, en commençant son livre, était placé au point de vue que je signale. Son exposé, d'une gravité et d'une réserve qui ne se démentent jamais, sans un seul mot ressemblant à une critique pour ses devanciers, n'annonce guère un auteur tourmenté du besoin de redresser les torts. C'est peut-être à cette disposition de son esprit que nous serons redevables du mérite et de l'opportunité de son livre. Sans s'inquiéter des controverses d'école ni des préjugés du public, ne songeant qu'à coordonner les élémens qui l'encombraient, il a appliqué la méthode sévère recommandée par les plus grands philosophes pour la recherche des vérités naturelles ou abstraites. Ce qu'il a essayé, c'est précisément ce qu'il faut accomplir, quand une science, envahie par la confusion, a besoin de dégager ses principes; c'est, à mon avis, ce qu'il y avait de plus pressé à faire pour l'économie politique.

Supposons une assemblée où beaucoup d'idées seraient agitées tumultueusement. Le moyen de parvenir à s'entendre serait de discerner d'abord un fait si simple, si éblouissant d'évidence, qu'il fût nécessairement adopté comme vrai par tout le monde; puis on attacherait à ce point solide un second, un troisième fait de même nature, et toujours ainsi jusqu'à ce qu'on épuisât l'enchaînement des points incontestables. Enfin, de toutes ces vérités confirmées par l'assentiment général, on tâcherait de faire sortir la conclusion utile, la synthèse. La méthode qui féconde les sciences et assure leur autorité suit un procédé semblable. M. Courcelle-Seneuil a donc commencé par poser comme fait indiscutable ce qui suit :

(1) On consultera avec fruit à ce sujet le travail d'un économiste zélé et judicieux, M. Joseph Garnier. Il est intitulé : *But et Limites de l'Économie politique*, et se trouve dans un recueil d'opuscules du même auteur, publié récemment sous ce titre : *Élémens de Finances, de Statistique*, etc.

« chacun tend à satisfaire ses besoins avec le moindre travail possible. » L'axiome semblera naïf à force d'évidence : on en trouve de pareils au point de départ de chaque étude. Celui-ci est pour l'économie politique un principe générateur, comme la fameuse phrase dont Descartes a fait sortir sa méthode, ou, si l'on veut, comme la théorie du levier en mécanique. N'est-ce pas à ce désir instinctif et général d'augmenter ses jouissances et de diminuer sa peine que l'industrie doit ses progrès incessans?

La première condition d'une bonne méthode est de limiter exactement le champ qu'on veut explorer. Pour M. Courcelle-Seneuil, l'économie politique n'est qu'une branche de la science sociale : elle se borne à étudier les services industriels comme productifs de richesses. Cette limitation est presque généralement adoptée. Il y a cependant des personnes disposées à croire qu'on matérialise l'enseignement, qu'on le déshonore en le renfermant strictement dans l'étude des phénomènes de production matérielle. Cette tendance est particulièrement remarquable dans une petite et respectable école où Bastiat a laissé des traditions de sentimentalité. L'homme, dit-on, l'agent producteur, étant constitué par l'union du physique et du moral, l'âme étant le moteur de la machine, comment négliger les influences morales dans les phénomènes qui déterminent la prospérité ou la décadence des nations? Cet argument n'est pas fait pour embarrasser. L'enseignement économique n'a de valeur qu'en raison de sa certitude : il ne peut arriver à la certitude que dans l'ordre des faits naturels, permanens, invariables. Sans méconnaître la double essence de l'homme, il s'occupe avant tout et particulièrement de sa portion mécanique pour ainsi dire, de ses instincts immuables dans leurs rapports avec la fécondation des ressources de la nature. Mettre en relief des faits certains et universels, si peu nombreux qu'ils soient, c'est sa vraie grandeur, sa noblesse scientifique. On l'affaiblirait si, pour en faire une sorte d'encyclopédie sociale, on prenait en considération l'autre élément constitutif de l'homme, le sentiment avec sa spontanéité et ses caprices. A mesure que la certitude irait en s'amoindrissant, on glisserait dans l'empirisme. Je suis loin toutefois de méconnaître l'influence des causes morales, même dans la production des biens matériels; mais, quand ce genre de force intervient, l'économiste sort du domaine restreint de la science pure pour passer dans celui de l'art. Ceci demande explication.

Les meilleurs esprits entre ceux que l'économie politique reconnaît pour ses maîtres ont senti la nécessité de faire cesser la confusion de la science et de l'art, de la théorie et de l'empirisme. Rossi notamment est revenu sur ce point dans plusieurs de ses le-

çons. Un homme que les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié, Charles Coquelin, a interprété le vœu de ses devanciers en écrivant dans la vaste encyclopédie dont il a dirigé la publication : « Dans l'ordre économique, il faut bien le reconnaître, les travaux d'art et les études scientifiques demeurent encore, sinon entièrement mêlés, au moins confondus sous une dénomination commune. On a essayé quelquefois, à ce qu'il semble, d'en faire la séparation; mais ces tentatives, mal dirigées et faites le plus souvent sans une vue bien nette du résultat à obtenir, n'ont pas abouti jusqu'à présent (1). »

Le fait qui saisit tout d'abord dans le traité de M. Courcelle-Seneuil est cette séparation de la science et de l'art tentée méthodiquement pour la première fois, et je dois ajouter accomplie d'une main vigoureuse. Pour marquer plus nettement la différence, il propose deux noms nouveaux : l'un, correspondant à la théorie, *ploutologie* ou science de la richesse; l'autre, applicable à la pratique, *ergonomie* ou arrangement du travail. Le nom primitif et consacré par l'usage, celui d'*économie politique*, ne reste plus que comme une dénomination générale rattachant deux spécialités distinctes, de même que le mot *médecine* implique la synthèse de toutes les études médicales. Voici d'ailleurs comment l'auteur justifie cette innovation.

La condition d'existence pour l'homme est d'approprier sans cesse à son usage le monde extérieur. Ce qui est évident pour les individus est applicable aux sociétés. Les nations sont plus ou moins favorisées par les circonstances naturelles, influencées plus ou moins heureusement par les institutions qui les régissent : c'est pourquoi elles n'arrivent pas toutes à un même degré de richesse. Néanmoins, quelles que soient les conditions dans lesquelles leur activité productrice s'exerce, on y peut distinguer certains phénomènes qui se reproduisent d'une manière constante, universelle, et certains résultats incessamment diversifiés, en raison des accidens de localité ou des règlemens arbitraires. Dégager la loi permanente du fait accidentel, vérifier l'existence de ces phénomènes qui se manifestent toujours et partout, parce qu'ils dérivent des instincts de l'humanité, en montrer la raison d'être, la nécessité providentielle, c'est faire de la science abstraite et désintéressée, et tel est le programme de la ploutologie. Si l'on va plus loin, si l'on recherche par l'analyse comment les phénomènes essentiels sont modifiés par les arrangemens arbitraires des sociétés; si l'on se demande par quelles combinaisons on pourrait élever un pays à un

(1) Article *Économie politique*, dans le *Dictionnaire de l'Économie politique*.

plus haut degré de richesse, on passe sur le terrain de l'ergonomie, on devient un artiste en politique. La science arrive ou du moins se flatte d'arriver à la certitude, en ce sens qu'elle réside en un petit nombre de formules exprimant des faits positifs, indépendamment de toute application. L'art au contraire n'est qu'une pratique incertaine, puisque son caractère est d'être diversifié à l'infini par la dextérité ou les fantaisies de ceux qui l'exercent. M. Courcelle-Seneuil fait à cette occasion une remarque judicieuse et finement exprimée : « Les sciences, dit-il, doivent être définies par les faits qu'elles étudient, c'est-à-dire par leur objet, tandis que les arts doivent être définis par l'usage auquel ils sont destinés, c'est-à-dire par leur but. » Cette remarque explique pourquoi on a échoué jusqu'ici dans la définition de l'économie politique : la science et l'art y étant confondus, une seule et même définition n'y pouvait suffire.

Le volume que M. Courcelle-Seneuil a livré d'abord au public ne comprend que la ploutologie. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi malgré la juste impatience qu'on peut avoir de connaître les études et les solutions positives d'un penseur qui a fait ses preuves comme homme d'expérience en publiant des traités spéciaux très estimés. Le besoin communément senti étant d'isoler la théorie, d'arriver à constituer un corps de doctrines à la manière des sciences exactes par l'enchaînement méthodique des lois absolues et à l'abri du doute, une pareille entreprise exige toute la lucidité des meilleures intelligences, et il est avantageux de la simplifier en écartant momentanément les détails de l'application.

Cette manière d'aborder l'économie politique aura pour effet d'en faciliter l'étude. En définitive, les lois générales, les principes avérés dont la déduction rigoureuse constitue la science proprement dite, sont en petit nombre. Trois ou quatre pages me suffiraient pour exposer toute la substance de la ploutologie, si je ne devais pas m'arrêter dans le cours de mon analyse pour signaler des différences essentielles entre les solutions de M. Courcelle-Seneuil et celles qui étaient admises avant lui.

Le travail industriel s'opère de trois manières : en transformant les objets dont l'homme sent la nécessité, en les transportant d'un lieu à un autre, ou en les conservant. Ici, remarquons-le bien, l'auteur de la ploutologie introduit une formule nouvelle qui restera dans la science, parce qu'elle est juste et féconde. Pour la première fois il considère comme un travail l'action de conserver, la capitalisation. Si l'épargne est un travail, une rémunération lui est due. De là découle la légitimité de l'intérêt accordé au capital. Nous verrons plus loin comme déduction de ce même axiome que la propriété y trouve une base.

A l'individu qui gagne son pain à force d'activité et de fatigue, il paraîtra d'abord étrange que l'épargne, fonction négative et inerte en apparence, soit classée au rang du travail actif et récompensée au même titre. C'est que, dans l'esprit du vulgaire, l'idée de capitalisation se confond toujours avec celle de richesse. Pour l'observateur attentif, il n'en est pas ainsi. Les gens assez riches pour que l'économie ne leur coûte aucun effort n'existent qu'à l'état d'exception, et quant à ces grands capitalistes qui font tant d'envieux, ils ne sont pas autre chose que des industriels ayant l'agréable et lucrative spécialité d'utiliser les petites réserves. En réalité, les nations s'enrichissent et se perfectionnent bien moins par la thésaurisation de quelques familles opulentes que par les imperceptibles épargnes de la multitude. Le paysan qui amasse pour défricher un coin de terre, l'ouvrier qui parvient à acheter des outils pour s'établir, le bourgeois qui limite ses dépenses personnelles pour faire de son fils un citoyen instruit et utile, l'humble employé qui fait des placemens pour que sa vieillesse ne soit pas sans dignité, voilà, sans qu'ils s'en doutent, les vrais créateurs de la puissance sociale. Mais ce service rendu à la communauté, croit-on qu'il s'accomplisse sans effort et qu'il soit sans mérite? Certes dans cette résistance à la tentation de dépenser, dans cette persévérance à lutter contre la fantaisie, quelquefois même contre un désir légitime, il y a un travail moral souvent plus pénible que le travail des bras, et quand c'est au sein d'une famille pauvre qu'on se prive ainsi en vue de l'avenir, on pourrait bien répéter ce que Montaigne a dit de la continence : « Je ne connais pas de faire plus actif ni plus vaillant que ce non-faire. »

Tout travail industriel opéré avec continuité, même celui qui consiste à économiser, exige un effort, une peine, une certaine violence faite aux entraînemens de la fantaisie : ce fait sera généralement admis, à moins qu'il n'existe encore quelques-uns de ces utopistes qui avaient rêvé le travail attrayant. L'homme est donc sollicité en sens contraires par deux forces divergentes, le besoin qui le pousse au travail et le désir d'échapper à cette peine que le travail occasionne. Le balancement de ces deux forces dans la machine humaine y joue le rôle du pendule qui imprime et règle le mouvement. Il en résulte une disposition naturelle exprimée par la formule dont M. Courcelle-Seneuil a fait son principe générateur.

Il y a eu dans les écoles de longues controverses au sujet des *agens naturels* ou *forces productives*. Quelques théoriciens ramènent tout au travail. M. Courcelle-Seneuil reconnaît seulement deux forces : la terre, considérée comme foyer naturel d'élaboration (*vis naturæ*), et le travail humain appliqué à la transformation, au trans-

fert ou à la conservation des produits. Si l'on se décide à considérer la terre comme un agent, il serait plus juste de dire que les forces productives sont au nombre de trois, et je m'étonne que M. Courcelle-Seneuil n'ait pas introduit cette division, car elle ressort exactement de son analyse. En décomposant le travail humain, il y distingue un effort corporel et un effort intellectuel. Le premier, soumis aux lois de la matière, ne pouvant se développer sur deux points à la fois, est limité dans ses effets par la puissance de celui qui l'exerce; c'est la main-d'œuvre proprement dite. La dextérité et la vigueur d'un ouvrier ne servent de rien à un autre ouvrier, et quand le labeur cesse, l'utilité s'évanouit. Dans l'effort intellectuel au contraire, il y a un résultat qui survit à celui qui l'a produit, et dont les imitateurs profitent indéfiniment et sans sacrifice. Ces acquisitions successives constituent au sein de chaque groupe humain un fonds commun d'expérience, un idéal d'exécution que l'auteur de la ploutologie appelle *l'art industriel* (1). Or cette puissance impersonnelle et collective, cette aptitude diffuse au sein d'un peuple me paraît être une troisième force productive, puisqu'elle est tout à fait distincte de la fécondité terrestre et du labeur individualisé.

Sous ce nom d'art industriel, l'auteur comprend non-seulement les inventions tendant à dominer la matière, comme celles qui procèdent de la mécanique ou de la chimie, mais aussi les combinaisons d'ateliers plus ou moins ingénieuses, la pratique commerciale plus ou moins perfectionnée, la législation et même la discipline morale dans leurs rapports avec la production. De même que l'aptitude industrielle est inégale entre les individus, il y a aussi des degrés nombreux, quant à l'éducation industrielle, entre les divers groupes humains, soit que l'on compare entre eux des peuples divers, soit que l'on considère un même peuple, ou même l'humanité prise dans son ensemble, à des âges différens de leur existence. Ce degré d'avancement dans l'art industriel constitue un fait dont il faut tenir compte dans les spéculations de l'économie politique, de même qu'en physique, avant d'opérer, on doit constater la température générale par laquelle les corps sont influencés. M. Courcelle-Seneuil n'y manque jamais : il a poussé loin l'analyse des forces productives, et les formules qu'il introduit deviendront des instrumens fort utiles pour mesurer la place qu'occupe une société dans l'ordre industriel, comme pour aviser aux moyens d'enrichissement.

Un autre avantage de cette nomenclature est de simplifier beau-

(1) La dénomination n'est peut-être pas fort heureuse; j'aimerais mieux : *l'idéal industriel*, ou tout simplement *l'éducation*. Toutefois, comme la pensée de l'auteur est juste, il n'est pas difficile de la saisir, malgré le vague de l'expression.

coup, ce me semble, un problème sur lequel les économistes ont longtemps disserté sans parvenir à se mettre d'accord. Les auteurs primitifs, et beaucoup de modernes à leur exemple, n'attribuaient le nom de *richesses* qu'aux produits matériels ou aux services matérialisés et ayant une valeur échangeable. D'autres auteurs, à l'exemple de J.-B. Say, se sont laissé éblouir par cette considération, que certaines aptitudes, celles de l'avocat, du médecin, du savant, du prêtre, certaines qualités physiques ou morales acquises par le travailleur ont une utilité, une valeur, et contribuent évidemment à l'enrichissement des sociétés : comme il leur répugnait de négliger ces élémens, ils ont admis une classe de *richesses immatérielles* qu'ils portent à l'actif, pour ainsi dire, dans l'inventaire de la communauté. Si le tort des premiers théoriciens est de ne voir que l'effet produit, le tort des seconds est de confondre l'effet avec la cause. Je crois qu'avec la nomenclature des forces productives proposée par l'auteur de la ploutologie, il n'y aurait plus à discuter à propos des richesses immatérielles. Le savoir, l'intelligence, la dextérité ingénieuse et autres utilités de ce genre se classeraient au nombre des élémens producteurs compris sous le titre d'art industriel, et on réserverait le nom de richesses pour les produits matériels susceptibles d'être appropriés et échangés.

M. Courcelle-Seneuil n'a pas envisagé la consommation comme une branche spéciale de l'économie politique. A ses yeux, les faits de cet ordre se confondent avec les phénomènes de production et de distribution; il est d'accord en cela avec M. Rossi et M. John Stuart Mill. Ce chapitre d'ailleurs ne me paraît offrir aucun point de vue particulier. A propos de la population au contraire, l'auteur de la ploutologie se sépare nettement de l'école et prend une position distincte.

Il est incontestable que le nombre des hommes réunis en société a pour mesure l'étendue des ressources créées par l'industrie. Le mystérieux rapport qui existe entre l'ensemble des travaux producteurs et le mouvement en plus ou en moins des populations est sans doute déterminé par une loi générale : s'il en est ainsi, il y aurait un intérêt suprême à constater cette loi. Malheureusement, la question, abordée d'une manière incidente par Malthus, n'a pas été bien posée dès l'origine (1) : d'une controverse faussée par les passions politiques, il est sorti une doctrine vraiment désolante : tout le monde la connaît, car elle a le mérite de la clarté, et peut être enfermée tout entière en peu de mots. L'espèce humaine a une tendance organique

(1) Nous avons eu occasion de raconter dans une étude déjà ancienne sur *Malthus* comment le philosophe anglais avait été dominé par ses relations de famille et par les préoccupations de son époque. — Voyez la livraison du 1er avril 1846.

et virtuelle à s'accroître beaucoup plus rapidement que les moyens d'existence à son usage. La loi naturelle étant que le nombre des êtres humains venus au monde soit disproportionné avec les ressources que le travail peut fournir, il en résulte que beaucoup de malheureux « sont de trop sur la terre, et qu'au grand banquet de la nature il n'y a pas de couvert mis pour eux; » je transcris l'expression du philosophe anglais, tranchante comme le glaive du bourreau. Comment s'opère cette élimination nécessaire pour rétablir l'équilibre entre le nombre des bouches et la quantité des subsistances? Par l'incessante et inévitable destruction de ceux qui sont de trop, de ceux qui sont le plus exposés aux vices, aux maladies, aux défaillances qu'engendre la misère. Essayer de supprimer la misère est une entreprise chimérique : elle est en permanence dans les bas degrés de l'échelle sociale en raison de la surabondante fécondité départie à l'espèce humaine. Le seul moyen, s'il en est, de réagir contre cette fatalité est d'observer la prudence dans le mariage, de ne pas donner l'existence à des enfans pour lesquels on n'entrevoit pas un sort décent et tolérable.

Malthus est le théoricien de la misère : il a proclamé pour ainsi dire la légitimité de son règne. Triste mission et triste succès! Sa doctrine heureusement est fort ébranlée; mais il ne s'agit pas de la réfuter ici. Je m'en tiendrai à une observation qui va me ramener au livre de M. Courcelle-Seneuil. Ce prétendu principe de la population formulé par Malthus, et dont les économistes ont si complaisamment accepté la solidarité, est pourtant en dehors de l'économie politique : il soulève des problèmes de physiologie et de morale, mais il ne rattache en aucune façon le mouvement de la population au mouvement industriel. A quoi bon sonder les mystères de la production et de la distribution des richesses? Ils sont sans influence sur le sort des classes nécessiteuses, s'il est vrai, comme le dit Malthus, que la misère provient d'une pullulation presque inévitable parmi les peuples, et que pour une ration produite il se présentera toujours deux consommateurs, dont un doit périr. M. Courcelle-Seneuil écarte les considérations de physiologie, assez incertaines d'ailleurs, sur la fécondité de l'espèce humaine. Le mérite de ses formules est d'être uniquement ramenées aux faits économiques. Voyons comment il raisonne.

Après avoir admis, suivant l'évidence, que le nombre des hommes dans une société est en rapport avec les ressources créées par le travail, on doit remarquer que ce mot *ressources* est applicable non-seulement aux denrées alimentaires, mais à tous les produits échangeables. Un peuple qui produirait spécialement du charbon, du fer, des étoffes, et qui pourrait les offrir à des prix séduisans, ne manquerait pas plus de pain qu'un peuple producteur de blé, pourvu

toutefois que sa liberté commerciale ne fût point paralysée par de stupides règlemens. Cette observation si simple est importante : elle renverse tout d'abord la fameuse proposition sur laquelle Malthus a échafaudé son système (1), car en supposant que la multiplication des hommes fût toujours plus rapide que celle des subsistances, ce qui n'est aucunement démontré, il n'y a pas de limite assignable à la fabrication des marchandises avec lesquelles les alimens peuvent être achetés.

Dans toute société, quelle qu'elle soit, la quantité de ressources créées est la résultante nécessaire de son état économique : exprimons cette quantité par 1,000. Il y a pour chaque individu un minimum de consommation, au-dessous duquel il ne lui serait pas possible de descendre sans que son existence fût compromise : représentons ce minimum par une moyenne dont l'expression sera 10. Il est évident que, dans une société ainsi ordonnée, le plus haut chiffre auquel la population pourra s'élever ne dépassera pas 100; mais dans toutes les sociétés connues le partage des objets consommables est très inégal entre les parties prenantes : il est nécessaire, comme moyen d'émulation, qu'il en soit ainsi. Il y a des individus qui absorbent à leur profit beaucoup plus de choses utiles que certains autres : il y a aussi des consommations improductives qui ne profitent à personne. Plaçons-nous donc dans ce milieu imaginaire que nous venons de prendre pour exemple, et admettons que 20 consommateurs absorbent le double de ce qui a été considéré comme le minimum, soit une quantité égale à 400; l'excédant à partager sera réduit à 600, et cet excédant ne pourra pas faire subsister plus de 60 individus. Dans cette hypothèse, le chiffre de la population totale tomberait forcément à 80. Supposons encore que dans cette même société on détruisît en consommations inutiles des ressources dont la quotité pourrait être exprimée par le chiffre 100 : voilà encore dix existences devenues impossibles, et le chiffre de la population va tomber nécessairement à 70. Cette déduction est d'une telle évidence qu'elle ne comporte aucune contradiction : il suffit de l'énoncer pour qu'elle soit acceptée. M. Courcelle-Seneuil, qui aime les formules précises, mais qui ne se défie pas assez de sa tendance à employer le langage algébrique, énonce de la manière suivante la loi qu'il propose d'introduire dans la science : « Le chiffre nécessaire de la population est égal à la somme des revenus de la société, diminué de la somme des inégalités de consommation, et divisé par le minimum de consommation. »

Je préfère de beaucoup cette formule à celle de Malthus : sans

(1) « Les hommes, dit Malthus, se multiplient suivant une progression géométrique, comme 2, 4, 8, 16, tandis que les subsistances ne peuvent être multipliées que suivant la progression arithmétique 1, 2, 3, 4. »

contredire en rien ce qu'il y a de vrai dans les assertions de celui-ci, elle n'implique pas la fatalité de la misère : elle rattache et subordonne le mouvement de la population au mouvement industriel. Suivant le philosophe anglais au contraire, la population serait toujours et nécessairement exubérante et affamée, quels que fussent les effets et les résultats de l'industrie, de sorte que l'homme d'état, en présence d'une misère inévitable, n'aurait qu'à se croiser les bras et à gémir. On serait tenté de reprocher à M. Courcelle de n'avoir pas assez insisté sur cette différence. J'essaierai de la faire ressortir un peu plus loin, en montrant les rapports de la théorie à l'application.

Des discussions très animées ont eu lieu en ces dernières années à propos de ce qu'on appelle la *loi de la rente*. En mettant le problème au concours, l'Académie des sciences morales et politiques l'a énoncé de manière à faire sentir qu'elle adoptait la théorie à laquelle est attaché le nom de Ricardo, et qu'elle demandait moins une recherche nouvelle et indépendante qu'une démonstration définitive en faveur de la théorie la plus ordinairement adoptée. Après un premier concours sans résultat, l'Académie a reçu seulement deux mémoires à la seconde épreuve, et elle a décerné le prix à l'un des concurrens sans témoigner bien nettement que les doutes avaient été éclaircis. D'où vient cette irrésolution? C'est, je crois, qu'en étudiant cette question, il est arrivé ce qui est si fréquent sur le terrain de l'économie politique. Au lieu de dégager d'un phénomène très complexe le fait évident, incontestable, et de l'élever à la hauteur d'un axiome scientifique, on s'est préoccupé des conséquences; on a disserté sur les effets de la mise en valeur des terres, et les solutions ont varié autant que les points de vue politiques.

En vertu d'une analyse trop connue pour qu'il soit nécessaire de la reproduire ici, Ricardo avait prétendu démontrer que la terre donne une rente représentative de sa fécondité naturelle et indépendante du fermage destiné à rémunérer le capital incorporé au fonds, que cette rente n'augmente pas le prix des denrées, et que le propriétaire peut la toucher en sûreté de conscience. Dès qu'on s'empare de cette proposition pour y puiser des argumens pour ou contre le droit des propriétaires fonciers, ainsi qu'on l'a fait en Angleterre à propos de la libre introduction des céréales, ou en France pendant la fièvre socialiste de 1848, on sort du cadre de la science exacte pour se lancer dans les vagues régions de l'hypothèse. Veut-on opérer selon la rigueur scientifique? Il faut s'en tenir à énoncer dogmatiquement le fait avéré, sans s'inquiéter de l'usage que les praticiens en peuvent faire. Il est incontestable, en thèse générale, que les terres les plus fécondes et les plus favori-

sées sont utilisées les premières, et qu'à défaut des sols de premier choix, on met en culture des terrains dont la richesse naturelle est moindre. Il est de la même évidence que si l'on veut augmenter les ressources alimentaires, non par l'extension des cultures, mais en y appliquant plus de soins et de dépenses, les récoltes n'augmenteront pas dans la proportion du capital engagé : la progression sera décroissante; il arrivera même un moment où la multiplication du capital ne multiplierait pas le produit (1). Or les derniers venus, produisant plus chèrement que par le passé, sont obligés de vendre plus cher. Les anciens producteurs profitent de la plus-value. Ce résultat est tellement nécessaire, qu'il se reproduit dans l'industrie manufacturière. Cent fabriques qui fournissaient une marchandise sont devenues insuffisantes par l'effet d'une population croissante : il y a place pour dix fabriques nouvelles. Si les conditions d'établissement pour celles-ci sont telles qu'elles ne peuvent produire au même prix que les autres, et si néanmoins leur fabrication trouve des acheteurs, il y aura une hausse de prix correspondante sur toutes les marchandises de même espèce, car, la demande balançant l'offre, aucun marchand ne donne pour 10 ce que son voisin peut vendre 12.

Voilà les faits tels qu'ils ressortent de la subtile et rigoureuse analyse de Ricardo, et je ne crois pas qu'il soit possible de les contester. Dans cette fameuse loi de la rente, le fait essentiel et de nature à frapper l'observateur par son évidence est donc un phénomène agissant sur la formation des prix, et qui pourrait être ainsi formulé : « Tant que l'offre d'un produit ne dépasse pas les besoins, le prix de cet article est réglé par la dépense du producteur qui travaille le plus chèrement. »

La loi de la rente (je lui conserve ce nom malencontreux pour me conformer à l'usage) est d'ailleurs en corrélation avec une autre loi, celle des *débouchés* (2), qui agit en sens contraire et tend à en amoindrir les mauvais effets. Si l'une détermine la progression inévitable des prix sous l'influence d'une population croissante, l'autre montre les débouchés devenant plus nombreux au sein d'une population qui s'agglomère. A mesure que les produits trouvent plus d'acheteurs, la division du travail s'opère naturellement. Chacun se restreint à la spécialité la plus conforme à ses aptitudes, s'y ap-

(1) Supposons une terre sur laquelle on dépense ordinairement 100 francs pour obtenir 10 mesures de blé. Si vous y appliquez 200, 300, 400 francs, vous n'obtiendrez pas 20, 30, 40 mesures. A chaque avance plus forte, la proportion de la récolte faiblira. Elle sera peut-être de 15, de 18, de 20 mesures, et dans cette hypothèse la mesure de blé, qui coûtait 10 francs à l'origine, aura pour prix de revient 13, 16 et 20 francs.

(2) Encore un mauvais nom qui ne correspond pas à l'ampleur de l'idée. On s'entendra un jour, je l'espère, pour changer les dénominations.

plique, y acquiert une dextérité supérieure, y introduit des économies par des inventions successives. Les transports sont plus faciles et moins coûteux en raison de la densité de la population qui fraie les chemins et rapproche les distances. Ainsi la tendance à l'enchérissement, inévitable à mesure qu'augmente le nombre des consommateurs, se trouve atténuée par ce progrès industriel que détermine l'élargissement des débouchés.

En ce qui concerne la loi de la rente et la loi du débouché, M. Courcelle-Seneuil n'a pas précisément innové, si ce n'est qu'il les classe parmi les phénomènes de production, tandis que dans les traités ordinaires elles sont considérées comme des faits de distribution. Cette différence tient à son plan et à sa manière de procéder. Appliqué à dégager le fait qui lui semble incontestable pour l'élever à la puissance d'une loi scientifique, il n'a reconnu les caractères d'une loi générale qu'au double fait que je viens d'exposer, l'influence corrélative des mouvemens de la population sur la propriété territoriale et sur l'industrie. Ces phénomènes ne se rapportent en effet qu'à la production des richesses. Certes ce n'est pas un médiocre mérite que cette dextérité à dégager la formule scientifique, à dissiper la confusion qui existe dans tant d'autres livres par le mélange incessant de la théorie et de l'application.

Le second livre de la ploutologie est destiné à exposer comment les choses produites et appropriées aux besoins de l'homme arrivent jusqu'aux consommateurs : c'est là, à mon avis, la partie originale et caractéristique de l'œuvre.

Le phénomène de la production des richesses est, comme on vient de le voir, dominé par certaines lois simples, essentielles, invariables, auxquelles l'humanité ne peut se soustraire, quel que soit d'ailleurs le milieu social où l'on opère; il n'en est pas de même quant à la dissémination des richesses produites; ce second ordre de phénomènes est incessamment diversifié par toute sorte de causes fortuites, d'arrangemens systématiques et arbitraires. En considérant les diverses sociétés passées ou présentes, il serait peut-être impossible de signaler deux peuples où la distribution eût été effectuée suivant des lois absolument semblables. Faut-il conclure de là que les accidens de distribution sont des jeux du hasard échappant à toute coordination scientifique? Ce serait aller beaucoup trop loin. Observateur calme et attentif, M. Courcelle-Seneuil constate que les divers phénomènes de cet ordre peuvent être ramenés à deux modes élémentaires, — distribution par voie d'autorité, — distribution suivant la liberté. Il est important d'insister sur cette distinction.

Au premier de ces deux modes se rapportent les innombrables cas où le pouvoir suprême intervient et influence par ses règlemens

la pondération naturelle des services et des récompenses. Par exemple, lorsqu'on prélève au moyen de l'impôt une partie des richesses créées pour rémunérer les fonctionnaires publics, lorsque l'on constitue un monopole au profit d'une classe et au détriment des autres, lorsque des mesures administratives faussent le cours normal des marchandises et des salaires, dans ces cas divers comme dans mille autres l'influence du pouvoir souverain se fait sentir et modifie par voie d'autorité le partage des richesses acquises.

Le second mode de distribution, celui qui procède de la liberté, implique un état de choses dans lequel, en l'absence de règlemens arbitraires, l'individu dispose souverainement de son travail et de la portion de capitaux qu'il a réalisée. Dans l'idéal de ce système, les prix des objets matériels comme la solde des différens labeurs s'établiraient en vertu d'une loi unique et toujours respectée, celle de l'offre et de la demande; les produits ne parviendraient aux consommateurs qu'au moyen d'échanges librement consentis, et de cette manière chacun serait rémunéré exactement dans la proportion des besoins que la société aurait des produits dont il dispose et des services qu'il peut rendre.

Ce rôle simultané de l'autorité et de la liberté dans l'expansion des fruits du travail ne peut pas être mis en doute : il faut classer le fait au rang de ces axiomes scientifiques si simples et si évidens qu'en les entendant énoncer chacun se figure les avoir connus de tout temps, et qu'on est étonné de voir un écrivain prendre la peine de les démontrer. Il n'y a que les profonds penseurs qui savent combien il faut de puissance philosophique pour formuler et vulgariser ces vérités primordiales qui existent à l'état latent dans tous les esprits. On a écrit des montagnes de livres sur l'économie politique, et cependant je ne connais pas un seul traité antérieur à celui de M. Courcelle-Seneuil où cette distinction entre les deux modes élémentaires de distribution soit établie d'une manière saisissante. En analysant le phénomène dont il s'agit, les théoriciens ont opéré dans le vide, pour ainsi dire. Sans prévenir leurs lecteurs, ils ont raisonné dans l'hypothèse d'une société idéale où les transactions se régleraient sous l'empire de la concurrence, par contrats librement débattus et consentis. Écoutez-les lorsqu'ils exposent comment les produits du travail collectif arrivent par parties inégales à la disposition des consommateurs, comment se pondèrent, en vertu de l'offre et de la demande, l'intérêt du capital, les profits de l'intelligence, les salaires du travail manuel, de sorte qu'à les entendre il semblerait que la distribution rémunératrice a lieu infailliblement de la manière la plus équitable, la plus conforme aux intérêts généraux. Le malheur de ces démonstrations, je le répète, est qu'elles s'ap-

pliquent non pas à l'état actuel des sociétés civilisées, mais à un état idéal, où régnerait d'une manière absolue la liberté économique. Or un pareil régime n'a jamais existé nulle part. Dans presque toutes les sociétés passées ou présentes, la distribution s'est effectuée ou s'effectue en vertu de systèmes mixtes (1) où prédomine, suivant les milieux politiques, tantôt un principe, tantôt l'autre.

Par cela même que cette combinaison de l'autorité et de la liberté est un de ces gros faits qui sautent aux yeux dès qu'on prend la peine d'y regarder, les économistes ont négligé de le constater scientifiquement : c'est une regrettable inadvertance. Il en est résulté que leurs théories ne s'harmonisent pas avec les réalités. L'érudit n'y trouve rien qui soit en rapport avec la constitution des peuples anciens. Les hommes engagés dans les luttes politiques, surtout ceux qui cherchent leur clientèle au sein des classes souffrantes, veulent-ils prendre conseil des économistes : ils trouvent dans leurs livres ces considérations idéales applicables à un régime de liberté parfaite qui n'a jamais existé, et comme ces livres ne disent pas comment il se fait que cette prétendue harmonie naturelle est si souvent faussée dans la pratique, comme ils ne montrent jamais la différence existant entre une liberté économique sincère et parfaite et le régime de liberté menteuse des sociétés actuelles, les avocats des classes souffrantes ne trouvent pas dans l'enseignement économique les solutions qu'ils y cherchent; ils le dédaignent comme un bavardage inutile et captieux à l'usage des endormeurs politiques. Ce malentendu a eu pour effet de rendre la science saine et désintéressée de Smith et de Bastiat suspecte aux classes populaires, et de les repousser vers les utopistes, qui n'hésitent jamais à offrir des remèdes pour tous les maux.

Lorsque la distribution des richesses sociales est effectuée ou fortement influencée par le pouvoir souverain, elle n'offre pas matière aux déductions scientifiques. Le propre de la science étant de fournir aux hommes les moyens de connaître et de prévoir, elle doit limiter ses opérations aux faits qui se rattachent à quelque grande loi naturelle et se reproduisent constamment. Si les actes des législateurs sont arbitraires, comment les coordonner? comment appliquer l'analyse et la synthèse à ces myriades de combinaisons po-

(1) On peut citer par exception des régimes où le principe d'autorité prévaut sans partage : telles ont dû être l'Inde et l'Égypte anciennes sous la loi des castes; tel a été l'empire des jésuites au Paraguay; telle serait nécessairement une organisation franchement communiste. L'autre mode admet des exceptions : même sous un système de liberté économique absolue, il y aurait certaines parties de la fortune publique qui devraient être réservées et distribuées en vertu d'actes émanant de l'autorité supérieure. La rémunération des services publics au moyen de l'impôt est nécessairement un fait de distribution par autorité.

litiques, religieuses, administratives, policières, imaginées depuis qu'il y a des sociétés humaines pour que celui-ci profite plus ou moins du travail de celui-là? Au contraire, dans l'hypothèse d'une distribution où rien ne gênerait la liberté des contractans, tout devient normal et rationnel; les aptitudes et les efforts s'enchaînent, s'équilibrent, s'harmonisent comme par enchantement.

Qu'on admette, comme une vérité incontestable, que toute créature humaine apporte en naissant le désir du bien-être et la crainte du mal physique, et que chacun cherche à satisfaire ses besoins réels ou factices au prix du moindre travail possible : avec cet axiome, on possédera le moteur qui va mettre en mouvement les rouages si compliqués de l'industrie humaine. Deux hommes, appliquant leur activité à des travaux différens, ne tarderont pas à échanger leurs produits, parce qu'ils obtiendront plus de jouissance avec moins d'efforts au moyen de cette division instinctive du travail. De nouveaux producteurs, apportant des objets similaires sur le marché, y provoquent la concurrence. A mesure que le nombre des concurrens augmente, la lutte entre les échangistes devient moins fatale, moins influencée par les instincts égoïstes; elle se rapproche davantage de la stricte justice : l'individu enclin à abuser de sa supériorité rencontre plus d'obstacles pour faire la loi.

On pourrait dire à la rigueur que tout dans le monde aboutit à des produits commerciaux : une marchandise n'est pas autre chose qu'une collection de services matérialisés et passés à l'état d'objet vendable. L'échange des produits contre les services présens ou futurs est donc subordonné aux mêmes lois que l'échange direct (autrement dit achat-vente) des marchandises matérielles. Bref, comme l'oscillation du pendule qui organise toute la vie en mesurant le temps, cette étoffe dont la vie est faite, le simple balancement de l'offre et de la demande est destiné à régler, pour le bien de tous, les transactions si prodigieusement diversifiées auxquelles peuvent donner lieu la spéculation commerciale, le crédit, le placement des capitaux, la solde des fonctions utiles, depuis celles qui exigent une haute intelligence jusqu'à l'humble labeur du manœuvre. Ce même instinct qui pousse chacun à se procurer le plus de bien-être possible avec le moins de travail engendre aussi le progrès industriel. L'individu qui ne se trouve pas suffisamment rémunéré par l'offre qui lui est faite s'applique à perfectionner ses moyens de fabrication, ou à se classer dans une industrie plus lucrative, ou bien encore il tâche d'échapper à la concurrence en inventant des articles nouveaux. La société, prise dans son ensemble, profite de cette émulation et s'épanouit dans la jouissance des besoins satisfaits. Considéré à ce point de vue, le monde apparaît comme une

vaste maison d'enchères publiques où les labeurs de toute sorte sont incessamment vendus et achetés, c'est-à-dire échangés, et en définitive rémunérés équitablement.

Il est bien entendu que ceci s'applique par hypothèse, non pas aux sociétés industrielles telles que nous les avons sous les yeux, mais à un milieu idéal où régnerait une liberté économique absolue et parfaite. Il faudrait, pour réagir contre les préjugés existans, que les économistes eussent le soin de rappeler cette observation dans chacune de leurs pages : je serais tenté de faire à M. Courcelle-Seneuil lui-même le reproche de n'avoir pas assez insisté sur ce point, et de donner parfois matière au malentendu causé par l'inadvertance de ses devanciers. En ce qui concerne, par exemple, le paiement des services industriels, l'usage a consacré une distinction entre l'intérêt du capital, les profits de l'entrepreneur et les salaires de la main-d'œuvre. M. Courcelle-Seneuil supprime le mot *profit* et applique le nom de *salaire* au contingent des entrepreneurs comme à celui des ouvriers, sous prétexte que la rémunération des uns et des autres est soumise aux mêmes vicissitudes, réglée par les mêmes lois. Cela peut être exact en supposant un milieu industriel où rien ne ferait obstacle à l'initiative de l'individu, à la liberté des contrats; malheureusement il n'en est pas encore ainsi dans l'état actuel des nations. Les lois sur le crédit, sur les sociétés industrielles et d'autres encore, un subtil réseau de petits règlemens, font obstacle à cette bienheureuse harmonie des besoins et des aptitudes rêvée par les économistes. Telle est, hélas! la cause des agitations d'atelier, de cet antagonisme que bien des gens supposent éteint quand il n'est pas flagrant, mais qui subsiste néanmoins et réagit d'une façon plus ou moins distincte dans toutes les évolutions de la politique contemporaine.

Je crois que la distinction si heureusement introduite par M. Courcelle-Seneuil entre le rôle de l'autorité et les effets de la liberté a été suffisamment comprise. Est-il nécessaire de mettre en parallèle ces deux principes, et de se demander, comme l'a fait l'auteur de la ploutologie, lequel est préférable? En écrivant ce chapitre, il s'est évidemment fait une loi de la plus rigoureuse impartialité. On sent chez lui la velléité de réagir contre les doctrines trop absolues de l'école qui n'a pas fait la part de l'autorité dans les résultats économiques. Peut-être aussi a-t-il été influencé à son insu par le milieu où son œuvre a été composée. Il écrivait au Chili, dans une société en voie de développement, qui doit beaucoup à la vigilance de son gouvernement éclairé, et pour qui cette tutelle sera longtemps encore un bienfait. Quoi qu'il en soit, la liberté n'a pas à se plaindre du parallèle. L'impression qu'on y puise, c'est que les na-

tions dont l'économie industrielle est le moins faussée par des arrangemens arbitraires développent en elles une force de production supérieure, et acquièrent une richesse qui leur donne la prépondérance dans l'ordre politique. Le principe d'autorité, appliqué sans les correctifs que lui oppose la force des choses, conduirait les peuples au communisme. L'autre système a des tendances contraires, puisque la propriété personnelle, impliquant le droit d'échanger librement ce que l'on possède, est l'essence même de la liberté économique.

Il faut insister enfin sur un genre de preuve qui frappera certainement les esprits philosophiques. J'ai dit plus haut que les actes de l'autorité, accidentels et arbitraires de leur nature, ne comportent pas une nomenclature scientifique, tandis que les faits économiques accomplis sous l'empire d'une franche liberté s'ordonnent systématiquement, d'une manière invariable et rationnelle. N'y a-t-il pas dans ce contraste un grand enseignement? Dans le commun des esprits, les idées d'ordre se trouvent ordinairement associées à l'idée d'autorité, et le mot de liberté, il faut bien l'avouer, provoque instinctivement on ne sait quelle appréhension de désordre. Cela tient à ce que les coups d'autorité, de quelque main qu'ils viennent, ont pour but d'affermir le fait existant, et de procurer une quiétude momentanée à la foule imprévoyante. La liberté, droit aussi vieux que l'homme, mais fait nouveau dans le monde, n'y peut tracer les sillons qui seront fécondés plus tard sans quelques-uns de ces coups de collier qui ébranlent le sol. Ces impressions, que nous puisons dans la sphère de la politique, nous les rapportons, sans y réfléchir, dans la vie industrielle. Contrairement à nos préjugés, l'autorité en matière économique, c'est l'expédient modifiant la règle. L'ordre véritable, le plan providentiel destiné à mettre en équilibre le besoin et l'effort, le service et la récompense, c'est la liberté.

Pour faire voir en quoi M. Courcelle-Seneuil diffère de ses devanciers, j'ai dû revenir sur les généralités de la science économique. Cette partie abstraite et dogmatique, pour laquelle on nous propose le nom de *ploutologie*, se réduit, comme on a pu le voir, à un assez petit nombre de notions, et les lois naturelles mises en évidence paraissent si simples, si élémentaires, qu'on a peine à s'expliquer l'importance que les théoriciens y attachent. Il en est de même pour la plupart des autres sciences. En géométrie, en mécanique, en chimie, les applications découlent aussi d'un petit nombre d'axiomes; mais, quand un esprit alerte et lucide possède ces notions primordiales, il en tire des combinaisons infinies. L'ignorant, voyant les résultats, ne pourra jamais comprendre qu'ils étaient renfermés dans la petite formule, comme l'arbre immense dans le germe imperceptible.

Transportons-nous par l'imagination aux plus belles années du siècle de Louis XIV, vers 1672. Nous sommes, non point parmi les gens vulgaires de l'époque, mais dans un salon, au milieu de cette société si élégante et si curieuse de toutes les choses spirituelles ou instructives. On annonce un savant : c'est le physicien Mariotte. On remarque en lui une émotion inaccoutumée, et celui-ci, dans le naïf orgueil d'un succès récent, annonce qu'il vient de constater une loi naturelle qui ne sera sans doute pas inutile pour le bien de l'humanité. A ce mot, les causeries intimes cessent, et il se forme autour du savant un cercle d'hommes éclairés, de femmes spirituelles, palpitant dans l'attente de quelque sublime révélation. Le savant exprime alors cette loi à laquelle son nom est resté attaché : « Un corps à l'état gazeux est doué d'une force élastique qui varie en raison inverse du volume qu'elle occupe. » On s'attendait à une découverte éclatante, d'un résultat immédiat et palpable, et il ne s'agit au contraire que d'une formule de laboratoire qu'on saisit vaguement, et dont on ne soupçonne pas même les applications. On se figure qu'on a été dupe d'une vanité pédantesque : le cercle formé autour du savant s'éclaircit, et on revient à cet échange de propos aimables et d'ingénieuses frivolités dont tous ces gens d'esprit font leurs délices.

Tout le monde conviendra que les choses se seraient passées comme je viens de le supposer, si l'habile physicien avait fait la première confidence de sa découverte dans ce milieu de gens fort distingués sans doute, mais peu préparés à le comprendre par leurs études spéciales. Poussons la fiction plus loin, et complétons la scène. Sous les complimens que des gens polis ne lui refusent pas, le pauvre Mariotte sent une incrédulité ironique. Piqué au vif, il défend sa thèse avec passion : il affirme que les corps gazéiformes portent en eux-mêmes le principe d'un moteur nouveau, plus puissant que les anciens, et plus docile à la volonté de l'homme : s'oubliant dans une sorte d'extase prophétique, il va jusqu'à dire que, si l'on parvient à discipliner ce moteur dont il a mesuré la force, un pays pourra effectuer cent fois, mille fois plus de travail que ne le comporterait la population réduite au travail des bras, que les vaisseaux traceront leurs routes sur les mers en dépit des vents, que les gens du commun, voiturés par milliers à la fois, feront plus de chemin en une heure qu'aucun des seigneurs qui l'écoutent n'en saurait faire en un jour. Alors ce n'est plus de l'incrédulité qui accueille le pauvre savant, c'est de l'inquiétude et de la pitié : on se demande s'il n'est pas fou. Mais peut-être y a-t-il dans un coin du salon un auditeur attentif et sérieux, familiarisé avec ce genre d'études, et doué du génie de l'application, Denis Papin par exem-

ple. Celui-ci, dans un éclair d'intelligence, comprendra qu'il est possible d'employer la force élastique de l'eau vaporisée ou d'un gaz quelconque à soulever un piston dans un tube. Que cette idée soit matérialisée par un premier essai, les hommes capables de la féconder, les Watt, les Fulton, les Dallery, ne lui manqueront pas, et un moteur, multipliant à l'infini les forces humaines, renouvellera la face du monde.

Il est bien entendu que je ne prétends pas faire une part à Mariotte dans l'invention de la machine à vapeur; cela n'est point de ma compétence. J'ai risqué un exemple fictif qui m'a paru propre à caractériser l'importance de ces formules générales dont les gens inattentifs font si peu de cas, dont les auteurs eux-mêmes soupçonnent rarement toute la portée. Les mécaniciens n'auraient sans doute pas inventé la locomotive, si des savans n'avaient pas mesuré préalablement l'élasticité des gaz et des vapeurs. Les hommes d'état seraient impuissans à perfectionner la mécanique sociale, si des penseurs n'avaient pas divulgué les lois naturelles qui régissent le travail humain. Je vais montrer au surplus la place que l'économie politique occupe dans le monde, et l'emploi qu'on en peut faire.

II.

Le travail incessant de l'homme n'étant pas moins nécessaire à la perpétuité du monde que l'équilibre des corps célestes, n'est-il pas raisonnable d'admettre qu'il y a aussi certaines conditions d'équilibre pour l'activité humaine? Il faut s'attendre à cette objection : si tout est prédisposé pour que l'harmonie existe dans l'ordre industriel, et que le bien-être se propage indéfiniment, pourquoi cet heureux phénomène ne s'est-il jamais réalisé? D'où vient que l'immense majorité des hommes qui ont vécu, qui vivent encore sur la terre, y traînent une existence honteuse et misérable? La réponse est facile.

L'homme n'obéit pas au même genre d'attraction que les corps inertes. Aux yeux de l'économiste, il apparaît tel que nous le présentent la religion et la philosophie : une force intelligente et libre, moralement responsable de ses actes. Quoique subordonné à une loi générale, atome dans un grand ensemble, il conserve néanmoins la faculté d'osciller entre deux limites extrêmes, le mal et le bien, l'égoïsme ou l'abnégation. Nous venons de voir, à propos de l'expansion des richesses, qu'elle ne pouvait être opérée que de deux manières : ou arbitrairement, en vertu de règlemens factices, ou naturellement, avec une entière liberté de transaction, ce qui serait l'idéal du progrès. Eh bien! par une fatalité aisément explicable.

jamais l'industrie n'a été livrée à ses propres tendances. En tous pays et en tous temps, les gouvernemens ont pris à tâche de l'organiser, de la réglementer, de la protéger, de la diriger, conformément au principe social dont ils étaient les émanations.

Ce n'est point un paradoxe que j'émets; l'histoire tout entière est la confirmation du fait que je formule. Où donc l'industrie humaine a-t-elle été libre? Est-ce dans l'antiquité orientale, sous la loi des castes, ou sous l'esclavage plus brutal, plus désespérant encore du monde gréco-romain? Serait-ce sous la servitude féodale, ou quand existaient les corporations d'arts et métiers? Mais 1789! Nombre de gens se figurent en effet que les temps postérieurs à cette date n'ont plus rien de la barbarie du passé, qu'aujourd'hui l'industrie est libre, et que chacun peut développer ses aptitudes sans entraves. Cette erreur presque générale provient de la confusion qu'il est si facile de faire entre la liberté politique et la liberté économique. Les assemblées de 1789 à 1801 ont posé les principes de la liberté dans l'ordre politique et de l'égalité dans les relations civiles; mais, en ce qui concerne l'économie proprement dite, leur œuvre a été faussée : il s'est produit alors, à l'insu des révolutionnaires, un phénomène dont l'histoire offrait déjà plusieurs exemples, et qu'il importe de caractériser.

On sait comment se forment, à l'origine des nations, les aristocraties de race. Un pareil régime peut s'affermir à une condition : c'est que le troupeau, convenablement muselé, sera tenu à distance respectueuse de ses maîtres. Le reste sera l'œuvre du temps. Des types distincts se constitueront à la longue. Les différences d'esprit, d'instinct, d'aspect, de moralité, deviendront si frappantes, si réelles, que la supériorité des privilégiés resplendira, et que la loi politique ne semblera plus qu'une constatation de la loi naturelle. Il y eut un temps, nous l'oublions trop aujourd'hui, où la distance fut aussi grande en France entre le noble et le vilain qu'elle peut l'être encore de nos jours entre le serf et le boyard russes.

Qu'un mouvement quelconque rapproche la distance et que la paralysie des intelligences vienne à cesser, la foule sans nom commence à regarder ses meurtrissures et à en rougir. Les causes de son infériorité et de ses misères ne sont pas pour elle un problème à résoudre. Étant le principe même de la société, elles sont consignées en tête de la loi; elles sautent à tous les yeux : ce sont les priviléges de caste, la répartition arbitraire des charges, la dose inégale de liberté. La foule, qui ne semble vivre que lorsqu'elle possède une formule pour résumer ses doléances, demande alors la *liberté*, et par ce mot elle entend la suppression des faveurs attribuées au seul fait de la naissance, et l'égalité devant la loi dans

l'ordre des relations civiles. Il est à peu près impossible de résister à la multitude quand elle sait nettement ce qu'elle veut, et qu'il n'y a plus moyen de lui faire prendre le change sur l'objet de ses désirs. Rarement aussi une aristocratie attaquée lutte jusqu'au point de succomber. Quand la brèche est trop largement ouverte, elle se sauve en se transformant; elle tend la main aux plus influens de ses adversaires : elle fusionne avec la finance, l'industrie, l'éloquence, le savoir et même le savoir-faire. Ainsi surgit une aristocratie de seconde main, dont la tendance est de rattraper dans l'ordre économique autant qu'elle est obligée d'abandonner dans l'ordre politique. Aux avantages résultant de la race succèdent à petit bruit les faveurs fiscales, les monopoles industriels, les arrangemens administratifs, une discipline factice régentant toutes les professions. De personnel qu'il était, le privilége devint impersonnel, en ce sens que tous les gens habiles peuvent prétendre aux profits qu'il assure. En fin de compte, les anciens privilégiés s'amoindrissent quelque peu dans cette évolution; la grosse masse du prolétariat y gagne quelque petite chose. Le plus net du bénéfice reste à cet élément nouveau qu'on a appelé chez les Romains l'ordre équestre, et de nos jours la bourgeoisie, en détournant ce dernier mot de son sens littéral et primitif : classe dont les limites sont incertaines et flottantes, ouverte à tous et cependant peu accessible; démocratie par son besoin d'indépendance et ses habitudes frondeuses, aristocratie par des priviléges dont elle profite sans s'en rendre compte.

On irait bien au-delà de ma pensée, si l'on supposait que, dans cette période sociale où les priviléges économiques succèdent aux priviléges de naissance, il y a toujours artifice et mauvais vouloir de la part de ceux qui provoquent ce changement et qui en profitent. La préméditation est rare en politique. Le trait saillant, le résultat définitif d'une évolution ne se dégage qu'à la longue, et il n'est compris que lorsque les historiens l'ont mis en évidence. Quand un peuple est averti par des convulsions intérieures qu'un ordre ancien va s'écrouler, chacun cherche à se prémunir, chacun tire à soi pour se faire un lit nouveau et assurer le lendemain : cela est dans les instincts de la nature humaine; mais, dans cette espèce de sauve-qui-peut, les classes supérieures ont nécessairement plus de lumières, plus de dextérité pour faire prévaloir leurs intérêts, et il se trouve qu'après la crise beaucoup de mesures disciplinaires, beaucoup d'incidens imprévus ont tourné à leur avantage. En possession du fait, elles ne tardent pas à invoquer le respect protecteur des droits acquis. Le maintien de certains monopoles devient un moyen de gouvernement. Il faut aussi faire la part de l'ignorance.

Nombre d'abus qui ont fait le plus grand mal en faussant la constitution économique des divers pays y ont été introduits avec les meilleures intentions : c'est ce que prouverait particulièrement l'histoire administrative de la France.

J'avais à faire comprendre comment et pourquoi la liberté industrielle n'a jamais existé franchement jusqu'à ce jour. Exploitation directe et avouée chez les peuples dans la première phase de leur développement, réglementation plus ou moins désintéressée, plus ou moins intelligente dans les temps policés, action énervante des préjugés et de l'habitude, telles sont les causes qui ont altéré l'ordre de la nature et fait prévaloir diverses organisations où la spontanéité individuelle a presque toujours été contrariée. Il n'est donc pas surprenant que les nations n'aient pas encore connu cette heureuse expansion, ce sentiment du bien-être résultant du libre essor des facultés, et que, si bien drapées qu'elles soient dans leur luxe, la plaie des membres inférieurs, la misère, leur ait toujours fait ressentir on ne sait quel agacement maladif qui les prive du repos.

La liberté politique se rapporte à l'état des personnes; c'est l'égalité des individus au sein d'une constitution consacrant les grands principes du droit naturel. Plus humble dans ses prétentions, plus efficace peut-être dans ses effets, la liberté économique ne concerne que le mouvement industriel; elle implique, au profit de tout individu, le droit d'utiliser ses aptitudes dans un milieu où ses efforts ne seront pas amoindris par des combinaisons arbitraires. Je n'ai point à rechercher ici jusqu'à quel point ces deux natures de liberté sont solidaires, et si l'une pourrait exister sans l'autre. Je constate seulement qu'elles sont distinctes, quoique le vulgaire n'en fasse pas la différence. L'obscurité où toutes ces notions sont restées jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle a été un malheur pour le genre humain. C'est pour cela que toutes les révolutions anciennes et modernes ont abouti à des avortemens. Arrivée à ce point où les priviléges de caste sont renversés et où il ne reste plus qu'un subtil agencement de priviléges économiques, la plèbe qui a prêté les mains aux révolutions sans profit marqué pour elle-même se désenchante des théories qui l'ont déçue; son dernier rêve est celui d'une dictature spécialement dévouée à ses intérêts. Triste spectacle qui a inspiré une doctrine tristement célèbre, celle de Vico! Dans cette prétendue philosophie de l'histoire, on nous montre les sociétés condamnées, comme les individus, à parcourir la série des âges depuis la naissance jusqu'à l'anéantissement, et passant ainsi par la théocratie qui les a créées, par la féodalité qui fait leur éducation virile, par la démocratie monarchique ou républicaine qui est leur période de noble maturité, mais qui dure peu et conduit fatalement au despotisme, la dernière étape avant la mort des peuples.

On n'avait pas encore discerné au temps de Vico que si les démocraties n'ont jamais réussi à se constituer d'une manière durable, c'est qu'elles n'avaient pas même la notion de la vraie liberté économique, qui est leur élément naturel, leur raison d'être. Les révolutionnaires de 1789 commençaient à avoir de vagues lumières sur ces points. Ils adhéraient sympathiquement à la nouvelle doctrine du laisser-faire; mais comme la polémique de leur temps avait été spécialement dirigée contre les corporations industrielles, ils crurent avoir suffisamment émancipé l'industrie en proclamant d'une manière générale que chacun serait libre dans le choix de sa profession. Les grandes manufactures, le grand négoce n'existaient à cette époque qu'à l'état d'exception; comment les législateurs auraient-ils pu prévoir les froissemens et les débats occasionnés par les prodigieux développemens de la spéculation industrielle? Aujourd'hui même la masse du public n'est guère plus avancée ni plus curieuse à propos des banques, de la législation commerciale, des échanges internationaux, des exploitations monopolisées et de tous ces arrangemens économiques dont son bien-être dépend. Les études sur ces matières, poussées très loin dans le petit cercle des initiés, n'ont pourtant pas encore acquis cette simplicité, cette splendeur de l'évidence, indispensables pour la vulgarisation des idées.

De même que l'autorité paternelle est nécessaire pour l'éducation des enfans, on conçoit une certaine enfance des sociétés pendant laquelle le principe d'autorité en matière économique peut avoir sa raison d'être; mais il faudrait qu'on prît modèle sur le père de famille qui rend l'essor à ses enfans à mesure qu'il est averti par la tendresse de son cœur que sa vigilance devient moins utile. Malheureusement les princes de la terre n'ont pas l'usage d'en agir ainsi. A part quelques exceptions rares et sublimes, ils se font un métier et presque un honneur de perpétuer, d'accroître leur droit de tutelle. Ici se présente l'occasion d'expliquer comment il s'est fait que le principe d'autorité en matière économique a prévalu jusqu'à nos jours, et comment aussi une dose plus ou moins forte de liberté économique s'est infiltrée dans tous les types de sociétés connus, en dépit des résistances et pour ainsi dire sous la pression de la nécessité. J'emprunterai beaucoup à un chapitre très remarquable de la ploutologie, celui qui commence le livre où l'auteur traite de la distribution des richesses.

C'est l'autorité qui organise les sociétés primitives. Il est naturel que ces êtres prédestinés, en qui rayonnent des qualités supérieures, soient les lumières de la foule. Sous le régime patriarcal comme dans les monarchies de la haute antiquité, remarquons-le bien, la notion de la propriété industrielle n'existe pas. Un nombre plus ou

moins grand de travailleurs accomplissent l'œuvre de production. La distribution des biens acquis se fait par un pouvoir supérieur qui assigne à chacun son contingent. Ce régime doit être assez tolérable à l'origine, parce que la tutelle du chef y est ordinairement tempérée par un sentiment religieux ou paternel, et puis l'espace est vaste pour ces familles peu nombreuses; les richesses naturelles sont surabondantes, les besoins peu développés. Cependant le propre du régime d'autorité est de paralyser une grande partie des forces et des ressources sociales. La population augmente en même temps que les appétits grandissent. Le malaise se fait sentir. On constate que le régime en vigueur est insuffisant pour donner satisfaction aux besoins de la communauté. On commence à avoir idée d'un autre mode de distribution, plus rationnel et plus équitable, où chacun, travaillant selon son intelligence et ses forces, resterait maître et dispensateur des produits de son travail et aurait le droit de les échanger contre les fruits du labeur d'autrui. Alors seulement l'idée et le sentiment de la propriété individuelle, base des sociétés modernes, s'insinuent dans les esprits.

Placez-vous à ce point de vue pour embrasser l'histoire du monde, et vous verrez toujours et partout se produire l'antithèse que je signale. Premièrement, l'autorité, c'est-à-dire le groupe des révélateurs religieux ou des dominateurs civils, organise le travail et règle la distribution des produits de la manière qui correspond le mieux au genre de protectorat personnifié en eux. Secondement, le régime artificiel imposé par le pouvoir directeur laissant bientôt des besoins en souffrance, il se fait au sein des peuples un remuement instinctif, une sourde et mystérieuse élaboration pour amener un régime plus ou moins conforme à cette justice distributive, dont la vague idée existe dans les esprits. Ce mouvement libérateur s'accomplit comme un combat dans les ténèbres, où l'on ne sait pas la portée des coups. Les résultats en sont diversifiés de mille manières, selon les besoins du moment ou le génie des peuples. Que le vieux moule des castes soit brisé par un nouveau principe religieux, que l'esclavage gréco-romain fasse place au colonat servile, et celui-ci au fermage libre; que l'industrie des villes s'émancipe à l'abri des chartes communales, qu'un péage soit supprimé, un monopole renversé, un progrès accompli dans les contrats d'échange, tout cela contribue à l'affranchissement nécessaire. A vrai dire, la lutte pour la liberté politique n'a jamais été au fond qu'une revendication instinctive et confuse de la liberté vraie dans l'ordre économique. Si l'une est le moyen visible, l'autre est le but, aperçu seulement par les gens éclairés.

Cette transformation du principe de distribution arbitraire pour aboutir à la propriété personnelle et à l'échange libre est donc une

œuvre commencée depuis les temps les plus anciens, poursuivie sans relâche à travers toute sorte de vicissitudes et de révolutions, et cependant qu'elle est peu avancée! La lumière s'est faite si lentement dans les esprits, que ce droit de propriété, tel qu'il est consacré par notre code civil, n'a été formulé qu'en 1793 par la convention nationale, et que la liberté des échanges internationaux vient seulement d'être admise par l'Angleterre à l'état de maxime gouvernementale. Ajoutons que chez ces deux peuples précurseurs la théorie n'est pas toujours d'accord avec les faits. En ce moment même, une expérience des plus périlleuses s'accomplit en Europe : si elle échoue, la plus nombreuse des familles chrétiennes, un empire de premier ordre par sa richesse et sa puissance, s'affaissera sans doute sur lui-même en proie à de terribles convulsions. De quoi s'agit-il donc? Est-ce qu'un novateur imprudent prétend réaliser des idées incomprises, quelque utopie suspecte? Non. On s'est aperçu en Russie que la population esclave faiblissait au détriment de la vitalité nationale. On veut lui rendre du ton au moyen d'un peu de liberté. Les paysans russes vont rentrer dans la propriété de leurs personnes, et prétendre, s'ils travaillent utilement, à la propriété de ce qu'ils auront gagné. Voilà ce qui cause tant d'admiration sympathique et aussi tant d'appréhensions! L'Europe chrétienne en est encore là!

Résumons en peu de mots ces données de l'histoire, pour arriver à définir nettement le rôle et la portée de l'économie politique.

L'activité humaine, appliquée à la création des produits matériels nécessaires à l'existence des sociétés, présente dans son développement historique quatre phases bien distinctes :

1° L'âge primitif des castes ou du patriarcat, durant lequel une autorité souvent tutélaire ordonne souverainement le travail;

2° L'esclavage gréco-romain, où l'homme fort asservit l'homme faible pour le faire travailler à son profit : régime plus violent que le précédent, et cependant progressif, parce qu'il est plus fécond, en raison de la faculté d'initiative restituée aux individus libres;

3° L'âge féodal, où le travailleur appartient non plus à un autre homme, mais au domaine qu'il s'agit de féconder, à la fonction qui doit être accomplie dans un intérêt social. Ici le progrès est encore plus marqué, car l'homme de corvée, étant d'ordinaire libéré envers son maître au moyen de certaines redevances, commence à être intéressé à l'augmentation du produit. C'est d'ailleurs pendant cette phase que l'ouvrier des fabriques échappe aux liens de la servitude.

4° L'âge moderne, où les peuples, dans leurs efforts tumultueux pour conquérir la liberté politique, brisent les principales entraves qui comprimaient l'activité industrielle. On est ainsi conduit à une

sorte de liberté économique, imparfaite et faussée, illusoire peut-être pour un certain nombre de producteurs, mais très efficace déjà pour l'enrichissement collectif des nations.

Dans les quatre types sociaux que je viens d'énumérer, le principe d'autorité est le point de départ, et il se manifeste à des degrés différens selon les pays, dans le grand phénomène de la distribution des produits. Cependant le principe contraire, je veux dire l'initiative des individus en matière d'industrie, la propriété particulière, l'échange volontaire des produits et des services, se sont introduits plus ou moins dans les organisations successives, parce que le besoin de liberté se fait sentir tôt ou tard pour raviver les forces sociales quand l'arbitraire les a paralysées. Ainsi s'explique ce mélange d'autorité et de liberté que l'on peut presque toujours discerner dans les arrangemens économiques des peuples. Ce travail plein de douleurs et de mystères qui s'opère au sein des nations, et qu'on appelle vaguement le progrès, semble avoir pour but de rétablir l'homme social dans la plénitude de son activité comme aussi de sa responsabilité personnelle; en effet, si liberté enfante richesse, la richesse, comme moyen d'éducation publique, devient une garantie de moralité, et il se trouve en définitive que le degré de liberté industrielle indique assez exactement la place occupée par les peuples dans l'échelle de la civilisation.

Cette nouvelle synthèse de l'histoire, œuvre de l'économie politique, est pour ainsi dire le dernier mot de son enseignement. Il y a donc dans cette science une doctrine et une méthode. Comme philosophie sociale, ses affirmations viennent aboutir à cet axiome bien simple : liberté dans l'ordre industriel sans autre limite que la loi morale. Comme méthode, elle offre à ceux qui s'intéressent au mouvement des sociétés un recueil d'observations et des procédés d'analyse au moyen desquels ils se rendront compte de la plupart des phénomènes. Sa prétention va rarement jusqu'à indiquer le remède, mais elle aide beaucoup la sagesse de l'administrateur en lui montrant les causes du mal. Si vraiment enfin dans les évolutions historiques le secret mobile a été la revendication instinctive et confuse jusqu'ici de la liberté dans le travail, l'heure semble venue, grâce à l'économie politique, de régulariser ce mouvement, d'en amoindrir les froissemens douloureux, d'accroître pacifiquement la puissance collective des nations en même temps que le bien-être des producteurs.

De ce que l'enseignement économique présente la liberté absolue comme le bién idéal, les gens irréfléchis ou secrètement hostiles à cette doctrine pourraient croire qu'elle implique la négation de tout gouvernement, et qu'il suffirait, selon les économistes, de lais-

ser aller toutes choses au hasard pour faire le bonheur de l'humanité. Il est clair que, si les peuples marchaient rapidement vers une perfection idéale, l'action des gouvernemens deviendrait de moins en moins nécessaire : leur autorité s'évanouirait doucement, comme à la longue celle des chefs de famille, laissant après elle comme un parfum de respectueuse reconnaissance. Les sociétés humaines n'en sont pas là, et dans l'œuvre qui reste à accomplir, on conçoit encore pour l'autorité une tâche active. Nous le voyons par ce qui se passe en Russie : n'est-ce pas elle qui va donner la liberté?

La brusque émancipation de l'industrie ne serait pas sans danger dans nos sociétés, où l'inégalité d'instruction et de prévoyance est si grande. Dans les premiers momens, on verrait les masses abattues par la misère, trop ignorantes pour utiliser leur affranchissement économique, égarées, exploitées indignement en raison même du principe inauguré à leur profit. Le préservatif contre ce danger, c'est l'instruction franchement popularisée, et à cet égard les gouvernemens auraient à rendre des services inappréciables. La tâche à laquelle on a déjà consacré beaucoup d'intelligence et d'efforts semble à peine commencée, tant il reste à faire. A part l'Angleterre, les classes éclairées de l'Europe ont à peine l'idée du bien qu'elles feraient aux autres et à elles-mêmes en vulgarisant l'enseignement économique, ce grand art de lire dans la complication des intérêts; le riche et le pauvre y apprendraient que, même dans l'ordre des intérêts matériels, l'utile et le juste sont une seule et même chose pour chacun et pour tous. Rapport admirable et touchant! Imaginez un homme d'état aussi grand par le cœur que par la pensée, imbu d'études et de traditions, réunissant en lui tout ce qu'il y a de plus avancé et de plus fécond dans la théorie du gouvernement, et toute sa science le conduira à faire pour les peuples ce que fait tout simplement le père pour le fils, le frère pour le frère : donner l'instruction, et puis la liberté.

On trouvera peut-être que j'exagère la portée d'une doctrine qui se réduit au très petit nombre d'axiomes énoncés plus haut. Tel est le caractère des sciences exactes appliquées à la constatation des lois naturelles. Leurs cadres n'admettent que peu de faits, parce que la nature, simple dans son incessante action, n'a pas des procédés multipliés. L'habileté, fruit d'une longue expérience, consiste à voir la relation des lois primordiales avec les phénomènes complexes dont nous cherchons l'explication. Dans l'ordre économique, il serait curieux de montrer la solution des problèmes les plus importans découlant sans effort de quelques principes généraux; mais cela entraînerait à des développemens, à des justifications dont la place n'est pas ici. Je voudrais cependant indiquer, au moins par

un exemple, comment les notions abstraites de l'économie peuvent devenir des instrumens à l'usage des hommes d'état.

Le plus grand intérêt comme le premier devoir de ceux qui gouvernent est d'être éclairés sur le sort des masses populaires. A propos de population, j'ai signalé dans le livre de M. Courcelle-Seneuil une formule qui n'est peut-être pas complète, mais qui énonce un fait incontestable, et mérite à ce titre d'avoir place dans le cadre de la science. — En supposant, dit-il, un revenu, une ration d'entretien au-dessous de laquelle l'existence deviendrait impossible, le nombre de ces rations disponibles dans un pays indiquera le plus haut chiffre auquel la population pourrait atteindre; mais dans tous les pays fort heureusement, la majorité des habitans consomme au-delà du minimum indispensable : la population se trouve donc réduite proportionnellement à l'importance des inégalités, c'est-à-dire que lorsqu'un individu aura consommé dix de ces rations qui suffisent pour empêcher un misérable de mourir, le chiffre de la population restera au-dessous du total auquel il aurait pu parvenir par la non-existence de neuf individus. — Cette donnée première est incontestable : mesurons l'horizon qu'elle va ouvrir aux yeux de l'administrateur.

Les mouvemens de la population peuvent être diversifiés dans leurs causes et dans leurs effets. L'accroissement du nombre n'est pas toujours un signe de prospérité, de même que la diminution n'indique pas nécessairement la décadence : il faut tenir compte de la qualité dans la composition des peuples. Une population pourrait augmenter en nombre et en qualité à la fois, ou en qualité avec diminution de quantité. Ce seraient là des symptômes de bien-être résultant, soit d'un accroissement de la production, soit d'une inégalité moins marquée dans la répartition des produits. Des combinaisons en sens inverse, signes d'affaiblissement national, pourraient avoir lieu. Il est à coup sûr d'une extrême importance de savoir à quoi s'en tenir sur l'état réel des choses. Pour arriver à une juste appréciation, il y a trois points à dégager : le chiffre de la population, la somme totale des revenus et le minimum de consommation individuelle.

Les revenus d'une nation ne peuvent sortir que de ce qu'elle produit. Ainsi dans tout pays le total des revenus particuliers (rentes, profits, appointemens, salaires) correspond nécessairement au total du prix vénal des produits fabriqués, échangés ou consommés directement par le producteur. Dans les cinq centimes que paie le mendiant pour l'achat d'un petit pain, il n'y a pas seulement les bénéfices du cultivateur, du meunier, du voiturier, du boulanger; il faut qu'on y retrouve aussi par parcelles imperceptibles les ré-

munérations de tous les autres agens utiles à la société. En ce qui concerne la France, c'est admettre une estimation très large assurément que d'évaluer à 16 milliards de francs le produit brut des industries agricoles et manufacturières (1). Les revenus et salaires qui font vivre les Français, depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres, donneraient donc, si on pouvait les additionner, un total de 16 milliards. Cette somme de revenus, partagée par tête entre les 36 millions de Français, procurerait à chacun un contingent annuel de 444 francs, soit 1 fr. 22 c. par jour.

Ici intervient cette notion de l'inégalité de consommation introduite dans la formule de M. Courcelle-Seneuil. On sait à quel point le partage des produits est inégal, chez nous comme partout ailleurs. En procédant par grandes masses, on constate que la population peut être classée en deux catégories: l'une, celle des gens aisés (propriétaires, fonctionnaires, chefs d'industrie, hommes d'art et de loisir), forme un tiers de l'ensemble, 12 millions d'âmes; on y arrive à un revenu individuel de 907 francs ou 2 francs 48 centimes par jour. Le second groupe comprend les nécessiteux et les misérables, c'est-à-dire 24 millions d'âmes, et on y est réduit à un revenu moyen de 213 francs par tête, soit environ 58 centimes par jour : maigre pitance assurément, d'autant plus qu'elle est encore rognée par l'impôt! Mais ce n'est pas tout. De même que parmi ces heureux du siècle qui ont à dépenser en moyenne 2 fr. 48 cent. se trouvent les sommités sociales en tous genres, tous ceux qui vivent dans l'opulence et la prodigalité, de même aussi, dans cette classe qui forme le prolétariat, on trouverait une multitude d'ouvriers habiles, de serviteurs bien rétribués, de petits boutiquiers, de paysans possédant un coin de terre, dont les profits ou les salaires dépassent de beaucoup cette moyenne misérable de 58 cent. Quand la portion de ceux-ci est prélevée, à quel chiffre tombe le contingent des autres? A quel degré s'abaisse pour un nombre incalculable de nos concitoyens ce minimum d'existence qui les soutient flottans entre la vie et la mort? Je ne saurais le dire : il est effrayant d'y penser! En jetant un regard furtif sur l'abîme, on entrevoit qu'il y a plusieurs millions de Français réduits à vivre avec une dépense de 20 à 30 centimes par jour (2).

(1) Les évaluations essayées dans la première partie du siècle flottent entre 8 et 10 milliards. Dans une étude qui remonte à 1851, je suis arrivé à 13 milliards et demi. En l'estimant aujourd'hui à 16 milliards, je tiens compte par approximation de l'accroissement de la production depuis quelques années et de l'augmentation survenue dans le prix des marchandises et des services.

(2) Il faut considérer que ces chiffres s'appliquent aux femmes, aux enfans, aux vieillards, dont la dépense est très modique, ce qui augmente en réalité la part des mâles

Si j'ai appliqué ce genre d'analyse à notre pays, c'est uniquement parce qu'il m'a fourni les indications statistiques nécessaires. Si tristes que soient les résultats, je suis porté à croire que l'état de la France est encore préférable à celui des autres nations européennes, à l'exception de l'Angleterre, dont le régime intérieur a été évidemment amélioré depuis l'adoption du libre échange par l'accroissement de la production industrielle et par l'abaissement du prix des objets les plus nécessaires à la vie. Le bilan des ressources de la France étant présenté ici seulement comme un spécimen du plan économique de l'Europe, supposons qu'un homme de gouvernement se sente étonné, inquiété à la révélation d'un tel état de choses, et qu'il soit amené à reconnaître qu'un abaissement extrême du minimum de subsistance deviendra préjudiciable à la puissance du pays, en démoralisant, en affaiblissant le prolétariat, le grand réservoir de la vitalité nationale. Le voici qui prend à tâche d'améliorer la situation. Il faut qu'il étudie le mal dans ses causes et le remède possible dans ses rapports avec les besoins en souffrance, avec les nécessités de la politique générale. C'est alors qu'il sentira la valeur et la portée de ces principes généraux, de ces formules trop souvent dédaignées qui constituent la science pure. Les notions abstraites sur les forces productives, le travail d'épargne, l'art industriel, les modes divers de distribution, vont agir instinctivement dans son esprit, et viendront à son aide, de même que chez l'ingénieur les élémens des sciences qui ont les nombres et les corps pour objets deviennent, sans qu'il y songe, les instrumens des plus grandes œuvres.

Il y a plus d'une manière de résoudre le problème indiqué ici; mais pour tout réformateur doué du sens politique, la question finira par se poser de la manière suivante : diminuer la somme des inégalités sans amoindrir le bien-être acquis par les classes supérieures. Dans cette voie, on aboutira à une grande et belle démonstration qui est pour ainsi dire le couronnement de la science économique : à savoir qu'il n'est pas nécessaire d'acheter le progrès pour les pauvres aux dépens des riches, que ceux-ci au contraire y trouveront peut-être, indépendamment de l'inappréciable avantage de la sécurité, un profit matériel pour eux-mêmes, un accroissement de leurs moyens de jouissance.

Un des malheurs de notre temps est en effet cette croyance erronée que la somme totale des biens dont se compose le revenu collectif d'une nation est une quantité fixe, invariable, et que le

adultes. Supposez une famille d'ouvriers comprenant, outre le père et la mère, un ascendant et deux enfans, le revenu moyen de 58 centimes correspondrait à une dépense collective de 1,040 franc

contingent des uns ne peut être augmenté qu'au détriment des autres. Aux clartés que répand l'économie politique, ces appréhensions s'évanouissent comme des fantômes au grand jour. On voit que la somme des richesses produites et partageables est la résultante nécessaire, non pas des ressources naturelles du pays, mais des lois qui y régissent le travail, soit directement, soit d'une manière indirecte. On constate qu'en une foule de circonstances, l'activité féconde des individus est entravée, amoindrie par des arrangemens restrictifs, et qu'il en résulte une déperdition de forces si étrange qu'on s'en ferait difficilement une idée sans l'habitude de ce genre d'analyse. On acquiert cette conviction rassurante, que, sous l'influence de la liberté économique aidée par une bonne éducation populaire, la richesse produite se mettrait en équilibre avec les besoins, et qu'enfin, par un phénomène merveilleux, quoique facile à expliquer, les inégalités trop choquantes se réduiraient, sans que le bien-être des classes dominatrices fût amoindri (1). Sans doute la misère ne disparaîtra jamais de ce monde, il restera des détresses occasionnées par les infirmités physiques ou l'immoralité de certains individus; mais, le mal ne découlant plus que de ces deux causes, la charité, si impuissante aujourd'hui, suffirait à le soulager, et la misère serait réduite à des proportions telles qu'elle cesserait d'être une inquiétude pour les classes satisfaites, un scandale et une provocation pour les esprits aigris et irritables.

Je reviens au livre de M. Courcelle-Seneuil. Son caractère ressort de tout ce qui précède, comme son opportunité. Au moment où on pouvait craindre que la confusion ne s'introduisît dans l'économie politique, l'auteur de la ploutologie a fait un retour vers la théorie pure, en y adaptant la méthode des sciences exactes avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant lui. La vulgaire ambition d'agrandir la science en l'encombrant de détails ne l'a pas fourvoyé. Il s'est appliqué au contraire à éliminer les phénomènes accidentels ou transitoires, et n'a admis dans son cadre que les faits généraux, essentiels, dont l'énoncé synthétique peut exprimer une grande loi naturelle. Ses formules, élargies par ce procédé, ne sont plus seulement applicables au milieu industriel que nous connaissons; elles peuvent éclairer les différens âges historiques. Grâce à cette mé-

(1) Exprimons par 100 le revenu collectif d'une nation, et supposons que le contingent des classes nécessiteuses prises dans leur ensemble est de 32, tandis que la part de ce revenu afférente aux classes supérieures est de 68. Telle est la proportion observée dans les calculs résumés plus haut. Eh bien! si par des réformes intelligentes la multitude vivant de son labeur arrivait à percevoir un revenu collectif égal à 45, la production totale s'élèverait indubitablement, et si elle atteignait 120 par exemple, il resterait aux classes supérieures 75 au lieu de 68.

thode rationnelle, les faits et les déductions s'enchaînent dans une trame solide, et la lumière semble tomber naturellement de l'idée générale sur plusieurs des points douteux et controversés aujourd'hui. Des démonstrations nouvelles ont été introduites dans le domaine de la science, et plusieurs y laisseront leur trace : par exemple la séparation de la science et de l'art, que les maîtres avaient conseillée, mais non exécutée; l'art industriel, c'est-à-dire le milieu où s'exerce l'industrie considéré comme un des élémens de la force productive; l'épargne présentée comme une des formes du travail humain, et digne à ce titre de rémunération. La donnée relative à la population, incomplète peut-être, me semble le point de départ d'une doctrine destinée à effacer les paradoxes de Malthus. Je ne crois pas qu'on puisse publier à l'avenir un traité théorique sans y spécifier les deux modes possibles de la distribution des richesses, suivant l'autorité et suivant la liberté. Il faut recommander enfin aux philosophes et aux jurisconsultes la théorie nouvelle du droit de propriété, que l'auteur de la ploutologie confirme si heureusement en le présentant comme le germe de cette activité industrielle qui assure la puissance des nations.

Quelles qu'aient pu être jusqu'à présent l'insuffisance de sa méthode générale et l'indécision de ses tendances, la science économique a rendu aux sociétés d'innombrables services. Que d'erreurs dissipées depuis un siècle seulement! que de vérités mises en lumière! Il y a des notions tellement simples et évidentes, qu'on les croirait aussi vieilles que le monde, et cependant elles ne datent que de notre âge; on ne soupçonne pas ce qu'il a fallu d'étude, de controverse subtile, quelquefois même de courage personnel, pour les faire prévaloir. Des illusions de la prétendue balance du commerce, de la réglementation des procédés d'atelier, des erreurs sur la nature et le rôle de la monnaie, des obstacles à la circulation des denrées, et de cent autres hérésies économiques qui n'existent plus, ont découlé pendant des siècles, avec des torrens de sang, spoliations, persécutions, misère et révoltes! Les monopoles sont généralement décriés; on les tolère comme faits, mais il faudrait une sorte de courage pour les défendre en principe. La révision des tarifs douaniers est à l'ordre du jour, même dans les pays systématiquement hostiles aux innovations. Les lois pénales contre l'usure ont été partout mises en question sous l'influence de la dernière crise commerciale, et sont restées très ébranlées.

On verra lever et fructifier encore bien d'autres semences jetées au vent, et qu'on pouvait croire perdues. Au commencement de ce siècle, un économiste éminent, Henri Storch, est appelé à faire l'éducation gouvernementale d'un enfant qui devait être plus tard l'em-

pereur Nicolas. Dans le traité publié à cette occasion et qui est resté classé parmi les meilleurs, Storch, soulevant la question de l'esclavage, montre avec insistance la honte et les dangers de cette infirmité sociale. N'est-ce pas ce courageux enseignement qui porte ses fruits aujourd'hui? En ce moment même, l'Autriche, placée par la tradition au rang des grandes puissances, sent qu'elle ne peut s'y maintenir qu'en augmentant la fortune publique. Malgré les répugnances d'un gouvernement absolutiste, on est obligé de se servir d'un économiste expérimenté, M. de Bruck, pour abolir les priviléges des métiers et des corporations, faciliter les échanges, en un mot pour retremper la nation dans les sources vives des libertés industrielles. Et cette question des nationalités qui devient si brûlante! sondez-la dans ses mystérieuses réalités. A la place de cette vieille politique pleine de violences et de perfidies, où chacun se fait un mérite du mal qu'il inflige à ses voisins, vous trouvez dans la conscience des peuples le désir sincère de voir chaque nation maîtresse d'elle-même, et appliquée en toute liberté au déploiement de ses ressources. Rappelez-vous maintenant qu'au commencement du siècle un homme d'une sagacité pénétrante, J.-B. Say, développait au Collége de France une idée si simple qu'elle semblait innée dans les esprits, et pourtant si neuve et si féconde, qu'elle a laissé dans la science une trace lumineuse. Partant de cette incontestable formule que *les produits ne se paient qu'avec des produits*, Say arrivait à conclure que les peuples se blessent avec les armes dont ils frappent leurs ennemis, parce qu'il y a solidarité entre eux, que l'amoindrissement de la production sur un seul point réduit la somme des échanges universels, et qu'au contraire chacune des grandes familles humaines a intérêt à la prospérité des autres groupes avec lesquels elle est en commerce de marchandises ou d'idées. A coup sûr, s'il était possible de remonter à la source des sentimens et des opinions, on aurait à faire une large part à l'influence de Say dans ce noble et fécond mouvement qui se produit aujourd'hui en faveur des nationalités.

Je l'ai dit en commençant avec une conviction profonde : nous touchons à une époque où les enseignemens de l'économie politique vont devenir de plus en plus nécessaires et recherchés. Ce genre de progrès est dans la force des choses. Nos traditions économiques remontent à des époques où l'industrie existait à peine, et alors ces enseignemens suffisaient tant bien que mal à la situation. Les temps sont déjà bien changés, et nous avons en perspective des changemens plus étonnans encore. L'industrie est lancée à toute vapeur, et il semble que l'idéal des sociétés européennes soit de pousser au maximum leur puissance de production. Il faut produire pour les ap-

pétits sensuels, qui sont très vifs, produire pour combler les déficits du passé, produire pour développer la vitalité militaire, produire encore pour les grands et nobles travaux d'avenir. Ce nouvel état de choses est incompatible avec les principes d'autrefois : voilà pourquoi on verra les pièces diverses des vieux systèmes restrictifs éclater une à une, comme des machines usées et chétives à qui on demanderait un travail dépassant leur puissance.

Les économistes auront des services à rendre au milieu de ce mouvement. Leur intervention y serait d'une efficacité souveraine, s'ils avisaient aux moyens d'agir avec plus d'ensemble et d'autorité. Que manque-t-il pour cela? Ce n'est ni le zèle, ni le talent, ni ce que je pourrais appeler, en employant leur langue, la capitalisation des faits et des idées : il n'y a pas entre eux de dissentimens essentiels, de schismes caractérisés. Ne serait-il donc pas possible de faire, avec la précision et l'autorité de l'expérience collective, ce que M. Courcelle Seneuil a essayé isolément? S'accorder sur une méthode rigoureusement scientifique, arrêter un certain nombre de définitions essentielles, afin que tous les penseurs du monde civilisé pussent faire converger leurs travaux vers un même but; rattacher les solutions aux faits saillans et avérés de l'histoire. Et s'il est vrai que les peuples, constitués économiquement par l'autorité, tendent à faire prévaloir de plus en plus le système de distribution qui repose sur la propriété individuelle et la liberté, il faudrait signaler de toutes parts les obstacles à ce genre de progrès, ramener enfin l'immensité des travaux faits et à faire à un petit nombre de notions simples, de nature à être généralement comprises, sinon acceptées. Les nations européennes ne sont pas encore à bout d'épreuves et de changemens douloureux. Or les principes de la saine économie sont la seule base sur laquelle elles pourraient évoluer sans secousses violentes. Cela crée pour les économistes un grand devoir, et peut-être est-il à propos de leur rappeler un souvenir qui se rattache au patriarche de leur doctrine.

On était au fort des disputes entre la cour, le clergé et le parlement. Au milieu d'une discussion qui n'était pas sans portée, puisqu'elle avait lieu dans les salons de M^me^ de Pompadour, un homme d'état, grand partisan des solutions tranchantes, couronna son discours par ces mots : « C'est la hallebarde qui mène les royaumes. — Fort bien, dit Quesnay; mais il nous reste à savoir qui mène la hallebarde... » Et comme tous les regards, arrêtés sur le vieux docteur, semblaient l'inviter à compléter sa pensée : « La hallebarde même obéit à l'opinion, dit-il; c'est donc sur l'opinion qu'il faut agir. »

André Cochut.

PHILIPPE II

ET

DON CARLOS

History of the Reign of Philip the Second, by W. H. Prescott; Londres, R. Bentley, 2 vol. in-8°.

M. Prescott s'est acquis par ses travaux historiques une réputation méritée aux États-Unis, sa patrie, et, ce qui vaut encore mieux, en Angleterre, où ses ouvrages ont eu plusieurs éditions. Il a même été traduit en France, et parmi les lecteurs de la *Revue* il y en a peu sans doute à qui son nom ne soit familier. L'histoire d'Espagne paraît avoir été de sa part l'objet d'une étude assidue. Sans parler de *la Conquête du Mexique* et de celle du *Pérou*, on lui doit une *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, qui est devenue classique, même à Madrid. Celle de *Philippe II*, publiée à la fin de 1855, est son dernier ouvrage, dont deux volumes seulement ont paru (1). On peut s'étonner que M. Prescott ait passé de Ferdinand à Philippe sans s'arrêter à l'époque la plus brillante de l'histoire d'Espagne, le règne de Charles-Quint. Il s'est borné à écrire sur la vie de ce prince une dissertation très remarquable : c'est une suite de notes et d'observations recueillies avec une excellente critique, coordonnées avec méthode; mais on voudrait que l'auteur, en les transformant en un récit historique, eût comblé lui-même l'espèce de lacune laissée dans ses travaux. Isabelle et Ferdinand ont préparé la grandeur de l'Espagne; toutefois, en réunissant en

(1) On annonce qu'un troisième volume vient de paraître.

une seule monarchie des peuples autrefois divisés, en portant au dehors de la Péninsule les forces et l'activité qu'ils avaient pour ainsi dire créées, ils laissèrent à l'Espagne le germe d'une maladie politique que le génie de Charles-Quint parvint à dissimuler peut-être, mais dont Philippe II hâta l'explosion fatale. Ainsi, à mon avis, les trois règnes s'enchaînent par une liaison intime, et l'on regrette qu'un auteur si éclairé et si impartial dans son appréciation des *rois catholiques* n'ait pas traité dans tous ses développemens cette grande trilogie.

Probablement ce n'est ni l'étendue ni les difficultés du sujet qui ont retenu l'historien américain dans une carrière qui lui semblait réservée. Je crains qu'il n'ait cédé à un sentiment de modestie, selon moi exagéré. L'*Histoire de Charles-Quint* par Robertson est en possession d'une si grande renommée partout où la langue anglaise est en usage, que M. Prescott a cru devoir renoncer à élever un monument nouveau à côté de celui que le public est accoutumé d'admirer. Pourtant, M. Prescott le dit lui-même dans sa préface, « les lecteurs du dernier siècle n'étaient pas fort exigeans en matière de recherches historiques. » Robertson n'a pas fait toutes celles qu'il aurait pu faire; je n'en veux d'autre preuve que la facilité avec laquelle il a admis les traditions romanesques sur le séjour de Charles-Quint à Yuste. D'ailleurs, bien des sources autrefois fermées sont ouvertes aujourd'hui, et un assez grand nombre de documens jusqu'alors inconnus se sont produits de nos jours, qui n'ont pas été refondus encore dans une histoire générale. Si l'on trouvait, ce qu'à Dieu plaise, un manuscrit complet de Polybe, si, dans les fouilles que M. Beulé fait près de Tunis, on découvrait des tables de bronze contenant les dépêches d'Annibal au sénat de Carthage, il faudrait se résigner à écrire une nouvelle histoire romaine après Tite-Live, si Tite-Live s'était trompé, ce que je soupçonne quelquefois. Je ne compare pas Robertson à Tite-Live; je dis seulement qu'il écrivit à une époque où l'usage des gens de lettres était de composer une histoire avec des livres imprimés. On polissait l'œuvre rude et grossière d'un ancien, on réformait ses jugemens, on en prononçait de nouveaux, rarement après une enquête nouvelle. Aujourd'hui, bien que nous n'ayons pas entièrement perdu l'habitude d'exploiter à notre profit les labeurs de nos devanciers, nous accordons difficilement une estime durable à l'écrivain qui se borne à dire en langage moderne ce que ses prédécesseurs avaient dit dans le style de leur temps. Au contraire, celui qui a le courage de remonter aux sources originales, qui s'applique patiemment à vérifier ce que personne ne s'est mis en peine d'examiner, quand même il n'arriverait qu'à prouver la certitude d'une opinion reçue de confiance, cet écrivain,

dis-je, s'il ne s'attire pas les applaudissemens du vulgaire, obtiendra toujours l'estime et la reconnaissance des personnes studieuses. Perfectionnement dans les méthodes de recherche, perfectionnement dans l'art de la critique, voilà les progrès que les études historiques ont faits depuis le commencement du siècle, et c'est, je pense, un des titres de gloire qui recommandera à la postérité la littérature de notre époque.

Historia quoquo modo scripta delectat. Cet aphorisme n'est point admis par M. Prescott, qui apporte autant de soin à travailler son style qu'à bien choisir les matériaux dont il fait usage; peut-être même pourrait-on parfois lui adresser le reproche de n'avoir pas assez caché le travail et d'avoir prodigué des fleurs de rhétorique qui n'ajoutent rien à l'intérêt de sa narration. Loin de moi, bien entendu, la pensée de prétendre critiquer, ou même juger, au point de vue grammatical, le style d'un auteur qui écrit dans une autre langue que la mienne : je suis persuadé que M. Prescott s'exprime dans l'anglais le plus pur, mais les observations que je me permets de lui adresser ne s'appliquent pas à l'anglais particulièrement: elles conviennent à toutes les langues. L'histoire est un genre de composition trop grave pour admettre des ornemens sans une certaine réserve; elle doit surtout se garder des phrases agréables à l'oreille lorsqu'elles n'expriment pas une idée juste. Lord Macaulay, comme tous les écrivains de génie, a fait école. Sa phrase, d'un tour tantôt familier, tantôt poétique, toujours vive et pleine d'images, exerce une séduction irrésistible. Je l'ai entendu pourtant accuser par quelques-uns de ses compatriotes, partisans, et pour cause, du style parlementaire, c'est-à-dire négligé, de trop sacrifier aux grâces et d'usurper pour la narration historique des couleurs qu'ils prétendent n'appartenir qu'à la poésie. Je ne partage nullement la sévérité de cette opinion. Si lord Macaulay écrit l'histoire en poète, c'est un défaut qu'il a en commun avec Hérodote, et dont je ne me plaindrai point. Ce que je sais, c'est que jamais le poète ne fait oublier à l'historien ses devoirs, et qu'il est vrai, même lorsqu'il est le plus brillant. Pourquoi le blâmer de donner à son récit le coloris d'un poème, s'il n'en abuse pas pour me faire illusion, si ses phrases éloquentes n'ont en définitive pour but comme pour résultat que de me faire comprendre mieux sa pensée et de resserrer, pour ainsi parler, le lien qui doit unir le lecteur à l'écrivain? M. Prescott, qui paraît avoir été frappé de la manière de lord Macaulay, ne l'imite pas toujours avec bonheur. On s'aperçoit qu'en cherchant le pittoresque, il admet quelquefois trop aisément une idée fausse pour ne l'avoir pas examinée avec assez d'attention. Il décrit, par exemple, l'entrée d'un prince et nous montre des chevaliers du XVI^e siècle re-

vêtus de mailles (*mail-clad, in complete mail*). M. Prescott savait pourtant mieux que personne que les Espagnols de Philippe II ne s'armaient pas comme les Normands de Guillaume ou les Anglais de Richard Cœur de Lion. Plus loin, c'est un roi qui paraît revêtu d'un manteau d'hermine *sans tache* (*spotless hermine*). Qu'est-ce que de l'hermine sans tache? Pour quiconque n'a pas les connaissances d'un marchand fourreur, ce qui constitue l'hermine, ce sont précisément les taches noires tranchant sur le fond blanc de la fourrure. Voilà des critiques bien minutieuses sans doute; ces négligences passeraient inaperçues dans un auteur moins élégant que M. Prescott. Par contre, je voudrais, pour être juste, pouvoir citer une foule de passages où le lecteur, sous le charme d'un récit plein de vie et de mouvement, croit assister aux grandes scènes du XVI[e] siècle et les suit avec l'intérêt passionné d'un contemporain.

L'inconvénient inévitable d'une histoire de Philippe II, et qu'aucun talent ne saurait complétement pallier, vient de la grandeur même du sujet. Sans imposer à l'historien des règles dont le poète dramatique s'affranchit à présent, on voudrait qu'il trouvât un lien commun entre les épisodes qu'il doit raconter. Pour l'auteur comme pour le lecteur, c'est une bonne fortune que de rencontrer un de ces personnages qui dominent leur époque, et qui, de même que le protagoniste des tragédies antiques, est le centre de toutes les péripéties et tient sans cesse la scène occupée : ici, le théâtre est si grand, que l'acteur principal, quelle que soit sa taille, est nécessairement rapetissé. L'empire de Charles, il est vrai, était encore plus vaste que celui de son fils; mais, grâce à sa prodigieuse activité, on le trouve partout où se passent de grandes choses. Il prend une part d'action considérable à tous les événemens de son époque, et il en est en quelque sorte l'âme qui lui imprime son mouvement. Avec une ambition non moins effrénée, Philippe n'aimait ni la guerre ni les aventures. Prudent à l'excès, il délibérait souvent lorsqu'il aurait dû agir. Dans une circonstance où Charles serait monté à cheval, Philippe écrivait vingt lettres, dont aucune peut-être ne contenait un ordre précis. Travailler était sa vie, mais trop souvent ce travail était stérile. Le maître d'un empire immense se perdait dans des détails d'administration et différait toujours à prendre un parti. Il hésitait encore plus pour autoriser ses lieutenans. Craignant de leur laisser trop d'initiative, il les accablait d'ordres minutieux; il les retenait dans les occasions; il les trahissait même, soit en les abusant de vaines espérances, soit en leur cachant ses véritables intentions. Philippe ne ressemblait à son père qu'en un seul point, la méfiance. Du moins Charles, qui était payé pour en avoir, savait la dissimuler et prendre au besoin un air de bonhomie et de franchise où la mul-

titude se laissait facilement gagner. Plusieurs de ses généraux l'avaient trahi. Le connétable de Bourbon, avec ses bandes noires, avait rêvé de se créer en Italie une souveraineté indépendante. Après lui, le marquis de Pescaire avait eu la même pensée, car l'exemple des petits tyrans italiens était contagieux, et alors l'idée de don Quichotte, s'attendant de chevalier errant à devenir empereur, n'était pas tout à fait une idée de fou. Seulement il ne fallait pas commencer par courir les déserts pour redresser les torts, mais par rassembler une troupe de bandits braves et dévoués.

Les *riches-hommes* de Castille et d'Aragon, qui autrefois bouleversaient l'Espagne à leur gré, avaient perdu leur goût pour la guerre civile sous le gouvernement ferme et sévère de Ferdinand et d'Isabelle. Les guerres étrangères offrirent un nouveau but à leur ambition. En conquérant des terres à leurs maîtres, ils essayèrent d'en conquérir pour eux-mêmes. Le premier, Gonsalve, le *grand capitaine*, fut véhémentement soupçonné d'avoir trop de goût pour le royaume de Naples, qu'il avait gagné à Ferdinand. La composition des armées à cette époque donnait aux généraux habiles et heureux un pouvoir considérable dont ils étaient tentés d'abuser. L'infanterie se recrutait en majeure partie d'aventuriers de toutes les nations, gens de sac et de corde, faisant de la guerre un commerce et vendant leur épée au plus offrant. La cavalerie n'était guère mieux disciplinée ni plus facile à gouverner que l'infanterie. Les hommes d'armes étaient des gentilshommes pleins d'ambition et d'orgueil, dont la susceptibilité n'était pas moins dangereuse parfois que l'avarice des aventuriers. Lautrec livrait à son désavantage la bataille de La Bicoque, forcé de combattre parce que ses Suisses, faute de solde, allaient l'abandonner. La gendarmerie française, et Bayard des premiers, refusaient nettement de monter à la brèche de Padoue, parce que des gentilshommes n'étaient pas faits pour combattre à pied. Dans toutes les armes, le bien du pays que l'on servait était le moindre souci de l'homme de guerre. La gloire pour quelques-uns, pour tous l'espoir du pillage et de prisonniers à mettre à rançon, tels étaient les mobiles les plus puissans qui animaient une armée du XVIe siècle. Le général qui avait la réputation d'enrichir ses soldats était sûr d'être suivi par eux, de quelque côté qu'il déployât sa bannière.

Charles-Quint, avec le coup d'œil du génie, avait su discerner les hommes rares sur le dévouement desquels il pouvait toujours compter, et les ambitieux habiles qu'il pouvait employer avec avantage, tant que leurs intérêts seraient communs avec les siens. Il se servit avec succès des uns et des autres. La première leçon dans l'art de gouverner qu'il donna à son fils fut pour le mettre en garde

contre ses futurs serviteurs. « Le duc d'Albe, disait l'empereur dans une lettre confidentielle qui s'est conservée, est le plus habile ministre et le meilleur capitaine que j'aie dans mes états. Consultez-le, surtout pour les affaires militaires, mais ne vous en rapportez pas entièrement à lui sur ce sujet, pas plus que sur tout autre. Ne vous en rapportez à personne qu'à vous-même. Les seigneurs seront trop heureux de capter votre bienveillance, afin de gouverner sous votre nom; mais si vous vous laissez mener de la sorte, ce sera votre ruine. Le seul soupçon que vous souffrez qu'on prenne de l'influence sur vous vous ferait un tort immense. Servez-vous de tous, mais ne comptez sur aucun absolument. » Tels furent les conseils que Philippe reçut à dix-sept ans (1543), lorsque Charles lui confia la régence d'Espagne; il ne les oublia jamais.

M. Prescott, après avoir fait un portrait fidèle et très impartial de Philippe II, en résume les traits principaux, et conclut en le présentant comme le type complet du caractère espagnol. Pour moi, qui ne connais pas de personnage plus haïssable que Philippe II, ni de nation que j'estime plus que le peuple espagnol, je ne puis laisser passer sans commmentaire la conclusion de M. Prescott. Au fond, nous sommes assez près de nous entendre. A mon sentiment, le caractère d'un peuple ne consiste pas dans les préjugés qu'il doit à des circonstances fortuites, pas plus que le caractère d'un homme ne doit se confondre avec l'éducation qu'il a reçue. Philippe, sans conteste, représentait tous les préjugés des Espagnols au XVI^e^ siècle, mais il n'avait pas leurs vertus nationales; la noblesse des sentimens, la générosité, l'esprit chevaleresque, ne trouvaient aucune place dans son cœur desséché. On s'explique facilement l'intolérance religieuse des Castillans. Un peuple qui a passé sept siècles sous les armes à reconquérir pied à pied son territoire envahi, à défendre sa religion opprimée par les barbares, qui a trouvé dans sa foi seule la force de résister et de vaincre, n'est que trop enclin à confondre dans une même haine les adversaires de sa religion avec les ennemis du pays. Assurément le fanatisme des Espagnols au XVI^e^ siècle est aussi excusable que le patriotisme exclusif des Romains ou des Grecs. L'amour de la patrie a toujours ses violences, et pour les Espagnols, patrie et religion avaient eu longtemps la même signification. M. Prescott a dit que les auto-da-fé furent la *légitime* conséquence des longues guerres des chrétiens contre les musulmans; ce mot est une distraction sans nul doute, et son *Histoire de Ferdinand et Isabelle* le dément ou l'explique. Lorsque Isabelle fonda l'inquisition dans ses états, le peuple de Castille se méprit sur le but de cet abominable tribunal. D'abord il n'y vit qu'une suite naturelle de la guerre qu'il venait de faire à des ennemis achar-

nés et encore redoutables. La victoire n'avait pas éteint la haine qu'inspiraient les infidèles. Pendant les longues discordes civiles qui avaient déchiré l'Espagne depuis le XIVe siècle, les Juifs et les musulmans soumis aux princes de la Péninsule avaient cultivé le commerce et l'industrie, et s'étaient enrichis aux dépens des chrétiens. Le gentilhomme qui avait vendu son bien à un banquier juif pour s'acheter un cheval et des armes, et servir la cause de son souverain, était tombé dans la misère, et voyait les vaincus de la veille de nouveau possesseurs de la terre qu'il avait conquise arrosée de son sang. On applaudit aux premiers jugemens de l'inquisition, parce que la multitude, toujours injuste dans sa passion, se crut vengée. Torquemada se chargea promptement de démontrer qu'il n'en voulait pas seulement aux Maures relaps, et que son effrayante impartialité n'épargnerait ni les patriotes les plus éprouvés, ni les plus vieux chrétiens, du moment qu'ils trouveraient un dénonciateur. Ce ne fut pas sans une vive opposition que l'inquisition s'établit en Espagne, et telle fut l'horreur qu'elle inspira à ses débuts, que Torquemada et ses acolytes durent rendre leurs jugemens et les faire exécuter presque par surprise, et qu'ils furent obligés de s'entourer longtemps d'un appareil militaire assez imposant pour comprimer l'indignation publique.

Mais après deux générations, lorsque l'insurrection des *comuneros* eut épuisé l'énergie du pays, l'inquisition régna par la terreur, et son règne fut long et paisible. Loin de chercher à combattre le monstre, on ne pensa plus qu'à le désarmer à force de soumission. La terreur fait vite l'éducation d'un peuple. Une mère qui a vu brûler son voisin, peut-être parce qu'il se baignait trop souvent (ce qui sent son Morisque, selon les docteurs) (1), laissera son fils dans sa crasse baptismale, et tâchera d'en faire un bigot, pour qu'il ne passe pas pour un hérétique. « Donnez-moi l'instruction publique, disait Leibnitz, et je changerai le monde. » Il y a quelques années, me trouvant à Barcelone, je voyais souvent un bambin de sept ou huit ans, nouvellement arrivé de Buenos-Ayres, et recueilli par une famille avec laquelle j'étais fort lié. Plusieurs fois par jour, en se levant, en se couchant, à l'heure des repas, il ne manquait jamais de dire à haute voix, et d'un ton de fausset : « Meurent les sauvages unitaires ! » Dans la République-Argentine, dès qu'un enfant pouvait articuler un mot, on lui apprenait ces belles paroles, de par le dictateur, et mieux eût valu pour un écolier oublier de réciter son *credo* que d'omettre cette imprécation contre les sauvages unitaires. J'essayai de savoir quelles gens étaient ces unitaires; on me

(1) Voir le *Manual de Inquisidores*.

l'expliqua, mais tout ce que j'ai retenu, c'est qu'en certaines choses ils ne partageaient pas la manière de voir de Rosas. L'enfant n'en savait pas un mot; mais s'il fût resté en Amérique à recevoir cette belle éducation, peut-être à vingt ans eût-il trouvé tout simple qu'on fusillât quelqu'un pour le fait d'être unitaire. « Meurent les hérétiques! » c'était la prière qu'on apprenait aux enfans dans l'Espagne du XVI^e siècle, et probablement ce fut la première que bégaya Philippe. Devenu roi, il assistait à un auto-da-fé, et disait que si son fils avait encouru la sentence du saint tribunal, il mettrait lui-même le feu aux fagots.

Il n'y a rien de si dangereux que les convictions profondes chez les hommes d'un esprit médiocre appelés à exercer un grand pouvoir. Philippe était convaincu de son infaillibilité; il se croyait fermement une mission divine, et de la meilleure foi du monde il pensait que les ennemis de sa politique étaient les ennemis de la religion. Quand il tuait les gens, je ne doute pas que par surérogation il ne crût les envoyer en enfer. Son fanatisme, augmenté de son orgueil immense, avait détruit chez lui tout sentiment d'humanité, et peut-être ses plus mauvaises actions ne lui coûtèrent-elles pas un remords. Quant à ses peccadilles, car il en fit plus d'une, étant d'un pays où le soleil est fort ardent, il pensait sans doute, comme cette grande dame, que Dieu y regarderait à deux fois avant de condamner un prince d'une si bonne maison, le fils d'un empereur et le souverain dont le soleil ne quittait jamais les états.

« Cette intrépidité de bonne opinion » chez Philippe II se montre avec toute son horrible naïveté dans la vengeance si longtemps préparée qu'il exerça contre le baron de Montigny. C'est un des épisodes les plus intéressans de l'histoire de M. Prescott, et je n'hésiterais pas à le traduire tout entier, s'il n'avait été déjà dans la *Revue* l'objet d'une analyse approfondie par M. L. de Viel-Castel (1). Quelques mots suffiront pour rappeler au lecteur cette horrible tragédie.

Le seul crime de Florent de Montmorency, baron de Montigny, était d'avoir osé porter à Philippe les respectueuses représentations des seigneurs flamands contre des édits tyranniques. Il fut arrêté à Madrid lorsque l'exécution des comtes d'Egmont et de Hoorne y fut connue. Pendant près de trois ans, on le tint prisonnier en Espagne, tandis qu'on lui faisait secrètement son procès en Flandre. Lorsque grâce au duc d'Albe l'ordre régnait dans les Pays-Bas, lorsque Montigny commençait à être oublié, lorsque le terrible gouverneur écrivait au roi que le moment était venu de compléter

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1846.

la soumission des Flamands en leur accordant une amnistie, alors seulement Philippe fit étrangler Montigny. Il le fit étrangler dans le plus grand secret, après s'être fait écrire officiellement que Montigny était malade, qu'il était au plus mal, qu'il n'y avait plus d'espoir. En signifiant la sentence au condamné, on lui laissa espérer, toujours en vertu des instructions du roi, qu'il pourrait faire une sorte de testament, c'est-à-dire acquitter ses dettes et faire des legs pieux, à la condition de déclarer dans cet acte qu'il mourait de mort naturelle. Tout avait été merveilleusement calculé pour tromper les contemporains et dérober le crime à la postérité; mais Philippe ne craignait que les contemporains. Il fit déposer aux archives de Simancas toutes les pièces de l'affaire, ses ordres, ses dépêches, le procès-verbal vrai et le procès-verbal faux de la mort de Montigny. Bien plus, il en fit part au duc d'Albe, qu'il n'avait pas consulté et qu'il n'avait pas besoin d'instruire. Il semble que tourmenté d'une certaine vanité d'auteur, il eût regretté que de si belles inventions restassent ignorées. Cette relation, qui était adressée à Bruxelles, fut prudemment traduite en chiffres. Le roi, minutieux en tout, et qui ne pouvait voir une feuille de papier écrit sans y mettre une apostille, après avoir rappelé les sentimens de dévotion que Montigny avait fait voir à ses derniers momens, et ce mot du confesseur chargé de l'assister qui disait : « Il s'est montré aussi bon catholique que je désire l'être moi-même, » le roi avait dicté d'abord cette observation : « Peut-être est-ce une illusion de Satan, qui, nous le savons, n'abandonne jamais l'hérétique à sa dernière heure. » Puis par réflexion, en marge de la minute, il écrivit de sa main : « Effacez cela dans la traduction en chiffres; des morts il faut toujours bien penser. » Pourtant il ne voulut pas perdre sa remarque, qui subsiste, et qu'on voit avec la minute de sa lettre au duc d'Albe dans les archives de Simancas.

L'impassibilité de Philippe dans les actions les plus horribles et les plus honteuses confond tellement les idées, qu'on se demande si l'homme capable de pareilles choses mérite d'être poursuivi comme une bête féroce par le fer et par le feu, ou seulement d'être enfermé dans une loge de fou. Assurément sa conscience n'était pas celle du reste des hommes. S'il lui échappe un trait d'humanité, il s'en excuse. Il donne quelques aunes de drap noir pour que les domestiques de Montigny accompagnent décemment à l'église les restes de leur maître, mais il a grand soin de dire au duc d'Albe « que la dépense était minime, les domestiques étant en très petit nombre. » On ne peut comparer la tranquillité d'âme de Philippe qu'à celle du bourreau qui verse le sang et n'a point de remords, sachant qu'il est l'instrument de la loi. Philippe était, croyait-il, l'instru-

ment de la Providence, et ses passions haineuses lui semblaient des voix d'en haut.

Comme on ne prête qu'aux riches, les contemporains de Montigny, qui avaient dû croire à sa mort naturelle, se dédommagèrent en faisant honneur à Philippe II de la mort violente de don Carlos son fils. M. Prescott, après avoir étudié ce grand problème historique avec le soin le plus scrupuleux, n'a pas trouvé de preuves suffisantes pour prononcer un verdict de meurtre contre le monarque, comme dans l'affaire de Montigny; mais il laisse voir des soupçons terribles qui, de la part d'un écrivain d'ordinaire si plein d'impartialité et de circonspection, ressemblent fort à une conviction morale. Quant à moi, je ne connais sur la mort de don Carlos d'autres documens que ceux dont M. Prescott a fait usage, et cependant mes conclusions seraient toutes différentes. Il me semble que l'historien américain ne s'est pas assez complétement dégagé des idées de son pays et de notre temps pour examiner les pièces de cet étrange procès, et que contre son habitude il a tiré des inductions un peu trop hardies de quelques passages qui se prêtent à une interprétation beaucoup plus naturelle et moins tragique. J'essaierai d'exposer ici le petit nombre de faits bien avérés sur lesquels on peut fonder un jugement. Je présenterai en la discutant l'opinion à laquelle M. Prescott paraît donner la préférence, et le lecteur décidera.

Les poètes et les romanciers se sont tellement exercés sur le personnage de don Carlos, qu'ils ont à peu près complétement fait oublier les témoignages des contemporains sur le caractère de ce prince. Il importe de les rappeler, et d'abord je citerai Branthôme, observateur toujours curieux et d'ordinaire exact, témoin désintéressé, et trop avide de scandale pour nous cacher les découvertes qu'il aura pu faire en ce genre. Il séjourna quelque temps à la cour d'Espagne en 1564, c'est-à-dire un peu plus de trois ans avant la catastrophe que nous aurons à raconter. « Don Carlos, dit-il, étoit fort *nastre*, estrange, et avoit plusieurs humeurs bigarrées. » *Nastre* est un mot encore usité dans le Périgord dans le sens de sournois, mauvais garnement. Les *humeurs bigarrées*, c'était, je pense, un terme du langage courtisanesque qu'il n'est pas trop facile de comprendre aujourd'hui; cependant la suite du portrait fait voir que Branthôme croyait que la tête de son altesse était un peu dérangée. Les ambassadeurs vénitiens, qui avaient mission, comme on sait, d'étudier le caractère des princes et d'en entretenir le conseil de la république, écrivaient à leur gouvernement qu'il annonçait une cruauté précoce, et, entre autres preuves qu'ils en donnent, ils rapportent qu'un de ses amusemens était de faire rôtir des lièvres tout vivans. Ce trait de gentillesse n'annonce pas des dispositions pour

abolir les auto-da-fé. De bonne heure il avait été tourmenté par la bile. Il avait de fréquens accès de fièvre. Sa croissance avait été arrêtée, et peu de personnes croyaient qu'il pût arriver à l'âge d'homme. Le duc d'Oñate possède un portrait de don Carlos peint par Sancho Coello ou dans son école. Au point de vue de l'art, c'est un ouvrage médiocre, mais il est évident qu'il a été fait d'après nature, et il est permis de le croire ressemblant, à la façon dont il est étudié. A vrai dire, le principal défaut, c'est l'exécution trop minutieuse de toutes les parties, et la vérité des accessoires est une présomption en faveur de la ressemblance du personnage. Ce qui frappe d'abord, c'est la triste tournure du modèle, ses épaules voûtées, sa tête penchée en avant et son expression mélancolique. Le teint est pâle, les yeux morts, toute l'habitude du corps dénote un être maladif. Strada dit qu'il avait une épaule plus haute que l'autre et qu'il boitait, *humero elatior et tibia altera longiore erat*. Pour surcroît, à l'âge de seize ans, il tomba sur la tête en trébuchant dans un escalier, et il fallut le trépaner, opération toujours assez délicate, et qui l'était encore plus pour les chirurgiens de ce temps. Il fut longtemps entre la vie et la mort, jusqu'à ce qu'on s'avisât de lui apporter des reliques d'un frère Diego, mort un siècle auparavant en odeur de sainteté. C'est ce moine qu'on voit aujourd'hui au musée du Louvre, peint par Murillo au moment où il est soulevé de terre par la ferveur de sa prière, tandis que des anges font la cuisine à sa place, car il était le cuisinier de son couvent. Le saint apparut la nuit au malade et lui annonça sa guérison. Par jalousie de métier, le médecin du prince prétendit s'en attribuer l'honneur, mais on ne l'écouta guère. *Fray* Diego pour ce fait fut canonisé. Malheureusement don Carlos n'en devint pas plus sage. « Il aimoit fort à ribler le pavé, dit Branthôme, et faire querelles à coups d'épée, fust de jour, fust de nuit, car il avoit avecque luy dix ou douze enfans d'honneur des plus grandes maisons d'Espaigne, les uns les forçant d'aller avecque luy et en faire de mesme, d'autres y allans d'eux-mesmes de très-bon cœur... Quand il alloit par les rues quelque belle dame, et fust-elle des plus grandes du pays, il la prenoit et la baisoit par force devant tout le monde. Il l'appelloit bagasse, chienne, et force autres injures leur disoit-il... » Je suis obligé d'abréger la citation. Les querelles à coups d'épée dans la rue étaient alors fort communes en Espagne, et les comédies de Lope de Vega et de Calderon en font foi. De mon temps, en Andalousie, les jeunes gens qui donnaient des sérénades la nuit interdisaient l'entrée de la rue où demeurait leur maîtresse, et rossaient les téméraires qui osaient vouloir rentrer chez eux malgré la consigne. Quant aux autres divertissemens de son altesse, ils devaient sem-

bler fort étranges, car le respect pour les femmes fut de tout temps un des traits du caractère castillan. Branthôme et Cabrera content bien d'autres gentillesses de don Carlos. Un jour, mécontent de son cordonnier, qui lui avait fait des bottes trop étroites, il les lui fit manger, coupées en morceaux et fricassées. Le prince aimait les bottes larges, non du pied, car on ne dit pas qu'il eût des cors, mais la mode était aux bottes à tiges en forme d'entonnoir, et de plus il avait coutume de cacher dans les siennes une paire de pistolets, mauvaise habitude pour un homme si colérique.

Une fois il rossa son gouverneur, une autre fois il voulut jeter par la fenêtre son chambellan. Mécontent du cardinal Espinosa, président du conseil de Castille, qui venait de chasser de Madrid un acteur qu'il aimait, il prit au collet son éminence, et la main sur la poignée de sa dague : « Faquin, dit-il, vous osez vous en prendre à moi? Par la vie de mon père, je vais vous tuer! » Ses brutalités, ses polissonneries à la rigueur pourraient passer pour jeux de prince, j'entends de prince élevé comme pouvait l'être un fils de Philippe II, systématiquement entouré d'imbéciles ou de coquins subalternes intéressés à le corrompre. Don Carlos avait une vertu qu'il ne tenait pas de son père. Il était fort généreux. Il disait : « Qui est-ce qui donnera, si un prince ne donne pas? » Malheureusement ses bienfaits tombaient le plus souvent sur les compagnons de ses débauches.

Au milieu de la vie dissolue qu'il menait, il avait des velléités de se mêler des affaires publiques et s'irritait que son père ne l'admît pas à ses conseils. Tout prouve que Philippe II ne fit aucun effort sérieux pour le corriger; seulement il lui laissait voir clairement l'aversion que lui inspirait sa conduite. Il l'éloignait de lui et l'entourait d'espions. Enfant, don Carlos avait peur de son père; jeune homme, il le prit en haine. Seul il osait braver le despote tout-puissant, et même se moquer de lui. Branthôme, que je cite toujours, rapporte que don Carlos avait fait relier un gros livre de papier blanc auquel il mit ce titre : *Grands et admirables voyages du roi don Philippe.* Le texte portait : *Allé de Madrid à l'Escurial, — de l'Escurial à Madrid, — de Madrid à Aranjuez*, etc., « et ainsin de feuillet en feuillet en emplit le livre par telles inscriptions et escritures ridiculeuses, se mocquant ainsin du roy son père et de ses voyages et pourmenades qu'il faisoit en ses maisons de plaisance; ce que le roy sceut et en vist le livre, dont il en fust fort aigri contre luy. » Cette méchante plaisanterie du petit-fils de Charles-Quint aurait été bien plus dangereuse, s'il avait eu réellement du goût et de l'aptitude pour les affaires. Malheureusement il pensait, comme le gentilhomme de Molière, qu'un prince

sait tout sans avoir rien appris. Il voulait jouer un rôle, avoir une cour, et probablement il se figurait qu'il aurait alors de meilleures occasions de rosser les gens et de les insulter. Au moment où la nécessité de remplacer l'infante Marguerite comme gouvernante des Pays-Bas fut bien reconnue, don Carlos crut que ce gouvernement était son fait. On ne sait s'il le demanda à son père; mais lorsqu'il apprit la nomination du duc d'Albe, il s'emporta, défendit au duc d'accepter, et, selon son habitude, le menaça de le tuer. De fait, il tira son poignard. Le vieux guerrier, qui en avait vu bien d'autres, le désarma et le tint en respect jusqu'à ce que le prince, voyant qu'il n'était pas le plus fort, alla cacher son désespoir et sa fureur dans son appartement. C'est peu de jours après cette scène de violence que don Carlos fut arrêté. Malheureusement à partir de ce moment les témoignages contemporains deviennent plus rares et plus obscurs.

Un des plus curieux, sinon des plus vraisemblables, vient d'un valet de chambre du prince qui a écrit la relation manuscrite des faits dont il prétend avoir été le témoin. M. Prescott en a obtenu une copie, et paraît en faire cas. On ignore le nom de l'auteur, par conséquent on ne peut guère apprécier sa véracité; mais en beaucoup de points il se montre aussi bien renseigné que les ministres étrangers qui ont pris le plus de soin pour approfondir cette ténébreuse affaire. C'est une présomption en faveur de son exactitude. On ne peut douter d'ailleurs, d'après certains détails, qu'il n'ait vécu à la cour, à portée de voir et d'apprendre beaucoup de choses inconnues au public.

Selon cette relation, don Carlos, aux approches de la Noël de l'année 1567, paraissait en proie à une agitation extraordinaire. Il dit et répéta devant ses gens qu'il voulait tuer un homme avec lequel il avait querelle. Il tint le même propos devant son oncle don Juan d'Autriche, qu'il aimait et respectait plus que personne à la cour. Le 28 décembre, toute la famille royale, selon l'usage, devait communier publiquement. La veille, don Carlos, allant se confesser, ne fit point de difficulté de révéler à l'ecclésiastique qu'il avait choisi son désir et son intention de commettre un meurtre. Épouvanté de cet aveu, le confesseur lui refusa l'absolution. Don Carlos, plus surpris qu'irrité, essaya de trouver des prêtres moins sévères, et ayant réuni en consultation jusqu'à seize moines, casuistes renommés, il leur demanda s'il ne pouvait pas recevoir l'absolution et communier avant d'expédier son ennemi. Tous répondirent avec fermeté qu'il n'y avait pas d'absolution pour lui tant qu'il entretiendrait de semblables pensées. Alors le prince se rabattit à demander qu'on voulût bien lui donner à la communion une hostie non consacrée,

afin d'éviter le scandale que le refus de communion ne manquerait pas d'occasionner. Un des casuistes, persuadé qu'il avait affaire à un maniaque, et jugeant qu'il était important de savoir à qui le prince en voulait, lui fit entendre que, pour se prononcer, les docteurs avaient absolument besoin de savoir quel était cet ennemi si détesté dont il voulait se défaire, à quoi don Carlos, sans la moindre hésitation, répondit : « C'est mon père. » Aussitôt on avertit le roi, qui se trouvait alors à l'Escurial.

Telle est la version du valet de chambre. Nous remarquerons d'abord qu'il a *pu* entendre les menaces de mort proférées par le prince, mais qu'il n'a pas assisté à la consultation des docteurs. Toute cette partie de son récit, outre l'étrangeté, se concilie difficilement avec les dates. La scène de la consultation aurait eu lieu avant le 28 décembre 1567. Don Carlos ne fut arrêté que le 18 janvier 1568. Quelque temporiseur que fût Philippe II, on a peine à croire qu'il ait attendu si longtemps pour prendre un parti à l'égard d'un homme qu'il avait tout lieu de craindre, et qui portait des pistolets dans ses bottes.

Poursuivons. L'auteur de la relation déjà citée ajoute, et cette fois le fait est confirmé par la correspondance du nonce apostolique, que le 17 janvier don Carlos envoya commander pour le lendemain huit chevaux au directeur des postes. Celui-ci se hâta de répondre qu'il n'en avait pas, et fit aussitôt prévenir le roi, après avoir par provision envoyé loin de Madrid tous les chevaux qu'il avait. Philippe savait déjà, du moins en partie, les projets de son fils, car, « depuis quelques jours, écrivait le nonce, ce très religieux monarque faisait dire des prières dans plusieurs monastères pour que le ciel l'inspirât dans une affaire de la dernière gravité. » S'il faut en croire le valet de chambre, don Juan d'Autriche de son côté aurait prévenu le roi que don Carlos était parvenu à emprunter une somme considérable, 150,000 ducats (?), et lui avait proposé à lui, don Juan, de l'accompagner dans sa fuite. Le 18 janvier, don Juan étant allé voir le prince, celui-ci l'aurait accusé de trahison, aurait mis l'épée à la main, et don Juan aurait été obligé de se défendre et d'appeler des gens pour prévenir un duel entre oncle et neveu. Cette scène est rapportée par d'autres contemporains avec quelques variantes, et n'est pas absolument improbable.

Don Carlos, toute la cour le savait, avait fait une espèce d'arsenal de sa chambre à coucher. Notons en passant cette manie de s'entourer d'armes, si fréquente chez les personnes dont la raison est altérée. La porte de cette chambre à coucher était munie de verrous formidables, et le prince y avait fait adapter un mécanisme qui lui permettait, en tirant un cordon de son lit, d'ouvrir lui-même sa

porte aux gens qu'il voulait recevoir. Ces précautions, et surtout les armes, inquiétaient fort le roi. On commença par déranger le mécanisme des verrous sans que le prince s'en aperçût. Le 18 janvier, au milieu de la nuit, le valet de chambre susdit, étant de service en dehors de la chambre à coucher du prince, vit arriver le roi, revêtu d'une armure et ayant un casque sur la tête. Il était accompagné du duc de Féria, son capitaine des gardes, de quatre ou cinq gentilshommes, et d'une douzaine de soldats. Don Carlos dormait profondément, et la porte fut ouverte sans bruit. Le duc de Féria, entrant le premier sur la pointe du pied, se saisit d'abord d'une épée et d'un poignard placés au chevet du lit, puis d'une arquebuse chargée à balle, déposée un peu plus loin, mais à portée du dormeur. En ce moment, le prince s'éveillant demanda : « Qui va là? » Le duc répondit : « Le conseil d'état. » Aussitôt le prince saute à bas du lit et cherche ses armes, mais déjà les soldats s'en étaient emparés. Le roi, qui attendait ce moment pour entrer, se présenta alors, et lui intima l'ordre de se recoucher et de se tenir tranquille. « Que me voulez-vous? demanda le prince. — Vous l'apprendrez bientôt, » répondit le roi, qui fit aussitôt fermer et cadenasser portes et fenêtres. En même temps il faisait enlever une cassette remplie de papiers et tous les meubles qui auraient pu servir d'armes; on emporta jusqu'aux chenets. En se retirant, le roi dit au duc de Féria qu'il lui confiait la garde du prisonnier, dont il aurait à répondre sur sa tête. « Vous feriez mieux de me tuer tout de suite! criait don Carlos. Si vous ne me tuez pas, je me tuerai moi-même. — Vous n'en ferez rien, dit le roi; ce serait l'action d'un fou. — Je ne suis pas fou; mais vous me traitez si mal que vous me réduirez au désespoir! » La voix du prince était à demi étouffée par les sanglots. Il demeura étendu sur son lit, versant un torrent de larmes. Le lendemain, le roi réunit son conseil et fit instruire le procès du prisonnier. La séance dura, dit le valet de chambre, depuis une heure de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir, et le procès-verbal ou le dossier formait un cahier épais d'un demi-pied.

Que croire dans tout cela? Le récit de l'arrestation paraît authentique; il est confirmé par les rapports des ministres étrangers, et une scène qui avait quinze ou vingt témoins n'a pu être cachée au public. Quant au procès, il est également incontestable que, le lendemain de l'arrestation de don Carlos, le conseil d'état, ou plutôt une commission spéciale nommée par le roi, délibéra sur l'affaire par son ordre, et sous sa présidence; mais s'agit-il d'un procès, ou d'une enquête? Don Carlos, arrêté par son père, fut-il représenté comme un conspirateur ou comme un maniaque? Parmi les membres de la commission, je ne trouve pas de médecin; mais le méde-

cin du prince a pu être appelé comme témoin, ou, ce qui est plus dans les usages du temps, on a pu lui demander son opinion par écrit. D'ailleurs, et le fait est remarquable, dans les communications diplomatiques faites par Philippe aux cours étrangères, on ne dit pas que le prince soit devenu fou. Le roi annonce seulement que, *pour s'acquitter de ses devoirs envers Dieu et l'état*, il est contraint de tenir son fils en captivité. « Cette résolution, écrit-il à la reine de Portugal, sa tante, n'a pas été provoquée par une faute de mon fils, ni un manque de respect de sa part. Ce n'est pas un châtiment qui lui soit infligé, car bien que ce châtiment ne fût que trop mérité, il aurait son temps et sa limite. Je n'espère pas que cela lui serve de leçon pour se corriger. Cette affaire a une autre cause et une autre raison. Le remède ne consiste pas dans le temps et les expédiens. » Si Philippe a cherché à être obscur, convenons qu'il y a bien réussi. Pour moi, il me semble que ces phrases entortillées ne dénotent autre chose que la difficulté qu'éprouve un roi si orgueilleux à dire simplement que son fils et son héritier présomptif est fou, et qu'il n'espère pas de guérison.

M. Prescott interprète d'une tout autre manière ce langage mystérieux. A son sentiment il y a dans le fait de don Carlos autre chose que de la folie, car s'il eût été fou, pourquoi lui eût-on fait son procès? Pourquoi une commission spéciale aurait-elle été chargée de le juger? — Elle se composait du cardinal Espinosa, le même que don Carlos avait menacé de son poignard, du prince d'Éboli et de Briviesca de Muntañones. Rien n'indique que le prince ait eu un défenseur, choisi par lui ou nommé d'office. Il ne fut même pas interrogé comme il semble, et la procédure demeura absolument secrète. Le prince mort, toutes les pièces furent remises au roi, qui les envoya aux archives de Simancas, selon son habitude. On dit qu'elles ne s'y trouvent plus, qu'en 1828 le roi Ferdinand VII, ayant eu la curiosité de les examiner, les fit venir à Madrid, et que là elles ont disparu. Malgré l'assertion de M. Prescott, confirmée par l'opinion de beaucoup d'Espagnols lettrés, je doute un peu de ce fait, et surtout que le roi Ferdinand, qui n'avait pas d'intérêt dynastique à cacher la vérité, n'ait révélé à personne la solution d'un problème historique qui n'était pas compromettante pour sa maison. D'ailleurs le roi était incapable sans doute de lire des écritures du XVI[e] siècle, et son premier soin eût été de s'adresser à quelque membre de l'*Académie de l'Histoire* pour se faire faire une traduction du grimoire de Simancas. Comment ne saurait-on pas quel fut ce traducteur? comment n'aurait-il pas dit quelque chose de son travail?

Quoi qu'il en soit, et pour revenir au chef d'accusation, M. Prescott tire une induction conforme à sa manière de voir d'une lettre écrite

par le nonce du pape à la suite d'une conversation qu'il avait eue avec le cardinal Espinosa le 24 janvier 1568, c'est-à-dire six jours après l'arrestation de don Carlos. « Serait-il vrai, comme on le dit partout, demanda le nonce, que le prince ait voulu attenter aux jours de sa majesté? — Ce ne serait rien, répondit le cardinal, s'il ne s'agissait que d'un danger personnel pour sa majesté, car il serait facile de la bien garder; mais c'est bien pire, — s'il peut y avoir quelque chose de pire. Depuis deux ans, le roi y cherche un remède en le voyant prendre la mauvaise voie; mais il n'a pu l'arrêter ni morigéner cette cervelle, tellement qu'il en a fallu venir à ce que vous voyez. » Selon M. Prescott, cette confidence du cardinal ne peut s'entendre que d'une accusation d'hérésie. Pour deux hommes d'église en effet, c'est le seul crime qu'on puisse appeler pire que le parricide. De fait, le nonce lui-même et le ministre de Toscane interprétèrent dans ce sens les paroles du cardinal. C'est une présomption grave sans doute que les deux ministres aient entendu de la même manière les paroles du cardinal, mais ce n'est pas une preuve qu'ils les aient bien comprises. Il a évidemment évité de prononcer le mot propre, et son langage ne convient pas moins au cas de démence qu'à celui d'hérésie.

Le fait d'un procès intenté au prince, qui est pour M. Prescott un argument sans réplique, ne me semble pas plus convaincant que les paroles à double sens du cardinal Espinosa. Et d'abord n'attache-t-on pas trop d'importance au mot *procès?* Ne serait-il pas plus exact de dire qu'une commission fut chargée de *procéder* à l'égard du prince? En effet, personne ne peut dire si elle eut à juger un crime, ou bien à statuer sur l'état mental du prince, ou enfin à suggérer au roi les mesures à prendre pour changer l'ordre d'hérédité, supposé que le prince fût reconnu indigne ou incapable de monter sur le trône. J'irai plus loin, et je dirai qu'il est impossible que la commission ait eu à délibérer sur autre chose que les deux dernières hypothèses que j'ai proposées. En effet, si don Carlos eût conspiré contre son père ou contre la religion catholique, il aurait eu quelque complice, qui eût été assurément pendu ou brûlé, ou à toute force dépêché en secret comme Montigny. Or on ne parle d'aucune exécution, d'aucune sentence, d'aucune arrestation décrétée contre un serviteur ou un ami du prince. Je m'étonne que cette remarque ait échappé à M. Prescott; il devrait savoir qu'un prince ne conspire jamais seul. On se rappelle que la veille de son arrestation don Carlos avait commandé huit chevaux de poste. A coup sûr, ce n'était pas pour lui seul. En 1568, il est plus que douteux qu'on pût aller de Madrid à la frontière en carrosse; il s'agit donc de chevaux de selle, et en tenant compte des postillons qui devaient ramener les

chevaux, la suite du prince devait être au moins composée de trois ou quatre personnes. D'où vient qu'aucune de ces personnes n'ait été recherchée ou punie? Une seule explication se présente, c'est que le plan d'évasion appartenait tout entier au prince, et que les gens qu'il devait emmener furent les premiers à prévenir le roi.

Je ne nie pas que les discours d'un jeune homme qui parlait à tout propos de poignarder ceux qui lui déplaisaient n'eussent pu fournir matière à une accusation d'hérésie. Il serait fort extraordinaire qu'un étourdi si mal élevé et si colérique n'eût pas laissé échapper quelque boutade irréligieuse, ne fût-ce que pour se plaindre lorsqu'un devoir pieux l'obligeait à renoncer à une partie de plaisir; mais que de propos délibéré il fût hérétique, c'est ce que je ne saurais croire. Où aurait-il trouvé un convertisseur? où se serait-il procuré un livre? Voudra-t-on qu'une tête si faible ait médité sur les Écritures et en ait tiré des conclusions hétérodoxes? Rien de tout cela n'eût été possible dans le palais du roi d'Espagne, à Madrid, en 1568, et surtout de la part d'un jeune fou qui passe ses nuits à *ribler le pavé*. M. Prescott le reconnaît lui-même; seulement il explique ce qu'il faut entendre par l'hérésie de don Carlos. Il admet, et fort gratuitement, que don Carlos, sans communications avec les chefs des confédérés flamands, ait laissé voir un intérêt singulier pour les libertés des Provinces-Unies, dont la cause, aux yeux de Philippe et de ses ministres, aurait été identifiée (toujours selon M. Prescott) avec le triomphe des doctrines luthériennes. A ce compte, les menaces faites au duc d'Albe s'expliqueraient par la sympathie du prince pour les mécontens de Flandre; mais convenons d'abord que, sauf sa réputation de bon catholique (1) et de soldat inflexible, le duc d'Albe n'avait donné à personne de motif pour deviner de quelle manière il entendait gouverner les Pays-Bas. Puis quelle apparence y a-t-il qu'un jeune homme élevé à la cour d'Espagne, dans l'oisiveté la plus crapuleuse, ait pris un si grand intérêt à la cause d'un petit peuple dont il n'avait jamais entendu parler que comme de sujets assez turbulens et indociles? M. Prescott, avec son excellente critique, a fait justice de ces correspondances ridicules que, longtemps après l'événement, quelques écrivains ont supposées entre don Carlos et les chefs des luthériens. Que par dépit contre son père ou contre le duc d'Albe, par pique d'amour-propre lorsque ses prétentions au gouvernement des Pays-Bas furent repoussées, il ait tenu quelque propos séditieux, cela est aussi possible qu'un propos hérétique et tout aussi peu concluant. Ce qui est le

(1) On sait qu'en 1557 le duc d'Albe tenta de s'emparer de Paul IV et de Rome par surprise; un accident fortuit empêcha l'exécution de ce projet, qui dénote de la part du duc plus d'instinct militaire que de dévotion.

mieux établi, c'est qu'il aurait laissé échapper des menaces violentes contre son père, et qu'il se préparait à faire quelque mauvais coup. Tout bien considéré, don Carlos me paraît avoir été un maniaque dangereux, et on en a renfermé sur des présomptions moins graves.

Mais avec l'arrestation le mystère ne cesse point. Le prince mourut le 24 juillet 1568, plus de cinq mois après avoir été privé de sa liberté. Sa mort fut-elle naturelle? — Llorente, sur la foi d'un manuscrit dont seul il a eu communication et dont il n'a pas même indiqué l'origine, raconte que le 9 juillet la commission chargée de juger le prince fit son rapport au roi. Elle avait trouvé l'accusé coupable de haute trahison au premier et au second chef : 1° pour avoir conspiré la mort de son père, 2° pour avoir tenté de s'emparer de la souveraineté des Pays-Bas. En rappelant que ces deux crimes entraînaient la peine de mort, la commisson s'en référait à sa majesté pour décider si cette peine pouvait être appliquée à l'héritier présomptif. — Remarquons en passant que Llorente, qui avait été secrétaire de l'inquisition, ne dit pas un mot d'hérésie, sachant fort bien que, dans une commission instituée pour juger un crime de cette nature, un laïque n'aurait pu siéger. Le prince d'Éboli en faisait partie; quant à Briviesca, je n'ose affirmer qu'il ne fût pas ecclésiastique. — Le roi aurait répondu à la commission que la loi était faite pour tous, mais qu'il y avait moyen peut-être d'éviter le scandale d'une exécution. La santé du prince était très dérangée; qu'on lui permît de suivre son mauvais régime, il mourrait infailliblement et vite. Seulement il fallait s'arranger pour qu'il eût le temps de se reconnaître et de sauver son âme. Là-dessus le médecin du prince lui aurait administré un violent purgatif qui aurait produit l'effet désiré.

Je me hâte de dire avec M. Prescott que rien n'est plus suspect que cette version admise par M. Llorente d'après une appréciation qu'il ne nous a donné aucun moyen de contrôler. J'ajouterai que ce récit semble inventé après la mort de don Carlos, afin d'expliquer ce qu'elle a de mystérieux. Des témoignages nombreux et irrécusables vont nous faire voir comment le prince fut traité pendant sa captivité. Le roi dicta lui-même les mesures à prendre, et son ordre est daté du 2 mars, c'est-à-dire plus de quarante jours après son arrestation. Le prince d'Éboli fut chargé de la surveillance générale avec six gentilshommes, dont deux devaient toujours être de garde auprès du prisonnier. Pendant le jour, leurs instructions portaient qu'ils devaient tâcher de distraire le prince par leur conversation; mais il leur était défendu de parler politique, et surtout des motifs de sa détention. Si le prince les questionnait à cet égard, il leur était enjoint de garder le silence. Nul message ne devait lui être

transmis; on devait refuser de se charger de tous ceux qu'il pourrait donner. Les seules personnes admises en sa présence étaient le médecin du roi (*proto-medico*), le confesseur du prince, son barbier et un valet de chambre, ce dernier désigné par le roi parmi ses gardes particuliers (*monteros*). A cette occasion, M. Prescott observe que ce règlement était bien fatigant, et pour le prince d'Éboli, et pour les six seigneurs transformés en geôliers, et il est conduit à soupçonner que dans l'intention de Philippe la captivité de don Carlos ne devait pas durer trop longtemps. La remarque est bien naturelle de la part d'un citoyen des États-Unis, où probablement on ne trouverait pas facilement six personnes de bonne compagnie pour monter la garde auprès d'un prisonnier; mais alors et dans une cour ces fonctions ne paraissaient pas fort pénibles. Longtemps après, Louis XIV persuada aux plus grands seigneurs de France qu'ils étaient fort honorés de loger dans les chambres médiocrement meublées et assez mal commodes qu'il leur donnait à Versailles. Tous se félicitaient d'être ainsi à portée de se lever avant le jour pour faire antichambre à l'OEil-de-Bœuf, et assister au lever de sa majesté. Les plus fiers, et le duc de Saint-Simon entre autres, étaient heureux de faire ce métier, qui ne durait pas des mois, mais la vie d'un homme. Que don Carlos fût gardé par des gentilshommes, rien de plus simple, et il n'en faut pas conclure que pour ne pas abuser de leur patience, le roi voulût abréger les jours de son fils.

Don Carlos montra d'abord une irritation furieuse, et même essaya, dit-on, de se donner la mort; puis à ces accès de rage succéda une sorte de désespoir stupide. Indifférent pour tout ce qui l'entourait, il refusait de parler; il rejetait les livres de dévotion qu'on lui présentait; il ne voulait admettre ni son confesseur ni son médecin. Sa santé déclinait rapidement. Il était miné par une fièvre lente. Le médecin déclara au roi que sa fin était prochaine et inévitable. Alors une idée terrible vint assaillir Philippe II : si, mourant dans le désespoir, son fils allait perdre son âme, il en serait peut-être responsable.

Un père Suarez, autrefois aumônier du prince, passait pour avoir conservé quelque influence sur le désespéré, qui parfois lui avait montré de l'affection. Le roi le pria d'écrire à don Carlos, et la lettre de cet ecclésiastique, datée du 18 mars, est une des pièces qu'on cite à l'appui des hypothèses inventées pour expliquer la catastrophe. M. Prescott, toujours préoccupé de l'accusation d'hérésie, fait ressortir en faveur de son système un des passages de cette lettre; mais j'ai le regret de trouver sa traduction un peu trop libre. On en jugera. Après avoir assez durement déclaré au prisonnier que personne ne s'intéresse à son sort, Suarez ajoute,

selon la traduction de M. Prescott : « Que dira le monde en apprenant que vous refusez de vous confesser? et aussi quand il découvrira d'autres *choses terribles dont vous vous êtes rendu coupable*, parmi lesquelles il y en a d'une telle nature, que si elles concernaient tout autre que votre altesse, le saint-office aurait lieu de rechercher si elles sont le fait d'un chrétien (1)? » Le texte espagnol porte : « Quand viendront à se découvrir d'autres choses terribles, si terribles qu'elles mènent à ce que le saint-office aurait beaucoup de sujet, dans un autre que votre altesse, de s'informer s'il est chrétien ou non. » Suarez ne dit pas les *choses terribles dont vous vous êtes rendu coupable*, et sa phrase, si l'on en retranche cette addition plus importante qu'elle ne semble au premier abord, s'explique fort naturellement par la tentative de suicide attribuée à don Carlos. Admettons pour un moment avec l'historien américain que don Carlos fût hérétique. Comment, dans ce cas, Suarez chercherait-il à le toucher en lui disant qu'il a commis des actions qui pourraient être recherchées par le saint-office? Un ami de Polyeucte, qui voudrait le ramener à des sentimens païens, n'ira pas lui dire : Savez-vous que vous passez pour chrétien? Évidemment Suarez cherche à le calmer et à le détourner de ses idées de suicide en lui parlant de l'opinion publique. Il le croit si peu hérétique, qu'il lui montre le danger de passer pour tel, s'il ne s'amende pas.

Pour le moment, la lettre de Suarez ne produisit aucun effet. Bien que gardé à vue, don Carlos jouissait en effet d'une étrange liberté. Il se tenait presque nu dans un courant d'air, inondait sa chambre d'eau et s'y promenait nu-pieds. Il faisait bassiner son lit avec de la glace. Après être demeuré plusieurs jours sans manger, il dévorait dans un seul repas un pâté de quatre perdrix avec la croûte, et buvait en un jour dix ou douze litres d'eau glacée. Que penser d'un tel régime suivi au vu et au su du prince d'Éboli et de ses six gentilshommes? Était-il bien nécessaire d'administrer du poison à l'infortuné qui se traitait de la sorte? Aussi le nonce du pape, en envoyant à sa cour les détails qui précèdent, ajoutait-il : « Dans l'impossibilité de se donner la mort par un moyen expéditif, le prince paraît avoir l'intention d'y parvenir non moins sûrement par le régime qu'il suit. »

Arrivé au dernier degré d'épuisement et averti de sa fin prochaine, don Carlos parut soudainement devenir un autre homme. Il appela lui-même le médecin et l'aumônier, accomplit avec re-

(1) « Véa V.A. que harán y dirán todos cuando se entienda que no se confiesa, y se vayan descubriendo otras cosas terribles, que lo son tanto que llegan á que el Sº Oficio tuviera mucha entrada en otro para saber si era cristiano ó no. »

cueillement ses devoirs de dévotion, et comme la nature de sa maladie ne lui permettait pas de recevoir l'hostie, il l'adora avec humilité, « montrant tant de contrition et de mépris pour les choses de ce monde, tant d'aspiration vers le ciel, qu'on eût dit que Dieu lui avait réservé le comble de toutes les grâces pour sa dernière heure (1). » Il avait annoncé, par un de ces pressentimens que les malades ont quelquefois, qu'il vivrait jusqu'à la vigile de Saint-Jacques. On lui dit qu'elle arriverait dans quatre jours. « Encore quatre jours de misère! » s'écria-t-il. Il demanda à voir son père, mais le confesseur prit sur lui de dire au roi qu'il valait mieux pour le moribond ne pas le rappeler aux choses de ce monde. Pendant que don Carlos cédait à un de ces assoupissemens qui précèdent la mort, le roi entra doucement dans sa chambre, et, se cachant derrière le prince d'Éboli, il envoya de loin sa bénédiction à son fils, « après quoi, dit naïvement son biographe Cabrera, il se retira dans son appartement avec plus de chagrin au cœur et moins de souci en tête. »

Le 24 juillet 1568, un peu après minuit, on dit au prince que la vigile de Saint-Jacques commençait. Sa figure amaigrie s'illumina d'un rayon de joie; il demanda qu'on lui mît dans la main un cierge bénit, et, de l'autre se frappant la poitrine, il exhala son dernier soupir. « Nul catholique, écrit le nonce du pape, ne fit une fin plus catholique. »

Je crois avoir exposé fidèlement tous les témoignages sur lesquels on peut, dans l'absence de documens inconnus ou perdus aujourd'hui, tenter la solution de cette grande énigme historique. De toutes les hypothèses, la plus simple et à mon sentiment la mieux fondée est celle qui fait de don Carlos un maniaque mourant de mort naturelle, si l'on peut appeler ainsi une mort hâtée par la négligence la plus étrange. Il est vrai, et cette remarque appartient à M. Prescott, que les médecins du XVIe siècle n'avaient pas les lumières de ceux de notre époque, et que ce qui nous paraît monstrueux aujourd'hui pouvait être admis autrefois par les praticiens les plus célèbres. On traitait alors les fous par le nerf de bœuf, et il ne paraît pas qu'on ait employé cette méthode à l'égard de don Carlos.

Je résume en quelques mots son histoire. L'héritier du plus puissant monarque de l'Europe est un jeune homme maladif, toujours miné par la fièvre, usé prématurément par la débauche, trépané à la suite d'une blessure grave à la tête. Naturellement violent et

(1) Ce sont les propres expressions de Castaneo, le nonce du pape, dans une lettre au saint père.

brutal, il menace de mort les ministres, il tire l'épée à tout propos, laisse voir l'envie de tuer son père, blasphème peut-être contre la religion, loue peut-être des sujets révoltés parce qu'ils sont révoltés contre son père, qu'il déteste. Un jour il veut s'enfuir : on l'arrête, on l'enferme, on le soigne fort mal assurément; il meurt après cinq mois de détention.

L'enfermer, c'était le seul parti à prendre lorsqu'il montra l'envie de s'enfuir; mais il avait été solennellement reconnu par les cortès pour successeur du roi régnant. Philippe était âgé et d'une santé déjà chancelante. S'il mourait avant son fils, l'Espagne allait tomber aux mains d'un maniaque. Quel allait être le fruit de tant d'efforts pour maintenir la pureté de la foi, pour arrêter les progrès de l'hérésie, dont jusqu'à présent les rois d'Espagne avaient été les adversaires les plus redoutables? Telles devaient être les pensées de Philippe en apprenant les dernières violences de don Carlos. Ses conseils secrets, les prières qu'il fait adresser de toutes parts pour obtenir une inspiration d'en haut, le procès enfin, s'il faut admettre qu'il y ait eu un procès, toutes ces mesures prises avec tant de mystère s'expliquent pour moi par le projet d'exclure juridiquement du trône un prince incapable de gouverner. Le déclarer fou et le mettre en tutelle ne remédiait à rien. Jeanne la Folle avait été reine et aurait peut-être régné, si elle avait eu un moment lucide. La folie est une maladie dont on peut guérir; par conséquent les droits du malade ne sont que suspendus. Évidemment pour Philippe, de même que pour tous ceux qui approchaient le prince, la conviction était que le mal était incurable. Le roi voulut non pas le mettre en tutelle, mais l'éloigner à jamais du trône. Les moyens qu'il employa pour y parvenir, je les ignore; mais voici un fait fort remarquable qui ne permet guère de se méprendre sur le but du procès. Une des premières pièces remises aux commissaires nommés pour juger don Carlos fut une traduction du catalan en espagnol de la procédure dirigée vers le milieu du XV[e] siècle par ordre de don Juan II, roi d'Aragon, contre son fils don Carlos, le fameux prince de Viana. Le roi d'Aragon, gouverné par sa femme, voulait donner sa couronne à un enfant du second lit au préjudice du prince de Viana, son fils aîné. Le précédent était assez mal choisi peut-être, car jamais prince ne fut plus sensé ni plus digne d'être aimé que le fils aîné de Juan II; mais il fallait trouver une apparence de formes légales, et on les prenait où l'on pouvait. Faut-il s'étonner que dans un temps, dans un pays, sous un roi où tous les actes de la politique se faisaient dans l'ombre, on ait apporté tant de mystère au décret qui devait déshériter don Carlos?

Jusqu'à présent je n'ai point parlé d'Élisabeth de France, femme

de Philippe II, ni du roman qui fait de don Carlos un rival de son père, et de celui-ci un autre Barbebleue empoisonnant son épouse innocente après son fils imprudent. M. Prescott a examiné cette tradition fort peu historique avec le soin minutieux qu'il apporte dans toutes ses recherches et l'attention parfois exagérée qu'il accorde à toutes les opinions. A tout ce lugubre drame il n'a pas trouvé le moindre fondement. Il est vrai qu'il avait été question de marier don Carlos à Élisabeth pour consolider la paix entre l'Espagne et la France; mais comme ce mariage n'aurait pu se conclure immédiatement, Élisabeth n'ayant que quatorze ans et don Carlos quelques mois de moins, les plénipotentiaires français furent les premiers, dit-on, à proposer que Philipppe épousât la fille de Henri II. Philippe, qui venait d'essuyer un refus de la part d'Élisabeth d'Angleterre, charmé de lui prouver qu'il ne manquait pas de bons partis, se hâta d'accepter la main de la princesse française. Lorsqu'il l'épousa, elle avait quinze ans, et lui environ trente-deux. Il est très possible qu'en voyant sa charmante belle-mère, don Carlos ait regretté que la diplomatie l'eût trouvé trop jeune pour cimenter l'alliance entre les deux couronnes; mais on a vu qu'il se consola bien vite. S'il se montra reconnaissant de la bienveillance avec laquelle le traitait Élisabeth, s'il semblait l'excepter seule du mépris qu'il montrait pour les femmes, il est impossible de trouver dans leurs relations la moindre trace d'amour. Élisabeth voulait le retirer de la vie crapuleuse qu'il menait, et son projet était de le marier à sa sœur Marguerite de Valois. C'eût été un assez triste cadeau à lui faire. Ajoutons que M. Prescott a rassemblé les témoignages les plus nombreux et les plus authentiques pour prouver la confiance et l'affection qui jusqu'au dernier moment régnèrent entre Philippe et sa femme. J'en citerai un seul exemple, c'est la permission de paraître sans voile, contrairement à l'étiquette espagnole, qu'il avait donnée à Élisabeth (1). La cour de la reine était toute française. Telle était la séduction exercée par cette jeune et belle princesse que l'austère Philippe II lui-même en subissait l'influence. On sait qu'elle mourut en couches quelques mois après don Carlos. Philippe déclara que c'était le coup le plus rigoureux qui l'eût encore frappé.

(1) Doña Juana, sœur de Philippe et veuve du prince de Portugal, régente d'Espagne pendant que son frère était en Angleterre, ne se montrait jamais à visage découvert. Les ambassadeurs étrangers s'étant plaints de cet usage, déclarant qu'il leur était impossible de savoir à qui ils avaient affaire, Juana, au commencement de l'audience, soulevait son voile (ou plutôt son manteau) et demandait à l'ambassadeur : « Suis-je bien la princesse? » et sur sa réponse affirmative se cachait soigneusement le visage. (Florez, *Reynas Catolicas*, t. II, p. 873.) On voit quelle avait été sur les Espagnols l'influence de la conquête musulmane.

Au moment où j'achevais cette analyse d'un épisode du grand ouvrage de M. Prescott, un journal m'apprend qu'il vient de mourir subitement à Boston, dans un âge où l'on pouvait espérer de lui de nombreux et d'utiles travaux. J'ignore s'il a pu terminer la tâche qu'il avait entreprise, et pour laquelle il s'était si consciencieusement préparé. Peu d'historiens ont apporté dans la rédaction de leurs ouvrages de si louables scrupules. Loin de partir d'un système trouvé *à priori* pour y plier les faits qu'il avait à raconter, M. Prescott croyait que rassembler tous les documens existans, les classer, les épurer par une critique sévère était le premier devoir de l'historien, et que tous ses efforts devaient tendre à la découverte de la vérité. De même qu'Augustin Thierry, il a surmonté par la force de sa volonté les obstacles, presque invincibles, qui semblaient devoir lui interdire les recherches de l'historien. Il était encore au collége lorsqu'un accident lui fit perdre l'usage d'un œil et affaiblit l'autre au point de lui rendre toute lecture prolongée excessivement pénible et dangereuse. En exerçant sa mémoire, il parvint à lui donner une puissance extraordinaire, et l'on assure qu'il citait au bout de plusieurs années presque textuellement des passages que son secrétaire ne lui avait lus qu'une fois. Sa vie était admirablement réglée. Pour ménager sa vue, il ne lisait jamais plus de deux heures par jour. Il composait en marchant ou en montant à cheval, et dictait ses ouvrages ou bien les écrivait lui-même au moyen d'une machine à l'usage des aveugles. Pas un moment n'était perdu pour l'étude. Esprit juste et droit, il avait horreur du paradoxe. Jamais il ne s'y laissa entraîner, et souvent, pour réfuter les assertions les plus audacieuses, il se condamnait à de longues investigations. Sa critique, à la fois pleine de bon sens et de finesse, ne se trompe jamais sur le choix des documens, et son discernement est aussi remarquable que sa bonne foi. Si l'on peut lui reprocher d'hésiter souvent, même après un long examen, à porter un jugement définitif, il faut reconnaître qu'il n'a rien négligé pour le préparer, et que l'auteur, peut-être trop timide à conclure, laisse toujours son lecteur assez instruit pour n'avoir plus besoin de guide.

PROSPER MÉRIMÉE.

LE COMTE MIOT

ET SES MÉMOIRES

SUR L'EMPEREUR NAPOLÉON ET LE ROI JOSEPH

Mémoires du comte Miot de Melito, ancien ministre, ambassadeur, conseiller d'état, 3 vol. in-8°; Michel Lévy, 1858.

I.

Les mémoires les plus instructifs, les plus précieux pour l'histoire ne sont peut-être pas ceux qui ont été écrits par les personnages placés dans les positions les plus élevées ou par des hommes de génie. De tels mémoires peuvent sans doute avoir en eux-mêmes une très grande valeur, on peut s'attendre à y trouver des pensées profondes et originales, des révélations curieuses et involontaires sur le caractère des hommes illustres auxquels on les doit; mais au point de vue de l'exactitude des informations, il y a beaucoup à s'en défier. Lors même que ceux qui les écrivent auraient la volonté d'être sincères, lors même qu'en prenant la plume ils ne se seraient pas proposé, ce qui est le cas le plus ordinaire, de faire l'apologie de leurs erreurs et de leurs fautes, de présenter les événemens sous le jour le plus favorable pour eux, il est presque impossible qu'ils ne s'y laissent pas plus ou moins entraîner. Ils sont trop intéressés dans les faits qu'ils racontent, leur gloire, quelquefois leur honneur y sont trop identifiés pour qu'ils puissent les apprécier et en rechercher les causes avec une véritable impartialité. Leur élévation

même, en les séparant de la foule, est un obstacle à ce qu'ils puissent bien connaître les hommes de leur propre parti, à plus forte raison ceux des partis qu'ils ont eu à combattre.

Ceux au contraire qui, sans arriver au premier rang, sans gouverner les nations, sans attacher leur nom aux grands souvenirs de l'histoire, ont pris à la conduite des affaires publiques une part assez réelle, assez intime pour en bien connaître tous les ressorts, et cependant ni assez apparente, ni assez décisive pour qu'on leur en attribue la responsabilité, qui ont pu, à raison de l'infériorité de leur situation, se mêler aux divers partis, passer même sans trahison d'un gouvernement à l'autre, étudier leurs différences, se rendre compte sans trop de préoccupation des mobiles de leurs succès et de leur chute, voir à l'œuvre les personnages influens des opinions les plus opposées, — ceux-là, s'ils ont d'ailleurs un sens droit, de la sagacité, si le sentiment de la personnalité n'est pas trop exalté en eux, s'ils sont animés de l'amour de la vérité, sont merveilleusement propres à écrire des mémoires, c'est-à-dire à préparer les matériaux avec lesquels pourra un jour s'édifier l'histoire.

L'auteur de l'ouvrage dont je vais m'occuper réunissait à un degré éminent presque toutes ces conditions. Né en 1762, il faisait partie de cette génération de la fin du XVIII[e] siècle qu'on a si souvent essayé de caractériser, et qu'on a peinte sous des aspects si multipliés, si variés, parce qu'en effet sa physionomie est très complexe. Ce n'était plus celle de la régence, si frivole et si corrompue; ce n'était plus même celle des grandes luttes philosophiques et de l'encyclopédie, violente jusqu'au fanatisme dans sa haine de la superstition et des préjugés, animée de toutes les ardeurs du combat, de toutes les angoisses du péril. Dans les temps qui précédèrent immédiatement 1789, si la révolution n'était pas accomplie encore dans les institutions et dans les faits, elle l'était déjà dans les idées et dans les esprits. La philosophie avait complétement triomphé, la cause des réformes était moralement gagnée. On avait le sentiment que toute vie s'était déjà retirée d'un régime qui n'était plus en rapport avec les mœurs et les besoins du temps; on en attendait la chute non pas sans impatience, mais avec une entière certitude, et sans savoir précisément ce qui lui succéderait, sans croire surtout que le renversement du trône et le bouleversement complet de la société dussent être au nombre des réformes ainsi prévues, on se livrait avec une sorte d'enivrement à des rêves d'améliorations indéfinies, fondés sur les progrès de la raison et des sciences. On croyait toucher à un âge d'or dont les siècles passés n'offraient aucun modèle. Cette génération, ramenée par la certitude du triomphe à des sentimens plus calmes et plus bienveillans

que ceux qui régnaient au temps de Rousseau et de Voltaire, n'éprouvait plus même, au moins dans les classes élevées et éclairées, contre un régime à demi renversé déjà et devenu presque inoffensif à raison de son impuissance, ces emportemens de haine qu'il avait inspirés naguère, lorsqu'il était encore par momens oppresseur et tyrannique. Une philanthropie optimiste était le trait distinctif de l'époque. Les mœurs s'étaient beaucoup adoucies, bien que cet adoucissement n'eût pas encore pénétré dans les classes inférieures de la population. Malheureusement, là même où il était le moins contestable, il s'y mêlait un certain affaiblissement qui tenait à l'absence de principes bien assurés. Il peut paraître rigoureux et singulier d'accuser les hommes qui professaient en toute sincérité les doctrines les plus généreuses, le plus ardent amour de l'humanité, d'avoir manqué de principes, et cependant ce reproche, qu'on leur a fait souvent, n'était pas dénué de fondement. A défaut des croyances et même des aspirations religieuses qui leur étaient étrangères, ils n'avaient ni ce sentiment stoïque du devoir qui a élevé si haut quelques grands hommes de l'antiquité, ni cette pure et ferme intuition de la beauté morale qui suffit à certaines âmes, sinon pour assurer leur bonheur, au moins pour les diriger dans la voie du bien, pour les préserver des écueils du mal. Leur morale n'était sans doute pas, comme l'ont dit leurs ennemis, la *morale de l'intérêt;* mais ce n'était pas non plus celle du devoir, la seule qui n'égare jamais, parce qu'elle ne se prête pas aux interprétations arbitraires : c'était celle du sentiment, qu'il est si facile d'ébranler par le sophisme ou par l'émotion. Peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs la cause des déplorables égaremens auxquels beaucoup des meilleurs d'entre eux devaient se laisser emporter dans la crise qui se préparait.

Telle était la disposition générale des esprits et des âmes aux approches de 1789. Au-dessus de cette moyenne, on pouvait sans doute trouver quelques nobles natures plus élevées, plus énergiques, plus complètes : au-dessous fermentait cette lie qui existe dans toutes les sociétés, et qui, ignorée de tous et s'ignorant elle-même dans les temps ordinaires, éclate au grand jour pendant les révolutions pour les souiller et les déshonorer; mais ce mélange d'exaltation généreuse et d'aveugle enthousiasme était le vrai caractère de la génération. C'était surtout celui de cette portion supérieure de la bourgeoisie qui, rapprochée par l'éducation et par les manières des classes aristocratiques, aussi éclairée pour le moins, exerçant souvent par la fortune et surtout par les emplois administratifs, qu'elle remplissait presque exclusivement, une influence très réelle sur les affaires publiques, était pourtant exclue des dignités et des honneurs, ce qui la portait nécessairement à désirer l'abolition des

institutions et des priviléges qui élevaient devant elle une barrière plus blessante encore pour son amour-propre que pour ses intérêts.

M. Miot appartenait à cette classe dont il partageait les sentimens et les penchans, bien qu'avec plus de modération que beaucoup de ses contemporains, parce qu'il y avait évidemment en lui plus de calme, de raison et d'honnêteté que d'imagination et d'ardeur. Son père était un des premiers commis du ministère de la guerre. Il passa lui-même dans les bureaux de ce ministère les premières années de sa jeunesse. A l'âge de vingt-six ans, en 1788, il fut envoyé en qualité de commissaire des guerres au camp d'exercice formé à Saint-Omer. Il y fut témoin du mécontentement que faisaient naître dans les troupes les efforts maladroits de quelques officiers-généraux pour les soumettre à la tactique et à la discipline prussiennes, si antipathiques à l'esprit français, et, suivant lui, ce mécontentement ne fut pas sans influence sur l'insubordination qui devait bientôt après se manifester parmi les soldats. Déjà d'ailleurs les préoccupations politiques, l'irritation presque universelle provoquée par les coups d'état du cardinal de Loménie commençaient à pénétrer jusque dans l'armée. On jugea prudent de ne pas laisser plus longtemps les troupes réunies, et le camp fut levé un peu précipitamment.

De retour à Versailles après une absence de quelques semaines seulement, le jeune Miot fut frappé du changement qui s'était opéré pendant ce court intervalle dans l'aspect de la cour. « On apercevait un rapprochement entre les diverses classes de la société, un accès plus facile dans l'intérieur du palais, enfin cette sorte de familiarité que des secours demandés et promis établissent entre les hommes. Les deux assemblées des notables, les desseins avortés du ministère du cardinal de Loménie, la promesse positive de la convocation des états-généraux, les premiers mouvemens séditieux qui s'étaient manifestés à Paris, le retour de M. Necker et les écrits du temps, avaient produit ce grand changement... La cour telle que Louis XIV l'avait faite n'était plus... » Simple spectateur d'un mouvement politique auquel sa position le rendait aussi complétement étranger qu'un Français pouvait l'être alors que tous les intérêts publics et privés étaient en jeu, M. Miot n'entreprend pas dans ses mémoires d'en présenter le tableau. Il se borne à raconter, sur les premiers événemens qui suivirent la réunion des états-généraux, les particularités qui frappèrent ses yeux, ou qu'il apprit dans les conversations du monde. A en juger par les réflexions qu'il joint à son récit, et qui reproduisent les impressions du moment, M. Miot, ami sincère de la royauté, mais convaincu de la nécessité de grandes réformes, déplorait d'autant plus les fautes et la résistance souvent intem-

pestive de la cour qu'il en prévoyait le danger pour elle et pour la France. Il s'était fait inscrire dans la garde nationale au moment même de sa formation. «Cette démarche, dit-il, devait déplaire à la cour, qui défendait à ceux qui lui étaient attachés d'entrer dans la nouvelle milice, et qui ne voulait pas souffrir la présence de quiconque en portait l'uniforme. Aussi me valut-elle l'animadversion de la société dans laquelle j'avais vécu depuis mon entrée dans le monde.»

Après le 6 octobre, le siége du gouvernement ayant été transféré de Versailles à Paris, M. Miot, toujours attaché aux bureaux de la guerre, dut aussi aller s'y établir. Les seuls faits qu'il nous apprenne sur les trois années qui s'écoulèrent jusqu'au renversement de la monarchie, c'est qu'il faisait partie du club des Feuillans, c'est-à-dire des constitutionnels modérés, bien qu'il y assistât rarement; il ajoute que dans cet intervalle il avait été élevé à l'emploi de chef de division.

Les fréquens changemens de ministère qui avaient eu lieu n'avaient apporté aucun obstacle à sa carrière. Il sembla d'abord que la catastrophe du 10 août dût la briser, et peut-être même entraîner pour lui de plus graves conséquences. Il fut en effet compris dans la proscription qui frappa un bon nombre des employés de son administration, l'ordre fut donné de l'arrêter et de le conduire dans les prisons, où l'auraient trouvé les égorgeurs de septembre. Heureusement pour lui, inquiet de la santé de sa femme et de sa fille, qui habitaient alors Versailles, il s'y était transporté le matin même de ce terrible jour, avant que le combat fût commencé. Les agens qui se présentèrent à son domicile pour exécuter le mandat d'arrêt lancé par la commune ne l'y trouvèrent pas. Lorsqu'il fut informé de leur visite, il se rendit, par une inspiration hardie, aux bureaux de la guerre, où il savait pourtant qu'on était aussi allé le chercher. En attendant l'arrivée du général Servan, désigné pour ce ministère et alors absent de Paris, l'assemblée nationale en avait confié la direction provisoire à un de ses membres, M. Lacuée, depuis ministre de l'empire. Celui-ci accueillit très bien M. Miot, l'engagea à reprendre ses fonctions, et, dans l'entretien qu'il eut avec lui, se plaignit vivement des excès de la commune, qui par ses arrestations arbitraires avait désorganisé tous les services. Oublié par la commune, mais placé toujours sous le coup d'un mandat d'arrestation lancé par elle, M. Miot jugea prudent d'accepter l'offre de M. Lacuée, et d'attendre dans une sorte d'asile l'arrivée du général Servan, dont il était déjà connu. Tout en témoignant à M. Miot des dispositions assez cordiales, le nouveau ministre ne put maintenir dans un des postes principaux de son département un homme connu pour ses opinions monarchiques. Il fut convenu que M. Miot donnerait sa

démission sous prétexte de santé, et qu'il entrerait comme contrôleur général dans l'administration des étapes et convois militaires, place ignorée et obscure où il espérait échapper aux investigations.

Il n'y trouva pas la sécurité qu'il y cherchait. Le flot révolutionnaire ne cessait de monter. La convention s'étant réunie, le girondin Servan dut céder son portefeuille à une créature de la commune de Paris, Pache, qui désorganisa le ministère de la guerre et en expulsa presque tout ce qui s'y trouvait encore d'employés honnêtes et capables. M. Miot alors se trouva dans une situation vraiment dangereuse. Il en était réduit à essayer de faire perdre sa trace par de fréquentes absences de Paris, lorsqu'un nouveau revirement, amené par l'influence du général Dumouriez, que ses victoires avaient pour un moment rendu tout-puissant, donna pour successeur au misérable Pache le général Beurnonville, l'ami et le compagnon d'armes du vainqueur de Jemmapes. Beurnonville, voulant réparer le mal fait par son ignoble prédécesseur et réorganiser les services qu'il avait jetés dans un effroyable désordre, fit appeler M. Miot et le rétablit dans son emploi de chef de division.

Cette espèce de restauration ne devait pas durer. On sait comment, la fortune des armes étant devenue contraire à Dumouriez, il passa à l'ennemi pour sauver sa tête, et comment, avant de consommer sa défection, il livra aux Autrichiens, avec les commissaires que la convention lui avait envoyés pour le surveiller et le contenir, Beurnonville lui-même, qui les avait accompagnés. On sait aussi que cet événement fut une des causes déterminantes de la chute des girondins et du triomphe définitif de la montagne. Le ministère de la guerre, devenu vacant par la captivité de Beurnonville, fut confié à un officier à peu près inconnu, Bouchotte, dont le seul titre était la faveur de la commune de Paris. M. Miot dut, pour cette fois, se croire perdu; mais Bouchotte était, à ce qu'il paraît, un tout autre homme que Pache. Sous des formes grossières et niaises il avait « un talent et des qualités propres à l'administration, un sens très droit, une application continuelle et raisonnée. Il développa... une grande activité. » M. Miot, qui lui rend ce témoignage, ajoute qu'il fut tout à fait étranger aux proscriptions qui firent tomber la tête de tant de généraux, et que souvent même il détourna le coup fatal de certaines personnes qui ne croyaient pas lui avoir cette obligation. Non-seulement il ne prit contre M. Miot aucune mesure de rigueur, mais il voulut absolument le conserver auprès de lui et lui témoigna une confiance entière pour tout ce qui se rapportait à l'administration, sans jamais lui parler de politique.

M. Miot cependant se sentait mal à l'aise. Il comprenait très bien que le moindre incident malheureux, le moindre revers éprouvé par nos armes pouvait le perdre sans retour, en appelant sur lui quel-

que dénonciation, et que Bouchotte serait impuissant à le protéger. D'un autre côté, une démission pouvait l'exposer au soupçon d'hostilité contre le parti que la révolution du 31 mai venait d'investir du pouvoir. Dans cette perplexité, une occasion se présenta de quitter sans éclat le ministère de la guerre, et M. Miot la saisit avec empressement. Un des chefs adjoints de ce ministère, appelé à diriger le département des affaires étrangères avec le titre de commissaire, qu'on substitua alors à celui de ministre, lui proposa de le prendre pour son secrétaire-général. Bouchotte ayant consenti, non sans quelque répugnance, à se séparer de son chef de division, M. Miot se hâta d'aller s'installer dans ces fonctions nouvelles où il devait être moins en vue, l'état de guerre ou au moins de rupture qui existait entre la France et toutes les puissances de l'Europe ayant réduit presqu'à rien les relations diplomatiques, dont on avait cessé de se préoccuper.

Il y trouva d'autres avantages. Son nouveau chef, Deforgues, d'un caractère ferme et prononcé, et moins complétement engagé que Bouchotte avec le parti de la révolution violente, devait être pour lui dans l'occasion un appui un peu plus efficace. Le ministère des affaires étrangères d'ailleurs, qui, depuis la chute de la royauté, n'avait eu à sa tête que le girondin Lebrun, renversé naguère par le 31 mai, n'avait pas subi comme les autres, comme celui de la guerre surtout, l'invasion du jacobinisme. Si ses principaux employés n'étaient plus ceux qui y figuraient avant 1789, c'étaient encore pour la plupart des hommes qui y avaient pris place sous la monarchie constitutionnelle, et dont quelques-uns même avaient rempli sous l'ancien régime des fonctions de quelque importance : c'étaient M. Otto, M. Colchen, M. Reinhardt, M. Boissonade, qu'on a vus depuis se faire dans des carrières diverses un nom honoré et une position considérable. Ils conservaient, sur ce terrain privilégié, des traditions de politesse et de décence qui faisaient un étrange contraste avec ce qu'on voyait partout ailleurs. On comprend sans peine le bien-être que M. Miot dut ressentir lorsqu'il se trouva transporté dans cette nouvelle atmosphère. Deforgues lui-même, qui ne manquait ni d'esprit ni de lumières, semblait s'y complaire et vouloir conserver autour de lui quelques-unes des habitudes d'un autre temps. Si je ne me trompe, c'était un de ces hommes, si nombreux aux époques de révolutions, qui, ne pouvant arriver au pouvoir et à la fortune que par des bouleversemens, se font peu de scrupules sur les moyens d'y atteindre, mais qui, lorsque leur ambition est satisfaite, voudraient arrêter le désordre et mettre fin aux excès de l'anarchie, parce qu'au fond ils ne sont nullement fanatiques, parce que, s'ils manquent de principes, si leur conscience est singulièrement endormie, ils n'ont pourtant pas cette perversité na-

turelle qui se complaît dans le mal et dans le trouble, parce qu'enfin l'anarchie et la violence ne permettent guère les jouissances du pouvoir. Tels étaient en général les adhérens de Danton, le patron de Deforgues; tel eût été Danton lui-même, si les abominables souvenirs de septembre n'eussent élevé entre lui et les républicains modérés, dont il aurait voulu devenir le chef, une barrière que, pour l'honneur de la morale, il ne lui fut jamais donné de renverser.

Qui le croirait? à cette époque, qui n'était pas encore, il est vrai, celle de l'extrême terreur, mais où déjà l'échafaud se dressait presque chaque jour pour d'innocentes ou d'illustres victimes, et dont le souvenir ne réveille dans les esprits que des pensées de meurtre et de grossière violence, on donnait de grands dîners au ministère des affaires étrangères. Il n'y paraissait pas de diplomates étrangers, aucune des puissances de l'Europe n'étant alors représentée à Paris; mais Deforgues y réunissait beaucoup de membres marquans de la convention. M. Miot y assistait aussi assez souvent avec ses collègues Otto et Colchen. Assis à une extrémité de la table et gardant un profond silence, ils écoutaient, avec une curiosité à laquelle se mêlait sans doute quelque effroi, la conversation de leurs terribles convives. Danton appelait surtout leur attention par sa figure hideuse, par ses formes athlétiques, par le son imposant de sa voix, par la chaleur et l'énergie de son langage. Ses discours étaient toujours accompagnés de gestes violens. Il aimait à se servir d'expressions figurées qui restaient dans la mémoire de ses auditeurs. Il témoignait un profond mépris pour les girondins, affectant de les considérer comme des niais qui avaient reculé devant les conséquences de leurs principes, mais en réalité ne leur pardonnant pas d'avoir repoussé ses avances lorsque, tout couvert du sang de septembre, il avait voulu revenir à eux. Il ne déguisait pas son goût pour les plaisirs et pour l'argent, et se moquait des scrupules de délicatesse et de conscience. Il exprimait un profond dédain pour l'hypocrisie de certains députés, et les sarcasmes dont il les poursuivait étaient évidemment dirigés contre Robespierre. Cependant il n'osait pas le nommer, et il était facile de voir qu'il le redoutait, bien qu'il feignît une entière sécurité. Lacroix, son ami, son séide, qui s'était enrichi comme lui dans une mission en Belgique, homme d'une taille gigantesque et d'une belle figure, parlait peu, mangeait beaucoup, et applaudissait du geste à ce que disait le maître. Fabre d'Églantine, écrivain assez remarquable, s'énonçait au contraire avec une grâce un peu affectée, tout en essayant de se plier aux formes du langage révolutionnaire, et parfois il dirigeait l'entretien vers des sujets littéraires. Le boucher Legendre, d'une petite stature et défiguré par la petite vérole, parlait avec une extrême facilité, avec une éloquence naturelle, et malgré son défaut absolu

de culture, sa conversation abondait en traits originaux et heureux. Grand admirateur de Danton et de sa politique, il n'en éprouvait pas moins une antipathie profonde pour ses mœurs corrompues, pour ses goûts fastueux, et il ne la dissimulait pas; souvent même il s'engageait entre eux à ce sujet des disputes très animées, et quoique Danton affectât de tourner la chose en plaisanterie, on pouvait s'apercevoir que les remontrances de Legendre ne le trouvaient pas tout à fait insensible. Ce dernier, entraîné quelquefois par sa fougue naturelle et son ignorance jusqu'aux excès d'un fanatisme féroce, n'était pourtant pas un méchant homme : son patriotisme, son dévouement à la liberté étaient sincères; il avait l'amour de la famille, et au sortir de la convention, où il venait d'appuyer les motions les plus sanguinaires, on l'entendait, non sans étonnement, vanter son bonheur domestique et parler de sa femme, de ses enfans avec l'accent de la plus sincère tendresse. Camille Desmoulins, d'une figure commune, sans aucun avantage extérieur, n'était plus alors que l'ombre du fougueux démocrate dont la parole brillante et incisive avait si puissamment remué les masses populaires au commencement de la révolution. Triste et taciturne, il portait sur son visage l'empreinte d'une mélancolie profonde. Épouvanté des scènes d'horreur qui se succédaient sans interruption, désespéré d'avoir contribué à dresser l'échafaud des girondins alors que par ses calomnies et ses sarcasmes il se proposait seulement de leur enlever le pouvoir, il essayait en ce moment de ramener les esprits à des sentimens plus humains, et dans son journal, *le Vieux Cordelier*, il osait faire entendre des conseils de clémence qui excitaient des rugissemens de fureur parmi les jacobins. Danton, qui, au fond du cœur, partageait ses sentimens, le plaisantait pourtant sur ce qu'il appelait ses faiblesses; mais Camille Desmoulins ne répondait rien à ces railleries. Il paraissait livré à de lugubres pressentimens. Le peu de mots qu'il laissait échapper se rapportaient à des recherches, à des observations sur les condamnations du tribunal révolutionnaire, sur le genre de supplice infligé aux condamnés et sur la plus noble ou la plus décente façon de s'y préparer et de le supporter.

Tels étaient les convives les plus habituels de Deforgues et les sujets ordinaires de leurs entretiens. Un jour, M. Miot aperçut au milieu d'eux un personnage qu'on n'avait pas coutume d'y voir : c'était Robespierre. Recherché dans sa toilette, composé dans ses manières, grave dans son maintien, il formait le plus étrange contraste avec le désordre et la grossièreté que les amis de Danton portaient presque tous, les uns par habitude ou par nature, les autres par une affectation marquée, dans leurs vêtemens, leurs gestes

et leurs propos. Il ne parlait que par sentences. Malgré l'immobilité de sa pâle et sinistre figure, on reconnaissait facilement qu'il était mal à l'aise, et il sut mauvais gré à Deforgues de l'avoir réuni à des hommes qu'il feignait dès lors de considérer comme des patriotes suspects, comme des *modérés*. La conversation, pendant ce dîner, fut généralement contrainte. Le peu de paroles que prononça Robespierre révélaient ses prétentions au rôle d'homme d'état. Il parla des relations extérieures de la France, de la nécessité de les étendre, et d'un renouvellement d'alliance avec la Suisse. Il avait déjà fait sur ce dernier point quelques recherches dans les cartons du ministère, et M. Colchen, dont la division comprenait les affaires des cantons, s'était vu avec épouvante appelé un jour à lui donner des renseignemens.

Quelques semaines après le dîner où Robespierre avait ainsi rencontré Danton et ses amis, ceux-ci étaient arrêtés, et cinq jours plus tard tous ceux que j'ai nommés, à l'exception de Legendre, condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, portaient leur tête sur l'échafaud. Deforgues lui-même fut emprisonné, et le président du terrible tribunal, Hermann, chargé par intérim de la direction des affaires étrangères. Il n'en prit pourtant pas possession; mais, sur sa recommandation, on y appela un de ses amis, Buchot, maître d'école dans une petite ville du Jura. « Son ignorance, ses manières ignobles, sa stupidité surpassaient, dit M. Miot, tout ce que l'on peut imaginer... Les chefs de division avaient renoncé à venir travailler avec lui : il ne les voyait ni ne les demandait. On ne le trouvait jamais dans son cabinet, et quand il était indispensable de lui faire donner sa signature pour quelque légalisation,... il fallait aller la lui arracher au billard du café Hardy, où il passait habituellement ses journées. »

Trois mois s'écoulèrent ainsi. Cet étrange ministre, si nul pour les affaires, n'avait d'activité que pour seconder les fureurs du parti jacobin. Il dénonça comme modérés tous les employés principaux de son département, MM. Miot, Otto, Colchen, Reinhardt, et un matin il leur annonça avec un sourire infernal que le comité de sûreté générale venait de lancer contre eux un mandat d'arrêt, puis il sortit pour aller à la commune défendre la cause de Robespierre. Ce jour-là heureusement était le 9 thermidor. Quelques heures après, Robespierre lui-même était arrêté avec ses complices, et en trois jours une centaine d'entre eux, mis hors la loi aussi bien que leur chef, subissant à leur tour le sort qu'ils avaient fait souffrir à tant d'innocens, fermaient par leur supplice le règne de la terreur. Tel était pourtant le désordre de ces premiers momens de réaction que, le 10 thermidor, les agens du comité de sûreté générale se présentèrent au ministère des affaires étrangères pour arrêter M. Miot

et les autres employés dénoncés l'avant-veille au comité, et ce ne fut pas sans peine qu'on les congédia.

Un signe plus singulier encore de la confusion dans laquelle toutes choses étaient tombées, c'est que Buchot, échappé par hasard au coup qui venait de frapper ses protecteurs, et entre autres son digne ami Hermann, put impunément reparaître au ministère des affaires étrangères, où il se montra désormais plus humble et moins redoutable, mais non pas moins nul. Il y resta encore deux mois. Le comité de salut public était alors absorbé par des préoccupations d'une nature plus urgente que celles qui tenaient aux rapports extérieurs de la France. Lorsqu'il eut enfin le loisir d'y donner quelque attention, il comprit qu'au moment d'entrer en négociation avec plusieurs des gouvernemens étrangers que la fin de la terreur et les victoires de nos armées disposaient à rechercher la paix, il fallait donner à la diplomatie française un autre chef que l'abject et ridicule client de Robespierre et d'Hermann. Sans daigner même l'avertir de ce qui se préparait, le comité appela MM. Miot, Otto, Colchen et Reinhardt, leur fit subir une sorte d'examen, dans lequel on leur demanda, entre autres choses, s'ils avaient fait leurs études, s'ils savaient le latin, et, à la suite de cet examen, nomma M. Miot commissaire des relations extérieures. Buchot n'apprit ce changement que par un journal qu'il acheta le soir dans la rue. M. Miot ayant cru devoir, le lendemain, se rendre auprès de lui pour lui faire les complimens usités en pareille circonstance, il s'y montra assez peu sensible, et parla seulement de l'embarras où il allait se trouver, si l'on exigeait qu'il quittât immédiatement l'appartement qu'il occupait à l'hôtel du ministère. Rassuré à cet égard par la promesse qu'il pourrait y rester jusqu'à ce qu'il eût trouvé un autre logement, il remercia M. Miot, lui dit qu'on avait bien fait de le nommer, mais ajouta que, quant à lui, il était fort désagréable qu'on lui eût fait quitter son état en province pour le mettre ensuite sur le pavé, et finit par demander à son successeur s'il ne pourrait pas lui donner dans son administration une place de commis ou même de garçon de bureau. M. Miot, embarrassé de tant d'avilissement, le quitta sans être parvenu à lui faire comprendre l'indécence d'une telle demande et l'impossibilité d'y donner suite. Depuis, il n'entendit plus parler de lui (1).

(1) La tradition des bureaux des affaires étrangères a longtemps conservé le souvenir de cet inqualifiable ministre. Il y a quelques années, d'anciens employés y racontaient encore ses faits et gestes; de vieux garçons de bureau parlaient de lui comme d'un camarade. Sous l'empire, M. de Talleyrand, apprenant un jour par son médecin qu'il venait de voir à l'Hôtel-Dieu un malade dénué de toutes ressources, qui prétendait avoir jadis tenu le portefeuille des relations extérieures, lui fit allouer une pension de 6,000 francs. Ce malade, c'était Buchot.

II.

J'ai cru devoir raconter avec quelque détail ces péripéties d'une existence purement administrative à l'époque la plus orageuse de la révolution. Les histoires générales, nécessairement restreintes au tableau des grandes luttes de la tribune, de la place publique, des champs de bataille et de la diplomatie, ne nous disent pas, ne nous mettent pas en mesure de comprendre ce qui se passait alors dans les relations ordinaires de la vie ou dans l'exercice de ces fonctions modestes et paisibles dont la stabilité est en quelque sorte la règle et la condition. On vient de voir quel était le sort des employés supérieurs des bureaux, et au milieu de quelles angoisses les plus heureux pouvaient conserver des positions qui étaient l'unique fortune de la plupart d'entre eux, qu'aucun n'aurait pu quitter volontairement sans se rendre suspect, et qui cependant avaient l'inconvénient de compromettre leur sûreté en appelant l'attention sur eux, en les exposant aux délations de ceux qui pouvaient désirer leurs places. Il est cependant à remarquer que, dans ces terribles conjonctures, par la force des choses, par l'effet des nécessités du service et du besoin absolu de ne pas rompre entièrement le fil de certaines traditions, la carrière des bureaux était, de toutes les professions civiles, la seule où quelques hommes de l'ancien régime pussent encore trouver un asile en se dissimulant autant que possible, en s'amoindrissant, en se taisant, comme M. Miot et ses collègues à la table de Deforgues. On comprend que ceux qui avaient pu supporter ainsi le contact des monstres de la terreur aient trouvé plus tard parfaitement simple de rester en place sous tous les gouvernemens qui ont jugé à propos de se servir d'eux. Les différences qui existaient entre ces gouvernemens, tous préférables au régime de 1793, devaient leur paraître insignifiantes. Peut-être est-ce là qu'il faut remonter pour trouver l'explication de cette facilité des mœurs administratives, si disposées à subir, non pas sans déplaisir, mais sans résistance, tous les pouvoirs successifs imposés par les chances des révolutions. On s'en indigne naturellement lorsqu'on appartient au parti qui vient de succomber; on veut y voir une trahison. Avec plus de calme et de réflexion, on comprendrait, si je ne me trompe, que cette facilité, regrettable sans doute à certains égards, est une des nécessités des temps de bouleversemens, qu'elle a pour conséquence d'amoindrir les souffrances inhérentes à ces collisions, et que sans elle les révolutions, privées de tout modérateur, amèneraient une sorte de dissolution universelle. Je me hâte d'expliquer ma pensée pour qu'on ne lui donne pas une portée qui la fausserait. En thèse générale, il est bon, il est utile, selon moi, que

ceux qui ont joué un rôle politique considérable dans un gouvernement se retirent lorsqu'il vient à être irrégulièrement renversé, ou même lorsque, sans être renversé, il change de direction et de système; mais ce devoir, cette convenance ne me paraissent pas s'appliquer à ceux qui n'ont exercé que des fonctions administratives, et je crois même qu'il est heureux pour le pays que la plupart restent à leur poste. Il faut pourtant y mettre une condition : c'est que, sous le gouvernement précédent, ils n'aient pas professé avec une exagération passionnée les opinions politiques de ce gouvernement, et qu'elles n'aient pas été pour eux un moyen d'avancement et de faveur. Ce dernier cas d'ailleurs est plus rare qu'on ne le pense. La carrière administrative, celle des bureaux surtout, porte assez naturellement ceux qui l'ont suivie longtemps à une modération pratique fondée sur une sorte d'indifférence. Habitués dans leur immobilité à voir les personnages politiques qui arrivent au gouvernement après avoir longtemps combattu dans les rangs de l'opposition modifier plus ou moins leurs anciens principes au contact des affaires, ils sont enclins à ne pas prendre au sérieux les querelles des partis et leurs combats les plus violens, à regarder les révolutions comme des crises inévitables et passagères, toujours suivies d'une période d'apaisement où l'on est heureux de recourir à leur expérience, et de renouer le fil des traditions.

Pendant les dix-huit mois qu'il avait passés au ministère des affaires étrangères en qualité de secrétaire-général, et avec fort peu d'occupations, M. Miot avait employé ses loisirs à compulser les archives de ce département pour y étudier la science et l'histoire de la diplomatie. Devenu ministre sous le titre de commissaire, il se hâta de tirer parti des notions qu'il avait acquises pour rétablir l'ordre dans le service et pour y apporter des améliorations de détail. Les relations extérieures avaient, comme je l'ai dit, repris quelque activité. Déjà la Toscane, la Prusse, la Hollande, l'Espagne, se rapprochant de la France, signaient avec elle des traités de paix, et, comme le Danemark, la Suède, la Suisse, les États-Unis, qui ne nous avaient jamais fait la guerre, accréditaient des envoyés à Paris; mais les grandes négociations qui aboutissaient à ces résultats ne passaient point par le ministère même : le comité de salut public se les était réservées. La position de M. Miot était donc loin d'avoir l'importance de celle d'un ministre ordinaire : il désira l'échanger contre un poste d'envoyé au dehors. On lui offrit le choix entre la légation des États-Unis et celle de Toscane : il préféra la Toscane.

Ce n'était pas alors une situation agréable et facile que celle des diplomates français qui commençaient à reparaître dans les cours étrangères. Malgré le 9 thermidor, on ne pouvait se persuader que

les envoyés de cette convention, dont le nom n'était prononcé dans le monde entier qu'avec un sentiment d'horreur et d'effroi, pussent être des hommes civilisés. « Les bruits les plus étranges, dit M. Miot, m'avaient précédé à Florence. On s'attendait à voir une espèce de sauvage vêtu d'une manière extraordinaire, ne se servant que du plus grossier langage, n'ayant aucune idée des convenances sociales et disposé à les heurter avec scandale. » M. Miot parvint aisément à dissiper ces premières impressions, à se faire même accepter personnellement jusqu'à un certain point; mais il lui fut bien autrement difficile de faire accepter le gouvernement qu'il représentait, et dont la seule existence était une menace pour tous les pouvoirs monarchiques. Le cabinet de Florence, de tous les cabinets le plus modéré et le plus timide, le plus porté à ménager la France, parce qu'il était un des plus exposés à ses coups, mais forcé aussi de ménager l'Angleterre, et uni à l'Autriche par d'étroits liens, excité d'ailleurs par les émigrés qui s'étaient rassemblés en grand nombre sur son territoire, et entraîné en mainte occasion par les passions de ses propres agens, donnait trop souvent au gouvernement français des motifs de plaintes légitimes. Il y était encouragé par le peu de succès que nos armes, victorieuses partout ailleurs, avaient obtenu jusqu'alors du côté des Alpes. Les choses ne tardèrent pas à changer de face.

Au commencement de l'année 1796, le directoire, qui gouvernait la république française depuis que la dictature de la convention avait fait place à un gouvernement constitutionnel, nomma le général Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie. En arrivant à son quartier-général dans les premiers jours d'avril, celui-ci écrivit au ministre de France en Toscane pour le prier de lui faire connaître l'état de la péninsule et de lui procurer toutes les informations qu'il jugerait utiles. « Je reconnus, dit M. Miot, dans son style concis et plein de mouvement, quoique inégal et incorrect, et dans la nature des questions qu'il m'adressait, un homme qui ne ressemblait pas aux autres. Je fus frappé de l'étendue et de la profondeur des vues militaires et politiques qu'il indiquait, et que je n'avais aperçues dans aucune des correspondances que j'avais jusque-là entretenues avec les généraux de l'armée d'Italie. Je prévis donc ou de grands succès ou de grands revers. Cette incertitude dura peu. »

Moins de deux mois suffirent au nouveau général pour remporter une série de victoires éclatantes qui forcèrent le roi de Sardaigne à acheter la paix au prix de la Savoie et du comté de Nice, réduisirent également les ducs de Modène et de Parme à déposer les armes, et mirent le Milanais au pouvoir de la France. Dès ce moment, Bonaparte, par la force de son caractère autant que par l'éclat de son génie et de ses triomphes, avait acquis en Italie, pour la paix

comme pour la guerre, une position dictatoriale que le directoire se voyait contraint de respecter tout en la redoutant, et les agens de la république, dans le petit nombre des états italiens où elle en entretenait alors, n'étaient plus guère pour lui que de dociles instrumens empressés de saluer cet astre nouveau.

Pensant avec raison qu'il lui importait beaucoup, pour régler sa conduite, de connaître les intentions du général, M. Miot partit pour Milan vers la fin du mois de mai. Il espérait l'y rencontrer; mais ce fut seulement à Brescia qu'il put le joindre. Le prétexte et en partie même l'objet de ce voyage, c'était de lui présenter un envoyé napolitain, le prince Belmonte Pignatelli, qui, au nom de son gouvernement, épouvanté par les rapides succès de l'armée française, venait solliciter une suspension d'hostilités. Voici en quels termes M. Miot raconte sa première entrevue avec le futur maître de la France, et l'impression qu'il en éprouva. « Je fus étrangement surpris à son aspect. Rien n'était plus éloigné de l'idée que mon imagination s'en était formée. J'aperçus, au milieu d'un état-major nombreux, un homme d'une taille au-dessous de la taille ordinaire, d'une extrême maigreur. Ses cheveux poudrés, coupés d'une manière particulière et carrément au-dessus de ses oreilles, tombaient sur ses épaules. Il était vêtu d'un habit droit boutonné jusqu'en haut, orné d'une petite broderie en or très étroite, et portait à son chapeau une plume tricolore. Au premier abord, sa figure ne me parut pas belle; mais des traits prononcés, un œil vif et inquisiteur, un geste animé et brusque, décelaient une âme ardente, et un front large et soucieux un penseur profond. Il me fit asseoir près de lui, et nous parlâmes de l'Italie. Son parler était bref, et en ce temps très incorrect. »

M. Miot réussit sans peine à obtenir pour le gouvernement napolitain l'armistice qu'il sollicitait. Bonaparte, tout occupé alors à prendre Mantoue, la seule, mais très importante place forte que les Autrichiens conservassent encore dans la Lombardie, et à se mettre en mesure de repousser les nouvelles forces que le cabinet de Vienne dirigeait sur l'Italie pour essayer de réparer ses échecs, se prêta avec joie à un arrangement qui diminuait le nombre de ses ennemis. Ce point réglé, M. Miot voulut l'entretenir de la politique générale de la péninsule. Sur ce point, il eut à peine le temps d'échanger quelques mots avec lui; mais comme il paraissait croire qu'on aurait à tenir compte des intentions des commissaires du gouvernement auprès de l'armée, le général Bonaparte, trahissant déjà ce besoin d'action indépendante dont il était dévoré, s'écria avec impatience : « Les commissaires du directoire n'ont rien à voir dans ma politique. Je fais ce que je veux. Qu'ils se mêlent de l'administration des revenus publics, à la bonne heure, du moins pour le moment;

le reste ne les regarde pas. Je compte bien qu'ils ne seront pas longtemps en fonctions, et qu'on ne m'en enverra pas d'autres. » Bonaparte, pressé de s'éloigner pour aller diriger les opérations militaires, congédia ensuite M. Miot en lui promettant de le revoir bientôt à Bologne. Dans cette courte entrevue, M. Miot avait remarqué l'ascendant que le jeune général avait déjà pris sur les officiers qui l'entouraient. Tous se tenaient devant leur chef dans une attitude de respect et d'admiration. On n'apercevait entre lui et ses compagnons d'armes aucune de ces marques de familiarité auxquelles on était alors habitué dans les autres armées, et que favorisait l'égalité républicaine. « Déjà il avait marqué sa place et établi les distances. »

Le gouvernement toscan, intimidé par nos victoires, avait beaucoup modifié son attitude. Un nouveau ministre, moins hostile à la France, avait pris la direction des affaires étrangères : les relations avec la légation française étaient devenues plus faciles; mais comme au fond les dispositions de ce gouvernement n'avaient pas changé, ne pouvaient pas changer, les occasions de conflit renaissaient à chaque instant. Les autorités de Livourne, dominées par l'influence anglaise, donnaient sans cesse aux Français de nouveaux sujets de plainte. Bonaparte résolut d'y mettre fin en dirigeant sur cette ville un corps de troupes chargé de l'occuper, d'en expulser les Anglais et d'y saisir toutes leurs propriétés. M. Miot, effrayé de l'orage qui allait fondre sur la Toscane, se hâta de courir à Bologne, où le général lui avait donné rendez-vous. Il essaya de lui persuader qu'au point de vue politique, la tentative qu'il voulait faire sur Livourne aurait pour lui plus d'inconvéniens que d'avantages, qu'elle donnerait lieu à des vexations, à des concussions sans profit réel pour l'armée et propres seulement à enrichir les agens du directoire, à exaspérer les populations italiennes, à frapper les Français d'impopularité; il développa même, non sans quelque naïveté, des considérations stratégiques qui lui paraissaient militer dans le même sens. Le général lui répondit très sérieusement que, s'il l'avait entendu plus tôt, il n'aurait peut-être pas ordonné le mouvement en question, mais qu'il n'était plus temps de reculer, ce mouvement étant déjà commencé, et qu'il tâcherait d'ailleurs d'éviter tout désordre. M. Miot, voyant l'inutilité de ses représentations, se borna à demander qu'au moins les troupes françaises n'entrassent pas à Florence; il en reçut la promesse. Livourne fut donc occupé militairement. Après en avoir pris possession, Bonaparte, accompagné seulement de Berthier, de quelques aides-de-camp et d'un piquet de dragons, se rendit à Florence, où le grand-duc, bien que mortellement blessé de ce qui venait de se passer, lui fit rendre de grands honneurs et lui donna à dîner. Il trouvait sans doute bien

étrange de recevoir à sa table un général de la république française. Il eût été bien autrement surpris s'il eût pu prévoir que, quelques années plus tard, il irait lui-même aux Tuileries grossir la cour de ce général, devenu souverain d'un vaste empire qui compterait la Toscane au nombre de ses provinces.

Dans son récit de l'entrevue qu'il eut à Bologne avec le général Bonaparte pour le détourner de la pensée d'occuper Livourne, M. Miot raconte un trait assez caractéristique. Le général, le voyant en grande familiarité avec Berthier, lui demanda d'où il le connaissait, et sur sa réponse qu'ils avaient été intimement liés dès leur première jeunesse : « Fort bien, reprit-il; mais est-ce que vous croyez comme tout le monde, et comme je l'ai lu dans les gazettes du pays, que c'est à Berthier que je dois mes succès, que c'est lui qui dirige mes plans, et que je ne fais qu'exécuter les desseins qu'il me suggère? — Nullement, lui répondit M. Miot, je le connais assez pour ne pas lui attribuer un genre de mérite qu'il n'a pas. — Vous avez raison, répliqua Bonaparte d'un ton très animé : Berthier n'est pas capable de commander un bataillon. »

Depuis que M. Miot était en Italie, il avait pu arrêter ses idées sur la politique que la France devait y suivre dans son intérêt bien entendu. Une opinion qui allait triompher momentanément poussait le directoire à profiter des succès de nos armes pour révolutionner entièrement la péninsule, c'est-à-dire pour y renverser tous les gouvernemens existans et y proclamer partout la souveraineté du peuple avec la république. M. Miot n'était pas de cet avis; il connaissait assez le pays pour comprendre que dans son ensemble il n'était pas mûr pour ce degré de liberté, et que si l'on pouvait, ce qui est toujours facile, y exciter des soulèvemens, des rébellions, il n'y avait pas d'élémens pour une véritable révolution. Il pensait donc qu'il suffisait de détruire la puissance de l'Autriche et celle du pape, l'une et l'autre, suivant lui, ennemies irréconciliables de l'influence française, et que, ces deux résultats une fois obtenus, on devait laisser la partie de l'Italie conquise par nos armes se donner, sous notre protection, la forme de gouvernement qui lui conviendrait. Il écrivit dans ce sens au directoire. Le général Bonaparte, d'accord avec lui pour repousser ces projets de révolution universelle, dont il comprenait l'absurdité, ne partageait pas ses idées sur la nécessité de renverser le pouvoir temporel du saint-siége, soit que, moins imbu des préjugés philosophiques du XVIII[e] siècle, il comprît mieux le danger de s'aliéner ainsi toutes les populations attachées au catholicisme, soit simplement qu'il ne se crût pas assez fort pour porter un si grand coup. Il avait accordé un armistice à la cour de Rome aussi bien qu'à celle de Naples, en y attachant seulement des conditions plus dures, parce que les États-

Romains étaient plus à sa portée. Comme il s'était déjà mis sur le pied de voir dans les agens diplomatiques de la France de purs instrumens placés à sa disposition, il chargea M. Miot d'aller à Rome veiller à l'exécution de ces arrangemens. Ce dernier, malgré ses préventions contre le saint-siége, porta dans l'accomplissement d'une mission aussi délicate des égards et une convenance dont les représentans de la république française étaient loin alors de donner toujours l'exemple; mais il trouva peu de facilités pour mener à bien la négociation confiée à ses soins. De nouvelles armées autrichiennes avaient passé les Alpes, la fortune de Bonaparte parut un moment chanceler. Il n'en fallut pas davantage pour que le gouvernement romain essayât de traîner cette négociation en longueur, espérant sans doute que les chances de la guerre le dégageraient de ses promesses. M. Miot d'ailleurs ne tarda pas à quitter Rome, où Bonaparte le remplaça par un autre agent qu'il jugeait plus disposé à entrer dans ses vues, alors bienveillantes pour le saint-siége, et il retourna à Florence.

Bientôt après, il y reçut sa nomination au poste d'envoyé auprès du gouvernement piémontais. Avant d'en aller prendre possession, le directoire le chargeait de se rendre, en qualité de commissaire extraordinaire de la république, dans l'île de Corse, que les Anglais venaient d'être forcés d'abandonner après l'avoir occupée pendant deux ans, d'y rétablir l'ordre, d'y calmer les haines de parti et de faire passer le plus promptement possible ce pays, encore si étranger à nos mœurs et à nos habitudes, sous l'empire des lois et des institutions communes au reste de la France. La tâche qu'on lui imposait n'était rien moins qu'aisée. Il paraît s'en être acquitté aussi bien que les circonstances le permettaient. Ce fut dans le cours de ce voyage qu'il vit pour la première fois Joseph Bonaparte, et que commença à se former entre eux une liaison qui devait avoir une grande influence sur le reste de sa carrière.

Lorsqu'après cinq mois de séjour en Corse il put, en août 1797, retourner sur le continent de l'Italie, la situation s'y était beaucoup améliorée. De nouvelles victoires de Bonaparte, plus éclatantes, plus complètes encore que les précédentes, avaient enfin réduit l'Autriche à demander la paix. Les préliminaires de Leoben étaient déjà signés. Bonaparte était revenu à Milan jouir de son triomphe, dicter des lois aux peuples conquis et négocier avec les envoyés de la cour de Vienne. M. Miot se hâta d'aller lui offrir ses hommages et recevoir ses directions ou plutôt ses ordres. Il le trouva dans la magnifique résidence de Montebello, entouré de sa famille, qu'il y avait appelée comme pour l'associer à sa grandeur naissante, et « au milieu d'une cour brillante plutôt que dans un quartier-général. Une étiquette sévère régnait déjà autour de lui; ses aides-de-camp et ses

officiers n'étaient plus reçus à sa table, et il se montrait difficile sur le choix des convives qu'il y admettait... Il dînait pour ainsi dire en public : pendant son repas, on faisait entrer dans la salle où il mangeait les habitans du pays, qui venaient promener sur sa personne leurs avides regards. Du reste, il ne se montrait nullement embarrassé... de ces excès d'honneur, et les recevait comme s'il y eût été habitué. Les salons et une vaste tente qu'il avait fait dresser devant le palais, du côté des jardins, étaient constamment remplis d'une foule de généraux, d'administrateurs, de grands fournisseurs, ainsi que de la plus haute noblesse et des hommes les plus distingués de l'Italie, qui venaient solliciter la faveur d'un coup d'œil ou d'un instant d'entretien..... Ce n'était déjà plus le général d'une république, c'était un conquérant pour son propre compte... » Ainsi parle M. Miot. Les détails qu'il donne sur le langage tenu à cette époque par le futur empereur ne sont pas moins dignes d'attention. Bonaparte, se promenant un jour avec lui et l'un des principaux citoyens de Milan, M. de Melzi, dans les vastes jardins du château de Montebello, les entretint pendant deux heures des projets qui fermentaient dans son esprit.

« Ce que j'ai fait jusqu'ici, leur dit-il, n'est rien encore. Je ne suis qu'au début de la carrière que je dois parcourir. Croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie? Croyez-vous que ce soit pour fonder une république? Quelle idée! Une république de trente millions d'âmes! Avec nos mœurs, nos vices! où en est la possibilité? C'est une chimère dont les Français sont engoués, mais qui passera comme tant d'autres. Il leur faut de la gloire, les satisfactions de la vanité; mais de la liberté!... ils n'y entendent rien. Voyez l'armée! les victoires que nous venons de remporter... ont déjà rendu le soldat français à son véritable caractère. Je suis tout pour lui. Que le directoire s'avise de vouloir m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître. Il faut à la nation... un chef illustré par la gloire, et non pas des théories,... des phrases, des discours d'idéologues... Qu'on leur donne des hochets, cela leur suffit; ils s'en amuseront et se laisseront mener, pourvu cependant qu'on leur dissimule adroitement le but vers lequel on les fait marcher. Quant à votre pays, monsieur de Melzi, il y a encore moins qu'en France d'élémens de républicanisme, et il faut encore moins de façons avec lui... Nous en ferons tout ce que nous voudrons; mais le temps n'est pas arrivé : il faut céder à la fièvre du moment, et nous allons avoir ici une ou deux républiques de notre façon. Monge nous arrangera cela. En attendant, j'en ai déjà fait disparaître deux du territoire de l'Italie, et quoique ce fussent des républiques bien aristocratiques, c'était encore là qu'il y avait le plus d'esprit public et d'opinions arrêtées. Nous en aurions été bien embarrassés par la suite. Au surplus, j'y suis résolu : je ne rendrai ni la Lombardie, ni Mantoue à l'Autriche... Je lui donnerai en indemnité Venise et une partie du territoire de terre ferme de cette vieille république. »

M. Miot et M. de Melzi s'étant récriés à la fois contre un semblable projet, qui mettait encore l'Autriche aux portes de l'Italie, et qui tromperait si cruellement l'espoir d'une population naguère affranchie du joug de l'oligarchie : « Je n'en viendrai là, reprit Bonaparte, que si je suis obligé par quelque sottise à Paris à faire la paix, car mon intention n'est nullement d'en finir si promptement avec l'Autriche. La paix n'est pas dans mon intérêt. Vous voyez ce que je suis, ce que je puis maintenant en Italie. Si la paix est faite, si je ne suis plus à la tête de l'armée que je me suis attachée, il faut renoncer à ce pouvoir, à cette haute position,... pour aller faire ma cour au Luxembourg à des avocats. Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle à peu près semblable à celui que je joue ici, et le moment n'est pas encore venu... La conduite de tout ceci ne dépend pas uniquement de moi. Ils ne sont pas d'accord à Paris. Un parti lève la tête en faveur des Bourbons; je ne veux pas contribuer à son triomphe. Je veux bien un jour affaiblir le parti républicain, mais je veux que ce soit à mon profit, et non pas à celui de l'ancienne dynastie. En attendant, il faut marcher avec le parti républicain; mais la paix peut être nécessaire pour satisfaire les désirs de nos badauds de Paris, et si elle doit se faire, c'est à moi de la faire. Si j'en laissais à un autre le mérite, ce bienfait le placerait plus haut dans l'opinion que toutes mes victoires. »

L'empereur Napoléon était déjà tout entier dans ces paroles du général Bonaparte, avec son ambition et son orgueil gigantesque, son impatience de tout contrôle, ses vues profondes, ses projets illimités, son habitude de tout ramener à lui, de prendre pour unique *criterium* du bien et du mal les convenances de son absorbante personnalité; on y voit ce qui décida le général victorieux à signer la paix de Campo-Formio, qu'à tort ou avec raison il ne jugeait pas conforme à une saine politique, et à favoriser, à rendre possible par son appui la révolution du 18 fructidor, qui replaça la France sous le joug des jacobins. Il avait d'ailleurs trop de sens, il connaissait trop bien l'Italie, pour approuver le système de bouleversemens révolutionnaires adopté par le directoire à l'égard de ce pays. Il n'entrait pas dans ses vues de détruire la monarchie piémontaise et d'encourager les mouvemens séditieux qui déjà s'y manifestaient à l'instigation secrète de certains agens français. Seulement il ne dissimula pas à M. Miot, qui les désapprouvait comme lui, qu'il ne se sentait pas en mesure de protéger le cabinet de Turin contre le mauvais vouloir du gouvernement français. Lorsqu'après la paix de Campo-Formio, laissant à Berthier le commandement de l'armée, il traversa Turin pour rentrer en France, il refusa de paraître à la cour. « Je ne veux pas y aller, dit-il à M. Miot, je ne veux aucune fête, aucun honneur. Je ne veux pas tromper : ma présence à la cour, un

entretien avec le roi, promettraient plus que je ne puis tenir; il se croirait en sûreté après m'avoir fait accepter des distinctions, des faveurs, et puis il n'en serait rien. » Cependant le roi le fit complimenter par un de ses principaux officiers. Le général donna audience aux ministres, reçut les officiers supérieurs, et même quelques particuliers qui essayèrent vainement de l'entraîner à favoriser les projets des agitateurs. Le pauvre roi lui envoya en cadeau un cheval sarde d'une beauté remarquable; la reine, sœur de Louis XVI, avait passé au cou de ce cheval un collier de pierres précieuses, le seul de ses bijoux qu'elle eût conservé en sacrifiant tous les autres pour les besoins de l'état. Il y avait dans ces humbles et muettes supplications d'une grande infortune quelque chose de si touchant que Bonaparte en fut attendri. Il n'osa refuser ces tristes cadeaux; mais il fit aux officiers du roi qui les lui avaient présentés des dons qui en dépassaient de beaucoup la valeur. Avant de quitter M. Miot, il entra avec lui dans des explications qui tendaient à justifier la part qu'il avait prise au 18 fructidor, à bien établir qu'il n'avait rien de commun avec les hommes dont il avait assuré le triomphe.

« Je ne voulais pas, dit-il, du retour des Bourbons, surtout ramenés par l'armée de Moreau et de Pichegru... Définitivement, je ne veux pas du rôle de Monk, je ne veux pas le jouer, et je ne veux pas que d'autres le jouent... Mais ces avocats de Paris qu'on a mis au directoire n'entendent rien au gouvernement. Ce sont de petits esprits... Je doute fort... que nous puissions nous entendre et marcher longtemps d'accord. Ils sont jaloux de moi, je le sais, et malgré tout l'encens qu'ils me jettent au nez, je ne suis pas leur dupe. Ils se sont empressés de me nommer général de l'armée d'Angleterre pour me tirer de l'Italie, où je suis le maître et plus souverain que général d'armée. Ils verront comment les choses iront quand je n'y serai plus. J'y laisse Berthier, mais il n'est pas en état de commander en chef, et... il ne fera que des sottises. Quant à moi, mon cher Miot, je vous le déclare, je ne puis plus obéir; j'ai goûté du commandement, et je ne saurais y renoncer. Mon parti est pris : si je ne puis être le maître, je quitterai la France; je ne veux pas avoir fait tant de choses pour la donner à des avocats. Pour ce pays (parlant du Piémont), il ne sera pas longtemps en repos. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour assurer la tranquillité du roi, mais le directoire a autour de lui un tas de patriotes et d'idéologues qui n'entendent rien à la politique. Ils mettront l'Italie en combustion, et nous en feront chasser un jour. »

On sait avec quelle ponctualité et quelle promptitude s'accomplirent ces prédictions. M. Miot ne fut pas témoin de ces nouvelles catastrophes. Dans son sincère désir de sauver le gouvernement piémontais, il avait essayé de lui faire comprendre le danger des répressions sanglantes et exagérées qu'il opposait aux tentatives de ses ennemis intérieurs. Le cabinet de Turin, irrité de ces remon-

trances, avait eu la sottise de demander le rappel de M. Miot. Le directoire, qui ne le trouvait pas assez disposé à seconder ses projets révolutionnaires, s'empressa d'accéder au vœu de la cour piémontaise; mais le nouveau ministre qu'il accrédita auprès d'elle fit bientôt regretter celui dont on avait méconnu la bienveillance. Quelques mois étaient à peine écoulés que le souverain du Piémont était réduit à se réfugier dans l'île de Sardaigne.

III.

Rentrant en France après une absence de près de trois ans, au mois d'avril 1798, M. Miot trouva Paris entièrement transformé. La passion du gain, un goût effréné des jouissances, les recherches du luxe, les frivolités bizarres de la mode, avaient succédé à la grossière simplicité des mœurs républicaines. Cette corruption, cette dissolution presque universelle n'étaient d'ailleurs que l'un des traits de la décomposition morale et politique à laquelle la France était livrée depuis le 18 fructidor. Tout s'abîmait dans une hideuse anarchie, et cependant le jacobinisme, restauré en quelque sorte par cette déplorable journée, n'était pas encore assez complétement affaibli pour rendre possible une réaction dans le sens de l'ordre. Bonaparte le comprit. Mal à l'aise avec le directoire, qui le ménageait et le flattait, mais à qui il était suspect, et convaincu bientôt de l'impossibilité, au moins pour le moment, d'une expédition en Angleterre dont on avait voulu le charger, il accepta le commandement de l'armée destinée à conquérir l'Égypte. Dans l'intérêt de son avenir, il fallait absolument qu'il s'éloignât pour quelque temps, qu'il se mît ainsi à l'abri du mauvais vouloir du directoire et en dehors de toute responsabilité de ce qui se passait sur le honteux théâtre de la politique intérieure, et que cependant il ne restât pas dans une inaction qui l'eût bientôt fait oublier.

M. Miot lui-même était en disgrâce, sort commun en ce moment à presque tous les hommes de quelque probité et de quelque capacité. On ne se souvint de ses services que pour le nommer membre d'une commission du contentieux formée auprès du ministère de l'intérieur. Joseph Bonaparte, avec qui il s'était beaucoup lié depuis quelque temps, essaya de le faire entrer comme secrétaire-général au ministère de la guerre, alors occupé par son beau-frère, le général Bernadotte. Ce dernier ne le trouva pas assez *patriote*. Quelque temps après cependant, on l'envoya en Hollande avec une mission diplomatique déguisée sous l'apparence d'une négociation financière; mais la révolution du 18 brumaire y mit bientôt fin.

On sait quel fut le caractère de cette révolution, par laquelle Bonaparte, revenu d'Égypte de la manière la plus inattendue, s'em-

para du pouvoir en renversant un gouvernement odieux et discrédité, qui avait réduit la France aux extrémités les plus déplorables. M. Miot exprime ainsi les sentimens que lui inspirèrent d'abord ces grandes nouvelles, lorsqu'elles lui parvinrent en Hollande : « La première impression qu'elles firent sur moi fut, je l'avoue, très pénible; je voyais le corps législatif honteusement chassé, la constitution de l'an III complétement renversée et la liberté gravement menacée. Cependant les noms des hommes qui avaient été les agens ou les confidens de cette révolution, et dont je connaissais les principes, me rassuraient : je ne pouvais me figurer qu'ils eussent prêté leur appui à l'homme qui s'en serait déclaré l'ennemi. Je flottais donc dans cette agitation d'esprit qu'excitent toujours les événemens mal connus, lorsque je reçus un courrier du général Berthier, qui, venant d'être nommé ministre de la guerre, m'appelait auprès de lui pour remplir cette même place de secrétaire-général que le patriote Bernadotte m'avait refusée... Je me déterminai facilement à accepter cette offre, quoique je ne pusse encore me faire une idée bien exacte de ce qui venait de se passer, ni en porter un jugement raisonné. »

A peine arrivé à Paris, M. Miot se présenta chez le général Bonaparte, qui le reçut très cordialement. « Je trouvai, dit-il, sa conversation plus ferme, plus nourrie qu'elle n'était autrefois. Il me parut avoir beaucoup gagné. Son âme, naturellement forte, s'était raidie dans les épreuves de la périlleuse expédition d'Égypte, et son énergie s'était accrue. Comme il connaissait mes opinions, il me montra la ferme résolution de respecter la liberté publique, mais en même temps il insistait sur la nécessité de créer une magistrature plus nerveuse que celle qui venait d'être renversée, et inclinait principalement vers tout ce qui pouvait tendre à centraliser le pouvoir. Du reste, il était moins brusque, et cherchait à mettre une certaine grâce dans ses discours, quoique souvent son impatience naturelle se fît sentir encore. »

Dans la nouvelle organisation donnée à la France, M. Miot ne tarda pas à être nommé membre du conseil d'état, dont les attributions législatives et administratives étaient alors d'autant plus importantes que celles des assemblées représentatives se trouvaient singulièrement amoindries; mais il avait d'abord siégé pendant quelques mois au tribunat, le seul corps qui conservât en réalité le caractère d'une représentation nationale, puisque c'était le seul où la discussion publique fût permise. Je ne reproduirai pas ici ce qu'il dit, après tant d'autres historiens, des tentatives faites par un certain nombre de tribuns, auxquels il ne paraît pas s'être associé, pour former une opposition et arrêter les progrès du pouvoir absolu. On leur a reproché d'avoir, par leurs efforts prématurés et in-

tempestifs, maladroitement compromis la cause qu'ils voulaient servir, irrité le premier consul, et provoqué de sa part de nouveaux empiétemens. Leur véritable tort ou plutôt leur erreur, ce fut de ne pas voir que dans la constitution nouvelle, et surtout dans la disposition générale des esprits, il n'y avait pas de place pour une opposition régulière, par la raison qu'il n'y avait pas de place pour la liberté.

La génération actuelle, ou plutôt la portion de cette génération qui tient à un degré quelconque aux idées libérales, a quelque peine à concevoir la faveur qui s'attacha d'abord dans l'opinion au gouvernement du consulat, faveur si complète, si générale, qu'alors que Napoléon eut succombé quinze ans après sous le poids d'immenses désastres et d'une impopularité presque égale à ces désastres mêmes, le souvenir des premiers temps du régime consulaire se présentait encore aux imaginations comme celui d'une sorte d'âge d'or. Le sénat même, dans l'acte par lequel il vota la déchéance de l'empereur, eut soin de rappeler ces années d'*un gouvernement ferme et prudent* pour le mieux accabler par le contraste de celles qui les avaient suivies. Il n'était pas jusqu'aux royalistes les plus ardens qui ne s'unissent dans l'occasion à cet hommage rendu au 18 brumaire et à ses conséquences. Quant aux révolutionnaires dont les sentimens ou les intérêts avaient pu être froissés par cette grande journée, ils n'auraient pu en exprimer leur désapprobation et leurs regrets sans exciter une surprise, une indignation comparables à celles qu'aurait provoquées un ancien terroriste déplorant le 9 thermidor.

Cet enthousiasme pour un régime dans lequel dès le début on pouvait cependant apercevoir les germes non équivoques de l'absolutisme étonne aujourd'hui, je le répète, les jeunes amis de la liberté. Ils le comprendraient mieux s'ils se rendaient bien compte de ce qu'était le gouvernement qui avait précédé le consulat, ce directoire dont M. de Barante a écrit une histoire si judicieuse et si instructive. A mesure qu'on s'est éloigné de ces temps calamiteux, l'opinion est devenue singulièrement indulgente pour le directoire. On en est arrivé à croire que la France possédait alors une liberté incomplète peut-être à quelques égards, mais réelle, qu'il s'y mêlait sans doute d'assez nombreux abus, mais que ces abus n'étaient ni sans compensation ni sans remède, puisqu'il existait une presse et des corps électifs contrôlant librement le pouvoir. C'est une grande erreur : le règne du directoire tout entier fut une odieuse tyrannie, non pas tempérée, mais aggravée par des accès d'anarchie démagogique. Depuis le 18 fructidor, il ne soutenait plus son existence chancelante que par une suite de coups d'état et de lois d'exception frappant alternativement tous les partis. Ces proscriptions succes-

sives ayant éloigné des affaires non-seulement tous les honnêtes gens, mais presque tous les hommes de quelque capacité, une médiocrité absolue semblait être devenue la condition nécessaire pour obtenir des fonctions publiques. La victoire même avait abandonné nos armées, nos conquêtes étaient perdues pour la plupart, nos frontières menacées, bien que le génie de Masséna et la fortune de Brune en eussent pour le moment détourné l'invasion ennemie.

Il est facile de comprendre comment dut être accueilli dans de telles conjonctures le gouvernement nouveau dont les premiers actes furent de clore les listes de proscription, de laisser rentrer presque tous les exilés, de rapporter les mesures de terreur décrétées par le directoire expirant, d'appeler à lui, sans distinction d'opinions, tous les hommes honnêtes et capables, de rétablir l'ordre dans les finances, enfin d'imposer à l'Europe par d'éclatantes victoires la paix la plus glorieuse, la plus utile que la France ait jamais conclue. Au milieu de ce torrent de prospérités et de bienfaits, à peine apercevait-on quelques actes arbitraires qui, comparés aux iniquités dont on sortait, et frappant presque toujours des hommes odieux, paraissaient presque de la justice. Ce qui manquait aux garanties de la liberté dans les nouvelles institutions était peu regretté de la multitude, fatiguée de voir celles dont on avait été si prodigue dans les constitutions précédentes violées avec la plus impudente audace, ou transformées en instrumens de révolte et de désordre. Enfin la violence même qui avait chassé la représentation nationale du lieu de ses séances, ce scandale déploré plus tard par les amis de la liberté, comme donnant un si dangereux exemple, n'affectait guère une génération qui, témoin des actes de cette assemblée, des atteintes journalières qu'elle portait à la constitution et aux lois, des procédés plus qu'irréguliers par lesquels la majorité qui la dominait s'était formée en repoussant les légitimes mandataires des colléges électoraux, ne voyait dans ceux qui la composaient que de méprisables usurpateurs, et ressentait au spectacle de leur humiliation la satisfaction qu'on éprouve à voir renverser un tyran.

En se rappelant toutes ces circonstances, on appréciera avec plus d'indulgence ce qu'il y avait d'excessif dans la faveur générale avec laquelle nos pères accueillirent le consulat naissant. Il y a deux grandes leçons à en tirer : l'une, que confirment bien d'autres exemples puisés dans notre histoire, et même dans celle d'Angleterre, c'est que les crimes, les excès commis au nom de la liberté, inspirent tôt ou tard, pour un temps plus ou moins prolongé, aux peuples condamnés à les subir, le goût, on pourrait presque dire le besoin du pouvoir absolu; l'autre, qui résulte de l'histoire du con-

sulat et de l'empire suivie dans ses développemens successifs, c'est qu'une nation, en s'abandonnant trop complétement à son gouvernement dans un intérêt mal entendu d'ordre et de paix, en le dégageant ainsi de tout contrôle, en le livrant à l'enivrement de cette toute-puissance qu'aucune tête humaine n'est assez forte pour supporter longtemps sans se troubler, le pousse inévitablement à des folies qui compromettent les résultats mêmes pour lesquels on a fait tant de sacrifices.

Plusieurs complots dirigés contre l'existence du premier consul ne firent que le fortifier, en éveillant vivement dans les imaginations l'idée des périls auxquels la France était exposée, si elle eût perdu le grand homme qui l'avait tirée de l'abîme. On sait à quels excès d'emportement et de frénésie l'inquiétude sincère des uns et le zèle courtisanesque des autres, favorisés par la légitime indignation que l'assassinat excite dans presque tous les cœurs, peuvent arriver en de telles occasions. Les mémoires de M. Miot, en racontant les suites de l'attentat de la machine infernale, offrent un curieux exemple de ces tristes aberrations, et les détails qu'ils contiennent à ce sujet méritent d'être recueillis. Le premier consul, dont la vie avait déjà été menacée par les jacobins, leur imputa d'abord ce nouveau forfait, et traita assez mal le ministre de la police, parce qu'il le voyait enclin à penser que cette fois les coupables appartenaient au parti royaliste. A cet égard, dans les premiers instans, l'opinion du chef de l'état était celle de presque tout le monde. Les sections de l'intérieur et de législation du conseil d'état furent immédiatement réunies pour chercher les moyens de rendre plus actives et plus efficaces les poursuites dirigées contre les auteurs d'attentats à l'existence du gouvernement et à la vie des consuls. Elles proposèrent d'attribuer la connaissance de ces sortes de crimes aux tribunaux spéciaux chargés de juger sans assistance du jury les voleurs de diligences, très nombreux à cette époque, et de plus d'autoriser le gouvernement à éloigner, par mesure de haute police, les individus jugés dangereux pour la tranquillité publique. C'était accorder beaucoup; mais le premier consul, croyant encore que le complot dont il avait failli être victime était l'œuvre des terroristes, s'était tellement préoccupé de l'idée de profiter de l'occasion pour se débarrasser d'eux, qu'il ne se montra nullement satisfait du projet présenté au conseil d'état. Interrompant le rapport dès les premières phrases, il déclara nettement qu'il désirait une loi qui investît le gouvernement d'un pouvoir extraordinaire, et non pas un projet qui, rentrant plus ou moins dans les formes de la justice, ne permettrait ni la punition prompte des coupables, ni l'emploi des grands moyens de haute police indispensables dans la situation où l'on se trouvait.

« Il existe à Paris et dans toute la France, dit-il, environ quatre ou cinq cents individus couverts de crimes, sans asile, sans occupation et sans ressources. Ces hommes sont une armée continuellement agissante contre le gouvernement... Ce sont les ennemis de tout ordre de choses, quels qu'en soient les principes, de toute idée libérale, de toute forme de gouvernement. Ils sont connus, ils ont leurs réunions, leurs intelligences, des moyens d'action puisés dans l'habitude qu'ils ont du crime. Cette poignée de loups enragés, disséminés dans la société entière, signalés partout, portant sur leurs fronts le cachet du crime, y répandent une terreur sans cesse renaissante. Que doit penser l'Europe d'un gouvernement sous lequel ces loups vivent et subsistent? Quelle confiance peut-elle avoir dans ce gouvernement qui ne sait ou ne peut protéger la capitale de l'empire, sous les yeux duquel s'exécute un complot infernal dont l'effet entraîne la ruine et la désolation d'une partie des habitans de cette capitale? Il est impossible que cet état de choses dure plus longtemps : il faut enfin purger la société de ce fléau; il faut que d'ici à cinq jours vingt ou trente de ces monstres expirent, et que deux ou trois cents autres soient déportés. Quant à moi, je suis prêt à prendre sur moi tout le poids et toutes les rigueurs d'une semblable mesure, et je ne vois rien que d'honorable dans un tel acte de salut public. Je ferais venir ces hommes dont les noms sont dans la bouche de tout le monde, je monterais sur une chaise curule dans la plus grande salle du palais que j'habite; là, en présence du peuple entier, s'il était possible de le réunir, je les condamnerais moi-même, et, partageant la peine de mort et celle de la déportation à peu près dans la proportion que je viens d'indiquer, je vengerais en un seul jour la société et l'humanité outragées. »

C'étaient là de terribles paroles. L'amiral Truguet, qui voulut faire entendre que les jacobins n'étaient pas les seuls ennemis dangereux et qu'il fallait aussi avoir les yeux sur les émigrés, les prêtres, les royalistes, s'attira, de la part du premier consul, une apostrophe foudroyante. Il lui demanda s'il pensait qu'on pût rétablir la loi des otages, persécuter sept ou huit mille prêtres rentrés sur les promesses de sécurité qu'on leur avait faites, chasser du conseil d'état et du tribunat tous ceux qu'on appelait des royalistes, renvoyer Portalis à Cayenne, écarter tous les hommes probes, honnêtes, éclairés, et les remplacer par des patriotes pris dans les débris des clubs. La délibération se prolongea pendant plusieurs jours. Aucune des rédactions successivement proposées ne satisfaisait le premier consul. Il revenait sans cesse aux idées qu'il avait si énergiquement exprimées. On était d'accord sur la nécessité d'une mesure extraordinaire, mais le conseil voulait une loi, et c'était l'arbitraire que désirait le gouvernement. Bonaparte ne se souciait en aucune façon de courir les risques d'une discussion publique au tribunat et au corps législatif, moins complétement assouplis alors qu'ils ne le furent bientôt après. Les conseillers d'état étaient fort embarrassés et ne comprenaient pas bien quelle était la pensée du premier consul. Un entretien que M. Miot eut avec M. de Talleyrand

la lui fit entrevoir. M. Miot disait à M. de Talleyrand que si l'on ne voulait pas s'exposer aux chances d'un débat dans le tribunat et à la possibilité du rejet de la loi par le corps législatif, il n'y avait aucun moyen de sortir du défilé, puisqu'un avis du conseil d'état ne pouvait tenir lieu d'un vote législatif.

« Vous avez raison (lui répondit l'astucieux diplomate); mais est-ce qu'il n'y a que ces deux corps? A quoi bon avoir un sénat, si l'on ne s'en sert pas? » Je vis dans l'instant (ajoute M. Miot) la portée de cette insinuation, et je compris aussi d'où elle partait. En transportant une portion de l'autorité législative hors des autorités ordinaires, en réservant au sénat le droit de prononcer par des actes particuliers dans les questions extraordinaires et de salut public, le gouvernement, au lieu d'un corps inerte et sans action, créait un corps dont l'autorité, supérieure à toutes les autres, dominait tout le système constitutionnel, et qui, sous prétexte d'en assurer la conservation, devenait le maître de le modifier au gré du gouvernement, car celui-ci, en donnant au sénat le droit de faire des lois, ne s'en réservait pas moins l'initiative. Les délibérations de ce corps étaient secrètes; il était peu nombreux et à vie; il suffisait de l'avoir gagné une fois pour l'avoir toujours dans la main, et les moyens de séduction ne manquaient pas. On créait des commanderies sous le nom de sénatoreries, on assurait des dotations, et l'on mettait l'hérédité en perspective. Le sénat, nul jusqu'à ce moment, devenait le premier pouvoir de l'état... C'est donc à cette époque qu'il faut faire remonter l'origine de ce pouvoir singulier qui donna une existence légale aux changemens dont nous fûmes témoins dans la suite, et transforma sans convulsions, sans mouvement révolutionnaire et par des gradations insensibles, une république démocratique en monarchie absolue... »

Les esprits ainsi préparés, le conseil d'état, réuni en assemblée extraordinaire, décida, à l'unanimité, moins trois voix, celles de Truguet, de Lacuée et de Defermon, qu'on ne demanderait pas de loi. Après de longues délibérations, après beaucoup d'allées et venues, on s'arrêta à l'idée de faire voter par le sénat, à titre de mesure de salut public, la déportation d'un certain nombre d'individus signalés pour leurs actes et leurs principes révolutionnaires. Le sénat accepta avec sa complaisance ordinaire le rôle qu'on lui assignait ainsi. Dans le conseil d'état même, cette mesure, bien qu'adoptée en définitive à la presque unanimité, avait rencontré plus de résistance. Ce qui avait augmenté au dernier moment les scrupules d'un certain nombre de conseillers, c'est le bruit qui commençait à se répandre qu'on avait découvert les auteurs de la machine infernale, et qu'ils appartenaient, non pas au parti jacobin, mais au parti royaliste. Le fait était vrai, il ne devait pas tarder à devenir public; mais le gouvernement s'abstint d'en informer à l'avance le conseil d'état. Le rapport, les documens que Fouché lui présenta à l'appui du projet étaient même conçus de manière à faire croire à ceux qui les entendaient ou les lisaient, sans en peser tous

les termes, que les terroristes étaient les vrais, les seuls coupables. Il est juste de dire que le gouvernement n'usa qu'avec réserve de l'arme terrible qu'on venait de mettre dans ses mains. Suivant M. Miot, quelques-uns seulement des proscrits furent, non pas déportés, mais exilés. L'exemple d'une monstrueuse iniquité n'en avait pas moins été donné; on était entré dans la voie de la confusion, de l'usurpation des pouvoirs, et en attribuant au sénat, docile instrument des volontés du maître, le droit de suppléer à la loi toutes les fois qu'on jugerait à propos de la déclarer insuffisante, on avait en réalité anéanti la constitution et frappé de nullité le corps législatif aussi bien que le tribunat.

La république n'était dès lors plus qu'un mot : tout tendait à la monarchie, et la disposition générale des esprits favorisait singulièrement en cela les vues secrètes de Bonaparte. Bientôt son palais prit un aspect nouveau. L'accès en avait d'abord été ouvert à tous les grands fonctionnaires. Quelque temps après, ces libres communications furent interdites; un cérémonial d'étiquette s'introduisit, et si l'on en murmurait tout bas, le besoin d'approcher la source de toutes les faveurs faisait qu'on s'y soumettait d'assez bonne grâce. Dès que ces hommes qui épient les faiblesses des gouvernans pour en profiter s'aperçurent du goût du premier consul pour les jouissances de la vanité, ils ne manquèrent pas d'y applaudir. « Rien, lui disaient-ils, ne répond mieux aux habitudes des Français, qui ont toujours aimé l'appareil et la pompe autour du pouvoir. Si la révolution a fait violence à ces habitudes, elle ne les a point détruites, et elles renaîtront naturellement de toutes parts. » — « Bonaparte, dit encore M. Miot, n'eut donc aucune peine à nous faire subir ces nouveautés; nous allions au-devant de ses désirs, et dès qu'il voulut avoir une cour, les courtisans ne lui manquèrent pas... Pour mon compte, je m'aperçus, dès les premiers mois qui suivirent l'établissement des nouvelles institutions, du changement de scène. J'avais conservé avec le premier consul des relations assez intimes que le souvenir de notre ancienne liaison en Italie avait maintenues, mais elles durèrent peu. Je ne vis plus Bonaparte que de loin en loin, et cette sorte de familiarité qui avait existé entre nous disparut insensiblement... Ce n'étaient pas seulement les amis du premier consul qui le poussaient vers la royauté;... les partisans de l'ancienne dynastie l'y encourageaient également, persuadés qu'une fois la monarchie rétablie en France, il n'y aurait plus que le monarque parvenu à en chasser, ou, si on ne pouvait le renverser, à attendre sa mort pour rendre aux anciens possesseurs le trône qu'il aurait relevé. Ainsi, de même que, dix ans auparavant, le mouvement imprimé à la société la portait incessamment vers la destruction de toutes nos anciennes institutions et qu'un besoin universel de changemens se

manifestait de toutes parts, de même en 1800 tous ceux qui exerçaient quelque influence sur la nation tendaient à la faire revenir sur ses pas, et ce qui avait été autrefois fut donné alors pour modèle de ce qui devait être. Rien n'était bien que le passé, et l'on préludait à son rétablissement dans les formes du gouvernement par tout ce qu'on pouvait tenter immédiatement sans révolter trop ouvertement les habitudes contractées pendant le cours de la révolution. »

Sans approuver complétement ce qui se faisait ni surtout ce qui s'annonçait, M. Miot était satisfait de sa position personnelle. Ce ne fut donc pas sans une vive contrariété qu'il se vit enlever à une existence qui lui plaisait sous tous les rapports pour une mission qui lui convenait beaucoup moins. Le premier consul, s'étant décidé à suspendre dans l'île de Corse le régime constitutionnel et légal que comportaient difficilement l'état sauvage de cette contrée et la violence des factions qui en divisaient les habitans, le chargea de l'administrer pendant cette suspension. Il eût voulu décliner cette tâche ingrate et pénible, mais ses objections ne furent pas admises. Déjà on ne discutait plus avec le maître. Dans cette espèce de dictature, qui commença au mois de mars 1801, M. Miot fit preuve, à en juger par son récit, de capacité et de vigueur; mais les ministres, voyant avec jalousie le pouvoir presque indépendant qu'il exerçait, le firent rappeler au bout de dix-huit mois, à sa grande satisfaction.

IV.

De retour à Paris, où, pendant son absence, le consulat décennal avait été remplacé par le consulat à vie, M. Miot reprit sa place au conseil d'état. Le changement qu'un aussi court espace de temps avait suffi pour opérer dans les habitudes du pays le frappa vivement. Chaque jour en effet voyait éclore quelque nouveau symptôme du retour aux usages de l'ancienne cour et de la royauté. Le général Leclerc, premier mari de Pauline Bonaparte, étant mort dans l'expédition de Saint-Domingue, le conseil d'état, convoqué extraordinairement, fit une visite de cérémonie au premier consul; le sénat et la magistrature suivirent cet exemple, tous les corps de l'état prirent le deuil, et ce deuil fut notifié officiellement au corps diplomatique. Cette circonstance fit beaucoup de sensation, et fut considérée comme une entreprise plus audacieuse que tout ce qu'on avait fait jusqu'alors pour détruire la liberté. Bientôt après, un arrêté du gouvernement substitua sur les monnaies l'effigie de Bonaparte à celle de la liberté. Au point où les choses en étaient venues, il n'était plus possible de se faire illusion sur le but auquel on tendait. Il n'y avait presque plus d'obstacles à craindre de la part des corps constitués ni même de l'opinion. Si, comme on le verra bien-

tôt, l'opinion n'était plus à beaucoup près aussi favorable au premier consul que trois ans auparavant, l'esprit de servilité chez les uns, le découragement et l'indifférence chez les autres avaient fait de tels progrès, qu'aucune résistance sérieuse n'était plus possible; mais Bonaparte rencontrait dans sa famille et dans son propre caractère des difficultés, des complications qui le tenaient encore en échec.

Les détails que nous donne M. Miot sur cette phase de l'histoire napoléonienne sont, sans contredit, la portion la plus curieuse et la plus neuve de son livre. Ce n'est pas dans l'exercice de ses fonctions officielles qu'il a puisé ces précieuses informations; ce n'est pas non plus dans ses rapports personnels avec le premier consul : ces rapports avaient depuis longtemps cessé d'être confidentiels et fréquens. Il s'était lié au contraire de la manière la plus étroite avec Joseph Bonaparte, dont les idées et les sentimens n'étaient pas sans analogie avec les siens. Comme M. Miot, le futur roi de Naples et d'Espagne était profondément pénétré des idées du XVIIIe siècle. Il se croyait philosophe, libéral, et il l'était dans une certaine mesure, autant qu'on peut l'être avec une grande facilité de principes et de mœurs. Sa nature était bienveillante; ses idées de philanthropie et d'humanité contrastaient avec celles de son terrible frère. Il aimait la conversation des gens d'esprit; il cherchait à s'entourer des hommes qui, en d'autres temps, s'étaient signalés par leur amour pour la liberté, et qui se ralliaient volontiers à lui parce qu'ils n'étaient pas obligés, pour lui être agréables, d'abjurer leurs anciens principes, un peu aussi parce que sa petite cour, où figuraient les Girardin, les Jaucourt, les Rœderer, avait encore, au milieu de l'asservissement général, une légère apparence d'opposition.

Parmi les personnages qui se groupaient ainsi autour de Joseph dès l'époque du consulat, M. Miot était, sinon un des plus considérables, au moins un des plus intelligens, des plus dévoués, de ceux qui lui inspiraient la plus entière confiance. Il s'entretenait librement avec lui non-seulement des affaires de l'état, mais encore des dissentimens qui commençaient à troubler la famille du premier consul, et qui devaient devenir plus profonds à mesure que la fortune la porterait plus haut. Déjà le premier consul était à peu près brouillé avec celui de ses frères qui avait le plus de capacité et d'énergie, avec Lucien, dont M. Miot peint le caractère des couleurs les plus défavorables, mais qui, quels que fussent ses motifs et ses aspirations, eut au moins le mérite bien rare alors de ne pas plier sous le despotisme. Comme M. Miot, causant un jour avec Joseph de l'avenir monarchique qui se préparait, lui témoignait sa surprise de le voir encore dans la position d'un simple particulier, et l'engageait à ne rien négliger pour se mettre en mesure d'appeler sur lui l'attention publique, d'obtenir des distinctions et des emplois qui le

désignassent en quelque sorte au rang suprême dans le cas où le premier consul viendrait à manquer :

« Vous raisonnez juste (lui répondit Joseph) ; mais, comme tous ceux qui me jugent, vous partez d'une base fausse. Vous supposez qu'il ne faut attribuer le peu de crédit dont je jouis et l'obscurité du rôle que je joue qu'à mon indolence naturelle, et qu'il s'agit seulement de la vaincre pour arriver où, selon vous, il conviendrait de me placer. Détrompez-vous : je sens parfaitement tout ce qu'il y aurait d'avantageux pour moi dans un changement de position, et s'il ne tenait qu'à moi de le produire, je le ferais sans aucun doute ; mais vous connaissez mal mon frère. L'idée de partager le pouvoir l'effarouche tellement que mon ambition lui est aussi suspecte que celle de tout autre, peut-être même davantage, parce qu'elle est la plus plausible de toutes celles qui peuvent se manifester, et parce qu'elle serait plus aisément justifiée dans l'opinion générale. Il veut surtout que le besoin de son existence soit si vivement senti et que cette existence soit un si grand bienfait, que l'on ne puisse rien voir au-delà sans frémir. Il sait et il sent qu'il règne par cette idée plus que par la force ou la reconnaissance. Si demain, si un jour on pouvait se dire : « Voilà un ordre de choses stable et tranquille! voilà un successeur désigné qui le maintiendra! Bonaparte peut mourir, il n'y a ni trouble ni *novation* à craindre, » mon frère ne se croirait plus en sûreté. Tel est le sentiment que j'ai démêlé en lui, telle est la règle immuable de sa conduite. Pensez-vous donc maintenant qu'il me laisserait exécuter le plan que vous me tracez? Et s'il ne lui convient pas, pensez-vous que je serais assez fort pour l'exécuter malgré lui? Non, certes! Ainsi, comme il m'est impossible de parvenir au point qu'il me faudrait atteindre, j'aime mieux ne jouer aucun rôle que d'en jouer un subalterne. Ma politique est de faire vanter la modération de mes désirs, ma philosophie, mon amour du repos et des jouissances tranquilles, enfin de faire dire à tout le monde ce dont vous étiez persuadé vous-même il y a un instant : que je ne veux pas, et non que je ne peux pas être plus que je ne suis. »

M. Miot, étonné de cette confidence, ne dissimula pas qu'il la croyait peu sincère : il demanda à Joseph s'il ne cherchait pas à colorer les véritables motifs de sa conduite pour échapper au reproche d'indolence et de paresse; il lui rappela le soin que le premier consul avait eu de le charger de la négociation du traité d'Amiens et du concordat pour l'associer à la popularité de ces deux grands actes, les honneurs extraordinaires qu'il lui avait accordés à cette occasion.

« Vous êtes encore dans la même erreur (reprit Joseph), et vous supposez toujours que ces distinctions, ces honneurs me sont offerts de bonne foi; mais moi, je suis certain qu'ils n'étaient qu'un piége, et j'ai dû éviter d'y tomber. Que voulait le premier consul? M'offrir à l'envie, à la jalousie des autres consuls, des ministres, des conseillers d'état, sans me donner aucun moyen de braver ces sentimens haineux, et en même temps s'acquitter envers moi. Aurais-je eu en effet quelque droit de me plaindre après tant de marques d'égards qui faisaient de moi en quelque sorte un successeur dé-

signé? Mon frère n'aurait-il pas toujours pu dire : Mais que demande-t-il de plus? pouvais-je faire davantage pour lui? est-ce ma faute s'il ne sait pas se tenir où je l'ai porté? J'aurais ainsi perdu toute la considération que me procure ma conduite simple et modérée sans avoir acquis une puissance plus réelle, et peut-être sans pouvoir échapper au ridicule attaché à tout homme qui montre une grande ambition sans la justifier par ses talens. Si le premier consul avait voulu sincèrement ma fortune personnelle, il aurait saisi l'occasion de la faire lors de la nomination du président de la république italienne. Il est vrai qu'il m'a offert ce poste brillant, et qui flattait réellement tous mes désirs; mais il voulait en même temps m'y enchaîner, m'y faire jouer le rôle que joue en ce moment M. de Melzi, et moi, qui connais parfaitement mon frère, qui sais tout ce que son joug a de pesant, qui ai toujours préféré une obscure existence à celle d'un mannequin politique, j'ai dû refuser. Je lui ai cependant fait connaître les conditions auxquelles j'eusse accepté... J'exigeais que le Piémont fût réuni à la république italienne, qu'on me laissât la liberté d'en rétablir les principales forteresses, qu'on retirât du territoire de la république les troupes françaises... En obtenant ces conditions, j'étais véritablement le maître. Je dépendais de la France par le cabinet, par les relations politiques, mais je n'en dépendais pas matériellement. Mon frère, dont l'ambition est sans bornes, n'eut garde de consentir à ces conditions, et il se fit nommer lui-même président. Vous ne le connaissez pas...; c'est un homme prodigieux, et la profondeur, l'étendue, l'audace de ses vues m'étonnent chaque jour. Croyez qu'il n'est pas encore au terme qu'il se propose d'atteindre. »

Dans la suite de cet entretien, M. Miot, parlant des vastes projets dont l'ambition du premier consul était déjà préoccupée, et qui, disait-il, n'allaient à rien moins qu'à l'empire de l'Europe partagé tout au plus avec la Russie et fondé sur la ruine de l'Autriche et de l'Angleterre, fit l'observation que, pour compléter ce plan, il fallait un enfant, une descendance, et qu'on ne pouvait plus en attendre de M^me^ Bonaparte. Il suggéra la possibilité d'un divorce, d'un nouveau mariage, et s'attacha à persuader à Joseph que cette combinaison serait dans son intérêt, que dès que le premier consul aurait un enfant, il serait éventuellement son tuteur-né; que sa position, devenue ainsi simple et naturelle, le préserverait des défiances et des soupçons de son frère, qui n'aurait plus aucun motif de le retenir dans la nullité, qui tout au contraire voudrait sans doute grandir le protecteur, le gardien de son fils, de son héritier. On voit par cette conversation quel chemin les idées avaient parcouru pendant les trois années qui s'étaient écoulées depuis le 18 brumaire. Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans les étranges révélations faites à M. Miot par Joseph Bonaparte, c'est la répugnance du premier consul à fonder un établissement qui pût subsister indépendamment de sa personne, le calcul singulier qui lui faisait chercher sa sûreté dans la conviction généralement répandue que, lui venant à manquer, la France retomberait infailli-

blement dans l'anarchie. Cette profondeur de personnalité surmontant le penchant même qu'ont naturellement les hommes à essayer de se survivre dans leurs œuvres est quelque chose d'effrayant. Et ce n'était pas de la part de Joseph une pure conjecture inspirée peut-être par un mouvement de dépit. Quelque temps après, il revint encore sur ce sujet en s'entretenant avec M. Miot et deux autres de ses familiers, MM. de Girardin et de Fréville :

« Le projet de régner seul, leur dit-il, et de prendre un titre qui soit en harmonie avec ceux que portent les chefs des états de l'Europe est arrêté dans la tête de mon frère... Toute sa conduite, les honneurs qu'il se fait rendre, ceux qu'il exige pour sa femme, sont la suite d'un calcul pour familiariser l'opinion et la plier au grand changement qu'il prépare. Il pense que pour lui la meilleure marche à suivre est d'obtenir de la docilité et de la faiblesse d'une population qu'il méprise au fond de son âme pour sa servilité tout ce qu'un souverain pourrait en exiger avant d'en prendre le titre, persuadé que lorsqu'on a acquis une fois la réalité du pouvoir, le pas à faire pour obtenir la dénomination qui l'exprime est bien facile. Mais il a longtemps flotté entre le titre de roi et celui d'empereur, et s'est enfin déterminé pour ce dernier. Dans l'opinion généralement admise en Europe, l'idée d'un roi rappelle un pouvoir tempéré jusqu'à un certain point par une aristocratie, par une classe intermédiaire, et un ordre de succession qui, par la sécurité et la stabilité, compense les vices d'un pouvoir arbitraire. Celui qui porte le titre de roi est enchaîné lui-même par ces liens, contenu par des usages qu'il ne peut pas toujours plier à ses caprices, et enfin l'hérédité établie, en indiquant d'avance le successeur, rallie autour de cet héritier les mécontens et fait naître des espérances indépendantes du maître actuel. Un tel système ne convient pas à mon frère; il veut que hors lui tout soit égal, et que sa tête seule s'élève au-dessus du niveau qu'il promène indistinctement sur toutes les autres têtes, qu'aucun corps intermédiaire n'arrête sa puissance, que le bonheur et le repos dont il pourra faire jouir la nation soient tellement son ouvrage que l'imagination ne voie au-delà de lui que trouble et confusion, que l'incertitude sur son successeur ne laisse aux partis aucun appui, enfin que la faculté de désigner ou de changer ce successeur soit pour lui un moyen puissant de nourrir les espérances des ambitieux, et de s'attacher, par l'espoir d'un si grand héritage,... tous ceux dont la renommée, dont la puissance sur l'opinion pourraient lui faire des ennemis redoutables. Le titre d'empereur et les idées qui y étaient jadis attachées... répondent à ces vues... Point d'hérédité, point de famille, point de castes intermédiaires! Point d'obstacles dans l'ambition des chefs militaires pendant sa vie, parce que, leur maître en l'art de la guerre, il ne craint pas leur réputation, que la sienne surpasse, et qu'il leur laisse après lui l'espoir d'obtenir la place qu'il a créée et qu'il occupe! Point de résistance dans les corps de l'état dont il est le chef, même selon l'ordre actuel des choses! Point de changemens apparens à cet ordre de choses : le sénat reste. Présidé par lui et docile instrument de ses volontés, ce corps lui répond des fantômes de représentation nationale qu'on peut laisser subsister. Enfin le mot même de république pourra survivre. La vaine ombre de

cette forme de gouvernement consolera encore ceux qui s'égarèrent en cherchant à réaliser cette chimère au milieu d'un peuple léger et corrompu. »

Ainsi parla Joseph. Cette aversion du premier consul pour un système d'hérédité qui eût associé sa famille à sa propre grandeur blessait vivement ses frères. L'irritation de Joseph éclatait parfois avec une violence d'autant plus surprenante, que, pendant de longues années, une tendre amitié avait paru l'unir à Napoléon. Un jour que M. Miot s'efforçait de le calmer : « Il ne me trompera plus, s'écria-t-il, je suis las de sa tyrannie, de ses vaines promesses, tant de fois répétées et jamais remplies. Je veux tout ou rien : qu'il me laisse simple particulier, ou qu'il m'offre un poste qui m'assure la puissance après lui! Alors je me livrerai, je m'engagerai; mais s'il s'y refuse, qu'il n'attende rien de moi! N'a-t-il pas assez du funeste pouvoir qu'il exerce sur la France, sur l'Europe, que son insatiable ambition a troublée, sans me traîner après lui en esclave soumis, offert tantôt au respect, tantôt au mépris de ses généraux, qui, ne recevant d'ordres que de lui, me fouleront aux pieds ou me porteront la queue suivant ce qui leur aura été ordonné par leur maître? Qu'a-t-il fait jusqu'ici pour nous? quel pouvoir nous a-t-il donné? Un préfet de mon département se joue de moi, et je n'exerce pas, dans le pays où mes possessions sont situées, la plus légère influence! Mais je suis homme, et je veux qu'il s'aperçoive qu'on peut oser ne pas céder à ses caprices. Qu'il aille encore une fois ensanglanter l'Europe par une guerre qu'il pouvait éviter!... Et moi, je me réunirai à Sieyès, à Moreau même s'il le faut, à tout ce qui reste en France de patriotes et d'amis de la liberté pour me soustraire à tant de tyrannie! »

Cette explosion passionnée, dans laquelle le dépit personnel empruntait d'une manière si naïve les accens du patriotisme indigné, fut suivie de quelques nouvelles confidences. Joseph raconta que, voulant déterminer son frère à adopter le principe d'hérédité, il l'avait pressé de répudier sa femme et de se remarier. « Tu balances? lui avait-il dit. Eh bien! qu'en arrivera-t-il? Qu'un événement naturel amène la mort de cette femme, tu seras pour la France, pour l'Europe (1), pour moi qui te connais bien, tu seras un empoisonneur. Qui ne croira que tu n'aies fait ce qu'il était si parfaitement dans ton intérêt de faire? Il vaut mieux prévenir ces honteux soupçons. Tu n'es pas marié; jamais tu n'as voulu consentir à faire consacrer ton union avec cette femme. Quitte-la pour des raisons politiques, et ne laisse pas croire que tu t'en sois défait par un crime. J'ai vu, conti-

(1) Au risque de rendre ce passage beaucoup moins piquant et de paraître bien naïf à certaines personnes, j'ose soupçonner ici une faute de copie ou d'impression : avant les mots *pour moi qui te connais*, n'aurait-on pas omis le mot *excepté?* Le sens serait ainsi tout à fait changé, mais plus naturel et plus en rapport avec le ton de l'entretien.

nua Joseph, mon frère pâlir à ce tableau, et voici ce qu'il m'a répondu : Tu me fais concevoir ce que je n'aurais jamais pensé, la possibilité d'un divorce; mais sur qui, dans cette supposition, dois-je porter mes vues? — Sur une princesse d'Allemagne, lui ai-je répliqué, sur une sœur de l'empereur de Russie. Ose seulement faire ce pas, et tu changes ta condition, la nôtre, sans attendre même que tu aies un enfant. Tout est créé par cela seul; le système de famille est établi, et nous sommes à toi. »

Des querelles violentes, des rapprochemens bientôt suivis de ruptures nouvelles, tels étaient les rapports du premier consul et de Joseph. Napoléon, que le sentiment de sa supériorité et son immense ambition disposaient à ne voir dans les autres hommes, et même et surtout dans les membres de sa famille, que des instrumens de ses projets, se plaignait amèrement de ses frères, qui, lui devant tout ce qu'ils étaient, au lieu de le seconder, se plaisaient à faire la satire de sa conduite, à le blâmer lorsqu'il affectait des formes monarchiques, à le contrarier en tout. « Du reste, ajoutait-il, je ne trouve pas plus d'affection dans tout ce qui m'environne : je vis dans une défiance continuelle; chaque jour voit éclore de nouveaux complots contre ma vie, chaque jour des rapports plus alarmans me parviennent. Les partisans des Bourbons, les jacobins me prennent pour leur unique point de mire, et, comprenant parfaitement que ni les uns ni les autres ne peuvent rien faire sans me perdre, ils sont du moins d'accord sur ce seul point. » Joseph de son côté, et aussi Lucien et Louis, — Jérôme à cette époque sortait à peine de l'enfance, — se révoltaient à la pensée de voir, dans la politique du premier consul, leurs vœux, leurs intérêts, leurs affections, leurs convenances, comptés absolument pour rien et subordonnés d'une manière absolue à ses moindres calculs. De part et d'autre, l'irritation était naturelle, et elle devait sans cesse renaître, parce qu'elle tenait au fond même de la situation.

Au milieu de ces embarras domestiques, Napoléon marchait rapidement vers le trône, tous les obstacles disparaissaient peu à peu, et cependant, comme je l'ai déjà dit, le sentiment public lui était devenu beaucoup moins favorable qu'au début de son gouvernement. Les royalistes, dont un grand nombre avaient d'abord cru trouver en lui un autre Monk, lui étaient décidément hostiles depuis qu'il ne leur était plus possible de se faire illusion sur ses projets. Les républicains, et en général tous les amis de la liberté, ne pouvaient plus se dissimuler qu'elle avait en lui son plus mortel ennemi. La masse de la nation, qui l'avait accueilli comme le restaurateur de l'ordre et le pacificateur de l'Europe, lui savait gré encore de la compression de l'anarchie; mais les espérances qu'elle avait fondées sur la paix un moment rétablie s'étaient déjà évanouies. Au bout de quel-

ques mois, la guerre avait recommencé avec l'Angleterre, et bien que le motif apparent de cette rupture fût le refus du cabinet de Londres de restituer Malte conformément à une des clauses de la paix d'Amiens, tous les gens de bonne foi étaient forcés de reconnaître que le gouvernement français l'avait provoquée par ses empiétemens continuels sur l'indépendance des états étrangers, par l'incorporation à la France de plusieurs territoires qu'aucun traité ne lui avait cédés, et par l'occupation militaire de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse, sans concert avec les autres puissances. Le premier consul faisait usage, pour justifier ces usurpations, d'un argument étrange. Aucun article du traité d'Amiens ne les lui interdisant formellement, l'Angleterre, suivant lui, n'avait pas le droit de lui en demander compte. Cet argument avait une portée qui le rendait plus effrayant encore que les actes mêmes qu'il tendait à justifier. Tôt ou tard il ne pouvait manquer d'armer l'Europe entière contre celui qui prétendait faire accepter un pareil droit des gens, ou, pour mieux dire, une négation aussi complète du droit des gens. L'affaiblissement où les guerres précédentes avaient laissé l'Autriche et les autres états du continent pouvait retarder le moment d'une lutte nouvelle; mais on sentait que la paix n'était qu'une trêve dont l'Angleterre, par l'offre de ses subsides, s'efforçait d'abréger la durée. Napoléon d'ailleurs, loin de redouter une guerre continentale, la désirait ardemment : elle seule pouvait le tirer de la situation fausse où le plaçaient les hostilités engagées contre l'Angleterre, qui, sans lui fournir un champ de bataille où il pût lutter corps à corps avec elle, livraient nos colonies et le reste de notre marine à la dominatrice des mers. Il s'efforçait, il est vrai, de changer cette situation au moyen d'un débarquement sur le sol britannique pour lequel il faisait d'immenses préparatifs; mais, sans aller jusqu'à supposer, comme beaucoup de personnes le faisaient alors, qu'il n'y avait rien de sérieux dans ces démonstrations, on doit croire qu'il éprouvait quelque hésitation à se jeter dans une entreprise dont le succès était soumis à tant de hasards, et qui devait le perdre si elle ne réussissait pas. Il ne pouvait cependant y renoncer, après tant de pompeuses menaces, sans se déconsidérer et s'affaiblir, à moins d'avoir à offrir aux esprits l'éclatante diversion d'une guerre contre quelque grande puissance du continent. Il la désirait donc, je le répète. Ce qui est du moins certain, c'est qu'il ne faisait rien pour l'éviter, et par là il sapait de ses propres mains un des principaux fondemens de l'immense popularité qui s'était pendant quelque temps attachée à son gouvernement.

La conspiration de George, découverte sur ces entrefaites, eût pu la retremper momentanément, les conspirations qui échouent ayant pour effet ordinaire de fortifier moralement les pouvoirs con-

tre lesquels elles sont dirigées. Elle présentait d'ailleurs, dans quelques-uns de ses élémens, des circonstances odieuses faites pour discréditer les partis qui y avaient pris part, et même le gouvernement anglais, dont quelques agens s'y étaient mêlés; mais la colère qu'en éprouva le premier consul l'entraîna à des excès qui lui firent perdre ce bénéfice, et pour quelque temps au moins soulevèrent contre lui l'opinion publique. M. Miot peint en traits énergiques l'émotion produite par l'exécution du duc d'Enghien. « Il y avait, dit-il, inquiétude, effroi, stupeur. On n'osait ni se parler ni s'interroger. Ce premier sang répandu avec des circonstances si terribles, si révoltantes,... cette adoption des formes des tribunaux révolutionnaires,... effrayaient comme les signes d'une altération intérieure, comme le développement de passions funestes dont cet attentat n'était que la première explosion. On craignait qu'entré une fois dans cette sanglante carrière, le premier consul ne sût plus s'y arrêter; on frémissait de voir à sa disposition des instrumens si serviles et des juges qui pouvaient condamner l'accusé avant qu'il fût amené devant eux. » M. Miot ajoute que, dans cette disposition des esprits, les bruits les plus effrayans et parfois les plus étranges, les plus invraisemblables, se succédaient sans interruption, toujours accueillis par la crédulité publique. Un prince de la maison de Bourbon, le duc de Berri, était, disait-on, caché chez l'ambassadeur d'Autriche. Duroc était parti pour Vienne, afin de négocier et d'obtenir la faculté de visiter l'hôtel de cet ambassadeur. Le premier consul crut devoir intervenir pour mettre fin à ces rumeurs. Sortant de la retraite où il s'était tenu renfermé pendant quelques jours, il parut au conseil d'état et prononça le discours suivant.

« J'ai peine à concevoir comment, dans une ville aussi éclairée que Paris,... on peut accueillir des bruits aussi ridicules que ceux qui y circulent... Comment peut-on croire qu'il existe ici un prince de la maison de Bourbon, qu'il est caché chez l'ambassadeur de l'empereur, et que je n'ai pas osé le faire saisir! C'est bien peu me connaître; c'est avoir une faible idée de la politique qui doit guider un gouvernement. Si le duc de Berri... était caché chez M. de Cobentzel, non-seulement je l'aurais fait saisir, mais j'aurais dans la journée fait fusiller lui et M. de Cobentzel lui-même. Si l'archiduc Charles était à Paris, et s'il eût donné asile à l'un de ces princes, j'aurais fait la même chose, et je l'aurais fait fusiller. Nous ne sommes plus au temps des asiles... Supposer que j'aie fait partir Duroc... pour négocier avec l'empereur la permission de visiter la maison de son ambassadeur, lorsqu'on soupçonne qu'elle recèle un de nos plus grands ennemis, c'est rabaisser la France à la condition des plus petites républiques de l'Europe, de Gênes, de Venise... Ces bruits, ces suppositions sont injurieux pour moi; ils le sont aussi pour l'ambassadeur, dont je n'ai pas à me plaindre. J'ai donc pensé devoir éclairer le conseil d'état sur la vérité de tout ceci, afin que les hommes qui le composent puissent dans leurs conversations rectifier l'opinion... Du

reste, reprit le premier consul après quelques minutes d'intervalle, j'ai fait connaître au sénat les détails de la correspondance organisée par Drake (envoyé d'Angleterre à Munich); le conseil en sera également instruit : il verra quels sont les principes que suivent les ministres anglais, et si nous devons bien des égards à ceux qui, sous le manteau d'un caractère diplomatique, organisent l'assassinat... On verra quels ménagemens peut mériter une famille dont les membres se sont faits les sicaires de l'Angleterre..... Que la France ne s'y trompe pas? Elle n'aura ni paix, ni repos jusqu'au moment où le dernier individu de la race des Bourbons sera exterminé... J'ai fait juger et exécuter promptement le duc d'Enghien pour éviter de tenter les émigrés rentrés... J'ai craint que la longueur d'un procès, la solennité d'un jugement, ne réveillassent dans leur âme des sentimens qu'ils n'auraient pu s'empêcher de manifester, que je ne fusse obligé de les abandonner à la police, et d'étendre ainsi le cercle des coupables... Au surplus, il a été jugé par une commission militaire, et il en était justiciable : il avait porté les armes contre la France... Par sa mort, il nous a payé une partie du sang de deux millions de citoyens français qui ont péri dans cette guerre. On verra par les papiers saisis chez lui qu'il n'était établi à Ettenheim que pour être à portée d'entretenir une correspondance dans l'intérieur de la France. Je l'ai fait arrêter dans le margraviat de Bade. Qui sait si je n'aurais pas pu faire également enlever à Varsovie les autres Bourbons qui s'y trouvent? Croit-on que c'est sans mon aveu qu'il en existe à Varsovie? C'est uniquement avec mon consentement. Paul... m'avait proposé lui-même d'éloigner les Bourbons de ses états. L'Autriche n'en a souffert aucun chez elle, et actuellement je ne ferai la paix avec l'Angleterre que lorsqu'elle aura consenti à l'expulsion totale des Bourbons et des émigrés. Il fallait cependant leur laisser un lieu à habiter : Varsovie fut choisi, et j'y consentis. J'allai même plus loin : sur la proposition du roi de Prusse, et pour arracher les restes de cette famille à l'influence de l'Angleterre, j'étais résolu de leur faire un traitement convenable... Je sais à quels bruits ridicules cette négociation a donné lieu : on a dit que j'avais exigé de ces princes une renonciation au trône, et que leur refus... avait tout fait échouer. Il n'y a rien de vrai dans ce conte absurde, et tout se réduit à ce que je viens de dire (1). »

M. Miot affirme qu'il a écrit ce discours le jour même où il l'avait entendu. Il ajoute que, le lendemain, le premier consul, recevant aux Tuileries les autorités, les généraux et les personnages de distinction, parla beaucoup à tout le monde, répéta en partie ce qu'il avait dit au conseil d'état, et eut l'air de chercher des approbateurs. Quelques mois après, s'entretenant avec Joseph et quelques généraux de son intimité, il revint, en termes plus violens et plus positifs encore, sur la nécessité d'assurer son repos et celui de la France par la destruction de la maison de Bourbon.

Il fallut quelque temps pour dissiper le sentiment d'épouvante qui pesait sur les imaginations. Le meurtre du duc d'Enghien en faisait soupçonner d'autres; un des complices de George, l'illustre et cou-

(1) *Mémoires du comte Miot*, tome II, pages 153 et suiv.

pable Pichegru, s'étant donné la mort dans sa prison, on raconta, et beaucoup de personnes crurent, contre toute vraisemblance, que le gouvernement l'avait fait assassiner pour cacher les traces de la torture, à laquelle, disait-on, il avait été soumis. La mort d'un officier anglais, le capitaine Wright, détenu comme prisonnier d'état, fut interprétée de la même manière. On croyait entrer dans un nouveau régime de terreur. C'était une exagération, et lorsque la suite des faits eut prouvé qu'en cela on s'était trompé, on parut, par un de ces retours si fréquens en France, oublier l'acte odieux dont on avait d'abord tiré des conséquences si extrêmes. Le premier consul, en immolant le duc d'Enghien, avait sans doute porté à sa propre gloire une irréparable atteinte; mais, au bout de quelques semaines, la France n'était plus occupée que des préparatifs de la création du régime impérial, qui allait succéder à la république.

Bonaparte avait fini par comprendre que l'hérédité était une base nécessaire de la monarchie, et que c'était même le seul moyen de la faire accepter avec faveur par l'opinion, qui cherchait avant tout un principe de stabilité et de durée. Modifiant alors son premier plan, mais fidèle au sentiment de défiance égoïste qui l'avait inspiré, il imagina un nouveau système qui, écartant ses frères de la succession, consistait à désigner un enfant comme héritier de l'empire. Ici encore il faut citer textuellement M. Miot.

« Le premier consul, dit-il, fit une démarche dont le but était de reconnaître par lui-même jusqu'à quel point il pouvait, avec quelque probabilité de succès, tenter l'exécution du plan dont j'ai parlé plus haut... Je vais rendre compte des détails de cette singulière démarche, presque généralement ignorée, tels qu'ils nous ont été communiqués, à Rœderer, à Girardin et à moi, par Joseph Bonaparte. Dans ce récit, que j'écrivis le soir même du jour où la confidence nous fut faite,... on trouvera une peinture... fidèle des passions qui animaient les personnes intéressées... Voici donc ce que Joseph Bonaparte nous raconta d'une conversation qu'il avait eue dans la matinée avec son frère Louis... Le premier consul s'était rendu la veille avec sa femme chez Louis Bonaparte. Il était venu en grand apparat... Louis ne s'était pas trouvé chez lui quand son frère y arriva, et n'était rentré qu'au moment où celui-ci se préparait à partir. Il fut étonné de cette visite extraordinaire et de l'éclat qu'on paraissait avoir voulu y mettre. Le premier consul avait l'air froid et embarrassé; mais sa femme, ayant pris Louis à part, lui fit entendre, par une suite de demi-mots, qu'on était venu pour lui communiquer un grand projet, et qu'il s'agissait d'être homme dans de telles circonstances. Après cet exorde préparatoire, elle lui annonça d'abord qu'on avait rédigé une loi sur l'hérédité. Elle ajouta ensuite que, lorsqu'une loi était faite, il fallait bien s'y conformer, et que lui, plus que tout autre, y trouverait de grands avantages, que, suivant les dispositions de cette loi, le droit de succession ne serait conféré qu'aux membres de la famille dont l'âge serait au moins de seize ans au-dessous de celui du premier consul,

enfin qu'on avait calculé que son fils, le fils de Louis, était le seul qui remplit cette condition, que c'était donc à cet enfant que la succession serait dévolue, puisque elle-même (Mme Bonaparte) ne pouvait plus donner des héritiers à son mari, que d'ailleurs cette combinaison offrait au père une assez belle perspective pour le consoler de n'être pas appelé lui-même à l'hérédité. Louis, qui, malgré l'ascendant que depuis ses plus jeunes années son frère Napoléon exerçait sur lui,... conservait une âme élevée, repoussa cette proposition : elle lui rappelait les bruits injurieux que la malveillance avait cherché à répandre dans le public sur Hortense Beauharnais avant qu'il l'eût épousée, et, bien qu'en comparant la date de son mariage avec celle de la naissance de son fils il dût reconnaître que ces bruits étaient dénués de fondement, il sentit que l'adoption de cet enfant par le premier consul les eût nécessairement réveillés. Il avait donc refusé de prêter l'oreille aux insinuations de sa belle-mère, et déclaré à son frère Joseph que jamais il ne donnerait la main à cette proposition; mais, ajoutait-il, ce consentement était-il nécessaire? La loi pouvait être rendue et colorée du prétexte de l'intérêt général. La force était là prête à faire exécuter cette loi, à lui ravir même son fils pour le faire élever au palais, et Mme Bonaparte avait déjà insinué que cet arrangement serait nécessaire à l'égard d'un héritier présomptif. S'échauffant ainsi par degrés, Louis, dans l'épanchement de sa douleur, s'emporta violemment contre sa belle-mère, disant d'elle tout ce que la haine la plus prononcée aurait à peine osé en penser. — Joseph Bonaparte, en nous faisant le récit des plaintes et des emportemens de son frère Louis, ne nous dissimula point lui-même toute l'indignation que lui faisait éprouver le projet du premier consul. Il y voyait le renversement de tout son avenir : plus de succession, plus de pouvoir pour lui ni pour ses enfans. Par la plus perfide des combinaisons, il était trompé dans toutes ses espérances, écarté pour toujours des affaires, et de plus privé des droits qu'il aurait eus par lui-même, et par la seule affection que lui portait le sénat, à succéder à son frère, si le choix du successeur eût été laissé au cours naturel des événemens. A mesure qu'il parlait, son ressentiment s'enflammait, et bientôt ses passions, excitées au plus haut degré, s'exhalèrent dans les plus violentes expressions qu'une âme profondément blessée peut suggérer à la parole. Il maudit l'ambition du premier consul, et souhaita sa mort comme un bonheur pour sa famille et pour la France, et, malgré tous nos efforts pour le calmer, il nous quitta dans cet état d'irritation... Quant à nous, tristes confidens de ces détails, profondément affligés de tout ce que nous venions d'entendre, nous ne pouvions nous dissimuler l'abîme vers lequel nous étions poussés, et nos réflexions mutuelles ne faisaient qu'aigrir notre douleur, en y ajoutant le pressentiment des malheurs dont l'avenir nous menaçait. Dans ces projets, nous voyions la France comptée pour rien. Ce n'était pas la sécurité et le repos qu'on voulait donner à une nation; ce n'était plus d'une institution politique qu'il s'agissait, mais d'une conquête, d'une proie qu'une famille mal unie se disputait... Le refus absolu de Louis de consentir à l'arrangement que lui proposait sa belle-mère, les dissensions que ce bizarre projet fit naître dans la famille, les murmures de tous ceux qui, dans l'entourage du premier consul, n'étaient pas entièrement

dévoués à la cause de M^me Bonaparte, le forcèrent à modifier ce plan. Sans y renoncer absolument, il n'osa cependant pas braver le mécontentement universel que l'exécution complète eût excité. Il revint donc à des idées plus simples, et se rapprocha de ses deux frères, Joseph et Louis, qu'il résolut de faire entrer dans la ligne d'hérédité... Il sut néanmoins se réserver la faculté de revenir au fils de Louis par le moyen de l'adoption, combinaison nouvelle qu'il fit passer dans le sénatus-consulte qui constitua le système impérial (1). »

Je ne retracerai pas, d'après M. Miot, les curieux détails des moyens par lesquels le plan si laborieusement élaboré dans la famille du premier consul fut mené à maturité et la république transformée en une monarchie absolue avec le concours servile d'hommes bien connus, soit pour leur attachement à la cause des Bourbons, soit pour l'exagération de leurs principes démocratiques. Cela se trouve plus ou moins complétement dans toutes les histoires du temps. Quelques-uns de ces hommes obéissaient en toute sincérité au penchant qui les portait à se rallier à un régime ennemi de la liberté. D'autres ne cédèrent à cet entraînement, alors presque universel, qu'à contre-cœur, en murmurant, mais ils y cédèrent. Il est à remarquer que de tous les grands corps constitués, le seul où il se soit manifesté une opposition tant soit peu sérieuse, quoique bien faible encore, c'est le conseil d'état, que sa composition et la nature de ses attributions semblaient mettre plus qu'un autre à la merci du pouvoir. Berlier, Boulay de la Meurthe, Treilhard, Dauchy, Bérenger, osèrent s'y prononcer, avec de grands ménagemens, il est vrai, contre la monarchie héréditaire, qui fut défendue par Defermon, Fourcroy, Portalis, Pelet et Bigot de Préameneu. Le reste se tut. « En général, dit M. Miot, il était évident que la majorité du conseil était opposée au nouveau système; elle hésitait seulement à manifester son opinion. Plusieurs membres ne voulaient au fond que tâcher de deviner ce que désirait le premier consul, afin de s'y conformer. » Lorsque la question arriva au tribunat, ce vœu n'était plus douteux : aussi une seule voix s'éleva-t-elle pour la république, celle de Carnot; un autre tribun, Gallois, se borna à insister pour le maintien des résultats de la révolution et à réclamer des institutions favorables à la liberté et à l'égalité. Il ne fut pas plus écouté que ne l'avait été Rœderer lorsque, dans un conseil privé tenu peu auparavant en présence du premier consul et où la création de l'empire avait été décidée en principe, il s'était hasardé à demander par forme de compensation qu'on attribuât au corps législatif la discussion publique des lois, et que le sénat fût transformé en une chambre haute. Au sénat, trois membres seulement votèrent contre l'empire : c'était, dit-on, Grégoire, Garat et Lanjuinais.

(1) *Mémoires*, tome II, pages 178 et suiv.

Le premier consul s'était depuis longtemps assuré de la docilité de cette assemblée par les faveurs dont il l'avait comblée. Sous prétexte de la constituer définitivement et de lui donner une existence plus stable et plus brillante, il lui avait assigné une dotation de 5 millions de rente, au moyen de laquelle le minimum des appointemens d'un sénateur s'était trouvé porté à 40,000 francs. Cette dotation fournissait en outre à la dépense extraordinaire d'un conseil d'administration composé de six grands-officiers richement rétribués. Enfin des sénatoreries étaient créées dans divers départemens, chacune avec 25,000 francs de rente et une résidence, pour être données en surcroît aux sénateurs qui feraient preuve de plus de dévouement. Toutes ces dispositions, lorsqu'elles avaient été proposées au sénat, avaient passé à l'unanimité. Au sortir de la séance, Joseph Bonaparte parlait avec indignation du spectacle qu'elle lui avait offert : « Je suis, disait-il à M. Miot, je suis tout à fait désabusé du républicanisme en France; il n'y en a plus. Pas un membre du sénat n'a ouvert la bouche contre les mesures proposées, et ne s'est même donné la peine de montrer au moins un désintéressement feint. Les plus républicains prenaient un crayon pour calculer ce qui reviendrait à chacun dans le partage du dividende commun. »

Ces mêmes hommes qui subissaient avec tant de facilité l'anéantissement de la liberté semblaient parfois retrouver leurs scrupules et leurs susceptibilités pour des choses bien insignifiantes. L'expression de *fidèles sujets* employée pour la première fois par M. de Fontanes haranguant le nouvel empereur à la tête du corps législatif excita parmi les assistans les témoignages d'une extrême surprise. Après l'audience, le président trop zélé reçut les plus vifs reproches de ses collègues, avec qui il s'était bien gardé de se concerter sur cette innovation dans l'étiquette. Ce qui augmentait leur mécontentement, c'est que M. Fabre (de l'Aude), portant la parole au nom du tribunat immédiatement après M. de Fontanes, n'avait pas fait usage de la même formule. M. de Fontanes alla trouver l'empereur et lui fit part de l'embarras où il se trouvait. L'empereur, pour l'en tirer, fit dire à M. Fabre (de l'Aude) qu'il entendait que les termes employés par le président du corps législatif se trouvassent également dans le texte imprimé de l'adresse du tribunat, qui devait paraître le lendemain au *Moniteur*. « Fabre, dit M. Miot, qui attendait de jour en jour sa nomination au sénat, ne fit aucune objection, et en s'éveillant, les tribuns apprirent par *le Moniteur* que la veille ils s'étaient reconnus les *fidèles sujets* de l'empereur. Le tribunat, dont l'existence devenait de plus en plus précaire, et dont les membres, dans la ruine qui les menaçait, n'avaient, pour obtenir quelque dédommagement, d'autre recours que la bienveillance de l'empereur, supporta cet affront sans se plaindre; mais le

corps législatif manifesta quelque ressentiment, et crut sauver son honneur en faisant insérer au feuilleton de ses séances une note explicative qui dit que la formule employée est celle dont la chambre des communes fait usage. » De vétilleuses chicanes bientôt abandonnées, de timides allusions, des sarcasmes où l'impuissance se déguisait sous l'apparence du dédain, telles étaient les seules et misérables armes de l'opposition. Un des tribuns qui avait parlé en faveur de l'empire, Carrion Nisas, ayant eu la malencontreuse idée de faire représenter en ce moment une tragédie de sa façon qui avait quelque rapport aux circonstances, on se donna le plaisir de la siffler, et les Parisiens crurent avoir remporté ce jour-là une victoire sur le despotisme.

Il y eut pourtant une occasion dans laquelle ce qui subsistait encore d'esprit d'indépendance et de liberté put se manifester d'une manière plus sérieuse et plus efficace. C'était pendant le procès de George et de Moreau. Bien qu'on les eût traduits devant un tribunal spécial jugeant sans jury, Napoléon était profondément irrité de la fermeté des défenseurs, de la faveur que le public leur témoignait, et aussi de ce qu'il appelait les lenteurs de la procédure et l'irrésolution des juges. Il s'en plaignit amèrement dans une séance du conseil d'état, qui avait été convoqué pour examiner un projet de code criminel. Lorsqu'il eut fini de parler, Cambacérès, qui présidait le conseil, exposa l'objet réel de la convocation. « Avant d'entrer, dit-il, dans la discussion du code, il est nécessaire que le conseil se prononce sur quelques questions préliminaires... La plus essentielle qui se présente est celle-ci : la procédure criminelle par jurés sera-t-elle conservée? » La question ainsi posée excita une vive surprise. Très peu de personnes étaient dans la confidence de la pensée qui se révélait de la sorte, et le plus grand nombre n'imaginait même pas que le maintien du jury pût être l'objet d'un doute. Cependant Portalis, l'interprète habituel des volontés du gouvernement en matière de législation, prit la parole, s'éleva avec force contre cette institution, reproduisit les doctrines de l'ancienne magistrature, et s'étendit longuement sur la nécessité d'une éducation appropriée pour prononcer en matière criminelle, sur la sécurité que donnaient aux coupables, dans les procès politiques particulièrement, des jurés ignorans ou faciles à entraîner par les émotions d'une sensibilité mal entendue, enfin sur la prétendue incompatibilité de ce mode de procédure avec le retour au système monarchique. Bigot de Préameneu, autre confident de Cambacérès, s'exprima dans le même sens, quoiqu'avec plus de ménagement. Le conseil, pris au dépourvu, paraissait incertain, quand Berlier, dans un discours méthodique, bien qu'improvisé et plein de force et de logique, réfuta victorieusement les deux préopinans. L'effet qu'il

produisit fut si grand que lorsqu'on alla aux voix, la majorité se prononça pour la conservation du jury. Après un moment d'hésitation, Cambacérès se tourna vers l'empereur, et, étendant les bras comme s'il eût voulu lui dire qu'il ne s'était pas attendu à ce qui se passait, lui annonça le résultat du vote. L'empereur leva brusquement la séance : son mécontentement était visible. Néanmoins il ne crut pas devoir supprimer le jury contre l'avis du conseil d'état; il se borna à le dénaturer par l'organisation qu'il lui donna, et le principe fut sauvé, en sorte que dans des temps plus heureux on n'eut qu'à en rectifier l'application.

Napoléon avait donc consenti à reculer devant l'opposition du conseil d'état. Ce conseil étant en réalité une émanation, un instrument du pouvoir, qui y cherchait des lumières et prenait ensuite librement ses déterminations, céder à ses représentations, ce n'était donc point, de la part du chef de l'état, faire une concession à un autre pouvoir ni subir un échec. C'était simplement modifier sa première pensée après un plus mûr examen, et il n'y avait rien là qui pût soulever les susceptibilités de l'absolutisme le plus ombrageux, d'autant plus que les délibérations de ce corps étaient secrètes. Ainsi s'explique l'espèce de liberté qu'on y laissa subsister, alors même que les grands corps qui avaient en droit une existence et des attributions indépendantes étaient réduits au silence et à la nullité. On sait que le tribunat ne tarda pas à être supprimé. Quant au corps législatif, Napoléon, d'après un système qu'il avait développé en plein conseil d'état, pensait qu'il ne fallait lui soumettre, en dehors du budget, que des généralités, des questions purement spéculatives, dont la solution dans un sens négatif ne pût embarrasser la marche du gouvernement, et qu'on devait se passer de son concours pour tout ce qui avait un caractère pratique. C'était singulièrement restreindre le domaine de la loi. Napoléon semblait reconnaître qu'un pareil système n'était pas absolument conforme à la lettre de la constitution; « mais, ajoutait-il, c'est l'esprit,... non pas la lettre qu'il faut suivre, et cette constitution, dont j'ai été un des grands architectes, n'a jamais eu pour but de conserver à une assemblée délibérante et essentiellement étrangère à l'administration l'influence dans la direction des affaires, qu'elle a voulu expressément réserver au gouvernement pour la paix et la stabilité de l'état. » Napoléon disait encore que c'était rendre un mauvais service au corps législatif que de l'appeler à discuter des questions sur lesquelles il ne pouvait réellement pas avoir d'opinion, que cela avait pu se comprendre dans le temps où il envahissait tous les pouvoirs et se considérait comme investi de la souveraineté, mais que l'époque de ces vaines utopies était passée, et que le gouvernement, le sénat, le conseil d'état étaient aussi bien les représentans de la na-

tion que le corps législatif. Quelques années après, perfectionnant encore cette théorie, il faisait déclarer par *le Moniteur* qu'il était absurde de voir dans les membres du corps législatif des représentans de la nation, que ce titre n'appartenait qu'à l'empereur, que s'il avait pu convenir à un corps quelconque, c'eût été au sénat et au conseil d'état plutôt qu'au corps législatif, et que ce dernier ne venait qu'au quatrième rang.

La création de l'empire héréditaire, en faisant cesser le dissentiment qui avait si longtemps séparé Napoléon de ses frères, était loin d'avoir établi entre eux un accord parfait et durable. Chaque moment voyait surgir de nouveaux différends, dont quelques-uns sont dignes d'être recueillis par l'histoire. Il faut lire les singuliers détails que donne M. Miot sur le conseil dans lequel on régla le cérémonial du couronnement, les efforts de Joseph, secondé par l'archi-trésorier Lebrun, pour dégager ce cérémonial de la pompe ridiculement surannée qu'on voulait y introduire, son opposition à ce que sa femme et les autres princesses fussent obligées à porter la queue de l'impératrice, la discussion qui s'engagea à grand renfort de souvenirs historiques, l'irritation de Napoléon, qui, se levant brusquement de son fauteuil, apostropha son frère avec rudesse, et déclama avec autant de véhémence que d'amertume contre ses opinions populaires comme aussi contre les amis qui les entretenaient en lui. Les choses allèrent si loin, que plusieurs fois Joseph fut sur le point d'offrir sa démission. Il se contint pourtant; mais après le conseil, la discussion ayant recommencé entre les deux frères et les deux grands dignitaires, Cambacérès et Lebrun, et la querelle s'étant échauffée, Joseph crut devoir faire ce que, par prudence, il n'avait pas fait dans le conseil même : il proposa de tout quitter et de se retirer en Allemagne. Cette proposition calma l'agitation de l'empereur; il se radoucit un peu, et l'on se sépara froidement.

Quelques jours après, Napoléon fit appeler Joseph, et eut avec lui une explication sérieuse : « J'ai beaucoup réfléchi, lui dit-il, au différend qui s'est élevé entre vous et moi, et je commencerai par vous avouer que, depuis six jours que dure cette querelle, je n'ai pas eu un instant de repos. J'en ai perdu jusqu'au sommeil, et vous seul pouvez exercer sur moi un tel empire; je ne sais aucun événement qui puisse me troubler à ce point. Cette influence tient encore à mon ancienne affection pour vous, au souvenir que je garde de celle que vous m'avez témoignée dans mon enfance, et je suis beaucoup plus dépendant que vous ne le croyez de ce genre de sentimens. D'ailleurs mon attachement pour vous tient aussi à l'idée que j'ai de l'excellence de votre caractère et de votre naturel. Je sais que vous êtes incapable d'un crime, et que jamais, quels que soient les avantages que vous puissiez trouver à ma mort, vous ne les achèterez

par un attentat. Je ne pense pas ainsi de Lucien, et voilà pourquoi je l'ai écarté, pourquoi je ne le rappellerai jamais (1). » Après ce préambule, Napoléon déclara à Joseph qu'il avait à choisir entre trois partis : celui de donner sa démission et de se retirer de bonne foi des affaires publiques, de renoncer à tout; celui de continuer à jouir des avantages du rang de prince tout en restant, comme par le passé, en opposition au système du gouvernement; enfin celui de s'unir franchement à l'empereur et d'être son premier sujet. Le premier parti, dit-il, pouvait se soutenir, quoiqu'il ne convînt pas parfaitement à ses vues. Si Joseph l'adoptait, on lui donnerait un million, deux millions au besoin, avec lesquels il pourrait acheter une terre en Italie, et voyager en Allemagne, en Russie. Le second parti, c'est-à-dire celui qu'il avait suivi jusqu'alors, ne pouvait être toléré; il aurait pour résultat infaillible quelque catastrophe. Le troisième était le plus simple, celui qui convenait le mieux aux intérêts de Joseph, celui auquel il devait s'arrêter.

« C'est un assez beau rôle à jouer, dit encore Napoléon, que d'être le second homme de la France, peut-être de l'Europe. Tout se justifie alors par l'importance du résultat, et ce résultat, vous ne le connaissez pas encore tout entier. Je suis appelé à changer la face du monde, je le crois du moins. Quelques idées de fatalité se mêlent peut-être à cette pensée, mais je ne la repousse pas; j'y crois même, et cette confiance me donne des moyens de succès. Tenez-vous donc au système monarchique héréditaire, où tant d'avantages vous sont promis. Regardez-vous comme un successeur nécessaire, et tout ce que vous ferez pour moi, c'est l'autoriser pour vous dans l'avenir. Ce système, vous le savez, n'était pas le mien : je préférais le système impérial électif. Là, rien ne gênait mes pensées : je ne voyais jamais autour de moi de successeur à qui l'on pût s'attacher; je ne voyais pas se former des espérances ou des craintes indépendantes de moi; j'étais le maître du présent et de l'avenir, puisque cet avenir dépendait d'un choix que j'avais à faire. Mais enfin nous y sommes, et bien que votre conduite, votre opposition m'aient fait faire contre les idées ordinairement admises dans une monarchie héréditaire beaucoup de choses que je n'aurais pas faites,... nous pouvons y rester, et j'y trouve assez d'avantages pour m'y tenir. Mais soyez alors ce qu'il vous convient d'être dans une monarchie, faites mes volontés, suivez les mêmes idées que moi; ne flattez pas les patriotes quand je les repousse; n'éloignez pas les nobles quand je les appelle; formez votre maison d'après les principes qui m'ont dirigé;... soyez prince enfin, et ne vous effrayez pas des conséquences de ce titre. Quand vous me succéderez, vous reviendrez, si vous voulez, à vos idées favorites... A ces conditions, nous vivrons bien ensemble, et je veux bien vous dire encore que le troisième parti est celui que je désire que vous adoptiez, quoiqu'à la rigueur je puisse m'accommoder du premier; mais je ne vous laisserai pas suivre le second. Vous m'avez entendu. »

(1) *Mémoires du comte Miot,* tome II, page 238. — Plus tard cependant Napoléon lui fit faire des offres de rapprochement.

Joseph se laissa convaincre; il accepta le magnifique esclavage qu'on lui offrait. Il remplit, le jour du couronnement, les fonctions que le cérémonial lui attribuait. Sa femme s'y conforma aussi de bonne grâce; seulement, pour ménager les amours-propres, on employa dans le procès-verbal les mots : *soutenir le manteau*, au lieu de l'expression : *porter la queue*. Tel fut le dénoûment burlesque de ce différend, qui avait eu un moment un caractère presque tragique.

V.

Après avoir transformé en empire la république française, Napoléon s'occupa de changer en royaume la république d'Italie, qu'il gouvernait sous le titre de président. Il ne pensait pourtant pas d'abord à prendre pour lui-même cette seconde couronne. Pour des motifs divers, il voulait la donner à Joseph, qui, à ce prix, eût renoncé à son droit éventuel à l'empire, ce qui aurait concentré la succession dans la branche du prince Louis, dont le fils aîné était depuis longtemps, comme on l'a vu, l'héritier désigné dans la pensée de l'empereur. Joseph trouvait cette condition injurieuse et humiliante. Déjà une première fois il avait mal accueilli les ouvertures qu'on lui avait faites à ce sujet. M. de Talleyrand fut chargé de lui soumettre une proposition nouvelle, conçue dans un sens un peu moins absolu, qui n'exigeait plus de lui une renonciation formelle, mais qui au fond avait le même but, et devait, selon toute apparence, avoir le même résultat. Les amis de Joseph, M. Miot entre autres, le pressèrent vainement d'accepter ce qu'on lui offrait, de ne pas sacrifier le présent aux chances d'un avenir qui, suivant toute apparence, ne devait jamais se réaliser, puisqu'il était plus âgé que l'empereur, à qui la constitution donnait d'ailleurs le droit de se choisir un successeur en dehors de la ligne directe. Ces conseils ne firent aucune impression sur l'esprit du prince, qui considérait comme une sorte de lâcheté ce qu'on désirait de lui. Il refusa donc. L'empereur, très mécontent, pensa alors à donner la couronne d'Italie, non pas à Louis, mais à son fils, à cet enfant pour qui il rêvait de si hautes destinées, et que la mort ne devait pas tarder à enlever. Jusqu'à sa majorité, Louis aurait gouverné en son nom. Ce dernier repoussa de la manière la plus absolue une idée aussi étrange. « Tant que j'existerai, dit-il à l'empereur, je ne consentirai ni à l'adoption de mon fils avant qu'il ait atteint l'âge fixé par le sénatus-consulte, ni à aucune disposition qui, en le plaçant à mon préjudice sur le trône de Lombardie, donnerait, par une faveur aussi marquée, une nouvelle vie aux bruits répandus dans le temps au sujet de cet enfant. Je consens, si vous le voulez, à aller en Italie, mais à la condition que j'emmènerai

avec moi ma femme et mes enfans. » — « Ce nouveau refus, ajoute M. Miot, et le ton dont il fut énoncé et soutenu, portèrent la colère de l'empereur au dernier excès. Il saisit le prince Louis par le milieu du corps et le jeta avec la plus grande violence hors de son appartement (1). » C'est alors que Napoléon se décida à prendre lui-même le titre de roi d'Italie, et à envoyer à Milan, en qualité de vice-roi, le prince Eugène Beauharnais, qu'il destinait à y régner un jour.

Pendant ces luttes domestiques, un orage se préparait au dehors. L'Autriche, la Russie, la Suède, la Prusse même, prenaient contre la France une attitude de plus en plus hostile. Les trois premières de ces puissances formaient, avec l'Angleterre et avec la cour de Naples, une coalition dont le but avoué était de réduire la France dans les limites fixées par la paix d'Amiens, et de délivrer l'Italie et la Hollande, occupées par ses armées. Une guerre continentale était donc imminente, et Napoléon la désirait, comme pouvant seule le tirer de la situation fausse et pénible où l'avait jeté sa rupture avec l'Angleterre. Confiant dans son génie et dans les dispositions de ses soldats, il ne doutait pas du succès. Il mettait tous ses soins à réchauffer l'ardeur de ses généraux, chez qui l'amour du repos commençait à se faire sentir, en ouvrant à leur ambition une nouvelle et immense carrière. « Ce que j'ai fait jusqu'ici n'est rien encore, dit-il un jour, au camp de Boulogne, à quelques-uns de ceux qu'il admettait dans son intimité. Il n'y aura de repos en Europe que sous un seul chef, sous un empereur qui aurait pour officiers des rois, qui distribuerait des royaumes à ses lieutenans, qui ferait l'un roi d'Italie, l'autre roi de Bavière, celui-ci landamman de Suisse, celui-là stathouder de Hollande, tous ayant des charges dans la maison impériale avec les titres de grand-échanson, grand-pannetier, grand-écuyer, grand-veneur, etc. On dira que ce plan n'est qu'une imitation de celui sur lequel l'empire d'Allemagne a été établi, et que ces idées ne sont pas neuves; mais il n'y a rien d'absolument nouveau, les institutions politiques ne font que rouler dans un cercle, et souvent il faut revenir à ce qui a été fait. »

Malgré tous les efforts de l'empereur pour exciter les esprits, l'opinion de Paris n'était pas favorable à la guerre. « On ne voyait pas sans trembler, dit M. Miot, remettre en question tant d'intérêts qu'une suite de revers aurait pu compromettre, peut-être même ruiner entièrement; et, si l'enthousiasme se montrait parmi les troupes, le découragement était visible dans le peuple, et les ennemis de l'empereur ne manquaient pas de l'entretenir. A peine avait-il quitté la capitale, que des inquiétudes assez vives se mani-

(1) *Mémoires du comte Miot*, tome II, page 257.

festèrent à la Banque pour l'échange des billets qu'elle avait mis en circulation. Le numéraire manquait; elle fut donc forcée de réduire ses échanges, et dans la journée du 3 vendémiaire, lendemain du départ de l'empereur, elle ne put échanger que pour environ cinq cent mille francs, en ne recevant qu'un seul billet de mille francs par chaque individu qui se présentait. Les murmures éclatèrent : on accusa la Banque, ou du moins les principaux actionnaires, de faire le commerce du numéraire, et d'en avoir exporté une grande partie. D'autres faisaient retomber les causes de cette disette d'argent sur le gouvernement et sur les emprunts qu'on supposait qu'il avait faits à la Banque; mais cette dernière accusation n'était nullement fondée. »

Les dispositions pacifiques de la population éclataient en toute circonstance. Lorsque, avant la bataille d'Austerlitz, on apprit que deux plénipotentiaires autrichiens s'étaient présentés au quartier-général français, cette nouvelle, que Joseph, placé pendant l'absence de l'empereur à la tête du gouvernement, fit annoncer dans les spectacles, y excita de véritables transports de joie. Napoléon fut très mécontent de l'empressement qu'avait mis son frère à donner tant de consistance aux bruits de paix. « Je suis fâché, lui écrivit-il, de l'éclat que vous avez donné à la nouvelle de l'arrivée des plénipotentiaires,... et que vous ayez la faiblesse de céder aux discours de gens qui ne parlent que de paix. Ce n'est pas la paix, ce sont les conditions de la paix qui sont tout, et la question est trop compliquée pour qu'un bourgeois de Paris puisse la connaître. Je n'ai pas coutume de soumettre ma politique aux discours des oisifs de Paris. *Mon peuple sera toujours satisfait lorsque je le serai.* J'exécute toujours ce que j'ai dit, ou je meurs. Tel qui crie aujourd'hui après la paix blâmera les conditions que j'aurai acceptées. Il ne faut pas laisser égarer l'opinion par les journaux. Je suis particulièrement très mécontent du *Journal de Paris* et des articles qui y sont insérés depuis quelque temps. Il n'y a que des sots ou des intrigans qui puissent penser et écrire ainsi. » Le rédacteur du *Journal de Paris* était alors M. Rœderer, un des amis de Joseph.

La victoire d'Austerlitz, bientôt suivie de la paix triomphante de Presbourg, mit un terme à cette agitation, et pour quelque temps l'opinion, qui commençait à se détacher de Napoléon, lui redevint favorable. Pour l'Europe comme pour la France, c'est alors qu'il prit rang véritablement parmi les souverains, et que son trône parut affermi. Les immenses résultats qu'il venait d'obtenir étaient incontestablement dus aux profondes combinaisons de son génie. Il ne les avait achetés ni par ce prodigieux déploiement de forces, ni par ces effroyables immolations de victimes humaines, ni par ces dévastations impitoyables qui devaient, dans les guerres postérieures,

épuiser la France, réduire l'Europe au désespoir et préparer la ruine du vainqueur. Il semblait alors qu'il commandât à la fortune. Son ascendant paraissait tellement irrésistible, que les partis, malgré tout ce qu'il y a de vivace dans leurs espérances et dans leurs illusions, en furent découragés. Les républicains disparurent en quelque sorte; les royalistes cessèrent de conspirer; leurs comités, en permanence à Paris depuis le temps du directoire, tombèrent en dissolution; bon nombre d'entre eux se rallièrent au gouvernement ou même à la cour, et les autres bornèrent leur opposition à attendre, sans beaucoup d'espoir, des temps plus favorables.

Ce fut là la meilleure époque de l'empire. Plus tard, après le traité de Tilsitt, la destinée de Napoléon a pu sembler plus brillante encore; mais déjà la première campagne de Pologne, en le mettant au bord du précipice, en détruisant presque la meilleure armée qu'il ait jamais eue, avait indiqué son côté faible, celui par lequel il devait périr un jour; déjà il était lancé dans cette carrière d'aventures illimitées où l'on est presque assuré de se perdre, lorsqu'on s'y est malheureusement engagé. Après Austerlitz au contraire, il pouvait encore s'arrêter; les ressources de la France étaient entières, et, par une heureuse coïncidence, la mort de Pitt venait de porter au gouvernement de l'Angleterre des hommes qui auraient tenu à honneur de faire avec l'empereur des Français une paix tant soit peu raisonnable. Il dépendit alors de Napoléon de se réconcilier avec l'Angleterre, de se faire reconnaître par elle sans rien abandonner de ses conquêtes, sans faire même aucun sacrifice d'amour-propre; il ne le voulut pas. Cette occasion ne devait plus se retrouver.

Déjà le vertige auquel le pouvoir absolu et les faveurs excessives de la fortune livrent tôt ou tard les plus fortes têtes s'était emparé de lui. Cette idée, que naguère, au camp de Boulogne, il exprimait à ses généraux, de créer autour de la France des trônes relevant de lui, idée qui n'était peut-être d'abord qu'un caprice de son imagination, un moyen de tenir en haleine l'ambition de ses compagnons d'armes, il commençait à la prendre au sérieux. La première application qu'il en fit, ce fut de donner à Joseph le royaume de Naples, enlevé à son souverain légitime, qui avait fait partie de la dernière coalition contre la France. Joseph accepta cette couronne parce qu'on n'y mit pas la condition contre laquelle il s'était révolté lorsqu'on lui avait offert la Lombardie. Cet événement exerça une influence décisive sur la destinée de M. Miot. Depuis son retour de Corse, il n'avait pas cessé de siéger au conseil d'état. Seulement, lors de la réorganisation du ministère de la police, qui avait eu lieu en 1804, le territoire de l'empire ayant été partagé entre quatre conseillers d'état, choisis dans la pensée de tempérer et de contrôler au besoin l'action de Fouché, il avait été l'un des quatre élus, et il

n'avait pas cru pouvoir refuser, bien que ces fonctions lui fussent peu agréables. Joseph, devenu roi de Naples, demanda et obtint qu'on le mît à sa disposition pour qu'il pût l'employer dans l'administration de ses nouveaux états.

A partir de ce moment et jusqu'aux derniers mois qui précédèrent la chute de l'empire, c'est-à-dire pendant sept années, l'existence de M. Miot, étroitement liée à celle de Joseph, qu'il suivit de Naples à Madrid, devint presque étrangère à la France. Successivement ministre de la guerre et de l'intérieur à Naples, il eut la plus grande part aux réformes qui introduisirent dans l'administration napolitaine les principes français dont elle porte encore aujourd'hui l'empreinte si marquée. En Espagne, simple intendant de la maison du roi, il n'exerça pas sur les affaires une influence officielle et directe; mais il fut constamment le confident, le conseiller, quelquefois trop peu écouté, de Joseph, qu'il essaya vainement de décider à l'abdication, lorsqu'il fut devenu évident que l'invincible répugnance de la nation espagnole et les intolérables exigences de l'empereur ne laissaient au prétendu monarque aucun moyen d'affermir sa domination, ni même d'y travailler honorablement.

Si la partie des mémoires de M. Miot qui se rapporte à cette époque eût paru il y a dix ans, elle n'eût pas excité un intérêt moins vif que celle dont j'ai cru devoir donner une analyse étendue. Depuis lors, la mise au jour des correspondances publiées sous le titre de *Mémoires du roi Joseph* a en quelque sorte défloré ce sujet. Cependant l'ouvrage de M. Miot ajoute plus d'un détail curieux à ceux qu'on trouve dans ces correspondances, et il les complète par les appréciations d'un témoin oculaire doué au plus haut degré de la faculté assez rare de juger sans prévention, avec calme et bon sens, les événemens mêmes auxquels il s'est mêlé d'une manière active. Nulle part peut-être la position de Joseph en Espagne n'a été mieux présentée. M. Miot explique très bien les circonstances qui, en deux ou trois occasions, pendant une lutte de six années, purent faire croire à ce prince que la fortune allait cesser de lui être contraire, que les Espagnols se lassaient de leur résistance, et qu'en persévérant à travers tant de déboires et d'obstacles de toute nature dans ses efforts pour les réduire et les gagner, il finirait par en venir à bout. Il nous fait comprendre aussi comment Joseph, engagé par la volonté de l'empereur dans une entreprise dont le succès était impossible, celle de soumettre un peuple fier et courageux qui ne voulait pas de lui et qui avait de puissans moyens de résistance, se trouva hors d'état d'y renoncer, bien qu'à plusieurs reprises il eût annoncé l'intention de le faire, parce qu'il n'avait pas la force d'âme et d'esprit nécessaire pour braver le mécontentement et les menaces de son frère, et aussi parce que son amour-propre

était engagé, parce que l'ambition, les illusions de la grandeur, avaient décidément pris le dessus sur les sentimens philosophiques qu'il professait quelques années auparavant.

Cependant les désastres de Russie avaient fait éclater les inévitables conséquencee du système de domination universelle dont le roi Joseph s'était fait l'instrument résigné. Napoléon, réduit en 1813 à réunir sous sa main tout ce qui lui restait de bonnes et vieilles troupes pour lutter contre la grande alliance européenne, dut retirer d'Espagne une grande partie des forces qui y soutenaient contre les insurgés et contre les Anglais la royauté de son frère, dont le trône s'écroula aussitôt. Au commencement de juillet, alors que Napoléon, à qui les victoires de Lutzen et de Bautzen avaient rendu quelque ascendant, contenait encore en Allemagne les efforts de la coalition, Joseph était forcé de se réfugier en France, où il trouvait pour toute consolation l'ordre de se retirer à Morfontaine, dans une espèce d'exil et presque de captivité. Bientôt cependant Napoléon, frappé à son tour par la fortune, vaincu à Leipzig, expulsé de l'Allemagne et n'ayant plus qu'une poignée de soldats pour défendre le territoire de l'ancienne France, devait se montrer moins sévère à l'égard de Joseph, parce qu'il n'était plus en état de se passer d'aucun de ceux qui consentaient à lui prêter encore leur concours. Après l'avoir décidé, non sans quelque peine, à renoncer à sa couronne d'Espagne, dont l'abandon devait être une des conditions de la paix, si on parvenait à la conclure, il le chargea de présider à Paris le conseil de régence pendant que lui-même s'efforcerait d'arrêter en Champagne les progrès de l'invasion.

M. Miot, qui était revenu en France avec Joseph, avait repris sa place au conseil d'état. Il fut témoin de cette crise suprême de l'empire, qui aboutit à la prise de Paris et à l'abdication de Fontainebleau. Fidèle jusqu'au dernier moment à la cause qu'il avait servie dans des temps plus heureux, il suivit la régence à Blois. Cette circonstance l'empêcha, après le rétablissement des Bourbons, d'être maintenu sur la liste du conseil d'état, où il ne demandait pas mieux que de continuer à figurer. Mis ainsi à l'écart par les ministres de la royauté, M. Miot se rattacha sans difficulté en 1815 au régime impérial, rétabli pour un moment par la révolution du 20 mars. Il rentra au conseil d'état. Il fut même un des commissaires extraordinaires envoyés dans les départemens avec la mission de destituer et de remplacer les autorités civiles, d'organiser les gardes nationales, d'encourager les fédérations de volontaires, et de diriger ces forces sur les frontières menacées par l'étranger. Les départemens de la douzième division militaire, qui lui était échue en partage et dont La Rochelle était le chef-lieu, présen-

taient des difficultés particulières: longtemps désolés par la guerre civile, ils contenaient un grand nombre de partisans des Bourbons et d'ennemis acharnés du gouvernement impérial. M. Miot ne dissimule pas que sa mission, rapidement accomplie, n'eut qu'assez peu d'efficacité. Ses mémoires s'accordent avec presque tous ceux de cette époque sur l'aversion que le gouvernement impérial inspirait alors aux classes élevées et moyennes de la société, même dans les lieux où il était encore un objet de sympathie pour les classes populaires, et sur le découragement qui s'était emparé de presque tous ses agens. Napoléon lui-même en paraissait souvent atteint. M. Miot, après avoir raconté un entretien qu'il eut avec lui en revenant de La Rochelle, ajoute : « Je sortis de cette audience peu satisfait. Je n'y avais pas retrouvé l'empereur tel que je l'avais vu autrefois. Il était soucieux. Cette confiance qui jadis se manifestait dans ses discours, ce ton d'autorité, cette hauteur de pensée qui dominait dans ses paroles et dans ses mouvemens, avaient disparu; il semblait déjà sentir la main de l'adversité, qui devait bientôt s'appesantir sur lui; déjà il ne comptait plus sur sa destinée. »

La défaite de Waterloo vint peu après justifier ces tristes pressentimens. Le gendre de M. Miot resta sur le champ de bataille, son fils y reçut une blessure mortelle. Il perdit donc à la fois dans ce grand désastre sa position, sa fortune, et ce qui aurait pu consoler et soutenir sa vieillesse. Étranger désormais aux affaires publiques, exclu même de la possibilité d'arriver à la chambre des députés, puisqu'il n'était ni électeur ni éligible, il se consacra tout entier à des travaux littéraires qui lui ouvrirent en 1835 les portes de l'Institut. Le seul incident qui interrompit pour un instant la tranquille monotonie de cette longue retraite, c'est un voyage qu'il fit en 1825 aux États-Unis pour y visiter Joseph Bonaparte. Leurs relations, jadis si intimes, s'étaient un peu altérées vers la fin de l'empire; mais, revenu envers M. Miot à des sentimens plus affectueux, Joseph lui avait témoigné un vif désir de le revoir. M. Miot le trouva riche, considéré dans sa patrie d'adoption, mais troublé encore par des souvenirs mêlés d'espérances et d'illusions qui l'empêchaient d'être vraiment heureux et désirant revoir l'Europe, où il ne pouvait se persuader que toutes chances d'avenir lui fussent fermées. M. Miot essaya de l'amener à se contenter de la grande et belle existence qu'il avait en Amérique; mais la suite a prouvé qu'il n'y avait pas complétement réussi.

En ne m'attachant dans cette étude qu'à l'époque du consulat et des premières années de l'empire, je n'ai pas prétendu tirer des mémoires de M. Miot tout ce qu'ils renferment d'informations importantes et curieuses. Ces souvenirs méritent d'être lus d'un bout à

l'autre par ceux qui veulent étudier sérieusement les origines et la nature du régime impérial. Indépendamment du grand intérêt du sujet, peu d'ouvrages de ce genre se recommandent à un égal degré par l'absence des préoccupations de l'amour-propre personnel, par le bon sens, la justesse des vues, et en général l'impartialité. Sauf quelques appréciations politiques dans lesquelles les préjugés de la philosophie du XVIII^{e} siècle se font encore sentir, sauf aussi quelques jugemens individuels dont la rigueur excessive a le caractère d'une rancune de parti plutôt que d'une sévère justice, M. Miot, en écrivant ce livre, semble s'être placé au point de vue de la postérité. Il parle des grands événemens qui se sont accomplis sous ses yeux, et auxquels il a pris quelquefois une part effective, bien que modeste, comme en parlent aujourd'hui les hommes qui ne se laissent entraîner ni à une servile admiration, ni à un dénigrement systématique. Partout il flétrit le crime, partout il signale et déplore les erreurs et les enivremens de l'ambition ou de l'esprit de parti. L'ancien régime, le gouvernement constitutionnel de 1791, la convention, le directoire, le consulat, l'empire, la première restauration, l'empire des cent jours, sont successivement représentés ou esquissés dans son livre avec une ressemblance presque parfaite. On voit que son esprit est resté libre à travers tant de catastrophes et de changemens. Chose étrange pourtant! cette indépendance d'esprit qui l'a prémuni contre toutes les illusions, contre tous les entraînemens, qui lui a si bien fait voir en toute occasion où était le bien, où était le mal, qui l'a préservé, dans ces temps malheureux, de toute participation aux souillures du crime, ne s'est pas élevée jusqu'à lui faire concevoir la possibilité de se séparer d'un seul de ces innombrables gouvernemens dont plusieurs étaient si odieux. M. Miot les a tous acceptés l'un après l'autre, sans une seule exception, car il dit lui-même qu'il aurait servi la restauration, si elle ne l'avait pas écarté. Il n'en a trahi aucun, mais il n'a jamais éprouvé le moindre scrupule à passer de celui qui venait de tomber à celui qui prenait sa place. En présence des actes les plus coupables, auxquels, je le répète, il est toujours resté personnellement étranger, il n'a jamais cru qu'il y eût pour lui un devoir de conscience ou de convenance à marquer sa désapprobation en se retirant; il est même évident que cette idée ne lui a jamais traversé l'imagination. Voilà ce que les révolutions multipliées font, à bien peu d'exceptions près, en France comme en tout pays, des hommes les plus honnêtes, les plus sensés, et ce n'est pas un des moindres motifs de les maudire.

L. DE VIEL-CASTEL.

L'AUTRICHE

ET

SA PUISSANCE MILITAIRE EN ITALIE

I. *Cartes de la Lombardie et de la Vénétie*, en 43 feuilles, publiées par l'état-major autrichien, 1837. — II. *Le Alpi che cingono l' Italia considerate militarmente*, dal quartier-mastro-generale Annibale di Saluzzo, etc., Torino 1845.

Les préoccupations qu'éveille l'Italie comme théâtre d'opérations militaires sont de date bien récente, et jusqu'à ce jour cet aspect du pays, qui n'est pas sans importance à coup sûr, était resté dans l'ombre. Une seule puissance paraît depuis 1815 avoir étudié avec une pénétrante et infatigable sollicitude le rôle qu'aurait à remplir en cas de guerre une armée maîtresse de la Haute-Italie, c'est-à-dire de la région qui, en vertu des lois géographiques, assure la domination sur le reste de la péninsule. L'Autriche n'a oublié aucune des particularités de la campagne mémorable dans laquelle une armée française partie des bords du Var avait marché de victoire en victoire jusqu'au milieu des provinces héréditaires de l'empire, où des préliminaires de paix l'avaient seuls arrêtée. Elle a cherché, sans se laisser détourner de ce but, à prévenir le retour de semblables événemens. Ses armées répètent chaque année, sur le terrain même où elles ont été livrées, les batailles d'Arcole et de Rivoli; on leur indique par quelles manœuvres les Français auraient pu être repoussés; on professe dans les écoles militaires les dispositions au moyen desquelles on aurait arrêté la marche du vainqueur et celles qui empêcheraient les Français de recommencer

la campagne de 1796. Des études sérieuses ont déterminé l'exécution de travaux considérables, et jusqu'ici peu connus en France : on a créé des places fortes, on y a installé des arsenaux; des casernes défensives se sont élevées menaçantes au milieu des villes dont les dispositions paraissaient hostiles; on a percé des routes militaires au travers des montagnes, afin de tourner au besoin les populations soulevées ou les armées ennemies, et de paraître inopinément au milieu d'elles. L'armée a pris part à ces constructions, et pendant que l'on discutait en France l'avantage de l'emploi des troupes aux grands ouvrages d'utilité publique, cette mesure était appliquée de la manière la plus large par les ingénieurs autrichiens. C'est à peine si nous avions connaissance de ces immenses travaux, et on laissait se développer, sans presque le savoir, la puissance militaire qui domine le nord de l'Italie et s'étend déjà sur les états indépendans, tandis qu'elle élève sur le Rhin et sur le Danube d'immenses forteresses, à l'érection desquelles n'ont pas même suffi les contributions de guerre imposées à la France par l'invasion.

C'est faute d'informations suffisantes sur cette organisation savamment préparée des forces autrichiennes en Italie qu'on s'est étonné récemment de la rapidité avec laquelle des troupes ont été accumulées dans la Lombardo-Vénétie. Aux premiers frémissemens de l'opinion populaire, le Piémont a vu des camps s'échelonner sur sa frontière, des grands-gardes s'établir sur les bords du Tessin, et des cavaliers le mousqueton à la main veiller à chacun de ses ponts. On s'est demandé alors d'où venaient ces armées, ce que valaient ces places fortes et ces camps retranchés, s'ils avaient un caractère de permanence, ou s'ils étaient établis en vue de dispositions passagères. Aucune réponse satisfaisante n'a été faite encore à ces questions, qui méritent cependant d'être examinées en dehors même des préoccupations du moment. C'est aidé de quelques documens spéciaux et des publications trop rares de l'Autriche elle-même que nous essaierons d'exposer ici l'assiette de sa puissance militaire en Italie, rarement d'y joindre des appréciations personnelles sur la manière dont elle a atteint son but, nous contentant de rapporter avec fidélité les résultats de ses efforts non avec la portée que nous leur croyons, mais avec celle qu'on a voulu leur donner. L'armée, le pays, les forteresses, tels sont les points essentiels d'une pareille étude.

I.

C'est le rival de Napoléon, l'illustre archiduc Charles, qui a présidé à la réorganisation de l'armée autrichienne à l'époque des

grands désastres de la monarchie, et les dispositions qu'il a adoptées n'ont subi que des modifications insignifiantes jusqu'en 1848. Une économie rigoureuse était imposée par les circonstances : il réduisit les états-majors et les corps d'officiers au plus strict nécessaire. On pouvait alors désirer une rapide augmentation de l'effectif des troupes présentes sous les drapeaux : l'archiduc y pourvut par la création de la *landwehr*, réserve qui comprenait jusqu'à un certain âge tous les anciens soldats, et par l'affectation à chaque régiment d'un arrondissement spécial de recrutement. Il avait ainsi le double avantage de pouvoir rappeler dans les rangs un certain nombre de vétérans et de former plus rapidement les conscrits, qui ne voyaient sous les drapeaux que d'anciens amis ou du moins des hommes pris dans leur province et parlant leur langue. Les corps de cavalerie, les armes de l'artillerie et du génie se recrutaient par le choix dans les contingens des soldats les plus aptes à ces diverses spécialités. Dans les régimens italiens, la durée du service était limitée à huit ans; elle s'élevait à quatorze ans pour les régimens allemands et hongrois. On pouvait y être appelé depuis dix-neuf ans jusqu'à vingt-neuf pour faire ensuite partie de la landwehr jusqu'à trente-huit; mais cette réserve n'a jamais été organisée en Italie. Les officiers appartenaient presque tous à la noblesse, surtout à celle des états héréditaires, car ils n'étaient pas astreints comme les soldats à une communauté d'origine, et les Italiens étaient loin d'obtenir dans leurs rangs, surtout pour les grades supérieurs, la part qui aurait dû leur revenir eu égard à la population de leurs provinces (1). Il était de principe, afin de dépayser les troupes et de rendre les désertions plus difficiles, d'envoyer les régimens une fois formés dans des provinces éloignées de celles dont ils étaient originaires. Par suite de ce système, on n'avait pas à craindre qu'une insurrection pût trouver un appui bien solide dans des corps recrutés loin de la localité. La variété extrême des races qui forment l'empire d'Autriche s'opposant à la création d'une armée homogène et nationale, il était sage de confier la garde des pays qui inspiraient le moins de confiance aux régimens les plus dévoués; mais la dépense qui résultait de l'envoi des soldats à de grandes distances avait fait déroger souvent à ce principe, et en 1848, par exemple, l'armée d'Italie comptait un assez grand nombre d'Italiens.

Telle était l'organisation de l'armée autrichienne avant 1848. A cette époque, les régimens hongrois ayant tous pris parti pour l'insurrection, il a fallu les licencier, et l'empereur François-Joseph, qui s'attache à établir une union plus intime entre les diverses par-

(1) Les derniers règlemens n'ont rien changé sous ce rapport à l'ancien état de choses.

ties de la monarchie, a rendu plusieurs décrets pour l'obtenir dans l'institution militaire; il a renoncé par exemple au mode de formation des régimens par province. Le plus récent de ces décrets, promulgué à la fin de 1858, se rapporte à l'établissement d'une conscription qui se rapproche beaucoup de la loi française. Ce décret consacre le tirage au sort et assure les mêmes exemptions légales aux fils aînés de veuves ou de septuagénaires, aux aînés d'orphelins et aux jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ou à l'instruction. Sur divers points toutefois, les dispositions du décret sont moins libérales que celles de la législation française : la durée du service est de huit ans, le tirage peut porter sur toutes les classes, et une seule, la huitième, se trouve libérée définitivement. Les deux premières classes (de vingt à vingt et un ans) peuvent toujours être appelées; les cinq suivantes (de vingt-deux à vingt-six ans) ne sont requises qu'à défaut d'hommes en nombre suffisant dans les deux premières et avec dispense du service pour les gens mariés qui en font partie. Par contre, le mariage est interdit aux jeunes gens des deux premières classes, qui ne peuvent même pas s'absenter avant les tirages annuels. Toute infraction à ces dispositions est punie par un enrôlement forcé. Les appelés doivent supporter tous les frais de formation des listes, de tirage et de révision; les communes acquittent la part afférente aux indigens : mesure d'une fiscalité bien rigoureuse, car elle frappe ceux qui déjà paient le lourd impôt du service militaire. Comme en France d'ailleurs, il est possible d'obtenir l'exonération à prix d'argent; mais tandis que chez nous les fonds provenant de cette source forment une dotation de l'armée, qui permet d'améliorer les retraites et de donner une prime aux rengagemens, en Autriche le produit des exonérations paraît être versé directement au trésor : du moins le décret récent ne donne aucune indication relative à cet emploi.

Cette loi sur la conscription, l'article concernant les appels réitérés surtout, a inspiré une vive répulsion en Italie : c'est la cause principale de l'émigration des conscrits lombards dans le Piémont. A cela près, l'ensemble des modifications introduites dans la législation militaire est généralement conforme à l'esprit moderne répandu en Europe, bien que les traditions du passé y aient laissé encore certaines traces. Ainsi, quoique les régimens soient classés dans une série numérique, ils ont des colonels propriétaires, par les noms desquels l'usage prévaut de les désigner, et ces propriétaires possèdent une autorité fort étendue, qu'ils délèguent le plus souvent aux colonels titulaires ou même à des chefs de détachemens. La position des propriétaires des régimens va toutefois en s'amoindrissant; l'empereur François-Joseph, continuant l'œuvre de ses

pères, ne cesse de saper leur influence, et réserve autant que possible ces titres pour lui (il est propriétaire de huit régimens), les membres de sa famille ou des princes étrangers, tels que le roi des Belges et le roi de Hanovre. Il est même des personnages illustres, comme l'archiduc Charles, l'empereur Alexandre Ier, dont les régimens continuent de porter les noms après leur mort. On présume aisément que le titre de colonel propriétaire est purement honorifique lorsqu'il est porté par des princes étrangers; et par suite d'une méfiance gouvernementale contre toute supériorité, il en est exactement de même à l'égard des archiducs. Quant aux seigneurs ou aux généraux autrichiens qui jouissent de ce titre, ils ont l'initiative des propositions d'avancement, le droit de conférer le brevet qui ouvre à la jeune noblesse la carrière militaire, et on soumet à leur sanction toute punition disciplinaire jusqu'à la peine capitale inclusivement. Cette partie de leurs prérogatives est toujours déléguée à des degrés divers aux colonels titulaires et aux officiers. Les propriétaires de régimens possèdent aussi des honneurs militaires, et le service dans leurs corps est plus ou moins recherché, suivant le crédit qu'on leur suppose à la cour.

L'infanterie (1), ce noyau des armées, se compose en Autriche de soixante-deux régimens de ligne, un régiment de chasseurs tyroliens, quatorze régimens frontières et vingt-cinq bataillons d'infanterie légère. Le régiment tyrolien, en raison du service spécial que l'on en attend pour la guerre de montagne et de surprise, a survécu à l'ancienne institution des régimens provinciaux. Rien non plus n'a été changé à l'organisation des régimens frontières, due au génie du prince Eugène de Savoie. Le maréchal Marmont a donné sur ces troupes d'intéressans détails, auxquels il n'y a rien à ajouter. Les Illyriens et les Croates, qui les composent, forment la meilleure infanterie de la monarchie autrichienne; ils ont garanti son intégrité en 1848 en se jetant courageusement au-devant de l'insurrection hongroise, service immense payé par l'ingratitude. Leur chef, le célèbre Jellachich, a dû se démettre de ses fonctions de ban de Croatie. La juste popularité due à son énergie et à ses talens, l'auréole de gloire dont ils l'avaient entouré, excitaient la méfiance du pouvoir central, et de sourdes menées sont parvenues à ruiner son crédit. En présence d'un nouveau danger, l'empereur pourrait néanmoins compter encore sur le dévouement des peuples guerriers

(1) La garde ne peut compter que pour mémoire dans un exposé de la puissance militaire de l'Autriche; elle ne se compose en effet que d'un nombre très restreint d'officiers et de soldats qui remplissent un service d'honneur. On peut même dire que la garde noble italienne n'existe plus, car dans ces dernières années elle ne comptait qu'un seul représentant.

que le ban a dirigés avec gloire, et qui sont en état d'armer au moins 50,000 soldats sans trop dégarnir leurs villages (1).

En se reportant au nombre des anciens régimens nationaux, il est facile de se faire une idée de la part qui revient dans l'armée à chacune des races de l'agglomération autrichienne. Ce nombre était de six, tirés de l'Autriche proprement dite, contre cinq moraves, huit bohémiens, trois illyriens, treize galiciens, quinze hongrois et huit italiens, en tout cinquante-huit. Ce chiffre a été porté à soixante-deux par le rétablissement récent de quatre régimens supprimés en 1807 et en 1809. Chacun de ces soixante-deux régimens se compose d'un bataillon de grenadiers à quatre compagnies, d'un bataillon de dépôt de la même force et de quatre bataillons à six compagnies (2). Au complet de guerre, l'effectif total devrait être de 6,000 hommes. La proportion des officiers est à peu près d'un pour quarante soldats, elle est d'un pour trente dans l'armée française. Le nombre des sous-officiers est aussi un peu plus faible; il y a en quelque sorte une compensation sous ce rapport par suite de l'existence d'une certaine quantité de premiers soldats remplissant une partie des fonctions de nos caporaux. Cette économie dans les cadres rend plus méritoire encore l'extrême rapidité avec laquelle l'armée autrichienne a toujours su réparer ses pertes par l'incorporation des jeunes soldats. L'armement de l'infanterie diffère peu de celui adopté chez nous. La création de bataillons légers armés de carabines rayées est une imitation de ce qui s'est fait en France et en Piémont. Comme les nôtres, ils ont la carabine à chambre et le sabre-baïonnette. Cette variété d'armement des soldats d'infanterie, dont les uns ont des fusils et les autres des carabines, est condamnée à disparaître. Il est probable que l'usage des armes de précision se répandra partout

(1) Cette ingratitude envers tous les personnages qui ont rendu de grands services est un trait caractéristique de la monarchie autrichienne; on peut en remarquer des exemples depuis des siècles à l'égard de ses serviteurs les plus dévoués. Montecuculli n'a pas même un tombeau dans l'église de Lintz, où reposent ses restes; le prince Louis de Bade, illustré par de nombreux combats, mourut le cœur brisé par une défaveur imméritée; le prince Eugène, son successeur dans le commandement des armées, se vit d'abord bien traité, mais fut écarté ensuite de toutes les affaires par l'empereur Charles VI. Enfin la vie de l'archiduc Charles n'a été qu'une longue disgrâce, on lui préférait ses frères, inférieurs en talens; toute demande appuyée par lui était rejetée d'avance, et pourtant dans toutes les circonstances critiques on le retrouvait aussi dévoué, aussi modeste qu'il était grand par le cœur et par le génie. Le roi Sobieski, le sauveur de Vienne, n'y a pas une statue; rien n'y rappelle son souvenir, et ce n'est pas la dernière fois que l'Autriche a étonné le monde par la grandeur de son ingratitude.

(2) La combinaison de bataillons à quatre et à six compagnies doit amener des difficultés dans l'exécution des manœuvres; le fractionnement par six est regardé comme désavantageux. On sait que chez nous les bataillons comportent huit compagnies qui se groupent par deux.

à ce point que dans la première guerre toutes les troupes en seront exclusivement pourvues. Quelques gouvernemens ont déjà pris l'initiative de cette transformation, et leur exemple devra être suivi par les autres.

Depuis 1848, l'Autriche a augmenté le chiffre de sa cavalerie. L'habitude du cheval, très répandue en Allemagne, lui facilitait l'exécution de cette mesure. Elle compte maintenant huit régimens de cuirassiers, huit de dragons, douze de hussards, et douze de uhlans ou lanciers. Les aptitudes naturelles survivent aux règlemens qui les consacrent : ainsi la Hongrie continue de fournir les hussards, la Pologne les dragons et les uhlans, et les provinces allemandes les cuirassiers. L'Italie n'a jamais fourni que peu de cavalerie, on y recrutait autrefois un régiment de chevau-légers seulement. La grosse cavalerie compte six escadrons par régiment outre le dépôt, et la cavalerie légère, hussards et uhlans, huit. L'effectif de chaque escadron est moindre de deux officiers et six sous-officiers que celui adopté en France, il est supérieur en hommes et surtout en chevaux; mais on sait que, pour cette arme plus que pour toute autre, on est exposé à des mécomptes, si l'on se rapporte aux chiffres réglementaires afin de connaître le nombre réel des hommes présens et en état de servir. La cavalerie autrichienne jouit d'ailleurs d'une réputation méritée, et sous l'empire, les régimens hongrois s'étaient distingués par leur adresse et leur courage; plus d'une fois ils ont fourni des charges audacieuses pour protéger la retraite des colonnes battues et leur donner le moyen de se reformer. Depuis 1815, le gouvernement impérial a apporté la plus grande attention à l'élève du cheval de guerre, et à l'époque où le maréchal Marmont visitait la Hongrie et le magnifique haras de Mezohegyés, la cavalerie était montée en partie avec de bons chevaux de race normande provenant d'un étalon enlevé au haras français de Rozières. C'est un fait digne de remarque que, tandis que la pénurie de chevaux propres à la remonte se faisait sentir chez nous, nos adversaires s'étaient enrichis de nos dépouilles.

L'artillerie se partage en régimens de place et en régimens de campagne, division qui a été adoptée en France : on distingue en outre sous le nom d'*artillerie technique* le corps chargé de la fabrication du matériel et de l'étude des questions d'art. L'artillerie de campagne est de beaucoup la plus nombreuse; elle comprend douze régimens composés chacun, il y a peu de temps encore, de quatre batteries de 6 comptant chacune huit bouches à feu, de six batteries à cheval et de trois batteries de 12 comptant six bouches à feu, enfin d'une batterie d'obusiers. Une explication est ici nécessaire pour faire connaître la valeur de ces termes à quelques lecteurs

peu familiarisés sans doute avec les expressions employées par les artilleurs. L'usage a prévalu chez tous les peuples de désigner le calibre des pièces de canon par le poids en livres du boulet de fonte plein qu'elles peuvent lancer; ainsi un canon de 12 est celui qui peut recevoir un boulet de douze livres. Par une rencontre fortuite, le diamètre de ce projectile est presque exactement 12 centimètres. Les mortiers et les obusiers tirent leur nom au contraire de leur diamètre intérieur, exprimé en pouces ou en cèntimètres, le poids des projectiles creux étant variable pour un même calibre selon l'épaisseur de leurs parois. Par dérogation à cet usage, on a introduit récemment dans la marine l'habitude d'appeler des noms de 80 et de 120 les canons-obusiers de 22 et de 27 centimètres, sous le prétexte qu'ils envoient des obus répondant par leurs dimensions à des boulets pleins de ce poids; mais leurs affûts et la résistance de leurs parois ne leur permettraient pas de lancer de pareilles masses avec les charges en usage. Le plus gros canon que comporte le matériel français est le 50, dont se sert la marine, et qui a remplacé les anciennes pièces de 48. A Sébastopol, les Russes avaient en très grand nombre des canons-obusiers du calibre de 68 qui lançaient à volonté des projectiles creux ou pleins. Comme calibre de campagne, nous nous servons des canons de 8 et de 12, et même de 12 seulement, depuis que l'on a foré au diamètre de 12 centimètres les anciennes pièces de 8 en diminuant leur charge du tiers au quart du poids du boulet, innovation due à l'initiative personnelle de l'empereur Napoléon III, et qui a été essayée pour la première fois lors de la guerre de Crimée avec un succès complet. Les pièces de canon sont, suivant leur poids et la difficulté du terrain, attelées de quatre, six ou huit chevaux. On appelle *batteries à cheval* celles où tous les servans des pièces ont des chevaux. Dans les *batteries montées*, les servans sont ordinairement à pied, et dans les manœuvres rapides seulement ils *montent* sur les caissons ou sur la pièce elle-même pour ne pas rester en arrière. En Autriche, on a imaginé à l'usage de ceux qui ne peuvent trouver place sur le premier caisson un procédé tout à fait ingénieux : la flèche de l'affût est très longue, et quatre hommes s'y placent à califourchon, n'ayant rien pour se retenir et conserver leur équilibre au milieu des cahots auxquels les expose cette monture d'un nouveau genre, réminiscence sans doute du cheval illustre des quatre fils Aymon. On ne peut affirmer que cette composition des régimens d'artillerie n'ait pas été modifiée depuis peu; il a été question en effet d'imiter en Autriche l'augmentation de calibre et la diminution de charge adoptée en France, et qui permet à la même pièce de lancer indifféremment des obus ou des boulets. L'effectif d'une batterie, étant déterminé par le nom-

bre d'hommes nécessaire pour le service des pièces, est sensiblement le même en Autriche qu'en France. Chaque régiment comporte, outre les batteries, des hommes réunis en bataillons et spécialement chargés de la conduite des approvisionnemens en munitions.

L'artillerie de place n'est formée que de huit bataillons, qui remplissent des fonctions sédentaires; leur effectif total s'élève sur le papier à dix mille hommes. Un régiment de fusées (*racketen*) est une spécialité dont le corps de l'artillerie autrichienne est très fier, et sur laquelle il fonde de grandes espérances. Ces fusées passent en effet pour être les meilleurs projectiles de ce genre employés par les armées européennes, sans qu'on puisse appuyer ce fait sur des preuves bien certaines, et la force du régiment qui doit les manœuvrer s'élève à 4,000 hommes et 2,500 chevaux sur le pied de guerre. On sait que l'invention des fusées auxquelles le général Congrève a attaché son nom a pour objet de supprimer la plus grande partie du matériel encombrant de l'artillerie, et de faire porter les projectiles par des fusées semblables à celles de nos feux d'artifice, qui n'exigent qu'un chevalet mobile très aisé à démonter et à transporter. Ces fusées atteignent des portées énormes, de 4 à 5 kilomètres. D'après l'opinion des inventeurs, le bruit et la flamme qui les accompagnent doivent inévitablement porter le désordre dans la cavalerie, et l'explosion des obus dont elles sont armées doit détruire sans peine les parapets en terre qui protégent les batteries fixes. Il est très difficile de savoir ce que ces allégations ont de réel, car jamais les fusées n'ont été employées à la guerre d'une manière suivie : la portée et la simplicité de manœuvre de ces projectiles sont des choses hors de doute; mais malgré les essais tentés par différentes nations, la justesse du tir laisse beaucoup à désirer, et présente des irrégularités considérables qui tiennent à des causes encore mal connues. Les fusées peuvent parfois prendre les directions les plus imprévues et même devenir dangereuses pour ceux qui s'en servent, sans que rien le fasse soupçonner à l'avance.

Les perfectionnemens les plus prochains que peut attendre l'artillerie ne paraissent pas devoir être cherchés dans la suppression, mais dans l'amélioration de la pièce. Depuis quelques années, beaucoup d'essais ont été tentés pour appliquer au canon le système des rayures, employé avec tant de succès par MM. Delvigne et Minié pour les petites armes. Au siége de Sébastopol, les Anglais ont essayé des canons dits Lancastre, qui n'ont pas réussi. Depuis, on a obtenu de meilleurs résultats; mais comme chaque gouvernement conserve le secret des expériences de ses polygones, comme aucun de ces systèmes n'a encore été employé sur le champ de bataille, on ne peut apprécier avec exactitude la valeur de ces inventions, ni présumer

quel avantage elles donneront à l'armée qui s'en servira la première.

Le corps du génie a été organisé dans le même esprit d'économie que toutes les autres parties de l'armée autrichienne : il comprend un petit nombre d'officiers en général fort instruits. Ce corps a été longtemps placé sous la haute direction de l'archiduc Jean, et a donné des preuves de sa capacité dans la construction des nombreuses places de guerre élevées depuis quarante ans sur divers points de l'empire. Il compte deux régimens moins nombreux que ceux d'infanterie, et un corps de pontonniers dispersé sur les bords des lacs ou fleuves principaux. Ces derniers, outre leurs fonctions ordinaires, sont chargés des flottilles à vapeur du Lac-Majeur et du lac de Garde. Malgré le petit nombre des bâtimens, ces flottilles ont une importance notable, parce qu'elles dominent sans conteste des espaces où elles ne peuvent rencontrer de rivaux. En parlant du corps des pontonniers autrichiens, on ne peut manquer de rappeler que le colonel de Birago, son ancien chef, est l'inventeur d'un système de ponts de chevalets applicable à des rivières rapides et profondes, système auquel la reconnaissance des hommes du métier a donné son nom et qui est employé maintenant dans tous les pays du monde.

On doit passer sous silence quelques corps peu nombreux destinés à des services particuliers, et aussi le corps plus important chargé des transports militaires, parce que ce dernier est soumis à des variations d'effectif qui le font échapper à toute appréciation : très considérable en temps de guerre, il se réduit à de simples cadres pendant la paix.

En résumant ce que l'on vient d'exposer, il est aisé de reconnaître que l'armée autrichienne est formée de très bons élémens et constituée de manière à conserver dans son sein un nombre suffisant d'anciens soldats. Elle est exercée et rompue aux manœuvres sans avoir cependant sous ce rapport une réputation égale à celle de l'armée prussienne. Le dévouement des corps d'officiers est complet; leur influence sur les soldats souffre peut-être un peu de la diversité des nationalités et de l'ignorance où ils sont bien souvent de la langue parlée par leurs subordonnés. Cette influence s'affaiblit encore en raison même de la rigueur avec laquelle nombre d'officiers traitent, dit-on, les soldats. La légion étrangère qui sert en Afrique compte parmi ses meilleurs sujets une certaine quantité de déserteurs allemands, qui sont unanimes à donner pour motif de leur fuite les mauvais traitemens dont ils auraient été victimes. Beaucoup d'espérances ont été fondées sur la défection de certaines troupes en cas d'insurrection ou de guerre avec les puissances occidentales. Là-dessus on ne peut former que de très vagues conjectures; mais il

est probable que le gouvernement autrichien a dû prendre ses précautions pour éloigner du théâtre de la guerre tous les militaires qui lui inspireraient quelque défiance. Une fois dispersés et relégués dans des provinces fidèles, privés de tout moyen d'initiative et d'un centre d'action, il leur sera difficile de ne pas rester dans le devoir. Quant à l'effectif réel de l'armée, il serait très délicat d'indiquer un chiffre même approximatif, car les documens officiels sont volontairement rendus inexacts, et les chiffres qui peuvent inspirer le plus de confiance peuvent se trouver modifiés d'un jour à l'autre; nous ne saurions même dire ce qu'il faut croire du nombre de 140,000 hommes que l'on annonçait au commencement de février comme celui des soldats présens en Lombardie. Il n'avait rien d'improbable, et a dû être fort augmenté depuis. D'après notre appréciation, l'Autriche, sans trop dégarnir ses autres frontières et sans s'imposer des efforts trop exagérés pour être continués, pourrait mettre en ligne dans ce pays 200,000 hommes capables de soutenir honorablement la comparaison avec quelque armée que ce soit.

II.

La Haute-Italie, que cette armée aurait à défendre, forme une sorte de champ clos environné presque complétement par les Alpes et la mer. Elle s'ouvre seulement au sud vers la péninsule pour se relier à de petits états mis par leur exiguité dans la dépendance complète des maîtres plus puissans qui ont dominé depuis des siècles la Lombardie et les versans des montagnes. A moins d'arriver par mer dans les ports peu nombreux qui sont placés au-delà de la ligne des crêtes, il faut se résigner à traverser celles-ci avant de pouvoir opérer dans la plaine, et dans le cas d'une guerre, celle des puissances belligérantes qui aura pu se ménager le système de routes stratégiques le plus favorable aura par cela même une grande supériorité. On reconnaît généralement que toutes les voies de communication n'offrent pas des avantages égaux pour des opérations militaires; mais depuis le commencement de ce siècle on ne semble plus croire que le passage de montagnes aussi élevées que les Alpes puisse offrir des difficultés presque insurmontables à une armée. Il peut en être encore ainsi cependant, et les siècles passés avaient raison de regarder une telle traversée comme l'un des actes les plus périlleux et les plus éclatans que pût accomplir un général. Toujours il y aura un immense danger dans la position d'une armée qu'une chaîne aussi haute séparera de sa base d'opération, et elle devra craindre d'être surprise et défaite avant d'avoir réuni ses ressources.

Il peut être utile de redresser quelques idées fausses répandues à ce sujet par le célèbre passage du grand Saint-Bernard en 1800. Parce qu'au prix d'efforts prodigieux et au-dessus du courage des hommes placés dans des circonstances ordinaires, une troupe héroïque a réussi à conduire par un col élevé de 2,500 mètres au-dessus de la mer et par un chemin à peine frayé tout l'immense matériel que les armées modernes sont condamnées à traîner avec elles, des personnes qui apprécient mal la grandeur d'un tel exploit sont disposées à croire qu'un sentier quelconque peut suffire non-seulement au passage d'une armée, mais encore à ses communications journalières. Rappelons d'abord que le grand Saint-Bernard avait été reconnu avec soin et signalé comme le point sur lequel il fallait le moins de travaux pour se frayer un chemin praticable; puis le passage a été effectué pendant la plus belle saison de l'année, par une troupe jeune, ardente, dont les bagages étaient réduits au plus strict nécessaire; elle n'emmenait avec elle ni parc de siége, ni équipage de pont, les deux plus grands *impedimenta* d'une armée. Or une ligne de communication doit pouvoir être parcourue à toute époque de l'année par des voitures de malades, de blessés, par des renforts, par des approvisionnemens de toute espèce qu'escortent seulement quelques soldats fatigués voyageant à petites journées et que l'on utilise pour ce genre de service. Jamais le premier consul n'a songé à faire traverser à de tels convois le grand Saint-Bernard, et la preuve qu'il pensait ainsi, c'est qu'à peine parvenu dans la plaine, son premier soin fut de se porter sur Milan, pour s'ouvrir les bonnes communications qui débouchaient de la Suisse, alors occupée par les armées françaises, et d'où allaient venir les divisions du général Moncey. Il y attachait une importance si grande qu'il opéra ce mouvement au risque de laisser au général Mélas le temps de réunir ses troupes surprises et disséminées, et de le voir se présenter sur le champ de bataille avec une supériorité numérique capable de lui donner la victoire, ce qui, comme on sait, faillit effectivement arriver à Marengo. Cet exemple tant cité est donc loin de prouver que l'on n'a pas à se préoccuper de la question des routes en pays de montagne. L'examen de celles qui ont été tracées au travers des Alpes présente même un intérêt majeur, et l'on va voir que, si la France peut les franchir avec sécurité, l'Autriche n'a rien négligé pour donner à toutes les voies de communication sur lesquelles elle a quelque influence un tracé très utile à ses projets.

A l'époque où Polybe écrivait l'histoire des guerres puniques, on ne connaissait que quatre passages dans les Alpes : celui du littoral, celui du Mont-Genèvre par Briançon et Fenestrelles, qui fut vraisemblablement choisi par Annibal; ceux enfin du petit Saint-Ber-

nard et du Splugen. Plus tard, les efforts des populations, le défrichement des parties boisées, en ont augmenté le nombre, mais toujours dans d'assez faibles limites, et il y a soixante ans les Alpes n'offraient nulle part de route qui fût pendant toute l'année dans un bon état de viabilité. Cette interruption périodique des relations entravait grandement le commerce devenu aujourd'hui si actif entre les habitans des versans opposés. Dès 1800, le premier consul décréta l'ouverture de la route du Simplon, dont les prodiges ont été bien dépassés par des travaux plus récens. Il en fit ensuite commencer plusieurs autres qui n'ont pu être terminées sous son règne, et dont quelques-unes sont restées inachevées. Le gouvernement autrichien en effet s'attacha à augmenter les relations de la Lombardie avec l'Allemagne, et usa de toute l'influence qu'il conserva pendant longtemps sur le cabinet de Turin pour entraver l'exécution de toutes les voies de communication avec la France et même avec la Suisse.

Actuellement encore il n'existe que deux bonnes routes conduisant de France en Italie, celle dite de la Corniche, par le bord de la mer, construite depuis le commencement de ce siècle, en remplacement d'un chemin affreux, souvent suspendu sur les précipices, ce qui lui avait valu son nom. Interceptée par la grande et forte place de Gênes, et d'autres moins importantes, telles que Nice, Savone et Vintimille, elle permet cependant de franchir l'Apennin par divers cols peu élevés, dont le principal est celui de la Bochetta. Gênes est maintenant relié en outre aux villes du Piémont par un chemin de fer. La deuxième bonne route carrossable qui traverse les Alpes à l'ouest est celle du Mont-Cenis, décrétée par l'empereur Napoléon Ier, et dont l'Autriche n'avait permis la continuation qu'à la condition de la faire maîtriser par la forteresse de l'Esseillon en Savoie. Quant aux autres passages praticables, l'Autriche mit tous ses soins à ce qu'on n'y travaillât pas. Non-seulement elle empêcha le Piémont de continuer sur son territoire la route du Mont-Genèvre, faite du côté de la France, et d'améliorer les chemins par d'autres cols, pour lesquels la nature s'est montrée plus ou moins libérale, tels que ceux de l'Argentière, si commode que les voitures le franchissent pendant la belle saison, bien qu'il ne s'y trouve pas de route tracée, du Lautaret, de Malaure et d'autres. Elle insista en outre pour que des forts fussent relevés dans les vallées qui y mènent; Vinadio, Exilles et Fenestrelles virent leurs remparts se dresser plus menaçans qu'ils ne l'avaient jamais été. La route du Simplon elle-même, qui ne conduit en France qu'en passant par la Suisse, fut frappée du même interdit. L'intention bien manifeste du gouvernement autrichien était, si la guerre devait éclater dans cette

partie de l'Europe, de l'éloigner le plus possible de ses provinces et d'en transporter le théâtre sur les frontières du Piémont, du Dauphiné et de la Provence.

Dans un intérêt commercial autant que politique, l'Autriche regardait d'un œil non moins jaloux les efforts de la Suisse pour attirer chez elle le transit de l'Italie avec l'Allemagne du nord, et elle mit à ces tentatives toutes les entraves possibles. Au contraire elle fit exécuter de grands travaux sur les deux routes qui traversaient le pays des anciens *Carni*, peuple disparu avec les débris de l'empire d'Occident, et qui a laissé son nom à la Carniole et aux Alpes carniques. Par ces routes, Milan et la Lombardie se virent rapprochés de Vienne. Trois autres furent tracées ou améliorées à travers les Alpes rhétiennes et noriques, pour mettre en communication le nord et l'est de l'empire avec l'importante vallée de l'Adige. Celle de Vienne à Trente, par la vallée de la Drave ou Pusterthal et le col de Toblach, est toute nouvelle; celle d'Inspruck au contraire, par le col du Brenner, remonte à une haute antiquité, car on montre encore sur le versant nord une borne milliaire qui atteste le passage des légions romaines. C'est par là que les empereurs d'Allemagne envahissaient l'Italie lorsque la république de Venise leur interdisait le passage sur son territoire. La route du Brenner conduit directement d'ailleurs dans le Tyrol, qui a été de tout temps la province la plus dévouée à la maison de Hapsbourg et l'instrument le plus utile de son élévation.

Toutes ces routes, qui permettent de conduire rapidement une armée au milieu des plaines de l'Italie, n'ont pas encore paru suffisantes au cabinet autrichien. Il a jugé nécessaire d'en avoir une débouchant directement des montagnes sur le duché de Milan, qui forme la partie la plus avancée de ses possessions. Des travaux coûteux, d'une difficulté excessive, ne l'ont pas arrêté : il a su atteindre ce but dans des conditions telles que la route obtenue doit être considérée comme exclusivement militaire. Cette route du Stelvio, qui a pris le nom du col élevé qu'elle traverse, est sans rivale au monde : elle quitte la vallée supérieure de l'Adige à Prad et suit la vallée du Haut-Adda ou Valteline, après avoir franchi les Alpes à une hauteur de 2,800 mètres au-dessus de la mer, c'est-à-dire à plus de 200 mètres au-dessus de la limite des neiges éternelles. Les pentes s'élèvent plusieurs fois au dixième; le tracé adopté a exigé de nombreux ponts et plusieurs souterrains; la route se dessine parfois en lacets si raides et si courts qu'ils donnent le vertige, et beaucoup de voyageurs refusent de les descendre en voiture. Les difficultés excessives qu'il a fallu vaincre sont une garantie de sécurité pour la défense du territoire, car il sera toujours aisé de couper

cette route et d'en interdire l'accès à une armée envahissante. Pour ne pas emprunter une bande étroite de territoire étranger, on a préféré ce passage si dangereux à un autre très voisin et plus commode, celui de Sainte-Marie, auquel se rattache un souvenir militaire. Stilicon, le dernier des généraux romains, dont on peut contempler la tombe sous la chaire de saint Ambroise à Milan, l'avait traversé avec ses légions lorsqu'il vint en Italie repousser l'invasion d'Alaric. Ces deux cols, Sainte-Marie et le Stelvio, conduisaient également du Tyrol à la Valteline, et par elle au lac de Côme et à Milan. On a préféré le moins praticable dans un intérêt militaire. Il y a deux siècles, Richelieu appréciait tellement l'importance de la Valteline que, pour en disputer la possession à la maison d'Autriche, il acceptait les services du duc Henri de Rohan : ce chef exilé des protestans du Poitou et de la Saintonge, quoique éloigné de sa patrie, en défendait encore les intérêts sur cette terre étrangère.

Depuis une vingtaine d'années, la route du Stelvio est terminée, et on a reconnu les inconvéniens d'un passage que les intempéries interceptent trop souvent. Telle est cependant l'importance aux yeux des officiers autrichiens de la communication que cette route devait assurer qu'ils n'ont pas hésité à en faire ouvrir une autre un peu plus au sud, entre la vallée de la Nos, petit affluent de l'Adige, et celle de l'Oglio, pour rejoindre la route magistrale de la Lombardie à moitié chemin de Milan à Brescia, en franchissant le mont Tonale. Moins élevé que le Stelvio, le mont Tonale a encore plus de 1,980 mètres de hauteur. On peut juger, par cette persistance à ouvrir des voies directes sur Milan, de l'intérêt que l'Autriche attache à parvenir à cette ville sans être obligée de traverser des pays insurgés. La route du mont Tonale, commencée depuis 1850, est à peine terminée en ce moment.

Les chemins de fer, dont la création est postérieure à celle de la plupart des routes dont nous venons de parler, ont été conçus dans le même esprit. On s'est attaché à relier d'abord avec Vienne la plaine centrale et les principales villes de la Lombardie : ce travail est fait, et les locomotives parties de Vienne arrivent à Trieste, à Venise, à Vérone, à Mantoue et à Milan. On a ensuite imité le tracé des autres routes militaires : la voie poussée de Milan à Côme doit se prolonger vers la Valteline; une autre remonte déjà l'Adige jusqu'à Bolzano ou Botzen (la ville porte ces deux noms), à la limite des pays italiens et allemands, et va aussi s'engager dans les montagnes du Tyrol. Des embranchemens relieront à ces artères principales les états secondaires de l'Italie. Le Piémont toutefois en a été exclu, et n'a pu obtenir de rattacher par la pose de rails entre Novare et Milan son système à celui de la Lombardie. Dans l'obli-

gation de faire cesser à tout prix l'isolement du petit réseau qui rattache Turin, Gênes et Alexandrie, cet état s'est vu forcé alors de tenter la percée du Mont-Cenis, œuvre gigantesque, et dont on doit souhaiter le succès pour l'honneur du génie de l'homme. Il ne faut pas s'exagérer d'ailleurs l'importance des chemins de fer au point de vue des mouvemens des armées : ils serviront à les approvisionner et à les transporter jusqu'à une certaine distance de l'ennemi; mais il sera toujours bien facile de les intercepter, et le matériel roulant dont ils exigent l'emploi pourra si souvent faire défaut, que l'usage du *rail-way* sera toujours très précaire dans le voisinage immédiat de l'ennemi. En ce moment, l'Autriche possède seule l'avantage de ces voies rapides jusqu'à la limite de sa frontière; la France et le Piémont seraient obligés de subir les lenteurs d'un transbordement et d'un parcours par terre ou par mer.

Cette différence de position constitue déjà un avantage pour l'Autriche, qui aurait des chances d'écraser le Piémont par la supériorité de ses forces avant qu'il fût possible à son allié de le soutenir; mais les conditions topographiques du pays lui en offrent d'autres dont elle a cherché à tirer parti. Les deux adversaires en effet sont loin de se trouver également favorisés, parce que tous deux possèdent un versant des montagnes et une portion de la plaine, et la nature du pays rend l'invasion du Piémont plus aisée que celle de la Lombardie. La vaste étendue enfermée par les Alpes présente à quelque distance des montagnes une plaine uniformément plate. Le Pô la limite au sud à partir de son entrée dans le duché de Parme; c'est là seulement que par la réunion de nombreux affluens ce fleuve possède un volume d'eau assez grand pour acquérir une importance réelle. Toutes les rivières du Piémont offrent, quoiqu'à des degrés divers, le caractère torrentiel, partagé aussi par les ruisseaux qui ont leur source dans l'Apennin; aucune d'elles ne peut servir de ligne de défense. Les rivières de la Lombardie au contraire, ayant un cours plus long et traversant des lacs profonds, perdent de leur rapidité, coulent dans un lit plus large, et ont un volume d'eau qui crée des obstacles sérieux. Les canaux de navigation et d'arrosage, qui sont en si grand nombre dans le Milanais, forment des lignes artificielles qui ont parfois une valeur égale à celle des rivières. Les combats d'Arcole et de Lodi en 1796 ont prouvé qu'on ne peut triompher de ces difficultés qu'au prix d'héroïques efforts.

Tandis que le Piémont ne possède entre les Alpes et le Tessin que des cours d'eau qui vont converger vers la plaine d'Alexandrie, on trouve au contraire dans les duchés de Milan et de Venise, plus favorisés, une série de rivières qui coulent toutes du nord au midi, perpendiculairement à la marche des armées, et vont se jeter, les

unes dans le Pô, les autres dans l'Adriatique. Toutes offrent à peu près les mêmes caractères; torrentielles près des gorges de la montagne et parcourant alors un pays peu praticable aux armées, elles forment des lacs à leur arrivée dans la plaine, qu'elles fécondent par leurs nombreuses dérivations; puis, ralentissant toujours leurs marche, elles s'entourent vers leur embouchure de vastes marécages où l'on cultive en abondance le riz, qui contribue à rendre ces contrées fiévreuses et malsaines. Partout dans ce pays l'on rencontre des canaux, des haies, des jardins et des vignes, ce qui constitue un terrain coupé des plus favorables à la défense. Par suite de cette nature du sol, on ne sera pas surpris d'apprendre que la proportion de la cavalerie, qui est ordinairement du cinquième au sixième dans les armées destinées à agir en pays de plaine, se réduit au dixième seulement pour celles qui doivent opérer en Lombardie.

Les rivières de la Vénétie, qui ne forment que rarement des lacs, sont plus torrentielles que celles du duché de Milan et se perdent dans des marais plus considérables, qui envahissent la côte entière de l'Adriatique; mais elles ne forment, à l'exception de la Piave, que de très médiocres lignes de défense. Des travaux de fortification passagère ont été faits à plusieurs époques sur les bords de la Piave et du Tagliamento, ils n'ont que peu de valeur; des lignes aussi longues peuvent toujours être franchies sur quelque point moins bien gardé que le reste, et les défenseurs dispersés sont réduits à faire des retraites divergentes et désastreuses.

Ces lignes transversales ne sont pas d'ailleurs les seules, ni même les meilleures bases de la défense du pays. Le plus grand avantage des Autrichiens en Italie consiste dans la possession du Tyrol, pâté montagneux qui s'avance dans la plaine et la domine comme une citadelle. Il ne laisse qu'une étroite bande de terrain entre le Milanais et la Vénétie. La faible largeur de cette bande est encore réduite par le lac de Garde et par les marécages que forme le Mincio avant de rejoindre le fleuve dans lequel il se perd. Le massif des Alpes du Tyrol, ainsi jeté au centre même de l'Italie, a toujours fourni aux empereurs d'Allemagne leur base d'opération contre la péninsule, et a été le grand obstacle à l'indépendance de ce pays. Maintenant encore c'est au sortir de ses gorges que se trouvent les forteresses où l'Autriche a établi le centre de sa domination militaire; c'est dans les montagnes elles-mêmes, dans la vallée supérieure de l'Adige, que se trouve le nœud de toutes les routes militaires. Les habiles dispositions de l'Autriche pour tirer le parti le plus avantageux de cette position déjà formidable par elle-même nous conduisent naturellement à étudier les places fortes de la Haute-Italie.

III.

Napoléon, prévoyant l'occurrence de la perte d'une partie de la Lombardie, avait fait choix, pour abriter ses réserves, ses parcs et ses arsenaux, de la ville d'Alexandrie, fondée autrefois pour servir de centre de résistance contre les empereurs, et depuis lors toujours l'objet de leur jalousie. Après le démantèlement de Turin, cette ville avait vu croître son importance, et fut fortifiée avec le plus grand soin. Le général Chasseloup-Laubat, l'une des lumières du corps du génie français, y avait épuisé toutes les ressources de son art, et produisit une certaine sensation dans le monde militaire en y introduisant des formes d'ouvrages qui apportaient des modifications profondes aux méthodes jusqu'alors en usage. Avant de restituer cette place au roi de Sardaigne en 1815, les Autrichiens eurent le soin d'en raser les remparts et ne laissèrent debout qu'une citadelle destinée à maîtriser au besoin la population. Les fortifications d'Alexandrie viennent d'être relevées par les Piémontais, et on se souvient que cet acte d'indépendance est l'un des griefs de l'Autriche contre le Piémont.

A partir de cette ville, située sur la rive droite du fleuve, deux routes peuvent être choisies par une armée en marche vers la Lombardie. L'une mène directement à Milan, elle traverse toutes les rivières de cette partie de l'Italie, qui sont profondes et nombreuses. L'autre suit la rive droite du Pô, elle ne rencontre, avant de le passer à Plaisance, à Crémone ou à Brescello, que des torrens sans importance; mais elle n'en serait pas pour cela plus avantageuse, car l'Autriche occupe en Italie plus que le royaume lombardo-vénitien. Les traités de 1815 l'autorisaient à mettre des garnisons à Plaisance et dans la citadelle de Ferrare. Le pape, qui n'a jamais reconnu à des puissances étrangères le droit de lui imposer de telles obligations, a été, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, obligé de subir une occupation bien plus étendue encore. Des traités passés avec les ducs de Modène et de Toscane ont rendu les Autrichiens maîtres de Brescello, de Livourne, et de la plupart des villes importantes de ces duchés (1). Le corps qui se porterait d'Alexandrie sur Plaisance pour éviter le passage des rivières qui séparent

(1) Il ne faut pas attribuer uniquement ces conventions militaires au désir que pourrait avoir l'Autriche de maintenir et d'étendre son influence dans les pays indépendans. Les finances sont depuis longtemps la partie faible de l'administration; or, ne se piquant nullement de la générosité dont la France a fait parade en secourant à ses frais l'Espagne et la Grèce, la Belgique, Rome et la Turquie, le cabinet de Vienne fait payer avec le plus grand soin la solde de ses troupes par les pays qu'elles occupent. C'est une

le Piémont de Milan se trouverait donc au milieu d'un pays occupé par les troupes ennemies. Le passage d'un fleuve aussi considérable que le Pô en présence d'une armée présenterait de très grandes difficultés. La ville de Plaisance, qui offre le pont le plus commode, est aussi par elle-même un obstacle très réel. Son enceinte de vieilles murailles renforcée de tours ne se prêterait qu'à une médiocre résistance; mais pour mettre le pont qui fait son importance militaire à l'abri d'une surprise, le gouvernement autrichien a imposé au duché de Parme la construction tout autour de la place de redoutes capables de soutenir un siége. Elles forment par leur réunion un grand et solide camp retranché où un corps nombreux pourrait trouver un abri et braver des forces supérieures. Le passage du fleuve à Plaisance offrirait donc le danger sérieux d'un grand siége en présence d'une armée qui accourrait au secours de la place assiégée. Crémone, dont les fortifications, déjà faibles à l'époque où le prince Eugène en tenta la célèbre surprise, ont été abandonnées depuis, présenterait moins d'avantages encore, car cette ville est sur la rive gauche du fleuve. On se trouverait là en présence d'un pont coupé, exposé aux diversions que ne manquerait pas de tenter la garnison de Plaisance. Brescello, situé plus bas, sur la rive droite, n'est qu'un petit fort, mais il est rapproché de Mantoue, et aurait l'inconvénient de laisser sur les derrières de l'armée les deux passages de Plaisance et de Crémone. L'état-major autrichien a donc cru, avec une apparence de raison, avoir paré suffisamment aux éventualités d'une marche sur la rive droite du Pô par l'établissement du camp retranché de Plaisance, camp dont l'établissement n'était pas prévu par les traités.

Il y a plus de chances pour que le théâtre de la guerre reste sur la rive gauche du fleuve. A la rupture de la trêve, en 1849, le maréchal Radetzky, prévenant les Piémontais, prit l'initiative des mouvemens et attaqua ses adversaires au-delà du Tessin. Sans imiter servilement les manœuvres qu'il a exécutées, les officiers autrichiens ne sont point disposés à céder sans une vigoureuse résistance les lignes du Tessin et de l'Adda, qui couvrent le duché de Milan. Ils trouveraient cependant, à cause de la longueur du cours de ces rivières dans la plaine, et de la multiplicité des points où l'on peut les traverser, de grandes difficultés à la défense de cette partie du territoire.

manière avantageuse de posséder une armée respectable sans en supporter la dépense, et l'on peut supposer que ce gouvernement n'y a pas été insensible, car Ferrare, ni aucune des villes autres que Plaisance occupées par l'Autriche en dehors de la Lombardie, n'a d'importance pour la conservation de ses domaines. On ne peut trouver à une telle occupation que des raisons fiscales, à moins d'y voir l'intention de s'établir peu à peu dans des pays indépendans.

Jusqu'à ces derniers temps, ils n'avaient pas cherché à élever des fortifications coûteuses pour protéger des positions qui n'offrent pas par elles-mêmes un grand degré de force. Des casernes défensives avaient seulement été construites dans les villes pour maîtriser la population et offrir une retraite assurée aux garnisons. Le château de Milan ne peut avoir une autre destination, et il ne saurait résister à une attaque soutenue par du canon. Celui de Brescia, capable d'une forte défense devant un mouvement populaire, devrait céder à un siége de quatre ou cinq jours. Bergame a une vieille enceinte à tours datant du moyen âge et d'assez peu d'importance. Pizzighitone seule est fortifiée et garde un passage important de l'Adda; mais cette ville n'est pas sur la route principale de Milan, et ne pourrait que gêner la marche d'une armée envahissante, sans la forcer à s'arrêter; elle serait aisée à masquer par un corps de troupes, et tomberait au moyen d'un simple blocus. Dans le cas d'un retour offensif au contraire, elle aurait une action plus grande en ce qu'elle assurerait sans conteste le débouché des troupes autrichiennes sur la rive droite de l'Adda. Voisine de Crémone et de Plaisance, elle peut aussi former avec ces deux villes un système favorable dans certaines circonstances aux opérations militaires. Depuis le commencement de l'année 1859, l'armée autrichienne a été massée sur les bords du Pô et du Tessin, beaucoup de retranchemens ont été élevés le long de ces fleuves, aux abords des ponts principalement, et on a cherché à faire de Pavie la place centrale qui pourrait servir d'appui aux réserves. D'après la nature des approvisionnemens que l'on y rassemble, on peut même suppposer que les vues se sont agrandies, et qu'on a l'intention d'en faire une place de dépôt et une base d'opération pour le cas éventuel où la guerre serait portée dans le Piémont et où l'on aurait à faire le siége d'Alexandrie. Les travaux de Pavie, avec quelque activité qu'on les ait poussés, ne sauraient lui donner la valeur d'une place fortifiée régulièrement, et tout en assurant un appui important à l'armée autrichienne, cette ville n'opposerait pas un obstacle considérable à l'invasion de la Lombardie. Toute la région d'ailleurs qui s'étend du Tessin au Mincio, sans être défavorable à la défensive, ne lui offrirait pas des avantages très marqués; aussi ce n'est pas là que l'on s'est proposé de disputer sérieusement la possession du pays.

L'état-major autrichien a fait une étude très approfondie de la campagne de 1796. Les grands succès des armées françaises, le facile investissement de Mantoue, le parti que le général en chef a su tirer des restes de la fortification de Vérone, et les nombreux combats qui se sont livrés autour de cette ville, ont surtout attiré son attention. Il a pensé que là était la position stratégique impor-

tante du pays, et on a fait des efforts énergiques pour atteindre un seul but : s'opposer aux combinaisons de la campagne de 1796, si on tentait de la recommencer. Cette idée est-elle juste? Il est permis d'en douter, car si le général en chef de l'armée d'Italie a certainement trouvé les dispositions les plus convenables pour vaincre les obstacles qu'il a rencontrés, la différence des temps peut amener à prendre des mesures différentes et modifier profondément les moyens à préférer soit pour l'attaque, soit pour la défense.

Quelque opinion que l'on se forme à cet égard, nous continuerons, simple narrateur, à exposer les idées des officiers autrichiens et les mesures qui leur ont paru assurer d'une manière complète leur domination en Italie. Les lignes du Mincio et de l'Adige leur ont paru devoir marquer le terme de la marche de toute armée qui envahirait la Lombardie. C'est sur les bords de ces rivières qu'ils ont accumulé toutes leurs ressources, tous les moyens que l'art a pu leur suggérer; c'est sur ce terrain si bien préparé, si longuement étudié par eux, qu'ils attendent l'ennemi, comme sur le vrai théâtre de la lutte dont l'issue décidera de la possession du pays. Le cours du Mincio n'a que dix lieues environ depuis le lac de Garde jusqu'aux marais qui entourent Mantoue et marquent la limite du terrain que les troupes peuvent parcourir. C'est la plus courte de toutes les lignes transversales que l'on franchit en parcourant la Haute-Italie, elle est par conséquent la plus facile à surveiller. La rivière est guéable sur plusieurs points à l'étiage, mais grossit beaucoup dans la saison des pluies et à la fonte des neiges. Les deux rives ont alternativement la prépondérance l'une sur l'autre; l'on y rencontre plusieurs ponts en pierre, et il s'y trouve plusieurs endroits favorables à un passage de vive force. Des places fortes, Peschiera et Mantoue, protégent les deux extrémités de cette ligne. L'Adige, dont le cours est beaucoup plus long et dont le volume d'eau est considérable, ne peut être franchi que dans l'espace d'une quinzaine de lieues qui sépare Vérone de Legnago. Au-dessus, il est serré de près par des hauteurs que ne traverse aucune route : au-dessous, il forme des marécages qui se réunissent à ceux des bouches du Pô. L'Adige n'est jamais guéable; il porte bateaux au-dessus comme au-dessous de Vérone, point où sa largeur est de 80 à 100 mètres. Ce fleuve opposerait plus de difficultés qu'aucun autre au passage d'une armée, et on l'a toujours regardé comme la meilleure ligne défensive de l'Italie. Le terrain du côté de Vérone est coupé de vignes et de jardins; vers Mantoue et Legnago, il est rempli de rizières, et partout se trouvent des canaux d'irrigation. La route de Vérone à Legnago a été tracée entre un de ces canaux et le cours de l'Adige, disposition qui assure la libre communication entre les

deux villes. On comprend aisément quelle sécurité posséderait une armée ainsi placée entre deux rivières et quatre places fortes, ne redoutant d'être tournée ni au nord à cause des montagnes, ni au sud, où sont des marais qui se prolongent jusqu'à la mer. Elle pourrait se porter en peu de temps sur les points menacés, n'accepter de combats que lorsque l'occasion lui semblerait favorable, et dans les circonstances contraires ou après un échec se retirer sous la protection des places fortes. C'est là qu'en 1848 se sont arrêtés les succès du roi Charles-Albert. Après la prise de Peschiera, il dépassa un moment le Mincio pour aller se placer sur les hauteurs de Rivoli; mais, sentant bientôt le danger d'une situation aussi isolée, il se replia derrière la rivière, et ne put même opérer ce mouvement assez vite pour éviter un échec.

Les quatre places qu'on vient de nommer n'ont pas toutes la même importance, quoique toutes aient reçu des améliorations depuis 1830 et quelques-unes même très récemment. Peschiera est une petite ville située dans une île que forme le Mincio à sa sortie du lac de Garde. A l'époque des guerres de la république, sa fortification ne consistait qu'en un pentagone bastionné. Il n'y a été fait que peu de chose pendant la domination française. Un mamelon qui domine la rive gauche de la rivière, appelé la Mandella, a reçu trois lunettes disposées comme un ouvrage à couronne dont les courtines manqueraient. Un large fossé naturel, précédé d'un glacis à contre-pente, les protége d'une manière d'autant plus avantageuse, que ces ouvrages, élevés à la hâte, ne paraissent pas occuper le terrain de la manière la plus favorable. Sur la rive droite du Mincio, un ouvrage assez vaste, le Salvi, couvre les abords immédiats de la rivière. Depuis 1848, les Autrichiens ont reporté très loin de l'île les limites de la défense; huit lunettes analogues à celles de la Mandella pour la forme et très judicieusement placées couronnent une légère ondulation du terrain. Elles se composent d'un réduit voûté à l'épreuve de la bombe, pouvant au besoin porter de l'artillerie sur sa terrasse et entouré d'un parapet en terre que protége un mur crénelé dans le système préconisé par Carnot et accueilli avec faveur par les ingénieurs allemands, tandis qu'en France l'opinion de son propre corps s'est prononcée contre cette innovation. L'ensemble des ouvrages qui entourent le camp retranché que l'on retrouve accolé à toutes les grandes forteresses construites par l'Autriche peut recevoir une forte division; mais à cause de leur disposition les lunettes se soutiennent mal entre elles, la prise d'une seule entraînerait rapidement la perte des autres, car les réduits à l'épreuve de la bombe qui en forment la gorge n'ont pas leurs murs à l'épreuve du canon, et par suite de leur isolement chacune a besoin

d'un chef énergique et capable. L'avantage de ce camp retranché, outre le degré de force qu'il ajoute à la ville de Peschiera, est de menacer les flancs de l'armée qui tenterait le passage du Mincio à Goïto ou à Valeggio. La flottille du lac de Garde, qui trouve à Peschiera un abri et des magasins de charbon, pourrait aussi faire des descentes inopinées sur les bords du lac et gêner les attaques en les prenant à revers. Des écluses ont été établies afin de pouvoir à volonté élever le niveau du lac et de détruire, par des chasses dont l'effet se ferait sentir jusqu'aux lacs de Mantoue, les ponts de bateaux ou de chevalets que l'on aurait jetés sur le Mincio entre ces deux villes.

Le morcellement que l'on peut reprocher aux ouvrages de Peschiera se retrouve dans presque toutes les fortifications élevées par les Allemands, et il aurait suffi pour faire rejeter en France un semblable système de défense; mais en fait de fortification tout ce qui est vérité sur une rive du Rhin est taxé d'erreur sur l'autre bord du fleuve : l'épreuve d'un siége peut seule apprendre de quel côté se trouve la raison. En 1848, Peschiera a été enlevé par l'armée sarde après une médiocre résistance; cet exemple ne prouve rien quant à sa valeur actuelle, et d'ailleurs la garnison était peu nombreuse.

Mantoue est, comme Peschiera, dans une île du Mincio; mais cette île est vaste, sa superficie est de près de cinquante hectares, et elle est accolée à une autre de pareille étendue qui sert de champ de Mars, le Thé, où campait l'armée de Wurmser en 1796. Les deux îles se trouvent au milieu d'un lac formé par un élargissement de la rivière, et sont distantes de 800 mètres à peu près de chacune des rives. Mantoue est donc inabordable, et pourtant, si l'on réussissait à dessécher complétement le lac, il ne resterait qu'une fortification sans valeur; mais cette opération a été tentée dans le siècle dernier, et il n'en est résulté qu'un marécage infect jugé plus infranchissable que le lac lui-même. On pénètre dans la ville par des chaussées étroites, au nombre de deux sur la rive gauche et de trois sur la rive droite. Quatre forts défendent ces passages, la citadelle et Saint-George à l'est, la Pradella et le Pietole à l'ouest. Les trois chaussées de Saint-George, de la Pradella et du Pietole forment digue et soutiennent l'inondation. Cette disposition des lieux explique la longue résistance de la ville et fait comprendre aussi comment des armées nombreuses ont pu y être bloquées par de simples divisions. Malgré ces défauts et l'insalubrité du lieu, qui a résisté à toutes les tentatives d'assainissement, Mantoue a conservé la réputation d'être la clé de l'Italie. L'empereur Napoléon avait fait améliorer les forts existans et construire celui du Pietole. Les Autrichiens n'y ont ajouté

que peu de chose; il est probable cependant que, vu l'importance et le petit développement de ces forts, on en aura protégé les abords par un système de mines.

Mantoue a paru trop malsain et surtout trop éloigné des gorges du Tyrol par lesquelles l'armée qui défend l'Italie attend ses renforts et ses ravitaillemens : c'est Vérone, ville située à l'endroit même où l'Adige sort de ces gorges pour entrer dans la plaine, qui a été choisi pour servir de quartier-général à l'armée et de dépôt central pour ses munitions de toute sorte. Des travaux considérables y ont été faits, et malgré l'emploi économique de la main-d'œuvre militaire, la dépense était évaluée en 1848 à 18 millions; elle doit être d'au moins 25 millions en ce moment. Cette masse d'argent répandue dans le pays et les dépenses qu'occasionne la présence d'une forte garnison et d'un état-major nombreux ont déjà modifié les dispositions des habitans; ils sont en effet plus bienveillans pour l'Autriche à Vérone que dans aucune autre ville, et se mêlent plus volontiers aux militaires. Partout, sur les murs et dans les boutiques, on voit des annonces allemandes en aussi grand nombre qu'en italien, et les dialectes étrangers s'y mêlent à la langue nationale. Aussi une insurrection n'y est-elle guère probable, et c'est par un excès de précaution que l'on y a construit des casernes fermées et défendues contre la population. Vérone est d'ailleurs une ville importante : elle compte environ cinquante-cinq mille habitans, et conserve de beaux restes de la puissance des seigneurs de la Scala, qui la possédaient autrefois. On y voit de magnifiques antiquités romaines, attestant que de tout temps cette position redoutable a été occupée comme poste militaire. Une enceinte, due aux anciens ingénieurs italiens, a servi de base aux travaux récens, qui d'ailleurs ont tout à fait transformé la place, sur la rive droite de l'Adige surtout. On a élevé de ce côté, tout le long de l'ancienne muraille, huit bastions disposés d'après le système de Carnot, avec des contrescarpes non revêtues pour faciliter les sorties. Un fort très rapproché de la ville, celui de Saint-Procule, couvre l'entrée de la rivière dans la ville; le fort de Hess, un peu plus éloigné, en protége la sortie. De nombreux établissemens militaires existent à Vérone; mais, comme l'espace intérieur n'était pas suffisant pour contenir toutes les troupes que l'on pouvait avoir à y rassembler à un moment donné, on y a ajouté un camp retranché. Une vaste dépression de terrain, alluvion abandonnée par l'Adige dans le cours des siècles, a été entourée de fortes redoutes, espacées entre elles de 600 mètres environ, et qui ont reçu les noms des généraux les plus marquans de la dernière guerre. Presque toutes ces redoutes ont la forme d'un trapèze, dont la grande base est tournée vers l'intérieur, et chacune

possède une caserne voûtée à l'épreuve de la bombe. Ce camp retranché a trois kilomètres de long sur deux de large; la ville de Vérone lui sert d'appui et de réduit.

Une pareille place de guerre est assurément des plus respectables en raison de son étendue et de la forte garnison qu'elle peut recevoir. Sa destination paraît même de servir de centre d'action à une armée entière plutôt que d'assurer la conservation d'un point déterminé, et il est probable que son sort se décidera par des combats livrés près de ses murs de préférence à un siége, rendu difficile par l'étendue de l'investissement et l'énormité du matériel qu'il faudrait amener. Aussi les Autrichiens, lui attribuant ce rôle, avaient préparé avant la création du camp retranché des portes en assez grand nombre pour pouvoir faire sortir vingt-cinq mille hommes de la ville en moins d'une demi-heure : précaution sans objet maintenant que l'armée peut bivouaquer tout entière dans le camp retranché. La rive gauche du fleuve, qui ne se trouve pas sur la route naturelle de l'invasion, a reçu de moindres améliorations sans être pour cela négligée. La vieille enceinte suivait les formes du terrain; c'était l'ancienne muraille due à l'empereur Gallien, réparée et pourvue de tours par l'illustre architecte et ingénieur San-Michele : on s'est contenté d'y ajouter des bastions sur quelques points principaux. Le développement de cette partie de la fortification peut être assimilé à six fronts réguliers ordinaires. Le vieux château Saint-Félix, dépourvu de flanquement et formant ce que les ingénieurs appellent une queue d'hironde, la domine tout entière; il occupe la croupe d'un contrefort des Alpes du Tyrol, qui vient étendre jusqu'aux portes de la ville deux bras longs et étroits entre l'Adige et le val Pentana, lit d'un torrent presque toujours à sec. Comme il est la clé de la position de ce côté, on en a garni les abords par une série de fortins ou même de simples tours, qui occupent toutes les aspérités de cette colline rocheuse et dénudée jusqu'à une assez grande distance.

Les avantages qu'assure l'occupation de cette forte place de Vérone inspirent à l'armée autrichienne une grande confiance. Inférieure en nombre, elle pourrait s'y retirer et y défier les attaques de l'ennemi; la proximité de Peschiera et de Mantoue lui permettrait de recevoir des secours de ces places ou de leur en fournir au besoin. Si au contraire cette armée possédait la supériorité numérique, elle y laisserait en sûreté ses malades et ses dépôts de vivres pour agir à son gré entre les deux rivières, ou encore elle traverserait le Mincio sur les ponts de Peschiera, avec lesquels elle communique, et menacerait par Brescia la ligne de retraite de l'ennemi. Elle pourrait aussi opérer sur la rive gauche de l'Adige, quoique d'une manière moins décisive, à cause de la proximité trop grande des mon-

tagnes, qui nuirait au développement des troupes. Alors se ferait sentir l'influence de Legnago. Reliée d'une manière sûre au grand camp de Vérone, cette petite ville possède une double tête de pont sur l'Adige, et donne à celui qui l'occupe le moyen de déboucher du côté qui lui convient, à proximité soit de Mantoue, soit de Padoue. Legnago n'a d'ailleurs d'importance que comme position militaire; mais à ce titre elle avait attiré d'une manière toute spéciale l'attention de l'empereur Napoléon : il a ordonné lui-même les travaux de fortification que l'on y a faits.

S'attachant toujours à prévenir le retour des événemens passés, l'état-major autrichien s'est préoccupé de la marche hardie tentée, quoique sans succès, en 1848, par le roi Charles-Albert sur le plateau de Rivoli. On a craint de voir après des désastres cette position occupée et la ville de Vérone isolée du Tyrol, et des forts en maçonnerie ont été construits récemment sur le plateau pour en conserver la possession aux troupes du camp principal. Du moins il paraît assez difficile d'expliquer d'une autre manière la création de ces forts, qui se rapprochent par leur forme des tours maximiliennes, et ne pourraient faire une longue résistance, s'ils étaient réduits à eux-mêmes. On ne peut admettre qu'ils soient destinés à protéger la retraite vers le Tyrol d'un corps de troupes qui aurait abandonné Vérone, car la position de Rivoli, excellente pour arrêter une armée qui descend du nord vers l'Italie, n'aurait pas la même valeur dans l'hypothèse contraire. Il n'est pas moins difficile de croire que l'on ait voulu arrêter, au moyen de ces forts, une attaque venant par le Tyrol, car l'armée qui prendrait une voie aussi détournée risquerait trop d'être coupée de toutes ses communications par un retour offensif de Vérone sur Milan, et il est peu probable qu'un général en chef s'expose à rester isolé au milieu des montagnes, hors d'état de recevoir des secours, et réduit à se faire jour à tout prix pour ressaisir ses communications. On doit donc attribuer la construction de ces forts à une prudence exagérée, et plus tard peut-être, si l'Italie recouvre son indépendance, ils pourront servir à sa défense.

En admettant même que, repoussée jusqu'à Vérone, l'armée autrichienne se vît bloquée dans cette ville par des forces supérieures, la route magistrale de l'Adige ne serait pas sa seule communication avec le Tyrol et la seule voie par laquelle elle pourrait recevoir des renforts. Le long du petit lac d'Idro passe un chemin qui, médiocre d'abord, mauvais même dans la montagne, devient parfaitement viable dès qu'il arrive dans la plaine. Une forteresse d'une forme bizarre est suspendue aux rochers et barre complétement cette route : c'est la Rocca d'Anfo, bâtie par les Français pour arrêter les invasions venant du nord, et qui maintenant opposerait une résis-

tance considérable à une attaque. Le rocher d'où lui vient son nom est en effet inabordable; des précipices l'entourent presque de toutes parts, et des canons qui, comme ceux de Gibraltar, ne révèlent leur existence que par leurs effets viennent balayer la route jusqu'à une grande distance de l'endroit où elle atteint les portes du fort. Le général qui aurait repoussé les Autrichiens depuis le Tessin jusque sous les murs de Vérone aurait donc toujours à veiller de ce côté, dans la crainte de voir une armée de secours se montrer tout à coup derrière lui, dans les plaines de Lonato et de Brescia. Et ce danger ne serait pas le plus grand : ce général serait exposé aussi à se voir enlever sans combats toutes ses conquêtes par l'arrivée d'une armée de secours descendant du Tyrol sur Milan par les routes du Tonale et du Stelvio, car ces routes ont été ouvertes tout exprès pour cette puissante diversion, et permettraient à l'Autriche de passer sans transition de la défensive à l'offensive. Toute sorte de difficultés se présenteraient donc, si l'on voulait essayer de forcer la position de Vérone. A la vérité, le maréchal Marmont, qui a parcouru la route du Stelvio à une époque où celle du Tonale n'existait pas encore, a émis l'opinion qu'elle pourrait être plus dangereuse qu'utile à la domination autrichienne, parce que si elle mène du Tyrol à Milan, elle peut aussi conduire de la Lombardie au cœur du Tyrol. Néanmoins l'état-major autrichien a pensé qu'il serait toujours facile de l'intercepter en cas de nécessité; il a compté aussi sur le zèle de la population du Tyrol, chez laquelle les exploits d'André Hofer et les souvenirs de la guerre de 1809 sont passés à l'état de légende. Peut-être enfin a-t-il supposé que ce pays pauvre offrirait trop peu de ressources pour qu'une armée osât s'y avancer, laissant derrière elle la plaine entière de la Lombardie, le prix de la victoire, exposée aux coups des garnisons de Vérone et de Mantoue. Néanmoins, quelques puissans avantages qu'offre la défensive dans les pays de montagne, on ne s'explique pas très bien pourquoi des forts placés sur les versans italiens ne maîtrisent pas ces routes, tandis qu'on en a établi d'autres sur les versans allemands des Alpes du Tyrol. La destruction des routes ne saurait y suppléer avantageusement, parce qu'il faudrait ensuite de grands travaux pour rétablir les communications coupées.

Quoi qu'il en soit, le Tyrol fût-il envahi, le dévouement de sa population fût-il impuissant à le défendre, des forteresses respectables arrêteraient encore la marche de l'invasion vers le centre de l'empire, et menaceraient sa ligne d'opération. La position de Brixen dans la vallée de l'Eisach, à l'embranchement de la route du Brenner et de celle qui, remontant la rivière, passe dans la vallée de la Drave ou Pusterthal, avait déjà fixé l'attention de l'ar-

chiduc Charles. Ce prince signalait comme devant être fortifiée la colline où en 1809 les Autrichiens livrèrent un rude combat aux Français, qui, repoussés d'abord, finirent par culbuter leurs adversaires. On a élevé en ce point deux forts qui portent le nom de Franzenfeste : ils couvrent à eux deux une étendue de huit hectares environ. Leurs hautes murailles, dans cette position déjà élevée, s'harmonisent de la manière la plus pittoresque avec le paysage grandiose qui les entoure; des montagnes couvertes de sapins les dominent de chaque côté de plus de 700 mètres, mais la raideur des pentes rend ces montagnes inabordables au canon. Les sommets éternellement blancs des Alpes noriques et les glaciers suspendus à leurs flancs bornent la vue, et la hauteur de ce formidable rempart atteint 3,000 mètres. Que l'art est impuissant pour égaler ces sublimes aspects de la nature! Les travaux des ingénieurs, tout immenses qu'ils sont, paraissent bien petits, quand on les compare aux accidens naturels multipliés dans ces gorges moins célébrées que celles de la Suisse, mais qui méritent peut-être tout autant les visites des touristes. Quelle fortification d'ailleurs pourrait valoir les défenses naturelles de ces passages? Souvent à l'improviste la route s'arrête devant une muraille de rocher, on se détourne, et un couloir étroit, où l'on peut voir encore les traces des barrières qui l'ont fermé jadis, donne à grand'peine un passage aux voitures. Ces lieux s'appellent le Brixener-Klause, le Muhlbacher-Klause (1). Ils perpétuent par leur nom les souvenirs de la porte et du péage du moyen âge, et peut-être de temps moins anciens. Quoique les exigences du commerce et le besoin de communication fassent successivement élargir ces passages périlleux, jamais un semblable pays ne conviendra aux opérations des grandes armées, c'est celui des guerres de partisans.

Une *cluse* de cette espèce se rencontre à une heure au nord de Nauders, sur la route occidentale qui mène de Trente à Inspruck. On y a placé le fort de Finstermuntz au lieu même d'où en 1799 le général Lecourbe fut déposté par le général autrichien Bellegarde. Le petit ruisseau du Stillbach, dont la source se confond avec celle de l'Adige, traverse en ce point la chaîne septentrionale des Alpes pour rejoindre l'Inn par une fissure si profonde que le soleil n'y pénètre que quelques instans chaque jour, si étroite que la route y dispute le passage au ruisseau et se trouve parfois suspendue au-dessus de lui; mais cet étroit passage est le moins élevé des Alpes, et il a été recherché depuis des siècles, quoiqu'il oblige à suivre de chaque côté de longs défilés. Le fort actuel s'élève sur l'emplacement d'un

(1) *Klause* en allemand en italien *chiusa*, en français *cluse* ou *écluse*.

château gothique, celui de Saint-Nicolas. Il serait presque aussi exact de dire qu'il est creusé au même endroit, car la fissure est si étroite, la paroi du rocher si exactement verticale, que, pour loger la petite garnison chargée de défendre le passage, on a dû lui ménager un abri dans le sein même de la montagne. Le Finstermuntz opposerait donc un obstacle sérieux au chef hardi qui voudrait aller chercher au fond du Tyrol les gages de la conquête de la Lombardie, au lieu de s'emparer successivement du pays en le parcourant dans toute sa longueur.

Dans cette marche méthodique, si l'on avait triomphé de la résistance de Vérone, on n'aurait plus à parcourir que les plaines de la Vénétie, seconde partie de la conquête, qui serait plus facile que celle du pays entre le Tessin et le Mincio. Le territoire est en effet moins coupé, les rivières sont plus facilement guéables, et d'un cours assez long pour que la défense en soit peu commode. Les villes possédées jadis par la république de Venise ont presque toutes conservé leurs murailles du moyen âge; mais, capables de résister encore à des corps de cavalerie et d'infanterie, elles devraient ouvrir leurs portes à une troupe pourvue d'artillerie. Depuis l'Adige jusqu'aux provinces illyriennes, il n'y a que Palma-Nuova et le fort d'Osopo qui puissent exiger un siége régulier. Osopo est trop petit pour entrer en considération dans la marche des armées, et Palma-Nuova, plus importante et capable de servir de base d'opération, verrait sans doute sa résistance limitée à une durée de trois semaines, si elle était livrée à ses seules forces. Il faudrait toutefois pendant cette marche exercer une exacte surveillance sur le Tyrol, et on pourrait le faire sans pénétrer dans la partie allemande, qui est la plus montagneuse et la mieux défendue. Il suffirait pour cela de couper la route du Stelvio et d'occuper fortement la vallée de l'Adige à Bolzano, au-dessus des points d'embranchement des autres routes qui pénètrent en Italie. Tout ce pays parle italien et se rapproche par ses sentimens du reste de l'Italie; la marche d'une armée jusqu'à Bolzano, au confluent de l'Adige et de l'Eisach, n'offrirait donc que des difficultés ordinaires. La ville de Trente, que l'on rencontrerait sur sa route, a été fortifiée autrefois, et des travaux y ont été entrepris dans les dernières années; mais le site est ingrat, les hauteurs qui dominent la ville de très près ne permettront jamais d'y faire une longue résistance, et aujourd'hui comme au temps des guerres de la république, elle n'offrirait qu'un médiocre appui à une armée en retraite.

Ce serait donc au passage des Alpes carniques, à l'entrée des provinces illyriennes, qu'une nouvelle lutte s'engagerait; mais ici la guerre perdrait complétement son caractère italien, et deviendrait

une guerre allemande. Elle sortirait du cadre que nous nous sommes tracé. Une telle éventualité est d'ailleurs en dehors des prévisions ordinaires. En 1797, l'armée française put s'avancer sans obstacle sur la route de Vienne, parce que, suivant la belle expression de l'empereur Napoléon, on ne lui opposait plus qu'un général sans armée; mais cette marche audacieuse a effrayé même les historiens militaires, unanimes à déclarer qu'elle serait impossible à recommencer dans des circonstances différentes de celles où elle a eu lieu.

IV.

La Haute-Italie est accessible à un ennemi de la monarchie autrichienne de deux côtés seulement, par le Piémont et par l'Adriatique : les autres frontières sont couvertes par la neutralité suisse et par la péninsule. Il ne nous reste donc qu'à parler des mesures prises par le gouvernement autrichien contre une attaque qui serait tentée par la mer Adriatique.

Pour trouver le souvenir d'une guerre de ce genre, il faut remonter à la lutte des républiques de Gênes et de Venise, ce qui montre clairement combien ce genre d'opération a semblé peu profitable pendant des siècles. Toutefois le succès qui a suivi le débarquement des armées alliées sur la plage déserte de la Crimée fait que l'on se demande si une tentative analogue ne serait pas essayée par une nation qui aurait une supériorité maritime indiscutable, surtout lorsqu'elle pourrait y trouver l'avantage d'être sur la voie de communication la plus directe entre Milan, Vérone et Vienne, et d'aborder le grand camp de l'armée autrichienne par son côté le moins fortifié. On ne semble pas avoir cru jusqu'ici que ce danger fût très sérieux. Le débarquement opéré, il faudrait en effet que l'armée, ainsi jetée au centre du pays ennemi, fût très forte et très mobile pour résister à une attaque combinée des troupes du camp de Vérone et de celles des provinces illyriennes; elle aurait par conséquent besoin d'un grand nombre de chevaux dont le transport par mer est une chose fort scabreuse. Puis le débarquement par lui-même donnerait lieu à des difficultés d'un ordre bien supérieur. En effet, des bouches du Pô à la frontière de l'Istrie, le littoral de l'Adriatique ne se compose que de marécages d'une insalubrité tristement célèbre. Il y a là des endroits où l'on ne peut passer une nuit sans être la proie des fièvres. La mer, dans tous ces parages, a d'ailleurs fort peu de profondeur à de grandes distances de terre et offre peu de ports capables d'abriter une flotte nombreuse. Il n'en existe qu'un seul qui puisse recevoir, non des vaisseaux de ligne, ni même des frégates de premier rang pourvues de leur ar-

mement, mais des navires d'un ordre médiocre : c'est Venise. Or Venise, fondée depuis quatorze siècles, n'a jamais succombé à un siége. Jamais, il est vrai, au temps de sa splendeur comme à l'époque de sa décadence, elle n'a eu à résister aux moyens d'attaque que possède la marine actuelle, mais jamais non plus on n'a déployé pour la défendre des ressources aussi étendues que celles dont on disposerait maintenant. Il existe trois passes principales qui conduisent dans les canaux intérieurs des lagunes malgré l'ensablement progressif de la côte : celles du Lido, de Chioggia et de Malamocco. Toutes trois sont défendues par de fortes batteries munies de bons réduits et devant lesquelles il faudrait que les bâtimens chargés du débarquement des troupes vinssent passer. Le manque de fond ne permettrait de les attaquer qu'avec des navires de guerre d'un armement secondaire, et une fois ces défilés franchis, la prudence du gouvernement autrichien a établi un certain nombre d'autres forts dispersés dans les lagunes pour commander les passes intérieures des canaux.

Si l'on triomphait de tous ces obstacles, il n'y a pas de doute que la prise de Venise ne fût d'un intérêt majeur pour l'armée envahissante, parce qu'elle lui permettrait de déboucher à de grandes distances, soit à l'est, soit à l'ouest. Et dans le cas même où l'on renoncerait à agir sur la terre ferme, on verrait certainement une partie considérable de l'armée de la Lombardie s'immobiliser dans l'observation de cette ville si importante. Toutefois, à cause même de ces raisons, on devrait s'attendre à voir Venise vigoureusement défendue par l'Autriche. Il n'est pas présumable qu'on lui affecte une garnison au-dessous de 15 ou 20,000 hommes. La ville prise, il resterait d'ailleurs, pour en rendre la conquête utile, à se mettre en possession du fort Malghera, entouré de marais peu profonds, mais fangeux, et presque inabordable par terre comme par mer. Il commande absolument la communication directe de Venise avec le continent; le chemin de fer et le pont immense jeté sur les lagunes aboutissent à ses glacis. Dans la longue résistance que fit cette ville illustre après la perte de toutes les espérances de l'Italie, le fort Malghera fut longtemps et vainement assiégé par les Autrichiens, et ceux-ci avaient un intérêt immense à s'en emparer pour couper aux révoltés toute communication avec la terre ferme; ils ne purent cependant y réussir par la force, et il fallut que l'épuisement des défenseurs, décimés par la fièvre et le choléra, les décidât spontanément à l'abandonner. C'est la possession du fort Malghera qui seule peut permettre à Venise de servir de base d'opération à une armée. Pour que le théâtre de la guerre pût s'établir dans la Vénétie avant la conquête du Milanais, il faudrait donc que l'Autriche subît, dès

le commencement des hostilités, un échec très grand, plus grand même qu'il n'est raisonnablement permis de le supposer.

Ceci nous amène à rechercher si l'on pourrait compter aujourd'hui sur le concours des circonstances qui en 1848 ont fait tomber Venise et tant d'autres villes au pouvoir de l'insurrection italienne. La France a fait une assez triste expérience des révolutions pour savoir que l'imprévu est la grande loi des états dans les momens de trouble. La seule question à laquelle on puisse essayer de répondre est celle-ci : est-il probable qu'aujourd'hui comme il y a dix ans l'insurrection puisse réussir à s'emparer de la plus grande partie du pays? Le résumé succinct des faits qui se sont passés à cette époque va servir de réponse. La révolution de 1848 fut une surprise pour l'Autriche comme pour la France. Elle se vit menacée à la fois à Vienne, en Bohème, en Hongrie, en Italie. Son armée dans ce dernier pays pouvait s'élever au nombre de soixante-dix ou quatre-vingt mille hommes, mais elle était dispersée dans les villes de garnison : partout elle fut prise au dépourvu par l'insurrection; beaucoup de soldats désertèrent, et, fait digne de remarque, presque tous se retirèrent chez eux. Ceux même qui étaient Italiens d'origine n'allèrent pas grossir les rangs des révoltés, comme cela est arrivé en Hongrie, où l'armée s'est soulevée tout entière. Partout où les troupes étaient en petit nombre, elles durent céder ou se retirer; mais la Rocca d'Anfo est le seul endroit vraiment fortifié qui, en Lombardie, ait succombé à l'effervescence populaire. Toutes les villes de guerre restèrent au pouvoir de l'armée, et ce fut même en vertu d'une convention autorisée que la garnison de Pavie se retira pour rallier à Vérone celle de Milan. Tout le terrain compris entre le Mincio et l'Adige resta au pouvoir du maréchal Radetzky et contribua à nourrir son armée. A Venise au contraire, les choses se passèrent différemment : la conduite habile et mesurée des chefs du parti national, la faiblesse du comte Palfy, gouverneur civil, et du comte Zichy, chef militaire, amenèrent d'abord la défection de la flotte et des ouvriers de l'arsenal, ensuite l'armement de la garde nationale, et finalement l'évacuation de la ville. Les forts même furent rendus, faute capitale du général en chef, car si, ce qu'il est difficile d'apprécier, la situation des affaires l'obligeait à reculer devant un soulèvement populaire, rien ne le forçait du moins à comprendre le fort Malghera et tout le système des forts des lagunes dans l'abandon qu'il faisait de Venise, et en conservant cette forteresse il aurait beaucoup facilité la reprise de la ville elle-même.

Palma-Nuova et Osopo suivirent l'exemple de Venise. La garnison erra sur la terre ferme, et bientôt la révolte se propageant dans toute la Vénétie et dans le Tyrol italien, qui comprend la

vallée moyenne de l'Adige depuis Bolzano jusqu'auprès de Vérone, les restes de l'armée autrichienne en Italie se trouvèrent séparés en deux parties sans communications entre elles ni avec le reste de l'empire. On peut juger avec quelle promptitude la désertion dut se propager dans ces corps isolés, combien de traînards, d'écloppés durent disparaître des rangs, si l'on songe qu'il s'écoula un temps assez long avant que les chefs des garnisons expulsées des villes pussent être instruits des lieux où ils devaient se réunir au gros de l'armée. Ce fut seulement après que le général Nugent, frappant un coup vigoureux, eut repris Vicence et rétabli ses communications avec Vérone, que la situation s'éclaircit, et qu'il devint possible de faire des projets pour l'avenir. Si aujourd'hui l'insurrection réussissait encore à se rendre maîtresse de Venise, il suffirait de la présence à Malghera d'un commandant homme d'honneur et d'énergie pour que cette conquête restât stérile aux mains des vainqueurs.

Les Autrichiens comptent en ce moment une armée nombreuse en Italie; Vienne et la Bohême sont tranquilles; la Hongrie a vu son armée nationale dissoute et beaucoup d'améliorations introduites dans sa législation. Seule l'Italie subit avec impatience un joug étranger, mais l'armée qui la domine est bien organisée et surveille avec méfiance l'attitude du pays. Elle se trouve toute préparée à combattre une insurrection dont l'éventualité est prévue à Vienne, et qui ne serait pas favorisée par la nature du pays comme l'ont été à d'autres époques celles du Tyrol et de la Vendée. Dans ces circonstances, lors même qu'une révolte éclate, il est bien rare que l'avantage ne reste pas à la force organisée; le résultat de celle de 1848 ne le prouve que trop : le patriotisme et le courage ne suffisent pas pour qu'une nation recouvre son indépendance.

Le but de cette étude a été d'exposer sur quelles bases militaires repose la domination exercée par l'Autriche en Italie, de montrer sa force sans l'exagérer, mais aussi sans encourager aucune illusion. Il est constant que le gouvernement autrichien dispose en ce moment au-delà des Alpes d'une armée considérable, bien commandée, bien disciplinée. Il a fait tout ce qu'il était en son pouvoir pour lui donner l'homogénéité qui lui manque, et s'il a conservé des doutes sur la fidélité de quelques-uns de ses soldats, il lui est facile de les reléguer dans une partie écartée de son empire, loin des lieux qui seront le théâtre des actes de guerre. L'Italie est couverte de nombreux soldats dont il est loisible en peu de temps à l'Autriche d'augmenter le chiffre; ils ne se trouvent plus, comme en 1848, disséminés dans de faibles garnisons, mais groupés près des points que l'on a intérêt à surveiller. Des casernes défensives, probablement munies de vivres, leur permettraient de braver les efforts d'une population

soulevée. Des positions avantageuses, savamment fortifiées, donnent à l'armée autrichienne une action très puissante sur le pays, et lui ménagent une retraite presque inexpugnable en cas de revers. Enfin un réseau de routes, établies au prix du plus rude labeur, non-seulement assure sa communication constante avec le centre de l'empire, mais encore menace continuellement l'ennemi d'une diversion de la plus dangereuse espèce. Tout paraît prévu, les côtes mêmes semblent hors d'insulte malgré l'état d'infériorité de la force maritime. Voilà bien des raisons qui pourraient expliquer la confiance du cabinet autrichien dans les résultats d'une lutte armée pour la défense de sa domination en Italie. Et cependant, si elle étale avec ostentation la grandeur de ses préparatifs, si même elle a cru devoir prendre à l'égard du Piémont une attitude comminatoire, si enfin elle a toléré que ses généraux exprimassent tout haut l'intention de traverser le Tessin pour détruire l'armée sarde avant l'arrivée de ses alliés, l'Autriche peut-elle méconnaître la puissance des moyens auxquels il lui faudrait résister? Les soldats de la France et de l'Autriche se sont souvent rencontrés sur le champ de bataille, et de nombreux exemples prouvent ce qu'il faut attendre d'une lutte qui les mettrait en présence. L'opinion de l'Europe est depuis longtemps fixée à cet égard. Souhaitons seulement dans l'intérêt des peuples, pour les progrès de la civilisation et de l'industrie, à qui la paix est si nécessaire, que cette vérité n'ait pas besoin d'une démonstration nouvelle, et qu'il ne faille pas recourir à la douloureuse et suprême épreuve de la guerre.

J'affaiblirais sans doute l'intérêt des pages qu'on vient de lire, si je les donnais comme un résultat de mes observations personnelles. Ma seule part dans ce travail est d'avoir rapproché les fruits de recherches anciennes ou récentes faites, sur des lieux dont une grande partie m'est connue, par des hommes distingués qui m'ont honoré de leur amitié. J'étudiais naguère sur la côte orientale de l'Adriatique les élémens de la force maritime de l'Autriche (1) : les circonstances actuelles servent d'excuse à la témérité avec laquelle j'aborde un sujet plus important, grâce à de précieuses informations et notamment à un remarquable mémoire qu'il m'a suffi bien souvent de reproduire. L'étude qui m'a surtout servi de guide apprendra peu de chose aux militaires et aux ingénieurs italiens; mais le but sera atteint si elle inspire à quelques-uns de nos officiers le désir, trop peu répandu dans notre armée, de se tenir au courant des

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1856.

révolutions qui s'accomplissent dans la constitution militaire des autres puissances de l'Europe.

J'entendais raconter à Vienne même, il y a quelques années, que lorsqu'en 1831 le prince de Ligne y vint notifier, au nom de son pays, l'avénement du prince Léopold de Saxe-Cobourg au trône de Belgique, il fut reçu par l'empereur François Ier avec une courtoisie particulière. Après les complimens d'usage, le monarque dit à l'ambassadeur : « Vous ne manquerez pas de répéter à sa majesté le roi Léopold qu'en parlant de lui j'ai insisté à plusieurs reprises sur son titre de *roi des Belges*. Personne ne le salue en cette qualité avec autant de plaisir que moi. Roi des Belges! je n'ai certes pas envie de l'être à sa place, et ce n'est pas à mes yeux le moindre mérite de la constitution du nouvel état que de nous dispenser à jamais, moi et mes successeurs, de nous mêler de ses affaires. Gouverne les Belges qui pourra, pourvu que ce ne soit pas nous! La Belgique a appartenu à ma maison, et Dieu sait ce que nous ont valu de peines l'esprit remuant de ses habitans, le soin de le contenir, celui de défendre ses frontières. Elle nous coûtait, même en finances, le double de ce qu'elle nous rendait... » Et là-dessus, rappelant les révoltes et les guerres dont la Belgique avait été le théâtre, l'empereur montra combien l'histoire de cette contrée lui était familière. « Rendez fidèlement ma conversation à *sa majesté le roi des Belges*, dit-il en terminant, et qu'elle y voie la preuve de la cordialité de mes vœux pour sa personne et pour ses états. »

Quelques hommages que l'on rende à la sagesse de ce langage, il serait malséant de se demander en ce moment si quelque jour il n'en sera pas tenu un semblable à Vienne lorsque la Lombardo-Vénétie aura reconquis son indépendance. Les possessions de l'Autriche au sud des Alpes et à l'est de l'Isonzo sont pour elle certes une véritable Belgique, à cela près que sa domination y lutte contre des antipathies séculaires, tandis qu'adoucie par la crainte de donner à un voisin sympathique et redoutable des mécontentemens à exploiter, elle était acceptée sans répugnance sur les rives de l'Escaut. En 1848, quand la Bohême et la Hongrie avaient, comme les provinces italiennes, les armes à la main pour se séparer de l'empire, la pensée a germé à Vienne de constituer la Lombardie et la Vénétie en un état séparé, sous la souveraineté d'un archiduc, et de substituer ainsi un voisin paisible, peut-être un allié fidèle, à un esclave toujours frémissant et toujours à l'affût de l'occasion de frapper son maître; mais ce projet fut bientôt abandonné par suite des désastres de l'armée piémontaise. La pensée de politique clairvoyante que la mauvaise fortune suggérait à l'Autriche aux premières victoires du roi Charles-Albert ne retrouvera peut-être plus son heure. Aujour-

d'hui, courbées sous le joug, traitées en pays conquis, les provinces italiennes ne gardent que ce qu'il est impossible de leur arracher; l'Autriche suce le plus pur de leur substance. Cependant, si énorme que soit le produit qu'elle en tire, qui calculerait froidement ce que coûtent la garde et la surveillance de cette belle révoltée trouverait probablement que les profits ne balancent pas les charges, et la conséquence de ce calcul serait que l'Autriche gagnerait beaucoup à se débarrasser de la furie qu'elle tient attachée à son flanc.

Ces réflexions ont dû venir à beaucoup de bons esprits en Autriche, peut-être même ceux qui gardent le plus immédiatement l'Italie se sont-ils souvent dit que le geôlier n'est pas beaucoup plus libre que sa victime. Malheureusement les hommes n'écoutent la raison qui froisse leurs passions et leur orgueil que lorsqu'elle est appuyée sur la force; la raison, la clémence et cent autres vertus n'entrent guère dans les âmes qu'à la suite du malheur, et sans parler des races dissidentes, les trois quarts des sujets allemands de l'empereur d'Autriche seraient persuadés des avantages de l'affranchissement de l'Italie que le quart restant s'y opposerait et l'emporterait sur la majorité. L'empereur François lui-même, qui parlait si bien au prince de Ligne, obéissait sans s'en apercevoir au souvenir des batailles de Fleurus et de Jemmapes. C'est de là que venaient sa sagesse et sa mansuétude, il est permis de le croire, car on n'a jamais dit qu'avant d'être éclairé par ces grands événemens, il ait eu l'idée de constituer une Belgique indépendante, et d'accomplir à lui seul, ce qui eût été infiniment glorieux, l'œuvre de vingt-cinq années de guerre et du concours de toutes les grandes puissances de l'Europe. Cela ne veut pas dire qu'aucun des successeurs de l'empereur François ne sera plus sage et plus prévoyant que lui; mais, sans désespérer de la sagesse et de la modération des hommes, il est rarement prudent de compter exclusivement sur elles, et il sera longtemps à propos d'étudier les forces, les passions, les préjugés même des amis qui peuvent être demain nos ennemis, et des ennemis qui peuvent être demain nos alliés.

J.-J. BAUDE.

LE CHEVALIER

DU CŒUR SAIGNANT

..... Nature here shews art
That through thy bosom makes me see thy heart.
(SHAKSPEARE, *A Midsummer-night's Dream.*)

En 1844, dès que je m'étais senti délivré des longs apprentissages qui sont comme la préface de la vie, j'avais pris mon vol, et naturellement j'étais accouru en Italie. Cette année-là, l'hiver se prolongeait outre mesure; le printemps, retardé dans quelque bleu pays d'Orient, ne se hâtait pas de débarquer en Europe; les montagnes coiffées de neige apparaissaient au loin comme les blanches gardiennes de l'horizon, et l'aigre vent nord-est soufflait sur Venise en rafales aiguës. On ne sortait qu'en manteau, les femmes s'encapuchonnaient dans leurs mantes de soie, les gondoles étaient toutes encore couvertes de leur *felze*, et cependant nous étions en plein mois de mai. Néanmoins je courais sans relâche, dans les palais, les musées, les églises, et je poussais le courage jusqu'à déjeuner en plein air devant le café Florian, afin de pouvoir émietter mon pain aux pigeons de Saint-Marc, qui venaient picorer à mes pieds. J'avais trop d'admiration à dépenser pour être arrêté par les rigueurs de la température, et un matin, au soleil levant, malgré les grands hélas de mon hôtelier, je partis pour aller visiter les Murazzi et l'île de Chioggia. Manœuvrée par quatre gaillards vigoureux, ma gondole glissait sur les eaux avec ce mouvement si régulièrement doux qu'il paraît insensible, et qu'il a fait dire au président Des Brosses : « Il n'y a pas dans le monde une voiture comparable aux gondoles pour la commodité et l'agrément. »

Nous suivions les ondulations du chenal, indiqué par des faisceaux de pieux peints aux couleurs autrichiennes et enfoncés de distance en distance; sur l'un d'eux, une petite chapelle ouvrait sa porte à deux battans et laissait voir une image de la Vierge vêtue de clinquant, devant laquelle brûlait une lampe. Tout à l'entour, des barques étaient arrêtées, et des pêcheurs, tête nue, agenouillés contre les plats-bords, priaient en invoquant Notre-Dame des Lagunes. Je livre ce sujet aux peintres, car c'est un des plus beaux motifs de tableau que j'aie jamais vus.

Cependant le vent, qui était assez calme lorsque j'avais quitté Venise, fraîchissait peu à peu; nous avions eu quelque peine à franchir la passe de Malamocco, les gondoliers regardaient avec inquiétude du côté du nord; les chevaux blancs dont parlent les Anglais commençaient à galoper sur la lagune, et lorsque je mis pied à terre à Palestrina, où je m'arrêtai pour visiter les Murazzi, il soufflait ce que les matelots appellent une *bonne brise carabinée.*

Tout le monde connaît les Murazzi, cette immense digue en pierres d'Istrie, longue de cinq mille deux cent vingt-sept mètres, qui coûta quarante ans de travaux et vingt millions de francs à la sérénissime république, et que construisit Bernard Zendrini, vers le milieu du siècle dernier, pour protéger Venise contre les menaces incessantes de l'Adriatique; je n'en dirai donc rien. Dans la lagune, la mer n'était qu'agitée; mais de l'autre côté des Murazzi, sur le rivage, elle était furieuse. Les vagues tumultueuses déferlaient avec violence et déroulaient leurs volutes retentissantes jusqu'au pied des murailles. Quelques vieux matelots, assis sur un escalier taillé dans la pierre, absorbés par ce bruit monotone et terrible, semblaient rêver à des choses mystérieuses qui donnaient à leurs visages une étrange expression, où la résignation se mêlait à la colère. Je me plaçai près d'eux, regardant ce qu'ils regardaient et me rappelant qu'au temps de mon enfance ma mère me faisait toujours terminer ma prière du soir par ces mots : « Seigneur, ayez pitié des pauvres marins, » lorsque, levant les yeux et tournant la tête, j'aperçus deux hommes debout sur les Murazzi. L'un d'eux était jeune, assez singulièrement vêtu d'un costume de velours noir, où éclatait la blancheur d'un jabot en dentelles; une abondante chevelure brune et bouclée entourait son visage, extraordinairement pâle, qu'animaient des yeux pleins d'étincelles; il était fort grand, et, le regard fixé sur la mer, se tenait dans une pose théâtrale qui attira mon attention. L'autre était un vieillard, humble d'attitude, un peu courbé, et d'une physionomie banale extrêmement douce. Le jeune homme murmurait à demi-voix des paroles que je ne pouvais entendre, son compagnon se penchait vers lui et lui parlait avec des airs de supplication qu'il ne paraissait pas remarquer. Tout à coup, levant la

main du côté du sud, il s'écria, en pur toscan, d'une voix si haute qu'elle domina le bruit des flots : — Aboyez, aboyez, chiens de la mer! souffle, vent du nord! O vagues, soulevez-vous! grandissez comme des montagnes, et allez là-bas, dans le canal d'Otrante; dévorez les rivages, descellez les remparts, montez jusqu'à la maison où grimpe un jasmin vert; emportez-la, cette maison maudite, et avec elle emportez la femme parjure et l'ami déloyal!

— Par saint Pantaléon! il est fou, dit un matelot. Il restait la tête nue, les cheveux fouettés par le vent, l'œil en feu, la lèvre entr'ouverte, le visage contracté, semblable à une statue de la malédiction. Le vieillard le tirait par le bras comme pour l'emmener; il le repoussa durement, et, ayant porté la main à son cœur, il la secoua de nouveau vers le sud en s'écriant : — Qu'il retombe sur toi, le sang de mon cœur, qui saigne et saignera jusqu'à la mort! qu'il te fasse une tache au visage, et que chacun s'éloigne en voyant sur toi le signe de la trahison!

Il eut alors une sorte de spasme et s'affaissa sur lui-même. Deux matelots et moi, nous courûmes à lui et nous aidâmes son compagnon à le transporter dans une *locanda* voisine. Le vieillard était consterné et s'empressait autour de lui avec mille soins attentifs; il lui baignait les tempes, lui frappait dans les mains et ne cessait de répéter : — Monsieur le chevalier! monsieur le chevalier! m'entendez-vous? — Puis, se tournant vers moi : C'est mon maître, me disait-il; je l'ai porté tout petit dans mes bras; quel malheur! — Et il se reprenait à crier : Monsieur le chevalier! monsieur le chevalier!

Il rouvrit enfin les paupières, se remit peu à peu, et à une question que je lui adressai, il répondit en dirigeant son regard vers moi: — Je vous remercie, monsieur, je vais bien maintenant, je regrette la peine que avez prise; mais j'ai besoin de repos, et si vous le permettez, je resterai seul avec Giovanni.

Je saluai sans insister, et je rejoignis ma gondole. Les gondoliers refusèrent net de continuer la route, alléguant que c'était folie de vouloir gagner Chioggia par un temps pareil. J'étais très jeune, je l'ai dit; de plus j'étais Parisien, fort novice encore en matière de voyage, et je doutais de peu de chose à cette heureuse époque. Je priai, je menaçai, enfin je fis tant et si bien que les gondoliers consentirent à reprendre leurs rames après avoir juré, par le grand chien de la madone, que cela était impossible, et après s'être mutuellement dit, en guise d'encouragement, qu'ils avaient la peste dans le ventre.

Cela n'alla pas trop mal jusqu'au bout des Murazzi; mais quand il fallut traverser cet étroit bras de mer qu'on nomme la bouche de Chioggia, les choses prirent une assez mauvaise tournure. Un des

hommes tomba à la mer, d'où nous eûmes grand'peine à le repêcher; une vague embarqua dans la gondole et nous mouilla jusqu'aux os; les gondoliers n'eurent que le temps de virer de bord et d'aller chercher un refuge le long des Murazzi, derrière lesquels on entendait les mugissemens de la tempête. La brise soufflait, j'étais trempé, je grelottais et j'avais beau faire le bon compagnon; comme Panurge, je n'en regrettais pas moins mon expédition. Nous revenions sur notre voie, mais nous avions vent debout, et il fallut aux gondoliers un travail de deux heures pour me ramener à Palestrina. Je courus à la *locanda*, où j'avais laissé le chevalier: je lui racontai mon aventure en deux mots, et m'excusai de venir troubler sa solitude. Il était tout à fait remis, et me fit les honneurs de ce pauvre cabaret avec une bonne grâce très avenante.

— Quel temps! m'écriai-je.

— Vent de tramontane, malheur en mer! répliqua-t-il. Aussi vrai que je me nomme Fabio, il y aura plus d'une femme de Chioggia qui portera un bonnet noir!

Giovanni était assis derrière lui et semblait le surveiller avec une sollicitude empressée, comme une mère surveille son enfant. On avait allumé, dans une vaste cheminée à manteau, un grand feu devant lequel je tournais lentement en essayant de me sécher avec quelque méthode.

Tout en causant, je regardais Fabio. La régularité et la beauté de ses traits étaient remarquables; une longue barbe noire encadrant son visage rendait sa pâleur plus mate encore et pour ainsi dire plus profonde; l'œil, absolument noir, avait dans le regard quelque chose d'indécis et de flottant qui ôtait à la physionomie le caractère accentué que la fermeté des lignes semblait lui donner. Il parlait purement le français, causait d'une voix dolente avec assez d'esprit, et déjà depuis une demi-heure nous étions en conversation agréable, lorsque l'hôte apporta une brassée de bois vert qu'il jeta dans l'âtre, et qui éteignit le feu à moitié. Un coup de vent s'engouffra dans la cheminée, une épaisse fumée en sortit et vint piquer nos yeux. Je ne sais quelle réminiscence du collége traversa ma mémoire; j'étais frais émoulu bachelier, tout gonflé encore de grec et de latin, et, me tournant vers le chevalier Fabio, je lui dis en souriant :

Lacrymoso non sine fumo,
Udos cum foliis ramos urente camino,

ainsi que l'écrit Horace dans son voyage à Brindes.

Je n'avais pas achevé ces malheureuses paroles que je le vis se renverser en arrière avec une indéfinissable expression de douleur. Il porta la main à sa poitrine, comme déjà je l'avais vu faire, et, la montrant à Giovanni, il s'écria presque en pleurant : — Tu vois,

Giovanni, elle est rouge; le sang coule toujours. Chacun connaît mon malheur, puisque les étrangers y font allusion!

Il se leva, saisit le bras de Giovanni et l'entraîna vers un escalier qui montait à l'étage supérieur. Au moment de mettre le pied sur la première marche, Giovanni se retourna vers moi et me dit avec un accent de reproche : — Ah! monsieur, qu'avez-vous fait? Pourquoi lui avez-vous parlé de Brindisi?

Je restai confondu. J'avoue que j'ignorais à cette époque que le Brundusium d'Horace était devenu le Brindisi du canal d'Otrante; mais quand même je l'aurais su, je n'eusse pas mieux compris pourquoi cette innocente citation avait produit tant de mal.

L'hôte parut quelques instans après, venant de la part de Fabio me dire qu'il me priait de l'excuser, qu'il se sentait souffrant, et qu'il allait essayer de dormir.

— Mais qu'a-t-il donc? demandai-je.

— Eh! qui le sait? Le grand diable d'enfer lui aura soufflé de trop près dans la cervelle! me répondit l'hôte, et d'un geste significatif il se frappa le front.

Le soir, le vent calmé ayant rendu la lagune praticable, je pus repartir, et le canon du stationnaire autrichien avait depuis longtemps annoncé la retraite, lorsque je rentrai à Venise.

Pendant les jours qui suivirent ces événemens, sentant une vive curiosité éveillée en moi, j'essayai de rejoindre Fabio, mais en vain. Une seule fois je l'aperçus au Canareggio, comme il entrait au palais Labia, la tête penchée, plus pâle encore, s'il est possible, et appuyé sur le bras de Giovanni, qui, me voyant de loin, pressa le pas pour m'éviter. J'en parlai à diverses personnes; nul ne le connaissait, et je restai sans pouvoir éclaircir l'étrange scène dont j'avais été le témoin. Les mille intérêts du voyage et par-dessus tout l'insouciance de la jeunesse effacèrent peu à peu ce souvenir, mais sans réussir à le faire disparaître. Dans mes instans de repos, je pensais souvent au chevalier, aux paroles singulières que je lui avais entendu prononcer, et aux sollicitudes inquiètes de son vieux domestique.

Cependant j'avais quitté Venise avec ce serrement de cœur que connaissent tous ceux qui l'ont habitée, et vers la fin du mois d'août j'arrivai à Florence. Au lieu de me loger à l'auberge, j'étais descendu chez un vieil ami de ma famille, le docteur D..., que j'avais connu pendant mon enfance. Le docteur avait longtemps séjourné à Paris; ancien élève de Blanche, d'Esquirol et de Ferrus, il était le plus remarquable aliéniste d'Italie, et dès qu'un homme de la péninsule avait le cerveau dérangé, on l'envoyait chez lui. Il demeurait près du Poggio-Imperiale, dans une vaste villa où il avait établi sa

maison d'aliénés avec tout le comfortable et toutes les améliorations de la science moderne. J'usais largement de son hospitalité, mais je ne le voyais guère qu'à l'heure des repas; il s'occupait tout le jour aux soins que réclamaient ses malades, et moi-même je passais mes journées à visiter Florence. Nous dînions à cinq heures, selon l'usage presque général des Florentins, qui veulent se ménager le temps d'aller avant la nuit se promener aux Cascine. Chaque jour, après le dîner, nous profitions des dernières heures de lumière pour faire quelques courses dans les environs. Généralement le but de notre promenade était Torre del Gallo, cette vieille tour carrée que connaissent bien les voyageurs, et où la tradition affirme que Galilée observait les astres. Nous arrivions là pas à pas, tout en fumant, par un petit chemin bordé de haies d'églantiers, derrière lesquelles on aperçoit la verdure dorée des vignes mêlée au pâle feuillage des oliviers. La vieille femme qui habite près de la tour nous en remettait la clé; nous traversions l'étroit jardin que gardent deux vieux cyprès, puis le cloître à trois côtés, et, ayant poussé la porte, nous montions l'escalier effondré, dont une marche brisée est remplacée par un chapiteau antique. Parvenus à la plate-forme carrée, où un coq de tôle grince au gré du vent sur sa tringle de fer, nous nous arrêtions, et le plus souvent sans parler, nous restions absorbés dans la contemplation du spectacle qui se déroulait sous nos yeux. Florence, avec le Dôme, Saint-Laurent, Santa-Croce et le palais ducal, nous apparaissait, vêtue d'ombre violette, derrière une petite colline toute ruisselante de figuiers. L'Arno, comme un large ruban d'argent, côtoyait la sombre verdure des Cascine. Les montagnes de l'ouest, au-delà desquelles on pressentait la mer, frangeaient l'horizon vermeil de leurs lignes sérieuses, et détachaient dans la clarté la silhouette noire des hauts pins-parasols qui ressemblaient de loin à des sentinelles perdues surveillant la campagne. Un grand calme lumineux et plein de silence planait autour de nous; les émotions intimes et profondes que seule peut donner la nature nous pénétraient, et, comme me le disait une fois le docteur en souriant, nous nous sentions les prêtres de Cybèle, la grande déesse.

Un soir que nous venions de partir pour notre promenade ordinaire et que déjà nous étions engagés dans le petit chemin, nous entendîmes courir derrière nous; une voix essoufflée appelait le docteur : nous nous retournâmes, et chacun comprendra mon étonnement lorsque je reconnus Giovanni.

— Pardonnez-moi de venir vous troubler, dit-il au docteur; mais M. le chevalier se plaint beaucoup depuis quelques instans : il est retombé dans sa mélancolie, et je redoute une crise.

— Cela n'aurait rien d'étonnant, répondit le docteur, le temps est à l'orage. J'y vais. Excusez-moi, ajouta-t-il, un de mes malades me réclame; je tâcherai d'aller vous rejoindre.

— Non, lui dis-je, je vous accompagnerai, car il est fort possible que je trouve aujourd'hui le mot d'une énigme qui me préoccupe depuis longtemps.

Le docteur passa, sans répondre, son bras sous le mien; nous revînmes à la maison, nous traversâmes le parc qui entourait la villa, et nous arrivâmes devant un petit pavillon isolé, abrité sous des pins d'Italie et précédé d'un parterre où s'épanouissaient de magnifiques roses rouges. Au bruit de notre approche, la porte s'ouvrit et Fabio parut, se dirigeant vers nous. Il me reconnut et me salua d'un triste sourire; puis, marchant avec rapidité vers le docteur, il lui prit la main et lui dit : — Docteur! docteur! vos soins seront inutiles; j'allais mieux depuis quelques jours, mais ma blessure s'est rouverte; voyez, les roses étaient blanches hier, aujourd'hui elles sont rouges; j'étais fatigué, je me suis endormi près d'elles, et elles ont pris la couleur de mon sang qui s'écoule.

— Nous allons voir cela, dit le docteur, et il rentra dans le pavillon avec Fabio. Il en sortit quelques instans après; Fabio paraissait plus tranquille. Nous fûmes régulièrement présentés l'un à l'autre; mais ma curiosité, réveillée par cette nouvelle rencontre, ne devait pas être satisfaite ce jour-là, car le docteur ne tarda pas à m'emmener sous prétexte que le malade avait besoin de repos.

Je racontai au docteur, dès que je fus seul avec lui, les scènes dont Fabio m'avait rendu le témoin, et je le priai de me dire l'histoire de cet étrange garçon.

— Liez-vous avec lui, me répondit le docteur; cela vous sera facile, car il est très sociable. Si vous étiez médecin, l'étude de ce jeune homme aurait pour vous un intérêt précieux; il est l'exemple d'une de ces maladies mystérieuses que la physiologie constate sans trop pouvoir parvenir à les expliquer; il est jeune, solide, sain, et cependant il souffre d'une blessure qu'il voit, qu'il touche, et qui n'a jamais existé que dans son imagination. Ses peines morales sont devenues pour lui une douleur physique; c'est un de ces renversemens de facultés auxquels les aliénés sont si fréquemment sujets. Chez lui, le sentiment s'est tourné en sensation, et dans toute sa vie d'ailleurs il en a toujours été ainsi; il a vu ce qu'il éprouvait, ses inquiétudes ont pris un corps et se sont faites des êtres animés qui l'ont obsédé jusqu'à le réduire à ce douloureux état où la raison oscillante a perdu sa direction. Il est possible qu'il soit fou, il est possible qu'il ne le soit pas; moi-même je n'en sais rien. Certains hommes sont doués parfois de facultés spéciales que nous appelons surnaturelles, parce que nous ne les comprenons pas; est-il un de ces hommes-là?

je l'ignore. En tout cas, sachez le faire causer et amenez-le à vous raconter ses aventures; elles sont fort simples au fond malgré leur étrangeté extérieure, et il saura mieux vous les dire que moi.

Je suivis ce conseil; j'oubliai pendant quelque temps Fra-Angelico et Andrea del Sarto pour ne plus m'occuper que de Fabio; je passais une partie de mes journées avec lui; le vieux Giovanni lui-même semblait m'avoir pris en amitié. Je me mis en frais de coquetteries sans cesse renouvelées avec Fabio, et je fais grâce au lecteur de toute la diplomatie que je déployai pour arriver à mériter sa confiance. Un matin enfin, sous les arbres de la villa, il me fit le récit suivant :

— Je suis, me dit-il, le chevalier Fabio Macsarpi des comtes Caprileone; j'ai un nom qui fut toujours dignement porté en Italie, un grand patrimoine, une instruction que beaucoup trouveraient suffisante, et je serais heureux si je ne me savais atteint d'une maladie qui est peut-être incurable. Le monde est fait de telle sorte qu'il ne croit qu'à ce qu'il voit et qu'il traite de fous ceux qui ressentent des impressions qui lui sont étrangères. J'étais fils unique, et l'année même où je naquis, mon père et ma mère furent emportés par la mort; je n'avais plus d'autres parens qu'une tante qui habitait la petite ville de Brindisi, et mon aïeul maternel, qui prit soin de moi. J'ai entendu dire bien des choses sur ce vieillard qui, pendant sa jeunesse, fut lié avec les principaux illuminés de son époque. J'avais cinq ans lorsqu'il mourut, et je me rappelle confusément, et non sans un certain sentiment de terreur, cet homme à cheveux blancs assis dans un vaste fauteuil de cuir, près d'une table chargée de livres pleins de figures extraordinaires qu'il feuilletait sans cesse. Il était fort doux pour moi, souriait de ma pétulance, et restait quelquefois des heures entières à me contempler en murmurant tout bas des mots que je ne comprenais pas. On m'a raconté que, lorsque, abattu par l'âge, il sentit la vie lui échapper, il me prit dans ses bras, me passa la main sur les yeux avec des gestes étranges, prononça sur moi de mystérieuses paroles dont nul ne put expliquer le sens, et que, me remettant à son secrétaire Giovanni, il lui fit jurer de ne jamais me quitter.

— Par la lampe de Trismégiste! par le manteau d'Apollonius! par le bâton des patriarches! lui dit-il, il est doué du don de voir; il sera ton maître comme j'ai été le tien. Veille sur lui, il est le dernier de ceux qui savent, et si un malheur le frappait, notre race, qui vient de la vieille Écosse, disparaîtrait tout entière.

De ce jour, j'eus pour me servir et diriger mon enfance un esclave intelligent, attentif et dévoué, comme on n'en rencontre guère que dans les contes des *Mille et une Nuits*. Ce vieux Giovanni, que vous connaissez, fut pour moi un être spécial, une sorte de créature in-

termédiaire entre le précepteur, le domestique et la mère. Il surveilla ma première instruction avec une perspicacité remarquable, et lorsque j'eus seize ans, il me conduisit à l'université de Pise, où je devais terminer mes études. Ah! ce fut là mon bon temps, ma grande gaieté, ma vraie jeunesse! Pour le voyageur qui passe et s'en va, Pise est une ville éteinte, que nul ne visiterait si elle n'avait son dôme, sa tour penchée et son Campo-Santo : c'est *Pisa morta,* comme l'on dit; mais pour nous qui la connaissions jusque dans ses recoins les plus retirés, qui savions ses ressources les plus secrètes, c'était une ville indulgente, pleine de francs plaisirs et de joies faciles.

Je m'étais lié intimement avec un jeune homme de mon âge, un Bergamasque nommé Lélio, qui négligeait fort les cours d'histoire et de théologie, pour se livrer avec emportement à l'étude de la sculpture. Sa petite chambre était un véritable atelier plein de maquettes commencées et de moulages d'après l'antique. C'est moi qui d'ordinaire lui servais de modèle. Nous passions nos journées ensemble, causant, rêvant, faisant des projets d'avenir, dévorant la vie par avance, et nous jurant, hélas! une amitié que rien ne briserait jamais. Pendant les congés de Pâques et du carnaval, nous allions à Florence suivis de Giovanni, et là Lélio employait son temps à la galerie des Offices, étudiant les Luca della Robbia, admirant les Michel-Ange et copiant la *Niobé.* Notre vie était douce, notre affection sincère et notre espérance commune. Je vous le répète, ces courtes années furent les seuls bons momens de mon existence, et cependant dès cette époque le sentiment égoïste qui plus tard devait faire monter tant de larmes de mon cœur à mes yeux me tourmentait déjà. Mon affection pour Lélio avait une forme exclusive et jalouse que souvent j'ai poussée jusqu'à l'injustice. Je ne pouvais supporter sans révolte la facilité bienveillante de ses relations avec les autres; je l'aurais voulu tout à moi, et lorsque je le voyais rechercher nos camarades, se plaire avec eux et partager gaiement leurs parties de plaisir, je le boudais, je me plaignais, j'avais toujours d'excellentes raisons pour refuser de le suivre et pour trouver mille défauts à ses nouveaux amis. Il riait de ce qu'il appelait ma tyrannie, me grondait doucement de mes exigences, finissait par me céder, car il était fort bon, et me disait parfois : — Je ne voudrais pas être la femme que tu aimeras, car, fût-elle Diane elle-même, tu sauras t'arranger de façon à souffrir par elle et à la rendre malheureuse! — Prédiction méritée, et dont l'avenir n'a que trop prouvé la justesse!

Deux fois par an, au 1er janvier et le jour de la Sainte-Ursule, j'écrivais à ma tante pour lui souhaiter une bonne année et sa fête. Elle me répondait des lettres charmantes : « Je me fais bien vieille,

me disait-elle, et je compte que dès que vous aurez terminé vos études, vous viendrez passer quelque temps près de moi. » Le moment de dire enfin adieu à tous les maîtres et à toutes les leçons approchait rapidement, car j'étais doué d'une facilité merveilleuse et d'une mémoire dont je n'ai jamais rencontré l'égale. Il me suffisait de lire un livre pour le savoir, de regarder un tableau pour le connaître dans chacun de ses détails, d'entendre un raisonnement pour ne l'oublier jamais; mais mon goût dominant m'entraînait vers la musique, et chose curieuse pour un Italien, vers la musique allemande. Beethoven, Hummel, Spohr, me causaient des joies infinies; j'aimais surtout Weber, dont l'harmonie rêveuse et parfois indécise emportait mon âme vers des régions qu'elle aurait toujours voulu habiter. Bien souvent, lorsque Lélio fatigué de sa journée venait s'asseoir chez moi, j'ai passé des soirées entières et quelquefois des nuits à jouer les partitions de ces dieux de la musique. Ma nature se développait inquiète, chercheuse, impressionnable à l'excès, curieuse de connaître et d'approfondir. Mes camarades m'aimaient tout en me redoutant un peu et m'appelaient le visionnaire. Je reçus ce surnom dans une circonstance particulière qui mérite de vous être rapportée, car elle vous fera bien comprendre le genre de douleur dont j'ai tant souffert depuis et dont je souffre encore. Un de mes amis était fort troublé depuis quelques jours sur le sort de sa mère, qui souffrait à Brescia d'une maladie grave. Un matin, en sortant du cours, je m'arrêtai tout à coup, saisi et immobilisé par une vision qui s'empara de mon être entier : je vis, aussi distinctement que je vous vois à cette heure, la mère de mon ami se soulever sur son lit et rendre l'âme en criant le nom de son fils. Je courus à mon camarade : — Ta mère vient de mourir, lui dis-je, et je lui racontai l'impérieuse hallucination qui s'était emparée de moi. On me railla, on réconforta le pauvre garçon, que ma conviction ébranlait, on l'empêcha de partir, et trois jours après une lettre lui annonça que sa mère était morte en prononçant son nom au jour et à l'heure même où je l'avais dit. Cette aventure fit grand bruit; on en parla à Giovanni, qui se contenta de répondre ces paroles que nul ne comprit : — Je le savais; c'est bien simple, il a été doué par le mourant! De ce jour, je remarquai que Giovanni me respectait comme une sorte d'être surnaturel et armé d'une puissance inconnue aux autres hommes.

Cependant mes vingt ans venaient de sonner; mes diplômes reçus mettaient fin à mes études; j'étais homme, et je me préparai à aller rejoindre ma tante à Brindisi. Je fis mes adieux à Lélio, qui partait pour Rome afin de donner la dernière perfection à son talent, déjà remarquable; nous nous promîmes de nous écrire, de nous revoir le plus promptement possible, et nous jurâmes de ne jamais

nous oublier. Je m'embarquai à Livourne, et quarante-huit heures après j'étais à Naples. J'y restai plusieurs jours, ayant eu soin d'expédier Giovanni en avant avec les bagages, et me réservant de traverser la Pouille à petites journées, sur un cheval que j'avais amené de Pise et que j'aimai beaucoup. J'étais fort triste; on eût dit qu'arrêté au bord de la vie, je n'osais en franchir le seuil dans la crainte de malheurs que je prévoyais sans pouvoir les préciser. Le bruit de Naples, une des villes les plus tumultueuses du monde, me fatiguait et me faisait amèrement regretter le calme de Pise et la chère amitié de Lélio. Une sourde angoisse m'énervait, et rien, ni plaisirs ni promenades, ne parvenait à m'en délivrer. Un soir que je me sentais plus triste encore que de coutume, j'entrai, pour essayer de me distraire, au théâtre San-Carlo, où l'on jouait *le Barbier de Séville*. Je me plaçai dans cette sorte de couloir qui sépare le parterre des loges du rez-de-chaussée, et debout je me mis à contempler le spectacle, fort indifférent du reste aux choses qui m'entouraient. Loin de changer le cours de mes idées sombres, cette musique entraînante et joyeuse semblait au contraire les rendre plus noires encore, et pendant que les notes sémillantes éclataient dans l'orchestre, ma mémoire, par un effet de contre-point singulier, chantait les lamentations de l'andante de la symphonie en *la* de Beethoven. Une indicible émotion m'avait envahi; mon cœur serré battait à l'étroit dans ma poitrine, et j'allais fuir cette gaieté qui redoublait ma mélancolie, lorsque j'entendis derrière moi un éclat de rire si franc, si sonore et si pur, que je retournai la tête. Dans une loge, près de moi, j'aperçus une femme charmante.

L'emploi de Bartholo était tenu par un vieil acteur très aimé du public napolitain, et qui jouait avec une abondance de gestes comiques fort divertissante; à chacune de ses grimaces, à chacune de ses pantalonnades, et elles étaient nombreuses, la jeune femme se renversait en arrière, et riait d'un beau rire qui bondissait dans sa gorge comme des grelots d'argent. A ses côtés, un vieillard à cheveux blancs souriait avec une expression indulgente et paternelle. Je m'assis sur une banquette libre, et je me pris à regarder cette femme avec une persistance obstinée dont je ne fus pas maître. Elle était vraiment fort belle. Grasse et fraîche, bien à point, si j'ose dire, elle se détachait en blanc sur l'obscurité, et semblait rayonner de je ne sais quelle flamme intérieure qui s'échappait par ses grands yeux d'un bleu nocturne; ses lèvres charnues laissaient voir des dents éblouissantes, et son cou solide portait sans fléchir le poids d'une énorme chevelure. Elle s'amusait naïvement et avec une franchise qui faisait plaisir à voir; le rire jaillissait de ses lèvres comme une volée d'oiseaux qui s'échappent d'une cage allégrement et en battant de l'aile. Trois ou quatre fois elle dirigea ses yeux de mon

côté, et, dominée peut-être par la fixité impérative de mon regard, elle les arrêta sur moi. Son compagnon se pencha vers elle, me désigna d'un insaisissable signe de tête, et lui murmura quelques paroles à l'oreille : elle me considéra attentivement et devint sérieuse, je me sentis rougir; mais deux minutes ne s'étaient pas écoulées, qu'elle éclatait de rire de plus belle en voyant Bartholo se précipiter dans les bras du barbier pour fuir les menaces du comte déguisé en soldat.

Quand le spectacle fut terminé, je courus sous le péristyle; elle me frôla en passant, et, montant dans une voiture, elle laissa retomber son châle, comme si elle eût voulu me montrer d'un seul geste toute la splendeur de sa beauté. — Ah! m'écriai-je en moi-même, si tu étais Rosine et si j'étais Lindor, je saurais bien t'arracher à ton vieux Bartholo!

Je retournai plusieurs jours de suite au théâtre, mais en vain; je ne devais pas la revoir à Naples. Je partis pour Brindisi, l'esprit fort préoccupé de cette inconnue. Pendant les lentes journées de voyage à travers la Pouille, qui est bien le plus affreux pays de la terre, je pensais à elle, et il me semblait toujours entendre son rire joyeux éclater à mon oreille. Seul, à cheval, sur les routes poudreuses, je chantais les airs du *Barbier de Séville*, et je regrettais l'apparition de cette femme comme on regrette une espérance entrevue.

A Bari, où j'arrivai après une marche de dix heures et sur mon cheval fatigué, je descendis à l'auberge du *Cygne d'azur;* il y avait devant la porte une chaise de poste attelée et prête à partir. En passant sous le porche, je l'aperçus, elle, la femme du théâtre San-Carlo, donnant le bras à son vieux compagnon; ils se dirigeaient vers la voiture. Je restai pétrifié; que faire? rester ou les suivre à tout prix, n'importe où, jusqu'au bout du monde? Le vieillard laissa glisser de mon côté un sourire narquois; elle m'avait reconnu, et, voyant la perplexité qui devait se lire sur mon visage, elle leva doucement les épaules. Que signifiait ce geste? de la pitié, de l'impatience? Je ne pus me l'expliquer. Elle monta dans la chaise de poste, et, me voyant toujours immobile, indécis et comme anéanti, elle éclata de ce rire argentin dont le souvenir sonnait si haut dans ma mémoire. Je me sauvai, sans oser la regarder encore, et j'entendis la voiture qui s'éloignait au grand trot. Je dormis mal; je me reprochai durement ma couardise; j'aurais dû la suivre, la rejoindre, lui parler; j'aurais dû!... J'employai ma nuit à mettre des infinitifs à la suite du conditionnel passé, qui est le temps des amoureux, ainsi que me le disait un grammairien. Je ne m'en dédis pas, j'étais amoureux, et lorsque j'arrivai enfin à Brindisi, un lundi matin, l'image de la belle rieuse remplissait mon âme.

Quoique ma tante ne m'eût jamais vu, elle m'accueillit comme si

elle me retrouvait après une longue absence. C'était une petite vieille proprette, tatillonne, alerte, spirituelle et moqueuse; elle racontait volontiers qu'elle avait été fort jolie autrefois, et qu'elle ne s'était pas mariée parce que son père n'avait jamais voulu permettre qu'elle épousât un officier du roi Joachim; — ce qui est fort heureux, ajoutait-elle, car il n'y a pas au monde d'état plus doux que celui de vieille fille. — Elle n'avait jamais eu qu'une vraie passion, à l'en croire, celle de la lecture. Sa maison regorgeait de livres; pour donner pâture à ce besoin d'étude qui la dévorait, elle avait appris cinq ou six langues, et entre autres le grec et le latin, qu'elle savait à en remontrer à tous les membres de l'académie d'Herculanum. Rien n'était plus étrange que de l'entendre chanter les strophes d'Eschyle et les odes d'Horace dont elle avait composé la musique elle-même. Lorsqu'elle mourut, nous trouvâmes dans ses papiers une belle épitaphe en vers latins qu'elle destinait à son tombeau.

Le soir de mon arrivée, elle me regarda assez longtemps en silence, et, me frappant amicalement d'un petit coup d'éventail sur le front, elle dit avec un gros soupir : — Allons! celui-ci est bien de la famille, et si je ne me trompe, son cœur lui fera faire plus d'une sottise.

Elle m'avait installé dans un corps de logis séparé, où j'avais un grand appartement pour moi et un plus petit pour Giovanni. Je sortais peu, je lisais beaucoup, gagné sans doute par la passion de ma tante, et j'allais quelquefois me promener à cheval sur les bords de la mer. Que faire à Brindisi, pauvre petite ville de tournure espagnole, sans ressources, pleine de moines et grise d'ennui? — Bah! me disais-je, six mois seront bien vite passés!

Le dimanche qui suivit mon arrivée, ma tante entra chez moi vers dix heures du matin. J'étais en train de relire, pour la vingtième fois peut-être, l'Odyssée, qui est mon livre de prédilection. — Allons donc, paresseux! me dit-elle; croyez-vous être ici dans un pays de mécréans? Et la messe! Il ferait beau voir que vous n'y vinssiez pas; je n'ai pas envie d'être excommuniée pour vos beaux yeux. Allons vite, donnez-moi le bras; Giovanni portera mon livre, et partons! — Nous allâmes à l'église, et, le service terminé, je tournais un pilier pour prendre de l'eau bénite, lorsque, de l'autre côté du même pilier, et tendant sa main vers la coquille de marbre, je vis l'inconnue apparaître. Je retins un cri, je lui offris ma main mouillée; elle y posa le doigt, me remercia d'un sourire, et passa en échangeant un salut muet avec ma tante; puis elle s'éloigna et se retourna deux fois pour me voir, pendant que je restais à la contempler.

— Vous connaissez Annunziata Spadicelli? me dit ma tante lorsque nous fûmes dehors.

— Je la rencontre aujourd'hui pour la troisième fois.

— Prenez garde, répliqua-t-elle, le nombre trois est un nombre cabalistique; le diable pourrait bien se mêler de vos affaires.

Dès que je fus rentré à la maison, je donnai mes ordres à Giovanni, et au bout d'une heure je savais que la Spadicelli, comme chacun la nommait, habitait une maison de campagne sur les bords de la mer, à un quart de lieue de la ville, près de la route d'Ostuni.

Je ne tenais pas en place. Dès que je pus décemment me débarrasser de ma tante après le déjeuner, je partis. Elle se mit à rire en me voyant ouvrir la porte, et me cria : — Consultez les augures, mon cher neveu, comme doit le faire tout bon général avant de livrer bataille! Je n'eus garde de répondre, et je me lançai sur la route d'Ostuni. J'aperçus bientôt une assez belle maison toute vêtue d'un jasmin grimpé sur des treillages. Un large et ombreux jardin sans clôture l'entourait. Je me glissai sous les arbres, faisant mes pas légers et retenant mon souffle. Au premier étage, devant une fenêtre ouverte, s'avançait un balcon où je vis Annunziata. Elle était debout, garantie par un tendelet contre les rayons du soleil, appuyée sur la rampe, immobile, l'œil perdu vers l'horizon, grande, pâle, enviable et merveilleuse à voir. Je me rappelai les circonstances dans lesquelles je l'avais aperçue pour la première fois, et, laissant monter dans ma voix l'émotion qui m'agitait le cœur, je me mis à chanter la sérénade du *Barbier de Séville*.

Aux premières notes, Annunziata eut un geste de surprise et presque d'effroi; puis elle dirigea ses regards de mon côté et chercha à pénétrer l'ombre des arbres. Je me montrai tout à coup, et je la saluai en joignant les mains vers elle. Un sourire que je n'oublierai de ma vie éclaira son visage, elle regarda lentement autour d'elle, et, rabaissant les yeux vers moi, elle laissa tomber un bouquet qu'elle tenait à la main. — O Rosine, criai-je en continuant mon rôle, par ta beauté qui m'éblouit, je te jure que demain ne se lèvera pas sans que je t'aie rapporté ton bouquet, dussent tous les Bartholos de la terre me le clouer au cœur à coups de couteau!

Elle mit un doigt sur ses lèvres, et je me sauvai en courant, plus heureux qu'un archange. Lorsque je revins dans ma chambre, j'étais fou d'orgueil et de joie; l'amour m'illuminait, une force mystérieuse était descendue en moi : j'aurais soulevé le monde. Je restai longtemps comme en extase, emporté dans des rêves plus bleus que le paradis. Je repris pied à la vie réelle en voyant mon Homère étalé sur la table. Il était ouvert au douzième livre de l'Odyssée, et une main inconnue avait souligné au crayon les trois vers suivans : « Celui qui, poussé par son imprudence, écoutera la voix des sirènes ne verra plus sa femme ni ses petits enfans qui l'attendent. »

— O ma tante, dis-je à voix basse, si cet avertissement vient de vous, il vient trop tard; ma destinée est là, et quelle qu'elle doive être, j'y marcherai!

Le dîner fut silencieux, trop de choses bouillonnaient en moi pour que j'eusse quelque plaisir à parler. Après m'avoir doucement raillé sur mon peu d'appétit, ma tante respecta mon silence, et, le repas terminé, se mit à tricoter, pendant que je m'enfonçais dans un fauteuil pour mieux suivre mes rêves. Parfois j'apercevais les yeux de ma tante qui me regardaient furtivement avec une expression ironique et inquiète; j'essayais alors de dire quelques mots, mais je retombais vite dans ma taciturnité songeuse. Tout à coup ma tante, répondant avec une étrange perspicacité aux pensées qui m'agitaient, et paraissant continuer une conversation commencée, dit, sans quitter son ouvrage :

— Du reste, le vieux Spadicelli est un brave homme: il aime sa femme comme si elle était sa fille; mais ce qu'il aime encore plus qu'elle, ce sont les coquillages, dont il est fou. Dans le temps de ma jeunesse, c'était un fort beau cavalier, agréable, tout à fait empressé auprès des femmes, et il aurait fait un grand chemin à la cour, s'il n'eût été exilé dans ses terres vers 1815, pour avoir servi le roi Joachim. L'ennui et le désœuvrement l'ont rendu maniaque, ce qui est fâcheux, car il avait de l'esprit. Il était déjà bien vieux quand il épousa Nunziata, il y a de cela une dizaine d'années, et de toutes les folies qu'il a faites celle-là est la plus dangereuse. Je la comprends du reste, et il y a longtemps que je lui ai donné l'absolution de ce gros péché d'imprudence. Il était difficile en effet de voir une créature plus charmante qu'Annunziata; elle venait d'avoir dix-sept ans, et l'on aurait vainement parcouru les Calabres et la Pouille pour trouver son égale. Le pauvre Spadicelli l'adorait, il tremblait devant elle comme un moine devant la madone, et le sot s'imaginait que la bonté remplace la jeunesse et que l'amour filial suffit aux jeunes filles. Je crois qu'il est revenu de ces belles illusions; maintenant il aime les coquilles, et il prétend qu'elles sont moins trompeuses que les femmes.

A ces mots, je me sentis un tressaillement au cœur; j'étais déjà jaloux, et tâchant de prendre un air désintéressé, je répondis : — Est-ce que de mauvais bruits ont couru sur le compte de la Spadicelli? Dans une petite ville comme celle-ci, il me paraît très difficile qu'une femme ait une conduite légère sans que chacun ne le sache à l'instant même.

Ma tante me regarda malignement par-dessus ses besicles. — Mon neveu, reprit-elle, faites-moi l'amitié de ramasser mon peloton de laine qui a roulé sous votre fauteuil; une vieille fille comme moi ne pense qu'à son salut et ne sait rien des cancans du voisinage.

A dix heures, je souhaitai le bonsoir à ma tante en lui baisant la main, selon notre usage journalier; elle retint ma main dans la sienne et me dit : — Bonne nuit, mon neveu; fermez bien vos fenêtres afin d'éviter l'air de la mer; il est dangereux pour les jeunes gens quand il fait clair de lune.

Je rentrai chez moi; je tournais sans repos dans ma chambre; j'écoutais les heures sonner aux églises; le temps avait des ailes de plomb.

— Et si le treillage se brise sous mon poids?... me dis-je tout à coup. Eh bien! tânt mieux! En me voyant au jour couché sans vie sous son balcon, elle comprendra combien je l'aimais!

A minuit moins un quart, je partis. Non, jamais, jamais, dussé-je vivre les éternités de Brahma, je n'oublierai cette nuit sereine et puissante. Je me suis plaint depuis, j'ai accusé Dieu, j'ai maudit mes jours, j'ai eu tort, car, malgré les souffrances qui m'ont accablé, j'ai eu là une de ces minutes comme nul être humain n'a pu en rencontrer!

J'arrivai au jardin; il était couvert d'ombre, les senteurs du jasmin m'enveloppaient de parfum, la lune éclatante semblait glisser sous les nuages; j'entendais le murmure adouci de la mer, une brise insensible chantait à travers les arbres. Ah! tout était beau, plein de promesse et d'espérance!

J'approchai de la maison; le cœur me battait haut dans la poitrine, je vous le jure; je crus distinguer une forme indécise à la fenêtre; je saisis le treillage, j'y mis le pied, et je montai dans la verdure. Quelque lézard effrayé sortit de son trou et silla à travers les feuilles. A ce bruit, je m'arrêtai comme foudroyé; des cercles d'or tournaient devant mes yeux, mes oreilles tintaient, et je me sentis plus débile qu'un enfant nouveau-né. Je repris lentement mon ascension; arrivé près du balcon, j'étendais le bras pour en atteindre la rampe, lorsqu'une main me saisit en m'attirant vers elle, et j'entendis une voix qui me disait tout bas : — Pauvre petit! tu risques de te rompre le cou!

Ce fut là toute la séduction, et de cet instant une vie nouvelle commença pour moi. Ah! que cette pauvre ville de Brindisi me parut un séjour charmant! Je ne pensais plus à la quitter; je ne regrettais plus Pise, j'aimais les railleries de ma tante, qui paraissait en savoir beaucoup plus long qu'elle n'en disait, et je m'étais accoutumé à l'absence de Lélio. Je lui écrivais cependant; mais, je dois l'avouer, ce n'était pas pour m'informer de sa santé et de ses progrès que je lui envoyais de longues lettres : c'était afin de lui parler de ma vie, de lui raconter le bonheur qui me débordait et m'eût étouffé sans les épanchemens de la confidence. Il me répondait régulièrement. « Tu aimes, me disait-il dans une de ses lettres,

et moi je travaille; j'ai entendu dire que le travail et l'amour réunis donnaient toujours le bonheur : ensemble nous ferions donc un homme heureux! » J'étais heureux par moi seul, je vous assure, et je ne désirais ni l'étude, ni même l'amitié pour compléter mon sort.

J'avais organisé ma vie; j'en cachais à tous, et de mon mieux, l'intérêt capital. Les principaux jeunes gens de la ville s'étaient promptement groupés autour de moi; je les recevais une fois par semaine, le mercredi soir. On jouait, on causait, on faisait de la musique, et j'étais arrivé à être assez maître de mes émotions pour ne laisser paraître aucun trouble sur mon visage lorsqu'on parlait d'Annunziata. Je la voyais officiellement chez elle à ses soirées et quelquefois dans le jour, car, à ma prière, ma tante m'avait présenté à Spadicelli, qui m'avait fait cet accueil franc et sincère des Italiens de vieille race; mais ce n'était pas le soleil qui éclairait mon bonheur. Redoutant pour lui les curiosités désœuvrées d'une petite ville, je l'avais confié aux nuits mystérieuses qui le protégeaient de leur ombre et de leur silence.

— Vous devriez travailler, me dit un jour ma tante; la jeunesse s'étiole dans l'oisiveté. Prenez Ovide, et ajoutez un commentaire à son *Art d'aimer*. C'est là sans doute une besogne qui vous plaira.

— O ma tante, lui dis-je en m'inclinant vers elle et presque à ses genoux, je vous en supplie, ne raillez pas le plus grand sentiment de mon cœur!

— Prends garde, cher fils de mon frère, me répondit-elle en passant la main dans mes cheveux, l'amour est comme le sphinx, il dévore ceux qui l'interrogent.

— Eh bien! qu'il me dévore! m'écriai-je. Je n'en ai pas moins trouvé le mot de son énigme, car je suis heureux.

De ce jour, ma tante ne fit jamais aucune allusion à mon amour pour Annunziata, et ses façons d'être prirent à mon égard quelque chose de maternel que je ne leur connaissais pas encore.

Je vous l'ai dit déjà et je ne saurais trop le répéter, Annunziata était charmante. Sa douceur, sa bonté, sa beauté, lui donnaient une puissance de séduction qui me pénétrait jusqu'au fond du cœur. J'aimais tout en elle, ses caprices d'enfant gâté, ses câlineries coquettes pour son vieux mari, son insouciance, tout enfin, jusqu'à sa gaieté, qui était une sorte de contre-sens avec ma nature portée plus que de raison aux mélancolies excessives. Quoique je fusse plus jeune qu'elle, je l'aimais comme on aime un enfant, avec l'abnégation d'une nourrice et l'indulgence d'une mère. Lorsque le soir, par les claires nuits d'été, nous allions ensemble nous promener sur les bords de l'Adriatique, et que, tout plein d'un grave bonheur, bercé par les bruits rêveurs de la mer, je restais silencieux, en proie à un sentiment si profond qu'il m'en paraissait triste, et

que, demeurant absorbé dans mes pensées, dont j'espérais trouver l'écho en elle, je la voyais se baisser vers le sable, ramasser deux coquilles égarées dont elle faisait des castagnettes, et se mettre à danser un *saltarello* sur le rivage, je ne m'indignais pas de la trouver si peu en harmonie avec moi; non, j'admirais sa grâce, je me réjouissais de son plaisir, et je la trouvais plus belle encore. Et de quoi me serais-je plaint? N'était-ce pas son beau rire qui le premier m'avait séduit? Au reste, tout le monde l'aimait, tout le monde la gâtait, et son mari plus que les autres. Quand son vieux Tonino, comme elle l'appelait, était de noire humeur ou souffrait, elle lui racontait tant de folies que le pauvre homme finissait par recouvrer quelque gaieté. — Attends, Tonino de mon âme, lui disait-elle avec ces cajoleries familières aux femmes italiennes, je vais t'apporter tes boîtes de colimaçons; il n'y a que cela qui puisse te distraire.

Ne croyez pas cependant qu'elle le traitât avec irrévérence : loin de là, elle l'aimait et le respectait; mais son affection avait cette forme d'insouciance, et le vieil époux semblait joyeux d'être raillé par sa jeune femme, qu'il chérissait avec une complaisance qui parfois me troublait un peu.

Un jour j'étais entré chez lui avec Annunziata pendant qu'il rangeait et numérotait de nouvelles coquilles qu'il venait de recevoir d'Angleterre. C'est à peine s'il répondait à nos paroles; ses mains tremblaient et ses yeux pétillaient de joie en développant le coton et le *papier-joseph* qui entouraient les précieux coquillages.

— Ah! dit-il en dépliant un petit paquet soigneusement cacheté, voilà encore un *pleurotomaria quoyana*, mais comme toujours il est fossile : il existe cependant à l'état vivant quelque part, j'en suis certain; mais j'ai eu beau le faire chercher partout, indiquer la mer des Antilles comme sa patrie probable, jamais on n'a pu le trouver. On le découvrira plus tard; hélas! je suis trop vieux pour avoir le bonheur de le tenir un jour dans mes mains.

En s'approchant pour mieux voir l'objet des regrets du vieillard, Annunziata frôla la table, et de sa robe renversa une coquille de forme étrange et hérissée d'appendices semblables à des pattes de crabe. — Ah! mon Dieu! s'écria Spadicelli en se précipitant vers la coquille pour la ramasser, et examinant avec anxiété si la chute ne l'avait pas brisée, c'est le *spondylus regius*, un spécimen peut-être unique au monde; heureusement il n'a rien de cassé.

Annunziata se mit à rire.

— Ne riez pas, reprit le vieillard d'un ton de reproche, ceci est mon plaisir, et il n'a rien de dangereux. Emmenez-la, Fabio, je vous en prie; avec ses grandes jupes et ses falbalas, elle va faire quelque nouveau malheur. Je vous la confie. Quand vous serez près d'elle, empêchez-la de venir me troubler. C'est une enfant terrible.

— Vois comme il est bon! me dit Annunziata quand nous fûmes seuls. Cette bonté me faisait bien monter quelque rouge au visage; mais Annunziata riait si fort et si bien de mes scrupules, que je finissais par ne plus écouter leurs conseils. — Eh! après tout, pensais-je, puisque les circonstances et les hommes semblent s'entendre pour protéger mon amour, pourquoi donc ne m'y abandonnerais-je pas sans contrainte, et serais-je plus sévère que le sort?

Je n'étais pas plus sévère que le sort, mais j'étais injuste pour les joies qu'il m'envoyait, car souvent je me les troublais moi-même. J'avais été jaloux de l'amitié, jugez si je devais l'être de l'amour. Quelque ombrageux pourtant que fût mon caractère, rien dans Annunziata ne pouvait l'inquiéter; sa vie était transparente comme ces ruisseaux d'eau vive qui laissent apercevoir le gravier de leur lit. Seul j'en constituais l'intérêt et la préoccupation. Cela aurait dû suffire à me rendre tout à fait heureux; je l'étais aussi, mais non sans un certain effort. Maître du temps présent, qui m'appartenait tout entier, il m'arriva souvent dans mes rêveries de me retourner vers le passé, et de me sentir envahi par des doutes déchirans en pensant que le cœur d'Annunziata avait peut-être tressailli jadis à des tendresses où j'étais étranger. Singulière contradiction d'un esprit maladif! On eût dit que ma nature, ingénieuse à souffrir de toute chose, avait besoin d'un contre-poids douloureux pour rétablir son équilibre ébranlé par le bonheur! La pensée d'Annunziata ne me quittait pas; je marchais avec elle vers les pays rayonnans qu'elle m'avait ouverts, et parfois, au milieu des rêves éperdus où m'emportaient des espérances que promettait la réalité, je m'arrêtais tout à coup. — A-t-elle eu des amans? me disais-je. Tout mon bonheur présent disparaissait alors, d'insupportables angoisses m'affaiblissaient, et je m'absorbais dans de grands chagrins que les gaietés de ma chère maîtresse ne réussissaient pas toujours à faire évanouir.

Mille bruits, échos des commérages ordinaires aux petites villes, m'avaient souvent fait bondir le cœur. Plusieurs fois j'avais tenté en vain d'interroger ma tante, qui, selon sa coutume, était restée ironiquement muette, et j'avais beau me dire que nul droit ne m'appartenait sur un passé où je n'existais pas encore: je ne m'en agitais pas moins.

— Tu n'as jamais aimé que moi, n'est-ce pas? m'écriai-je un jour en saisissant les mains d'Annunziata.

— En doutes-tu, cher Fabio? me répondit-elle.

Mes regards la dévoraient, et, malgré la joyeuse placidité de son visage, il me sembla voir dans ses yeux des ombres railleuses qui passaient en ricanant, ombres que j'évoquais pour mon malheur, et qui bientôt allaient prendre un corps réel, visible et presque

palpable pour me pousser vers l'abîme où je devais m'engloutir.

Depuis plus d'une année, je vivais ainsi dans des joies puissantes qu'assombrissaient parfois mes dangereuses rêveries, lorsque le jour anniversaire de la mort de mon grand-père arriva. Selon l'usage constant de notre famille, je fis célébrer une messe commémorative, et j'assistai au service avec ma tante, Giovanni et toute notre maison, *la famiglia*, comme nous disons en Italie. Après l'office, Giovanni, marchant près de moi, me raconta de nouveau les circonstances qui avaient accompagné la mort du bon vieillard. Pour la première fois je me pris à réfléchir avec angoisse à cette puissance mystérieuse dont parlait Giovanni; pour la première fois je ne la considérai pas comme une fable inventée à plaisir afin d'amuser mon enfance, et je restai rêveur, agité par mille idées confuses dont je ne pouvais dégager une résolution.

— Qu'en pensez-vous? dis-je à ma tante après lui avoir soumis les doutes qui m'obsédaient.

— Je pense, me répondit-elle avec une expression sérieuse et presque solennelle que je ne lui aurais pas soupçonnée, je pense que toute faculté extra-humaine est un danger pour celui qui la possède. S'il est vrai que vous soyez doué de cette puissance redoutable, contentez-vous de le savoir, et n'en usez jamais. Éloignez toute tentation de votre âme, et, puisque vous *pouvez*, sachez, sous peine d'irremédiables malheurs, être assez fort pour vous contraindre à ne jamais *vouloir*. Mon neveu, prenez garde à la boîte de Pandore!

Le lendemain, par une nuit de printemps toute pleine d'étoiles, alanguie par les premières chaleurs et rayonnante des clartés de la lune, j'étais près d'Annunziata; jamais sa gaieté ne m'avait paru plus vive, plus franche, plus entraînante. La tête penchée sur l'oreiller, elle dormait de ce beau sommeil de l'enfance heureuse; le calme de son âme semblait descendu sur ses traits, et donnait à son visage une sérénité que je ne me lassais pas d'admirer. En proie à une indéfinissable émotion, je la contemplais, et pour mon malheur je me demandai de nouveau et impérieusement quels étaient les secrets de cet être qui s'était si entièrement donné à moi. — Par quelle malédiction impie, me disais-je, ne peut-on pénétrer jusqu'aux fibres les plus profondes du cœur de ceux qu'on aime, afin de tout aimer en eux, leurs fautes, leurs remords, leurs crimes, s'ils en ont commis, leurs espérances et leurs regrets? Pourquoi l'âme ne transparaît-elle pas à travers le corps? Pourquoi ne puis-je voir par moi-même, et suis-je forcé de croire à des paroles dont le dernier mot ne sera peut-être jamais prononcé? Est-ce bien moi qui le premier, est-ce moi qui le plus fort du moins ai fait battre ce cœur où je voudrais vivre seul? Où est-elle, cette vérité implacablement exacte que je voudrais savoir, et comment la connaître?

Je me rappelais ce que ma tante m'avait dit lorsque j'avais rencontré Annunziata à l'église, et je sentis une intolérable curiosité qui montait en moi. Elle me dévorait, et semblait me dire, pour m'exciter plus violemment encore : « Que peux-tu redouter? N'es-tu pas sûr de son amour? » Je luttais cependant contre l'envahissement de cette passion malsaine devant laquelle s'anéantissait ma volonté; j'avais beau écouter la voix de ma conscience, qui me redisait, comme un écho des conseils de ma tante : « Sache te contraindre à ne jamais vouloir; » ma probité me criait : « De quel droit veux-tu connaître ce qu'on a eu peut-être raison de te cacher? » Ce fut en vain, mes doutes et un invincible besoin de savoir m'avaient vaincu, j'appelai à mon aide le pouvoir occulte dont j'avais été doué aux jours de mon enfance, et, palliant ma lâcheté de cet odieux raisonnement qui a fait commettre tant de sottises, sans jamais les rendre excusables, je me dis : C'est plus fort que moi!

La nuit était splendide; par la croisée ouverte, la lune lumineuse éclairait la chambre, et je regardais Annunziata blanche sous ses rayons. De son visage, où mon regard était fixé, je rabattis mes yeux sur son cœur, et, raidissant tout mon être dans un de ces accès de volonté qui font les hommes de génie ou les fous, je voulus voir. Je vous le jure, ce que je vais vous dire, je l'ai vu, vu de mes yeux, vu comme je vois maintenant ces arbres au-dessus de ma tête! Et maudite soit ma puissance, car de cet instant mes malheurs ont commencé!

Je le vis, ce cœur, dont l'inconnu me désespérait; d'un seul coup il étala ses mystères à mes yeux, et dans ses profondeurs j'aperçus trois hommes couchés comme des morts sur les tables d'un amphithéâtre. Ils étaient étendus sur le dos, pâles, les yeux fermés, sans mouvement, et moi-même, moi, le Fabio qui vous parle, j'étais devant eux, debout, plein de vie et de jeunesse, le sourire aux lèvres et rayonnant d'une beauté que je ne me connaissais pas. Je crus à une hallucination, je fermai les yeux; je regardai Annunziata, elle dormait toujours calme et charmante; je regardai son cœur, je revis les trois hommes, et j'étais près d'eux. Ce fut affreux, c'était à devenir fou!

Suffoqué par ses souvenirs, Fabio, interrompant son récit, laissa tomber son front et sanglota longtemps. Je lui pris la main, j'essayai quelques mots de consolation; mais il releva vivement la tête, et tournant vers moi son visage mouillé de larmes : — Ah! s'écria-t-il, Dieu m'est témoin qu'à cet instant, en présence de cette révélation, je me crus le plus malheureux des hommes; ne pas être seul dans ce cœur adoré, ne pas l'avoir éveillé aux sentimens d'amour qui soulevaient ma vie, savoir qu'il avait battu pour d'autres que pour moi, reconstruire un passé exécrable, se

figurer, en l'exagérant peut-être, un bonheur qu'on n'a pas donné, chasser en vain des images perfides qui reviennent sans cesse, c'est là un supplice horrible : eh bien! ce n'est rien, croyez-moi, en comparaison du malheur que la destinée me réservait. Pourtant je ne prévoyais rien alors; je me plaignais, je pleurais sur moi, et je maudissais le ciel, en regardant toujours et invinciblement ce cœur où dormaient les trois hommes. Le premier était un prêtre; couvert de sa soutane comme d'un linceul, il semblait disparu dans l'ombre; le second avait l'insignifiante beauté de ces jeunes gens médiocres qui savent répéter les bons mots d'autrui, et s'empressent autour des femmes avec des façons d'être dont l'élégance excuse à peine la banalité; le troisième était terrible à voir : huit trous sanglans ouvraient sa poitrine nue, et l'on eût dit que les derniers frémissemens d'une vie violente l'agitaient encore. De celui-là, je ne pouvais détacher mon regard. Par une bizarrerie étrange que je vous livre sans oser l'expliquer, ce double de mon être, cet autre moi-même, ce sosie de Fabio qui vivait dans ce cœur en face de ces morts, gardait son sourire, sa gaieté, son éclat de bonheur pendant que je sentais, moi, mes larmes couler, mon front suer d'épouvante, et mes traits se contracter de douleur. Au fur et à mesure que je contemplais avec une âpre avidité cet homme couvert de sang, je voyais une vie insensible d'abord, puis plus accentuée, revenir en lui. Il ouvrit les yeux, respira longuement, sembla se rendormir, et tout à coup, sous l'intensité de mon regard, se redressa d'un bond, me montrant sa haute stature, son œil ferme et son visage animé d'une résolution grave comme la mort. A ce moment, mon être dédoublé, si vivant tout à l'heure, sembla s'évanouir, et ne m'offrit plus qu'une image nuageuse à demi effacée. Annunziata s'agitait. Je regardai son visage; un pli douloureux déformait sa bouche et rapprochait ses sourcils; je compris qu'elle rêvait à cet homme, et, la poussant avec violence : — Mais réveillez-vous donc! lui criai-je.

Elle ouvrit ses yeux, encore effrayés; dans son cœur, l'homme retomba comme foudroyé, et moi-même j'y reparus plus jeune et plus beau que jamais.

— Ah! mon Fabio, me dit-elle, merci; je faisais un rêve affreux!

Nulle prudence ne me retint; j'avais perdu la direction de mon âme.

— Va, lui dis-je, je le connais, ton rêve : il a huit balles dans la poitrine; c'est quelque bandit que tu as aimé. Comment les nommes-tu, ceux qui habitent ton souvenir et auxquels tu penses même auprès de moi? Je sais tout, je les ai vus; tais-toi, ne mens pas, le premier est un prêtre!

Les trois hommes se levèrent ensemble dans son cœur et entourè-

rent mon image, devenue menaçante. Annunziata fit un effort pour sourire; mais son pauvre visage se décomposa, elle éclata en sanglots, et, se cachant la tête sur mon épaule, elle me cria à voix basse ces deux vers d'une chanson sicilienne :

Dans leurs tombeaux, dans leurs tombeaux,
Laisse les morts dormir en paix!

Lorsqu'au point du jour je quittai Annunziata, j'étais brisé. Le monstre des jalousies rétrospectives avait mordu mon cœur; je maudissais la vie, qui m'avait jeté trop tard sur la route de celle que j'aimais; je haïssais le monde, qui n'avait pas respecté pour moi seul cette fleur de pureté que j'aurais voulu être le premier à cueillir; j'évoquais des fantômes pour me battre avec eux; j'accusais Annunziata des crimes que, sans me connaître, elle avait commis contre moi; toute part d'elle qu'elle avait pu donner à d'autres me semblait un vol dont j'étais la victime. Sur cette route douloureuse où j'avais mis le pied par imprudence, je voulais aller jusqu'au bout, dussé-je y déchirer ma tendresse, et quand une lueur de ma raison presque éteinte me montrait l'odieuse injustice de mes reproches, je levais les épaules et je m'écriais : Qu'importe, puisque je souffre?

Au déjeuner, je vis ma tante; elle n'eut pas de peine à lire sur mon visage bouleversé de quelle douleur j'étais atteint. Une oppression inexprimable étouffait dans ma poitrine ma respiration impuissante, et mes paupières brûlantes enflammaient mes yeux.

— O mon cher Fabio, me dit ma tante, veille sur toi; il faut être le divin Ulysse inspiré par Minerve pour pouvoir interroger les morts sans être tué par eux. L'amour est un lac paisible; pourquoi cherches-tu les tempêtes, puisque tu n'as point autour du cœur l'*æs triplex* dont parle Horace? Tu défiais le sphinx! Pauvre petit, c'est aujourd'hui seulement qu'il t'a posé son énigme; sauras-tu la deviner?

— Mais qui donc êtes-vous, m'écriai-je avec surprise, pour deviner si bien ce qui m'agite?

— Je suis de la famille, répliqua-t-elle. Après quelques secondes de silence, elle ajouta : Te voilà troublé jusqu'à la moelle des os parce que tu as été secoué par les flots de Charybde; prends garde à Scylla, elle t'enlèvera peut-être ton meilleur compagnon.

Je lui demandai l'explication de cette phrase, que je ne comprenais pas; mais elle refusa de répondre, et je ne pus rien tirer de cette étrange personne, qui savait toutes choses et pouvait rester impénétrable.

Dès que je le pus, je courus chez Annunziata; elle était sortie pour accomplir je ne sais lequel de ces devoirs religieux dont on est littéralement accablé dans les petites villes du royaume de Na-

ples. Je montai auprès d'Antonio Spadicelli, afin d'avoir au moins le prétexte d'attendre. Il m'expliqua longuement, et avec une complaisance qu'en d'autres momens j'aurais peut-être appréciée, les mérites de la *pholadomya papyracea*, qui ne se trouve qu'aux mers de la Nouvelle-Zélande, et l'extrême rareté du *conus adamsonii*, qui habite l'Océan-Indien. Je répondais par des monosyllabes aux démonstrations enthousiastes du vieux collectionneur, et je rongeais mon frein comme un cheval entravé qui entend la bataille.

Annunziata arriva enfin; mon premier regard fut pour son cœur; les trois hommes s'y remuaient lentement avec des gestes pénibles, et mon image altérée portait la trace des désolations qui me ravageaient moi-même.

— Tu souffres, cher Fabio, me dit-elle dès que nous eûmes laissé Spadicelli à ses coquilles. Tu souffres, pauvre être à qui je ne voudrais donner que de la vie et du bonheur! O cher enfant, pourquoi ta pensée vient-elle réveiller ceux que mon souvenir avait désappris? pourquoi ne te suffit-il plus d'être heureux? Eh! pouvais-je deviner, moi, qu'à côté et en dehors de ma tendresse tu trouverais tant de mal pour toi dans les recoins oubliés de mon cœur? N'est-ce donc pas toi, toi seul, qui m'as appris à aimer? Ne suis-je pas née par toi? Qu'importe ce passé maudit? le présent n'est-il pas à nous, et n'avons-nous pas l'avenir? Ah! si je t'avais rencontré plus tôt sur mon chemin, j'aurais toujours vécu de ta tendresse, pour elle seule, et notre vie n'eût été qu'un long amour sans tache et sans remords.

Son visage si gai d'habitude, ses yeux où brillaient toutes les joies de la jeunesse, étaient baignés de larmes. J'eus honte de moi, je ne me pardonnais pas d'infliger à cette créature innocente tant d'injustes douleurs, et, tombant à ses pieds, je lui jurai de calmer mon trouble, de ne jamais lui reparler de ces lamentables souvenirs: sermens arrachés par l'émotion, et que tout mon cœur démentait à l'instant même où ils s'échappaient de mes lèvres avec mes sanglots! Hélas! c'en était fait; une curiosité insatiable torturait mon être; j'avais, pour ainsi dire, soif de nouvelles souffrances, et je savourais mes chagrins jusqu'à l'ivresse. J'avais beau lutter contre moi-même, appeler à mon secours toutes mes forces encore saines: j'étais toujours vaincu, et je restais épuisé des combats que mon âme se livrait à elle-même. Les images terribles que j'avais vues me poursuivaient et me persécutaient comme une meute aboyante. C'est la nuit, la nuit surtout, que je les voyais apparaître évoquées par un lâche besoin de souffrir davantage. Alors je me livrais à elles; elles entraient en moi, bouleversaient ma raison et me racontaient un passé dont je me désespérais. Que de fois, perdu dans l'obscurité, face à face avec les fantômes, la tête enfouie dans l'oreiller humide de mes larmes, ne me suis-je pas dit: Pourquoi ne pas mourir? — Et pour-

tant j'étais heureux, oui, j'étais heureux, car j'adorais Annunziata, et je sentais que j'étais aimé par elle. N'allez pas croire que les tortures que je m'infligeais eussent diminué mon amour; non pas, elles l'avaient augmenté. Ma nature douloureuse à l'excès, merveilleusement propre à se forger des maux imaginaires, avait trouvé là son chemin naturel; elle se jeta avec emportement sur cette pâture dangereuse, et plus je me faisais souffrir par Annunziata, plus je l'aimais.

Je tenais assez bien la promesse que je lui avais faite de ne point la tourmenter de mes inquiétudes; mais, comme l'on dit, le diable n'y perdait rien, et ma pâleur devait exprimer souvent ce qui bouleversait mon âme. J'écrivais à Lélio, je lui racontais mes angoisses, qu'il ne comprenait guère. « Es-tu fou? me répondait-il. Pourquoi vas-tu, sur des murailles décrépites, décrocher de vieilles armes rouillées dont tu te frappes à plaisir? La vie est en avant et non pas en arrière. J'ai pour maîtresse une Transteverine de bonne humeur; le dimanche, quand elle danse à la villa Borghèse avec quelque beau bouvier de la campagne de Rome, je suis content de son plaisir; je ne lui demande pas qui elle a aimé; je sais qu'elle m'aime, je lui en suis reconnaissant, et je me laisse bonnement être heureux. Fais comme moi et renferme dans leur sépulcre tous ces morts inutiles que tu en as tirés! » Le conseil était bon à suivre; mais qui a jamais suivi un conseil quand le cœur est affolé comme une boussole brisée?

Malgré ma ferme volonté de respecter chez Annunziata les souvenirs que mon implacable folie ranimait dans son cœur, j'étais devenu dur et tracassier avec elle. La pauvre enfant avait perdu sa joyeuse insouciance; quand mon regard attristé se fixait sur elle, elle se troublait, détournait la tête, et dans son cœur je pouvais voir les morts prêts à revivre.

— Ah! s'écria-t-elle une fois en mettant sa main sur mes yeux, tu y penses encore, tu y penses toujours! Ne comprends-tu donc pas que c'est toi qui les réveilles malgré moi, ceux qui dormaient d'un sommeil éternel? C'est toi qui les évoques par tes inquiétudes constantes, c'est toi qui leur donnes une existence nouvelle, c'est toi qui les forces à me troubler encore; je me reproche ces faiblesses détestables comme si elles étaient des trahisons contre toi, je me sens coupable de tes douleurs, et Dieu sait cependant que je t'appartiens tout entière, sans réserve. Crois-moi, laisse en paix ceux qui ne sont plus. O mon Fabio, tu joues avec ton bonheur, tu joues avec le mien, et peut-être regretteras-tu amèrement plus tard d'avoir, sans courage, empoisonné notre vie, qui pouvait être si belle!

Elle avait raison. Je pleurais à ses genoux, j'affirmais de nouveaux sermens; mais dès que j'étais loin d'elle, les fantômes repre-

naient ma pauvre âme et l'emportaient dans les ténèbres. J'en étais arrivé à cet état aigu où une crise devient imminente : elle éclata. Un jour, j'avais été chez Annunziata plus tôt que de coutume; elle était dans sa chambre, occupée à ces mille petits soins de détail dont les femmes excellent à tromper le temps. Elle rangeait des chiffons et s'ingéniait à ses toilettes d'hiver, car la saison déjà avancée promettait des froids prochains. Au milieu de rubans et de fichus, un coffret à bijoux était ouvert sur la table. Je le pris machinalement, et, tout en causant avec Annunziata, je me mis à examiner les objets qu'il contenait. Je passais les bagues à mon doigt, je faisais sonner les longues boucles d'oreille, j'entourais mes bras avec les colliers, j'alignais les broches à côté des bracelets, fort innocemment du reste et sans songer à mal. En levant les yeux vers Annunziata, je lus sur son visage une vague expression d'inquiétude qui suffit à me troubler. Un afflux de sang gonfla mon cœur, et je sentis les pensées mauvaises qui bourdonnaient en moi. J'avisai une bague fort simple dont le chaton en cornaline blanche portait l'éternelle et sotte devise des amoureux : *Sempre.*

— Qui vous a donné cela? dis-je à Annunziata.

— Ah! tu es sans pitié, cria-t-elle en courant vers moi. — Et m'arrachant la bague, elle la jeta dans la cheminée, où brillait une grande flamme; puis, prenant deux ou trois autres bijoux, elle les lança au feu.

Je ne fis pas un geste pour l'arrêter, je ne me baissai même pas pour sauver les bijoux qui se perdaient au milieu des charbons ardens, et je ne trouvai en moi aucune reconnaissance pour ce sacrifice. Loin de là, pour la première fois peut-être, je me sentis gagné par la colère. Je regardai vers son cœur : le prêtre et le jeune homme lançaient sur moi des yeux irrités, l'homme sanglant dormait. A cette vue, tout un réquisitoire de ressentiment se formula dans ma pensée, et je dis à Annunziata avec une dure ironie : — Ne vous fâchez pas, mon enfant; ce sacrifice expiatoire a moins de mérite que vous ne pensez. La banalité de ces souvenirs que vous avez si courageusement détruits ôte toute valeur à votre action; ceux qui ont la poitrine sanglante savent bien que vous gardez avec soin et en secret tout ce qui peut les rappeler à votre mémoire.

— Vous êtes cruel, Fabio, me répondit Annunziata. Il est des circonstances où l'oubli des morts est un crime; ce crime, je l'ai déjà commis pour vous, et je suis prête à en commettre d'autres, si votre repos l'exige. Aussi bien il faut en finir avec ces tortures que vous nous infligez. Écoutez donc ma vie : vous saurez du moins de quoi vous souffrez, et dans quelle juste proportion vous pouvez souffrir.

Elle me raconta tout alors; je l'écoutais les yeux baissés, car,

pendant qu'elle parlait, j'avais vu les morts de son cœur se redresser et reprendre vie à mesure qu'elle disait leur histoire. Le premier, le prêtre, c'était la séduction dans ce qu'elle a de plus coupable, hélas! et de si commun au milieu de nos villes d'Italie; c'était l'abus de confiance, la trahison du devoir; c'était le berger volant les brebis du troupeau dont il a la garde; c'était un souvenir plein d'amertume et presque de dégoût. Le second, le jeune homme, ç'avait été l'abandon de soi-même, où mènent l'ennui, la solitude, la nonchalance des petites villes : l'idéal qui vit dans le cœur de toutes les jeunes femmes avait entouré ce pauvre homme d'une auréole menteuse; la désillusion ne tarda point à arriver, et avec elle un insurmontable éloignement pour cet être suffisant et nul, sorte de Narcisse infatué, qui n'aimait que lui dans toutes les femmes auxquelles il adressait ses hommages.

— Le dernier, reprit Annunziata, il m'a aimée, et je l'ai aimé; je l'avoue sans honte et sans orgueil, son amour a racheté ma vie, et a mis en moi des sentimens puissans qui font aujourd'hui la force de ma tendresse pour vous, Fabio. Il avait rêvé pour notre patrie la vie honorable des peuples libres, il m'avait associée à ses espérances, et j'eus le courage de le voir partir pour la bataille suprême sans verser une larme et en le bénissant comme le futur libérateur d'une nation entière. Il fut vaincu en face du détroit de Messine. Blessé, emprisonné, gardé à vue dans les prisons de Reggio, il se sauva, je ne sais comment. Pour me revoir, il traversa les Calabres et la Basilicate, vêtu en paysan et chassant devant lui un attelage de bœufs. Il arriva ici un soir, dans quel état, grand Dieu!... Je le vis, et le lendemain je ne sais quel mendiant maudit l'avait trahi, vendu, livré à la police. On le mena au pied des remparts et on le fusilla; il tomba en mêlant mon nom aux dernières prières qu'il récitait, il tomba sur le dos, les yeux au ciel, comme un brave qu'il avait été. Oui, celui-là, je l'ai aimé; oui, de lui, j'ai gardé un souvenir, et je vais te le montrer; jette-le au feu, si tu l'oses!

Elle ouvrit rapidement son prie-Dieu, en tira un coffret de bois noir qu'elle me tendit, et se renversa contre un fauteuil en se voilant le visage. Le coffret contenait une chemise noire de sang et ouverte de huit trous. J'aurais voulu que la terre m'engloutît, tant j'étais honteux. Je fermai le coffre où reposait cette relique sacrée, je le replaçai dans le prie-Dieu, et m'agenouillant devant Annunziata : — Pardonne-moi, lui dis-je en lui baisant les mains.

— Il eût été assez généreux pour te pardonner, pauvre enfant malade, me dit-elle, et je te pardonne en mémoire de lui!

O misère de moi! à l'instant même où, reconnaissant mes torts, j'en rougissais et m'inclinais devant Annunziata, je sentais la jalousie me déchirer de ses ongles les plus aigus; j'oubliais le prêtre et

le jeune homme, et j'acharnais ma colère contre ce proscrit ensanglanté, car je comprenais que lui seul avait été aimé, et que son souvenir était le plus vivant. Je frémissais à la pensée de ce rival posthume; j'aurais voulu ranimer réellement ce mort, jouer ma vie contre la sienne dans un combat sans merci, et, en présence de la haine aveugle qui me dévorait, je me trouvais généreux jusqu'à la magnanimité d'avoir rendu à Annunziata le coffre noir et la chose affreuse qu'il renfermait.

Je sortis la tête en feu; au lieu de rentrer à Brindisi, je marchai devant moi, au hasard. C'était une de ces journées de l'équinoxe d'automne si terribles sur les bords de l'Adriatique; j'allais, les cheveux au vent, parlant tout haut, illuminé d'une lucidité absurde qui éclairait le passé, et me laissait me débattre contre un avenir que je sentais confusément ruiné par ma folie. Parfois je m'arrêtais, pensant à Annunziata. Elle pleure, me disais-je; puis je repartais, plus emporté, plus injuste encore, en m'écriant : Et moi! et moi donc! n'ai-je pas plus de douleurs que je n'en puis porter? — Combien de temps marchai-je ainsi? Je l'ignore! La nuit était venue lorsque j'arrivai à un pauvre village de matelots; je me reposai dans une *osteria;* j'avais la fièvre, le sifflement de mes artères m'étourdissait, et ma tête vide me semblait lourde à porter comme un monde. Je revins par le rivage. Des rafales de pluie aigres et pénétrantes m'enveloppaient; les flots, soulevés par le vent de tramontane, s'abattaient jusque sur mes pieds. Je marchais enivré de ma souffrance et plein d'une volupté amère qui m'enorgueillissait. — Je partirai, me disais-je, je la fuirai, je ne la verrai plus; qu'elle vive avec ses souvenirs, puisque je n'ai pu réussir à les chasser de son cœur!... Où irai-je?... Qu'importe? le monde est grand; mais je l'aurai usé sous mes pieds avant d'avoir épuisé mes peines. Elle ne comprend pas ce que j'éprouve, elle ne voit pas que ce malheur qui m'accable est le plus grand qu'un homme puisse subir, et que la bataille contre d'insaisissables fantômes est le pire de tous les combats. Elle me trouve injuste et méchant; tant mieux! qu'elle m'oublie! Je veux tuer mon amour; je ne veux plus la voir, et je ne la verrai plus!

A quelque distance du rivage, j'aperçus une lumière à travers les arbres; je reconnus la maison d'Annunziata, j'y courus, je fis notre signal habituel, et j'attendis. Elle vint m'ouvrir, pâle et blanche comme une apparition. — Ah! cher Fabio, me dit-elle en se jetant à mon cou, j'avais peur de ne plus te revoir!

Le lendemain, lorsque, dans ma chambre à Brindisi, je me réveillai tard après un lourd sommeil que m'avaient valu les émotions et les fatigues du jour précédent, j'aperçus ma tante assise à mon chevet. Du doigt, elle me montra mes vêtemens souillés de sable et encore humides : — Quel métier de loup-garou faites-vous donc,

mon cher neveu? Quand le vent de tramontane souffle pendant l'équinoxe, il faut rester chez soi tranquillement, au coin du feu, et ne point courir sur les bords de la mer comme une âme en peine poursuivie par le diable. Du reste, il se mêle beaucoup trop de vos affaires, comme je vous l'avais prédit. Prenez garde, vous vous consumez dans des douleurs stériles, dont vous développez lâchement le germe qui était en vous, au lieu de l'étouffer. Gardez vos forces pour l'avenir, il vous réserve peut-être un malheur réel qui ne sera que le châtiment de votre faiblesse égoïste.

— Mais dites-moi donc ce que vous prévoyez, ce que vous savez! lui criai-je avec emportement; éclairez-moi, si vous m'aimez, et ne parlez pas toujours par indéchiffrables énigmes.

— On est toujours puni des tourmens immérités qu'on inflige aux innocens, me répondit ma tante, et souvent c'est l'amitié qui venge l'amour opprimé.

A ces mots, elle me quitta, et je restai plus indécis que jamais, indécis sur mon sort, mais non sur ma résolution, car je la sentais en moi qui me poussait invinciblement vers le mal. « Je joue avec notre bonheur! » me disais-je souvent en me répétant les paroles d'Annunziata, et néanmoins je n'avais plus qu'une idée, une seule, devenue impérieuse et fixe, qui me soufflait ses conseils détestables : je voulais exiger d'Annunziata qu'elle me remît le coffret, et je voulais le détruire. Après ce dernier sacrifice, je me croyais assuré de trouver le repos. « La vie de son passé sera close, me disais-je, et je pourrai enfin vivre heureux. » Le sentiment de honte qui m'avait forcé à respecter cette sainte dépouille d'un mort me paraissait à cette heure une absurde faiblesse. « A quoi bon ces souvenirs et ces regrets? pensais-je. Ne dois-je pas lui suffire? » Sot et coupable que j'étais! j'ai compris plus tard qu'en déchirant son cœur j'y avais brisé mon image.

Je l'obtins un jour, ce sacrifice impie que je regardais comme indispensable à mon bonheur. Je vous fais grâce des mille subterfuges déloyaux que je mis en œuvre pour en arriver là, et de la scène douloureuse que mon exigence fit naître entre Annunziata et moi. Lorsqu'elle me vit en possession de ce coffre où reposait cette relique que je voulais anéantir, lorsqu'elle me vit le jeter au feu et le regarder brûler avec une sorte de joie farouche, elle leva les yeux vers le ciel, et, paraissant parler à un être invisible : — Grâce pour nous deux! dit-elle.

L'homme était toujours couché dans son cœur; il n'avait pas fait un geste, n'avait même pas soulevé ses paupières, mais deux grosses larmes coulaient lentement sur ses joues. A cet aspect, une incommensurable pitié me saisit, le remords m'accabla, et je me sauvai, battu par ces contradictions violentes qui me ballottaient de leurs tem-

pêtes. J'étais oppressé comme si je venais de commettre un meurtre. Hélas! ce meurtre, je l'avais commis, mais c'était sur moi, sur moi seul : je venais de me suicider dans Annunziata. Lorsque je la revis, lorsque je regardai dans son cœur, je fus effrayé d'y voir mon image si changée, que j'eus peine à la reconnaître; une pâleur glaciale flétrissait mes traits, des éclairs de méchanceté brillaient dans mes yeux, un pli d'ironie déformait durement mes lèvres, et des lignes maladives, qui ressemblaient aux rides d'une vieillesse anticipée, altéraient mon visage. Ce n'était plus ce beau Fabio que j'avais vu, au premier jour, illuminé d'une jeunesse éclatante, marcher allégrement, comme un héros légendaire, dans ce cœur où il régnait en maître; c'était un pauvre homme épuisé, honteux, et qu'on souffrait là par pitié, comme un esclave qu'on ne veut pas chasser encore.

Dix-huit mois s'étaient passés dans cette tourmente, qu'apaisèrent parfois des embellies de courte durée. Cette crise fut la dernière : Annunziata et moi, nous étions à bout de forces, et par une sorte d'accord tacite, un armistice fut conclu entre ses souvenirs et moi; mais le mal que j'avais fait était irréparable, et de ce jour, quelque illusion que j'essayasse de me faire pour me tromper moi-même, je compris vaguement que j'étais perdu. Nous eûmes encore de calmes instans et des heures de tendresse, je ne le nie pas; mais l'amour avec son abnégation, son entraînement fiévreux, son absolu bonheur, avait fui loin de nous. Nous nous aimions plutôt parce que nous devions nous aimer que parce que nous nous aimions. Ceci n'est point une mièvrerie ni un de ces *concetti* qu'on a si souvent reprochés aux Italiens, c'est la vérité. Malgré les éclairs de gaieté qui parfois me rappelaient l'Annunziata des anciens jours, elle était restée triste et comme alourdie sous le poids des chagrins que j'avais accumulés sur elle; elle était constamment inquiète et en réserve vis-à-vis de moi; une appréhension indécise la tenait en suspens; on eût dit qu'elle ne se sentait pas en sûreté, et quelque douce qu'elle fût d'habitude à mon égard, elle semblait me traiter comme on traite un chien fidèle, mais qui déjà vous a mordu.

Nous vivions donc en repos, sinon heureux; nos deux existences se côtoyaient maintenant sans se heurter, mais elles ne se mêlaient plus dans cette intime et large communion d'autrefois. Autant par lassitude que par raison, j'en étais arrivé à ne plus regarder au cœur d'Annunziata, et dans nos conversations nous évitions avec soin de toucher un de ces points douloureux qui eussent fait éclater de nouveaux orages entre nous.

Sur ces entrefaites, ma tante tomba malade; sa constitution, faible et ruinée par l'âge, fut une proie facile pour le mal, et je compris bientôt que j'allais avoir à me séparer de la vieille amie qui avait si

tendrement accueilli ma jeunesse. La mort ne la surprit pas, et elle se prépara au dernier combat avec une fermeté que j'admirais. — Du jour où j'ai compris la vie, me disait-elle, j'ai été prête à mourir.

Ses forces diminuaient rapidement; elle accepta les offices suprêmes de la religion avec ce calme impassible et légèrement ironique qu'elle mettait en toute chose, et un soir, à la clarté vacillante des bougies, je vis distinctement que la vie allait se retirer d'elle; j'avais peine à contenir mes larmes. — Ne pleurez pas, me dit-elle. Salomon, qui fut un grand sage, a eu raison de dire : « J'ai trouvé que les morts étaient plus heureux que les vivans, et que le plus heureux est celui qui n'est jamais né, » et j'ai bien peur, mon pauvre neveu, que vous ne soyez bientôt de son avis.

Cette prophétie d'un malheur prochain que ma tante m'avait déjà faite, et qu'elle renouvelait à son lit de mort, me causa une indicible émotion, car je croyais avoir bu déjà tout ce que la vie contient d'amertume. Je l'interrogeai d'une voix douce, mais en évoquant toute la force de ma volonté pour me rendre maître de cette âme affaiblie.

— Prépare-toi courageusement, reprit ma tante; bientôt tu apprécieras le poids des douleurs réelles. Tu crois que tu as souffert? Tu te trompes, tu souffriras! Le sort se vengera de toi, et je vois venir de loin celui qui doit exercer sa vengeance.

— Mais quel est-il? par le ciel! répondez-moi, lui dis-je en la saisissant dans mes bras.

Elle prononça un nom, mais si bas et d'une voix si faible que je ne sentis à mon oreille qu'un souffle insensible; lorsque je me retournai vers elle pour l'interroger de nouveau, elle était morte.

J'aimais beaucoup ma tante; elle avait eu pour moi, malgré ses singularités, des bontés secourables qui me l'avaient rendue chère; mais je vous jure qu'en ce moment ce n'était pas le regret de sa mort qui m'accablait, c'était le désespoir égoïste de n'avoir pas entendu ce nom murmuré par elle, et qui peut-être contenait tout mon avenir. Que n'aurais-je pas donné pour ranimer la pauvre femme pendant une minute seulement, et pour lui arracher ce secret dont l'ignorance me laissait désarmé en présence de la vie!

Pendant les jours pénibles qui suivirent cet événement, Annunziata m'entoura d'une tendresse touchante, et je pus me croire revenu aux instans les meilleurs de notre liaison. Ma tristesse, qui se doublait de mon inquiétude, avait avivé en elle ces instincts de sœur de charité qui dorment au cœur de toutes les femmes et s'éveillent vite au contact de la douleur d'autrui. Son amour avait revêtu quelque chose de maternel qui assouplissait les fibres de mon âme, effaçait mes chagrins et m'enhardissait à espérer. Je n'avais plus

guère de raison valable pour prolonger mon séjour à Brindisi, mais les prétextes ne me manquaient pas : héritage à recueillir, propriétés à administrer, besoin de repos après de vives émotions, j'invoquai tour à tour ces différens motifs pour expliquer aux autres ma retraite dans une ennuyeuse petite ville de province. Du reste, on ne me demandait rien; les biens de ma tante ajoutés à ma fortune faisaient de moi le plus important propriétaire de la terre d'Otrante; j'étais devenu une sorte de petit personnage à Brindisi; les fantaisies d'un homme riche sont toujours respectées, et mes soirées du mercredi étaient assidûment fréquentées par les jeunes gens de la ville.

Ma tante était morte depuis quelques mois déjà, lorsque j'eus une joie véritable en recevant une lettre de Lélio. « Ouvre tes bras bien grands, m'écrivait-il, car voilà que je t'arrive. Mes études sont terminées, je sais mon métier; il s'agit, à cette heure, de faire de l'art. J'ai besoin de retraite, la campagne de Rome est trop belle, les Romaines sont trop faciles, et la vie est trop chère dans la ville éternelle. As-tu là-bas un grenier, une grange, une masure ou un palais dont je puisse faire un atelier? J'ai hâte d'être au travail, seul, près de toi, loin du bruit; je ne veux revenir à Rome qu'avec une œuvre faite; je rêve à une Judith de haute tournure; un jour que tu seras mal peigné, tu poseras pour la tête d'Holopherne! »

Je fis jeter bas quelques cloisons, ouvrir des jours dans une maison que je possédais aux portes de la ville, et lorsque, trois semaines après sa lettre, Lélio arriva, il trouva un atelier convenable prêt à le recevoir. Nous reprîmes notre bonne vie en commun ainsi que par le passé, mangeant ensemble, causant à cœur ouvert, nous racontant nos pensées les plus secrètes, parlant des jours de notre première jeunesse et conjuguant le verbe se souvenir, qui est peut-être le plus attrayant de tous. Lélio avait une nature absolument opposée à la mienne, et c'est pour cela sans doute que je l'aimais; l'homme est, à son insu même, toujours poussé à se compléter, et par cette raison il recherche plus souvent son contraire que son semblable. Il n'avait aucun de mes troubles, car son insouciance naturelle entretenait chez lui une constante égalité d'humeur; il ne regrettait pas le passé, savait toujours s'accommoder du présent et ne s'inquiétait jamais de l'avenir. Il avait dans l'esprit une gaieté résistante et un fonds de drôlerie qu'avait développé encore son existence mêlée aux artistes et à tous les indépendans de la vie. Il plut beaucoup à Annunziata, et le vieux Spadicelli le trouva charmant.

— Chevalier, quand ces deux fous feront trop de bruit ensemble, me dit-il en me montrant sa femme et Lélio, venez me voir, je vous apprendrai la conchyliologie, ce vous sera une bonne ressource pour vos vieux jours.

Je le remerciai en riant, et je me promis bien de ne point abuser de l'invitation. Ravivée par la présence de Lélio, Annunziata avait repris sa gaieté; ils riaient tous les deux à cœur-joie, et se moquaient souvent de mes airs moroses. S'ils étaient heureux, je l'étais aussi entre ces deux êtres qui sont ce que j'ai le plus aimé. Ces tourmens du passé d'Annunziata, qui m'avaient tant fait souffrir, s'étaient calmés peu à peu, et ne m'apparaissaient plus maintenant que comme un trouble indécis dont je me rendrais facilement maître. La période aiguë était éteinte pour jamais, il ne m'en restait qu'un retentissement vague qui était plutôt de la mélancolie que du chagrin.

Dans les premiers temps de l'arrivée de Lélio, il me parlait sans cesse d'Annunziata, et Annunziata me parlait toujours de Lélio; insensiblement ils ne me parlèrent plus l'un de l'autre. Je pensai que leur curiosité mutuelle était satisfaite; je ne donnai aucune importance à cette observation, et nous continuâmes à vivre comme trois camarades unis de la plus loyale amitié. J'avais été désespéré du passé, ce sentiment bâtard avait dévoré toutes mes forces de jalousie; il était donc naturel que je ne fusse pas jaloux de l'avenir; du reste, j'avais en Lélio une confiance absolue, et j'étais persuadé qu'il serait le premier à m'avertir de l'état de son cœur, si jamais il devait le trouver inquiétant pour mon repos. Fûmes-nous heureux ainsi longtemps? Oui, plusieurs semaines; mais cette époque s'est écoulée si vite que je n'en ai rien conservé dans la mémoire. Ce fut comme une trêve entre deux batailles, et dans la dernière je devais être tout à fait vaincu.

Sans qu'aucune circonstance appréciable eût changé nos relations, elles n'étaient cependant plus les mêmes, et lorsque nous nous trouvions réunis tous les trois, il y avait entre nous un malaise indéfinissable que je ne remarquais pas, et dont je ne me suis rendu compte que plus tard, en reprenant ma triste histoire dans tous ses détails. Annunziata et Lélio paraissaient souvent embarrassés lorsque j'arrivais inopinément auprès d'eux; dans leurs rapports isolés vis-à-vis de moi, il y avait quelque chose qui n'était pas naturel : Annunziata semblait de nouveau avoir perdu sa gaieté; parfois je la trouvais rêveuse, impatiente à mes questions et contrariée par mille niaiseries qu'elle eût dédaignées jadis; parfois aussi elle me faisait jurer que je l'aimais toujours, comme si elle eût voulu se rassurer contre elle-même. J'attribuai ces irrégularités nerveuses aux troubles profonds dont je l'avais accablée par mes reproches, et je ne remarquai pas que de son côté Lélio restait souvent silencieux près de moi et absorbé dans des pensées qu'il ne me communiquait plus. Sans m'éviter, il avait moins de plaisir à me

voir, et souvent il allait sur le bord de l'Adriatique faire seul des promenades qu'autrefois nous faisions toujours ensemble. Quelquefois le soir il parlait, sur un ton général, de sentimens qui sont plus forts que la volonté, de combats inégaux d'où l'on sort toujours vaincu, d'événemens fatalement imposés par la destinée. Je l'écoutais sans savoir où il voulait en venir. Annunziata l'approuvait d'un signe de tête, et nous retombions dans le silence. Je sentais bien instinctivement que je vivais dans une atmosphère troublée, mais, dans mon aveugle confiance, je ne comprenais rien aux sentimens qui agitaient Lélio; je ne devais pas tarder à comprendre.

Un jour, un mercredi, j'étais chez Annunziata, dont la tristesse devenait de plus en plus visible; je commençais à m'inquiéter de son état, et je la contemplais étendue sur un canapé, presque insensible à ma présence, l'œil égaré vers le ciel dans une rêverie profonde. Après quelques paroles insignifiantes échangées entre nous, elle retomba dans son mutisme, emportée par une pensée où je sentais que je n'étais pour rien. Son attitude m'étonna, et pour la première fois depuis bien longtemps je rabaissai mes yeux vers son cœur. Il n'y avait plus trois morts, il y en avait quatre, et j'étais le quatrième!... Devant eux, devant nous, hélas! un Lélio splendide se tenait d'un air de triomphe. Je me jetai sur Annunziata. — Tu aimes Lélio! lui criai-je.

Elle se cacha la tête dans les mains avec un mouvement d'effroi, puis, découvrant son visage et dirigeant sur moi des regards où je pus lire un implacable sentiment de révolte : — Vas-tu recommencer tes folies? me dit-elle; n'est-ce point assez de m'avoir abreuvée d'amertume jusqu'à l'agonie avec tes cauchemars du passé? Laisse-moi donc enfin vivre en paix! Si jamais j'aime Lélio, je te le dirai.

Pendant qu'elle parlait, je me voyais dans son cœur; mon image décrépite et ridée comme celle d'un centenaire essayait de se soulever et se tourmentait pour se mettre debout; elle y réussit, et, tout en trébuchant, elle se dirigea vers Lélio, qu'elle voulut saisir à la gorge; mais il n'eut qu'à la toucher du doigt, et elle retomba immobile à côté des autres morts, qui silencieusement éclatèrent de rire.

— Mais je le vois, lui dis-je, je le vois, celui que tu aimes, et moi je suis étendu sans vie à tes pieds!

— Eh! que m'importe ce que tu vois, méchant fou, qui prends tes hallucinations pour des vérités? me répondit-elle avec colère. Crois-moi, Fabio, ta route est mauvaise, car à force de faire souffrir les autres on finit par ne plus mériter de pitié.

Je courus chez Lélio. — Toute parole est grave à cette heure entre nous, lui dis-je. Je suis ton meilleur et ton plus vieil ami; nous avons vécu côte à côte, comme deux frères; nous avons mêlé

nos cœurs, je t'ai donné les secrets de ma vie, je sens que l'amitié qui nous lie tient aux fibres les plus précieuses de mon être. J'ai en toi une confiance que rien n'ébranlera; ta parole sera pour moi l'or pur de la vérité; réponds-moi avec franchise : aimes-tu Annunziata?

Au lieu de me répondre oui ou non, comme je l'espérais, Lélio s'emporta. Il s'indigna d'être soupçonné par moi, qui, disait-il, devais savoir mieux que tout autre qu'il était incapable de trahir un ami; du reste, il s'affligeait de ma question plus encore qu'il ne s'en étonnait, car depuis longtemps il avait remarqué en moi un caractère soupçonneux jusqu'à l'injustice et inquiet jusqu'à la maladie. Il avoua qu'il trouvait Annunziata charmante, mais seulement à titre de bon camarade; pour elle il avait une sérieuse affection fraternelle, mais point d'amour, et c'était être fou que d'oser jeter entre nous des défiances injurieuses. J'abrége, car le cœur me manque; à la fin, ce fut moi qui me disculpai.

Quand je repense à tout cela, je ne comprends rien à ma sottise; l'évidence m'aveuglait donc, car je ne voyais rien; je m'appuyais pour me combattre moi-même sur l'amour d'Annunziata, qui n'existait plus, et sur l'amitié prête à toute trahison de Lélio. Leurs mensonges étaient plus forts que ma vérité; dans cet instant, je faisais plus que de douter de moi, je n'y croyais plus, et je sacrifiais tout au besoin d'avoir encore foi en mon bonheur.

C'était un mercredi, je vous l'ai dit; le soir j'avais une nombreuse réunion chez moi, car on devait y lire un poème libéral récemment imprimé à Turin, et dont un exemplaire avait pu arriver à Brindisi malgré la surveillance de la police napolitaine, qui s'imagine encore que l'on fait des révolutions avec des livres. La lecture commença, et chacun s'accommoda pour l'entendre à son aise. Bercé par la cadence monotone des vers, qui faisait comme une basse continue à la voix de mes pensées, je laissai mon esprit m'entraîner hors de la sphère étroite où j'étais enfermé. J'entendais, mais je n'écoutais plus. Que m'importaient du reste à ce moment le sort de l'Italie et celui du monde? Nul intérêt n'était assez puissant pour lutter contre celui qui me tenait en éveil. Je pensais à Annunziata et à Lélio; ma confiance s'ébranlait peu à peu, ma vision m'apparaissait de plus en plus nette, et de sa lumière éclatante me montrait mon amour raillé, mon amitié trahie et mon bonheur perdu. Une voix intérieure qui ressemblait à celle de ma tante me répétait : — Je te l'avais bien dit, et ce nom que tu n'as pas entendu, c'était celui de Lélio. — Je faisais mille projets insensés qui se détruisaient l'un par l'autre; je cherchais une lueur pour me conduire, et je ne voyais que la nuit. Vers onze heures et demie, pendant un repos, Lélio se leva et se dirigea vers la porte.

— Tu t'en vas, lui criai-je avec un battement de cœur qui retentit jusque dans ma gorge, car un doute terrible venait de passer en moi.

— Oui, me répondit-il avec tranquillité, je suis un peu souffrant, et je vais me coucher; j'ai aussi à travailler demain, et je veux être de bonne heure à mon atelier. Bonsoir! — Et il sortit.

La lecture recommença; je crus que j'allais mourir; je regardais fixement une lampe placée près de moi, brûlant mes yeux à sa clarté, écoutant le tintement de mes oreilles, n'ayant plus une idée saine dans la tête, et sentant en moi un tel affaissement qu'il me semblait que toutes les molécules de mon être se désagrégeaient. Tout à coup je me levai, je sortis, nul ne le remarqua.

La nuit était sereine, belle et semblable à cette nuit bénie où pour la première fois j'étais monté dans les parfums jusqu'au balcon d'Annunziata. Je courus vers la maison, j'arrivai au jardin; sous l'ombre des arbres je me glissai, m'arrêtant parfois, secoué par les tumultes de mon cœur. Aux fenêtres, nulle lumière; j'entendis des pas qui criaient dans le sable, un homme passa devant moi et tâta le treillage là même où jadis j'avais posé le pied. Je courus à lui; je reconnus Lélio.

— O frère, lui criai-je, que vas-tu faire?

Je le saisis par la main, mais, se retournant vers moi, il me frappa en pleine poitrine avec un ciseau de sculpteur; je jetai un cri pendant qu'il s'élevait à travers le jasmin et qu'en haut du balcon Annunziata lui tendait les bras.

Par un phénomène encore inexpliqué pour moi, je me retrouvai dans mon fauteuil, dans mon salon, au milieu des jeunes gens que j'avais quittés, et qui, à mon cri, s'empressaient autour de moi.

— Qu'avez-vous? qu'est-ce donc? qu'a-t-il? pourquoi criez-vous?

— Là-bas, répondis-je, dans le jardin! au cœur, il m'a blessé au cœur, la lame est entrée bien avant, et voilà mon sang qui coule!

Les uns me regardèrent avec étonnement, d'autres se mirent à rire.

— Quelle est cette plaisanterie? me disaient-ils. Quel jardin? quelle blessure? Vous ne nous avez pas quittés; on lisait à haute voix, vous étiez là, assis où vous êtes, nous vous avons tous vu; vous n'avez pas fait un geste, vous regardiez devant vous; tout à coup vous avez poussé un grand cri, et alors nous vous avons entouré.

— Ah! m'écriai-je, ils se sont donné le mot pour protéger la trahison! — Et je tombai évanoui.

Quand je revins à moi, Giovanni était à mon chevet, et un médecin s'évertuait à me donner des soins. Il me questionna; je lui répondis que dans la rue un homme m'avait blessé au cœur; il découvrit rapidement ma poitrine, et levant vers moi des yeux surpris:

— Mais je ne vois rien, dit-il. — Celui-là est-il aussi du complot? me disais-je, en lui donnant de nouvelles explications.

— Ah! reprit-il avec un sourire, vos amis étaient chez vous; on aura peut-être un peu bu à l'indépendance italienne; cela n'est pas sain pour les gens nerveux. Dormez bien, chevalier, demain il n'y paraîtra plus.

Il partit; le misérable me croyait ivre; j'étais exaspéré. Quand je portais la main à mon cœur, je la voyais rouge; j'étais bien certain d'avoir été frappé. Ce médecin avait cependant ordonné je ne sais quelle drogue que je pris; je m'endormis profondément, de ce sommeil frère de la mort que vous savez, et il était plus de midi lorsque le lendemain je me réveillai. Malgré Giovanni, qui invoquait ma faiblesse et voulait me retenir, malgré ma blessure qui me brûlait la poitrine, je courus à l'appartement de Lélio : on me dit qu'il était sorti depuis le matin; j'allai à son atelier, on me répondit qu'il n'y avait pas paru depuis la veille. Chacune de ces réponses me remuait d'une angoisse plus profonde, et cependant pouvais-je souffrir davantage? quel doute restait-il dans mon âme? La veille, au milieu de cette nuit maudite, n'avais-je pas vu la trahison dans toute son horreur, et l'amitié ne m'avait-elle pas frappé d'une main sacrilége? Je courais; les gens qui passaient près de moi me regardaient et disaient : Il est fou!... Non, je n'étais pas fou! non, car ma raison, éclairée par une lucidité merveilleuse, me découvrait la profondeur du gouffre où je roulais; non, je n'étais qu'un pauvre être qui succombe sous l'écroulement de sa vie tout entière! J'arrivai chez Annunziata; je la cherchai, elle n'y était pas; je furetais comme une louve qui a perdu ses petits, je donnais à peine aux domestiques le temps de me répondre, et il me semblait que tout le monde se moquait de moi. J'arrivai dans le cabinet de Spadicelli.

— Ah! me dit-il avec un sourire qui me parut plein d'ironie, vous cherchez nos jeunes gens? Je viens de les voir tout à l'heure qui se promenaient dans le jardin.

Je ne fis qu'un bond; derrière un massif d'arbres, je les aperçus; Annunziata avait passé son bras sur l'épaule de Lélio et marchait près de lui. Au bruit de mes pas, ils se retournèrent. Annunziata vint vers moi avec résolution.

— J'aime Lélio, me dit-elle; prends ma main, chevalier, et soyons bons amis!

— Ah! lâche et misérable, criai-je à Lélio, c'est donc vrai? et voilà ce que valait ton amitié!

— Eh! que valait donc ton amour? reprit Annunziata.

— Cette nuit, Lélio, tu m'as frappé au cœur, ici, à cette même place, et ma vie s'en va par ma blessure.

— Point de reproches, Fabio, me dit-il; n'accuse que toi-même; si tu viens ici porté par la colère et rêvant des vengeances, je suis prêt, il y a des épées chez toi, et le bord de la mer n'est pas loin!

Pendant qu'il me parlait, je regardais le cœur d'Annunziata; c'était la dernière fois que je devais le voir. Les morts, ces trois hommes que ma folie avait si souvent réveillés, s'étaient dressés debout dans une attitude des plus menaçantes, et ils entouraient l'image de Lélio comme pour la protéger contre moi. L'homme sanglant, les bras croisés sur la poitrine, l'œil armé d'une fixité hautaine et provoquante, semblait me dire : De quel droit oses-tu te plaindre aujourd'hui, toi qui nous as tant fait souffrir?... A cette vue, toute ma fureur tomba; je compris que j'étais irrémissiblement vaincu, que Lélio avait pour alliés tous les souvenirs dont j'avais flagellé Annunziata jusqu'au martyre; je compris que seul j'avais été l'instrument de ma perte, et que ce pauvre cœur ulcéré avait été forcé de chercher loin de moi un repos que je lui refusais. Trop tard je reconnaissais ma faute; Dieu m'avait donné un grand bonheur, je l'avais traîné dans les larmes stériles, et je l'avais détruit. Je fus sur le point de tomber aux pieds d'Annunziata et de lui demander pardon; un anéantissement douloureux m'affaiblissait, et me tournant vers Lélio :

— Et quand je te tuerais, frère de ma jeunesse, lui dis-je, quand j'aurais trempé mes mains dans ton sang, cela me rendrait-il son cœur? cela lui redonnerait-il un amour sans lequel je ne puis vivre? cela effacerait-il de ma mémoire cette nuit terrible où mon bonheur s'est écroulé? Les morts se vengent, ô Annunziata! Qu'ils dorment en paix maintenant; j'ai mérité mon sort!

Et, poussé par une force maîtresse de ma volonté, je pris Annunziata dans mes bras, je lui donnai un long baiser sur ces lèvres dont le souvenir me désespère encore, et je me sauvai sans retourner la tête. Au détour d'une allée, je les aperçus; Lélio pleurait, appuyé contre un arbre, et Annunziata lui parlait comme pour le consoler.

Un *steamer*, qui venait de Patras et se rendait à Trieste, était en relâche dans le port de Brindisi. J'y montai le soir même, et huit jours après j'étais à Vienne avec Giovanni. C'est alors que commença ma vie de voyage, vie pénible et lourde, car partout et toujours j'ai porté avec moi le fardeau de mes regrets, que rien n'a pu calmer. Je n'ai même pas la consolation ordinaire des désespérés qui accusent les autres de leurs malheurs et se posent en victimes du sort; non, car lorsque je suis de sang-froid, lorsque je me raconte impartialement mon histoire, je ne puis que frapper ma poitrine et dire en courbant la tête : C'est ma faute! oui, c'est ma faute, et Annunziata n'a fait qu'user de son droit en tuant dans

son cœur celui qui ne cessait de la faire souffrir. C'était un cas de légitime défense, et lorsque je me plains, je suis hors de l'équité.

Ne vous imaginez pas cependant que je sois toujours aussi calme. J'aime Annunziata plus que jamais, et maintenant je hais Lélio. Des jalousies réelles et vivantes me déchirent. J'ai des angoisses vraies, qui ne sont point, comme celles d'autrefois, une pâture jetée aux besoins d'une imagination maladive. Parfois, dans certains mauvais jours, ma souffrance s'exaspère, la blessure de mon cœur se rouvre, le sang coule, ma volonté succombe, et ma pauvre tête éperdue rêve d'effroyables vengeances, car mon regard, doué d'une perspicacité maudite, traverse les espaces, franchit les distances, et alors je les vois tous les deux, elle et lui, heureux, tranquilles et délivrés enfin de ma présence. C'est elle, cette beauté si douloureusement regrettée, qui pose devant lui pour la statue de Judith. Lorsqu'il est fatigué de son travail, ils vont ensemble se promener sur le bord de la mer; elle l'appelle : « Mon Lélio chéri, » et il me semble que souvent ils rient de moi. La nuit, ah! c'est horrible! dans son cœur, je crois voir mon image, toujours morte et pleurant en songeant au passé. Parfois Lélio la regarde avec pitié; puis, se tournant vers Annunziata, il lui dit : « Je t'aime. » Dans ces heures-là, je pense à ma tante, qui me disait : « Garde tes forces pour l'avenir!... » Mais elles s'épuisent, mes forces, et mon malheur augmente tous les jours. Quand je me rappelle ces heures où j'invoquais la mort pour fuir les fantômes qui me poursuivaient, où je me croyais l'être le plus misérable de la terre, où je pleurais, où je levais le poing vers le ciel en maudissant la vie, je trouve que ces souvenirs ont une douceur reposante qui émousse les regrets acérés qui me déchirent, et je me dis alors : « Ah! c'était le bon temps! »

Pour guérir, j'ai tout mis en œuvre; j'ai montré ma blessure aux docteurs de l'Allemagne : ils n'y ont rien compris, et ils ont secoué la tête en se frappant le front d'un air railleur. Vos médecins de Paris sont très habiles et vos femmes sont charmantes; mais ni les uns ni les autres n'ont pu rien pour moi. Le soleil de l'Orient m'a laissé insensible; au milieu des ruines de Thèbes, je maudissais Lélio, et sur les colonnes des temples de Balbeck j'écrivais le nom d'Annunziata. Je suis revenu dans ma patrie plus désespéré peut-être que je ne l'avais quittée, toujours accompagné de mon vieux Giovanni, qui seul prend pitié de mon mal et voit cette blessure que les autres s'obstinent à nier. C'est par son conseil que j'ai consenti à faire une dernière épreuve et à me confier aux soins du docteur D... Celui-là du moins ne se rit pas de ma souffrance, il la traite avec la sérieuse attention qu'elle mérite, et je compte bien guérir entre ses mains, s'il plaît à Dieu, comme disent les musulmans!...

Tel fut le récit de Fabio. Il parut tirer quelque soulagement de cette longue confidence, car pendant plusieurs jours il fut calme et tout à fait apaisé. Je parlai de lui au docteur.

— C'est un halluciné, me répondit-il; comme je vous le disais, il a substitué la sensation au sentiment, et ce qu'il a éprouvé, il croit l'avoir vu. C'est un cas assez rare, et qui m'intéresse vivement. Il a pris pour une blessure la commotion qu'il a ressentie au cœur en devinant, en voyant peut-être que cette femme le trompait. Il s'imagine que son sang coule; je ne le contrarie pas; je panse sérieusement cette prétendue plaie, je lui donne des drogues innocentes, je le rassure, je le console, je l'écoute : c'est tout ce que je peux faire pour lui.

— Croyez-vous pouvoir le guérir? lui demandai-je.

— Mon cher enfant, répliqua-t-il, quand nous saurons ce que c'est que l'âme et où est le siége exact de ses maladies, je vous répondrai.

Je m'étais attaché à Fabio. Souvent il venait me voir; nous sortions ensemble, et pendant nos promenades il ne me parlait que d'Annunziata. Je l'écoutais, et je tâchais de redonner un peu de courage à ce cœur endolori. Malgré les soins du docteur et mes exhortations, il eut bientôt une crise violente qui devait amener le tragique dénoûment de sa vie. Un matin il entra chez moi, comme il en avait pris l'habitude; il était dans une agitation excessive; au lieu de cette intense pâleur qui blèmissait habituellement son visage, je remarquai avec étonnement sur ses joues une rougeur fiévreuse; il se promenait à grands pas dans ma chambre, et, sans même penser à me serrer la main, il m'adressa la parole en ces termes :

— Écoutez-moi. Ce que j'ai à vous dire est tellement étrange que j'ose à peine le raconter; mais vous me croirez, vous pour qui je n'ai plus de secret et qui savez que je ne suis pas un menteur. Cette nuit, ma blessure saignait plus que de coutume; j'avais beau la presser, le sang coulait toujours; les images du passé m'obsédaient, je souffrais, je ne pouvais dormir. Je me suis levé, je suis sorti, je me suis assis dans le jardin, et, sous la pâle clarté de la lune qui brillait à travers les pins d'Italie, j'ai livré mon âme à mes rêves désespérans. Il y avait longtemps que j'étais ainsi, presque rasséréné par le charme silencieux de cette nuit nacrée, lorsque du fond d'une allée, au milieu de l'ombre, je vis venir vers moi une blanche apparition qui glissait au-dessus des herbes : c'était Annunziata, plus belle, plus puissante, plus adorée que jamais. Un air de pitié railleuse faisait sourire ses lèvres entr'ouvertes; elle s'approcha de moi jusqu'à me toucher; je n'eus pas peur, et je levai hardiment le front vers elle. — Que viens-tu faire ici, tourment de

ma vie? lui dis-je; viens-tu contempler ton ouvrage et te réjouir des maux dont tu m'as accablé?

— Oh! Fabio! me répondit-elle de cette voix harmonieuse que je crois toujours entendre, oh! Fabio! je sais que tu souffres, et je viens te secourir. Ton cœur est blessé, ton cœur saigne, et tu me maudis, pauvre enfant! Donne-le-moi, ton cœur, et prends le mien en échange, car dans le mien il n'y a plus depuis longtemps que de la joie et du bonheur; alors tu seras enfin heureux, et tu ne m'accuseras plus.

Elle se pencha sur mon épaule, me prit dans ses bras avec un mouvement doux et presque fluide, comme celui de l'eau qui presse le corps d'un nageur; elle appuya ses lèvres sur les miennes, et je sentis monter vers moi son parfum qui m'enivrait jadis. Une émotion indicible me secouait; j'éprouvai au cœur une douleur sans nom, je poussai un cri dont l'écho vibre encore dans mon oreille, et je perdis connaissance. J'étais entre les bras de Giovanni lorsque je rouvris les yeux, et, chose horrible à penser, dans ma poitrine, à la place de mon cœur, je sentais battre et je voyais vivre le cœur d'Annunziata. Je le voyais, ce cœur dont la contemplation avait ravagé mon âme, et dans ses profondeurs je me voyais moi-même étendu, raide et froid, à côté des autres morts, et je voyais Lélio plein d'allégresse et de beauté; mais c'en est trop cette fois, et je veux en finir.

— Eh! que voulez-vous donc faire? lui demandai-je, tout stupéfait de cette incroyable révélation.

— Ce que je veux faire? Écoutez-moi, reprit-il avec violence, je vais vous le dire; aussi bien vous êtes mon ami, vous ne me trahirez pas, et quand Lélio sera mort, vous ne direz jamais que je suis son meurtrier. Je me venge, c'est mon droit! C'est Lélio qui a conseillé à Annunziata cette cruauté sinistre, je le sais; qu'il en soit puni! Ce que je veux faire? Je veux le tuer, et puisqu'il est là, en moi, dans ma poitrine, dans ce cœur dont je ne veux pas, je saurai l'y atteindre et l'y frapper! Le premier couteau venu fera l'affaire, et je vous jure que je ne le manquerai pas!

— Mais, malheureux, vous vous tuerez! lui criai-je.

— C'est impossible, me répondit-il, puisque ce cœur n'est pas le mien.

Que faire? Je ne savais quels conseils salutaires donner à ce pauvre être, qui avait absolument perdu la tête. Je fis un effort pour m'associer à son idée : je lui dis que sa vengeance était certainement légitime, mais qu'il fallait bien réfléchir avant de l'exercer; je lui prêchai le pardon des injures, et je lui montrai le danger et la honte d'un pareil crime. J'étais à bout d'argumens; du reste il ne m'écou-

tait guère, et à toutes mes raisons il répondait : — Je le tuerai!

Je courus prévenir le docteur D..., qui donna des ordres sévères pour qu'on surveillât Fabio; il fit retirer les couteaux et tous les instrumens dont il eût pu se blesser. La journée et la nuit se passèrent tranquillement.

Le lendemain matin, Fabio se plaignit avec amertume des mesures qu'on avait prises à son égard, et déclara que son intention était de quitter la maison du docteur, puisqu'il y était traité comme un homme dangereux. Je passai une heure avec lui, marchant dans le jardin à ses côtés, tâchant de lè calmer et de le faire revenir sur sa résolution. Il était fort paisible et évidemment maître de lui.

— Vous avez raison, me dit-il en me quittant; mon projet était coupable, et je n'y pense plus.

Le soir de ce jour, c'était le 4 octobre, je n'ai pas oublié la date, le docteur et moi nous nous préparions à sortir; l'*Angelus* sonnait à un monastère voisin, je me le rappelle, lorsque Giovanni se précipita dans le salon :

— Vite! vite! cria-t-il. Il est mort!... Un coup de couteau! Vite! Ah! quel désastre!... Vite! venez vite!...

Nous courûmes d'une haleine jusqu'au pavillon qu'habitait Fabio... Il n'était plus temps. Tout était fini. Nous trouvâmes le malheureux couché par terre, les bras en croix, les lèvres teintes d'une écume sanglante et la poitrine ouverte. Un long couteau de cuisine, tombé à ses côtés, indiquait assez comment il était mort. Il avait fallu une résolution terrible pour se tuer ainsi : le coup avait été porté droit, d'un seul jet; la lame avait pénétré entre la quatrième et la cinquième côte; le cœur était frappé, la mort avait dû être foudroyante.

Giovanni ne savait rien; il avait entendu le bruit du corps qui s'abattait, et il était accouru. On se rappela que, dans la journée, on avait vu Fabio rôder autour des cuisines. Avec cette adresse et cette dissimulation sans égales que les fous savent employer à l'accomplissement de leur projets, il avait sans doute dérobé un couteau pendant qu'on ne l'observait pas, et il s'en était servi pour se jeter hors de la vie en croyant frapper Lélio.

Il fut enterré à Monte-Olivetto avec toute la pompe qu'exigeaient son nom et sa fortune. Cet événement nous avait profondément attristés. Giovanni, inconsolable, tournait dans la maison comme un chien qui a perdu son maître; il attendait pour partir je ne sais quel papier important que l'insouciante lenteur des administrations italiennes ne se pressait pas de lui délivrer.

Huit jours après ce malheur, le docteur et moi nous finissions de déjeuner, et Giovanni, assis dans un coin, à une table, vérifiait des

comptes, lorsqu'on apporta les journaux. Le docteur déplia la *gazette officielle;* tout à coup il jeta un cri, et, me passant le journal:

— Lisez, me dit-il; n'est-ce pas à devenir fou aussi?

Voici ce que je lus à haute voix, et avec une stupéfaction facile à comprendre :

« On nous écrit de Brindisi : « L'Italie vient de faire une perte cruelle. Hier, 4 octobre, au moment où l'*Angelus* sonnait, le jeune sculpteur Lélio, qui depuis plusieurs années s'était retiré dans notre petite ville, a été frappé de mort subite. Il venait de mettre la dernière main à la statue de Judith, pour laquelle la belle M^me^ A... S... avait consenti à lui servir de modèle, lorsqu'il s'est affaissé brusquement sur lui-même en portant la main à son cœur, comme s'il venait d'y recevoir un coup violent. Tous les secours de l'art ont été inutiles. Les médecins attribuent à la rupture d'un anévrisme cette mort que rien ne faisait pressentir, et qui a rempli de deuil notre population. »

En m'entendant lire, Giovanni s'était levé :

— Ah! il est mort! s'écria-t-il; tant mieux! Dieu m'épargne un crime, car je partais pour aller le tuer!

Peu de temps après, je revins en France; ces événemens étaient restés ineffaçablement gravés dans mon souvenir, et lorsqu'en 1851 je débarquai à Brindisi, revenant du golfe de Lépante, je m'informai des Spadicelli. Le vieil Antonio était mort; Annunziata, atteinte d'une maladie de langueur qu'on ne put m'expliquer, avait quitté le pays depuis longtemps et habitait la ville de Reggio.

Dernièrement je visitais la curieuse collection conchyliologique de M. F. de G... Le conservateur, me montrant un coquillage, me dit : — Voici notre dernière conquête; c'est le *pleurotomaria quoyana;* jusqu'à présent, on ne le connaissait qu'à l'état fossile : celui-ci est peut-être unique; il vient de la mer des Antilles.

— Pauvre Spadicelli! dis-je à demi-voix.

— Vous avez connu le comte Antonio Spadicelli, reprit le conservateur; c'était un amateur fort éclairé. Voici un *spondylus regius* qui vient de sa collection; c'est le plus beau spécimen que l'on connaisse en Europe.

Ces innocentes coquilles me remirent en mémoire les aventures de Fabio, et à cette heure que les principaux personnages de ce drame singulier sont morts, j'ai cru pouvoir le raconter sans inconvénient.

MAXIME DU CAMP.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1859.

Nous ne nous étions point trompés dans les espérances que nous avions conçues au sujet du voyage de lord Cowley à Vienne. L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, à en juger par les explications qui viennent d'être données à la chambre des lords par lord Malmesbury, était allé faire en Autriche une sorte de reconnaissance diplomatique. Instruit des vues du gouvernement français sur la question italienne, il s'était donné la tâche honorable d'étudier par lui-même et sur place jusqu'à quel point les dispositions de l'Autriche rendraient un rapprochement possible entre les deux puissances. L'Angleterre, on s'en souvient, avait vivement conseillé, dès l'origine, à la France et à l'Autriche d'essayer d'une négociation directe. Le gouvernement français, nous l'avions facilement deviné, avait décliné cette négociation comme peu compatible avec sa dignité. C'est à ce moment que lord Cowley est allé étudier et préparer le terrain à Vienne. Pendant son séjour dans la capitale autrichienne, il a pu s'assurer qu'il était des points sur lesquels l'Autriche et la France, avec le concours de l'Angleterre, pourraient s'entendre. L'existence des élémens de négociation qui se révélaient à lord Cowley n'est point restée inaperçue de la Russie. Depuis quelque temps, le langage de la diplomatie russe dans les principales cours faisait présager une démarche significative de la part du cabinet de Pétersbourg. Ce langage était uniformément pacifique, et impliquait au moins la désapprobation des mesures violentes et des coups de tête que redoutait l'opinion publique. On prêtait au ministre de Russie à Vienne, M. de Balabine un mot spirituel qui, sous l'enveloppe du sarcasme, annonçait un coup de théâtre favorable à la paix. « La Russie, aurait dit M. de Balabine en parodiant avec une cruelle fidélité de mémoire la fameuse phrase du prince Félix Schwarzenberg, la Russie étonnera le monde par sa générosité envers l'Autriche. » La Russie en effet a proposé de déférer à un congrès des cinq grandes puissances l'examen des difficultés actuelles. Son intervention ne pouvait être ni plus opportune ni plus habile. La proposition du congrès a été acceptée. L'Angle-

terre y a mis certaines conditions que nous ignorons; nous ne savons si ce sont celles qui ont été posées par l'Autriche, et parmi lesquelles figure la revendication des principes du protocole signé à Aix-la-Chapelle le 15 novembre 1818 comme base des délibérations du futur congrès. En même temps que la proposition du congrès était adoptée, l'Angleterre obtenait de M. de Cavour l'engagement consigné dans une dépêche adressée au marquis d'Azeglio que le Piémont n'attaquerait point l'Autriche. Ainsi l'Autriche, la Sardaigne et la France ont également promis de ne point prendre l'initiative de l'agression, et ces solennelles promesses laissent le champ libre aux négociations.

Le lieu choisi pour les délibérations du congrès est probablement Bade; l'époque fixée pour la réunion des plénipotentiaires est certainement le 30 avril. Il ne paraît guère possible que les travaux du congrès se puissent accomplir en moins de deux mois, ce qui renvoie au commencement de juillet l'échéance d'une solution. Déjà les noms de quelques-uns des plénipotentiaires sont connus : on sait que la Russie sera représentée par son ministre des affaires étrangères, le prince Gortchakof, et par son ambassadeur à Londres, M. de Brunnow; lord Malmesbury et lord Cowley sont les plénipotentiaires de l'Angleterre; le premier plénipotentiaire français sera M. le comte Walewski. Sous quelle forme et à quelle condition l'accès du congrès sera-t-il ouvert aux états italiens? C'est ce qui ne paraît pas avoir été décidé encore. L'article IV du protocole d'Aix-la-Chapelle invoqué par l'Autriche implique la participation des états italiens; l'Angleterre pense, suivant la déclaration de lord Malmesbury, qu'ils devront être mis à même d'exposer leurs vues; le bon sens et l'équité veulent qu'il en soit ainsi, car comment examiner et régler l'état de l'Italie sans interroger et sans entendre les gouvernemens italiens? Il faut qu'ils aient au moins voix consultative; on ne peut leur refuser ce rôle, et eux-mêmes ne sauraient s'y refuser. Nous faisons surtout cette observation en vue du Piémont : nous comprendrions que M. de Cavour, pour mieux sauvegarder l'indépendance de sa politique et la liberté d'action de son souverain, eût peu de goût à figurer au congrès avec voix délibérative; mais nous ne comprendrions pas que si la cause de l'Italie ne le comptait point parmi ses juges, elle pût, devant le congrès, se passer d'un tel défenseur.

Cette réunion d'un congrès pour l'examen de la situation de l'Italie est un fait d'une haute importance. Avant de discuter les inductions que l'opinion publique en peut tirer par rapport à la solution de la crise qui ébranle l'Europe, nous croyons devoir insister sur le caractère même de cette délibération commune des grandes puissances. Un congrès est une des combinaisons les plus sérieuses et les plus solennelles auxquelles puissent donner lieu les relations internationales. Une négociation directe et particulière entre deux puissances est une simple discussion qui n'a point de sanction, lorsqu'elle ne met point d'accord les cabinets entre lesquels elle est engagée. Les conférences auxquelles prennent part plusieurs puissances servent à l'élaboration des questions, elles précèdent les congrès pour en préparer les élémens, et les suivent pour régler l'application des décisions qui y ont été arrêtées; elles sont des commissions d'instruction ou d'exécution, mais elles ne posent point les principes qui déterminent le droit public de la so-

ciété européenne. Ce sont les congrès qui fixent ou amendent ce code, aussi nécessaire à la société des états que les lois politiques et civiles le sont, au sein de chaque état, à la société des personnes. Sans doute, dans l'Europe moderne, on ne reconnaît point aux congrès le caractère d'une haute cour amphictyonique devant laquelle devraient s'incliner toutes les souverainetés particulières, et dont les jugemens seraient obligatoires pour toutes les puissances. L'on avait tenté, au congrès de Vienne, de créer un système qui mît l'Europe sous un tribunal arbitral de cette sorte; mais la tentative n'aboutit point, et nous croyons qu'il faut s'en applaudir, car le principe de l'indépendance des états, avec les diversités de race, de religion et de langues qui règnent sur notre continent, est bien préférable, pour les progrès de la civilisation, à une fédération arbitraire, factice, et qui serait inévitablement oppressive. Cependant, si les congrès n'ont point l'autorité de ces conseils amphictyoniques qui lient absolument et d'avance à leurs résolutions ceux qui y participent, il faut reconnaître que l'opinion tend de plus en plus à les en rapprocher. Par une sorte de convention tacite, qui n'est point légalement obligatoire à la vérité, mais qui a une grande valeur morale, il semble admis qu'en entrant dans un congrès on confie à ses décisions pacifiques la solution des questions que l'on y apporte. L'on comprend aisément qu'il en soit ainsi lorsque l'on considère comment les congrès se composent et ce qu'ils représentent. Ils se composent ou des souverains eux-mêmes, ou de leurs plénipotentiaires spéciaux, et lorsque les cinq grandes puissances s'y réunissent, il est évident qu'ils sont la représentation la plus complète et la plus élevée des intérêts, des forces et de l'opinion de l'Europe. Ce serait donc une extrême imprudence de la part d'un gouvernement de provoquer ou d'accepter la réunion d'un congrès sans être décidé à se ranger pacifiquement à l'opinion qui y sera prédominante. Cela est évident, surtout si l'objet même du congrès était, non de faire une paix, mais de prévenir une guerre. Une puissance qui y entrerait avec le parti-pris de recourir à la guerre, dans le cas où elle ne pourrait faire prévaloir ses idées au sein du congrès, commettrait une incompréhensible maladresse. Elle s'exposerait en effet à sortir du congrès isolée, par conséquent affaiblie moralement et matériellement, et par la manifestation contraire des opinions de la majorité, et par les alliances qui pendant les négociations pourraient se former contre elle. Pour une telle puissance et dans cette hypothèse mieux vaudrait mille fois la guerre avant le congrès que la guerre après. Il faut donc, au point de vue le plus général, regarder les congrès comme des combinaisons politiques de la plus sérieuse importance, et l'on ne saurait prêter à aucun gouvernement sensé la pensée absurde et désastreuse de chercher une ruse de guerre dans cette machine de paix.

Pour la paix, nous trouvons encore un avantage particulier à la réunion d'un congrès dans les circonstances actuelles. Nous nous sommes souvent plaints, nous nous plaignons encore de l'ignorance où est resté le public en France touchant la vraie nature du péril que court la paix. Que la guerre ait été projetée quelque part en Europe, tout le monde le sait depuis trois mois, et, pour parler comme lord Clarendon, il y aurait une affectation puérile à feindre le doute à cet égard; mais, pour être acceptée par la con-

science des peuples, il faut aujourd'hui que la guerre leur apparaisse comme une inévitable nécessité. Rien dans ce qu'a pu apprendre jusqu'à ce jour le public français ne donne ce caractère d'irrésistible nécessité à la guerre dont nous sommes menacés. Cette guerre ne peut sortir que de la question italienne. Il serait possible, et nous reviendrons bientôt sur ce point, que la guerre parût nécessaire aux Italiens eux-mêmes, qui brûlent d'affranchir leur patrie de toute domination étrangère. Nous professons, quant à nous, une sincère sympathie pour les patriotes italiens, et nous leur reconnaissons le droit d'être juges du moment où ils doivent tenter de conquérir par les armes leur indépendance, mais à une condition : c'est que leur résolution les liera seuls, et qu'ils reconnaîtront que les Français n'ont ni les mêmes droits, ni les mêmes devoirs, ni les mêmes intérêts que les Italiens, lorsqu'il s'agit pour eux de décider s'il y a lieu de coopérer par une guerre immédiate à l'indépendance de l'Italie. Tant que l'Autriche ne nous y a point contraints par une attaque directe ou par une agression contre nos alliés, une guerre entreprise contre elle par la France à propos des affaires d'Italie, en dépit de la générosité des prétextes dont on chercherait à la colorer, aurait le caractère d'une guerre arbitraire, non la légitimité d'une guerre nécessaire. Nos amis d'Italie ont beau dire, le gouvernement français se rend bien compte de cette distinction, et il l'a montré récemment, lorsque dans *le Moniteur* il parlait de la question italienne comme d'une question vague et indéfinie. C'est justement la mission d'un congrès de faire cesser le vague des questions et d'en préciser la nature et la portée. Ce sera l'œuvre du futur congrès, dans le cas où il ne réussirait point à maintenir et à raffermir la paix, d'apprendre à l'Europe si la guerre qu'il n'aura pu prévenir est nécessaire ou arbitraire, et quelle est la puissance qui en assumera la responsabilité morale, quelle est la puissance qui la soutiendra légitimement, parce qu'elle lui sera imposée par une nécessité inévitable. En faisant devant l'Europe cette solennelle épreuve, le congrès remplira une fonction analogue à celle que remplissent les institutions représentatives chez les peuples qui en possèdent la plénitude. Il édifiera l'opinion, et il limitera ou contrôlera les prétentions des gouvernemens qui lui soumettront leurs différends.

Si ces observations sur le sérieux caractère des congrès en général et sur l'autorité particulière qui va s'attacher aux délibérations du futur congrès sont fondées, et il est impossible, croyons-nous, d'en contester la justesse, n'a-t-on pas le droit de nourrir de solides espérances de paix? Nous ne nous dissimulons point, en exprimant un pareil espoir, qu'il sera combattu chez un grand nombre de personnes par des doutes difficiles à vaincre. Nous reconnaissons qu'il a été donné à la confiance publique un ébranlement profond, et que la sécurité ne rentrera dans l'opinion que lorsque des résultats décisifs auront répandu une lumière complète sur les intentions et la conduite des gouvernemens. Jusque-là, il y aura deux courans dans l'opinion : les actes officiels, développement logique d'une politique raisonnable et correcte, soutiendront sans doute la confiance des esprits éclairés et réfléchis; mais au-dessous des apparences officielles continueront à circuler les rumeurs infatigables qui depuis trois mois interprètent obstinément dans le

sens de la guerre tous les faits qui se déroulent. C'est le malheur de notre situation et la conséquence des obscurités qui enveloppent l'opinion. Quant à nous, déclinant le rôle de prophètes, répugnant à cette puérilité qui érige des vœux en prédictions, nous avons adopté le seul parti qui nous paraisse à la fois honnête et sensé. Nous prenons au mot, et dans leur acception simple, droite et naturelle, les paroles et les mesures des gouvernemens. Nous croyons que les gouvernemens sont sérieux dans leurs actes. Nous sommes donc convaincus que la France et l'Autriche, en adhérant à la réunion d'un congrès, y apporteront, non des réticences de guerre, mais une volonté efficace de paix. A quelles conditions pourra s'accomplir l'accord si désirable et tant désiré? C'est l'affaire même du congrès de le rechercher; si nous ne croyons point devoir taire nos vœux pour une solution pacifique, nous pensons remplir un devoir de discrétion patriotique en nous abstenant de discuter le détail des questions sur lesquelles le congrès va délibérer. Nous demanderons seulement la permission de signaler quelques indices qu'une publicité antérieure a laissé entrevoir. Si nous ne nous trompons, vers la fin du mois dernier, un des gouvernemens qui sont le plus intéressés dans la question italienne fut interrogé par le cabinet anglais sur les mesures qui devaient, à son avis, pacifier l'Italie. Il aurait été répondu à lord Malmesbury qu'il y avait deux façons de régler les affaires italiennes : que la bonne et la seule efficace serait l'évacuation totale de la péninsule par l'Autriche et la révision des traités de 1815; que, si une telle entreprise paraissait trop grosse dans la situation actuelle, il fallait que l'Autriche, par l'abandon de ses traités particuliers, rendît leur indépendance véritable aux petits états italiens, et qu'elle accomplît de sérieuses réformes dans l'administration de la Lombardie et de la Vénétie. Naturellement le cabinet anglais n'a pas dû tenir compte de la solution absolue, de celle qui équivaudrait à la guerre, qu'il fait tant d'efforts pour prévenir; mais les conseils que lord Cowley a donnés à Vienne ont dû rouler sur la seconde. Il serait de la part de l'Autriche souverainement habile de faire dans cette limite de très larges concessions, et de surprendre l'Europe par quelque combi. naison inattendue qui pût répondre aux vœux de la nationalité italienne-Lord Clarendon vient de donner dans ce sens un conseil opportun à l'Autriche : il est clair que la force qu'elle puise dans les sympathies de l'Allemagne lui permet de céder beaucoup avec bonne grâce et sans aucun sacrifice de dignité. La satisfaction avec laquelle lord Clarendon et lord Malmesbury ont parlé du résultat de la mission de lord Cowley, les éloges qu'ils ont donnés à la franchise et à la cordialité qui ont distingué ses relations avec la cour de Vienne permettent de bien augurer des dispositions de l'Autriche. Nous rapprochons involontairement de ces symptômes l'incident qu'a soulevé un membre de l'administration anglaise, M. Whiteside, dans le débat sur le bill de réforme. Pourquoi M. Whiteside a-t-il rappelé qu'en 1848 l'Autriche avait offert à lord Palmerston de régler les affaires d'Italie sur la base de l'indépendance de la Lombardie avec un archiduc à la tête? Quel rapport ce souvenir a-t-il avec le bill de réforme? N'est-il point inspiré par les perspectives de la situation, par les préoccupations actuelles? Ne semble-t-il pas que le cabinet anglais, se voyant menacé dans son existence par lord Palmerston,

veut mettre l'opinion en garde contre un nouvel avortement de la combinaison qui a une première fois échoué par la faute du noble lord? Mais nous n'insisterons pas davantage sur ces symptômes, ces indices, ces rapprochemens, et nous n'avons pas la prétention d'en tirer une conclusion téméraire et en tout cas prématurée.

Si, sur les assurances de lord Malmesbury, nous croyons volontiers aux dispositions conciliantes de l'Autriche, à plus forte raison avons-nous foi dans les intentions pacifiques du gouvernement français, malgré les insinuations contraires qui nous arrivent d'au-delà des Alpes, et que mettent en avant les partisans impatiens de l'émancipation de l'Italie par la guerre. Nous ne voulons en avoir pour garans, nous le répétons, que les actes et les paroles officielles du gouvernement de l'empereur, et la présence au ministère des affaires étrangères de M. le comte Walewski, qui a acquis des titres si légitimes à la confiance des amis éclairés d'une paix honorable. Quant aux insinuations qui arrivent d'Italie, si elles nous inquiètent sur les éventualités dont la péninsule peut être le théâtre, nous ne leur accordons pas la puissance de compromettre la France et son gouvernement. La France est unanime, nous ne craignons pas de le dire, dans ses sympathies pour la liberté et l'indépendance de l'Italie. C'est en vain que de tristes rancunes ont voulu contester cette unanimité. Nous avions été contraints, il y a quelque temps, de protester contre une de ces calomnies de l'esprit de parti. L'auteur de la fameuse brochure *Napoléon III et l'Italie* n'avait pas craint d'écrire que la diplomatie du roi Louis-Philippe avait en 1847 soutenu dans la péninsule la pensée autrichienne; nous nous étions contentés de répondre à cette ignorante accusation par un seul nom, celui de Rossi, qui était en 1847 le représentant le plus éminent de notre diplomatie en Italie. La réponse, nous le savons, n'était pas suffisante. Il fallait joindre à M. Rossi tous les hommes illustres qui ont éclairé ou conduit la politique de la France sous la monarchie de juillet. Un journal s'est chargé de compléter notre réfutation en citant les discours mêmes prononcés en 1847 par tous ceux qui étaient alors la gloire de la tribune française. M. Cousin, M. Thiers, M. de Montalembert, M. de Lamartine, M. Barrot, M. Guizot, sont venus tour à tour, avec une éloquence dont la France est sevrée depuis si longtemps, témoigner de la sympathie élevée et de l'appui moral que la cause italienne rencontrait dans les rangs du libéralisme français parmi ces belles perspectives de 1847, qui furent si tôt, et si malheureusement pour l'Europe entière, obscurcies et confondues par la révolution. Nous avons eu la bonne fortune de provoquer nous-mêmes cette réhabilitation éclatante en exprimant le légitime regret que la France fût privée, dans la crise actuelle, des lumières et des conseils que répandent sur la politique d'un grand pays les nobles discussions du parlement et de la presse. Ce qui achève notre satisfaction, c'est que l'écrivain qui a ressuscité les discours de nos illustres amis touche de bien près assurément à l'auteur de *Napoléon III et l'Italie*, c'est que les extraits reproduits par le journal ont fort l'air d'un dossier préparé pour ce fameux manifeste de la question italienne, si bien qu'il ne nous est pas défendu de croire que nous avons réussi à faire réfuter et réparer par l'auteur même l'imputation portée par la brochure contre la politique italienne du roi Louis-Philippe

en 1847. L'unanimité des sentimens qui animent les hommes politiques de la France envers l'Italie n'est donc plus contestée; mais l'unanimité des sentimens laisse place à toutes les libertés et à toutes les diversités d'appréciation sur les questions de conduite. Or c'est précisément sur la question de conduite que l'immense majorité de la France se sépare aujourd'hui de ceux qui, soit au dedans par leurs menées, soit en Italie par leurs excitations, chercheraient à l'entraîner aveuglément et immédiatement dans la guerre.

Nous souhaiterions ardemment que nos amis d'Italie, dont le patriotisme nous paraît si admirable, voulussent bien réfléchir de sang-froid et avec une bienveillante impartialité sur les considérations qui doivent diriger la France dans l'appréciation de cette question de conduite. La France ne peut pas envisager la guerre du même point de vue que l'Italie. La portion de l'Italie qui est exaspérée par ses souffrances, celle qu'un de nos amis, M. John Lemoinne, qui vient de réimprimer ses lettres spirituelles et éloquentes sur *les affaires de Rome,* appelait un jour l'Irlande de l'Europe, ne croit avoir rien à perdre dans de nouvelles convulsions où s'étourdiraient ses douleurs. La portion indépendante de l'Italie, celle que lord Derby appelait récemment une oasis de liberté, le Piémont, n'expose dans une guerre où elle serait soutenue par la France qu'un médiocre enjeu contre la chance d'un immense profit. Le Piémont est bien sûr, sous la protection de l'Europe, de survivre, comme en 1849, à une défaite. La France, avant de tenter de tels hasards, doit, au dedans comme au dehors, aviser à d'autres chances, pourvoir à des intérêts bien plus vastes et bien plus complexes. La guerre surtout ne lui étant point imposée par une nécessité qui lui soit en quelque sorte personnelle, elle doit avant tout en peser la moralité. La morale politique de notre temps permet-elle par exemple de faire la guerre par choix, même sous les prétextes les plus chevaleresques? L'histoire des régimes anciens abonde en guerres de ce genre : en cite-t-on qui, même au point de vue militaire, aient eu une fin heureuse? Supposons ce doute tranché, une question de philosophie politique s'élève à propos de l'Italie : le concours armé d'une nation étrangère est-il le moyen naturel, sain, efficace de créer et d'organiser une nationalité? Passons encore, arrivons aux problèmes pratiques que suscite une telle entreprise. C'est en vain que les Italiens disent, comme nous le voyons à regret par le récent *discorso* de M. Salvagnoli, *della Indipendenza d'Italia,* que l'Italie fait passer aujourd'hui l'indépendance avant la liberté. Nous croyons qu'ils se trompent, et que pour arriver plus sûrement à l'indépendance, c'est-à-dire à l'expulsion de l'Autriche du Lombard-Vénitien, il vaudrait mieux pour eux passer par la liberté, c'est-à-dire par l'autonomie réelle des états déjà indépendans, et qui, par une solution diplomatique et par conséquent pacifique, peuvent être affranchis de l'influence autrichienne. Mais soit, commençons par l'indépendance. Il n'y aura pas d'indépendance assurée pour l'Italie sans l'organisation immédiate de la liberté, sans l'établissement du *self-government,* car des gouvernemens absolus seraient soumis à des influences étrangères, ou par leurs luttes et leurs alliances pourraient ramener à chaque instant, comme en témoigne toute l'histoire de la péninsule, l'étranger en Italie. Ainsi, nous, France, quand nous parlons de

conquérir l'indépendance pour l'Italie, nous ne pouvons ignorer qu'il s'agit d'y établir et d'y fonder de nos propres mains ces institutions libérales que nous avons perdues, ou que nous ne possédons point encore. Œuvre étrange et contradictoire : s'imagine-t-on, par exemple, la liberté de la presse fondée par nous en Italie et les journaux italiens arrêtés à la frontière, si chez nous la presse n'était pas rentrée dans le régime du droit commun? Tout le monde sent cette anomalie. Nous lisons par exemple dans une brochure (*la Prusse et la Question italienne*) publiée à Berlin, traduite à Paris, et qui a fait un certain bruit, car elle est l'écho des aspirations guerrières éveillées par la question d'Italie, ce curieux passage : « L'empereur laissera pleine liberté aux idées libérales de son cousin aussi bien que de la maison de Savoie, et il provoquera même en Italie l'établissement d'institutions constitutionnelles. Cette réorganisation de l'Italie sera pour lui, selon toute probabilité, l'occasion la plus favorable pour relâcher un peu les rênes de son pouvoir en France, sans avoir l'air de céder à une pression intérieure. Tout porte à croire que l'empereur cherche cette occasion, et que cette pensée n'est pas tout à fait étrangère à sa politique italienne. » Nous ne prendrions pas sur nous la licence d'émettre de telles hypothèses; mais puisque l'honnête écrivain allemand est si bien instruit des douceurs que nous réserve l'avenir, nous nous permettrons de lui demander s'il ne serait pas plus logique et plus honorable pour la France de lui accorder avant la guerre les institutions qu'on l'invite à aller fonder à ses risques et périls en Italie. Ces institutions ne sont point une récompense qui se gagne sur les champs de bataille; elles ont toujours été considérées comme de précieuses garanties pour les peuples et pour les gouvernemens. Elles associent franchement en effet les peuples aux entreprises de leurs gouvernemens, et permettent aux nations d'éclairer le pouvoir et de prévenir ses erreurs. Si donc elles sont aussi utiles que nous le croyons, d'accord avec le bon publiciste allemand, c'est bien plus à la veille qu'au lendemain d'une guerre.

Nous avons certes le triste droit de donner aux Italiens le conseil de ne point faire passer dans leur impatience belliqueuse l'indépendance avant la liberté, car si les orages de la liberté nous ont cruellement éprouvés dans nos révolutions intérieures, jamais du moins ils n'ont compromis notre indépendance nationale, laquelle deux fois a été atteinte dans ce siècle à la suite des guerres du grand général qui avait fait accepter par la France l'échange trompeur de la liberté contre la gloire des armes. Si nous étions en effet réduits à discuter ce dilemme de paix ou de guerre, les écrivains italiens qui l'agitent devant nous ne devraient-ils pas être pénétrés de l'avantage qu'aurait la France à pratiquer dès à présent en une telle conjoncture les institutions qu'on lui montre comme un appât dans l'avenir? Le jour où la France, après des discussions approfondies, se déciderait à prêter son épée à l'Italie, les patriotes italiens pourraient être certains que la nation tout entière entrerait dans la lutte non pas seulement avec cette martiale ardeur qui mène au combat nos soldats fidèles au drapeau, mais aussi avec cette parfaite confraternité de pensées et de sentimens qui est nécessaire au triomphe d'une cause commune. C'est qu'en effet ce jour-là la France aurait pris son irrévocable parti, après avoir regardé patiemment, profondément,

virilement, toutes les difficultés de l'entreprise, et les avoir méprisées par une détermination raisonnée. Elle se serait rendu compte des sacrifices financiers que la guerre devrait lui imposer; elle aurait pesé les charges infligées au travail par la stagnation des capitaux, par le ralentissement de l'industrie et du commerce, par l'augmentation des taxes et la négociation des emprunts; elle aurait apprécié elle-même les alliances ou les hostilités avec lesquelles ou contre lesquelles elle devrait agir; elle aurait choisi elle-même, après le débat et sous le contrôle de toutes les opinions, le système politique qu'elle entendrait servir, et de concert avec ses alliés faire prévaloir en Europe. Ces libres délibérations ne seraient pas seulement utiles au choix d'une bonne conduite nationale, elles affaibliraient aussi ou feraient tomber un des obstacles les plus graves que rencontre l'action extérieure de la France. Il existe en Europe contre la France un préjugé et un malentendu qu'ont suscités à nos dépens nos anciens gouvernemens despotiques. Les gouvernemens et les peuples étrangers croient aisément que la France, dans ses entreprises extérieures, a toujours ces visées de prépondérance usurpatrice et ces projets de monarchie universelle dont Louis XIV et Napoléon ont épouvanté le monde. Cette méprise est la grande difficulté de notre politique extérieure. Nous étions frappés de la vivacité avec laquelle elle s'est perpétuée en lisant récemment le livre fort intéressant que M. Jules Bastide a publié l'année dernière sur *la République française et l'Italie en* 1848. M. Jules Bastide est un des vétérans les plus fermes et les plus honnêtes du parti radical; il fut le ministre des affaires étrangères d'un patriote illustre et non moins consciencieux, le général Cavaignac, et il est sorti du pouvoir accompagné de l'estime publique. M. Bastide raconte avec douleur et montre dans les pièces diplomatiques de l'époque comment, au lendemain de février, se dressèrent contre nous, chez les peuples comme chez les gouvernemens, les vieilles frayeurs de la première révolution et du premier empire. Partout en effet on s'attendait alors à voir la république française devenir, comme au début de ce siècle, l'héritage d'un gouvernement militaire. Les révolutionnaires allemands, les Italiens eux-mêmes étaient dupes de ce malentendu, et cette fatale erreur compromit les projets généreux du gouvernement républicain en faveur de l'Italie. Nous ne pouvons nous dissimuler que la même difficulté se présente aujourd'hui : l'état de l'Allemagne le prouve. Les libéraux allemands se mêlent sans doute, dans une pensée de réforme politique, au mouvement national que les gouvernemens et l'Autriche surtout ont excité ou encouragé. Ce n'en est pas moins un embarras pour la France de voir se lever contre elle une question allemande très grave dès qu'elle touche à la question italienne; les libéraux italiens ne seraient que justes en le reconnaissant.

Pour peu que l'on ait étudié la politique de l'Europe, l'on sait que si l'Allemagne, grâce à sa division en états confédérés, n'a point elle-même l'initiative de la prépondérance continentale, c'est en elle cependant que les deux autres grandes puissances du continent, la France et la Russie, sont forcées de chercher les ressorts de cette influence. Telle fut, chez nous, la politique de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, reprise avec plus de violence que d'habileté par l'empereur Napoléon. Après 1815, la Russie, par ses al-

liances de famille et son attentive diplomatie, s'assura l'influence sur l'Allemagne. Il y avait quelque motif d'espérer que la guerre d'Orient affaiblirait pour longtemps ce grand crédit de la Russie dans la confédération; mais il y a encore plus de raisons de craindre que l'agitation de l'Allemagne, surexcitée par les éventualités italiennes, ne rende au cabinet de Pétersbourg l'occasion de ressaisir son ancien ascendant. Déjà, en proposant des congrès et en les présidant, la Russie commence habilement la restauration de la politique à laquelle elle a dû de faire en Europe une si grande figure pendant quarante ans. Voilà des choses auxquelles les Italiens n'ont pas l'air de se douter que nous ayons à songer sérieusement avant de prendre des partis extrêmes. Dans tous les cas, pour que ce malentendu des défiances qui séparent les peuples s'efface enfin, il faut que les peuples soient vraiment libres, car les gouvernemens libres ne suscitent point de tels ombrages. Que la liberté s'établisse donc partout, si l'on ne veut pas s'exposer à voir les questions d'indépendance nationale dévier par des fautes de conduite, et devenir des causes de luttes ruineuses entre les gouvernemens, et des fermens d'animosité perpétuelle entre les peuples.

Les libéraux et les patriotes italiens, dans leur intérêt comme dans le nôtre, nous pardonneront si, sans rien abandonner du sincère et raisonnable attachement que nous leur portons, nous discutons et nous conduisons, non en Italiens, mais en Français, la question italienne, car dès qu'elle engage notre liberté, notre sang, nos finances, notre industrie, notre crédit dans le monde et cette partie de notre indépendance qu'un peuple expose toujours dans une entreprise de guerre, la question italienne n'est plus naturellement pour nous qu'une question française. Ce n'est point sans motif que nous faisons cette réserve. Nous avons sous les yeux bien des lettres écrites d'Italie et plusieurs écrits remarquables qui viennent d'y être publiés et d'y produire une sensation profonde. Ces lettres et ces écrits, nous le disons à regret, ne nous semblent point ménager assez la liberté d'action de la France. Certes les émotions et l'enthousiasme résolu qui semblent s'être emparés des Italiens ont quelque chose de noble à la fois et de touchant, et nous sommes habitués à comprendre et à respecter de si généreux sentimens. Comment refuserions-nous notre admiration au brave peuple piémontais, qui, docile au devoir, sobre, ferme, sans exaltation factice, sans charlatanisme, supporte les lourdes charges qu'on lui a peut-être témérairement imposées? Comment ne pas applaudir à ces volontaires, à cette fleur de noblesse italienne dont Turin est le rendez-vous, et qui s'impose les devoirs les plus pénibles de la vie militaire dans l'espoir d'être bientôt conduite sur les champs de bataille où l'on pourra mourir pour la patrie italienne? Comment rester insensible aux accens de cette brochure *Toscana e Austria*, où des hommes éminens, le marquis Cosimo Ridolfi, le baron Bettino Ricasoli, le chevalier Ubaldino Peruzzi, ont inscrit leurs noms, et où semble revivre dans sa patrie la ferme, élégante et chaude éloquence de Machiavel? Quand M. Farini à Turin, dans une brochure dédiée à lord John Russell, M. Salvagnoli et les signataires de *Toscana e Austria* énumèrent les longs et oppressifs empiétemens de l'Autriche, depuis 1815, sur l'autonomie des petits états italiens, il nous serait impossible de ne point nous unir de toute notre âme à des

protestations si justes; mais lorsque ces nobles écrivains abandonnent cette invincible défensive, et dans leur impatience veulent pousser leur pays, et la France surtout, dans une guerre agressive; lorsque, dans leurs excitations, nous les voyons oublier qu'il n'y a pas seulement en France un gouvernement investi d'une initiative puissante, mais qu'il y existe aussi une nation bien digne assurément d'un régime libre, et qui compte au moins autant dans le monde par son intelligence et sa raison que par le nombre de ses baïonnettes; lorsque enfin nous voyons méconnaître, dans la ferveur d'amitiés nouvelles, les services rendus par le libéralisme français à la cause morale de l'Italie, et qu'on nous menace presque d'explosions révolutionnaires, s'il ne nous convient pas de nous laisser emporter à l'élan italien, nous gémissons de cet esprit d'imprudence, d'imprévoyance et peut-être d'injustice, et nous dirions volontiers à ces enthousiastes que, s'il est beau d'être le martyr d'une noble cause, il est plus beau encore de la faire réussir par la prudence et la patience. Tous les Italiens heureusement ne s'abandonnent point à cette fougue périlleuse. L'on nous envoie de Toscane même une adresse que l'on y signe en ce moment, et où sont résumés les vrais principes de la solution pacifique que comporte aujourd'hui la question italienne. Indépendance de tous les états de l'Italie garantie collectivement par les puissances européennes, renonciation de l'Autriche aux traités particuliers qui entravent cette indépendance et à l'occupation des forteresses de Commacchio, Ferrare et Plaisance, — remaniement territorial pour donner plus d'homogénéité et de consistance aux petits états de l'Italie centrale, exclusion de toute force armée qui ne serait point indigène, institutions représentatives fondées sur les lois municipales et sur la liberté de la presse, tels sont les principes énumérés dans cette adresse que d'illustres Toscans se proposent de placer sous les yeux du congrès. Ces principes sont manifestement compatibles avec la paix, et ce serait l'Autriche qui encourrait la responsabilité morale de la guerre, si elle refusait de porter jusqu'à ce point les concessions que l'on attend d'elle.

En présence des préoccupations qui agitent le continent, et dont elle ressent cependant, elle aussi, le contre-coup douloureux, l'Angleterre donne en ce moment aux amis des libres institutions un spectacle attachant et fortifiant. Nous voulons parler de la grande discussion à laquelle donne lieu la seconde lecture du bill de réforme, et qui n'est point terminée encore, quoique la chambre des communes y ait déjà consacré cinq longues séances. Il y a longtemps qu'un débat parlementaire n'avait été nourri de discours aussi substantiels, aussi nerveux, aussi éloquens. Nous nous proposons de revenir en détail sur cette vaste instruction, où le régime parlementaire anglais a été si sérieusement analysé. Il y a de grandes leçons politiques à recueillir pour tout le monde dans cette large et virile discussion, et nous ne ferons point défaut à cette tâche, lorsque le vote final aura clos la controverse; mais une éventualité politique très grave est mêlée à l'issue du débat. Lord Stanley a, dès le début, annoncé que de l'adoption ou du rejet de la motion de lord John Russell dépendaient le sort du bill et la conduite que le sentiment de sa dignité dicterait au ministère. Y avait-il dans cette déclaration la menace de la démission du cabinet ou d'une disso-

lution de la chambre? La question reste douteuse jusqu'à présent. Il a semblé, pendant une partie de la discussion, que le ministère serait battu par une forte majorité; les chances du cabinet ont ensuite paru s'améliorer. Le sentiment qui semble dominer dans la chambre, c'est que la question de la réforme soit résolue cette année; comme une crise ministérielle compromettrait ou ajournerait indéfiniment cette solution, il ne serait pas impossible que le ministère sortît vainqueur de l'épreuve. Lord Palmerston s'est fait l'organe ironique du sentiment de la chambre en invitant le ministère à rester au pouvoir sans dissoudre le parlement et à accepter avec docilité les amendemens qu'il plairait à la chambre de faire subir au bill. Le gouvernement, par la bouche de M. Whiteside, attorney-général, et de sir John Packington, a repoussé avec fierté cet injurieux conseil, et, nous le répétons, il n'est point invraisemblable que sa fermeté ne lui porte bonheur.

Au milieu de toutes les affaires qui s'agitent en Europe, qu'est devenue une question qui a certes enflammé bien des passions au-delà du Rhin, qui implique même d'assez grands intérêts, mais qui heureusement a duré assez longtemps pour pouvoir durer encore sans aboutir à un conflit? Nous voulons parler du laborieux différend entre le Danemark et l'Allemagne au sujet de la situation du Holstein. Le cabinet de Copenhague, cédant à la pression des pouvoirs allemands, a de nouveau appelé en consultation les états provinciaux du Holstein. Cette session des états holsteinois a commencé le 4 janvier, elle vient de finir, et elle ne laisse pas d'être digne d'attention, ne fût-ce que comme spécimen des inextricables difficultés que soulève cette question. Il est bien certain d'abord que ce n'est ni par l'esprit de conciliation ni par le libéralisme qu'a brillé cette session. Une multitude de propositions et de pétitions ont été adressées aux états. Le gouvernement demandait l'abolition de pénalités vieillies et devenues inapplicables, l'admission d'administrateurs laïques dans la distribution des dons de charité; il proposait d'enlever aux pasteurs de diverses contrées du Holstein le droit de rédiger les testamens. Les particuliers à leur tour ont adressé nombre de pétitions aux états. Les catholiques du Holstein réclamaient la liberté du culte, les Juifs sollicitaient non-seulement la même liberté en leur faveur, mais encore le simple droit de bourgeoisie, dont ils ne jouissent pas, leur condition étant demeurée exceptionnelle dans le pays. On demandait aussi des améliorations d'un ordre matériel, une répartition plus équitable des impôts. Il faut bien le dire, toutes ces propositions et ces pétitions, si sensées, si modérées qu'elles fussent, choquaient l'esprit et les intérêts de l'aristocratie et du clergé holsteinois, et ont été repoussées comme des innovations dangereuses. A tout prendre, ce ne sont là encore que des épisodes uniquement propres à mettre en lumière les tendances de cette assemblée, dont une raison politique d'un autre ordre avait déterminé la réunion.

Le motif réel de la convocation des états provinciaux du Holstein en session extraordinaire, le sujet principal de leurs délibérations, c'est la position constitutionnelle du duché dans la monarchie danoise. On l'a sans doute oublié, et nous ne faisons que le rappeler : le Danemark était engagé, il y a quelques mois à peine, dans une sorte de conflit diplomatique avec la diète de Francfort au sujet de la position du Holstein. On exigeait avant tout du

cabinet de Copenhague l'abolition de la constitution commune de la monarchie, qui portait atteinte, disait-on, à la nationalité allemande du Holstein, qui violait les priviléges du duché. Le Danemark a résisté d'abord, puis il a fini par céder à la nécessité : il a aboli la constitution du 2 octobre 1855, du moins en ce qui concerne le Holstein et le Lauenbourg, et il a convoqué les états provinciaux pour avoir leur avis sur l'organisation de la monarchie. C'était faire preuve de déférence envers la confédération germanique, et sous ce rapport le Danemark n'a point eu tort de se prêter à cette expérience nouvelle. Ce n'était pas assurément rendre la question plus facile à résoudre. Qu'est-il arrivé en effet? Les états provinciaux se sont assemblés, ils ont nommé un comité, et tout aussitôt dans le travail de ce comité on a vu percer les idées de séparation du parti aristocratique holsteinois, cette pensée obstinée de détacher le Slesvig lui-même du Danemark pour le rattacher au Holstein et à l'Allemagne. Le fond des opinions de ce parti, c'est toujours le démembrement plus ou moins déguisé de la monarchie danoise. Au demeurant, quelles sont les propositions du comité des états provinciaux pour l'organisation constitutionnelle de la monarchie? L'église luthérienne évangélique doit demeurer église d'état officielle, sans liberté de culte pour les autres religions!... Le Danemark, le Slesvig, le Holstein et le Lauenbourg formeront dans la monarchie quatre provinces tout à fait égales en droit et indépendantes l'une de l'autre : point d'organe commun représentatif et législatif, mais quatre assemblées provinciales pour les lois communes de l'ensemble aussi bien que pour les intérêts particuliers à chaque province. Pour les lois d'ensemble, le gouvernement seul aura l'initiative. Les élections se feront par classes, et suivant un cens proportionnellement assez élevé. Les députés de l'ordre équestre, des grands terriens, du clergé, seront presque aussi nombreux que ceux des petits propriétaires des villes et de la campagne réunis. Il n'y aura point d'*indigénat* valable dans la monarchie entière. Nul ne pourra être fonctionnaire public ailleurs que dans la province où il est indigène, sauf les habitans du Slesvig et du Holstein, qui pourront acquérir l'indigénat dans les deux duchés ensemble, en faisant deux années d'études à l'université holsteinoise de Kiel.

Cette dernière combinaison révèle assez naïvement la pensée de la majorité aristocratique des états provinciaux du Holstein. Le rapport et les conclusions du comité ont été adoptés sans discussion ; mais ici est intervenu le commissaire royal représentant le cabinet de Copenhague, qui a protesté contre le rapport du comité aussi bien que contre le vote de l'assemblée, en rappelant notamment que les états provinciaux du Holstein dépassaient leurs droits quand ils prenaient des résolutions sur l'organisation générale de la monarchie, et qu'ils n'avaient aucun titre à formuler des délibérations relatives au Slesvig. Deux faits, ce nous semble, ressortent de tout ce qui s'est passé dans cette session : le premier, c'est que le projet de constitution élaboré par les états provinciaux du Holstein est aussi impraticable, bien moins libéral et plus contraire que tous les autres essais de ce genre à l'intégrité de la monarchie; le second fait, c'est que le parti holsteinois n'a répondu aux dernières concessions du cabinet de Copenhague que par les témoignages multipliés d'une animosité malheureusement persistante. Au fond,

c'est toujours la lutte entre la partie allemande du Danemark au sud de l'Eider et la partie danoise au nord de cette rivière frontière, et maintenant la question est de savoir si, le Holstein consulté, il devient plus facile de concilier les prétentions de l'esprit germanique et l'indépendance du Danemark, depuis si longtemps en présence.

E. FORCADE.

THÉATRES.

UN BEAU MARIAGE,

comédie en cinq actes et en prose, par MM. Émile Augier et Éd. Foussier.

Lorsqu'il y a un peu plus d'un an je parlai de M. Augier devant les lecteurs de la *Revue*, quelques personnes trop sévères me reprochèrent mon indulgence; je répondis que le reproche était mal fondé, et qu'il fallait dire sympathie et non indulgence. J'ai du goût, je l'avoue, pour cet aimable et judicieux esprit. Si le talent littéraire de M. Augier manque d'élévation, il a de la finesse et de la fermeté. Chez la plupart de nos jeunes auteurs dramatiques, la nature est infiniment supérieure à l'art; M. Augier est peut-être le seul chez lequel il existe un équilibre raisonnable entre la nature et l'art. Il sait composer ses pièces, distribuer ses scènes, combiner ses effets; tant d'autres ne savent rien de tout cela. Il sait qu'une pièce de théâtre doit avoir une exposition et un dénoûment, qu'elle doit être le développement logique d'une idée première, et que chaque scène par conséquent doit être un des termes de ce développement. Ce sont là des qualités assez peu communes, et qu'on rencontre rarement aujourd'hui. Ses pièces sont donc littérairement mieux construites et mieux composées que la plupart des pièces du théâtre contemporain. L'art chez lui est sensé comme la nature est judicieuse. Romantiques et réalistes se sont donné le mot pour le dénigrer à l'envi. Franchement ils ont tort, et je ne sais ce qu'ils lui reprochent. M. Augier a tout autant de verve brutale qu'un réaliste, et il a tout le sens commun que n'a pas un romantique. A l'exception du *Demi-Monde*, le théâtre réaliste n'a rien produit qui vaille *le Mariage d'Olympe* et *les Lionnes pauvres*. Quant aux romantiques, on pourrait leur recommander la modestie. *La Ciguë, l'Aventurière, la Jeunesse*, sans être des chefs-d'œuvre, sont des pièces fort supérieures aux productions saugrenues que vocifèrent les traînards attardés du drame historique, et aux enfantines élégies que les jeunes recrues du romantisme qualifient du nom de comédie. Résumons les qualités de M. Augier : il sait composer, il a un vif sentiment de la réalité, beaucoup d'esprit, de l'habileté et le sens commun. Je connais plus d'un de ses détracteurs qui n'a aucune de ces qualités.

Je suis donc parfaitement à mon aise pour déclarer à M. Augier que j'ai

à lui faire quelques querelles. J'avais cru jusqu'à ce jour qu'Académie oblige comme noblesse, et que le temps de la production précipitée était passé pour un écrivain, dès qu'il avait franchi le seuil de l'Académie. La production précipitée! cela est bon pour un jeune homme qui a besoin d'arriver à conquérir l'attention d'un public distrait et prompt à oublier. M. Augier n'est pas précisément un jeune homme, et il n'en est plus à se faire connaître. Son nom a conquis toute la renommée qu'il pouvait légitimement espérer; son talent n'est plus contesté par la critique. L'Académie française, dont le rôle est de sanctionner la faveur publique, lorsqu'elle pense que cette faveur est méritée et n'a pas été conquise par des moyens illégitimes, lui a ouvert ses portes avec empressement, sans le faire attendre comme tant d'autres. Tout lui a souri, succès, fortune, faveur publique. En vérité, il ne lui reste rien à désirer, et il devrait se tenir pour satisfait. S'il a encore une ambition, il semble que ce devrait être celle de mieux faire que par le passé. Il devrait se montrer reconnaissant envers ces dons naturels qui lui ont rapporté de si beaux bénéfices. J'ai regret de dire que M. Augier suit exactement la voie contraire à celle que nous voudrions lui voir suivre. Loin de la modérer et de la ralentir, le titre d'académicien semble au contraire enflammer davantage son ardeur. Il produit avec l'empressement d'un jeune homme qui a besoin de faire ses preuves. Dans l'année qui vient de s'écouler, il a fait représenter trois pièces nouvelles sur trois théâtres différens. Trois pièces nouvelles, c'est au moins une de trop. Certes je ne veux pas contester le mérite qui distingue les deux dernières pièces qu'il a données au théâtre. Il y a dans *les Lionnes pauvres* une remarquable veine d'ironie cruelle et froide, et quelques coups de fouet sanglans donnés d'une main ferme, qui vont droit à leur adresse. Grâce à cet esprit judicieux qui le recommande particulièrement, il ressort d'*un Beau Mariage* plus d'une leçon morale qu'il était bon de faire entendre au public. Cependant je ne puis m'empêcher de croire que si M. Augier eût modéré son empressement à produire ces deux pièces sur la scène, il n'eût rien perdu pour attendre.

Il avait trouvé dans *les Lionnes pauvres* un admirable sujet de tragi-comédie. Ce n'était pas une aventure individuelle, un récit de la *Gazette des Tribunaux,* une anecdote dialoguée, qu'il pouvait mettre sur la scène; c'était toute une partie de la société moderne, tout un côté de la nature humaine à notre époque, tout un ordre de vices essentiellement contemporains. C'était un sujet malpropre, il est vrai, mais réellement neuf, que celui du crime qu'il a voulu représenter : l'adultère salarié, commis froidement, au sein de l'aisance, sans avoir aucune des excuses de l'entraînement, de l'imprudence, de la passion, du besoin, ni même de la simple fantaisie, et dans l'unique pensée de satisfaire des caprices de vanité. Si M. Augier eût médité plus longtemps son sujet, il nous aurait donné une comédie de mœurs véritable, au lieu de nous donner une anecdote dialoguée. La pièce des *Lionnes pauvres* en effet n'est pas autre chose. C'est une aventure prise dans le monde parisien, et très habilement racontée par un bel esprit railleur. C'est un récit fidèle et exact, un calque adroit de la réalité. M. Augier, dans cette pièce, a été narrateur plutôt que dramaturge. Il a raconté ce qu'il avait vu

ou entendu sans en rien retrancher, sans y rien ajouter. Il n'a pas essayé de combler les lacunes que lui présentait la réalité. Aussi n'y a-t-il dans cette pièce que des détails de caractères. Si M. Augier avait pris le temps nécessaire pour coordonner les élémens qu'il avait sous la main, Séraphine Pommeau serait un caractère bien nettement accusé, au lieu d'être ce qu'elle est, un personnage d'apparence insignifiante, qu'on surprend seulement à la dérobée, et la belle scène du quatrième acte, où son exécrable nature se révèle brusquement, serait d'un effet bien plus dramatique encore qu'elle ne l'est. J'en dirai autant d'*un Beau Mariage*. La donnée de cette pièce est vraie, morale, féconde en situations dramatiques; mais M. Augier n'a pas donné à son esprit le temps de la *digérer*. L'originalité de la pièce a souffert de cet empressement. Quoique ce soit pour la première fois qu'on ait mis au théâtre cette situation, le spectateur reste longtemps froid et distrait. La nouveauté de cette donnée ne frappe pas : il semble qu'on l'ait déjà rencontrée ailleurs. On fouille ses souvenirs pour tâcher de se rappeler dans quel livre on a rencontré ces incidens et ces personnages; on se sent embarrassé comme devant d'anciennes connaissances depuis longtemps oubliées, et dont on ne se rappelle plus le nom. Une certaine inquiétude vous saisit dès la fin du premier acte, et vous accompagne jusqu'au milieu du quatrième. Il ne tenait qu'à l'auteur de nous éviter ces tourmens; pour cela, il lui suffisait de quelques mois de réflexions qui lui auraient permis de transformer sa donnée de manière à laisser dormir au fond de notre mémoire les souvenirs de nos lectures plus ou moins frivoles des dernières années.

Sans doute, comme disait Alceste, le temps ne fait rien à l'affaire, et la critique ne peut avoir la prétention de mesurer les heures aux poètes. Oui, le temps ne fait rien à l'affaire, si l'œuvre produite est un chef-d'œuvre : nous n'avons plus alors qu'à nous incliner et à admirer, sans nous inquiéter de connaître la quantité d'heures et de jours que le poète a employés à enfanter cette œuvre qui excite notre enthousiasme; mais si au contraire l'œuvre est médiocre, mauvaise, incomplète ou mal venue, la critique a parfaitement le droit de reprocher à l'auteur sa précipitation. Qui sait si avec un peu plus de patience et de réflexion cette œuvre n'aurait pas été supérieure à ce qu'elle est? Lorsqu'on prétend se passer du secours du temps, il n'est pas permis de faire autre chose qu'un chef-d'œuvre. Et puis, s'il faut tout dire, cette question du temps n'est pas seulement pour l'artiste une affaire de conscience, c'est aussi une affaire d'habileté. Il ne faut pas abuser de la faveur publique, ni fatiguer trop souvent de son nom les oreilles de la renommée. Quiconque aime la gloire désirera l'épouser en légitime mariage : il aura donc pour elle ces ménagemens et cette réserve qu'inspirent toujours les choses et les personnes que nous estimons. Les brusqueries et les violences ne réussissent pas avec elle, et quelquefois même elles la font repentir d'avoir montré trop de complaisance pour celui qui s'en rend coupable. M. Augier est un esprit droit, habile, pratique; il comprendra la vérité de ces observations.

Seconde querelle. Je regrette que M. Augier n'ait pas pris en sérieuse considération les remarques aussi fines que sensées de l'honorable M. Lebrun sur les dangers et les inconvéniens de la collaboration. Je suis aussi embar-

rassé que M. Lebrun, et j'ai envie de demander comme lui auquel des deux je dois offrir mes félicitations et sur lequel des deux je dois faire tomber mes critiques. M. Augier, dans la préface des *Lionnes pauvres,* en reconnaissant la justesse de cette observation, a présenté la spirituelle excuse que voici : « Nous serions bien embarrassés nous-mêmes de lui répondre, tant notre pièce a été écrite dans une parfaite cohabitation d'esprit. Pour être sûrs de ne pas nous tromper, nous ferons comme ces époux qui se disent l'un à l'autre : *Ton fils.* » Fort bien, mais ces deux époux appartiennent à des sexes différens, et il n'est pas difficile de leur assigner leur part dans l'œuvre commune. L'explication de M. Augier ne me satisfait donc pas, et maintenant je demande lequel est le père et lequel la mère. Est-ce M. Augier qui représente le sexe mâle? est-ce M. Foussier qui représente le sexe femelle? Lequel appellerai-je monsieur, et auquel faudra-t-il dire madame? Si le public est embarrassé, le critique l'est bien davantage. Comment répartir sans injustice la louange ou le blâme? Comment distribuer les couronnes et les réprimandes? Si cette comédie contient quelques beautés, est-ce M. Augier que je dois féliciter? Et quant aux défauts qui la déparent, est-ce à M. Foussier que je dois les attribuer? Il y a dans toute collaboration une sorte d'exploitation de l'homme par l'homme, qui est fatale, inévitable, même entre amis et entre personnes qui s'estiment et se respectent. Involontairement il y en a un qui absorbe l'autre à son profit. C'est à celui qui jouit de la plus grande renommée que le public rapporte invariablement tout l'honneur du succès. La collaboration, loin d'être une gloire pour l'auteur inconnu, est donc une véritable humiliation; son nom obscur ne sert qu'à mieux faire ressortir le nom célèbre de son collaborateur. Jadis, lorsque le dauphin commettait une faute, on fouettait un de ses pages; mais le collaborateur inconnu ne jouit même pas de ce singulier privilége.

Troisième querelle. J'avais cru jusqu'à présent que M. Augier était assez riche de son propre fonds, et qu'il n'avait pas besoin d'emprunter les idées d'autrui. Il parait que je m'étais trompé : M. Augier emprunte, à des intérêts modérés il est vrai; mais qu'il prenne garde, ces sortes d'imprudences sont terribles, et offrent encore plus de dangers que la collaboration. M. Augier n'ignore pas probablement que, pendant la première représentation de sa nouvelle comédie, tous les spectateurs lettrés se chuchotaient à l'oreille le titre d'un roman contemporain que nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié. La donnée d'*un Beau Mariage* est évidemment tirée du roman de M. Amédée Achard intitulé *Maurice de Treuil.* Les idées, je le sais bien, appartiennent à tout le monde; mais leurs divers portraits appartiennent aux artistes qui les ont créés. L'idée est le modèle qui pose devant vous : essayez de comprendre et de saisir ce modèle; mais n'ayez pas recours aux interprétations qui en ont été déjà données. Je ne reproche donc pas à M. Augier d'avoir repris une idée déjà traitée par M. Achard, car cette idée appartient à tout poète ou à tout romancier qui saura s'en emparer; je lui reproche de n'avoir pas su la transformer de manière à la présenter sous une forme originale. Sans doute M. Achard n'est pas le seul qui ait été à même d'observer les conséquences funestes de ce qu'on appelle *un beau mariage,* et M. Augier peut les avoir observées aussi bien que lui; mais si l'œuvre de M. Augier rap-

pelle trop fréquemment celle de son prédécesseur, M. Achard aura le droit de se dire spolié. Les modifications que M. Augier a fait subir à l'idée première de *Maurice de Treuil* l'altèrent sans doute, mais ne la transforment pas. L'imitation qu'on soupçonne dès la fin du premier acte devient flagrante aux deux actes suivans, et ce n'est qu'au quatrième que le dramaturge s'écarte de la situation choisie par le romancier.

Nous sommes à la campagne, chez M^me^ Bernier, une veuve riche et jeune encore, sur laquelle deux singulières variétés de gentilshommes, un vieux dandy sur le retour, M. de Laroche-Pingoley, et un vieux chimiste trop mondain pour être réellement savant, ont placé leurs espérances matrimoniales. Pourquoi M. de Pingoley aspire à la main de la veuve, on le comprend : les *rats* ont miné les fondemens de sa fortune, et il n'a pas impunément mené pendant trente ans la vie d'oisif et de dandy ; mais pourquoi le vieux baron de La Palude, faux savant dont l'unique ambition est d'entrer par intrigue à l'Institut, importune la veuve de ses poursuites amoureuses, on le comprend beaucoup moins. Est-ce par ambition, par cupidité, par affection sénile? Quels que soient les motifs de ce ridicule amour, il nous importe après tout fort peu de les connaître. Ce qu'il est plus important de savoir, c'est que M^me^ Bernier possède une fille, et que le vieux La Palude entretient auprès de lui, en qualité de préparateur, un jeune chimiste qu'il exploite indignement. Le jeune chimiste est amoureux de M^lle^ Clémentine : amour sans espoir en apparence, tant les distances sont grandes entre eux.

Le caractère de la jeune fille se présente d'une manière assez originale dans ce premier acte, et a été finement esquissé par M. Augier. C'est une jeune fille ni trop romanesque ni trop positive; c'est, qu'on nous permette ce jargon, un caractère d'une bonne *moyenne*. Ses nombreuses lectures romanesques, la fréquentation du monde, l'expérience précoce que donne l'éducation moderne, loin d'exalter et d'échauffer sa nature sensée, n'ont fait au contraire que la refroidir. Elle est blasée sur tous les sentimens faux grâce à ses lectures romanesques, défiante et sceptique à l'endroit des sentimens vrais grâce à sa précoce expérience. Donc pas de vains rêves et pas d'entraînemens; son cœur n'a pas d'ambition. Elle ne s'attend pas à être aimée pour elle-même, cependant elle voudrait bien que sa personne fût prise *un peu* en considération par son futur mari. Elle ne compte pas aimer avec passion, cependant elle voudrait bien que son mari ne lui déplût pas. On n'est pas moins exigeant. Dans de pareilles conditions d'esprit et de cœur, il est évident qu'elle appartiendra à l'homme qui l'aimera *un peu*, quel que soit cet homme. Aussi, lorsqu'elle s'aperçoit de l'amour du jeune chimiste Pierre Chambeau, elle n'en est ni étonnée ni scandalisée. Pourquoi pas lui aussi bien qu'un autre? Elle ne l'aime pas beaucoup, beaucoup; mais il ne lui déplaît pas. Bref, lorsque M. de Laroche-Pingoley prononce le mot de mariage devant M^me^ Bernier et sa fille, il est écouté sans étonnement et sans colère. Lorsque la toile se relève au second acte, Pierre et Clémentine sont unis, et nous sommes à Paris, dans l'hôtel de M^me^ Bernier.

Cependant la situation est mauvaise pour Pierre Chambeau. Lui seul en définitive dans ce mariage a agi avec entraînement, chaleur et désintéres-

sement sincère. Il s'est marié par amour, comme un aveugle, sans calculer, sans prévoir, acceptant toutes les conditions qu'on lui faisait, de peur que la sincérité de sa passion ne fût soupçonnée. Mme Bernier l'a accepté pour gendre en partant de ce principe, qu'elle était assez riche pour se passer la fantaisie d'un gendre pauvre. Elle l'a accepté aussi par égoïsme, afin de ne pas se séparer de sa fille et de rester veuve plus aisément. Pour mieux garder sa fille, elle l'a mariée sans lui constituer de dot, de sorte que Pierre Chambeau appartient en réalité non-seulement à sa femme, mais à sa belle-mère. Quant à Clémentine, elle s'est mariée sans entraînement, sans songer une minute qu'elle dût faire acte de dévouement. Bref, Mme Bernier et sa fille pensent qu'après le mariage il n'y a rien de changé dans leur ménage, et qu'il n'y a qu'un mari de plus. Il faut que le malheureux Pierre Chambeau se conforme aux exigences de sa nouvelle situation, et quelles exigences! Si Pierre Chambeau a caressé l'espoir d'être un jour célèbre, il fera bien d'abandonner ce rêve. Une tyrannie de tous les instans pèse sur lui. S'il veut sortir, on le trouve capricieux; s'il veut rester, on le trouve sauvage. S'est-il enfermé pour travailler, on vient l'avertir que sa belle-mère désire qu'il l'accompagne. S'est-il promis de passer la soirée dans les douceurs de l'intimité, sa femme détruit son rêve en le prévenant qu'elle passera la soirée au bal, et qu'il doit se tenir prêt pour telle heure. On part donc, on arrive dans quelque salon où tous les sourires sont pour Mme Bernier et Mme Chambeau; quant au mari, on le regarde comme un intrus qui a gagné un gros lot à la loterie de la vie. Par quels moyens l'a-t-il gagné? C'est là la question, et les commentaires vont leur train. Si au moins Pierre trouvait dans l'affection de sa femme une compensation à tant d'amertumes; mais non, sa femme ne l'aime pas, ou, pour mieux dire, elle ne se donne pas la peine de l'aimer, et elle ne se doute même pas des souffrances qu'endure son mari. Voilà donc où en est Pierre Chambeau en pleine lune de miel, après quatre mois de mariage. Ici je ferai une petite chicane à M. Augier : la situation qu'il a présentée dans le second et le troisième acte a besoin d'un laps de temps suffisant pour se développer. Ce n'est pas au bout de quatre mois qu'elle peut s'être développée de manière à rendre une crise imminente. Le jeune homme n'a pu encore assez souffrir pour sentir sa chaîne, et quelles que soient les blessures qu'il a déjà reçues, les premières joies de la possession l'ont évidemment trop aidé à les supporter pour qu'il en ait beaucoup de douleur. Entre le premier et le second acte, il devait s'écouler au moins une année.

Et maintenant, pendant deux actes, l'histoire de Pierre Chambeau va répéter l'histoire de Maurice de Treuil. Comme Maurice de Treuil, Pierre a fait un beau mariage; comme Maurice de Treuil, il doit ce malheureux bonheur à l'entremise d'un tiers, dont la sympathie cache des desseins secrets; comme Maurice de Treuil, il possède une femme un peu froide, qui aime médiocrement son mari, qui est incapable de résister pour lui plaire à un caprice ou à une boutade injuste de sa mère. Les frivoles occupations de la vie mondaine le forcent à négliger ses cornues et ses alambics, comme Maurice de Treuil ses pinceaux. Dès qu'il ouvre la bouche pour se plaindre, on lui répond, toujours comme à Maurice de Treuil, qu'on ne le comprend

pas, et qu'il doit s'estimer trop heureux d'être entré dans une aussi bonne maison. De quoi se plaint-il? et que lui manque-t-il? Il se plaint des frivoles occupations qu'on lui impose, et qui l'empêchent de travailler; mais pense-t-il par hasard qu'il s'est marié pour être libre, comme lorsqu'il était le préparateur du vieux La Palude? Il se plaint des impertinences du monde; mais pensait-il que sa fortune soudaine ne ferait pas d'envieux? Il faut qu'il se fasse pardonner sa fortune. Ces insolences sont sa rançon. Mme Bernier prend parti, instinctivement et sans se rendre compte de l'injustice qu'elle commet, pour tous ceux qui insultent son gendre, tout simplement parce qu'ils sont de son monde. Elle n'admet pas que Pierre se défende et relève les impertinences qu'on lui adresse; elle n'admet pas davantage qu'il veille sur son honneur. Dans le monde, on va partout disant que M. de Pingoley n'a *placé* Pierre Chambeau auprès de Mme Bernier que pour mieux cacher ses manœuvres. Les assiduités de M. de Pingoley sont compromettantes pour Mme Bernier. Le susceptible Pierre Chambeau commet par dignité bévue sur bévue. Il déclare à M. de Pingoley qu'il devra cesser ses visites ou épouser Mme Bernier, à laquelle il fait une querelle aussi maladroite que déplacée en présence du susdit Pingoley. Franchement je conçois l'irritation de Mme Bernier devant la dignité emphatique de son gendre. Les scrupules de Pierre sont fort honorables, mais ils ont un double tort, celui de revêtir une forme malséante et celui de s'exprimer devant témoins. M. Chambeau aurait bien pu attendre le départ de M. de Pingoley pour faire ces remontrances offensantes à sa belle-mère; il y a des choses qu'on ne doit dire que dans l'intimité, et qui demandent pour être dites autant de ménagemens que de fermeté. L'air solennel, la raideur dramatique, l'emphase morale de Pierre sont de trop ici. Je m'étonne que M. Augier ait commis une scène aussi maladroite. Cette scène n'émeut pas, elle choque au contraire, et pendant tout le temps qu'elle dure, l'esprit du spectateur est préoccupé, non de la situation de Pierre, mais de la faute de tact qu'il commet.

M. de Pingoley se révolte de se voir inviter ainsi à cesser ses visites, et considère, non sans raison, cette invitation comme une insulte. Mme Bernier, s'indignant que son gendre prenne plus de souci qu'il ne convient de sa dignité, répond qu'elle pense être la maîtresse chez elle, et qu'elle se croit le droit de recevoir qui bon lui semble. Après la scène qui vient d'avoir lieu, il ne reste plus à Pierre qu'à se retirer, et à sortir de cette maison où, comme on vient de le lui faire entendre clairement, il n'est pas chez lui. Il quitte sa belle-mère et sa femme, toujours comme Maurice de Treuil, en disant à peu près comme lui : « Maintenant, si ma femme a quelque affection pour moi et connaît ses devoirs, elle sait ce qui lui reste à faire. » Ce départ clôt le troisième acte, et met un terme aux emprunts trop peu dissimulés que M. Augier a faits au roman de M. Achard. Jusque-là, la comédie n'offre rien de très caractéristique, et ne se sépare pas d'une manière bien saisissante de la plupart des productions dramatiques que chaque hiver voit éclore. Le dialogue est un peu plus vif que le dialogue habituel des pièces en vogue; les mots heureux sont un peu plus fins, encore en est-il de singulièrement grossiers. L'exposition est longue, lente, un peu pénible, semée de conversations fort spirituelles sans doute, mais par trop prolongées. Le

second et le troisième acte se ressemblent beaucoup, et pourraient sans peine être fondus en un seul. Une des premières lois de l'art dramatique, c'est que chaque acte doit contenir une action particulière, distincte de la précédente. Le sens du mot *acte* proclame assez clairement l'importance de ce principe élémentaire. Si ce principe n'est pas observé, la division du drame en parties est inutile, et on peut se contenter de la division par scènes. Or le troisième acte d'*un Beau Mariage* continue la situation du second, ou pour mieux dire la répète si bien, que, n'ayant d'autre secours que notre mémoire, nous ne pouvons parvenir à nous rappeler si tel ou tel incident fait partie du second ou du troisième acte. Les caractères n'éveillent pas très fortement l'intérêt. Mme Bernier est un composé assez inexplicable, ou plutôt assez mal expliqué, d'étourderie et d'égoïsme. Pendant le premier acte, Pierre ressemble à tous les amoureux de convention qu'on voit au théâtre; il n'y a que le costume de changé. Au second et au troisième acte, il est indécis, irrésolu, sans ressources morales, et, comme on dit, sans défense, jusqu'au moment où sa colère éclate, et où il prend la détermination de quitter la maison de sa belle-mère. Le caractère de Clémentine ne se soutient pas, et se dénature subitement entre deux actes, sous l'effet du mariage. Nous avons vu ce qu'elle était au premier acte, sensée, peu exigeante, dépourvue de passion, mais sans trop de sécheresse, — une femme qui ressemble à bien d'autres, incapable d'aimer beaucoup et très capable d'aimer un peu. Au second acte, il ne reste rien de cette première Clémentine : elle est froide, sèche, taquine, impérieuse, inintelligente. Le mariage ne lui a rien révélé, et semble au contraire lui avoir fait oublier tout ce qu'elle savait. Quant aux caractères tranchés de la pièce, ce sont des caractères à outrance, et qui touchent à la charge et à la caricature, La Palude et Pingoley.

Le quatrième acte est la partie vraiment originale et neuve de la pièce. L'intérêt qu'il éveille n'est pas précisément obtenu par des moyens littéraires et poétiques. Sans doute plus d'un défenseur des saines traditions aura déclaré de très mauvais aloi l'émotion brutale qu'il a ressentie, et je n'oserais pas dire qu'il a tort. Il est trop facile vraiment d'exciter l'émotion par de tels moyens. Et même est-ce le nom d'émotion qu'il faut donner à la sensation toute physique qu'éprouve le spectateur, ou bien celui d'ébranlement nerveux? Cependant je n'ai pas le courage de blâmer la tentative de M. Augier, et je crois que le public pensera comme moi. Le public moderne, positif, affairé, besoigneux, semble avoir de lui-même la meilleure opinion; il aime à se contempler sur la scène avec ses préoccupations, ses travaux, ses habitudes, son costume; il aime à trouver au théâtre non-seulement ses passions, mais jusqu'aux objets qui lui sont familiers, les outils, les instrumens scientifiques, les machines. Dans cette salle du Gymnase, des centaines de jeunes gens pauvres et laborieux, étudians en médecine, élèves en pharmacie, apprentis chimistes, jeunes mécaniciens, bondissent de joie, soyez-en sûrs, chaque soir, en voyant employés comme moyens d'émotion les occupations qui leur sont habituelles et les spectacles avec lesquels ils sont familiers. Il y a quelque chose de très légitime dans cette exigence, je n'en disconviens pas. Si le théâtre moderne a la prétention de nous intéresser, qu'il nous représente la vie dont nous vivons, les épreuves

que nous subissons, les déboires que nous rencontrons. Sans doute le poète ferait mieux de ne représenter que notre vie morale, nos sentimens, nos pensées. Cependant, s'il est assez malhabile pour ne pas savoir saisir toutes ces parties impalpables de nous-mêmes, il semble qu'il nous offrira une sorte de compensation, s'il transporte sur la scène les incidens de notre vie journalière et matérielle, notre industrie et notre métier. Ainsi a sans doute pensé M. Augier lorsqu'il a placé son quatrième acte dans un laboratoire de chimie. Toutefois un scrupule me saisit; il a ouvert une certaine voie, et Dieu sait maintenant où les imitateurs s'arrêteront. Verrons-nous fonctionner sur la scène des machines à vapeur pour plaire aux mécaniciens, et assisterons-nous à une séance de dissection pour plaire aux jeunes médecins? On pourrait aller loin en suivant cette route. Quoi qu'il en soit, la scène à laquelle nous faisons allusion est belle, bien que brutale, et elle nous a réellement ému, bien qu'elle s'adressât à la partie physique de notre être. Pierre Chambeau s'est retiré dans un grenier où il a repris ses études de chimie en compagnie d'un jeune ami, publiciste scientifique de grand avenir. Pierre a trouvé un secret plus sérieux que la pierre philosophale, la liquéfaction du gaz carbonique. Pour arriver au résultat qu'il désire, il faut passer par plus d'une épreuve périlleuse. Déjà la machine qu'ils ont employée a fait explosion, ce qui leur a valu un congé du propriétaire, ami de la science silencieuse. On renouvelle l'expérience au moyen d'un appareil perfectionné qui fonctionne sous les yeux du spectateur. Pendant que Pierre Chambeau travaille à la périlleuse expérience, son ami, Michel Ducaisne, imperturbable comme un soldat placé à un poste d'honneur, la montre en main, compte les minutes. En même temps Clémentine, avertie du danger que court son mari, est cachée, à l'insu des deux amis, derrière un paravent, ayant fait d'avance le sacrifice de sa vie. Rien n'est plus émouvant que cette pantomime, je l'accorde; mais ce n'est malgré tout qu'une pantomime, que M. Augier y songe. L'action dépasse ici le discours, et les gestes tiennent la place des paroles.

Clémentine est vaincue maintenant, car elle a trouvé dans Pierre Chambeau non un mari, mais un maître, non un objet d'affection, mais un objet d'admiration : elle renonce bravement à sa vie luxueuse, et vient habiter sous l'humble toit de son mari. Le cinquième acte contient une morale excellente, et pourtant je ne l'aime pas. Le ménage des deux époux me rappelle, je ne sais pourquoi, les ménages d'étudiant rangé et de grisette honnête. Lorsque le rideau se lève, Clémentine chante une chanson de grisette en belle humeur, et bientôt on voit apparaître son mari armé du studieux portefeuille d'étudiant et du démocratique parapluie. Cependant, puisque les époux sont heureux, je n'ai aucune objection à faire. J'ai regret seulement de voir que Pierre Chambeau soit assez imprudent pour lâcher des paroles qui peuvent éveiller chez sa femme le regret de la vie passée. Qu'a-t-il besoin, le jour de la fête de Clémentine, de faire allusion à la modicité du cadeau qu'il lui présente et de s'excuser de n'avoir eu que cent cinquante francs à mettre à l'achat d'un coffret? S'il tient à conserver sa femme, il doit travailler à éteindre ses souvenirs, afin qu'elle soit tout entière et sans regrets à sa nouvelle existence. Tout se termine comme dans les contes de fée. M^{me} Ber-

r, qui ne peut se passer de sa fille, achète à son gendre sa découverte, et rre Chambeau, après beaucoup de déceptions, se trouve en réalité avoir t un *beau mariage*.

Cette pièce, qui, comme on voit, est loin d'être une œuvre hors ligne, laisse écouter cependant, et compose un spectacle agréable. Elle lan-it et se traîne souvent, mais soudain le bon mot éclate, le trait brille, dialogue s'anime, et l'on oublie ces lenteurs et ces défaillances. M. Augier rouvé une fois encore que l'esprit fait excuser bien des défauts; cepen-nt je n'oserais pas l'encourager à renouveler trop souvent l'expérience. sprit tient lieu de bien des choses, mais il ne peut pas remplacer la vérité l'intérêt dramatique, et de jolis mots ne peuvent pas remplacer les carac-es. Une scène adroite suffit pour sauver une pièce, je le veux bien; encore faut-il pas employer des moyens de contrebande. Or supprimez la grande ne du quatrième acte, qui n'est autre chose qu'une très dramatique pan-nime, et la pièce n'a aucun caractère original; supprimez quelques jolis ts et quelques traits heureux, et le dialogue vous apparaîtra terne et traî-nt. Cette comédie contient plus d'une excellente leçon morale, dont le me public de notre temps pourra faire son profit : elle enseigne la dignité rsonnelle, le respect de la conscience, et peut faire réfléchir plus d'un vieux ou d'un ambitieux; mais combien plus frappante serait la leçon, si uteur, au lieu d'être avant tout préoccupé de briller et d'amuser, avait ulu toucher et émouvoir! M. Augier est spirituel, et réussira toujours à aire : amuser est donc pour lui une tâche trop facile, et nous voudrions voir poursuivre une ambition qui lui demandât de plus grands et de plus rieux efforts.

ÉMILE MONTÉGUT.

REVUE MUSICALE.

Il s'est passé au Théâtre-Italien depuis quinze jours un de ces événemens ui donnent la mesure du goût d'une époque : on a livré à la risée publique le des merveilles de l'esprit humain, le *Don Juan* de Mozart. De mémoire amateur, et j'en connais de très anciens, on ne se rappelle pas avoir vu r le Théâtre-Italien de Paris quelque chose d'aussi scandaleux que les nq représentations qui ont été données du chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre la musique dramatique. Qu'on s'imagine deux femmes vieillies et sans voix largées de rendre, l'une le rôle de Zerlina, l'autre celui de dona Anna; un on Juan ridicule, obligé de changer tous les passages caractéristiques de n rôle mâle et terrible; un Leporello qui n'a que de la bonne volonté, des œurs comme il n'en existe plus nulle part, un chef d'orchestre inintelli-nt qui n'a pas la première notion du style de Mozart, et on aura à peine ne idée du spectacle dont nous avons été le témoin attristé. Que dirait-on un directeur du Musée qui s'aviserait d'habiller la Vénus de Milo d'une be à crinoline, de couvrir la *Sainte Famille* de Raphaël d'une couche vermillon? Que dirait-on d'un directeur du Théâtre-Français qui ferait

réciter un chef-d'œuvre de Corneille ou de Racine par des Auvergnats purs et sans mélange? Eh bien! le crime commis par la direction du Théâtre-Italien n'est pas moins grand, et c'est pour cela sans doute qu'on lui donne cent mille francs de subvention par an! Ah!

Peuple français, peuple de braves,

tu n'auras donc jamais d'oreilles que pour applaudir *la Marseillaise* ou les insignes bouffonneries de M. Offenbach! Il y eut presque une émeute au foyer du Théâtre-Italien à la seconde soirée de cette triste parodie du *Don Juan*. Je fus littéralement assailli par un groupe d'amateurs indignés qui, ne sachant à qui s'en prendre de leur mécompte, me faisaient l'honneur de m'interpeller sur la cause d'un mal qui vient de haut. L'un de ces amateurs irrités creva son chapeau d'un grand coup de poing en disant : « Je veux qu'il me reste un souvenir durable de cette soirée, » et il quitta la salle à la fin du premier acte. Je m'empressai de suivre un si bel exemple, mais en épargnant mon chapeau, qui n'en pouvait mais.

Le Théâtre-Lyrique avait grand besoin de réparer le dam que lui a fait la belle trouvaille de *la Fée Carabosse*. C'est pourquoi il préparait depuis longtemps la mise en scène d'un ouvrage considérable, sur lequel, comme on dit, il fondait les plus grandes espérances. C'est le *Faust* de M. Gounod, opéra en cinq actes, qui a été représenté pour la première fois le 19 mars, devant une nombreuse et sympathique assemblée. C'est toujours une grande témérité à un artiste de s'attaquer à un sujet connu, et d'avoir à répondre aux exigences de l'imagination publique, surtout quand ce sujet est, comme celui de *Faust*, une conception vaste et de l'ordre le plus élevé. Chacun semble autorisé alors à demander au peintre ou au musicien qui traduit dans son art l'idée du poète créateur une ressemblance, une fidélité d'impression qui le rend souvent injuste pour l'œuvre nouvelle qui se produit devant lui. D'autre part, il peut y avoir quelques avantages pour le compositeur dramatique à s'inspirer d'une donnée populaire qui s'impose à l'attention du public, et le tranquillise au moins sur l'issue de la fable que doit illustrer le musicien. Tout bien compensé cependant, le danger me semble plus grand que les avantages dans cette lutte contre un sujet qui, depuis cinquante ans, est devenu un thème fécond pour tous les arts.

Faust, qui a coûté à Goethe trente ans de labeur et de méditations, et dont la donnée lui a été fournie par une vieille légende populaire du XVIe siècle, est moins une pièce de théâtre qu'un poème, l'épopée de l'esprit germanique, mélange curieux de sentimentalité et d'abstraction, de lyrisme naïf et de profondeur métaphysique. Ces deux grandes tendances de la race allemande sont représentées par le caractère tourmenté de Faust et la figure touchante de Marguerite. Les autres personnages tels que Valentin, la vieille Marthe, Wagner, l'étudiant, etc., sont mis là pour compléter la peinture de la vie commune et bourgeoise, au-dessus de laquelle s'élève Méphistophélès avec le merveilleux terrible qui répond à l'imagination du peuple; car c'est une loi de l'épopée que le merveilleux corresponde aux mœurs de la nation à qui on la destine, que la peinture du monde surnaturel soit en harmonie avec les croyances de la foule. De tous les arts qui se sont inspirés de *la*

vine *comédie* du poète allemand et qui en ont vulgarisé les types sous toutes les formes, la musique seule n'a pas été heureuse jusqu'ici. Il a été fait pourtant un grand nombre de tentatives ou d'essais plus ou moins réussis pour traduire dans la langue des sons la sublime conception de Goethe. Spohr d'abord a composé vers 1810, sur le sujet de *Faust*, un opéra estimable qui a obtenu un succès relatif. Un amateur distingué, le prince polonais Antoine Radziwill, aidé, je crois bien, par le maître de chapelle Guillaume Schneider, a écrit aussi sur le poème de Goethe une œuvre musicale dont quelques morceaux sont restés célèbres et s'exécutent encore en Allemagne, surtout à Berlin. M^lle Louise Bertin, une femme d'élite, a fait représenter sur le Théâtre-Italien de Paris, le 8 mars 1831, un opéra de *Faust* dont nous ne connaissons que le titre. MM. Berlioz, Liszt, une foule de compositeurs ont également été attirés par cette donnée épique de Faust, et de tous ces essais il n'est resté de vivant dans la mémoire de tout le monde que l'admirable ballade de Schubert :

Meine Ruh ist hin,
Mein Herz ist schwer.

On sait que Beethoven voulait terminer sa glorieuse carrière par une composition sur le même sujet, dont il n'a pas laissé deviner le caractère. Le génie de Beethoven était seul de taille à se mesurer avec celui de son immortel contemporain, et la postérité doit amèrement regretter que l'auteur de la *neuvième Symphonie avec chœurs*, de la musique d'*Egmont*, des *Ruines d'Athènes* et de *Fidelio* n'ait pas eu le temps d'accomplir son dernier rêve. Rossini lui-même a caressé l'idée d'écrire un opéra sur le *Faust* que devait lui préparer M. Alexandre Dumas, si je ne me trompe, et il eût été au moins curieux de voir un génie de la lumière et de la passion extérieure aux prises avec la poésie sombre, chaste et naïve d'une race si différente de celle qui a donné le jour à l'auteur de *Guillaume Tell*. Il nous reste à examiner maintenant comment M. Gounod a envisagé son sujet et quelle est la valeur de son entreprise.

Le livret de MM. Jules Barbier et Michel Carré reproduisant avec adresse les principales scènes du poème original, qui est suffisamment connu, nous suivrons immédiatement les traces du musicien qui nous conduit *nella città dolente*.

Une sorte de récitatif symphonique, car décidément on n'écrit plus d'ouverture, un peu sombre d'abord, et qui va s'éclaircissant jusqu'à l'adjonction des harpes par une progression modérée, précède le lever du rideau, qui laisse voir la chambre d'étude du docteur Faust, vieux, courbé et méditant sur un grand in-folio. Il y cherche la solution du grand mystère, et, comme on l'a dit des psychologues de nos jours, il s'empêche de vivre pour avoir le loisir d'analyser la vie. Une petite symphonie pastorale qui annonce l'arrivée du jour, un chœur matinal qui se chante derrière la coulisse et quelques détails d'orchestre pendant la vision de Marguerite sont les seules choses remarquables de ce premier acte, qui n'est guère qu'un prologue. Ni les récitatifs que chante Faust, ni l'apparition de Méphistophélès évoqué par

le docteur, n'ont rien inspiré à M. Gounod qui mérite d'être signalé. Le pacte conclu entre les deux puissances, le fini et une moitié de l'infini, Faust et Méphistophélès se mettent à voyager, et le second acte transporte la scène dans la fameuse cave d'Auerbach, à Leipzig. Un beau chœur syllabique et à l'unisson, chanté par de vieux Juifs à la tête branlante, est parfaitement réussi, et le public l'a justement fait répéter. Les couplets à boire de Méphistophélès, avec l'accompagnement du chœur, n'ont pas assez de relief pour un personnage aussi étrange, et l'on songe involontairement à la vigoureuse conception du caractère de Gaspard dans le *Freyschütz* et de Bertram dans le chef-d'œuvre de Meyerbeer. Le récitatif de Valentin, ainsi que le chœur qui en forme la conclusion, est de ce style solennel et court qui rappelle les *oratorios* de Haendel, dont M. Gounod s'est plusieurs fois inspiré à bon droit; mais ce qui est charmant et délicieusement instrumenté, c'est la valse avec le chœur qui en est pour ainsi dire l'accompagnement. Ce morceau, d'une rare élégance et parfumé de poésie allemande, forme, avec le chœur des vieillards que nous avons mentionné, les deux parties saillantes du second acte, dont la supériorité sur le premier n'est pas contestable. Le troisième acte, qui à notre avis est le plus important de tous, présente la rencontre de Faust et de Marguerite sortant de l'église, dont le tableau bien connu d'Ary Scheffer a popularisé en France le type touchant, mais d'un caractère un peu trop mystique. L'air dans lequel Faust s'efforce d'exprimer le ravissement où l'a mis la vue de la jeune fille dont il va briser la destinée n'a de remarquable qu'un accompagnement discret et délicat, où l'on distingue un violon solo qui en suit les contours; mais le dessin de l'idée est vague, et flotte incessamment entre la mélopée et la mélodie proprement dite. C'est le défaut constant de M. Gounod. Tel est aussi le défaut qu'on peut reprocher à tout ce que chante Marguerite, lorsque, rentrée dans sa petite maison, elle trouve la fatale cassette remplie des bijoux précieux dont elle se pare avec tant de bonheur. Ce récit, car je ne puis pas lui donner une autre qualification, renferme de charmans détails soit dans la partie vocale, soit dans l'accompagnement; mais il n'y a pas de morceau proprement dit, c'est-à-dire il n'y a pas une idée simple qui se limite et s'impose à la mémoire. M^me^ Miolan-Carvalho est ravissante dans cette scène de joie enfantine. La vieille Marthe arrive sur ces entrefaites, et bientôt après les deux femmes sont surprises par Faust et son inséparable compagnon, et il en résulte la scène de la promenade carrée dans le jardin, qui, dans le poème de Goethe, est un chef-d'œuvre de raillerie profonde et de sentiment. Comment M. Gounod a-t-il traité cette situation unique? Comment a-t-il fait parler ces quatre personnages divisés en deux groupes, l'un composé de Marthe et Méphistophélès, exprimant le désabusement et la moquerie de la vie, l'autre de Marguerite et de Faust, effeuillant la fleur de l'idéal et s'enivrant de ses parfums? Le musicien a-t-il trouvé un thème saillant sur lequel il ait pu jeter toutes les fleurs de sa fantaisie, tous les cris de son cœur sans interrompre le fil du discours commencé? A-t-il fait un de ces morceaux savans dont l'unité de conception n'empêche pas la variété des modes, un morceau d'ensemble comme le trio du *Pré aux Clercs*, le quatuor de *Zampa*, et tant d'autres que je pourrais citer? Non, ce n'est pas ainsi que procède

M. Gounod, et dans toute la scène dont nous venons de parler, on ne remarque guère qu'une harmonie fine et choisie, et parfois des bouffées d'accens et d'accords d'une suavité pénétrante qui rappelle le style de Mozart, particulièrement l'admirable quatuor du premier acte de *Don Juan, — non ti fidar o misera,* — si indignement chanté au Théâtre-Italien. Oui, je ne crains pas de le dire, dans les premiers accords de cette scène, dans le récit que fait Marguerite à Faust de sa modeste existence, dans les dernières mesures, où les quatre voix se réunissent et se fondent, on sent comme un parfum de la musique de Mozart sans imitation servile; mais il n'y a pas de morceau à proprement parler. Est-ce un système de la part de M. Gounod? est-ce pénurie d'idées? Dans les arts comme dans la politique, nous croyons à des caractères, à des tempéramens, et non pas à des théories édifiées *à priori*. Les mêmes qualités gracieuses et le même défaut d'unité se retrouvent dans la scène d'amour qui suit entre Faust et Marguerite, qui se retire dans sa chambrette. Ce n'est pas un duo, c'est un dialogue libre et passionné dont l'accompagnement surtout renferme des harmonies et des sonorités ravissantes. Je recommande tout cela aux amateurs.

La ballade au rouet que chante au commencement du quatrième acte la pauvre Marguerite délaissée, — *Il ne revient pas,* — n'a pas non plus de caractère mélodique, et l'on y regrette la touchante inspiration de Schubert, dont M. Gounod a pourtant essayé d'imiter une certaine progression ascendante et chromatique, qui est d'un si bel effet dans la ballade du compositeur allemand; mais le chœur de soldats qui accompagnent Valentin, et qu'annonce une belle marche militaire, est un chef-d'œuvre du genre. J'aime surtout la seconde phrase complémentaire qui sert de transition au retour du premier motif, ravivé alors par une instrumentation plus chaude et plus abondante. Ce chœur est redemandé tous les soirs par le public charmé. Il n'en advient pas autant à la sérénade que Méphistophélès vient ricaner à la porte de Marguerite, car c'est un morceau insignifiant, qui prouve décidément que le diable ne porte pas bonheur à M. Gounod. Le trio du duel entre Valentin et Faust, aidé sournoisement de Méphistophélès, aurait pu être d'une couleur plus franche et plus satanique. Je préfère la scène où Valentin expirant maudit sa sœur en des termes qui bravent l'honnêteté dans le texte allemand, et dont on n'a pu donner au Théâtre-Lyrique qu'une traduction libre. Ce récitatif haletant de Valentin avec les murmures du chœur qui en absorbe les éclats est d'un bel effet sans doute, mais trop écourté et laissant à désirer un développement plus grandiose. A ce tableau pathétique en succède un autre qui est la contre-partie : je veux parler de l'admirable scène qui représente Marguerite priant dans l'église, et qui, dans le poème de Goethe, est d'une beauté sublime. Il ne nous semble pas que M. Gounod ait tiré tout le parti possible du contraste que lui offrait cette situation unique, dont on a tant abusé depuis. Les reproches amers du mauvais esprit, les sanglots de la pauvre fille repentante et le chœur invisible qui chante la terrible prose du *Dies Iræ* avec l'accompagnement de l'orgue ne forment pas, dans la composition de M. Gounod, un ensemble puissant à la hauteur de la conception du poète. Je louerai cependant le cri de miséricorde que pousse Marguerite éplorée, s'efforçant d'échapper à l'oppression du mauvais esprit, qui se tient derrière elle immobile et invisible comme un remords.

La nuit de Walpurgis, avec le chœur de sorcières qui en exprime l'horreur, n'ajoutera rien à la réputation de M. Gounod, qui a mieux réussi ailleurs dans ce genre fantastique, témoin le morceau symphonique de la scène des ruines dans *la Nonne sanglante*. Je ne trouve à signaler dans tout le cinquième acte que quelques passages du duo de la prison entre Faust et Marguerite, particulièrement la terminaison en trio lorsque Méphistophélès vient presser le départ des deux amans.

Je ne pense pas qu'aucune partie remarquable de la nouvelle partition de M. Gounod, qui est un véritable grand opéra par le développement du style et l'absence presque totale du dialogue, ait été oubliée dans l'énumération soigneuse que je viens d'en donner. J'ai signalé au premier acte la petite symphonie pastorale qui annonce le jour, le chœur qui se chante derrière les coulisses, et certains détails d'orchestre pendant la vision de Marguerite filant à son rouet; au second acte, le chœur des vieillards et toute la scène dont il est un épisode, la valse délicieuse, avec l'accompagnement des voix, et certains accens de Marguerite lorsqu'elle est saluée par Faust; au troisième acte, qui est le plus remarquable de tous, la scène poétique du jardin et le dialogue d'amour entre Faust et Marguerite; au quatrième acte, le chœur des soldats avec la marche militaire, la mort de Valentin et la scène de l'église; au cinquième et dernier acte, quelques élans du duo de la prison. Mais ce qu'on ne saurait trop louer dans l'œuvre de M. Gounod, c'est la distinction constante du style, c'est le goût parfait qui éclate dans les moindres détails de cette longue partition, c'est le coloris, l'élégance suprême et la sobriété discrète de l'instrumentation, où se révèle la main d'un maître, et d'un maître qui s'est abreuvé aux sources pures et sacrées. Nous l'avons déjà remarqué, et il est bon et juste de le redire, dans plusieurs passages de la nouvelle partition de M. Gounod, particulièrement dans le quatuor ou le double dialogue de la promenade au jardin, on sent circuler des harmonies chastes et profondes, des accens et des soupirs contenus qui rappellent la manière de Mozart. Je ne saurais faire un plus grand éloge de l'œuvre d'un compositeur moderne. Voici maintenant quelles sont nos réserves, voici les raisons qui nous forcent à dire que M. Gounod n'a pas atteint entièrement le but qu'il se proposait.

Ce qui fait le mérite du poème de Goethe, et ce sont de bien pauvres esprits, ceux qui n'ont pas vu cela, c'est l'alliance du merveilleux et des sentimens humains, la superposition de l'élément fantastique et terrible sur les caractères et les passions de la vie. Otez Méphistophélès et les événemens surnaturels dont il est l'agent, et vous n'avez plus qu'une fable ordinaire, l'amour d'un pauvre philosophe tout barbouillé de métaphysique pour une jeune fille allemande assez insignifiante. Marguerite n'est plus alors l'image chaste et résignée des vertus domestiques et de la poésie du foyer, ce n'est plus la victime sacrée de l'esprit du mal rachetée à la fin par la sincérité et la profondeur du sentiment, et criant du haut du ciel où l'élève son amour: Henri!... Henri!... On pourrait mettre à la fin du poème de Goethe ce vers qui termine *la Divine Comédie* de Dante Alighieri et qui résume la donnée des deux épopées :

L'amor che muove il sol e l'altre stelle.

Or de l'avis de tous, certes la figure de Méphistophélès n'a aucun relief dans l'œuvre de M. Gounod. Le compositeur n'a pu dessiner en quelques traits vigoureux ce personnage étrange, moitié sophiste et moitié démon, que Spohr lui-même n'a pas mieux réussi. Nous devons en dire autant de toute la partie fantastique et surnaturelle, de la nuit de Walpurgis, de la scène de la prison et de l'apothéose finale, qui nous semblent à peu près manquées et dépourvues de caractère. A vrai dire, M. Gounod a fait une œuvre éminemment distinguée à côté de celle dont il s'est inspiré; mais le musicien ne s'est point emparé de la vaste conception du poète allemand : il n'a point assez réussi à s'approprier la donnée épique de Goethe pour rendre toute tentative nouvelle impossible. Il a fallu une révolution musicale, complément d'une grande révolution politique, pour qu'un génie comme Rossini osât toucher au *Barbier de Séville* et détrôner l'œuvre du vieux Paisiello, qui n'est pas oubliée des amateurs. On ne refera jamais la musique des *Nozze di Figaro* ni le *Don Juan* de Mozart, pas plus que le *Freyschütz* et *Robert le Diable*. On pourra revenir au sujet de Faust, mais en tenant grand compte de la partition de M. Gounod, qui renferme des parties exquises.

L'exécution de l'opéra de *Faust* est assez bonne au Théâtre-Lyrique, surtout les chœurs, qui sont les meilleurs de Paris, et l'orchestre. M^me^ Miolan-Carvalho a révélé dans le rôle de Marguerite des qualités de comédienne qu'on ne lui connaissait pas jusqu'ici. Elle a composé ce caractère de jeune fille, blonde comme les blés, avec un mélange de grâce, de finesse et de naturel, qualités qui semblent s'exclure. Elle chante à ravir toutes les parties délicates de la musique que lui a confiée M. Gounod, et il n'y a que dans la scène de l'église que l'éminente cantatrice laisse apercevoir un peu de fatigue dans son frêle organe. M. Barbot fait tout ce qu'il peut dans le personnage de Faust pour se faire pardonner sa mauvaise voix de ténor et son accent toulousain. Pourquoi n'avoir pas confié ce rôle à M. Michot, dont la belle voix devrait être depuis longtemps à l'Opéra, ne fût-ce que pour doubler, comme on dit dans les coulisses, M. Gueymard? Quant à M. Balanqué, il supplée par l'intelligence à tout ce qui lui manque pour rendre le personnage complexe et difficile de Méphistophélès. Le spectacle est magnifique, et suffirait seul pour attirer la foule à un théâtre qui mérite les encouragemens de la critique par les efforts qu'il fait depuis huit ans pour populariser les chefs-d'œuvre sans négliger l'art contemporain. Ne doit-on pas quelque reconnaissance à l'administration intelligente et zélée qui a fait entendre successivement à la nouvelle génération *Oberon*, le *Freyschütz, Euryanthe, Preciosa, les Noces de Figaro*, et qui nous fait espérer *le Mariage secret* de Cimarosa, *l'Enlèvement du Sérail* de Mozart?

Quel que soit le succès de l'opéra de *Faust*, cette œuvre, remarquable à plus d'un titre, contribuera à étendre et à consolider la réputation de M. Gounod. S'il n'était pas toujours un peu téméraire de chercher à deviner quel sera l'avenir d'un artiste, nous serions disposé à croire que, par l'élégance et la pureté du style, par la sobriété de coloris et par le goût parfait qu'on remarque dans son instrumentation, par la finesse des détails et le choix heureux de ses harmonies, non moins que par la pénurie et l'effacement des idées fondamentales, c'est-à-dire des mélodies, M. Gounod est peut-

être destiné à remplir dans l'art contemporain le rôle d'un Cherubini, avec des nuances particulières et plus modernes. Ce serait encore une belle carrière à remplir, et dont l'auteur de *Faust* n'aurait pas le droit de se plaindre.

P. SCUDO.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

N'avez-vous jamais parcouru une de ces contrées à demi perdues qui existaient même dans notre vieux monde, il n'y a pas si longtemps encore, que le travail de la civilisation avait à peine effleurées, et où pour se retrouver il fallait s'orienter à tout instant et marcher la boussole à la main? Toutes les routes tracées par la main des hommes s'arrêtaient tout à coup, et on entrait dans une sorte de domaine de l'inconnu, allant à l'aventure entre la halte de la veille et la halte du lendemain. Est-il bien certain que ce ne soit pas là un peu l'image de ce qui se passe aujourd'hui en Europe dans les affaires de la politique et même dans toutes les choses de l'esprit? Nous sommes arrivés, dans la pleine efflorescence de la civilisation, au milieu des chemins de fer et de tous les systèmes de communication, à ce point extrême, à cet espace oublié et inattendu, où finissent toutes les routes tracées, et où l'on est réduit à ressaisir sans cesse une direction qui varie d'heure en heure. Il faut reprendre la boussole pour parcourir ce terrain, où tout est nouveau, où l'inconnu règne sous toutes les formes. Le monde est occupé chaque matin à se demander où il en est et quel chemin il va prendre, ne voyant apparaître aucune lumière nouvelle pour le guider dans l'épais fourré des contradictions du moment. Ce qui est certain, c'est que la politique de l'Europe est engagée dans une redoutable crise, et que le caractère le plus grave de cette crise est une incertitude énervante, une obscurité complète. Ce n'est plus une confusion superficielle et passagère née d'un fait imprévu, c'est une confusion profonde et chronique de toutes les idées, de tous les principes et de toutes les situations.

Et ce qui est vrai en politique ne l'est-il donc pas également, peut-être depuis plus longtemps encore, dans les lettres et dans les arts? Car enfin voici bien des années déjà que la littérature et les arts souffrent d'un mal inconnu qui se révèle par mille symptômes, dont le plus évident est une sorte de languissante incertitude. Ce n'est point assurément que la littérature cesse de produire, et que chaque jour n'ait sa moisson d'œuvres nouvelles. Le roman et l'histoire, la poésie et le théâtre, tout vit de cette vie habituelle qui semble l'accomplissement d'une loi de la nature. Seulement, quand les écrivains auront écrit et quand les livres auront paru, il restera toujours à se demander quelle est la raison morale de cette activité, de quel côté de l'horizon se tourne l'esprit littéraire, sur la foi de quels astres il marche, quels sont ses mobiles et ses aspirations. Ce n'est point le talent qui manque aujourd'hui, c'est une direction, et ici encore n'est-il point vrai que nous cheminons dans l'inconnu, cherchant vainement un courant d'idées, un but précis, une force véritable ayant conscience d'elle-même? Pourquoi s'en étonner d'ailleurs? C'est le caractère essentiel et inévitable de

tous les momens de transition, et quelle époque fut plus que la nôtre une époque de transition? — Littérairement aussi, les vieilles combinaisons sont à bout, l'idéal de toute une période intellectuelle s'est éclipsé; les groupes accoutumés à marcher du même pas et à se serrer dans la mêlée se décomposent visiblement, et les genres littéraires eux-mêmes semblent par moment épuisés. Que reste-t-il? Un grand nombre de talens dispersés et faisant pour ainsi dire la guerre de partisans, des efforts individuels multipliés et confus. Sous cette apparence d'activité incohérente se cache sans doute une fermentation secrète d'où nous verrons éclore des germes nouveaux, et en attendant il nous faut bien de temps à autre ensevelir nos morts, ces morts qui ont été la force ou la grâce d'une génération, qui s'en vont sans transmettre le secret de leur génie, et dont la disparition est une marque de plus de la fuite des choses.

L'autre jour à l'Académie, tandis qu'une foule empressée remplissait peu à peu l'enceinte, au-dessus des chuchotemens de cette assemblée choisie semblait voltiger une ombre errante et perdue, un revenant de la jeunesse de ce siècle. C'était une image élégante et fière, ironique et attendrie. Elle passait, cette image, et repassait sans cesse comme pour écouter ce qui allait se dire. On ne la voyait pas, et elle était partout, présente à toutes les mémoires. C'était Alfred de Musset lui-même, le poète charmant, l'auteur de *Rolla* et de *la Coupe et les Lèvres,* qui allait recevoir son dernier éloge académique, pour n'être plus ensuite que le poète de tout le monde avec ses quelques vers où vibrent les plus intimes sentimens de l'âme humaine. Alfred de Musset était mort assez obscurément, il y a deux ans, comme un homme qui a mené rapidement la vie, et qui n'a plus rien à faire en ce monde. Il avait disparu, si l'on s'en souvient, sans éclat et sans pompe. L'Académie française, dont il fut l'un des membres, lui devait ces funérailles, qu'elle décerne périodiquement à ceux qu'elle perd, et où les regrets accordés au mort sont d'habitude notablement tempérés par les complimens flatteurs que les survivans échangent entre eux. C'est un usage depuis longtemps consacré à l'Institut que cet échange de flatteuses paroles entre personnes présentes, et qui ne sourcillent plus, tant elles sont accoutumées à tous les procédés de l'admiration réciproque.

Alfred de Musset a donc été, lui le moins académique des hommes, le héros de la dernière séance, et le soin de commenter son génie, ses œuvres et sa vie appartenait à M. de Laprade, qui succédait au charmant poète, aussi bien qu'à M. Vitet, qui recevait l'auteur de *Psyché.* L'un et l'autre, M. Vitet et M. de Laprade, ont parlé d'Alfred de Musset comme ils le devaient, comme on en pouvait parler à l'Académie; ils ont mis tout leur zèle à faire revivre cette figure, à qui il suffit de reparaître dans sa franche et étincelante originalité pour séduire tous ceux qui aiment la poésie. M. de Laprade s'est exprimé en poète qui a un sentiment élevé de l'art littéraire, M. Vitet a parlé en critique habile et ingénieusement éloquent. Les discours des deux académiciens contiennent certes plus d'une partie supérieure, surtout dans les aperçus généraux, et si l'auteur de *Rolla* tel qu'ils nous l'ont montré n'était pas toujours le vrai de Musset que chacun entrevoyait dans sa pensée, c'est qu'il est sans doute des traits, des nuances, des éclairs de vérité, ou un degré

d'exactitude dans les détails, dont on ne se préoccupe pas absolument à l'Académie. L'œuvre était peut-être difficile d'ailleurs pour un esprit comme M. de Laprade. S'il est vrai, comme l'a dit spirituellement M. Vitet, que l'Académie française soit une galerie vivante de quarante portraits, et que toutes les fois qu'elle est obligée de remplacer un de ces portraits, elle mette tous ses soins à n'en pas acquérir la copie, à chercher plutôt qui ressemble le moins à celui qu'elle a perdu, il est certain qu'elle ne pouvait mieux réussir. M. de Laprade est de la race des poètes, il n'est pas de la famille d'Alfred de Musset. M. de Laprade est une intelligence sérieuse et sincère, tout éprise de symboles et de hautes spéculations idéales. Il se crée volontiers une humanité un peu abstraite, de même qu'il se complait à tous les spectacles d'une nature grandiose. Il aime à noter les symphonies des torrens et des vallées, même à faire parler les chênes, et c'est à ce point qu'on pourrait s'y méprendre, comme l'a dit M. Vitet d'une façon piquante : on croirait presque à une transfiguration des arbres et des montagnes. Ce que la poésie de M. de Laprade gagne en élévation et en sérénité, elle le perd peut-être en puissance communicative et émouvante. Quant à Alfred de Musset, dont le génie se plaisait beaucoup moins aux rendez-vous nocturnes sur les cimes alpestres, il fut avant tout le poète de la vie, de la jeunesse, de la passion, de tout ce qui se remue et palpite dans un cœur.

Il y a trente ans maintenant qu'Alfred de Musset entrait dans la carrière : il était à peine adolescent alors, et touchait à sa vingtième année. Il était le plus jeune d'une génération qui arrivait sur la scène du monde, et de cette génération il n'avait ni les mélancolies, ni le penchant à la méditation rêveuse, ni le goût des spéculations philosophiques, bien qu'il eût obtenu un prix de philosophie au collége, ainsi que nous l'apprend M. de Laprade. Il paraissait au contraire avec toute la turbulence de la jeunesse, avec la grâce d'un page qui se moquait de tout, même de l'amour. Alfred de Musset se moquait en effet dans les *Contes d'Espagne et d'Italie*, et pourtant ce n'était pas seulement un moqueur qui se révélait en certaines pages de *Portia*. Il y avait jusque dans l'ironie et dans l'enjouement de ce scepticisme exubérant je ne sais quelle puissance d'émotion et quelle ardeur frémissante tout près d'éclater. Laissez passer un peu de temps, ces accens indistincts se dégageront et deviendront l'invocation au Tyrol dans *la Coupe et les Lèvres*, ou les merveilleuses strophes sur don Juan dans *Namouna*. Que quelques années encore s'écoulent, le poète aura vécu ; à ce désabusement de fantaisie et à cette expérience prématurée dont il prenait les dehors, il aura ajouté l'expérience vraie et réelle ; il aura senti le poids de la vie et le prix des larmes ; il aura usé et abusé peut-être, et alors de cette imagination ou de ce cœur de poète jailliront *les Nuits* et ce chant presque religieux de *l'Espoir en Dieu*. On a presque dit à l'Académie qu'il y avait eu deux hommes en ce gracieux génie, qu'entre les inspirations de la première jeunesse d'Alfred de Musset et les inspirations de sa jeunesse plus virile, il y avait comme un parfait contraste. Le contraste est plus apparent que réel. Ces deux hommes qu'on croit distinguer n'en faisaient qu'un ; c'était une même nature développée et fécondée par la vie, passée au brûlant creuset et façonnée par ce mystérieux travail d'où sort un poète attendri et

ironique, spirituel et tendre, un poète condensant dans une expression étincelante le feu le plus subtil et le plus intense de la passion, et unissant à la fraîcheur toujours survivante de la jeunesse une ardeur plus sérieuse et plus virile. Une des premières qualités d'Alfred de Musset, c'est la spontanéité, c'est une souplesse colorée et nerveuse qui laisse apercevoir tout le mouvement de la pensée. Chez d'autres poètes d'un vol en apparence plus large, et dont il fut le contemporain, l'émule de génie et de gloire, on distingue en quelque sorte la limite entre le sentiment vrai, réellement éprouvé, et ce qui n'est plus qu'un développement poétique. Il y a un point où ce n'est plus le cœur, c'est l'imagination seule qui parle, prolongeant le thème. Presque jamais il n'en est ainsi chez de Musset, sauf en quelques fragmens où l'esprit seul se joue. Quand la passion parle, tout jaillit de source, tout est spontané, et c'est à ce point que là où l'homme cesse de sentir, le poète cesse de chanter. C'est ce qui explique comment tous ses vers tiennent en deux petits volumes, et c'est ce qui fait aussi que cette poésie, réduite à son essence la plus énergique, a un tel accent de vérité et un charme si vivant.

La popularité d'Alfred de Musset est un des phénomènes littéraires les plus curieux de notre temps, et par ce mot je n'entends pas le banal retentissement d'un nom dans une foule vulgaire. La popularité de l'auteur de *Rolla* est d'une autre nature: elle est moins étendue, et d'un ordre plus choisi. Elle a eu de la peine à se faire jour tout d'abord, puis elle a éclaté tout à coup à un certain moment, et chose étrange, tandis que d'autres popularités poétiques ont diminué, celle-ci a grandi par les sympathies de la jeunesse surtout. C'est un phénomène littéraire universellement constaté. Je crains cependant qu'il n'y ait eu l'autre jour quelque erreur d'optique à l'Académie, une erreur qui n'intéresse pas seulement le poète, mais encore tous ceux qui lui ont fait cette fortune nouvelle. Est-il donc vrai qu'il y ait une méprise dans la popularité d'Alfred de Musset, que la floraison printanière de son génie continue à éclipser les inspirations supérieures de sa maturité, et que pour tous, en un mot, le poète soit encore le Chérubin souriant et moqueur d'autrefois, le railleur impitoyable, le rossignol sceptique et licencieux, le rimeur révolté de la *Ballade à la Lune?* C'est là sans doute une délicate manière de relever le prix de quelques-unes des plus belles œuvres d'Alfred de Musset, en demandant pour elles un peu de ce soleil qui va s'égarer sur des œuvres moins pures; mais alors le reproche va droit au temps où nous vivons, à tous ceux qui font la popularité du poète. Je crains, dis-je, que l'Académie, en jugeant ainsi, ne soit encore sous des impressions anciennes, et peut-être ne serait-il pas impossible de rassurer le goût si éclairé et si fin de M. Vitet en lui affirmant que les *Nuits* et l'*Espoir en Dieu* ne sont pas seulement du domaine de quelques érudits à la recherche de beaux vers. Seulement il se peut que, lorsque ces merveilleux fragmens venaient au jour pour la première fois ici même, bien des esprits fussent tournés d'un autre côté et peu occupés de poésie. Si la jeunesse s'est éprise d'Alfred de Musset, ce n'est pas l'auteur de *Mardoche* et de *l'Andalouse* qu'elle s'est plu à voir uniquement en lui; elle connaît les *Nuits*, et l'*Épître à Lamartine*, et le beau morceau du *Souvenir*. Elle a aimé Alfred de Musset, parce qu'elle a trouvé en lui le chantre ému de toutes les émotions les

plus vives du cœur, et c'est ainsi que cette popularité n'a rien d'éphémère ni de capricieux; elle a pour complices invariables toutes les âmes naturellement ouvertes au sentiment d'une poésie passionnée et sincère.

De la vie d'Alfred de Musset, on n'a rien dit l'autre jour à l'Académie; on n'en pouvait guère parler, car l'auteur de *Namouna* ne fut rien, ni député, ni ministre, ni ambassadeur; il n'eut rien de l'homme public. Il fut tout au plus bibliothécaire, et la république de 1848 lui prit libéralement son titre; il ne fut en un mot que simple académicien. Quant au reste, il n'est pas aisé de pénétrer dans le mystère d'une vie. Il ne faudrait pas cependant que le silence ressemblât à une trop grande sévérité. Qu'aurait-on pu dire d'Alfred de Musset après tout? Qu'il régla mal sa vie, qu'il céda trop souvent aux entrainemens de son imagination et de sa nature. M. Vitet l'avait dit déjà sur le tombeau du poète avec une parfaite bonne grâce : il fut de ceux qui viennent au monde moins pour se gouverner eux-mêmes que pour charmer les hommes. Hélas! quand on relit aujourd'hui la *Confession d'un Enfant du siècle,* on n'a pas de peine à voir combien de traits personnels et familiers au poète ont dû passer sur le visage de ce héros du temps, de ce jeune homme qui tombe à chaque instant et se relève pour retomber encore, qui croit se sauver des orages du cœur dans l'ivresse des sens, et éprouve aussitôt le dégoût de ces plaisirs malsains, qui badine avec la souffrance, joue avec tout, et à travers tout garde une âme supérieure à tous les désordres vulgaires, une âme toujours capable de sentir et de souffrir. Ainsi va Octave jusqu'au bout du livre. Que le poète eût quelque prédilection pour cette figure de don Juan qu'il compare à un guerrier, cela est possible. Dans tous les cas, ce qu'il faudra ajouter, c'est que s'il eut des faiblesses, ces faiblesses n'ont nui qu'à lui-même; il ne s'en faisait pas un piédestal. Il n'était pas de ceux qui ont des théories de réhabilitation toutes prêtes, qui savent toujours abriter leurs passions sous des sophismes, et à la bien prendre, cette *Confession d'un Enfant du siècle* est elle-même un livre de morale plus éloquent que le traité le plus complet. Ce qui ressemble à de la licence chez Alfred de Musset est quelque chose qui effleure sans laisser de traces, parce que c'est aussitôt épuré comme par une flamme invisible. Il en est de ce libertinage du poète comme de son ironie, qui finit toujours par une larme, quelquefois par un appel à la prière errante, inquiète et désolée. Il n'est plus aujourd'hui, le charmant poète, il a eu l'autre jour ses dernières funérailles, et de longtemps sans doute on n'entendra, même à l'Académie, des accens comparables à ceux de ce jeune et fier génie.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

LE CABOTEUR

DU CAP FRÉHEL

I.

Le port d'une ville maritime est comme une cité flottante qui a ses quartiers du haut commerce, ses rues marchandes où s'agite le petit négoce, et ses faubourgs délaissés. La richesse et l'aisance y sont représentées par les grands navires soigneusement peints, à la mâture élancée, aux flancs recouverts de planches de cuivre, amarrés le long des quais au moyen de chaînes solides, et par les caboteurs de toute sorte, relégués au second rang, — bricks, goëlettes, chasse-marée aux voiles rouges, revêtus d'une ample couche de goudron. Enfin les petits bâtimens informes et sans nom qui vont humblement s'échouer sur la vase en quelque coin retiré sont l'image de la pauvreté qui se cache. C'est à cette dernière catégorie qu'appartenait un pauvre bateau gréé en sloop, à l'arrière duquel une main inhabile, celle du patron sans doute, avait essayé de tracer en blanc ces mots : *la Victorine*. Soit que la place lui eût manqué, soit qu'il n'eût pu mener jusqu'au bout une œuvre si difficile pour lui, le peintre avait omis la voyelle finale. Les lettres étaient d'ailleurs d'une grosseur fort inégale, et la mer en avait effacé la moitié. Cependant, bien que le nom du sloop fût devenu à peu près indéchiffrable, il n'y avait personne à Saint-Malo, parmi les gens du port, qui ne connût la *Victorine* et son patron Jean-Marie Domeneuc. Celui-ci était un grand jeune homme, aux allures silencieuses; depuis trois ans, il luttait avec énergie contre les vents et la mauvaise fortune. Ses

jours et ses nuits se passaient à conduire au port de Saint-Malo un chargement de bois, de pierres ou de sable fin recueilli sur les bancs de la rade. Il retournait à vide vers son village, caché au fond de l'une des baies que la mer, poussée par les vents d'ouest, a creusée le long des rochers qui s'étendent depuis l'embouchure de la Rance jusqu'au cap Fréhel. Quand il rentrait chez lui, Jean-Marie trouvait toujours trois ou quatre gamins chercheurs de crabes et coureurs de grèves qui saluaient son retour par des cris joyeux. Dans cette anse abandonnée, où flottait par hasard quelque maigre canot de pêche, la *Victorine* avait presque l'air de quelque chose, et les petits vagabonds de l'endroit se disputaient l'honneur de se rendre à bord pour aider Jean-Marie à rejeter dans la mer au moyen de la pompe l'eau salée qui pénétrait assez abondamment dans la cale.

Un jour, Jean-Marie, aidé d'un mousse qui naviguait avec lui sans autre salaire que son pain quotidien, rangeait dans son sloop des racines d'ormeau et des fagots de branches de chêne. La marée était basse, le soleil miroitait sur le sable humide, et la *Victorine*, échouée près des rochers, ressemblait à un marsouin que le flot, en se retirant, a traîtreusement abandonné sur la plage. Il faisait chaud, c'était au mois de juillet; la sueur perlait au front de Jean-Marie, et son mousse ressemblait à un homard pêché sous les rochers de cette côte et que l'on a fait bouillir pour l'expédier à Paris. Tandis que l'équipage du sloop, composé d'un homme et d'un enfant, travaillait ainsi courageusement à la chaleur du jour, une petite voix qui venait de loin se mit à crier : — Hé! Jean-Marie, hé!...

Bien que Jean-Marie soit le nom de tout le monde sur la côte de Bretagne, Jean-Marie Domeneuc se retourna vivement, mais sans lâcher le lourd fagot qu'il tenait entre les mains; le mousse s'assit, s'essuya le front et profita de cet instant de relâche pour se croiser les bras. — Tiens, dit l'enfant, c'est la fille du préposé, la grande Victorine... Où court-elle donc avec son parapluie? — C'était en effet Victorine, la fille du préposé aux douanes; Jean-Marie l'avait reconnue à sa voix. Elle arrivait vers le sloop, son parapluie tendu pour se garantir du soleil, posant le pied avec précaution sur les pierres couvertes d'algues humides. Une grande coiffe d'une parfaite blancheur abritait son visage frais et riant, encadré de cheveux d'un beau noir; elle relevait légèrement sa robe pour poser d'aplomb sur les rocs glissans ses fins souliers, au bout desquels brillait une large boucle d'acier. La jeune fille, après avoir marché jusqu'à l'endroit où la vase cédait sous ses pieds, dut renoncer à pousser plus loin, et appela de nouveau Jean-Marie. Celui-ci, jetant enfin le fagot qu'il portait, s'avança au-devant de Victorine à grandes enjambées, mais sans courir.

— C'est bien mal à moi de vous déranger de votre travail, Jean-Marie Domeneuc, dit la jeune fille; je voulais vous demander quand vous allez partir pour Saint-Malo.

— Dame! à la marée, tantôt, vers trois heures, répondit le marin en se grattant la tête.

— C'est que je voudrais bien le savoir; ma marraine me mande par une lettre que j'aille la trouver le plus tôt possible; si cela ne vous causait point trop d'embarras, je partirais avec vous. Le vent est bon, n'est-ce pas?

— Oh! oui; les vents sont au sud-sud-ouest; la mer est belle, je serai à Saint-Malo avant le soleil couché...

— Comme ça, vous voulez bien me prendre avec vous?

— Bien sûr, répliqua Jean-Marie, qui n'en croyait pas ses oreilles; seulement vous ne serez pas trop bien à bord du sloop...

— Pour une traversée de deux ou trois heures, peu importe. A la marée, je reviendrai avec mon paquet. A bientôt, et merci de votre complaisance.

— Il n'y a pas de quoi, répliqua Jean-Marie.

Le marin resta quelques minutes à la même place, regardant la jeune fille qui cheminait lestement parmi les rochers; puis il revint à bord de son petit navire et acheva de ranger le chargement avec une telle activité, que tout fut prêt au moment où le premier murmure de la vague annonça le retour de la marée.

— Ah çà! dit alors Jean-Marie Domeneuc, voyons un peu, mousse; il faut balayer l'arrière du sloop, le laver, le frotter, le rendre propre comme le canot d'un amiral.

— C'est difficile, patron!

— Avise-toi de me répondre, et tu verras!... Donne-moi de l'eau douce, il faut que je me rase... Tu auras soin de te laver aussi, toi, et de mettre ta vareuse rouge, comme si c'était aujourd'hui dimanche. Passe-moi mon paletot; tiens, vois-tu, en le pliant en quatre, les manches en dessous, il fera un coussin pour qu'elle puisse s'asseoir bien à son aise...

— Qui donc? La fille du préposé?... Dites donc, patron, est-ce à cause d'elle que vous appelez votre sloop la *Victorine*?...

Le patron Jean-Marie tourna le dos à son mousse avec un geste de dignité blessée. Après avoir fermé au moyen d'un double bouton d'acier le col de sa vareuse de laine, il plongea les jambes de son pantalon usé dans une large culotte de toile à voiles qui ne tombait pas plus bas que les genoux. Le chapeau de cuir verni que le soleil et la pluie avaient écaillé en maints endroits, ayant été rafraîchi dans l'eau salée, recouvra un certain lustre, et Jean-Marie, le plaçant fort en arrière sur sa tête, l'enfonça avec la paume de sa main,

comme s'il se fût dit à lui-même : Elle peut venir maintenant, la belle Victorine!...

Elle vint en effet à l'heure dite, son petit paquet sous le bras, le visage abrité sous son parapluie. Au moment où il la vit, Jean-Marie planta près du gouvernail un petit bâton de saule bien blanc et fraîchement dépouillé de son écorce, au haut duquel flottait un pavillon grand comme la main. A ce moment-là, Jean-Marie se sentit aussi fier, aussi heureux qu'un amiral qui reçoit une souveraine à bord de son vaisseau à trois ponts. Le sloop fut halé tout près d'une pointe de rochers d'où la grande Victorine, soutenue par la main vigoureuse du patron, put sauter sur le pont; la grand'voile fut orientée, le foc hissé, et la brise du couchant poussa vers Saint-Malo l'humble bateau et son patron triomphant.

Dieu sait les beaux rêves qui traversèrent le cerveau de Jean-Marie Domeneuc durant la première demi-heure de cet heureux voyage. L'insigne honneur que lui faisait la belle Victorine en prenant passage à bord de son sloop le comblait de joie; il oubliait sa fatigue et ses misères, il ne voyait plus les déchirures tant de fois recousues qui faisaient de sa voile une sorte de manteau d'arlequin. La jeune fille, assise à l'arrière du petit navire, dans l'espace étroit compris entre le chargement et le gouvernail, ramenait sur ses genoux les pans de sa robe et son tablier de soie, que la brise s'obstinait à frotter contre les planches goudronnées. La vague, en se brisant le long du bord, lui lançait au visage quelques frimas; le vent dérangeait visiblement l'économie de la belle coiffe ornée de dentelles. Si elle avait lu Molière, elle aurait certainement dit : Que suis-je venue faire dans cette maudite galère?... Ses traits exprimèrent bientôt la contrariété et l'ennui. Jean-Marie, décontenancé, retomba dans un découragement profond; il ne savait quoi dire, et baissait ses yeux humiliés. Avec le soir, la brise allait en augmentant, et le petit sloop, assez rudement secoué, plongeait parfois sa proue sous la vague. Ballottée en sens divers et mouillée à chaque instant, la fille du préposé finit par prendre de l'humeur.

— Que voulez-vous? lui dit Jean-Marie; la brise fraîchit, mais le temps est beau : il n'y a pas de danger. Enveloppez-vous dans mon paletot, si vous avez froid.

— Merci,... répliqua dédaigneusement Victorine; votre bateau ne marche pas; nous devrions être rendus!... Voyez comme il embarque de l'eau!...

— C'est que nous sommes à la pointe du banc du *Moulinet*, où la mer moutonne toujours un peu...

A ce moment-là, le mousse se mit à pomper, comme il avait coutume de le faire en approchant de Saint-Malo; il sortit du fond du

sloop une eau noire et fétide qui faillit donner la nausée à la jeune fille.

— En vérité, s'écria-t-elle avec un geste de dégoût, vous auriez dû me faire grâce de cela, Jean-Marie! On ne m'y reprendra plus dans ce petit sloop qui fait de l'eau comme un panier!

Jean-Marie soupira. — Si j'avais le moyen, répliqua-t-il à demi-voix, j'en ferais construire un plus beau... On fait ce qu'on peut pour gagner sa pauvre vie.

Comme il parlait ainsi, un grand navire qui sortait du port en louvoyant vint virer près de lui. Les matelots ne s'étaient pas embarqués à jeun, et ils lancèrent au petit sloop leurs quolibets. — Oh! du baquet, oh!... Ah! du marchand de bois!... Eh! Jean-Marie, où as-tu volé cette belle demoiselle que tu caches là derrière tes fagots? — Le grand navire reprit son aire de vent et continua majestueusement sa bordée, tandis que Jean-Marie, rouge de colère, serrait d'une main tremblante la barre du gouvernail. La jeune fille, blessée des propos railleurs qui venaient de l'atteindre au passage, se détournait d'un air boudeur et regardait le rivage avec impatience. Le soir approchait; les rayons du soleil, incliné à l'horizon, flamboyaient dans les vitres des hautes maisons de Saint-Malo, qui semblent faire effort pour regarder par-dessus les remparts.

A cette heure du jour, il y a, dans la belle saison surtout, un assez grand nombre de promeneurs sur la jetée de Saint-Malo : vieux marins retirés du service, qui se racontent mutuellement leurs aventures en face de la mer, qui en a été le théâtre; armateurs et courtiers cherchant à reconnaître, à l'aide de la longue-vue, les navires dont ils attendent le retour; gens de l'intérieur venus en famille au bord de l'Océan pour s'y baigner, et qui contemplent avec ébahissement ce magnifique spectacle de la mer immense. Nulle part d'ailleurs on ne peut jouir d'un plus vaste horizon maritime qu'à l'extrémité du môle de Saint-Malo; nulle part la marée, dans ses mouvemens réguliers, ne découvre plus de grèves, de bancs, de rochers aigus et d'îlots entourés d'écueils; nulle part non plus elle ne recouvre d'une plus grande masse d'eau, en aussi peu de temps, ces fonds mystérieux que la terre et la mer se disputent alternativement. Ce soir-là, indépendamment des promeneurs oisifs, il se trouvait sur le bout de la jetée des pêcheurs à la ligne, assis les jambes pendantes en dehors du parapet. Le temps était chaud; les petits bars et les rougets mordaient à l'envi, sans parler des crabes sournois qui enlevaient assez adroitement l'appât accroché aux hameçons. Lorsque le petit sloop de Jean-Marie vint à raser l'extrémité de la jetée, il y eut donc bien des regards qui s'abaissèrent

sur lui, et les observations qu'il provoqua ne furent pas toutes bienveillantes.

— Il ne pouvait pas se tenir plus au large! s'écria un pêcheur forcé de rentrer sa ligne; il m'a fait manquer un magnifique poisson avec son vilain bateau!...

— Ce navire doit appartenir à un pauvre homme! dit avec un accent de compassion une bonne grosse dame escortée de ses deux filles; la voile est rapiécée comme la veste d'un mendiant!

— Tiens, dit à son tour un monsieur qui lorgnait la mer avec une jumelle d'opéra, il y a dans ce bateau une jeune personne assez gentille!... Voyez donc!

La petite dame fort élégante qui l'accompagnait regarda Victorine avec son lorgnon, et daigna sourire à la Bretonne en signe d'approbation.

Tout ce qui se disait sur la jetée arrivait clairement aux oreilles de Jean-Marie et de Victorine : celle-ci retrouvait, grâce au compliment qui lui tombait de si haut, sa bonne humeur et sa gaieté; celui-là au contraire, mortifié par les propos blessans qui venaient de l'atteindre une seconde fois, ressentait plus cruellement encore les inconvéniens de sa pauvreté. Le chagrin agissant sur son esprit, il se troubla. Au moment d'amener la grand'voile, il craignit de heurter la belle coiffe à dentelles sous laquelle se pavanait Victorine; il s'y prit de telle façon que la vergue renversa et fit choir dans la mer le petit pavillon qu'il avait vaillamment arboré au moment du départ sur l'arrière de son sloop. — Tant pis! se dit-il avec tristesse, je ne le relèverai pas!... Aussi bien je n'avais qu'à amener pavillon; la traversée que j'ai commencée triomphalement a tourné pour moi en une déroute complète!...

Le pauvre Jean-Marie avait plus raison qu'il ne le croyait. Comme il rangeait son bateau le long de la cale pour permettre à Victorine de débarquer sans difficulté, un marin encore jeune, bien vêtu, la figure entourée d'un épais collier de barbe, se trouva là tout à point pour lui tendre la main. — Merci, cousin Luc, dit la jeune fille, vous allez me conduire chez ma marraine, n'est-ce pas?

Le cousin Luc prit le bras de sa cousine, et ils s'acheminèrent ensemble vers la porte de Dinan. L'oublieuse Victorine marchait vite, parlant haut et balançant la tête, comme un oiseau qui secoue ses plumes; elle s'en alla sans même se détourner vers Jean-Marie, qui serrait sa voile en faisant la plus piteuse figure. Le mousse avait couru après la passagère pour lui porter son paquet; il revint à la nuit tombante, son bonnet rempli de *badious* (1), qu'il venait d'ache-

(1) On nomme ainsi les cerises douces sur la côte de Saint-Malo.

ter avec les dix centimes de pourboire dont l'avait gratifié le cousin Luc. — Patron, dit-il en remettant le pied à bord, vous n'avez donc point pris d'argent à la fille du préposé pour son passage?... Ah! qu'elle avait l'air content d'être à terre! Elle l'a bien dit au capitaine qui lui donne le bras : « Jamais on ne m'y reprendra, bien sûr, à passer sur le bateau de Jean-Marie. »

Jean-Marie ne répondait rien. Après avoir tout rangé à bord, il atteignit un pain caché sous l'arrière du sloop, en coupa deux tranches, l'une pour lui, l'autre pour son mousse, y étendit une couche de beurre pas trop épaisse, la mangea silencieusement, but un coup de cidre, essuya son couteau sur son genou et alluma une pipe. La marée, en se retirant, laissa le sloop à sec sur un sable mêlé de vase et couché sur le côté comme un animal endormi. Le mousse ne tarda pas à ronfler tranquillement, blotti sous les fagots à la manière d'un chat. Quant à Jean-Marie Domeneuc, étendu sur son matelas, presque aussi plat qu'une crêpe de blé noir, il regardait briller les étoiles du firmament sans se laisser gagner par le sommeil. Tout reposait cependant autour de lui sur la terre et sur l'Océan, excepté les bécassines qui couraient sur le sable humide avec des cris aigus, et le douanier qui allait et venait sur le quai d'un pas monotone comme le balancier d'une horloge.

II.

Le plus mince ruisseau perdu au fond d'une vallée étroite est toujours hanté par quelque martin-pêcheur, qui rase la surface de l'onde en y reflétant les vives couleurs de son plumage étincelant comme le saphir et l'émeraude. De même aussi dans le cœur de l'homme le plus ignoré, le plus accablé sous le poids des labeurs de la vie, il y a bien souvent un rêve doré, un rayon d'espérance qui le traverse et l'éclaire. Le pauvre marin qui affrontait la vague sur un vieux sloop aux agrès usés, Jean-Marie Domeneuc, avait, lui aussi, sa riante vision qui lui apparaissait au milieu de ses misères. Victorine, la fille du préposé, occupait ses pensées plus qu'il ne se l'avouait à lui-même. Il l'avait vue grandir; que de fois, dans son enfance, il l'avait aidée à gravir les rochers! que de fois il avait, au risque de se rompre le cou, déniché les goëlands sur les récifs! Avec les œufs jaunes tachetés de noir il faisait des chapelets que la jeune fille suspendait entre deux bouquets de bruyère autour de sa grande bonne vierge de plâtre. Ces jours heureux s'écoulèrent bien vite. Embarqué à quinze ans, Jean-Marie navigua au cours; puis il fit son service à bord d'une frégate, et resta longtemps dans les mers loin-

taines. Les marins passent leurs plus belles années à plusieurs mille lieues du foyer paternel et du village où ils ont laissé tout ce qui les aime et tout ce qu'ils aiment! Au retour, Jean-Marie trouva la Victorine toute grande, toute belle, et si coquettement vêtue qu'il n'osa pas même lui offrir un coco des îles qu'il avait mis six mois à sculpter à son intention. La jeune fille, avec ses riches parures, marchait le front haut, l'œil ouvert; elle était la reine de son village. C'est à peine si elle reconnut le marin qui rentrait sous son toit, hâve, fatigué, le sac au dos et portant en sautoir ses états de service enfermés dans un tube de fer-blanc. Jean-Marie comprit que la jeune fille l'avait oublié et qu'elle tenait à ne plus se souvenir de lui. Avec ses économies, il acheta le vieux sloop dans lequel nous l'avons vu entrer à Saint-Malo, et se mit à naviguer pour son compte. Après avoir obéi si longtemps, il voulait être libre à ses risques et périls. Et puis un attrait irrésistible l'attachait toujours à ce rivage vers lequel il s'était si souvent reporté par la pensée durant ses navigations lointaines. Jamais Victorine ne lui avait adressé la parole depuis son retour. Aussi, quand elle vint lui demander gracieusement passage à bord de son petit navire et se mettre sans embarras sous sa protection, Jean-Marie avait eu un instant de vertige; mais sa joie avait été de courte durée, ce voyage de quelques heures ne lui ayant procuré d'autre agrément que celui de voir la jeune fille quitter précipitamment sa barque et s'éloigner de lui avec dédain sans même lui adresser un remerciement ni un mot d'adieu.

La clarté du jour ne ramena ni la joie ni la sérénité dans le cœur de Jean-Marie. Pressé de repartir, le marin déposa à terre son chargement et se prépara à mettre à la voile. Le vent soufflait plus fort que la veille et par rafales; des nuages sombres et pluvieux qui arrivaient du large avec la marée montante rendaient plus visible l'écume des vagues déferlant sur les récifs. La mer était ce jour-là vive, animée, retentissante; les flots semblaient irrités et impatiens. — Nous allons embarquer de l'eau salée, mon petit gars, dit Jean-Marie à son mousse; la mer est dure et le vent debout. — Sans rien répondre, l'enfant aida bravement son patron à prendre des ris dans la grand'voile. Les cordages qui tenaient le mât furent serrés avec force, et l'amarre qui l'attachait au quai ayant été larguée, le petit sloop s'élança sur la vague tête baissée. Au même instant, une yole légère et pointue comme une pirogue débordait du quai, penchée sous la brise, et coupant l'eau avec une telle rapidité que le flot s'élevait en jaillissant par-dessus ses deux bords. Il n'y avait sur ce frêle esquif qu'un jeune homme, élégamment vêtu; d'une main il tenait la barre, et de l'autre il manœuvrait l'écoute de la voile.

— Voilà un bourgeois qui n'a pas peur et qui s'entend joliment

à mener sa yole, dit le mousse en rabattant son bonnet de laine sur ses oreilles.

— Il faut avoir bonne envie de faire une promenade en mer avant déjeuner pour louvoyer dans une pirogue avec ce vent-là, répondit Jean-Marie... Tout gentilhomme qu'il est, il pourrait bien *faire un trou dans l'eau;* ce serait dommage... Il est riche, ce monsieur, il est heureux!... Passe-moi le pain, mousse; il est temps de manger un morceau...

Jean-Marie enfonçait son couteau dans le pain, et la *Victorine*, dépassant l'extrémité du môle, se heurtait aux grosses vagues venant du large, lorsque la yole, qui voltigeait autour du sloop comme une mouette, reçut par le flanc une lame trop forte pour elle. La voile, rejetée contre le mât, empêcha l'action du gouvernail, et l'esquif, abattu sur le côté, se remplit d'eau en une seconde. Celui qui le montait voulut se jeter à la nage; son bras était embarrassé dans un cordage; il se débattait avec désespoir sous les flots qui le couvraient à grand bruit, poussés par le vent et courant toujours, comme des chevaux effarés qui foulent aux pieds le corps d'un voyageur gisant dans la plaine.

— Mousse, s'écria Jean-Marie, prends la barre et serre le vent... Si c'était donc moi qui suis dans la peine et qui vis dans la misère,... autant vaudrait périr!... Mais ce jeune homme-là, ce serait pitié... — Parlant ainsi, il se jeta résolûment à la mer avec l'insouciante hardiesse que donne le mépris de l'existence. D'un bras vigoureux, nageant vers le jeune homme qui perdait ses forces, il avançait lentement, ballotté par les vagues impétueuses. Chaque fois qu'un flot couvrait sa tête, il éprouvait la tentation de plonger et de mettre un terme à son chagrin. Le bruissement de la mer bourdonnant à ses oreilles l'étourdissait par instans; il fermait les yeux, il se sentait prêt à s'assoupir au milieu de l'élément perfide qui le berçait en l'entraînant. L'abîme ouvert sous lui l'attirait comme ces gouffres béans dans lesquels on roule en rêvant sans jamais en trouver le fond. A peine cependant toucha-t-il le bras de celui qu'il venait sauver, que le sentiment de la réalité se réveilla en lui. Dans ses membres robustes abondait la vie qui allait quitter cet autre corps submergé; il le saisit vigoureusement, le soutint sur son épaule, l'éleva au-dessus de l'eau, et le conduisit vers un canot qui arrivait à son secours.

Au moment où le jeune homme à demi mort fut déposé dans le canot, un immense cri de joie s'éleva du quai et de la jetée, où la foule s'était assemblée. — Bravo, Jean-Marie, bravo!... — Et l'on applaudissait. De chaleureuses acclamations saluaient le pauvre marin que de méprisans sourires avaient accueilli la veille. Celui-ci

venait de regagner son petit sloop, que le mousse, par une manœuvre habile, avait su maintenir à portée du canot.

— Pas même un petit verre de rhum pour se réconforter!... dit-il à demi-voix. C'est égal, le voilà sauvé!... Le flot est bien dur tout de même, j'en ai les bras rompus... Et dire que le bon Dieu a amené là un pauvre diable comme moi, tout malheureux, tout chagriné, exprès pour tirer de l'eau ce beau monsieur qui s'amusait à périr!... Ah! bon, les voilà qui applaudissent là-bas! Merci, messieurs et mesdames, je n'ai pas le temps de vous faire la révérence...

La satisfaction d'avoir accompli un acte de courage réconfortait Jean-Marie mieux que ne l'eût fait un verre de rhum; c'est un grand bonheur de se sentir bon à quelque chose quand on désespère de soi-même. Après avoir remis en route son petit navire, le marin secoua ses cheveux humides, et essuya avec sa chemise de laine ses épaules imprégnées d'eau salée. Une averse de pluie vint le rafraîchir plus que de besoin : il n'y prit pas garde; ses regards se tournaient involontairement du côté de la jetée, où la foule, s'abritant sous des parapluies, escortait avec une curiosité indiscrète le jeune homme retiré des eaux que l'on reconduisait à sa demeure. Bien des gens, arrivés trop tard pour assister à la scène émouvante dont le bruit se répandait par toute la ville, s'en faisaient raconter les péripéties. On leur montrait du doigt la pauvre petite barque qui courait des bordées dans la direction du cap Fréhel, tantôt cachée sous les vagues, tantôt bondissant sur des flocons d'écume. Pendant toute la journée, on ne parla que du courageux Jean-Marie Domeneuc, si bien que la belle Victorine, oubliant ses récens dédains, se vanta tout haut de le connaître depuis longtemps, et même d'avoir fait la veille en sa compagnie, sur son sloop, une traversée de plus de trois heures.

Si Jean-Marie n'entendait pas un mot de tous les complimens qui s'adressaient à lui, au moins l'écho des applaudissemens de la foule était arrivé, à travers le bruit du vent et des vagues, jusqu'à son oreille. Il en avait tressailli de joie. Vers le soir, le temps se remit au beau; le soleil, souriant à travers les nuages, étendit sur la mer une teinte rose nuancée de reflets violets. Le sloop, à l'ancre au fond de sa petite baie, se balançait si mollement sur les flots calmés, que le patron et le mousse, assis sur le bord l'un auprès de l'autre, tranquilles et reposés, s'abandonnaient silencieusement à leurs rêveries. L'enfant se disait qu'il faisait bon se chauffer le dos au soleil couchant, les bras croisés, après une journée laborieuse. Jean-Marie se demandait s'il ne vaudrait pas mieux pour lui renoncer à son métier de caboteur et reprendre du service à bord des navires de long cours. Cette tiède soirée lui rappelait la fin du jour sous les

tropiques, lorsque le soleil, environné de petits nuages dorés suspendus autour de son disque comme un dais étincelant, darde ses derniers rayons à travers les longues feuilles des cocotiers. Ce souvenir s'empara si vivement de son esprit qu'il s'y abandonna de plus en plus. Nos pensées changent avec le temps; il suffit parfois d'un peu de chaleur et de lumière pour redonner aux images du passé qui s'effaçaient en nous un charme subit et un attrait inattendu.

Pendant toute la soirée, Jean-Marie, à l'ancre au fond de la baie, roula dans sa tête des projets de départ. Deux jours après, couché à l'ombre de la voile étendue comme une tente sur le pont du sloop, il rêvait, à moitié assoupi. Le soleil était haut; il pouvait être onze heures; à peine si un léger souffle de vent ridait la mer. Un coup de sifflet strident et prolongé vint arracher Jean-Marie à sa somnolence. Il se leva et aperçut à une encâblure de son petit navire un beau cutter de l'état, — l'*Écureuil*, en station sur la côte, — qui s'avançait doucement vers lui, avec ses larges voiles déployées comme de grandes ailes. Le cutter laissa tomber son ancre, et son canot s'abaissa sur la vague pour recevoir un groupe de personnes qui prirent place à l'arrière : c'était une dame un peu âgée et mise avec soin, qui s'abritait sous son ombrelle contre les ardeurs du soleil, un jeune homme de bonne mine qui la nommait sa mère, et le contre-maître chargé de commander les six rameurs. Le canot se dirigea vers le sloop; la dame et le jeune homme montèrent aussitôt à bord, et coururent embrasser Jean-Marie, qui faillit tomber à la renverse de surprise et d'émotion.

— Mon cher monsieur Domeneuc, dit la dame âgée, vous avez sauvé mon fils : il nous tardait de venir tous les deux vous témoigner notre reconnaissance; mais vous demeurez loin de la ville, et nous ne savions où vous trouver. M. le commandant de l'*Écureuil*, qui est un de nos amis, a bien voulu nous conduire jusqu'ici.

— Vous êtes bien bonne, madame, répliqua Jean-Marie avec embarras.

— Mais c'est vous qui êtes bon de m'avoir arraché à la mort au risque de votre vie! s'écria le jeune homme. J'avais parié d'aller hors des jetées dans la yole courir des bordées...

— Vous aviez tort, monsieur, il ventait lourd... Quand les vents sont au sud-sud-ouest et que les courans...

— Voyons, monsieur Domeneuc, interrompit la mère du jeune homme, à table! nous apportons de quoi déjeuner. Le maître d'hôtel de l'*Écureuil* va nous servir... Où mettrons-nous la nappe?

A ce mot de déjeuner, le mousse sortit de son ébahissement. Il se mit à frotter, à essuyer, à gratter avec précipitation de vieilles plan-

ches qu'il disposa en forme de table. Le maître d'hôtel du cutter y plaça l'argenterie, les bouteilles, les assiettes et les viandes froides. Jean-Marie s'obstina à manger debout et à se servir de son couteau à manche de corne retenu par une corde goudronnée à la boutonnière de son gilet. Chaque fois que le maître d'hôtel remplissait son verre, il le vidait en répétant la formule de politesse familière aux gens de la côte : « De tout mon cœur, monsieur et dame ! » Le mousse enlevait avec une prestesse étonnante les restes du repas qu'il dévorait avec un appétit admirable ; sans tenir compte de l'ordre des services, il avalait des confitures entre les tranches de pâté et les sardines à l'huile. Le déjeuner manquait de gaieté sans doute ; trop gêné pour causer avec la comtesse de R... et son fils le vicomte (tels étaient les titres de ses hôtes), Jean-Marie se croyait tenu en conscience de faire le plus grand honneur à tous les mets. Cependant il y avait au fond de son cœur une joie qui se trahissait sur son visage, car l'oubli d'un service rendu cause moins de tristesse à l'honnête homme que la reconnaissance ne lui apporte de douce émotion. Quant au mousse, c'était là le plus beau jour de sa vie ; les choses excellentes qu'il venait de manger lui avaient révélé les mystères de la gastronomie, auxquels il était jusqu'alors demeuré tout à fait étranger.

Après le repas, lorsque le maître d'hôtel eut fait disparaître la nappe, le vicomte annonça confidentiellement à Jean-Marie que l'autorité s'occupait de lui faire accorder une médaille de première classe. — En attendant que vous la receviez, ajouta-t-il, veuillez accepter ce souvenir que nous vous offrons, ma mère et moi.

— Une bourse ! de l'argent ! répliqua le marin. Merci, monsieur et dame ; je n'en veux point, en conscience... J'ai fait mon devoir de chrétien et d'honnête homme...

— Eh bien ! mon cher monsieur Domeneuc, reprit la comtesse, vous nous refusez, tout de bon !... Nous ne sommes pourtant pas quittes envers vous !... Et vous aurez de nos nouvelles..... Donnez-moi votre main, c'est celle d'un homme de cœur et d'un homme d'honneur !...

En se retirant avec sa mère, le vicomte remit une pièce d'or au petit mousse, qui, sans songer à dire merci, la noua dans un coin de son mouchoir, attendu que la poche de son gilet était percée. Le canot ramena à bord de l'*Écureuil* les hôtes de Jean-Marie. Au moment où l'élégant navire de l'état orientait ses voiles pour prendre le large, le pavillon national fut hissé en tête du mât, le plus gros de ses pierriers de cuivre ébranla les échos de la baie, et les matelots rangés sur le pont poussèrent un hourrah retentissant. Le pauvre patron du petit sloop, troublé jusqu'aux larmes, ôta son

chapeau et suivit des yeux, dans une immobilité complète, le cutter l'*Écureuil* qui s'éloignait lentement, tandis que la comtesse et son fils le saluaient encore de la main.

— Ah! patron, quel déjeuner! s'écria le mousse, dont les mâchoires travaillaient encore. Je vous réponds que je n'aurai pas faim à souper!

— Si Victorine avait été ici! pensait de son côté Jean-Marie; si elle avait pu voir tout ce qui s'est passé! On a dû apercevoir le cutter du village; on aura au moins entendu le canon!... Que d'honneur pour toi, Jean-Marie!

— Combien vaut donc cette pièce-là? demanda le mousse. Tenez, patron...

— Vingt francs, mon petit gars, plus que je ne gagne en quinze jours!

Tandis que l'enfant regardait avec admiration cette pièce de vingt francs, plus petite qu'un bouton de sa veste, et qui était une fortune pour lui, Jean-Marie se promenait de long en large. Il avait envie d'aller à terre, de se montrer tout brillant des hommages qu'on venait de lui rendre; une bouffée d'orgueil et de vanité lui montait au cerveau. Le mousse était déjà parti; il courait sur la plage au milieu d'une demi-douzaine de pauvres enfans vagabonds auxquels il racontait, avec des gestes désordonnés, les incidens de cette mémorable matinée. Décidé, lui aussi, à se rendre au village, Jean-Marie atteignit sa veste; il la secoua et la regarda en la tournant du côté du soleil : le jour passait à travers les coutures. — Bah! se dit-il à haute voix, je la mettrai sous mon bras, il fait si chaud!

Ses souliers décousus laissaient pénétrer librement la vase de la plage, le sable des grèves et la poussière des chemins; sa vareuse de laine rouge était d'une couleur plus effacée qu'un vieux pavillon oublié sur un clocher depuis des années. En faisant pièce à pièce l'inventaire de sa toilette, Jean-Marie fut saisi d'un découragement profond. — La misère et encore la misère! s'écria-t-il avec tristesse; qu'irais-je faire à terre avec mes vêtemens usés!... Si Victorine est de retour et qu'elle vienne à me rencontrer, elle ne voudra pas me parler. Les jeunes filles qui aiment tant la toilette pour elles-mêmes ne peuvent pas faire attention à un pauvre diable mal vêtu! C'est clair, c'est naturel!.. On dit que j'aurai une médaille; ça relève un homme bien mis, mais ça n'habille pas celui qui n'a rien de propre à se mettre sur le dos... Du chagrin, et puis un peu de joie, et puis encore du chagrin, il faut toujours en revenir là... C'est que je n'ai pas de cœur, non plus!... Vends ton sloop pour ce qu'on voudra bien t'en donner, Jean-Marie, et navigue au long cours... J'étais

fringant dans mon temps à bord de la frégate, et j'avais peut-être aussi bonne mine que son cousin Luc, un gringalet noir comme mon chapeau, qui fait friser sa barbe à force de pommade!...

Raisonnant ainsi, Jean-Marie Domeneuc donna un coup de pied sur le bord de son petit navire, se croisa les bras, et regarda d'un air mélancolique les gros navires qui passaient à l'horizon, toutes voiles dehors.

III.

Le lendemain, la comtesse de R... et son fils se promenaient sur le Sillon; on nomme ainsi la digue solidement construite qui relie à la terre ferme l'îlot sur lequel Saint-Malo a été bâti. Ils aperçurent, amarrée à la cale au fond du port, une jolie bisquine : une affiche apposée à la proue annonçait que le navire devait être adjugé le jour même, en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur.

— Si nous achetions ce petit bâtiment? dit le vicomte à sa mère, ce serait là un joli cadeau à faire au brave homme qui m'a sauvé la vie!...

— L'idée est excellente, répondit la comtesse; elle me sourit d'autant plus que je cherchais vainement comment nous pourrions nous acquitter envers lui.

A l'heure dite, le jeune gentilhomme arrivait au lieu où la bisquine se trouvait amarrée. Il poussa vivement les enchères et resta acquéreur du petit bâtiment, à la stupéfaction évidente de ceux qui avaient cherché à le lui disputer. — Quel nom écrirai-je? demanda le courtier chargé de la vente. — Jean-Marie Domeneuc, répondit le jeune homme. — Et il alla rejoindre sa mère, heureux du marché qu'il venait de conclure. A plusieurs reprises il fit une promenade au bout de la jetée pour voir s'il n'apercevrait point à l'horizon le sloop de Jean-Marie cinglant vers Saint-Malo. Le vent ne soufflait guère ce jour-là; il était nuit lorsque la *Victorine*, poussée par le flot, vint prendre au bas de la cale sa place accoutumée. Le patron put, avec l'aide de son mousse, serrer ses voiles et tout ranger à bord sans avoir à subir les regards indiscrets des gens sans ouvrage et des oisifs de toute sorte qui se plaisent dans leur désœuvrement à regarder travailler les autres.

Sa besogne terminée, Jean-Marie mit sa veste sous le bras et marcha le long des quais. Son regard se portait sur les grands navires en armement dont les mâts élancés se perdaient dans l'obscurité de la nuit. Il y en avait là de fort beaux, dont les grosses chaînes s'enroulaient autour des bornes de granit, et qui semblaient, dans

le calme du port, assez robustes pour braver toutes les tempêtes. La brise du soir murmurait doucement à travers les cordages, et ce bruit cher au marin, comme l'est au bûcheron le frémissement des feuilles de la forêt, faisait battre le cœur de Jean-Marie. Le désir des longs voyages s'emparait de lui irrésistiblement; il allait d'un pas lent et mesuré, sans songer qu'il foulait la terre.

— Enfin je vous trouve, monsieur Domeneuc, lui dit une voix qu'il reconnut pour être celle du jeune homme qu'il avait retiré de l'eau; venez par ici, j'ai quelque chose à vous offrir.

Jean-Marie crut qu'il s'agissait d'entrer dans un café voisin et d'y prendre un rafraîchissement. Il se hâta d'endosser sa veste; mais au lieu de le conduire dans un estaminet fumeux, le jeune homme le fit asseoir sur un des bancs de la promenade située au-dessous du rempart, le long du quai.

— Voyons, monsieur Domeneuc, que faisiez-vous là à vous promener comme un philosophe?

— Je songeais à quitter le pays, à vendre mon sloop, qui n'en peut plus, et à m'embarquer pour les voyages de long cours... Le commerce ne va pas, mon cher monsieur; j'ai de la misère... et du chagrin!... L'autre jour que vous plongiez sous l'eau, la tête en bas, j'aurais presque voulu être à votre place. C'est une mauvaise pensée, n'est-ce pas?... Que voulez-vous? Quand on est pauvre, on a des momens de désespoir...

— Du courage, mon ami, du courage; vous êtes jeune, et vous pouvez avoir des jours meilleurs. Vendez votre sloop, s'il est hors d'état de servir; mais, au lieu de vous embarquer à bord de quelque navire qui vous emmènerait loin d'ici, prenez ce papier... Nous partons demain pour retourner à Paris, ma mère et moi; adieu, monsieur Domeneuc, nous ne vous oublierons jamais, pensez quelquefois à nous...

Le papier que Jean-Marie reçut machinalement de la main du jeune homme était le contrat de vente qui lui assurait la possession de la bisquine. Il le serra dans sa poche et retourna à bord de son sloop sans se douter du cadeau qu'il venait d'accepter. Le jour suivant, au moment où le postillon enfourchant ses chevaux entraînait sur la route de Paris la comtesse et son fils, comfortablement assis dans leur chaise de poste, Jean-Marie voyait accourir vers lui le long de la cale son mousse tout essoufflé.

— Patron, dit l'enfant, vous avez donc acheté une bisquine?...

— En conscience je n'en sais rien, répondit Jean-Marie; mais je commence à le croire, car c'est écrit tout au long sur le papier timbré que voici... Il faut pourtant que ces gens-là soient joliment riches! Ils avaient bien dit que j'aurais de leurs nouvelles!...

— Vous me garderez avec vous, n'est-ce pas?

— Oui, mon petit gars, et je te donnerai des appointemens.

L'enfant tout joyeux eut bientôt transporté ses effets sur la bisquine; il se hâta d'en prendre possession et de s'y installer comme s'il eût été chez lui. Jean-Marie appréciait à sa valeur le présent qui lui était fait; cependant il ne renonçait point sans regret à ses projets d'éloignement. Quand on a rêvé un départ, il est toujours triste de rester. Ce ne fut pas non plus sans un serrement de cœur qu'il se défit de son vieux sloop. La pauvre barque fut vendue pour être dépecée, et lorsque ses bordages déchirés laissèrent à nu le dedans de la carène, Jean-Marie se détourna, les larmes aux yeux, comme le laboureur qui pleure en voyant abattre le cheval fourbu qu'il a si longtemps attelé à sa charrue.

Cependant sa position se trouvait beaucoup améliorée, et lorsque Jean-Marie reçut la médaille promise comme récompense de son généreux dévouement, il put l'accrocher sur une belle veste neuve presque aussi longue qu'une lévite. Victorine, la fille du préposé, daignait lui sourire quand elle le rencontrait sur les quais de Saint-Malo, depuis qu'il avait pris rang parmi les maîtres au petit cabotage. Ces sourires bienveillans ne laissaient pas de flatter Jean-Marie; mais il remarquait avec tristesse que cette jeune fille, dont la présence lui causait autant d'embarras que de joie, n'éprouvait pas à sa vue la moindre émotion. Il n'était pour elle qu'une vieille connaissance, dont elle réclamait les services à l'occasion; aussi, n'osant faire peindre cette fois à l'arrière de sa bisquine le nom de Victorine, il lui laissa celui de *Coquette*, qu'elle portait auparavant.

Durant toute la belle saison, la *Coquette* navigua le long de la côte sous le commandement de maître Domeneuc. Vers la fin d'octobre, comme celui-ci allait mettre à la voile pour retourner à son village natal, la belle Victorine, pressée d'aller rejoindre son père, vint lui demander de la prendre à bord de la bisquine. Cette fois Jean-Marie eut envie de refuser. — J'ai beau la mener et la ramener, pensait-il, elle ne s'occupe guère de moi!.. Mais si je lui dis non, elle me fera la moue, elle ne me regardera plus, et j'aurai honte de passer devant elle...

Il ne rejeta donc point la demande de la jeune fille. Celle-ci monta à bord avec tant de grâce et de légèreté, elle était si coquettement mise et riait de si bonne humeur, que le pauvre Jean-Marie sentit son cœur bondir. Il largua ses voiles comme s'il eût enlevé celle qui se confiait à sa protection en toute sûreté de conscience. Le temps était doux, la brise légère et la mer tranquille. Dans les derniers beaux jours et à la veille des coups de vent, il y a de ces instans pleins de calme et d'une sérénité si complète qu'on ne sait

si c'est le printemps qui vient ou l'été qui s'en va. Comme les beaux temps règnent depuis bien des mois, on ne s'attend pas à les voir finir; l'Océan, qui n'est plus battu par les tempêtes, semble s'être endormi pour toujours et avoir perdu l'habitude de ses colères impétueuses. Le mousse, assis à la proue, chantait gaiement; le matelot qui l'aidait dans le service des voiles se promenait dans l'étroit espace compris entre les deux mâts. A l'arrière, la main sur la barre, trônait le patron Jean-Marie, et à ses côtés se tenait la belle Victorine debout, le bras passé autour d'un cordage.

— En vérité, dit la jeune fille en jetant un coup d'œil sur les rochers couronnés de verdure qui bordent le cours de la Rance, c'est un joli métier que celui de marin.

— Il y a des jours, répliqua Jean-Marie; vous n'étiez pas de cet avis-là l'autre fois...

— Dame! votre petit sloop ne valait pas le navire qui nous porte; cette bisquine est propre, fraîche, et vous avez bien raison de l'appeler la *Coquette*. Ce que c'est pourtant que d'être courageux et de faire une bonne action! On dit que vous avez été mis sur les journaux à l'occasion de votre médaille... Cela ne m'étonne pas de vous. Dans votre jeunesse, vous exposiez votre vie rien que pour me dénicher des nids de goëlands; vous en souvenez-vous, Jean-Marie?

— Si je m'en souviens! répliqua le marin; mais je croyais que vous l'aviez oublié...

— Oh! que non, reprit la jeune fille; on n'oublie jamais ces jours heureux de l'enfance! C'est le bel âge, voyez-vous; plus tard on a des peines, des inquiétudes... Vous autres hommes, vous courez les mers, vous travaillez jour et nuit, il ne vous reste guère de temps pour rêver; mais nous, pauvres filles, qui demeurons toujours à la même place, nous avons des pensées qui nous obsèdent... et qu'il faut cacher. Eh bien! quand je suis tourmentée, je regarde ces chapelets d'œufs de goëlands à moitié brisés, et je songe au temps où vous me les apportiez...

Parlant ainsi, Victorine appuyait sa main sur l'épaule de Jean-Marie. Celui-ci levait ses grands yeux bleus sur la jeune fille, tout surpris de sa confiante familiarité; il eut comme un moment d'extase pendant lequel il laissa échapper la barre du gouvernail; les voiles de la bisquine se mirent à battre le long du mât, et le mousse faillit être renversé à la mer. Au cri qu'il poussa, le patron, par un mouvement rapide, fit reprendre au petit navire son aire de vent et baissa la tête en rougissant.

—Tenez, reprit vivement Victorine, voilà un navire qui se montre à la pointe du cap Fréhel; est-ce une goëlette?

— Non, c'est un brick, un brick anglais chargé de charbon ; il a les voiles toutes noires...

— Vous êtes sûr que ce n'est pas la *Malouine?* On l'attend tous les jours, et elle revient de la Méditerranée. Vous connaissez la *Malouine*, n'est-ce pas? Mon cousin Luc Hédé est second à bord. Dès qu'il sera de retour, nous nous marierons, et j'espère bien que vous viendrez à la noce, Jean-Marie?...

— Vous allez vous marier? demanda celui-ci d'une voix mal assurée.

— Il y a longtemps qu'il en est question, et je croyais que vous le saviez...

— C'est donc pour cela que vous avez l'air si gai aujourd'hui?

— Peut-être bien, répondit Victorine en souriant, et puis l'humeur change comme le temps : on passe quelquefois de la tristesse à la joie sans savoir pourquoi... Il y a des momens où je suis inquiète de la *Malouine*, je me figure qu'il lui est arrivé malheur, et je me mets à pleurer. Après avoir versé quelques larmes, je reprends courage, et me voilà redevenue gaie comme l'oiseau qui chante le printemps... C'est égal, je ne serai tout à fait tranquille que quand la *Malouine* sera dans le port...

Ainsi babillait la grande Victorine, bercée par la vague. Comme l'alouette qui monte à travers l'espace au-devant du soleil, elle s'élançait par la pensée au-devant de ses espérances d'un bonheur prochain, sans voir, sans comprendre la souffrance de celui qu'elle étourdissait de ses vives et rapides paroles. Le pauvre Jean-Marie ne lui répondait plus que par des monosyllabes. Dans son honnêteté naïve, il ne pouvait s'expliquer comment la belle et sage Victorine s'était éprise du cousin Luc, qui n'était ni beau ni sage, et dont les allures hardies n'annonçaient pas un cœur très affectueux. Tandis qu'il avait perdu ses plus belles années à admirer cette jeune fille de loin et dans une muette extase, sans lui parler de ce qu'il ressentait pour elle et comme comprimé sous le joug de sa pauvreté, celle-ci l'avait oublié et laissé à l'écart. Au moment où il allait sortir de la misère, il retrouvait la compagne de son enfance moins fière que par le passé et confiante jusqu'à la bienveillance, mais ce n'était que pour apprendre de sa bouche la désolante nouvelle de son mariage. Pour la seconde fois, il achevait dans la tristesse une traversée commencée sous de meilleurs auspices.

Le soleil se couchait quand la bisquine laissa tomber son ancre; les eaux de la mer se teignaient encore des dernières lueurs du jour, mais les rochers de la côte se revêtaient d'une teinte sombre. Victorine pria Jean-Marie de la reconduire jusqu'au village, et ils se mirent à gravir ensemble les hautes falaises. Dans les passages diffi-

ciles, la jeune fille s'accrochait à la main de son compagnon comme à une branche de chêne, et tournant la tête avec effroi : Mon Dieu, disait-elle, quel précipice effrayant! Prenez garde de glisser quand vous retournerez à bord!

— Bah! qu'importe! répliqua Jean-Marie; périr là ou ailleurs, aujourd'hui ou demain!...

— Toujours des paroles désolées! reprit la jeune fille; j'ai eu beau faire de mon mieux pour vous égayer, Jean-Marie, vous avez toujours votre air sombre... Cela vous fera tort, quand vous voudrez vous marier!... Il faut savoir rire quelquefois, il faut avoir de l'entrain, de la gaieté... Là, nous voilà rendus... Vous êtes certain que c'est toujours le brick anglais qui se montre là-bas, n'est-ce pas?... Bonsoir, Jean-Marie, grand merci de votre complaisance, et n'oubliez pas que je vous invite à...

Jean-Marie se retira sans vouloir entendre les derniers mots de sa phrase. Tandis que Victorine frappait à la porte de son père le préposé aux douanes, le marin regagnait sa bisquine en descendant à tâtons le long des rochers. A mesure qu'il s'enfonçait dans la profondeur des ténèbres, la mauvaise humeur et les idées noires lui montaient au cerveau. Le mousse, qui possédait une pipe depuis qu'il touchait des appointemens, l'attendait en fumant sur le bord du canot.

— Pousse, dit Jean-Marie.

L'enfant poussa le canot et manœuvra l'aviron de ses deux mains.
— Capitaine, dit-il après un peu d'hésitation, pourquoi donc que vous avez donné un faux coup de barre tantôt?

— Vas-tu m'apprendre à gouverner, méchant mousse! répliqua Jean-Marie d'un ton bourru; qu'est-ce que cela te fait?

— C'est que la poulie de l'écoute du taille-vent m'a frappé au front, et j'en ai une bosse grosse comme le poing!

— Bah! frotte-toi avec de l'eau salée... Tu en verras bien d'autres quand tu navigueras au long cours!

Le mousse n'était guère habitué à ce dur langage; il se tut, et de grosses larmes coulèrent sur ses joues. Un quart d'heure après, Jean-Marie l'appela. — Viens, mon petit gars, mets cette compresse sur ton front. Je suis bien fâché de t'avoir fait du mal, quoique je n'en aie pas eu l'intention... Je souffre encore plus que toi, va!

IV.

Jean-Marie Domeneuc souffrait beaucoup en effet. Il ignorait qu'il y a dans tous les rangs de la société des gens dont on apprécie les

bonnes qualités, dont on reconnaît le mérite, et qui pourtant ne vont pas de pair avec les autres. On a confiance en leur droiture, on se tourne vers eux aux momens difficiles, on ne craint pas de lasser leur complaisance; quand on est dans la prospérité, dans la joie, on les laisse à l'écart. C'est qu'ils ressemblent à ces étoffes solides dont on vante le tissu, mais qui ne brillent point par l'éclat des couleurs. Jean-Marie Domeneuc était de ceux-là. Victorine, qui ne se faisait pas faute de recourir à son obligeance, et causait familièrement avec lui de ses affaires les plus intimes, aurait ri aux éclats si on lui eût dit que ce brave garçon ressentait de l'amour pour elle. Il lui arrivait quelquefois de dire, en parlant à quelqu'une de ses compagnes moins jolie et plus pauvre qu'elle : « Si tu épousais Jean-Marie, tu serais heureuse; il a de la conduite, c'est un brave homme. » Celle-ci secouait la tête en faisant la grimace, et répétait le même propos à quelque autre jeune fille qui l'accueillait assez mal, et ainsi de suite. La médaille suspendue à son côté donnait au marin un air plus respectable, sa physionomie exprimait l'honnêteté et le calme; mais il lui manquait cette désinvolture, ces façons hardies qui distinguaient le cousin Luc. Celui-ci avait de petits yeux noirs enfoncés et vifs qui brillaient comme ceux de l'oiseau de proie; de courte taille et assez bien pris, il se balançait sans cesse d'un pied sur l'autre, comme s'il eût été toujours prêt à danser, habitude qu'il avait contractée sur le plancher mobile des navires de long cours ballottés au roulis. Les jeunes filles, qui redoutaient un peu son regard, appréciaient beaucoup sa galanterie; les vieux marins de Saint-Malo disaient en le voyant passer : — Si nous venions à être en guerre avec l'Anglais, Luc Hédé ferait un joli corsaire!

En attendant, Luc Hédé, embarqué comme second à bord de la *Malouine*, revenait d'un voyage dans la Méditerranée. Un coup de vent venu du large assaillit la goëlette à cent lieues des côtes. Une partie des voiles fut emportée avec la mâture, et le capitaine, enlevé par une lame, disparut sous les flots avec deux des matelots. Luc prit le commandement du navire, que la tempête poussait avec rapidité vers la terre. Le coup de vent, qui avait éclaté au milieu de l'Océan, ne tarda pas à se déchaîner à l'entrée de la Manche. Aux derniers beaux jours d'automne succédaient brusquement les premières bourrasques de l'hiver; la mer avait retrouvé ses terribles colères. Toute la baie de Saint-Malo, depuis le cap Fréhel jusqu'aux rochers qui se prolongent vers Cancale, était couverte de vagues écumeuses. Les pilotes, ne pouvant plus tenir au large, s'abritaient au fond des anses, derrière les récifs, ou venaient mouiller au pied de la tour Solidor, qui marque l'entrée de la Rance. Les curieux,

attentifs à regarder l'horizon avec leurs longues-vues par les fenêtres des plus hautes maisons de Saint-Malo, n'apercevaient aucun navire sur la vaste étendue de l'Océan, dont les flots furieux venaient assaillir les remparts. La nuit arriva, nuit sombre et redoutable, durant laquelle le fanal allumé sur la jetée et le feu tournant du beau phare bâti sur la pointe du cap Fréhel semblaient se regarder avec inquiétude par-dessus les lames qui battaient les écueils.

A la première lueur du jour, un point blanc se montra dans la direction de ce même phare dont le feu venait de s'éteindre. Était-ce l'aile d'une mouette ou la voile d'un navire? Telle était la question que s'adressait le père de Victorine, — le préposé, — qui faisait sa ronde sur les rochers au pied desquels dormait à l'ancre, et bien abritée, la bisquine de Jean-Marie. Celui-ci revenait du village; arrivé au sommet de la falaise, il s'aperçut que le douanier l'appelait par ses gestes, la violence du vent ne permettant point à la voix de se faire entendre.

— Jean-Marie, lui dit le préposé, vous qui voyez plus clair que moi, regardez donc dans ma lunette : qu'y a-t-il là-bas, à droite du cap Fréhel?

— Je n'ai besoin que de mes yeux pour vous répondre que c'est une voile...

Quelques habitans du village et un assez grand nombre d'enfans se réunissaient autour du préposé et de Jean-Marie, ceux-ci avec l'insouciance de leur âge et riant de bon cœur lorsque le vent emportait un chapeau dans les airs, ceux-là avec un sentiment de pitié pour ce navire battu par la tempête.

— Oui, reprit Jean-Marie, qui avait appuyé à son œil la lunette du préposé, c'est une voile... Le navire a mis son pavillon en détresse... Pauvres gens!... La *Malouine* n'a-t-elle pas une ligne rouge sur fond noir?

— Bien sûr, répondit une voix, et puis elle est relevée à l'arrière.

— Eh bien! c'est elle, dit Jean-Marie.

— C'est la *Malouine*, répétèrent en chœur les enfans; il a dit que c'est la *Malouine*...

Victorine accourait aussi, luttant contre la brise qui s'engouffrait dans ses vêtemens; elle arriva à temps pour saisir ces derniers mots.

— Mon père, s'écria-t-elle, c'est la *Malouine?*... Qui a dit cela?... Passez-moi la longue-vue.

La jeune fille, haletante, troublée par la crainte et l'émotion, essayait vainement de faire passer dans le champ de la lunette le point blanc qui oscillait sur la vague et s'abaissait parfois sous l'écume.

— Ma vue se trouble, je ne puis rien voir!... Mon père, êtes-vous sûr que ce soit elle?... Non, non, ce n'est là qu'un petit bateau, une barque de pêche... Ah! Jean-Marie, voyons, parlez franchement...

— C'est une goëlette qui est en détresse, qui a ses mâts brisés, qui flotte au hasard avec un lambeau de voile, répondit le marin; et si la *Malouine* a un *liston* rouge, je réponds que c'est elle!...

A cette déclaration si formelle, Victorine demeura interdite. — Mon Dieu! mon Dieu! dit-elle en se laissant tomber sur une pointe de rocher, et elle se mit à verser un torrent de larmes, tandis que les enfans l'entouraient et la regardaient d'un air hébété, tout surpris de voir pleurer une si grande fille. Son père s'approcha d'elle et voulut l'entraîner vers sa maison; elle résista à ses instances et continua de gémir.

— Les pilotes laisseront-ils périr ces braves gens-là sans rien tenter pour les sauver? demanda-t-elle enfin.

— Avec ce temps-là, tu vois bien que les pilotes ne pourraient les joindre, lui répondit son père.

— Vous ne connaissez pas assez ces choses de la mer, reprit vivement la jeune fille; je veux questionner Jean-Marie... Où est-il?

— Il est descendu sur la plage; il est retourné à sa bisquine.

— Eh bien! allons le trouver.

Parlant ainsi, Victorine prit le bras de son père, et ils descendirent rapidement la rampe qui mène au fond de la baie. A ce moment-là, Jean-Marie, seul avec son mousse, frottait le pont du petit navire, non sans jeter à la dérobée un regard d'anxiété sur la goëlette, que la mer furieuse ballottait en tous sens. Victorine, s'approchant de lui aussi près qu'elle le put, lui demanda d'une voix tremblante :

— Est-il vrai que les pilotes ont le vent contraire, et qu'ils ne peuvent aller au secours de la goëlette?

— Parbleu!... c'est bien facile à voir... A peine s'ils pourraient l'atteindre en partant d'ici... Dame! c'est quelquefois un vilain métier que celui de marin.

— Ah! Jean-Marie, quelle parole avez-vous dite là?... C'est un beau métier que de secourir ses semblables!

A cette parole, Jean-Marie tressaillit. Il y avait au fond de son cœur une voix qui lui disait : Si la goëlette périt, tant mieux pour toi, il ne sera plus question du cousin Luc! — Et puis une autre voix se faisait entendre, qui répétait : Sauve-le, sauve-le, quand même il serait ton ennemi!

— Il y a donc des gens dont c'est le métier de périr pour les autres? dit Jean-Marie en levant sur Victorine un regard sérieux.

— Ma pauvre fille a la tête perdue, excusez-la, répliqua le douanier... Voyons, Victorine, allons-nous-en. Viens, que je te reconduise à la maison.

— Jean-Marie, vous qui êtes si brave et si courageux, s'écria Victorine, vous qui avez déjà gagné une médaille d'honneur!...

Elle s'accrochait au câble qui attachait la bisquine au rocher, comme si elle eût voulu tirer à elle le petit navire et se jeter aux pieds du marin.

— Ma médaille, reprit-il, ma médaille!... S'il n'y avait pas une autre récompense à gagner, on ne s'exposerait pas pour si peu... Le bon Dieu n'en donne point à ceux qui périssent pour les autres; il est plus généreux que ça, il leur donne le paradis... Mousse, saute à terre...

— Pourquoi ça, patron?... demanda l'enfant; vous ne pouvez pas manœuvrer la bisquine tout seul... Eh bien! si vous courez au secours de la goëlette, je ne vous quitterai pas...

— Embrasse-moi, petit gars; tu ne m'as jamais abandonné, toi; tu ne m'as jamais méprisé depuis que je navigue sur la côte; tu as plus de cœur que tu n'es gros... Largue l'amarre, et à la grâce de Dieu!... Il faut bien faire son métier... de chrétien. — Victorine, ajouta-t-il en se tournant vers la jeune fille, qui suivait ses mouvemens avec une secrète espérance, Victorine, je vous prends à témoin, ainsi que votre père, que je lègue ma bisquine à mon mousse si je viens à périr... A genoux, faisons un signe de croix,... priez pour nous deux!

La jeune fille se mit à genoux; des larmes coulaient de ses yeux, et elle pria longtemps. Il faut bien le dire, en voyant s'éloigner l'homme généreux qui se lançait gratuitement au milieu de la tempête pour secourir son fiancé, c'était encore pour celui-ci qu'elle tremblait. Jean-Marie de son côté, en accomplissant un acte de courage, obéissait peut-être à des instincts qui en diminuaient le mérite. — Ah! Victorine, avait-il dit tout bas en partant, tu feras toujours de moi ce que tu voudras! Si ton cousin Luc est sauvé, ce sera à moi qu'il devra la vie, et il n'aura plus le droit de me regarder du haut en bas! Je serai plus grand que lui!...

Puis, refoulant dans son cœur ces sentimens de vanité dès que la première vague vint frapper la proue de la bisquine sortie de la crique où elle s'abritait, il rentra franchement et sans arrière-pensée dans son noble rôle de sauveteur. L'état effrayant de la mer lui rappelait qu'il avait autant de chances de paraître devant Dieu que de revoir le rivage. Quant au mousse, alerte et résigné, il suivait son patron avec cette héroïque simplicité qui fait les grands dévouemens.

Victorine et son père étaient restés sur la plage, au bas des rochers; ils y furent rejoints par les habitans du village qui contemplaient, eux aussi, la lutte de ces deux petits navires aux prises avec les fureurs de l'Océan. A mesure que la bisquine s'avançait vers le large, des lames plus violentes venaient l'assaillir; plongeant sous les flots, puis reparaissant sur le sommet d'une vague, tantôt jetée sur le flanc, tantôt perdue sous un nuage d'écume, elle semblait animée du courage de ceux qui la montaient. La goëlette la *Malouine* au contraire, à demi dématée, privée d'une partie de son équipage, roulait comme une masse inerte qui est devenue le jouet de l'Océan.

— Voyez donc, disait un pêcheur assis sur la pointe d'un rocher, comme elle avance lentement, cette pauvre *Malouine!*... Elle est à moitié coulée...

— Par bonheur, elle est chargée d'eau-de-vie, répondit un matelot retraité; sans cela, elle serait au fond de l'eau depuis longtemps!...

Victorine, en proie à une agitation fiévreuse, tantôt priait en joignant les mains, tantôt cachait son visage baigné de larmes. Chaque parole prononcée autour d'elle faisait battre son cœur d'espérance ou de crainte.

— C'est égal, dit à son tour une vieille qui attendait le retrait de la mer pour aller à la pêche aux crabes, Jean-Marie est un homme d'un grand cœur!...

— Et son mousse donc? reprit une mère de famille; un pauvre petit gars orphelin qui n'a jamais connu que la misère...

— Mon Dieu! dit Victorine en se penchant vers son père, pourvu que la bisquine arrive à temps!... Il me semble que la *Malouine* s'enfonce sous l'eau de plus en plus!...

— Avant cinq minutes, les deux navires seront bord à bord, répondit le préposé; patience, patience!...

Et la bisquine se rapprochait en effet de la goëlette démâtée: ceux qui la regardaient du rivage firent silence à ce moment solennel; mais la distance ne leur permettait pas de se rendre un compte exact de ce qui se passait au milieu de la rade. A force d'habileté et de courage, Jean-Marie avait pu se tenir dans la direction de la *Malouine* et l'atteindre au passage. Lorsque la goëlette, à moitié submergée et qui n'obéissait presque plus à l'action de son gouvernail, fut tout près de lui, il lança vers elle un cordage amarré à l'arrière de la bisquine. Deux fois les naufragés laissèrent échapper ce câble qui devait les sauver. Ils étaient tous à bout de force; mouillés par les vagues qui ruisselaient sur leurs vêtemens en lambeaux, privés de nourriture depuis la veille, ils se soutenaient à peine. Luc Hédé,

l'œil hagard, le teint hâve, les pieds nus, la tête au vent, essayait vainement de se faire entendre; le mugissement des vagues couvrait le son de sa voix affaiblie. Enfin, par un effort suprême, il retint dans ses mains tremblantes la remorque près de glisser pour la troisième fois, et il la fixa solidement sur la proue de son navire. — Filez, filez quelques brasses, ou nous sommes perdus! cria Jean-Marie. — Luc Hédé, qui était bon marin cependant, ne comprit pas cet avertissement bien simple dont un mousse eût saisi le sens; il était comme hébété par la tempête. Le petit navire de Jean-Marie s'élançait en avant, poussé par le flot et par un bout de voile; mais la goëlette, alourdie par l'eau qui la remplissait à moitié et pareille au cheval rétif qui refuse de se laisser conduire par la bride, résista de tout son poids à l'impulsion de la remorque. La secousse qui résulta de ce soubresaut donna le temps à la vague d'assaillir la bisquine par l'arrière; Jean-Marie, enlevé par le flot, s'en alla tomber loin du bord.

— Mousse, tiens-toi bien! cria-t-il d'une voix forte, range la tour du Jardin (1), donne dans la grande passe...

Le mousse poussa un cri déchirant; porter secours à son patron était chose impossible, il le comprit, et rassemblant tout son courage il se cramponna avec l'énergie du désespoir à la barre du gouvernail. Les gens de la goëlette avaient jeté du côté de Jean-Marie des débris d'aviron, des esparres, tout ce qu'ils avaient trouvé sous leurs mains. Bientôt un récif le déroba à leurs regards, et tandis que le hardi marin luttait corps à corps contre la tempête, la goëlette qu'il avait arrachée à une perte certaine était remise dans sa route par l'intrépide enfant resté seul sur la bisquine. La *Malouine* eut encore bien des dangers à courir et bien des lames à essuyer avant de jeter l'ancre en lieu sûr. La mer en colère semblait la poursuivre et s'acharner sur elle comme sur une proie. Peu à peu cependant, et par saccades, elle s'avança vers la terre, et la jetée de Saint-Malo se couvrit de spectateurs qui saluaient par leurs cris la rentrée au port du navire et de son équipage que l'on avait crus perdus; mais les cris de triomphe cessèrent, un morne silence succéda à ces élans d'une joie prématurée lorsque l'on aperçut des vides parmi les marins de la *Malouine*. On cherchait aussi des yeux sur la bisquine le patron Jean-Marie, et l'on ne voyait que son mousse, pâle, effaré, les joues sillonnées de grosses larmes.

Au moment où la bisquine s'abritait dans l'avant-port, dégagée de sa remorque, le pauvre mousse, épuisé de fatigue, s'évanouissait

(1) Tour bâtie sur les récifs, et qui marque l'entrée de la rade de Saint-Malo du côté de l'ouest.

dans les bras de ceux qui accouraient à son aide. Le combat avait été rude, mais l'enfant était sauvé. Moins heureux que lui, le patron Jean-Marie Domeneuc, ballotté par les flots en courroux, roula longtemps, accroché aux débris qu'on lui avait lancés par-dessus le bord de la goëlette. Les gens du village, assemblés sur la rive, l'aperçurent enfin se débattant avec courage au milieu de l'abîme, et faisant des efforts désespérés pour atteindre la terre. Averti par eux, le recteur descendit à son tour au pied des rochers, et il se mit à chercher avec ses paroissiens les moyens de porter secours au malheureux que la mort semblait environner de toutes parts. Qui était-il? Ils l'ignoraient encore, et nul ne pouvait dire si ses forces ne l'abandonneraient pas avant qu'il eût touché le rivage. A mesure que la marée baissait, cette population émue suivant son pasteur, qui l'encourageait par son exemple, marchait à la rencontre des vagues; quelques pêcheurs apportaient de longues cordes, qu'ils se préparaient à lancer au naufragé. Les plus hardis, abordant avec courage un banc de roches aiguës, s'accrochèrent aux aspérités des récifs et se mirent à redescendre du côté de la mer. Par malheur celui qu'ils espéraient sauver venait se heurter lui-même avec violence contre l'écueil. Le flot qui avait jeté Jean-Marie comme un paquet d'algues sèches sur ce lit de rochers se retira précipitamment en roulant sur lui-même, et laissa le marin sans mouvement au milieu d'un tourbillon d'écume. Les gens accourus à son secours s'empressèrent de le soustraire au retour de la vague; ce fut alors qu'ils reconnurent Jean-Marie. Le courageux marin ne donnait plus signe de vie, on dut le transporter en un lieu sûr, à l'abri du vent déchaîné et de la mer furieuse, sur cette même plage qu'il avait, quelques heures auparavant, parcourue d'un pas ferme et leste. Le recteur s'approcha du blessé et lui serra la main. Jean-Marie, dont le cœur battait encore, ouvrit les yeux et essaya de parler; mais sa voix expira sur ses lèvres.

A ce moment, Victorine venait de rentrer au village avec son père. Elle avait vu de loin la *Malouine* donner dans la passe et gagner le port. Son anxiété se calmait, elle respirait plus librement, lorsque la nouvelle se répandit qu'un homme enlevé par les vagues sur le pont d'un des deux navires était poussé vers le rivage. De nouveau l'inquiétude s'empara de la jeune fille; elle s'élança et se mit à courir sur la plage du côté du groupe qui entourait le mourant et lui prodiguait ses soins.

— Qui est-ce? criait-elle tout effarée, l'a-t-on reconnu? vit-il encore?

— Il vit encore, lui répondit-on à demi-voix, il vit encore, mais il s'est défoncé la poitrine contre les roches...

— Mais qui est-ce donc? Est-ce Luc Hédé? répétait-elle en approchant toujours du blessé.

— Non, c'est Jean-Marie...

— Dieu soit loué!... Ces mots échappèrent à Victorine, qui les prononça avec une sorte d'exaltation. Le moribond, rappelé au sentiment de la vie par la voix de celle qu'il avait tant aimée, se redressa avec effort, et la jeune fille, épouvantée du regard qu'il lançait sur elle comme pour lui reprocher ses cruelles paroles, tomba à genoux près de lui.

— Mon pauvre Jean-Marie, dit-elle avec des sanglots, vous êtes sauvé,... Dieu soit loué!...

— Non, murmura le marin agonisant, ce n'est pas là ce que vous disiez. Non, je vais mourir, moi; mais Luc est sauvé!... Monsieur le recteur, je lui pardonne... Elle n'a pas voulu me faire de la peine, c'était un cri du cœur!... Ah! que je voudrais pouvoir embrasser mon mousse!

Le surlendemain, Jean-Marie Domeneuc rendait le dernier soupir au presbytère. Il fut regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Le jour de leur mariage, en revenant de l'église, Luc Hédé et la belle Victorine s'agenouillèrent devant la tombe où dormait l'homme courageux qui avait sacrifié sa vie pour leur bonheur. Ils lui devaient bien une prière; mais celui qui pleura sincèrement et du fond du cœur le pauvre Jean-Marie, ce fut son mousse. L'enfant héritait pourtant de la bisquine et aussi de la prime acquise au sauveteur de la goëlette la *Malouine;* il oubliait tout cela, la mort de son patron le laissait seul au monde.

— Mon enfant, lui dit le recteur, te voilà presque riche; il est bon que tu t'instruises, que tu ailles aux écoles...

— Aux écoles!... répondit l'enfant avec terreur en reportant vers la mer ce regard mélancolique du marin qui a voué à l'Océan une inaltérable affection.

— Oui, aux écoles, reprit le recteur; tu apprendras à lire, à écrire, et tout ce qu'il faut savoir pour devenir aspirant de marine.

— A la bonne heure! répliqua le mousse. A ce prix-là, je ne demande pas mieux que d'étudier. Si c'était pour rester dans les écritures, voyez-vous, monsieur le recteur, j'aimerais mieux mourir... C'est égal, si jamais je deviens capitaine de vaisseau, amiral, n'importe quoi, je le devrai à mon pauvre patron, à Jean-Marie Domeneuc. Que Dieu ait pitié de son âme!

TH. PAVIE.

DU PROGRÈS

DANS LES

SOCIÉTÉS ET DANS L'ÉTAT

L'Individu et l'État, par M. Dupont-White, 2e édition, 1858.

Je voudrais donner brièvement et en quelques lignes une idée de l'objet que s'est proposé M. Dupont-White, afin que l'exposition qui va suivre et le débat, s'il y a débat, étant déterminés sans incertitude, soient saisis sans difficulté. Le titre, que d'ailleurs je ne critique pas, est insuffisant, comme la plupart des titres. L'auteur y met l'individu et l'état en présence, mais c'est tout; il faut donc passer cette inscription préliminaire et aller au cœur du livre : là aucun doute ne subsiste; la pensée qui s'y manifeste et s'y développe est qu'à mesure que la civilisation augmente, la fonction de l'état augmente aussi. Loin que plus d'affaires et de plus grandes affaires viennent à l'individu, plus d'affaires et de plus grandes affaires viennent à l'état. Ceci est expressément dirigé contre la thèse où l'on soutient que le but de la civilisation est de supprimer ou d'atténuer l'état et d'y substituer l'action de l'individu.

M. Dupont-White dit avec justesse et profondeur : « Il est aussi naturel à l'homme d'être gouverné que d'être libre, parce que l'égoïsme fait partie de sa nature non moins que le sens moral. » L'égoïsme en effet et le conflit des intérêts exigent un arbitre supérieur et général; mais j'ajouterai sans crainte, et M. Dupont-White y acquiesce tout le long de son livre : Le sens moral de l'homme est aussi une des conditions pour lesquelles il lui est naturel d'être gou-

verné. Les notions de justice, de bien, de liberté, de perfectionnement, viennent, suivant les temps et suivant les lieux, demander des satisfactions successives que l'individu ne saurait effectuer, que la société inspire et que l'état réalise.

Le style du livre est vif et alerte; l'allure en est courte et coupée, mais elle entraîne le lecteur. La phrase est jetée avec laisser-aller, sans négligence, et l'effet n'est pas manqué. Ce n'est pas un mince mérite que de donner l'aisance aux questions difficiles. L'argumentation de M. Dupont-White est, comme son style, pressante et spirituelle; elle a quelque chose d'imprévu qui ne déplaît pas et qui attache, et à l'examen on s'aperçoit que, pour ne pas user de procédés scolastiques, elle n'en est pas moins habile à l'attaque et à la défense. Une idée étrangère à l'antiquité et au moyen âge a commencé à poindre il y a un peu moins de deux cents ans, et est allée s'affermissant tous les jours : c'est que les sociétés sont sollicitées par un mouvement qui les modifie, qui suit une direction déterminée, et que l'on nomme progrès. Aussitôt que cette idée eut pris rang parmi les vérités scientifiques, on l'appliqua à cette même antiquité, à ce même moyen âge, qui ne l'avaient pas connue et qui, sans se douter de la force qui les emportait, avaient subi l'impérieuse loi du changement. C'est ainsi que les hommes se sont longtemps crus immobiles sur une terre immobile, tandis qu'en réalité ils accomplissaient un prodigieux voyage autour du soleil, et peut-être un voyage plus prodigieux encore dans les espaces cosmiques, si tant est que notre soleil lui-même ne soit pas fixé à sa place et qu'il oscille dans quelque orbite gigantesque. De cette évolution, les trois facteurs sont la société, l'individu et l'état. Je me réserve de parler à loisir de la part de la société. Quant aux deux autres, M. Dupont-White n'entend pas sacrifier l'état à l'individu, mais il n'entend pas non plus sacrifier l'individu à l'état. Pour lui, tandis que l'état, contrairement à l'opinion de quelques-uns, est un organe croissant, l'individu, contrairement à l'opinion de quelques autres, n'est pas une personne décroissante. Le rapport de ces deux agens est non pas inverse, mais direct.

M. Guizot a dit dans son *Histoire de la Civilisation moderne:* « La société non gouvernée, la société qui subsiste par le libre développement de l'intelligence et de la volonté, va toujours s'étendant à mesure que l'homme se perfectionne. » Très bien vu et très bien dit; mais cela n'empêche pas M. Dupont-White de soutenir, en citant ce passage, lequel il ne veut contredire en rien, que pourtant l'homme est d'autant plus gouverné que la civilisation se développe davantage. « Qu'une société progressive porte plus de gouvernement, ceci ne peut passer pour une disgrâce. La grandeur, la dignité de

l'individu n'en souffrent nullement; s'il est sujet à plus de discipline, c'est qu'il y donne prise par plus d'expansion et d'activité : il ne rencontre de nouvelles barrières que parce qu'il est entré dans de nouveaux espaces. » Si je disais qu'il y a d'autant plus de liberté qu'il y a plus de gouvernement, je semblerais, tout en exprimant la pensée de M. Dupont-White, énoncer une proposition contradictoire dans les termes. Cependant on en sera moins effarouché si l'on considère que le mot liberté a, comme tous ces mots grands et précieux qu'on se transmet d'âge en âge, un sens relatif aux temps où ils sont prononcés. Aujourd'hui il ne peut plus signifier que la manière d'être d'une société qui croît incessamment en science et en puissance. Si la liberté ainsi définie n'est suivie pas à pas par un gouvernement qui se développe autant qu'elle, elle tend vers l'anarchie; si au contraire le gouvernement se développe plus qu'elle ne fait, elle tend vers le despotisme. Toutefois cette liberté, c'est-à-dire l'évolution croissante de science et de puissance, étant le remède propre des maux de la société, ne manque pas, par des oscillations qu'elle détermine, d'amender soit le despotisme soit l'anarchie. En dernière analyse, pour l'individu lui-même, la définition n'est pas autre. Je ne veux point entrer ici dans une discussion psychologique sur le libre arbitre; mais, de quelque façon qu'on le définisse, le libre arbitre n'étend progressivement son cercle qu'en étendant le cercle des motifs qui interviennent dans le fond, toujours le même, des impulsions innées. Plus la vue de l'âme s'agrandit, moins est borné le choix entre le bien et le mal. Les animaux ont à peine des rudimens de moralité, attendu que peu de lumières et peu de motifs s'opposent aux aveugles sentimens qui les poussent. L'homme barbare, animal en ceci, obéit encore terriblement aux appétits et aux passions. L'homme civilisé parvient, dans des limites progressives, à les diriger et à les contenir. La nature humaine ne change pas, mais les moyens extérieurs de la déterminer changent et fournissent sur elle des prises nouvelles et puissantes. C'est cette délivrance des impulsions fatales que M. Guizot a signalée dans sa belle phrase, quand il nous montre, au sein de la société gouvernée, une société non gouvernée et libre, justement parce qu'elle est assujettie à des lois plus délicates et meilleures.

On aimera certainement à voir comment M. Dupont-White a exprimé un aperçu très analogue. « L'individu, dit-il, n'est pas plus vertueux par la grâce du progrès, c'est-à-dire plus apte au sacrifice et au dévouement; il est simplement plus moral, pour être né à une époque plus avancée de l'éducation du monde. L'humanité, à force de voir certaines choses défendues èt châtiées, les tient pour mauvaises. Elle devient plus régulière en présence d'une règle consa-

crée par une sanction immémoriale et par une répression de plus en plus infaillible. On ne voit pas vraiment ce que l'homme aurait au-dessus de la brute, s'il ne portait en lui le pouvoir de s'améliorer, de s'éclairer à ce spectacle. Chaque génération se trouve appelée par là à valoir mieux, ou plutôt à se conduire mieux que ses devancières. L'homme de nos jours, dès ses premiers pas dans le monde, y est témoin de certaines réprobations professées par les lois et par les mœurs, par les philosophies et par les religions, dans le monde et dans la famille. De plus, il apprend que les choses ainsi réprouvées ne se commettent guère impunément. Enfin il comprend mieux, grâce à la culture et à l'illumination croissante des esprits, la liaison intime du juste et de l'utile, les profits de la droiture, les périls de l'improbité. A ces divers titres, il ne peut manquer d'être supérieur moralement à l'homme du moyen âge. »

Après avoir écarté du premier plan l'individu quant au développement des sociétés, et y avoir mis l'état, M. Dupont-White rencontre une autre théorie, celle qui attribue ce même développement à l'action de lois naturelles. On peut résumer ainsi son examen de la question : l'humanité se déploie sous l'empire de lois naturelles, et il est permis d'imaginer que ces lois pourraient produire la civilisation par leur seule énergie, indépendamment de tout concours humain. Cependant, à en juger par les analogies, les choses ne se passent pas de la sorte. Partout où les besoins de l'homme le mettent en rapport avec les lois naturelles, celles-ci n'agissent comme il l'entend que par l'intermédiaire de sa coopération. Toute la conclusion à tirer de ce qu'il y a des lois naturelles, c'est que l'action de l'homme est sujette à des modes, à des limites; mais vous ne pouvez induire qu'elle soit superflue. Les lois qui gouvernent le monde sont faites pour dominer, non pour suppléer l'humanité, et en particulier, tout en déterminant ce qui peut être et ce qui ne peut pas être, elles demeurent inertes sans l'intervention humaine. La liberté humaine ne se concilie pas seulement avec la nécessité des lois naturelles, elle est l'auxiliaire indispensable de ces lois. Celui qui cultive un champ est soumis à toutes les conditions du sol, du ciel et de la végétation; elles le dominent, et il n'y peut rien changer; pourtant c'est son industrie et son intelligence qui, se combinant avec ces conditions, obtiennent du sol une riche moisson. De même est le champ de l'histoire : les conditions y sont soustraites à la volonté humaine; pourtant l'industrie et l'intelligence y font germer une civilisation progressive. Personne ne contestera que les lois naturelles qui régissent les sociétés opèrent uniquement à l'aide de l'intervention humaine : autrement ce serait supposer que ces lois sont extérieures aux sociétés; mais ici, par intervention humaine,

M. Dupont-White entend expressément l'état. Or est-il vrai que ces lois n'aient pas d'autre mode d'agir? Est-il vrai que l'état ait avec elles une union intime et indissoluble? S'il est parfois leur organe, l'est-il toujours? Et n'y a-t-il pas des époques où la scission éclate, et où les lois naturelles prennent le dessus et rompent avec lui?

Je résume, avant d'examiner cette question, les idées essentielles de M. Dupont-White. L'état croît avec la civilisation, son rôle augmente en étendue et en élévation. L'individu n'est pas destiné à le supplanter, et la tendance n'est pas d'atténuer ou d'anéantir la gestion collective. La société non gouvernée, ainsi que l'appelle M. Guizot, c'est-à-dire celle qui par elle-même, et en vertu de sa propre moralité, obéit non-seulement aux lois écrites, mais encore aux lois non écrites d'une conscience supérieure et plus délicate, bien loin de rendre inutiles les attributions de l'état, est cause que ces attributions prennent un caractère plus désintéressé et plus équitable. La civilisation étant une complication des rapports sociaux, il est contradictoire de prétendre que l'état ne se complique pas simultanément.

I. — DES LOIS NATURELLES DANS LEUR RAPPORT AVEC L'ÉTAT.

Je mets en tête cette expression de lois naturelles, parce que M. Dupont-White s'en est servi; mais elle me paraît vague et indécise, et j'y substitue celle de lois de filiation, c'est-à-dire que, dans l'histoire, ce qui suit est toujours déterminé par ce qui a précédé. Maintenant que résulte-t-il de cette détermination successive du présent par le passé? En d'autres termes, quelle est la marche de l'humanité? Cela se rend par civilisation ou progrès, que je définis : plus de connaissance dans l'ordre intellectuel, plus d'équité dans l'ordre moral, plus de puissance dans l'ordre matériel.

Il n'est aucune science où les questions soient aussi difficiles à traiter qu'en histoire. Cette difficulté supérieure, plus grande là que partout ailleurs, tient à la complexité du sujet, de tous le plus complexe. Tout agit dans l'histoire, non-seulement l'histoire même et la loi qui lui est propre, mais aussi les conditions de l'existence des corps vivans et les conditions du monde inorganique. Nulle part les organes ne sont si nombreux, les influences si variées et le mécanisme si compliqué. A peine touche-t-on un point, qu'aussitôt on voit apparaître une suite infinie de connexions qu'on n'avait pas d'abord aperçues. Écarter ces connexions et saisir le point dans sa simplicité est un travail auquel la plus grande contention d'esprit ne suffit que dans des cas heureusement choisis. Pour peu qu'on ne se méfie pas de tant d'actions et de réactions qui se croisent, tout se

mêle, tout se brouille, et le labeur, vainement poursuivi, s'évanouit comme celui que décrit le poète :

..... Longique perit labor irritus anni.

La philosophie nouvelle qui commence sous le nom de philosophie positive a une notion fondamentale, à savoir la division de la politique en deux branches connexes sans doute, mais pourtant tout à fait différentes, et qui sont la politique abstraite et la politique concrète, la science et la pratique, l'histoire et le gouvernement, la *sociologie* et l'art politique. Une distinction semblable est familière dans les autres domaines, par exemple entre la biologie et la médecine; mais ici elle n'a ni été faite ni pu être faite, car on ignorait qu'il y eût une science de l'histoire, c'est-à-dire que l'histoire fût le phénomène naturel de l'évolution sociale, suivant une loi de filiation qui, soumise à des perturbations toujours limitées, ramène incessamment les choses à leur direction générale. Qu'on pèse les trois termes de cette proposition. L'histoire est un phénomène naturel : en d'autres termes, l'humanité obéit, dans le progrès de sa civilisation, comme le reste des choses, à sa nature et aux propriétés de sa nature. Une loi de filiation y préside : en d'autres termes l'humanité est dirigée vers son avenir par l'ensemble de son passé. Enfin les perturbations ont des limites certaines : en d'autres termes, les actions qui troublent l'évolution sont toujours moindres que l'action totale qui cause le développement. La théorie de ce développement est la sociologie ou science abstraite de l'histoire.

Je n'ai pas besoin de dire que, dans les annales des peuples, aucune distinction entre ces deux portions de la politique n'existe: tout est confondu, et la pratique n'a aucun souci d'une théorie qu'elle ne connaît pas, et qui, si elle s'essayait, ne se produirait que sous forme d'utopie; mais je n'ai pas non plus besoin de dire qu'une telle distinction, une fois conçue, est un fanal dont on peut, quand on veut, retourner la lumière vers les profondeurs du passé, et qui les éclaire d'un jour inespéré. Les hommes qui vécurent virent se dérober sous leurs pieds le sol social, qu'ils supposaient fixe et solide. Les uns accusèrent la corruption du siècle, et tentèrent de remonter vers l'âge qu'ils venaient de quitter, et dont la ruine leur semblait une décadence; les autres saluèrent le renouvellement, la palingénésie, et s'y établirent comme dans une demeure qui ne devait plus changer, et qui bientôt changea effectivement, car nul n'apercevait le sourd et mystérieux agent qui ne laissait échapper les siècles qu'après avoir prescrit leur tâche et vérifié leur opération. Maintenant la théorie qui s'est distinguée de la pratique suit le sommet des choses, et elle indique, entre les oscillations de l'hu-

manité, la marche idéale et régulière qui seule fait comprendre la marche réelle.

Si la distinction dont je parle a pour premier et plus grand résultat de séparer le bloc immense et confus de l'histoire en deux parts, l'une le nécessaire, l'autre le contingent, et y projette de la sorte la plus vive clarté que l'esprit humain puisse y obtenir, elle a un second résultat, qui est important : c'est de montrer que tout ce qui ne fut pas spontané fut empirique. L'état et les hommes d'état n'eurent pour se décider que l'empirisme. Sans doute, quoi qu'ils aient fait, ils ne purent jamais rien faire sans prendre à partie les forces inhérentes à la société et déterminantes de l'histoire; mais ils ne surent ni qu'elles existaient, ni s'ils leur venaient en aide ou en opposition. Ainsi en fut-il de l'art médical, qui, par comparaison, peut tant servir à éclairer l'art politique. Tant que la médecine n'eut ni anatomie ni physiologie, elle fut uniquement empirique : rien ne la dirigeait que l'empirisme obtenu par l'observation attentive de cas dont la solution dépendait de conditions inconnues; mais quand le flambeau de la science abstraite commença de luire pour elle, le secret des phénomènes dont elle ne voyait que l'extérieur se laissa pénétrer. Aucun flambeau de ce genre n'a lui dans le passé pour l'art politique; cet art a toujours été réduit à l'extérieur des phénomènes sans en soupçonner jamais l'intimité. Et voyez sa position désavantageuse, et combien sa tâche était plus difficile même que celle de l'art médical! Le médecin n'a affaire qu'à l'homme individuel, dont la courte vie n'implique qu'un nombre limité de désordres et d'accidens; le politique a affaire aux sociétés, à l'humanité, dont la vie, immensément longue, comporte tant de variations et de péripéties. Ce seul mot permet d'entrevoir combien l'art de gouverner les hommes l'emporte en complexité sur celui qui s'occupe de guérir leurs maladies et de procurer leur hygiène.

J'ai dit que tout ce qui ne fut pas empirique fut spontané. J'appelle ici spontané ce qui s'est établi sans que l'état l'ait voulu ou prévu, ou même pu empêcher. Comme il est certain que l'état est postérieur à la société, et que c'est la société qui a fait l'état, et non l'état la société, il est certain aussi que la société garde toujours son droit de priorité et sa prérogative créatrice, qu'elle fait valoir aux grandes époques. Les régimes sociaux sont partout indépendans du gouvernement; ils le déterminent, et ne sont pas déterminés par lui. L'état dans Athènes ou dans Rome païenne, dans l'Espagne catholique, dans l'Angleterre protestante, dans la Turquie musulmane, ne pourra jamais se dégager du milieu qui le produit et qui le porte. Il y a dans tout état une portion spontanée,

celle-là ne peut être changée sans un changement préalable du régime social, et une portion muable, qui est subordonnée aux hommes chargés de tenir les rênes. C'est là qu'est l'empirisme. Il faut gérer les affaires, pourvoir aux difficultés tant intérieures qu'extérieures, lutter contre les révoltes, défendre ou agrandir le territoire, protéger ce qui est digne d'être protégé, abandonner à son sort ce qui, vieilli, n'a plus d'efficacité. Pour toutes ces conjonctures, l'état et les hommes d'état n'ont eu jusqu'à présent que les traditions, l'empirisme et les instincts. Heureux quand tout cela concourait avec les impulsions spontanées; alors ce fut œuvre de génie, de lumière et d'avenir! Malheureux quand tout cela venait contrarier les tendances sociales; alors ce fut œuvre de ténèbres, d'impuissance misérable ou de passions personnelles et mauvaises, de rétrogradation momentanée!

Comme la partie spontanée que je signale est indépendante de l'état, elle peut entrer en conflit avec lui, et l'on n'en doutera point quand à l'expression vague de partie spontanée j'aurai substitué l'expression précise, qui est l'ensemble des opinions et des mœurs. Cet ensemble émane de quatre sources : l'industrie, la religion, la poésie et les arts, et enfin les sciences. Sur tout cela, l'état n'a que surveillance et protection. Le développement et la réaction mutuelle de chacun de ces élémens ne sont pas sous son pouvoir. Là est la force vive qui fait que l'humanité a non pas de simples changemens, mais une histoire.

II. — DU CONFLIT ENTRE LA LOI D'ÉVOLUTION ET L'ÉTAT.

J'achèverai de préciser mon idée et de me faire comprendre en rapportant quelques exemples connus de tout le monde, et où je n'interviendrai que pour l'interprétation, dictée d'ailleurs par la distinction entre la science abstraite et la pratique.

Jacques II d'Angleterre essaya de rétablir dans son royaume le catholicisme et le pouvoir absolu. L'Angleterre avait embrassé la réforme; elle avait fait une révolution formidable, qui avait amené la mise en jugement et la condamnation d'un roi; elle avait été en république, elle avait passé sous le protectorat de Cromwell. Dans son sein s'agitaient à la fois les passions religieuses et les passions politiques; les sectes pullulaient, même les libres penseurs commençaient à poindre, et l'autorité royale ne se présentait plus aux esprits les meilleurs et les plus actifs que comme tempérée et balancée par l'autorité de la nation. Rien dans tout cela n'était fortuit, rien dans tout cela n'était faible. Que faire devant une pareille situation? Y obéir ou la combattre? Jacques II, fils du passé, catho-

lique zélé, roi infatué, la combattit, et bientôt Saint-Germain le vit recevoir l'hospitalité fastueuse du grand roi, chute dont ni lui ni ses descendans ne purent se relever. Pendant qu'il tombait ainsi, son gendre Guillaume, simple stathouder de Hollande, arrivait en Angleterre, devenait roi, se faisait chef du protestantisme, défenseur, contre Louis XIV, de l'indépendance du continent, et, malgré les difficultés d'une pareille entreprise, il donnait la consécration à ce système, qui depuis cent soixante-dix ans fait la force et la grandeur de l'Angleterre. Telle fut la différence du succès entre les deux entreprises : l'une était contraire, l'autre était conforme à l'ascendant de l'histoire moderne tel qu'il se prononçait dans une de ses phases mémorables. De ces deux hommes d'état, ni l'un ni l'autre n'avait conscience des nécessités abstraites qui pesaient fatalement sur la situation, tous deux obéissaient à un empirisme; mais l'un le ressentait avec un esprit borné et sous des influences qui devenaient caduques, l'autre avec un esprit puissant et ferme et sous des influences pleines de l'avenir qui se préparait.

La théorie donne tort à Jacques II, qui a échoué; elle ne donne pas moins tort à Philippe II d'Espagne, qui a réussi. Philippe, héritier du pouvoir absolu de son père et appuyé sur l'inquisition, réussit à soustraire l'Espagne au mouvement qui entraînait le reste de l'Europe. Il ne fallait rien de moins que la conspiration de ce double pouvoir pour suspendre, dans ce magnifique pays et parmi cette vigoureuse population, que Pline caractérisait par la *vehementia cordis*, le développement que présageaient l'éclat et la grandeur de l'époque de Ferdinand, d'Isabelle et de Charles-Quint. Le génie national fut provisoirement étouffé; le silence s'étendit sur l'Espagne : ni les sciences ni les lettres ne comptèrent plus de grands noms espagnols; aucune expansion ne sortit des Pyrénées, et, pendant que tout grandissait au dehors d'elle, tout languissait ou dépérissait au dedans. Salutaire politique, disent les uns, qui garda l'Espagne dans l'innocence des mœurs du moyen âge; funeste politique, disent les autres, qui empêcha l'essor d'un grand peuple et priva l'Europe du concours de l'Espagne dans l'œuvre de civilisation commune! D'où viendra le jugement entre ces deux assertions contraires? Il viendra de ce qui était alors de l'avenir, de ce qui est aujourd'hui du présent. Philippe II a été au fond si impuissant que, malgré la force et la durée de la compression, les choses se renouent; rien n'a été empêché : la révolution, les sciences et les lettres rentrent dans l'Espagne comme un fleuve courroucé à travers une digue démantelée.

On a dit qu'au XVII^e siècle l'Angleterre et la France avaient exécuté une concentration de pouvoir devenue nécessaire : l'une sous la

forme aristocratique, l'autre sous la forme monarchique; l'une par le triomphe de la révolution en 1688, l'autre par l'ascendant de Louis XIV. Cela est vrai; mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que, tandis que la forme aristocratique en Angleterre est demeurée jusqu'à présent progressive, c'est-à-dire apte à se plier aux exigences sociales, la forme monarchique en France ne tarda point à devenir stationnaire et même rétrograde. Ce fut la vieillesse de Louis XIV qui infligea à la monarchie ce funeste caractère, présage d'une si formidable tourmente. Parvenu au plus haut de sa gloire et de son efficacité, il fallait apercevoir que ceci n'était qu'un point culminant d'où le regard s'étendait vers la révolution pacifique ou violente, mais inévitable. L'homme d'état, le souverain, incapable du nouveau rôle que la fin du siècle lui assignait, et ayant trop vécu pour son pays et pour lui, devint assez chimérique pour s'imaginer que sa monarchie ne réclamait aucun amendement. La sénilité s'empara de lui au moment où besoin était de plus de clairvoyance et de force, et, quand le petit-fils de Louis XV monta sur le triste échafaud, l'aïeul Louis XIV n'était pas pour peu dans ce fatal dénoûment de la lutte entre le roi et le peuple.

La sénilité, je ne puis vraiment pas caractériser autrement ce qui advint, la sénilité se continua sous Louis XV. Ce prince, beau et spirituel, livré aux femmes, livré à la dévotion, absolu, fut l'héritier et le vrai fils du vieux Louis XIV. Rien ne fut changé dans la raison d'état, mais la raison d'état n'était plus que nominale. Le gouvernement n'embrassait qu'une ombre, et la société française lui avait échappé. Ainsi livrée à elle-même, l'ébullition commença, réglée, dans son désordre apparent, par la nature des élémens que son passé avait déposés et des combinaisons qui devaient se former. Quand on lit ce que les savans ont écrit sur les époques géologiques et sur les mutations de sol et d'êtres vivans, c'est un des plus vifs regrets de l'esprit que de n'avoir point assisté à quelqu'une de ces solennelles représentations dont notre globe a été le théâtre. Eh bien! là, en plein XVIIIe siècle, dans l'ordre moral, qui est le plus grand, l'esprit assiste à la formidable décomposition et recomposition d'une vieille société. Déjà à la surface qui bouillonne on peut discerner les deux tendances, l'une de ceux qui s'élanceront vers l'avenir, l'autre de ceux qui s'attacheront au passé.

> Heu! quantum inter se bellum, si lumina vitæ
> Attigerint, quantas acies stragemque ciebunt!

dit le poète. Quelle lutte terrible, dirons-nous, se prépare, si rien de favorable n'intervient! Pendant ce temps, les flottes sont battues, les colonies se perdent, on est défait à Rosbach. De tout cela, on se soucie fort peu. Que sont en effet ces mauvaises chances dans

l'histoire de cette vaillante nation, dont le passé est si long, qui a déjà fait tant de fois ses preuves dans les grands succès et dans les grands revers, et dont on peut toujours dire, comme Horace : *Non paventis funera Galliæ?* Elle n'allait bientôt que trop le prouver. De tout cela, les nations victorieuses ou spectatrices n'avaient non plus grand souci, ou du moins aucun discrédit n'en résultait à leurs yeux pour ces brillans vaincus du XVIII[e] siècle. Loin de là, en aucun temps l'attrait pour la France et son influence morale ne furent aussi puissans. Les peuples tournaient instinctivement les yeux vers elle; les rois courtisaient ses philosophes, et venaient faire un pèlerinage à Paris. Jamais spectacle plus saisissant ne fut donné qu'à ce moment solennel qui précéda la révolution, et où le murmure de l'ouragan prochain se faisait déjà entendre; jamais nation abandonnée à elle-même ne se sentit animée d'un plus sincère et plus noble enthousiasme; jamais nation ne témoigna mieux des trésors déposés en elle par le temps et par l'histoire que dans cet essor vers les idées les plus universelles de raison, d'équité, de fraternité et de juste gouvernement.

Ce ne sont pas quelques batailles perdues qui empêcheront ma profonde admiration pour le XVIII[e] siècle; ce ne sont pas non plus quelques batailles gagnées, tristement compensées d'ailleurs par de plus grandes défaites, qui m'empêcheront de considérer d'un regard tout différent une époque encore plus voisine de nous, celle du premier empire. Elle a excité de vives et bruyantes approbations, qui sont loin d'avoir cessé. Je n'ai aucun désir de les discuter ici; je veux seulement remarquer, à titre d'exemple mis à côté des précédens, que, quand le premier consul, empereur bientôt après, eut à opter entre la politique de la paix et la politique de la guerre et de la conquête, peu de choix furent aussi malheureux que le sien et infligèrent à l'Europe de plus grands désastres. Non-seulement cette politique de guerre et de conquête échoua, mais encore elle arrêta pendant une quinzaine d'années l'essor de l'industrie, de la richesse, des liaisons internationales, des lettres et de la pensée. Telle fut la confusion qui en résulta que la France, naturellement centre, appui et refuge, était devenue l'objet des haines furieuses de l'Europe entière. La renaissance dont nous avons été témoins vers le premier tiers de la restauration avait son point marqué vers le milieu de l'ère impériale, si ce régime n'avait pas, faisant fausse route, entraîné toute activité vers l'œuvre, heureusement impossible, de la conquête de l'Occident.

Par ce peu d'exemples, j'ai voulu montrer comment l'état et les hommes d'état, toujours nécessaires, sont tantôt très utiles et tantôt très nuisibles, suivant qu'ils concourent ou ne concourent pas avec les forces innées de la société. Les connaître, ces forces innées, est

le but de la science abstraite de l'histoire; les régir est le but de l'art politique. Les connaître ne fait que poindre; les régir a été de tout temps. Je suis d'accord avec M. Dupont-White que l'état est un organe grandissant avec la civilisation, mais en même temps je tiens à montrer sa subordination réelle, son empirisme dans tout le passé de l'histoire, la cause de ses succès et de ses fautes, et la juste espérance qu'une combinaison de l'histoire abstraite avec l'histoire concrète diminuera la somme de ses fautes et accroîtra la somme de ses succès.

III. — DE L'EMPIRE ROMAIN.

M. Dupont-White me contestera peut-être le droit de faire intervenir, dans le sujet de son livre, l'empire romain. Du moins il a pris soin, en quelques passages, de décliner une comparaison avec les ordres sociaux des temps passés, et d'appliquer particulièrement ce qu'il dit à l'état moderne, qui, n'étant plus un instrument d'exploitation du commun par les privilégiés, a dorénavant pleine conscience de sa fonction d'utilité publique. J'avoue que je ne puis entrer dans cette distinction : elle me paraît accidentelle, non pas essentielle. Quelle qu'ait été la forme de la société, il y a toujours eu des affaires collectives pour lesquelles un gérant est indispensable, et ce gérant, c'est l'état. Dans l'opinion de M. Dupont-White, ceci est vrai, qu'à mesure que croît la civilisation, l'état devient moins particulier et plus universel, moins âpre et plus équitable, moins ami des priviléges et plus ami de la règle; mais, pour cela, je ne voudrais pas rompre l'enchaînement des choses. Est-il dans l'histoire un seul point où l'on puisse marquer la solution de continuité? Et à travers toutes les modifications imprimées par le temps, le progrès et les révolutions, ne voit-on pas que l'état reçoit par tradition des parties essentielles et constitutives? La révolution française elle-même, si novatrice, que n'a-t-elle pas conservé! L'état de Louis XIV ne venait-il pas de plus loin, et ainsi de suite de proche en proche jusqu'aux temps les plus reculés, de sorte que l'état le plus moderne a des racines qui plongent à l'infini dans l'histoire? Ce serait rapetisser l'idée de l'état et lui infliger un caractère de contingence que de n'y pas voir une évolution concomitante de tout le reste. Aussi ne crois-je faire aucun tort à la pensée du livre de M. Dupont-White en introduisant dans le cercle qu'elle embrasse quelques remarques sur l'empire romain.

Le terme auquel aboutit un système en est le jugement; je veux dire que le terme, devant être atteint, permet de prononcer si le système a été favorable ou contraire à l'avénement qui était au bout. Les deux grandes fins de l'empire romain ont été dans l'ordre

spirituel le christianisme, dans l'ordre temporel le régime féodal. Il serait possible, à l'aide des théories de la philosophie positive, et en étudiant avec soin les tendances de l'époque, d'établir que telle devait être en effet l'issue de la crise où le monde ancien, j'entends le monde civilisé, était engagé. Ceci néanmoins est très difficile à concevoir et à traiter. Montrer qu'alors une rénovation religieuse et morale était imminente, que le monothéisme en serait la forme, et que sans doute la Judée fournirait l'étincelle; d'autre part, montrer que, si l'autorité impériale venait à crouler, la société, partagée entre des puissans dont la puissance grandissait et des faibles dont la faiblesse croissait, ne comportait plus que la protection sous une multitude de chefs, et que de la sorte on allait voir reparaître, sous le nom de seigneuries, tous les petits gouvernemens de l'antiquité anté-romaine, avec cette double condition, gage et signe de la transformation, à savoir un suzerain tradition de l'empire et un pouvoir spirituel unique, œuvre du christianisme; montrer, dis-je, l'enchaînement déterminé de cette double évolution serait une longue et laborieuse tâche que j'abandonne. J'aime mieux, ce qui suffit à mon objet, prendre empiriquement le fait historique comme le but auquel marchait l'empire romain : but nécessaire si l'on admet les considérations dont je viens de parler, but contingent si l'on ne veut pas aller plus loin, mais dans tous les cas but réel et nullement imaginaire, puisque, de façon ou d'autre, telle a été la fin. Examinons donc en quoi l'empire romain a servi ou gêné la double évolution.

Au moment où le christianisme commença et sous le plein empire des césars, l'état était sans aucune préoccupation religieuse; il s'était contenté (je me sers des paroles d'Horace) de refaire les temples croulans des dieux et d'effacer la fumée qui souillait leurs statues. Pourtant il voyait de mauvais œil les sectes, à moitié théologiques, à moitié philosophiques, qui fourmillaient à cette époque, et Sénèque, qui avait eu l'idée de cesser, d'après les préceptes pythagoriciens, l'usage de la viande, n'y donna pas suite, de peur de provoquer contre lui les sévérités de Tibère, qui sévissait alors contre la tourbe des sectaires. Aussi l'état fut-il irrité et même alarmé quand il reconnut que les chrétiens pullulaient de tous côtés. La tolérance est moderne d'institution et de pratique. Dire aux citoyens : « Ayez les croyances que vous voudrez, pourvu que vous respectiez les lois, » n'est possible que quand la morale commune et l'opinion publique sont assez fortes pour commander à la fois à l'état et à l'individu des règles et des égards qui amortissent les froissemens. On n'en était là ni d'un côté ni de l'autre sous les empereurs romains. Sénèque a dit quelque part que voir un homme vertueux aux prises avec la fortune est un spectacle digne d'admiration. Que sera-ce

donc que le spectacle de cette foule qui, pendant une longue suite d'années, brava les périls pour sa croyance? Devant un pouvoir qui n'est pas avare du sang des hommes, il se trouve souvent des hommes qui ne sont pas avares de leur propre sang, et c'est là un des grands côtés de l'humanité. Je ne voudrais pourtant pas aggraver outre mesure la réprobation infligée aux empereurs chefs du paganisme. Le paganisme ne fit alors que ce que fit plus tard le catholicisme, devenu le maître et soucieux de maintenir l'unité de foi, dont la dissolution prématurée aurait été (la théorie autorise à le déclarer) un grand malheur social. Qui ne frémit cependant du prix quand on voit, tout le long du moyen âge, reluire les bûchers qui consument les hérétiques? La politique impériale, quels que fussent les empereurs, fut hostile à la nouvelle religion; mais la nouvelle religion n'avait pas besoin de leur appui, bravait leur hostilité, et se développait par des influences inaccessibles à leur pouvoir. C'était la société qui décidait, indépendamment de l'état et en dépit de lui, quelle serait sa religion.

Ce fut elle aussi qui décida quelle serait son organisation temporelle. Ni Auguste, ni Trajan, ni même Constantin, déjà plus rapproché de la solution, ne soupçonnèrent ce qui devait arriver de l'autorité impériale. Pourtant Dioclétien avait senti que le faix devenait trop lourd pour un seul, et il partagea l'empire entre quatre empereurs; plus tard, il y en eut régulièrement deux, l'un pour l'Occident, l'autre pour l'Orient; plus tard encore, les rois barbares se substituèrent et achevèrent le démembrement. Tous ces pouvoirs luttèrent tant qu'ils purent pour conserver leur unité; puis ils allèrent s'affaiblissant sans cesse et finirent par ne plus conserver que la suzeraineté, atténuation extrême à laquelle on pût descendre sans rompre les derniers liens qui rattachaient les seigneuries aux chefs issus du grand empire de Charlemagne. Quelque opinion qu'on se fasse sur cette dissolution progressive et cette recomposition parallèle, il est certain qu'il n'y eut d'actif que des conditions dont chacune dépendait de la précédente, mais qui, dans leur totalité, représentaient une force impersonnelle et victorieuse de toutes les influences personnelles. Ce mode de développement mérite toute l'attention de l'historien. La féodalité ne vint pas importée par les Germains, qui ne l'avaient pas chez eux; elle fut préparée par la concentration de la propriété sous l'empire, concentration qui d'ailleurs se fortifiait par la *clientèle*, usitée chez les Romains, et peut-être par la tradition du *clan* gaulois. La féodalité ne fut pas le produit d'une série de souverains travaillant à l'établir, comme plus tard une série de souverains travailla à la ruiner et à la supplanter. Les souverains la méconnurent dans son origine et s'efforcèrent de lui résister quand elle apparut; mais ce fut en vain. Là est sa jus-

tification, car, comme dit Schiller, l'histoire du monde est le jugement du monde. Je ne craindrai pas de comparer la formation de la féodalité à la formation des langues novo-latines. Comme ces langues, elle émana du fonds latin, qui lui donna une forte tradition; comme ces langues, elle eut sa part de nouveauté, de rajeunissement et de vie, que personne certes ne lui refusera, si on la compare à la décrépitude de l'empire romain.

Cependant beaucoup sont disposés à penser que le moyen âge est une époque tout au moins inutile, et que seules des contingences fortuites ont empêché ce qu'on appelle la renaissance de se souder directement à l'antiquité classique sans l'intermédiaire d'un âge de barbarie. Dans cette manière de voir, aucune interruption n'aurait coupé la tradition entre l'âge ancien et l'âge moderne; les grands modèles latins, qui à la vérité ne cessèrent jamais d'être lus, auraient exercé leur influence sur les lettres; les grands modèles grecs, qui furent complétement oubliés, auraient vivifié l'esprit occidental. Et, comme le christianisme était établi dès la fin de l'empire, la pensée, qui est le tout de la civilisation, aurait cheminé directement sans ce long et fastidieux détour qu'on nomme le moyen âge. Je n'ai point atténué les dires de ceux qui, épris tout à la fois et à juste titre de la culture classique et de la culture moderne, n'ont que mépris pour un temps héritier de l'un, préparateur de l'autre, et pourtant étranger aux deux. A mon tour, je ne veux pas, défenseur d'un optimisme qui n'est point dans les théories positives soit du monde inorganique, soit des êtres vivans, soit de l'histoire, je ne veux pas, dis-je, soutenir que l'avénement du moyen âge se soit effectué de la façon la plus favorable à l'évolution normale. Il faudrait pour cela admettre une nature autrement constituée qu'elle ne l'est effectivement. La perturbation, quelquefois très grande, est une complication, on peut dire inévitable, de tout développement historique, et ici l'invasion des Barbares compliqua grandement la crise sociale, en aggrava les maux et en retarda les bienfaits. En effet, la crise sociale était déclarée avant cette invasion : déjà elle s'était accomplie dans l'ordre spirituel par le christianisme; elle se montrait dans tout le reste par la dissolution politique, par la mort graduelle de la pensée antique, par l'affaiblissement de toute littérature, par la corruption de la langue, par le tarissement de la science, par la langueur des beaux-arts. Je n'ajouterai qu'un mot pour caractériser ce qui se passa durant le moyen âge : au moment où il commença, l'esclavage était régnant; au moment où il finit, l'esclavage n'existait plus, et le servage lui-même touchait à sa fin. Maintenant qu'on fasse le juste rapport des connexions sociales, et qu'on se représente dans son ensemble l'élaboration qui avait produit un pareil résultat.

Pour conclure, quand la république romaine, héritière de cette grande action militaire qui avait paru un moment devoir appartenir aux Hellènes, eut par la conquête constitué l'Occident en un corps social, création dont on ne peut assez admirer la grandeur et l'importance, l'empire, qui succéda, n'eut qu'une fonction, celle de maintenir un certain ordre dans le monde romain. Cette tâche, il s'en acquitta, mais il ne la dépassa jamais. Il ne joua qu'un rôle passif dans la palingénésie spirituelle et temporelle. La toute-puissance des césars n'était qu'apparente, ou plutôt n'était qu'individuelle. Ceux d'entre eux qui aimèrent le luxe, la table, les femmes, les spectacles, le sang, purent se livrer sans obstacle à leurs goûts, et ils étonnent aujourd'hui la postérité par la violence de leurs caprices et la servilité de leurs sujets. Ceux qui eurent le sentiment de leur responsabilité, Vespasien, Trajan, Septime-Sévère, Dioclétien et d'autres encore, se plaignaient que le temps manquât à l'urgence de la besogne, l'efficacité à leurs efforts et la réussite à leur gouvernement. C'est qu'en effet, sans qu'ils s'en aperçussent, tout échappait sous leurs mains. Des forces dont ils n'avaient ni la connaissance ni la direction leur dérobaient pièce à pièce cet empire qu'ils étreignaient sans pouvoir le retenir.

L'inscience de l'état quant à l'avenir est le nœud de cette période importante à étudier, car on y voit, comme dans une expérience instituée pour notre instruction, la force d'évolution isolée de l'état, et l'état isolé de la force d'évolution.

IV. — FÉODALITÉ.

Je suis favorable à la féodalité, et pourtant, quand elle tourne vers son déclin, je ne suis pas moins favorable à ceux qui hâtent sa chute. Y a-t-il contradiction? En aucune façon. Cela veut dire que, me plaçant au point de vue relatif, qui est le point de vue historique, je n'ai pas dans l'esprit de type absolu de gouvernement sur lequel je jugerais ceux de tous les temps et de tous les pays, et que, quant à la féodalité, fleurir et puis déchoir a été dans sa juste destinée.

Autre est le jugement de M. Dupont-White. Il ne voit dans la féodalité que le triomphe de l'individualisme sans frein et sans responsabilité. « Il y a, dit-il, des lois dont l'origine est purement privée : ce sont les lois féodales, car le principe des fiefs n'est que celui de la propriété, plus une hiérarchie convenue de propriétaires. Cette société n'était qu'un contrat, et ce contrat n'avait pas de juges, pas d'arbitres. Qu'y a-t-il là de politique? Il reste à savoir, et ce n'est pas une question vraiment, si ces lois sont un monument de droit et de raison ou un expédient de barbares meilleur que l'anarchie, et rien

de plus. La féodalité! voilà le chef-d'œuvre de l'individualisme. Et cela, pour le dire en passant, ne laisse pas que d'être une réponse à l'objection qui tient tout socialisme pour rétrograde, pour renouvelé de Minos et de Lycurgue. En fait d'ancêtres, il en est peu qui ne vaillent le moyen âge. » Ailleurs il déclare la féodalité le pire des maux, et, expliquant sa pensée, il ajoute : « Il y eut une époque où l'état n'existait pas en France, c'était l'époque féodale; mais alors il n'y avait ni chose publique ni sens moral. Tout était privé et conventionnel : entre nobles, un contrat, une fédération hiérarchique; de nobles à vilains, le droit de propriété; — en fait de sens moral, transaction sur crimes permise : elle ne fut défendue que par l'ordonnance de l'an 1350. »

Dire qu'alors il n'y avait pas d'état me paraît provenir d'une confusion, On applique au régime féodal l'idée de l'état tel qu'il est dans notre temps, et certainement, ainsi entendu, l'état n'existait pas alors. Rien n'était centralisé. Le roi de France ne gouvernait de son royaume que ce qu'il possédait comme domaine; le reste, il le tenait à titre de suzerain, non de souverain; sa souveraineté expirait aux limites de la Normandie, de l'Anjou, de la Champagne et des autres grands fiefs. Cependant, si l'état central n'existait pas, l'état particulier existait. C'est dans les fiefs qu'était passé le gouvernement. Ne dites donc pas : Il n'y avait pas d'état pendant le régime féodal; dites : Il y avait une multitude d'états qui se régissaient par des institutions très semblables les unes aux autres, et qui avaient pour seul lien commun un pouvoir suzerain placé audessus d'eux. Ainsi la Grèce était formée de petits états régis par des institutions similaires et associés par l'amphictyonie. Je ne veux point comparer le régime républicain de la Grèce au régime féodal, ni l'amphictyonie à la suzeraineté; je veux seulement faire comprendre comment il faut considérer les fiefs et où il faut chercher l'état.

Je ne prétends ni faire l'apologie systématique du régime féodal ni en dissimuler les tristes côtés; je rappellerai seulement quelques faits considérables qui fixeront les idées et le jugement. La fonction de l'état est, n'est-ce pas? de gouverner, c'est-à-dire de gérer les affaires communes, de permettre à l'agriculture, à l'industrie, au commerce de s'exercer, d'élever ou de laisser élever les monumens et les ouvrages d'utilité publique, de combattre au besoin contre l'ennemi extérieur et de diriger de grandes expéditions, d'assurer l'éducation par lui-même ou par l'intermédiaire des corporations qui en sont chargées... Eh bien! tout cela n'a-t-il pas été fait sous le régime féodal? L'agriculture, le commerce et l'industrie ont fleuri dans la mesure que comportait l'état du monde. Les églises, les châteaux, les abbayes ont couvert le sol; les vieilles

villes se sont conservées, ou, quand elles ont fait défaut, d'autres se sont élevées; l'Allemagne, qui n'en avait pas une, montra bientôt, en place de ses vastes forêts, des murailles, des tours et des clochers; les routes et les ponts furent entretenus ou construits. On combattit les Huns, les Hongrois, les païens du Nord, les Slaves, les musulmans, on organisa même les gigantesques expéditions des croisades; auprès des cathédrales s'éleva partout l'école, et bientôt de là sortirent les universités. Pourquoi refuserais-je le nom d'état là où les fonctions essentielles de l'état sont remplies?

Entrons un peu plus avant. Sur l'Europe féodale plane une autorité centrale qui est la papauté; elle intervient par ses légats entre les princes qui guerroient, entre les seigneurs qui violent la morale religieuse. Des conciles de toute la chrétienté s'assemblent; on s'occupe de la discipline, des cas difficiles de juridiction ecclésiastique, du règlement des mœurs; en un mot, tout l'ordre spirituel dans ses rapports avec la société passe par la discussion de ces assemblées. Bien aveuglé par les préjugés serait celui qui ne reconnaîtrait pas la grandeur et la nouveauté de ces délibérations. Des congrégations religieuses qui avaient des maisons sur la face entière de l'Europe et même en Asie convoquaient parfois, au sein de l'abbaye centrale, les représentans de tous ces couvens, et délibéraient sur la conduite de communautés qui embrassaient tant de pays et tant d'intérêts matériels et moraux. L'autorité religieuse ainsi constituée, cruelle et impitoyable pour l'hérésie, n'en exerçait pas moins la salutaire influence qui appartient à une doctrine uniquement occupée de l'ordre spirituel et chargée d'en rappeler les devoirs à chacun. Pendant ce temps, dans l'ordre temporel, le servage se substituait complétement à l'esclavage, et se consolidait tellement qu'il allait prochainement devenir le point de départ d'une nouvelle évolution. C'est dans ce milieu que se formèrent les deux types caractéristiques du moyen âge : le chevalier, qui sent naître en lui les nobles inspirations du dévouement aux faibles et de l'honneur raffiné, et la dame, pour qui la poésie idéalise l'amour.

Il est encore un autre moyen d'apprécier un régime, c'est de considérer de qui il est fils et de qui il est père.

Le régime féodal est le fils du régime romain. A la vérité on dira que c'est un fils dégénéré, également abâtardi par la corruption spontanée de l'empire et par l'immixtion des Barbares. Je ne nie point ces deux causes d'abâtardissement, elles furent réelles et puissantes; mais n'y eut-il pas aussi des causes d'ennoblissement et d'amélioration qui les rachetèrent, et au-delà? Soyez sûrs d'abord qu'il ne faut pas compter pour peu d'avoir dans ses ancêtres historiques Rome maîtresse du monde et élève de la Grèce. Bon sang ne peut mentir complétement. Pour le montrer, je ne citerai qu'un fait

familier à tout le monde, celui des langues novo-latines. Il est certain qu'au moment où l'empire romain s'écroula et où les Barbares y établirent leurs dominations diverses, le latin se corrompit profondément. Le moindre coup d'œil sur les textes de ces temps-là, sur les manuscrits, sur les actes, révèle la barbarie qui déforme cette belle langue. Tout s'altère : les conjugaisons ne sont plus respectées, les cas sont employés les uns pour les autres, et des règles essentielles de la syntaxe ont péri. C'est là une part certaine, incontestable de corruption qui correspond à tout ce qui dégénéra dans l'ordre politique. Mais attendez un peu, ne jugez point avec précipitation, ou plutôt tenez vous pour assuré que le noble langage latin, qui se décompose et se détruit, ne donnera naissance à rien qui soit indigne de lui. En effet de cette confusion en partie réelle, en partie apparente, sortirent quatre beaux et puissans rejetons : l'italien, l'espagnol, le provençal et le français. Qui peut contester à une pareille descendance et le sang paternel, et la beauté innée, et la beauté acquise?

Dans une série d'études qui ont eu pour objet les langues novo-latines, et en particulier le vieux français ou langue d'oïl, non-seulement j'ai essayé de faire voir combien il y eut de création quand les nations latines transformèrent un idiome qui finissait en des idiomes qui naissaient, mais encore j'ai expressément rattaché cette œuvre de rénovation à la rénovation sociale, soutenant qu'on avait là, écrite dans l'histoire de la langue, l'histoire exacte du déchet et du profit, de la corruption et de la régénération, de la décadence et de la renaissance, de la barbarie et de la culture, lors de la grande transition. La langue, la grammaire, la syntaxe, la versification sortirent de ce chaos vivantes, actives et aptes à la pensée moderne. Ne doutez pas que les opinions et les mœurs, les institutions et la politique n'aient eu même fortune. Philosophiquement examinées, les langues novo-latines, dans leur caractère mixte de décomposition et de recomposition, fournissent la notation la plus précise du double mouvement qui produisit le régime féodal.

C'est ici qu'il faut considérer de qui le régime féodal fut le père. Ce régime n'eut pas une durée extrêmement longue; dès le XIV[e] siècle, il était en dissolution. Et comme nulle invasion ne le troubla et n'y jeta des élémens étrangers auxquels on pourrait attribuer la dissolution, elle provient, cela est évident, de la nature même du régime et des tendances qui y étaient inhérentes. Néanmoins, pour qu'un pareil phénomène de transformation se produise, pour qu'un ordre nouveau sorte d'un ordre ancien, il faut qu'une élaboration progressive des opinions et des mœurs ait prévalu, rendant impossible l'ordre ancien et réclamant l'ordre nouveau. Telle fut en effet la marche des choses. Loin que le régime féodal eût été une époque

ingrate et stérile, sans mouvement intérieur, oppressive pour la société, et livrée à la barbarie, aux ténèbres et à l'immobilité, rien ne fut plus vif et plus caractérisé que la manifestation des forces, des tendances, des besoins, des aspirations qui s'étaient préparés. Le servage tomba de toutes parts; les communes se rachetèrent et s'affranchirent; les universités devinrent des centres d'activité intellectuelle et de puissance; les schismes éclatèrent, le pouvoir spirituel déclina, le pouvoir temporel grandit, double annonce des grandes mutations d'un âge suivant; les assemblées d'états intervinrent, et le gouvernement représentatif commença. Le travail industriel prit un développement qu'il n'avait jamais encore eu, et jeta les bases de l'existence moderne. La poudre à canon intervint dans les batailles, et indiqua, dans les affaires du monde, le rôle des sciences, qui déjà frappaient à la porte, et préludaient aux grands travaux et aux grandes découvertes. Voilà ce dont le régime féodal fut le père, et entre l'âge romain, dont il provient, et l'âge moderne, qui provient de lui, il est impossible de ne pas lui assigner les facultés qui lui font recevoir d'une main et transmettre de l'autre l'héritage social.

Le régime féodal n'est point le triomphe de l'individu et de l'individualisme. Je dirai même que c'est une avance vers ce développement que M. Dupont-White attribue à l'état. Il fallait, passant de l'antiquité à un autre âge, changer le but de l'activité sociale, lequel était la guerre et la conquête, et lui indiquer le but industriel, lequel plus tard devait prévaloir. Ce grave renversement fut préparé par la féodalité, dont le régime mena à bien les grandes et puissantes cités industrielles. Jamais les métiers n'avaient joué pareil rôle dans le monde. Maintenant joignez une religion de qui le devoir fut d'enseigner régulièrement une morale commune à tous, et vous avez l'histoire du moyen âge aussi bien dans ce qui la détermine que dans ce qui lui assigne un caractère progressif.

V. — LES SCIENCES.

Il me semble que d'ordinaire le rapport des sciences avec l'histoire n'est pas apprécié comme il doit l'être, et que M. Dupont-White à cet égard ne se tire pas de l'opinion commune. Ce qui me porte à juger ainsi, ce sont les passages que je vais citer. «Je ne connais pas, dit-il, de civilisation fondée sur la géométrie et la chimie. Ce n'est point par les sciences que le monde marche. Est-ce que la Chine a fait un pas en avant pour avoir découvert la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon? Les sociétés n'avancent que si elles ont un but qui les attire, en s'adressant à l'homme tout entier, et ce but, cet idéal, c'est l'esprit seul qui le découvre, dans la

pleine liberté de ses jugemens sur l'ensemble des intérêts humains. La science, elle, n'avise et ne pourvoit qu'au bien matériel des sociétés, ce qui est une partie seulement de leurs progrès; elle est muette sur le bien et le beau. Jamais les sciences, avec ce qu'elles comportent de vérités démontrées, ne vaudront pour l'esprit humain ces chimères, si l'on veut, qui s'appellent philosophie, religion, politique. Une société s'élève plus à la poursuite de ces abstractions, à ces assauts de l'infini, qu'à la découverte de la gravitation et de l'électricité. Ce qu'elle entrevoit à cette hauteur est d'une telle nécessité pour les âmes, d'un tel fondement pour les droits, que le simple aperçu en est supérieur à ce qui se palpe, à ce qui se démontre dans l'ordre scientifique : ce n'est pas la certitude, mais c'est la vie. »

On ne me saura certainement pas mauvais gré d'avoir cité ce passage, qui est écrit d'abondance et de verve. J'y aperçois un sentiment qui me touche et que je partage; mais je crois y apercevoir aussi de graves imperfections. Dire que la science n'avise et ne pourvoit qu'au bien matériel des sociétés, c'est confondre la science abstraite avec l'application qui s'en fait à l'industrie, et supprimer d'un seul trait ce point suprême où elle atteint le vrai et charme les esprits par de pures splendeurs indépendantes de tout service d'utilité industrielle. J'approuve autant que je puis la phrase de M. Dupont-White où il définit le but et l'idéal des sociétés : une vue sur l'ensemble des intérêts humains. Que sera pourtant cet ensemble des intérêts humains, si l'on en retranche l'immense enchaînement des vérités scientifiques? Je ne voudrais pas insister sur cet argument, qui n'a besoin que d'être montré. Il faut donc absolument modifier l'une ou l'autre de ces deux propositions : ou admettre que le but social n'est pas relatif à l'ensemble des intérêts humains, ou faire à la science sa juste place. Ce dilemme ne veut pas dire autre chose que ceci : quelle est la part que le développement de la science a eue dans le développement total de l'histoire? La question n'est point oiseuse, car bien des gens sont disposés à croire que la science, considérée en soi, est une espèce de superflu sans efficacité, une œuvre de cabinet et de laboratoire, une curiosité de quelques esprits solitaires et amans des choses abstruses, fournissant (cela est maintenant incontesté) des ressources puissantes à l'industrie, mais ne sortant de l'utilité pratique que pour tomber dans la spéculation vide et stérile. S'il fallait par un seul fait montrer qu'il en est tout autrement, je rappellerais les efforts inouis que font les croyances théologiques pour subordonner ou pour concilier la science, sans réussir ni à l'un ni à l'autre.

Suivant M. Dupont-White, quelques savans (il cite M. Auguste Comte, et me fait aussi l'honneur de me nommer) inclinent à iden-

tifier la civilisation avec les sciences naturelles ou exactes. Les sciences exactes sont les mathématiques et leurs dépendances, les sciences naturelles embrassent la connaissance des êtres organisés, et identifier avec ces sciences la civilisation, c'est supposer que le développement des unes est la condition du développement de l'autre. Il ne reste d'ailleurs aucun doute sur le sens, si l'on se rappelle que M. Dupont-White déclare ne connaître aucune civilisation fondée sur la géométrie ou la chimie. Pour ma part, je déclare comme lui n'en pas connaître, non plus que de fondées sur la botanique, la zoologie et l'histoire naturelle. Il faut donc que M. Auguste Comte ait voulu dire toute autre chose. M. Dupont-White est un homme aussi éclairé que désireux de rendre justice à la pensée d'autrui, même quand il la combat; mais une opinion vulgaire a travesti de cette façon la conception de la philosophie positive et s'est imposée à un excellent esprit.

Écartons la méprise. C'est de cela uniquement qu'il s'agit, et non de faire une exposition ou une démonstration. La philosophie positive n'identifie pas la civilisation avec les sciences exactes ou naturelles; elle ne la fonde pas sur la géométrie ou la chimie, elle ne prétend pas qu'aucune de ces sciences en donne la clé ou en soit la cause. Suivant elle, l'évolution des sociétés, ou civilisation, ou histoire, est soumise à une loi qui en détermine la direction et le progrès. Si vous niez ceci, vous admettez nécessairement l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, suivant l'ordre de croyances auquel vous appartenez : si vos croyances sont théologiques, vous pensez que la Providence, par son intervention perpétuelle ou accidentelle, en produit le mouvement; si vos croyances ne sont pas théologiques, vous pensez que le hasard seul en est l'agent, et qu'il n'y a rien à savoir sur un phénomène où il n'y a aucune loi. Notez bien ceci pourtant : si vous repoussez (ce qui arrive à beaucoup d'esprits de ce temps) l'intervention de la Providence comme vous la repoussez de la chute de la foudre, si vous apercevez que dans l'enchaînement des causes et des effets le hasard n'est qu'un mot vide de sens, si vous pressentez que ce qui se passe dans l'histoire a sa raison d'être dans les conditions de l'histoire, alors vous appartenez à la conception de la philosophie positive; vous pouvez l'interpréter tout autrement qu'elle ne fait : peu importe, un principe commun à vous et à elle est gagné. Le temps se chargera de produire et de tirer les conséquences.

Ce qui certainement a donné lieu à la méprise, c'est que M. Comte, dans son grand ouvrage, commence par exposer les théories générales de la mathématique, puis celles de l'astronomie, et ainsi de suite. On a pensé qu'il suffisait de cette seule indication pour com-

prendre le plan du livre et juger du but auquel il tendait; on a conclu que, son début étant les sciences exactes ou naturelles, et son terme la doctrine de la civilisation, il fondait, pour me servir de l'expression de M. Dupont-White, la civilisation sur la géométrie et la chimie. Jamais conclusion ne fut plus précipitée et plus mal informée. Voici le sens très simple et j'ajoute très juste de cette hiérarchie : l'évolution historique est un phénomène qui se passe dans les sociétés par la réaction de leurs élémens les uns sur les autres; quelle qu'elle soit, pour l'étudier avec fruit, il faut connaître l'homme individuel, l'ensemble des êtres organisés auquel l'homme appartient, les forces chimiques par qui tout se compose et se décompose, les forces physiques, la terre support commun, le système solaire ou monde auquel nous appartenons, et enfin ce qu'il est possible de savoir de l'univers, où notre monde ne paraît plus que la réunion de quelques atomes. Toute étude sociologique est mal engagée qui ne procède pas ainsi. La philosophie positive ne dit pas: Étudiez les sciences exactes et naturelles, afin d'apprendre comment elles font la civilisation. Elle dit : « Étudiez les sciences, afin de connaître les conditions inférieures qui supportent la civilisation; sans ces conditions, tout est aussi impossible logiquement que matériellement. »

Maintenant que, munis de la sorte, nous ne sommes plus exposés à mettre la civilisation dans un milieu fictif et hors de ce qui la détermine, nous pouvons chercher la loi qui y préside. Et bien loin de rencontrer dans cette recherche les sciences exactes ou naturelles, nous sommes dès lors dans un domaine où elles n'interviennent point, parce qu'il les dépasse. Il n'y est question ni de géométrie, ni de chimie, ni même de biologie, car les théorèmes géométriques, les affinités chimiques et les propriétés des êtres vivans ne sont pas les propriétés en vertu desquelles les sociétés parcourent leurs phases successives. Aussi rencontre-t-on ce que M. Dupont-White croyait expulsé, *ces chimères qui s'appellent philosophie, religion, politique*. On les voit changer d'âge en âge, selon l'ensemble de la civilisation; elles changeront encore, n'ayant rien d'absolu, quel que soit le préjugé contraire, et s'accommodant à la croissance de l'humanité.

En résumé, et sans que je veuille entrer aucunement dans une exposition complète, deux points sont proposés : le premier point, c'est que l'histoire est un développement régulier dû aux forces intimes de la société, qui est sujette à l'évolution historique comme un être vivant est sujet à l'évolution vitale, sans que rien soit soustrait à la cause naturelle qui y préside, sans que rien soit abandonné au hasard ou au miracle. Le second point, c'est que, cette

évolution étant un phénomène particulier, puisqu'elle est bornée à l'espèce humaine, et se passant dans un milieu qui en est une indispensable condition, on ne peut omettre de s'instruire dans les phénomènes plus généraux qui l'embrassent, et d'approfondir le milieu qui la soutient. Voilà les deux propositions sur lesquelles doit porter le débat, si l'on veut qu'il aboutisse. Imputer à la philosophie positive d'identifier la civilisation avec les sciences exactes ou naturelles, ce n'est pas se donner trop beau jeu contre elle, c'est au contraire lui donner trop beau jeu contre vous, car qu'a-t-elle à craindre de coups qui ne sont dirigés que contre une ombre vaine? Mais elle sent trop bien la gravité des questions engagées pour se prévaloir d'attaques illusoires, qui d'ailleurs ne cesseront de l'être que quand nul ne pourra plus se méprendre sur le fond du débat. Aussi je pense n'avoir pas écrit inutilement ces lignes dans lesquelles j'explique où l'on trouvera l'adversaire que l'on cherche.

Laissons maintenant l'histoire en soi telle que la conçoit l'école positive, et terminons par quelques mots sur le rôle historique des sciences. « Si quelque chose, dit M. Dupont-White, a fait l'éducation du genre humain, ce n'est pas la pensée mathématique ou chimique, mais la pensée religieuse et philosophique. » Puis, posant que c'est par la contemplation de lui-même que l'homme a commencé à réfléchir, il ajoute : « Le souci du monde extérieur, entendons-nous, le souci scientifique ne vint qu'ensuite. » La remarque est juste, profonde, et d'un esprit habitué à ces hautes questions; mais pense-t-il que cet ordre qu'il signale lui-même est fortuit? pense-t-il que ce n'est pas une hiérarchie prescrite par la nature des choses et de l'humanité? pense-t-il que l'homme pouvait commencer indifféremment par la religion ou par la science, par la contemplation de lui-même ou par le souci scientifique du monde extérieur? Ces deux grandes créations ne sont aucunement contemporaines. Depuis longtemps les religions étaient fondées et intervenaient dans les rapports moraux des hommes, depuis longtemps la métaphysique, qui émane nécessairement des religions, avait débattu les problèmes absolus, que la science en était encore à ses plus simples rudimens; mais elle grandit lentement et peu à peu, car son œuvre, à elle, n'a rien de spontané et qui soit fourni immédiatement par l'âme humaine, jetant son premier coup d'œil sur l'ensemble des choses : elle a tout à créer, observations, méthodes et théories. Quand enfin elle a pris stabilité, consistance, prévision, puissance, alors son rôle commence, et il ne tarde pas à devenir très sérieux, non pas seulement dans les applications qu'elle procure, mais dans l'ordre intellectuel et, par lui, dans l'ordre moral. Elle aussi donne l'assaut à l'infini, mais à sa manière; elle met l'homme et la terre de l'homme à sa place

dans l'abîme illimité de l'univers. Au lieu d'un monde inconnu et où l'imagination ne créait que de puériles merveilles, elle nous montre un monde soumis à l'éternelle régularité de lois immuables; puis, par un privilége inattendu, elle satisfait la passion de l'homme pour les prodiges, je veux dire sa passion de commander à la nature, et elle y satisfait de la manière la plus élevée, je veux dire en illuminant son intelligence. Au lieu de ces appuis imaginaires que l'homme s'était créés et qui le laissaient chétif et cruel dans un milieu inclément, elle lui donne pour appuis ces mêmes lois qui, connues dans leurs conditions, l'adoucissent en adoucissant pour lui le monde. Pensera-t-on que cet ensemble est sans efficacité sur l'état progressif des sociétés? Les sciences influent sur les grandes choses, religion, philosophie, politique; elles sont évidemment un couronnement : les civilisations qui ne l'ont pas restent dans l'enfance, celles où il s'arrête s'arrêtent. Aussi apparaissent-elles tardivement; tout commence sans elles, rien sans elles ne s'achève.

VI. — CONCLUSION.

Ce n'est pas à l'effet d'infirmer le principe du livre de M. Dupont-White que j'ai revendiqué pour le régime féodal le titre de gouvernement : je le revendique également, ce titre, pour les monarchies orientales, l'Assyrie, la Perse, l'Égypte, dont la civilisation a précédé et éclairé celle des Grecs; je le revendiquerais même pour les pauvres et chétives associations, barbares ou sauvages, qui occupent l'Afrique, l'Australie et l'Amérique. Une telle filiation ininterrompue est en soi un grave argument qui corrobore singulièrement tous les autres. On peut, il est vrai, ne considérer l'état que dans une époque ou un pays; mais il est bon d'avoir toujours devant les yeux la totalité de ce grand fait historique en vertu duquel toute société a un gouvernement. Les imperfections et les vices de ces gouvernemens, ou, pour m'exprimer d'une façon plus philosophique, leur corrélation avec le milieu social où ils sont nés ne doit pas masquer la nature fondamentale des choses. En histoire, aucune théorie n'est bonne qui rompt le fil de la continuité et de la tradition; il importe de toujours montrer que ce qu'on propose est un développement de ce qui fut. Dans l'infinie complexité, la pensée n'a pas d'autre boussole. Sans ce guide, on tombe dans les conceptions arbitraires, dans les utopies, soit qu'elles rêvent un avenir en dehors des données historiques, soit qu'elles aspirent à un passé qui ne peut revenir. Pour ceux qui traitent scientifiquement l'histoire, la tâche est maintenant de tracer les voies et moyens par où chaque présent a procédé de chaque passé. C'est, sous une autre

forme, le programme du véritable et grand travail de la génération actuelle : étant admis que la civilisation est une évolution naturelle des sociétés, démontrer, dans les divers cas particuliers, comment s'est faite cette évolution.

J'ai certainement, en raisonnant ainsi du passé et en essayant d'y porter quelque système, soulevé bien des objections dans l'esprit des lecteurs. Moi-même, ce n'est qu'avec un labeur extrême que je suis parvenu à coordonner mes idées et à les présenter d'une manière qui s'enchaînât. Que sera-ce si j'entreprends de jeter un regard sur l'avenir? Pourtant il faut que j'en dise un mot, et ce ne sera qu'un mot vraiment. M. Dupont-White n'en a point parlé, et c'est à mes risques et périls que je l'entraîne sur ce terrain. Il y a pensé cependant, ainsi que cela devait être, et voici comme je me représente son idée : l'état est devenu assez puissant d'une part, de l'autre assez dégagé des impulsions sectaires, pour assurer à la pensée un libre développement que l'autorité théologique est toujours tentée d'arrêter; parallèlement, l'autorité théologique, bien que dépouillée de cette surintendance des âmes, garde une part considérable de l'administration intellectuelle et morale. Ainsi balancés, les deux pouvoirs exercent leur grande fonction, et la société moderne chemine dans le progrès qui lui est ouvert. Voilà l'aperçu. Et tout d'abord une grave objection se présente : les deux pouvoirs ne sont pas, il s'en faut, dans une condition égale. L'un, le pouvoir temporel, se trouve susceptible de développement, il va croissant, ses lumières s'étendent, il se charge de choses constamment plus importantes et plus élevées; en un mot, il suit le mouvement ascensionnel de la société. L'autre, le pouvoir spirituel, n'a pas la même extensibilité : lié à des doctrines immuables, il ne peut s'accommoder à la mutation nécessaire des choses sociales, et de ce côté il est dans une infériorité fâcheuse en regard du pouvoir temporel. Des scissions pleines de trouble ne seront-elles pas au bout d'un rapport si mal concerté? Mais pourquoi mettre au futur ce qui s'est déjà pleinement effectué? Cette condition où le pouvoir temporel croît sans que croisse le pouvoir spirituel n'est pas autre que la grande révolution européenne qui a commencé longtemps avant nous et au milieu de laquelle nous nous mouvons. Peu d'esprits, même parmi les plus distingués, s'élèvent au-dessus; l'imagination publique est toute dominée et régie par de longues et puissantes impressions; elle se complaît surtout à ce qui les lui reproduit le mieux, et le vif succès qu'ont obtenu des livres hardis et incisifs s'explique, je crois, par une correspondance spontanée entre le livre et le public, tous deux imprégnés de la pensée révolutionnaire. Pourtant il faut que les bons esprits s'élèvent au-dessus; ce qui ne peut se faire

qu'en méditant sur cette grave situation d'un pouvoir temporel qui se développe et d'un pouvoir spirituel qui demeure stationnaire, et sur les moyens non pas d'arrêter celui-là, mais de donner à celui-ci la faculté d'évolution.

La pensée de quelques publicistes, fort éminens d'ailleurs, est que tout ce que la civilisation gagne, l'état le perd. La pensée de M. Dupont-White, absolument contraire, est que tout ce que la civilisation gagne, l'état le gagne. La première est en opposition avec la tradition historique, et conduira, là où elle prendra quelque ascendant, à l'imminence de l'anarchie. L'autre est en pleine conformité avec le passé politique des sociétés, et, en établissant pour mesure de la croissance de l'état la croissance de la civilisation, elle implique par cela même la garantie des intérêts essentiels. Il faut donner un exemple, qui vaudra pour tous, de cette corrélation : je le prends dans ce que je connais le moins mal. La médecine, en raison même de ses progrès, en est venue à passer de la considération de l'individu à la considération de la société, et à créer sous le nom d'hygiène publique un ensemble de notions d'une extrême importance. Chaque jour ajoute à ce domaine. L'air des villes dont il faut maintenir la salubrité, le sous-sol qui s'infecte, les logemens, les hôpitaux, les cimetières, les armées en paix et en campagne, les industries insalubres, les ateliers et les ouvriers, le travail des enfans, la sophistication des alimens, les maladies épidémiques et endémiques, le rapport de ces maladies à l'altération des céréales, tel est en bref le champ qui lui est ouvert. Maintenant, en regard, suppose-t-on que l'état a dû, a pu, a voulu rester oisif? Non sans doute, et lui qui naguère n'avait aucun souci des mesures hygiéniques, aucune charge de ce côté, aucune fonction de ce genre, s'est investi très promptement du très considérable office de faire tourner les acquisitions de la science au profit de ses administrés. Appliquez ceci à tout le reste, et voyez si, à mesure que la civilisation gagne, les fonctions de l'état ne gagnent pas en étendue et en qualité.

C'est aussi une pensée de M. Dupont-White que la liberté de l'individu croît à mesure que les fonctions de l'état croissent et s'élèvent. Elle est certainement ingénieuse, je la crois très vraie dans son principe; mais elle a besoin d'explications. L'état est une machine puissante dont le fonctionnement n'est pas toujours réglé pour le plus grand bien; le mécanicien peut avoir ses passions, ses erreurs, ses intérêts tout à fait en dehors de l'intérêt général, et alors non-seulement l'individu, mais encore la société seront exposés à de sérieux dommages. Ainsi, par exemple, de 1793 à 1801, l'Angleterre se trouva soumise à un gouvernement violent, énergique, armé

d'un grand pouvoir, et qui mit toute sa force à étouffer la liberté. Heureusement, pendant qu'il marchait en un sens rétrograde, le peuple anglais, en vertu de son passé et de son présent, marchait en sens inverse et se portait de toutes ses forces vers ce libéralisme à tendances démocratiques qui le caractérise présentement. De la sorte le gouvernement échoua et la société triompha; cependant, si la tentative avait coïncidé avec un affaiblissement de la nation anglaise, nul doute qu'elle n'eût réussi. Ce sont là des éventualités toujours menaçantes. Néanmoins, en prenant le développement dans sa totalité, on peut dire avec M. Dupont-White que ce sont deux accroissemens parallèles, celui de l'état et celui de la liberté de l'individu; ce qui peut se résumer ainsi : plus les affaires de l'état deviennent générales, plus elles deviennent régies par des lois, et dès lors, sous cet abri, la sécurité de l'individu est augmentée. Par cet enchaînement, l'état se fait plus loyal dans ses transactions, plus humain dans sa gestion, plus ordonné dans ses procédés. Il doit son amendement progressif à l'avancement total de la civilisation et à l'influence croissante de l'opinion publique. On le règle et il se règle; c'est là ce qu'on appelle liberté. M. Dupont-White ne dit pas autrement, et il se range sans hésitation et sans réserve dans le grand parti libéral, qui, malgré des conflits avec les gouvernemens, a pris auprès de plus d'un une influence considérable. Le nœud vital de la liberté ainsi entendue est la publicité, la discussion libre, la liberté de la presse. Les formes de gouvernement, quelque importance qu'elles aient, sont moins essentielles. La liberté de discussion est l'aspiration et l'attribut de l'Occident. Quand elle manque, l'homme moderne est amoindri, *deminutus capite*, comme disait le Romain dans son énergique langage.

Ici je pose la plume et je prends congé du livre de M. Dupont-White. Tantôt je me suis joint à lui, et, m'efforçant de m'approprier sa pensée, je l'ai présentée au lecteur sous un autre jour, car quel est l'esprit qui ne donne pas aux pensées d'autrui son reflet? Tantôt je me suis séparé de lui et j'ai discuté contradictoirement des opinions qui me paraissaient comporter des rectifications. Dans cet assentiment et ce dissentiment, je reconnais à M. Dupont-White, voué entièrement aux œuvres politiques, tout avantage, sauf un seul : c'est que je suis disciple d'une philosophie qui a la prétention de considérer l'histoire d'une façon nouvelle. Une philosophie est intrépide, même dans ses moindres disciples. Une lumière, quelles que soient les mains qui la portent, projette autour d'elle les rayons de sa clarté.

É. LITTRÉ.

LES HÉROS

DE

LA GRÈCE MODERNE

I.

PHOTOS TSAVELLAS.

De tous les événemens qui au début de ce siècle ont signalé la profonde désorganisation intérieure de la puissance musulmane, le plus considérable est à coup sûr la résurrection de la Grèce. Jusqu'à présent, on ne l'a guère étudiée que dans les guerres de l'indépendance, qui en forment la dernière et, à vrai dire, la plus brillante phase. Cependant la Grèce protesta contre la domination étrangère bien longtemps avant le jour où l'Europe la vit se lever tout entière pour reconquérir sa nationalité. En 1821, l'insurrection des Grecs datait déjà de plusieurs siècles, isolée, obscure, mal dirigée, étouffée d'un côté, renaissant de l'autre, mais suffisante pour établir d'une façon certaine l'indestructible vitalité de la nation, et pour maintenir en elle un ardent foyer de patriotisme et de liberté.

Dès que l'Albanie et la Morée furent définitivement conquises par Mahomet II (1467), les Turcs firent peser un joug si écrasant, exercèrent une si barbare oppression sur les malheureuses provinces grecques, que les chrétiens, résolus à ne pas abjurer leur foi, évacuèrent en foule les villes et les campagnes. Les sommets jusqu'alors inhabités de l'Olympe, du Pinde, du Parnasse, du Taygète, les

solitudes les plus sauvages et les moins accessibles, se peuplèrent d'hommes au cœur d'airain, à l'âme indomptable, qui aimèrent mieux, ainsi que le disent leurs chansons populaires, vivre en compagnie des bètes féroces que des Turcs. Bientôt chaque montagne eut son armatole, chaque rocher son klephte. Le grand travail de l'émancipation commence, et trois périodes distinctes mènent la Grèce des luttes de montagne qui préparent son indépendance aux combats et aux victoires maritimes qui la consacrent. La première, celle qui s'ouvre dès le lendemain de la conquête pour se continuer jusqu'au début de ce siècle, a eu peu de retentissement dans l'histoire; pourtant ce fut une guerre permanente de la montagne contre la plaine. Cette époque se termine avec la tragique histoire de la montagne de Souli, qui la caractérise en traits saisissans, et qui a fourni à la poésie populaire de la Grèce ses plus romanesques légendes. Photos Tsavellas en est la plus grande figure. — Dans la seconde période, l'insurrection de la montagne gagne peu à peu la plaine et les villes. A ce moment, la guerre change de face; d'isolée, elle devient générale; les tribus s'unissent; les provinces insurgées se donnent la main et combinent leurs efforts pour le salut commun; l'unité de la nation, un instant brisée, se reforme au bruit des combats, et se cimente par le sang répandu. Les Grecs livrent des batailles rangées, opèrent de brillantes retraites, soutiennent de longs siéges, prennent des villes. Le nom de Missolonghi, où le plus grand héros de la Grèce moderne et le plus grand poète peut-être de ce siècle trouvèrent la mort, domine cette glorieuse époque. L'empire ottoman est ébranlé, et la Grèce sort vivante et régénérée des tombeaux de Botzaris et de Byron. — Enfin, dans la troisième période, la mer prête l'immensité de ses plaines aux derniers épisodes de cette longue lutte. Quelques bâtimens de cabotage se mesurent hardiment avec les gros vaisseaux turcs; une flottille mal équipée, mais dirigée par un homme plein de génie et d'audace, Miaoulis Vocos, met en déroute les grandes flottes ottomanes, et l'anéantissement de la puissance maritime des Turcs consomme l'œuvre de l'affranchissement des Hellènes.

Trois hommes ont personnifié glorieusement ces trois époques. La guerre de l'indépendance, concentrée d'abord dans les *montagnes*, puis dans les *villes*, enfin sur la *mer*, a pour représentans Photos Tsavellas, Marc Botzaris et l'amiral Miaoulis, qui imprimèrent tour à tour à l'insurrection grecque le caractère spécial de leur génie. C'est à Photos Tsavellas que l'ordre des temps assigne la première place dans les études qu'aidé d'informations recueillies dans le pays même, on voudrait consacrer à ces héroïques émancipateurs de la Grèce.

I.

Le canton de Souli, situé à peu près au centre de l'Épire, à douze lieues du golfe d'Ambracie et à quatorze de Janina, est une agglomération de montagnes presque inaccessibles, à travers lesquelles l'Achéron, appelé par les Grecs modernes *Mavropotamo* (le fleuve noir), passe en grondant au fond des abîmes. Ce pays est fermé de toutes parts, comme une gigantesque forteresse, par d'étroits et dangereux défilés. Au commencement du mois d'octobre 1853, je quittai la ville d'Arta et pénétrai dans l'intérieur du sauvage district de Souli par un sentier qui suit, tantôt à une hauteur extrême, tantôt dans le creux d'étroites gorges, le cours du Systrouni, ancien Cocyte, autre fleuve de funèbre mémoire. Rien de plus conforme aux sombres traditions mythologiques que le terrible aspect de toute la contrée. C'est un chaos de rochers à pic, de précipices, de montagnes abruptes, stériles, coupées par de profondes anfractuosités. Malgré le tableau qui m'avait été fait, à mon départ d'Athènes, de la morne tristesse et de la désolation de ces montagnes, la réalité dépassa mon attente. Le bruit sourd des torrens qui se gonflent à la moindre pluie interrompt seul le silence de cette âpre solitude. Nulle grande végétation ne repose les yeux, fatigués de sonder les abîmes et de se heurter contre les brusques saillies des rochers. Quelques touffes de lauriers-roses abritent çà et là des sources glaciales. Sur les assises élevées, de rares bouquets de pins frissonnent et murmurent au moindre vent. De loin en loin, une montagne tournée vers le midi s'abaisse en pente douce et forme une alpe verdoyante; parfois, au-dessus de cette alpe, se montre un large espace rougeâtre : c'est un bois de chênes rabougris, incendié par l'imprudence ou la barbare fantaisie des pasteurs. Ces nomades à moitié sauvages sont les seuls êtres humains qui se fixent de temps à autre au sein de ce rude séjour. Dans tout le parcours de la montagne, je ne rencontrai qu'un seul homme, un pâtre qui désertait les sommets avec son troupeau, et s'en allait prendre ses quartiers d'hiver sur les tièdes rivages du golfe d'Ambracie.

Cependant il n'y a pas soixante ans qu'un petit peuple florissait dans ces hautes régions, d'où il régnait sur une partie des contrées basses environnantes. A la fin du XVI^e siècle, quelques hommes, venus de divers points de l'Épire, se rencontrèrent à l'entrée de ce pays, jusqu'alors inexploré. Ils fuyaient les Turcs, et ils comprirent qu'ils ne pouvaient abriter plus sûrement leurs familles et leur liberté qu'au fond de ces impénétrables déserts. D'autres proscrits vinrent peu à peu grossir la colonie chrétienne. Vers l'an 1700, les Souliotes étaient au nombre de trois mille, organisés en une sorte

de confédération militaire (1), retranchés derrière des roches à peu près inaccessibles, et redoutés des autorités turques, qui, après avoir vainement cherché à les déloger de leurs formidables positions, furent contraints de reconnaître hautement leur indépendance. Afin de se procurer les vivres que la stérile montagne ne pouvait leur donner en suffisante quantité, les Souliotes s'emparèrent d'une partie des vallées et des plaines adjacentes, dont les habitans, au nombre de deux ou trois mille, reçurent le nom de *Parasouliotes*, ou Souliotes adjoints. La population de la montagne occupait quatre villages, Kiapha, Avarikos, Samoniva et Souli, situés sur de hautes plates-formes, qu'on ne peut atteindre qu'en franchissant un espace de quatre milles, entrecoupé de rochers et d'abîmes. De mille en mille, un *pyrgos* (2) se dressait à l'endroit le plus dangereux du défilé. Les quatre villages étaient reliés entre eux par des ponts de bois jetés sur des précipices profonds. Kiapha s'élevait, au premier mille, sur le bord d'un épouvantable ravin, par lequel les eaux pluviales se précipitent dans l'Achéron. Le pic de Kounghi, couronné par l'église dédiée à sainte Vénérande, dominait ce village, qui était la clé de toutes les autres positions. Avarikos et Samoniva étaient suspendus dans les airs au second et au troisième mille. Enfin le Grand-Souli ou Kakosouli se perdait à une hauteur plus grande encore. Ce dernier était habité par les familles les plus puissantes et les plus anciennes de la nation, notamment par les Tsavellas, les Botzaris, les Dracos, que la tradition faisait remonter à la plus haute antiquité.

Quelques amas de décombres informes, quelques pans de murs calcinés par l'incendie, m'indiquèrent seuls l'emplacement de ces villages. C'est là tout ce qui reste aujourd'hui de la fameuse tribu des Souliotes, dont le chef héroïque, Photos Tsavellas, a laissé dans le souvenir des populations de l'Épire d'ineffaçables traces. N'ayant atteint qu'après le coucher du soleil le rocher au sommet duquel s'élevait Kiapha, je dus remettre au lendemain l'ascension de Kakosouli. Nous nous installâmes tant bien que mal, ma petite caravane et moi, dans les ruines de la forteresse qu'Ali-Pacha avait fait construire en cet endroit. Ces ruines sont les seules qui laissent deviner ce que fut autrefois l'édifice, et de temps à autre une dizaine d'Albanais viennent encore monter une garde inutile entre ces vieilles

(1) Les origines de la confédération souliote ont été racontées par Perrévos, *Histoire de Souli et de Parga* (Ἱστορία τοῦ Σουλίου καὶ τῆς Πάργας). Né dans le canton de Zagori (ancienne Perrhébie), voisin de Janina, Perrévos a été témoin des événemens qu'il raconte. Il prit une part active aux guerres de l'indépendance et fut plus tard, en récompense de ses services, promu au grade de général par le gouvernement grec. Il publia dans sa langue l'*Histoire de Souli et de Parga* à Venise, 1815.

(2) Sorte de tour fortifiée. On en rencontre à peu près sur toutes les positions élevées de la Grèce.

murailles, qui les abritent à peine contre les intempéries de l'air.

La nuit ne tarda pas à se faire, car, dans ces contrées, le crépuscule ne dure qu'un instant, et les ténèbres succèdent à la lumière presque sans transition. Les émotions et les fatigues de la journée éloignaient de moi le sommeil : je priai mon guide de reprendre la suite des récits qu'il avait commencés à diverses reprises pendant le jour, et qu'il semblait impatient de continuer. Cet homme, que j'avais pris à Arta pour me guider dans les labyrinthes périlleux de la montagne, avait fait les dernières campagnes des guerres de l'indépendance. L'une de ses oreilles était même restée sur le terrain. Pris par les Turcs, il avait été relâché par eux sous la condition qu'il ne porterait plus les armes; mais, avant de le laisser partir, les Turcs lui avaient tranché l'oreille droite, afin de le reconnaître à ce signalement, et de ne pas l'épargner s'ils le prenaient une seconde fois les armes à la main. Il connaissait à fond l'histoire du polémarque de Souli, Tsavellas, histoire que les enfans du pays eux-mêmes savent par cœur, et qui se transmettra longtemps encore d'une génération à l'autre, tant à cause des glorieux souvenirs qu'elle réveille que de l'espoir qui s'y rattache, comme on va le voir. Mon guide en effet termina sa narration par cette péroraison : « Le *combat* (1) n'est pas fini; il ne finira que lorsque Tsavellas reviendra. » Comme je cherchais à obtenir de lui l'explication de cette prophétie obscure, il me répondit que, suivant une croyance accréditée dans toute l'Épire, Tsavellas n'est point mort, et qu'un jour il reviendra pour exterminer jusqu'au dernier des Turcs. Je lui demandai si l'on savait en quel lieu le héros accomplissait sa mystérieuse destinée en attendant l'époque de sa réapparition; il me dit qu'on n'en savait rien, mais que Photos était vivant et qu'il accomplirait de nouveaux prodiges. « Alors seulement, ajouta-t-il, la Grèce sera vraiment libre; il n'y aura plus un Turc ni en Épire ni ailleurs. »

Telle est la puissance de l'impression produite par les exploits du polémarque sur l'imagination des peuples de l'Épire, que leurs légendes, non contentes de l'immortalité attachée au nom de ce héros, vont jusqu'à décerner à Photos Tsavellas (comme les ballades allemandes à Frédéric Barberousse) une éternelle vie, et qu'elles veulent le faire apparaître de nouveau sur la scène du monde pour mettre la dernière main au triomphe encore inachevé de la race grecque sur la race étrangère. Au fond de cette croyance, il y a quelque chose de vrai; on peut dire qu'elle est le poétique symbole de la disposition générale des esprits dans le pays. En effet, nos courses en Épire nous ont mis à même de constater que, si

(1) Par ce mot *combat*, les Grecs désignent les guerres de l'indépendance en général, qui sont pour eux le combat par excellence.

Tsavellas est bien réellement mort, le génie qui l'animait y est resté vivant et brûlant au fond de toutes les âmes. La haine et le mépris des Turcs y sont portés au comble. Voisins du petit royaume de Grèce, les Grecs épirotes aspirent ardemment à partager sa liberté. L'insurrection couve sans cesse parmi eux, et il n'est pas douteux que le sentiment national, qui, on se le rappelle, s'est déjà manifesté de nouveau dans ces contrées, il y a quelques années, par des révoltes partielles, ne fasse définitivement explosion le jour où l'Épire verra renaître un homme tel que Tsavellas, doué comme lui d'une trempe supérieure, d'une énergie extrême et d'un ascendant puissant sur les populations.

Le lendemain, je fis la rude ascension du Grand-Souli. Quelques pans de muraille, une large pierre calcinée par des feux de bergers, plusieurs petits monumens de brique indiquant, selon l'usage du pays, des tombes que les guerres et le temps ont respectées par hasard, c'est tout ce que j'y trouvai. De cet endroit, le regard plonge dans toute la montagne. Rien ne peut exprimer l'aspect terrible et grandiose de ces tristes solitudes, au sein desquelles les souvenirs d'un passé récent vous font évoquer à chaque pas d'héroïques fantômes. Je couchai de nouveau à Kiapha, et le jour suivant je sortis de la montagne. J'y étais arrivé en touriste et en curieux, vaguement préoccupé de ce que j'avais entendu dire de l'intrépidité et de la tragique fin des Souliotes, et très disposé à faire la part de l'imagination populaire dans les merveilleux exploits qui m'avaient été racontés de Photos Tsavellas, le capitaine de la sombre montagne; mais lorsque j'eus mis le pied sur le théâtre où se déroulèrent ces tragiques scènes dont tout m'attestait la réalité sanglante et le funeste dénoûment, le spectacle offert à ma vue me causa une impression qui ne s'effaça plus de ma pensée. Le drame de l'insurrection souliote, la destinée de son principal acteur, m'étaient apparus avec un caractère de grandeur que je n'avais pu qu'imparfaitement saisir même dans les récits des historiens nationaux. De retour à Athènes, je m'empressai d'interroger des personnes dignes de foi, afin de démêler l'histoire de la légende, et je n'hésitai plus dès lors à entreprendre un récit dont quelques détails m'étaient fournis par les vétérans mêmes des guerres de l'indépendance.

Vers la fin du mois de juin 1792, Ali-Pacha, dont le nom restera à jamais célèbre dans les sanglantes annales du despotisme ottoman, sortait de Janina à la tête d'une armée de dix mille hommes. Il allait, disait-il, punir la ville d'Argyrocastron (1), dont les habitans avaient récemment refusé d'ouvrir leurs portes à l'un de ses lieutenans. En réalité, cette expédition, depuis longtemps préparée

(1) Chef-lieu du canton de Drynopolis.

par lui, était dirigée contre la montagne de Souli, dont les hôtes redoutables avaient récemment fait subir au satrape de l'Épire d'humiliantes défaites. Ali était décidé à tirer de cet affront une vengeance terrible. Afin de tromper plus sûrement les Souliotes, avec lesquels il avait feint de se réconcilier, il leur demanda du secours. Ceux-ci lui envoyèrent fièrement soixante-dix hommes, commandés par leur plus vaillant capitaine, Lampros Tsavellas. Lampros se fit accompagner de son fils Photos, afin de l'initier au métier des armes pendant cette expédition.

Photos, âgé de quinze ans à peine, sortait de la montagne pour la première fois. Il ne s'était jusque-là occupé que des exercices héroïques pratiqués par les klephtes en temps de paix. Les danses guerrières, l'antique jeu du disque, les improvisations poétiques, la chasse, tels étaient les nobles délassemens auxquels les Souliotes avaient coutume de se livrer. Lampros et sa petite troupe rejoignirent le pacha sur les bords de la Thyamis, dans une grande plaine où il campait en les attendant. Le lendemain de leur arrivée, les cavaliers de l'avant-garde d'Ali se mirent en route. Ils revinrent au bout de quelques heures, annonçant un brillant avantage remporté par eux sur les postes avancés d'Argyrocastron. Ali, feignant de trouver dans le succès de cette première rencontre un heureux présage pour le reste de la campagne, fit halte, et voulut que la fin de la journée se passât en réjouissances. Lorsque le soleil eut à moitié disparu derrière les hautes cimes du Pinde, et que la chaleur du jour fut tombée, les Albanais invitèrent les Souliotes à prendre part à une sorte de course usitée en Grèce de toute antiquité. Cette course consiste à franchir d'un bond le plus large espace possible, en partant d'une limite tracée sur le terrain, et à la suite d'un impétueux élan. Les Souliotes, renommés pour leur agilité prodigieuse, consentirent, afin d'égaliser la partie, à ce que la dispute s'engageât par groupes d'un Souliote contre trois Albanais. Cet arrangement excitait au dernier point leur émulation et flattait singulièrement leur amour-propre. Les prix destinés aux vainqueurs étant fixés, tous se dépouillèrent de leurs armes, afin que rien n'entravât la rapidité de leurs mouvemens. Ali voulut être l'arbitre de la lutte; il se plaça sur un tertre élevé, d'où son regard embrassait toute la plaine. Bientôt la course commença avec un tumulte immense. Les Souliotes remportèrent dès le début de brillans avantages; Photos se distinguait entre tous par sa légèreté merveilleuse. Dans l'entraînement et l'ivresse du succès, les montagnards ne s'aperçurent pas que l'espace se resserrait insensiblement autour d'eux, et que la multitude des spectateurs, comme poussée par la curiosité, franchissait peu à peu les limites tracées autour de la lice. Le jeune Tsavellas, ayant dépassé tous les autres par un saut prodigieux, fut

proclamé vainqueur. Ali-Pacha se leva en battant des mains. A ce signe, les Turcs, attentifs aux moindres gestes de leur chef, se précipitèrent en masse sur les Souliotes, exténués et sans défense, les terrassèrent et les chargèrent de chaînes.

Aussitôt Ali se dirigea à marches forcées sur Souli, qu'il espérait bien surprendre. Par bonheur, un des captifs, doué d'une vigueur peu commune, réussit à rompre ses liens pendant la nuit. Il trompa la vigilance des gardes et prit à toutes jambes le chemin de la Selléide, où il arriva assez promptement pour jeter l'alarme parmi ses compatriotes. En peu d'heures, les Souliotes eurent achevé leurs préparatifs. Ainsi que cela se pratiquait toujours en pareille circonstance, la fertile Parasouliotide fut ravagée par ses propres habitans, qui se replièrent en toute hâte dans la montagne. Aussi, lorsque le pacha eut atteint le territoire de la confédération, il trouva la plaine déserte. Les greniers étaient vides, les fermes abandonnées, les sources taries, les puits comblés, les champs moissonnés, car le soleil du mois de juillet avait récemment mûri les récoltes. Quelques chiens étaient seuls restés dans les villages; à la vue des Turcs, ils s'éloignaient en courant dans la direction de Souli, comme pour annoncer à leurs maîtres l'approche de l'ennemi. Voyant que ses adversaires étaient sur leurs gardes, Ali-Pacha voulut traiter avec eux. Il rendit donc la liberté à Lampros Tsavellas, à la condition que celui-ci persuaderait à ses compatriotes de mettre bas les armes. A peine de retour dans Souli, Lampros excita par ses discours l'enthousiasme patriotique des montagnards et prépara tout pour une vigoureuse défense, sacrifiant ainsi au salut de la chose publique son fils et les autres prisonniers qu'Ali avait gardés en otages.

Photos et ses compagnons avaient été envoyés à Janina, dont le gouverneur, Vély, fils d'Ali-Pacha, voulut ajouter aux rigueurs de la captivité réservée aux Souliotes l'horreur d'une perpétuelle attente de la mort. Il manda en sa présence Photos, qui, étant le plus jeune, lui paraissait devoir être le plus accessible à la frayeur : « Demain, lui dit-il, vous serez tous brûlés vifs. — Tu feras bien, lui répondit l'intrépide jeune homme; mon père en usera de même à l'égard de ton père et de tes frères, s'ils tombent entre ses mains (1). » Convaincu que l'exécution suivrait de près la menace, Photos exhorta ses compagnons à mourir noblement. Après trois jours et trois nuits d'inexprimables angoisses, ces infortunés entendirent tout à coup les portes de leur prison s'ouvrir; ils s'apprêtaient à marcher au supplice. C'était au contraire l'heure de la délivrance; on les rendit à la montagne, à la liberté. Vaincu dans un combat

(1) Nous tenons ce fait du neveu même de Photos, le général Kitsos Tsavellas.

dont les dramatiques incidens ont été souvent chantés par les poètes épirotes, Ali s'était vu contraint de signer un traité de paix avec les défenseurs de Souli, et renvoyait à regret ses prisonniers, qu'il se repentait de n'avoir pas immolés plus tôt.

Photos conçut à Janina contre le perfide auteur de sa captivité une haine que les circonstances devaient bientôt porter à son comble. Quelques mois plus tard en effet, il fermait les yeux de son père, qui succombait aux suites des blessures reçues dans la dernière bataille. Sous l'influence de cette légitime et implacable animosité, l'élément individuel et domestique devait se mêler de plus en plus à l'élément national dans les tragiques guerres provoquées par le pacha de l'Épire. Deux hommes, Ali et Photos, acharnés à la perte l'un de l'autre, allaient se trouver constamment en présence. Derrière eux, l'antagonisme des deux races faisait apparaître, à côté de l'intérêt émouvant du drame, l'intérêt plus grave de l'histoire.

Au moment de rendre le dernier soupir, Lampros Tsavellas convoqua tous les chefs de tribus dont il était lui-même le capitaine-général ou polémarque. Il leur fit de mâles adieux, et, soulevant par un dernier effort le sabre d'armatole qui était l'insigne de sa charge et dont il s'était si vaillamment servi, il le remit entre les mains de son fils. Ses compagnons d'armes comprirent le geste muet du mourant, et proclamèrent d'un commun accord Photos polémarque de Souli. Une chanson populaire a éloquemment raconté cette mort :

« Lampros a tué cinquante beys, cent agas, mille Turcs; son tour à la fin est arrivé : ses pallikares pleurent autour de lui.

« Revêtez Lampros de ses plus beaux habits; parez-le pour la fête éternelle, et placez sa tête sur un coussin de lauriers verts.

« Lampros a un fils; il lui donne sa carabine et son sabre au fourreau d'argent. — Sois capitaine, lui dit-il.

« Pose-moi debout dans ma tombe, et pratique une ouverture du côté de mon oreille droite, car j'entendrai ainsi la voix de mon mousquet dans la bataille.

« Et je veux que chaque soir, au retour du combat, tu me dises tout bas, en passant, le nom de ceux qui seront tombés sous tes coups, jusqu'à ce que le nom d'Ali réjouisse mon oreille (1). »

Le valeureux capitaine fut enseveli avec toute la pompe usitée

(1) Le guide avec lequel j'ai fait la plupart de mes excursions en Grèce cherchait à rompre par des chansons la monotonie de nos longues heures de marche. Il affectionnait particulièrement ce chant. Un jour, je m'avisai de lui demander qui était ce Lampros, dont il prononçait si souvent le nom. A cette question, il arrêta brusquement son cheval, me regarda d'un air étonné, et me dit ces seuls mots : « Le fameux Lampros Tsavellas (ὁ Λαμπρὸς ὁ ξακουστὸς Τσαβέλλας)! » — Ce ne fut pas sans peine que je le décidai à me dicter lentement cette chanson, car mon ignorance apparente au sujet de Lampros avait vivement offensé sa vanité patriotique.

par les klephtes en pareil cas. On le revêtit de son plus riche costume, et ses armes furent placées à portée de sa main. Ses braves compagnons s'approchèrent successivement, déposèrent un baiser sur ses lèvres décolorées, et, se penchant à son oreille, lui confièrent de secrets messages pour l'autre monde. Enfin Lampros fut conduit à sa dernière demeure, paré comme pour le combat, la face découverte, étendu sur un brancard chargé de fleurs, de feuilles et de branches vertes. Dès ce jour, Photos Tsavellas n'eut d'autre pensée que celle de venger son père et de satisfaire sa propre haine. Ali de son côté songeait à réparer sa dernière défaite et à exterminer la libre montagne dont les guerriers « planaient au-dessus de sa tête comme une perpétuelle menace (1). » Plus patient toutefois que son irascible et bouillant adversaire, il voulait se réserver les avantages de l'offensive et frapper à l'improviste et à coup sûr. Malheureusement Photos partageait les orgueilleux préjugés des Souliotes, fiers à l'excès de l'antiquité de leur race et de leur liberté. Les chrétiens de la Selléide méprisaient les chrétiens de la plaine, en apparence résignés au joug. Ils eurent en outre le tort de s'aliéner par leur conduite hautaine les grands chefs de la Thesprotie et du Chamouri, avec lesquels ils auraient pu facilement contracter une alliance, car les seigneurs albanais avaient joui d'une indépendance à peu près complète jusqu'à l'avénement d'Ali-Pacha, qui le premier avait réussi à les subjuguer. Le dénoûment d'une lutte conduite avec plus d'héroïsme que de prudence n'était ainsi que trop facile à prévoir.

II.

L'occasion que cherchait Photos lui fut offerte le 2 juin 1800. Ce jour même, Ali-Pacha fit irruption dans la Parasouliotide avec quinze mille hommes qu'il avait rassemblés à Janina depuis plusieurs mois, et par petits détachemens, afin de n'inspirer aucune défiance à ses ennemis. Devant cette brusque invasion, les Souliotes furent obligés de se jeter si précipitamment dans la montagne, qu'ils n'emportèrent avec eux aucune des provisions sur lesquelles les tribus comptaient pour soutenir un siége. Les montagnards furent consternés de la présence inopinée du pacha; ils prévoyaient une mort certaine dans la lutte inégale qu'ils allaient soutenir. Réunis sur une large plate-forme devant l'église dédiée à saint George, ils jurèrent d'oublier leurs inimitiés particulières, se donnèrent le baiser de paix, et se préparèrent à vendre chèrement leur vie. Seul,

(1) Allocution d'Ali à ses troupes reproduite par Perrévos.

Photos ne partageait point l'émotion causée par la grandeur du péril; ce jour était pour lui le jour depuis longtemps attendu. Il procéda au dénombrement de ses forces, qui s'élevaient à dix-huit cents soldats et trente capitaines. Puis, comptant sur l'intrépidité bien connue des montagnards, il résolut de descendre au-devant de l'ennemi. A peine eut-il annoncé cette détermination, que tous les courages, un instant ébranlés, se relevèrent. L'amour de la patrie et de la liberté se ralluma dans ces cœurs énergiques et en chassa les sinistres pressentimens conçus dans un premier moment de surprise. Hommes, femmes, enfans se disputèrent l'honneur de faire partie de la troupe désignée pour le prochain combat.

Ali rapprochait peu à peu de la montagne la plus grande partie de ses troupes et préparait tout pour un grand assaut. Parmi les beys albanais, il en était un, Islam Prognio, qui n'avait pu se résigner encore à la perte de son indépendance et qui servait à contre-cœur le redoutable satrape de l'Épire; il enviait le sort des Grecs libres de la Selléide, et l'admiration qu'il éprouvait pour leur courage lui avait inspiré une secrète sympathie en faveur de leur cause. Islam dépêcha en toute hâte à Tsavellas un serviteur dévoué pour l'avertir que le pacha se préparait à livrer un assaut général, et pour lui conseiller de prévenir promptement par quelque surprise nocturne une attaque qui pouvait être funeste aux défenseurs de Souli. Photos choisit aussitôt quatre cents pallikares, les plus éprouvés et les plus propres à un vigoureux coup de main. Il descendit la montagne au coucher du soleil, et n'avança qu'avec de grandes précautions pour ne pas donner l'éveil aux Turcs, qui du reste dormaient profondément selon leur habitude. La nuit était noire, l'atmosphère pesante et orageuse; des éclairs fréquens annonçaient une tempête. Les Souliotes ouvrirent tout à coup un feu terrible. Réveillés en sursaut, les musulmans coururent aux armes et se mirent à tirer au hasard, car l'obscurité de la nuit ne leur permettait pas d'apercevoir les assaillans. Formées sur les cimes lointaines du Pinde et subitement arrêtées par un vent du sud-ouest, les nuées crevèrent sur le camp des Turcs; une grêle sèche et drue leur fouettait le visage, de telle sorte qu'ils se défendaient à peine au milieu d'une horrible confusion. Cette tempête parut aux Turcs un signe évident de la défaveur céleste. Après trois heures de combat, ils prirent la fuite, laissant aux mains des Souliotes deux cents morts, de nombreux blessés et une grande quantité de vivres, d'armes et de munitions. Les Souliotes avaient perdu trois hommes; ils revinrent chargés du butin le plus précieux en pareille circonstance : de la poudre et du pain.

La désertion se mit subitement dans les troupes du pacha. Peu soucieux de leur serment et renonçant aux récompenses promises,

les soldats quittaient le camp et s'en retournaient par bandes dans leurs foyers. Ali reconnut la nécessité de modifier promptement son plan d'opérations, s'il ne voulait voir ses soldats se retirer jusqu'au dernier. Le lendemain, il annonça aux troupes qu'elles n'auraient plus à combattre les Souliotes en rase campagne, et qu'il ne s'agirait désormais que de les bloquer assez étroitement pour les priver de toute ressource extérieure. Cette tactique, tout à fait d'accord avec la pusillanimité des musulmans, arrêta la désertion et fit revenir ceux qui redoutaient la vengeance du pacha. Des camps retranchés furent établis de façon à investir complétement la vaste circonférence des montagnes de la Selléide. Les klephtes, pénétrant l'intention de l'ennemi, multiplièrent leurs agressions; pendant plusieurs mois, il ne se passa pas de jour que les Turcs ne fussent troublés dans la construction de leurs retranchemens, ou assaillis au sein même de leurs camps. Les travaux du blocus avançaient avec lenteur à travers mille obstacles, interrompus par de continuelles paniques. Photos en effet redoublait d'efforts pour prévenir l'investissement de la montagne; partout il se signalait par des prodiges de valeur, il finit même par inspirer aux musulmans, gens crédules à l'excès, une sorte de terreur superstitieuse. Comme les Souliotes avaient adopté son nom pour cri de ralliement pendant le combat, les Albanais se persuadèrent que ce redoutable ennemi possédait le don mystérieux de se multiplier pour les anéantir. Une légende populaire que nous avons entendu répéter assure qu'il portait sur sa poitrine un talisman qui le rendait invulnérable, et que dans la mêlée le bras de ses adversaires, en se levant sur lui, retombait frappé d'impuissance. Il faut peu de temps à ce peuple, dont l'imagination, passionnément éprise du merveilleux, se plaît aux invraisemblances de la poésie, pour donner à la vérité les proportions gigantesques de la fable.

Malheureusement l'histoire contredit ici la légende. Ce fut même à cette époque que la Selléide faillit perdre son héroïque chef. Un jour que Tsavellas, suivant son habitude, s'était laissé entraîner bien loin des siens par la chaleur du combat, un soldat albanais, trop timide pour l'attaquer en face, mais très agile, le devança dans la mêlée d'une centaine de pas, se coucha derrière un débris de rocher, et, l'ajustant au passage, lui envoya une balle dans la tête. Tsavellas tomba en s'écriant : « A moi, mes amis, je suis mort; tranchez-moi la tête, car s'ils la prennent, ils la jetteront aux chiens. » Quatre-vingts Souliotes seulement purent répondre à son appel; un combat acharné s'engagea sur ce corps sanglant, et le champ de bataille finit par rester aux montagnards, qui emportèrent Photos en toute hâte. La blessure de ce dernier n'était pas mortelle, quoique profonde; au bout de quatre mois, il était rétabli,

et lorsque le polémarque sortit pour la première fois de sa maison, ce fut dans la montagne une allégresse universelle. Les klephtes, selon leur coutume, témoignèrent leur joie en déchargeant en l'air leurs carabines pendant toute la journée et une bonne partie de la nuit. Cependant Photos ne répondit qu'avec une morne tristesse aux joyeuses démonstrations de ses compagnons d'armes. Son premier soin avait été de visiter l'entrée des défilés, et il avait reconnu avec douleur que, devant les formidables progrès du blocus, l'avenir de la Selléide était gravement compromis. En effet, outre les camps retranchés, qui n'offraient pas aux assiégeans une sécurité suffisante, Ali-Pacha avait fait construire aux diverses issues de la montagne douze grosses tours garnies de canons. Souli était enfin enfermé de toutes parts dans un infranchissable réseau de fossés et de murailles. Les sorties continuelles, les innombrables ruses, les injurieuses provocations des klephtes n'aboutissaient désormais à rien. Les Turcs n'acceptaient plus de combats, ne sortaient plus des enceintes fortifiées, et attendaient avec une impassibilité de sinistre augure le résultat de leur nouvelle tactique.

Bientôt les provisions de bouche devinrent d'une extrême rareté dans l'intérieur de la montagne. Dès lors l'intrépidité des Souliotes n'eut pas d'autre but que de se procurer des vivres. Ne pouvant se hasarder hors de leurs retraites pendant le jour, parce qu'ils auraient été foudroyés par les feux croisés de l'ennemi, ils profitaient des ténèbres pour descendre par bandes isolées et se mettre à la recherche de quelques bestiaux ou de quelques sacs de blé. Ils choisissaient de préférence, pour leur dangereuse maraude, les nuits obscures ou orageuses. Enveloppés de longues capes brunes faites de poil de chèvre, le capuchon rabattu sur leur calotte rouge, ils s'avançaient à pas lents, en silence, rampant dans les broussailles, entre lesquelles on ne pouvait les distinguer à cause de la couleur sombre de leur vêtement. Ils poussaient la prudence jusqu'à cesser de nettoyer leurs armes à l'extérieur, afin que le canon de leurs carabines et le fourreau de leurs sabres, ternis par une rouille épaisse, ne pussent réfléchir aucun rayon de lumière capable de les trahir. A l'aide de ces précautions, ils parvenaient le plus souvent à franchir la ligne du blocus. Ils se répandaient dans la plaine comme des loups affamés, pénétraient dans les villages, égorgeaient les habitans endormis, pillaient les greniers et rentraient chez eux avant le jour, chargés de provisions. Les Turcs, étonnés du succès de ces expéditions nocturnes, ébahis de l'intrépidité de ces hardis maraudeurs, leur donnèrent le sobriquet de *démons de la nuit* (νυκτερινὰ δαιμόνια).

Après dix mois de blocus, les choses étaient dans le même état qu'au début, et les Souliotes n'avaient point paru faiblir un instant.

Les Albanais perdaient patience; les maladies et la désertion les décimaient et désorganisaient les forteresses et les camps. Les ressources de la contrée ne suffisaient plus aux besoins d'une telle agglomération d'hommes; nulle administration ne veillait aux nécessités de l'armée; les provisions, tirées de loin, arrivaient lentement et rarement. Les assiégés étaient dans une situation plus terrible encore; une affreuse disette régnait parmi eux, tout leur manquait. Leurs courses de nuit étaient devenues infructueuses dans ce pays ravagé et privé lui-même de toute subsistance, et les défenseurs de Souli étaient réduits à une ration absolument insuffisante pour réparer leurs forces. Sur ces entrefaites, Ali fit tout à coup aux Souliotes des propositions de paix, d'après lesquelles tout devait être rétabli entre eux et lui sur l'ancien pied, s'ils consentaient à ne plus commettre aucune déprédation sur ses terres, et à lui livrer, avant toute négociation, vingt-quatre otages en garantie de leur bonne foi.

Tsavellas, sacrifiant son ressentiment personnel au salut de la patrie en danger, ajourna la lutte à des temps plus propices et consentit à traiter. La montagne était aux abois; il fallait bien prendre un parti: les capitaines de Souli se décidèrent à livrer les vingt-quatre otages, sans réfléchir que la détresse à laquelle ils se trouvaient réduits rendait ces avances trop avantageuses pour qu'elles ne cachassent pas un piége. En effet, à partir de ce moment, Ali ne parla plus de négocier, et doubla les garnisons des douze forteresses. Cette manœuvre n'était qu'une de ces perfidies qui lui étaient habituelles. Il fit plonger les otages dans les prisons de Janina, comptant que leurs familles ne penseraient qu'à les tirer de ses mains, et qu'elles forceraient ainsi les défenseurs de Souli à se rendre sans conditions. Il n'en fut rien. Les Souliotes, indignés de cette trahison, ne songèrent qu'à en tirer vengeance, et firent serment de ne plus écouter aucune proposition du vizir, quelle qu'elle fût. Afin de lasser la patience des assiégeans en leur prouvant que le découragement ne s'était pas glissé dans la place, ils remplirent la montagne de chants guerriers et de bruits de fêtes pendant plusieurs jours. Lorsqu'une bonne fortune faisait tomber entre leurs mains quelques prisonniers turcs, ils proposaient par dérision les plus grotesques échanges, et rendaient un aga contre un âne, un soldat contre un porc. Il y avait en ce moment à Souli une entente héroïque qui devait tromper longtemps encore tous les calculs et toutes les espérances du pacha.

On était au mois de mai 1801, le blocus durait depuis un an. Les Grecs avaient perdu plus de cent hommes, tant tués que prisonniers : perte irréparable, puisqu'ils n'avaient aucun moyen de se recruter. Les vivres touchaient à leur fin. Photos Tsavellas recon-

nut la terrible nécessité de débarrasser la place des bouches inutiles. En conséquence, les blessés hors de service, les vieillards et les femmes trop âgées pour prendre part aux travaux de la défense furent réunis en un détachement qui, sans proférer un murmure, sortit en plein jour de la montagne dans l'intention de se rendre à Corfou. Les Turcs, émus peut-être à la vue de cette troupe lamentable, et craignant de pousser les Souliotes à un acte de désespoir en immolant ces expatriés inoffensifs ou en leur barrant le chemin, les laissèrent passer. Ces infortunés se rendirent dans les Iles-Ioniennes, où ils reçurent l'accueil le plus hospitalier du comte Mocénigo et de Libéral Bénaki. Ce dernier était fils d'un primat de Morée qui avait joué un rôle important en 1770.

Peu de jours après, les Souliotes se trouvaient littéralement réduits à la famine, n'ayant pour tout aliment que des herbes sauvages et l'écorce de certains arbres, bouillies et mélangées d'un peu de farine. Cette affreuse extrémité ne suggéra à personne l'idée de se rendre; mais il fallait à tout prix se procurer des vivres. Les Souliotes tournèrent leur espoir vers Parga (1). Les habitans de cette ville, chrétiens comme eux, libres comme eux, pouvaient venir à leur secours sans avoir rien à redouter de la vindicte musulmane, puisqu'ils se trouvaient sous le protectorat des possesseurs de Corfou. Par une nuit sombre et pluvieuse, quatre cents hommes et cent soixante femmes, conduits par Tsavellas lui-même, se rendirent à Parga, dans l'espoir de réussir à s'y approvisionner. Tsavellas était animé de la ferme résolution de mourir avec tous les siens plutôt que de revenir les mains vides. Par un bonheur providentiel, ils échappèrent à la vigilance des Turcs, dont ils franchirent les lignes sans coup férir. En arrivant au terme de leur course, ils se soutenaient à peine, tant la faiblesse et la faim leur avaient rendu pénible cette marche de quelques heures. Les Grecs de Parga reçurent ces infortunés à bras ouverts et répandirent en les écoutant des larmes d'admiration et de pitié. Les Souliotes restèrent dans cette ville quatre jours, pendant lesquels ils furent l'objet des soins les plus touchans et réparèrent leurs forces; puis ils repartirent, accompagnés des vœux les plus ardens de leurs hôtes, surchargés de provisions de toute espèce que ceux-ci leur avaient cédées sans vouloir en accepter le prix. Les femmes marchaient au centre de la troupe, portant chacune un fardeau de quatre-vingts livres; une centaine d'hommes les précédaient, moins chargés que les autres, afin de combattre plus facilement en cas d'attaque. Cette précaution n'était point inutile. Douze cents Turcs les attendaient à l'entrée du défilé et se disposèrent au combat; mais, désarmés par la fière

(1) Distant de huit lieues de Souli.

contenance de ces gens, qui rapportaient à leurs compatriotes affamés le pain et la vie, ils se tinrent immobiles et laissèrent passer le détachement. Il était grand temps que ces intrépides pourvoyeurs revinssent. Ils eurent peine à reconnaître, après cinq jours d'absence, ceux qui étaient restés dans la montagne. Souli offrait un spectacle lugubre. Ses habitans, décharnés, livides, la bouche contractée par les tortures de la faim, l'œil étincelant de cette fièvre suprême qui avoisine la mort, ressemblaient à un peuple de spectres. C'en était fait d'eux tous, si les Turcs avaient su profiter de ce moment pour livrer un assaut. Grâce aux provisions rapportées de Parga, ces corps de fer et ces cœurs inébranlables furent bientôt réparés et ranimés. La Selléide pouvait résister encore.

La nouvelle du ravitaillement de Souli provoqua chez Ali un véritable accès de rage. Le vizir accabla ses lieutenans des plus grossières injures, les accusant, non sans quelque raison, d'incurie et de lâcheté. Il fit pendre quatre officiers et refusa la paie aux troupes auxiliaires. Ces rigueurs excitèrent un vif mécontentement parmi les troupes, et surtout parmi les Albanais du Chamouri et du Musaché, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour abandonner la fortune du pacha de Janina. Les Souliotes, informés de ce qui se passait dans le camp ennemi, profitèrent de ces dispositions pour négocier avec les mécontens. Ils songeaient alors pour la première fois à contracter avec les Albanais une alliance qu'ils auraient dû rechercher depuis longtemps. En quelques jours, les beys et quatre pachas, ceux de Delvino, de Bérat, de Paramythia et de Konispolis, conclurent une ligue offensive et défensive avec les chrétiens. Vingt mille piastres furent remises à ces derniers pour achat de vivres et de munitions; on échangea en même temps des otages, et chaque pacha eut six Souliotes pour sa part. Le polémarque se hâta de reprendre les hostilités avec vigueur, afin qu'un premier succès enflammât l'ardeur de ses alliés. Il désirait une victoire prompte et décisive, car il ne fondait pas un bien long espoir sur la durée de cette ligue à cause de la versatilité bien connue de ses nouveaux auxiliaires.

Ali, qui était rentré depuis quelques jours à Janina, laissant le soin du blocus à son fils Mouctar, ne connut la vaste conjuration ourdie contre lui que par la recrudescence des hostilités et la défection des trois quarts de ses troupes. En présence de ce grand danger, il s'arma de ruse et de prudence. A force d'argent et d'intrigues, il brisa les uns après les autres les anneaux de cette chaîne, qu'il n'aurait peut-être pas réussi à rompre de haute lutte. Il sema la division parmi les beys du Chamouri, qu'il fit battre entre eux pour de vieilles querelles adroitement réveillées par ses agens. Il alluma la guerre civile dans le canton de Paramythia, dont les habitans

expulsèrent de leur territoire Islam Prognio, l'ami des Souliotes. Enfin 30,000 piastres séduisirent le gouverneur du château de Delvino, qui remit au vizir les clés de la forteresse et les six otages de Souli échus au pacha de cette ville. La tempête qui avait un instant menacé de mettre un terme à la fortune du satrape de Janina fut de la sorte apaisée presque aussitôt que formée. Tsavellas, maître pendant quelques jours des destinées de l'Épire, se trouvait une fois encore seul en face d'un ennemi plus irrité que jamais. Cependant ces alternatives de triomphes et de malheurs n'abattirent point le courage des Souliotes, et n'ébranlèrent pas un seul moment la résolution qu'ils avaient prise de vaincre ou de mourir.

Les six otages de Delvino furent transférés à Janina, et quatre d'entre eux immédiatement pendus. Ali conserva la vie aux deux autres. L'un était le frère de Photos Tsavellas, l'autre le fils de Dimos Dracos. Le vizir, sachant qu'une partie de la force des Souliotes résidait dans l'intrépide ardeur et l'infatigable énergie de ces deux chefs, voulait essayer de les vaincre en s'attaquant à leurs affections les plus chères. Inaccessibles aux séductions du pouvoir et des richesses, peut-être Photos et Dimos se décideraient-ils à composer pour sauver, l'un son fils, l'autre son frère. Ali les connaissait mal. Tsavellas et Dracos ne tardèrent pas à savoir ce qui s'était passé à Janina. Leur résolution fut bientôt prise. Ils jurèrent de laisser ignorer à la population de Souli que deux otages vivaient encore, car ils les tenaient d'avance pour morts, étant résolus à n'écouter aucune proposition du pacha. Photos assembla le peuple, et lui fit cette courte allocution : « Six de nos otages, pris à Delvino par l'ennemi, ont été traînés à Janina, pendus et privés de sépulture. Avant de les venger, prions pour eux. » A ces mots, tout le peuple s'agenouilla frémissant d'indignation, et les prêtres entonnèrent en plein air l'office des morts pour ces martyrs de la patrie. Cette imposante et funèbre cérémonie terminée, les Souliotes se relevèrent altérés de vengeance (1).

(1) On trouve dans un recueil de chants héroïques et klephtiques, sans nom d'auteur, imprimé à Athènes, la chanson suivante, qui peint en quelques mots cette scène émouvante. Nous la reproduisons, bien que la traduction ne puisse rendre toute la mâle énergie et la mélodie sauvage du dialecte grec des montagnes. « Un nuage noir couvre Souli et Kiapha; tout le jour il a plu, il a neigé toute la nuit. Un messager arrive; il apporte d'amères, de sombres nouvelles : « Écoutez, enfans de Photos, pallikares de Dracos. Le perfide Delvino nous a trahis, il a livré nos six enfans; Ali-Pacha en a tué quatre et laissé deux vivans, le fils de Dimos Dracos et le frère de Photos. » A ces paroles, Dimos et Photos éprouvent une grande douleur. Tous deux appellent le protopapas et lui disent : « Chante le psaume des morts pour nos six pallikares, pour les deux comme pour les quatre : ils sont perdus. Le tyran n'a jamais accordé la vie à un Souliote; tout Souliote entre ses mains, nous le tenons pour mort. »

III.

Cependant un personnage dont l'origine et le véritable nom sont restés enveloppés du plus profond mystère était apparu dans la Selléide depuis quelque temps : nous voulons parler du moine Samuel. Sa robe de religieux lui avait ouvert les portes de Souli; l'exaltation singulière et l'éloquence étrange de ses discours, l'intrépidité qu'il déploya en plusieurs rencontres, ses allures d'apôtre et de prophète, le secret même dont il entourait son passé, lui acquirent un ascendant souverain sur l'esprit des Souliotes. Photos Tsavellas, qui commençait à craindre que le découragement ne succédât un jour ou l'autre à l'invincible constance déployée jusqu'à ce moment par ses compagnons d'armes, crut voir dans cet homme extraordinaire l'instrument qu'il fallait pour imprimer à la lutte une impulsion nouvelle et pour rajeunir l'enthousiasme de la nation. Mettant donc le bien de son pays au-dessus de toute autre considération, il supplia ses concitoyens de le laisser rentrer provisoirement au sein de la vie privée; il désigna en même temps à leur choix Samuel comme l'homme envoyé de Dieu pour lui succéder. Sous l'influence de ce moine illuminé, la guerre de Souli ne tarda pas à prendre un caractère nouveau. Commandés par un homme qui s'appelait lui-même *le jugement dernier, la trompette destinée à faire tomber les murailles de Jéricho*, qui justifiait par sa conduite austère et par sa remarquable valeur ces ambitieuses qualifications, qui, par sa parole enthousiaste et mystique, flattait singulièrement leur amour des choses merveilleuses, les Souliotes n'étaient plus seulement une tribu vaillante combattant pour son indépendance et pour la libre possession de son territoire; ils se regardaient encore comme une race de justes suscitée contre les infidèles. Samuel, faisant allusion aux fonctions sacerdotales et à l'autorité militaire qu'il exerçait en même temps, ainsi qu'à la foi ardente des guerriers de la Selléide, comparait sans cesse cette petite nation à la nation juive des saintes Écritures, dont les rois étaient aussi les pontifes. Aux accens prophétiques de son nouveau chef, le peuple de Souli n'était pas éloigné de se croire appelé à offrir une seconde fois au genre humain le spectacle des miraculeuses destinées de l'ancien peuple de Dieu (1).

Photos Tsavellas prenait part à toutes les expéditions en qualité de simple soldat. N'étant plus retenu par les soins du commandement, il s'abandonnait librement à sa fougueuse intrépidité. Le sabre de Photos acquit à cette époque, parmi les Souliotes, la célébrité dont l'épée de Roland jouissait au moyen âge. Les bardes de Souli

(1) On trouve un écho de cette croyance dans un recueil lyrique : Ὁ Ψαλμῳδὸς τοῦ Σουλίου (*le Psalmiste de Souli*), par E. Phouskos, Athènes 1850.

chantaient cette arme dans toutes leurs romances, et les chrétiens ne juraient plus ni par Dieu, ni par les saints accoutumés, mais par le sabre du héros. « Si je mens, disaient-ils, que le glaive de Photos tranche mes jours! » — « Quelle nuée de cavaliers et de fantassins! — dit encore un de ces chants klephtiques; — ils ne sont ni un, ni deux, ni trois, mais bien dix-huit ou dix-neuf mille. Qu'ils viennent, ces vieux Turcs, voir comment les Souliotes font la guerre, et faire connaissance avec l'épée de Photos! — Vély-Pacha leur crie inutilement de ne pas tourner le dos; ils répondent avec des larmes dans les yeux : « Ce n'est point ici Delvino, ni Chormôvo; c'est Souli le mauvais, le renommé dans le monde; c'est l'épée de Photos, rouge du sang des Turcs; elle a taillé des vêtemens noirs à toute l'Albanie et fait pleurer toutes les mères! »

Quand, vers le milieu de l'été de l'année 1803, Ali-Pacha revint d'Andrinople, où il avait été forcé de se rendre quelques mois auparavant pour faire rentrer dans le devoir Georgim-Pacha, gouverneur de cette ville, il trouva Souli dans la même situation qu'à son départ. Après avoir accordé une semaine de repos aux bandes albanaises qu'il ramenait, il les dirigea de nouveau vers la Selléide et renforça ainsi le blocus. En voyant se resserrer autour d'eux le cercle fatal qui s'était un instant élargi pendant l'absence du pacha, les klephtes conçurent de tristes pressentimens. Déjà les vivres redevenaient rares dans la montagne. Le souvenir des horreurs de la précédente disette faisait pâlir les plus résolus. Tant d'épreuves commençaient à ébranler les plus fermes courages; il n'était pas un Souliote vivant qui n'enviât la destinée de ceux que la mort avait moissonnés sur le champ de bataille. Cependant personne ne parlait encore d'entrer en accommodement. Sur ces entrefaites, Ali entama de nouvelles négociations. Cette fois il obéissait à un ordre venu de Constantinople. Le sultan Sélim III, à qui la prospérité croissante du pacha de Janina commençait à porter ombrage, voyait dans la république de Souli un utile contre-poids à la puissance d'Ali en Épire. Il ne voulait pas que les Souliotes succombassent sous les coups d'un ennemi dont l'ambition n'avait pas de limites, et il enjoignit au pacha de leur faire sur-le-champ des conditions de paix acceptables. Ali-Pacha ne crut pas prudent d'enfreindre ouvertement ces ordres. Il envoya donc un parlementaire à Souli, offrant de mettre fin à la guerre, si les Souliotes consentaient en premier lieu à exiler Photos, en second lieu à construire chez eux une forteresse destinée à recevoir un délégué de la Sublime-Porte et une garnison de quarante Albanais. D'un côté, Ali pensait que ces conditions paraîtraient raisonnables au sultan, et de l'autre il s'attendait à les voir refusées par les Souliotes. Du reste, il était décidé à traîner les négociations en longueur de façon

à lasser la patience de ses irritables ennemis. Dominé par une pensée machiavélique, le pacha fit choix d'un mandataire dont le nom devait jeter la discorde dans le sein de la petite république : c'était Christos Botzaris, fils de George Botzaris. Ce dernier s'était retiré de la montagne avec toute sa tribu à l'époque de la mort de Lampros Tsavellas; il convoitait la charge de polémarque et ne pardonnait pas à ses compatriotes de lui avoir préféré le jeune Photos (1). Dans la pensée du vizir, quelques Souliotes devaient accueillir avec sympathie ce jeune homme rempli de qualités brillantes et innocent de la faute paternelle. Ceux au contraire qui n'avaient ni oublié, ni pardonné la défection de George, allaient sans doute opposer à la bienveillance des autres l'amertume, la colère et les reproches. De là des dissensions intestines, le plus grand danger que pût courir la confédération de Souli, qui devait surtout sa force et sa durée à l'union parfaite maintenue jusqu'alors dans son sein. Tels étaient les calculs du pacha. Les choses devaient se passer d'une façon qu'il était fort loin de prévoir.

Christos trouva les gérontes et les chefs de Souli déjà réunis pour le recevoir. Une profonde tristesse dominait cette assemblée et planait sur ses délibérations. C'était un de ces jours mauvais où les plus grands cœurs sont pris de défaillance, où les plus fermes esprits s'égarent. Les plus braves étaient sous le coup de l'abattement général : tout en s'indignant de l'injustice qu'on leur proposait, ils s'efforçaient vainement de retrouver en eux l'énergie et le courage d'autrefois. Sous l'empire de funestes appréhensions, l'exil de Photos, chose à peine croyable, fut décrété malgré les avis et les anathèmes du moine Samuel. Celui-ci, après de vains efforts pour faire revenir les gérontes sur leur résolution, s'élança hors de la salle des séances en brandissant le crucifix et l'épée dont il ne se séparait jamais, et en s'écriant : « Que les fidèles me suivent! Pour moi, mon cri sera toujours : La croix, la Grèce et la liberté! »

Dès le commencement de la séance, la population entière de Souli assiégeait les abords de la salle des gérontes, attendant avec une inexprimable anxiété le résultat d'une aussi grave délibération. Quand Samuel poussa son cri de guerre, un éclair d'enthousiasme traversa l'âme des soldats, moins découragés que les chefs. Trois cents Souliotes s'élancèrent sur ses pas et coururent s'enfermer avec

(1) « Quelques mois plus tard, ajoute Perrévos, la guerre se rallumait. En entendant le canon gronder du côté de Souli, Botzaris ressentit une vive émotion; mais il n'eut pas la force d'oublier son injure et de faire taire son orgueil froissé. Cependant il éprouvait de terribles remords, et les tortures de son cœur lui devinrent de plus en plus insupportables. A la fin, ne pouvant ni pardonner à sa patrie l'ingratitude dont il l'accusait, ni soutenir les reproches qu'il s'adressait à lui-même, il se donna la mort en avalant un breuvage empoisonné. »

lui dans le fort de Kounghi, décidés à s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. La sœur de Photos, Chaïdo, digne fille de l'héroïne Moscho, ne tarda point à les y rejoindre. Cependant Tsavellas fut invité à se rendre au conseil, qui avait eu soin de se rassembler sans lui, afin de discuter librement la clause qui le concernait. Il parut, ignorant ce qui s'était passé, car nul n'avait encore la force de lui annoncer la vérité. La tristesse et l'émotion publiques, l'attitude mystérieuse et le silence de la foule à son approche lui inspirèrent de sombres pressentimens. L'embarras et la consternation qui se peignirent sur la figure des gérontes à son entrée dans la salle, l'absence de l'intrépide et fidèle Dracos, qui, n'ayant pas voulu voter l'exil de son ami, s'était jeté sur les pas de Samuel, par-dessus tout la présence de Christos Botzaris, révélèrent confusément au jeune chef un grand malheur. Il attendait debout qu'un mot l'éclairât. Toutes les bouches étaient muettes, nul ne se sentait la force de parler le premier. L'un des capitaines se leva enfin, et d'une voix mal assurée lui révéla la triste vérité. Tsavellas, frappé de stupeur, ne répondit pas. Sa résolution fut bientôt prise. Comprimant les tortures de son cœur et s'efforçant de dissimuler l'horrible douleur qu'il ressentait, il dit avec un accent plein d'une mâle douceur : « Je partirai. Après avoir tant de fois cherché la mort dans les combats et tant de fois versé mon sang pour la patrie, je ne veux pas compromettre aujourd'hui son salut par ma résistance; mais au nom du ciel gardez précieusement le dépôt sacré que je vous confie : la patrie et la liberté! » Puis il sortit brusquement et se dirigea vers sa demeure. Ses parens et ses amis le suivaient en gémissant. Quant à lui, il marchait d'un pas calme et adressait de temps à autre à ses proches une parole d'espérance et de consolation; quelques larmes glissaient furtivement sur sa rude et mâle figure.

Arrivé devant sa demeure, Photos en ouvrit la porte, et d'un geste impérieux arrêta sur le seuil ceux qui le suivaient. Il pénétra seul dans l'intérieur. Tous avaient compris qu'il lui fallait quelques instans de religieuse solitude pour dire librement adieu à l'antique foyer de sa famille, et pour prier une dernière fois devant les saintes images au pied desquelles ses pères s'étaient agenouillés depuis plusieurs siècles. Tout à coup un bruit sourd se fait entendre, une épaisse colonne de flammes et de fumée crève le toit de la maison : au même instant, Photos sort, le visage couvert d'une mortelle pâleur. Prévenant toutes les questions, il s'écrie : « Il ne sera pas dit que les Turcs auront jamais mis le pied dans la maison des Tsavellas! » Puis, désignant du doigt le village de Chorta, dont les chaumières, vivement éclairées par les rayons du soleil couchant, blanchissaient non loin de là, comme des marguerites, au sein d'une alpe verdoyante, il ajouta : « C'est là que je me rends; je veillerai

sur vous, et je saurai revenir le jour où vous aurez besoin de moi. Dieu veuille que ce jour se fasse longtemps attendre! » Quand Photos eut vu sa demeure incendiée s'affaisser sur elle-même, il s'élança sur le sentier qui conduisait au lieu de son exil, suivi de vingt-cinq pallikares résolus à ne pas se séparer de lui, et à défendre sa personne contre les dangers qui l'attendaient peut-être hors du pays des klephtes.

IV.

Aussitôt qu'Ali-Pacha fut informé du départ de Tsavellas, il enjoignit à son mandataire de traîner les négociations en longueur. En même temps il exprima le désir de voir l'ancien polémarque de Souli venir à Janina, afin, disait-il, de régler amicalement et définitivement avec lui les affaires de son pays. Il espérait que Tsavellas, irrité et séduit par l'attrait de la vengeance, prêterait une oreille complaisante à ses promesses, et qu'il se laisserait aisément persuader d'attirer hors de la montagne tous les guerriers de sa tribu. Une pareille défection, privant Souli de ses plus nombreux et de ses plus braves défenseurs, en aurait rendu la conquête prompte et facile. Photos n'était pas disposé à répondre à l'appel indirect du pacha de Janina. Il redoutait pour lui-même la perfidie de son ennemi. Ayant fait dans sa jeunesse la précoce expérience de ce qu'étaient les cachots du lac, il ne songeait pas sans une arrière-pensée d'effroi à la haine que lui portait Ali, et il pressentait que, non content d'avoir obtenu son bannissement, ce dernier lui réservait de nouvelles chaînes et de nouveaux supplices. Cependant les beys du Chamouri et les Souliotes eux-mêmes insistèrent auprès de lui pour qu'il allât trouver le pacha, afin d'établir la paix sur de nouvelles et solides bases. Photos déplorait leur confiance en une pacification qu'il jugeait impossible; mais il ne sut pas résister aux sollicitations de ses concitoyens. Ne se souvenant de leur ingratitude que pour plaindre leur faiblesse et pardonner l'outrage fait à sa personne, il consentit à s'exposer à d'inutiles dangers, et partit pour Janina. Ali, averti de l'approche de Tsavellas, envoya au-devant de lui une troupe de janissaires et les principaux officiers de sa maison. Aux portes de la capitale de l'Épire, le banni de la Selléide fut reçu avec les plus grands honneurs. Tahir-Abbas, premier ministre du vizir, le salua de la part de son maître, et lui offrit une pelisse doublée des plus rares fourrures, une veste aux larges manches chargées de broderies d'or, une paire de pistolets à la crosse ciselée et enrichis de pierres précieuses, et une carabine tout entière revêtue d'une épaisse lame d'argent artistement travaillée. Comblé de ces

présens qui lui importaient peu, environné de ce brillant cortége, dont la splendeur inaccoutumée ne l'éblouissait pas et ne parvenait pas à le distraire de ses tristes pensées, Photos fut conduit au palais du vizir et introduit en sa présence. Jamais on ne vit Ali déployer tant de grâce, d'affabilité et de doucereux artifices pour séduire un ennemi. Photos Tsavellas écoutait avec une impatience difficilement contenue le torrent de paroles menteuses par lesquelles Ali s'efforçait de le captiver et d'arriver le plus adroitement possible au véritable sujet de l'entretien. Il y vint enfin, et lui demanda nettement de mettre Souli en son pouvoir.

— Ce que tu me demandes là, répondit Tsavellas, j'aurais pu le faire peut-être avant de venir ici; les Souliotes avaient alors confiance en moi. Maintenant que j'ai franchi le seuil de ton palais, je crains fort qu'ils ne me prennent pour un autre Botzaris, et qu'ils n'ajoutent plus aucune foi à mes paroles.

— Eh bien! reprit le vizir, laisse ceux qui ne voudront pas t'entendre; fais seulement sortir de Souli ta tribu et les gens qui consentiront à la suivre. J'accorderai à vos familles la résidence qui leur plaira; vous pourrez tous aller et venir à votre gré par toute l'Épire. Et alors, ajouta-t-il avec un éclair de sinistre augure dans le regard, je réponds que tous ceux qui seront restés envieront votre sort.

Photos consentit à tout, et donna au pacha sa parole qu'il reviendrait à Janina, quel que fût le résultat de sa mission. Dès qu'il fut arrivé à Souli, Tsavellas n'eut pas de peine à prouver à ses compatriotes qu'ils couraient à leur perte, et qu'Ali ne songeait qu'à les tromper. La torpeur qui s'était emparée des montagnards se dissipa en un moment. Ils confessèrent à Photos leur injustice à son égard, jurèrent de lui obéir désormais aveuglément, le supplièrent de ne plus s'éloigner d'eux, et s'engagèrent à rebâtir à leurs frais sa demeure incendiée. Renonçant aux illusions qu'ils avaient caressées, ils se préparèrent tous à combattre. En voyant ses compatriotes revenus à eux-mêmes, Photos regretta un instant le serment qu'il avait fait de retourner à Janina; mais il était lié par sa promesse, et sa résolution était irrévocable. Sourd à toutes les supplications, il reprit le chemin de la capitale de l'Épire. L'idée ne lui vint pas de se soustraire à la vengeance d'Ali. Esclave de sa parole, il cédait à sa triste destinée, et courbait la tête sans murmure sous la fatalité qui le poursuivait. Ayant mesuré froidement la grandeur de son sacrifice, il l'accomplissait avec cette force d'âme dont l'âpre montagne semblait avoir doué son fils et son héros.

A peine arrivé à Janina, Photos fut plongé dans les cachots souterrains de la citadelle. Plus préoccupé du sort de sa patrie que de

ses propres dangers, il trouva le moyen de correspondre, du fond de sa prison, avec les défenseurs de Souli. Par un émissaire dévoué, il les exhortait à combattre sans relâche, à ne s'inquiéter de lui en aucune façon, et surtout à ne faire de sa délivrance le motif d'aucun traité. En même temps il recommandait secrètement à Samuel de dire des messes pour le repos de son âme, car il ne comptait cette fois ni sur les hommes ni sur les événemens pour l'arracher vivant des mains de son implacable ennemi.

La Nouvelle Pandore (1) a publié quelques fragmens d'un poème couronné à Athènes dans un concours académique, *Myrsini et Photos,* dont l'auteur place à cette époque de la vie de Tsavellas un épisode amoureux, et fait rompre les chaînes du captif par les mains d'une femme. Cet épisode ne peut nous arrêter : il paraît une pure fiction poétique. Ni l'histoire ni les souvenirs populaires que nous avons recueillis n'offrent de trace d'un incident de cette nature, qui semble du reste se concilier peu avec l'austère physionomie d'un homme dont toutes les pensées et toute l'énergie étaient absorbées par les soins qu'exigeaient sa vengeance personnelle et le salut de la patrie.

Cependant Ali-Pacha restait inactif, quoique toujours menaçant, sur sa ligne de blocus. Il traînait la guerre en longueur, ne se croyant pas encore assez puissant pour enfreindre ouvertement les ordres du grand-seigneur. Sur ces entrefaites, la corvette française l'*Arabe* (2) débarqua à Parga des provisions de guerre destinées aux Souliotes. Ce secours inattendu, qui fit renaître la confiance et l'espoir dans la montagne, devait cependant contribuer puissamment à sa perte. Ali-Pacha, toujours fidèlement servi par ses espions, ne tarda pas à être informé du motif qui avait conduit la corvette française à Parga. Il comprit aussitôt tout le parti qu'il pouvait tirer de cet incident, et se hâta d'expédier des courriers à Constantinople. Il annonça au divan que les Français, appelés par les Souliotes, venaient de débarquer subitement en Épire, qu'ils apportaient des caissons de poudre, des canons, un arsenal complet, qu'ils allaient appeler la Grèce à l'insurrection, et qu'enfin l'empire touchait à une commotion terrible et peut-être fatale, si on ne la prévenait par une prompte répression. Ali eut soin de joindre à ses accusations et à ses conseils de fortes sommes d'argent destinées aux principaux membres du divan. La Porte, prompte à s'effrayer et peu soucieuse d'approfondir les faits, répondit au vizir par un firman qui lui donnait pleins pouvoirs pour exterminer les Souliotes, devenus indignes

(1) Ἡ Νέα Πανδώρα, intéressant recueil littéraire qui se publie à Athènes deux fois par mois. Voyez les livraisons de septembre 1857.

(2) Pouqueville, *Histoire de la Régénération de la Grèce*, tome Ier.

de la clémence impériale. Ali, désormais libre d'agir et de suivre les inspirations de sa haine, publia partout cet ordre et convoqua jusqu'au dernier de ses tenanciers. A la voix du vizir, dix mille hommes de nouvelles troupes se précipitèrent comme un torrent à l'entrée de la terrible montagne par toutes les vallées environnantes. A Souli, l'enthousiasme était porté à son comble par la récente destruction de la tour de Vilia, la plus considérable de celles qu'avait fait construire le pacha. Samuel avait peine à contenir l'ardeur inconsidérée de ses soldats, qui n'entrevoyaient plus que des victoires. Après tant de merveilles accomplies, il est permis de croire que les Souliotes seraient en effet sortis triomphans de la lutte, si la trahison n'était venue détruire l'œuvre de l'héroïsme.

Koutzonicas et Pilios Goussis, les deux chefs qui avaient le plus contribué à faire décréter l'exil de Photos, voyaient avec un extrême déplaisir la reprise des hostilités. Ils ne partageaient pas la confiance générale et s'attendaient à une catastrophe; ils résolurent de la précipiter, afin de soustraire leurs personnes et leurs biens à la ruine commune. Le premier abandonna tout à coup avec la plupart de ses hommes le défilé dont la défense lui avait été confiée; le second, Pilios Goussis, poussa plus loin l'infamie : il s'entendit avec Vély-Pacha, et profita d'une nuit orageuse pour introduire deux cents Albanais dans une maison qu'il possédait au centre même de Souli. Le lendemain matin (25 septembre 1803), Vély-Pacha apparaissait inopinément avec la plus grande partie de ses troupes devant ce village, dans lequel cinquante hommes seulement se trouvaient réunis. Ces derniers furent obligés de renoncer à se défendre; ils se replièrent sur Kounghi. Les Turcs se précipitèrent alors dans Souli, étonnés de mettre enfin le pied sur ce sol redoutable qu'ils atteignaient pour la première fois, ivres d'orgueil et de joie, comme si ce facile triomphe eût été le fruit d'un laborieux combat.

Pendant ce temps, Samuel hissait son drapeau sur la tour de Kounghi et faisait tonner le canon de la forteresse, afin d'inviter tous les habitans de la montagne à se rallier autour de lui. A ce signal, ceux d'Avarikos et de Samoniva évacuèrent leurs villages, dans lesquels ils n'espéraient plus pouvoir se maintenir. Pendant quarante jours, les Turcs s'épuisèrent en vains efforts pour s'emparer de Kiapha : les Souliotes s'y défendaient avec toute l'énergie du désespoir. Lorsque, brisés de fatigue, incapables de tenir plus longtemps leurs armes, ils cédaient à l'impérieuse nécessité de quelques heures de repos, les femmes prenaient leur place, maniaient la carabine, défendaient les remparts et exécutaient des sorties avec la même audace et le même sang-froid que les plus robustes et les plus vieux guerriers. Au mois de novembre, les Turcs n'avaient en-

core remporté d'autre avantage que celui que la trahison leur avait procuré; mais la famine commençait à se faire sentir parmi les assiégés.

Que devenait Tsavellas au fond de sa prison, tandis que ces graves événemens se passaient à Souli? Instruit presque jour par jour des succès ou des revers de ses compatriotes, de tous les maux qu'il endurait celui qui l'accablait le plus, c'était la vie elle-même. Il semblait qu'Ali ne la lui eût laissée que par un raffinement de cruauté, afin de le rendre spectateur impuissant du désastre de sa patrie, et d'ajouter de nouvelles tortures à ses angoisses déjà si poignantes. La prise de Souli fit éprouver au pacha de Janina l'une des plus grandes joies de sa vie; mais Ali tenait à hâter le terme de son triomphe, dans la crainte que ce triomphe ne se changeât, comme par le passé, en quelque grande défaite. Il tira Photos de son cachot, jugeant que le moment était venu de mettre à profit ce précieux otage.

En voyant les traits méconnaissables, les joues creuses et la faiblesse extrême de son prisonnier, Ali feignit une pitié profonde, et, levant les deux bras au ciel, il s'écria : — Ah! Tsavellas, si tu avais voulu me servir avec fidélité dès le commencement, je n'aurais pas dépensé tant d'argent et de sang pour prendre Souli. Et toi, tu ne serais pas réduit à ce triste état!

— Tu as pris Souli, répondit Tsavellas, mais tu ne tiens pas les Souliotes, et ta conquête n'est pas assurée. J'ai réfléchi, et j'ai résolu d'être tout à toi à partir de ce jour. Laisse-moi partir pour la montagne, si tu veux en être définitivement le maître.

— Comment te croire? Tu m'as déjà trompé une fois : qui me dit que tu ne veux pas me tromper encore?

— Je te donnerai mon fils pour gage de ma bonne foi, répondit Photos.

— Ce n'est pas assez, dit le vizir; je veux toute ta famille.

Tsavellas ordonna sans hésiter que sa femme et ses enfans fussent remis entre les mains de Vély-Pacha pour être envoyés à Janina. C'était les perdre, car il voulait tenter un dernier effort pour sauver son pays; mais dans cette âme de Spartiate la famille n'était rien à côté de la patrie. Deux jours plus tard, il partait pour la montagne, après s'être engagé à en faire sortir trois cents hommes, qui, disait-il, n'hésiteraient pas à le suivre. Muni d'un sauf-conduit, il se rendit auprès de Vély-Pacha, afin de se concerter avec lui et d'assurer un libre passage aux transfuges. Photos fut saisi de douleur et de colère au moment où il se vit obligé d'exhiber la signature du vizir pour rentrer dans son propre village; il eut peine à contenir son indignation en présence du pacha, car ce dernier avait insolemment

fait étendre son tapis sous le porche de l'église de Souli, afin d'y dormir et d'y fumer à l'ombre. Une seule chose consolait le vaillant klephte, c'est que du moins la maison des Tsavellas n'avait pu être profanée par le contact des Turcs, puisqu'il l'avait réduite en cendres.

Le lendemain, Photos entrait à Kiapha, le cœur navré par le spectacle de la situation presque désespérée de son pays. Personne ne s'attendait à le revoir; sa présence répandit parmi les montagnards une joie d'autant plus vive qu'elle était inattendue. Le terme des prospérités de Souli semblait dater du jour où ses ingrats compatriotes l'avaient banni; les sinistres prédictions de Samuel s'étaient réalisées. Les Souliotes, aussi superstitieux que braves, voyaient dans la présence inopinée de leur intrépide chef le signal du retour de la faveur céleste, ils l'entouraient comme un libérateur; oubliant leurs périls et le voisinage de l'ennemi, ils déchargeaient en l'air leurs carabines; les femmes et les enfans faisaient retentir la montagne de leurs chants et de leurs cris; c'était une fête générale dans ces lieux ravagés par la famine et les combats. Photos pourtant s'efforçait de se soustraire à cette ovation, par laquelle ses compatriotes tentaient de lui faire oublier les tristesses de son exil et les rigueurs de sa captivité. Refusant de se rendre à Kounghi auprès de Samuel et de Chaïdo, dans la crainte d'exciter les soupçons des Turcs par cette entrevue, il assembla les capitaines présens à Kiapha, et leur dit : « Le temps presse, écoutez-moi. Ali ne m'a rendu la liberté que pour vous communiquer de sa part un arrangement qui doit terminer la guerre à son profit. Il veut que je fasse sortir tous les hommes de ma tribu et tous ceux qui auront le désir de s'en aller d'ici. Il a ma promesse. Ma femme et mes enfans sont à Janina; ils répondent de moi. Or il ne s'agit pas de cela. Le moment est venu de vous débarrasser de toutes les bouches inutiles. J'ai un sauf-conduit pour trois cents hommes; renvoyons un nombre égal de femmes, d'enfans, de vieillards. Je me charge de les conduire en lieu sûr, et puis je reviendrai combattre avec vous. Hâtez-vous de préparer leur départ, afin que nous puissions fuir avant qu'Ali n'apprenne qu'il a été trompé. »

La proposition de Tsavellas fut unanimement adoptée. Avant d'effectuer cette sortie, il était nécessaire d'assurer un asile aux transfuges. Tsavellas partit le soir même pour Parga, afin d'y négocier leur passage à Corfou. Il espérait que peu de jours suffiraient pour terminer cette affaire. Les Parguinotes accordèrent à Photos tout ce qu'il voulut; ils s'estimèrent heureux de contribuer ainsi au triomphe d'une cause qu'ils regardaient avec raison comme la cause de tous les Grecs. Un exprès fut expédié à Corfou, afin d'obtenir

l'assentiment du gouverneur et d'implorer sa protection en faveur des exilés de la Selléide. Le retour de cet envoyé était impatiemment attendu. Par malheur, des vents contraires le retardèrent. Tsavellas était en proie à de vives angoisses, car il comprenait que son séjour prolongé au milieu de la population chrétienne et libre de Parga ne manquerait pas d'éveiller les soupçons des Turcs. Quatorze jours se passèrent; l'émissaire parguinote n'avait pu quitter encore le port de Corfou. Tsavellas se rendit alors à Margariti pour y attendre la réponse du gouverneur des îles. En entrant dans cette dernière ville, il apprit que son projet avait été découvert. Loin de se laisser abattre par ce coup imprévu, et convaincu de la nécessité de débarrasser Souli de toutes les bouches inutiles, il résolut de payer d'audace et de braver la colère de Vély, qui avait juré de lui trancher la tête. Tsavellas repartit donc pour Souli, se présenta hardiment au pacha, et soutint avec énergie qu'il n'avait jamais formé le dessein qu'on lui imputait. Vély le crut ou feignit de le croire, de peur de pousser les Souliotes à quelque acte terrible de désespoir, s'il exécutait la sentence de mort portée par lui contre leur ancien polémarque. Pendant la nuit, Photos passa furtivement à Kiapha, où il eut la douleur de trouver les choses dans un état qui ne laissait plus d'espoir. Un autre s'était fait l'instrument docile de la volonté d'Ali; Koutzonicas avait persuadé à deux cents Souliotes de quitter la place, et les avait conduits dans le canton de Zalongos. Bien plus, les klephtes, démoralisés, avaient traité de la reddition de Kiapha, qui devait être remis aux Turcs le lendemain. Photos n'avait plus rien à faire là. Il courut se renfermer dans Sainte-Vénérande. Six cents Souliotes incorruptibles et inébranlables y luttaient encore, décidés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang sur le sol de la patrie qu'ils n'espéraient plus sauver.

Ali-Pacha, certain d'en finir cette fois avec ses ennemis, arriva en toute hâte de Janina; il traversa Souli et Kiapha sans s'y arrêter, et marcha sur Kounghi à la tête de plusieurs milliers d'hommes. Il voulait se donner la jouissance de remporter en personne une victoire qui lui semblait assurée. En apprenant que Photos était dans Sainte-Vénérande, le vizir se répandit en imprécations contre la maladresse de son fils Vély; il différa l'attaque de quarante-huit heures, afin de s'entourer de forces plus considérables, tant le nom seul de Tsavellas lui inspirait d'effroi. Enfin le 7 décembre 1803 il avait dix mille hommes sous la main.

Pendant la nuit, Photos, qui n'avait rien perdu de son activité, quitta Kounghi avec quatre cents pallikares et deux cents femmes. Il construisit rapidement, à une certaine distance du fort, des pa-

lissades et des retranchemens derrière lesquels sa troupe attendit les assiégeans de pied ferme. Les Turcs s'ébranlèrent bruyamment au point du jour, et se mirent en marche après que les derviches eurent salué le soleil levant de la prière accoutumée. Jamais pareille ardeur n'avait animé les troupes ottomanes. Elles jetèrent leurs fusils pour avancer plus vite, comptant bien emporter d'assaut à l'arme blanche les faibles retranchemens qu'elles avaient devant elles. Les Turcs n'étaient déjà plus qu'à dix pas des Souliotes, quand les klephtes exécutèrent une fusillade bien nourrie qui fit reculer les soldats du vizir. Cinq fois de suite, entraînés par les menaces et les promesses des chefs, les Turcs s'élancèrent contre les retranchemens des Souliotes sans parvenir à les entamer. Déjà les klephtes ne pouvaient plus se servir de leurs carabines, devenues brûlantes; ils continuèrent à se défendre à coups de pierres. Ce singulier combat, où quatre cents hommes tenaient tête à dix mille, durait depuis cinq heures, quand ceux qui étaient restés dans la forteresse prirent part à l'action, en lançant sur les masses ennemies d'énormes avalanches de troncs d'arbres et de quartiers de roches. Ces gigantesques projectiles causèrent un épouvantable ravage; les Turcs tombaient par centaines. A la fin, le découragement et la terreur se mirent dans leurs rangs décimés; ils se retirèrent à Kiapha, poursuivis par les injures et les huées des femmes souliotes. Après cet échec, Ali courut enfermer sa honte et sa colère au fond de son palais de Janina.

Malgré ces prodiges de valeur, Souli n'existait plus que par l'héroïque opiniâtreté des défenseurs de Kounghi. Pendant sept jours, Samuel, qui voyait avec douleur approcher le terme de sa mission; Tsavellas, qui n'aspirait qu'à trouver un tombeau sur cette terre aimée, au salut de laquelle il avait glorieusement, mais inutilement consacré sa vie; Chaïdo, qui dans un corps de femme possédait une âme toute virile, soutinrent par leur exemple les forces défaillantes de leurs compagnons d'armes. Jour et nuit Photos, qui semblait avoir perdu le sentiment de la fatigue, exécutait de sanglantes sorties; mais un ennemi plus inexorable et plus terrible que les Turcs, la famine, qui depuis le commencement de la guerre était l'éternelle menace suspendue sur la tête des Souliotes, préparait la reddition de Kounghi. L'eau même manquait aux montagnards. Pour calmer les cruels tourmens de la soif, ils n'avaient d'autre ressource que de lancer du haut des rochers à pic dans le lit de l'Achéron, creusé à huit cents pieds au-dessous de Sainte-Vénérande, de grandes éponges qu'ils retenaient par de longues cordes, et dans lesquelles ils introduisaient une balle pour les faire tomber plus sûrement. Ils exprimaient sur les lèvres des enfans et des femmes le peu d'eau qu'ils parvenaient à se procurer ainsi.

A la fin, ils supplièrent Tsavellas de demander à Vély-Pacha une capitulation honorable. Cette résolution ne leur était pas dictée par le découragement, mais par la tendre pitié que leur inspiraient leurs vieux pères, leurs femmes, leurs petits enfans, et par la nécessité de les soustraire à la mort. D'ailleurs tout espoir était perdu. Un secours extérieur prompt et puissant aurait pu sauver Kounghi; par malheur, on était encore loin du jour où toutes les parties de la Grèce devaient s'unir pour chasser les oppresseurs. Il fallait capituler. Tsavellas écrivit donc à Vély-Pacha en lui demandant la liberté de sortir de la montagne avec armes et bagages, ainsi que la délivrance de sa famille, captive à Janina.

Vély-Pacha ne connaissait pas la situation désespérée des assiégés, qui avaient eu la force de dissimuler leur détresse jusqu'au dernier moment. Il commençait à craindre que Kounghi ne se défendît longtemps encore, et l'approche de la mauvaise saison faisait redouter à cet homme efféminé le rude séjour de la montagne. Il se hâta d'accorder aux Souliotes ce qu'ils demandaient. Par un acte solennel, daté du 15 décembre 1803 et signé de sa main ainsi que de celle de tous ses lieutenans, il accorda aux chrétiens la vie, l'honneur, la liberté, et la permission de se retirer où bon leur semblerait avec leurs armes et tout ce qu'ils pourraient emporter; il leur fournit même des bêtes de somme à cet effet. Il s'engagea à tenir scrupuleusement sa parole, et consentit, s'il venait à y manquer, à ne plus être compté pour un bon musulman, à être écrasé par la foudre, abandonné de toutes ses femmes et contraint à les reprendre *après les avoir répudiées trois fois* (1). Sur la foi d'aussi terribles sermens, ses ennemis ne purent mettre en doute sa sincérité.

Quelques heures plus tard, les Souliotes, vaincus, non par les Turcs, mais par la famine et par la trahison, descendaient lentement les pentes escarpées de leur chère montagne. Ils étaient précédés de leurs prêtres, qui emportaient la croix et les vases sacrés de la chapelle de Sainte-Vénérande. Un morne silence régnait parmi eux, interrompu seulement par les sanglots dont ils ne pouvaient réprimer la violence. Toutes ces mâles figures étaient baignées de larmes, tous ces cœurs indomptables brisés de douleur. Les premières neiges de l'hiver avaient blanchi les hautes cimes de la Selléide, qui semblait prendre ainsi le deuil de ses héroïques enfans et s'associer à la suprême tristesse de ce départ. Arrivés au pied du mont, les Souliotes se retournèrent une fois encore vers Kounghi, et se l'indiquèrent d'un geste muet. C'était un rendez-vous qu'ils se donnaient là dans l'avenir. Puis ils se séparèrent, car ils allaient, suivant leurs instincts divers, prendre des routes opposées. Les uns,

(1) Χρονολογία τῆς Ἠπείρου (*Chronologie de l'Épire*), par Aravantinos, Athènes 1856.

le plus grand nombre, sous la conduite de Tsavellas, se dirigèrent vers Parga, d'autres vers les monts Djoumerca, afin de passer de là en Thessalie et de se joindre aux bandes insoumises du belliqueux armatole Palœopoulo; d'autres encore suivirent Koutzonicas à Zalongos, car ce dernier, touché du désastre de la patrie, déplorait la faute qu'il avait commise, et fit de nobles efforts pour la racheter par le sacrifice de sa vie.

Seuls, le moine Samuel et cinq Souliotes refusèrent de prendre part à la capitulation. Après avoir disputé pied à pied l'entrée de la forteresse de Kounghi à la foule des assaillans, Samuel mit le feu aux poudres, se fit sauter avec ses compagnons, et couronna tragiquement par ce dernier fait d'armes une série d'exploits qui rappellent à l'esprit les temps héroïques de la Grèce. Une chanson populaire, recueillie par M. Zampelios, raconte avec une touchante naïveté ce glorieux sacrifice :

« Un oiseau s'envola de Souli; ses yeux étaient troublés par les pleurs; ses ailes étaient noires. Les Parguinotes lui demandèrent : — Petit oiseau, d'où viens-tu? où vas-tu, petit oiseau?

« — Je viens de Souli, et je m'en vais dans le pays des Francs.

« — Donne-nous de bonnes nouvelles, petit oiseau.

« — Tristes nouvelles! Ils ont pris Souli; ils ont brûlé le moine. »

A peine cette explosion eut-elle assuré à Vély-Pacha la possession définitive de la montagne, que cinq mille Albanais s'élancèrent à la poursuite des chrétiens sur la route de Parga, car Vély avait reçu de son père l'ordre d'envoyer Photos mort ou vif à Janina. Par bonheur, les Souliotes avaient fait diligence; quelques-uns d'entre eux seulement, parmi lesquels se trouvaient Dimos Dracos et Photos Tsavellas, étaient encore sur les terres ottomanes, à quelques pas de la frontière, quand les Albanais de Vély-Pacha les atteignirent. Vingt cavaliers se précipitant sur eux de toute la vitesse de leurs chevaux, les Souliotes se retournèrent et firent feu. Photos, comptant bien ne pas survivre à ce dernier combat, s'élança au milieu des cavaliers albanais. Heureusement Dracos le suivit, lui fit un rempart de son corps, et parvint peu à peu à le repousser sur le territoire de Parga, dont quelques pas seulement les séparaient, et sur lequel les Turcs n'osèrent les poursuivre.

Ali, furieux d'avoir manqué cette précieuse capture, tourna sa rage contre les Souliotes, qui, sur la foi des traités, s'étaient retirés paisiblement en divers lieux de l'Épire. Il déchaîna sur eux les Albanais, qui, les surprenant en détail et sans défense, en firent un massacre général, sans épargner ni l'âge ni le sexe. Deux cents infortunés à peine échappèrent à cette tuerie, rejoignirent Photos, et se rendirent peu de temps après avec lui à Corfou. Les Russes leur

concédèrent des terres à cultiver; mais ces hommes ne purent s'accoutumer à une vie tranquille et régulière. Ils ne tardèrent pas à demander aux agitations qui remplissaient alors l'Europe l'aliment que réclamait leur dévorante activité. Les uns passèrent en Russie, les autres en France, d'autres en Italie. A partir de ce moment, l'histoire ne dit plus rien de Tsavellas; on sait seulement qu'il prit du service en Russie, et qu'il revint, au bout de peu d'années, à Corfou pour y rendre le dernier soupir, après avoir vainement attendu l'occasion de repasser dans sa patrie et d'y rallumer la guerre.

Photos Tsavellas restera célèbre à jamais dans les glorieuses annales de son pays. Son incomparable valeur, sa grandeur d'âme et ses tragiques infortunes, thèmes favoris des improvisateurs de l'Épire, ont fait de ce klephte la figure la plus énergiquement accentuée et en même temps la plus touchante des ballades populaires, qui, réunies et coordonnées par quelque rapsode de génie, formeront peut-être un jour l'épopée héroïque de la Grèce moderne. On put croire un instant que le mâle patriotisme qui avait animé Photos s'était éteint dans la dernière catastrophe de Souli. Loin de là : le sublime exemple donné par la montagne n'était pas perdu. La Grèce comprit la réelle faiblesse de ses barbares oppresseurs en assistant à cette lutte, où, pendant trois années consécutives, quinze ou dix-huit cents hommes s'étaient défendus intrépidement contre les nombreuses armées du plus puissant pacha de l'empire; elle apprit ainsi ce qu'elle pourrait faire le jour où elle se lèverait toute entière contre ses dominateurs, et dès lors elle commença à secouer sourdement ses chaînes. Concentrée jusque-là sur les hauts sommets et comparable à un incendie qui, du faîte de l'édifice, se transmet aux étages inférieurs, l'insurrection descendit peu à peu dans les plaines et dans les villes. Bientôt elle allait éclater sous l'impulsion d'un homme qui, aussi grand que Tsavellas par le courage, avait sur le polémarque de Souli les avantages de l'expérience, et qui sut profiter des enseignemens salutaires que renfermaient les infortunes de la Selléide. En attendant le jour où Botzaris, succédant à Tsavellas, vint transformer la lutte de montagnes en une guerre nationale, les débris glorieux du peuple de Souli, répandus en Europe, réveillèrent, par le récit de leurs exploits et de leurs malheurs, le souvenir de la Grèce depuis longtemps oubliée. Ils semèrent ainsi les premiers germes de cette sympathie enthousiaste qui se manifesta plus tard en faveur des Hellènes, et qui contribua principalement à faire triompher l'indépendance grecque, en assurant à cette noble cause le généreux appui de la France.

E. YEMENIZ, consul de Grèce.

LA DEVISE

DES CRUENTAZ

I.

« Il m'est arrivé quelquefois, quand le hasard de mes destinées me replaçait au milieu des conditions paisibles et régulières de cette vie, quand j'étais le soir, au milieu d'une ville, dans quelque pièce bien close d'une maison bien hantée, au coin du feu, entouré de visages sourians, de tomber dans une singulière rêverie. Je songeais à la grande, à l'éternelle, à la mystérieuse existence qui se poursuit tout autour des espaces étroits où se pressent les fourmilières humaines; je laissais mes pensées s'envoler vers ces êtres imposans et muets dont j'ai longtemps préféré l'aspect à celui de mes semblables. Je revoyais les flots qui m'ont porté tant de fois aux lieux où m'ont poussé les vouloirs d'un destin bizarre et violent, ces montagnes qui m'ont caché quand mon âme était audacieuse et sauvage comme elles, ces arbres dont les poses de géans révoltés flattaient les emportemens désespérés de ma jeunesse. Je me disais : Ils existent encore, tous ces objets vivans d'une attrayante et redoutable vie dont j'ai été le compagnon. A l'heure qu'il est, arbres, montagnes et flots resplendissent dans les clartés nocturnes de leur beauté souveraine. Qui peut m'enchaîner loin de ce monde avec qui j'ai fait une si puissante et si solennelle amitié? »

Ces paroles appartiennent à celui dont nous allons raconter l'histoire. Nous les avons recueillies il y a longtemps, et souvent elles

nous ont suggéré une pensée que voici : ce n'est pas seulement dans ces spectacles de la nature auxquels songeait sans cesse l'homme dont nous voulons parler aujourd'hui que réside une grandeur permanente, sorte d'outrage ou tout au moins de reproche à certaines mesquineries de l'espèce humaine. A côté de l'existence bornée et débile où tant d'hommes perdent tous les dons de l'énergie, il y a eu, il y aura toujours une existence forte et vaste qui poursuit son cours à travers tous les pays et tous les siècles. On entend de continuelles lamentations sur la disparition de la race intrépide et des élans héroïques : ces lamentations n'ont rien de fondé. Tout ce monceau même de soins vulgaires, de pensées grossièrement terrestres dont les civilisations trop avancées écrasent la plupart des âmes, n'empêche pas maintes natures vigoureuses de suivre les lois de leur développement. Tandis que *le mondain* de Voltaire s'occupe des verres où il boit le vin de Champagne, des tasses où il savoure le café, et monte en carrosse pour aller « chez Camargo, chez Gaussin, chez Julie, » il est plus d'une touffe de gazon, d'une motte de terre qui continue à recevoir un sang généreux dont les sources ne seront jamais taries. Maintenant, pour vous enlever un instant aux soucis ordinaires, aux tracas journaliers de la vie parisienne du XIXe siècle, voulez-vous que je vous raconte toute une série d'aventures où semblent s'être déchaînées les passions les plus impétueuses des âges passés? Voici une histoire d'hier.

Il est mort à Pau tout récemment un homme dont on a beaucoup parlé à une certaine époque, dont le nom vous rappellera probablement de vifs souvenirs, et dont la mémoire pourtant est déjà recouverte de cette couche d'oubli sous laquelle disparaissent si vite toute créature et toute chose. Don Valerio Fabio de Cruentaz était jeune encore, quoiqu'il eût fait de rudes et longues guerres, mais il avait reçu dans son âme et dans son corps toutes les blessures qu'un être humain peut recevoir ici-bas. Rien ne lui avait manqué, depuis le coup de feu qui brise les os, le coup de sabre qui déchire les chairs, jusqu'à cette atteinte des glaives invisibles d'où naissent les plaies insondables, les souffrances sans mesure, tout l'infini et tout l'inconnu de nos maux. Aussi Fabio était-il mûr pour la mort, dont il était bien loin du reste de vouloir écarter la main. Une femme que je n'ai pas besoin de nommer, vous la reconnaîtrez peut-être, cela ne lui importe guère, se prit pour lui d'une tendresse ardente, que je pourrais presque appeler pieuse : quoiqu'elle l'eût rencontré il y avait à peine quelques mois, elle lui prodigua les seuls soins qui peuvent donner quelque soulagement à ceux qu'il est impossible de guérir. Il recevait avec une profonde reconnaissance ces marques de son affection, comprenant ce qu'elle avait de touchant, de sacré et

d'impuissant. Il laissa, en quittant le monde, à cette dernière amie, maints souvenirs qui n'ont pas été perdus. Les uns étaient des paroles qui sont passées d'un cœur dans un autre, et que partant on trouvera chaudes, je l'espère, d'une double chaleur; les autres étaient des témoignages écrits auxquels on n'a rien changé. Voici l'origine de cette histoire que nous produisons, tantôt sous la forme de récit, tantôt sous celle de mémoires, laissant à chacun le soin de comprendre, ou pour mieux dire de sentir ce qui amène cette variété d'allures.

Cruentas manus habent, ils ont les mains teintes de sang, — tel est le jeu de mots lugubre, bien conforme d'ailleurs à l'esprit des vieilles devises, qui figure sur le blason de Fabio. Cette légende entoure un écu où l'on voit en champ de gueule cette sorte de glaive appelé un *badelaire* dans le langage héraldique, semblable à celui que l'on représente d'habitude entre les mains de Judith. Ces mots, chargés d'antiques souvenirs, rappelant l'héroïque fatalité de toute une race, devaient s'appliquer avec une exactitude étrange à l'existence que nous racontons. Malgré les terribles voies où il a toujours marché, Fabio affirme que le sourire n'a pas manqué à sa jeunesse. Il est cependant né dans un château qui a bien, à coup sûr, la mine la plus farouche que puissent avoir des pierres. Apparition fière et attristée des vieux âges, le manoir des Cruentaz se tient debout sur un rocher, entre des arbres contournés qu'il domine, comme une puissance des abîmes domine une assemblée de sorcières et de spectres. Çà et là une étroite ouverture, œil à la fois défiant et menaçant, interrompt la désespérante monotonie de ses murailles. Des oiseaux de proie, sur lesquels semble agir encore la mémoire de terribles repas, sont en familiarité avec le faîte ébréché d'une vieille tour qui, dans le coin de la Navarre où elle s'élève, a seule autant de traditions que toutes les Espagnes.

Eh bien! s'il faut en croire Fabio, ce château, malgré son formidable aspect, recélait pourtant, il n'y a pas encore de cela un trop grand nombre d'années, des gens qui se comptaient parmi les joyeux et les heureux de ce monde. Au moment où éclata cette longue lutte dont l'Espagne se ressent encore, les Cruentaz menaient une vie tranquille au milieu d'êtres qui les aimaient. Ils étaient trois frères ayant servi tous trois dans les armées de leur pays. L'aîné avait épousé une femme qui, charitable et belle comme sainte Élisabeth, aurait eu sans cesse besoin du miracle des roses, si son mari avait eu l'humeur dure et soupçonneuse du landgrave de Thuringe: c'était le père de Fabio; ses deux oncles, autrefois brillans officiers, connus à Madrid de la ville et de la cour, avaient pris les années, la retraite, la campagne, avec un courage enjoué. Quoiqu'ils eussent

toujours ressenti pour leur compte une terreur malheureuse du mariage, ils n'avaient rien de chagrin, ni d'égoïste, ni de dépravé. Unie, chrétienne, bienfaisante, toute cette famille édifiait et charmait la population bonne, droite et simple dont elle était entourée.

Le jour vint où la guerre civile envahit l'Espagne entière. A quelqu'un qui les aurait peu connus, les Cruentaz auraient semblé bien étrangers à la politique. Ils pensaient, à tort ou à raison, chacun décidera cette question selon les lois de ses habitudes, de sa condition, de son cœur, qu'une foi sincère doit être uniquement servie par des actes. Ils prirent les armes pour don Carlos; ils ne se faisaient pas d'illusion sur le sort qui les attendait. Il y a des partis contre lesquels on sent cette invincible puissance composée de toute sorte d'élémens divins et terrestres qu'on appelle la fatalité. Le frère aîné périt le premier; il fut égorgé devant une croix placée à l'entrée d'un carrefour où Fabio devait faire ses plus célèbres exécutions. Don Sanche et don José périrent ensuite. L'un fut tué raide par une balle qui lui traversa le crâne, l'autre fut criblé de coups de baïonnette après avoir eu une jambe brisée. On l'avait laissé pour mort au bord d'un ravin; on le rapporta au château, où il expira entre sa belle-sœur et son neveu. Ces trois hommes énergiques avaient entraîné dans la lutte où ils succombèrent tout ce qu'il y avait d'ardent et de viril autour d'eux. Après leur mort, une sorte de paix apparente s'établit sur leurs terres; mais Fabio grandissait, et depuis ces événemens sinistres Fabio s'était transformé.

Ce fut d'abord chez sa mère que se développa un caractère inconnu à elle-même, on peut l'affirmer. Cette femme qui jusqu'alors avait semblé une nature timide et douce, où tous les sentimens se montraient sous une forme souriante et attendrie, prit quelque chose de résolu et de sombre. Comme d'ordinaire, elle visitait le toit du pauvre; seulement, on le voyait, ce n'était plus la paix qu'elle venait y porter. Ceux qui recevaient de sa main l'aumône accoutumée comprenaient qu'en échange de ce secours elle leur demanderait un jour quelque grand, quelque suprême sacrifice. Tout était changé en elle, jusqu'à sa personne visible; son pas était toujours léger, mais léger comme un pas de fantôme. Quand elle descendait avec sa robe noire la rampe escarpée et tortueuse qui conduisait de sa demeure au village, elle avait l'air d'une apparition venant convier des âmes humaines à quelque entreprise effrayante. Son aspect était la révélation de sa pensée.

Quant à Fabio, comment vous le peindrai-je? Sa jeunesse, ou du moins toute une partie de sa jeunesse, était morte d'un trépas subit et violent. La gaieté, cette lumière de l'esprit, le sourire, cette

lumière du visage, s'étaient à jamais éteints chez ce rejeton d'une race frappée. Il avait senti naître tout à coup en lui, sans transition, l'homme redoutable qu'il est resté. A cette lugubre naissance était accourue, comme un essaim de fées, toute la troupe des passions vengeresses; chacun de ces esprits funestes lui avait octroyé un don particulier pour les œuvres de destruction et de colère. Chose étrange pourtant, il avait gardé et, malgré tout ce qu'on pourra me dire, je soutiendrai qu'il garda toujours une sensibilité d'une nature toute particulière, qui me faisait l'effet, dans cette âme orageuse, de ces grandes plantes énergiques et frêles que l'on voit parfois suspendues aux rochers sur les bords de la mer. Le vent des tempêtes les agite dans tous les sens et ne peut point les déraciner. Oui, j'affirme qu'il n'a jamais connu cette cruauté aveugle et sourde qui est la méchanceté de la brute, encore moins cette cruauté fine, subtile et railleuse qui est la malice infernale. Il a justifié la devise de sa famille, il a été, comme on dit dans son pays, une sanglante épée; mais que les plus calmes, les plus pacifiques passent un instant par la pensée dans les chemins qu'il a suivis, et qu'ils disent après si, à chaque endroit où il a évoqué les puissances terribles, ils n'auraient pas fait les mêmes conjurations que lui!

Il entrait à peine dans sa dix-huitième année quand la guerre, qui dans son pays ressemble à un feu mal éteint, se réveilla tout à coup. Autour de lui, des bandes de partisans s'étaient organisées, et sur ses terres les paysans commençaient à prendre leur mine d'insurgés. On sentait dans l'air ces souffles belliqueux qui passent aussi bien dans les campagnes, à travers les chaumières des vallées, qu'à travers les maisons pressées sur le pavé ardent des villes. Un détachement de soldats devait s'engager un matin dans une gorge profonde à quelque distance de son château. La veille de ce jour, au tomber de la nuit, il sortit après avoir embrassé sa mère. Ce détachement fut détruit, et l'Europe apprit bientôt que le gouvernement espagnol avait à combattre un chef de plus.

Je ne vous dirai pas ses exploits, ils sont inutiles à ce récit; je veux seulement constater une vérité importante pour jeter sur cette figure la lumière qui doit l'éclairer. Jusqu'à l'événement que je vais raconter, Fabio fut à coup sûr un chef déterminé, donnant aux luttes qu'il soutenait les rudes et promptes allures que la guerre civile a eues de tout temps dans sa patrie; mais on ne pourrait pas citer de lui un seul fait trahissant dans son caractère le goût des cruautés inutiles et des meurtres réprouvés. Loin de là, je sais d'une manière certaine que plus d'une fois la miséricorde chrétienne et la générosité chevaleresque mirent sur ses lèvres des paroles de merci, alors que les ressentimens inassouvis grondaient avec le plus de

puissance dans son cœur. Il ne chassait pas loin de lui, comme un spectre importun, cette sœur humble et suppliante des grands courroux, la pitié; bien souvent au contraire on l'a vu obéir au premier signe de cette clémente apparition.

Mais pour bien comprendre ce que Dieu a fait de lui, racontons ce que les hommes lui ont fait. Il était auprès de sa mère, à la fin d'une journée d'été, quand un de ses serviteurs vint lui annoncer que son château allait être fouillé par une troupe ennemie. On s'était laissé surprendre; toute fuite et toute défense étaient également impossibles. Un pan presque tout entier du salon où se tenait Fabio était occupé par une de ces vastes cheminées, sorte de lieux sacrés, sanctuaires domestiques, le cœur de la maison, alors qu'aux soirées d'hiver elles prêtaient à toute une famille leur abri empourpré. Au fond de cette cheminée était une grande plaque où se montrait, à travers une couche de suie, le blason des Cruentaz. Cette plaque, en se soulevant, découvrait un mystérieux réduit où plus d'une fois déjà des proscrits s'étaient cachés. Le regard de Mme de Cruentaz se porta rapidement sur cet asile; Fabio comprit la pensée de sa mère, mais il lui dit :

— Je ne puis pas me cacher; je sais de quel esprit sont animés les gens qui me cherchent; ils menaceraient de vous tuer pour vous forcer à leur découvrir ma retraite. Quand j'entendrais ces menaces, vous savez ce que j'éprouverais et ce que je ferais.

— Tu veux donc te livrer? lui dit sa mère.

— Que la volonté de Dieu soit faite! répliqua Fabio; si votre chair m'a enfanté à la vie, votre âme héroïque m'a enfanté à la mort. Ils peuvent venir, je suis prêt.

— C'est bien, dit Mme de Cruentaz; attends-moi, je veux aller prier un instant devant le portrait de ton père, puis je te rejoins.

Au bout de quelques momens en effet, elle reparut; seulement elle était accompagnée d'un homme appelé Toreja : c'était un paysan d'une quarantaine d'années, d'une taille gigantesque, connu dans tout le pays pour sa force athlétique. Toreja, toute sa vie, avait été au service des Cruentaz. Il avait accompagné le père et les oncles de Fabio, Fabio lui-même, dans leurs courses les plus périlleuses. C'était une espèce de masse d'armes vivante au service de ces hommes d'autrefois.

— Voilà Toreja qui veut te faire ses adieux, dit Mme de Cruentaz à son fils. Fabio tendit la main à son serviteur. A l'instant même où il faisait ce mouvement, le géant se jeta sur lui; avec une promptitude, une sûreté, une prestesse décelant un homme habitué aux exercices hasardeux et aux expéditions nocturnes, il le garrotta, il lui mit un bâillon sur la bouche; lorsqu'il l'eut réduit à un état complet

d'inertie, il souleva la plaque qui était au fond de la cheminée, et le jeta dans le refuge où il avait refusé d'entrer.

Il y avait quelques instans à peine que cette scène s'était passée quand la troupe qui cherchait Fabio pénétra dans le château. Cette troupe appartenait à un corps de garde nationale mobilisée; elle était animée de ces fureurs politiques inconnues d'habitude aux corps fortement disciplinés. M^me^ de Cruentaz était assise au fond de son salon, dans un grand fauteuil, les pieds sur un tabouret, travaillant à une tapisserie, lorsqu'elle vit entrer cette bande. On lui demanda où était son fils. Elle répondit qu'il était à la chasse depuis le matin. Alors un homme qui portait les épaulettes de capitaine lui dit qu'elle devait mettre de côté tout artifice, qu'on avait espionné Fabio depuis le matin, qu'on le savait caché dans son château. A ces paroles, elle resta muette, poursuivant avec autant de calme que si elle eût été en société de quelque amie l'ouvrage placé entre ses mains. Celui qui venait de parler lui fit des menaces : elle eut un sourire. Ceux qui ont le culte de l'héroïsme, l'intelligence du martyre, comprendront ce qu'était et ce que signifiait ce sourire-là.

Maintenant, puisqu'il faut tout dire, puisqu'il est des récits dans lesquels il faut s'avancer comme dans une ville prise d'assaut, en détournant son regard des spectacles horribles qui vous entourent pour le porter sur le but idéal que l'on poursuit, maintenant je suis forcé d'ajouter que l'on arracha cette femme intrépide au siége où elle était assise. Quand cette indignité l'atteignit, elle eut dans les yeux un regard sorti du même écrin que le sourire qui venait d'illuminer sa bouche; puis le nom qui, depuis dix-huit siècles, est le suprême adieu à ce monde, le suprême appel au monde désiré, monta de son cœur ou plutôt descendit du ciel sur ses lèvres : — Jésus! — s'écria-t-elle. Ce fut la seule parole que purent recueillir ses bourreaux.

On la conduisit dans la cour, on la fit mettre à genoux la tête tournée contre un mur, et vingt balles pénétrèrent dans son corps. Cette exécution achevée, la troupe qui cherchait Fabio fouilla pendant quelques instans encore le château dans tous les sens, puis se retira, pensant que l'objet de ses poursuites avait échappé sous quelque déguisement par quelque secrète issue. Il y avait trois heures que la nuit était tombée et que le château était rentré dans le silence, quand Fabio sentit se soulever la plaque sous laquelle on l'avait jeté. Deux mains vigoureuses l'enlevèrent à sa retraite, puis lui arrachèrent tour à tour les liens qui garrottaient ses membres, le bâillon qui étouffait sa voix. Il avait tout entendu, on pourrait même dire qu'il avait tout vu, car en ces heures de souffrance surhumaine le visage de sa mère s'était montré à lui à travers l'épaisseur des

murs par une sorte de fait en même temps explicable et merveilleux. Le sourire et le regard dont nous avons parlé, il les avait recueillis, disait-il, d'une manière aussi vive, aussi nette, aussi sensible que le dernier mot, le nom sacré prononcé par la bouche de cette victime, et le bruit des coups de feu qui avaient mis fin à l'agonie de ses espérances pour le jeter dans le gouffre embrasé de sa douleur.

Il se dirigeait vers la cour, lorsqu'il aperçut dans le fond du salon ce qu'il allait chercher, sa mère, que l'on avait étendue sur un lit de repos, parée de ses vêtemens les plus riches. Il s'agenouilla devant ce cadavre entre deux femmes, vieillies toutes deux dans sa maison, qui avaient rendu à la morte ces derniers devoirs. En se relevant, il aperçut Toreja, qui s'était mis silencieusement à genoux derrière lui. Il jeta sur ce serviteur un regard où un moment on aurait pu lire une sentence de mort; mais après un instant de silence : — Tu lui as obéi, dit-il, et ce n'est pas moi que j'ai à venger.

Non, ce n'est pas lui qu'il vengeait; de là l'éclat qu'eut sa vengeance. Allez aujourd'hui encore dans la partie de la Navarre où Cruentaz s'est battu depuis le meurtre que nous venons de raconter, et l'on vous dira qu'il n'y a pas sur tel chemin un arbre auquel il n'ait fait porter d'étranges fruits, car il prétendait que le trépas de sa mère ne devait pas être celui de ses ennemis, que les balles ne devaient pas faire la besogne de la corde. Son nom restera dans les guerres civiles de l'Espagne ce que sont restés dans les guerres religieuses de notre pays les noms de Montluc et de Des Adrets, et, chose frappante pourtant, on ne vous parlera jamais de lui avec horreur. Il inspire lui-même plus de pitié, quand on songe à ce qu'il a subi, que tous ceux dont il a répandu le sang. Aussi est-il entouré d'une sorte d'attrait étrange mêlé de compassion et de terreur. Je sais des femmes entre les plus délicates, les plus frêles, les plus éloignées par leur âge, par leur condition, par leur nature, de toutes les images et de toutes les pensées effrayantes de cette vie, qui, en entendant raconter ses épreuves, se sont écriées, leurs petites mains tendues vers le ciel : — J'aurais fait comme lui!

Nul ne lui échappa de tous ceux qui avaient pris part à l'assassinat de sa mère. Son château avait été envahi, mais il vivait dans les ravins, dans les forêts, et là il tenait en échec avec une poignée d'hommes toutes les troupes lancées à sa poursuite. Un jour vint cependant qui vit finir ces merveilles de fortune et d'audace. Un matin il arriva en France harassé et blessé. Écoutez-le vous dire lui-même comment il traversa et quitta Paris.

II.

« Hier soir, en rentrant chez moi, j'ai trouvé un billet de la duchesse de S..., m'annonçant que le gouvernement français consentait à me placer en Afrique dans un régiment de spahis. Je pars avec une joie profonde. J'avais ici des chagrins que je croyais avoir le droit d'ignorer : quand on a connu les grandes et naturelles douleurs de la vie, il est dur d'avoir à supporter encore ses souffrances factices et ses indignes soucis. J'ai eu d'abord à combattre une pauvreté de vilaine espèce, à laquelle je ne veux plus penser, car le souvenir en serait rempli pour moi de répugnance et d'amertume. Grâce à une pensée de ma mère, cet affreux malaise a été de courte durée. La pauvre femme, dans des prévisions bien faciles à comprendre, avait placé en France, chez un de nos compatriotes, une somme destinée à m'être remise un jour, si la guerre me chassait de mon pays. Ce trésor paraîtrait bien peu de chose à ceux qui poursuivent l'or, qui en rêvent, qui en font la fin de tous leurs désirs et de tous leurs actes; il a pour moi toute la valeur que je puisse trouver aux richesses terrestres, il me donne la libre possession de ma vie, que je jetterai désormais où je voudrai.

« Il y a encore en France une société, tendant, il est vrai, à disparaître chaque jour, où l'on garde le souvenir des alliances. Une Cruentaz est entrée il y a près d'un siècle dans une famille que j'ai retrouvée à Paris. On m'a reconnu et traité de cousin. Puis je me suis aperçu que mon nom avait une sorte de célébrité, offrant, par sa nature nouvelle et peu répandue, un attrait particulier aux gens que je voyais. J'ai inspiré une curiosité si vive, que je l'ai prise d'abord pour de la sympathie. Les Français se flattent toujours en secret de posséder une noblesse, quoique chez eux les prétentions ouvertement aristocratiques soient d'ordinaire un indice d'extraction vulgaire ou de mauvaise éducation. Je me suis trouvé appelé tout naturellement à hanter les gens qui composent cette noblesse, ou tout au moins qui la simulent : je me suis aperçu bien vite que, loin d'inspirer en quoi que ce soit l'enthousiasme, j'étais envisagé comme une sorte de Huron. Je n'ai pu me lier avec personne dans une jeunesse en même temps avide et inoccupée, où l'on ménage son corps, où l'on n'a pas conscience de son âme, où l'on ne vit, où l'on ne s'expose, où l'on ne court des aventures que par son argent.

« Il me restait les femmes, soit. Ici j'adresse au ciel un remerciement bizarre, je n'en ai pas étouffé une seule, et je le remercie. Ah! les Desdemone! elles m'ont fait comprendre ce que me disaient

arfois mon père et mes oncles, que nous avons dans les veines lu sang maure. Je ne les croyais pas et puis les croire encore à eine de la même race que les hommes dont elles sont les compa- nes. Elles avaient un regard qui pénétrait avec tant de grâce et ant de sûreté dans mon cœur pour y découvrir et y flatter les sen- imens dont je suis le plus fier, les pensées dont je suis le plus épris! Elles semblaient me dire : « Nous sommes les éternels refuges de out ce qui est beau, noble, généreux et pur. » Je les prenais pour les Ariels accouplés à des Calibans. Je ne veux raconter ni ce que 'ai surpris ni ce que j'ai souffert.

« Il est bien certain toutefois que les femmes, malgré leur charme urnaturel, malgré cette puissance inconnue et cet éclat mystérieux lont elles sont douées, subissent tout comme nous l'action des ieux, des temps et des sociétés où elles naissent. Celles des ré- ions où je vivais ne pouvaient pas avoir les passions élevées et ortes que je m'obstinais à leur demander. Quelques-unes d'entre lles, s'il fallait en croire certains bruits, avaient jusqu'aux appétits ordides de ces hommes qu'elles semblaient dominer de si haut. On n'en a cité qui, disait-on, étaient possédées de ces fièvres du lucre lont la société française est travaillée, et qui, Chevreuse ou Lon- ueville d'une nouvelle espèce, au lieu des intrigues politiques, mê- aient à l'amour des intrigues financières. Je veux croire que ce sont à des calomnies; mais il faut avouer que c'est folie d'exiger chez es femmes d'une société égoïste, intéressée, légère, toutes les ar- leurs de l'enthousiasme, toutes les énergies du dévouement: c'est lejà beaucoup qu'elles aient la poétique apparence de ces vertus.

« Cette apparence, je la leur ai trouvée, et j'aurais tort de médire l'elles. Quand je ne les respecterais pas à d'autres titres, je devrais es respecter comme des illusions; mais j'avais à faire une éduca- ion que j'ai faite rudement. Vous qui connaissez si bien la société arisienne, vous imaginez-vous ce qu'a été pour moi telle ou telle ersonne dont vous voyez d'ici les expressions et les attitudes, uand on me présentait en disant : « C'est don Fabio de Cruentaz, elui qui a souffert si cruellement et qui s'est fait un nom si terrible n Espagne? » Je rencontrais des regards si intelligens et si bons, emplis d'une lumière si douce et si brillante, que mon âme s'y lançait tout droit, croyant entrer au paradis. Eh bien! j'ai aimé, raiment aimé une de celles dont les yeux m'avaient fait cet ac- ueil, je l'ai aimée avec une confiance entière, une foi absolue, et un our où je lui dis..... Voilà que je retombe dans ce que je voulais viter; me préserve le ciel des confidences!... Seulement je puis vous léclarer que Dieu a puni bien sévèrement le fils de ma mère d'avoir iré certaines paroles de son cœur.

« Et cependant je dois à une Française l'essor heureux et nouveau que va prendre ma vie. Un homme d'une humeur sceptique et chagrine m'affirmait, il n'y a pas bien longtemps encore, que la duchesse de S... avait uniquement pour moi un de ces engouemens familiers aux femmes de son pays pour quiconque apporte un souffle frais et vif dans l'atmosphère raréfiée où elles vivent. Je crois une nature sérieuse à l'affection qu'elle m'a montrée. Peu importe du reste de quelles sources ce sentiment tire son origine; il est certain qu'il a été gracieux, bienfaisant et intelligent. « Vous n'êtes pas ici à votre place, mon pauvre Fabio, m'a-t-elle dit. Vous êtes un lion autrement que dans l'acception du langage convenu; vous n'êtes point fait pour être une décoration de salon, un sujet d'entretiens frivoles, un jouet d'esprits légers et de cœurs égoïstes. Je sais un pays, une société qui vous conviennent : ce pays, c'est l'Afrique; cette société, c'est notre armée. En France, nous avons une société que vous ne connaissez pas, dont vous n'avez aperçu que quelques membres isolés, et qui dans le monde n'apparaissent pas sous leur véritable jour. Il y a chez nous une réunion d'hommes soumis à des lois particulières, animés d'un esprit étranger à l'esprit qui vous étonne et vous irrite. C'est parmi ces hommes qu'il faut aller. Vous ne serez point chez eux, comme chez nous, un objet de curiosité; mais ils vous rendront l'hommage qui vous touchera le plus, en vous acceptant simplement comme un des leurs. Les hommes tels que vous sont souvent froissés même par l'admiration, car l'admiration est un étonnement, et des êtres vraiment héroïques sont blessés d'éveiller une surprise par des actes ou des pensées qui ne leur semblent que la manifestation naturelle de leur vie. » J'ai trouvé qu'elle me jugeait d'une manière aimable et bonne à coup sûr, juste pourtant, ma conscience me le dit. J'ai suivi son conseil, je lui ai remis mes destinées, et dans quelques jours je serai parti. »

III.

Cet homme et cette contrée devaient se comprendre. L'Afrique exerça sur Fabio, dès les premiers jours, une prodigieuse attraction. Il lui sembla qu'il était ramené au berceau même de sa race. Quand il s'avança dans ces grandes plaines ardentes, colorées, où le soleil est souverain, et laisse tomber tous les soirs en se couchant les plis de son manteau de pourpre, il éprouva une émotion profonde. Pour la première fois depuis le jour où il avait perdu sa mère, il crut sentir s'alléger le poids d'ordinaire si vainement ébranlé par les éruptions de son cœur; puis il s'attacha rapidement aux officiers

qui vivaient avec lui et aux soldats qu'il avait à conduire. Malgré ce que son humeur avait de sévère, presque de farouche, la gaieté de nos officiers ne l'offensait pas. Il y a dans la gaieté militaire de notre nation un fonds de sentimens élevés, de pensées vaillamment insouciantes ou chaudement généreuses, qui était fait pour plaire à cette âme haute, dévouée et sans peur.

Quant à ses soldats, il éprouvait pour eux un vrai sentiment de tendresse expliqué par maintes choses de sa nature. On sait que la troupe, dans les spahis, se recrute entièrement parmi les indigènes. Or je ne connais pas d'hommes ayant dans leurs manières une grâce plus constante, une séduction plus soutenue et plus habile que les Arabes. Le dernier cavalier du désert donnerait des leçons au courtisan le plus consommé dans l'art de flatter les représentans de la force et de l'autorité sur cette terre. Une soumission élégante et chevaleresque, servie par des paroles passionnées et poétiques, voilà le don que reçoivent en naissant tous les enfans d'Ismaël. « Dieu et toi! » il faut leur entendre dire ces paroles à leurs chefs, en leur baisant la main avec une courtoisie d'Abencerrage. Le scepticisme français réduit ces expressions à leur juste valeur; mais Fabio devait se livrer tout entier à l'attrait de ces esprits revêtus du même charme que le sien. Il éprouvait un bonheur qu'il n'aurait point osé espérer après les cruelles disgrâces de sa vie, quand il était assis dans sa tente, au milieu de ces personnages en burnous rouges tout remplis d'une fierté guerrière, d'une dignité patricienne et d'une sorte de confiance enfantine. Dépouillé violemment de toutes ses affections terrestres, il pensait avoir retrouvé une famille; les heures qu'il a passées parmi ces hommes, sur qui du reste il n'a jamais voulu entendre un mot malveillant, sont les seules dont il ait gardé un souvenir sans mélange de chagrin ou d'amertume. Malheureusement ces émotions salutaires n'étaient point les seules que devait lui offrir l'Afrique.

Me voici arrivé au seul endroit de son existence où les violences fatales de sa nature n'aient pas eu ce caractère de pureté et de justice qui les a si étrangement marquées. Fabio avait reçu une éducation sincèrement religieuse, et il avait d'ailleurs un trop vigoureux dédain de toutes les vulgarités pour s'abandonner à ce genre de désordres qui soufflettent, bafouent et finissent par tuer en nous les pensées élevées. Eh bien! il était peut-être plus exposé pourtant à d'énormes, à d'irréparables fautes que maint homme grossier et sans foi. Il avait à l'endroit de toute créature dont il s'était cru aimé un seul instant cette sensibilité sans mesure qui est tantôt l'honneur, tantôt l'abaissement des âmes passionnées, toujours leur tourment et leur péril. Puis ce n'était pas vainement qu'il était né

et qu'il avait grandi sous le ciel espagnol. Le sang qui gonflait les veines dont sa peau bronzée était sillonnée enfermait, comme les vins de son pays, toute sorte de brûlantes ivresses. Son âme et sa chair recélaient également du feu. C'est ce qu'à présent surtout il faut se rappeler.

Après quelques expéditions où il avait montré ce qu'il valait, Cruentaz obtint un de ces commandemens isolés qui ont donné si longtemps une attrayante originalité à la vie militaire dans nos possessions africaines. La ville où on l'envoya s'appelait Hirca. C'est une ville dont je suis obligé de dire quelques mots, parce que je crains qu'elle ne soit inconnue à nombre de ceux qui ont visité l'Afrique. Elle est sur la même ligne et située à peu près de la même manière que Boghar. Devant elle s'étendent de vastes plaines qui ne sont pas encore le désert, mais où l'on ne peut pas s'engager cependant, même par le regard, sans se sentir déjà envahi, pénétré du charme émouvant des solitudes. Derrière s'étend le Tell, c'est-à-dire le pays cultivé, la région des rivières, des arbres et des montagnes, la part enfin que Dieu a faite aux hommes à côté des contrées qu'il semble s'être particulièrement réservées.

Hirca est bâtie sur une hauteur d'un aspect singulier. D'un côté c'est une colline, sinon riante, du moins toute remplie pour les yeux et pour l'esprit d'une sérieuse douceur; de l'autre c'est un âpre et sauvage rocher. La pente qui s'abaisse vers le Tell est sillonnée par des eaux courantes sortant de sources profondes; ces eaux sont bordées d'arbres tristes, mais gracieux et dignes : ce sont des cyprès, dont le noir et immobile feuillage, quand il se dessine sur un ciel bleu, représente si bien la mélancolie humaine, les pensées qui, dans les âmes envahies avec le plus de puissance par la lumière de la vie, restent debout, immobiles et graves; ce sont ces oliviers qui ne se sont pas vainement associés aux veilles et aux souffrances d'un Dieu. La rampe qui conduit au désert est un chemin où aucune créature vivante ne se hasarderait volontiers. Imaginez-vous un de ces blocs de granit qui font rêver de combats mystérieux entre des êtres d'une force surhumaine et d'une nature inconnue. Pas une plante, pas un brin d'herbe ne frissonne sur toute l'étendue de ce monde aride, qui semble une proie impérissable et impassible offerte aux ardeurs dévorantes du soleil. La maison qu'habitait Fabio était au bord de ce farouche escarpement. C'était une grande masure de construction arabe, offrant au ciel du désert des murs blancs et tristes comme un linceul, ne regardant le dehors que par de rares et étroites fenêtres garnies de barreaux, mais renfermant une cour d'un aspect poétique, une cour entourée de ces arceaux qui rappellent la gravité et le recueillement du cloître, rafraîchie

par un jet d'eau jaillissant d'un large bassin de pierre, ombragée à ses extrémités par de grands figuiers, et peuplée nuit et jour comme un Éden d'êtres appartenant à toutes les espèces sous lesquelles s'est produite la puissance créatrice de Dieu, d'hyènes, de chacals et même de lions apprivoisés, d'autruches à la démarche lente et mesurée, enfin de ces hommes dont les mœurs et les habits n'ont point changé depuis des milliers d'années. Fabio se plaisait au milieu de cette population primitive; il ne quittait guère sa demeure que pour monter à cheval et aller faire quelque course aventureuse chez des tribus insoumises. Il partait à la tête des *goums* et de quelques spahis; il restait tantôt des jours, tantôt des semaines, tantôt des mois entiers sous la tente, pratiquant cette justice armée si nécessaire chez des peuples où les anges eux-mêmes paraissaient autrefois avec l'épée, puis revenait dans son foyer goûter les charmes sérieux d'une vie antique. Cette existence moderne, qui, dans les colonies, se produit d'ordinaire sous son aspect le plus déplaisant, le plus tumultueux, le plus vulgaire, lui était complétement inconnue. Son manoir ignorait l'usine, la taverne, la boutique du Juif. Le destin ne tolère pas longtemps de semblables ignorances dans une époque comme la nôtre. Fabio devait perdre cet asile où il défiait l'activité bruyante et sordide de la vie civilisée. Il n'avait pas compté sur l'être faible et tout-puissant qui se rit de tous les desseins de notre cœur et de tous les arrangemens de notre vie. Auprès de cet ami des lions, de cet homme de poudre, de ce *maître du bras*, pour parler la langue des Arabes, vivait une femme qui s'appelait M^me^ Julia Féraudy.

Je ne sais ce qu'en auront fait les années et une vie malfaisante; mais il y avait alors dans sa personne toute sorte d'enchantemens qu'on eût été forcé de subir, je crois, même avec un cœur moins passionné que celui de Fabio et en des lieux bien différens d'Hirca. C'était une beauté antique, et à ce mot ne vous imaginez pas une femme avec des traits droits et sévères, dont le profil semble fait pour s'accorder avec la visière d'un casque. Elle n'avait rien d'une Minerve; seulement elle appartenait par une fraîcheur éblouissante, par une grâce remplie de provocations, au monde de la chair glorifiée. C'était une de ces figures comme les prêtent aux vierges de la Grèce quelques peintres de nos jours qui, à mon sens, ont merveilleusement compris une religion toute de jeunesse et d'ardeur. Ses narines mobiles et rondes, au-dessus d'une bouche rouge et humide toujours entr'ouverte par le sourire, faisaient songer d'oiseaux et de fleurs. Le regard de ses grands yeux, d'un bleu pâle qui parfois prenait des teintes vertes, était une vraie fête de printemps. Ses cheveux abondans avaient ces ondes chères au ciseau du sculpteur;

seulement ces ondes dorées étaient animées d'une vie mystérieuse: tantôt elles semblaient soulevées par les caresses des souffles invisibles, tantôt elles retombaient mornes et lourdes dans un affaissement voluptueux.

Quelle était cette femme? D'où venait-elle? Comment se trouvait-elle en Afrique? C'est ce que je vais vous dire tout de suite en quelques mots, car j'ai l'horreur profonde des surprises. Julia était née à Marseille. On sait que cette ville a produit une Vénus autrefois. La mer, aux rivages marseillais, est d'un bleu aussi attrayant qu'aux rivages de la Grèce. Rien d'étonnant à ce qu'une beauté accomplie soit venue au monde dans ce pays-là. Les parens de Julia sont inconnus. La pauvre enfant était élevée chez une vieille femme d'une célébrité fâcheuse qui nourrissait à son endroit des espérances dépravées; ces espérances ne furent que trop justifiées. Un homme de spéculations hasardeuses, une sorte de corsaire bourgeois qu'on accusait d'avoir fait le commerce des nègres, M. Justin Féraudy, eut l'idée qu'avait mise en pratique, suivant Jean-Jacques, je ne sais quel libertin émérite dont j'ai oublié le nom. Il enleva la jolie créature à sa détestable duègne, et se mit à l'élever pour en faire plus tard la compagne de son existence mal remplie. M. Féraudy entrait dans sa quarantième année quand il conçut et exécuta ce projet. A seize ans, Julia portait le nom d'un homme qui ne l'avait pas épousée, mais qui s'était emparé de sa vie et en avait fait le jouet de tous ses caprices. A la suite de ce maître égoïste et vieilli, elle avait déjà parcouru bien des contrées. Féraudy était venu poursuivre en Afrique la fortune, qui, encore plus rusée que lui, l'avait trompé bien des fois, et c'est ainsi qu'elle habitait Hirca.

Sa maison était une vaste fabrique située au bas du coteau qui dominait le Tell. Elle était environnée d'eaux vives, et l'on y descendait de la ville par un sentier ombragé que Fabio avait remarqué plus d'une fois. Ce fut dans ce chemin que se rencontrèrent deux êtres dont les destinées n'auraient jamais dû se réunir un seul instant. L'Espagnol était à cheval, revêtu de ce beau costume oriental que les officiers indigènes portent encore dans les spahis. Je ne veux pas dépeindre Cruentaz. Il existe plusieurs portraits de lui. On connaît ce visage brun éclairé par des yeux noirs remplis de tristesse et d'énergie. On peut préférer assurément beaucoup de figures à la sienne; mais il a un de ces regards qui disent: « Je vais au danger, suivez-moi. » Or quelques hommes et toutes les femmes répondent, un instant du moins, à l'appel de ces regards-là.

Julia était à pied, elle avait sur la tête une sorte de coiffure montagnarde en laine rouge; elle se dirigeait vers un de ces charmans cimetières orientaux, les seuls lieux consacrés au sommeil éternel

où des rêves lugubres n'aient point l'air de peser sur les tombes. Ce jeune homme et cette jeune femme se regardèrent tous deux, et tous deux reçurent une impression qui n'a rien d'étrange quand on pense aux lieux où ils se rencontraient. Fabio arrêta son cheval et laissa passer l'aimable apparition à côté de lui; puis, quand cette gracieuse figure eut disparu au détour de l'allée, il fit signe au spahi qui l'accompagnait. Ce cavalier s'élança rapidement à terre, prit sa monture et celle de son maître. Au bout de quelques instans, Fabio avait rejoint celle qui venait de l'arracher à ses pensées habituelles pour le jeter soudain à la poursuite d'une aventure imprévue.

A l'entrée du cimetière arabe, il y a quelques ruines romaines, entre autres une sorte de sépulcre qu'on appelle le tombeau de la jeune mariée. C'est un monument assez bien conservé, où l'on distingue encore des bas-reliefs qui ne sont pas dépourvus de grâce. Une de ces compositions représente un amour qui d'une main s'essuie les yeux par un geste enfantin vraiment touchant, et de l'autre éteint un flambeau. Julia s'était assise sur un tronc d'arbre en face de cette tombe; elle avait ouvert sur ses genoux un album et semblait dessiner. Fabio s'approcha d'elle lentement sans qu'elle entendît ou voulût entendre son pas, et il aperçut la figure de cet amour désolé qui se reproduisait sous les jolis doigts de la jeune femme. Il lui parla, ce qui n'est pas fort étonnant. On conviendra que ce n'était pas un acte d'audace bien étrange chez un officier de spahis rencontrant une ravissante créature aux confins d'un désert. Elle lui répondit sans embarras, sans colère, loin de là, avec bienveillance, ce qui n'a rien de surprenant non plus, si l'on songe à la vie que menait et à l'éducation qu'avait reçue la pauvre Julia.

Le sujet de conversation qui tout naturellement s'offrait à eux le premier était de ceux qui permettent à deux esprits de se joindre et à deux cœurs de s'entrevoir.

— La mélancolie de cette tombe ne vous effraie donc pas? avait dit Fabio.

— Hélas! répondit Julia, la mélancolie de cette tombe n'est rien auprès des tristesses de ma vie. S'il faut en croire les dessins que j'essaie de reproduire, celle que ce sépulcre a renfermée ne fut pas étrangère aux joies de ce monde. On a pu mettre sur son tombeau un amour qui pleure; cette figure-là serait sur ma tombe un mensonge bien sot et bien odieux.

Vous pouvez juger de l'allure que prit sous le ciel africain, entre le fils de l'Espagne et la fille de Marseille, l'entretien qui s'engageait ainsi.

A cette époque, M. Féraudy était en voyage; on ne l'attendait pas avant deux mois. Un seul homme allait quelquefois chez Julia, et

semblait exercer une sorte de surveillance, mais surveillance relâchée et complaisante. C'était un colon, M. Mursin, du même âge que Féraudy, livré à la culture de l'indigo et de la cochenille, incapable de soutenir une conversation sur les amours qui allument ou qui éteignent leurs flambeaux. Quand Fabio se fut introduit chez la beauté d'Hirca, M. Mursin n'y fit plus que de rares apparitions, ce qui semblait fort indifférent à Julia.

Que voulez-vous? Malgré tant de différences profondes dont l'origine était en leur sang, dont leurs paroles, dont leurs regards portaient les traces, Fabio, ce chevaleresque Fabio qui repose aujourd'hui au fond d'une église, sous une dalle armoriée, et cette Julia, dont je ne veux pas dire les destins, se sont aimés un instant, ardemment aimés. La pupille de M. Féraudy avait été élevée d'une manière étrange; excepté son cœur, dont nul ne s'était jamais occupé, toute sa personne avait été cultivée avec soin. Elle dessinait, elle peignait, elle chantait, elle parlait facilement plusieurs langues, et entre autres la langue de Fabio, qui tombait dans de profonds attendrissemens quand il retrouvait sur ces charmantes lèvres les mots du pays natal. Il ne lui manquait que deux qualités dont elle n'avait jamais eu le soupçon : la candeur et la naïveté. Encore la naïveté, elle la possédait peut-être à son insu, car on l'avait entretenue dans une telle ignorance de toutes les inquiétudes, de toutes les délicatesses virginales, qu'elle avait une sorte d'innocence à sa façon. Fabio, quoiqu'elle froissât continuellement en lui maint cher souvenir, mainte altière et secrète pensée, se prit un beau jour à l'adorer comme une idole.

Parfois elle venait chez lui; elle s'étendait sur une sorte de divan placé au bout d'une chambre en forme de galerie qui donnait sur le désert, et il se couchait à ses pieds sur une peau de cygne. En face d'eux, à l'autre extrémité de la pièce où ils se tenaient, une fenêtre ogivale comme celles des vieux châteaux laissait voir un ciel si bleu et si uni que l'on eût dit un rideau d'azur tombant derrière les vitres. Parfois un nègre leur apportait, sur un plateau d'argent, ces petites tasses curieusement ciselées où le café brille comme un diamant noir. Avec ce sentiment raffiné de la flatterie que possèdent les Arabes des conditions les plus obscures, tous les hommes soumis à Cruentaz, depuis le *kodja* et le *karadji* jusqu'au cavalier, s'étaient faits les serviteurs de Julia. On cueillait pour elle les plus belles roses et les plus beaux fruits des environs. Elle était tellement passée à l'état de houri que souvent Fabio, après l'avoir contemplée pendant des heures, se frottait les yeux en disant : « J'ai peur d'être mort, et d'être mort mahométan; décidément je suis dans le ciel du prophète. »

Mais si c'étaient là les impressions de la journée, le soir amenait d'autres émotions; alors Julia recevait chez elle celui qu'elle aimait, et le logis de Julia était tout l'opposé du logis de Fabio. Le pavillon qu'elle occupait au bout d'un grand jardin était une sorte de chalet entouré d'arbres, fait pour abriter non plus les fortes et placides amours de l'Orient, mais les frêles et romanesques amours de l'Europe. La chambre où elle passait avec lui les heures qui ramènent dans le ciel d'Afrique l'essaim des visions dorées était un lieu où l'on sentait une vie bien différente de la vie arabe. Un piano tout chargé de musique était placé entre deux fenêtres garnies de longs et mystérieux rideaux. Une pensée poétique, uniquement poétique, il faut l'avouer, avait poussé la profane fille à mettre au-dessus de cet instrument un merveilleux tableau de piété acheté par Féraudy avec une indifférence de brocanteur. Dans un cadre d'ébène admirablement sculpté se montrait une Vierge de Murillo emportée au ciel par des anges. Cette figure ardente, extatique, qui semblait soulevée par la toute-puissance des souffles invisibles plus encore que par l'aile des chérubins, était, à l'endroit où une main intelligente l'avait placée, d'un effet plein de force et de charme. Quand Julia, penchée sur ces profondes sources d'harmonie qui se nomment Beethoven ou Mozart, tirait de son piano quelques sons divins, la Vierge du grand peintre semblait la pensée visible des grands musiciens prenant la route du ciel. Dans la journée, Fabio était un sultan savourant chez lui un bonheur respecté de tous, avec l'orgueil et la sécurité de la force; le soir, il redevenait un amant de son pays, se glissant furtivement dans une maison où ses joies pouvaient être frappées par quelque subite et terrible catastrophe. Sa maîtresse savait se prêter aux transformations que les circonstances et les lieux semblaient en quelque sorte exiger d'elle. La tranquille houri du matin était le soir une señora capricieuse et passionnée, jouant, comme avec un éventail, avec son amour, dont tantôt elle pliait, tantôt déployait les ailes.

Si j'insiste sur la manière dont se passait la vie de ces deux êtres, livrés, sous un ciel brûlant, dans une contrée lointaine, à la toute-puissance de leur passion, ce n'est point avec la chimérique intention d'esquisser des scènes de bonheur. Je ne crois pas que le bonheur puisse se rendre, et d'ailleurs je n'ai pas le goût de l'évoquer : c'est d'ordinaire le plus cruel des spectres. Seulement je veux bien faire comprendre, pour l'intelligence de ce que je vais dire, dans quel état devaient se trouver le corps et l'âme de Fabio. Il y avait trois mois qu'il aimait Julia, et qu'il la voyait chaque jour, quand il sentit la première morsure des souffrances qui allaient le déchirer. Un soir, au moment où il entrait dans la chambre que je viens de dé-

crire, sa maîtresse se jeta dans ses bras, pâle, muette, éplorée, et après avoir pleuré silencieusement sur son épaule : — Il sera demain ici, lui dit-elle.

Fabio se laissa tomber sur un fauteuil, et mit sa tête entre ses mains. Cet événement, si facile à prévoir, fondait sur lui comme le plus soudain et le plus inattendu des malheurs. Après être resté quelques instans sans prononcer une parole : — Eh bien! s'écria-t-il tout à coup en attachant sur Julia un regard plein d'une interrogation désespérée, quitte cette maison, et viens ce soir avec moi; comprends-tu que nous puissions vivre l'un sans l'autre? Est-ce que les heures qui passeraient sans nous réunir ne nous auraient pas tués bien vite!

Elle ne répondit pas. Elle restait immobile, les yeux levés au ciel, mais n'y cherchant pas et n'y rencontrant pas à coup sûr une pensée divine. Elle l'aimait cependant. C'était le premier homme qui avait éveillé en elle ce genre d'émotions dont nulle créature ici-bas n'est complétement déshéritée. Seulement, croyez-le bien, malgré tout ce qu'essaiera de murmurer à vos oreilles la voix des illusions impuissantes que vous appelez au secours de vos passions en des instans désolés, le dévouement ne peut naître que de la pureté. Le feu du ciel ne peut descendre que sur une victime sans tache ou lavée de toute souillure, et la pauvre Julia était trop chargée encore des misères de son passé pour obtenir de son cœur un élan qu'elle-même eût peut-être souhaité.

L'homme qu'on lui proposait de quitter, c'était le foyer, le foyer sans dignité, sans honneur, mais où la retenaient les liens de l'habitude et du bien-être; c'était la route où chaque gîte est assuré, la jeunesse avec les caresses du luxe, avec les flatteries de la toilette, la vieillesse avec l'appui de l'argent amassé; c'était le rêve prosaïque qui rend sombre et distrait le regard des plus belles courtisanes, alors que vous cherchez avec anxiété sur leur visage l'effet des paroles qui sortent embrasées de votre cœur. L'homme qu'il s'agissait de suivre, c'était l'avenir incertain, la voie dangereuse, la lutte de chaque jour.

— Fabio, s'écria-t-elle, mon ami, ne me demandez pas une résolution dont vous seriez désolé. Je ne puis être votre compagne, vous le savez. Nos existences n'étaient point faites pour se confondre. Notre amour, que je n'oublierai jamais, qui sera la seule joie de ma vie, n'était même pas destiné à vivre ce qu'il a vécu. Ce ne sont pas mes couleurs que vous deviez porter, mon pauvre chevalier. Quoique je vous aie bien tendrement aimé, je n'ai jamais été digne de cet honneur.

L'Espagnol eut un moment l'intelligence des vrais sentimens qui

se cachaient sous ce luxe factice de désintéressement et d'humilité; mais elle l'aimait encore, et jamais il ne l'avait trouvée si belle. Il passa la soirée à ses genoux, couvrant ses mains de baisers à ramener la vie chez une morte, versant des pleurs qu'il est presque impie de répandre, tant la source en est profonde et sacrée. Quand il quitta ce jardin, où il pensait ne plus revenir, il adressa un regard plein de désespoir aux étoiles, et se demanda si dans ce pays de visions antiques un ange ne venait pas de le quitter.

Le lendemain au soir, après avoir vainement essayé de se lasser en courant toute la journée à cheval sous un soleil à faire fondre les plus dures cervelles, il était chez lui; il s'était couché sur le divan où elle avait tant de fois reposé. Il regardait tout ce qui l'entourait avec cette douloureuse stupeur, cette cruelle indignation que nous causent les lieux à qui nous demandons vainement quelque chère existence dont ils étaient naguère animés. Puis mille projets fous se présentaient à sa pensée; il avait envie de monter à cheval, d'assembler ses hommes d'armes, d'aller brûler la maison de son rival et enlever celle qu'il aimait. Pour donner à son amour un triomphe sanglant de quelques heures, il se disait qu'il se jetterait avec joie dans les plus terribles et les plus extravagantes aventures. Ainsi s'agitait ce pauvre esprit dans un chaos d'idées tumultueuses et brûlantes, quand un Arabe parut avec une lettre. Fabio reconnut une écriture qui le troubla jusqu'à la défaillance; il parvint pourtant à lire ce billet. Voici ce qu'on lui disait : « L'événement que je redoutais est différé, je suis encore seule, libre, et t'aimant plus que jamais. Viens. »

Au bout de quelques instans, il avait fait la course accoutumée, et il rentrait dans son bonheur comme dans un rêve. Ce que fut cette soirée, chacun peut se l'imaginer en cherchant dans ses souvenirs ces heures pleines de délices et d'anxiété où l'on s'attache par une suprême étreinte à une joie qui nous échappe. Lorsqu'il se retira vers minuit du logis de sa maîtresse, il était sous l'empire de l'ivresse la plus redoutable dont un homme puisse être possédé. Tout ce qui l'entourait du reste était encore de nature à augmenter l'agitation de son âme et la fièvre de son corps. Une atmosphère lourde et enflammée, qui semblait peser sur les arbres et leur donner un engourdissement inquiétant, était soudain traversée par des bouffées rapides de siroco. Ceux qui ont senti ce souffle ardent, qu'on dirait l'émanation invisible de quelque mystérieux incendie, savent dans quel désordre il nous jette. Ce soir-là, Fabio éprouvait une volupté profonde à respirer cet air embrasé. Tout à coup, à quelques pas de la maison, à un endroit où l'allée qu'il parcourait est le plus étroite et bordée des arbres les plus hauts, il se trouva face

à face avec un homme qu'il reconnut aux battemens de son cœur. Le maître de Julia était arrivé : averti par l'ami qu'il avait chargé de veiller sur cette femme, il venait juger par lui-même des bruits qui avaient accueilli son retour. Le trafiquant marseillais était un de ces Alcides vieillis qui cependant portent dans toute leur personne les marques d'une force redoutable encore. Fabio aperçut un large visage encadré par d'immenses favoris, une de ces têtes puissantes et vulgaires qui causent à certaines natures un genre particulier de répugnance et d'irritation. Il eut du reste peu le loisir de l'étudier, car une main athlétique le saisit au cou, tandis qu'une autre dirigeait sur sa poitrine la pointe d'un couteau. Féraudy montrait que, lui aussi, il avait reconnu son rival. J'ai dit que Fabio portait le costume indigène; il avait à sa ceinture un de ces poignards arabes à la lame large et légèrement recourbée qui sont une sûre défense et une élégante parure. En un moment, il eut cette arme au poing. Le siroco souffla subitement, alors Fabio se sentit le visage embrasé par cette haleine infernale; il frappa celui qui l'étreignait d'un coup violent, furieux, suivi par le bruit d'un corps tombant aussi nettement que si un projectile l'eût renversé. Le poignard de l'Espagnol était entré tout entier dans l'œil du Marseillais, qui avait eu la cervelle traversée et déchirée.

Pour comprendre et juger Cruentaz, il faut se rappeler ce qu'il était, la vie qu'il avait menée. Il n'avait pas prémédité à coup sûr le meurtre qu'il venait d'accomplir; mais le sang n'était pas inconnu à ses mains, et enfin, ainsi qu'il l'a dit lui-même, on ne pouvait pas exiger qu'il fût devant ce cadavre comme Jeanne d'Arc devant le premier homme qu'elle vit tomber. Aussi, avec cette rapidité, avec cette précision de pensées que trouvent les hommes d'action quand le destin les appelle à exercer leurs dangereuses facultés, il se pencha sur Féraudy, reconnut que ce n'était plus qu'une dépouille humaine, et retourna d'un pas précipité dans la maison où il venait de laisser Julia. Il éveilla la pauvre créature, qui était déjà plongée dans un demi-sommeil, et d'une voix calme, brève, énergique, comme un homme qui a recouvré dans l'action la plénitude de son intelligence, il lui dit ce qui venait de se passer, et lui demanda ce qu'elle voulait faire. Pendant qu'il parlait, Julia le regardait comme s'il se fût transformé, comme si l'être humain eût tout à coup fait place en lui à une apparition qui la glaçait de terreur. A tout ce que Fabio put lui dire en cette étrange nuit, elle répondit constamment, l'œil morne et la voix affaiblie, un mot, un seul mot : Tu l'as tué!

— Julia, je t'appartiens, veux-tu venir avec moi?

— Tu l'as tué!

— Ne crains rien, notre vie ne sera pas si terrible que tu le penses; je me sauverai et je te sauverai.

— Tu l'as tué!

— Mais tu l'aimais donc cet homme?

— Tu l'as tué!

Je me borne ici à raconter. Je crois à cet endroit de mon récit que toute réflexion serait mal placée. Puis tout jugement sur les impressions qui dictaient à cette malheureuse fille les paroles que je rapporte pourrait être empreint de témérité. Il est seulement une chose bizarre que je dois dire, c'est que Fabio, l'amoureux Fabio, cet homme qui par passion venait de tuer un autre homme, ressentit une sorte d'impatience indicible en trouvant cette prostration chez la femme qu'il s'efforçait d'exalter. Une fois de plus il comprit rapidement qu'il n'avait pas à ses côtés un de ces êtres de forte race parmi lesquels il était né.

— Ah! tu n'es pas une fille d'Espagne, s'écria-t-il, toi à qui le sang fait tant de peur!

Puis, voyant que tout discours serait impuissant contre cette épouvante et pressé par les heures, il se pencha une dernière fois sur sa maîtresse. — Dans quelques instans, lui dit-il, je reviendrai avec des chevaux; si tu as le désir et le courage de me suivre, je t'emmènerai.

Il courut alors jusqu'à sa demeure et fit tout préparer pour sa fuite. La nuit était avancée déjà, et le moment approchait où le ciel du désert allait reprendre son éternel, son implacable sourire, quand Fabio aperçut sur le seuil de la pièce qu'il allait quitter un homme enveloppé dans un burnous. Cet homme était le plus dévoué de ses cavaliers; il l'avait demandé plusieurs fois et s'étonnait de pas le trouver à son poste.

— D'où viens-tu, Messaoud, lui dit-il, et que tiens-tu à la main?

— Je t'ai suivi cette nuit, répondit l'Arabe, j'ai vu ta lutte avec le *mercanti*, et pour qu'on ne t'accuse pas du sang répandu, voici ce que j'ai fait.

En achevant ces mots, il entr'ouvrit une musette en cuir qu'il avait placée sous son burnous, et découvrit la tête de Féraudy, qu'il avait coupée avec une merveilleuse dextérité.

— Quand on verra là-bas ce corps sans tête, ajouta-t-il, on ne songera pas à accuser un chrétien; puis d'ailleurs, pour dérouter tous les soupçons, j'ai dépouillé celui que tu as tué. Je veux même te remettre un papier que j'ai trouvé; tu verras si cela est pour toi de quelque valeur.

Et il tendit à Cruentaz une lettre toute chiffonnée, tellement couverte de sang que l'Espagnol put à peine en déchiffrer quelques

lignes. Cependant, à travers les taches sinistres qui en avaient effacé plus d'un mot, ces phrases étaient encore lisibles : « Pars avec cet homme qui n'a rien, ce sera ton châtiment; tu trouveras avec lui ce que tu as toujours tant redouté, la misère... Ah! maudite créature! si tu n'avais pas entre les mains ce testament que grâce à Dieu je peux défaire d'un trait de plume, tu te serais déjà enfuie avec ton amant. »

Féraudy avait écrit cette lettre sous une première inspiration que sa destinée l'avait empêché de suivre; il ne l'avait même pas achevée. Avait-il deviné le cœur de celle qui allait lui coûter la vie? Je le crois sans en être sûr. Fabio le crut; il lui sembla qu'une révélation certaine, cruelle punition des violences dont il avait toujours été la proie, était faite à son esprit. Pendant quelques instans, il promena ses regards de la tête, que l'Arabe tenait toujours, à la lettre, qui déposait des traces sanglantes sur ses mains. Il ne savait lequel de ces deux objets lui inspirait le plus d'horreur. Soudain il prit une résolution; il s'élança sur son cheval et partit au galop, défendant à qui que ce fût de l'accompagner. Il ne repassa point dans le sentier où la vie lui avait tendu une de ses plus funestes embûches. — Qu'on découvre ou non mon meurtre de cette nuit, pensait-il, je ne veux plus rester dans un pays où j'aurais sans cesse à craindre des luttes odieuses avec la justice des hommes, et où Dieu d'ailleurs m'a frappé une fois de plus dans mon cœur. Il faut te quitter, ma chère Afrique; tu étais après l'Espagne la terre que j'aimais le mieux, où je sentais le plus de mon âme; mais je ne me plains pas : je me soumets à la volonté qui me poursuit, je remercie encore le ciel, puisque j'ai la destinée de Caïn, de ne pas avoir versé le sang d'Abel.

IV.

Un soir, dans la seule réunion un peu nombreuse où je l'aie jamais vu avoir quelque expansion, Cruentaz, qu'on avait harcelé de questions sur ses aventures et sur ses voyages, parla ainsi de son séjour en Turquie :

« Tout ce que j'ai vu de l'Orient me plaît infiniment moins que l'Afrique. Cependant j'ai possédé sur la rive asiatique du Bosphore, à quelque distance de Scutari, un palais en bois couleur de rose où je serais resté assez volontiers, si je n'avais pas été forcé de quitter la Turquie, comme tant d'autres contrées, par la fatale reproduction des mêmes catastrophes dans ma vie. En abandonnant l'Afrique, dont m'avait banni une cruelle aventure, j'allai demander du service au sultan. C'était justement à l'époque où éclatait la guerre de

Crimée. J'eus le bonheur d'être bien accueilli, tout en refusant de faire un acte qu'en ma qualité d'Espagnol je trouve peut-être particulièrement infâme, c'est-à-dire d'abjurer. Je devins colonel d'un de ces régimens mal équipés, mal habillés, qui ont un air de solidité pourtant, et qui feraient toujours de bonnes choses s'ils étaient vaillamment conduits. J'allai avec ma troupe à Eupatoria, et je pris part à ce qui se passa sur ce point de la Crimée; mais je ne veux pas vous parler guerre, ce n'est pas de ma vie militaire qu'il s'agit.

« Depuis quelques mois, la paix était faite; mon régiment était à Scutari, et j'habitais la maison rose dont je vous parlais tout à l'heure. Sous l'influence du ciel gai et de l'eau lumineuse qui frappaient continuellement mes yeux, je me sentais moins disposé que d'ordinaire aux sombres pensées. Sans s'effacer complétement, maints souvenirs de ma vie perdaient leurs teintes lugubres dans ces clartés continuelles d'aurore qui me baignaient de tous côtés. Soudain je reçus l'ordre de quitter l'asile où je goûtais, pour la première fois peut-être, quelque chose qui me donnait l'idée de la paix. J'étais chargé d'une mission délicate sur les frontières du Montenegro. Je devais traverser avec une faible escorte toute une partie de la Turquie.

« Un soir j'arrivai à une petite ville dont je n'imposerai pas le nom à votre mémoire, mais qui a quelque chose de paisible, de patriarcal et d'avenant. Les maisons y sont peintes de couleurs joyeuses, et ne sont pas trop délabrées; les rues y ont presque un aspect de propreté. Bâtie sur une hauteur, cette agréable cité est entourée de grands arbres dont l'ombrage n'a rien d'humide; à ses portes s'élèvent trois moulins à vent, et quoique je sois du pays de don Quichotte, je n'ai jamais eu envie de pourfendre ces innocentes constructions, qui m'ont toujours inspiré au contraire une inclination très prononcée. Enfin, pour plus d'une raison, la ville dont il s'agit me causa une impression pleine de charme; une longue course, le grand air, de beaux paysages, m'avaient jeté dans une sorte d'ivresse bienveillante, et je désirais pouvoir rendre service au premier de mes semblables que le hasard me ferait rencontrer.

« On me désigna justement pour gîte une maison où je trouvai des visages propres à me confirmer dans ces heureuses dispositions. Cette maison était habitée par une famille grecque. Le maître du logis était un vieillard de soixante ans. Je m'imagine qu'Anacréon, dont je n'ai jamais rien lu du reste, et auquel j'ai peu songé, devait avoir un visage comme celui-là. Mon hôte avait ces cheveux d'une blancheur éclatante, rare et touchante parure de la vieillesse; ses traits étaient réguliers, son sourire attrayant. Avant qu'il eût parlé, on sentait sur sa bouche la présence de mots aimables et har-

monieux. Deux jeunes gens, pour épuiser mes souvenirs classiques, tels que je me représente ces deux frères qui, à je ne sais quelle fête de la Grèce, s'attelèrent au char de leur mère, montraient derrière le visage paternel des visages pleins de noblesse et d'honnêteté. Enfin ce groupe était complété par une femme âgée déjà, mais de la plus frappante beauté. Ce n'étaient plus seulement les souvenirs des âges païens qu'évoquait cette imposante et gracieuse figure, c'était tout un autre ordre de pensées. On sentait que le souffle des espérances et des douleurs qui ont changé ce monde avait passé sur ces traits, réguliers comme des traits sculptés par Phidias. Dans cette matrone antique, il y avait une mère chrétienne. J'admirais cette réunion de belles créatures qui s'offraient ainsi à mes yeux, et pourtant je n'avais pas vu dans cette famille l'être qui devait une fois encore exercer une action rapide, mais violente, sur mes destinées.

« A l'heure du souper, mon hôte me présenta sa fille, qui s'appelait Larissa. Un motif d'une nature particulière détermina chez moi tout d'abord une impression des plus vives à l'aspect de cette charmante enfant. Je crus voir, avec quelque chose pourtant de plus candide, de plus jeune et de plus idéal, une personne que j'avais connue en Afrique. Pendant le repas, on m'avait placé près de la jeune Grecque; je sentais sans cesse mes regards attirés vers les siens; je la contemplais avec une ardente curiosité, puis je tombais dans une rêverie pleine de charmes. Notre souper se prolongeait, mon hôte avait voulu me fêter. Ma qualité de chrétien, mon humeur bienveillante, l'avaient séduit, et il avait fait couler pour moi des vins blonds comme la chevelure de sa fille. Entouré de cette belle et riante famille, séparé seulement de ma jolie voisine par une coupe qu'elle emplissait elle-même avec une grâce d'Hébé, je me sentis peu à peu sous l'influence d'une exaltation que je me rappelle encore avec plaisir. Ce « banquet de la vie, » comme disent les poètes, qui m'était apparu presque toujours comme un repas sévèrement claustral ou comme une sanglante orgie, me paraissait ce soir-là un festin plein d'attrait, de douceur et de bonhomie. Toute sorte de pensées qui m'étaient inconnues, et dont jamais je ne me serais cru capable après les terribles images qui avaient passé devant mes yeux, montaient de mon cœur à ma tête en agitant joyeusement leurs ailes. Larissa, suivant la mode grecque, avait une parure de fleurs. Une guirlande de roses rouges était mêlée à la natte qui couronnait sa tête, et un bouquet de même nature que cette guirlande s'épanouissait dans les plis de sa robe. Je me rappelai un usage antique, et je lui demandai d'effeuiller une des fleurs de ce bouquet dans une coupe que je voulais vider en son honneur. Elle obéit à mon désir.

Au moment où je portais à mes lèvres le vin doré que venait de parfumer cette fleur précieuse, un serviteur entra tout effaré, et dit quelques mots à l'oreille de mon hôte.

« Aussitôt le vieillard pâlit, et, comme sous l'action subite d'un avertissement intérieur, car elle ne pouvait pas avoir entendu ce qui venait de se dire, la maîtresse du logis se leva et se précipita vers sa fille, qu'elle serra étroitement dans ses bras. Le serviteur qui avait interrompu notre repas venait apprendre à son maître qu'un pacha de passage dans la petite ville où je faisais cet honnête souper envoyait quérir Larissa, dont on lui avait vanté la beauté. On peut juger de l'effet que produisit sur moi cette nouvelle. Je cherchai pourtant à calmer mon hôte. Je connaissais le pacha en question. C'était un grand jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, élevé en Europe, d'une physionomie ridicule, mais qui m'avait paru de mœurs douces, une sorte de dandy éthique, démenti vivant des proverbes qui consacrent la force de sa nation. J'écrivis un mot à Saïd-Pacha, ainsi s'appelait ce seigneur musulman, qui lui-même écrivait fort correctement le français; je lui dis que j'avais pris sous ma protection la maison de mon hôte, et que je le priais de diriger autre part ses intentions galantes. Quelle ne fut pas ma surprise quand, au bout de quelques instans, je vis, en réponse à mon billet, arriver un de ces renégats subalternes, secrétaires, médecins, valets de chambre, que les dignitaires musulmans traînent d'ordinaire avec eux! Ce grossier et farouche Figaro me dit en termes fort inconvenans que son maître m'enjoignait de ne pas contrarier ses désirs, et qu'il allait venir chercher lui-même la jeune fille qu'il réclamait, si elle ne lui était pas sur-le-champ livrée. Ici, je l'avoue, le sang chrétien, le sang espagnol, le sang des Cruentaz me monta au visage; j'en sentis mes joues brûlantes et mes yeux injectés. J'appliquai sur les épaules de l'ambassadeur une rude correction, et je lui dis que j'attendais la visite dont il menaçait mes hôtes. Puis je me rappelai rapidement Charles XII à Bender, et je résolus de défendre la maison où je me trouvais, quand elle serait attaquée par toute une armée.

« J'avais avec moi peu d'hommes, mais c'étaient des hommes dont j'étais sûr. Égyptiens d'origine, mes trois serviteurs avaient contre les Turcs une haine qui ne demandait qu'à se montrer. Je fis donner des yatagans aux fils de mon hôte, qui devaient me servir de réserve, et je descendis dans la cour; mais presque aussitôt j'aperçus à travers la porte le pacha arrivant avec une suite si peu nombreuse que mes préparatifs de défense me parurent d'une pompe inutile, et que je changeai mon plan tout à coup. Je pris le parti de le laisser entrer et de faire sur son esprit une nouvelle ten-

tative. Je pensai que je serais en mesure d'employer la force si cette tentative échouait, et qu'il valait mieux cacher dans une maison un acte de violence destiné à protéger une famille chrétienne que d'en rendre témoin toute une ville musulmane. Je changeai donc toutes mes dispositions; je remontai dans la salle du repas, où j'enjoignis à mes serviteurs de se rendre, et où je priai mes hôtes de rester. Ce fut là que j'attendis le pacha. Ce dignitaire fit au milieu de nous une bruyante invasion avec le secrétaire, que je venais de rosser, et deux ou trois porte-pipes. Son extérieur, son costume auraient donné quelque chose de grotesque à cette scène, si en ce moment après tout il n'y avait pas eu en jeu des intérêts sacrés, des passions ardentes, et si chacun de nous n'avait senti dans l'air ce je ne sais quoi de solennel et d'excitant qui annonce le sang près de couler.

— Saïd-Pacha, dis-je au jeune musulman, vous avez été élevé en France, vous avez pu connaître et apprécier la civilisation; j'espère que vous comprendrez ce qu'ont de sauvage vos procédés de ce soir, et que vous allez redevenir l'honnête homme avec qui j'ai eu jusqu'à présent de bons rapports.

« Mais dans ce coin obscur de la Turquie, l'homme que j'avais vu dans les rues de Pera ou à l'ambassade de France était de nouveau possédé par les instincts de sa race. Dans sa redingote étriquée, dans son pantalon mal taillé et d'une ridicule couleur, sous son étroite calotte d'où s'échappait une chevelure de Trissotin, il éprouvait les mêmes fureurs que ce poétique pacha de Janina dont le luxe fit presque excuser la cruauté.

— Laisse-moi emmener la fille de ce chrétien, s'écria-t-il en s'avançant vers Larissa, ou je t'apprendrai quelle est la folie d'un étranger qui veut changer les mœurs d'un pays où on le tolère.

« Par un mouvement que je ne saurais oublier, la jeune Grecque se serra contre moi. Je sentis sa tête sur ma poitrine, et il me sembla qu'il s'épanouissait dans mon cœur comme une fleur brûlante sous la pression de ce pur et charmant visage.

— Ne bouge point, dis-je au Turc, reste immobile, ne fais point un seul pas, ou tu trébucheras contre ta tombe.

« En disant ces mots, j'avais mis à la main un de ces sabres à garde d'acier dont les lames droites et fines portent des coups sûrs et dangereux. Même dans les armées orientales, j'avais toujours employé cette arme de préférence aux cimeterres, que je n'ai jamais pu prendre au sérieux. On peut dire que la mort de Saïd était écrite chez Dieu pour ce jour-là. Le pauvre diable de son côté mit au jour une large lame de Damas, qui dans ses mains n'avait rien de terrible, et se dirigea vers moi. J'étendis le bras tout simplement, et mon sabre

lui traversa la poitrine. Ses serviteurs enlevèrent son corps, mais ne cherchèrent point à le venger.

« Peu de temps après cette aventure, je quittai la Turquie. La Porte ne se souciait point de me punir : mon châtiment eût fait du bruit, et les ambassades européennes s'en seraient mêlées; mais tout le monde comprenait, et je compris moi-même, que le pays des musulmans ne pouvait pas être pour moi celui de la fortune ni même de la sécurité. La guerre de Crimée m'avait mis en relation avec des Anglais et des Français de rang illustre, qui m'avaient offert de me faire rentrer en Espagne. Je suis revenu en Europe, et demain je serai dans ma patrie. »

C'était à Biarritz, sur la terrasse d'une maison d'où l'on découvre la mer, que Fabio parlait ainsi. Parmi les personnes qui l'écoutaient, on a deviné qu'il y avait des femmes. Les femmes seules peuvent communiquer certain mouvement à un récit.

— Et Larissa, lui cria-t-on, qu'en avez-vous fait? Pourquoi ne l'avez-vous pas emmenée?

— L'aimable et chère fille! dit-il; je ne regrette pas le sang versé pour elle. Un instant elle m'a fait connaître un bizarre sentiment, une sorte d'amour maternel. J'ai toujours entendu dire que cet amour-là était plein d'énergie; le coup qui a pourfendu ce pauvre Saïd a prouvé une fois de plus cette vérité.

V.

Fabio rentra en possession du château où il était né. Il crut qu'il pourrait vivre et vivre seul dans cette demeure, où il retrouvait tant de souvenirs. Il s'aperçut bientôt que son énergie, malgré ce qu'elle avait de rares et fécondes ressources, était au-dessous de ce qu'il avait entrepris. Chaque pierre, chaque brin d'herbe, dans ce lieu où il avait vécu à l'âge où la vie de l'homme étreint avec le plus de puissance tout ce qui l'entoure, lui envoyait des pensées qu'il ne pouvait pas supporter. Chaque fois qu'il traversait la cour, il sentait son regard attiré par le mur auquel on avait appuyé sa mère pour la fusiller, et la même émotion s'éveillait en lui alors qu'il apercevait ces fragmens de granit, noircis par les années, qui avaient reçu le dernier souffle de l'héroïque femme. Il rentrait sous son toit rempli d'une mélancolie âpre et farouche, sœur des terribles désespoirs de sa jeunesse; Dieu sait alors quels discours lui tenaient les lambris, les meubles, les tableaux, tout ce qui s'offrait à ses regards! Pour s'arracher à une exaltation pleine de périls qui chaque jour s'emparait de tout son être avec plus de force, il résolut

d'aller faire une visite à un château du voisinage qu'on appelle le château de Moria.

Ce château était alors habité par la famille qui lui a donné son nom. La comtesse de Moria, son fils Rodrigue et sa fille Thérèse passaient l'automne dans cette vieille demeure seigneuriale. Mme de Moria avait gardé un culte pour la mère de Fabio. Plus jeune que Mme de Cruentaz, elle l'avait cependant connue au couvent, et elle s'était prise d'une de ces ardentes passions de la jeunesse pour cette âme pleine d'élévation et de bonté. Elle accueillit Fabio avec une joie sincère, et cet homme, éprouvé par tant d'aventures, put croire que son existence allait avoir enfin un heureux et paisible dénoûment. Thérèse de Moria lui parut cette femme à laquelle il avait souvent songé, mais qu'il ne se flattait plus de rencontrer, qu'un gentilhomme peut hardiment revêtir de son nom et de son honneur sans avoir aucune souillure à redouter pour ces vêtemens délicats et radieux. Elle avait une taille élancée et svelte que l'on sentait faite pour suivre les mouvemens ardens et gracieux d'un cheval. Il y avait dans toute sa personne quelque chose de fier, de résolu, de généreux, et rien n'était moins viril cependant que son visage. Ses grands yeux noirs, ouvrant sous des sourcils élégans et fins leurs mystérieuses profondeurs, étaient remplis de tout le charme qu'on désire à des yeux féminins. Peut-être même, malgré ce qu'ils avaient parfois de noble, de courageux, de presque altier, laissaient-ils deviner une sensibilité trop grande, cette sensibilité si prompte à devenir un foyer de douleurs. Son regard rappelait le nom qu'elle avait reçu en entrant dans la cité chrétienne. Elle semblait avoir été pressée sur le cœur passionné et douloureux de sa sainte patronne.

Fabio se mit à l'aimer, et il sut bientôt que son amour ne rencontrerait point d'obstacle. Elle appréciait, la pauvre enfant, tout ce qu'il y avait de bon en lui, son profond éloignement pour toutes les vulgarités de cette vie, son goût sincère pour tout ce qui lui semblait élevé et droit. La comtesse de Moria encourageait une tendresse qui répondait à tous ses désirs. Rodrigue avait pris le nouvel ami de sa famille dans une sorte d'enthousiasme. C'était un jeune homme de vingt ans, ne connaissant que cette éducation du foyer, rare et dernier luxe d'une race qui s'éteint partout. La renommée des Cruentaz exaltait sa jeune imagination; il croyait vivre avec un héros de ses livres favoris. Le jour où il apprit que Fabio demandait la main de sa sœur, il se jeta dans ses bras avec effusion. Ce jour-là, Cruentaz ne rencontra que des regards qui comprenaient son cœur: il pensa qu'il avait vaincu sa destinée; mais un matin il s'aperçut que sa fiancée avait pleuré. Mme de Moria le prit à part, et lui dit:

— J'ai été obligée de faire un gros chagrin à cette pauvre Thérèse en renvoyant, sans lui dire pourquoi, une fille dont le caractère et le service lui plaisaient. J'ai découvert que M[lle] Ginevra, dont vous aviez peut-être remarqué l'épaisse chevelure et le teint doré, entretenait une liaison ridicule avec M. Bustillos. Connaissez-vous M. Bustillos? Non, n'est-ce pas? Eh bien! c'est un avocat du voisinage, qu'il a même été question, l'an dernier, d'envoyer aux cortès. C'est le propriétaire de cette grande maison dans le style Louis XV que l'on a construite sur le plateau où s'élevait, il n'y a pas encore bien longtemps, le couvent des franciscains. Quand il est arrivé dans le pays, il nous a honorés d'une visite; mais il paraît que nous avons eu, je ne sais pas trop comment, le malheur de le froisser : il s'est déclaré notre ennemi, et la perte de la pauvre Ginevra est un de ses actes d'hostilité. Voilà, mon cher Fabio, une sotte histoire, que j'ai été forcée de vous raconter pour que vous ne m'accusiez pas d'être une mère cruelle, arrachant des pleurs sans raison aux beaux yeux que vous adorez.

Cependant le chagrin de Thérèse était passé, et Fabio ne songeait plus ni à Ginevra ni à son séducteur, lorsqu'un jour, à midi, on apporta au château Rodrigue mortellement blessé. Le pauvre garçon avait reçu une balle dans la poitrine; il était dévoré par la fièvre, et l'on sentait que sa parole n'obéissait plus à sa volonté. Quand il fut couché, quand il sentit sur son front la main de sa mère, quand il aperçut le visage en larmes de sa sœur, il s'écria : — Thérèse, ma chère petite Thérèse, ne te désole pas; je t'ai vengée, et tu pourras épouser Fabio. Celui qui te calomniait n'est plus. Il m'a frappé le premier, mais la douleur ne m'a pas empêché de tirer. Tu étais dans mon cœur, ma Thérèse, tu me soutenais, et ma balle l'a touché : je l'ai vu tomber à son tour. Ma mère, ne pleurez pas, je vous en prie, le sang que je perds ne me fait point de mal; je suis heureux, puisque je l'ai tué.

Or voici ce qui s'était passé : M. Bustillos avait fort mal reçu la Ginevra, dont il n'avait pas voulu se charger, et qui avait été chercher fortune à Madrid; mais sa haine contre les Moria était devenue une passion effrénée. Ce Bustillos était un de ces personnages vains, bavards, importans, comme en produisent les civilisations extrêmes chez toutes les nations du monde. Ces caractères-là sont le châtiment que Dieu inflige à l'orgueil humain quand il a entassé méfaits sur méfaits; pour l'empêcher de se mirer avec trop de complaisance dans le magique éclat de ses œuvres audacieuses, il lui met au visage ces sortes de verrues. Sur cette noble terre du héros de la Manche, M. Bustillos était un don Quichotte d'une nouvelle et fâcheuse espèce. Il avait la manie de ressembler à ces grands

hommes des peuples tourmentés et des époques orageuses, que la fougue de leur génie entraîne à une corruption pleine de verve et d'éclat. Il s'était passionné pour Mirabeau. Dans la province obscure où il passait une partie de sa vie, les occasions de brillans scandales n'étaient pas nombreuses. Il avait jeté les yeux sur Thérèse pour en faire le plus éclatant de ses succès. En cela, ses idées de séduction ambitieuse s'associaient à l'âpre ressentiment qu'il nourrissait contre M^me^ de Moria. Le hasard voulut que Rodrigue allât acheter de la poudre et du plomb dans une petite ville des environs, où il se rendait deux ou trois fois par an avec hésitation et répugnance. Il entra dans un café, et à peine était-il assis qu'il entendit dans une salle voisine le nom de sa sœur prononcé au milieu des éclats de rire. Il se lève, et tout tremblant d'une émotion dont il ne soupçonne même point la force, il écoute, appuyé à une muraille, les propos qu'on tient auprès de lui. Bustillos racontait à ses amis qu'il avait chaque nuit des rendez-vous avec l'héritière des Moria, dont il décrivait les charmes et rapportait les discours en langage de Leporello. Quand il a bien compris le sens des mots qui arrivent à ses oreilles, Rodrigue fait un bond, et se trouve auprès de l'orateur, qu'il soufflette sur les deux joues. Bustillos était l'ennemi du duel, il avait sur l'utilité de sa vie quelques axiomes qu'il émettait volontiers; mais le duel était indispensable cette fois, au sens des plus pacifiques. On emmena aux portes de la ville, avec une paire de pistolets, le gentilhomme et l'avocat; on les mit en face l'un de l'autre. Bustillos tira le premier, et toucha son adversaire en pleine poitrine. Rodrigue tira en tombant; ses yeux étaient voilés, sa main défaillante, et une illusion de son délire pouvait seule lui faire croire qu'il avait atteint son adversaire. Bustillos était rentré triomphant dans cette grande maison qui remplace le couvent des franciscains.

L'agonie de Rodrigue ne fut pas longue : il mourut l'éclair aux yeux, le sourire aux lèvres, répétant qu'il avait vengé sa sœur, et demandant à Fabio s'il était content de lui; mais quand ce brave enfant fut mort, Gruentaz se trouva en face de deux douleurs d'un caractère différent, également effrayantes toutes deux. M^me^ de Moria était calme; seulement elle avait ce calme horrible qui, après les élans, les cris, toutes les luttes de la souffrance, fait ressembler certaines âmes à ces cités prises d'assaut d'où l'ennemi s'est retiré. Dans ces rues tout à l'heure pleines de tumulte, il n'y a plus un mouvement, plus un bruit; le sang s'échappe silencieusement des chairs déchirées, et s'arrête dans de mornes flaques; toutefois cette paix sinistre n'est souvent qu'une paix apparente : ces cadavres tiennent par des liens invisibles à des corps où la vie n'est point

frappée; qui sait quelles ardentes colères naîtront de ces dépouilles glacées? On sentait chez Mme de Moria un de ces sombres chagrins dont les résolutions vengeresses sortent tout à coup étincelantes et armées. Thérèse rappelait cette image éternelle de la fleur déracinée, seulement c'était une fleur encore secouée par les souffles de l'orage qui l'avaient arrachée au sol. Elle avait découvert, à la clarté subite d'une révélation affreuse, ce que sa mère et son fiancé auraient voulu cacher avec le plus de soin à son esprit virginal. Elle était blessée en maintes parties de son âme où elle n'avait même point encore vécu, et où l'introduisait la douleur; puis elle avait toujours eu pour celui qu'elle venait de perdre cette tendresse fraternelle, la plus souriante, la plus gracieuse, la moins accoutumée aux tristesses, la moins défiante du malheur parmi toutes celles que Dieu nous a données. La pauvre fille se livrait à des sanglots si violens, si brusques, si redoublés, qu'on ne comprenait pas comment sa frêle enveloppe n'était pas brisée.

Il y avait trois jours que cet événement était passé; les restes de Rodrigue reposaient dans une église où sont ensevelis les Moria. Une sorte de maladie nerveuse s'était déclarée chez Thérèse. Elle restait des heures entières immobile, silencieuse; puis une indicible anxiété se peignait sur son visage, ses yeux se remplissaient de larmes, et tout son corps se mettait à trembler. Sa mère semblait avoir oublié pour la soigner ses propres tortures. Ces deux femmes se tenaient entre dix et onze heures du soir dans une salle basse donnant sur le parc. C'était une pièce qu'aimait Rodrigue, et ses armes y étaient encore suspendues au mur. Thérèse avait montré toute la soirée un peu plus de calme; c'était elle qui avait voulu venir dans cette chambre remplie des souvenirs de son frère; par un des mystères de la douleur, elle semblait y avoir goûté une sorte de paix. Elle était étendue sur un petit canapé; sa mère lui tenait la main, et Fabio était assis à côté d'elle. Tout à coup elle éprouva un tressaillement étrange, mais qui ne paraissait pas appartenir au genre de souffrance qu'elle ressentait depuis quelques jours. A l'immobilité de ses yeux, qui, au lieu de s'obscurcir de larmes, semblaient se fixer, ardens et secs, sur un objet visible pour elle seule, on eût pu croire qu'il se passait dans toute sa personne quelque phénomène magnétique. En ce moment, un bruit qui pouvait être recueilli seulement par des oreilles attentives se fit entendre à une extrémité du parc. Fabio et Mme de Moria échangèrent un regard. Pour le comprendre, ce regard, il faut dire ce qu'avait fait Fabio.

Après avoir fermé les yeux de Rodrigue, il était allé trouver Bustillos. — Vous vous trompez, lui avait-il dit, si vous vous croyez en

sûreté derrière le cadavre d'un enfant. Vous n'en avez pas fini avec les suites fatales de vos lâches mensonges; aujourd'hui je compte me battre avec vous, et, si Dieu le permet, vous tuer. Bustillos avait repoussé cet appel énergique avec tous les argumens que pouvait lui fournir son éloquence. Il ne pouvait pas se battre deux fois pour la même cause; il devait son existence à l'Espagne; il avait fait ses preuves, que sais-je? Cruentaz l'écouta quelque temps, puis il lui dit : — Vous me forcez à évoquer des souvenirs que j'aurais voulu laisser dormir, mais qui ne sont que trop présens dans ce pays, et que rappelle plus d'une croix au bord des chemins où vous passez. A partir d'aujourd'hui ne vous rencontrez jamais sur ma route; puis veillez avec le plus grand soin à vos actions, à vos paroles, ou vous saurez que, même en ce siècle-ci, un Cruentaz peut être justicier.

Le matin même du jour où se passa ce que je vais dire, Fabio avait appris que Bustillos racontait à sa manière la visite qu'il avait reçue et les menaces qu'on lui avait adressées. — Tout cela n'empêche point, s'était-il écrié en son langage, que la belle Thérèse ne m'adore, et qu'elle ne m'attende ce soir dans son parc, où j'irai quand je devrais y trouver le diable!

Pour expliquer cette folle audace, il faut dire que cet homme, toujours fort mal instruit de ce qui se passait au château de Moria, croyait que M. de Cruentaz était retourné pour quelques jours dans ses terres. Il va sans dire qu'il ne craignait point le diable et ne pensait pas le trouver, mais il ne pensait pas non plus se rencontrer avec Fabio.

C'était M^{me} de Moria qui avait répété au futur mari de sa fille un propos qu'un domestique dévoué lui avait transmis.

— Il ne viendra point, avait dit Cruentaz.

— Mais s'il venait? avait répondu M^{me} de Moria.

Alors ils avaient échangé le regard que nous retrouvons dans leurs yeux, et que chacun peut comprendre.

Fabio se leva et s'approcha de la fenêtre; il écouta : le bruit devenait plus distinct. — Je suis sûr à présent que c'est lui, dit-il en revenant près de M^{me} de Moria.

Pour un esprit capable de saisir les faits si frappans du monde occulte, l'expression de Thérèse en ce moment rendait cette certitude absolue. La jeune fille s'était soulevée peu à peu sous l'action d'une puissance invisible; son corps était penché en avant, sa main étendue. On sentait qu'elle avait la conscience d'une présence malfaisante, d'une action coupable.

— Regardez Thérèse, dit la comtesse, elle le voit et elle nous le montre.

En disant ces mots, Mme de Moria se leva, elle aussi, et par un de ces mouvemens qui sont les révélations de toute une nature, elle prit une carabine pendue à la muraille derrière la tête de sa fille, et tendit cette arme à Fabio. Sans échanger une seule parole avec cette sœur de don Diègue, Cruentaz serra entre ses mains l'instrument de mort et descendit dans le parc.

La nuit était sombre, le vent d'automne arrachait aux arbres des feuilles humides qui venaient lui fouetter le front; cependant à l'extrémité d'une allée un rayon qui tomba tout à coup d'une lune à demi noyée dans un ciel houleux lui montra l'homme qu'il cherchait. Bustillos était à quelques pas de lui. Fabio le mit en joue lentement. La lueur nocturne éclairait particulièrement le visage de son ennemi, où se répandit une soudaine épouvante, car Bustillos de son côté venait d'apercevoir Cruentaz. Ce fut donc ce visage qu'ajusta Fabio.

Le coup partit, l'avocat étendit ses mains en avant, puis roula entre des branches cassées et des feuilles mortes. Il était tombé la face contre terre. Cruentaz s'approcha de lui et le retourna du bout de sa carabine. La balle l'avait frappé au front; il vit qu'il était mort. Alors, obéissant à une pensée tout espagnole et qui pour maints motifs n'étonnera peut-être pas ceux dont ce caractère est bien compris, il ramassa deux branches de bois sèches et les posa en croix sur le cadavre. Après avoir accompli cet acte sans qu'une expression de pitié ou de regret parût sur son visage, il retourna près des deux femmes qu'il venait de quitter. Il trouva Mme de Moria debout, pressant sur son cœur sa fille, qui semblait être sortie d'une cruelle extase, et qui versait des larmes abondantes. Tout en soutenant avec un de ses bras la taille de Thérèse, elle tendit la main à Fabio; puis, quand elle eut remercié par cette étreinte l'homme qui venait de la venger en faisant un acte de souveraine justice : — Mon fils, lui dit-elle, — Fabio tressaillit à ce nom que depuis la mort de sa mère personne ne lui avait donné, — mon fils, il faut que vous partiez à l'instant même. Vous ne pouvez rester une heure de plus dans ce pays où tant de haines vous entourent, et où peut-être quelque sentence passionnée punirait la plus juste, la plus religieuse des actions par un supplice ignominieux. Quant à moi, je reste ici. Je défendrai, s'il le faut, devant les hommes ce que nous avons fait, ce que nous avons fait, je puis le dire, sous l'inspiration de Dieu. Je ne veux pas cependant que vous vous éloigniez comme un maudit. Vous emmènerez celle qui à partir de cet instant doit être votre compagne, celle qui sait aujourd'hui qu'elle peut compter sur votre âme comme sur votre sang. Emmenez Thérèse. Je vous la confie, reprit-elle après s'être arrêtée un instant, en jetant sur Fabio

un regard dont il comprit l'ardente et énergique pureté, je vous la confie comme je la confierais à son ange gardien. Je sais qu'elle sera votre femme aussitôt que vous trouverez un refuge et un prêtre. Tenez, Fabio, prenez-la, je la mets sous votre garde et sous la garde de votre mère morte pour vous et que j'ai tant aimée.

Quelques jours après l'action sanglante qui s'était accomplie au château de Moria, l'union de Thérèse et de Fabio était bénie en France par un prêtre espagnol; mais un mois à peine après son mariage Thérèse rejoignait son frère. Elle avait subi des épreuves trop fortes pour son enveloppe mortelle. Cruentaz tomba dans cette mélancolie qui est un abîme côtoyé par beaucoup d'entre nous, mais dont ne sort plus celui qui s'y est jeté hardiment

Quand il sentit les premières atteintes de la maladie dont il mourut, il voulut se rendre dans un doux et beau pays, non point pour chercher une guérison qu'il ne souhaitait pas, mais pour sentir plus vifs et plus chauds quelques rayons de la lumière terrestre avant de s'en aller aux régions de la lumière éternelle.

Dans cette ville, où il a rendu le dernier soupir, il rencontra la femme dont j'ai déjà parlé au commencement de ce récit. Les femmes sont d'admirables berceuses et des ensevelisseuses divines. Les derniers instans de cet homme, si familier avec les trépas brusques et violens, furent adoucis par tout ce qui peut voiler l'âpre et cruel éclat de la mort. — Je n'ai point mérité, dit-il un jour en souriant, de descendre par cette pente gracieuse au tombeau. — Il s'abandonnait à une affection dont il fut profondément touché, mais qui ne le détournait pas un instant de ses saintes tendresses, et qui n'aurait pas pu lui faire accepter la vie, si la vie eût été un présent dont elle eût pu disposer. Cependant il voulut léguer quelque chose de son âme à celle qui s'inquiétait de ses moindres pensées avec tant de bonté et tant de charme. De là quelques confidences, quelques mots parvenus jusqu'à nous, et qui sont toute la valeur de ce qu'on vient de lire. Une des paroles qu'il répéta le plus souvent en ces derniers jours, c'est cette parole d'un livre sacré : « Les violens enlèvent le ciel. » J'aime cet axiome mystique, et je le crois sans danger. Rien de plus rare ici-bas que cette violence noble et sincère dont l'âme divine est émue. Si elle conquiert les biens célestes, à coup sûr elle ne conquiert pas les biens de ce monde. Souhaitez-lui donc de ravir le trésor idéal qu'elle ambitionne, et que tant de tristes natures laissent malheureusement en sûreté.

PAUL DE MOLÈNES.

POLITIQUE COLONIALE
DE LA FRANCE

L'ALGÉRIE

I.

GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATION.

Entre toutes les questions de politique nationale agitées depuis trente ans, il en est peu, si même il en est une autre, qui ait pris dans le cœur et l'esprit de la France une aussi large place que la question algérienne. En même temps que l'Algérie traversait glorieusement la période des luttes militaires, elle avait à subir l'épreuve de discussions passionnées où l'utilité même de ce don de la fortune des armes était quelquefois mise en doute. Aujourd'hui la conservation et la domination de l'Algérie en vue de la colonisation sont hors de cause; l'expérience a résolu beaucoup de problèmes autrefois vivement agités : la lumière cependant ne s'est pas faite encore sur tous les points. Pour se consolider, la victoire doit se traduire en une bonne administration; pour être féconde, elle doit aboutir à la colonisation. Sur ce double problème, une foule de systèmes contradictoires ont été proposés : lesquels choisir, et d'après quels principes? Telle est l'incertitude de la pensée publique sur l'art de conduire et de vivifier un pays nouveau qu'alors

même que la critique se tait, désarmée ou découragée, l'incrédulité subsiste, non sans prétexte, il faut l'avouer. Dans le bilan de l'Algérie depuis 1830, la dépense excède la recette d'un chiffre considérable, et malgré toutes ses promesses la colonisation se réduit encore à quelques oasis éparses au milieu de solitudes incultes. En tout, l'effet produit paraît en extrême disproportion avec l'effort et la dépense. La population européenne dépasse à peine cent quatre-vingt mille habitans, dont plus de la moitié réside dans les villes, ne concourant pas à la production. La classe même des producteurs ne s'est installée et ne se maintient que grâce au bras tutélaire de l'état. On cherche en vain l'initiative hardie et la puissance créatrice des individus, double signe de toute virilité : le ton général incline plutôt au découragement et à l'inertie. Comment concilier tant de faiblesse avec tant de vitalité?

Les doutes que de tels spectacles suscitent dans les esprits ne se dissipent pas, si l'on observe la conduite de la France envers sa jeune colonie. L'amour de la mère-patrie semble plus sympathique qu'intelligent, plus guerrier que producteur. Elle aimerait sans doute à voir se peupler les rivages africains, mais elle ne fait rien pour y attirer les étrangers, encore moins pour y pousser ses propres enfans. Tout en dépensant beaucoup d'argent pour entretenir un grand état militaire, elle refuse les règlemens économiques les plus nécessaires. L'Europe, qui n'a point les mêmes facilités pour connaître l'Algérie, ne peut guère se montrer mieux disposée. Une sorte de renom populaire fait de notre grande colonie de l'Afrique septentrionale un vaste camp agricole, peuplé de serfs humblement courbés sous le sabre des officiers. D'un commun accord, la masse des émigrans va demander à l'Amérique une nature plus clémente, une liberté mieux assurée, une société plus fraternelle. Les capitaux et le crédit, plus mélians encore, fuient, comme les bras et les familles, une terre inhospitalière.

Tant d'hostilité ou d'indifférence nous afflige, et nous voudrions, par une étude sommaire des principaux aspects de la question algérienne, inspirée de nos propres souvenirs, montrer les causes du malaise réel là où elles sont réellement : tantôt dans les vices de l'organisation politique et administrative, découlant presque tous du rôle absorbant que l'état s'est attribué, et tendant à conserver la nationalité arabe au lieu de la laisser se décomposer, tantôt dans les prescriptions arbitraires qui ont souvent violé les lois du climat et dédaigné les conseils de la science. Le remède se trouvera indiqué non moins simplement, en dehors de toute invention excentrique et de toute merveilleuse panacée : — en premier lieu, dans le respect ou l'établissement par l'état de la liberté et de la propriété indivi-

duelles chez les indigènes comme chez les Européens; — en second lieu, dans l'observation des lois immuables de la nature et des meilleures conditions économiques.

I.

De l'Algérie tout a été longtemps indécis, même le caractère politique et la nature des liens qui l'unissaient à la France. Aujourd'hui même, qui pourrait dire si elle est une colonie, comme la Guadeloupe et la Martinique, ou une simple continuation du territoire français, comme la Corse, ou bien une possession d'un genre particulier, intermédiaire entre la métropole et les colonies? Doute fâcheux, et qu'aurait dû prévenir à l'origine une déclaration légale, car à chacune de ces qualifications correspond un programme de gouvernement.

D'après une opinion qui eut, il y a douze ou quinze ans, plus de vogue qu'aujourd'hui, l'Algérie ne doit être qu'une continuation de la France par-delà la Méditerranée, une Corse africaine. Une formule exprimait cette théorie : « les trois provinces de l'Algérie doivent former les quatre-vingt-septième, quatre-vingt-huitième et quatre-vingt-neuvième départemens. » Il en serait résulté une ressemblance absolue quant à l'administration, l'application de toutes les lois civiles et politiques, la répartition des divers services publics entre les divers ministères : vaine atteinte à la nature même des choses, car entre les deux pays une soudure aussi intime n'est pas possible. L'obstacle n'est pas seulement dans les deux cents lieues de mer qui les séparent; il est surtout dans le trop vif contraste, qui va souvent jusqu'à l'antagonisme, entre deux sociétés, l'une mûrie par quatorze siècles de développemens réguliers, l'autre tombée en décomposition par trois siècles de barbarie turque; la première chrétienne, la seconde musulmane; celle-là de race indo-germanique, celle-ci de race sémitique. Opposition plus grave encore, tous les habitans du territoire français, citoyens de la même patrie, se rallient de cœur au drapeau national, tandis que, sur le territoire algérien, les neuf dixièmes de la population sont des ennemis vaincus de la veille, qui demain peut-être seront des insurgés, et dans le dixième restant, la moitié, originaire de tous les pays d'Europe, n'est sincèrement ralliée à la France ni par intérêt, ni par sympathie. A ces contrastes, puisés dans l'état social, dans la religion et les races, s'ajoutent ceux des langues, des mœurs, des climats : autant d'empêchemens, pour de longues années du moins, à cette homogénéité que supposent une incorporation de territoire et l'identité d'administration. Quel esprit, parmi les plus intrépides,

oserait proposer d'appliquer le code Napoléon aux Arabes? Des lois qui feraient ainsi violence à la nature et aux hommes se dissoudraient par les exceptions et par les résistances.

On hésite néanmoins à qualifier l'Algérie de colonie : c'est un mot qui porte l'esprit vers des horizons lointains. L'Algérie est si près de la France, à quelques heures par le télégraphe électrique, à deux ou trois jours par les bateaux à vapeur! Grâce à cette proximité, l'élément français semble appelé à y dominer par l'influence plus encore que par le nombre, et les institutions françaises y fleurissent et fructifient aussi bien que dans le pays natal. Cette vue est juste, et la création d'un ministère de l'Algérie et des colonies la consacre : aussi l'accepterions-nous volontiers, si la langue politique avait un nom pour exprimer une position intermédiaire entre l'état de métropole et celui de colonie. Malheureusement ce nom manque, et plutôt que de recourir à de longues et obscures périphrases, nous comprenons sans scrupule l'Algérie parmi les colonies françaises, parce que ce rapprochement, suffisamment juste au fond, doit lui profiter, et ne peut lui nuire.

Pour bien exprimer la nuance propre à l'Algérie, nous adopterons le mot de province, comme rappelant une organisation familière à tous les esprits, et qui a laissé de profondes traces dans nos mœurs et notre langage. Ce qu'étaient, dans les siècles qui précédèrent la révolution de 1789, la Bretagne, la Guienne et leurs pareilles, c'est-à dire de petits états distincts, à l'origine adversaires, puis satellites et alliés, enfin annexes et parties intégrantes de la monarchie française, et en même temps divers par la physionomie, par des lois locales, surtout par une certaine liberté d'administration intérieure, voilà fidèlement ce que doit être l'Algérie, la plus récemment conquise des provinces françaises. La tendance naturelle de toute province à se modeler sur le type du royaume souverain porte un nom qui est à la fois un principe, un drapeau et un programme, — le nom d'assimilation progressive. N'acceptons pas d'autre devise, soit pour l'Algérie, soit pour toute autre colonie. A ce principe demandons, comme première et immédiate conséquence, une réprobation énergique de toute séparation politique et commerciale, même pour le plus lointain avenir. La France saura éviter les torts de l'Angleterre envers les colons de l'Amérique du Nord, et ceux de l'Espagne et du Portugal envers l'Amérique du Sud. La rupture avec les colonies françaises serait surtout fatale à celles-ci, trop faibles pour se protéger elles-mêmes; la rupture avec l'Algérie serait funeste surtout à la France.

Contre cette conclusion se récrieront peut-être quelques lecteurs, heureux de penser que leur patrie se dégagerait d'un boulet au

pied, comme on dit, charge annuelle d'environ 60 millions (1). Étroit calcul que ne ratifie pas l'intérêt bien compris de la France! Qu'une métropole puisse avec dignité consentir à l'indépendance d'une colonie, comme une mère à l'établissement libre de ses enfans, on aime à le penser, au risque de caresser peut-être une illusion; mais des raisons capitales interdisent à tout jamais une telle abnégation envers l'Algérie, qui occupe le long de la Méditerranée, en face de Marseille et de Toulon, non loin de Gibraltar et de Malte, la position maritime la plus redoutable peut-être de l'ancien continent. On peut entrevoir cette vérité politique en se rappelant que, pendant trois siècles, une bande de pirates, nichée dans son aire inaccessible d'Alger, brava toute l'Europe chrétienne et lui imposa des tributs, — en voyant de nos jours encore les Maures du Rif se soustraire, derrière leurs rochers, aux plus justes châtimens. Le danger d'une côte redoutée pour ses périls fait leur force; il fait aussi la force de l'Algérie, laquelle, en devenant indépendante, serait, au gré des événemens, notre ennemie ou l'alliée de nos ennemis, si même elle ne passait en leur pouvoir, place d'armes désormais inexpugnable sur le littoral africain.

Au nom même de l'assimilation progressive, et pour éloigner des esprits jusqu'à la simple pensée d'une séparation politique ou commerciale si funestement éclose dans ces derniers temps, il conviendrait de consacrer l'union de l'Algérie à la France en admettant ses députés au corps législatif. Ce droit, reconnu par la constitution de 1848 et exercé pendant trois ans, a disparu de nos lois, emporté par les événemens qui ont enfanté la constitution de 1852. Aujourd'hui que le calme s'est fait dans les hautes régions du gouvernement, un nouvel examen de cette question de droit public paraît opportun. L'expérience, on peut le dire, avait été favorable à cette libérale concession, octroyée à toutes les colonies françaises aussi bien qu'à l'Algérie. Les populations coloniales l'avaient accueillie comme un lien plus intime qui resserrait leur solidarité avec la métropole, et comme un témoignage éclatant de leur nationalité aux yeux du monde entier. Leurs députés aidèrent puissamment par leurs paroles et leurs écrits à toutes les résolutions favorables qui adoucirent une crise que le décret d'émancipation, tout légitime et nécessaire qu'il fût, avait inaugurée sous les plus sombres auspices. L'Algérie connut alors seulement les premières joies du régime civil. Si heureuse avait paru cette initiation à la vie politique qu'elle s'étendit au vote sur le plébiscite proposé au peuple français

(1) Le budget de 1860 porte les dépenses militaires de l'Algérie à 58,388,025 fr. C'est déjà loin des 100 millions mentionnés dans la plupart des écrits politiques.

par l'acte du 2 décembre 1851, et ce ne fut pas la constitution du mois de janvier suivant qui retira tout droit pareil : la suppression ne date que du décret du 2 février 1852; il suffirait d'un sénatus-consulte pour le rétablir.

En perdant leurs députés, les autres colonies ont obtenu d'ailleurs le rétablissement des délégués que leurs conseils-généraux envoyaient précédemment à un comité consultatif siégeant à Paris. Pareille compensation n'a pas été accordée à l'Algérie; elle a même, par une décision ultérieure, perdu son comité spécial. Nulle voix, partie soit d'un corps électoral, soit des conseils-généraux, n'a qualité pour se faire auprès du gouvernement l'interprète permanent ou temporaire des intérêts publics. Un budget de 21 millions, fruit des contributions de l'Algérie, est voté sans qu'elle ait un mot à dire. En aucun temps, en aucun pays, un effacement aussi absolu n'a été imposé à une colonie, et si l'Algérie ne s'en plaint pas plus vivement, il ne faut en accuser qu'une trop longue habitude de résignation. On lui opposerait sans fondement l'exemple des colonies anglaises : si elles ne sont pas représentées au parlement britannique, c'est qu'elles obtiennent beaucoup mieux : elles ont des législatures particulières, composées tantôt d'une, tantôt de deux chambres, qui sont un véritable gouvernement local. Les colonies françaises ne demandent pas autant de puissance; elles se bornent à réclamer une part de représentation comme complément du ministère spécial, autrefois proposé et discuté sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, et qui est venu enfin donner à l'ensemble de leurs intérêts la plus sérieuse des garanties. Cette institution, imitée des deux grandes puissances coloniales de notre temps, l'Angleterre et les Pays-Bas, trouverait dans la députation de l'Algérie et des colonies un appui qui lui manque au sein du corps législatif, préoccupé outre mesure peut-être des seuls intérêts de la métropole.

Si notre enquête franchit la Méditerranée, les plaintes nullement déguisées de la ville d'Alger nous signaleront un grand vide. Après avoir caressé jadis l'espoir de posséder dans ses murs un vice-roi, plus tard un lieutenant de l'empereur et au moins un ministre spécial, Alger a perdu jusqu'au représentant suprême de la colonie. Descendue du rang de capitale, dont elle avait fièrement joui pendant trois siècles, elle a signé récemment des pétitions pour la restauration du passé. Le reste du pays ne s'associe pas, et à bon droit, à de telles doléances. Tout en rendant justice à l'éclat que d'illustres personnages ont jeté sur une haute dignité pendant un quart de siècle, chacun a salué la suppression du titre de gouverneur-général comme un grand bienfait. Les dissentimens entre les ministres de la guerre et les gouverneurs-généraux, que le patriotisme avait pu

amortir autrefois en face des nécessités de la guerre, avaient repris dans les dernières années une gravité qui paralysait toute administration. Une double centralisation compliquait et traînait en longueur les affaires, et sur cette vieille terre des pachas, qui semble exhaler d'enivrans miasmes de despotisme, le pouvoir absolu pesait sur les âmes plus encore que sur les intérêts. Enfin les deux provinces latérales, auparavant sacrifiées à celle du centre sous le rapport financier, désespéraient de voir s'établir entre elles une balance équitable : elles l'ont enfin obtenue.

Cette réforme n'a porté aucune atteinte grave, et l'on doit s'en réjouir, à l'unité de la colonie, considérée comme corps social ralliant dans une vie d'ensemble tout ce que couvre le nom d'Algérie. Dans la plupart des services administratifs, l'unité reste intacte. L'armée d'Afrique se personnifie dans un commandant supérieur, la marine dans un contre-amiral; la hiérarchie judiciaire a pour centre une cour impériale, avec ses chefs égaux, un premier président et un procureur-général. Un évêque règne dans le diocèse catholique, et un consistoire veille aux intérêts du culte protestant. L'instruction publique est placée sous la haute direction d'un recteur d'académie; les finances sont contrôlées par des inspecteurs résidant sur place. La banque d'Alger, quoiqu'elle soit une simple entreprise privée, règle par ses deux succursales le mouvement des capitaux à l'est et à l'ouest, comme au centre. Ces diverses institutions, auxquelles d'autres pourraient s'ajouter, notamment une conservation forestière, assurent à la ville d'Alger une prépondérance qui, dans ses limites naturelles, n'excite aucune jalousie. Un jour qui sera prochain, nous l'espérons, l'unité géographique sera matériellement scellée par l'exécution du réseau des chemins de fer, et c'est pourquoi il importe de bien constater la tradition et les symboles de cette idée, un peu effacée aujourd'hui dans les esprits, trop enclins à s'enflammer pour le morcellement administratif. Bien à plaindre serait l'Algérie le jour où son nom ne représenterait plus, comme celui de l'Alsace ou de la Normandie, qu'une réminiscence historique, au lieu d'exprimer une vivante et puissante réalité.

Plus heureuse a été la province algérienne. Longtemps méconnue ou réduite au rôle de division militaire, elle a été remise dans tout son jour et son honneur par le décret du 17 octobre 1858, qui en a fait la plus haute assise de l'édifice administratif avec son double et nécessaire support, un conseil-général et un budget. Au lieu d'accueillir des deux mains la province ressuscitée, ne s'est-il pas trouvé des publicistes assez malavisés pour en demander la suppression? D'autres ont réclamé le démembrement immédiat en une multitude

de départemens : imitation prématurée de la révolution de 1790, contre laquelle protestent les traditions, les sentimens et le langage, tous sympathiques à des agrégations naturelles qui durent depuis vingt siècles, presque toujours identiques à elles-mêmes sous des appellations et des fortunes diverses. Les départemens viendront à leur jour et à leur heure. Aujourd'hui, pour une population européenne de moins de deux cent mille habitans, grossie de quelques milliers d'Arabes, trois préfets suffisent. A mesure que cette population s'accroîtra, et jusqu'à ce qu'elle atteigne un chiffre de quelques millions d'âmes, il suffira de créer de nouveaux arrondissemens, et d'agrandir, au lieu de le restreindre comme on le fait, le rôle des sous-préfets. Toute innovation de cet ordre secondaire est admissible, parce qu'elle n'entame pas l'unité du budget provincial et n'amoindrit pas les conseils-généraux, ces deux vives et libres forces de la colonie.

Chacune des trois provinces se divise en territoire militaire et territoire civil. L'Algérie étant le prix de vingt années de glorieux combats, le gouvernement militaire devait en obtenir l'administration pendant la première période; peut-être seulement depuis une dizaine d'années l'inégalité d'étendue entre les deux territoires aurait-elle pu s'atténuer davantage. Les couleurs civiles n'ont apparu que vers 1845, flottant sur d'étroits lambeaux du sol, autour des villes, et elles n'ont étendu leur domaine d'année en année qu'avec une extrême lenteur. A voir les cadres actuels des territoires civils dessinés sur une carte, on dirait des enclaves resserrées, étouffées entre les territoires militaires. Il serait consolant de penser qu'une disproportion si peu justifiée ne tardera pas à s'atténuer. L'extension n'est pas du reste sans difficulté. Pour être facilement administrées, des populations arabes doivent être annexées à quelque centre européen régulièrement constitué : en les rattachant toutes directement aux bureaux arabes civils qui siégent dans les seuls chefs-lieux de préfecture, on tomberait dans un excès de centralisation qui rendrait leur condition plutôt pire que meilleure. Or il s'en faut que ces centres européens existent sur tout le territoire arabe.

Conduite avec le tact et la mesure nécessaires, l'évolution vers le régime civil est légitime, mais pour des raisons tout autres que celles que l'on suppose d'ordinaire. L'esprit français, disposé à rapporter le bonheur et le malheur public aux administrateurs, croit à la grande supériorité des fonctionnaires civils sur les fonctionnaires militaires, et c'est pourquoi il les réclame à tout propos. L'expérience apporte en Algérie quelque réserve à cette opinion. Homme pour homme, les militaires s'y montrent de tout point égaux aux civils pour la capacité comme pour l'honorabilité. Plus puissans

pour le mal, ils le sont aussi pour le bien. Leur commandement est plus ferme, leur prestige plus imposant, l'obéissance à leurs ordres plus immédiate. La sécurité de l'existence qu'assure son grade à tout officier, son respect pour l'épaulette qu'il porte, garantissent souvent mieux que l'uniforme civil la dignité de la fonction, et il n'est pas rare que la maturité de l'esprit supplée avec avantage à un noviciat dans les bureaux, qui manque d'ailleurs à beaucoup d'élus de l'administration civile. Ceux-ci, quoi qu'on en dise, n'ont pas à un moindre degré que les officiers le goût du pouvoir absolu, ce fruit défendu en un temps de civilisation. Toute liberté les offusque, toute résistance les irrite à peu près au même degré. La supériorité du régime civil est toute dans une plus forte dose d'émancipation et de garanties pour les individus. Si les administrés ne sont pas plus heureux, ils courent de moindres risques d'oppression. La juridiction des tribunaux ordinaires, succédant à celle des commandans de place et des conseils de guerre, constitue un progrès capital. Les officiers ne sont d'ailleurs que rarement dans la disposition d'esprit qui convient pour la colonisation. Leur intérêt ne les porte pas à se vouer à cette occupation, regardée comme incidente et accessoire, avec l'ardeur qui assure le succès, et le plus souvent le colon les irrite par ses prétentions et son indocilité, tandis que l'Arabe les enchante par sa soumission absolue. Le fonctionnaire civil a l'évident avantage de n'avoir d'autre champ d'activité que la colonisation et de pouvoir s'y vouer sans regret et sans arrière-pensée. Pour résumer la comparaison en une ligne, disons que l'esprit civil est supérieur, dans les œuvres de paix, de production et de commerce, à l'esprit militaire. Tel est son vrai titre au gouvernement de l'Algérie.

Les conseils-généraux, promis dès 1848 (1) et restés pendant dix ans à l'état de lettre morte, ont été pour chaque province le gage le plus important des intentions libérales d'une nouvelle administration. Dotés d'attributions analogues à celles des conseils de France, ils règlent et contrôlent l'emploi des finances provinciales, et ont, comme ceux-ci, le droit d'adresser des vœux au gouvernement. Par un trait distinctif et qui caractérise bien l'état complexe de l'Algérie, leur mandat embrasse le territoire militaire aussi bien que le territoire civil, et les généraux, en tant qu'administrateurs d'intérêts civils, ont à compter avec eux aussi bien que les préfets : situation vraiment neuve, et à laquelle se sont prêtés les commandans des trois provinces avec une bonne grâce qui a rehaussé leur incontestable compétence. Dans l'une de ces assemblées, à laquelle il

(1) Arrêté du chef du pouvoir exécutif en date du 8 décembre 1848.

nous a été donné de prendre part, nous avons curieusement observé avec quel scrupule la liberté s'y tenait à l'écart de la licence, et combien le patriotisme des majorités, leur sentiment du devoir personnel et de l'intérêt public contiendraient, si elles pouvaient se manifester, les ambitions dont on avait jusqu'alors redouté la turbulence et les prétentions. Rien de plus modéré en vérité que de telles réunions, qui, en fait de votes et de vœux, se sont montrées plutôt timides que téméraires; aussi les conseils-généraux nous paraissent-ils définitivement consacrés par cette prise de possession intelligente et mesurée de leurs pouvoirs. Les réformes que leur organisation réclame encore ne portent que sur des détails, dont quelques-uns pourtant méritent une mention spéciale : citons entre autres l'élection à substituer à la nomination officielle, le nombre des conseillers à augmenter, la durée du mandat à prolonger, modifications depuis longtemps introduites en France.

L'admission des indigènes a donné lieu à des critiques; on a invoqué contre eux leur connaissance imparfaite de la langue française, qui les réduit à une imitation passive des votes de leurs voisins; on a incriminé leur peu d'aptitude à saisir des débats trop étrangers au cercle habituel de leurs idées, et dont ils défiguraient ensuite le sens parmi leurs compatriotes. De telles objections contiennent, croyons-nous, un reste du vieux levain des vainqueurs contre les vaincus, des chrétiens contre les musulmans et les israélites, et ne peuvent émaner que des survivans de la première génération des colons. Elles portent à faux sur les israélites, parmi lesquels il est aisé d'en trouver de familiers avec la langue française, et dont l'intelligence et les habitudes d'esprit sont au niveau de toute discussion d'affaires. Les musulmans eux-mêmes, ce nous semble, ne sont pas aussi étrangers qu'on le croit au système des délibérations publiques. Les *djemâa* ou assemblées des notables sont un des usages les plus chers à l'aristocratie chez les Arabes, au peuple chez les Kabyles. Nous avouerons du reste que leur admission dans les conseils-généraux se fonde bien moins sur les services qu'ils peuvent y rendre que sur l'intention d'amortir, par le contact des personnes, les antipathies de classe et de race. Et ce n'était pas en effet le moins éloquent des enseignemens de telles assemblées que le tableau de ces diversités d'origine, de croyances, de langues, de costume même, paisiblement entremêlées autour de la même table, et discutant amicalement les intérêts collectifs. Nous avons vu à Oran un agha, petit-neveu du général Mustapha, qui, bien que possédant passablement la langue française, ne pouvait toujours suivre des débats un peu ardus. Alors il employait ses loisirs à des exercices de lecture et d'écriture française, et parvenait, avec une grande satis-

faction, à lire le compte-rendu des séances dans les journaux et à signer les budgets et les procès-verbaux de son nom écrit en caractères français. Lequel de nous ne regretterait d'être privé d'un collègue aussi bien disposé pour la civilisation?

L'établissement des budgets provinciaux a donné lieu à des observations mieux fondées. Tels qu'ils ont été dressés pour la première session, ils n'étaient que la reproduction de l'ancien budget local et municipal, avec plus d'équité dans la répartition entre les provinces. Comme transition entre deux régimes, on ne pouvait faire mieux; mais l'Algérie ne saurait accepter, pour le partage définitif de ses revenus entre elle et l'état, un système inspiré aux chambres de 1844 par un esprit exclusif de centralisation qui méconnut à la fois l'unité coloniale et provinciale, et proclama la survivance exclusive de l'état d'un côté, et des communes de l'autre. Aujourd'hui que la province tout au moins a repris ses droits et que des budgets spéciaux sont établis pour chaque commune, la part qui suffisait au budget local et municipal ne saurait suffire en Algérie au budget provincial. L'état devra se dessaisir de tout ce qui n'est pas administration générale, civile, politique ou militaire, avec une part de recettes corrélative aux dépenses, et mettre chaque province en pleine jouissance de ses attributions normales.

Les communes n'ont guère été moins maltraitées par l'absorbante centralisation de l'état. Il ne s'est pas montré assez convaincu que dans toute société, et surtout dans une colonie naissante, la commune est la pierre angulaire de tout l'édifice. Là se fixent les essaims nomades de l'émigration, là naissent et vivent les générations nouvelles, qui rattachent à la commune leurs affections et leurs intérêts, et en font le théâtre de leur première et légitime ambition. L'instituer sur ses vraies bases, dans les campagnes aussi bien que dans les villes, en lui ménageant toutes les conditions d'un essor prospère, aurait dû être, dès le premier jour où la colonisation fut résolue, le souci principal des gouvernans. Il faut arriver jusqu'à la fin de 1847 pour trouver prescrite l'érection en commune des centres de population ayant acquis un certain degré de développement, prescription qui n'a été exécutée encore que pour un petit nombre de localités. Et les communes, quand est venu le jour de leur institution légale, n'ont pas reçu de l'état les deux organes nécessaires de leur activité, un conseil municipal et un domaine communal, ou ce que l'on a appelé de ce nom n'en a été que l'ombre. L'esprit local, si puissant au moyen âge et dans le Nouveau-Monde, ayant été ainsi étouffé, l'état a dû se charger d'une multitude de travaux qui ne le regardaient pas. Ainsi a-t-il dû partout non-seulement assigner les emplacemens des villages et tracer les alignemens, mais bâtir les

murs d'enceinte, construire des écoles, des églises, même des maisons particulières, défricher les terres, ériger des fontaines ou des abreuvoirs, etc., toutes œuvres d'un caractère municipal. Entraîné dans cette fausse voie, l'état a quelquefois suscité un vrai scandale par le caractère intempestif de ses travaux : il est tel village où ses agens ont dépensé pour le nivellement des rues et l'établissement des trottoirs, avant toute installation d'habitans, des sommes qui eussent suffi à établir un long morceau de route. Cette conduite a contribué à détendre le ressort moral des populations, en leur apprenant que l'état se faisait gratuitement leur ingénieur, leur architecte, leur banquier. Un plus libre essor ouvert à la vie municipale eût dispensé de tous ces sacrifices.

La liberté n'y eût pourtant pas généralement suffi; une dotation communale eût été indispensable : autre condition de vitalité qui n'a été soupçonnée que fort tardivement, et qui, même appréciée à sa valeur, a été rarement accordée par l'état. Une ordonnance du 5 juin 1847 porte en vain que sur le territoire de chaque nouveau centre de population un dixième sera réservé comme terrain communal : cette réserve n'a été faite qu'exceptionnellement, et, une fois faite, a été rarement conservée : suivant le caprice des autorités locales, les biens communaux ont été, en maints endroits, dépecés en petits lots et distribués. Un autre arrêté du 4 novembre 1848 allait plus loin encore dans le vrai, en promettant à chaque commune une dotation en immeubles susceptible de produire des revenus, engagement confirmé par la loi du 17 juin 1851; mais l'état ne lâche sa proie, c'est-à-dire son propre domaine, qu'à corps défendant : il n'a rien donné. Les communaux pour pacages, qui ont çà et là échappé au morcellement, ne sont pas d'ailleurs la seule ni la meilleure dotation possible des communes. Des lots à bâtir dans les villages et hors des villages, les bois, les eaux, les carrières, les mines même auraient pu concourir à ce dessein : nulle part on n'y a pensé.

Il est une autre source de revenus dont nous devons parler ici : la vente des terres de colonisation, dont le prix est tout entier absorbé par l'état, ce qui blesse au plus vif l'Algérie dans ses intérêts les plus légitimes. Pour un pays quelconque, ses terres constituent sa substance même, sa chair et son sang, et nulle propriété ne lui semble plus incontestable. Il importe peu que le droit public déclare domaniales ces terres; l'état qui a fait la loi peut les restituer au domaine provincial, et stipuler, en faisant cette cession, que le prix sera employé en travaux publics, à commencer par la localité dont les terres seront vendues : nulle mesure ne sera plus populaire et plus féconde en bons résultats. A défaut de cette juste

attribution, l'Algérie assiste à des scènes qui compromettent singulièrement le respect dû à l'état. Des localités qui ont vu vendre de leurs terres pour un demi-million de francs ne peuvent obtenir ni routes, ni canaux d'irrigation, ni aucune des autres conditions normales de leur existence, sur la foi desquelles les acquéreurs ont acheté. Ailleurs l'absence de toute dotation productive de revenus met les municipalités dans l'impossibilité de suffire à leurs frais d'administration, et l'état lui-même réclame pour elles les libéralités de la province. C'est pourtant l'état qui les a créées et mises au monde : ne devait-il pas assurer leur viabilité par un premier fonds, lui qui s'est approprié toutes les ressources immobilières de chaque localité?

Que l'état se montre désormais plus libéral. En constituant la commune sur de larges et solides bases, il assurera la prospérité du trésor public, car il trouvera un jour d'amples compensations dans l'impôt prélevé sur la richesse, et non plus sur la misère. Des communes renommées pour leurs belles dotations, comme on en voit aux États-Unis, attireront les habitans; sentant leur force, elles rivaliseront d'une noble ambition pour multiplier les créations fécondes, et ne tendront plus une main mendiante pour se sauver du découragement et payer leurs dettes.

II.

Assise sur ses vraies bases, la commune et la province, l'Algérie se prêtera facilement aux réformes spéciales qu'appellent les divers services publics. Ici du reste les problèmes se simplifient, les analogies ou les différences avec l'organisation de la France devenant plus saisissables. De ces services, les uns sont d'ordre moral : ce sont la justice, l'instruction, les cultes; les autres sont d'ordre matériel, ceux qui ont trait à l'agriculture, au commerce, aux travaux publics, à l'armée, à la marine et aux finances. Entre les uns et les autres, l'assistance sert de lien. Nous essaierons de marquer pour chacun les progrès qui restent à accomplir, en nous circonscrivant dans le cadre de la population européenne, et réservant pour les indigènes un ensemble de vues particulières.

Les bienfaits d'une justice consciencieuse, prompte et économique, sont surtout appréciés par les populations émigrantes d'origines les plus diverses : étrangères aux traditions du bon voisinage, ne pouvant s'appuyer encore sur les mœurs, elles font au moindre conflit appel aux lois. A travers bien des lenteurs et des luttes, l'Algérie a obtenu l'entière application des codes civil, commercial et pénal. Le code de procédure a été simplifié pour elle. Quant au

code d'instruction criminelle, qui avait subi de graves dérogations au profit de l'excessive prépondérance du ministère public, il a été récemment rétabli dans son intégrité. Il ne reste plus à obtenir, pour une assimilation à peu près complète, que le jury et l'inamovibilité de la magistrature.

Une innovation heureuse a été celle des justices de paix à compétence étendue, embrassant, outre les matières civiles et de police, les affaires correctionnelles de peu d'importance. Elle exige pour complément un choix sévère des juges de paix, fonction qui échoit trop souvent, à entendre les colons, à de jeunes avocats dont le stage est à peine terminé, et qui font leur noviciat en des postes où une expérience consommée serait nécessaire. Les mêmes plaintes retentissent contre les commissaires civils, qui, dans les localités en voie d'organisation, réunissent le pouvoir judiciaire au pouvoir administratif : cumul déplaisant pour les populations, car de tels fonctionnaires, s'ils n'ont pas une haute et délicate intelligence de leurs devoirs, sont des maîtres absolus dont les caprices sont fort redoutables. La situation est moins régulière encore sur les territoires militaires, où la justice de paix se personnifie dans un commandant de place, le plus souvent brave et digne officier sans doute, mais peu familier avec les codes et ne les estimant pas à toute leur valeur. Le mal était pire lorsque les appels des sentences des commandans de place étaient portés devant les généraux de subdivision; il n'en est plus ainsi aujourd'hui, et les tribunaux civils étendent jusque-là leur juridiction, première réforme qui en appelle une seconde, à savoir la compétence des tribunaux de droit commun étendue, pour les Européens du moins, au territoire militaire : les conseils de guerre y prononcent seuls aujourd'hui sur les affaires correctionnelles et criminelles, rigueur abusive qui rappelle un état de siége plutôt que l'état normal d'un pays.

Au département de la justice se rattachent les naturalisations ainsi que les pénitenciers, qui dépendent aussi à certains égards des ministères d'état et de l'intérieur. En toute colonie, la naturalisation devrait ressortir de l'autorité politique plutôt que de la justice, tant son caractère est autre que dans la métropole; ici elle est un rare incident, là elle devrait être la grande affaire de tous les jours. Comment croire, sans des informations bien sûres, qu'en Algérie comme en France l'étranger doit justifier de dix ans de séjour pour obtenir sa naturalisation? Espère-t-on ainsi attacher à la patrie nouvelle une population d'émigrans et créer une nation homogène? Pour tempérer la rigueur légale, les étrangers ont été admis au sein des conseils municipaux et des chambres de commerce: on les appelle à ce titre dans la plupart des commissions. Une po-

litique plus habile, sinon plus généreuse, leur eût ouvert des voies faciles de naturalisation, et aurait fait du titre d'Algérien naturalisé la condition de tout honneur. L'ambition eût porté l'élite des étrangers à réclamer cette faveur. Le système actuel, empreint d'une jalousie nationale hors de propos en un pays qui ne peut grandir que par l'immigration, doit faire place à des règles libérales analogues à celles des États-Unis, qui, après une courte période de séjour, de deux à cinq ans, accordent aux nouveau-venus le plein exercice des droits civils et politiques.

La politique plus encore que la justice a souvent, depuis dix années, choisi l'Algérie comme une terre de transportation et d'expiation pénale. A ne consulter que l'intérêt de la colonie, elle n'a eu guère à s'en féliciter; les transportés l'ont vue à travers le prisme sombre de leurs colères et de leurs souffrances, et l'ont dépeinte en noir dans leurs livres et leurs lettres. Ainsi s'est formée contre elle, dans les classes ouvrières de Paris surtout et dans une certaine catégorie d'écrivains, une opinion défavorable. De son côté, l'Europe s'habitue à la considérer comme une colonie pénitentiaire, et c'est une mauvaise recommandation aux yeux des émigrans. L'impression serait bien plus funeste encore, si l'Algérie recevait expressément cette destination, comme on y songea un moment il y a deux ans, alors que la fièvre jaune paraissait repousser de la Guyane les forçats : projet frappé par la presse d'une immédiate réprobation, et qui a été justement abandonné. Un sentiment tout opposé accueillerait l'établissement de pénitenciers agricoles pour les jeunes condamnés de toute catégorie; la colonie se recruterait de ces générations plus malheureuses que coupables, retrempées par une éducation correctionnelle, ramenées au bien par le travail et par l'instruction. A de telles œuvres les hommes risquent de manquer plutôt que les crédits et les dispositions favorables, les corporations religieuses, sur lesquelles la pensée se porte aussitôt, n'ayant pas fait dans la direction des orphelinats preuve d'assez de talent pour que l'administration incline à étendre leur mission. Un germe de pénitencier agricole existe du reste à Boufarik comme annexe de l'orphelinat de Ben-Aknoun; mais les résultats n'ont reçu aucune publicité, le mystère paraissant être, en Afrique, de l'essence de ces établissemens.

L'instruction primaire est une des branches les plus florissantes de l'administration; les écoles sont nombreuses, assez bien tenues et très fréquentées. La proportion des élèves à la population est plus élevée qu'en France (1); les colons, qui sont en tout pays aussi intelligens qu'actifs, et apprécient trop bien pour eux-mêmes les

(1) Le préfet d'Oran a établi, dans son rapport au conseil-général, que la province compte 1 élève sur 6,66 habitans, tandis que l'académie de Douai n'en a que 1 sur 8,57, et l'académie de Rennes 1 sur 14.

avantages de l'instruction, se reprocheraient d'en priver leurs enfans. L'instruction secondaire, représentée à Alger par un lycée, est tout à fait insuffisante dans les deux autres provinces, qui envient à leur rivale le privilége dont elle jouit. Inspiré par une juste appréciation des intérêts de la colonie aussi bien que de ceux des familles, le conseil-général d'Oran a voté la création d'un lycée impérial dans cette ville, et la province de Constantine regrette déjà de n'avoir pas émis le même vœu, bien digne d'être accueilli. Retenir en Afrique les familles aisées et leurs enfans, c'est préparer une pépinière de colons intelligens et acclimatés que ne tourmentera pas la nostalgie.

L'instruction supérieure se bornait naguère aux cours publics de langue arabe confiés dans les trois chefs-lieux à des professeurs français, lorsqu'est survenue la création d'une école préparatoire de médecine et de pharmacie à Alger, résurrection trop tardive du cours de clinique qui avait été fondé presque au lendemain de la conquête dans l'hôpital militaire du Dey et supprimé quelque temps après. Les aptitudes scientifiques et médicales de la race arabe sont attestées par les immenses travaux de ses docteurs, parmi lesquels les noms d'Avicenne et d'Averrhoès brillèrent d'un éclat qui dure encore. En réveillant au sein des populations musulmanes le goût des études qui firent jadis leur gloire, la France acquittera la dette de l'Europe savante, tout en servant les intérêts les plus directs de la colonisation.

Dans le domaine de l'instruction rentrent les bibliothèques, les musées, les stations météorologiques, établissemens trop rares encore, car dans une colonie française la haute culture de l'esprit ne doit être jamais sacrifiée à aucune préoccupation ni de travail matériel ni de guerre. Il n'y a de bibliothèque publique qu'à Alger; les autres cités principales, avec une population de dix à quarante mille âmes, sont au niveau des bourgades de France. Même reproche à propos des musées, dont il n'existe quelque ébauche sérieuse qu'à Alger et à Cherchell, l'héritière de *Julia Cæsarea*, la capitale de la Mauritanie césarienne. A peine signale-t-on quelques collections naissantes à Philippeville, Guelma, Constantine, Sétif, Tlemcen. Sur cette terre où les Romains déployèrent pendant cinq siècles la puissance de leur génie colonisateur, où régnèrent non sans éclat de nombreuses dynasties arabes et berbères, l'on compte par centaines les villes ruinées, par milliers les vestiges épars qui n'ont été protégés que par d'impuissantes circulaires. A défaut de la sollicitude officielle, deux sociétés scientifiques ont, dans ces derniers temps, pris en main ce rôle, l'une à Constantine, l'autre à Alger, et déjà leur intervention a procuré les plus heureuses améliorations. Avant elles, une exagération de zèle pareille à celle qui a dévalisé la Grèce dépouillait toutes les localités au profit des mu-

sées d'Alger ou du Louvre. Des instructions récentes ont enfin prescrit de laisser à chacune des villes ou bourgades d'Algérie les monumens relatifs à son histoire particulière. Que cette pensée soit appliquée avec une persévérante fermeté, et dans peu d'années l'Afrique du nord deviendra le rendez-vous des antiquaires d'Europe. Si nous citons un embryon d'observatoire, trop tardif hommage à un climat incomparable pour les études astronomiques, et en outre un cours public de mécanique fondé pour les ouvriers par la ville d'Alger, nous aurons indiqué les principales institutions qui répandent la science au sein de l'Afrique française.

De l'instruction publique aux cultes le lien est intime, sinon toujours fraternel, en Algérie comme partout. Le catholicisme et le protestantisme sont largement et régulièrement organisés dans notre colonie de l'Afrique du nord. Sous le rapport religieux, l'Algérie présente même un spectacle digne d'admiration et d'étude : les quatre grands cultes du genre humain dans l'Occident, catholicisme, protestantisme, judaïsme, islamisme, vivent paisiblement côte à côte, non d'une vie restreinte par une jalousie réciproquement hostile, mais dans la pleine liberté de leurs manifestations. Par ses œuvres de charité, la religion touche à l'assistance publique. Pour l'enfance, elle a fondé une crèche à Alger, de nombreuses salles d'asile, souvent annexées aux écoles primaires, enfin les orphelinats, institutions dont l'Algérie a été le berceau. Pour ces derniers, le bon vouloir des religieux ne supplée pas toujours malheureusement au manque d'intelligence, et d'autres difficultés se présentent. Les soins corporels qu'exigent des centaines de jeunes enfans ne peuvent être donnés, surtout en état de maladie, que par une tendresse maternelle; or la règle épiscopale exclut des orphelinats de jeunes garçons toute femme, même les religieuses. C'est sans nul doute à la présence des femmes que doivent être attribués les résultats meilleurs qu'offrent les divers orphelinats de filles, et même l'orphelinat protestant de Deli-Ibrahim.

Au début, on ne visa pas à moins qu'à faire de ces instituts la base fondamentale de la colonisation algérienne, en annonçant que des concessions seraient données aux enfans à la sortie de l'orphelinat, qu'ils seraient installés et mariés par les soins des instituteurs, et qu'ainsi une génération nouvelle, purifiée de tous les vices qui déshonorent les colons, prendrait possession du sol et y ferait fleurir toutes les vertus avec le travail : vaine utopie dont l'expérience a fait justice, malgré le mariage bruyamment célébré à Alger d'un jeune colon de l'orphelinat de Ben-Aknoun avec une fille dotée de 500 francs par le chef de l'état. Au terme de leur noviciat agricole, qui finit à dix-huit ans (et beaucoup s'échappent avant cet âge), des adolescens n'ont pas le capital nécessaire pour monter une

ferme, quelque petite qu'elle soit; sans ressources eux-mêmes, ils ne peuvent épouser que des filles pauvres; ils manquent de la maturité d'esprit et de caractère qu'exige une exploitation rurale. Enfin, dès qu'arrive la vingtième année, la conscription risque de les appeler sous le drapeau. Aussi doit-on ne compter que modérément sur les orphelinats pour défricher et coloniser l'Algérie.

A l'égard des adultes, la charité publique a importé de France les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux, les monts-de-piété; elle a inventé les dépôts d'ouvriers destinés à recevoir pendant les premiers jours les émigrans sans ressources et sans travail, et les médecins de colonisation, analogues aux médecins cantonaux, dont quelques départemens de la métropole ont fait l'essai avec des résultats très diversement jugés. En ce qui touche ces derniers, la même diversité d'appréciation se retrouve en Afrique. Les dépôts d'ouvriers sont justement critiqués pour leur installation au sein des villes, au contact de toutes les oisivetés, loin des ateliers agricoles. A toutes ces combinaisons officielles et artificielles nous préférons de beaucoup les sociétés libres de secours mutuels, naturalisées là-bas depuis deux ou trois ans seulement, qui substituent à l'aumône l'assurance mutuelle, à la contribution légale la fraternité du dévouement. Dans tous les pays d'immigration se fondent spontanément des sociétés de protection en faveur des nouveau-venus. S'administrant elles-mêmes, distribuant des conseils, des secours, procurant du travail sans que l'autorité s'en mêle, ces sociétés remplacent les dépôts d'ouvriers et les médecins salariés par l'état. Voilà, croyons-nous, le meilleur mode d'assistance.

En dehors des établissemens spéciaux, les budgets des communes et des provinces sont grevés de subventions de tout nom et de toute forme qui font de l'assistance une très lourde charge, que les économies de détail allégeront bien moins que l'attaque directe des causes de maladie et de misère. Parmi ces causes, il en est d'insaisissables, il en est aussi de manifestes qu'il faut prendre corps à corps. Telles sont les eaux stagnantes qui infectent certaines localités, telles encore les incurables infirmités de familles émigrantes qui viennent exploiter la charité française. Des premières on se délivrera par des travaux d'assainissement, des secondes par de sévères règlemens tels que les États-Unis en ont décrété pour interdire à tout capitaine de navire, sous peine de forte amende, d'introduire aucun impotent, aveugle, sourd-muet, paralytique, etc...

L'intervention excessive de l'état, cette faute capitale du gouvernement algérien depuis son origine, se révèle manifestement à propos de la colonisation matérielle, celle qui exploite le sol. Ici l'homme est sur son domaine et semble pouvoir marcher sans lisières : il n'en sera rien. Pour discipliner la production, on comp-

tera sur les chambres consultatives d'agriculture et les inspecteurs de colonisation, deux rouages dont l'un fait peu de chose, dont l'autre fait autant de mal que de bien. Des sociétés d'agriculture s'étaient, sur divers points, formées spontanément par le concours des principaux propriétaires et à l'aide de l'appui intelligent des préfets et sous-préfets, qui ajoutaient aux souscriptions particulières de modestes dotations : alliance de l'état et des citoyens préférable sans aucun doute à un isolement farouche. Ces corps libres, en même temps qu'ils éclairaient la pratique agricole, adressaient à l'administration leurs vues et leurs conseils, et prenaient en main, en toute occasion, la défense de l'intérêt général. Au lieu de consolider ces précieuses créations de l'initiative privée, que toujours l'on accuse de faillir à ses devoirs, on les annula par la création de chambres consultatives d'agriculture sur lesquelles on transporta leur dotation, sans accorder à celles-ci aucun des priviléges qui les eussent douées de vie et d'activité. Constituées d'abord par l'élection en 1850, les chambres d'agriculture ne furent convoquées que trois ans plus tard, lorsque le gouvernement se fut réservé la nomination de tous les membres. Elles ne peuvent se réunir qu'une fois par an, sur une convocation et avec un programme officiels. Leur session finie, nulle commission permanente ne les représente. Aussi les procès-verbaux de ces assemblées, stériles fictions plutôt que vivantes réalités, silencieusement accumulés dans les cartons ou parcimonieusement livrés à la publicité, n'ont-ils produit aucun enseignement pour le pays, ni entraîné aucune décision féconde, et d'année en année on voit ces assemblées se décomposer par la démission successive de leurs membres, dont le renouvellement devient un véritable embarras pour les préfets. Veut-on accorder à la propriété rurale sa juste part d'influence et faciliter ses remontrances, que les chambres d'agriculture soient constituées comme celles du commerce, électives, permanentes, pleinement libres de choisir leurs sujets de discussion; mieux encore, que ces deux institutions soient fondues en une seule, qui deviendra en quelque sorte la commission permanente des conseils-généraux, et acquerra une importance qui manque à chacune d'elles prise séparément; enfin que le pouvoir aide de tous ses efforts à la résurrection des sociétés et des comices agricoles.

Les inspecteurs de colonisation n'ont pas été seulement inutiles, souvent ils ont nui. Comme simples employés de l'administration, chargés d'observer la marche de l'agriculture, de la traduire en chiffres et en rapports, de vérifier l'accomplissement des conditions imposées aux colons, de tels fonctionnaires auraient eu leur raison d'être. De ce rôle trop modeste pour leur amour-propre, ils se sont haussés au rang de professeurs de l'art agricole et d'éducateurs des

colons : rôle prétentieux, impossible dans un pays où la tradition manque entièrement, où les vétérans mêmes de l'agriculture sous d'autres cieux ont à refaire leur apprentissage. Là, plus qu'en Europe encore, l'agriculture est une affaire d'expérience locale, pour laquelle un colon quelque peu ancien et bon observateur en sait plus que le meilleur élève des meilleures écoles de France. Sauf un petit nombre de vieux Algériens qui ont appris la culture à leurs dépens, la plupart des inspecteurs de colonisation ne l'ont étudiée que dans des bureaux ou des carrés de jardin, et leur principal mérite consisterait à s'abstenir. Au lieu de s'effacer ainsi, et voulant d'ailleurs justifier leur titre, ils s'ingèrent dans les cultures de leur ressort, distribuent à contre-sens des conseils et des leçons, vantent telle excentricité de leur invention ou de celle du préfet et du sous-préfet dont ils dépendent, et l'imposent, dans la mesure de leur autorité, à des cultivateurs que le caractère provisoire des concessions soumet à leur influence. Du profit ou de la perte pécuniaire, la seule chose qui touche le colon, ils n'ont pas à s'inquiéter. L'état prétendant enseigner l'agriculture, surtout dans la période des tâtonnemens, ne pouvait que se tromper : aussi doit-on se féliciter qu'il n'ait pas créé, comme on le lui a souvent demandé, des *moniteurs* pour le coton, pour la soie, non plus que des fermes-modèles, des cours d'agriculture et d'horticulture, institutions plus dangereuses qu'utiles dans une colonie où chacun ne peut faire son noviciat pratique qu'à l'école de ses aînés. Quant à la dose de théorie qui ne doit pas rester inconnue de propriétaires instruits, les livres, les journaux, les écrits spéciaux y suffisent. Que l'état contribue à les répandre, par des distributions de notices ou par la formation de bibliothèques publiques, nous l'admettons. Son rôle est encore indiqué pour une part dans l'organisation des concours et des expositions, et là du moins il a largement fait son devoir depuis une dizaine d'années. De nombreux concours, convenablement dotés, ont été inaugurés dans les trois provinces; à Alger et à Paris, on a fondé des expositions permanentes d'une richesse remarquable, celle de Paris surtout, qui, un peu délaissée aujourd'hui dans les solitudes du faubourg Saint-Germain, brillera bientôt sous les voûtes du Palais de l'Industrie, en compagnie de sa rivale, l'exposition des colonies.

Il nous faut aussi parler des pépinières publiques que les rapports officiels ont prônées avec trop de complaisance. Le point de départ fut pourtant irréprochable : c'était un jardin d'essai, fondé au Hamma, près d'Alger, en 1833, et transformé, six ans après, en pépinière centrale de naturalisation ou d'acclimatation. En vue des recherches que ces désignations promettaient, deux autres établissemens auraient dû compléter le premier : l'un à Tlemcen ou à Mascara, dans la région des moyennes altitudes, l'autre à Biskara, dans les

oasis sahariennes. Ainsi eussent été livrés à l'expérience les trois climats, les trois provinces, les trois zones cultivables de l'Algérie. Au lieu de cette mission scientifique, l'état, mal conseillé par ses préfets et ses généraux, s'avisa de multiplier les pépinières par douzaines, avec mandat d'opérer, non en vue des études seules, mais en vue d'approvisionner d'arbres toute la colonie. Les produits furent donnés d'abord gratuitement, puis cédés à vil prix. L'état prétendit devenir le principal pépiniériste de l'Algérie, et y réussit tellement bien qu'il en fut bientôt à peu près le seul. Devant sa concurrence, les pépinières privées fléchirent et tombèrent, non sans de vives, mais inutiles protestations. Les plantations particulières ou publiques n'en furent pas plus avancées : elles ne prospérèrent que dans les bulletins et les rapports officiels, car tout arbre donné est un arbre bientôt abandonné, et celui qui ne peut le payer à son prix ne peut le cultiver. La même décadence, juste expiation d'un monopole envahisseur, a frappé à leur tour les pépinières du gouvernement. Sauf celle du Hamma, qui doit à des causes exceptionnelles ses brillantes apparences, la plupart déclinent malgré les allocations de l'état, malgré la faveur des hauts fonctionnaires qui en font leurs jardins, leurs vergers et leurs parcs. L'état, qui voudrait aujourd'hui s'en défaire, trouve difficilement des fermiers ou des acquéreurs.

En fait de travaux publics, le chiffre et le rôle de l'armée se présentent tout d'abord à l'esprit. Frappés du contraste de la tranquillité générale et d'une armée de soixante-cinq mille soldats, quelques écrivains, pleinement confians dans l'étoile de la France, prêchent la réduction de l'armée au nom de l'économie, au nom de l'indépendance plus grande des élémens civils. Quoique bien rassurés sur l'avenir, nous pensons qu'il y a mieux à faire qu'à supprimer ou réduire une grande armée : c'est d'en tirer bon parti. Ports, routes, chemins de fer, barrages, canaux, puits artésiens, rien n'est au-dessus d'une force organisée de soixante-cinq mille hommes dans la vigueur de l'âge et de la discipline. Ajoutons-y le reboisement des montagnes, opération facile et simple, mais non le greffage des oliviers, mal à propos confié aux trois compagnies existantes de planteurs militaires, car c'est une pratique délicate et difficile que des colons seuls, habiles et intéressés, peuvent conduire avec économie et succès. Nous en excluons aussi le défrichement des terres et la construction des maisons, même des villages, opérations qui ne dépassent pas les efforts de l'industrie privée. L'armée doit intervenir dans les œuvres qui, pour être exécutées vite, bien et à bon marché, réclament l'emploi de la force collective de la compagnie, du bataillon, du régiment. Toute œuvre accessible à l'individu ou à la famille doit leur être laissée, sauf à leur permettre d'appeler le soldat comme auxiliaire lors des fauchaisons ou des moissons, par exemple.

Bien plus modeste est le rôle de la marine de l'état, réduite à une douzaine de petits bâtimens, sous le commandement d'un contre-amiral. La marine marchande, moins riche encore, à ne compter que les navires appartenant au commerce algérien, est considérable, si l'on y ajoute tous ceux qui naviguent dans les eaux du littoral : elle s'accroît d'année en année, tandis que la première diminue. Depuis longtemps déjà, l'état s'est dessaisi du service de la correspondance entre la France et la colonie au profit de compagnies qui l'exécutent avec une célérité et une exactitude jusqu'alors inconnues : le vœu public réclame énergiquement une cession pareille pour le service de la côte, aujourd'hui fait par l'état dans des conditions intolérables pour les particuliers. A cet ordre d'entreprises se rattachent les passages gratuits, objet de tant d'abus et de plaintes, détail en apparence secondaire, et qui a l'importance d'un principe. Le ministère de l'Algérie paraît décidé à y introduire une sévérité qui ne saurait nuire gravement à l'émigration. La somme de 5 ou 600 fr. que toute famille d'émigrans débourse pour se rendre en Amérique en amènerait trois ou quatre en Algérie. Le prix actuel, qui est trop élevé, baisserait, si les crédits, aujourd'hui abusivement affectés aux passages gratuits de toute espèce, étaient employés à obtenir de fortes réductions sur les prix de deuxième et troisième classe pour tous les passagers, sans qu'il fût besoin d'autorisations individuelles, sources de faveurs, de lenteurs et de déceptions. Cette réduction serait bornée aux voyages pour aller, seuls dignes d'encouragemens. Dans cette mesure, l'intervention de l'état s'appuierait sur des précédens établis par l'Angleterre elle-même, si experte en cette matière, et qui aide des deniers publics l'envoi des émigrans sans ressources dans ses lointaines colonies.

Toutes les branches de l'administration se reflètent dans les finances comme en un fidèle miroir. L'organisation financière de la colonie algérienne diffère en beaucoup de points de celle de la métropole, pour les sources comme pour l'administration des revenus : nous ne parlons pas de la répartition, dont il a été question à l'occasion des budgets provinciaux. En fait d'impôts directs, les Européens ne paient que celui des patentes, grevé de centimes additionnels pour la dépense des chambres de commerce; l'impôt personnel et mobilier est remplacé par une taxe des loyers au profit des communes. L'impôt foncier n'existe pas, c'est une prime accordée à la colonisation; néanmoins les concessions sont toutes grevées d'une rente annuelle de 1 à 3 francs par hectare, qui ressemble de fort près à l'impôt, et les préfets ne cachent plus leurs projets de centimes additionnels à établir d'après des tableaux fictifs de l'impôt principal, fictions qui ne tarderont pas à devenir des réalités, quand les receveurs auront sous la main un travail tout préparé. Contre cette

grave menace, de vives et justes protestations se sont déjà fait entendre. Ignore-t-on, a-t-on dit avec raison, que les Algériens paient des taxes de tout nom et de toute nature, si bien que la part contributive de chaque Européen ne peut être évaluée à moins de 50 fr. par tête, autant qu'en France? Au budget de l'état, l'Algérie compte en 1859 pour 20,950,000 fr. de recettes; les trois budgets provinciaux s'élèvent ensemble à 8,700,000 fr.: soit un total de près de 30 millions (1), auxquels il faudrait ajouter les taxes municipales de toute nature pour connaître les forces financières de la colonie. Avec ces ressources, elle paie toutes ses dépenses d'administration, et consacre même un excédant de 2 ou 3 millions à solder les troupes indigènes, spahis et tirailleurs. Ce simple chiffre de 30 millions, pour un état qui compte seulement 180,000 Européens, mesure à la fois leur puissance de production et de consommation, et celle qu'acquièrent à leur contact les populations indigènes; il démontre surtout de quelle injustice serait toute nouvelle aggravation d'impôt.

Dans cet examen sommaire des divers services administratifs et des fautes qu'a partout entraînées l'intervention absorbante de l'état, nous avons soigneusement détourné notre esprit des griefs individuels qui attestent seulement les erreurs et les passions des hommes; nous n'avons interrogé que les situations et les systèmes pour mettre en honneur les principes. De ces causes profondes ou

(1) En voici le détail :

Budget de l'état.

Contributions directes (patentes)	600,000 fr.	
Enregistrement, timbres, domaine	3,800,000	
Forêts	200,000	
Contributions indirectes	1,750,000	
Postes	900,000	
Impôts arabes	7,500	
Produits divers (redevances des mines, télégraphie, etc.)	850,000	
Recettes d'origines diverses (prises sur l'ennemi, etc.)	350,000	
Douanes	5,000,000	
TOTAL	20,950,000 fr.	20,950,000 fr.

Budgets provinciaux.

Province d'Alger	2,999,020 fr.	
— d'Oran	2,353,925	
— de Constantine	3,160,475	
TOTAL	8,513,420 fr.	
Fonds commun à répartir	241,375	
TOTAL	8,754,795 fr.	8,754,795 fr.
TOTAL GÉNÉRAL		29,704,795 fr.

Il est admis en Algérie que, pour toutes les consommations et contributions indirectes, un Européen vaut dix indigènes. C'est d'après ce rapport qu'est établie la répartition de l'octroi de mer.

générales dérivent en effet toutes les conséquences d'une véritable portée : la part des fonctionnaires ne vient qu'au second et au troisième plan, en mal comme en bien. Nous tenons beaucoup à bien distinguer notre voix, qui appelle de fécondes réformes, de celles qui ont proclamé que la mise en suspicion de quiconque avait trempé dans l'administration algérienne devait être le programme de toute nouvelle politique, car tout progrès exigeait que l'on fît table rase du passé. De telles violences s'expliquent par l'amertume des colères de l'exil ; elles seraient impardonnables chez tout homme à qui le malheur n'a pas ôté le calme de la raison et de la conscience.

III.

L'administration des indigènes de l'Algérie pose à la France un des problèmes les plus complexes de l'histoire humaine : l'accord à établir entre deux sociétés séparées par des contrastes qui ressemblent à des abîmes, la race, la religion, la langue, les mœurs, le costume. Le hasard des aventures aurait rapproché les deux peuples, que leur entente amiable serait encore fort malaisée à établir : combien le succès est autrement difficile pour des vainqueurs qui ont à se faire pardonner la conquête par les armes et l'occupation permanente d'un pays ennemi ! Non contente de n'avoir ni spolié, ni refoulé, ni exterminé les possesseurs du sol, la France veut en outre les régénérer par des bienfaits : œuvre fort ardue d'éducation sociale, car il s'agit, non plus de planter sur un sol vierge, mais de greffer un jeune rameau sur un vieux tronc pour ranimer le tronc lui-même. Aussi convient-il de bien préciser l'idéal poursuivi sous le nom de fusion. Dans le sens d'une assimilation administrative immédiate, nous avons dit quels obstacles s'y opposaient : ce sont les situations trop hétérogènes. Plus haute encore est la barrière contre une assimilation absolue sous le rapport social : la religion ne la permet pas. L'unité d'ailleurs peut se trouver aussi bien dans l'harmonie que dans l'uniformité. Avec leurs habitudes d'esprit, nées de la révolution et de la centralisation, les Français d'aujourd'hui ont quelque peine à reconnaître comme légitimes les diversités extérieures dans les usages, les diversités intérieures dans les esprits et les consciences : étroites préventions que condamne la tradition du génie colonisateur de la France, lequel brilla toujours par une sociabilité souple et bienveillante. La variété lui plaît, il s'en accommode et l'amène à ses fins : variété d'origine et de culte, variété de coutumes et de langage, variété même de peau. Sur tout rivage où il aborde, il inscrit sur son drapeau la liberté pour chacun de vivre à sa guise, à la condition de ne pas troubler la paix ni la morale publique, et de respecter en autrui pareille liberté. Le temps fait le

reste. Inspirons-nous des mêmes sentimens en Afrique; gardons-nous de vouloir plier de force à nos habitudes civilisées d'Europe une nature immuable et des sociétés séculaires; plions-nous quelque peu nous-mêmes aux exigences d'un milieu si nouveau, comprenons-le du moins, et nous agirons sur lui efficacement. Contentons-nous de préparer pour l'avenir l'union féconde des deux races. La seule unité à poursuivre aujourd'hui consiste dans la reconnaissance de l'autorité française par l'obéissance à ses lois, par le paiement de l'impôt et le respect de la tranquillité publique. D'année en année, de siècle en siècle, la liberté amènera la fusion par l'échange des produits, le lien des intérêts, la circulation mêlée des personnes. Peut-être un jour des mariages y aideront. La patience, en ceci comme ailleurs, est le gage du succès.

Au point de vue politique et administratif, les indigènes de l'Algérie se divisent en deux classes, caractérisées par le culte mieux encore que par la race : les israélites et les musulmans, les premiers homogènes par le sang, la foi et les mœurs, les seconds divisés en plusieurs groupes, suivant la diversité d'origine.

Sans être bien nombreux (cent mille environ, tant dans les tribus que dans les villes), les israélites jouent, dans le nord de l'Afrique comme partout, le rôle économique fort important que leur assure le génie du commerce, fondé sur les instincts natifs, les nécessités historiques et les traditions héréditaires. La concurrence de leur incessant colportage, favorisée par une vie sobre, est fort importune aux marchands européens, et leur industrieuse activité les enrichit rapidement. Détenteurs du numéraire, ils le font valoir avec une habileté qui leur attire les malédictions des emprunteurs et de sévères qualifications de la part du public; ils y répondent par l'exemple des capitalistes chrétiens. Les Juifs algériens apprécient généralement la situation que leur a faite la conquête française, et s'ils ne peuvent toujours étouffer les antipathies populaires, ils les dominent en se montrant dignes du choix du gouvernement, qui les appelle dans les consistoires, les chambres de commerce, les conseils municipaux et généraux. Mieux que les Européens, ils se passent de l'état pour la fondation et l'entretien des synagogues et des cimetières, pour l'assistance mutuelle. Délivrés par nous des Turcs, protégés contre les Arabes, les israélites savent qu'ils ont tout gagné à notre arrivée, et qu'un retour de fortune leur ferait tout perdre. Ils sont sincèrement ralliés à notre cause, et prouvent leur confiance dans l'avenir en achetant des immeubles et s'engageant même dans l'industrie agricole. Enfin, signe qui n'est pas sans valeur, plusieurs d'entre eux adoptent et surtout permettent à leurs enfans tout ou partie du costume français. Aux tribunaux des rabbins, supprimés sans difficulté dès 1842, ont succédé avec une adhésion générale nos tri-

bunaux civils et de commerce. En 1858, on a vu un premier Juif indigène reçu avocat. Les déclarations de naissance et de décès ont lieu régulièrement à l'état civil, même la célébration des mariages, ce qui abolit du même coup la polygamie, le divorce et la répudiation légale. A ce degré de préparation, que faudrait-il faire de plus en faveur des israélites, sinon leur accorder une assimilation pleine et entière avec les Français? L'élite d'entre eux la réclame, et l'heure nous paraît venue de la prononcer. Depuis longtemps, on a proposé de l'accorder en détail à ceux qui la demanderaient : tant de réserve n'est plus nécessaire, alors que la pratique a pour ainsi dire devancé la loi. En une race amie, où règne une parfaite unité, il serait impolitique d'introduire la division comme parmi des ennemis.

Tout dans l'assimilation ne sera pas profit pour les israélites, ils s'y attendent. Peut-être n'entrevoient-ils pas que, cessant de faire une classe à part, ils perdront le droit à une représentation spéciale au sein des diverses assemblées où ils figurent aujourd'hui en vertu de leur origine, et qu'ils devront y reconquérir leur place par leur seul mérite. Ils connaissent bien toutefois et acceptent sans réserve l'obligation de participer au service de la milice et à celui du recrutement militaire, quand l'un et l'autre existeront pour les Européens nés en Algérie, pour les créoles, disons le mot, quoique l'usage ne l'ait pas encore naturalisé pour cette colonie. Devenus miliciens et soldats, ils perdraient cette réputation de lâcheté qui est le pire stigmate dont ils soient flétris : réhabilités comme braves, ils le seraient sous tous les rapports.

Le gouvernement de la société musulmane ne peut se réduire à un programme aussi simple. Ici tous les contrastes de la surface s'aggravent d'un profond antagonisme : l'hostilité latente de l'islamisme, sa force d'inertie et de résistance, son indifférence devant tout progrès, ses méfiances de tout don qui lui vient d'une main chrétienne, tout cela multiplié par un chiffre de deux millions et demi d'individualités. Cette masse pourtant n'est pas homogène, et les diversités d'origine et de caractère viennent faciliter un peu notre tâche de transformation. La population musulmane comprend cinq groupes bien distincts : les Maures, qui habitent les villes; les Koulouglis, issus de l'alliance des anciens Turcs avec les femmes mauresques; les Arabes, qui occupent les plaines de la campagne; les Berbères, qui habitent les montagnes et dont les Kabyles sont les représentans les plus connus; enfin les nègres, anciens esclaves ou fils d'esclaves affranchis en 1848. Écartons ces derniers, qui ne comptent pas comme élément de l'administration politique, et qui ont leur place marquée parmi les agens de travail.

Le temps nous amène, par une lente, mais incessante action, les deux premiers groupes. Les Maures, enclins à la vie paisible des

citadins, n'ont jamais été un peu dangereux que par leurs intrigues, ils le sont aujourd'hui moins que jamais. Vivant sous nos yeux, au milieu de nous, mêlés à nos affaires et à nos plaisirs, surveillés par la police et en quelque sorte par tout le monde, ils inspirent plus de pitié pour la déchéance qui résulte de leur oisiveté que de souci pour leurs menées malveillantes. En vain les pères s'enferment dans une fidélité obstinée à leurs traditions : les fils, plus ou moins mêlés aux enfans des Européens, s'imprègnent de sentimens nouveaux, et les petits-fils différeront encore plus des aïeux. L'administration des Maures n'est plus qu'une affaire de municipalité.

Les Koulouglis, dont le temps efface la trace dans les statistiques, tant ils sont peu nombreux, méritent néanmoins d'être, pour leur position toute particulière, encore distingués et des Maures et des Arabes, qui les détestent, en leur qualité de fils des Turcs, à peu près autant que les chrétiens eux-mêmes. C'est un lien entre eux et nous. Aussi de bonne heure se rallièrent-ils à notre cause, sous la conduite du général Mustapha, qui fit apprécier leurs services dans la province d'Oran. Partout ils résistèrent aux instances comme aux menaces d'Abd-el-Kader. Supérieurs à tous les autres indigènes par l'intelligence et surtout par la tradition et l'instinct du commandement, ils sont les sûrs auxiliaires de l'administration française dans les campagnes comme dans les villes.

Restent les Arabes et les Kabyles, soumis au même système général d'administration, malgré des différences plus importantes pour l'ethnographie que pour la politique. Les uns comme les autres sont régis par des chefs indigènes, soumis en territoire militaire à une hiérarchie d'officiers, en territoire civil à une hiérarchie de fonctionnaires civils, avec cette nuance que l'élection populaire a été maintenue pour les *amins* ou chefs municipaux en Kabylie, où elle est profondément enracinée dans les mœurs, tandis que chez les Arabes l'autorité française nomme les kaïds. Dans les deux territoires, les instrumens spéciaux de l'administration des indigènes sont les bureaux arabes, une institution qui a soulevé bien des tempêtes.

En citant des abus dont le nombre et la gravité n'étaient guère contestables, certains écrivains ont demandé la suppression complète des bureaux arabes et leur remplacement par les employés habituels de l'administration. Encore un élan irréfléchi vers l'assimilation absolue, laquelle doit exister au moins en germe et en puissance avant de devenir un décret! Si la zone militaire doit se réduire, comme c'est admis en principe, aux territoires où les Arabes composent presque seuls la population, quelle autre mission auront des employés quelconques, sinon d'administrer ce peuple? Sous un nom ou sous un autre, civils ou militaires, ne formeront-ils pas des bureaux

arabes, interprètes des volontés du pouvoir et des réclamations des tribus, intermédiaires entre deux peuples séparés par la langue et les mœurs, gardiens vigilans de la sécurité publique, éclaireurs intelligens des intrigues et des agitations? La fonction existe par elle-même et ne peut être supprimée; le nom seul pourrait changer. Là n'est point la faute commise, la source des plaintes; elle est dans un déplacement d'attributions, qui a trop souvent reporté sur les chefs des bureaux arabes le pouvoir, les honneurs, les titres même que les lois de la hiérarchie revendiquaient pour les seuls commandans des cercles, des subdivisions et des provinces : l'action réelle a été trop séparée de la responsabilité. De cet empiétement, qu'a favorisé la bienveillance paternelle de la direction de l'Algérie aussi bien que la sympathie conquise aux officiers des bureaux arabes par des services et des talens éminens, les tribus, croyons-nous, n'ont pas eu autant à se plaindre qu'on l'a prétendu. Prise dans l'ensemble, l'administration des bureaux arabes leur a été tutélaire et bienfaisante, comme elle a été profitable aux Européens par la pacification du pays. En aucun temps, en aucune colonie, les peuples conquis n'ont été traités avec une pareille mansuétude, et l'histoire de l'Algérie supporte sans crainte la comparaison avec l'histoire de l'Amérique et de l'Inde. Seulement la même toute-puissance qui a pu faire et a fait beaucoup de bien, se trouvant parfois livrée à des mains dont la sagesse n'était pas le seul guide, a fait aussi quelque mal, fruit inévitable d'un pouvoir absolu sans contrôle. Aujourd'hui les principes ont été rétablis, après avoir été rappelés, il est triste de le dire, par d'éclatans scandales, et les bureaux arabes, sans être dépouillés de leur nom, ne constituent plus un service particulier. Quelques années seront peut-être encore nécessaires pour faire rentrer dans leur orbite légale des pouvoirs habitués à en sortir; ils lutteront sourdement et tenteront de prolonger leur empire : vains regrets et vaines résistances qui ne peuvent retarder longtemps la restauration du commandement suprême dans les mains qui doivent seules l'exercer, parce que seules elles en ont la responsabilité.

Dans les bureaux arabes départementaux, institués en territoire civil, les indigènes ne sont plus l'élément principal et presque unique de l'administration; ils ne sont que l'élément accessoire. Les affaires de ces bureaux sont accessibles à tous les services publics aussi bien qu'à un service spécial. Un fonctionnaire chargé de recevoir toutes demandes verbales ou écrites des Arabes pour les répartir suivant leur nature semblerait une concession suffisante aux nécessités de la transition. En même temps la langue arabe serait prescrite comme une condition d'admission; au bout de trois ou quatre ans, tous les nouveaux employés civils la sauraient.

Dans l'accomplissement de son programme politique, le gouver-

nement français poursuivra d'une main ferme et persévérante un double but : d'un côté l'amélioration de tout ce qui dérive de la nature, de l'autre la décomposition de tout ce qui est un legs de la barbarie. L'homme et la famille, fondemens de toute société, seront respectés, relevés et fortifiés; ils doivent tout gagner à notre avénement. La tribu, la nationalité, les institutions, les mœurs subiront toutes les métamorphoses qu'appelle l'intérêt du peuple indigène aussi bien que celui de la France; mais dans les réformes les plus légitimes une adhésion volontaire, même un peu lente à obtenir, sera préférée à la contrainte, sauf peut-être en matière d'éducation.

Il y aurait extrême imprudence à pénétrer dans le sanctuaire de la famille, entouré chez les musulmans de hautes barrières : un respect sincère du droit individuel doit protéger leurs maisons et leurs tentes contre toute invasion indiscrète de la loi, et néanmoins il sera permis d'y faire prévaloir, sans violence aucune, de salutaires et morales influences qui en écarteront de plus en plus la polygamie, cette plaie des sociétés et des religions inférieures. Que les fonctions de tout ordre soient accordées de préférence aux musulmans qui n'auront qu'une femme; que dans les solennités publiques et en toute occasion ils reçoivent des témoignages particuliers de considération, par la parole du moins, si des signes plus marqués ne sont pas opportuns; que tout citoyen, surtout les fonctionnaires civils et militaires, et leurs femmes encore plus, s'abstiennent de jamais absoudre et encourager de leur présence les mariages postérieurs au premier; que la colonisation étende ses industries autour des tribus, se chargeant de cette multitude de services domestiques qui, bien plus que les passions, entretiennent la polygamie; que les moulins surtout soient multipliés et diminuent la servitude des femmes, aujourd'hui condamnées au travail abrutissant de la meule qui broie la farine du couscoussou. L'influence française pourra même introduire fréquemment dans les contrats de mariage la stipulation de la monogamie au profit de la première femme : la loi l'autorise, et les exemples en sont nombreux. Quand aux yeux des musulmans la polygamie sera frappée du mépris général, elle tombera d'elle-même; elle survivra indéfiniment au contraire, si les Européens continuent à se montrer avec empressement aux fêtes des secondes, troisièmes et quatrièmes noces des grands seigneurs indigènes.

L'enfance est accessible à notre sollicitude dès qu'elle sort du cercle intime de la famille pour entrer dans les écoles. Il serait peut-être téméraire de toucher aux *tolbas*, les instituteurs de l'islamisme, et à leurs écoles; mais où serait le tort de réunir une fois par jour ou plus rarement les enfans musulmans, israélites et chrétiens, dans des écoles communes où ne seraient enseignées que des

matières étrangères à la religion, telles que la langue et l'écriture françaises, le calcul, le chant? Dans une telle mesure, l'éducation gratuite et obligatoire, suivant l'exemple donné au Sénégal par M. Faidherbe, paraît un devoir autant qu'un droit de notre souveraineté; elle mettrait fin à la séparation qui existe aujourd'hui entre les élèves chrétiens, musulmans et israélites, comme si l'on visait à maintenir éternellement l'antagonisme des races. L'Orient à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, l'Afrique même à Tunis, nous donnent l'exemple des écoles mixtes. Nous n'acceptons pas comme suffisantes les écoles arabes pour garçons ou pour filles, dirigées dans les principales villes par des maîtres français, et moins encore le collége musulman fondé à Alger par l'ancienne direction de l'Algérie, bien que son caractère primitif ait été entièrement changé par l'admission d'une majorité d'externes chrétiens (1). Déjà l'institution a reçu du ministère spécial une première et juste atteinte : la direction suprême a été transportée du pouvoir militaire au recteur de l'académie d'Alger. Mieux inspiré encore, le conseil-général d'Oran a réclamé un lycée provincial accessible aux enfans de toute race et de tout culte : c'est la voie dans laquelle il faut désormais marcher.

Passer de la famille à la tribu, c'est quitter le genre de vie le plus naturel à l'homme, le plus digne de lui, pour entrer dans une forme sociale passagère de son essence et tout à fait incompatible avec la civilisation, tant que la propriété indivise et commune y exclut l'appropriation individuelle. Poètes et historiens expliquent volontiers l'existence nomade par d'impérieux instincts de race, prétendues lois de l'humanité : pure hypothèse que dément le tableau de la domination des Maures en Espagne et dans tous les lieux où la durée de leur puissance a permis à leur génie natif de se manifester. Comme l'Européen, l'Arabe aime d'un vif amour le sol natal, la maison paternelle et la propriété individuelle, qui lui donne la fortune avec l'indépendance. Celle-ci existe dans une certaine proportion en beaucoup de tribus, et y est appréciée aussi vivement que dans les campagnes de France. Elle n'est pas devenue générale pour deux causes : l'état de guerre et l'enfance agricole prolongée. L'état de guerre a maintenu dans les tribus aristocratiques la prépondérance des seigneurs, aux mains et au profit desquels la féodalité territoriale s'est prolongée jusqu'à nos jours; dans les tribus fédératives, l'intérêt de la défense commune a éloigné le morcellement : dans toutes, le danger des spoliations par les Turcs a fait prévaloir la propriété la plus mobile, telle que la tente et les troupeaux. L'ignorance agricole, fruit de la guerre, a agi dans le même

(1) En 1859 le collége arabe-français compte 58 musulmans et 70 chrétiens.

sens : des barbares qui ne savent pas faucher ne peuvent amasser des provisions de fourrages pour nourrir le bétail dans la mauvaise saison; le vagabondage du parcours sur de vastes espaces devient la loi fatale de leur existence. Le cercle de ce parcours s'étend en raison directe de la rareté des pacages et des eaux : il est borné dans le Tell par les chaînes de l'Atlas; il est immense sur les hauts plateaux et le Sahara. Assurez la paix, enseignez à récolter des fourrages, à creuser des puits, et la tribu devient stable sur le sol, sans renoncer toutefois absolument à la tente, qui a bien son prix pour le libre choix du séjour selon la saison et les cultures.

La tribu est ainsi conduite, par une évolution toute bienfaisante, à recevoir une première transformation qui s'exprime par le cantonnement, c'est-à-dire par l'échange d'une partie des vastes terrains incultes et dépeuplés où elle promène ses troupeaux contre une étendue plus restreinte, mais concédée en toute propriété. Dans ces termes, le principe du cantonnement et le droit de l'exercer sont aujourd'hui mis hors de contestation en théorie comme en pratique; ils impliquent la réserve expresse que tout titre antérieur de propriété, dressé suivant la loi musulmane, sera scrupuleusement respecté. Même dans les cas les plus légitimes de cantonnement, l'opération sera adoucie par des compensations, au nombre desquelles le partage du territoire de la tribu entre toutes les familles doit être mis au premier rang. A défaut de ce complément, une sourde irritation survivrait dans les cœurs, car le resserrement, avec quelque intelligente modération qu'il soit pratiqué, blesserait l'intérêt de la tribu en lui enlevant une part de ses terres, sans accorder à ses membres aucun droit nouveau tant que le territoire reste indivis : ce serait toujours la communauté, mais sur une moindre échelle.

Il est encore une indemnité que beaucoup de tribus ou de tentes accepteraient volontiers : nous voulons parler de la concession des villages et des terrains vacans dans les oasis sahariennes. Là d'immenses espaces sont libres, à la disposition de la France; beaucoup d'Arabes, à qui les horizons lointains du désert n'inspirent pas la même répugnance qu'aux Français, s'y transplanteront volontiers, à la condition expresse de n'être pas forcés directement ou indirectement à cette émigration, comme certains publicistes, qui interprétaient mal d'antiques exemples, le proposaient à l'égard des Kabyles. Que ceux qui ne peuvent s'accommoder à aucun prix du voisinage de la civilisation rejoignent librement dans les oasis, sous l'ombrage des palmiers, les Berbères leurs frères, nous n'y voyons aucun inconvénient, tandis qu'une transportation, déguisant mal un refoulement brutal, pourrait susciter les plus justes colères.

A ce grand coup porté par la propriété individuelle à la tribu, foyer

des intrigues et des complots, docile instrument des ambitions, d'autres coups doivent succéder sans relâche. Tout ce qui l'affaiblit et l'égrène, pour employer une expression pittoresque et populaire, mérite nos encouragements. Dans ce nombre, nous comptons les constructions entourées de concessions qui créent aux familles des intérêts distincts et fixes, la liberté de circulation, de commerce, de transactions, sur le territoire des tribus, et surtout la libre émigration de toute famille arabe parmi les Européens. Dans les instructions très libérales sur ce dernier point qui ont été récemment adressées aux administrations de l'Algérie et qui accordent, soit des exemptions d'impôt, soit des privilèges de juridiction, s'est glissée, par inattention sans doute, une disposition des plus fâcheuses, qui doit être annulée. Tout Arabe qui s'éloigne de sa tribu perd son droit au partage éventuel du territoire, s'il n'y laisse des intérêts permanens, tente, troupeau, famille. Ainsi sont punies, par la confiscation du droit de propriété, les tentatives vers la vie civile des indigènes les plus dignes d'intérêt, ceux qui émigrent avec leur petite fortune pour conclure avec les Européens des contrats d'association : ils veulent bien en essayer, mais, incertains du résultat, n'ayant d'ailleurs aucun crime à se reprocher, ils n'entendent pas abdiquer à tout jamais leur qualité de membre co-propriétaire de la tribu, et se trouver sans feu ni lieu au premier changement de résidence, pas plus que le cultivateur français ne renonce à ses propriétés personnelles en devenant fermier ou locataire chez un voisin.

La solidarité des tribus, établie contre elles pour l'expiation pécuniaire de tout crime commis sur leur territoire, a été supprimée par une circulaire ministérielle qui paraît avoir soulevé en Algérie d'assez vives réclamations. Nous l'approuvons, non dans ses motifs, qui répudient tout autre principe que celui de la responsabilité individuelle (notre propre législation présente de nombreuses dérogations à ce principe, et le droit musulman encore plus), mais comme condition et conséquence de la liberté de circulation au sein des tribus. Collectivement responsables, les tribus exigent que nul étranger ne pénètre ou ne s'établisse chez elles, et gardent un isolement aussi favorable à tous les complots politiques que funeste à l'essor de la production et du commerce. La solidarité collective doit être au plus tôt remplacée par une police plus vigilante et plus nombreuse; en attendant, elle peut continuer de subsister comme exception.

De la tribu, notre action atteindra le peuple entier et ce qu'on appelle la nationalité arabe, expression inexacte, car l'idée de nation, fruit d'un état social fort avancé, n'existe pas au sein de ces populations d'origine hétérogène, habituées de tout temps à guer-

royer l'une contre l'autre. Il est vrai que la haine de l'étranger, du conquérant, supplée à l'idée de nation, et entretient une hostilité sourde dont les effets seront amoindris par toute mesure qui détachera de la masse ennemie quelque fragment et l'attirera vers nous. Individus, familles, tribus entières ou simples *douars*, tout sera de bonne prise. Au nom de ce programme, nous ouvririons aux musulmans, et à deux battans, les portes aujourd'hui fermées de la naturalisation, en place de ces jouissances de droit civil dont la concession est de loin en loin annoncée à de rares élus. Alors viendraient à nous quelques-uns de ces hommes de bonne volonté, au caractère malléable et liant, comme la nature en crée toujours pour fondre les contrastes et ménager les transitions entre les races humaines. Nous développerions un germe excellent, celui des mousses et des matelots indigènes, admis, en trop petit nombre encore, à servir sur nos bâtimens, premier pas vers l'inscription maritime : l'histoire de trois siècles de piraterie atteste les rares aptitudes des populations barbaresques à la vie de mer. Les mêmes raisons plaident en faveur du maintien des troupes indigènes, spahis et tirailleurs, qui adoptent un certain esprit de civilisation et l'importent dans les tribus. La voix publique établit pourtant une distinction entre les tirailleurs algériens, simples fantassins recrutés dans les couches inférieures du peuple, vivant dans un isolement qui entretient leur ignorant fanatisme, et les spahis, fils des familles aisées, plus intimement mêlés à la vie européenne, et rendant comme courriers, éclaireurs, espions, soldats, laboureurs, des services incontestés. Par tous ces moyens, la politique française écartera des esprits et des faits ce fantôme du peuple arabe, qui deviendrait une dangereuse réalité en prenant corps et âme.

Un pas de plus, et la stratégie politique abordera, pour les entamer avec prudence, les institutions de la société musulmane et à leur tête la religion. Une attaque directe violerait la capitulation de 1830, et soulèverait le pays; la propagande et la polémique inquiéteraient sans aucun résultat. Parvenus au monothéisme le plus absolu, les musulmans jugent avec rigueur le dogme de la trinité; habitués à élever leur âme à Dieu sans intermédiaire humain et sans l'appui des pompes matérielles, ils sont plus étonnés qu'édifiés des splendeurs du culte catholique. Pour amortir le fanatisme musulman, moins intraitable et moins vivace pourtant qu'on ne le pense, le meilleur moyen serait de joindre au mélange des populations l'action plus immédiate de l'influence française sur les chefs religieux de l'islam. Un consistoire central à Alger y aiderait, en mettant l'élite de ces chefs en contact direct avec l'esprit civilisé. Sous le nom de *médressa*, des écoles supérieures ont été instituées à Blidah, Tlemcen et Constantine pour l'enseignement des hautes sciences

de l'islamisme : théologie, droit, poésie, littérature; les aspirans au doctorat mahométan s'en sont défiés, car ils ont continué de préférer les maîtres de Tunis et de Fez. Malgré ce premier échec, ce genre d'écoles, où peuvent pénétrer quelques rayons de l'esprit moderne, ne doit pas être légèrement abandonné. L'aristocratie des intelligences, à la différence de celle des intérêts, est l'alliée naturelle de notre politique.

Les subventions accordées pour le pèlerinage de La Mecque seront maintenues, bien qu'elles puissent raviver le fanatisme que nous voulons étouffer : c'est un devoir de loyauté, le gouvernement s'étant emparé de toutes les dotations fondées pour cet objet par la piété musulmane; c'est aussi le conseil de la politique, qui montre les pèlerins algériens déployant dans tout leur voyage un passeport français, se réclamant des autorités françaises, et donnant à notre nation le droit d'intervenir dans les affaires de l'Arabie à titre de puissance musulmane : excellente occasion de répandre en Orient l'éclat de son nom et l'autorité de sa parole.

La corporation de La Mecque et Médine n'est pas la seule dont les biens aient été engloutis dans le domaine public; toutes ont été expropriées; un contrôle bien organisé de l'emploi des revenus eût peut-être dispensé d'une dépossession qui a blessé au cœur la population indigène. Pour s'acquitter de ses nouveaux devoirs, l'état a distribué tous les ans des subsides en argent, qui se sont montés en 1857 à une centaine de mille francs, somme bien inférieure aux besoins, puisque, sur 1,985 familles participant aux aumônes, 694 ne recevaient que 2 francs par mois. Pour apporter des soulagemens plus sérieux à des maux d'une désolante gravité, un décret du 7 décembre 1857 a institué pour les musulmans un bureau spécial de bienfaisance, qui a lui-même fondé une salle d'asile, des bourses d'apprentissage pour les garçons, un ouvroir pour les jeunes filles, des fourneaux économiques, enfin une infirmerie. Toutes ces fondations n'ont pas réussi au même degré : les fourneaux économiques surtout n'ont pu triompher de la répugnance indigène. Les résultats obtenus ont d'ailleurs enlevé une si large part des crédits en frais d'administration, que la voix publique a posé cette question, maintes fois déjà rencontrée sur notre route : Pourquoi un service spécial pour les musulmans? Est-ce que leur faim, leur soif, leur misère sont d'une autre espèce que celles des Européens? Hélas! l'assimilation n'est ici que trop réelle, et les indigènes ne la repoussent pas, eux qui reçoivent avec l'attendrissement de la reconnaissance les bons soins des médecins français, des femmes du monde et des sœurs de charité. Le prosélytisme religieux de ces dernières, qui inspire quelques inquiétudes, inviterait tout au plus à les écarter de ce service charitable pour le confier à un zèle moins ardent; mais

il ne saurait justifier une administration entièrement distincte. Un fait récent atteste des facilités inespérées de rapprochement. Une société de secours mutuels, qui s'est fondée à Alger sous le nom de *la Famille*, a compté dès la première année dix musulmans et treize israélites indigènes.

Des médecins ont souvent visité les tribus, tantôt à la suite des colonnes, tantôt en mission spéciale. Des religieuses, même des femmes du monde, poussées par un dévouement que stimulait la curiosité, ont aussi pénétré sous les tentes et dans les maisons arabes, tantôt pour soigner les malades, tantôt pour vacciner les femmes, invisibles aux médecins. Partout l'accueil a été si empressé et si confiant que l'on a pu sérieusement élever à l'état de système la conquête des cœurs musulmans par l'art médical. Le conseil-général de Constantine, traduisant l'idée en projet, a exprimé le vœu que des médecins de colonisation fussent installés en plein territoire arabe, un par mille tentes. Si profond est le respect pour le médecin, missionnaire de Dieu et de la science, que, même sur le champ de bataille, tout docteur français était sain et sauf en faisant reconnaître sa qualité, privilége qu'il partageait avec le prêtre, protégé par son noir uniforme : trait de mœurs qui est aussi un trait de lumière jeté sur la profondeur de ces âmes plus ardentes que mauvaises.

Dans le domaine de la justice, la réforme se heurte aux abus les plus graves peut-être de la société musulmane, — la partialité et la vénalité des magistrats. Trop souvent chez eux comme chez les fonctionnaires indigènes de l'ordre administratif, la conscience est déviée, le sens moral oblitéré. Sans parler des scandales qui de temps à autre conduisent les coupables devant les tribunaux français, il est de notoriété publique que tout plaideur musulman doit, sauf de rares exceptions, payer son juge. Aussi peut-on s'étonner que, parmi tant d'écrivains qui se sont faits les romanciers plutôt que les historiens de la société arabe, des prévarications de ce genre n'aient jamais été révélées et dénoncées. Le ministre de la guerre était certainement seul à les ignorer, lorsqu'au grand étonnement de l'Algérie, il provoquait le décret du 1er octobre 1854, qui retirait aux magistrats civils la surveillance des tribunaux musulmans, enlevait à la cour impériale la juridiction d'appel sur les jugemens des kadis, et organisait un vaste réseau de *medjelis*, tribunaux supérieurs soumis à la surveillance exclusive de l'autorité politique: nouvelle et bien significative révélation du système qui tendait à perpétuer un peuple arabe en face et en dehors du peuple français! D'éloquentes protestations se sont produites contre cette atteinte aux priviléges de la magistrature et aux intérêts de la fusion; elles méritent d'être entendues.

La réaction serait exagérée, si elle allait jusqu'au remplacement des kadis eux-mêmes, suivant le vœu de quelques esprits. Les justes désirs des indigènes sont assez difficiles à satisfaire sans qu'il soit besoin de les dépasser. La justice des kadis a si intimement pénétré dans la vie des Arabes comme émanation du Koran, elle va si bien à leurs goûts par sa promptitude, sa simplicité, son apparente économie, qu'ils verraient dans la suppression de cette magistrature indigène une atteinte à leurs droits, sinon à leur religion. Les subsides qu'ils donnent à leurs juges ne sont probablement pas plus lourds que les *épices* de la magistrature chrétienne en d'autres temps, pas plus que les taxes qu'ils auraient à payer aux avocats, avoués, huissiers, greffiers, et ils perdraient la consolation, inappréciable pour tous les plaideurs, d'expliquer eux-mêmes leur cause à leurs juges dans leur propre langue. Laissons donc aux Arabes leurs kadis jusqu'à ce qu'ils s'en plaignent eux-mêmes : alors, d'un commun accord, ils porteront leurs conflits devant la justice française, comme ils ont droit de le faire. Quand cette pratique sera devenue générale, la justice musulmane aura fait son temps. En attendant, réduisons la compétence en dernier ressort, et accordons aux indigènes qui auront obtenu la naturalisation le privilége, reconnu dès aujourd'hui aux Européens et aux israélites, d'entraîner leurs adversaires devant les tribunaux français. Attribuons encore aux tribunaux de droit commun le jugement des délits et des crimes déférés aux conseils de guerre, quand ils sont commis en territoire militaire; enlevons surtout à ces conseils toute juridiction sur les Arabes qui habitent en territoire civil. Pour les faits qui, sans rentrer dans les prévisions du code pénal, troubleraient ou menaceraient la paix publique, le commandant supérieur de l'armée, seul ou assisté d'une commission disciplinaire, est nanti envers les indigènes de tous les pouvoirs nécessaires pour préserver l'ordre : la politique consent, et la justice ne proteste pas.

Dans le système des impôts, les réformes sont moins difficiles : tout peuple dont on allége les charges se tient pour content; sur ce chapitre, aucune habitude ne triomphe d'un intérêt immédiat et bien palpable. C'est une satisfaction que nous pouvons nous donner envers les tribus de l'Algérie, tout en élevant le revenu net du trésor public par de sérieuses modifications dans l'assiette et la perception des impôts, les plus vicieuses qui se puissent imaginer. Le principal, connu sous le nom d'*achour* (littéralement la dîme), se règle sur le nombre des charrues, ce qui invite à prolonger les labours avec un seul instrument au-delà de la saison favorable, au lieu d'en employer plusieurs simultanément en temps opportun; il se rectifie ensuite d'après le rendement moyen des surfaces et sur le prix moyen des céréales, élémens d'une appréciation tout à fait arbi-

traire. L'impôt est perçu par les chefs indigènes, lesquels en gardent le dixième pour leur salaire, proportion exorbitante, qui est, de notoriété publique, plus que doublée par les exactions de toute nature auxquelles ils se livrent sans craindre le contrôle plus nominal que réel des bureaux arabes. Les exemptions de faveur aggravent encore le fardeau de ceux qui paient, et des corvées s'y joignent, nombreuses et onéreuses. On couperait court à toutes ces iniquités en y substituant l'impôt proportionnel aux surfaces, comme en tout pays honnêtement administré, en adjoignant, pour l'établissement des rôles, aux chefs indigènes et aux bureaux arabes des employés des contributions familiers avec ce genre de travail, en prescrivant en outre le paiement individuel et direct dans les caisses des receveurs publics. L'intervention des chefs, ainsi dégagée de tout prélèvement personnel que remplacerait un traitement fixe, ne contrarierait plus un des grands principes dont la politique française doit toujours s'inspirer en Algérie, l'abaissement de l'aristocratie musulmane au profit des masses populaires et de notre autorité. L'impôt arabe produit aujourd'hui environ quinze millions au trésor, sans compter les centimes additionnels, dont l'emploi est réservé à des travaux publics utiles aux tribus. Avec les changemens proposés au nom de la justice et de l'économie, ce chiffre monterait probablement à une vingtaine de millions, tout en abaissant la quote-part contributive de chacun au-dessous de ses charges actuelles. Pour une population de deux millions trois cent mille âmes, on aurait à prélever moins de 10 fr. par tête, et environ 12 ou 15 fr. en y joignant la part des indigènes sur les autres sources de revenus publics. De tels chiffres attestent la modération de ce qu'on appelle le joug de la France et en même temps la faible valeur de l'Arabe comme contribuable et consommateur aussi bien que comme producteur sous le régime de la propriété collective des tribus. Dans les oasis du Sahara, rien ne serait à changer dans le régime de l'impôt, qui est unique et assis sur le nombre de palmiers cultivés, c'est-à-dire sur l'entier capital et l'entier revenu : beau idéal de l'économie politique, qui est un rêve en Europe et depuis des siècles une réalité dans cette partie de l'Afrique.

Notre plan de conduite atteindrait, après les institutions, les mœurs publiques. La première condition en doit être recherchée dans l'introduction des femmes arabes au sein de la société française. La résistance des maris n'est pas aussi absolue qu'on l'imagine. Dans tous les bals des hauts fonctionnaires, ils laissent leurs femmes se glisser dans les galeries et assister immobiles au spectacle. Un pas de plus, et elles s'y mêleront, voilées d'abord, en attendant que le voile tombe à demi, puis tout à fait. A Oran, dans une fête publique pour la distribution des récompenses gagnées

dans les expositions agricoles, nous avons vu une honnête musulmane à demi voilée venir, à travers la foule, appuyée sur le bras de son mari, recevoir sa médaille des mains du préfet, aux applaudissemens sympathiques de toute l'assemblée. L'influence d'un muphti tolérant et d'un propriétaire intelligent avait obtenu ce succès, qui se répétera aussi souvent que l'on voudra.

En outre, l'administration devrait encourager un peu moins les parades, les fêtes équestres, qui, en faisant briller le cavalier arabe, entretiennent ses goûts militaires et oisifs; elle ferait sagement de réserver la meilleure part de ses faveurs aux concours de charrues, de déclarer aux chefs que leurs succès dans les expositions agricoles, dont ils s'abstiennent tous, ont autant de prix à ses yeux que les prouesses de leurs chevaux dans les courses annuelles. Des rapports complaisans ont fait beaucoup de bruit de l'éducation agricole et industrielle des tribus par l'action gouvernementale; on a célébré un troupeau-modèle établi à Laghouat aux frais de l'état, quelques distributions çà et là de faux, même de cisailles pour tondre les moutons. On a vanté encore la docilité des indigènes pour les plantations, pour l'horticulture. Malheureusement le don et la leçon d'un jour sont oubliés le lendemain dans un milieu qui les repousse par une résistance instinctive à toute nouveauté : c'est le milieu lui-même qui doit être modifié par la libre pénétration de l'émigration européenne, dont les procédés, pratiqués avec persistance sous les yeux de tous, seront le seul enseignement efficace.

De ce mélange intime et quotidien des populations naîtrait, espérons-nous, un progrès final qui serait la consécration de tous les autres, qui avancerait immensément la fusion, ou plutôt qui serait la fusion même. Nous voulons parler, on le devine, des alliances de sang entre les deux races. Dans tous les pays conquis, les mariages mixtes ont été le sceau de la conquête et la vraie source de l'unité nationale, et sans cette conclusion on y prétendrait vainement en Algérie. Il y en a déjà quelques exemples, et ils eussent été plus nombreux, si l'esprit français, prompt à saisir le côté plaisant plutôt que le côté utile des situations neuves, n'eût lancé contre les mariages de ce genre des railleries auxquelles les représentans de l'autorité n'ont opposé aucun signe de désapprobation. La politique ne saurait pourtant rien imaginer de plus conforme à ses vues, et elle ne se heurterait pas contre d'invincibles obstacles. La femme européenne séduit le musulman par le charme de ses grâces et de son esprit, et facilement elle acquiert sur lui un grand empire, ce qui la dispense de toute apostasie et même du voile en public, lequel n'est au surplus qu'une coutume locale, et non une prescription légale ou religieuse. Le mariage devant l'officier de l'état civil suffi-

rait pour garantir l'épouse contre la polygamie et le divorce. Aux maris européens, les filles mauresques se recommandent par ces qualités souples et dociles où M. Michelet reconnaît les aptitudes à l'*incubation morale;* elles se convertiraient facilement au christianisme, étant à peine musulmanes de nom, tant la femme compte peu dans le culte et la société fondés par Mahomet : les musulmans trouvent d'ailleurs tout simple que les femmes adoptent librement la religion de leurs maris.

Les préjugés arabes sont loin d'être aussi contraires à ces unions qu'on pourrait le croire. Sans remonter jusqu'à l'empereur du Maroc, qui fit, au XVII[e] siècle, demander en mariage M[lle] de Blois, fille naturelle de Louis XIV, l'histoire contemporaine nous fournit un curieux précédent, qui se rapporte à l'émir Abd-el-Kader. Le général Desmichels, dans le récit qu'il a laissé de son commandement dans la province d'Oran, raconte que le jeune chef, voulant lui prouver la sincérité de ses dispositions à la paix et à la civilisation, lui communiqua son dessein d'épouser une Française, et afin qu'elle pût suivre sa religion en liberté, une chapelle aurait été construite à la kasba de Mascara, et desservie par un aumônier. « Cette église, ajoutait-il, servira aux chrétiens que des missions politiques ou des affaires particulières appelleront dans cette résidence. » Que l'habile émir voulût surtout capter la confiance du général, la suite le prouva bien; mais aurait-il pu recourir à un tel moyen, lui dont le pouvoir naissant reposait en entier sur le prestige religieux de son père et sa propre qualité de marabout, si le Koran lui en avait interdit la pensée et l'exécution? On est autorisé à croire à la sincérité d'une telle proposition, en retrouvant le même libéralisme d'esprit, vingt-cinq ans plus tard, dans le livre que l'ancien émir a écrit à Brousse et adressé à la Société orientale de Paris. Une courte citation de ce livre ne sera pas sans intérêt pour la question générale de l'harmonie à établir entre les races et les religions de l'Algérie. « Sur les fondemens et les principes de la religion, dit Abd-el-Kader, il n'y a pas de dissentiment entre les prophètes, depuis Adam jusqu'à Mahomet; tous appellent les créatures à célébrer l'unité de Dieu, à le glorifier, à croire que toute chose dans le monde est son œuvre, qu'il est la cause de tous les êtres, que son existence n'a pas de cause, et qu'il est le maître de retenir en lui l'âme, la raison, la procréation et tous les biens. Il n'y a pas de controverse parmi les prophètes, et toutes les lois divines sont unanimes sur ces cinq principes; celui qui les adopte aboutit nécessairement à glorifier Dieu et à aimer ses créatures... Les lois des prophètes ne diffèrent que par des prescriptions de détail, ce qui vient de la différence des temps et des choses qui sont utiles dans chaque époque... *Si les musulmans et les chré-*

tiens me prêtaient l'oreille, je ferais cesser leur divergence, et ils deviendraient frères à l'extérieur et à l'intérieur. »

De tels sentimens dans l'âme d'un représentant si éclairé de l'islamisme ne sont pas de nature, on en conviendra, à faire désespérer des mariages mixtes entre musulmans et chrétiennes. Nous croyons pourtant qu'à cause de la religion, les mariages de chrétiens avec musulmanes seront plus faciles, et ils seraient en réalité les plus favorables à l'unité nationale, les enfans qui en naîtraient appartenant de droit au christianisme et à la France. En vue d'un tel résultat, les écoles destinées à donner aux jeunes Mauresques une éducation qui les rapproche de nos propres familles appellent une persévérante sollicitude. Ainsi se formerait, en prenant telle période de temps qu'imposerait la distance morale qui sépare aujourd'hui les deux populations, une race croisée, acclimatée dès sa naissance, héritière des qualités des deux races alliées, douée de l'esprit vif, entreprenant et progressif de l'une, du caractère grave, religieux et poétique de l'autre, absorbant dans la liberté tolérante de notre âge les antipathies séculaires de la double postérité de Sem et de Japhet, et disposée à tendre une main fraternelle à celle de Cham : consolant retour à l'antique harmonie de la famille humaine que racontent les traditions!

De tels succès seraient le couronnement de la politique française. Combinés avec les réformes dont nous avons établi la nécessité dans l'administration des Européens, ils feraient véritablement de l'Algérie une France plus jeune, plus confiante en l'avenir, plus amoureuse de mouvement, plus féconde et plus originale dans ses créations. L'émigration retrouverait, sous le ciel splendide de l'Afrique, les droits civils et politiques, les libertés et les garanties dont les climats tempérés semblent avoir eu jusqu'à ce jour le privilége. De nouveaux spectacles auraient enrichi l'esprit d'idées et d'impressions nouvelles, sans imposer de sacrifices à la dignité du caractère et aux habitudes d'indépendance personnelle. Dans la famille chrétienne élargie par ses alliances avec la famille arabe, dans la commune agrandie et affranchie, dans la province admise à s'administrer elle-même, dans la représentation nationale ouverte à la colonie, tout noble cœur donnerait essor à ses sentimens, toute noble ambition trouverait une vaste carrière. L'Algérie deviendrait vraiment pour les Français une seconde patrie.

JULES DUVAL.

LA

COMMUNE DE PARIS

ET

L'ANNEXION DE LA BANLIEUE

Bien des cités en France ont vu s'éloigner d'elles à certain jour le courant de la population et des affaires, et sont entrées dans la période d'un déclin et d'un affaiblissement dont aucun effort n'a pu les relever ensuite. De nouvelles routes livrées à la circulation, d'autres débouchés offerts au commerce, un port ouvert à la marine, le déplacement d'un tribunal ou d'une préfecture, ont suffi le plus souvent pour opérer de tels changemens et amener ces rapides décadences. La ville de Paris ne connaît point de pareils retours de fortune; placée au centre du pays, qu'elle domine, elle n'a point cessé de s'embellir et de s'étendre; tout ce qui a favorisé la locomotion, multiplié les échanges et enrichi le commerce, lui a profité, depuis les diligences jusqu'aux chemins de fer, depuis la découverte du Nouveau-Monde jusqu'à la conquête d'Afrique. C'est le privilége des capitales de grandir sans cesse et de survivre à tous les changemens, à toutes les commotions qui arrêtent le mouvement et la vie sur d'autres points dans un état. Il semble qu'elles n'aient d'autre destinée que de reculer éternellement leurs limites devant le flot toujours grossissant d'une population qui déborde. Il y a quinze ans à peine, une immense enceinte était élevée autour de Paris, loin des monumens et des splendides édifices que la munificence des siècles y a accumulés. Que de colères, on ne l'a point

oublié, souleva cette œuvre hardie, ce grand et admirable projet de défense! Ne cachait-il point une arrière-pensée de despotisme, une ténébreuse machination contre l'indépendance de la population parisienne? On sait maintenant, hélas! si le gouvernement de 1830, auquel revient l'honneur de cette conception, tenait beaucoup à tirer sur le peuple. Or le redoutable rempart servira bientôt peut-être de mur d'octroi, et protégera tout d'abord les finances de la ville contre la fraude et la contrebande.

Cette nouvelle extension d'une commune déjà si considérable sollicite vivement l'attention publique, et les enquêtes ouvertes par le gouvernement témoignent assez de l'appel qui est fait à toutes les lumières sur le projet qui s'élabore, et dont l'appréciation est réservée au pouvoir législatif. Il y a là plus d'un intérêt à mesurer, plus d'un problème à résoudre. De tout temps, Paris a exercé sur le reste du pays une influence considérable; mais en lui souvent on a confondu la ville et le gouvernement, la gestion municipale et l'action administrative, ce qui est en un mot le fait de la commune et ce qui est le fait de l'état. Pour un grand nombre encore, c'est l'Hôtel-de-Ville qui fait les révolutions, quand il ne songe qu'à faire ses propres affaires. D'un autre côté, dans la mesure proposée, il y a, ce nous semble, autre chose à considérer qu'un simple agrandissement de commune; la puissante centralisation qui s'est manifestée à Paris depuis quelques années surtout mérite non moins d'attention. Est-il nécessaire que la capitale devienne la plus grande ville commerciale et manufacturière de France, ou bien doit-elle s'appliquer à conserver dans le monde la brillante renommée qu'elle s'est acquise par la rare perfection des produits qui exigent le plus d'art et de goût?

Arrêtons-nous d'abord au régime administratif de la ville de Paris, et demandons-nous sous l'influence de quelles institutions le courant de cette grande population a traversé les siècles, emportant avec lui des générations de rois et de princes, de bons et de mauvais ministres, d'agens fermes ou corrompus, tant de honte et de gloire, tant de vertus et de vices; quelle a été la constitution spéciale de la municipalité parisienne au milieu de tant de constitutions politiques qui se sont succédé en France. Il n'est point indifférent en effet de voir quelle a été la part de l'élément municipal dans l'organisation passée de la première de nos communes, et de connaître celle qui pourrait lui être réservée de nos jours.

I.

La question de savoir si la commune de Paris doit être municipalisée, c'est-à-dire organisée suivant les statuts qui régissent les

autres communes de France, a été souvent agitée depuis un demi-siècle. Le régime municipal a-t-il là comme ailleurs ses profondes racines engagées dans la société? Oui, sans doute: le régime municipal de Paris n'a pas eu d'autre origine que celui des autres communes; il est descendu des Gaules à travers l'empire romain, et a vécu de sa vie propre du jour même où une peuplade s'est trouvée réunie dans l'île étroite de la Cité. On en convient, mais on ajoute que la situation exceptionnelle de Paris au milieu des autres communes exige une organisation spéciale. Il y a là en effet une curieuse remarque à faire, un point fort important à observer. La commune, à prendre les choses dans leur véritable acception, est une grande famille; le lien qui réunit sous le rapport de certains devoirs et de certaines charges un nombre donné d'individus suppose une agglomération relativement limitée; là, ainsi que dans la famille, à mesure que le cercle s'étend, les liens de l'association et de la solidarité communale s'affaiblissent: une agglomération de quinze cent mille âmes n'est point un état, mais c'est déjà plus qu'une commune. Aussi qu'arrive-t-il dans ces grands centres de population? Par la force même des choses, l'élément communal se reconstitue, se reforme de lui-même; il se trace une nouvelle sphère moins étendue, plus ramassée, où chacun peut se toucher et se connaître : la grande commune se divise en groupes, en sections ou arrondissemens, et chaque division devient un centre où se rétablissent les liens naturels de la solidarité et de l'association municipales. Voilà comment s'expliquent les diverses transformations qu'a subies l'organisation municipale de Paris : une seule agglomération apparaît d'abord, et puis à mesure que la cité grandit et s'étend, les agglomérations secondaires se forment autour du centre commun, et se resserrent comme pour se fortifier dans un mutuel effort. Ce n'est point là le résultat du hasard; c'est la manifestation naturelle d'une grande loi qui a constitué partout, d'après les divers degrés de développement de la population, la famille, la commune et l'état. Cette loi, il faut l'étudier pour ne pas la blesser dans ses exigences, et en accepter résolûment l'empire; vainement la royauté absolue voulut-elle la méconnaître, vainement chercherait-on à en éluder les irrésistibles effets; un jour ou l'autre elle se révèle et s'impose d'elle-même.

A Londres, l'élément féodal et l'élément municipal se sont amalgamés et confondus d'une manière étrange, et de là est résulté un fait assez surprenant au premier aspect. La Cité, c'est-à-dire le premier centre municipal de Londres, s'administre librement, et jouit de certaines franchises; mais l'immense population qui a débordé à la longue dans tous les sens, et s'est étendue en dehors

de l'enceinte primitive, s'est groupée en paroisses sans emporter avec elle les immunités et les franchises de la Cité, bien qu'elle constitue aujourd'hui plus des trois quarts de la ville même. Pourquoi ces immunités et ces exclusions, pourquoi la liberté municipale d'un côté et rien de l'autre? Cela vient sans doute de ce qu'on a vu dans le régime de la Cité non la loi naturelle de l'association communale, mais une espèce d'octroi du pouvoir royal, un privilége des temps anciens que l'on a restreint alors comme un privilége, et qui, malgré les développemens successifs de la ville, est demeuré soigneusement renfermé dans les limites de la Cité. On sait en effet qu'en Angleterre plusieurs rois se sont efforcés de placer le principe des droits municipaux dans des chartes, ce qui permit un jour à Charles II de mettre en question la légitimité des droits de la plupart des cités en leur prescrivant d'exhiber leurs titres. Deux cents villes qui n'en avaient plus ou n'en avaient jamais eu furent ainsi obligées d'implorer la bienveillance du prince et d'accepter comme une faveur ce qui pour elles était un droit. Londres ne fut point plus ménagée que les autres villes. Là, le droit municipal s'est donc en quelque sorte immobilisé; il n'appartient point, à vrai dire, à la population, il appartient aux maisons et aux murs de la Cité; ce sont les murs et les maisons qui le confèrent aux habitans. La même erreur a été fort longtemps accréditée en France : Louis le Gros était considéré comme le fondateur des communes; il semblait qu'avant lui la liberté municipale fût inconnue, et qu'on n'en dût les bienfaits qu'à sa générosité. Grâce aux révélations de l'histoire et à l'étude du droit public, le jour s'est fait sur ce point. Sans contester à la royauté ce qu'elle a fait un moment pour les communes opprimées par la féodalité, on ne considère plus avec raison la liberté municipale en France comme une concession ou comme un privilége, mais comme un droit naturel et imprescriptible pour les populations (1).

Hâtons-nous de remarquer cependant qu'au fond de l'organisation administrative de la Cité de Londres, il existe un élément tout à fait étranger au régime municipal, et qui à la rigueur ne peut survivre au milieu d'institutions libérales que par une faveur spéciale ou en vertu d'une concession exceptionnelle dans un pays comme l'Angleterre : nous voulons parler de ces jurandes, de ces corporations d'arts et métiers semblables à celles qui furent instituées à Paris par les soins d'Étienne Boileau au XIII[e] siècle. La Cité se partage en quatre-vingt-dix corporations, à la tête desquelles les *livery men*, possédant au moins 25,000 francs de for-

(1) Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, de M. Augustin Thierry, lettre XV.

tune, concourent à la nomination du lord-maire et des shérifs; mais là se révèle un côté remarquable des mœurs anglaises et des sentimens qui animent l'aristocratie dans ce pays libéral : les plus grands personnages ont toujours tenu à honneur de faire partie des corporations de la Cité. Jacques VI appartenait à celle des drapiers, le duc de Wellington à celle des tailleurs, le prince Albert et lord Palmerston figurent dans celle des marchands de poisson. Ainsi le prince et l'ouvrier, l'homme d'état et le marchand ne craignent pas de se rapprocher dans ce pays; ils font mieux, ils s'estiment. Aussi à certain jour, à certaine heure, n'y a-t-il plus de noblesse, de bourgeoisie et de peuple en Angleterre; il y a une nation compacte, serrée, unie de cœur et d'esprit, qui se divise sur des détails, mais ne fait qu'un tout lorsqu'il s'agit d'une question d'intérêt social ou de la liberté de ses institutions.

A Paris, l'association municipale n'apparaît d'abord que sous la forme d'une corporation de nautes ou de mariniers, parce qu'à l'origine en effet le régime municipal était surtout destiné à protéger l'industrie et les intérêts commerciaux de la population : longtemps il se concentre dans le règlement de la navigation; mais lorsque la ville se répand sur les deux rives du fleuve, lorsque des besoins nouveaux se produisent, il se dégage peu à peu des intérêts purement commerciaux et se révèle avec son véritable caractère. La puissante corporation des *marchands de l'eau*, la hanse parisienne, fut la dernière manifestation du régime qui présidait dans l'origine au gouvernement de la cité; le *parloir aux bourgeois* ou bureau municipal était appelé avec raison la *maison de la marchandise*, car, si l'on y réglait les affaires municipales, on y débattait aussi les questions de commerce maritime que les priviléges de la cité faisaient naître. De là encore cette barque marchande qui figure dans les armes de la ville, et que l'orgueil municipal ou l'ignorance avait ridiculement transformée, à une époque récente, en un superbe vaisseau ponté tel que n'en portèrent jamais les modestes eaux de la Seine. La commune de Paris a traversé toute la période féodale sans perdre aucune de ses prérogatives. C'est peut-être la seule commune en France où le régime municipal fût resté intact. Faut-il en glorifier les magistrats municipaux de cette époque? Oui assurément, puisqu'ils s'étaient faits puissans; mais il est juste aussi de reconnaître que le voisinage de la royauté fut pour leurs droits une utile sauvegarde. Paris ne fut donc point une commune jurée, car il jouissait des franchises que revendiquaient alors les autres communes; le mouvement municipal du XII^e siècle ne lui apporta point de charte, et ce fut un malheur peut-être, car si Paris n'eut point de charte ainsi que les autres communes, de son côté la

royauté n'avait point de constitution. Où s'arrêtaient les droits de la ville? où commençaient ceux du roi? Aucun acte législatif ne l'indiquait. Dans ce contact de deux pouvoirs distincts et non définis, des froissemens étaient inévitables; nous n'avions point alors de droit public réglé, l'arbitraire était la grande loi en beaucoup de choses, et souvent, il faut le dire, la royauté y eut recours pour détacher du parloir aux bourgeois certaines attributions, certaines prérogatives dont la possession avait pour base un droit traditionnel et un usage immémorial. D'un autre côté, à mesure que la ville s'agrandit, quand elle devint le siége permanent de la royauté et du parlement, le pouvoir municipal dut lui-même se retrancher dans de plus étroites limites; il y eut dans le même lieu les choses du gouvernement et les choses de la commune, la charge particulière des habitans et la dette du pouvoir central. Alors commença à se produire dans les comptes de la commune cette distinction qui existe encore de nos jours. Ainsi la *croisée* des deux grandes rues centrales, qui était au point où se rencontrent aujourd'hui la rue de Rivoli et le boulevard de Sébastopol, était entretenue par le roi, les autres rues par la commune elle-même; la voirie de Paris est encore pour partie à la charge de l'état.

Tant que le pouvoir municipal fut dans toute sa plénitude, la commune fut représentée par un conseil électif, à la tête duquel étaient le prévôt des marchands et ses adjoints ou échevins; les attributions du corps municipal embrassaient, outre la navigation de la Seine jusqu'à Mantes, qui donnait lieu à des perceptions importantes au profit de la ville, l'administration des biens et la police de la cité. On retrouve les divers élémens de ces attributions dans les documens émanés du bureau de la ville et dans les actes publics du temps. Au XII[e] siècle, un prévôt de Paris fut placé par le roi à côté du prévôt des marchands, et dut s'occuper essentiellement de la police judiciaire et des actes d'administration publique, qui en général rentrent aujourd'hui dans les attributions du préfet de police et du préfet de la Seine. Le parloir resta plus spécialement chargé des affaires de la commune, et ses actes perdirent dès lors tout caractère politique. Peu à peu cependant la royauté, plus dominante depuis l'abaissement de la féodalité, voulut attirer à elle jusqu'à l'action municipale, et alors commence une lutte inégale que la bourgeoisie parisienne soutint néanmoins avec ardeur, mais qui, après une longue et courageuse résistance, aboutit à sa défaite. Alors que devient le droit d'élection? Il disparait avec toutes les autres prérogatives municipales, et il n'en reste plus qu'une vaine image dans le choix des nouveaux administrateurs de la cité; le roi désigne les candidats qu'il préfère, et sa volonté est obéie. En 1570, la population

parisienne rentra pour quelque temps dans ses franchises municipales, mais ces franchises lui furent bientôt retirées de nouveau, et le prévôt des marchands, soumis en toutes choses au bon plaisir de la couronne, perdit son caractère essentiel de représentant de la commune, et devint un étranger pour la population.

Si l'on s'arrête maintenant au mode d'organisation de la commune, on verra que la transformation que nous avons signalée plus haut s'était opérée longtemps avant la révolution, bien qu'elle n'eût pas été suffisamment observée dans son principe. Ainsi, dès le XII[e] siècle, la commune avait été divisée en quatre parties ou quartiers : l'île de la Cité, l'Université, la Grève et Saint-Jacques-la-Boucherie; de là les quarteniers de la ville, ou préposés de la municipalité dans chacune des quatre divisions. Le nombre des quartiers fut doublé avec l'enceinte de Philippe-Auguste, et porté à huit, puis à seize, avec de nouvelles délimitations de la commune. De là sortirent en 1795 les douze arrondissemens actuels. Cependant à la fin du XVII[e] siècle la vie municipale était éteinte aussi bien à l'Hôtel-de-Ville que dans les différentes subdivisions administratives de la cité. La vénalité avait altéré les différentes fonctions municipales à tous les degrés. Paris offrait depuis longtemps un aspect étrange. Montesquieu écrivait déjà en 1740 que Paris dévorait les provinces, et rien n'était plus vrai; mais cela ne voulait pas dire que la municipalité parisienne était prépondérante : cela signifiait que le gouvernement, à force d'attirer dans ses bureaux les grandes et les petites affaires, de toucher et de présider à tout, à force de comprimer toute action et toute initiative au loin, avait fini par concentrer le mouvement et la vie du pays tout entier dans la capitale, qui grandissait hors de toute proportion et avec une rapidité singulière. « Cette révolution, a fort bien observé M. de Tocqueville, n'échappait pas au gouvernement, mais elle ne le frappait que sous sa forme la plus matérielle, l'accroissement de la ville. Il voyait Paris s'étendre journellement, et il craignait qu'il ne devînt difficile de bien administrer une si grande ville. On rencontre un grand nombre d'ordonnances de nos rois, principalement dans le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, qui ont pour objet d'arrêter cette croissance. Ces princes concentraient de plus en plus dans Paris ou à ses portes toute la vie publique de la France, et ils voulaient que Paris restât petit! On défend de bâtir de nouvelles maisons, ou l'on oblige de ne les bâtir que de la manière la plus coûteuse, et dans les lieux peu attrayans qu'on indique à l'avance. Chacune de ces ordonnances constate, il est vrai, que, malgré la précédente, Paris n'a pas cessé de s'étendre. Six fois pendant son règne, Louis XIV, en sa toute-puissance, tente d'arrêter Paris, et y échoue : la ville grandit sans

cesse, en dépit des édits; mais sa prépondérance s'augmente plus vite encore que ses murailles. Ce qui la lui assure, c'est moins ce qui se passe dans son enceinte que ce qui arrive au dehors. Dans le même temps en effet, les libertés locales achevaient de plus en plus de disparaître; les symptômes d'une vie indépendante cessaient; la dernière trace de l'ancienne vie publique était effacée. Ce n'était pas pourtant que la nation tombât en langueur ; le mouvement y était au contraire partout, seulement le moteur n'était plus qu'à Paris (1). »

L'assemblée constituante fit refluer la vie municipale sur tous les points de notre pays; elle rendit aux communes l'initiative qu'elles avaient perdue, et débarrassa le gouvernement du soin de tout ce qui était en dehors du domaine général et politique. Le droit électoral fut rendu à la population parisienne, et l'Hôtel-de-Ville redevint le véritable parloir aux bourgeois. « Quelle heureuse circonstance, s'écriait Mirabeau, que celle où la capitale, en élevant sa municipalité sur les vrais principes d'une élection libre, faite par la fusion des trois ordres dans la commune, avec la fréquente amovibilité des conseils et des emplois, peut offrir à toutes les villes du royaume un modèle à imiter! » Et l'on s'accorde à dire que les nouveaux mandataires de la cité se montrèrent dignes de la mission qui leur fut confiée par la population elle-même. D'où vient cependant cette espèce de discrédit que l'on cherche à jeter sur le gouvernement municipal de Paris? De ce qu'on lui suppose une redoutable influence sur les destinées du pays tout entier. Et cette préoccupation même, d'où vient-elle? De la plus déplorable confusion de dates et d'événemens. Une commission insurrectionnelle s'empare un jour violemment de l'Hôtel-de-Ville, et en fait le centre de la plus exécrable dictature dont la France ait gardé le souvenir. Cette commission marche de forfait en forfait et répand la terreur dans le pays. Voilà, dit-on, le résultat des libertés municipales à Paris! Mais quoi! le corps municipal désigné par le suffrage des habitans était encore en plein exercice le 10 août 1792. Ce jour-là, l'agitation régnait dans la ville. L'émeute menaçait de se porter au château; le roi et sa famille s'étaient retirés au sein de l'assemblée nationale. Quelques sections de Paris prononcent d'elles-mêmes la déchéance de la municipalité; des commissaires sont chargés, au milieu de la nuit, de s'emparer de l'Hôtel-de-Ville et de notifier aux magistrats municipaux en exercice l'arrêté de déchéance que voici: « L'assemblée des commissaires de la majorité des sections, réunis en plein pouvoir pour sauver la chose publique, a arrêté que la me-

(1) *L'Ancien Régime et la Révolution*, chap. VII.

sure que la chose publique exigeait était de s'emparer de tous les pouvoirs que la commune avait délégués, et d'ôter à l'état-major l'influence dangereuse qu'il a eue jusqu'à ce jour sur le sort de la liberté, considérant que ce moyen ne pouvait être mis en usage qu'autant que la municipalité, qui ne peut jamais agir que par les formes établies, serait suspendue de ses fonctions, a arrêté que le conseil-général de la commune serait suspendu. » Ainsi cet étrange arrêté, pris on ne sait comment, on ne sait par qui, rayait la municipalité librement choisie par les citoyens, parce que, « obligée d'agir par les formes établies, » elle n'était pas sans doute à la hauteur des crimes que méditait une poignée de scélérats. Cette commission insurrectionnelle prend donc place à l'Hôtel-de-Ville et en chasse la municipalité. Qui cependant pourrait confondre cette commission, sortie de l'émeute, avec les conseillers de ville qu'elle avait chassés? Si cette commission a pris le nom de *commune de Paris*, et si elle a usurpé ce titre pour le flétrir et le déshonorer, à qui donc faut-il s'en prendre? Mais on évoque encore les événemens de 1814, de 1830; on s'élève contre les adhésions et les proclamations sorties à ces époques de l'Hôtel-de-Ville. C'est toujours la même confusion de dates et de faits. En conscience, faut-il donc s'attaquer si fort à cette adhésion de l'Hôtel-de-Ville au gouvernement royal de 1814 après tant d'autres adhésions, après celle du clergé, après celle du grand corps de l'état qui retrouvait juste la parole pour apprendre lui-même au pays jusqu'où étaient allés son mutisme et sa docilité? On n'y a pas réfléchi : en 1814 comme en 1830, le conseil municipal de Paris n'était nullement le produit de l'élection. Le conseil municipal de 1814 avait été choisi par Napoléon, celui de 1830 par Charles X; il n'existait plus de liberté municipale en France depuis la constitution de l'an VIII : les maires et les adjoints étaient choisis par le chef de l'état, les conseillers municipaux par le préfet de la Seine. Les attributions des maires avaient été réduites à l'état civil et à la présidence des bureaux de bienfaisance; mais ces magistrats trouvaient un dédommagement dans des faveurs personnelles et dans le prestige de hautes distinctions : Napoléon avait décidé qu'après cinq ans d'exercice, les maires et adjoints de Paris seraient membres de la Légion d'honneur, et que le doyen du conseil municipal serait appelé au sénat. Le conseil municipal, composé d'abord de vingt-quatre membres, avait bientôt été réduit à seize. « Ses fonctions, dit un ancien préfet de la Seine, M. de Laborde, étaient bornées à délibérer et à voter sur les questions qui lui étaient soumises, sans aucune initiative ni contrôle des opérations de l'administration. »

Il serait donc temps de rendre quelque justice à ce qu'on appelle la municipalité de Paris et de ne plus la confondre avec les pro-

duits de l'émeute ou avec les commissions qui n'ont point l'élection pour base. La liberté municipale gagnerait beaucoup à être sérieusement étudiée aux différentes phases de l'histoire de Paris; on arriverait promptement à reconnaître qu'elle a toujours été plus avantageuse que nuisible au pouvoir central. Le roi Henri IV ne s'y était pas trompé. Il proclamait hautement que la liberté municipale importait aussi essentiellement à l'administration de la grande cité qu'à la nature des aptitudes et de l'esprit de la population parisienne. « Il faut, disait-il, un aliment à l'intelligence élevée, à l'activité prodigieuse des Parisiens : nos prédécesseurs ont sagement fait de mettre en pratique cette utile vérité. Les franchises municipales accordées avec libéralité par les rois de France aux Parisiens ont eu pour résultat d'associer les plus dignes d'entre eux à l'administration de leur ville bien-aimée, dont ils dirigent les affaires avec talent et honnêteté. Ces franchises portent-elles atteinte à l'autorité royale et souveraine? Pas le moindrement. Qu'ils assainissent Paris, qu'ils embellissent cette capitale, cela n'empêche pas que le roi de France ne sente sous sa main battre le cœur du pays. — Ceux-là servent mal la royauté, qui veulent qu'elle absorbe tout. Épargnons-lui au contraire les questions secondaires, afin que son attention ne soit pas distraite des principales. N'isolons pas le peuple de la royauté; il l'aimera, s'il participe à son action. » C'était là tout à la fois bien dire et bien penser : c'était penser en souverain qui connaît bien le peuple, et surtout le peuple de Paris.

On n'a pas oublié que la vie municipale avait été rendue à la commune de Paris par le gouvernement de 1830. La loi du 20 avril 1834 soumettait à l'élection les membres du conseil municipal de Paris et ceux du conseil-général de la Seine. Les maires de chaque arrondissement de Paris étaient choisis par le roi sur une liste de douze candidats nommés par les électeurs de l'arrondissement. C'est sous l'empire de ce régime que les intérêts de la cité ont été administrés jusqu'en 1848, et dans cette période la population parisienne a prouvé qu'elle n'avait point démérité de ses anciennes franchises. Il ne faut être injuste envers aucun régime, ni fermer les yeux sur les services d'aucune époque. Si le conseil électif n'a jamais disposé de ressources aussi considérables que la commission municipale actuelle, son passage aux affaires a été marqué néanmoins par de grandes et salutaires mesures. La ville de Paris lui doit son assainissement dans les quartiers populeux, ses grands canaux souterrains, les premières voies de communication importantes autour des marchés, dans la Cité et le quartier des écoles, la régularisation de tous les services de la ville, et avec tout cela l'équilibre de son budget. De 1830 à 1848, cent douze rues ont été ouvertes dans Paris; une foule de monumens, à la tête desquels il

faut placer l'Hôtel-de-Ville, ont été construits, achevés ou restaurés, et le dernier magistrat auquel la confiance du roi avait remis l'administration parisienne, M. le comte de Rambuteau, avait acquis dans l'exercice tout paternel de ses fonctions une popularité dont le souvenir survit encore. On a cependant critiqué l'économie de l'ancien conseil municipal; aurait-il mieux valu qu'on eût à blâmer sa prodigalité? Il restait à régler le mode d'administration de la commune; on doit regretter que la loi spéciale promise à la population parisienne dès 1837 n'ait point vu le jour, et que la plus fâcheuse incohérence ait continué de subsister dans le régime administratif de la ville. Depuis la loi du 5 mai 1855, la nomination du conseil municipal de Paris, des conseils municipaux et du conseil-général de la Seine, est retournée au pouvoir exécutif, de telle sorte que l'on peut dire encore aujourd'hui avec Henrion de Pansey que la reine des cités est étrangère à l'administration de son patrimoine et à la gestion de ses revenus.

Telles ont été les principales phases de la vie municipale à Paris. Il faut s'attacher maintenant au mouvement de la population parisienne, à son accroissement si considérable et si subit, en essayant de remonter aux causes d'un fait qui peut avoir d'aussi graves conséquences pour le pays.

II.

On estime à peu près à 400,000 âmes l'excédant de population que l'annexion de la banlieue verserait dans Paris et ajouterait au chiffre déjà si élevé de la population actuelle. Sur ce point, une grande crainte, — n'était-ce qu'un préjugé? — agitait l'esprit de nos anciens rois; ils n'ont jamais reculé les limites de Paris qu'à leur corps défendant, et chaque fois qu'ils ont englobé la population suburbaine dans de nouvelles murailles, ils ont essayé par des défenses souvent réitérées d'empêcher les faubourgs de se reformer au dehors, voyant des dangers certains dans les agrandissemens trop rapides de la ville. « Ainsi, disait le préambule du règlement de 1672, ils avoient sagement prévu qu'en cet état de grandeur où ils l'avoient portée, elle devoit craindre le sort des plus puissantes villes, qui ont trouvé en elles-mêmes le principe de leur ruine, et étant difficile que l'ordre et la police se distribuent dans toutes les parties d'un si grand corps, cette raison les avoit portés à la réduire et les faubourgs d'icelle dans des limites justes et raisonnables, faisant défense de les étendre au-delà. » Un siècle plus tard, le marquis de Mirabeau disait que les capitales sont nécessaires, mais que si la tête devient trop grosse, le corps devient apoplectique, et tout périt. C'était toujours, on le voit, la même pensée, sinon la même crainte,

avec une préoccupation de plus à l'endroit des intérêts généraux du pays. On voit que 1789 approche, les idées économiques s'élèvent et généralisent les faits; bientôt, désignant les mêmes choses par d'autres mots, on parlera de la centralisation et de ses excès, et là sera la formule du langage moderne. La centralisation normale ou excessive se révèle avant tout par la population; pour saisir son caractère et ses causes, pour mesurer, autant qu'il est donné de le faire, ses conséquences immédiates ou lointaines, en un mot le bien ou le mal dont elle peut être la source, il est donc nécessaire de l'étudier dans l'état et dans le mouvement de la population.

Les 1,100,000 habitans qui vivent actuellement sur le sol parisien peuvent se diviser en deux grandes parts : 600,000 environ demandent leurs moyens d'existence à l'industrie proprement dite; les 500,000 autres composent la classe des commerçans de tout ordre, des propriétaires ou rentiers, des hommes voués aux carrières libérales, des fonctionnaires, le clergé, les domestiques, le personnel des hospices, des établissemens de bienfaisance et des prisons. Tel est, à peu de chose près, le classement qu'il est permis de faire d'après le dernier recensement de la population et la remarquable enquête de la chambre de commerce sur l'industrie de Paris. On compte dans l'industrie 342,000 ouvriers environ; on a fait le calcul de la rétribution journalière de ces ouvriers. Si l'on retranche de leur nombre les apprentis, on trouve que 205,000 hommes ne gagnent que 2 fr. 49 cent. par jour, et que le salaire de 113,000 femmes ne dépasse pas 1 fr. 7 cent. « Sur un nombre aussi considérable de travailleurs, dit l'enquête de la chambre de commerce, une population dont les principaux traits de caractère sont une grande vivacité d'esprit, une remarquable facilité à s'emparer d'idées nouvelles, un goût prononcé pour le plaisir, une énergie de travail plutôt instantanée que persévérante, et l'habitude de l'épargne encore peu développée, l'effet des commotions politiques est prodigieux et amène les conséquences les plus graves. Dans les crises commerciales et industrielles qui se prononcent de temps à autre à des époques plus ou moins rapprochées, le ralentissement des affaires est graduel, il est bien rare même qu'il s'étende sur toutes les branches d'industrie à la fois; le mal est le plus souvent partiel. Il n'en est pas ainsi lorsqu'un événement politique arrive, lorsqu'une révolution éclate : alors tout s'arrête à la fois, la tâche commencée ne s'achève pas, et tout semble mis en question quant à l'existence même des travailleurs. Une aspiration générale vers un bien-être imaginaire s'empare alors facilement des esprits : les uns se laissent entraîner par des idées généreuses en apparence et par des paroles sonores, d'autres ne demandaient qu'un prétexte pour rester oisifs, tous abandonnent le travail. Des

gens sans aveu, rebut de toutes les professions, se mêlent autant qu'ils le peuvent à ceux qui étaient de véritables travailleurs, et ce sont eux qui font entendre les plus vives clameurs. » La triste expérience de ces derniers temps a démontré la parfaite exactitude de ces observations; on sait qu'il y a dans la population ouvrière de Paris une certaine phalange mobile qui n'atteignait guère que le chiffre de 8,000 têtes en 1851. Quelques-uns de ces ouvriers viennent faire un séjour passager: ils cherchent à recueillir des salaires avec l'espoir de remporter des épargnes, ils n'ont point avec eux de famille et sont peu nombreux; mais d'autres viennent cacher, en se perdant dans la foule, de mauvais instincts ou de fâcheux antécédens. Ce mode incessant de recrutement de la population parisienne, selon la chambre de commerce, est un des grands obstacles que rencontre le perfectionnement moral des travailleurs. Et cependant que de progrès se sont accomplis déjà dans l'éducation morale de la classe ouvrière de Paris! Quel contraste entre cette partie de la population et celle des principales villes de l'Angleterre! Parcourez les faubourgs de Paris un jour de repos; toujours vous y verrez l'ouvrier convenablement tenu, toujours aussi vous le trouverez poli, empressé dans les mille petits services qu'on se doit à tout instant dans une grande ville. Il faut heureusement ranger dans une catégorie restreinte parmi les ouvriers les hommes grossiers et entièrement dépravés. Il y a d'un côté les hommes rangés et ayant une vie de famille, il y a de l'autre les ouvriers imprévoyans, qui dépensent follement leur salaire et sont ensuite dépourvus de ressources lorsque viennent les mauvais jours; mais, même parmi ces derniers, il y a bien des distinctions à faire, et de nombreux degrés séparent encore l'imprévoyance de l'abrutissement, de l'immoralité et surtout du crime. Nulle part on ne trouverait à faire dans Paris de ces peintures hideuses dont les bas quartiers de Liverpool et de Manchester ont été le sujet, et qui attestent tout à la fois la brutalité morale et physique du peuple dans ces grands centres manufacturiers. Il y a d'ailleurs dans la superposition des rangs de la population parisienne cette étroite cohésion qui rapproche le haut et le bas de la société : tout patron a été ouvrier, tout commerçant a été commis; les plus riches sont ceux-là précisément qui sont partis de plus bas; les plus estimés et les plus influens sont ceux qui n'ont point oublié leur modeste origine. De là cette espèce de solidarité entre le magasin et l'atelier, de là cette mutuelle estime entre celui qui commande aujourd'hui et celui qui pourra commander demain. En 1848, dans les plus mauvais jours, plus d'un chef d'atelier a su contenir ses ouvriers et les enlever aux barricades par le seul ascendant de sa paternelle et bienfaisante autorité.

Il existe à Paris 334,000 ouvriers sédentaires, et l'on s'est de-

mandé si ce chiffre n'était pas excessif et en dehors des besoins du commerce et de l'industrie. Nous ne saurions le dire; mais il faut remarquer qu'en général la fabrication parisienne ne ressemble guère à celle des autres contrées : les travaux y sont assez divisés pour que les besoins les plus instantanés puissent être satisfaits, et ils le sont quelquefois dans les industries de luxe avec une rapidité qui tient du prodige. « Pour qu'un homme vive délicieusement, disait à ce sujet Montesquieu, il faut que cent autres travaillent sans relâche. Une femme s'est mis dans la tête qu'elle devait paraître à une assemblée avec une certaine parure ; il faut que dès ce moment cinquante artisans ne dorment plus, et n'aient plus le loisir de boire et de manger; elle commande, et elle est obéie plus promptement que ne le serait notre monarque, parce que l'intérêt est le plus grand monarque de la terre. » Il est naturel de penser que la population ouvrière a suivi le mouvement de la population générale; mais ce mouvement, quelle en a été la marche dans Paris? Il faut à cet égard interroger les statistiques, et pour les avoir exactes il est prudent de s'arrêter à 1817, époque à laquelle les dénombremens ont commencé à être faits avec un soin qui ne s'est jamais démenti depuis. Or, de 1817 à 1851, la population parisienne a suivi la progression suivante :

1817.	713,966	âmes.
1831.	785,862	—
1836.	868,438	—
1841.	935,261	—
1846.	1,053,897	—
1851.	1,053,262	—

Ainsi de 1817 à 1851, c'est-à-dire dans une période de trente-cinq années, la population de Paris s'est accrue de 323,000 âmes. Dans ce chiffre, l'excédant des naissances sur les décès figure pour 78,000; l'augmentation due à d'autres causes est de 244,800. Si l'on consulte le mouvement de la population dans la plupart des grandes villes de France, on peut voir qu'il se rapproche beaucoup lui-même de cette progression. Il a été partout le résultat du développement régulier du commerce et de l'industrie.

Mais, pour les communes placées entre le mur d'octroi de Paris et l'enceinte continue, les choses ont marché bien autrement. Là, dans ces dix dernières années, le chiffre de la population s'est élevé tout à coup à des proportions considérables, ainsi que le constate M. le préfet de la Seine dans son rapport à la commission départementale. « L'augmentation de la population de la Seine, dit ce magistrat, qui n'a pas été moindre de 21 pour 100 de 1851 à 1856 pour le département, n'a produit que 11 pour 100 dans Paris, tandis qu'elle a donné 61 pour 100 dans la banlieue suburbaine et 31 pour

100 dans la banlieue extérieure. » M. le ministre de l'intérieur signalait lui-même dans son rapport que de 1841 à 1856 la population suburbaine s'était élevée de 114,315 à 351,596 habitans, et dans ces dernières années la progression a suivi une marche beaucoup plus rapide encore. Dans la plupart des communes suburbaines, à la Villette, à Belleville, les terres et les jardins ont fait place aux ateliers; le terrain qui se vendait à l'arpent ne se vend plus qu'au mètre; la Villette compte dix-sept groupes d'industrie, et son conseil municipal assure qu'il n'est pas une maison, pas un terrain dans cette commune qui ne soient affectés à un service industriel. En effet, sur tous les points de ces communes se sont élevés de vastes ateliers, d'immenses manufactures, et les mille feux de ces usines remplissent déjà les airs de cette fumée qui a assombri Londres et ses monumens. Chaque jour, des intérêts nouveaux se créent, les établissemens se multiplient, la population s'accroît avec une effrayante rapidité. « Elle était en 1856 de 351,000 habitans, dit M. le ministre de l'intérieur; elle sera d'un million dans dix ans. »

Que se passe-t-il donc qui ait pu attirer sur Paris une telle affluence, un tel mouvement industriel? Dans cette transformation des communes suburbaines, il y a, ce nous semble, plusieurs causes à distinguer : il faut d'abord compter dans l'accroissement de la population les nombreux ouvriers que les immenses travaux de la ville de Paris ont attirés autour de ses murs. Il résulte en effet du compte général de l'administration des finances que sur un total de 2,379,000,000 de paiemens faits par le trésor public en 1855, le département de la Seine a absorbé à lui seul 877 millions. Ce n'est là, il faut l'espérer, qu'une cause passagère d'accroissement pour la population; les travaux de la ville s'épuiseront un jour peut-être. Il n'en est point ainsi de l'immense concentration de marchandises et de produits que l'organisation actuelle des chemins de fer a établie aux abords de Paris. Les grandes lignes qui convergent de toutes parts de la circonférence au centre tendent à transformer toutes les habitudes commerciales en France; aujourd'hui Paris est plus près de Londres et d'Alger que Le Havre et Marseille; il est devenu le grand destinataire de tous les produits français et étrangers, qu'il retient pour les vendre ou les transformer par la fabrication. Paris n'est plus seulement la ville du luxe et des plaisirs; environné d'usines et de manufactures, il constitue un centre industriel des plus considérables. Oui, si cet état de choses continue, la population suburbaine atteindra rapidement le chiffre d'un million; mais alors nos grandes villes, qui déjà ne sont plus guère que des lieux de transit, Rouen, Lyon, Lille, Marseille, que seront-elles devenues? Auront-elles toujours la faveur de ces spécialités industrielles qui

font leur vie et leur richesse? Conserveront-elles encore quelque splendeur et quelque mouvement? On peut concevoir à cet endroit de légitimes appréhensions; on peut craindre qu'elles ne soient atteintes alors de la décadence qui déjà les menace, et que leurs industries ne soient réduites à s'agiter dans une inféconde activité. Il n'est pas moins à redouter que l'émigration des campagnes, déjà si funeste à l'agriculture, ne se fasse plus désormais vers les grandes villes de production, mais uniquement vers Paris, offrant avec des salaires parfois élevés l'irrésistible attrait des plaisirs.

La centralisation administrative doit être également mise au nombre des causes qui ont précipité le mouvement de concentration sur Paris. Ce fait a été remarqué à d'autres époques; il se manifestait d'une manière éclatante au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, sous la monarchie absolue. « Dans le même temps, a fort bien observé M. de Tocqueville, où Paris achevait d'acquérir au dehors la toute-puissance, on voyait s'accomplir dans son sein même un changement qui ne mérite pas moins de fixer l'attention de l'histoire. Au lieu de n'être qu'une ville d'échanges, d'affaires, de consommation et de plaisir, Paris achevait de devenir une ville de fabriques et de manufactures. A mesure que toutes les affaires administratives sont attirées à Paris, les affaires industrielles y accourent. » Colbert essaya toutefois de ranimer l'activité dans les provinces; mais, préoccupé surtout du commerce et de l'industrie, il ne chercha de dérivatif que dans ces deux élémens : par la création ou le développement des manufactures de Beauvais, Sedan, Aubusson, Abbeville, Louviers, Elbeuf, Tours et Lyon, il fonda la prospérité de ces villes et illustra l'industrie française. C'était beaucoup assurément, ce n'était pas assez pour détruire l'action profondément absorbante de Paris; cela exigeait toute une réforme administrative, et cette réforme, il n'était réservé qu'à l'assemblée constituante de l'opérer. En faisant descendre de Paris dans les préfectures le droit de contrôle municipal qui s'exerçait auparavant dans les différens ministères, le décret du 25 mars 1852 a poussé vers la décentralisation; mais l'extension formidable que prend chaque jour Paris semble démontrer sans réplique que la mesure est restée insuffisante, et que l'œuvre est à compléter par des expédiens plus salutaires. Quels sont ces expédiens? C'est au gouvernement, c'est au pouvoir législatif de résoudre ce grand problème qui intéresse le pays tout entier, et dont l'annexion projetée peut révéler toute la gravité. L'assemblée constituante avait pensé, elle, qu'il fallait faire refluer plus abondamment sur tous les points du pays le mouvement et la vie que Paris tendait à absorber, en donnant plus d'initiative et de latitude aux institutions locales, à l'administration des grandes villes commerciales et industrielles. L'un des plus grands admirateurs des bien-

faits d'ailleurs incontestables de la centralisation moderne, M. de Cormenin, n'imaginait pas qu'elle pût être acceptée sans un contre-poids nécessaire, et ce contre-poids, on devait le chercher, selon lui, dans la liberté communale, dans la liberté électorale et dans la liberté de la presse, parce que sans la commune il n'y a pas de lien dans les associations locales, sans la liberté électorale pas de représentation, sans la presse pas de réclamation. « Ce qu'il y a de plus insupportable dans les souffrances d'un peuple, ajoutait avec beaucoup de raison le célèbre écrivain, c'est moins de souffrir que de ne pas se plaindre, et surtout de ne pouvoir être entendu. » Sans ce contre-poids et ces garanties, M. de Cormenin tenait la centralisation pour funeste et la répudiait ouvertement; mais sachons la conserver avec le bien qu'elle a fait, et tâchons de remédier au mal qu'elle peut faire.

A toutes ces difficultés doit encore s'ajouter celle que soulève de son côté la grave question de l'alimentation publique. « Lorsqu'on songe, dit M. Husson dans son intéressant ouvrage sur les *Consommations de Paris*, à la masse énorme de denrées de toute espèce qui s'acheminent vers Paris, et qui s'y absorbe dans le cours d'une année, l'imagination reste surprise. » Pour ne parler en effet que des denrées qui constituent le fonds même de l'alimentation, Paris absorbe dans une année 184,556,000 kilog. de pain, 62,514,000 kilog. de viande, 10,198,000 kilog. de beurre, 9,937,000 kilog. de poisson, et les autres denrées apportées chaque jour sur le carreau des halles ne figurent pas dans l'alimentation parisienne pour des chiffres moins considérables. Cette grande concentration sur un seul point, dans une seule ville, de denrées attirées de tous les pays, et qui augmente chaque jour avec la population, n'est-elle pas de nature à troubler les conditions économiques dans lesquelles on avait vécu jusqu'à ce jour en France? N'est-ce pas là en partie le secret de cette hausse extraordinaire qui s'est manifestée sur les choses de première nécessité, et qui pèse si durement sur le pays? M. Husson nous rassure et soutient qu'il faut s'en prendre principalement aux mauvaises récoltes des dernières années, à certaines maladies de quelques produits, à la guerre; sans contester l'influence que ces diverses causes ont pu exercer sur l'alimentation, il est permis de douter qu'elles aient seules amené le renchérissement actuel. Plusieurs de ces causes n'existent plus depuis longtemps, et cependant les prix s'élèvent toujours. Paris a étendu outre mesure le rayon de son approvisionnement; en allant aujourd'hui chercher au loin des denrées qu'il trouvait autrefois à sa proximité, n'a-t-il pas fait naître en tous lieux la hausse dont il souffre à son tour?

Enfin, en présence du surcroît de population que l'annexion donnerait à la ville de Paris, on ne saurait songer sans quelque effroi

aux conséquences que pourrait entraîner une crise commerciale ou alimentaire de quelque durée. On n'a pas oublié ce que la crise alimentaire des dernières années a coûté au budget de la ville. Les grandes existences sont peu nombreuses à Paris. Sur 385,242 ménages, 218,938 habitent des logemens dont le loyer n'est pas supérieur à 150 francs. « On voit, dit à ce sujet M. Husson, combien les petites existences sont nombreuses dans la capitale. Pour alléger, en faveur des familles peu aisées, le poids des charges publiques, l'administration municipale rachète, sur les produits de son octroi, les 157,139 taxes afférentes aux loyers inférieurs à 250 francs et supérieurs à 150 francs. Ceux au-dessous de ce dernier taux se trouvant affranchis, il en résulte que 276,077 ménages ou plus des deux tiers sont regardés comme ne pouvant acquitter aucune taxe, à raison de leurs logemens d'habitation. » Assurément la population suburbaine n'est pas dans une condition plus favorable que la population de Paris; on peut même affirmer qu'elle est encore moins aisée, et que, vivant plus particulièrement de l'industrie, elle serait plus exposée à souffrir du chômage et des crises de toute nature.

Tels sont les principaux faits généraux dont il serait prudent de tenir compte dans l'examen du projet d'annexion; mais il est également des questions plus spéciales, plus circonscrites, plus locales, que cette mesure a fait naître et qui ont droit elles-mêmes à quelque faveur.

III.

De nombreux intérêts se trouvent menacés par l'annexion et ont élevé la voix. Signalons d'abord les réclamations qui se sont produites en dehors de l'enceinte.

D'après le projet soumis aux enquêtes, les nouvelles limites de la commune de Paris seraient fixées non à l'enceinte fortifiée, mais à l'extrémité de la zone défensive de 250 mètres qui l'environne. Cette large bande de terrain, déjà frappée d'une servitude militaire, deviendrait pour les employés de l'octroi une zone d'isolement dans laquelle ils pourraient exercer leur surveillance sans sortir de la juridiction parisienne. La propriété qui avoisine les fortifications dans un périmètre de huit lieues et demie a contesté les raisons pratiques sur lesquelles l'administration a fondé cette partie du projet; nous n'irons pas aussi loin. Ces raisons nous paraissent fort sérieuses: l'intérêt fiscal de l'octroi semble exiger cette ceinture d'évolution autour des nouvelles murailles de l'enceinte; mais aussi c'est à bon droit, selon nous, que la propriété atteinte présente de nouveau la requête qu'elle n'a cessé d'adresser à l'administration depuis quelque temps, et demande une indemnité. Le conseil d'état aurait, dit-on, repoussé la prétention par ses arrêts : cela est vrai; mais de

son côté le corps législatif a toujours réservé la question. Il trouvera, on doit l'espérer, dans les circonstances actuelles une occasion solennelle de la résoudre selon le vœu des populations en s'inspirant des grands principes d'équité déposés dans nos lois d'expropriation. Il y a longtemps que l'imposante voix de Montesquieu a fait entendre ces belles paroles : « Lorsque le public a besoin du fonds d'un particulier, il ne faut jamais agir par la rigueur de la loi politique; mais c'est là que doit triompher la loi civile, qui, avec des yeux de mère, regarde chaque particulier comme toute la cité même. Si le magistrat politique veut faire quelque édifice, quelque nouveau chemin, il faut qu'il indemnise; le public est à cet égard comme un particulier qui traite avec un particulier. » Un fait prédomine ici qui frappera le corps législatif, c'est que du jour où la servitude militaire, qui serait encore aggravée par le service de l'octroi, a frappé ces terrains, ils ont perdu à peu près toute valeur et toute utilité dans la main des propriétaires.

A l'intérieur de l'enceinte, l'annexion soulève des réclamations non moins vives. L'industrie et le commerce se disent frappés à mort, et pour les communes suburbaines l'industrie et le commerce, c'est la vie et la fortune de plus de 300,000 habitans. Les réunions de communes ne peuvent, il est vrai, devenir la source d'indemnités pécuniaires du genre de celles qu'entraîne l'expropriation ou le sacrifice absolu de la propriété; mais avec quelles garanties, avec quelle circonspection doivent-elles s'accomplir! La sagesse de nos lois a voulu qu'en pareil cas les populations intéressées fussent consultées de la façon la plus large, et à tous les degrés, par les enquêtes, par les conseils municipaux, par les conseils d'arrondissement, par les conseils-généraux. Les populations sollicitent-elles la réunion, le froissement de quelques intérêts n'est point un obstacle à la mesure; mais lorsque l'autorité supérieure propose elle-même la réunion, lorsque les populations la repoussent comme un mal pour elles, la question devient plus difficile à résoudre : c'est alors à l'autorité supérieure de faire prévaloir la mesure sur le mécontentement ou les réclamations qu'elle excite devant le souverain juge du débat, c'est-à-dire devant le pouvoir législatif lui-même. Telle est l'économie de la loi du 18 juillet 1837 sur la réunion des communes, et lorsque cette loi prescrivait de consulter les assemblées délibérantes depuis la commune jusqu'au département, elle parlait, cela se comprend, des assemblées électives. Aujourd'hui le conseil municipal de Paris, les conseils municipaux et le conseil-général de la Seine sont à la nomination directe du pouvoir exécutif, de telle sorte que la lettre seule de la loi pouvait être appliquée dans les circonstances actuelles. Fallait-il s'arrêter à cette question de forme? L'administration ne l'a pas pensé, et nul péril, d'après

elle, ne pouvait en résulter. « La population suburbaine, a dit M. le préfet, a compris d'instinct, avec une certitude suffisante, que ses intérêts au point de vue des charges publiques n'étaient nullement compromis par l'extension de l'enceinte parisienne, qu'ils en seraient plutôt favorisés, et elle s'est généralement abstenue. »

Néanmoins des réclamations se sont produites avec une certaine énergie. On a contesté d'abord la convenance et l'opportunité de la mesure. A qui donc peut-elle profiter? Dans le présent, ce n'est pas à coup sûr à la population parisienne, car M. le ministre de l'intérieur l'a dit lui-même : « Sait-on ce qu'il peut en coûter à la ville de Paris pour étendre aux services des territoires annexés son régime et ses avantages? » A son tour, M. le préfet de la Seine a loyalement déclaré que « l'augmentation des dépenses ordinaires sera à peine balancée par celle des recettes, et que d'une part l'amortissement des dettes afférentes aux territoires annexés que le projet met à la charge de la ville de Paris et qui se montent à 4 millions, d'autre part tous les travaux extraordinaires très considérables à exécuter dans la zone suburbaine seront pour le budget de Paris une aggravation de charges sans compensation. » L'avantage serait donc du côté des communes suburbaines! C'est ici qu'éclate une grave dissidence : pour le commerce et l'industrie des communes suburbaines, a-t-on dit, l'annexion c'est la ruine, car un jour ou l'autre elle doit les soumettre aux charges de l'octroi et à toutes celles du budget de la ville de Paris; dans les atténuations offertes, dans l'exonération qu'on leur propose, on ne peut voir qu'un moyen de les aider à mourir un peu plus lentement. On a fait appel à ce sujet aux débats de 1841 sur la loi de fortification, au *Moniteur* de 1852 rassurant la population suburbaine, à la veille des élections, contre les bruits d'annexion répandus alors, et à l'aide desquels les partis espéraient « abuser la banlieue de Paris par cette fausse nouvelle et refroidir son zèle... » A tout cela sans doute il s'est mêlé beaucoup de vivacité, quelque passion peut-être; on ne doit pas s'en étonner : les questions d'intérêt privé sont toujours brûlantes, et il y a quelque chose de respectable dans l'ardeur même avec laquelle on les débat. Ces réclamations, il nous semble, sont de nature à préoccuper vivement le pouvoir législatif; elles sont élevées pour la plupart au nom de ces établissemens qu'un rapide essor industriel a fait surgir autour de Paris, au nom de cette immense population d'ouvriers qui s'est groupée auprès de ces établissemens qui les emploient et les font vivre. On ne peut dissimuler que tout cela ne subsiste et ne peut subsister, hommes et choses, que par les franchises de l'octroi, et quant à l'annexion, elle n'était peut-être pas à ce point dans les prévisions qu'on puisse taxer d'imprévoyance coupable ceux qui ne la supposaient pas si prochaine.

On a également contesté la nécessité de la mesure au point de vue de la sécurité individuelle. Dans l'état actuel des choses, le préfet de police a pleine juridiction dans l'étendue de la ville de Paris, mais il est loin d'être désarmé à l'égard des communes environnantes. On a compris depuis longtemps la nécessité d'étendre l'action de la police au-delà des barrières de Paris. « Si l'on me demande, disait Sieyès en 1789, pourquoi je ne borne pas la cité de Paris à ce qu'elle est, *intra muros*, je répondrai que la double administration de Paris, considéré soit comme province, soit comme municipalité, serait extrêmement gênée, que l'on s'exposerait à des querelles sans cesse renaissantes, si la police ne s'étendait pas au-delà de ses murs (1). » Aussi, à quelques réserves près, qui touchent plutôt à la police municipale qu'à la police judiciaire ou générale, l'autorité du préfet de police s'étend-elle sur toutes les communes du département de la Seine, de telle façon qu'un malfaiteur peut être traqué par les agens de la préfecture aussi bien dans les arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis qu'à l'intérieur de Paris même. De là cette objection des communes suburbaines, que leur police pouvait facilement se rattacher au système et à l'organisation de la police de la capitale, qu'il n'était besoin pour cela d'aucune modification à l'état présent des choses, que le mur d'octroi n'était ni une barrière, ni un obstacle, et qu'il pouvait être maintenu; que s'il était nécessaire de donner à leur population un agent pour 360 hommes, comme à Paris, c'était là une faible charge à ajouter à leur budget et qu'aucune d'elles ne refusait de s'imposer, si elle était nécessaire à la sécurité des citoyens (2). On peut leur répondre qu'il ne s'agit pas seulement ici d'une question de sûreté individuelle; l'ordre politique, comme l'a fait remarquer M. le ministre de l'intérieur, est également engagé dans la mesure, et les préoccupations du gouvernement doivent s'élever beaucoup plus haut : « La surveillance faisant défaut au milieu des populations mobiles agglomérées sans lien administratif puissant, les mœurs et les idées se pervertiraient; un danger pour l'ordre public en sortirait peut-être, et la capitale de la France serait comme assiégée par des masses flottantes n'appartenant, à proprement parler, ni à Paris, ni à la province. » Ces considérations sont d'une grande justesse; mais par quels moyens sera-t-il pourvu à la nouvelle organisation de la commune, comment sera disciplinée cette population de 1,500,000 habitans?

Sur ce point, qu'on nous permette quelques observations que la première partie de cette étude a pu faire pressentir : il n'existe malheureusement entre les populations suburbaines et même entre les

(1) *Quelques Idées de constitution applicables à la ville de Paris*, broch., 1789.
(2) Mémoire du conseil municipal de La Villette.

habitans de Paris aucun lien administratif; ce sont, pour employer l'expression de M. le ministre de l'intérieur lui-même, des masses flottantes au sein d'une commune, que rien ne rattache à son administration, au soin de ses finances et de ses affaires. Ainsi que nous l'avons dit déjà, ni la municipalité de Paris, ni les municipalités suburbaines ne relèvent de l'élection, et là où il n'existe point d'élection municipale, il n'y a plus de représentation, plus de municipalité, par conséquent plus de lien communal. Cette absence de lien municipal au sein de Paris n'a-t-elle pas frappé M. le préfet de la Seine lui-même? « Les divisions tracées sur le plan soumis aux enquêtes, a dit ce magistrat dans l'un de ses rapports, suivent presque toujours de grandes voies publiques qui rendent les arrondissemens faciles à distinguer, avantage précieux, car le lien qui unit les habitans d'une même circonscription est assez faible pour que, dans l'état actuel des choses, beaucoup éprouvent, à cause de l'irrégularité des limites, quelque incertitude sur la position de la mairie et de la justice de paix dont ils relèvent. » Or, à notre estime, le lien municipal est encore le plus fort et le meilleur de tous les liens; c'est par là qu'on arrive à grouper les populations dans une vaste cité, et à les attacher à l'intérêt général de la cité elle-même, dont chaque groupe ou arrondissement communal forme une des parties intégrantes, un élément actif et puissant, un des anneaux de la chaîne qui doit tout réunir et fortifier. Cette désagrégation de la population parisienne parut si grave au commencement de l'empire, qu'elle avait suggéré l'idée de revenir au système des anciennes corporations d'arts et métiers. « A mesure que les villes se sont peuplées, disait-on, nos ancêtres avaient senti la difficulté de forcer des milliers d'hommes qui s'entraînent sur un même point à vivre ensemble sans se choquer l'un l'autre, sans s'offenser sans cesse; ils avaient reconnu que le seul moyen de rétablir l'ordre dans cette confusion d'individus était de les classer, de les partager par petites divisions, de donner à chacun des chefs qui fussent au magistrat ce que les officiers subalternes sont à l'officier supérieur. Cette grande pensée suffirait seule pour prouver la sagesse de nos pères : l'administration la plus active, la plus éclairée, ne réussira jamais à contenir la multitude, si elle n'établit pas des autorités secondaires, si elle n'appelle pas à son secours les pouvoirs naturels (1). » On cherchait évidemment le remède du mauvais côté; le conseil d'état ne voulut pas entendre parler des jurandes, qui venaient d'être abolies; il rejeta la mesure, et la ville de Paris resta livrée au mal qui alarmait les administrateurs de l'époque, et que le régime municipal aurait pu seul réparer.

(1) Conseil d'état, *Mémoire sur la contribution personnelle dans les villes.*

Ce qu'on n'obtiendrait pas de l'organisation municipale de la ville, l'obtiendrait-on du moins de l'organisation d'une police encore plus vigilante et plus ferme? On peut en douter. Assurément Paris est en mesure de se défendre, la dispersion sur différens points de son territoire d'importans corps d'armée, les voies stratégiques qui le sillonnent déjà et peuvent s'étendre encore, la vaste ceinture qui le protége, sont de nature à satisfaire ceux-là mêmes qui se laissent aller aux plus folles appréhensions; mais les occasions de grands déploiemens de force sont heureusement fort rares, tandis que l'action de la police est de tous les jours et de tous les momens. Cette action, elle s'exerce d'une manière très complète et très satisfaisante dans les plus grandes villes de l'Angleterre à l'aide d'un petit nombre d'agens : la police de Liverpool ne se compose que de six cents hommes. Et d'où vient la force morale qu'ils possèdent, le sentiment de crainte mêlé de respect qu'ils inspirent à la population? De la source même où ils puisent les pouvoirs dont ils sont investis, de l'autorité municipale qu'ils représentent, et dont ils ne sont que les délégués.

Dieu nous garde de la prétention de vouloir tracer ici un programme, et de jeter les bases d'un projet d'organisation municipale; nous apportons très humblement dans ce grand débat notre faible tribut d'observations et d'études, rien de plus. Du moins nous est-il permis de demander sous l'empire de quel régime administratif serait placée la nouvelle commune. Sous le régime actuel? Où donc est la loi qui le détermine et le règle? Là est sans contredit une des questions les plus graves que l'annexion puisse faire surgir. Il n'est pas un habitant de Paris qui n'ait eu mille fois à souffrir dans ses intérêts d'administré de l'incohérence des règlemens, des édits, des ordonnances de tous les temps qui constituent l'incertaine législation de la capitale, et où l'esprit le plus exercé s'égare. S'agit-il de la grande ou de la petite voirie? tel objet appartient-il à l'une ou à l'autre de ces branches du service municipal? est-ce à la préfecture de police ou à la préfecture de la Seine qu'il faut porter ses réclamations? Ce sont là des questions sans cesse renaissantes, et que nul n'est à même de résoudre. Et puis quel amalgame d'attributions et de pouvoirs! N'est-il point étrange, par exemple, de voir le préfet de la Seine représentant la ville de Paris intenter un procès au préfet de la Seine représentant l'état, et après avoir saisi lui-même la justice du litige, la dessaisir par un conflit élevé au nom du département? Cette législation confuse et bizarre, voilà ce qui remplacerait, pour les onze communes annexées, la loi claire, méthodique et simple du 18 juillet 1837, qui les gouverne actuellement! Voilà quel serait le régime d'une population de 1,500,000 habitans!

Ainsi d'importantes questions se rattachent à l'annexion des communes suburbaines et commandent un sérieux examen, un débat complet et sincère. Il y va d'intérêts individuels tellement nombreux qu'ils s'élèvent pour ainsi dire à la hauteur d'un intérêt public. Au moment où la grande ceinture de défense rêvée par Vauban, exécutée, sachons le rappeler, par le gouvernement de 1830, à la pleine lumière des débats parlementaires et de la libre discussion de la presse, peut devenir la nouvelle enceinte de Paris, d'autres intérêts sollicitent non moins vivement l'attention. Le commerce et l'industrie du pays tout entier ont aussi des réclamations à élever, des réserves à faire contre un envahissement dont le passé n'a point encore offert d'exemple, et que l'annexion, si l'on n'y prend garde, ne tendrait qu'à développer. Il ne s'agit point d'abaisser la prospérité de Paris et d'entraver le mouvement naturel et progressif de son développement; il ne s'agit pas non plus de lui enlever, comme on l'a si bien dit, cette royauté de l'esprit, du goût et de l'art qui a fondé sa supériorité non-seulement sur les autres villes de France, mais sur les capitales des autres états; il s'agit seulement d'arrêter un accroissement anormal, excessif et dangereux, dangereux pour le pays, dangereux pour Paris lui-même. Enfin l'intérêt municipal veut être étudié à son tour, et revendique d'anciennes prérogatives. Qu'on éloigne de Paris les malfaiteurs et les brouillons, que la vigilance de la police maintienne partout le bon ordre et la sécurité, rien de mieux, car les honnêtes gens y trouveront tous leur compte; mais en même temps qu'une population de 1,500,000 âmes, ayant un budget de 80 millions, ne soit pas condamnée à une humiliante abstention dans ses affaires communales. Est-ce trop demander? Les liens qui rattachent, dans l'histoire de nos institutions, l'Hôtel de Ville au *parloir aux bourgeois* sont-ils donc rompus et anéantis sans retour? Le temps aurait-il donc changé à ce point et les hommes et les choses? Nous ne pouvons le croire; il nous semble au contraire qu'il y a un puissant moyen d'organisation pour la population active, éclairée, industrieuse et profondément conservatrice de Paris dans une bonne réglementation municipale. Selon nous, il serait douloureux de penser qu'un brevet d'incapacité administrative dût être décerné précisément à la population qui, par l'éclat et les merveilles des lettres, des sciences et des arts, a élevé et sait maintenir la ville de Paris au premier rang dans l'univers; il ne le serait pas moins de voir la grande et illustre capitale entièrement privée d'initiative et de liberté dans le gouvernement de ses affaires, et placée dans nos lois au-dessous de la dernière commune du pays.

JULES LE BERQUIER.

L'AUTRICHE ET L'ITALIE

DEVANT L'EUROPE

I. *Della Independenza d'Italia,* discorso di Vincenzo Salvagnoli; Florence 1859. — II. *Toscana ed Austria,* scritto dei signori marchese Cosimo Ridolfi, barone Bettino Ricasoli, cav. Ubaldino Peruzzi, Tommaso Corsi, Leopoldo Cempini, Celestino Bianchi; Florence. — III. *La Questione italiana,* lettere di Luigi Carlo Farini a lord John Russell; Turin. — IV. *La Question italienne,* études du comte Charles Catinelli; Bruxelles et Leipzig. — V. *L'Empereur Napoléon III et l'Italie,* Paris. — VI. *La Prusse et la Question italienne,* Paris. — VII. Notes-circulaires du comte de Buol et du comte de Cavour, etc.

Poser, éclaircir et préciser les grandes questions qui agitent le monde, ce n'est point assurément les résoudre, mais c'est empêcher qu'elles ne s'égarent en les dégageant de ce qu'elles ont de vague et d'indéfini, et c'est les remettre, s'il se peut, sur le chemin qui conduit au dénoûment. C'est du moins quelque chose de savoir pourquoi le monde s'agite et vers quel but il marche. Qu'est-il arrivé de cette question d'Italie depuis qu'elle a si subitement fait irruption dans la politique? Niée ou atténuée par les uns, exagérée et agrandie par les autres, obscurcie ou dénaturée par des passions et des intérêts opposés, elle se déroule au milieu des contradictions. Elle n'était presque rien la veille, le lendemain elle a été tout; elle a été le grand souci des gouvernemens, l'unique et souveraine obsession des esprits, avec cette différence toutefois que pour les gouvernemens il y a des limites de droit positif que les polémiques peuvent plus aisément franchir. Prépondérance et forces de l'Autriche au-delà des Alpes, travail intérieur et aspirations d'indépendance de l'Italie, rôle du Piémont à l'avant-garde du mouvement, traditions et intervention éventuelle de la France, constitution eu-

ropéenne, systèmes politiques et alliances, tout est discuté, commenté, je ne veux pas dire toujours exactement pesé, dans une multitude de brochures qui se succèdent, — littérature éphémère comme la circonstance, où retentissent les bruits, les préoccupations et les anxiétés du moment. Des brochures, il en vient de toutes parts, de la France, du nord et du midi, de l'Italie et de la Prusse: les unes graves comme des manifestes, les autres passionnées et vibrantes comme la parole de patriotes qui souffrent depuis longtemps et qui ont hâte d'en finir, celles-ci passant la revue du droit public et des traités, celles-là recomposant diplomatiquement la péninsule et le continent européen. Les parlemens à leur tour, là où il y a des parlemens, ont été les organes légaux et libres de cette émotion universelle. Les cabinets eux-mêmes enfin n'ont pas si bien gardé leur secret qu'ils n'aient laissé échapper dans leurs dépêches cette espèce d'animadversion croissante qui se traduit d'ailleurs d'une façon trop visible en armemens précipités. Et de cet amas de faits, de documens, de lumières semblables parfois à des éclairs, que résulte-t-il? Que l'Europe traverse incontestablement une des situations les plus graves qu'elle ait connues depuis quarante ans, entre une série d'incidens qui peuvent conduire à un conflit dont il serait aussi difficile de mesurer les proportions que de fixer le terme — et une négociation qui est le suprême effort de la diplomatie pour retenir une question qui a semblé plus d'une fois près d'échapper à toutes les prévoyances.

C'est là que le monde en est venu en peu de temps, attendant chaque matin sa destinée d'un accident toujours possible sur le Tessin ou d'une médiation laborieuse tentée au nom de l'Europe, spectatrice attentive et inquiète. Malheureusement, dans ce grand débat qui a pour souverain arbitre la conscience des peuples, qui est toujours en suspens et dont un congrès s'est chargé de dire le dernier mot diplomatique, il y a eu dès l'origine et il y a encore des confusions, des malentendus et des méprises de plus d'une sorte, qui, en s'accumulant et en se propageant, ont fini par créer un épais nuage. Et d'abord n'y a-t-il pas un fait étrange qui tendrait à altérer complétement l'essence de la politique, ou qui dénoterait tout au moins une de ces confusions dont je parlais? C'est ce penchant à tout réduire à une sorte de dilemme préconçu de la paix ou de la guerre, abstraction faite des intérêts moraux qui s'agitent. On ne juge pas les questions en elles-mêmes, on les juge dans leur rapport avec une certaine tranquillité matérielle; suivant qu'on est porté à les envisager dans leur gravité ou à les nier, on est partisan de la guerre ou partisan de la paix, et cette capricieuse distribution des opinions prend toute l'importance d'un fait universellement re-

connu. On ne voit pas que de la sorte on en viendrait à se désintéresser de tout, à ne tenir aucun compte des mobiles moraux qui peuvent mettre quelquefois les nations sous les armes sans qu'elles cessent pour cela de considérer la paix comme le plus grand des bienfaits. Ce serait le signe de la prédominance définitive des intérêts matériels et du besoin du repos sur l'esprit politique. La vérité est que les affaires des peuples ne marchent point ainsi, et qu'il ne s'agit nullement de faire un choix entre la guerre systématiquement préconisée et la paix se défendant d'elle-même ou convoquant à sa défense tous les intérêts compromis. Ces redoutables alternatives, ce n'est pas le choix des hommes qui les appelle; elles naissent du mouvement des choses, elles sont inséparables des questions qui les font surgir. Et une fois que ces questions sont nées, que reste-t-il à faire, si ce n'est à les regarder en face, à les conduire dans un esprit de paix sans doute, comme aussi sans étonnement, sans impatience et sans faiblesse?

C'est là après tout l'histoire de cette question d'Italie. Qu'elle se résolve par la paix ou par la guerre, elle a fait son entrée dans le monde, et si elle ne peut passer obscurément au milieu de l'indifférence des gouvernemens et des peuples, c'est qu'elle touche à tout, à la religion par l'existence de la papauté, à l'ordre européen par les problèmes d'équilibre qu'elle soulève, à la sécurité universelle des sociétés par les périls révolutionnaires dont elle est l'inépuisable source, à la civilisation moderne tout entière par les aspirations de nationalité et de liberté qui en forment l'essence. Cette question italienne, elle existe pour tout le monde, même pour ceux qui la nient; seulement chacun a sa manière de la considérer. L'Angleterre la place à Naples et à Rome, dans les mauvais gouvernemens; l'Autriche la place à Turin, où elle voit le foyer de toutes les agitations révolutionnaires de la péninsule, tandis que le Piémont et les Italiens à leur tour la placent à Milan et à Venise, où ils rencontrent la domination étrangère; la France, je crois bien, la met un peu partout, et de ce conflit de vues, de tendances, de passions même si l'on veut, naît la gravité de la crise qui s'est déclarée tout à coup au sein de l'Europe comme un feu inaperçu.

A vrai dire et à juger les choses d'une certaine hauteur, cette situation de l'Europe telle qu'elle s'est révélée n'est point fille d'une circonstance unique et d'une seule question. Elle est née d'une multitude de causes, parmi lesquelles l'une des plus actives peut-être est l'affaiblissement moral de ce droit public, souvent invoqué par les puissances qui en ont le plus profité et qui l'ont quelquefois le moins respecté. La question d'Italie n'a fait que mettre à nu un trouble profond, accru successivement par toutes les transformations

accomplies depuis quarante ans, par la marche des idées et des intérêts nouveaux, par la désorganisation croissante des alliances; elle a traversé toutes les complications contemporaines pour reparaître à la fin avec son double caractère italien et européen. Or cette question, où en est-elle aujourd'hui, après trois mois de débats? D'où vient-elle et où va-t-elle? En d'autres termes, où est le point de départ et où sont les élémens d'une solution? C'est bien là, je pense, la difficulté. Il serait puéril de prétendre trancher de tels problèmes par des déclamations vagues et même sous l'inspiration unique d'un sentiment de nationalité légitime; mais enfin de quelque façon qu'on envisage les choses, lorsqu'on élève cette question des mauvais gouvernemens de l'Italie centrale, lorsqu'on est forcé de reconnaître que l'indépendance de quelques états, bien que consacrée par les traités, n'est cependant qu'une fiction, lorsqu'on remue en un mot toutes ces impossibilités et ces contradictions qui composent l'existence de ces malheureuses contrées, on ne peut éviter de se trouver en face de l'influence maîtresse et dominatrice de l'Italie, de l'influence autrichienne, à l'abri de laquelle vivent ces mauvais gouvernemens et ces souverainetés nominales et inertes. C'est ainsi qu'on est conduit à la racine du problème. Tout est là, tout dérive de cette constitution générale, qui crée un ordre de choses où le progrès de l'Italie est possible seulement dans la mesure de ce qui ne peut effaroucher la puissance autrichienne, où l'indépendance n'est qu'un nom, à moins qu'elle ne soit une lutte ouverte et permanente, comme il arrive en Piémont. Soumission à l'Autriche et solidarité avec elle, ce qui équivaut à l'abdication de tout sentiment de nationalité, ou résistance toujours prête à dégénérer en conflit dans les conditions les plus inégales, telle est la situation que le droit public n'a point prévue, et qu'il ne sanctionne pas absolument sans doute, mais dont le principe n'est pas moins, il faut le dire, dans l'organisation issue du congrès de Vienne.

Quelle est effectivement la situation de l'Autriche et de l'Italie telle que l'ont faite les traités de 1815? Je n'ignore pas que, pour évincer en quelque sorte toutes les espérances des Italiens et pour tenir l'Europe en garde contre les illusions, il est d'usage de dire que les impériaux sont depuis huit cents ans à Milan, que la domination étrangère est une tradition, que ce qui existe a toute la force de la prescription. Je ferai seulement observer que les temps sont changés, que le sentiment des peuples a pris quelque place dans la politique, et de plus, sans revenir sur le caractère d'un droit écrit qui est évident, pour ne parler que d'un fait, il est certain que la domination autrichienne en Italie depuis 1815 n'est plus la domination des temps impériaux. C'est un ordre nouveau qui commence

à dater du congrès de Vienne. Qu'on examine un instant. Autrefois l'Autriche était au-delà des Alpes dans des conditions telles que sa domination n'empêchait point un certain équilibre de forces; elle ne possédait qu'un territoire relativement restreint, le duché de Milan, augmenté, au siècle dernier, du duché de Mantoue, et elle ne comptait qu'un peu plus d'un million de sujets. Ses possessions italiennes étaient détachées et séparées du centre de l'empire. Entre les états héréditaires et le duché de Milan, il y avait Venise et ses provinces. L'Autriche n'avait en Italie que de faibles garnisons, guère plus de dix mille hommes, de mauvaises lignes de défense, une forteresse unique, Mantoue, — et l'éloignement ajouté à la difficulté des communications ne lui permettait pas de jeter en quelques jours au-delà des Alpes des armées formidables, comme on le voit aujourd'hui. En un mot, c'était une domination qui pouvait froisser le sentiment italien, mais qui n'avait rien de trop lourd, et qui n'absorbait pas toutes les autres souverainetés. Les traités de 1814 et de 1815 faisaient à l'Autriche une bien autre position au-delà des Alpes en lui donnant tout un royaume composé de près de six millions d'hommes, la Lombardie et la Vénétie, la partie du Ferrarais qui est sur la rive gauche du Pô, les bords de l'Adriatique, la Dalmatie et l'Istrie, les principaux fleuves qui assuraient ses lignes de défense, des citadelles qu'elle a perfectionnées et agrandies, en lui livrant surtout les principales communications avec l'Allemagne et le Tyrol, par Venise, par la principauté de Brixen et le pays de Trente, par la Valteline, Bormio, Chiavenna, de telle sorte que l'Autriche pouvait désormais peser incessamment sur l'Italie de tout le poids de l'empire.

Chose extraordinaire, et qu'on n'a jamais remarquée assez : on venait de faire une guerre pour détruire un droit public fondé par l'épée, pour abolir des traités dictés uniquement par la force. Le sentiment national de l'Allemagne s'était révolté, et il n'avait pas tort, de la présence de la France à Hambourg et à Brême, et depuis 1815 l'Autriche n'est point cependant à un autre titre à Venise et à Vérone. On détruisait, dis-je, le droit public de Napoléon, et de tous ces traités de Campo-Formio, de Lunéville, de Presbourg, l'Autriche se servait encore avec habileté pour retenir les cessions partielles qui lui avaient été faites successivement. C'est Voltaire, je crois, qui dit que l'Autriche ne renonce jamais entièrement à une propriété, et qu'elle marque d'un caractère ineffaçable toute possession qu'elle garde seulement pendant vingt-quatre heures. L'Autriche agissait ainsi, et avec tous ces fragmens de traités qui lui rappelaient des défaites en lui cédant, fût-ce momentanément, quelque lambeau de territoire, elle finissait par se refaire une puissance nouvelle bien autrement con-

sidérable que celle qu'elle avait précédemment. C'était ce qu'elle appelait rentrer dans ses *anciennes possessions*. Si quelque chose peut montrer ce qu'il y eut de fatal dans la politique extérieure de l'empereur Napoléon, c'est le souvenir presque ironique de ces cessions inscrit comme un titre dans l'article de l'acte final de Vienne qui consacrait les agrandissemens de l'Autriche au-delà des Alpes; c'est ce simple rapprochement : des quatre forteresses de Mantoue, Vérone, Peschiera, Legnago, derrière lesquelles se retranche la puissance impériale en Italie, l'Autriche n'en possédait qu'une autrefois; 1815 lui a donné ce fameux quadrilatère qu'on représente maintenant, non sans quelque raison, comme le plus solide rempart de sa domination. Que résultait-il de là? C'est qu'il n'y avait plus réellement d'équilibre possible en Italie; il n'y avait et il ne pouvait y avoir qu'une puissance prépondérante fortement assise dans l'Italie du nord en vertu des traités, et entraînée fatalement en quelque sorte à s'étendre indirectement, par la politique, par le jeu de toutes les influences et au besoin par les démonstrations de la force, sur le reste de la péninsule. On ne peut plus s'y méprendre, c'est là le nœud du drame qui se déroule depuis quarante ans, et dont on ne voit bien qu'aujourd'hui toute la suite et toutes les conséquences.

L'Autriche, je l'accorde si l'on veut, croyait se conformer à l'esprit des traités de 1815, dont sa politique en Italie lui paraissait un corollaire; elle était intéressée à le croire, et d'ailleurs l'assentiment formel ou passif de l'Europe a pu la laisser quelquefois dans l'illusion. L'œuvre que l'Autriche entreprenait au-delà des Alpes n'était pas moins très profondément distincte du droit public qui avait été déjà si libéral envers elle. A peine les traités de 1815 étaient-ils signés, l'Autriche commençait son travail. Dès 1816, l'Autriche pesait de tout son poids sur le Piémont pour obtenir de lui une cession étrange; elle lui demandait le Haut-Novarais, Arona et cette portion du territoire qui comprend la route du Simplon. « Si le Haut-Novarais ou tout au moins la province de Domodossola, disait M. de Metternich, ne revient pas au royaume lombardo-vénitien, la forteresse de Plaisance n'est plus pour celui-ci qu'une défense insuffisante... » L'Autriche ne se contentait pas de demander une cession territoriale, elle pressait le cabinet de Turin, comme tous les autres états italiens, d'entrer dans une sorte de confédération semblable à la confédération germanique, dans une ligue dont elle eût été naturellement l'autorité dominante et la force exécutrice, — et l'Angleterre d'alors, l'Angleterre de lord Castlereagh, toujours mue par la pensée d'avoir un puissant allié continental, donnait au Piémont le conseil d'accéder à la ligue autrichienne, ne fût-ce que pour payer de ce prix la conservation du Haut-Novarais. Le Piémont

résista, appuyé surtout par l'empereur Alexandre de Russie, et le projet de ligue autrichienne échoua. « Il est clair, écrivait de Maistre dans une de ces lettres qui n'ont reçu jusqu'ici qu'un demi-jour et qui seront publiées, il est clair que l'Autriche veut tout prendre en Italie pour elle ou pour ses princes, et il est juste que le roi défende ses droits de prince italien; il ne pourrait accepter la ligue italienne sans s'exposer à un grave danger. Les distinctions de l'Autriche ne sont qu'un leurre; celui qui s'étend sur ses terres de Milan aux frontières de Russie, quelle liberté laisserait-il à une diète italienne?... L'Italie disparaît; tous les princes italiens ne seront que les vassaux de l'Autriche, et bientôt ils n'existeront plus. Le roi de Sardaigne est menacé le premier, et c'est bien naturel, puisque depuis longtemps le dessein d'assujettir toute la péninsule n'a pas d'ennemi plus constant et plus puissant que lui en Italie. »

On voit ici, ce me semble, l'origine et les élémens essentiels de cette situation, la marche de la politique autrichienne et la résistance qu'elle allait rencontrer, résistance qui ne pouvait que s'accroître de toute la force du sentiment national grandissant. Cette politique de l'Autriche procède sans cesse d'une double pensée dans cette période semi-séculaire qui arrive jusqu'à nous; elle consiste toujours à créer un système de défense général dont l'Autriche ait la clé, et qui soit principalement le boulevard des possessions impériales au-delà des Alpes, et elle tend du même coup à identifier la marche intérieure de tous les états italiens avec le seul système possible dans les états de l'empereur. Ce qui peut être un danger à Milan est interdit partout. « Le système représentatif avec ses institutions, qui en sont le complément nécessaire, ne peut, ne doit s'établir dans aucun état de la péninsule, » dit avec hauteur M. de Metternich dans une dépêche adressée en 1822 au baron de Vincent. Et qu'on observe bien qu'il ne s'agit pas seulement de tentatives révolutionnaires et subversives; il y a bien plus de péril encore dans tout ce qui est modéré, dans ces réformes séduisantes, « plus abusives que les abus. » C'est l'ancien chancelier de cour et d'état qui livrait lui-même son secret sans trop de naïveté à l'époque de la révolution de Naples, quand il disait au marquis de Saint-Marsan, ministre du roi de Sardaigne : « Il faut éviter que le parlement napolitain se ravise, et que, faisant semblant de se soumettre, il proclame une constitution à la française, comme celle dont le roi, avant son départ, avait suggéré l'idée sous l'inspiration de la France. » Le comte Capodistrias demandait un jour à M. de Metternich si l'empereur d'Autriche souffrirait à Naples un système qui se rapprocherait du système représentatif, et qui serait accepté par le roi lui-même; le chancelier répondait aussitôt que l'empereur ferait

plutôt la guerre au roi de Naples. Je n'oserais affirmer que si le cabinet de Vienne a été depuis plus patient avec le Piémont, cela tienne absolument à un changement d'idées sur la valeur et l'opportunité du régime représentatif au-delà des Alpes.

On dirait par instans que ces impossibilités éclatent aujourd'hui pour la première fois. Ce serait une erreur singulière de le croire. Il y avait vers 1821 à Saint-Pétersbourg un diplomate piémontais, le comte Cotti de Brusasco, qui occupait la place où avait été longtemps Joseph de Maistre, qui avait moins de génie sans avoir moins de prévoyance, et qui écrivait de loin : « L'Autriche maintiendra en Italie le système qu'elle a mis en pratique, et je suis persuadé qu'elle ne pense pas à le changer. Dans ce système, elle cherchera à étouffer toute force vitale dans les populations, à détruire tout ce qui pourrait réveiller l'esprit d'indépendance et à réduire ces populations à un état d'entière nullité morale, pour pouvoir les dominer plus facilement. Le gouvernement autrichien s'applique à cette œuvre, et il s'y appliquera avec constance. Les institutions des provinces lombardo-vénitiennes n'auront jamais pour objet de développer les facultés morales de la nation... Mais en outre l'Autriche a un grand intérêt en Italie, c'est d'empêcher les autres états italiens d'acquérir cette force morale qu'elle ne peut acquérir dans le royaume lombardo-vénitien; cet intérêt est évident. Le développement d'une force morale dans les autres pays impliquerait une diminution de la force relative de l'Autriche à cause de l'influence que les institutions introduites dans quelques états pourraient exercer dans les provinces qui lui appartiennent... » Je ferai remarquer que ce n'est point M. de Cavour qui parle ainsi, et que le premier ministre du roi Victor-Emmanuel est dès lors un moins grand novateur que ne le dit M. de Buol dans une de ses récentes dépêches, tout comme M. de Buol lui-même ne fait qu'exprimer la pensée de M. de Metternich au sujet de l'impossibilité des institutions libérales en Italie.

L'Autriche sans doute n'a point réussi en tout dans sa politique au-delà des Alpes depuis 1815; elle a été obligée quelquefois de temporiser, de louvoyer, d'user de diplomatie avec les choses et avec les hommes : elle n'a pas moins persisté, poursuivant son œuvre sans bruit, avec une ténacité patiente, et si elle ne parvenait pas au premier moment à former cette ligue italienne qui eût été un supplément un peu trop imprévu et trop ostensible aux transactions de 1815, elle marchait au même but par tout ce qui peut attester la prépondérance d'un grand état, par des alliances partielles, par ces traités livrés depuis trois mois aux discussions et aux commentaires de l'Europe. Ces traités, auxquels, il est vrai, on n'a songé qu'aujourd'hui, sont de tous les temps; ils vont du lendemain du con-

grès de Vienne aux révolutions de 1848; ils lient à la politique autrichienne la Toscane, Naples, les duchés; ils prévoient toutes les éventualités et s'appliquent à tous les intérêts extérieurs ou intérieurs. Au fond, ils sont pour ainsi dire la constatation diplomatique d'une pensée qui ne varie pas, qui est devenue la tradition même du cabinet de Vienne. Ces traités sont-ils conformes à la légalité européenne? On n'a qu'à jeter un coup d'œil particulièrement sur le traité signé entre l'Autriche et la Toscane le 12 juin 1815. Pourquoi s'allient l'empereur et le grand-duc? Pour assurer « le maintien du repos extérieur et intérieur de l'Italie. » Et quelles sont les conditions pour arriver à ces fins? Chacune des parties considérera comme propre et personnelle toute agression imminente contre les possessions de l'autre partie. L'empereur fournira au besoin quatre-vingt mille hommes au moins, et le grand-duc six mille combattans, le tout sous les ordres d'un général autrichien. Les places fortes destinées à assurer « la défense extérieure de l'Italie » seront constamment entretenues. Enfin la Toscane ne pourra faire la paix ni entendre aucune proposition que d'un commun accord avec l'Autriche.

L'importance de ce traité est évidemment dans l'objet même, dans le *maintien du repos extérieur et intérieur de l'Italie*. Or l'Italie, l'Italie en tant que nation n'existe pas selon les traités européens; l'Italie n'est qu'une expression géographique, ainsi que l'assurait un jour M. de Metternich. Une alliance de ce genre impliquerait des conventions semblables avec tous les autres états italiens, ou elle suppose qu'on traite sans eux des destinées de la péninsule, et le Piémont a bien le droit alors d'y voir un acte d'hostilité. Quel intérêt a d'ailleurs la Toscane? Elle n'a pas même une frontière à garantir, puisqu'on ne peut appeler de ce nom la limite qui la sépare des autres états compris également dans la « presqu'île de l'Italie » qu'il s'agit de défendre. Il est évident que cette association inégale n'a nullement en vue une menace peu probable contre la Toscane, qui n'a point d'ennemis. Cela veut dire après tout que le grand-duc entre dans le système de défense extérieure et intérieure de l'Autriche en Italie, et quant au secours de six mille hommes promis par la Toscane, cela signifie simplement que l'Autriche en cas de guerre peut disposer des forces militaires du grand-duché. Lord Palmerston disait dans le parlement anglais que l'Autriche devrait abandonner dans ces traités ce qui touche aux garanties intérieures en conservant le droit inhérent à la souveraineté de stipuler des garanties extérieures, que l'Angleterre avait des conventions de cette nature, notamment avec le Portugal. L'assimilation ne serait complétement exacte, il me semble, que si l'Angleterre était liée avec le Portugal pour la défense de la péninsule ibérique: d'où il

suit que ces traités, œuvre patiente de la politique autrichienne, constituent un ordre de choses entièrement en dehors de la légalité européenne. Une vérité cependant s'échappe à travers ces détails: quoi qu'en ait dit M. de Metternich, l'Italie n'est pas seulement un nom sonore légué par l'histoire ou une expression de géographie: elle existe dans l'âme des Italiens et dans la pensée de l'Autriche elle-même, qui a tant à cœur de la défendre; seulement pour les Italiens la péninsule doit être indépendante et libre; pour le cabinet de Vienne, l'Italie, même avec des souverainetés diverses, doit être autrichienne. Là est le mot suprême de la lutte engagée devant l'Europe.

Et cette lutte étrange ne s'éclaire pas seulement de toutes les manifestations et des actes diplomatiques où s'inscrit la persévérante pensée du cabinet de Vienne, elle s'éclaire encore et surtout de la pratique des choses, des mille détails qui caractérisent les rapports entre les gouvernemens italiens et leur puissant protecteur, de la nature même, des formes et des habitudes de ces occupations et de ces interventions par lesquelles procède l'Autriche. C'est là qu'on peut surprendre en quelque sorte à l'œuvre le travail de cette politique, ramenant tout à son point de vue et à son intérêt, substituant son action personnelle à l'action indépendante des souverainetés qu'elle protége, cherchant quelquefois des prétextes d'intervenir et n'attendant pas toujours d'être appelée. Un des plus curieux exemples est l'histoire de la dernière intervention autrichienne en Toscane, — histoire éloquemment rajeunie et exposée comme un document de plus dans un petit livre récent, *Toscana ed Austria*, de quelques patriotes de Florence qui, pour être très prononcés contre l'influence de l'Autriche, ne sont pas moins des esprits essentiellement modérés. Comment prenait naissance cette intervention? Elle commençait véritablement d'une façon singulière, par une lettre que le maréchal Radetzky adressait au grand-duc le 2 février 1849. « D'après les ordres du gouvernement impérial, disait le vieux maréchal, il m'est agréable d'annoncer à votre altesse que, si elle veut en tout et pour tout se conformer à ce qui lui a été communiqué par le cabinet aulique le 26 janvier, elle n'a qu'à abandonner ses états de terre ferme et à se mettre en sûreté à San-Stefano; aussitôt que j'aurai soumis les démagogues de Sardaigne, je volerai à son secours avec trente mille de mes braves, et je la remettrai sur le trône de ses aïeux. » Le grand-duc de Toscane était, il est vrai, dans une situation difficile : il était assailli par le flot montant de la révolution, il avait été obligé d'accepter un cabinet démocratique avec MM. Guerrazzi et Montanelli et la convocation d'une constituante italienne; mais il n'était point menacé

personnellement par cette effervescence, d'ailleurs assez restreinte et heureusement éphémère dans la paisible Toscane. Soit qu'il cédât à des scrupules éveillés dans son esprit par une lettre du pape, ainsi qu'il l'a dit, soit plutôt qu'il écoutât l'Autriche, le grand-duc ne crut pas moins devoir suivre les indications du maréchal Radetzky en quittant furtivement la Toscane, et il se réfugiait à Gaëte, devenu momentanément le lieu de retraite des royautés italiennes errantes.

Qu'arrivait-il alors? Un de ces *démagogues de Sardaigne* dont parlait Radetzky, Gioberti, premier ministre de Charles-Albert, eut en ce moment une idée qui pouvait changer la face des choses en Italie et créer une situation toute nouvelle : il voulait que le Piémont, au lieu de rouvrir immédiatement les hostilités contre l'Autriche, prît hardiment la direction des affaires de la péninsule et allât rétablir le grand-duc à Florence, le souverain pontife à Rome, afin de sauver au moins le régime constitutionnel et d'enlever tout prétexte aux interventions autrichiennes. Gioberti fut peu compris, le parti de la guerre immédiate et directe contre l'Autriche l'emporta à Turin, et Novare vint marquer l'heure de la déroute définitive des mouvemens italiens. La révolution, qui n'avait jamais été bien profonde à Florence particulièrement, ne tardait pas à s'épuiser d'elle-même comme un feu sans aliment. Guerrazzi était plus embarrassé que fier de sa dictature. Deux mois n'étaient point écoulés que le parti libéral modéré, secondé par les populations, prenait l'initiative d'un acte aussi prévoyant que sensé en renversant le gouvernement provisoire formé depuis le 8 février et en rétablissant le grand-duc. Une députation se rendait à Gaëte pour annoncer au prince cette révolution heureuse, et le grand-duc à son tour envoyait à Florence un commissaire, le comte Serristori, pour gouverner à sa place jusqu'à sa rentrée. La restauration s'était accomplie spontanément, par un libre mouvement de la population, par l'accord de tous pour le rétablissement du régime constitutionnel, que le grand-duc lui-même promettait d'ailleurs de maintenir tel que l'avait institué le statut de 1848. C'était un acte de sagesse populaire qui démontrait la force pratique des idées modérées et la possibilité d'un régime sensé de libertés régulières.

Dès lors, penserez-vous, rien ne motivait une intervention étrangère; c'était justement l'heure au contraire où l'armée autrichienne faisait son entrée en Toscane. Qui l'avait appelée? Nul ne l'a jamais su et nul ne le sait encore, disent les auteurs de *Toscana ed Austria*. Le commissaire du grand-duc à Florence désavouait au premier moment toute participation à cette entrée d'une troupe étrangère, et les ministres donnaient leur démission. Le général d'Aspre,

conduisant les impériaux au nombre de dix-sept mille hommes, n'avançait pas moins, agissant partout de sa propre autorité. Il promettait d'abord de n'occuper que Livourne : bientôt les Autrichiens arrivaient jusqu'à Florence même; ils campaient dans tout l'état, et un an après la convention du 22 avril 1850 donnait à cette occupation le caractère de la durée; elle ne fixait aucun terme, elle faisait dépendre la retraite des forces étrangères du commun accord des deux parties, ne laissant pas même au grand-duc la faculté de s'exonérer de ce secours. Les citadelles occupées par les troupes impériales devaient être tenues en état de défense par la Toscane. Les généraux autrichiens du corps d'occupation relevaient d'ailleurs du commandant en chef de l'armée impériale de l'Italie du nord. Bref, le grand-duché n'était qu'un point stratégique dans un vaste plan d'opérations. Et voici comment s'exerçait cette occupation qui a duré six ans : en fait, l'autorité passait aux mains des chefs de l'armée autrichienne, qui assumaient tous les droits d'administration, de justice et jusqu'au droit de grâce, essentiellement inhérent à la souveraineté. Les tribunaux militaires jugeaient les délits communs. Des sentences capitales étaient prononcées et exécutées lorsque la peine de mort n'existait pas dans les lois de la Toscane. A Florence même, dans cette ville qu'on a appelée l'Athènes de l'Italie, la peine du bâton était infligée. A Livourne, trente citoyens étaient condamnés à mort; la sentence était déférée au chef de l'armée d'Italie à Vérone, et par une étrange confusion de toutes les prérogatives, c'était le maréchal Radetzky qui faisait grâce de la vie aux condamnés, et commuait la peine en faveur de ces citoyens toscans jugés par des tribunaux autrichiens en Toscane! Les impériaux sont restés six ans dans le grand-duché, et après leur passage, cela se conçoit, plus on n'a entendu parler du statut, définitivement aboli le 5 mai 1852. Il faut ajouter que jusqu'à la fin de 1854 cette occupation avait coûté à la Toscane près de 23 millions. Certes, je n'en veux pas disconvenir, l'Autriche a le droit de défendre ses possessions italiennes; mais ne voit-on pas comment ce droit déborde de toutes parts? Et n'est-on pas fondé à trouver quelque justice dans ces paroles des auteurs de *Toscana ed Austria :* « Où est la souveraineté, où est l'indépendance garantie par les traités de Paris et de Vienne aux états de l'Italie non attribués à l'Autriche? »

Voyons maintenant ce qui se passe dans les États-Romains, et si l'occupation de Bologne et d'Ancône a un caractère très différent de l'occupation de Livourne et de Florence. Je ferai remarquer d'abord qu'en 1815 l'Autriche, malgré les protestations du pape, s'agrandissait aux dépens des états pontificaux en acquérant la partie du Ferrarais qui est sur la rive gauche du Pô, et en se faisant attri-

buer le droit de tenir garnison dans les places de Ferrare et de Comacchio, de même que, par un traité supplémentaire de 1817, elle se faisait donner le même droit de garnison à Plaisance. Vis-à-vis des états de l'église, l'Autriche a donc eu un droit d'entrée qu'elle a étendu, comme elle l'a étendu à Plaisance, en élevant tout un système de fortifications nouvelles. Dans une de ses dernières dépêches, M. de Buol dit que l'Autriche est intervenue quelquefois en Italie sur la demande des pouvoirs légitimes. Les pouvoirs légitimes n'ont point toujours demandé spontanément cette intervention, qui ne s'accomplissait pas moins. A l'époque de la restauration, le gouvernement pontifical redoutait et subissait les Autrichiens dans les Légations plus qu'il ne les appelait, et quelques fragmens de la correspondance des légats qui ont été mis au jour témoignent de cette inquiétude perpétuelle. « Les habitans de Forli, disait le cardinal Spina, supportent en paix ce poids dans l'espoir qu'il sera de courte durée. » Il est certain que l'occupation de la Romagne s'accomplissait en 1821 à l'insu même de la cour du Vatican, et lorsque les Autrichiens se retiraient, ils déclaraient qu'ils étaient prêts à rentrer au premier signe de trouble. L'illustre cardinal Consalvi, alors secrétaire d'état, n'était nullement rassuré par cette promesse qu'il ne demandait pas, et il écrivait le 27 février 1822 au cardinal Sanseverino, légat de Forli : « Par mon office sur l'évacuation de Bologne, contenant des paroles qui ne sont que la traduction de la lettre du secrétaire d'état de Vienne, votre éminence voit la nécessité d'empêcher à tout prix un trouble quelconque dans cette légation, afin de ne point donner lieu à ce *retour* dont il est parlé. Je compte sur la vigilance de votre éminence, plus nécessaire que jamais après une telle *déclaration*... » Depuis, il est vrai, la crainte permanente des commotions révolutionnaires a fait évanouir quelques-uns de ces scrupules. La cour de Rome a moins redouté la protection impériale, elle l'a quelquefois appelée. En un mot, il s'est établi cette solidarité qui est un des plus tristes et des plus dangereux effets de la révolution en Italie. On ne sait pas toujours ce qui se passe à Bologne, où l'occupation dure depuis dix ans et où l'autorité militaire autrichienne, sous le voile de l'état de siége, s'est substituée à l'autorité du saint-père, diminuée dans ses prérogatives les plus essentielles. Je sais bien que l'Autriche peut expliquer ce déploiement de la force par l'état permanent d'insurrection morale où est la Romagne, par le brigandage qui sévit; mais enfin depuis dix ans n'y a-t-il eu en Romagne que des brigands exposés aux peines les plus dures, telles que la flagellation?

Il y avait à Ferrare il y a quelques années, en 1852, un jeune homme « d'une naissance distinguée, d'une bonne éducation et

d'un nom honoré, » dit M. Farini : c'est M. Gaëtano Ungarelli. Ce jeune homme, alors étudiant, fut arrêté, par les ordres du général autrichien, avec sept autres personnes également accusées de conspiration. On l'examina, on l'interrogea sur ses complices, sur les matières d'état, sur la politique; il répondit qu'à vingt ans il ne pouvait avoir une longue vie politique, et qu'il n'avait rien à se reprocher. On chercha alors à l'émouvoir en lui parlant de ses vieux parens, qui étaient allés se jeter supplians aux pieds du général; on le menaça d'employer tous les moyens pour le faire parler : le jeune homme se tut. Bientôt de la menace on passa aux effets, et Ungarelli fut mis en présence de l'appareil de la flagellation; il demanda qu'on lui épargnât cette peine humiliante; il lui fut répondu qu'il n'avait qu'à parler ou à se préparer. Pendant deux heures, il subit le supplice du fouet, qu'on interrompait de temps à autre. Les instructeurs de ce singulier procès se ravisèrent cependant; ils revinrent à plus de douceur. On circonvint le malheureux prisonnier pour lui arracher quelque aveu, on lui demanda comment il voulait être interrogé. — Humainement, — répondit-il. Et comme en fin de compte il continuait à garder le silence, il fut soumis à une flagellation nouvelle en présence d'un de ses amis également prisonnier, Domenico Malagutti, qu'on supposait n'être point étranger à une lettre dont on voulait connaître l'origine. Cette affaire finit par la condamnation à mort d'Ungarelli et de Malagutti. Le maréchal Radetzky commua la peine, pour le premier, en douze années de *carcere duro* et de travaux forcés. Le pape, qui avait été supplié d'intervenir durant le procès, répondit qu'il ne pouvait rien. Le malheureux Ungarelli fut attaché à la chaîne avec des malfaiteurs dans le bagne d'Ancône, où il resta dix-huit mois; puis il fut transporté au château de Paliano, où il est resté quatre ans. Une fois en liberté, il n'a pu obtenir la permission de reprendre ses études universitaires. On lui a donné, il est vrai, des passeports pour aller les continuer en Piémont, où il est aujourd'hui, mais en y ajoutant un ordre d'exil perpétuel. Quant au docteur Domenico Malagutti, il fut fusillé.

J'ai lu quelquefois des récits de ce genre, et j'ai toujours cru à quelque exagération. Ce dernier témoignage se présente aujourd'hui sous l'autorité d'un homme honorable, de M. Farini, qui a été ministre de Pie IX et du roi Victor-Emmanuel, et qui rapporte les faits en les confirmant dans une lettre sur *la question italienne* qu'il adresse à lord John Russell. Est-ce là réellement une conséquence nécessaire du droit public européen? Lorsque les hommes d'état de l'Angleterre placent avant tout la question italienne au centre de la péninsule, ne voient-ils pas que le pape n'est pas seul à Bo-

logne, et même que l'autorité morale du pape est la première compromise dans ces confusions? Enfin, dans les états de l'église comme en Toscane, l'indépendance et la souveraineté des gouvernemens italiens sont-elles bien ce que les traités de 1814 et de 1815 ont prévu et fixé?

Une chose est à observer au surplus, c'est que si toutes ces impossibilités créées par la prépondérance de l'Autriche en Italie se révèlent dans la soumission même de quelques-uns des gouvernemens de la péninsule, elles n'éclatent pas moins dans toutes les difficultés qu'éprouvent et que doivent éprouver les états qui veulent maintenir la libre indépendance de leur action. N'ayant point l'Autriche pour amie, ceux-ci l'ont nécessairement pour ennemie secrète ou avouée, et ils se trouvent en face d'une puissance démesurée; ils sont obligés, à chaque instant, d'éluder ou de repousser quelque tentative nouvelle de prépotence habilement déguisée sous les couleurs de l'influence naturelle et légitime que les grands états exercent sur les petits. C'est l'histoire du Piémont non-seulement depuis dix ans, mais depuis 1815. La lutte, une lutte laborieuse et incessante, est la condition de son indépendance. Ayant des intérêts différens, il est réduit, s'il veut les sauvegarder, à se tenir dans une expectative permanente, dans une attitude qui ressemble parfois à un système agressif, et qui n'est cependant qu'une pénible et constante défense. Il est obligé d'avoir des forces relativement considérables, d'armer des citadelles, de surveiller ses frontières, de consacrer à un établissement militaire des dépenses supérieures à ses ressources. Toute la politique piémontaise depuis 1815 n'est qu'une tradition de résistance à peine interrompue, une tradition suivie quelquefois en silence, et presque toujours activement persistante. Lorsque dans les circonstances actuelles on représente le Piémont comme ayant pris l'initiative des agressions contre l'Autriche, ce n'est point absolument exact. En réalité, les rapports entre les deux pays n'ont commencé à s'aigrir qu'à l'époque où le gouvernement autrichien mettait le séquestre sur les biens des émigrés lombards naturalisés sardes, en 1853. Ces émigrés avaient quitté la Lombardie et avaient obtenu la naturalisation sarde avec l'autorisation de l'Autriche; ils étaient dans une situation complétement légale. Les dépouiller de leurs biens n'était pas seulement une injustice morale, qui les enveloppait sans ombre de prétexte dans une solidarité arbitraire avec de vulgaires fauteurs d'insurrection, c'était aussi une violation formelle des traités qui existent entre l'Autriche et la Sardaigne, et par lesquels les deux états garantissent à leurs sujets respectifs le droit de posséder des propriétés dans l'un et l'autre pays. Le Piémont aurait pu exercer

des représailles; il se borna à protester au nom du droit, et il fit bien : l'Europe reconnut alors sa modération. Peu après, le roi Victor-Emmanuel était atteint de malheurs de famille successifs, par la mort des deux reines, par la mort de sa mère et de sa femme; le gouvernement sarde notifiait à Vienne ces deuils réitérés, qui devaient toucher la maison d'Autriche elle-même, puisque les deux reines étaient archiduchesses; cette notification restait, dit-on, sans réponse. Lorsque les rapports diplomatiques ont été rompus, il y a deux ans, entre les deux pays, qui prenait l'initiative de cette rupture si ce n'était le cabinet de Vienne? Et puis, lorsque le Piémont voit la puissance autrichienne se déployer de toutes parts à ses portes, aller du Lac-Majeur à Pavie le long du Tessin, garder la ligne du Pô de Plaisance à Ferrare, développer ses fortifications, s'étendre par les duchés de Parme et de Modène jusqu'au sommet de l'Apennin, d'où elle domine la côte piémontaise de la Méditerranée, lorsqu'il se voit ainsi enlacé dans un cercle de frontières si bien gardées et d'influences qui lui ferment presque l'entrée du reste de la péninsule, comment le Piémont serait-il complétement rassuré? Matériellement donc, dans l'ordre des événemens, des rapports suivis entre les cabinets et de tous les faits qui caractérisent la situation respective des deux états, ce n'est pas le Piémont qui a pris l'initiative des procédés d'agression et de menace.

J'en conviens toutefois, M. de Buol a raison sur un point dans ses dépêches, et M. de Cavour ne décline pas cette responsabilité dans ses répliques : le Piémont est agressif par la liberté de ses institutions, par son esprit, par son prosélytisme d'indépendance, par sa tribune, par le retentissement de ses discussions. Le libéralisme ne régnait pas à Turin il y a trente ans, et M. de Metternich disait déjà dans une dépêche du 26 mars 1822 au baron de Vincent: « Le Piémont est le nid de la secte qui cherche à nourrir le feu de la révolution; aucun pays n'offre plus de facilités aux desseins et aux infatigables menées des factieux, et voilà pourquoi ceux-ci l'ont choisi comme le siége principal de leur travail. » Le Piémont est constitutionnel aujourd'hui, et le danger est plus pressant, surtout plus ostensible. L'agression n'est point dans les actes, elle est dans la pensée, dans l'effort moral d'un gouvernement résolu à maintenir une politique libérale. Pourquoi donc en est-il ainsi? Parce que le libéralisme en Italie est par la force des choses une des formes de l'indépendance, une arme naturelle d'affranchissement national. Des parlemens à Florence et à Parme comme à Turin ne pourront contenir l'expression du premier sentiment qui vit dans l'âme des Italiens. La force morale qui se développera dans ces pays par la liberté et par des institutions plus viriles tournera au profit

de leur indépendance, et deviendra immédiatement une cause de faiblesse pour l'Autriche, ainsi que le disait le comte Brusasco il y a plus de trente ans. C'est ce qui fait que l'Autriche voit dans le libéralisme un ennemi. Craignant de l'admettre dans ses possessions, elle s'efforce de le bannir de tous les autres états de l'Italie, et là où il existe sans son aveu, elle le signale comme un élément de perturbation. Sous ce rapport, la question italienne, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, n'est point un fait essentiellement nouveau. Qu'on ne s'y trompe pas : lorsqu'en 1846 et 1847 la pensée libérale éclatait au-delà des Alpes, entraînant les peuples et les princes eux-mêmes, ce mouvement n'eût point tardé à créer une situation peu différente de celle qui vient de se dévoiler tout à coup; seulement à cette époque presque tous les états de l'Italie cédaient à ce grand et merveilleux élan de liberté. Après 1848 et depuis dix ans, le royaume piémontais est resté seul avec ses institutions nouvelles, tandis que le reste de la péninsule retombait dans les conditions anciennes. Turin est devenu l'unique lieu de refuge du libéralisme indépendant de l'Italie. De là vient aussi que la lutte s'est concentrée entre le Piémont et l'Autriche pour aboutir presque fatalement à une situation qui n'est point la guerre peut-être, mais qui n'est point absolument la paix, et cela même ne prouve-t-il pas ce qu'il y a de laborieux et de perpétuellement périlleux pour tout état italien dans une politique de libérale indépendance? Il est certain que, si le statut avait disparu à Turin, si la tribune était muette, si la presse était sagement contenue comme à Milan, si le Piémont en un mot eût exécuté le programme que semblait lui tracer M. de Buol, la question italienne ferait peut-être moins de bruit aujourd'hui; le silence régnerait au-delà des Alpes. Seulement le Piémont serait une autre Toscane ou un autre duché de Modène, et il y aurait en Italie un état de plus au sujet duquel on pourrait se demander si c'est là réellement l'indépendance reconnue par les traités.

Là est la question, la vraie question, et elle n'est point ailleurs. Elle ressort de cet ensemble de choses. Le nœud des affaires de l'Italie est dans cette incompatibilité qui a semblé exister jusqu'ici entre la politique impériale et l'indépendance réelle des autres états de la péninsule, dans le travail incessant de l'influence autrichienne pour prédominer sur les intérêts naturels de ces contrées. Et cela est si vrai, que l'action de l'Autriche se fait sentir jusque dans les rapports des états italiens entre eux. Je ne sais si l'on se souvient encore qu'il y a quelques années il s'élevait une sorte de nuage diplomatique entre la cour de Turin et la Toscane. C'était au sujet d'un jeune attaché d'ambassade récemment arrivé à Florence. Le gouvernement du grand-duc s'était montré au premier instant prêt

à le recevoir; bientôt cependant il hésitait, et il finissait par refuser d'admettre le jeune diplomate. Il s'ensuivait une certaine froideur momentanée entre les deux gouvernemens. Comment s'expliquait cet incident? Était-ce une cause propre au grand-duc ou à la personne même de celui qui était l'objet de ce refus? Nullement : l'attaché d'ambassade était un jeune homme d'un grand nom, d'un esprit cultivé, auteur d'un essai distingué sur *Milan et les Princes de Savoie;* mais il était le fils d'un des principaux émigrés lombards, du comte Casati, et cela suffisait. Une pensée ou une suggestion autrichienne s'interposait entre deux états italiens que tous les intérêts rapprochent. Il y a encore aujourd'hui entre le Piémont et le saint-siége une foule de difficultés épineuses qui troublent tous les rapports de l'état sarde et de l'église. Ces difficultés, il est vrai, ne sont pas nées, comme on l'a dit, de lois sur le mariage civil et sur les fêtes ecclésiastiques qui n'existent pas; elles tiennent à tout un ensemble de dissentimens sur des questions qui intéressent à la fois le pouvoir civil et le pouvoir religieux. La loi sur l'abolition des juridictions ecclésiastiques et la loi sur les couvens sont les principaux élémens de ce débat. De l'aveu de tous les esprits sensés et justes, ces difficultés n'ont assurément rien d'insoluble. Aisément on pourrait arriver à une transaction, si on ne consultait que les intérêts mêmes de l'état et de l'église; mais entre la cour de Rome et le cabinet de Turin s'est élevé depuis quelques années le concordat autrichien, comme un obstacle à la pacification religieuse du Piémont. Et c'est ainsi que sous toutes les formes reparaît un intérêt autrichien gênant le mouvement naturel de l'Italie, limitant l'indépendance des états, troublant les rapports des gouvernemens, et créant une situation anormale où il n'y a d'autre alternative qu'une abdication de nationalité et de souveraineté ou une hostilité toujours périlleuse, l'extension indéfinie d'un absolutisme étranger ou la révolution toujours prête à s'échapper des profondeurs d'un pays plein de fermentations mystérieuses.

C'est là justement la situation sur laquelle l'Europe a les yeux fixés depuis trois mois. Comment remédiera-t-on à ces troubles invétérés et arrivera-t-on à remettre de l'ordre dans ces incohérences? Il y a évidemment des remèdes de diverse nature : les uns sont le secret de la conscience et de l'inspiration des peuples; les autres sont le secret de la diplomatie, laborieusement appliquée à concilier tous les intérêts, à réduire tous les problèmes à ce qu'ils ont de pratique. Pour les Italiens, il n'y a qu'un moyen unique et souverain, c'est l'indépendance, c'est la suppression de la cause première des impossibilités au sein desquelles se débat la péninsule, c'est un affranchissement immédiat de nationalité. C'est là pour ainsi dire

le moyen héroïque que M. de Cavour lui-même expose dans son dernier mémorandum comme le remède radical. Il est tout simple en effet que le sentiment d'indépendance qui vit dans l'âme d'un peuple éclate au grand jour, et tende sans cesse à prévaloir, à devenir une réalité politique.

C'est le malheur des nations depuis longtemps atteintes dans la partie la plus intime et la plus essentielle de leur existence d'avoir en quelque sorte trop à revendiquer pour arriver aisément à leur but; c'est leur honneur de se plaindre perpétuellement, d'attester à toute heure que les dominations étrangères, même séculaires, ne sont encore que provisoires, de montrer sous toutes les formes que cette indépendance qu'elles réclament comme une justice est une garantie, au lieu d'être un danger, pour tous les intérêts de civilisation et de sécurité universelle; c'est leur devoir de se préparer sans cesse à entrer en pleine et souveraine possession d'elles-mêmes. Est-ce à dire que, même quand on veut faire la part des plus vivaces et des plus justes aspirations d'un pays, il n'y ait qu'une manière d'essayer de trancher les problèmes auxquels la paix du monde est suspendue? Pour les Italiens, il n'y a qu'une chose : c'est l'indépendance, et l'indépendance c'est la révision des traités suivie de la reconstruction de la péninsule. Pour la diplomatie, il y a un autre terrain : c'est la situation même telle qu elle apparaît, c'est cet ensemble de faits d'où dérive un ordre de choses que les traités eux-mêmes n'ont point prévu dans leur munificence envers l'Autriche, et qui trouble l'Europe en faisant de l'Italie un foyer toujours actif de révolutions. Il est bien clair que pour avoir un caractère pratique et efficace, pour atteindre le but, les négociations dont les cabinets sont occupés à rassembler les fils doivent tendre à créer des conditions où les souverainetés italiennes soient indépendantes en toute vérité, où la puissance impériale cesse de constituer une prépondérance anormale par des traités de vassalité indirecte, par des occupations périodiques, par des systèmes de fortification entièrement imprévus, — où les divers états de la péninsule puissent se développer librement, s'affermir par le progrès de leurs institutions et céder dans leurs rapports aux affinités naturelles qui les rapprochent. Il n'y a point, il est vrai, une Italie aux yeux des traités; mais il y a une Italie partiellement indépendante : c'est celle qui n'existe pas, quoiqu'elle dût exister, et c'est celle qu'il s'agit de créer, de soutenir et de garantir. Ce n'est pas tout peut-être, c'est du moins tout ce qu'au moment présent peut faire la diplomatie pour mettre la péninsule dans une voie d'affranchissement régulier et de progrès libéral indépendant. J'ajouterai que l'Autriche est peut-être la première intéressée à ne point montrer que l'incompatibilité qui a

existé jusqu'ici entre sa domination au-delà des Alpes et l'indépendance des autres états italiens tient essentiellement au droit public de 1815, car alors il deviendrait clair que cette assemblée de sages réunie à Vienne il y a quarante-cinq ans aurait fait une œuvre contradictoire en créant des souverainetés italiennes indépendantes à côté de l'Autriche maîtresse de Milan, et l'Europe serait ainsi conduite forcément, en quelque sorte sans le vouloir, à remonter au principe de cette situation, source de tous les périls actuels. L'Autriche elle-même placerait la question telle que la place M. de Cavour, non dans la seconde partie de son mémorandum, où il trace le programme de ce qui est diplomatiquement possible, mais dans la première partie, où il parle en patriote et en partisan, en défenseur de l'indépendance complète de l'Italie.

Oui sans doute, dira-t-on, l'Italie a moralement le droit d'aspirer à son émancipation nationale, et à défaut même de cette indépendance complète, qui est la perpétuelle fascination de tous les Italiens, le Piémont est encore fondé à réclamer pour sa sûreté et à demander que l'Autriche cesse d'enfermer la péninsule dans le cercle de ses influences, de ses alliances onéreuses et de ses interventions; mais dans quelle mesure la France est-elle intéressée à s'associer à ce mouvement et à engager sa politique au-delà des Alpes? Il semble quelquefois que la question italienne soit une affaire d'imagination et de fantaisie. On dirait que la péninsule ne peut nous inspirer que cet intérêt qui naît d'un passé brillant évanoui, de tous les souvenirs de la littérature et des arts, du contraste entre un ciel splendide et les ruines survivantes de la plus merveilleuse civilisation. C'est une question de poésie et d'art, presque d'archéologie, et qui n'a rien de politique! Il n'en est pas tout à fait ainsi, ce me semble; les intérêts de la France au-delà des Alpes sont justement des intérêts politiques de premier ordre. Le Piémont particulièrement a pour nous une importance frappante. Qu'on examine un simple fait : lorsque les puissances réunies à Vienne en 1815 entreprirent de reconstruire l'Europe, sans vouloir donner à l'Autriche tous les droits qu'elle a cru pouvoir tirer d'un article de traité, elles eurent évidemment la pensée d'organiser l'Italie contre la France. C'est dans ces vues que le Piémont reconstitué était agrandi de l'état de Gênes. Le roi de Sardaigne était le gardien des Alpes, et pour qu'il pût mieux garder les Alpes, il eût été aisément secondé par les alliés dans d'autres désirs d'agrandissement, si la première loi n'eût été de satisfaire l'Autriche. C'était sur notre flanc une avant-garde de l'Europe contre nous, et l'Autriche assurément le considérait ainsi. Qu'est-il arrivé cependant? Par une évolution progressivement accomplie et qui est devenue surtout plus marquée sous l'in-

fluence des idées libérales, cette avant-garde, changeant de front, n'est plus contre nous, elle est pour nous en Italie. Notre frontière matérielle n'a point changé, notre frontière morale s'est agrandie; l'esprit des traités de 1815 a reculé des Alpes jusqu'au Tessin. Voilà l'importance réelle du Piémont pour la France.

Et puis, qu'on le remarque bien, c'est à Turin qu'est désormais le levier de tout ce qui peut se faire au-delà des Alpes. C'est le Piémont seul qui, par son libéralisme modéré et ordonné, met sur la voie de la solution raisonnable et pratique des affaires d'Italie. Hors de là, il n'y a que la solution autrichienne ou la solution révolutionnaire, c'est-à-dire ce qui existe, ou une suite indéfinie de désordres gigantesques, qui ramèneraient infailliblement encore la prédominance impériale. Si le Piémont succombait, ce ne serait pas seulement une défaite des institutions libérales, ce serait l'influence de l'Autriche étendue partout et ramenant sur les Alpes l'esprit des traités de 1815. Il ne faut point s'y tromper. Nos soldats montent encore aujourd'hui respectueusement la garde autour du saint-père, comme on l'a dit : je ne doute pas que la France ne soit écoutée au Vatican, que ses conseils n'aient un grand poids; mais enfin ce n'est pas notre influence qui règne. Nous sommes matériellement à Rome; c'est un autre esprit qui domine. Il en sera toujours de même tant que l'Autriche pèsera de tout son poids sur la péninsule. Et cependant il est très vrai que chaque grand empire en Europe a sa sphère d'action naturelle et légitime. Si la France ne peut exercer son influence en Italie ou en Espagne, où est sa sphère d'action? C'est ainsi que la cause du Piémont et l'indépendance de l'Italie ne sont ni un intérêt secondaire ni une affaire d'imagination.

Le malheur de cette question, je l'ai dit, c'est d'avoir été dès l'origine l'objet de méprises singulières, d'être née en quelque sorte à l'improviste. L'opinion était un peu oublieuse, il est vrai; elle ne se souvenait pas que la question italienne s'était montrée au congrès de Paris, était entrée, comme le disait M. de Cavour, dans le domaine des questions européennes, qu'il y avait une tension croissante dans les rapports de l'Autriche et du Piémont, que rien n'était changé dans les États-Romains, toujours occupés par des forces étrangères. Tous ces faits existaient incontestablement; il n'est pas moins vrai que le jour où la question a éclaté comme un coup de foudre, elle a trouvé l'opinion surprise de se voir ainsi jetée en face de complications dont elle ne saisissait ni la nature ni la portée, et dont elle redoutait les suites.

Ceux qui voient avant tout au-delà des Alpes l'existence de la papauté, la légitimité des princes, ont cru distinguer dans cette résurrection de la question italienne des perturbations prochaines,

l'affaiblissement inévitable de l'autorité temporelle du saint-siége, la révolution s'offrant comme auxiliaire en attendant de rester maîtresse définitive du champ de bataille. Les affaires et les intérêts, toujours amis de la paix, ont reculé, non sans raison, devant la perspective d'une guerre prête à suspendre la marche des entreprises matérielles. L'opinion libérale elle-même, sans cesser d'être sympathique pour l'Italie, s'est émue, comme d'une anomalie ou d'une contradiction, de cette possibilité d'une intervention de la France pour porter au-delà des Alpes une liberté qu'elle attend elle-même, pour aller défendre des intérêts mal définis ou peu connus. Il en est résulté une confusion qu'il eût été et qu'il est toujours facile de dissiper en faisant du libéralisme dans la politique intérieure le gardien du libéralisme dans la politique extérieure de la France; car dans ces questions, où s'agitent les intérêts moraux les plus élevés, les intérêts de nationalité et de grandeur, ni le secret accord des gouvernemens, ni le travail de la diplomatie ne suffisent : l'appui, le solide appui est dans l'opinion, éclairée, retrempée, incessamment rectifiée par les discussions libres. Il y a une chose caractéristique à observer : le libéralisme est tellement passé dans la substance et dans le sang de la France, que, même quand il subit des éclipses dans ses institutions intérieures, il reste dans sa politique extérieure. La France aurait beau faire, ses intérêts dans le monde sont partout avec les libéraux; ses amis dans tous les pays sont les partisans de ces idées, et ceux-là seuls sont sincères. Elle a fait, il y a cinq ans, une guerre libérale d'accord avec l'Angleterre, et elle a eu pour alliés ou pour complices de sympathie les peuples libéraux. La cause de l'Italie est encore aujourd'hui évidemment une cause libérale. Cependant, pour que cette politique ait toute son efficacité, pour qu'elle apparaisse dans son vrai jour, la première condition est qu'elle se produise comme l'expression de l'opinion libre aussi bien que de la pensée des gouvernemens. En un mot, il y a un certain équilibre qui doit tendre sans cesse à s'établir entre ce qu'un pays pense et pratique chez lui et les desseins dont il poursuit l'accomplissement au dehors. L'opinion alors, au lieu de s'égarer en conjectures, est la complice des gouvernemens, et elle fait leur force.

Et ce n'est pas seulement dans l'ordre intérieur que les méprises et les incertitudes se sont élevées autour de cette question italienne de façon à l'obscurcir : elles se sont répandues en Europe, où l'opinion universelle a eu ses éblouissemens aussi bien qu'en France. Comme on n'apercevait pas la nature précise des difficultés nouvelles qui surgissaient, on a commenté, on a supposé. Des analogies de situation, les perspectives de guerre, l'inconnu des desseins ont

alimenté les conjectures, réveillé des craintes, et l'Allemagne s'est enflammée soudain de tous les souvenirs de 1813, comme si elle se voyait menacée déjà d'invasions nouvelles par le système du premier empire renaissant tout armé. Or il est bien clair que tout a pu renaître du premier empire, excepté le système de guerres et d'invasions qui a ensanglanté le commencement de ce siècle, parce que les circonstances ne sont plus les mêmes, parce que les intérêts, qui ont besoin de la paix, se sont immensément développés, parce que l'industrie et le commerce ont créé des rapports qui ne peuvent être longtemps interrompus, parce qu'il y a des solidarités morales qui n'existaient point alors, et qui se sont formées, parce que l'opinion publique était sans force autrefois, et qu'elle domine aujourd'hui les résolutions des gouvernemens, si bien qu'on l'a appelée une sixième puissance en Europe.

Que reste-t-il donc? Une question qui, dès le premier moment, a dépassé peut-être toutes les prévisions, que des méprises de plus d'une sorte ont contribué à obscurcir, et qui, pour marcher vers une solution heureuse, favorable à l'Europe aussi bien qu'à l'Italie, doit rester circonscrite dans ses limites naturelles, et être incessamment ramenée à ses vrais termes. Le terrain d'une négociation possible est aujourd'hui connu ou pressenti : il s'agit de fixer la situation respective de l'Autriche et de l'Italie. La question n'est point évidemment de demander dans un congrès à l'Autriche de renoncer à des possessions que les traités lui ont données; mais en même temps l'Europe a le droit de lui demander de se renfermer dans ses frontières, de renoncer à toute cette partie de sa politique qui est en contradiction avec les stipulations mêmes sur lesquelles repose l'ordre européen; elle a le droit de créer au-delà des Alpes une situation nouvelle où les états italiens, rendus à leur indépendance, puissent librement chercher leur sécurité dans le progrès régulier de leurs institutions, au lieu de la chercher dans une compression appuyée par une force étrangère. C'est là le terrain sur lequel peut agir la diplomatie, et si elle atteignait le but qui semble désigné à ses efforts, l'Italie elle-même n'aurait-elle pas fait un grand et réel progrès? Elle serait en possession de tous les moyens d'action morale pour se reconstituer, se régénérer par un travail permanent, sans avoir à traverser les redoutables épreuves d'une guerre ou d'une révolution. L'avenir serait ouvert devant elle, et cet ordre nouveau, qui serait un succès pour le Piémont comme pour toutes les puissances amies de l'Italie, n'aurait pas coûté à l'Europe un formidable et sanglant déchirement.

Ch. de Mazade.

COMMERCE EXTÉRIEUR

DE LA FRANCE

Tableau décennal du Commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères, 1847 à 1856. Imprimerie impériale, 2 vol. in-4°.

L'administration des douanes publie tous les dix ans un tableau général du commerce extérieur de la France. Ce sont deux gros volumes, remplis de chiffres. On ne doit point s'attendre à y trouver les élémens d'une lecture récréative : une telle prétention est interdite à la statistique. Mais si l'on veut y mettre un peu de patience et aborder résolûment ces carrés de chiffres, qui, sous la forme la plus ingrate, contiennent tant de faits et d'indications utiles, on ne regrettera pas d'avoir tenté l'aventure. En suivant pendant dix années le mouvement commercial, industriel, maritime de la France dans ses rapports avec l'étranger, on obtient des points de comparaison qui permettent d'apprécier l'influence du régime économique et même du régime politique sur les destins des intérêts matériels. Les statistiques de 1847 à 1856 sont particulièrement instructives. Que d'événemens dans cette période! Révolutions, guerres, crises financières, mauvaises récoltes, transformation du numéraire, toutes ces occurrences, dont une seule suffirait à marquer une époque, se sont produites coup sur coup, et avec une succession tellement rapide, que l'on ne saurait discerner clairement les conséquences de chacune d'elles. Et à côté de ces influences contraires se présente le cortége non moins varié des influences favorables : l'ordre rétabli à l'intérieur, les immenses progrès de l'industrie révélés et surexcités par deux expositions universelles, l'achèvement presque complet des lignes de chemins de fer, le développement plus actif que jamais des relations internationales, l'essor de la navigation à vapeur, l'extension mer-

veilleuse du crédit. A nulle autre époque peut-être, la France n'a tant vécu. Tour à tour défaillante et relevée au plus haut de sa fortune, elle offre, dans le tableau de ces dix années, les plus étranges contrastes d'ombre et de lumière, de douloureux malaise et d'éclatante prospérité. L'histoire aura fort à faire quand il lui sera donné de juger cette période si courte et si pleine. Sur beaucoup de points, elle consultera utilement les statistiques de la douane. N'est-ce point là que se fixent, gravées en chiffres, les alternatives de la vie commerciale? Nous pouvons préparer cette étude modeste en recueillant dans les deux volumes officiels les renseignemens qui expriment avec une suffisante exactitude la situation matérielle du pays. A un autre point de vue, ce travail pourra n'être point stérile. Les discussions auxquelles se livrent, au sujet des tarifs de douane, les partisans des divers systèmes économiques ne perdraient rien à s'éclairer parfois à la lumière des faits. Il ne faut pas trop se fier à l'éloquence passionnée des doctrines. Dans la lutte qui s'est engagée si ardemment depuis quelques années entre les drapeaux du libre échange et de la protection, les chiffres honnêtement alignés ont une valeur qui ne saurait être contestée. Ils ne s'émeuvent pas, ils ne s'élancent point aveuglément à la conquête d'un principe; ils demeurent immobiles sur le terrain de la saine pratique et de la vérité, et ils cherchent à y retenir les combattans. On trouvera donc peut-être quelque profit à reposer son imagination dans les calmes domaines de la statistique.

Les chiffres en valeurs *actuelles* de la période décennale 1847-1856 (importations et exportations réunies) (1) attestent dans le commerce extérieur de la France une progression rapide et à peu près régulière. Il y a eu, comme on devait s'y attendre, un ralentissement et un temps d'arrêt en 1848, année de révolution, et en 1854, année de guerre. Il convient même, pour plusieurs années, telles que 1847, 1855 et 1856, de ne point accepter sans réserve l'augmentation des chiffres qui expriment la valeur des échanges, car dans ces chiffres figure pour une part assez forte l'importation des céréales que nous avons dû demander à l'étranger afin de combler le déficit de nos récoltes, importation anormale qui ne saurait être invoquée comme un indice de prospérité. Quoi qu'il en soit, les documens officiels révèlent un progrès notable du commerce extérieur de la France pendant la période décennale. De 1847 à 1856, la valeur des échanges a plus que doublé.

		Commerce général.	Commerce spécial.
(1)	1847	2,340 millions.	1,676 millions.
	1848	1,645 —	1,164 —
	1849	2,291 —	1,662 —
	1850	2,555 —	1,859 —
	1851	2,614 —	1,923 —
	1852	3,072 —	2,246 —
	1853	3,749 —	2,738 —
	1854	3,758 —	2,705 —
	1855	4,327 —	3,152 —
	1856	5,399 —	3,883 —

Si l'on examine séparément les mouvemens de l'importation et de l'exportation, on trouve, au commerce *spécial*, une moyenne de 1,077 millions en valeurs importées et de 1,223 millions en valeurs exportées. Pour 1856, dernière année de la période, les importations se sont élevées à 1,990 millions, et les exportations à 1,893 millions de francs. Cet excès des importations sur les exportations ne s'est rencontré qu'en 1856 et en 1847, et pour cette dernière année il doit être surtout attribué aux achats de céréales étrangères. Pour les huit autres années, la France a expédié au dehors une valeur en marchandises supérieure à celle qu'elle a reçue. Ce résultat est contraire à celui qui avait été constaté pendant la période précédente de 1837 à 1846. Il serait atténué si l'on tenait compte des envois considérables que nous avons faits à l'armée de Crimée pendant la guerre; peut-être aussi la différence parfois sensible des évaluations appliquées aux marchandises, suivant que celles-ci sont inscrites à l'importation ou à l'exportation, expliquerait-elle en partie l'excédant que nous signalons. Nonobstant ces réserves, qui sont nécessaires, car les meilleures statistiques demeurent toujours quelque peu sujettes à caution, l'excès plus ou moins grand de nos envois sur nos achats est un fait acquis à la période de 1847 à 1856, et il y a lieu de s'en féliciter. Cela prouve que la production nationale se développe et que l'industrie est en mesure de solder à l'étranger, sous la forme d'articles fabriqués, les matières premières qu'elle lui demande. Ce mode de paiement est préférable à la sortie du numéraire. Sans adhérer aux règles absolues de la théorie connue dans la science sous le nom de balance du commerce, sans contester la qualification de marchandise, et de marchandise essentiellement échangeable comme toute autre, que les économistes modernes ont attribuée à l'or et à l'argent, on peut dire qu'une exportation continue ou précipitée du numéraire est un fait fâcheux, sinon pour la liquidation définitive des opérations d'échange, du moins au moment où il se produit. C'est de là que viennent le plus souvent les crises monétaires, amenant à leur tour des crises financières : on l'a bien vu aux époques de grandes importations de céréales, qu'il a fallu payer immédiatement en espèces; il y a toujours eu à ces momens des embarras que révélaient les mesures prises par la Banque. En résumé, s'il est vrai que l'équilibre entre les importations et les exportations finit nécessairement par s'établir en vertu des lois qui régissent les échanges, il est très désirable pour un pays de n'être point assujetti soit à une émission constante qui opère comme un drainage à l'égard de ses réservoirs de métaux précieux, soit à une émission considérable et immédiate, ainsi qu'il arrive aux temps de disette. Dans les affaires commerciales, tout ce qui est excessif, désordonné, brusque, devient nuisible et doit être autant que possible conjuré. La situation de la France, quant à la part respective des importations et des exportations, peut donc être considérée comme satisfaisante pendant la période 1847-1856.

Le commerce général par mer représente 72 pour 100, et le commerce

par terre 28 pour 100 dans l'ensemble. Les transports maritimes se sont partagés entre le pavillon français pour 46 pour 100, et le pavillon étranger pour 54 pour 100. Il ne faut pas perdre de vue que diverses branches de la navigation sont réservées par la loi au pavillon national. Dans les rapports avec les colonies et dans les mouvemens de la pêche, les navires étrangers ne sont pas admis. Si l'on n'examine que la navigation de *concurrence,* c'est-à-dire celle à laquelle prennent part les bâtimens étrangers comme les bâtimens français pour les transports du commerce extérieur, l'infériorité de notre pavillon en regard du pavillon étranger devient beaucoup plus manifeste. C'est un fait déjà ancien, il a été souvent constaté sans qu'il ait été possible jusqu'ici de le modifier. Les protectionistes s'en emparent pour démontrer que la marine n'est point suffisamment protégée; les partisans de la liberté commerciale assurent au contraire que toute protection spéciale pour la marine serait superflue, si les armateurs avaient la faculté d'acheter leurs navires à l'étranger, si les matières employées aux constructions navales étaient exemptes de droit, si, par l'abaissement général des tarifs de douanes sur les marchandises, on multipliait les élémens de transports, enfin si les règlemens de l'inscription maritime étaient moins rigoureux. On voit que la question est fort compliquée et des plus difficiles à résoudre. Du reste, bien que le rôle de la navigation étrangère continue à s'accroître, la navigation française ne demeure pas stationnaire. Le tonnage moyen annuel des marchandises qu'elle a chargées s'est élevé à plus de 2 millions de tonneaux pendant la période de 1847-1856; il n'avait pas atteint 1,200,000 pendant la période précédente, 1837-1846. On peut également se rendre compte des progrès de notre marine marchande en consultant les tableaux de l'effectif. Le tonnage total des navires français n'était au 1er janvier 1847 que de 633,000 tonneaux; il a été porté, au 31 décembre 1856, à 1 million. L'augmentation s'applique particulièrement aux navires d'un fort tonnage; depuis 1853, la construction des bâtimens jaugeant plus de 500 tonneaux a pris un grand développement, et atteste de notables progrès dans le travail de nos chantiers. Il n'y a pas longtemps encore, un navire français de 5 à 600 tonneaux était une curiosité; nous n'avions qu'une miniature de marine marchande, et nos petits trois-mâts faisaient triste figure dans les ports étrangers, où ils se trouvaient bord à bord avec les gros navires anglais ou américains. Aujourd'hui, quoique nous soyons encore loin d'égaler nos rivaux, nous pouvons montrer un nombre assez considérable de beaux navires sortis de nos chantiers qui, pour la solidité et l'élégance des constructions, ne le cèdent à ceux d'aucun autre pays. Cette transformation de notre matériel maritime est d'ailleurs commandée par des nécessités de concurrence, si nous voulons nous livrer sérieusement à la navigation au long cours. Ce n'est point par l'effet d'une vaine ostentation que partout, pour la marine à voiles comme pour la marine à vapeur, les armateurs ont été amenés à agrandir progressivement les proportions de leurs navires, et à lancer dans

l'Océan ces immenses véhicules qui surpassent en tonnage les vaisseaux de guerre de premier rang. En diminuant le nombre de ses navires et en augmentant leur tonnage, l'armateur charge plus économiquement une même quantité de marchandises; il supporte moins de frais généraux, il emploie moins d'hommes d'équipage, il obtient une régularité plus grande. Les progrès de la marine à vapeur devaient nécessairement produire cette révolution dans la structure de la marine à voiles. Il fallait que celle-ci luttât contre la concurrence que lui opposait l'application en grand de la vapeur; elle pouvait en même temps profiter, pour son propre compte, des perfectionnemens de toute nature qui, sous l'inspiration et pour les besoins de sa rivale, étaient introduits chaque jour dans l'art des constructions. La tendance vers l'accroissement du tonnage est donc générale. La France a suivi l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis, qui sont entrés dans cette voie à pas de géant; elle ne saurait cependant en recueillir à un égal degré les avantages. Pour employer utilement ces énormes navires, il faut avoir constamment à sa disposition des chargemens de marchandises encombrantes; les Anglais ont la houille, les Américains le coton; quelle que soit la capacité qu'ils donnent aux coques de leurs bâtimens de commerce, ils sont assurés de les remplir; le fret ne leur fera pas défaut. En France, nous ne possédons malheureusement pas de produits d'échange qui puissent, au double point de vue de la quantité et du volume, se comparer avec la houille ou avec le coton. Dans bien des cas, l'armateur du Havre ou de Marseille serait fort embarrassé de compléter sans délai le chargement d'un navire de 1,000 tonneaux. Si l'on parcourt la liste des produits que nous exportons, on se rendra compte de cette difficulté, car, à l'exception des vins, nous n'expédions guère à l'étranger de marchandise encombrante. Nous recevons bien de fortes quantités de coton, de houille, de bois de construction; mais, lors même que toutes conditions seraient égales, les transports de ces matières seraient nécessairement réservés aux Américains, aux Anglais, aux Suédois, chaque nation, pour peu qu'elle ait une marine, demeurant en possession du transport de ses propres denrées, et pouvant au besoin, par des artifices de législation, repousser la concurrence des marines étrangères. On comprend ainsi que, tout en nous appropriant les nouveaux modèles appliqués aux grandes constructions maritimes, nous en fassions un usage encore limité. Néanmoins on voit par les documens statistiques que nous avons accompli sous ce rapport des progrès très appréciables : il n'y avait en 1846 que 58 navires français de plus de 400 tonneaux de jauge officielle; en 1856, on en comptait 422.

Cet accroissement est dû en partie à la marine à vapeur, dont l'effectif a plus que doublé pendant la période décennale et comprenait à la fin de 1856 275 navires jaugeant ensemble 64,000 tonnes. Ces chiffres paraîtraient bien modestes, si l'on présentait en parallèle le tableau de la marine à vapeur anglaise! N'insistons pas sur ce contraste; mais formons des vœux pour que

cette branche de navigation se développe à l'avenir plus rapidement. L'extension de nos rapports avec l'Algérie et avec le Levant, la création si longtemps ajournée des lignes de paquebots transatlantiques, et l'emploi de la vapeur pour une partie du cabotage doivent amener une augmentation prochaine de l'effectif. Ce n'est pas seulement pour les transports de la paix que la France doit posséder une flotte de paquebots; il faut songer aussi aux transports de la guerre. Notre marine à vapeur de commerce est loin de se trouver au niveau de nos besoins militaires. On devrait, à ce qu'il semble, ne reculer devant aucun moyen pour accroître son effectif. Que l'on autorise l'achat des *steamers* à l'étranger, que tous les matériaux employés à la construction de ces bâtimens soient admis en franchise de droits de douane dans nos ateliers et dans nos chantiers; en un mot, que tous les obstacles provenant du fisc ou du régime de protection soient écartés. Quelques intérêts en souffriront et se plaindront; mais un intérêt supérieur, un intérêt général et national sera satisfait. Réciter, dans l'examen de cette question tout exceptionnelle et si urgente, les argumens ordinaires de la protection, jeter en travers de la création d'une marine à vapeur les articles du tarif des douanes, plaider la cause douteuse de quelques usines quand il s'agit d'un résultat aussi essentiel, ce serait vraiment voir les choses par le petit côté. Si l'on songe au rôle que la marine à vapeur doit jouer dans les luttes où l'honneur du pays peut être engagé, on comprend la nécessité de recourir immédiatement aux procédés les plus prompts pour atteindre le but politique et militaire que la prudence nous assigne.

Nous terminerons cet examen du mouvement maritime par l'indication de quelques chiffres concernant la navigation réservée. De 1847 à 1856, les transports entre la France et ses colonies ont employé en moyenne 424,000 tonneaux contre 276,000 seulement pendant la période antérieure, 1837-1846. L'augmentation est due au progrès de l'intercourse avec l'Algérie. La grande pêche, qui comprend la pêche de la morue et celle de la baleine, a employé, de 1847 à 1856, une moyenne de 110,000 tonnes contre 127,000 de 1837 à 1846. Il y a donc eu diminution. On sait que les opérations de la grande pêche sont favorisées par des primes d'armement, d'exportation ou de retour. Le montant des primes s'est élevé pendant la période à 3,637,000 francs par an pour la pêche de la morue, et à 225,000 francs pour celle de la baleine et du cachalot, soit au total 3,862,000 francs. La pêche de la morue a employé, année moyenne, 377 navires montés par 11,681 hommes d'équipage, et elle a fourni à l'exportation 16 millions et demi de kilogrammes de morue. Le gouvernement accorde les primes en vue d'entretenir une pépinière de matelots pour la marine militaire; il désire en second lieu fournir à notre commerce extérieur un élément régulier d'échanges à l'aide de la morue, qui se place avantageusement sur les marchés de la Méditerranée. Or, si l'on rapproche les chiffres qui viennent d'être cités, il en résulte que la prime payée par le trésor représente 310 francs par matelot employé à la pêche de la morue, ou 22 centimes par kilogramme de morue exportée. Sans

contester le principe des primes, on peut trouver que, mise en regard du résultat obtenu, la dépense est bien forte. Que dire de la pêche de la baleine? Avec une prime annuelle de 225,000 francs, on a déterminé l'armement de 5 navires montés par 186 hommes d'équipage; ce qui ne fait pas moins de 1,209 francs par matelot! Il faut désespérer d'une industrie et renoncer par conséquent à la protéger quand elle n'est pas en mesure de vivre et de prospérer dans des conditions aussi exorbitantes. Les résultats statistiques de la pêche de la baleine jointe à celle du cachalot méritent de fixer l'attention des futures commissions du budget. On devra examiner sérieusement, lorsque l'on révisera la loi périodique sur les primes, s'il convient de maintenir à la charge du trésor des sacrifices reconnus stériles. — Quant aux mouvemens du cabotage, ils sont demeurés à peu près stationnaires. Ils ont employé en moyenne, pendant la période décennale, 73,370 navires chargés jaugeant 2,678,000 tonnes. En comparant ces chiffres avec ceux de la période antérieure, on remarque une diminution de 4,000 dans le nombre des navires et une augmentation de 200,000 tonnes environ. Ainsi, pour la marine du cabotage comme pour la marine au long cours, les armateurs ont accru la capacité des bâtimens. L'excédant de 200,000 tonnes doit être porté exclusivement au compte du petit cabotage. Le grand cabotage présente au contraire une diminution de 25,000 tonneaux par rapport à la période de 1837 à 1846. Ce fait ne peut être attribué qu'à la concurrence des chemins de fer, dont l'achèvement a mis depuis quelques années en communication directe les régions du nord et du midi. Le cabotage fait vivre une partie de nos populations côtières; il fournit à l'inscription maritime un grand nombre de matelots : ses intérêts sont donc tout à fait dignes de sollicitude. Déjà, par quelques mesures de détail, l'administration a prouvé qu'elle est disposée à lui venir en aide dans la lutte de plus en plus vive qu'il est appelé à soutenir contre les voies ferrées.

L'influence des chemins de fer doit se révéler également dans les opérations du transit. Ces opérations présentent en effet un chiffre moyen annuel de 576,000 quintaux métriques en quantités et une valeur de 306 millions de francs (1). C'est, relativement à la période précédente, une augmentation de 200,000 quintaux et de 112 millions de francs. Bien que le progrès soit numériquement très sensible, il ne serait point en rapport avec les facilités qu'offre notre réseau de chemins de fer; mais les chiffres qu'on vient de citer ne sont qu'une moyenne. En 1856, dernière année de la période que nous examinons, il a été transporté en transit 766,000 quintaux métriques, évalués 467 millions, et ces résultats ne doivent être considérés que comme un point de départ pour un développement encore plus actif de ce genre d'opérations. La situation géographique de la France est réellement privilégiée quant au transit des voyageurs et des marchandises. La France est sur la grande route qui mène de l'Europe au Nouveau-Monde, et de l'Amé-

(1) Valeur *officielle*. Les tableaux statistiques ne marquent pas la valeur *actuelle*.

rique au centre de l'Europe. Alors que nous étions arriérés pour la construction des chemins de fer, les ports de l'Angleterre, du nord de l'Allemagne, de la Hollande, de la Belgique, du Piémont, ont pu nous enlever une portion notable du transit qui nous appartient. Cette sorte d'usurpation doit désormais cesser; il ne lui restera même plus de prétexte, lorsque les paquebots transatlantiques, partant du Havre, de Bordeaux, de Marseille, donneront à la France, pour les échanges entre les deux mondes, tous les avantages de la voie la plus directe. Nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes, si les profits toujours croissans de ce transit nous échappaient. L'administration des douanes, qui, depuis la jonction de nos chemins de fer avec ceux des pays limitrophes, a déjà simplifié beaucoup de formalités, se montrera sans aucun doute disposée à adopter toutes les mesures qui seront de nature à garantir la promptitude et la régularité des transports. De leur côté, nos compagnies de chemins de fer sont très intéressées à multiplier leurs correspondances au-delà des frontières, et à combiner leurs tarifs de telle façon qu'aucune autre voie européenne ne soit plus économique que la nôtre. Ici, je le sais, se présente une difficulté qui se rattache à la grave question des tarifs différentiels de chemins de fer, question qui a si vivement ému l'industrie, et qui a excité à juste titre la sollicitude de l'autorité publique. « Comment, disent les fabricans français, nous serions exposés à voir circuler sous nos yeux et filer à toute vapeur vers l'Amérique des produits allemands qui, en vertu des tarifs internationaux, seraient transportés à plus bas prix que ne le sont, en vertu des tarifs ordinaires, nos propres produits! Nous verrions également les balles de coton des États-Unis débarquées au Havre payer moins cher pour être transportées en Allemagne ou en Suisse que pour être déposées à Mulhouse? Nos chemins de fer, construits avec nos capitaux, subventionnés par l'état, armés d'un monopole, ne serviraient qu'à favoriser à notre détriment la concurrence étrangère, en lui fournissant les moyens de se procurer les matières premières, ou d'expédier ses produits moins chèrement que ne pourrait le faire l'industrie française! Une compagnie de chemins de fer se trouverait ainsi en mesure de neutraliser l'effet de la législation douanière, de supprimer la protection garantie au travail national, de protéger au contraire le travail étranger! Ce serait en vérité le renversement de l'équité et du bon sens! » Il est clair que, si l'on pose ainsi la question, les tarifs internationaux à prix réduits ne sauraient être un seul instant tolérés; mais ce n'est pas à ce point de vue que les tarifs spéciaux de transit veulent être examinés. Si le prix auquel les chemins de fer, les fleuves, les canaux étrangers, transportent d'Anvers, par exemple, au centre de l'Allemagne, et *vice versâ*, les matières premières et les produits fabriqués, est inférieur au prix payé aux chemins de fer français pour les transports entre l'Allemagne et la mer, quel intérêt notre industrie peut-elle avoir à ce que nos chemins de fer n'abaissent pas leurs tarifs en vue d'attirer ce transit allemand? Dans l'hypothèse que nous indiquons, et qui malheureusement se vérifie sur beaucoup de points, l'industrie allemande

demeure favorisée quant aux prix de transport; ses produits prennent la voie d'Anvers, et, arrivés sur les marchés de vente, ils conservent ce premier avantage dans leur concurrence avec les produits français. Accordons-leur la même économie de transport sur nos chemins de fer; la situation, en ce qui concerne nos manufactures, ne sera nullement modifiée, et nous y gagnerons un transit plus animé, qui profitera non-seulement à nos voies ferrées, dont il accroîtra le trafic, mais encore à nos ports, à notre navigation, à l'ensemble de notre commerce extérieur. En un mot, on ne propose pas d'accorder à l'industrie allemande ou suisse, au moyen d'un tarif international, des avantages dont elle ne soit pas déjà en possession; on demande seulement que cette industrie soit sollicitée à emprunter, pour le transit de ses produits, le territoire français plutôt que les territoires belge, hollandais, allemand, et il suffira de lui offrir les mêmes conditions de prix, car elle obtient par la France la voie la plus rapide. Il serait d'ailleurs très facile de veiller à ce que les faveurs du tarif international fussent maintenues dans la mesure nécessaire pour atteindre cet unique but. Le gouvernement, qui s'est réservé par les cahiers des charges le droit d'homologuer toute nouvelle taxe, pourra se renseigner au préalable sur les tarifs de transport en vigueur à l'étranger, et n'autoriser de réduction que dans les cas où il lui sera démontré qu'il s'agit simplement de ramener le tarif du transit par la France au niveau de celui qui, adopté par le transit étranger, nous causerait quelque préjudice. Telle est la solution que réclament les intérêts de notre transit, si l'on veut que cette branche déjà si importante de nos opérations commerciales arrive à son plein développement.

Il faut rentrer dans la statistique. Un des tableaux de la publication officielle fait connaître, par ordre d'importance, les dix pays étrangers avec lesquels la France a entretenu, pendant la période décennale 1847-1856, le commerce le plus actif. Les chiffres que nous allons reproduire comprennent les importations et les exportations exprimées en valeurs *actuelles*; ils ne s'appliquent qu'au commerce *spécial*. A côté de la moyenne décennale, nous avons placé le chiffre afférent à l'année 1856. La comparaison des deux chiffres permettra d'apprécier la vive impulsion qui, dans la dernière année de la période, a été imprimée aux échanges.

	Moyenne décennale.	Année 1856.
Angleterre	407 millions.	709 millions.
États-Unis	330 —	546 —
Belgique	254 —	385 —
Espagne	110 —	203 —
Association allemande	110 —	200 —
États sardes	148 —	213 —
Suisse	88 —	145 —
Turquie	81 —	170 —
Russie	61 —	126 —
Brésil	42 —	75 —

Puis viennent les Deux-Siciles, l'Inde anglaise, les Pays-Bas, les Antilles

espagnoles, la Toscane, etc. Sans entrer dans les détails, on peut remarquer la part considérable pour laquelle figurent, dans la statistique de nos échanges, les contrées qui sont à nos frontières, Angleterre, Belgique, Espagne, Piémont, Suisse, états du Zollverein, etc. — Cela tient non-seulement à l'activité fort naturelle des relations établies entre pays voisins, mais encore à une inexactitude de statistique sur laquelle il n'est pas inutile d'appeler l'attention. La douane, pour constater la provenance ou la destination des marchandises importées ou exportées, ne tient compte en général que du territoire étranger d'où arrivent en dernier lieu ou vers lequel se dirigent d'abord ces marchandises. Ainsi tout produit qui nous vient d'un port anglais est inscrit à la statistique de l'importation d'Angleterre en France, lors même qu'il serait originaire d'un autre pays, et tout produit français qui s'expédie par la frontière du Piémont est inscrit à la statistique de l'exportation de France pour les états sardes, lors même qu'il aurait pour destination définitive une province autrichienne. Un seul exemple fera ressortir la gravité des méprises dans lesquelles on peut ainsi tomber. Les importations de l'Angleterre en France comprennent depuis quelques années une quantité considérable de soies; en 1856, la valeur de ces introductions a dépassé 78 millions de francs! Personne cependant n'a entendu parler jusqu'ici des magnaneries britanniques, et malgré son énergie agricole et industrielle, malgré l'abondance de ses capitaux, l'Angleterre au ciel brumeux n'aura jamais sans doute la prétention de disputer aux régions du midi l'éducation des vers à soie. D'où viennent donc ces cargaisons qui représentent plus du dixième de l'importation d'Angleterre en France? De partout ailleurs que de l'Angleterre, de la Chine en grande partie. Si, d'un autre côté, nous recherchons quelle est, d'après la statistique, l'importance de notre commerce avec la Chine, nous trouvons un chiffre de 3 ou 4 millions de francs. Les soies de Chine, débarquées à Suez par les paquebots de la compagnie péninsulaire, réembarquées à Alexandrie sur les *steamers* de la même compagnie, arrivent à Southampton, d'où elles sont expédiées vers nos ports; elles perdent en route leur nationalité. De même, les marchandises que la France envoie en Chine passent en partie par l'Angleterre, et dès lors elles figurent au compte de nos échanges avec la Grande-Bretagne.

Ces résultats de la statistique peuvent être très dangereux : ils grossissent dans des proportions tout à fait factices l'intérêt de nos rapports commerciaux avec certaines contrées; ils atténuent et même dissimulent complétement la valeur des transactions, parfois très avantageuses, que nous engageons avec d'autres pays. A un moment donné, ils risqueraient ainsi de tromper le public sur la portée des actes les plus graves. — A quoi ont servi, disait-on à la monarchie de juillet, vos missions et vos consulats en Chine? A quoi bon, objectent aujourd'hui les mêmes opposans, cette campagne contre le Céleste-Empire, cette escadre envoyée à l'autre bout du monde, ces lourdes dépenses d'argent et d'hommes? Tout cela profite à nos alliés les Anglais, et pas à nous. Ouvrez les *Tableaux de Douanes*, document offi-

ciel, et lisez, page LXIX : *Chine, Cochinchine* et *Océanie*, 3,300,000 fr. de commerce annuel avec la France pendant la période décennale 1847-1856. — En effet c'est écrit, et pourtant la vérité vraie est que notre trafic avec la Chine, c'est-à-dire l'échange des produits que nous tirons de ce pays contre les marchandises ou le numéraire que nous lui envoyons, n'est pas loin d'atteindre 100 millions de francs. Bien plus, l'un des produits que nous fournit le Céleste-Empire, la soie, est pour nous d'une telle importance que nous ne pourrions ni nous en passer ni le trouver ailleurs. Nous en avons besoin non-seulement pour combler l'insuffisance de nos récoltes ainsi que le déficit trop fréquent des soies lombardes, et pour parer à une hausse exagérée de prix qui frapperait de langueur, peut-être de mort, l'une de nos plus grandes industries, mais encore pour fabriquer une variété toujours croissante d'articles de goût et de modes pour lesquels les soies de Chine, employées soit exclusivement, soit sous forme de mélange avec les soies françaises, sont devenues indispensables. Lors donc qu'aucune considération politique n'aurait motivé l'intervention de notre diplomatie et de nos armes dans l'extrême Orient, il y aurait, pour justifier la conduite qui a été tenue, un intérêt commercial et industriel de premier ordre, que traduisent bien imparfaitement dans la langue des chiffres les trois ou quatre pauvres millions noyés dans l'arithmétique officielle. Il serait injuste de faire le procès à la douane; elle relate les importations et les exportations telles qu'on les lui présente, elle les enregistre avec l'exactitude la plus scrupuleuse : seulement on voit que ses tableaux, dont la supériorité relative est depuis longtemps reconnue, ne sont pas exempts des défauts que l'on rencontre trop souvent dans les produits de la statistique. L'administration a du reste compris ce qu'il y a d'incomplet dans cette portion de son travail, et ses tableaux, à partir de 1857, indiqueront l'origine et la destination réelle des produits présentés sur les frontières de terre et circulant par chemin de fer international. L'élément d'erreur subsistera toutefois pour le commerce maritime; l'anomalie qui a été signalée plus haut en ce qui concerne l'importation des soies continuera à se reproduire, et l'on n'aperçoit guère le moyen d'y remédier. Puisque la statistique tient des congrès, elle nous rendrait un grand service, si elle pouvait imaginer une combinaison pour résoudre cette difficulté.

Le relevé des échanges entre la France et ses colonies donne une idée exacte et généralement satisfaisante de cette partie de notre commerce. L'ensemble de nos opérations avec l'Algérie, les Antilles, la Guyane, le Sénégal, la Réunion, les établissemens de l'Inde et de Madagascar, a atteint le chiffre de 212 millions par année moyenne pendant la période décennale; le total de 1856 ne s'élève pas à moins de 318 millions. Le commerce de la France avec l'Algérie a fait de grands progrès : 57 millions en 1847 et 158 en 1856. Les rapports avec la Réunion, la Guyane et le Sénégal sont plus actifs qu'ils ne l'étaient avant 1848. Les colonies des Antilles, la Guadeloupe surtout, se sont moins facilement relevées de la crise de l'émancipa-

tion. La situation respective de nos colonies à cultures se révèle d'ailleurs très exactement par la comparaison de leurs envois de sucre en France pendant les années 1847 et 1856 :

	1847.		1856.	
Réunion.........	248,000	quint. métriq.	461,000	quint. métriq.
Guadeloupe......	253,000	—	220,000	—
Martinique.......	260,000	—	250,000	—

Grâce aux ressources que lui offre le voisinage de l'Inde pour se procurer des travailleurs, la Réunion a pu maintenir et développer sa production. La Martinique s'est à peine relevée à son ancien chiffre; la Guadeloupe souffre encore, et très vivement, du manque de bras. Ce simple aperçu statistique suffit pour démontrer l'importance extrême qui s'attache à la question de l'immigration dans nos colonies.

Après avoir examiné la situation du commerce extérieur en signalant la place que les principaux pays occupent dans la statistique de nos échanges, nous avons à consulter les tableaux qui indiquent la valeur des marchandises importées et exportées. D'après les classifications adoptées par la douane, les importations au commerce *spécial* se sont établies ainsi qu'il suit pendant la période décennale et en 1856 :

	Moyenne décennale.		Année 1856.	
Matières nécessaires à l'industrie......	727	millions.	1,203	millions.
Objets de consommation naturels......	298	—	703	—
— fabriqués.....	51	—	84	—

Les exportations aux mêmes époques se partagent entre les produits naturels et les objets manufacturés dans les proportions suivantes :

Produits naturels....................	392	millions.	605	millions.
Objets manufacturés (1)..............	832	—	1,288	—

En comparant ces deux tableaux qui résument l'ensemble du commerce extérieur, on découvre d'un seul coup d'œil le caractère de nos échanges. La France importe une grande quantité de matières premières et, dans certaines années, de fortes masses de céréales. Ses exportations consistent principalement en produits fabriqués. Cette situation paraît au premier abord avantageuse. Rendre à l'étranger sous la forme d'articles manufacturés ce qu'on a reçu de lui en produits bruts, c'est conquérir le bénéfice de la main-d'œuvre. La législation douanière, dans tous les pays, s'est proposé ce but, que la

(1) Ces classifications remontent à 1820; sauf de rares exceptions, elles peuvent être encore aujourd'hui considérées comme exactes. A l'importation, les *matières nécessaires à l'industrie* comprennent le coton, la laine, les soies, le lin, la houille, les huiles, le suif, les bois, les métaux bruts, etc. Les *objets de consommation naturels* sont les céréales et autres denrées alimentaires, le sucre, le café, le thé, les fruits, les graines oléagineuses, etc. Les *objets fabriqués* sont les tissus de soie, de lin et de chanvre, l'horlogerie, les chapeaux de paille, les machines et mécaniques, les armes. — A l'exportation, les vins et eaux-de-vie, les céréales, les bestiaux, les peaux, la garance, les fruits, le beurre, etc., sont comptés parmi les produits *naturels*.

France semblerait avoir presque complétement atteint, sauf certaines réserves qu'il est nécessaire d'indiquer. Si nos importations de produits fabriqués sont presque nulles, ce n'est point parce que nos manufactures fournissent au marché intérieur des articles meilleurs et à plus bas prix que ne le ferait l'industrie étrangère; c'est que les importations sont, pour divers articles de grande consommation, notamment pour la plupart des tissus, absolument arrêtées par la prohibition. D'un autre côté, nos exportations de produits fabriqués doivent une partie de leur activité aux primes de sortie. Ces primes ou *drawbacks* sont supposées ne représenter que le remboursement des droits qui ont été payés à l'entrée des matières brutes employées pour la fabrication; mais on sait qu'il n'en est pas ainsi de toutes les primes, dont le taux dépasse fréquemment la somme des droits perçus, et constitue un véritable encouragement pécuniaire alloué au manufacturier français. Pendant la période décennale 1837-1846, le total des primes à l'exportation dépassait à peine, année moyenne, 13 millions de francs; il s'est élevé à 27 millions et demi pendant la période 1847-1856, et il est en voie d'augmentation; en 1855 et en 1856, il a dépassé 41 millions, sur lesquels 28 millions environ s'appliquent aux sucres raffinés, 2 millions aux tissus de coton, et 8 millions et demi aux tissus de laine. — Ainsi les deux faits que révèlent les documens statistiques, à savoir l'insignifiance des importations d'articles fabriqués (5 pour 100 dans l'ensemble des marchandises importées de 1847 à 1856) et la proportion considérable des articles manufacturés que la France expédie au dehors (68 pour 100 dans l'ensemble des marchandises exportées), ces deux faits, qui, au point de vue industriel, présentent les symptômes d'une situation très favorable, sont en partie les résultats de deux expédiens législatifs, la prohibition à l'entrée, les primes à la sortie. Or le premier de ces expédiens entrave le mouvement général du commerce et risque de porter un grave préjudice au consommateur; le second entraîne des sacrifices pour le trésor, c'est-à-dire pour la masse des contribuables, et il est d'ailleurs très précaire, les autres nations pouvant, ainsi que cela s'est vu, élever les taxes d'importation sur les produits français dans la proportion des primes de sortie que ceux-ci reçoivent, et détruire d'un trait de plume l'effet des faveurs que nous accordons à nos industriels pour la vente de leurs produits sur les marchés étrangers. Il y a donc dans les conditions actuelles de notre commerce extérieur des élémens artificiels et factices qui gênent tous les calculs, et ne permettent pas d'accepter définitivement comme tout à fait favorables les indications de la statistique. Pour obtenir une situation nette, il faudrait n'avoir plus à compter ni avec la prohibition ni avec les primes.

La question des primes ne présenterait de difficulté sérieuse qu'à l'égard des sucres raffinés, auxquels le législateur, dans le triple intérêt de notre industrie, de notre marine marchande, de nos relations d'échange avec les pays producteurs de sucre brut, a entendu accorder des faveurs exceptionnelles. En outre, il ne faut pas oublier que d'autres nations, la Hollande, la

Belgique, l'Angleterre, etc., paient également des primes très élevées pour l'exportation des sucres raffinés dans leurs usines. La France est donc obligée, pour défendre son industrie contre la concurrence de ces nations, d'exagérer aussi le *drawback;* sinon, le commerce considérable auquel donne lieu, soit directement, soit indirectement, le sucre étranger serait perdu pour elle. Sans doute, si l'on ne consulte que les saines notions économiques, les gouvernemens qui entretiennent, aux dépens de leur trésor, cette sorte de lutte à coups de primes sont engagés dans une mauvaise voie; ils le sentent bien eux-mêmes, puisque déjà ils ont essayé, à diverses reprises, de s'entendre pour réduire simultanément le taux des *drawbacks.* Les négociations n'ont pas abouti. Cette affaire ressemble, toutes proportions gardées, à celle des armemens. Les peuples s'épuisent en dépenses militaires; chacun murmure, rejetant la faute sur le voisin; on déclare que l'état de choses est ruineux et intolérable, que si l'on veut sincèrement la paix, il n'est pas besoin de tant préparer la guerre; on prêche de toutes parts le désarmement, et on arme de plus belle. De même, en fait de primes pour les sucres raffinés, les gouvernemens intéressés continuent à débourser des sommes considérables sous une inspiration de concurrence qui, évidemment et de leur propre aveu, a dépassé les justes limites. Les autres primes à la sortie qui sont inscrites, au nombre de quinze environ, dans notre législation douanière ne se trouvent point dans le même cas. Le jour où l'on supprimera les droits d'entrée sur les matières premières, il faudra bien qu'elles disparaissent, car officiellement elles ne doivent avoir que le caractère de *drawbacks,* et c'est seulement par suite d'un abus toléré, mais non reconnu, qu'elles procurent pour certains articles un bénéfice à l'exportateur. Tout se réduit donc à une mesure fiscale que l'on a souvent proposée, contre laquelle ne s'élève aucune objection de principe, et dont l'adoption, à moins de désastres financiers, peut être considérée comme prochaine.

Oserait-on en dire autant des prohibitions? La suppression de ce moyen extrême et surnaturel d'encouragement pour l'industrie nationale a été annoncée depuis plus de deux ans; mais la prohibition a déjà obtenu tant de sursis qu'elle ne perd pas courage. Ce n'est pas le moment de traiter avec les détails qu'elle mérite une question qui domine tous les débats engagés sur notre régime économique. Je me bornerai à citer ici un court extrait d'un rapport présenté en 1833 à la chambre des députés par M. le comte de Saint-Cricq, au nom d'une commission chargée d'examiner un projet de loi sur les douanes. M. de Saint-Cricq, ancien directeur-général des douanes, ancien ministre du commerce, était l'un des défenseurs les plus énergiques et les plus éclairés du système protecteur, dont il avait vu de très près l'origine et les développemens. La commission qui l'avait choisi pour organe était composée de membres très décidément favorables à ce système (1).

(1) La commission était composée de MM. de Falguerolles, Boignes, Barbet, Duvergier de Hauranne, le baron Dupin, Meynard, le comte de Saint-Cricq, Cunin-Gridaine, Ful-

Voici comment s'exprimait le rapporteur : « Une protection est indispensable... La protection peut aller quelquefois jusqu'à la prohibition, mais la prohibition ne doit en aucun cas être éternelle : accordée à propos, elle crée et multiplie les entreprises, par celles-ci la rivalité, par la rivalité les moyens de perfectionnement et d'économie; trop longtemps maintenue, elle peut devenir une cause de retardement et de torpeur. Les taxes, protection plus rationnelle et moins hostile aux autres peuples, ont pour objet de mettre la production du pays en équilibre avec la production étrangère; elles doivent donc se limiter aux différences naturelles ou accidentelles des conditions respectives. Elles aussi doivent décroître avec le progrès qu'elles ont en en vue de favoriser. Faire moins, c'est atténuer la fortune du pays en refusant à ses travailleurs leur première garantie, c'est-à-dire une large préférence sur leur propre marché. Faire plus, c'est tenir trop peu de compte de l'intérêt du consommateur,... c'est d'ailleurs par trop négliger l'intérêt du commerce extérieur, auxiliaire si nécessaire de notre mouvement agricole et industriel... » Il y a plus de vingt-cinq ans que ces lignes ont été écrites : l'administration qui s'est inspirée sous tous les régimes politiques des doctrines si clairement exposées par M. de Saint-Cricq a introduit dans la législation douanière, surtout depuis 1848, des améliorations nombreuses qu'il serait injuste de méconnaître. Elle a fait tout ce qui a dépendu d'elle pour abaisser les taxes d'entrée, pour favoriser les entrepôts, le transit, le cabotage, elle a supprimé la plupart des droits de sortie; mais contre les prohibitions, elle est jusqu'à ce jour demeurée impuissante. Il n'est pas contesté cependant que l'industrie française a accompli d'immenses progrès, qu'elle produit en abondance et avec une grande habileté les articles les plus variés, qu'elle a profité largement des facilités que lui offrent pour ses approvisionnemens de matières premières comme pour ses expéditions l'achèvement des canaux et la création des chemins de fer, en un mot qu'elle est adulte et vigoureuse. On l'a bien vu lors des expositions universelles. Parmi les visiteurs qui de tous les pays sont venus contempler ces tableaux de l'industrie contemporaine, il n'y a eu qu'une impression, qu'une voix sur les qualités brillantes et solides de nos produits manufacturés. L'étude désintéressée des statistiques de la douane confirme cette opinion. Que voyons-nous, si l'on consulte les chiffres? D'une part, comme fait général, une exportation toujours croissante d'articles fabriqués; d'autre part, comme fait particulier, le développement rapide de ces exportations en ce qui concerne spécialement les articles que nous protégeons en France par la prohibition absolue. Ainsi, de 529 millions de francs en 1847, la valeur de nos exportations d'objets manufacturés s'est élevée pour 1856 à 1,288 millions. Nous prohibons les draps, et en 1856 nous en avons exporté 1,605,000 kilogrammes d'une valeur de 43 millions, à destination de la Turquie, de l'Espagne, de la

chiron. La plupart de ces noms ont été mêlés à toutes les luttes soutenues dans l'intérêt de la protection.

Suisse, de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Amérique du Sud. Nous prohibons les mérinos, et nous en avons vendu au dehors 987,000 kilogrammes, valant 26 millions, et c'est l'Angleterre qui nous en a pris les plus fortes quantités. Nous prohibons les étoffes de laine mélangée, et nous en avons expédié pour une valeur de 48 millions aux États-Unis, en Belgique, en Angleterre, etc. Il en est à peu près de même pour les tissus de coton, surtout pour les tissus imprimés, pour les peaux ouvrées, etc. Comment concilier ces exportations avec l'opinion si obstinément émise au nom des fabricans, que l'industrie française serait inévitablement écrasée par la concurrence étrangère? Comment supposer que les draps français lutteraient moins aisément en France, sur leur propre marché, contre les draps de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc., qu'ils ne le font sur les marchés lointains, où ils se vendent avec profit? Il serait fastidieux de multiplier les chiffres, mais nous pouvons affirmer que toutes les pages du document statistique publié par l'administration des douanes protestent éloquemment contre le maintien des prohibitions. Ce n'est pas à dire qu'il convienne de livrer l'industrie nationale brusquement, sans protection, à la merci de la concurrence anglaise. On n'y a jamais songé, au moins dans les régions administratives. A la prohibition seraient substitués des tarifs de douanes calculés de manière à sauvegarder l'intérêt manufacturier. Ces tarifs, lors même qu'ils seraient très élevés, n'opposeraient point aux échanges un obstacle infranchissable; modérés peu à peu selon les circonstances et d'après les principes d'un système de protection bien entendu, ils ramèneraient notre commerce extérieur à une situation régulière.

L'administration consacre, dans ses statistiques, plusieurs tableaux au commerce des céréales et au mouvement du numéraire. A la suite de la période de disette que nous avons traversée de 1853 à 1857, l'attention du gouvernement et des économistes a été naturellement appelée sur la législation qui règle le commerce des céréales. Les fortes importations d'or correspondant à une exportation considérable d'argent ont de même excité une vive sollicitude au sujet de notre régime monétaire. Il n'est donc pas sans intérêt de résumer sur ces deux points les renseignemens statistiques qui peuvent éclairer les décisions.

En 1853, parut une brochure sous ce titre: *Mémoire sur la période de disette qui menace la France.* Après avoir compulsé les chiffres d'importation et d'exportation du froment depuis 1816, l'auteur, M. A. Hugo, arrivait par l'observation à la découverte d'une sorte de loi providentielle qu'il formulait ainsi : « Les années de disette succèdent régulièrement aux années d'abondance par périodes de plusieurs années. On ne voit pas les bonnes années alterner une à une avec les mauvaises. L'abondance et la disette n'alternent entre elles que par périodes de cinq à six ans au plus. » M. A. Hugo comptait, de 1816 à 1852, sept périodes : trois de disette, trois d'abondance, et une période mixte. Dès le mois de mai 1853, et après une période

de cinq années d'abondance (1848 à 1852), l'auteur écrivait : « La France est condamnée à subir très prochainement une série de mauvaises récoltes en céréales. » En effet, de 1853 à 1857, nous avons subi la plus rude crise alimentaire qui depuis 1816 ait pesé sur nos populations. La brochure qui développait cette prophétie obtint, dans le cercle très restreint où elle fut distribuée, le succès d'estime que l'on accorde à un curieux travail de statistique. Une triste expérience a prouvé qu'elle méritait mieux, et qu'en rappelant avec à-propos les vaches grasses et les vaches maigres du songe de Joseph, l'auteur avait surpris en quelque sorte le secret des récoltes. Il y a dans la constatation de ces alternatives presque régulières d'abondance et de disette la matière d'utiles recherches pour les sciences physiques; l'économiste et le législateur peuvent également en tenir compte pour l'examen des mesures destinées à assurer les approvisionnemens en céréales. Ce qui rend le commerce des grains si difficile, c'est l'incertitude. La statistique nous fournit une prévision qui, sans offrir tous les caractères de la certitude, n'en est pas moins digne d'être prise en très grande considération. On peut espérer qu'après une ou deux bonnes récoltes, on verra se succéder, jusqu'à l'expiration de la période quinquennale, des années d'abondance : au contraire, après une ou deux mauvaises récoltes, on doit craindre de voir se prolonger la période de disette. Quant à la discussion engagée pour ou contre le maintien de la législation connue sous le nom d'échelle mobile, les partisans de l'une et de l'autre opinion puisent dans l'étude des tableaux de douane leurs principaux argumens. « Peut-on, disent les défenseurs de l'échelle mobile, appliquer une législation fixe et immuable à des situations perpétuellement changeantes, et décréter une taxe permanente alors que nous voyons, en 1852 par exemple, un excédant de production qui atteint près de 4 millions d'hectolitres, et en 1856 un déficit qui dépasse 9 millions? » A cet argument les adversaires de la législation actuelle répondent : « Votre échelle mobile n'est qu'un expédient très savant peut-être, très compliqué, mais assurément peu solide : on y renonce forcément dans les années de disette. Elle protége médiocrement le producteur, et sitôt qu'il y a apparence de crise, elle nuit à la consommation, car le commerce, ne sachant à quelle époque on se verra obligé de suspendre la loi ni à quel moment on jugera opportun de la rétablir, ne pourvoit aux approvisionnemens que d'une manière incomplète. Le droit fixe serait un gage de sécurité pour les importateurs de céréales, faciliterait la régularité des transactions, et conjurerait l'élévation exorbitante des prix. »

Les différens points du débat ont été fréquemment exposés et sont connus de toutes les personnes qui ont pour mission ou se sont proposé pour étude d'approfondir cette grave question. Qu'il nous suffise donc de relever ici deux faits qui résultent de la statistique. En premier lieu, les calculs de la douane établissent que, depuis 1827 jusqu'en 1856, le chiffre total des importations de céréales a été supérieur à celui des exportations; l'excès des

importations a été de 8 millions d'hectolitres pendant la période 1827-36, de 9 millions pendant la période de 1837-46, et de 16 millions pendant la période 1847-56. Ainsi la production ne suffit pas, année moyenne, à la consommation, et l'insuffisance est toujours croissante, soit que la culture du froment ne suive pas les progrès de la population, soit, ce qui est plus probable, que le développement des cultures industrielles ait envahi, au profit même de l'agriculture, le domaine du blé. En second lieu, la révolution qui a été opérée, au début de la dernière période décennale, dans la législation anglaise sur les céréales a eu pour résultat d'ouvrir à notre production un débouché très important. En 1851, année favorable, la Grande-Bretagne nous a acheté 1,450,000 hectolitres de froment et 1,143,000 quintaux métriques de farine. En 1853, bien que le prix moyen de l'hectolitre de blé s'élevât en France au-dessus de 22 fr., nous avons encore exporté en Angleterre 101,000 hectolitres de blé et 237,000 quintaux de farine. Cette ressource pour le placement de notre excédant de production aux périodes d'abondance n'existait pas alors que l'on établit le régime de l'échelle mobile. Ce n'est pas tout : les avantages du marché anglais n'eussent été sensibles, il y a vingt ans, que pour un rayon peu étendu de notre littoral; aujourd'hui, grâce aux chemins de fer, la hausse qui se produit sur les côtes de la Manche se communique de proche en proche; les prix tendent à se niveler partout; la multiplicité, la rapidité et l'économie des moyens de transport arrêteront de plus en plus les baisses excessives aussi bien que l'extrême cherté. En 1827, il a suffi d'un déficit de moins de 2 millions d'hectolitres pour porter au-delà de 36 fr. le prix moyen du blé dans toute la France; ce prix n'a jamais été atteint de 1853 à 1857, et nous avons eu des déficits bien plus considérables. Le plus bas prix que l'on ait eu avant 1830 est celui de 14 fr. 87 c. en 1822, avec une exportation de 208,000 hectolitres seulement; la moyenne de 1850 n'est descendue qu'à 14 fr. 26 c., avec une exportation de plus de 4 millions d'hectolitres. En résumé, même en ne considérant que l'ouverture du marché anglais et l'établissement des voies ferrées, faits tout récens qui n'ont pas encore exercé leur entière influence sur les conditions économiques de notre marché, on est amené à supposer que l'action du régime douanier sera désormais beaucoup moindre que par le passé sur le prix des céréales. L'agriculture française est protégée contre l'avilissement exagéré de ses produits par l'agrandissement de ses débouchés, et cette protection l'emporte de beaucoup sur celle du système en vigueur, qui n'a jamais empêché la baisse des prix, lorsque la production nationale, condamnée dans les périodes d'abondance à se faire concurrence sur place, ne trouvait au dehors aucune voie d'écoulement. C'est ce que démontre, pour les esprits non prévenus, la triple statistique des importations, des exportations et des prix. Un droit fixe serait donc plus avantageux pour le commerce et pour les intérêts de la consommation que ne l'a été jusqu'ici le régime de l'échelle mobile, et si, poussant plus avant

cet examen, on voulait extraire des documens de la douane toutes les conséquences qu'ils renferment, on arriverait aisément à se convaincre que le droit fixe peut, sans inconvénient pour l'agriculture, être abaissé à un taux très modéré.

L'exposé des faits qui se rattachent aux mouvemens du numéraire peut se passer de chiffres. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'aride langage de la statistique pour démontrer ce que chacun sait. Il n'y a pas longtemps encore, la monnaie d'argent l'emportait de beaucoup dans notre circulation sur la monnaie d'or. L'or avait une prime. Surviennent les découvertes des mines de Californie et d'Australie; en peu d'années, l'or se précipite chez nous, et l'argent fuit. C'est l'argent, au lieu de l'or, qui obtient une prime. Le rapport entre les deux monnaies est complétement renversé. Le gouvernement, comme le public, s'en préoccupe et s'en inquiète; des commissions sont chargées d'étudier la situation nouvelle et de proposer un remède à l'exportation continue de la monnaie d'argent. Aucune mesure n'a encore éte prise, et les solutions sommeillent dans les archives ministérielles. Dans un récent écrit *sur la Baisse probable de l'Or* (1), M. Michel Chevalier a envisagé les conséquences commerciales et sociales de cette révolution monétaire dont nous voyons s'accomplir sous nos yeux les premières phases. Devant la perspective d'une production aurifère sans cesse croissante, il a signalé avec beaucoup de force les inconvéniens de toute nature qu'entraînerait pour la fortune publique et privée, pour le travail national, pour le commerce extérieur, le maintien prolongé d'une anomalie qui consiste à attribuer légalement à l'or, par rapport à l'argent, une valeur que le premier de ces métaux ne représente plus réellement. Il a proposé de conserver à l'argent la qualité d'étalon, et de ne laisser à l'or que la valeur de marchandise, en indiquant divers procédés à l'aide desquels il serait possible, suivant lui, de rendre aussi commode que sous le régime actuel l'usage de la nouvelle monnaie. Les raisonnemens scientifiques invoqués à l'appui de cette opinion sont incontestables; mais la solution pratique du problème n'en demeure pas moins entourée de grandes difficultés. Il n'est point admissible cependant que l'on ne prenne pas un parti, car, en échangeant notre monnaie d'argent contre la monnaie d'or aux conditions présentes, nous nous résignons à une perte sèche qu'il serait urgent d'arrêter. D'un autre côté, avant que le taux des loyers, des salaires, des impôts s'établisse selon la valeur du métal qui semble devoir dominer désormais dans notre circulation, il y aura une période de transition qui sera très pénible pour un grand nombre d'intérêts, et qui pourra même, d'après la démonstration de M. Michel Chevalier, créer au gouvernement de sérieux embarras politiques. Si maintenant, sans distinguer entre la monnaie d'or et la monnaie d'argent, on ne considère que l'augmentation considérable du numéraire qui

(1) Un volume in-8°. Capelle, éditeur.

circule en France, il est aisé d'apercevoir dès à présent, par les statistiques de la douane, l'une des conséquences de ce fait. Les valeurs *actuelles* inscrites dans les *tableaux* indiquent une hausse presque générale du prix des produits agricoles et manufacturés. Une grande part doit être faite au déficit des récoltes, à l'accroissement de la consommation, c'est-à-dire à l'influence qu'exerce naturellement le rapport de l'offre à la demande ; mais il n'est contesté par personne, et la commission des valeurs a déclaré expressément, dans ses comptes-rendus, que la dépréciation dans la valeur métallique, résultat de l'énorme production de l'or, a contribué au renchérissement presque universel. On pourra du reste se livrer à d'intéressantes études sur les prix en comparant les valeurs *actuelles* de chaque marchandise désignée dans les statistiques avec la valeur *officielle* qui date de 1826 (1).

Nous venons de passer en revue les principales indications contenues dans la dernière publication décennale sur le commerce extérieur de la France. L'impression générale que l'on éprouve en fermant ces deux volumes de statistique est un sentiment de satisfaction pour les progrès incontestables de notre industrie et de nos échanges. Ces progrès pourraient soutenir avantageusement la comparaison avec ceux qui, durant la même période, ont été accomplis par les autres nations, même par la Grande-Bretagne. S'ils justifient dans le passé la prudence de notre législation économique, ils conseillent pour l'avenir un régime moins restrictif et un acheminement plus prompt vers la liberté commerciale, qui, selon le langage de M. de Saint-Cricq en 1833, est le but de la protection. L'industrie française est aujourd'hui de force à envisager plus bravement la concurrence étrangère ; elle n'a plus besoin des prohibitions ni des taxes excessives qui, instituées d'abord pour la défendre, lui deviendraient préjudiciables, si elles étaient plus longtemps maintenues. La doctrine de la protection n'exclut pas les réformes de tarifs ; elle les provoque au contraire, car elle n'a d'autre pensée que de mettre sans cesse les lois de douane en harmonie avec la situation constamment progressive du travail national. Les rapports officiels, les témoignages et même les inquiétudes de nos concurrens, tout s'accorde à proclamer l'utilité des dispositions libérales qui ont été annoncées par le gouvernement. Lorsque la discussion s'ouvrira enfin dans l'enceinte législative, on consultera avec profit les statistiques de l'administration des douanes, et les esprits non prévenus y puiseront les argumens qui doivent assurer le triomphe de l'intérêt général.

C. LAVOLLÉE.

(1) M. Natalis Rondot, membre et secrétaire de la commission des valeurs, a publié, dans le *Dictionnaire du Commerce et de la Navigation* (librairie Guillaumin), un article très instructif sur les valeurs de douane officielles et actuelles en France, en Angleterre et en Belgique.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1859.

Nous nous félicitons de pouvoir commencer par une affirmation rassurante : le congrès se réunira, et probablement dans des conditions plus favorables à la paix qu'on ne l'avait d'abord espéré. La certitude de la réunion du congrès a aujourd'hui une signification d'autant plus heureuse que nous venons de traverser l'épreuve la plus difficile par laquelle nous aient fait passer encore les complications qui agitent l'Europe.

L'adhésion des puissances au congrès proposé par la Russie était en effet à peine connue que les doutes les plus sérieux se sont élevés sur la possibilité d'ouvrir cette grande délibération. Une première difficulté avait excité la controverse : le Piémont serait-il admis au congrès avec voix délibérative au même titre que les cinq états qui forment ce que l'on a nommé la pentarchie européenne? Cette difficulté n'était pas fort grave : elle nous préoccupait peu pour notre compte, car nous ne considérions pas qu'il fût désavantageux au Piémont de ne point prendre part aux décisions du congrès, et de conserver pour l'avenir, au prix de cette abstention, la liberté d'action de sa politique italienne; mais cette polémique a été bientôt éteinte par un débat plus périlleux. L'Autriche a émis une prétention qui pendant une semaine a rendu douteuse la réunion du congrès et a fait craindre l'explosion immédiate de la guerre. Le cabinet de Vienne a voulu subordonner son entrée dans le congrès au désarmement préalable du Piémont. C'était poser une question irritante avec une maladresse singulière, dans les termes les moins favorables à une bonne solution. Entre le Piémont et l'Autriche, la discussion portée sur ce terrain n'avait point d'issue. Qui a armé le premier? d'où sont venues les premières menaces? Quand une lutte politique a duré quelque temps, chacun croit sincèrement avoir le droit de trancher de telles questions contre ses adversaires. Entre l'Autriche et le Piémont, qui prononcerait? Était-on fondé à croire que la France et la Russie donneraient tort

au Piémont et raison à l'Autriche? En admettant que l'Angleterre et la Prusse fussent disposées à imputer au Piémont l'attitude agressive, ces gouvernemens pouvaient-ils employer des mesures coercitives pour contraindre la Sardaigne à désarmer? Dans de tels termes, nous le répétons, la question était sans issue. En faisant du désarmement préalable du Piémont la condition absolue de son entrée aux conférences, l'Autriche donnait le change sur ses véritables intentions : elle semblait chercher un prétexte pour échapper à l'action du congrès proposé; elle allait prendre le rôle agressif, et perdre définitivement sa cause devant cette opinion pacifique, non-seulement française, mais européenne, qui rejettera la responsabilité de la guerre sur celui qui la commencera. Nous ne sommes pas surpris que ce système n'ait trouvé faveur auprès d'aucune des quatre grandes puissances, et que, devant la prétention obstinément soutenue de la cour de Vienne, la crainte ne se soit tout à coup répandue partout que la guerre ne fût inévitable et ne dût éclater par la faute de l'Autriche.

C'est au moment où tout paraissait désespéré que l'on est, croyons-nous, parvenu à conjurer ce danger. Au fond, il y avait dans la demande de l'Autriche des élémens que l'opinion pacifique européenne ne devait pas repousser, s'il était possible de les dégager de la forme maladroite dont la cour de Vienne les avait revêtus. Pour les découvrir, nous prions qu'on nous permette d'examiner avec impartialité les nécessités de la situation de l'Autriche. Peut-être quelques journaux dont nous avons obtenu les mauvaises grâces nous contesteront-ils la licence d'impartialité que nous osons réclamer. Ces journaux, dans l'état subalterne où végète parmi nous la presse politique, croient peut-être faire preuve d'indépendance et de libéralisme en vociférant contre le despotisme autrichien et en soufflant patriotiquement le feu des animosités internationales. Pour nous, qui ne nous sentons ni aussi indépendans ni aussi libres qu'eux, nous nous contentons de penser que de notre temps les peuples et les gouvernemens, même lorsque la force des choses les met aux prises, ne sont plus tenus de s'exciter au combat comme les guerriers d'Homère, en s'accablant de mutuelles injures. Préférant donc le bon goût moderne à l'antique barbarie, nous n'aurons pas peur d'examiner ce qu'il pouvait y avoir de légitime au fond des raisons qui guidaient l'Autriche dans sa première demande. Disons-le tout de suite : ce que l'Autriche recherche, c'est un grand et honorable prétexte de désarmer. Ses armemens et le pied de guerre où elle s'est mise la ruinent; son intérêt, plus que celui d'aucune autre puissance, est que l'œuvre du congrès soit efficace et décisive pour la paix. En entrant au congrès, elle veut avoir une garantie sérieuse que le congrès ne se conclura point par la guerre. Si une vague incertitude devait régner sur ce point jusqu'au terme des travaux du congrès, comme ces travaux occuperont plusieurs mois, elle aurait à subir longtemps et inutilement toutes les charges du grand déploiement militaire que la crainte de la guerre l'oblige à entretenir. Elle aurait ainsi les inconvéniens financiers de la guerre sans compensation, sans avoir même le droit d'espérer qu'au prix d'accablantes dépenses, elle pourrait échapper à la nécessité finale d'une guerre véritable. En demandant le désarmement du Piémont, elle voulait évidemment atteindre le prétexte qui lui permît de

désarmer elle-même, et comme elle ne pouvait obtenir le désarmement du Piémont que par le concours des quatre puissances, elle espérait y trouver encore la garantie morale que le congrès, en s'assemblant, mettrait l'éventualité de la guerre hors de question. Ce n'est pas tout : il faut reconnaître qu'en acceptant les quatre bases sur lesquelles le cabinet de Londres a d'avance établi les délibérations du congrès, l'Autriche a fait à l'Europe, sur la question italienne, des concessions qu'elle est, à son point de vue, autorisée à considérer comme très importantes. Les quatre bases anglaises sont sans doute la formule des élémens de négociation que lord Cowley avait obtenus à Vienne; elles comprennent une nouvelle et solennelle reconnaissance de la souveraineté des états italiens, leur neutralité garantie, leur indépendance mise à l'abri de toute protection ou ingérence exclusive de la part des puissances garantes, — et, comme conséquence, la révision des traités particuliers de l'Autriche avec ces états, l'examen et l'abolition possible du droit de garnison attribué à l'Autriche dans les places de Ferrare, Comacchio et Plaisance, enfin l'encouragement donné aux princes italiens d'accomplir les réformes nécessaires dans leur gouvernement et dans leur administration. Si l'on réfléchit que ces bases de délibération répondent à peu près à toutes celles des réclamations mises en avant par le Piémont qui peuvent se concilier avec les traités, l'on conviendra qu'en y souscrivant, et par le fait même de son adhésion au congrès, l'Autriche se montre disposée à faire des concessions réelles et des sacrifices positifs : elle donne quelque chose, et ce quelque chose doit à ses yeux être beaucoup. A ses yeux aussi par conséquent, le prix de ce qu'elle est disposée à céder doit être la certitude de la paix. Si, après et malgré des concessions qui lui coûtent tant, elle pouvait se trouver encore en face d'une guerre inévitable, il est naturel que la guerre immédiate, avant toute concession, lui parût préférable à une telle perspective survivant aux concessions accomplies.

Nous redoutons peu de nous tromper en traduisant de la sorte les motifs qui avaient inspiré à l'Autriche la demande du désarmement du Piémont. La formule était mauvaise, mais les raisons, quoique mal exprimées, étaient bonnes. Ces raisons pouvaient être avouées par les opinions amies de la paix. Tous ces grands intérêts que font si gravement souffrir, dans l'Europe entière, les périlleuses incertitudes qui tiennent les affaires en suspens depuis trois mois, ces intérêts de commerce et d'industrie au nom desquels lord Palmerston, à la fin de février, demandait une solution prompte, souhaitent également ces deux choses : et que le congrès ne soit point un amusement dilatoire, et que le caractère sérieux du congrès soit défini d'avance par quelque grande mesure décisive pour la paix. Les puissances qui s'efforcent de prévenir la guerre doivent avoir le même souci. Nous ne parlons pas de la Russie, qui peut être soupçonnée de mêler aujourd'hui un aigre levain de rancunes à sa politique narquoise; mais l'Angleterre et la Prusse, l'Angleterre surtout, dont le gouvernement a épousé l'intérêt sacré de la paix avec une si noble sollicitude, devaient reconnaître que si l'Autriche se trompait dans la forme, on pouvait tirer un grand parti des raisons dont s'était inspirée la proposition autrichienne. Il y avait un mot précieux dans cette proposition : le désarmement. Pour la rendre excellente, il suffisait d'en re-

tirer l'application injuste et blessante au Piémont seulement, et de la généraliser de telle sorte qu'elle pût être la pierre de touche de toutes les intentions, et devenir un gage anticipé de l'œuvre sérieusement pacifique du congrès. Ainsi s'est formée la nouvelle proposition du désarmement général, qui depuis quelques jours est venue rasséréner les esprits et les choses.

Quelle est la portée exacte du désarmement général dont on parle, et d'où cette idée est-elle partie? Nous n'oserions affirmer qu'en ce moment la portée du désarmement général fût exactement définie, et que la forme et la date de la mesure fussent déjà fixées. Le désarmement s'accomplira-t-il avant l'ouverture du congrès, ou sera-t-il décidé au sein même du congrès? Nous ne voyons pas une grande différence entre ces deux suppositions, car dans la seconde hypothèse, qui nous paraît être la plus probable, il est certain que le désarmement serait la première œuvre du congrès. Dans tous les cas, le désarmement général aurait le même caractère : il serait la préface des négociations. D'où en est venue la première pensée? S'il en fallait juger par les déclarations des journaux semi-officiels de Vienne et de Berlin et par les informations anglaises, l'on serait bien embarrassé pour en donner le brevet au véritable inventeur. Vienne se présente comme ayant eu l'initiative, Berlin s'en fait honneur à son tour, et nous ne serions pas surpris que le gouvernement anglais, dans les explications qu'il a promises pour le 15 avril à la chambre des communes, ne briguât le premier rôle dans cette honnête conspiration de la paix. Ce que nous regardons comme certain, c'est que la demande du désarmement général, qu'elle y soit née spontanément ou qu'elle y ait été suggérée, est bien partie de Vienne; c'est que la Prusse a chaudement épousé et recommandé la proposition, qu'elle se l'est pour ainsi dire appropriée dès qu'elle en a eu connaissance; c'est enfin que dans sa forme actuelle la vraie et sérieuse proposition de désarmement général a été produite par l'Angleterre. C'est du moins en passant par l'intermédiaire du cabinet britannique que l'idée de désarmement général a pris toute son autorité et toute sa force, et qu'elle est devenue l'expression de la médiation dont parlent les journaux officiels de Berlin.

Il nous semble que la France, à quelque point de vue que l'on se place, est parfaitement à son aise vis-à-vis d'une demande de désarmement général. Dès le mois de janvier, au moment où l'Autriche envoyait les premiers renforts à son armée d'Italie, nous n'hésitions point à exprimer ici les craintes que nous inspirait cette précipitation dans les manifestations militaires. Nous rappelions, l'histoire à la main, que les armemens d'une puissance appelaient toujours ceux de la puissance adverse, et que c'est par cette concurrence de préparatifs que commençaient toutes les guerres. Nous avons, dans le même ordre d'idées, blâmé les préparatifs extraordinaires du Piémont; ces préparatifs étaient inutiles, puisque d'une part ils ne pouvaient être suffisans dans l'éventualité d'une lutte où la Sardaigne eût résisté seule à l'Autriche, et que d'un autre côté le Piémont était mieux protégé que par son armée contre une agression autrichienne par son alliance défensive avec la France. De toute façon, une fois le principe du congrès adopté, il n'y a plus eu d'autre péril immédiat pour la paix que cette provocation mutuelle qu'entretiennent de part et d'autre des armemens excessifs. En France donc,

l'opinion, qui est si favorable à la paix, accueillera avec empressement toute mesure qui écartera ce danger. Il est heureusement facile à notre gouvernement de donner satisfaction sur ce point à l'opinion. Il lui est en effet permis de dire qu'à proprement parler il n'a point armé et s'est abstenu de toute manifestation militaire comminatoire. Si des précautions ont été prises, si des approvisionnemens en matériel ont été assurés, il n'a rien été fait d'extraordinaire. La France a réformé son vieux matériel d'artillerie, elle a renouvelé des approvisionnemens que trois années d'économies à la suite de la dernière guerre avaient laissé s'épuiser. Si l'on a fait quelque chose de plus, il semble que l'on n'ait pas eu besoin pour cela de dépasser les prévisions du budget de 1859, car nous n'avons connaissance d'aucun crédit extraordinaire ouvert au ministre de la guerre, et le projet de budget de 1860 n'offre trace d'aucune préoccupation belliqueuse. L'on n'ignore point les sollicitudes auxquelles a donné lieu ce projet de budget. Avons-nous le droit de parler de ce qui s'est passé à ce sujet? Nous ne savons. Dans les débats de la chambre des communes d'Angleterre, il est interdit de s'occuper des délibérations de la chambre des lords et de prononcer le nom de cette illustre assemblée; mais les Anglais, qui excellent à concilier la liberté avec la légalité littérale, ont spirituellement tourné la difficulté. Au lieu de dire : L'on a fait ou avancé telle chose dans la chambre des lords, ils disent: L'on a fait ou avancé telle chose dans un autre lieu, *in another place*. Nous emploierons la tournure anglaise, et nous dirons que chez nous, *in another place*, dans un lieu où les budgets sont l'objet d'une sérieuse étude, l'on s'était ému, assure-t-on, du contraste que présente le budget de 1860, comparé aux bruits de guerre qui nous assiégent depuis le commencement de l'année. Que signifie le budget de paix qui nous est soumis, se demandait-on avec anxiété, si les circonstances vont au premier moment nous imposer un budget de guerre? Malgré une si louable prévoyance, le budget de paix n'a point été changé en budget de guerre. Le désarmement général, qui ne nous soumettrait qu'à l'obligation consolante de ne point armer, serait donc accueilli avec grande faveur dans le pays et dans un autre lieu, *in another place*.

Le désarmement ne serait pas moins heureux pour l'Allemagne, car les velléités d'armement ont peut-être agité la confédération germanique plus sérieusement encore que la France. Le soulèvement des passions germaniques est l'incident le plus malheureux des complications actuelles. Il est douloureux de voir avec quelle énergie intempestive se sont réveillées en Allemagne les animosités populaires contre la France, ces ressentimens suscités au-delà du Rhin par les guerres oppressives du premier empire, et que quarante ans de paix n'ont point réussi à calmer. Le gouvernement français a raison de décliner toute responsabilité dans les provocations qui ont produit en Allemagne une émotion si regrettable; il vient de faire dans *le Moniteur* un nouvel effort pour la calmer. Le dernier article du *Moniteur* est pavé de bonnes intentions; nous n'en dirions rien de plus, si nous n'apprenions par les correspondances étrangères qu'il est dû à la plume élégante et conciliante de l'auteur de *Napoléon III et l'Italie*. Cette divulgation du nom de l'écrivain nous permet, tout en laissant au gouvernement le mé-

rite des bonnes intentions révélées par l'article, d'imputer à une erreur d'opinion personnelle quelques idées qui nous paraissent dangereuses. Nous sommes moins étonnés par exemple des encouragemens donnés par l'article aux tendances unitaires de l'Allemagne depuis que nous avons le droit d'attribuer ces vues imprudentes à un publiciste systématique, et non au gouvernement de la France. En principe, toute politique française doit considérer comme contraires à nos intérêts les tendances unitaires de l'Allemagne. N'en déplaise à l'article du *Moniteur*, l'unité de l'Allemagne, la direction dans un même intérêt et dans une même politique d'un empire continental de près de soixante millions d'âmes sera en tout temps menaçante pour la France. Depuis que les questions d'équilibre général se sont posées en Europe, depuis François Ier et en passant par Henri IV, Richelieu, Mazarin, Louis XIV et Napoléon, la France a toujours lutté contre cette menace : elle a toujours appuyé en Allemagne les résistances religieuses et politiques qui s'opposaient aux efforts tentés pour constituer cette absorbante et redoutable unité. Le jour où l'on voudrait sacrifier ces traditions de la politique française à cette nuageuse chimère du principe des nationalités dont se gonflent les déclamations de notre temps, on ferait bien de brûler les glorieuses archives de notre politique étrangère depuis trois siècles. Ces encouragemens adressés aux tendances unitaires de l'Allemagne sont d'ailleurs peu habiles dans les circonstances présentes. Les états allemands qu'il importerait aujourd'hui à la France de se concilier sont les états secondaires; ce sont ces états qui se sont le plus effrayés des menaces de guerre suscitées par la question italienne, et ce sont justement ceux qu'épouvante un mouvement unitaire qui ne pourrait s'accomplir qu'à leurs dépens : étrange façon, l'on en conviendra, de rassurer des gouvernemens effarés que de caresser l'idée dans laquelle ils voient leur plus terrible ennemi! Alléguera-t-on que les unitaires allemands viennent de se mêler avec ardeur à l'agitation anti-française d'outre-Rhin, et qu'il serait habile de les en détacher pour faire concourir l'opinion libérale allemande à l'émancipation de l'Italie? Nous appelons pour notre part, d'aussi bon cœur au moins que le publiciste officiel, le jour où une véritable cordialité régnera entre tous les partis libéraux des diverses contrées de l'Europe; mais nous ne méconnaissons pas le prix auquel la France doit acheter la sincère sympathie du libéralisme européen. La France a donné en 1848 le signal des révolutions en Europe; mais comment oublier que bientôt après elle a pris l'initiative des réactions, qui, commencées d'abord contre le désordre démagogique, ont fini par atteindre les garanties elles-mêmes de la liberté? La France ne peut espérer de regagner la confiance des peuples que lorsqu'elle se sera montrée résolue à rentrer dans les traditions régulières et libérales de sa révolution. Jusque-là nous croyons que toute avance faite aux unitaires allemands sera un vain calcul. Les unitaires allemands ont déjà montré en 1848 le peu de fonds qu'il y avait à faire sur leurs sympathies italiennes. Dans une dépêche du mois de septembre 1848, adressée à son représentant à Paris, le gouvernement de Francfort ne posait-il pas en principe que l'Allemagne doit conserver une forte position entre les Alpes et le Pô, et ne déclarait-il point que la confédération, en qualité de créancière de l'Autriche, ne

souffrirait pas que l'Autriche se dessaisît de ses possessions italiennes, qu'elle regardait comme gage de ses créances? Que l'on relise cette curieuse dépêche de M. de Schmerling dans le livre de M. Jules Bastide auquel nous faisions récemment allusion. C'est le spectacle de ces cruels malentendus qui inspirait à ce ministre de la nouvelle république des paroles affligées, mais honnêtes, qu'il sera bon de rappeler toutes les fois que l'on proposera à la France de seconder par la guerre l'émancipation des autres peuples : « C'est par notre exemple seul et sans exercer aucune contrainte que nous propagerons l'idée féconde qui anime la France. Il faut avoir le courage de le dire : à une époque, on a voulu procéder par des voies différentes. Il en est résulté un mal dont l'Europe souffre encore aujourd'hui. Nous avons fait, il y a cinquante ans, de la propagande armée, et voici ce qui est arrivé : nous avions commencé par la propagande républicaine, nous avons fini par les conquêtes impériales... Aujourd'hui nous portons la peine de cette faute, car il est dur pour nous d'être en suspicion à nos meilleurs amis. Que voyons-nous en effet? Vous le savez tous : il ne nous est pas possible de faire résonner la crosse d'un fusil sur le pavé d'une ville frontière sans que les gouvernemens et les peuples eux-mêmes s'imaginent ou feignent de croire que nous voulons recommencer les brillantes folies de l'empire. »

Quant à l'Italie, si elle a conservé assez de sang-froid pour reconnaître son véritable intérêt, pourquoi verrait-elle avec désenchantement des arrangemens qui rendraient possible et prochaine la réunion du congrès? Nous avions, il y a quinze jours, indiqué l'esprit du mémorandum adressé par M. de Cavour à lord Malmesbury, qui vient d'être publié et où sont énumérés les griefs de l'Italie. La conclusion de ce document est certes plus modérée que le langage qui y est parlé. Nous croyons que les principes des actes réclamés par le ministre piémontais sont contenus dans les bases préliminaires proposées par l'Angleterre. N'est-ce pas un important succès pour la cause italienne et pour son persévérant avocat que de fournir ainsi le thème principal d'une délibération imposante des grandes puissances? Il est impossible qu'il ne sorte point de cette délibération, si elle se poursuit et se conclut pacifiquement, des améliorations considérables dans le sort de l'Italie. Il sera mis fin certainement, sous la sanction de l'Europe, aux empiétemens accomplis par l'Autriche au-delà de ses frontières légales : l'ère des ingérences étrangères cessera; une époque nouvelle commencera pour la péninsule, où les peuples et les gouvernemens pourront enfin régler avec indépendance leurs mutuelles relations, et où d'une transaction nécessaire devra naître un régime libéral. Les patriotes italiens auront alors à commencer devant l'Europe une difficile et intéressante expérience, et c'est au succès de cette expérience que sera attachée la délivrance ultérieure et totale de la péninsule. Certes la tâche, même renfermée dans ces limites, sera encore assez considérable pour occuper l'activité politique des esprits élevés qui se sont dévoués à la liberté italienne; elle sera assez noble pour tenter les aspirations probes et désintéressées du vrai patriotisme. Les Italiens, soutenus dans leurs efforts par l'autorité morale du libéralisme européen, seront mis en mesure de montrer ce qu'ils peuvent faire par eux-mêmes; ce rôle n'est-il pas plus sûr et plus honorable que de jouer une

précaire indépendance sur les chances violentes d'une guerre entre deux puissances étrangères? Nous ne saurions donc croire que les Italiens puissent penser à mettre obstacle à la réunion du congrès. Si le parti de la guerre a de nombreux adhérens en Italie, la cause de l'affranchissement de la péninsule par la paix y compte aussi, nous le savons, des partisans éclairés et dévoués. Nous ne ferons qu'un acte de justice en mentionnant parmi ceux-ci un savant professeur de Pise, M. Matteucci, l'un des correspondans de notre Académie des Sciences, dont le nom a marqué dans l'histoire contemporaine du libéralisme italien. M. Matteucci est l'auteur de l'adresse toscane destinée au congrès dont nous analysions les principes il y a quinze jours. L'honorable professeur a développé ces principes, qui se rapprochent beaucoup des conclusions de la dépêche de M. de Cavour, dans un mémoire qu'il a envoyé aux membres du parlement anglais, et que nous avons sous les yeux. Ce qui mérite à ces efforts la sympathie des libéraux européens, c'est que M. Matteucci et ses amis travaillent par la paix au succès de la cause italienne, et ne veulent point la compromettre dans des violences qui la perdraient peut-être encore une fois.

Enfin une considération qui devrait plus qu'aucune autre assurer le concours de la France à la proposition de désarmement général, c'est l'importance particulière attachée par le gouvernement anglais à cette combinaison. Nous sommes, on le sait, des partisans sincères et résolus de l'alliance anglaise. La politique française, il y aurait de la puérilité à ne pas le reconnaître, a subi depuis trois ans des variations qui ont affecté cette alliance. Les résultats produits par ces variations, avouons-le encore, n'ont point été heureux : on les voit dans la confusion et le malaise que trahit en ce moment la situation générale de l'Europe. Ils montrent combien il est dangereux en politique de vouloir faire trop de choses à la fois, et de ne pas subordonner, dans ses prévisions et dans sa conduite, les petits intérêts aux grands. L'alliance cordiale de la France avec l'Angleterre est le premier intérêt de la paix européenne et du libéralisme sur le continent. Si cette alliance était aujourd'hui ce qu'elle fut en 1854 et 1855, qui ne voit combien seraient simplifiées les difficultés de la question italienne? Le terrain naturel de l'alliance anglo-française est l'Orient. Unis à l'Angleterre en Orient, pour empêcher que l'héritage du moribond, que convoitait l'empereur Nicolas, ne tombe peu à peu ou soudainement entre les mains de la Russie, nous avons la plénitude de notre liberté d'action continentale. La plus forte expression de cette sûre et utile alliance a été la politique de 1854. Nous préférons cette politique à celle qui a suivi la guerre, et qui, suivant nous, en a atténué les grands résultats. Nous savons qu'à l'union avec l'Angleterre d'autres opposent avec grand fracas les avantages d'une étroite intelligence avec la Russie. La première chose qu'il y ait à dire contre une politique d'intimité avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est qu'elle n'est pas compatible avec l'alliance anglaise efficace et puissante. Quant aux avantages de cette politique, la puissance russe étant essentiellement continentale, les Russes ne pouvant nous donner ce qui nous manque et ne nous apportant que ce que nous avons surabondamment, la force militaire, il ne nous est pas possible de les apercevoir. Ce qui nous met au contraire en défiance,

c'est qu'en agissant avec l'alliance russe soit en Orient, soit sur la confédération germanique, nous travaillons nécessairement contre nos intérêts, et au profit des intérêts de la Russie. En Orient, la pente de cette politique n'est que trop visible : elle accélère la dissolution de l'empire ottoman, et y prépare un nouveau rôle aux ingérences russes, soit que l'anarchie des races appelle un jour une intervention, soit que la Porte elle-même, poussée à bout, se replace sous le joug que nous lui avions fait secouer en 1853. En Allemagne, le résultat inévitable est analogue. C'est du côté de l'Allemagne qu'est pour la France le danger continental. S'il arrivait que la France eût à soutenir une lutte contre la confédération, à quoi nous servirait la Russie? En aucun cas, toute son histoire et toutes les lois naturelles de son développement politique sont là pour nous en instruire, la Russie ne prendra parti pour nous contre l'Allemagne, car c'est par l'Allemagne et par la protection qu'elle a donnée à ses états secondaires, par la médiation qu'elle a toujours exercée entre la Prusse et l'Autriche, que la Russie a conquis la grande influence qui lui appartient depuis 1815 dans les affaires d'Europe. Si la France s'engageait dans une lutte contre l'Allemagne, elle travaillerait donc encore au profit de la Russie, puisqu'elle pousserait la confédération dans ses bras. Se partager entre l'alliance anglaise et l'intimité russe n'est guère aisé, subordonner la première à la seconde serait s'exposer à d'extrêmes périls sans compensation. Il nous paraît naturel qu'une alliance franco-russe ait en Russie des partisans chaleureux, car elle fait à tous les points de vue les affaires des Russes, et leur restitue, — on commence à s'en apercevoir, — le grand rôle que la guerre d'Orient semblait leur avoir enlevé. Le représentant le plus éminent de cette politique est le prince Gortchakof. La fortune qu'il lui doit est un symbole assez exact des avantages qu'elle procure à son pays. Il y rêvait déjà dans la petite cour allemande où il était accrédité au moment où allait commencer la guerre d'Orient, et nous avons eu l'occasion de mentionner dans la *Revue* les curieuses ouvertures qu'il fit à cette époque au ministre de France à Stuttgart pour nous détacher de l'alliance anglaise. Cette politique, qu'il a eu le mérite de faire réussir en partie, a fini par le conduire au ministère des affaires étrangères. Nous serions enchantés du succès personnel de cet homme d'esprit, si la France n'était point exposée à payer trop cher un jour les illusions de l'alliance russe, et c'est pour prévenir les conséquences d'une telle erreur que nous verrions avec joie le gouvernement français se mettre d'accord avec l'Angleterre sur la question du désarmement général et profiter de cette combinaison pour asseoir les bases d'une entente complète des deux peuples dans les affaires d'Italie.

De grandes questions intérieures devraient en ce moment alimenter les discussions publiques, s'il était possible de se soustraire aux absorbantes préoccupations de la politique étrangère. Le corps législatif ne tardera pas sans doute à sanctionner les conventions qui furent conclues à la fin de l'été dernier entre M. le ministre des travaux publics et les compagnies de chemins de fer. La sécurité des grands intérêts engagés dans l'industrie des chemins de fer dépend de ces conventions, car, comme nous l'avons expliqué dans le temps, elles fixent dans des conditions équitables l'avenir finan-

cier des compagnies, et les garantissent dans une certaine mesure contre les chances d'exploitation défavorable des lignes que l'état les a chargées de construire encore. Les compagnies de chemins de fer ont besoin de crédit pour achever la portion considérable du réseau qui reste à établir. Leur crédit dépend des dernières conventions; un grand intérêt public exige donc que ces conventions soient votées. Cependant des intérêts privés, qui se prétendent lésés par la concurrence des chemins de fer, ont cru le moment bon pour soulever d'injustes réclamations contre les compagnies. Croirait-on que le reproche le plus acharné que l'on adresse à ces vastes et utiles entreprises, c'est de faire les transports à trop bon marché? C'est en effet le bon marché des transports que l'on attaque dans les tarifs différentiels, dont on a fait tant de bruit depuis quelques années. C'est grâce aux abaissemens de tarifs, qu'elles peuvent accomplir dans certaines conditions, que les compagnies de chemins de fer peuvent remplir un des objets les plus manifestes et les plus utiles du grand progrès réalisé par les voies nouvelles, faire circuler les marchandises aux moindres frais possibles entre les grands centres de production et de consommation. Qui recueille le bénéfice de ce progrès? C'est l'industrie en masse, puisque toute diminution des frais de circulation de la marchandise élargit le débouché; c'est enfin le public des consommateurs, plus abondamment et plus économiquement servi. Comme il était naturel de s'y attendre, les prohibitionnistes et les protectionnistes ont pris en main la cause des transports chers, et se sont constitués les adversaires à outrance des compagnies. M. le baron Charles Dupin a eu l'art de se faire dans cette question l'organe de tous les préjugés que l'esprit de routine peut ameuter contre l'esprit de progrès et l'intelligence commerciale. Mais les protectionnistes font plus de bruit encore en ce moment contre la question de la libre importation des blés. L'absurdité de l'échelle mobile, qui enlève toute certitude et par conséquent toute prévoyance et toute sécurité au commerce des céréales, a eu beau être démontrée tant de fois qu'on rougit de revenir sur une question si évidente. L'insuffisance de la production française en céréales est vainement inscrite dans les statistiques officielles. Au risque d'affamer la France, de créer des disettes artificielles, de produire les crises financières qui accompagnent ordinairement les importations de blé brusques et saccadées, nos protectionnistes veulent qu'on leur rende l'échelle mobile, suspendue pourtant depuis si longtemps qu'elle est en quelque sorte abrogée par la force des choses. Espérons que tant d'efforts rétrogrades et barbares demeureront impuissans, et que la France verra triompher ainsi ce principe d'humanité qui veut que la nourriture du peuple ne soit grevée d'aucune taxe au profit d'intérêts qui, à côté de l'alimentation populaire, ne sont, si vastes et si influens qu'ils soient, que des intérêts particuliers et privilégiés.

En Angleterre, où l'esprit public a la bravoure de mener de front les controverses intérieures et les soucis de la politique étrangère, le bill de réforme, hardiment présenté par le ministère à la chambre des communes, a, comme on s'y attendait, abouti à une crise parlementaire. Bien qu'une trentaine de libéraux aient voté avec lui, le ministère a vu son bill succomber sous une majorité de 39 voix; au lieu de se retirer, il a conseillé à la reine la dis-

solution de la chambre des communes. L'Angleterre va donc être sous peu de jours en plein mouvement électoral. Les amis de la paix sur le continent ont vu avec inquiétude que la politique anglaise fût livrée aux incertitudes d'une élection générale dans un moment si critique pour le repos de l'Europe. Cette inquiétude nous paraît peu fondée. Après la discussion de la motion de lord John Russell, qui avait occupé sept nuits à la chambre des communes, il n'était guère possible que lord Derby et ses collègues prissent un autre parti que celui auquel ils se sont arrêtés, et l'on peut espérer que, par leur vaillante résolution, ils amèneront dans la nouvelle chambre des communes des élémens parlementaires qui permettront aux partis de se reconstituer avec unité, et de fournir aux ministères futurs des moyens de gouvernement plus solides que ceux qu'offrait la dernière chambre.

Quoique le bill de lord Derby ait donné lieu à une des plus belles discussions que la chambre des communes ait depuis longtemps entendues, il serait sans intérêt maintenant de revenir en détail sur les dispositions particulières de ce projet de réforme, puisqu'il est abandonné, et que si plus tard le ministère actuel présente un autre bill sur le même sujet, ce sera probablement sur d'autres données et avec des combinaisons différentes. Sur la plupart des grands principes qui doivent constituer une bonne loi électorale anglaise, le parti conservateur et la majorité de l'opposition étaient d'accord au fond. L'esprit de la constitution britannique en matière de droit électoral, c'est la variété de ce que nous appellerions les colléges électoraux, et dans les colléges la diversité des titres électoraux. C'est tout le contraire de ce qui se passe en France depuis la révolution. Chez nous, sous les diverses constitutions qui nous ont régis, qu'elles fussent monarchiques ou républicaines, nous avons toujours appliqué, soit à la division des circonscriptions, soit au droit électoral, l'idée d'unité et d'uniformité. Les électeurs ont été électeurs au même titre, et il n'y a pas eu de différence essentielle dans la composition et le caractère des districts électoraux. Tel est l'esprit français, si ébloui par la régularité mathématique, qu'il serait permis de dire que, pour lui, l'alignement de la rue de Rivoli prend le caractère d'une institution politique. Les Anglais tiennent ce fanatisme de la ligne droite et de l'égalité arithmétique, qui partage un pays en compartimens comme une table de Pythagore et traite les citoyens comme des unités numériques, pour incompatible avec une bonne législation représentative. Pour eux, la meilleure représentation est celle qui, grâce à la diversité des procédés d'élection, reproduit dans un parlement toute la variété des intérêts qui existent au sein d'une nation. Nous n'énumérerons pas toutes les franchises qui donnent le droit d'élection en Angleterre. Il en est deux principales qui correspondent aux deux principales divisions des circonscriptions électorales en bourgs et en comtés. Les bourgs sont censés représenter les intérêts de l'industrie, du commerce et du travail, les comtés la propriété territoriale. En fait, ces positions se confondent souvent, car un grand nombre de bourgs sont de petites villes agricoles, et quelques comtés, les plus peuplés et les plus importans, sont dominés par l'intérêt industriel. Dans les bourgs, la franchise est donnée à l'habitation, à ce que les Anglais appellent l'*occupation;* on est électeur à la condition de

payer pour son habitation un loyer annuel de 10 livres sterling. Dans les comtés, la franchise appartient surtout à la qualité de propriétaire : on est électeur à la condition de posséder une propriété rapportant un revenu de 40 shillings; mais lors du bill de la réforme de 1832 une autre catégorie d'électeurs, analogues à ceux des bourgs, fut créée dans les comtés; on donna la franchise aux tenanciers payant un loyer de 50 livres sterl. Cette analogie et en même temps cette inégalité de franchise entre le tenancier de comté et l'habitant du bourg n'avait pas tardé à paraître anormale. Un membre du parti libéral, M. Locke King, avait depuis longtemps attaché son nom à une motion qui revenait périodiquement, et avait fini par obtenir la majorité dans la chambre des communes, motion dont le but était d'égaliser la franchise d'occupation entre les comtés et les bourgs. Le cabinet de lord Derby s'était approprié la motion de M. Locke King, et l'égalité de la franchise d'occupation dans les comtés et dans les bourgs était un des principaux traits de son bill. C'est celui qui auprès de la chambre lui a le plus nui. Cette tentative d'uniformité a été dénoncée comme attentatoire à ce culte de la variété que professent, sincèrement ou non, les adorateurs de la constitution anglaise. Vainement M. Disraeli, lord Stanley, et l'éloquent *sollicitor-general* sir Hugh Cairns ont-ils allégué, à l'appui de cette innovation partielle, toute sorte de bonnes raisons politiques et pratiques; vainement rappelaient-ils qu'ils introduisaient dans d'autres parties de leur bill de nouvelles variétés de franchise. Ce n'était point l'abaissement de la franchise dans les comtés de 50 livres à 10 qu'on leur reprochait : c'était de ne pas abaisser la franchise des bourgs de telle sorte que l'inégalité et la distinction des franchises entre les comtés et les bourgs subsistassent encore. On les blâmait aussi d'avoir, toujours dans une pensée de simplification et de régularité, enlevé l'un de leurs votes aux possesseurs de *free holds* de 40 shillings, qui, lorsqu'ils sont en même temps locataires d'une maison de 10 livres dans un bourg, sont électeurs à la fois du bourg et du comté. Lord John Russell, sir James Graham, M. Sidney Herbert, lord Palmerston, attaquaient, comme grosses de dangers révolutionnaires, ces téméraires innovations. L'égalité de la franchise et la suppression de l'un des deux votes conduiraient bientôt, suivant ces orateurs, à la demande de districts électoraux divisés suivant une proportion arithmétique : l'on allait tomber ainsi dans le système français; la constitution anglaise était en danger.

Nous n'insisterons pas sur les innovations du bill ministériel et sur les critiques qu'il a provoquées : la portée de mesures semblables et d'appréciations si diverses échappe aux étrangers. Ce que nous comprenons mieux, ce sont les argumens du ministère contre la tactique suivie par l'opposition. Les adversaires du cabinet pouvaient à la seconde lecture proposer le rejet pur et simple du bill. Cette conduite n'eût pas réussi à l'opposition, car la plupart de ses membres auraient répugné à écarter par un vote absolu une mesure de réforme. La marche naturelle, puisque l'opposition n'avait pas le courage de tenter le rejet pur et simple, eût été de laisser le bill arriver à l'épreuve du comité, c'est-à-dire à la discussion des articles. Là, l'opposition eût présenté des amendemens aux dispositions du bill qu'elle condamnait : si elle eût fait passer ses amendemens, le ministère les aurait peut-être ac-

ceptés. Il n'y aurait eu alors ni crise ministérielle ni dissolution du parlement. Lord John Russell, à cette marche naturelle, a préféré une manœuvre insolite. Il a choisi les deux dispositions du bill qui lui paraissaient le plus généralement attaquées, et il a demandé à la chambre de les censurer par une motion abstraite. Cette tactique, qui réunissait des adversaires qui se seraient peut-être divisés dans la discussion des articles, n'avait évidemment d'autre objet que de poser la question de cabinet. Le ministère, après le succès de lord John Russell, n'avait à opter qu'entre sa démission ou une dissolution. Devant la situation des partis et la coalition qui avait donné une majorité accidentelle à ses adversaires, il a bravement choisi la dissolution.

Nous croyons qu'il a bien fait. Évidemment les 330 membres qui ont condamné les principales dispositions de son bill ne représentaient pas, la discussion l'a prouvé, une majorité prête à voter avec ensemble le bill que lord John Russell ou M. Bright aurait présenté sur la même question. Un représentant éminent du parti libéral, un membre de l'administration de lord Palmerston, M. Horsman, avait décrit avec une justesse sarcastique la confusion des élémens hétérogènes et indisciplinés qui composent l'opposition. Un des plus spirituels orateurs du parti whig, M. Osborne, avec moins d'amertume et avec plus de chaleur, a constaté cette désorganisation du parti libéral, et a fait appel au patriotisme des deux chefs qui s'en disputent la conduite, lord John Russell et lord Palmerston, les suppliant de mettre fin à leur rivalité. Lord Derby, profitant de ces divisions du libéralisme, s'est vengé de lord John et de lord Palmerston en dépeignant avec l'ironique vigueur qui le distingue les inconséquences et l'impuissance où les ont conduits les derniers actes de leur vie publique. Si l'on en juge par l'irritation que la dissolution a excitée chez les chefs du parti libéral, M. Bright excepté, il semble probable que cette mesure profitera au ministère. Il serait injuste de parler de cette dernière campagne parlementaire sans mentionner un admirable discours de sir Bulwer Lytton, et sans rendre hommage au talent oratoire, à l'esprit de gouvernement et à la parfaite bonne grâce que M. Disraeli a déployés pendant ces longs et imposans débats.

E. FORCADE.

Un événement des plus heureux vient d'avoir lieu au théâtre de l'Opéra-Comique : Meyerbeer y a fait représenter un nouvel ouvrage, *le Pardon de Ploërmel*, qui a été accueilli avec une faveur marquée. On connaît la manière de l'auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots*. On peut la discuter, en apprécier plus ou moins les résultats compliqués; mais on ne saurait refuser à la vive et haute intelligence qui a créé des œuvres aussi considérables une part légitime d'admiration. Nous aimons l'inspiration simple qui vient directement de la source intime de la vie, et nous croyons, avec le sens commun et l'histoire, qu'il y a plus d'invention véritable dans une églogue de Virgile ou dans l'œuvre d'un Grétry, malgré son harmonie et son orchestre *détraqué*, comme on dit, que dans cinquante opéras modernes de la force du *Tannhauser* ou du *Lohengrin* de M. Wagner. Nous pensons

qu'il a fallu à Haydn plus de génie pour tirer du néant la musique instrumentale, pour créer l'œuvre impérissable qui porte son nom, qu'on n'en trouve dans Beethoven, qui a transformé et agrandi le domaine qui lui avait été légué par ses deux illustres prédécesseurs, Haydn et Mozart. Qui voudrait cependant méconnaître que Meyerbeer occupe un rang considérable dans l'art moderne? Ses opéras ont le privilége d'attirer et de fixer le public. Il intéresse tout le monde par de grandes beautés, il pique la curiosité des connaisseurs par des détails ingénieux de facture, il remue la foule par la couleur et la passion dramatiques. Nous examinerons très prochainement le mérite du *Pardon de Ploërmel*, dont l'exécution et la mise en scène font honneur à l'administration de l'Opéra-Comique, qui en sera largement récompensée.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

Étude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches,
par M. l'abbé Flottes; 1 vol. in-8°, Montpellier 1857.

Des esprits libéraux et très attachés au catholicisme ont déploré souvent que la révolution française eût interrompu violemment les traditions du clergé. Certes, après les désordres du XVIIIe siècle, le clergé, comme la noblesse, comme la nation tout entière, avait besoin de se régénérer, et les épreuves de 89 ne lui furent pas inutiles. Comment ne pas regretter cependant cette rupture avec les meilleures traditions du passé, principalement avec l'esprit de l'église de France du XVIIe siècle? Séparé de ses origines, défiant vis-à-vis de la France nouvelle, le clergé n'accepta qu'avec trop d'empressement des maximes toujours repoussées jusque-là par l'esprit de l'église nationale. De là tant de nouveautés qui auraient scandalisé Bossuet et Fénelon; de là ce scepticisme de Lamennais, qui fit peu à peu tant de disciples dans les rangs les plus élevés de l'église, qui parut même triompher (on l'a remarqué avec finesse) précisément à l'heure où l'impétueux écrivain se rejetait dans des erreurs toutes contraires; de là enfin ces controverses étranges où l'on a vu de prétendus défenseurs du christianisme attaquer la raison, bafouer le spiritualisme cartésien, montrer enfin que l'instinct de la vraie théologie leur faisait défaut aussi bien que la connaissance de la vraie philosophie. Les règles étaient tombées en oubli, l'ancienne sagesse avait disparu; ce clergé de France, si respectable par ses mœurs, son zèle, sa charité, recevait ses principes d'un petit nombre de docteurs, laïques ou autres, que Bossuet aurait foudroyés.

Il reste encore cependant plus d'un théologien fidèle aux traditions du XVIIe siècle. La province en a peut-être plus que Paris. Protégés par leur solitude, ces nobles esprits ont recueilli dès l'enfance des leçons et des

exemples qui les rattachaient à la vie intellectuelle du clergé d'autrefois; ils conservent ces souvenirs et continuent ces exemples. Sans demeurer étrangers à leur temps, très attentifs au contraire à tous les symptômes qui se produisent et mieux préparés que la plupart de leurs confrères à juger les nouveautés de la théologie, ils vivent avec Bossuet et Fénelon, avec Nicole et Arnauld. Au-dessous de ces grands maîtres, combien de personnages dont les œuvres sont inconnues aujourd'hui, dont le nom même éveille à peine un souvenir! Ouvrez la *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques,* terminée au commencement du XVIII^e^ siècle par le docte Ellies Dupin, vous serez frappé de voir dans cette glorieuse assemblée, que domine le nom de Bossuet, le second et le troisième rang encore si noblement occupés, tant d'intelligences dévouées au vrai, tant d'esprits ingénieux, savans, profonds, un Thomassin, un Duhamel, un Adrien Baillet, un Godefroy Hermant, bien d'autres encore, sans parler des maîtres de l'érudition, les Launoy et les Ducange, les Mabillon et les Ruinart, sans parler non plus de ces pénétrans moralistes, Singliz, Duguet, Hamon, Sacy, qu'Ellies Dupin désigne sous le nom de *moines de Saint-Cyran,* et que la postérité appelle avec respect les pieux solitaires de Port-Royal. Eh bien! les gardiens de la grande tradition, tels que la province en conserve, sont chez eux pour ainsi dire au milieu de tous ces personnages; ils ont conversé familièrement avec ces maîtres vénérables; ils connaissent le rôle de chacun d'entre eux, les nuances qui les distinguent, les services qu'ils ont rendus, les erreurs de détail qu'ils ont pu commettre. Aussi quel charme on éprouve et quelles lumières on recueille en écoutant de tels hommes! Simple, sans dogmatisme ambitieux, leur conversation est pleine de trésors. Dès qu'on les approche, on se sent pénétré de respect; derrière eux, tout un monde vous apparaît : vous voici introduits au milieu des érudits et des penseurs de l'église de France du XVII^e^ siècle, vous entendez parler les jurisconsultes chrétiens et les théologiens spiritualistes.

Nous avons connu plusieurs de ces hommes en Bretagne, en Anjou, dans la Provence, dans le Languedoc; le plus remarquable de tous (nous parlons de ceux qu'il nous a été donné de rencontrer), celui qu'il faut interroger comme le représentant le plus fidèle d'une école peu nombreuse et abandonnée de jour en jour, c'est M. l'abbé Flottes, à la fois excellent philosophe et théologien consommé, intelligence précise et pénétrante, nourri de la substance même de l'église du grand siècle, et qui occupera une place très intéressante dans l'histoire de l'église du XIX^e^ siècle, si cette histoire est étudiée un jour comme elle doit l'être. Il y a trente-six ans, lorsque Lamennais publia le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion,* et que la majorité du clergé catholique en accueillit les doctrines avec des transports d'enthousiasme, M. l'abbé Flottes fut un des premiers à signaler le scepticisme funeste que renferment ces pages éloquentes. Pendant plus de quarante ans, il a honoré l'université par son enseignement et ses écrits; descendu aujourd'hui de sa chaire, il continue avec sa plume toute seule ce qu'il faisait si bien autrefois par la plume et par la parole. Maintenir les principes de l'église spiritualiste du XVII^e^ siècle, poursuivre, comme les Régis et les Duhamel, l'alliance de la raison et de la foi, telle

a été la constante pensée de M. l'abbé Flottes; ni les passions anti-philosophiques d'une partie du clergé, ni les excès de la science laïque, n'ont pu le détourner de sa voie. Sa modération est égale à ses lumières. On dirait un homme d'un autre âge qui, soutenu par l'esprit des maîtres, s'avance sans bruit, mais d'un pas sûr, au milieu des disputes théologiques de notre époque.

La biographie de M. l'abbé Flottes est bien simple. Né à Montpellier, dans les premiers jours de 1789, il n'est jamais sorti de sa ville natale. Entré jeune dans les ordres, après de solides et brillantes études, il a enseigné tour à tour la théologie au séminaire, la philosophie au lycée et à la faculté des lettres. Les œuvres pieuses de la charité, les œuvres sereines de l'étude, voilà les principaux événemens de cette vie si calme en apparence, et si activement remplie. Si j'avais maintenant à retracer en détail l'enchaînement des travaux de M. l'abbé Flottes, je le montrerais dès 1823 opposant aux périlleuses théories de l'*Essai sur l'Indifférence* la tradition du christianisme spiritualiste et revendiquant les droits de la raison individuelle. Vingt ans plus tard, quand une voix éloquente accusa Pascal de scepticisme, nous le verrions prendre la défense de l'auteur des *Pensées,* et découvrir chez lui un système philosophique bien différent de celui que M. Cousin condamnait avec une autorité si haute. Sur ce point, il est vrai, nous ne serions pas toujours du même avis que M. l'abbé Flottes; qu'importe, pourvu que nous soyons d'accord sur l'inspiration qui l'anime? Au milieu des péripéties du débat, les écrivains qui ont jugé le livre de M. l'abbé Flottes n'ont pas très nettement saisi à quel ensemble d'idées se rattachait cette œuvre. On n'a vu en lui que l'adversaire respectueux, le contradicteur érudit de M. Cousin, et on n'a pas remarqué, ce semble, la libérale pensée qui dominait pour lui la discussion. En écrivant l'apologie de Pascal, M. l'abbé Flottes a voulu prouver que le scepticisme théologique de nos jours ne saurait se couvrir de ce grand nom, que la doctrine des ennemis de la raison n'a pas de précédens parmi nos maîtres, qu'elle n'est pas seulement une erreur, mais une erreur toute nouvelle dans l'église de Bossuet et de Fénelon. Si M. l'abbé Flottes, entraîné par la thèse qu'il soutient, a un peu effacé l'originalité de l'auteur des *Pensées* afin de le ranger sous la même bannière que l'évêque de Meaux, cette façon d'apprécier Pascal, toute contestable qu'elle paraisse, est encore un titre pour le savant critique aux yeux de la philosophie libérale et du spiritualisme religieux. Le cours de philosophie que M. Flottes a professé avec tant de succès devant un auditoire d'élite, et dont sept volumes ont été publiés, nous donnerait l'occasion de mettre en lumière les richesses de sa pensée, si lumineuse et si précise. Dans cette série de leçons sur la vie intellectuelle, la vie morale et la vie religieuse de l'humanité, M. l'abbé Flottes a exposé toute une philosophie chrétienne. Un grand charme de cet enseignement, c'est la variété des témoignages de toute sorte que l'orateur cite à l'appui de ses doctrines. Saint Paul ne craignait pas d'invoquer les philosophes de la Grèce, les pères empruntaient des argumens aux écrivains et aux poètes de l'antiquité; soutenu par ces exemples, M. l'abbé Flottes prend plaisir à extraire des écrivains profanes toutes les nobles pensées que peut revendiquer le spiritualisme chrétien. De là tout un trésor de citations, de

belles paroles, de merveilleuses sentences spiritualistes, empruntées à tous les siècles, à tous les maîtres, et qui viennent sans cesse raviver l'attention du lecteur. Les modernes y tiennent leur place au même titre que les anciens; M[me] de Staël prend la parole en compagnie de saint Augustin et de saint Jean Chrysostôme, et M. de Tocqueville avec Platon et Aristote. Cette riche anthologie morale, si libéralement composée, donne une physionomie toute neuve à l'exposition des éternels principes de la science. Quant à la doctrine générale de ces leçons, M. l'abbé Flottes aurait pu prendre pour épigraphe les belles paroles de saint Clément d'Alexandrie : « J'appelle philosophie non celle des stoïciens, ni celle de Platon, ni celle d'Épicure, ni celle d'Aristote, mais tout ce qui a été dit d'excellent par chaque secte, tout ce qui enseigne la justice avec une science pieuse; c'est ce tout, cet ensemble éclectique que j'appelle philosophie. La philosophie introduit donc et prépare à l'avance ceux que le Christ achève. »

Le dernier ouvrage de M. l'abbé Flottes, celui qui doit surtout nous occuper ici, se rattache étroitement, on va le voir, à l'ensemble de travaux dont nous venons de donner une analyse trop rapide sans doute. Puisqu'une des préoccupations les plus vives du savant théologien est d'enlever aux ennemis de la raison les prétendues autorités qu'ils invoquent dans l'histoire de l'église, il y a un penseur du XVII[e] siècle dont il lui appartenait d'interpréter les œuvres et de déterminer avec précision le rôle philosophique. Daniel Huet peut-il fournir des argumens aux hommes qui ont entrepris de sacrifier la raison à la foi? A cette question, M. l'abbé Flottes a répondu par un livre qui mérite l'attention la plus sérieuse.

Avant d'exposer le véritable sens des théories philosophiques de l'évêque d'Avranches, M. l'abbé Flottes commence par peindre sa physionomie morale, il signale les bizarreries de son esprit, ses grâces de dilettante, son goût des savans badinages, ses superstitions singulières, ses subtils paradoxes, — et ce portrait, dessiné d'une main exacte et sûre, nous prépare ingénieusement à l'explication qui va suivre. Ce ne sont pas ici de simples curiosités littéraires, les plus sérieux problèmes sont en jeu, et l'on s'en aperçoit bien vite à la gravité de la démonstration. L'auteur ne s'amuse pas aux détails et ne recherche pas les ornemens; il écrit pour prouver. Citations des textes, témoignages des contemporains, tout cela entre les mains de M. l'abbé Flottes prend un caractère particulier d'autorité; on dirait un juge qui prononce un arrêt.

Il n'est certainement pas sceptique, le théologien qui a dit : « La raison n'est pas la cause de la foi; mais après qu'elle nous a enseigné qu'il faut suivre la foi pour guide, elle conserve le droit d'examiner si les dogmes proposés sont incroyables, s'il y a des motifs de crédibilité pour les accepter, car aucune cause ne peut forcer l'esprit à croire des propositions incroyables, c'est-à-dire qui seraient dépourvues de ces motifs. Dieu ne le commande point, ce serait porter la perturbation dans l'intelligence, et lui faire violence : la raison est donc juge des motifs de crédibilité; mais lorsque la foi ne repose que sur des motifs, elle est humaine, c'est-à-dire qu'elle n'a que la certitude à laquelle la raison peut atteindre. C'est lorsque la grâce est intervenue que la foi est divine, c'est-à-dire qu'elle est accompagnée d'une

certitude absolue, exempte de tout doute. » Voilà en résumé tout le système de l'évêque d'Avranches sur les rapports de la raison et de la foi. Comment expliquer cependant les maximes toutes différentes que nous trouverons plus tard sous sa plume? Quelle interprétation donner à ce *Traité philosophique de la Faiblesse de l'Esprit humain*, qui produisit une émotion si fâcheuse parmi les théologiens du XVII[e] siècle? Pourquoi l'auteur prend-il plaisir à rassembler tous les argumens des pyrrhoniens, à les passer en revue, à les ranger en bataille? Ce traité, le dernier de ses écrits philosophiques et son livre de prédilection, ne doit-il pas être considéré comme le testament de sa pensée? A ce compte, l'évêque d'Avranches, après avoir tenté dans plusieurs ouvrages l'accord de la raison et de la foi, aurait fini par désespérer de ses efforts et par proclamer l'impuissance de l'esprit humain. Le scepticisme, chez cet ingénieux érudit, serait le résultat de la lassitude intellectuelle, et Daniel Huet aurait trouvé le repos, tout en souriant de son plus fin sourire, sur l'oreiller de Montaigne. N'est-ce pas là le jugement le plus modéré qu'un critique équitable doit porter sur les contradictions de l'évêque d'Avranches?

Point du tout; regardez-y de plus près. Le *Traité philosophique de la Faiblesse de l'esprit humain* se rattache étroitement aux précédens ouvrages philosophiques de l'auteur. Au milieu de ses doctes frivolités, l'ami de Chapelain, l'admirateur de Desmarets, avait imaginé tout un système sur le plus grand problème qui ait tourmenté les philosophes chrétiens, je veux dire les rapports de la foi et de la raison. Ce système très complet, très logiquement enchaîné, fruit de longues et laborieuses méditations, il en avait déposé le germe dans la préface de sa *Démonstration évangélique;* il le soutint, sans oser encore l'exposer directement, dans sa *Censure de la Philosophie cartésienne;* il le développa enfin dans les *Questions d'Aunay*. Or la place de la raison est immense dans le système de Huet : c'est la raison qui prépare la foi, c'est la raison qui est juge de la crédibilité des dogmes; seulement, quand la raison a fini sa tâche, quand elle a conduit l'esprit de l'homme au seuil des domaines supérieurs où va le faire pénétrer la foi, la foi couronne l'œuvre de la raison. Qu'on approuve ou non cette théorie, il est impossible de ne pas y voir une ingénieuse combinaison d'idées et un sentiment très équitable des droits de la pensée libre. — Fort bien, dira-t-on; mais ce beau système n'a-t-il pas été renié ensuite par l'auteur? Ne le voyons-nous pas renversé de fond en comble dans ce traité *De Imbecillitate mentis humanæ*, où tous les argumens des sceptiques sont développés à plaisir? Grave erreur : Daniel Huet ne renonce pas à son système; il s'y attache si bien au contraire, que le *Traité de la Faiblesse de l'esprit humain* est un argument *ad hominem* contre ceux qui, supprimant un des termes du problème, n'admettent que la raison sans la foi et la philosophie sans la religion. Pour combattre ses adversaires, Huet met en scène un sceptique et lui donne carte blanche. Il s'amuse à troubler, à inquiéter la raison humaine; il lui rappelle les coups qu'elle a reçus, les ennemis qui l'entourent, et semble lui demander pourquoi elle se prive volontairement des secours que lui fournirait une solide alliance avec la foi. Huet lui-même a pris soin de nous en avertir : tout cela est un jeu, un pur badinage

de controversiste. Ce manifeste du scepticisme, dont tant de lecteurs ont été dupes, n'est autre chose qu'une scène de comédie.

Mais on ne badine pas avec le scepticisme, on ne s'en sert pas impunément comme d'un épouvantail. Sans parler de tous les dangers que présente une telle tactique, celui qui ne craint pas de s'en servir en est toujours victime; ses lecteurs le prennent au mot, soit pour le louer, soit pour le blâmer, et le voilà enrôlé malgré lui parmi les adversaires déclarés de la raison. Huet avait eu le pressentiment du sort qui l'attendait; il ne put se résoudre à publier de son vivant ce dangereux badinage. Les *Questions d'Aunay* avaient été imprimées en 1690; le *Traité de la Faiblesse de l'esprit humain,* qui en formait l'appendice, ne vit le jour qu'en 1723, deux ans après la mort de l'auteur. Il sentait bien que sa stratégie serait mal comprise : « J'aurai à dos, écrivait-il le 19 août 1715 à un ami qui le pressait d'imprimer le *Traité,* j'aurai à dos les gens superficiels... L'apparence du mauvais sens frappera d'abord, et on n'entendra raison qu'après les réflexions. » C'est ce qui est arrivé; à une première lecture, c'est l'apparence du mauvais sens qui frappe d'abord l'esprit. Ceux qui avaient connu l'évêque d'Avranches, qui avaient suivi le développement de ses idées, qui étaient initiés aux subtilités et à la bizarrerie de sa méthode, furent moins surpris de cette publication; mais à mesure qu'on s'éloigne du temps et du pays de Daniel Huet, on voit sa pensée tout à fait méconnue et son badinage pris au sérieux. Les meilleurs critiques, les Leclerc, les Basnage, peuvent bien avoir des doutes sur la convenance d'une telle argumentation; ils seraient prêts cependant à répéter le témoignage que Bossuet rendait à l'évêque d'Avranches en 1690, c'est-à-dire l'année même où paraissaient les *Questions d'Aunay*, accusées aussi aujourd'hui de contenir en germe le scepticisme du *Traité.* « Je l'ai vu, dit Bossuet, dès sa première jeunesse, prendre rang parmi les savans hommes de son siècle, et depuis j'ai eu les moyens de me confirmer dans l'opinion que j'avais de son savoir durant douze ans que nous avons vécu ensemble. *Je suis instruit de ses sentimens.* » Ainsi pensaient de leur côté les Leclerc, les Basnage, les d'Olivet; mais attendez une génération nouvelle, ou bien passez en Italie, en Allemagne, en Angleterre, et voyez comme le point de vue est changé. Ce qui avait paru une bizarrerie de Huet, une argumentation erronée, singulière, paradoxale, va devenir bientôt, chez des critiques moins bien informés, un scepticisme armé de toutes pièces. Pour le XVIII^e siècle tout entier, Daniel Huet est un des chefs du scepticisme moderne. Un seul homme, un jésuite, le père Baltus, s'efforça de dévoiler à ses contemporains la pensée de l'évêque d'Avranches; mais le travail du père Baltus sur le *traité* de Huet est plutôt une apologie qu'une explication critique. Le père Baltus approuve tout dans l'argumentation de l'évêque; il y trouve la doctrine des pères de l'église, et, oubliant d'en signaler, comme le fait M. l'abbé Flottes, les paradoxes et les erreurs, il compromet par ses exagérations la cause qu'il veut défendre. Il ne paraît pas, en effet, que cette apologie ait beaucoup profité à la réputation de Huet. En Hollande, douze ans après la mort de l'évêque d'Avranches, le cartésien Crousaz prend au sérieux son scepticisme et le réfute avec force (1733). Deux ans après, Egger, professeur de philosophie à Berne, publie un

livre intitulé *De Viribus mentis humanæ contra Huetium*, au moment même où le savant Muratori imprimait à Venise son *Trattato delle Forze dell' intendimento umano, o sia il Pirronismo confutato*. Un médecin allemand nommé Grosse les avait précédés dans cette voie, et comme il écrivait son livre quelques années seulement après la mort de Huet (1), on s'aperçoit bien qu'il juge encore le savant prélat comme le jugeait le XVII[e] siècle; le scepticisme qu'il lui reproche n'est qu'un scepticisme involontaire. Le critique de Francfort aurait pu dire comme Bossuet : *Je suis instruit de ses sentimens*. Il faut insister sur ce point : à mesure qu'on s'éloigne du temps où l'auteur des *Questions d'Aunay* composait ses entretiens philosophiques, à mesure que la tradition s'efface et que les habitudes de son esprit sont moins connues, Huet est jugé plus sévèrement et son imprudent badinage prend les proportions d'un système. De nos jours, tous les historiens de la philosophie sont d'accord pour faire de lui un des principaux représentans du scepticisme théologique. Un jeune écrivain, connu déjà par de sérieux services rendus à l'histoire de la philosophie, et qui est mort il y a deux ans dans toute la vigueur de l'âge et du talent, M. Christian Bartholmèss, avait résumé et formulé énergiquement toute cette tradition hostile à l'évêque d'Avranches; l'auteur du *Traité de la Faiblesse de l'esprit humain* est décidément placé par lui, et placé au premier rang, dans la galerie des sceptiques modernes : il donne la main à Lamothe-Levayer et à Sorbière, à Glanvill et à Hirnhaym, à Lamennais et au père Ventura (2).

Ce rapide tableau montre assez combien il fallait de savoir et de sagacité pour retrouver la pensée de Huet à travers tant de vicissitudes. Il n'y avait qu'un homme profondément initié à la vie morale du XVII[e] siècle qui pût attaquer sans crainte un tel sujet et y porter la lumière. J'appliquerai volontiers à M. l'abbé Flottes ce que La Fontaine disait du critique Leclerc :

> Il est savant, exact, il voit clair aux ouvrages.

Leclerc, esprit pénétrant et ferme, un des maîtres de l'ancienne critique, un de ces hommes que M. l'abbé Flottes consulte toujours avec une respectueuse confiance, Leclerc n'aurait eu que des éloges pour cette judicieuse étude. Il y aurait reconnu bien des qualités qui distinguaient au XVII[e] siècle l'érudition théologique. Je crains que le lecteur de nos jours, moins frappé de ces mérites, ne trouve parfois la démonstration de l'auteur trop exacte ou du moins trop méthodique, trop mathématiquement suivie ; on dirait un enchaînement de théorèmes. Tout ce que rappelle à l'esprit le nom de l'ingénieux Huet, ses exquises jouissances d'érudit et de lettré, ses labeurs effrayans entremêlés d'études si mondaines, cette facilité à passer de la méditation des Écritures à l'histoire des romans, maintes choses que des écrivains de nos jours ont peintes avec finesse et grâce, tout cela est absent du livre de M. l'abbé Flottes. Ce n'est pas là non plus ce que nous devions lui

(1) *Huetius, von der Schwachheit des menschlichen Verstandes*, Francfort 1724.

(2) *Huet, évêque d'Avranches, ou le Scepticisme théologique*, par Christian Bartholmèss; 1 vol. Paris 1850.

demander. Avant tout, il faut être soi. La critique a été renouvelée par l'analyse des détails et le vivant coloris des portraits; M. l'abbé Flottes est de l'école française du XVII^e siècle.

N'appréciez-vous pas surtout cette constance d'une pensée religieusement suivie et que ne découragent ni l'inattention de la foule ni le triomphe apparent des doctrines contraires? Le grand mérite des écrits de M. l'abbé Flottes, c'est l'inspiration secrète qui les a dictés. Fils dévoué de l'église, il a toujours compris un des premiers, avec la sagacité de l'intelligence et la sollicitude du cœur, les dangers qu'on lui faisait courir. Quand il interroge les théologiens et les philosophes du XVII^e siècle, quand il feuillette la *Bibliothèque universelle* ou les *Nouvelles de la République des Lettres*, ce n'est pas seulement, croyez-le-bien, le siècle de Huet et de Pascal qui l'occupe; ses pieuses méditations sont tournées aussi vers les choses présentes. Sous ces recherches d'une érudition si précise, il y a une prédication cachée et très intelligible toutefois, prédication sans bruit, sans scandale, aussi modeste que courageuse, adressée aux théologiens de son temps. Il leur dit: « Défiez-vous! Des novateurs aventureux vous ont proposé d'abattre la raison de l'homme pour la précipiter plus sûrement dans la foi; abattre la raison, c'est détruire la base du christianisme. Défiez-vous surtout si l'on vous dit que l'église de France au XVII^e siècle a déjà vu se produire ce système; l'église de Pascal et de Bossuet, de Fénelon et de Malebranche, est une église forte, saine, qui respecte la raison comme elle soutient la foi. Huet lui-même, ce bel-esprit paradoxal, n'a pas méconnu les droits de la pensée humaine et les règles de la certitude. Le scepticisme qu'on vous conseille aujourd'hui, que plusieurs d'entre vous ont adopté, qui se répand déjà dans vos écrits et inquiète notre époque, est le fruit d'un caprice funeste ou d'une pusillanimité coupable. Le spiritualisme est le seul allié naturel de la religion de l'Évangile. » Voilà, ce me semble, la signification des écrits de M. l'abbé Flottes. En le traduisant tout haut, ce discours prononcé à voix basse, j'ai pu trop accentuer certaines paroles; je suis bien sûr au moins de ne pas avoir fait de contre-sens.

Cette prédication n'était que trop commandée par l'état des écoles théologiques, et peut-être n'a-t-elle pas été inutile. Il est certain que depuis quelques années des symptômes heureux se sont produits çà et là dans la littérature religieuse. Si le lamennaisisme a encore de nombreux représentans, soit dans le clergé, soit parmi les hommes qui sont regardés comme les défenseurs officiels de l'église, plus d'une voix cependant s'est élevée pour venger la raison de l'homme. Les doctrines qui veulent anéantir la raison ont été vigoureusement réfutées et flétries. On est revenu à la théologie du XVII^e siècle, on a vu que, par ses mille nuances, par ses variétés mêmes et ses luttes intestines, cette théologie attestait un mâle exercice de la pensée, qu'elle devait beaucoup à Descartes et à ses disciples, tandis que le scepticisme clérical est aussi funeste à la religion qu'à la science. Des théologiens enfin ont compris que la religion du Christ ne doit pas être un instrument de mort pour l'intelligence, et qu'il est moins beau pour elle de régner sur des troupeaux d'aveugles que de gouverner des âmes libres. Je citerai au premier rang l'éminent doyen de la faculté de théologie de Paris, M. l'abbé

Maret, qui poursuit son grand ouvrage sur les rapports de la raison et de la foi. Tandis que M. l'abbé Flottes enlève au scepticisme théologique les autorités qu'il invoque à faux dans le passé, M. l'abbé Maret attaque ce scepticisme en face et lui prouve que l'inévitable conséquence de ses doctrines est l'abrutissement de l'homme et la mort de toute religion. Au milieu des scandales que donnent encore tous les jours les insulteurs de la raison, les âmes avides de vérités religieuses ont éprouvé un soulagement salutaire en lisant des pages comme celle-ci : « Quelque certaine que soit l'autorité de l'église, il est aussi évident que le jour qu'elle suppose de nombreuses vérités qui la précèdent; mais s'il n'y a aucun moyen d'établir ces vérités, la foi raisonnable sera impossible. La foi se réduira à un sentiment indéfinissable, à un enthousiasme échauffé, à un fanatisme aveugle, ou plutôt toute foi périra dans le scepticisme universel, qui sortira nécessairement de cette doctrine, comme sa suprême et dernière conséquence. Oui, l'homme consentira plutôt à ne rien croire qu'à voir sa raison s'abîmer dans une foi aveugle et abrutissante... »

Puissent ces fortes paroles retentir au sein du clergé français! Puissent les énervantes théories des théologiens sceptiques faire place à la théologie saine et féconde que Bossuet et Fénelon enseignèrent aux contemporains de Descartes! En attendant que les chrétiens philosophes, dispersés dans les rangs de l'église ou intimidés par la violence de leurs adversaires, osent enfin se rallier et se défendre, nous avons voulu leur signaler un homme dont la vie entière est un exemple de constance et de modération. Le jour où les théologiens spiritualistes reprendront au sein de l'église gallicane l'autorité qui leur appartient, une belle place dans l'estime publique sera due à l'homme dévoué qui fait l'objet de cette étude, au penseur chrétien qui n'a pas attendu les excès dont nous sommes témoins pour protester avec énergie, à l'écrivain qui signalait si nettement dès 1823 les dangers du scepticisme théologique, et qui, depuis lors, enseignant toujours l'alliance de la raison et de la foi, a prouvé que ce scepticisme n'a pas de précédens chez nous; enfin à ce représentant de l'ancienne église de France, qui, dans le chaos des doctrines nouvelles et le désarroi des esprits, a toujours conservé, sans défaillance comme sans présomption, la sagesse du philosophe et la dignité du prêtre.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Explorations de David Livingstone dans l'Afrique australe (1).

Parmi les dépouilles d'animaux rares ou venus de loin que conserve notre Muséum d'histoire naturelle de Paris, se trouvent celles d'une grande girafe de l'Afrique australe. Les griffes du lion l'avaient épargnée, elle avait échappé, dans ses vastes pâturages, aux zagaies et aux piéges des indigènes : elle est

(1) Traduction de Mme Loreau; gr. in-8°, 1859, chez Hachette.

tombée sous le fusil d'un Français. Une des premières de son espèce, elle a été offerte à notre curiosité, et voilà soixante ans que nous venons contempler cette reine de l'Afrique, abattue par Le Vaillant au pays des Petits-Namaquois. Le jour où notre compatriote faisait entendre le bruit de la poudre à ces lointains échos qui n'avaient répété encore que le cri des bêtes fauves, il prenait pour ainsi dire possession, au nom de l'homme blanc, des régions inexplorées qui s'étendent dans le midi de l'Afrique, et il inaugurait cette série d'expéditions aventureuses et de guerres contre les grands animaux sauvages dans lesquelles devaient le suivre quelques hommes hardis comme lui. Après lui, sont venus Harris, Delegorgue, Cumming et Whalberg, contre lequel les animaux ont pris leur revanche, et enfin l'Afrique australe a vu avec Anderson le révérend David Livingstone pénétrer dans ses solitudes.

Depuis Le Vaillant, le théâtre des combats de l'homme et des animaux sauvages a remonté loin vers le nord au profit de la géographie. Les connaissances que nous avons acquises de l'aspect et de la configuration de l'Afrique australe sont presque entièrement dues aux chasseurs, car cette portion du continent n'a pas été, comme le Soudan et d'autres régions, le théâtre de grandes expéditions scientifiques. Sans doute il en résulte quelque infériorité dans la valeur des notions ainsi obtenues; elles sont moins certaines et moins précises, et nous ne sommes pas en droit de demander à l'aventureux *sportman,* curieux avant tout de lutte et de butin, autant qu'à ce voyageur calme, observateur, à l'esprit savant, judicieux et bien préparé, qui naguère nous retraçait jour par jour son long itinéraire de Kuka à Timbuktu. Toutefois nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre, et si des géographes tels que M. Desborough Cooley ont pu trouver quelquefois en défaut le voyageur dont nous nous occupons aujourd'hui, et signaler dans ses cartes quelques contradictions, il n'en est pas moins vrai que c'est à lui et à ses émules que nous devons la connaissance du lac N'gami, du haut Zambèze, de vingt grands cours d'eau et des principaux caractères topographiques de ces régions de l'Afrique australe que nos cartes nous représentaient, il n'y a pas trente ans, avec cette légende familière à l'Afrique : *terres inconnues*.

On sait déjà que le révérend David Livingstone, parti de la ville du Cap, et une autre fois de la baie d'Algoa, est remonté droit dans le nord par le centre de l'Afrique, et que de là il a été, en plusieurs voyages, à la mer des Indes, le long du Zambèze, et à la ville de Saint-Paul de Loanda, sur l'Océan-Atlantique. Les lecteurs de la *Revue* ont été tenus au courant de ses principales découvertes (1). Aujourd'hui la traduction qu'on vient de publier permet d'entrer dans quelques détails nouveaux sur la physionomie des régions visitées par l'intrépide voyageur et sur celle de leurs habitans.

On a vu déjà que les deux grandes races indigènes de l'Afrique méridionale sont les Cafres et les Hottentots : ceux-là actifs, belliqueux, hostiles aux étrangers; ceux-ci doux, paisibles, indolens. Nombre de tribus sont sorties de leur mélange, plus ou moins misérables, mais généralement affables et bienveillantes. Ce caractère de bienveillance est particulier à l'Afrique aus-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1857.

trale; il a favorisé les explorations de M. Livingstone et ne s'est guère démenti durant son vaste parcours, même quand le missionnaire voyageur remontait dans le nord au milieu de familles indigènes dont l'origine et les mélanges ne sont pas faciles à discerner. Parmi ces peuplades, il en est qui, au dire de M. Livingstone et d'après les dessins qui sont joints à sa relation, rappellent d'une façon étrange, à ces limites reculées de la terre africaine, la physionomie des anciens Égyptiens : la peau est moins sombre, la chevelure moins laineuse, les traits ont plus de distinction et d'élégance que chez les autres indigènes. Dans l'originalité du costume et de la coiffure, dans certaines pratiques de l'industrie, on croit saisir encore d'autres lointaines ressemblances; il y a aussi des individus dont les yeux sont bridés à la façon de ceux des Chinois. Les migrations lointaines, les mélanges intérieurs ont produit dans la longue série des siècles un immense travail au sein de ce continent compacte, et quel est l'ethnologue qui débrouillera jamais ce profond chaos? Quelle que soit leur origine, ces hommes, comme en général tous les noirs de l'Afrique, sont bons et bienveillans toutes les fois qu'ils n'ont pas été corrompus par le contact des marchands d'esclaves, des Portugais et des musulmans, car c'est une erreur de croire que l'Afrique doive être civilisée par l'islamisme. Cette erreur est malheureusement commune à tous ceux qui abordent ce sujet d'études; tout d'abord on s'imagine, en voyant ces hommes envers lesquels on ne peut nier que la nature se soit montrée parcimonieuse de ses dons intellectuels, qu'une religion moins élevée, moins philosophique que la nôtre, et plus facile à concilier avec leurs habitudes, leur convient davantage, et peut les aider à gravir un des degrés de l'échelle sociale. C'est l'islamisme en effet qui a groupé en sociétés et en états les populations noires du Soudan, depuis le Bambara et le Dahomey jusqu'au Darfour et au Kordofan; mais quiconque, ne s'arrêtant pas à des apparences superficielles, a étudié avec quelque attention les relations de Clapperton, de Baikie, de Barth, et l'ouvrage si éloquent dans sa naïve simplicité du cheik Mohammed-el-Tounsi, préfère la barbarie bienveillante des sauvages livrés à eux-mêmes au déréglement de leurs sociétés musulmanes. Là est le principal fruit des récits de M. Livingstone : tandis qu'il n'était guère donné à Barth de voir que des indigènes factices modifiés par une prétendue éducation religieuse, lui les a vus tels, pour la plupart, que les a faits la nature, et ils sont préférables en cet état.

Le missionnaire peut se méprendre sur les prompts effets que doit produire, selon lui, l'introduction du christianisme au milieu des indigènes; cette religion aura une peine extrême à s'infiltrer dans leurs esprits, et il ne faut pas se dissimuler qu'elle y revêtira, selon toute probabilité, un caractère de fétichisme; mais ce n'est pas en quelques années qu'on peut espérer de modifier les instincts, les usages, les traditions d'une race, et mieux vaut encore donner au sauvage quelques rudimens d'idées morales que de l'abandonner à la dangereuse influence des doctrines du Koran. Dans ses ébauches de sociétés africaines, l'islamisme au Waday, au Baghirmi, au Bornou, et dans tout le Soudan, a régularisé l'ambition et la cupidité; il a changé en un dur despotisme l'autorité des chefs, introduit, sous forme d'officiers et de fonctionnaires, nombre de parasites vivant aux dépens du public, alourdi

les tributs, mis le sérail là où il n'y avait que la polygamie, légalement voué à l'esclavage toutes les tribus dites infidèles. Quant aux élémens bien incomplets de commerce et d'industrie qui l'ont suivi, ils sont moins son fait que celui d'un contact extérieur, et le bien-être matériel qui en résulte n'équivaut pas à la dégradation morale dans laquelle les noirs qui l'ont adopté semblent tombés sans retour. Ce qu'il faut à l'Afrique, c'est une religion douce, indulgente, dégagée de ses côtés dogmatiques, prêchant d'exemple la morale et la charité; de plus, un trafic honnête dont les échanges profitent aux noirs autant qu'aux blancs. Si nous osions formuler un léger reproche en présence de ces hommes, véritables apôtres des temps modernes qui s'en vont, au péril de leur vie, porter à tant de déshérités leur part de bien-être, c'est qu'ils insistent un peu trop sur les mystères de la religion qu'ils enseignent. Ce qui importe, c'est moins d'élever à la pureté du dogme des esprits rebelles à l'abstraction, et de leur expliquer la Trinité et le Verbe, que de les initier aux bienfaits pratiques de la morale et d'une assistance réciproque.

Le sol exerce sur les hommes qui l'habitent une extrême influence; c'est là où il est stérile que végètent les misérables *Bushmen* (hommes des buissons). Heureusement, à l'exception du désert de Kalahari, sur les confins duquel errent ces pauvres hommes, l'Afrique du sud est en général bien arrosée et fertile, riche en animaux, en productions de toute espèce, et très propre à la culture. Au point de vue pittoresque, elle offre de splendides paysages: ce sont des forêts d'une sublime majesté, des rochers gigantesques aux formes bizarres, ces chutes grandioses du Zambèze appelées *Mosioatounga*, où le fleuve se précipite avec un bruit de tonnerre dans de profonds abîmes en lançant vers le ciel des colonnes de vapeur où se jouent les couleurs de l'arc-en-ciel. A tous ces points de vue, la relation de M. Livingstone est pleine d'intérêt, sans parler des périls personnels du voyageur et de ses luttes avec les lions, les buffles, les hippopotames. En outre, cette relation est désormais accessible à tout le monde en France, grâce à la traduction élégante et très fidèle qu'en a donnée M^me^ H. Loreau. On a dit il y a trois ans, lorsque Barth, ce voyageur qui sera une des gloires du XIX^e^ siècle, rentra en Europe, qu'il ne se trouva pas chez nous comme en Allemagne et en Angleterre un éditeur pour publier son voyage. Ce n'est pas aux éditeurs, c'est au public qu'il faut s'en prendre, et vraiment il est pénible d'avoir à supposer que, sous le rapport de la curiosité intelligente, la France soit inférieure aux nations voisines. Enfin voici, avec la traduction de la relation de M. Livingstone, un premier pas fait dans cette voie trop négligée, et il y a lieu de souhaiter, dans l'intérêt de notre amour-propre et de notre instruction, qu'il provoque de nouveaux efforts.

ALFRED JACOBS.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGTIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXIX^e ANNÉE.

MARS — AVRIL 1859.

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

Digitized by Google